

1. www.etudes.umontreal.ca

S'informer

Le site web Études – Guichet étudiant est un outil indispensable pour obtenir des renseignements concernant les programmes et les cours offerts à l'Université de Montréal. Avant de présenter une demande d'admission, consultez-le pour connaître les caractéristiques de plusieurs programmes de baccalauréat, les conditions d'admissibilité, l'horaire des cours. Vous y trouverez également une foule de renseignements sur les services accessibles aux étudiants, qu'il s'agisse de soins médicaux ou de logement.

Soumettre sa candidature

À la rubrique Admission, une demande en ligne est disponible pour effectuer facilement votre démarche d'admission. Les informations sont enregistrées de façon sécuritaire et vous recevez une confirmation immédiate de votre demande. Le système comporte une aide en ligne, en plus de repérer les données omises ou non conformes. La demande d'admission en ligne permet d'obtenir le UNIP plus rapidement.

UNIP

Le UNIP est un numéro d'identification personnel qui sert à effectuer des transactions électroniques sur un serveur sécurisé. Le Registrariat attribue un UNIP provisoire au candidat qui a complété une demande d'admission en ligne, qui est admis dans un programme ou qui s'inscrit à des cours. Le UNIP est acheminé au candidat par la poste ou par courriel si une adresse électronique a été fournie lors de la demande d'admission.

S'inscrire

L'admission et l'inscription sont deux processus différents. L'admission s'applique à un programme, tandis que l'inscription est réservée aux cours. Une fois admis à un programme de l'Université, le candidat doit s'inscrire aux cours de ce programme. Cette démarche peut elle aussi se faire en ligne, de même que la modification du choix de cours.

Consulter son dossier

Les services en ligne permettent de consulter votre dossier universitaire en tout temps et en toute confidentialité (résultats d'évaluation, relevé de notes, état de compte).

Obtenir des documents

Ces mêmes services en ligne donnent accès à des demandes de documents officiels telles une attestation d'études, une copie de relevé de notes.

2. Vos études, ce qu'il en coûte

Droits de scolarité au 1^{er} cycle

Tél. : 514-343-6915

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/index.html

Les montants ci-dessous ont été établis par le gouvernement du Québec pour l'année 2006-2007. Consulter l'adresse web ci-dessus pour obtenir plus de détail. Les montants varient selon le statut de l'étudiant au Québec.

Étudiants canadiens résidents du Québec

Les droits sont de 55,61 \$ par crédit.

Étudiants canadiens non-résidents du Québec

Les droits sont de 155,03 \$ par crédit.

Étudiants internationaux

Les droits sont de 374,61 \$ par crédit dans les secteurs médical, paramédical, périmédical, des arts et des sciences pures et appliquées. Ils sont de 335,61 \$ dans les autres secteurs.

Des programmes et accords permettent de réduire les droits de scolarité de certains étudiants : les citoyens français, les étudiants inscrits dans des programmes d'études françaises, les étudiants ayant obtenu une bourse d'exemption des droits de scolarité majorés par leur ambassade. Pour plus d'informations, consulter la brochure « Étudier à l'Université de Montréal » distribuée au Registrariat de l'Université de Montréal, ou consulter le site web www.bei.umontreal.ca

Autres frais

Aux droits de scolarité s'ajoutent d'autres frais d'environ 250 \$ par trimestre :

- œ par crédit,
 - services aux étudiants 7\$
 - frais de gestion 5\$
 - frais de droit d'auteur 38¢
 - frais de services technologiques 4\$
- œ par trimestre
 - associations étudiantes 20 \$ à 40 \$
- œ et pour les étudiants internationaux
 - une couverture médicale de 576 \$ par année.

Échéances de paiement

Les factures sont envoyées le :

- ☞ 1^{er} septembre – trimestre d'automne
- ☞ 1^{er} jour ouvrable de janvier – trimestre d'hiver
- ☞ 1^{er} mai – trimestre d'été.

Le solde doit être acquitté au plus tard le :

- ☞ 15 octobre pour l'automne
- ☞ 15 février pour l'hiver
- ☞ 15 juin pour l'été.

3. Pour vous servir

Bureau de l'aide financière

Tél. : 514-343-6145

www.baf.umontreal.ca

Le Bureau de l'aide financière (BAF) oriente les étudiants vers diverses ressources pour leur permettre de poursuivre et de réussir leurs études. Les programmes de prêts et bourses du Québec et des autres provinces, les bourses au mérite, les ententes pour le paiement des frais de scolarité, le dépannage et le programme Études-travail font partie des solutions proposées. Le BAF sert d'intermédiaire entre les étudiants et le gouvernement du Québec pour tout ce qui concerne le régime d'aide financière du Québec (prêts et bourses), de même qu'il distribue aux étudiants des autres provinces canadiennes l'aide financière qui leur est accordée par leur gouvernement.

Bourses d'accueil de l'Université de Montréal

Tél. : 514-343-6111 poste 4892

www.etudes.umontreal.ca/bourses/index.html

Des bourses d'accueil sont offertes aux collégiens les plus méritants nouvellement inscrits. Pour être admissible, il faut avoir déposé une demande d'admission à l'Université de Montréal avant le 1^{er} mars pour le trimestre d'automne, avoir une cote moyenne de rendement au collégial (CRC) égale ou supérieure à 30, et être inscrit à temps plein dans l'un des programmes de majeur ou de baccalauréat retenus. Il n'y a aucun formulaire à remplir. Si vous répondez à ces critères, si vous vous retrouvez parmi les meilleurs candidats admissibles, votre dossier sera considéré lors de l'attribution des bourses d'accueil.

Résidences sur le campus

Les Studios de l'Université de Montréal

Tél. : 514-343-6531

www.resid.umontreal.ca

Côté logement, il n'y a rien de mieux pour les étudiants de l'Université de Montréal que les studios. Entourés de verdure, dans un environnement paisible et sécuritaire, ils sont situés en plein coeur du campus. En septembre 2006, le coût mensuel d'un studio simple était de l'ordre de 300 \$, celui d'un studio double de l'ordre de 500 \$. Toutes les chambres sont meublées, huit sont réservées aux personnes handicapées, certaines d'entre elles peuvent recevoir les services de câblodistribution. Pour louer un studio, les étudiants doivent être inscrits à temps plein à l'Université de Montréal ou à l'une des écoles affiliées.

Logement hors campus

Tél. : 514-343-6533

www.logement.umontreal.ca

Le Bureau du logement hors campus tient à jour une banque informatisée de logements, d'appartements et de chambres disponibles situés dans le quartier de l'Université et dans les quartiers facilement accessibles par autobus ou par métro. Vous pouvez la consulter sur place, au pavillon J.-A.-DeSève, ou sur le site web du Bureau du logement hors campus moyennant l'utilisation du UNIP.

Étudiants handicapés

Tél. : 514-343-7928

www.beh.umontreal.ca

Tous les pavillons du campus sont aménagés de façon à en faciliter l'accès aux étudiants ayant des limitations physiques : entrées accessibles, ascenseurs, plans inclinés. Pour obtenir les services d'interprètes oraux ou gestuels, de preneurs de notes, de tuteurs, de lecteurs et d'accompagnateurs, entre autres, les étudiants doivent se présenter au Bureau des étudiants handicapés (BEH) avant le début des cours. Les conseillers du BEH peuvent servir d'intermédiaires pour obtenir une chambre aux résidences de l'Université, faciliter l'accès au centre sportif, soutenir la recherche documentaire dans les bibliothèques et profiter du service de transport adapté sur le campus. Un programme d'allocation pour besoins particuliers du gouvernement du Québec est disponible, de même que sont offertes des bourses destinées aux étudiants handicapés. Les candidats handicapés sont admissibles sans discrimination ni privilège.

Activités culturelles

Tél. : 514-343-6524

www.sac.umontreal.ca

Le Service des activités culturelles (SAC) donne au campus sa dimension artistique grâce à sa mission de formation, d'exploration, de diffusion. Une centaine d'ateliers sont offerts dans le domaine des arts visuels, de la communication, de la danse, des langues, de la musique, de la photographie, de la radio, du théâtre, de la vidéo et du cinéma. Plate-forme exploratoire, le SAC offre un cadre et des infrastructures permettant la pratique dynamique d'activités. Les troupes de danse et de théâtre, les chœurs et grands ensembles, les salles de montage et les chambres noires sont autant de ressources permettant de dynamiser et de soutenir la création et l'expérimentation. Le SAC propose enfin un calendrier culturel riche d'événements artistiques de qualité comme en témoignent les concerts, projections de films, spectacles de théâtre et de danse qui jalonnent l'année académique.

Activités sportives

Tél. : 514-343-6150

www.cepsum.umontreal.ca

Situé au coeur de la ville, le CEPSUM, Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, figure parmi les plus grands complexes sportifs du Québec. Ouvert non seulement à la communauté universitaire, mais aussi au grand public de tous âges, le CEPSUM représente le haut lieu de l'activité physique sous toutes ses formes. En pratique libre ou sous supervision, découvrez les activités que vous offre le CEPSUM : natation, mise en forme, arts martiaux, escalade, sports de raquette, activités sur glace, sports collectifs, activités extérieures. Pour les passionnés de compétition, le programme de Sport d'excellence (les Carabins) favorise l'épanouissement aux niveaux académique et sportif de quelque 300 étudiants-athlètes. Ces derniers défendent les couleurs de l'Institution dans les disciplines suivantes : badminton, football, golf, natation, ski alpin, soccer, tennis et volleyball.

Service de santé

Tél. : 514-343-6452

www.sante.umontreal.ca

Médecine générale et spécialisée, soins infirmiers, santé-voyage, vaccination, nutrition, physiothérapie, radiologie, analyses de laboratoire, prévention IST-SIDA : tous ces services vous sont offerts sous un même toit. Des services complets, des soins et des conseils uniques vous aideront à préserver ou à recouvrer la santé. Un questionnaire pour évaluer votre état de

santé est également disponible sur le site Internet du Service de santé.

Un lieu pour l'engagement

Tél. : 514-343-7896

www.serdahc.umontreal.ca

Le Service d'action humanitaire et communautaire accueille et rassemble les étudiants qui veulent donner un sens concret aux mots solidarité, compréhension, entraide. Que ce soit comme participant à un atelier, bénévole dans un projet ou responsable d'une activité, il est toujours agréable de découvrir que l'Université peut être un lieu où il est possible de s'investir et de vivre des expériences inoubliables.

Études hors Québec

Direction des relations internationales,
en collaboration avec les Services aux étudiants

Tél. : 514-343-6111 poste 5363

www.intl.umontreal.ca

En vertu d'ententes bilatérales et multilatérales, l'Université a établi des programmes d'échanges et de séjours de recherche dans toutes les régions du monde qui permettent aux étudiants, soit de poursuivre une partie de leur scolarité dans une autre université au Canada ou à l'étranger, soit d'effectuer un stage de recherche de niveau maîtrise ou doctorat dans un établissement universitaire ou un centre de recherche. Un programme de bourses de mobilité étudiante Université de Montréal / gouvernement du Québec est accessible aux étudiants québécois inscrits à plein temps à l'Université de Montréal.

Étudiants internationaux

Tél. : 514-343-6935

www.bei.umontreal.ca

Le Bureau des étudiants internationaux (BEI) fournit un soutien indispensable aux étudiants internationaux dès leur arrivée à l'Université de Montréal et tout au long de leur séjour. De l'information importante leur est donnée sur le système d'enseignement, sur les diverses autorisations de séjour et sur la couverture médicale nécessaires, de même que des renseignements pour s'installer à Montréal. Le BEI est également responsable de la promotion des programmes d'échanges étudiants entre l'Université de Montréal et de nombreux établissements universitaires à travers le monde. Il coordonne les programmes de bourses s'y rattachant. Il conseille les étudiants à toutes les étapes de la constitution de leur dossier.

Soutien aux études, choix de carrière, aide psychologique

Tél. : 514-343-6853

www.socp.umontreal.ca

Au Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP), tout est mis en oeuvre pour vous soutenir dans vos études et faire en sorte que vous vous donniez tous les moyens pour réussir. Des conseillers en orientation scolaire et professionnelle vous aident à cibler un domaine d'étude ou une carrière qui correspond à votre personnalité, à vos valeurs et à vos attentes. Des psychologues d'expérience et une psychiatre répondent à vos demandes d'aide personnelle. Des ateliers d'orientation, de méthodes d'études et de développement des compétences personnelles sont également offerts.

Centre d'information scolaire et professionnelle

Tél. : 514-343-7890

Des conseillers en information scolaire et professionnelle (ISEP) répondent gratuitement et sans rendez-vous aux questions portant sur les études universitaires et collégiales, les professions, le marché du travail, les programmes d'études et de travail à l'étranger, la façon d'évaluer un dossier scolaire et la meilleure stratégie pour être admis dans un programme contingenté.

Service universitaire de l'emploi

Tél. : 514-343-6736

www.emploi.umontreal.ca

En plus d'aider les finissants à préciser le type d'emploi recherché et à planifier leur démarche, les conseillères du Service universitaire de l'emploi (SUE) les informent personnellement des offres d'emploi dans leur domaine d'études. Tous les outils nécessaires pour préparer son entrée sur le marché du travail sont disponibles au SUE: ateliers de recherche d'emploi, rencontres-midi avec des employeurs et journées de l'emploi. Pour la recherche d'un emploi d'été ou à temps partiel, le SUE est également l'endroit tout indiqué : il suffit de consulter son site Internet pour prendre connaissance des offres disponibles.

Section 2 L'admission à un programme de 1^{er} cycle

1. Conditions d'admissibilité

Étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au 1^{er} cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix. La base d'admissibilité aux programmes de 1^{er} cycle est généralement le Diplôme d'études collégiales ou son équivalent. Pour certains programmes, le candidat doit également satisfaire à d'autres conditions telles réussir un test d'admission ou se présenter à une entrevue. Les conditions particulières d'admissibilité propres à chacun des programmes sont consignées à la section 6 du présent guide.

Étudiant libre, visiteur, auditeur

Le candidat qui souhaite s'inscrire à un ou à quelques cours à titre d'étudiant libre, d'étudiant visiteur ou d'auditeur n'a pas à être admis à un programme. Il doit s'adresser au secrétariat de la faculté ou du département intéressé. En ce qui concerne la Faculté de l'éducation permanente, le candidat est prié de s'adresser au Service d'accueil et de renseignement de cette faculté, tél. 514-343-6090.

Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier

L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admissibilité de l'étudiant régulier. L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

Restriction

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité. L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

Candidats canadiens de l'extérieur du Québec, candidats internationaux

De façon générale, une formation scolaire acquise au terme de 13 ans de scolarité est considérée équivalente au Diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec. Les titulaires d'un diplôme préuniversitaire comportant 12 années de scolarité peuvent acquérir une formation équivalente au DEC québécois dans le cadre d'une année préparatoire offerte par la Faculté des arts et des sciences

(voir le tableau de la section 8 et Baccalauréat 120 crédits : année de transition à la section 6, sous Faculté des arts et des sciences). Pendant cette année préparatoire, l'étudiant bénéficie d'un encadrement dans son cheminement d'études et d'une aide pédagogique personnalisée. Après avoir réussi le programme dans l'une des orientations sciences ou sciences humaines, il pourra faire une demande de transfert dans le programme de son choix, sauf celui de médecine. Il sera alors soumis aux conditions d'admissibilité et aux critères de sélection de ce programme.

Connaissance du français

La connaissance du français (la capacité de communiquer de façon minimale en français oral et écrit) constitue, aux yeux de l'Université, un a priori pour s'engager dans des études universitaires en français¹. En conséquence, pour être admissible à un programme de 1^{er} cycle, le candidat doit démontrer qu'il satisfait aux exigences propres au programme choisi décrites pour chacun des programmes à la section 6.

Lorsque requis et en temps opportun, l'Université convoquera le candidat au Test de français international (TFI) et, le cas échéant, aux autres épreuves visant à vérifier son degré de connaissance du français. Des frais de 60 \$ sont alors exigibles (montant sujet à modification).

Le candidat peut demander à être dispensé de subir le TFI s'il l'a réussi avec le score requis depuis moins d'un an ou s'il peut évoquer un des motifs énoncés dans le document joint à l'avis de convocation. Il doit alors transmettre les pièces justificatives requises dans les délais prescrits.

Au-delà de la connaissance du français, pour certains programmes, l'Université a établi des exigences relatives à la maîtrise de la langue française (la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au programme choisi) pour l'admission ou pour la poursuite des études. Tout candidat doit alors se soumettre à toute épreuve de français propre au programme.

Connaissance de l'anglais

Sauf exception pour les programmes d'études anglaises et de traduction, la connaissance de l'anglais ne constitue pas une exigence d'admission. Il est toutefois fortement recommandé aux futurs étudiants d'acquérir une connaissance de l'anglais écrit. En effet, dans bon nombre de programmes, de nombreux ouvrages de référence, des publications et une part importante de la documentation sont rédigés dans cette langue.

¹ L'étudiant qui souhaite parfaire son français en vue d'une admission future peut s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente où il pourra suivre des cours de français langue étrangère à titre d'étudiant libre.

2. Demande d'admission

Le candidat doit présenter une demande d'admission conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université. Le candidat peut soumettre une demande à un maximum de trois choix de programme. Attention de bien inscrire le code permanent du ministère de l'Éducation au collégial.

Comment ?

1- Prioritairement par voie électronique
À l'adresse : www.etudes.umontreal.ca/admission

2- À défaut, par formulaire papier

Le formulaire papier est disponible dans les collèges, au Service de l'admission de l'Université de Montréal. Il est également accessible en format PDF sur le site web dont l'adresse est mentionnée ci-dessus.

Adresse géographique

Service de l'admission
Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 3^e étage
Station de métro Édouard-Montpetit
Entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au jeudi
Entre 9 h 30 et 16 h 30 le vendredi
De la mi-juin à la mi-août, fermeture le vendredi.

Adresse postale

Service de l'admission
Université de Montréal
C.P. 6205, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3T5

Quand ?

- ☞ Pour le trimestre d'automne :
 - Au plus tard le 1^{er} mars pour les finissants de collège
 - Au plus tard le 1^{er} février pour les autres candidats, à l'exception des candidats au programme de doctorat en médecine qui doivent soumettre leur demande au plus tard le 15 janvier
- ☞ Pour le trimestre d'hiver :
 - Au plus tard le 1^{er} novembre
- ☞ Pour le trimestre d'été :
 - Au plus tard le 1^{er} mars.

Pour le détail, consulter le tableau récapitulatif de la page couverture.

Modalités de paiement

Les frais d'admission sont de 50 \$; ces frais sont de 10 \$ pour une demande d'admission à un module. Le paiement peut être effectué par :

- ☞ Chèque visé ou mandat-poste transmis par courrier ou déposé au Service de l'admission
- ☞ chèque ou mandat tirés d'une banque canadienne ou mandat-poste international pour les demandes provenant de l'étranger
- ☞ cartes Visa ou Mastercard pour les demandes effectuées en ligne par le web ou sur place au Service de l'admission;
- ☞ carte de guichet ou argent comptant pour les demandes effectuées sur place au Service de l'admission.

Accusé de réception et attribution du UNIP

Le candidat qui procède par voie électronique reçoit immédiatement la confirmation de sa candidature et se voit attribuer un numéro d'identification personnel provisoire (UNIP). Le UNIP ne pourra être attribué que si le candidat a fourni une adresse de courriel avec sa demande d'admission.

Le candidat qui procède par la poste doit remplir la carte jointe au formulaire de demande d'admission, l'affranchir suffisamment et la joindre à la demande d'admission pour recevoir un accusé de réception.

Tests et entrevues

Le Service de l'admission ou la faculté convoquera le candidat aux tests ou aux entrevues d'admission le cas échéant. Le candidat à un programme de la Faculté de l'éducation permanente doit toutefois consulter le calendrier des tests d'admission propres au programme de son choix pour en connaître le lieu et la date.

3. Processus d'admission

Choix de programme

Le candidat peut indiquer jusqu'à 3 choix de programme sur un même formulaire de demande d'admission et ce, par ordre de préférence. Le candidat qui désire modifier ses choix ou l'ordre de ses choix, doit le faire par écrit et acquitter des frais de 40 \$.

Étude des dossiers

L'étude des demandes d'admission commence dans les jours qui suivent la réception de celles-ci. Dans tous les cas, l'évaluation du dossier scolaire porte sur les résultats obtenus à la date limite fixée pour le dépôt des demandes d'admission. (La Commission des études a toutefois précisé des cas où l'évaluation doit porter sur les résultats obtenus au 1^{er} mars, même si la date limite est antérieure.)

L'Université procède à l'étude de tous les choix de programme, sans tenir compte de l'ordre de priorité. Dès que le candidat est admis, l'Université ne considère plus la candidature aux programmes indiqués moins prioritaires. Par exemple :

	1 ^{er} choix	2 ^e choix	3 ^e choix
1	Offre d'admission	Désistement automatique	Désistement automatique
2	Poursuite de l'étude du dossier	Offre d'admission	Désistement automatique
3	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier	Offre d'admission
4	Refus	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier
5	Poursuite de l'étude du dossier	Refus	Poursuite de l'étude du dossier
6	Offre d'inscription sur une liste d'attente	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier

Ce sont les agents d'admission qui, au nom des doyens et conformément à des critères fixés par ceux-ci, étudient les dossiers des candidats et prennent des décisions de sélection ou de présélection. Les tests d'admission et les entrevues peuvent contribuer à la sélection des candidats.

Programmes non contingentés

Lorsque la capacité d'accueil d'un programme n'est pas limitée, tous les candidats admissibles sont admis s'ils possèdent, au jugement du doyen, une préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir dans les études choisies. Cependant, le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité. Une cote de rendement collégial trop faible ou une cote de rendement universitaire trop faible peut justifier le refus du candidat.

Dans certaines disciplines, un candidat refusé au baccalauréat ou au majeur peut entreprendre des études dans le programme de mineur tout en bénéficiant d'un encadrement solide et d'une aide pédagogique personnalisée. Ce cheminement donne à l'étudiant l'occasion de démontrer ses aptitudes et sa motivation pour la poursuite d'études universitaires.

Programmes contingentés

La capacité d'accueil est limitée dans certains programmes, soit à cause de contraintes diverses (manque d'espace, d'équipement ou de personnel), soit à cause du volume considérable de la demande, soit à cause de critères gouvernementaux fixés en rapport avec le marché du travail, etc. L'Université prévoit qu'à l'automne 2007, une cinquantaine de programmes seront contingentés parmi les quelque 250 programmes de 1^{er} cycle.

Lorsque le nombre de candidats admissibles excède la capacité d'accueil d'un programme, le doyen effectue une sélection. Les candidats retenus sont ceux qui, au jugement du doyen, possèdent la meilleure préparation et les meilleures aptitudes pour réussir dans les études choisies. Dans le processus de sélection, le doyen tient compte des caractéristiques propres à différentes catégories de candidats et évalue les dossiers en fonction de critères préétablis et publiés. La cote de rendement au collégial et la cote de rendement universitaire constituent le principal critère de sélection dans plusieurs programmes. Pour d'autres programmes, les résultats à une ou à des entrevues, à un ou à des tests ou l'analyse d'un portfolio peuvent être éliminatoires ou combinés aux résultats scolaires.

Il est important de noter qu'un candidat admissible n'est pas refusé parce que son dossier est trop faible, mais parce que d'autres candidats ont présenté un dossier jugé meilleur que le sien. Le candidat refusé en raison du contingentement demeure admissible à d'autres programmes de l'Université.

Les candidats admissibles à un programme sont généralement, et en fonction de la demande, divisés par l'Université en catégories principales, lesquelles peuvent être subdivisées en sous-catégories :

- ∞ les collégiens, ceux qui possèdent un diplôme d'études collégiales ou qui sont en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente;
- ∞ les universitaires, ceux qui sont titulaires d'un DEC ou qui attestent d'une formation équivalente et qui ont suivi au moins 12 crédits d'un programme universitaire, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission;
 - universitaires ayant complété au moins 12 crédits;
 - universitaires titulaires d'une maîtrise ou ayant déposé un mémoire de maîtrise;
 - universitaires titulaires d'un Ph.D. ou ayant déposé une thèse de doctorat;
 - universitaires en transfert de programme.

À ces catégories s'ajoutent divers groupes ou cas spéciaux, par exemple :

- ☞ candidats diplômés de programmes préuniversitaires dans une autre province canadienne ou dans un autre pays, dont l'admission est soumise à des conditions particulières;
- ☞ candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec;
- ☞ francophones hors Québec inscrits dans un programme universitaire dans leur province et dont les gouvernements ont signé des ententes avec le gouvernement québécois;
- ☞ professionnels étrangers qui doivent répondre aux normes d'ordres professionnels québécois.

À moins d'indications contraires, le contingentement global fixé pour la 1^{re} année d'un programme est généralement partagé entre les catégories.

Avis de décision et suivi

Chaque candidat en provenance d'un collège reçoit généralement une première réponse avant le 15 mai. Celle-ci peut être :

- ☞ une offre d'admission définitive, lorsque le dossier est complet, que le candidat satisfait aux conditions d'admissibilité et que la candidature est acceptée;
- ☞ une offre d'admission conditionnelle, sujette ou non à un engagement, lorsque le candidat ne satisfait pas entièrement aux conditions d'admissibilité; le cas le plus fréquent est celui où le candidat n'a pas terminé ses études collégiales au moment de l'étude de sa demande d'admission; l'offre d'admission conditionnelle mentionne les conditions à remplir dans le délai fixé; l'offre d'admission conditionnelle est suivie de l'offre d'admission définitive lorsque les conditions imposées sont effectivement remplies;
- ☞ une offre d'inscription sur une liste d'attente, le candidat inscrit sur une liste d'attente pourra recevoir ultérieurement une offre d'admission s'il y a désistement de la part de candidats ayant déjà reçu une offre d'admission;
- ☞ une convocation à des tests ou à une entrevue, dans tous les cas où un candidat doit se soumettre à une évaluation requise à l'admission, l'absence à l'examen, au test ou à l'entrevue au moment fixé entraîne la fermeture du dossier, à moins que le candidat ne justifie cette absence auprès de l'autorité compétente en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours de calendrier. Si le candidat est absent pour un motif valable, les autorités compétentes de la faculté doivent exiger un examen, un test ou une entrevue différés. On entend par motif valable un motif indépendant de la volonté de l'étudiant tels la force majeure, le cas

fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical;

- ☞ un avis de décision différée, lorsqu'il est impossible de porter un jugement sur la demande, soit parce que des renseignements manquent au dossier, soit pour d'autres motifs qui sont alors communiqués au candidat;
- ☞ un avis de refus, le motif précis du refus est communiqué au candidat. S'il est finissant de collège, le candidat refusé reçoit, avec l'avis de refus, une liste de programmes auxquels il est encore possible d'être admis s'il possède, au jugement du doyen, la préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir dans les études choisies. Avant de fixer son choix de programme, il peut rencontrer un agent d'admission.

Suivi par le candidat

Le candidat qui a reçu une offre d'admission définitive ou une offre d'admission conditionnelle, que celle-ci soit sujette ou non à un engagement, ou une offre d'inscription sur une liste d'attente doit :

- ☞ avant le 1^{er} juin, faire part de son acceptation ou de son refus de cette offre;
- ☞ s'il s'agit d'une acceptation d'une offre d'admission à un programme contingenté, accompagner sa réponse d'un dépôt non remboursable de 200 \$ qui servira à réserver sa place; ce dépôt sera par la suite déduit du montant total des droits de scolarité;
- ☞ avant le 15 septembre (1^{er} février pour le trimestre d'hiver), le cas échéant, satisfaire à la condition d'être titulaire d'un diplôme d'études collégiales.

À titre exceptionnel, le finissant de collège qui ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité avant la date indiquée pourra être autorisé à prolonger son engagement aux conditions suivantes :

- ☞ ne pas avoir plus d'un cours à suivre pour obtenir le DEC;
- ☞ présenter une confirmation écrite du collège si c'est en raison de l'organisation de l'offre de cours qu'il n'a pu compléter son programme collégial;
- ☞ faire la preuve de l'obtention du DEC en deçà de deux trimestres consécutifs à l'inscription à l'Université soit avant le 1^{er} août suivant une 1^{re} inscription au trimestre d'automne (avant le 1^{er} octobre suivant une 1^{re} inscription au trimestre d'hiver). Le défaut de respecter les exigences prescrites entraîne l'annulation de l'inscription;
- ☞ ou au plus tard à la date indiquée sur l'avis, satisfaire aux conditions d'admissibilité et faire parvenir ultérieurement au Service de l'admission une pièce officielle attestant qu'il a satisfait aux conditions imposées.

Désistement tacite et listes d'attente

Dès la 1^{re} semaine de juin, un avis est envoyé, à titre de confirmation de son désistement tacite, au candidat qui n'a pas répondu à l'une ou à l'autre des offres d'admission de l'Université. Le décompte des places encore disponibles pour chacun des programmes contingentés est fait en tenant compte des désistements alors enregistrés. Les listes d'attente sont dressées selon l'ordre d'excellence globale des dossiers en tenant compte de tous les critères appropriés.

Lorsque, à la suite des désistements, le nombre des candidats admis dans un programme d'études contingenté est inférieur à la capacité d'accueil fixée, une offre d'admission est envoyée à ceux dont les noms figurent sur la liste d'attente jusqu'à ce que la capacité d'accueil soit de nouveau comblée. Ce processus est répété jusqu'à la mi-août. Des informations à jour sur les listes d'attente sont disponibles à l'adresse www.etudes.umontreal.ca/admission, à la rubrique « Après la demande ».

Droit à la vérification de l'évaluation

Le candidat peut demander au Service de l'admission une vérification de l'évaluation de son dossier. Toute demande de vérification doit être faite par écrit et adressée au Service de l'admission dans les 20 jours suivant la date de réception de l'avis de refus d'admission ou de l'avis d'inscription sur une liste d'attente. Toute erreur constatée est corrigée immédiatement.

Droit à la révision de l'évaluation

Tout candidat qui, après la vérification de l'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit peut, dans les quinze jours suivant la date de la vérification de l'évaluation, demander une révision.

À cette fin, il doit soumettre une demande écrite et motivée au doyen (sous pli adressé au Service de l'admission, Université de Montréal, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3T5) et acquitter les frais de révision de 25\$, par chèque visé ou par mandat-poste, à l'ordre de l'Université de Montréal.

Si le doyen rejette la demande de révision, il doit le faire par écrit, avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

Si le doyen juge que la demande de révision est recevable, il commande une révision de la décision dont les résultats doivent lui être communiqués par écrit. En se basant sur les résultats reçus, le doyen autorise ou refuse l'admission. Sa décision est sans appel. Celle-ci est transmise par écrit au candidat avec copie au Service de l'admission.

4. Inscription

Il est important de noter que l'offre d'admission à un programme est une démarche distincte de l'inscription aux différents cours de ce programme. Le candidat dont la demande d'admission a été acceptée doit remplir les formalités d'inscription dans les délais réglementaires. L'offre d'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

A. La cote de rendement au collégial (CRC)₁

Introduction

Dans le cadre du processus d'admission, les établissements universitaires ont adopté des politiques à l'effet d'admettre à un programme tout candidat qui remplit les conditions générales et particulières d'admissibilité. Toutefois, lorsqu'il s'impose de faire une sélection parmi les candidatures reçues, principalement en raison du contingentement, il appartient à chaque établissement universitaire de déterminer si les résultats scolaires doivent ou non servir de critère de sélection et, dans l'affirmative, de fixer l'importance de ces résultats. Ainsi, dans certains programmes, les résultats du collégial pourront constituer le seul critère de sélection; ailleurs, on pourra attribuer à ceux-ci une importance relative par rapport à l'ensemble des critères retenus. Dans tous les cas, les universités reconnaissent que les méthodes utilisées à des fins de comparaison et de classement doivent être les plus objectives et les plus équitables possibles.

L'utilisation des résultats scolaires à des fins de classement et de sélection suppose l'existence d'un système commun d'évaluation ou, à défaut, la reconnaissance implicite de l'équivalence des clientèles, des apprentissages et des modes d'évaluation. Le règlement sur le régime des études du collégial reconnaît l'autonomie des collèges en matière d'évaluation des études. Par conséquent, les universités ont été amenées à se doter d'une méthode de classement des élèves aux fins de la sélection en empruntant à la statistique la technique de calcul qui permet de corriger les différences observées dans les systèmes de notation utilisés dans les collèges et en apportant à celle-ci un ajustement qui tient compte de la force relative de chaque groupe d'étudiants. Cette méthode, adoptée en 1995 par les universités québécoises, est la cote de rendement au collégial (CRC).

1. Principes de classement

Plusieurs principes peuvent être utilisés pour fin de classement : la moyenne générale de l'étudiant, la cote Z et la cote de rendement au collégial.

La moyenne générale

La moyenne générale est le résultat de l'addition de toutes les notes qui paraissent au bulletin d'études collégiales divisé par le nombre de ces notes. Selon ce principe, les étudiants de certains collèges peuvent présenter systématiquement des moyennes générales plus élevées que celles des élèves venant d'autres collèges, sans qu'il soit possible de conclure à la supériorité des uns par rapport aux autres, les différences observées entre les notes pouvant être davantage attribuables aux différences dans les systèmes de notation.

En effet, il n'est pas rare d'observer que, dans certaines classes, les étudiants obtiennent tous des notes supérieures à 75 % alors que dans d'autres classes, il n'y a pas de notes supérieures à 80 %. Dans chacune de ces classes, l'étudiant qui obtient la meilleure note est évidemment le premier de son groupe. En comparant le rendement des étudiants à partir de leur classement relatif dans leur groupe, c'est-à-dire par leur rang, on ne peut établir de différence entre deux élèves qui se classent premiers dans leur groupe respectif.

La cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un étudiant dans une distribution de notes par rapport à deux éléments fondamentaux de cette distribution, à savoir la moyenne des notes et l'écart type ou, en d'autres mots, l'étalement des notes.

Parce que cette unité de mesure tient compte de la moyenne et de l'étalement des notes d'une classe, son utilisation permet de ramener à une échelle commune des notes de classes ou de groupes d'étudiants différents et, du même coup, de faciliter la comparaison. En exprimant le dossier scolaire en cote Z, il devient possible de classer les étudiants en fonction de leur rendement.

La cote Z présente donc deux avantages fondamentaux : d'une part, elle respecte intégralement le classement des étudiants tel que celui-ci est établi par les notes attribuées conformément à la politique définie à cet effet dans chaque collège; d'autre part, elle permet de comparer directement des notes provenant de groupes d'étudiants à la fois différents et équivalents.

Quoique l'utilisation de la cote Z à des fins de classement et de sélection présente des avantages certains, elle ne permet pas de résoudre toutes les difficultés que pose l'évaluation des étudiants aux fins de l'admission. En effet, lorsque les groupes d'étudiants présentent des caractéristiques différentes, les comparaisons effectuées à l'aide de la cote Z deviennent moins valides et moins équitables. La sélection qu'exercent les collèges dans leur processus d'admission à leurs différents programmes, les différentes formes de regroupement des étudiants (groupes homogènes et hétérogènes), la nature des programmes de formation offerts (DEC enSciences, Lettres et Arts, versions enrichies de certains DEC, Baccalauréat international, etc.) constituent autant de facteurs pouvant affecter le classement des étudiants venant de collèges différents et influencer sur les chances d'admission de certains d'entre eux.

La cote de rendement au collégial

La cote de rendement au collégial combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de retenir tous les avantages de la cote Z, la cote de rendement au collégial ajoute à celle-ci une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

¹ Extrait de « La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait », document approuvé par le Comité de gestion des bulletins d'études collégiales de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Cette méthode de correction pouvant s'appliquer à tous les cours du collégial, elle permet un ajustement adéquat à la situation de chacun des étudiants. Autrement dit, qu'un étudiant change de collège, de programme d'études ou de groupe, la cote Z obtenue à chaque cours est de ce fait corrigée par l'indicateur du groupe dans lequel l'étudiant a été évalué. Il s'agit donc d'une méthode de correction à portée générale.

2. La formule de la cote de rendement au collégial

L'analyse du dossier au moyen de la cote de rendement au collégial exige, pour chaque cours, le calcul d'une cote Z qui permet d'exprimer la position relative d'un étudiant dans son groupe et le calcul d'un facteur de correction, de la force relative du groupe par rapport à celle des autres groupes. Ces calculs sont effectués pour chacune des notes inscrites au bulletin, à l'exception des notes des cours d'éducation physique et des cours d'appoint.

La formule de calcul de la cote de rendement au collégial (CRC) est la suivante :

$$\text{CRC} = (Z + \text{IFG} + C) \times D$$

dans laquelle Z représente la cote Z; IFG, l'indicateur de la force du groupe; C et D, des constantes de valeur 5.

Description des éléments de la formule

Premier élément : la cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un individu dans une distribution donnée par rapport à deux paramètres : la moyenne et l'écart type de cette distribution. L'utilisation de la cote Z permet de ramener à une échelle commune des notes issues de distributions différentes au plan de la moyenne et de l'écart type. Elle facilite, par conséquent, la comparaison de notes appartenant à des distributions différentes. C'est précisément de là qu'elle tire son utilité et c'est pourquoi elle a été retenue : exprimées en cote Z, les notes obtenues à des cours différents deviennent techniquement comparables.

MÉTHODE DE CALCUL DE LA COTE Z

La cote Z correspondant à une note donnée s'obtient par l'application de la formule suivante :

$$\text{Cote Z} = \frac{X - \bar{X}}{\sigma}$$

où X représente la note de l'étudiant;

\bar{X} , la moyenne des notes;

σ , l'écart type (ou l'indice de dispersion des notes).

Le calcul de la cote Z se base sur les deux paramètres principaux d'une distribution de notes : la moyenne arithmétique et l'écart type.

Pour calculer la moyenne et l'écart type des notes, il faut d'abord rassembler toutes les notes des étudiants d'un même collège qui ont suivi le même cours, la même année, à la même session, dans le même groupe. Les notes inférieures à 50 % sont éliminées du calcul des étalons, c'est-à-dire de la moyenne et de l'écart type.

LA MOYENNE ARITHMÉTIQUE

La moyenne arithmétique d'une distribution de notes (\bar{X}) représente l'axe de gravité de cette distribution et exprime la tendance centrale de l'ensemble des notes. Elle se calcule en faisant la somme des notes constituant la distribution et en divisant cette somme par le nombre de notes :

$$\bar{X} = \frac{\sum X_i}{N}$$

où $\sum X_i$ représente la somme des notes;

N, le nombre de notes.

L'ÉCART TYPE

L'écart type d'une distribution de notes (σ) est une valeur qui traduit l'importance de la dispersion des notes autour de la moyenne. Plus l'écart type est élevé, plus les notes s'éloignent les unes des autres; inversement, plus il est petit, plus les notes se concentrent autour de la moyenne. En termes mathématiques, l'écart type représente la racine carrée de la moyenne des carrés des écarts des notes par rapport à la moyenne :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\sum (X_i - \bar{X})^2}{N}}$$

où $X_i - \bar{X}$ représente l'écart entre une note et la moyenne des notes.

Connaissant la valeur de la moyenne et de l'écart type, il devient possible de calculer la cote Z correspondant à une note donnée X issue de la même distribution.

La cote Z traduit l'éloignement de la note en question par rapport à la moyenne de la distribution, en unités d'écart type. Ainsi, si Z = 0, cela signifie que la note est égale à la moyenne. Si Z = +1, cela signifie que la note est située à un écart type au-dessus de la moyenne, etc.

Les cotes Z ont toujours la même moyenne (0,0) et le même écart type (1,0). Elles ont toujours la même signification, quels que soient la moyenne et l'écart type des distributions qui ont servi à les calculer. En conséquence, en traduisant en cote Z des notes scolaires provenant de distributions différentes, on les ramène à une échelle commune, de moyenne 0 et d'écart type 1, ce qui les rend comparables.

La transformation des notes scolaires en cote Z afin de les rendre comparables d'un cours à l'autre et d'un collège à l'autre part donc du principe que toutes les distributions de notes devraient être identiques. Il s'agit là d'un postulat qu'il nous est impossible de vérifier mais que nous devons admettre, à défaut d'en prouver la vali-

dité, si nous voulons pouvoir évaluer sur une base commune relativement objective les dossiers scolaires des candidats.

CONTRÔLES

- Les notes inférieures à 50 % sont exclues du calcul de la moyenne et de l'écart type de la distribution des notes.
- Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six notes ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation reçoivent la même note, les notes des étudiants de ces groupes ne sont pas transformées en cote Z.
- Pour toute note inférieure à 31 %, une cote Z est calculée comme s'il s'agissait d'une note de 30 %.
- Par convention, il a été établi qu'une cote Z ne pourrait jamais être supérieure à +3,0 ni inférieure à -3,0.
- Si, pour une note de 100 %, l'application de la formule ne permet pas d'obtenir une cote Z égale ou supérieure à 2, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{\text{corrigé}} = \frac{100 - \bar{X}}{2}$$

Ainsi l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 % et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50 %. C'est la valeur de cet écart type qui sert au calcul de la cote Z de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 % et la moyenne arithmétique de la distribution des notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 % est assuré d'obtenir au minimum une cote Z de +2.

Certains cours ne font l'objet d'aucune analyse en termes de cotes Z : c'est notamment le cas des cours d'éducation physique et des cours d'appoint.

Deuxième élément : l'Indicateur de la Force du Groupe (IFG)

En plus de calculer la cote Z correspondant à chacune des notes obtenues par les étudiants appartenant au même groupe à l'évaluation, il faut calculer, pour chaque groupe à l'évaluation, un facteur de correction. Ce facteur de correction nécessite d'abord le calcul, pour chaque étudiant du groupe à l'évaluation, de la moyenne pondérée de l'ensemble des notes finales obtenues en secondaire IV et V. Lorsque ces moyennes individuelles sont connues, on calcule alors la moyenne de celles-ci pour le groupe à l'évaluation à l'aide de la formule ci-dessous :

$$Ms_g = \frac{Ms_{j=1} + Ms_{j=2} + Ms_{j=3} + \dots + Ms_{j=n}}{\text{Nombre d'étudiants}}$$

L'application de la formule qui suit permet ensuite de connaître le facteur de correction à apporter à la cote Z obtenue par chacun des étudiants qui composent le groupe à l'évaluation :

$$\text{L'indicateur de la force du groupe à l'évaluation (IFG)} = \frac{Ms_g - 75}{14}$$

où Ms_g = moyenne des moyennes des notes pondérées du secondaire.

CONTRÔLES

Pour que la moyenne pondérée des résultats au secondaire d'un étudiant (Ms_s) entre dans le calcul de la moyenne du groupe à l'évaluation (Ms_g), deux conditions doivent être satisfaites : l'étudiant doit avoir obtenu le Diplôme d'Études Secondaires et il doit avoir obtenu une note de 50 % au cours à analyser. Autrement dit, lorsqu'une note est exclue du calcul des étalons, la moyenne au secondaire de cet étudiant est également exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe. En outre, lorsque la moyenne pondérée des résultats obtenus en secondaire IV et V par un étudiant comporte moins de 130 unités, cette moyenne est exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe.

Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six moyennes pondérées au secondaire (Ms_s) ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation ont la même moyenne pondérée au secondaire ($\sigma = 0$), l'IFG prend la valeur 0 et aucune correction n'est apportée à la cote Z de ces étudiants.

Troisième élément : les constantes C et D

L'ajout d'une constante C ($C = 5$) permet d'éliminer les valeurs négatives. L'opération qui consiste à multiplier par la constante D ($D = 5$) la somme des valeurs précédentes permet de situer les résultats sur une nouvelle échelle ayant une amplitude fixe. Ainsi la cote de rendement minimale est 0 et la cote maximale, 50. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

Contrôles lors de la conversion des notes en cotes de rendement au collégial

- Il n'y a aucun calcul de CRC pour les cours d'éducation physique et les cours d'appoint.
- Lorsqu'un cours donné n'est pas analysable par la technique de la cote Z, il n'y a aucun calcul de CRC pour ce cours.
- Lorsque, à un cours donné, le candidat obtient une note inférieure à 30 %, on attribue une CRC de 5,0 à ce cours.
- Si, pour une note de 100, l'application de la formule de la cote de rendement au collégial ne permet pas d'obtenir une CRC égale ou supérieure à 35, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{\text{corrigé}} = \frac{100 - \bar{X}}{2 - \text{IFG}}$$

Ainsi, l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50. C'est la valeur de cet écart type qui sert d'abord au calcul de la cote Z, puis de la cote de rendement de chacun des étudiants

ayant une note comprise entre 100 et la moyenne arithmétique de la distribution de notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 est assuré d'obtenir une cote de rendement au collégial d'au moins 35.

Enfin, c'est la cote de rendement moyenne pondérée qui sert de base à l'évaluation des dossiers des candidats. Cette valeur est calculée en additionnant la cote de rendement au collégial, attribuée à chaque cours, pondérée par la valeur en unités de chacun des cours et divisée par le total des unités qui constituent l'ensemble du dossier collégial du candidat. Il faut cependant noter que le poids des échecs est pondéré dans le calcul de la CRC : au premier trimestre d'inscription au collégial, les cours échoués ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées, soit une pondération de 0,25; pour les trimestres subséquents, cette pondération est de 0,50.

3. Formule ajustée : le DEC en sciences, lettres et arts et le Baccalauréat international

Le DEC en sciences, lettres et arts

La cote R des titulaires du DEC en sciences, lettres et arts est majorée de 0.5

Le Baccalauréat international

La cote R tient compte de la note du Baccalauréat international (note sur 45) selon la formule suivante :

$$\text{Cote CRC-BI} = \frac{\text{CRC} + (\text{note BI} - 2)}{2}$$

où CRC représente la cote de rendement collégial calculée selon la formule décrite plus haut;

note BI représente, selon le cas et le moment de l'année, la note prédite ou la note finale à l'ensemble des examens internationaux incluant la théorie de la connaissance et le mémoire.



B. La cote de rendement universitaire (CRU)

(La méthode est sujette à modification. Le cas échéant, la méthode révisée sera présentée sur le site de l'Université www.etudes.umontreal.ca).

Calcul du score Z universitaire

Études faites à l'Université de Montréal

Pour chaque cours suivi à l'Université de Montréal, une cote Z est calculée selon la formule suivante :

$$\text{Cote Z} = \frac{(X - \bar{X})}{\sigma}$$

où X représente note de l'étudiant;

\bar{X} , la moyenne des notes du groupe auquel l'étudiant appartient;

σ , l'écart type des notes du groupe.

Le calcul du score Z (la moyenne des cotes Z) est la somme des cotes Z divisée par le nombre de cotes Z :

$$\text{Score Z} = \frac{\sum (\text{cote Z})}{N}$$

Tous les cours entrent dans le calcul de cette moyenne, qu'il s'agisse d'un cours hors programme, d'un cours suivi comme étudiant libre ou comme étudiant visiteur, que ce cours contribue ou non à la moyenne.

Études faites ailleurs qu'à l'Université de Montréal

La première opération consiste à calculer la moyenne cumulative de chaque candidat en pondérant chaque note par le nombre de crédits attachés au cours correspondant et en tenant compte des particularités du système de notation de chaque université. Les notes obtenues à chacun des cours entrent dans le calcul de la moyenne, peu importe qu'il s'agisse d'un cours hors programme ou non, qui contribue ou non à la moyenne, etc.

Il faut ensuite transformer la moyenne cumulative obtenue en un nouveau système d'unités communes à tous les établissements, le score Z, par l'application de la formule usuelle :

$$\text{Score Z} = \frac{\bar{X}_C - \bar{X}_E}{\sigma_E}$$

où \bar{X}_C représente la moyenne cumulative du candidat;

\bar{X}_E la moyenne des moyennes cumulatives de l'établissement;

σ_E l'écart type des moyennes cumulatives de l'établissement.

Dans le but de rendre ces scores Z comparables à

ceux obtenus à l'Université de Montréal, il est nécessaire d'ajuster leur distribution en fonction de la distribution des scores Z obtenus à l'Université de Montréal en appliquant la formule suivante :

$$\text{Score Z universitaire} = (Z \times \sigma_{um}) + \bar{X}_{um}$$

où Z représente le score Z calculé à la rubrique précédente;

σ_{um} , l'écart type de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal;

\bar{X}_{um} , la moyenne de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal.

Transformation du score Z universitaire en cote de rendement universitaire (CRU)

Pour pouvoir combiner des résultats des niveaux collégial et universitaire, il importe que les deux types de résultats soient exprimés sur la même échelle de mesure, soit celle des résultats collégiaux exprimés en cotes de rendement; cette transformation s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$\text{CRU} = (\text{Score Z universitaire} + 5) \times 5$$

Correction de la cote de rendement universitaire en fonction de la discipline universitaire

Le calcul du score Z universitaire postule l'équivalence des clientèles d'un programme à un autre. Or, certains programmes très sélectifs admettent des candidats significativement plus forts que la moyenne; il est donc nécessaire de corriger les scores Z universitaires pour tenir compte du fait qu'il est plus difficile de se démarquer des autres étudiants admis dans ces programmes. La correction à apporter est fonction du rendement antérieur des étudiants autorisés à s'inscrire ces dernières années dans le programme concerné :

$$\text{CRU}_{\text{corrigée}} = \text{CRU} + \text{Correction}$$

Si le candidat a fréquenté plusieurs universités, les cotes de rendement universitaires corrigées obtenues pour chacune d'elles sont combinées en les pondérant par le nombre de crédits suivis dans chaque université.

Ajustement de la distribution des CRU corrigées

Dans le but de rendre comparables les CRU aux cotes moyennes de rendement au collégial (CRC) pour pouvoir éventuellement les combiner dans l'évaluation globale du dossier des candidats universitaires, il est nécessaire d'ajuster la distribution des CRU à la distribution des CRC en appliquant la formule suivante :

$$\text{CRU}_{\text{transformée}} = \left[\left(\frac{\text{CRU}_{\text{corrigée}} - M_{UM}}{ET_{UM}} \right) \times ET_{COLL} \right] + M_{COLL}$$

où M_{UM} représente la moyenne des cotes de rendement à l'Université de Montréal;

ET_{UM} , l'écart type des cotes de rendement à l'Université de Montréal;

ET_{COLL} , l'écart type des cotes moyennes de rendement des collégiens;

M_{COLL} , la moyenne des cotes moyennes de rendement des collégiens.

Évaluation globale du dossier

L'importance du dossier universitaire par rapport à celle du dossier collégial s'obtient en multipliant par 2 % le nombre de crédits de cours qui ont été suivis à l'université. Par exemple, si le candidat a terminé une année d'études universitaires de 30 crédits, l'importance relative de son dossier universitaire est de 60 % (et les résultats obtenus au collège comptent pour 40 %) dans l'évaluation globale de son rendement scolaire. Lorsqu'un candidat a suivi 50 crédits universitaires et plus, les résultats obtenus au collège n'entrent donc plus dans l'évaluation de son rendement scolaire global. Il importe de noter que tous les crédits attachés aux cours auxquels le candidat s'est inscrit servent à déterminer l'importance du dossier universitaire. Ainsi les crédits rattachés aux cours échoués et aux cours hors programme entrent dans le calcul du nombre total de crédits accumulés par le candidat aux fins de son admission à un programme. C'est pourquoi les candidats ont l'obligation de transmettre avec leur demande d'admission tous les résultats d'études postsecondaires obtenus, peu importe que ces cours aient été suivis dans le cadre d'un programme ou non ou qu'un programme ait été terminé ou non.

Le résultat de l'évaluation du dossier scolaire des candidats universitaires s'exprime donc sous la forme d'une cote de rendement globale (CRG). Cette CRG permet d'établir la liste d'excellence qui sert à choisir les meilleurs candidats. Il faut noter qu'une bonification sera appliquée à la CRG des candidats universitaires ayant suivi au moins 12 crédits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à l'École des HEC) au moment du dépôt de la demande d'admission.

Section 4 Quelques définitions utiles

1^{er} cycle

Le 1^{er} cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel en comporte trois. Il prépare aux études supérieures ou au marché du travail. Les programmes d'études présentés dans ce guide se rapportent au 1^{er} cycle.

Baccalauréat

Le programme de baccalauréat est un des programmes donnant droit à un grade de 1^{er} cycle. Il comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus. On distingue divers types de baccalauréat :

œ *Baccalauréat spécialisé*

la majorité des crédits du programme sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option; un cinquième des crédits au plus est constitué de cours au choix;

œ *Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire*

le contenu du programme relève à parts égales de deux disciplines ou de deux champs d'études apparentés. Chacune des parties est habituellement constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option.

œ *Baccalauréat spécialisé multidisciplinaire*

le contenu du programme relève de plusieurs disciplines ou de plusieurs champs d'études.

Majeur

Le majeur comporte des cours totalisant 60 crédits. Ce programme donne droit à un diplôme. Associé à un mineur ou à un certificat, il peut donner droit à un baccalauréat.

Mineur et certificat

Le mineur et le certificat comportent des cours totalisant 30 crédits. Ces programmes donnent droit à un certificat. Associé à un majeur, à deux autres mineurs ou à deux certificats, ces programmes peuvent donner droit à un baccalauréat.

Microprogramme et module

Le microprogramme et le module comportent des cours totalisant de 9 à 15 crédits. Ces programmes peuvent faire l'objet d'une attestation délivrée par le registraire.

Étudiant

L'étudiant est une personne inscrite ou autorisée à s'inscrire à au moins un cours offert par une faculté de l'Université.

Étudiant régulier

L'étudiant régulier est l'étudiant admis à un programme et inscrit, ou pouvant s'inscrire, à un ou à des cours de ce programme. L'étudiant régulier peut avoir accès à des cours hors programme.

Étudiant libre

L'étudiant libre est l'étudiant inscrit à un ou à quelques cours ; il ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade, mais il doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages.

Discipline

La discipline est une branche de la connaissance (exemples : biochimie, philosophie, physique).

Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliqué une réalité spécifique (exemples : études médiévales, médecine, relations industrielles).

Programme

Le programme est un ensemble défini, structuré et cohérent de cours, de stages et d'autres activités de formation portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études.

Orientation

L'orientation est un regroupement thématique de cours à l'intérieur d'un programme. L'inscription dans une orientation exclut la possibilité de choisir des cours dans une autre.

Segment

Composante structurelle d'un programme, le segment est un regroupement de blocs de cours. Il peut comporter les blocs d'un tronc commun d'un programme avec orientations ou les blocs de chacune des orientations ou les blocs de cours et de stages d'une année d'études dans un programme à promotion par année ou encore les blocs de cours propres à chacune des composantes d'un programme multidisciplinaire.

Bloc de cours

Le bloc de cours, composante structurelle d'un segment d'un programme, est un regroupement de cours en fonction de leur caractère obligatoire ou à option; il correspond à une thématique ou à un cheminement dans un programme. L'étudiant s'inscrit à des cours totalisant un nombre déterminé de crédits de chacun des blocs.

Cheminement *honor*

Le cheminement honor, inscrit dans certains programmes, est un ensemble de cours permettant d'inciter à l'excellence académique, de reconnaître cette excellence et d'offrir un cheminement facilitant l'accès aux études avancées. Il totalise au moins 12 crédits d'un programme de grade.

Cours

Le cours est un ensemble d'activités de formation théorique ou pratique pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à une discipline ou à un champ d'études et par un numéro spécifique; à chaque cours est attribué un nombre défini de crédits. Suivant les objectifs visés, le cours peut prendre diverses formes, notamment leçon magistrale, séminaire, laboratoire, stage. En particulier, le stage est un cours qui se déroule dans un laboratoire de recherche ou dans un milieu professionnel sous la responsabilité académique de l'Université.

☞ *Cours obligatoire*

le cours obligatoire est imposé à tous les étudiants inscrits à un programme ou, le cas échéant, à une orientation d'un programme.

☞ *Cours à option*

le cours à option est choisi par l'étudiant régulier parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés; l'Université se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.

☞ *Cours au choix*

le cours au choix est choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts à l'Université.

☞ *Cours hors programme*

le cours hors programme est choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Il ne fait cependant pas partie du programme de l'étudiant, ce cours fait obligatoirement l'objet d'une évaluation dont le résultat ne contribue pas à la moyenne.

Crédit

Un crédit est une unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge normale de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'un cours. Le crédit représente 45 heures consacrées par un étudiant à l'atteinte des objectifs d'un cours; ce nombre inclut, s'il y a lieu, les heures de travail personnel jugées nécessaires par la Faculté.

Trimestre

L'année universitaire s'étend sur douze mois, elle comporte trois trimestres :

- ☞ Trimestre d'automne, généralement de septembre à décembre inclus;
- ☞ Trimestre d'hiver, généralement de janvier à avril inclus;
- ☞ Trimestre d'été, généralement de mai à août inclus.

Les sigles et les symboles

Les cours sont présentés avec diverses informations, par exemple :

+ ECN 2510 3 H 1 j Démographie économique

où

+ indique que l'accès au cours est sujet à une condition particulière.

ECN le sigle (trois lettres) identifie l'autorité pédagogique responsable du cours, ce qui correspond normalement à la discipline enseignée

2510 le numéro (quatre chiffres parfois suivis d'une lettre) identifie le cours. Le 1^{er} chiffre indique l'année d'études durant laquelle l'étudiant, en cheminement normal, doit habituellement suivre le cours.

3 le nombre de crédits attribué au cours.

A, H, E le trimestre de début du cours : Automne, Hiver, Été. Quand il y a deux lettres, AH par exemple, il faut comprendre que le cours se donne deux fois durant l'année

1 ou 2 la durée du cours exprimée en trimestre. Ainsi A2 indique qu'un cours commence à l'automne et se poursuit à l'hiver.

j, s, js d'une manière générale et préliminaire le moment où le cours est donné.

j jour entre 8 h 30 et 19 h, du lundi au vendredi, au moins une fois au cours des trois prochaines années.

s soir après 16 h, ou le samedi ou le dimanche, au moins une fois au cours des trois prochaines années.

js au moins une fois le jour et au moins une fois le soir au cours des trois prochaines années.

Section 5 Sigles de cours

AEG	Animation	FRA	Études françaises	OPM	Optométrie
AES	Études est-asiatiques	FRS	Français langue seconde	ORA	Orthophonie – audiologie
ALL	Études allemandes	GBM	Génie biomédical	PAA	Anatomie et physiologie animales
AME	Aménagement	GCH	Génie chimique	PBC	Pathologie et biologie cellulaire
AND	Démographie et anthropologie	GEO	Géographie	PBT	Publicité
ANG	Études anglaises	GER	Gérontologie	PED	Pédagogie (interdépartemental)
ANS	Anglais langue seconde	GIN	Génie industriel (École Polytechnique)	PEF	Petite enfance et famille
ANT	Anthropologie	GIR	Gestion de l'invalidité et réadaptation	PEP	Politique et philosophie
APA	Architecture de paysage	GLG	Géologie	PHA	Pharmacie
ARA	Arabe (Études arabes)	GRC	Grec ancien	PHI	Philosophie
ARC	Architecture	GRM	Grec moderne (Études néo-helléniques)	PHL	Pharmacologie
ARP	Arts plastiques	GSP	Gestion appliquée à la police et à la sécurité	PHM	Pharmacie
ARV	Archivistique	HAR	Histoire de l'art	PHT	Physiothérapie
ASA	Administration de la santé	HEB	Hébreu (Études hébraïques)	PHY	Physique
BCM	Biochimie	HEC	HEC Montréal	POL	Science politique
BIN	Bio-informatique	HGL	Études classiques	PPA	Psychopédagogie et andragogie
BIO	Biologie (Sciences biologiques)	HST	Histoire	PPL	Études plurisectorielles
CEP	Communication et politique	IDI	Intervention en déficience intellectuelle	PRO	Promotionnelle (communication)
CHI	Chirurgie	IFT	Informatique	PSE	Psychoéducation
CHM	Chimie	INT	Études internationales	PSL	Physiologie
CHN	Chinois (Études chinoises)	INU	Informatique numérique	PST	Psychiatrie
CIN	Cinéma (Études cinématographiques)	ITL	Études italiennes	PSY	Psychologie
COM	Communication (Sciences de la communication)	JES	Jeunes et société	PTG	Études portugaises
CON	Université Concordia	JOU	Journalisme	PTM	Pathologie et microbiologie (médecine vétérinaire)
CRI	Criminologie	JPN	Japon (Études japonaises)	QCF	Études québécoises
CRN	Corée (Études coréennes)	JUI	Études juives	REA	Réadaptation (générale)
DEI	Design d'intérieur	KIN	Kinésiologie	RED	Rédaction
DEN	Médecine dentaire	LAA	Études latino-américaines	REI	Relations industrielles
DER	Dentisterie de restauration	LAT	Latin (Études latines)	REP	Relations publiques
DID	Didactique	LCO	Littérature comparée	RUS	Études russes
DIN	Design industriel	LNG	Linguistique et philologie	SAB	Santé buccale
DMO	Démographie	LNP	Linguistique et psychologie	SBM	Sciences biomédicales
DMV	Médecine vétérinaire (doctorat)	LOC	Localisation	SCV	Sciences de la vision
DRT	Droit	MAR	Médecine, anesthésie-réanimation	SIP	Sécurité intérieure et formation policière
DST	Didactiques, sciences et technologies	MAT	Mathématiques	SME	Santé mentale
EAE	Études allemandes et européennes	MCB	Microbiologie et immunologie	SMN	Santé en milieu naturel (maintien à domicile)
EAM	Littérature (Études anciennes et modernes)	MCG	Université McGill	SOI	Sciences infirmières (soins infirmiers)
ECA	Échocardiographie	MCT	Musique, composition	SOL	Sociologie
ECN	Sciences économiques	MEV	Médecine vétérinaire	SRL	Sciences de la religion
EDP	Éducation permanente	MIN	Musique, interprétation	SST	Santé et sécurité du travail
EDU	Éducation (stages)	MMD	Médecine (multidisciplinaire)	STD	Statistique et démographie
EMU	Éducation, musique	MMV	Médecine vétérinaire (multidisciplinaire)	STO	Stomatologie
ENF	Enseignement du français	MSN	Santé environnementale et santé au travail	STT	Statistique
ERN	Ergonomie	MSO	Médecine sociale et préventive	SVS	Service social
ERT	Ergothérapie	MTE	Musique, écriture	THL	Théologie
ESP	Études hispaniques	MUE	Musique, ensembles et ateliers	TRA	Traduction
ETA	Études en éducation et administration de l'éducation	MUI	Musique, interprétation	TXM	Toxicomanie
ETH	Relations ethniques	MUL	Musicologie	URB	Urbanisme
ETM	Études médiévales	MUS	Musique	VIO	Violence, victimes et société
FAS	Études interculturelles	NUT	Nutrition	VNM	Études vietnamiennes
FLS	Français langue seconde	OPH	Ophthalmologie		

Faculté de l'aménagement

Architecture de paysage

1-020-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'architecte paysagiste aménage des espaces extérieurs. Il conçoit des paysages et intervient sur leurs différentes composantes (biophysiques, socioéconomiques et culturelles), que ce soit à l'échelle microlocale, locale ou régionale. L'architecte paysagiste peut travailler à son compte ou avec d'autres professionnels ou encore agir à titre de conseiller pour une municipalité ou un bureau de services publics.

Information sur le programme

N. 514-343-6887
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 105 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 28 places attribuées aux candidats collégiens, 70 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
 - DEC technique d'horticulture ornementale
 - DEC en technologie forestière
 - DEC en technologie du bâtiment et des travaux publics
 - DEC en technologie de l'architecture
 - DEC en technologie du génie civil
 - DEC en technique d'aménagement du territoire
 - Soit
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture de paysage acquises hors Canada,
 - ◆ Fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (Voir la rubrique Remarques)
 - ◆ Sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : architecture de paysage, Landscape Architecture.

Critères de sélection

Au moins 70 % des places sont accordées aux collégiens. Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les différentes catégories, sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio, des lettres de motivation et de recommandation et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

- Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
- Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'ar-

Architecture de paysage

chitecture de paysage, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, avant le 1^{er} février.

- Le titulaire d'un DEC technique parmi ceux mentionnés plus haut pourra se voir reconnaître un maximum de 9 crédits.

Programme 1-020-1-0

Version 07

Baccalauréat en architecture de paysage

Le programme du Baccalauréat en architecture de paysage comprend 120 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires dont 48 en ateliers ; de 27 à 39 crédits de cours d'approfondissement à option ; de 6 crédits à 12 crédits de cours interdisciplinaires à option ; de 3 à 6 crédits de cours au choix qui doivent être pris hors faculté. Les cours et les ateliers de chacun de ces ensembles sont regroupés en segments se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'architecture de paysage. Chacun de ces segments contient un bloc de cours obligatoires, de cours d'approfondissement et d'ouverture interdisciplinaire. Les échanges interuniversitaires se limitent à la 5^e et à la 6^e sessions de cours, soit la 3^e année uniquement, durant laquelle l'étudiant doit s'inscrire à des ateliers dont les thèmes et les savoirs abordent le projet urbain et le projet rural.

Segment 01 Théorie et histoire de l'architecture de paysage

Bloc 01 A obligatoire 6 cr.

Formation de base

APA 1100	3 AH 1 j	Architecture de paysage : introduction
APA 1101	3 H 1 j	Histoire d'architecture de paysage

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement

APA 1102	3 A 1 j	Histoire de la composition des jardins
APA 3150	3 A 1 j	Histoire et théorie du paysage
APA 3151	3 H 1 j	Figuration en architecture de paysage
APA 4150	3 A 1 j	Problématique et enjeux du paysage

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

ARC 1101	3 A 1 j	Histoire générale de l'architecture
ARC 1102	3 H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC 2102	3 A 1 j	Histoire des formes urbaines
ARC 2530	3 H 1 j	Montréal en évolution
ARC 3104	3 A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
DIN 1210	3 H 1 j	Histoire du design industriel
DIN 3211	3 A 1 j	Théories du design
+ GEO 3212	3 A 1 j	Régions métropolitaines
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 3220	3 H 1 j	L'art actuel
URB 1221	3 AH 1	Formes urbaines et architecturales
URB 2071	3 AH 1	Histoire de l'urbanisme
URB 3312	3 AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 02 Outils et techniques d'intervention

Bloc 02 A obligatoire 18 cr.

Formation de base

APA 1200	3 A 1 js	Dessin et communication
APA 1201	3 H 1 j	Nivellement et drainage
APA 2200	3 A 1 j	Matériaux et assemblage
+ APA 2201	3 H 1 j	Construction et génie du site
APA 3200	3 A 1 j	Méthodologie et processus
APA 4200	3 H 1 j	Pratique professionnelle

Bloc 02 B option minimum 6 cr., maximum 16 cr.

Approfondissement

APA 1250	3 H 1 j	Dessin technique et devis
APA 2251	3 A 1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
APA 2252	3 H 1 j	Projections et langages graphiques
APA 3250	3 A 1 j	Géomatique et paysage
APA 3251	3 H 1 j	Analyse visuelle
APA 3253	3 A 1 j	Visualisation et simulation du paysage
APA 5250	1 AHE1 j	Stage d'arpentage

Bloc 02 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

AME 1212	3 AE 1 j	Expression 2 et 3D
AME 2101	3 AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
AME 2129	3 AH 1 j	Géométrie spatiale
AME 2230	3 AH 1 j	Mathématiques et aménagement
ARC 5314	3 H 1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+ ARC 5317	3 H 1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
DIN 1110	3 A 1 j	Infographie 1
+ DIN 1120	3 H 1 j	Infographie 2
DIN 1211	3 AH 1 j	Forme et couleur
DIN 3131	3 AE 1 j	Multimédia
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
URB 1412	3 AH 1	Analyse de données urbaines

Segment 03 Pratiques de l'architecture de paysage

Bloc 03 A obligatoire 36 cr.

Formation de base

APA 1300	6 A 1 j	Lecture et conception du paysage
+ APA 1301	6 A 1 j	Démarches paysagères
APA 2300	6 H 1 j	Design des espaces résidentiels
+ APA 2301	6 H 1 j	Espaces et équipements publics
APA 4300	6 A 1 j	Processus et design
+ APA 4301	6 H 1 j	Projet de fin d'étude

Bloc 03 B option minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Approfondissement

+ AME 3030	6 A 1	Atelier multidisciplinaire
+ APA 2350	3 AH 1 j	Utilisation des végétaux
APA 3350	1 A 1 j	Introduction à l'aménagement régional
+ APA 3351	6 A 1 j	Espace régional
APA 3352	6 H 1 j	Aménagement du paysage urbain
APA 3353	6 H 1 j	Atelier de design hors département
APA 3354	3 H 1 j	Restauration des parcs et des jardins
APA 4350	2 A 1 j	Introduction au projet de fin d'étude

Bloc 03 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

URB 1112	3 AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 1321	3 AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB 2341	3 AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 3214	3 AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme

Segment 04 Dimensions socioculturelles des paysages

Bloc 04 A obligatoire 3 cr.

Formation de base

APA 2400	3 H 1 j	Valeurs psychosociales en paysage
----------	---------	-----------------------------------

Bloc 04 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement

APA 3450	3 A 1 j	Étude des espaces publics urbains
APA 4450	3 A 1 j	Mythes, symboles et paysages

Bloc 04 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
HAR 1030	3 A 1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives
SOL 1952	3 A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
URB 1113	3 AH 1	Espaces et sociétés

Segment 05 Dimensions biophysiques des paysages

Bloc 05 A *obligatoire* 9 cr.

Formation de base

APA 1500	3 A 1 j	Identification des végétaux
APA 1501	3 A 1 j	Lecture des formes du paysage
+ APA 2500	3 A 1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques

Bloc 05 B *option* minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Approfondissement

APA 2550	3 A 1 j	Pédologie et paysage
APA 3550	3 H 1 j	Horticulture
APA 3551	3 AH 1 j	Téledétection en aménagement
APA 4550	3 H 1 js	Génie et phytorestoration
APA 4551	3 H 1 j	Gestion : environnement et paysage
APA 5550	3 A 1 j	Écologie appliquée

Bloc 05 C *option* minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
BIO 3893	3 H 1 js	Éco-toxicologie
GEO 2112	3 A 1 j	Phytogéographie
GLG 1952	3 AH 1 js	Géologie générale
GLG 1980	3 A 1 j	Patrimoine géologique du Québec
URB 2344	3 AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme

Segment 70

Bloc 70 Y *option* minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Unités d'approfondissement dirigé

APA 5000	1 AHE1 j	Travail dirigé
APA 5001	1 AHE1 j	Travail dirigé
APA 5002	2 AHE1 j	Travail dirigé
APA 5010	1 AHE1 j	Activité dirigée
APA 5011	1 AHE1 j	Activité dirigée
APA 5012	2 AHE1 j	Activité dirigée
APA 5013	3 AHE1 j	Activité dirigée
APA 5014	3 E 1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Design architectural

1-010-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le design architectural est une activité de conception qui a pour objet la construction de maisons, d'édifices publics, de bâtiments ou de groupes de bâtiments pour l'habitation, le commerce, les bureaux et l'industrie. Le designer réalise des esquisses, des dessins et des maquettes et contribue aux autres activités des spécialistes du domaine de l'architecture.

En tant que designer, le diplômé pourra travailler pour des firmes d'architectes, de designers d'intérieur ou d'urbanistes. Il pourra également orienter sa carrière dans une pratique reliée au domaine des arts ou arts appliqués.

Le diplômé qui souhaite se donner une formation complète d'architecte menant à la reconnaissance professionnelle devra poursuivre ses études au niveau de la maîtrise en architecture.

Information sur le programme

Sylvie Therrien

514-343-2205

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 244 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 45 places attribuées aux candidats collégiens, 73 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.255. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
- DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (méthodes quantitatives)
- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en technologie de l'architecture
- DEC en technologie du génie civil

Soit

♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et

♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :

- ♦ Soumettre une lettre de motivation personnelle (voir la rubrique Remarques)
- ♦ Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture acquises hors Canada, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Bloc 70 D obligatoire 10 cr.

Dessin et informatique

AME 2129	3	AH	1	j	Géométrie spatiale
ARC 1213	2	A	1	j	Dessin d'architecture
ARC 1214	2	A	1	j	Atelier d'expression
ARC 2214	3	A	1	j	Conception assistée par ordinateur (CAO)

Bloc 70 E obligatoire 15 cr.

Construction

ARC 1321	3	H	1	j	Construction 1
ARC 2301	3	A	1	j	Climat et physique du bâtiment
+ ARC 2302	3	H	1	j	Construction 2
ARC 2321	3	H	1	j	Statique et résistance des matériaux
ARC 5314	3	H	1	j	Mécanique, électricité et éclairagisme

Bloc 70 F obligatoire 6 cr.

Cours complémentaires

APA 5550	3	A	1	j	Écologie appliquée
ARC 2101	3	H	1	j	Personne/Environnement

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours complémentaires

APA 1101	3	H	1	j	Histoire d'architecture de paysage
APA 1201	3	H	1	j	Nivellement et drainage
APA 3450	3	A	1	j	Étude des espaces publics urbains
ARC 2102	3	A	1	j	Histoire des formes urbaines
ARC 2530	3	H	1	j	Montréal en évolution
ARC 4106	3	A	1	j	Circulation et orientation
ARC 4327	3	H	1	j	Rédaction de devis
ARC 4328	3	H	1	j	Matériaux de construction
+ ARC 5317	3	H	1	j	Éclairagisme et acoustique appliqués
ARC 5401	3	AHE1	j	Voyage d'étude en architecture	
ARC 5403	3	AHE1	j	Travaux dirigés en architecture	
ARC 5405	3	AHE1	j	Stage de formation dans la pratique	
DEI 1511	3	A	1	j	Histoire du design d'intérieur
DIN 1210	3	H	1	j	Histoire du design industriel
DIN 1211	3	AH	1	j	Forme et couleur
URB 1113	3	AH	1		Espaces et sociétés
URB 1212	3	AH	1		Économie urbaine et régionale
URB 1221	3	AH	1		Formes urbaines et architecturales
URB 3222	3	AH	1		Morphologie et patrimoine urbains

Design des jardins

1-021-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

N. 514-343-6887
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Pour les candidats admissibles selon le profil d'accueil individualisé décrit à la section 8, présenter un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (Voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Candidat admissible sur la base du profil d'accueil individualisé : toute personne possédant des connaissances et une expérience appropriée au programme.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats admissibles sur la base du profil d'accueil individuel
 - ♦ Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage et le Registrariat.

Remarques

- Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
- Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'architecture de paysage, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, avant le 1^{er} février.

Programme 1-021-4-0

Version 00

Mineur en design des jardins

Le programme comporte 30 crédits dont 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 01 Histoire et aménagement des jardins

Bloc 01 A obligatoire 3 cr.

Formation de base

APA 1102 3 A 1 j Histoire de la composition des jardins

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement

APA 1100 3 AH 1 j Architecture de paysage : introduction

APA 1100M 3 A 1 j Architecture de paysage : introduction

APA 1101 3 H 1 j Histoire d'architecture de paysage

Segment 02 Design et construction des jardins

Bloc 02 A obligatoire 9 cr.

Formation de base

APA 1200 3 A 1 js Dessin et communication

APA 2300 6 H 1 j Design des espaces résidentiels

Bloc 02 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement

APA 1201 3 H 1 j Nivellement et drainage

APA 1250 3 H 1 j Dessin technique et devis

APA 2200 3 A 1 j Matériaux et assemblage

APA 5014 3 E 1 j Atelier d'été en architecture de paysage

Segment 70 Sciences horticole et biologique

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

Formation de base

APA 1500 3 A 1 j Identification des végétaux

APA 3550 3 H 1 j Horticulture

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement

+ APA 2350 3 AH 1 j Utilisation des végétaux

+ APA 2500 3 A 1 j Écologie végétale : Concepts/techniques

APA 4550 3 H 1 js Génie et phytorestauration

Design, orientation design d'intérieur

1-014-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer d'intérieur conçoit et réalise des plans d'aménagement intérieur en vue de créer des espaces de vie à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins et exigences de la clientèle. Il supervise la réalisation des travaux pour s'assurer de leur conformité avec les plans et les demandes des clients. Il peut travailler dans des projets d'aménagement résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel.

Information sur le programme

Véronique Lebus
Admission

514-343-7907
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 194 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 25 places attribuées aux candidats collégiens, 49 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.800. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
- DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en techniques de design industriel
- DEC en technologie de design d'intérieur
- DEC en technologie de l'architecture

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et

- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :

- ◆ Soumettre une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
- ◆ Pour les candidats attestant d'études universitaires en design de l'environnement, en architecture ou en Environmental Design, acquises hors Canada, fournir un portfolio, avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Qué-

bec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design de l'environnement, architecture, environmental design.

Capacité d'accueil

- Sept places sont réservées aux techniciens en design d'intérieur et en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est répartie entre les autres catégories de candidats,

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Une présélection est faite fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ♦ Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 80%
 - lettre de motivation et curriculum : 20 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - ♦ Le dossier est étudié par l'École de design industriel.

Remarques

- La lettre de motivation demandée doit comporter moins de trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design d'intérieur. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. La lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. La lettre doit être acheminée à l'**École de design industriel**, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, **avant le 1^{er} février, le 1^{er} mars pour les candidats finissants de collège**. Le curriculum vitae comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisir.
- Le portfolio demandé doit être déposé ou envoyé par la poste à l'École de design industriel.
- Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design d'intérieur. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des oeuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel

avant le 1^{er} février. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.

- Toute personne titulaire d'un DEC professionnel en design d'intérieur pourra se voir accorder jusqu'à 9 crédits d'exemption dans le programme.

Programme 1-014-1-1

Version 02

Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option. Les cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Segment 01 Histoire et théories du design d'intérieur

Bloc 01 A		<i>obligatoire</i>		<i>21 cr.</i>	
ARC 3104	3 A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec			
DEI 1000	3 A 1 j	Introduction au design d'intérieur			
+ DEI 1005	3 H 1 j	Méthodologies et processus			
DEI 1511	3 A 1 j	Histoire du design d'intérieur			
+ DEI 2001	3 A 1 j	Espace et individu			
+ DEI 2002	3 H 1 j	Fondements conceptuels			
DEI 3555	3 A 1 j	Intention et éthique en design			

Bloc 01 B		<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
APA 1102	3 A 1 j	Histoire de la composition des jardins			
APA 3150	3 A 1 j	Histoire et théorie du paysage			
APA 3450	3 A 1 j	Étude des espaces publics urbains			
ARC 2101	3 H 1 j	Personne/Environnement			
DIN 3211	3 A 1 j	Théories du design			
HAR 1030	3 A 1 js	Perception de l'oeuvre d'art			
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident			
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne			
HAR 3220	3 H 1 j	L'art actuel			
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art			
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société			
URB 1113	3 AH 1	Espaces et sociétés			

Segment 02 Création et design d'intérieur

Bloc 02 A		<i>obligatoire</i>		<i>24 cr.</i>	
DEI 1018	3 A 1 j	Atelier 1 en design d'intérieur			
+ DEI 1019	3 H 1 j	Atelier 2 en design d'intérieur			
+ DEI 2018	3 A 1 j	Atelier 3 en design d'intérieur			
+ DEI 2019	3 H 1 j	Atelier 4 en design d'intérieur			
+ DEI 2325	3 H 1 j	Couleur et éclairage design d'intérieur			
+ DEI 3040	6 H 1 j	Projet de fin d'études			
DIN 1211	3 AH 1 j	Forme et couleur			

Bloc 02 B		<i>option</i>		<i>minimum 6 cr., maximum 6 cr.</i>	
+ AME 3030	6 A 1	Atelier multidisciplinaire			
+ DIN 3010	6 A 1 j	Atelier de design 4			

Segment 03 Connaissances techniques et professionnelles

Bloc 03 A		<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>	
DEI 2030	3 A 1 j	Matériaux et méthodes			
DEI 3003	3 H 1 j	Pratiques du design d'intérieur			
DEI 3010	3 AH 1 j	Systèmes environnementaux			
DEI 3020	3 A 1 j	Éléments intérieurs et mobilier			
DIN 2210	3 H 1 j	Ergonomie			

Bloc 03 B		<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
ARC 2301	3 A 1 j	Climat et physique du bâtiment			
ARC 4328	3 H 1 j	Matériaux de construction			

Design, orientation design industriel

ARC 5314	3 H 1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+ ARC 5317	3 H 1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
+ DIN 1321	3 H 1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
+ DIN 2323	3 A 1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
DIN 3333	3 A 1 j	Textiles

Segment 04 Communication visuelle

<i>Bloc 04 A</i>		<i>obligatoire</i>	<i>12 cr.</i>
AME 1212	3 AE 1 j	Expression 2 et 3D	
DEI 1211	3 A 1 j	Dessin et communication	
DEI 2013	3 A 1 js	Conception assistée par ordinateur	
DIN 2130	3 A 1 j	Techniques de présentation graphique	
<i>Bloc 04 B</i>		<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>
AME 2129	3 AH 1 j	Géométrie spatiale	
+ DIN 1120	3 H 1 j	Infographie 2	
DIN 2131	3 HE 1 j	Le graphisme et le processus créateur	
DIN 3131	3 AE 1 j	Multimédia	

Segment 71 Stage

<i>Bloc 71 A</i>		<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>
+ DEI 4200	3 AHE1 js	Stage	
<i>Bloc 71 B</i>		<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>
DEI 2119	1 AHE1	Travail dirigé design d'intérieur 1	
DEI 2120	2 AHE1 j	Travail dirigé design d'intérieur 2	

Design, orientation design industriel

1-014-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer industriel conçoit des produits de consommation à la fois attrayants et fonctionnels en tenant compte des techniques de fabrication industrielle qui serviront à la production. Travaillant souvent en équipe avec d'autres spécialistes, le designer industriel concilie des facteurs humains et techniques dans le but de satisfaire de façon optimale aux exigences variées des utilisateurs. Partant des besoins de la clientèle visée, le designer industriel élabore le concept d'un produit et l'accompagne tout au long de son développement jusqu'à sa mise en production et à sa commercialisation.

Information sur le programme

Francine Boivin 514-343-2435
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 160 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 44 places attribuées aux candidats collégiens, 99 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.500 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

- DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en techniques de design industriel
 - DEC en technologie de design d'intérieur
 - DEC en technologie de l'architecture
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300
- **Satisfaire aux conditions suivantes :**
- ◆ Soumettre une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
 - ◆ Pour les candidats attestant d'études universitaires en design industriel en création industrielle, en esthétique industrielle, en Industrial Design ou en Product Design, acquises hors Canada, fournir un portfolio de ses oeuvres avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, création industrielle, esthétique industrielle, Industrial Design, Product Design.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Une présélection est faite fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.

- ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- ◆ Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 80%
 - lettre de motivation et curriculum : 20 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École de design industriel.

Remarques

- La lettre de motivation demandée doit comporter moins de trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design industriel. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. La lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. La lettre doit être acheminée à l'**École de design industriel**, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, **avant le 1^{er} février, le 1^{er} mars pour les candidats finissants de collège**. Le curriculum vitae comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisir.
- Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design industriel. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des œuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel avant le 1^{er} février. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.
- Le portfolio demandé doit être déposé ou envoyé par la poste à l'École de design industriel.

Programme 1-014-1-0

Version 02

Baccalauréat en design : orientation design industriel

Le programme comprend un minimum de 120 crédits répartis comme suit : 99 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix hors faculté. Des 99 crédits obligatoires, 48 sont consacrés à des ateliers de design. Les autres crédits obligatoires, de même que l'ensemble des crédits à option, portent sur les sujets suivants : communication, théories, technologies, gestion, culture générale et stages.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 48 cr.

Ateliers de design

DIN 1030	3 A	1 j	Atelier préparatoire
DIN 1040	3 H	1 j	Atelier de design 1
+ DIN 2010	6 A	1 j	Atelier de design 2
+ DIN 2020	6 H	1 j	Atelier de design 3
+ DIN 3010	6 A	1 j	Atelier de design 4
+ DIN 3020	6 H	1 j	Atelier de design 5
+ DIN 4010	6 A	1 j	Atelier de design 6
+ DIN 4011	3 A	1 j	Atelier préparatoire au projet final
+ DIN 4020	9 H	1	Projet final

Bloc 70 B obligatoire 9 cr.

Communication 1

DIN 1110	3 A	1 j	Infographie 1
+ DIN 1120	3 H	1 j	Infographie 2
DIN 2130	3 A	1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 70 C option minimum 2 cr., maximum 12 cr.

Communication 2

AME 1212	3 AE	1 j	Expression 2 et 3D
DIN 2110	3 A	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
DIN 2131	3 HE	1 j	Le graphisme et le processus créateur
DIN 3131	3 AE	1 j	Multimédia
GIN 3020	2 AHE1	j	Communication graphique

Bloc 70 D obligatoire 21 cr.

Théories

AME 2129	3 AH	1 j	Géométrie spatiale
DIN 1210	3 H	1 j	Histoire du design industriel
DIN 1211	3 AH	1 j	Forme et couleur
DIN 2210	3 H	1 j	Ergonomie
DIN 2220	3 AH	1 j	Méthodologie du design
DIN 3211	3 A	1 j	Théories du design
DIN 3212	3 A	1 j	Psychométrie appliquée au design

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Théorie

DIN 3230	3 H	1 j	Usagers, perception et cognition
DIN 3235	3 H	1 j	Santé, sécurité et design industriel
DIN 3325	3 H	1 j	Couleur et lumière en design industriel

Bloc 70 F obligatoire 18 cr.

Technologies 1

DIN 1310	3 A	1 j	Introduction aux matériaux
+ DIN 1321	3 H	1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
DIN 1330	3 H	1 j	Statique et résistance des matériaux
+ DIN 2322	3 H	1 j	Matériaux 3 : matériaux polymériques
+ DIN 2323	3 A	1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
DIN 3332	3 A	1 j	Écologie industrielle

Bloc 70 G option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Technologies 2

+ DIN 3330	3 AH	1 j	Structure des objets et des mécanismes
DIN 3333	3 A	1 j	Textiles
DIN 3334	3 A	1 j	Prototypage rapide en design

Bloc 70 H obligatoire 3 cr.

Gestion 1

+ DIN 4420	3 H	1 j	Pratique professionnelle
------------	-----	-----	--------------------------

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Gestion 2

+ EDP 2001	3 AHE1	js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise
URB 1212	3 AH	1	Économie urbaine et régionale

Urbanisme

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Gestion 3

+ AME 3030	6 A 1	Atelier multidisciplinaire
+ DIN 3431	3 A 1 j	Gestion de projet
GIN 3017	3 AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
HEC 3019	3 AHE1 j	Introduction au marketing

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture générale

AME 2230	3 AH 1 j	Mathématiques et aménagement
APA 1101	3 H 1 j	Histoire d'architecture de paysage
APA 1200	3 A 1 js	Dessin et communication
ARC 1101	3 A 1 j	Histoire générale de l'architecture
ARC 1102	3 H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC 2101	3 H 1 j	Personne/Environnement
ARC 3104	3 A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
DEI 1511	3 A 1 j	Histoire du design d'intérieur
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
GIN 3021	2 AH 1 j	Histoire des sc. et techn. modernes
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
PBC 1040	2 A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
URB 2071	3 AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Stage

+ DIN 3631	2 AHE1 j	Stage
+ DIN 3632	2 AHE1 j	Stage

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

DIN 5010	1 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 1
DIN 5011	2 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 2
DIN 5012	3 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 3

Urbanisme

1-025-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'urbaniste recherche la qualité de vie et l'harmonisation des activités et des aménagements urbains en regard des besoins des citoyens, et en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis. Par sa formation multidisciplinaire, l'urbaniste analyse la ville, mais aussi la région et le territoire rural, comme lieux physiques d'interaction, sous les angles économique, social, politique et culturel. Il conçoit et propose des interventions sur l'espace sous forme de plans ou de projets, soumis au débat public, à la concertation et à la décision des agents publics ou privés. Il élabore des programmes de mise en oeuvre, effectue un suivi et une évaluation des interventions et propose des ajustements et des révisions régulières de ces interventions en tenant compte des objectifs poursuivis. Il oeuvre au sein d'organismes publics ou communautaires, mais aussi de l'entreprise privée.

Information sur le programme

Sylvie Tremblay 514-343-6359
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 205 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 47 places attribuées aux candidats collégiens, 111 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : urbanisme, études urbaines, urban planning, city and regional planning.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - ♦ Le dossier est étudié par l'Institut d'urbanisme en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Baccalauréat en urbanisme

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 66 crédits de cours et d'ateliers obligatoires et 21 crédits de cours et d'ateliers à option, en plus de 3 crédits de cours au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'urbanisme : 1) Les villes et l'urbanisation ; 2) La ville, les formes, les fonctions et les acteurs ; 3) Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme ; 4) Les compétences techniques ; 5) Les laboratoires-ateliers ; 6) Aménagement et géographie.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 12 cr.

Les villes et l'urbanisation

URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement

Segment 02

Bloc 02 A obligatoire 18 cr.

La ville : formes, fonctions et acteurs

URB 1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB 3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 03

Bloc 03 A obligatoire 15 cr.

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

URB 1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme
URB 2322	3	AH 1	Design urbain
URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Bloc 03 B option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

AME 2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
URB 2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
URB 2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation

Segment 04

Bloc 04 A obligatoire 6 cr.

Les compétences techniques

URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines

Bloc 04 B option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Les compétences techniques

+ URB 2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale
------------	---	------	---

Segment 05

Bloc 05 A obligatoire 15 cr.

Laboratoires - ateliers

URB 2511	3	AH 1	Labo-atelier 1 analyse et problématique
+ URB 2512	6	AH 1	Labo-atelier 2 propositions d'urbanisme
+ URB 3519	6	AH 1	Projet terminal

Bloc 05 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Laboratoires - ateliers

+ AME 3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+ URB 3513	6	AH 1	Labo-atelier 3 mise en oeuvre de projet

Bloc 05 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Laboratoires - ateliers

+ URB 3589	3	AH 1	Stage
URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aménagement et géographie

APA 1100	3	AH 1 j	Architecture de paysage : introduction
APA 3450	3	A 1 j	Étude des espaces publics urbains
APA 3551	3	AH 1 j	Télé-détection en aménagement
ARC 1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC 2530	3	H 1 j	Montréal en évolution
ARC 3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
GEO 1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 2232	3	A 1 j	Populations et sociétés
+ GEO 3212	3	A 1 j	Régions métropolitaines

Urbanisme

1-025-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Sylvie Tremblay 514-343-6359
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Mineur en urbanisme

Le programme comprend 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

L'urbain

URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
URB 1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbain

URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement
URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
URB 3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *6 cr.*

L'urbanisme

URB 1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbanisme

AME 2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
URB 2322	3	AH 1	Design urbain
URB 2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
URB 2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation
URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compétences techniques

URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines
+ URB 2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale
URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Faculté des arts et des sciences

Action communautaire

1-251-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Danielle Fournier 514-343-5908
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir une expérience appropriée à ce programme et
- Remplir le document « Supplément à la demande d'admission » *

* Le supplément est disponible sur le Web à l'adresse suivante : http://www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/125150_desc.html. Le Registrariat peut également transmettre le document par courrier aux candidats qui n'ont pas accès à Internet.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-251-5-0

Version 04

Certificat en action communautaire

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

Fondements

SVS 1363	3 A	1 j	Problèmes sociaux
SVS 2378	3 HE	1 s	Intervention communautaire
SVS 3700	3 A	1 s	Action communautaire : fondements
SVS 3804	3 H	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances théoriques

MSO 2030D	3 AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire	
MSO 2030G	3 AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire	
SOL 1150	3 A	1 j	Culture et société
SVS 1151	3 H	1 j	Travail social et rapports de genre
SVS 1621	3 H	1 j	Analyse des politiques sociales
SVS 2841	3 A	1 j	Mouvements d'action sociale
SVS 3810	3 A	1 s	Développement économique communautaire
SVS 3811	3 H	1 s	Méthodes de recherche-action
TXM 1331	3 AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie	
TXM 1331D	3 AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie	
URB 2341	3 AH	1	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Connaissances méthodologiques

AEG 1905	3 AHE1 js	Assemblées délibérantes	
AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe	
SMN 3010	3 AHE1 js	Ressources communautaires	
SVS 2385	3 H	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS 2806	3 H	1 s	Méthodes d'action préventive
SVS 2807	3 H	1 s	Les mass-média en action communautaire
SVS 3732	3 A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS 3807	3 H	1 j	Jeunesse et action communautaire

Administration des systèmes informatiques

1-175-7-3 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric 514-343-6111 poste 3488
ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme et

Anthropologie

- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-3

Version 00

Module en administration des systèmes informatiques

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 0 à option et 0 au choix.

Segment 72

<i>Bloc 72 A</i>		<i>obligatoire</i>			<i>12 cr.</i>
+ IFT 2880	3 H	1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes		
+ IFT 3820	3 E	1 s	Gestion de réseaux et protocoles		
+ IFT 3830	3 H	1 s	Systèmes d'exploitation : administration		
+ IFT 3880	3 H	1 s	Applications distribuées		

Anthropologie

1-050-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-050-2-0 Majeur (2 ans)

1-050-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Un grand nombre de postes sont offerts aux anthropologues dans des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux ou même privés. Plusieurs diplômés utilisent leur formation anthropologique pour faire valoir leurs compétences, et ce dans des domaines qui peuvent être très différents les uns des autres, reflétant ainsi la polyvalence et la multidisciplinarité de l'anthropologie. On peut aussi considérer la formation anthropologique comme une formation générale très élaborée, permettant une réflexion et un cheminement personnel d'une grande qualité.

Les emplois reliés à l'anthropologie concernent l'anthropologie en tant que telle et ses sous-disciplines, la recherche, la muséologie et l'enseignement et divers autres emplois spécialisés (relations ethniques et internationales, santé, etc.).

Information sur le programme

Guy Lanoue

514-343-2151

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-050-1-0

Version 11

Baccalauréat en anthropologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 66 à option et 9 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Segment 71

<i>Bloc 71 A</i>		<i>obligatoire</i>			<i>15 cr.</i>
ANT 1013	3 A	1 j	Éléments d'ethnologie		
ANT 1065	3 AH	1 js	Initiation à la démarche anthropologique		
ANT 1210	3 A	1 j	Éléments de préhistoire		
ANT 1513	3 H	1 j	Introduction à la variation biologique		
ANT 1611	3 H	1 j	Langage, culture, société		

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : ethnologie

ANT 1010	3 H	1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1018	3 H	1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : archéologie

ANT 1213	3 H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1285	3 A	1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : bioanthropologie

ANT 1511	3 A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT 2440	3 A	1 j	Génétique et anthropologie

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours de base : anthropologie linguistique

ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique
ANT 2660	3 A 1 j	Langue et identité sociale

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base : méthodologie

ANT 2070	3 A 1 j	Techniques de la collecte des données
ANT 3072	3 A 1 j	Analyse qualitative des données
ANT 3081	3 A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 36 cr.

Cours thématiques : ethnologie

ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 2030	3 H 1 j	Écologie culturelle
ANT 2036	3 A 1 j	Occident : représentations
ANT 2037	3 A 1 j	Anthropologie du quotidien
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 2161	3 H 1 j	Anthropologie du voyage
ANT 3021	3 A 1 js	Religion et modernité
ANT 3030	3 H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3035	3 H 1 j	Dynamique socioculturelle
ANT 3043	3 A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
ANT 3051	3 A 1 j	Anthropologie : théories contemporaines
ANT 3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3065	3 A 1 j	Critiques des théories anthropologiques
ANT 3141	3 A 1 j	Technologies de la représentation
ANT 3142	3 H 1 j	Atelier en film ethnographique
ANT 3151	3 H 1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3171	3 A 1 j	L'Amérique latine contemporaine
ANT 3809	3 A 1 j	Séminaire d'ethnologie
ANT 3811	3 H 1 j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT 3850	3 A 1 j	Anthropologie de l'Europe
ANT 3853	3 A 1	Texte ethnographique et terrain
ANT 3854	3 A 1 j	Les autochtones de l'Est canadien
ANT 3855	3 H 1 j	L'Ouest de l'Amérique
+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3860	3 A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ANT 3867	3 E 1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 36 cr.

Cours thématiques : archéologie

+ ANT 2210	3 H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+ ANT 2260	3 A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
ANT 2266	3 H 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
ANT 2270	3 A 1 j	Introduction à la zooarchéologie
ANT 2280	3 H 1 js	Méthodes en archéologie historique
+ ANT 3230	3 H 1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+ ANT 3260	3 H 1 j	La théorie en archéologie
+ ANT 3270	3 H 1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
ANT 3280	3 E 1 j	Fouilles en archéologie historique
+ ANT 3283	6 A 1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
ANT 3287	3 H 1 j	Archéologie maritime
+ ANT 3341	3 A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
ANT 3813	3 H 1 j	Séminaire d'archéologie
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
+ ANT 3882	3 A 1 j	Préhistoire du Québec
ANT 3884	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques : bioanthropologie

ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT 2430	3 A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine

ANT 2454	3 H 1 j	Introduction à la primatologie
ANT 2470	3 H 1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
ANT 2480	3 A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
ANT 3420	3 H 1 j	Interactions bioculturelles
ANT 3440	3 A 1 j	Génétique du comportement humain
+ ANT 3460	3 H 1 j	Concepts, méthodes en paléanthropologie
+ ANT 3556	3 H 1 js	Évolution et comportement humain 2
ANT 3814	3 A 1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 27 cr.

Cours thématiques : anthropologie linguistique

ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT 2665	3 A 1 j	Description ethnolinguistique
ANT 3612	3 H 1 j	Recherche en communauté linguistique
ANT 3625	3 H 1 j	Langue, culture et poétique
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique
ANT 3815	3 A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 3875	3 A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT 3876	3 H 1 j	Ethnographie du Caucase

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Pratiques de recherche

ANT 3102	3 AHE1 js	Lectures dirigées
ANT 3802	3 AHE1 js	Travaux pratiques
ANT 3806	3 AHE1 js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
ANG 1022	3 AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ARA 1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
BIO 1435	2 H 1 j	Biodiversité 2
+ BIO 1445	1 H 1 j	T.P. de biodiversité 2
BIO 2041	3 AE 1 j	Biostatistique 1
+ BIO 2470	3 A 1 j	Morphologie évolutive des chordés
BIO 2490	3 A 1 j	Mammalogie
BIO 2855	3 A 1 j	Écologie adaptative
BIO 3204	3 A 1 j	Génétique des populations
+ BIO 3853	3 H 1 j	Débats en écologie
CHN 1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
ESP 1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
FAS 1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada
+ GEO 2512	3 A 1 j	Systèmes d'information géographique
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GER 1000	3 AHE1 js	Introduction à la gérontologie
GER 1020	3 AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HEB 1010	6 A 1 j	Langue hébraïque élémentaire
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2421	3 E 1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
HST 2013	3 H 1 s	Histoire et muséologie

HST	2400	3	H	1	j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	HE	1	j	Nouvelle France
HST	2426	3	AE	1	j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1	j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2440	3	AH	1	j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H	1	j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2446	3	HE	1	j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	AE	1	j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2620	3	H	1	j	La Chine en révolution
HST	2624	3	A	1	j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1	j	Histoire du Japon contemporain
HST	2904	3	A	1	j	Histoire du Québec contemporain
IFT	1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
LAT	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1	s	Initiation à la langue latine 2
LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
LNG	1126	3	A	1	j	Histoire du français en Amérique
LNG	1150	3	A	1	j	Linguistique amérindienne
LNG	1400	3	A	1	j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1	j	Notions de syntaxe
LNG	2140	3	A	1	j	Questions de bilinguisme
LNG	2340	3	A	1	j	Langues secondes
LNG	2350	3	A	1	j	Sociolinguistique
+ LNG	2820	3	H	1	j	Linguistique historique : introduction
PBC	1040	2	A	1	j	Anatomie macroscopique humaine
PHI	1130	3	HE	1	j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI	1430	3	H	1	j	Éthique et politique
PHY	1966	3	A	1	j	Archéométrie
PLO	1010	6	AH	1	s	Cours audiovisuel de polonais 1
POL	1951	3	AH	1	js	Éléments de politique
POL	1954	3	AH	1	js	Politique internationale
POL	2606	3	AH	1	j	Économie politique internationale
POL	3010	3	AH	1	j	Les relations Nord-Sud
PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
PSY	1085	3	AH	1	j	L'apprentissage
PSY	1983	3	AH	1	j	Psychologie et comportement
PTG	1951	6	AE	1	js	Portugais élémentaire
RUS	1951	6	AE	1	js	Russe élémentaire
SOL	2104	3	H	1	j	Relations ethniques
SOL	3002	3	A	1	j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
SOL	3104	3	A	1	j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
TRA	1105	3	A	1	j	Concepts clés en traductologie

Programme 1-050-2-0

Version 10

Majeur en anthropologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* 15 cr.
Ce bloc comporte les cours du bloc 71A du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 71F du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71B et 71G du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : archéologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71C et 71H du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71D et 71I du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

Ce bloc comporte les cours des blocs 71E et 71J du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Pratiques de recherche

Ce bloc comporte les cours du bloc 71K du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71Y du Baccalauréat en anthropologie.

Programme 1-050-4-0

Version 08

Mineur en anthropologie

Ce programme totalise 27 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

ANT	1010	3	H	1	j	Les théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
ANT	1018	3	H	1	js	Étude des systèmes de parenté
ANT	1065	3	H	1	js	Initiation à la démarche anthropologique
ANT	3072	3	A	1	j	Analyse qualitative des données
ANT	3081	3	A	1	j	Analyses quantitatives en anthropologie

et les cours du bloc 71G du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : archéologie

ANT	1210	3	A	1	j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1	j	L'archéologie des civilisations
ANT	1285	3	A	1	j	Introduction à l'archéologie historique

et les cours du bloc 71H du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

ANT	1511	3	A	1	j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1	j	Introduction à la variation biologique
ANT	2440	3	A	1	j	Génétique et anthropologie

et les cours du bloc 71I du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

ANT 1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
ANT 1613	3 H	1 j	Anthropologie linguistique
ANT 2660	3 A	1 j	Langue et identité sociale

et les cours du bloc 71J du Baccalauréat en anthropologie.

Archivistique

1-056-5-1 Certificat (minimum 1 an)

Perspectives professionnelles

L'archiviste est responsable de la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives pour en améliorer l'utilisation à des fins administratives et à des fins de recherche.

Information sur le programme

Jacques Grimard 514-343-6048
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-056-5-1

Version 01

Certificat en archivistique

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Cours fondamentaux

ARV 1050	3 AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+ ARV 1051	3 A	1 s	Système de gestion et archives
+ ARV 1052	3 A	1 s	Typologie des archives
+ ARV 1053	3 H	1 s	Évaluation des archives
+ ARV 1054	3 A	1 s	Organisation intellectuelle 1
+ ARV 1055	3 A	1 s	Organisation intellectuelle 2
+ INU 1001	3 AH	1 s	Introduction à l'information numérique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours thématiques

+ ARV 1056	3 H	1 s	Diffusion, communication et exploitation
+ ARV 1057	3 AHE1	j	Stage
ARV 2955	3 A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
+ ARV 3051	3 H	1 s	Préservation
+ ARV 3052	3 AHE1	j	Activités dirigées
+ INU 1010	3 A	1 s	Création de l'information numérique
+ INU 1030	3 H	1 s	Préservation de l'information numérique
+ INU 1050	3 H	1 s	Diffusion d'information numérique

Arts et sciences

1-960-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Nicole Legault 514-343-6111 poste 5565
Ariane Faucher-Gagnon 514-343-6111 poste 5585
ou courriel : mas@umontreal.ca
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques

- La structure de ce programme est particulièrement bien adaptée à la personne qui effectue un retour aux études.

- La personne qui fait preuve d'une bonne préparation et qui a été refusée dans des programmes contingentés peut être orientée vers ce programme afin d'améliorer son dossier scolaire et de poursuivre son cheminement d'études.
- Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6521).
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du Mineur arts et sciences avec le Certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-960-4-0

Version 00

Mineur arts et sciences

À partir d'une documentation préparée à cette fin, l'étudiant choisit deux concentrations de cours. Une concentration comporte trois ou quatre cours d'une discipline, totalisant de 9 à 12 crédits. L'étudiant ne peut pas s'inscrire à plus de deux cours d'une même concentration par trimestre. Puis, il complète ce programme par des cours d'une ou de plusieurs autres disciplines. Ce choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation. L'inscription aux cours de certaines concentrations est conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux. Le mineur arts et sciences peut jouer le même rôle que les mineurs homogènes (une seule discipline) à l'intérieur d'un baccalauréat, accompagnant soit un majeur, soit deux autres mineurs ; il ne peut s'associer, toutefois, au certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente. Comme les mineurs homogènes, il donne lieu à un certificat.

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 0 à option et 30 au choix. Des concentrations sont actuellement offertes en : Anthropologie, Biochimie, Chimie, Communication, Criminologie, Démographie, Études allemandes, Études anglaises, Études arabes, Études chinoises, Études cinématographiques, Études est-asiatiques, Études françaises, Études hispaniques, Études italiennes, Études japonaises, Études latines, Études néo-helléniques, Études portugaises, Géographie, Grec ancien, Histoire, Histoire de l'art, Informatique, Linguistique, Littérature comparée, Mathématiques, Philosophie, Physique, Psychoéducation, Psychologie, Relations industrielles, Science politique, Sciences biologiques, Sciences économiques, Service social et Sociologie.

Bio-informatique

1-468-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme relevant du Département de biochimie, offert avec deux orientations : l'orientation Biosciences et l'orientation Informatique

Perspectives professionnelles

La formation de bio-informaticien débouche vers des emplois dans des laboratoires de recherche dans le secteur académique, dans les milieux hospitaliers, dans des entreprises (bio)-informatiques ainsi que dans l'industrie pharmaceutique et biotechnologique. Les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, des pêches et des forêts auront aussi besoin de bio-informaticiens.

Sur le marché du travail, les diplômés attirés par l'aspect technologique se dirigeront vers le développement de logiciels. Ceux intéressés par la résolution de problèmes biomédicaux et environnementaux s'orienteront vers la recherche en laboratoire.

De manière générale, les bio-informaticiens accompliront diverses tâches : la gestion des données biologiques, le développement d'algorithmes et de logiciels ainsi que l'analyse et l'interprétation de données biologiques.

Information sur le programme

Élaine Meunier

514-343-6111 poste 5192

Gertraud Burger

514-343-7936

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 70 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 15 places attribuées aux candidats collégiens, 39 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25,009 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ♦ DEC en sciences, lettres et arts
 - ♦ DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ♦ Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - ♦ Chimie 101, 201 et 202
 - ♦ Mathématiques 103 et 203
 - ♦ Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-468-1-0

Version 02

Baccalauréat en bio-informatique

L'orientation Biosciences comprend les segments 01 et 71, avec 72 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Informatique comprend les segments 01 et 72, avec 72 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant de l'orientation Biosciences devra choisir 1 bloc entier parmi les 4 blocs de spécialisation 71A à 71D et compléter les 15 crédits de cours à option parmi les blocs de spécialisation 01Y et de 71A à 71E.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>25 cr.</i>
BCM 1501	3 A 1 j	Origine biochimique de la vie	
+ BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1	
BCM 1521	2 AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1	
+ BCM 2501	3 H 1 j	Protéines	
+ BCM 2502	3 A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2	
+ BCM 2504	2 H 1 j	Enzymologie	
+ BCM 3512	3 A 1 j	Biochimie de la cellule	
CHM 1301	3 AH 1 j	Chimie organique 1	
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique	

<i>Bloc 01 B</i>	<i>obligatoire</i>		<i>26 cr.</i>
+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1	
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2	
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique	
IFT 1215	3 AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques	
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données	
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique	
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1	
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique	

<i>Bloc 01 C</i>	<i>obligatoire</i>		<i>21 cr.</i>
+ BCM 2002	3 AH 1 j	T.P. de biologie moléculaire	
+ BCM 2003	3 AH 1 j	Application d'outils bio-informatiques	
+ BCM 2532	3 H 1 j	Pratique de la communication en sciences	
BIN 1001	2 AH 1	Intégration biosciences/informatique	
+ BIN 3002	4 AH 1 j	Intégration biosciences/informatique	
+ BIN 3005	6 AH 1 j	Stage en laboratoire de recherche	

<i>Bloc 01 Y</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1	
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English	
+ ANG 1974	3 AHE1 j	Reading for the Sciences	
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement	
GIN 3017	3 AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.	
HEC 3015	3 AHE1 js	Management	
PHM 3526	2 A 1 j	Marketing en pharmacie	
REI 1210	3 AH 1 j	Principes de gestion	
SOL 3410	3 H 1 j	Technosciences, culture et société	

Segment 71 Propre à l'orientation Biosciences

<i>Bloc 71 A</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 8 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Biochimie structurale

+ CHM 1302	3 HE 1 j	Chimie organique 2
CHM 1994	2 A 1 j	Physicochimie générale 1A
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie

<i>Bloc 71 B</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Évolution moléculaire

+ BIO 2115	3 H 1 j	Principes de phylogénie et systématique
BIO 3283	3 H 1 j	Principes d'évolution

<i>Bloc 71 C</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Écologie / environnement

BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale

<i>Bloc 71 D</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 8 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Neurosciences

BIO 1634	3 H 1 j	Principes de physiologie animale
+ BIO 3659	3 A 1 j	Les fonctions du système nerveux
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux

<i>Bloc 71 E</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Complément en biosciences et informatique

+ BCM 3513	4 H 1 j	Physiologie moléculaire
+ BCM 3514	3 H 1 j	Régulation de l'expression génique
+ BIO 3203	3 A 1 j	Génétique évolutive
BIO 3204	3 A 1 j	Génétique des populations
+ BIO 3665	3 A 1 j	Respiration, circulation, excrétion
+ CHM 1995	2 H 1 j	Physicochimie générale 1B
+ CHM 2302	3 H 1 j	Chimie organique 3
+ IFT 2255	3 AHE1 j	Génie logiciel
+ IFT 2905	3 A 1 j	Interfaces personne-machine
+ IFT 2935	3 AH 1 j	Bases de données
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3655	3 A 1 j	Modèles stochastiques
PHL 3800	3 A 1 j	Principes de pharmacologie
PSL 3062	3 AH 1 j	Neurophysiologie

Segment 72 Propre à l'orientation Informatique

Bloc 72 A *option* *minimum 9 cr., maximum 16 cr.*

Informatique et mathématiques

IFT 1575	3	AH	1	j	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 2035	3	AHE1	j		Concepts des langages de programmation
+ IFT 2105	3	AHE1	j		Introduction à l'informatique théorique
+ IFT 2255	3	AHE1	j		Génie logiciel
+ IFT 2935	3	AH	1	j	Bases de données
+ IFT 3245	3	H	1	j	Simulation et modèles
+ IFT 3295	3	H	1	j	Bio-informatique
+ IFT 3545	3	A	1	j	Graphes et réseaux
+ IFT 3655	3	A	1	j	Modèles stochastiques
MAT 1600	4	AH	1	j	Algèbre linéaire

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément en informatique

+ IFT 2425	3	H	1	j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT 2505	3	A	1	j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 2905	3	A	1	j	Interfaces personne-machine
+ IFT 3335	3	A	1	j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT 3355	3	H	1	j	Infographie
+ IFT 3375	3	H	1	j	Informatique théorique
+ IFT 3911	3	A	1	j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT 3912	3	A	1	j	Développement, maintenance de logiciels

Biochimie

1-465-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le biochimiste effectue en laboratoire des recherches et des analyses en vue de mieux comprendre la structure, les propriétés chimiques et les fonctions des molécules qui constituent les êtres vivants, et les aspects moléculaires des processus normaux et pathologiques au cours du développement embryonnaire de la croissance et du vieillissement. On le retrouve dans l'industrie chimique, pharmaceutique et agroalimentaire, les organismes de la santé, les instituts de recherche, le milieu de l'enseignement et les domaines du génie génétique et des biotechnologies.

Information sur le programme

Guy Boileau 514-343-6328
 ou courriel : guy.boileau@umontreal.ca
 Sylvie Beauchemin 514-343-6111 poste 5193
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 464 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 80 places attribuées aux candidats collégiens, 244 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.024 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

- ◆ DEC en techniques de laboratoire : biotechnologies (version 210.AA)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - ◆ Chimie 101, 201 et 202
 - ◆ Mathématiques 103 et 203
 - ◆ Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le titulaire d'un DEC technique pourrait se voir accorder des exemptions de cours.

Programme 1-465-1-0

Version 11

Baccalauréat en biochimie

Ce programme totalise 81 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant s'inscrit normalement aux blocs 74 A et 74 B ; durant sa deuxième année, il s'inscrit normalement aux blocs 74 C et 74 D ; il s'inscrit aux blocs 74 E et 74 F durant sa troisième année, ainsi qu'aux cours à option des blocs 74 G, H, I, J, K, Y et aux cours au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* 26 cr.

Connaissances fondamentales

BCM 1501	3 A 1 j	Origine biochimique de la vie
+ BCM 1502	4 H 1 j	Métabolisme 1
+ BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
BIO 1155	3 A 1 j	Biologie cellulaire
CHM 1301	3 AH 1 j	Chimie organique 1
+ CHM 1302	3 HE 1 j	Chimie organique 2
CHM 1994	2 A 1 j	Physicochimie générale 1A
+ CHM 1995	2 H 1 j	Physicochimie générale 1B
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 74 B *obligatoire* 5 cr.

BCM 1521	2 AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
CHM 1979	3 A 1 j	Laboratoire de chimie pour biochimistes

Bloc 74 C *obligatoire* 19 cr.

+ BCM 2501	3 H 1 j	Protéines
+ BCM 2502	3 A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+ BCM 2503	2 A 1 j	Métabolisme 2
+ BCM 2504	2 H 1 j	Enzymologie
BIO 2041	3 AE 1 j	Biostatistique 1
+ CHM 2302	3 H 1 j	Chimie organique 3
+ CHM 2995	3 A 1 j	Physicochimie générale 2

Bloc 74 D *obligatoire* 10 cr.

+ BCM 2531	2 A 1 j	Travaux pratiques 2
+ BCM 2532	3 H 1 j	Pratique de la communication en sciences
+ CHM 2971	3 H 1 j	Chimie bioanalytique
+ CHM 2979	2 H 1 j	Laboratoire organique pour biochimistes

Bloc 74 E *obligatoire* 12 cr.

+ BCM 3512	3 A 1 j	Biochimie de la cellule
+ BCM 3513	4 H 1 j	Physiologie moléculaire
+ BCM 3514	3 H 1 j	Régulation de l'expression génique
BCM 3515	2 A 1 j	Éthique en biochimie

Bloc 74 F *obligatoire* 9 cr.

+ BCM 3531	3 AH 1 j	Travaux pratiques 3
+ BCM 3532	6 AH 1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 74 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Chimie

BCM 3562	3 H 1 j	Biochimie clinique
+ CHM 3320	3 A 1 j	Méthodes de synthèse organique
+ CHM 3331	3 AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique

+ CHM 3381	3 H 1 j	Chimie des produits naturels
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie
+ CHM 3601	3 H 1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 74 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Microbiologie et immunologie

+ MCB 2979	4 AH 1 j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4 A 1 j	Immunologie générale
+ MCB 2992	4 H 1 j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2994	4 H 1 j	Virologie et pathogenèse virale
+ MCB 2999	3 H 1 j	Levures et organismes levuriformes
MCB 3003	3 H 1 js	Applications biotechno. de l'immunologie
+ MCB 3050	3 A 1 j	Microbiologie des aliments
+ MCB 3095	2 H 1 j	Microbiologie environnementale appliquée
+ MCB 3636	2 H 1 j	Pathogenèse microbienne
+ MCB 3964	3 A 1 j	Immunologie approfondie
+ MCB 3982	4 A 1 j	Diversité microbienne

Bloc 74 I *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Biologie fonctionnelle

BIO 1634	3 H 1 j	Principes de physiologie animale
+ BIO 2541	3 H 1 j	Physiologie végétale avancée
+ BIO 2620	3 A 1 j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3 A 1 j	Physiologie animale comparée 2
+ BIO 3659	3 A 1 j	Les fonctions du système nerveux
+ BIO 3665	3 A 1 j	Respiration, circulation, excrétion
PBC 1070	2 A 1	Histologie humaine
PBC 2050	3 H 1 j	Embryologie et biologie du développement
PBC 3010	3 H 1 j	Biologie cellulaire 2
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale
+ PSL 2983	2 A 1	Intégration dans le système nerveux
PSL 3062	3 AH 1 j	Neurophysiologie
PSL 3065	3 AH 1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
SBM 2001	4 AH 1 j	Système nerveux
SBM 2002	4 AH 1 j	Circulation, respiration et rein
SBM 2003	2 AH 1 j	Digestion et nutrition
SBM 2004	3 AH 1 j	Endocrinologie et reproduction

Bloc 74 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

BIO 2402	3 H 1 j	Embryologie animale
+ BIO 2412	3 H 1 j	Histologie animale
+ BIO 3203	3 A 1 j	Génétique évolutive
BIO 3702	3 H 1 j	Biotechnologie végétale
PHL 2100	3 H 1 j	Principes de pharmacologie
PHL 3100	3 A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 3200	3 H 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
PHL 3300	3 AH 1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
PHL 3800	3 A 1 j	Principes de pharmacologie
PHM 4137	3 A 1 j	Industrie du médicament
PHM 4139	3 AH 1 j	Biotechnologie pharmaceutique

Bloc 74 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Bases en informatique et mathématiques

+ BIO 2042	3 H 1 j	Biostatistique 2
+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1890	3 H 1 j	Initiation à la bio-informatique
PHY 1234	3 A 1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

+ ANS 1404T	3 AHE1 js	Scientific and Technical Writing
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique
ANT 2440	3 A 1 j	Génétique et anthropologie
BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 3853	3 H 1 j	Débats en écologie
DRT 3802G	3 AHE1 s	Droit des sciences biologiques
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
MAT 1958	3 AH 1 j	Mathématiques pour chimistes
MSN 2100	3 H 1 j	Toxicologie et environnement
NUT 2032	3 A 1 j	Nutrition fondamentale

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHY 1973	3 H 1 j	Astrobiologie
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
PSY 1035	3 AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
REI 1210	3 AH 1 j	Principes de gestion

Chimie

1-060-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique, l'orientation Chimie assistée par ordinateur, l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale, l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux et l'orientation générale

1-060-2-0 Majeur (2 ans)

1-060-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La diversité des cheminements de carrière exige une solide formation de base et requiert une grande flexibilité de la part de l'étudiant qui peut personnaliser son programme d'études en fonction de ses aspirations et de la carrière envisagée.

Information sur le programme

Christian Reber 514-343-7332
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
 - ◆ DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique (version 210.AB)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Chimie 101, 201 et 202
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203
 - ◆ Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le titulaire d'un DEC technique pourrait se voir accorder des exemptions de cours.

Programme 1-060-1-0

Version 16

Baccalauréat en chimie

Les différentes orientations sont composées comme suit : Chimie pharmaceutique et bioorganique : segments 01 et 71, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie assistée par ordinateur : segments 01 et 72, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie bioanalytique et environnementale : segments 01 et 73, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie des matériaux et biomatériaux : segments 01 et 74, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; enfin, l'orientation générale : segments 01 et 75, 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit au Bloc 01A en 1^{re} année et au bloc 01B en 2^e année. Les stages CHM 3551 et/ou CHM 3552 peuvent se faire à la suite du Bloc 01A ou après avoir réussi 24 crédits de sigle CHM. Un étudiant peut faire 2 stages dans des orientations différentes. Un professeur responsable le guidera dans sa démarche. Pour compléter les crédits de 2^e année, il doit prendre un cours de 3 crédits parmi les 4 orientations des segments 71 à 74. Il est recommandé, selon le choix d'orientation, de suivre d'abord les cours suivants : CHM 3331 (segment 71), CHM 3333 (segment 72), CHM 3601 (segment 73) et CHM 3470 du Bloc 01C. L'étudiant qui préfère un B.Sc. spécialisé orientation générale prend 6 crédits du Bloc 75A et 12 crédits dans les Blocs 75B, 75C et 75D, dont au moins 3 dans chacun des Blocs 75B et 75C. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A obligatoire

30 cr.

Formation de base

CHM 1101	3 H 1 j	Chimie analytique 1
CHM 1201	3 A 1 j	Chimie inorganique 1
CHM 1301	3 AH 1 j	Chimie organique 1
+ CHM 1302	3 HE 1 j	Chimie organique 2
CHM 1401	3 A 1 j	Chimie physique 1
+ CHM 1402	3 H 1 j	Chimie physique 2
CHM 1501	3 A 1 j	Chimie expérimentale 1
+ CHM 1502	3 H 1 j	Chimie expérimentale 2
MAT 1958	3 AH 1 j	Mathématiques pour chimistes
+ PHY 1903	3 H 1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 01 B obligatoire 27 cr.

Formation de base

+ CHM 2101	3 A 1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+ CHM 2102	3 H 1 j	Chimie analytique 2
+ CHM 2201	3 A 1 j	Chimie inorganique 2
+ CHM 2202	3 H 1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+ CHM 2301	3 A 1 j	Laboratoire de chimie organique
+ CHM 2302	3 H 1 j	Chimie organique 3
+ CHM 2401	3 A 1 j	Chimie physique 3
+ CHM 2402	3 H 1 j	Chimie physique 4
+ PHY 2901	3 A 1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 01 C obligatoire 12 cr.

Formation de base

+ CHM 3101	3 AH 1 j	Laboratoire de chimie analytique
+ CHM 3401	3 A 1 j	Laboratoire de chimie physique
+ CHM 3470	3 AH 1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+ CHM 3521	3 H 1 j	Chimie : la profession et l'industrie

Segment 71 Propre à l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique

Bloc 71 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+ CHM 3331	3 AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique
PHM 2953	3 H 1 j	Pharmacologie générale

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+ CHM 3102	3 A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+ CHM 3230	3 AH 1 j	Chimie organométallique
+ CHM 3320	3 A 1 j	Méthodes de synthèse organique
+ CHM 3333	3 H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+ CHM 3381	3 H 1 j	Chimie des produits naturels
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours autres sigles

+ BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale
PHL 3200	3 H 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+ PHM 2342	3 A 1 j	Pharmacie galénique
PHM 4137	3 A 1 j	Industrie du médicament

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours avec stages

+ CHM 3551	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+ CHM 3552	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 72 Propre à l'orientation Chimie assistée par ordinateur

Bloc 72 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+ CHM 3333	3 H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+ CHM 3403	3 A 1 j	Dynamique quantique et statistique

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+ CHM 3402	3 A 1 j	Modélisation et mécanique quantique
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie
+ CHM 3493	3 H 1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours autres sigles

+ BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIN 1001	2 AH 1	Intégration biosciences/informatique
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
IFT 1890	3 H 1 j	Initiation à la bio-informatique

IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
+ IFT 1969	3 AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
+ PHY 2500	3 H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 3075	3 H 1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours avec stages

+ CHM 3551	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+ CHM 3552	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 73 Propre à l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale

Bloc 73 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+ CHM 3102	3 A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+ CHM 3601	3 H 1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 73 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+ CHM 3103	3 AH 1 j	Chimie analytique environnementale
+ CHM 3140	3 H 1 j	Principes d'instrumentation
+ CHM 3602	3 H 1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 73 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours autres sigles

BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
+ BIO 3839	3 H 1 j	Limnologie
BIO 3893	3 H 1 js	Éco-toxicologie
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
GEO 2142	3 A 1 j	Pédologie
GEO 2152	3 H 1 j	Hydrologie
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 73 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours avec stages

+ CHM 3551	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+ CHM 3552	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 74 Propre à l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux

Bloc 74 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+ CHM 3404	3 A 1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+ CHM 3483	3 H 1 j	Caractérisation des matériaux

Bloc 74 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+ CHM 3102	3 A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+ CHM 3210	3 H 1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+ CHM 3331	3 AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie
+ CHM 3481	3 H 1 j	Les matériaux polymères
+ CHM 3493	3 H 1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 74 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours autres sigles

BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
GBM 6115	3 A 1	Introduction aux biomatériaux
GBM 6155	3 AHE1	Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
GCH 3310	3 A 1 j	Science et ingénierie des polymères
PHM 4139	3 AH 1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+ PHY 2500	3 H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 2900	3 H 1 j	Biophysique

ChimieBloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Cours avec stages**

- + CHM 3551 3 AHE1 j Stage appliqué ou projet de recherche 1
- + CHM 3552 3 AHE1 j Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 75 Propre à l'orientation généraleBloc 75 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.***Cours de base**

- + CHM 3102 3 A 1 j Chimie bioanalytique avancée
- + CHM 3331 3 AH 1 j Introduction à la chimie bioorganique
- + CHM 3333 3 H 1 j Modélisation moléculaire : introduction
- + CHM 3403 3 A 1 j Dynamique quantique et statistique
- + CHM 3404 3 A 1 j Surfaces, interfaces et colloïdes
- + CHM 3483 3 H 1 j Caractérisation des matériaux
- + CHM 3601 3 H 1 j Chimie de l'environnement
- PHM 2953 3 H 1 j Pharmacologie générale

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.***Cours de sigle CHM**

- + CHM 3103 3 AH 1 j Chimie analytique environnementale
- + CHM 3140 3 H 1 j Principes d'instrumentation
- + CHM 3210 3 H 1 j Les matériaux minéraux et biominéraux
- + CHM 3230 3 AH 1 j Chimie organométallique
- + CHM 3320 3 A 1 j Méthodes de synthèse organique
- + CHM 3381 3 H 1 j Chimie des produits naturels
- + CHM 3402 3 A 1 j Modélisation et mécanique quantique
- CHM 3450 3 A 1 j Éléments de cristallographie
- + CHM 3481 3 H 1 j Les matériaux polymères
- + CHM 3493 3 H 1 j Spectroscopie moléculaire
- + CHM 3602 3 H 1 j Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.***Cours autres sigles**

- + BCM 1503 3 H 1 j Acides nucléiques et génétique 1
- BCM 1531 3 AH 1 j Introduction à la biochimie
- BIN 1001 2 AH 1 j Intégration biosciences/informatique
- BIO 1153 3 AHE1 j Biologie cellulaire
- + BIO 3839 3 H 1 j Limnologie
- BIO 3893 3 H 1 js Éco-toxicologie
- GBM 6115 3 A 1 j Introduction aux biomatériaux
- GBM 6155 3 AHE1 j Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
- GCH 3310 3 A 1 j Science et ingénierie des polymères
- GEO 2122 3 H 1 js Climatologie
- IFT 1890 3 H 1 j Initiation à la bio-informatique
- IFT 1931 3 AHE1 s Initiation aux bases de données
- + IFT 1969 3 AH 1 js Programmation scientifique en langage C
- MCB 1979 3 H 1 j Microbiologie générale
- PHL 3200 3 H 1 j Méthodes de découverte des médicaments
- + PHM 2342 3 A 1 j Pharmacie galénique
- PHM 4137 3 A 1 j Industrie du médicament
- PHM 4139 3 AH 1 j Biotechnologie pharmaceutique
- + PHY 2500 3 H 1 j Physique de la matière condensée
- + PHY 2900 3 H 1 j Biophysique
- + PHY 3075 3 H 1 j Modélisation numérique en physique

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Cours avec stages**

- + CHM 3551 3 AHE1 j Stage appliqué ou projet de recherche 1
- + CHM 3552 3 AHE1 j Stage appliqué ou projet de recherche 2

Programme 1-060-2-0

Version 14

Majeur en chimie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix. Durant sa 1^{re} année, l'étudiant s'inscrit normalement au bloc 76A en entier ; durant sa 2^e année, il s'inscrit normalement aux blocs 76B et 76C ainsi qu'à 3 crédits de cours au choix. Avant de s'inscrire à des cours de chimie physique de 2^e année et de 3^e année, l'étu-

diant doit normalement avoir suivi et réussi tous les cours de mathématiques et de physique de 1^{re} année. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 76Bloc 76 A *obligatoire* *30 cr.*

- CHM 1101 3 H 1 j Chimie analytique 1
- CHM 1201 3 A 1 j Chimie inorganique 1
- CHM 1301 3 AH 1 j Chimie organique 1
- + CHM 1302 3 HE 1 j Chimie organique 2
- CHM 1401 3 A 1 j Chimie physique 1
- + CHM 1402 3 H 1 j Chimie physique 2
- CHM 1501 3 A 1 j Chimie expérimentale 1
- + CHM 1502 3 H 1 j Chimie expérimentale 2
- MAT 1958 3 AH 1 j Mathématiques pour chimistes
- + PHY 1903 3 H 1 j Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 76 B *obligatoire* *18 cr.*

- + CHM 2101 3 A 1 j Laboratoire de principes d'analyse
- + CHM 2102 3 H 1 j Chimie analytique 2
- + CHM 2301 3 A 1 j Laboratoire de chimie organique
- + CHM 2302 3 H 1 j Chimie organique 3
- + CHM 2401 3 A 1 j Chimie physique 3
- + PHY 2901 3 A 1 j Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 76 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

- + BCM 1503 3 H 1 j Acides nucléiques et génétique 1
- BCM 1531 3 AH 1 j Introduction à la biochimie
- BIO 1153 3 AHE1 j Biologie cellulaire
- + CHM 2201 3 A 1 j Chimie inorganique 2
- + CHM 2202 3 H 1 j Laboratoire de chimie inorganique
- + CHM 2402 3 H 1 j Chimie physique 4
- + CHM 3331 3 AH 1 j Introduction à la chimie bioorganique
- + CHM 3333 3 H 1 j Modélisation moléculaire : introduction
- + CHM 3470 3 AH 1 j Chimie macromoléculaire : introduction
- + CHM 3521 3 H 1 j Chimie : la profession et l'industrie
- + CHM 3601 3 H 1 j Chimie de l'environnement
- MCB 1979 3 H 1 j Microbiologie générale

Programme 1-060-4-0

Version 06

Mineur en chimie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 77Bloc 77 A *obligatoire* *21 cr.*

- CHM 1101 3 H 1 j Chimie analytique 1
- CHM 1201 3 A 1 j Chimie inorganique 1
- CHM 1301 3 AH 1 j Chimie organique 1
- CHM 1401 3 A 1 j Chimie physique 1
- CHM 1501 3 A 1 j Chimie expérimentale 1
- + CHM 1502 3 H 1 j Chimie expérimentale 2
- MAT 1958 3 AH 1 j Mathématiques pour chimistes

Bloc 77 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

- + BCM 1503 3 H 1 j Acides nucléiques et génétique 1
- BCM 1531 3 AH 1 j Introduction à la biochimie
- BIO 1153 3 AHE1 j Biologie cellulaire
- + CHM 1302 3 HE 1 j Chimie organique 2
- + CHM 1402 3 H 1 j Chimie physique 2
- CHM 1600 3 AH 1 j Chimie de l'environnement : introduction
- MCB 1979 3 H 1 j Microbiologie générale
- + PHY 1903 3 H 1 j Physique mathématique pour chimistes 1

Communication et Politique

1-227-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de communication

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe des fonctions diverses : agent d'information et conseiller en communication, journaliste, gestionnaire, etc. On le retrouve dans les organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, dans les municipalités, commissions scolaires, sociétés de transport, organismes syndicaux, groupes de pression, partis politiques, etc.

Information sur le programme

Milton Campos 514-343-2066
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 381 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 69 places attribuées aux candidats collégiens, 159 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.412. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Qué-

bec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-227-1-0

Version 04

Baccalauréat en communication et politique

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 42 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours COM (incluant CEP 3000 et les cours du bloc 99X) et 42 crédits de cours POL (incluant CEP 2000 et les cours du bloc 99Y) devront avoir été complétés. Ce programme est prévu pour qu'on le complète en trois ans. Cependant, on peut aussi s'y inscrire à temps partiel et prendre alors jusqu'à six ans pour le compléter. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle COM ou POL.

Segment 99

Bloc 99 A obligatoire 30 cr.

Connaissances fondamentales

COM 1150	3	AH 1 j	Communication écrite
COM 1300	3	A 1 js	Théories de la communication
COM 1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
COM 1560	3	AHE1 j	Communication informatisée 1
COM 1600	3	AH 1 j	Communication et médias de masse
POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1200	3	AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 99 B obligatoire 12 cr.

Fondements méthodologiques et théoriques en communication politique

CEP 2000	3	AH 1 j	Théories de la communication politique
+ CEP 3000	3	AH 1 j	Stratégies en communication politique
COM 1100	3	A 1 j	Méthodologie de la recherche
POL 1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 99 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Stages

+ COM 3001	3	AHE1 j	Stage en communication et politique
+ POL 3242	3	AHE1 j	Stage en communication politique

Bloc 99 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Méthodologie spécialisée en communication

- COM 2200 3 AH 1 j Communication, sens et discours
- + COM 2340 3 AH 1 j Communication et recherches sur terrain
- + COM 2355 3 AH 1 j Communication et recherche sociale

Bloc 99 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Méthodologie spécialisée en science politique

- POL 2809 3 AH 1 j Méthodes quantitatives d'analyse
- POL 3120 3 AH 1 j Méthodes qualitatives
- POL 3130 3 AH 1 j Méthodes d'analyse du discours politique
- POL 3804 3 AH 1 j Les techniques de l'analyse politique

Bloc 99 F option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Planification organisationnelle en communication

- + COM 2018 3 AH 1 s Éléments de relations publiques
- + COM 2019 3 AH 1 js Éléments de publicité
- + COM 2020 3 A 1 j Éléments de communication interne
- + COM 3011 3 H 1 j Planification en communication interne
- + COM 3305 3 A 1 j Changements, narration et identités

Bloc 99 G option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Communication, média et société

- COM 1350 3 AH 1 js Communication et cognition
- COM 2001 3 AH 1 j Communication internationale
- COM 2210 3 H 1 j Impacts des nouvelles technologies
- COM 2710 3 A 1 j Aspects sociotechniques de la médiation
- COM 2720 3 H 1 j Politiques de communication
- COM 2920 3 H 1 j Histoire des médias
- COM 2925 3 AH 1 j Industries culturelles
- COM 2935 3 AH 1 j Médias et cultures populaires
- COM 2945 3 H 1 j Auditorios des médias de masse
- + COM 2955 3 H 1 j Pouvoir et communication

Bloc 99 H option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Moyen et informatisation de la communication

- COM 1511 3 AH 1 j Communication audiovisuelle
- COM 2021 3 A 1 j Technologies et travail en collaboration
- COM 2540 3 AH 1 j Pratiques de la photographie
- COM 2550 3 AH 1 j Éditique
- + COM 2571 3 H 1 j Interfaces et scénarisation
- + COM 2580 3 A 1 j Design d'applications Internet
- COM 2600 3 AH 1 j Pratiques de la réalisation sonore
- + COM 3201 3 H 1 j Intégration des technologies multimédias
- + COM 3500 3 AH 1 js Pratiques de la télévision
- + COM 3562 3 A 1 j Design d'applications multimédias

Bloc 99 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Forces et comportements

- POL 1008 3 AH 1 j Forces et comportements politiques
- POL 2005 3 AH 1 j Les élections
- POL 2050 3 AH 1 j Représentation politique
- POL 2272 3 AH 1 j Sondages et opinion publique
- POL 3560 3 AH 1 j Action collective et politique
- POL 3900 3 AH 1 j Politique et société
- POL 3910 3 AH 1 j Les femmes et la politique

Bloc 99 J option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Relations internationales

- POL 2250 3 AH 1 j Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
- POL 2510 3 AH 1 j Les organisations internationales
- POL 2606 3 AH 1 j Économie politique internationale
- + POL 2806 3 AH 1 j Théories des relations internationales
- POL 3005 3 AH 1 j Sociopolitique des conflits armés
- POL 3010 3 AH 1 j Les relations Nord-Sud
- POL 3220 3 AH 1 j Pensée stratégique contemporaine
- POL 3601 3 AH 1 j Politique étrangère : grandes puissances
- POL 3721 3 AH 1 j Relations extérieures : Canada, Québec
- POL 3851 3 AHE1 j Intégration européenne
- POL 3861 3 AHE1 j L'intégration nord-américaine

Bloc 99 K option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Administration et politiques

- POL 2140 3 AH 1 j Analyse de politiques
- POL 2150 3 AH 1 j Politiques sociales
- POL 2170 3 AH 1 j Politiques environnementales comparées
- POL 2540 3 AH 1 j Les formes de l'action gouvernementale
- POL 3110 3 AH 1 j L'État et l'économie
- POL 3320 3 AH 1 j Politique et administration
- POL 3321 3 AH 1 j Administration publique comparée

Bloc 99 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Pensée politique

- POL 2090 3 AH 1 j Pensée politique prémoderne
- POL 2100 3 AH 1 j Pensée politique moderne
- POL 2102 3 AH 1 j Pensée politique contemporaine
- + POL 2180 3 AH 1 j Pensée politique critique
- + POL 2808 3 AH 1 j Théories politiques empiriques
- + POL 3280 3 AH 1 j Épistémologie de la science politique
- POL 3290 3 AH 1 j Idées politiques au Québec
- POL 3291 3 H 1 j Idées politiques au Canada
- POL 3807 3 AH 1 j Idéologies politiques

Bloc 99 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Politique comparée

- POL 1009 3 AH 1 j Politique comparée
- POL 2007 3 AH 1 j Institutions politiques comparées
- POL 2110 3 AH 1 j La France
- POL 2160 3 AH 1 j Politiques urbaines
- POL 2280 3 AH 1 j Le système politique de la Russie
- POL 2281 3 AH 1 j La communauté des États indépendants
- POL 2310 3 AH 1 j Les États-Unis : les institutions
- POL 2350 3 AH 1 j Systèmes politiques européens
- POL 2751 3 AH 1 j La Chine
- POL 2752 3 AH 1 j Le Japon
- POL 2830 3 AH 1 j L'Amérique latine
- POL 2840 3 AH 1 j Enjeux politiques au Moyen-Orient
- POL 2850 3 AH 1 j Enjeux politiques en Afrique
- POL 2860 3 AH 1 j Régimes politiques de l'Asie de l'Est
- POL 2904 3 AH 1 j Système politique québécois 1
- POL 2905 3 AH 1 j Système politique québécois 2
- POL 3400 3 AH 1 j Fédéralisme comparé
- POL 3410 3 AH 1 j Les modernisations politiques en Europe
- POL 3500 3 AH 1 j Systèmes politiques canadiens
- POL 3802 3 AH 1 j Théories du développement
- POL 3830 3 AHE1 j Développement et politique au Mexique
- POL 3908 3 AH 1 j Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 99 X option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Domaines complémentaires à Communication

- JOU 1200 3 AHE1 js Méthodes journalistiques
- PBT 1000 3 AHE1 js Communication marketing
- PBT 2210D 3 AH 1 Gestion des médias publicitaires
- REP 2200 3 AHE1 js Communication orale
- REP 2300 3 AHE1 js Relations avec les médias
- + REP 3104 3 AHE1 js Gestion de crises et communication

Bloc 99 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Domaines complémentaires à Science politique

- ECN 1800 3 AHE1 j Économies nord-américaines
- GEO 1222 3 H 1 j Le système monde
- HST 2904 3 A 1 j Histoire du Québec contemporain
- SOL 2107 3 H 1 j Sociologie politique

Criminologie

1-065-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Clinique, l'orientation Analyse et recherche clinique

1-065-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les secteurs dans lesquels travaillent les criminologues sont étonnamment diversifiés et nombreux : prisons, service de libération conditionnelle et bureaux de probation, centres jeunesse, foyers de groupe pour les jeunes toxicomanes et maisons de transition pour les ex-détenus, centres d'aide aux victimes d'actes criminels, ministères, services de police, municipalités, etc. Dans tous ces milieux, les criminologues déploient une activité aux facettes multiples : l'intervention clinique, la gestion de programmes, l'animation, la consultation, l'analyse, la recherche, l'enseignement, etc.

Information sur le programme

Arlène Gaudreault
Admission

514-343-6530
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, au Baccalauréat, 588 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 75 places attribuées aux candidats collégiens, 145 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 28.200. Au mineur, 129 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 17 places attribuées aux candidats collégiens, 21 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne ayant complété l'équivalent des 24 crédits obligatoires de niveau de première année du Baccalauréat (bloc 01 A) dans l'un des programmes suivants : Programme de 1^{er} cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa, Certificat en criminologie de l'Université de Montréal, Baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal, Mineur en criminologie.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée
- Un maximum de 10 places additionnelles est réservé aux candidats de la catégorie « transfert ».

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Baccalauréat en criminologie

L'orientation Clinique comprend les segments 01 et 70, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. L'orientation Analyse et recherche clinique comprend les segments 01 et 71, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A		obligatoire		33 cr.
CRI	1001	3 AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
CRI	1050	3 AH	1 js	Sociocriminologie 1
CRI	1100	3 AH	1 j	Psychocriminologie
CRI	1151	3 A	1 j	Justice criminelle 1
CRI	1200	3 A	1 j	La méthodologie en criminologie
CRI	1401	3 A	1 j	Criminologie appliquée et institutions
CRI	1511	3 HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1600	3 AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI	1730	3 AH	1 j	Victimologie
CRI	2410	3 AH	1 j	Pénologie
+	CRI 2455	3 A	1 j	Personnalité criminelle 1

Bloc 01 B		obligatoire		15 cr.
-----------	--	-------------	--	--------

Formation pratique

+	CRI	2250	3 AH	1 j	Préparation au stage
+	CRI	3260	9 AHE1	j	Stages pratiques
+	CRI	3360	3 AHE1	j	Atelier de rétroaction

Bloc 01 C		option		minimum 3 cr., maximum 3 cr.
-----------	--	--------	--	------------------------------

Formation complémentaire et générale

AEG	2110	3 AHE1	js	Entraînement au travail en équipe	
+	AEG	2115	3 AHE1	js	Animation des groupes restreints
+	AEG	2117	3 AHE1	js	Leadership et influence dans les groupes
DRT	1501	3 AHE1	j	Droit constitutionnel 1	
JES	2005	3 AHE1	js	Jeunes et famille	
JES	2008	3 AHE1	js	Jeunes et violence	
JES	2017Y	3 AHE1	js	Évaluation de la délinquance des jeunes	
PSE	1106	3 H	1 j	Écologie sociale du développement	
PSY	1045	3 AHE1	j	Motivation et émotion	
PSY	1075	3 AHE1	js	Psychologie sociale	
PSY	1095	3 AH	1 j	L'enfance	
PSY	1966	3 AH	1 js	Psychologie de l'adolescence	
PSY	2065	3 AHE1	j	Processus cognitifs 1	
SVS	2377	3 H	1 j	Intervention de groupe	
SVS	2378	3 HE	1 s	Intervention communautaire	
SVS	3807	3 H	1 j	Jeunesse et action communautaire	
TXM	1221	3 AHE1	js	Effets des substances psychotropes	
TXM	1221D	3 AHE1	js	Effets des substances psychotropes	
TXM	1331	3 AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie	
TXM	1331D	3 AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie	
VIO	2009	3 AHE1	js	Violence familiale et conjugale	
VIO	2012	3 AHE1	js	Victimisation sexuelle	
VIO	2015	3 AHE1	js	Résolution de conflits	

Bloc 01 Y		option		minimum 3 cr., maximum 3 cr.
-----------	--	--------	--	------------------------------

Formation générale

ANG	1101T	3 AHE1	j	English Composition
ANG	1967T	3 AHE1	j	Intermediate Oral English
ANT	1511	3 A	1 j	Évolution et comportement humain
BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
COM	1500	3 AH	1 js	Communication et organisation
DMO	1000	3 AH	1 js	Éléments de démographie
ECN	1600	3 AH	1 js	Histoire de la pensée économique
GEO	1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
HST	1905	3 H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
IFT	1931	3 AHE1	s	Initiation aux bases de données
PHI	1400	3 A	1 j	Problèmes en éthique
PHI	2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine

PHI	3660	3 A	1 j	Philosophie du droit
POL	1951	3 AH	1 js	Éléments de politique
POL	2050	3 AH	1 j	Représentation politique
SOL	2410	3 E	1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL	3101	3 H	1 j	Sociologie du droit
SOL	3503	3 H	1 j	Sociologie de la famille

Segment 70 Propre à l'orientation Clinique

Bloc 70 A		option		minimum 9 cr., maximum 12 cr.
-----------	--	--------	--	-------------------------------

Connaissances criminologiques

CRI	2950	3 AHE1	j	Questions de criminologie 1	
CRI	2951	3 AHE1	j	Questions de criminologie 2	
+	CRI	3040	3 H	1 j	Formes particulières de crimes
CRI	3051	3 AH	1 j	Déviance et réaction sociale	
CRI	3052	3 AHE1	j	Sociabilités criminelles	
+	CRI	3161	3 AH	1 j	Justice criminelle 2
CRI	3201	3 AH	1 j	Droits de la personne et criminologie	
CRI	3301	3 AH	1 j	Sociopolitique de la police	
CRI	3312	3 H	1 j	Administration de la justice pénale	
CRI	3341	3 AHE1	j	Drogues et criminalité	
CRI	3361	3 AH	1 j	Prévention du crime	
CRI	3415	3 AH	1 j	Mesures pénales communautaires	
CRI	3420	3 AH	1 j	La femme et la question criminelle	
CRI	3425	3 AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral	
CRI	3540	3 AH	1 j	Les minorités et la question criminelle	
CRI	3545	3 A	1 j	Normes légales et pouvoir	
CRI	3810	3 E	1 j	La délinquance sexuelle	
CRI	3820	3 AH	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants	
CRI	3900	3 AH	1 j	Justice des mineurs	
CRI	3950	3 AHE1	j	Criminalité informatique	

Bloc 70 B		option		minimum 15 cr., maximum 18 cr.
-----------	--	--------	--	--------------------------------

Formation clinique

CRI	2015	3 AH	1 j	Relation d'aide en criminologie	
+	CRI	2811	3 AH	1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
CRI	3010	3 AH	1 j	Conciliation et médiation	
+	CRI	3015	3 H	1 j	Entrevues et interventions de groupe
CRI	3305	3 AH	1 j	Violences criminelles	
+	CRI	3465	3 H	1 j	Personnalité criminelle 2
CRI	3495	3 A	1 j	Criminels et troubles mentaux	
+	CRI	3721	3 H	1 j	Principes et modèles d'intervention
+	CRI	3800	3 H	1 j	Principes d'évaluation clinique

Bloc 70 C		option		minimum 0 cr., maximum 6 cr.
-----------	--	--------	--	------------------------------

Cours d'analyse et recherche clinique complémentaire

CRI	2531	3 AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie	
+	CRI	3013	3 AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3 H	1 j	Instruments et classification
CRI	3213	3 AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives	
+	CRI	3318	3 AH	1 j	Méthodes quantitatives

Segment 71 Propre à l'orientation Analyse et recherche clinique

Bloc 71 A		option		minimum 9 cr., maximum 12 cr.
-----------	--	--------	--	-------------------------------

Connaissances criminologiques

CRI	2950	3 AHE1	j	Questions de criminologie 1	
CRI	2951	3 AHE1	j	Questions de criminologie 2	
+	CRI	3040	3 H	1 j	Formes particulières de crimes
CRI	3051	3 AH	1 j	Déviance et réaction sociale	
CRI	3052	3 AHE1	j	Sociabilités criminelles	
+	CRI	3161	3 AH	1 j	Justice criminelle 2
CRI	3201	3 AH	1 j	Droits de la personne et criminologie	
CRI	3301	3 AH	1 j	Sociopolitique de la police	
CRI	3305	3 AH	1 j	Violences criminelles	
CRI	3312	3 H	1 j	Administration de la justice pénale	
CRI	3341	3 AHE1	j	Drogues et criminalité	
CRI	3361	3 AH	1 j	Prévention du crime	
CRI	3415	3 AH	1 j	Mesures pénales communautaires	
CRI	3420	3 AH	1 j	La femme et la question criminelle	
CRI	3425	3 AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral	
CRI	3540	3 AH	1 j	Les minorités et la question criminelle	
CRI	3545	3 A	1 j	Normes légales et pouvoir	
CRI	3810	3 E	1 j	La délinquance sexuelle	

CRI 3820	3	AH 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
CRI 3900	3	AH 1 j	Justice des mineurs
CRI 3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique
SIP 1000	3	A 1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
SIP 2030	3	AH 1 js	L'organisation de l'enquête
SIP 2242	3	A 1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
SIP 3070	3	AH 1 js	Organisation de la sécurité intérieure

Bloc 71 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Formation en analyse et recherche clinique

CRI 2531	3	AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+ CRI 3013	3	AH 1 j	Analyse de la criminalité
+ CRI 3203	3	H 1 j	Instruments et classification
CRI 3213	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+ CRI 3318	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives
SIP 2050	3	AH 1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP 3090	3	A 1 j	Le renseignement

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours cliniques complémentaires

CRI 2015	3	AH 1 j	Relation d'aide en criminologie
+ CRI 2811	3	AH 1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
CRI 3010	3	AH 1 j	Conciliation et médiation
+ CRI 3465	3	H 1 j	Personnalité criminelle 2
CRI 3495	3	A 1 j	Criminels et troubles mentaux
+ CRI 3800	3	H 1 j	Principes d'évaluation clinique

Programme 1-065-4-0 Version 01

Mineur en criminologie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 81

Bloc 81 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la criminologie

CRI 1050	3	AH 1 js	Sociocriminologie 1
CRI 1100	3	AH 1 j	Psychocriminologie
CRI 1151	3	A 1 j	Justice criminelle 1
CRI 1200	3	A 1 j	La méthodologie en criminologie

Bloc 81 B option minimum 15 cr., maximum 15 cr.

Connaissances criminologiques

CRI 1001	3	AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
CRI 1401	3	A 1 j	Criminologie appliquée et institutions
CRI 1511	3	HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 1600	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI 1730	3	AH 1 j	Victimologie
CRI 2410	3	AH 1 j	Pénologie
+ CRI 2455	3	A 1 j	Personnalité criminelle 1
CRI 2531	3	AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
CRI 3010	3	AH 1 j	Conciliation et médiation
+ CRI 3013	3	AH 1 j	Analyse de la criminalité
+ CRI 3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
CRI 3051	3	AH 1 j	Déviance et réaction sociale
CRI 3052	3	AHE1 j	Sociabilités criminelles
+ CRI 3161	3	AH 1 j	Justice criminelle 2
CRI 3201	3	AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
+ CRI 3203	3	H 1 j	Instruments et classification
CRI 3213	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI 3301	3	AH 1 j	Sociopolitique de la police
CRI 3305	3	AH 1 j	Violences criminelles
CRI 3312	3	H 1 j	Administration de la justice pénale
+ CRI 3318	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives
CRI 3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
CRI 3361	3	AH 1 j	Prévention du crime
CRI 3415	3	AH 1 j	Mesures pénales communautaires

CRI 3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
CRI 3425	3	AH 1 j	Sociologie du milieu carcéral
+ CRI 3465	3	H 1 j	Personnalité criminelle 2
CRI 3495	3	A 1 j	Criminels et troubles mentaux
CRI 3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
CRI 3545	3	A 1 j	Normes légales et pouvoir
CRI 3810	3	E 1 j	La délinquance sexuelle
CRI 3820	3	AH 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
CRI 3900	3	AH 1 j	Justice des mineurs
CRI 3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique

Démographie

1-070-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le démographe recueille, compile et analyse des données sur la composition et le développement des populations humaines en vue de fournir aux spécialistes de différents domaines (éducation, économie, santé, sociologie, etc.) l'information afin de résoudre divers problèmes d'ordre économique ou social et pour planifier l'avenir de la société. Les possibilités d'emplois sont excellentes, principalement pour les titulaires de diplômes de cycles supérieurs en démographie. Ces possibilités se limitent rarement à la seule démographie et font appel à plusieurs disciplines dans l'étude des problèmes sociaux, ce qui valorise sur le marché du travail les baccalauréats polyvalents incluant un mineur en démographie.

Information sur le programme

Lisa Dillon 514-343-5956
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

Démographie et Anthropologie

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-070-4-0

Version 03

Mineur en démographie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 12 cr.

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 2200	3 A 1 j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3 A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3 H 1 j	Analyse transversale

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

+ DMO 2100	3 H 1 j	Population canadienne
+ DMO 3100	3 A 1 j	Démographie du Tiers-Monde

Bloc 72 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
DMO 2330	3 A 1 j	Techniques auxiliaires
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3307	3 H 1 j	Pratique de la démographie
+ DMO 3380	3 A 1 j	Éléments de démographie mathématique
+ DMO 3400	3 H 1 j	Sociologie et population
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population

Démographie et Anthropologie

1-074-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de démographie

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les démographes-anthropologues est à développer puisque la grande majorité des emplois en démographie et en anthropologie sont actuellement occupés par des détenteurs de la maîtrise dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Les perspectives pour les diplômés du baccalauréat bidisciplinaire sont toutefois excellentes à cause de leur formation intellectuelle, polyvalente et multidisciplinaire, et de la forte complémentarité des deux disciplines. La démographie et l'anthropologie se complètent tant au niveau des méthodes que des approches pour permettre de mieux répondre aux grands enjeux de nos sociétés.

On trouve des démographes et des anthropologues dans les ministères provinciaux ou fédéraux (Éducation, Immigration, Culture, Affaires indiennes et du Nord, Développement des ressources humaines), dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les orga-

nismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Dillon

514-343-5956

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-074-1-0

Version 00

Baccalauréat en démographie et anthropologie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de démographie et 42 crédits de cours d'anthropologie devront avoir été complétés.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 21 cr.

AND 2500	3 H 1 j	Collecte en démographie et anthropologie
+ AND 3500	3 H 1 j	Atelier de démographie anthropologique
ANT 1065	3 AH 1 js	Initiation à la démarche anthropologique
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2311	3 A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3 H 1 j	Analyse transversale
+ DMO 3307	3 H 1 j	Pratique de la démographie

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base en ethnologie

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 1018	3 H 1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base en archéologie

ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1285	3 A 1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base en bioanthropologie

ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique
ANT 2440	3 A 1 j	Génétique et anthropologie

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base en anthropologie linguistique

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique
ANT 2660	3 A 1 j	Langue et identité sociale

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Méthodes et techniques

+ ANT 2210	3 H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
ANT 2280	3 H 1 js	Méthodes en archéologie historique
ANT 2480	3 A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
ANT 2665	3 A 1 j	Description ethnolinguistique
ANT 3612	3 H 1 j	Recherche en communauté linguistique
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 71 G option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodes et techniques de la démographie

DMO 2330	3 A 1 j	Techniques auxiliaires
SOL 1020	3 A 1 j	Introduction à la statistique sociale
+ SOL 2020	3 H 1 j	Statistique sociale avancée
STT 1971	3 AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 71 H option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en anthropologie

ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+ ANT 2260	3 A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT 3035	3 H 1 j	Dynamique socioculturelle
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
ANT 3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
+ ANT 3260	3 H 1 j	La théorie en archéologie
ANT 3420	3 H 1 j	Interactions bioculturelles
ANT 3440	3 A 1 j	Génétique du comportement humain
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique

Bloc 71 I option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en démographie

+ DMO 2100	3 H 1 j	Population canadienne
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3100	3 A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
+ DMO 3380	3 A 1 j	Éléments de démographie mathématique
+ DMO 3400	3 H 1 j	Sociologie et population
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population

Bloc 71 J option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Études régionales

ANT 3030	3 H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3151	3 H 1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3850	3 A 1 j	Anthropologie de l'Europe
ANT 3854	3 A 1 j	Les autochtones de l'Est canadien
ANT 3855	3 H 1 j	L'Ouest de l'Amérique
+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3860	3 A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara

ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ANT 3867	3 E 1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances complémentaires en anthropologie

ANT 2030	3 H 1 j	Écologie culturelle
ANT 2036	3 A 1 j	Occident : représentations
ANT 2037	3 A 1 j	Anthropologie du quotidien
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 2161	3 H 1 j	Anthropologie du voyage
+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
ANT 2266	3 H 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
ANT 2270	3 A 1 j	Introduction à la zooarchéologie
ANT 2430	3 A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine
ANT 2454	3 H 1 j	Introduction à la primatologie
ANT 2470	3 H 1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 3021	3 A 1 js	Religion et modernité
ANT 3043	3 A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
ANT 3051	3 A 1 j	Anthropologie : théories contemporaines
ANT 3065	3 A 1 j	Critiques des théories anthropologiques
ANT 3102	3 AHE1 js	Lectures dirigées
ANT 3141	3 A 1 j	Technologies de la représentation
ANT 3142	3 H 1 j	Atelier en film ethnographique
ANT 3171	3 A 1 j	L'Amérique latine contemporaine
+ ANT 3230	3 H 1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+ ANT 3270	3 H 1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
ANT 3280	3 E 1 j	Fouilles en archéologie historique
+ ANT 3283	6 A 1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
ANT 3287	3 H 1 j	Archéologie maritime
+ ANT 3341	3 A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
+ ANT 3460	3 H 1 j	Concepts, méthodes en paléanthropologie
+ ANT 3556	3 H 1 js	Évolution et comportement humain 2
ANT 3625	3 H 1 j	Langue, culture et poétique
ANT 3802	3 AHE1 js	Travaux pratiques
ANT 3806	3 AHE1 js	Pratique de terrain
ANT 3809	3 A 1 j	Séminaire d'ethnologie
ANT 3811	3 H 1 j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT 3813	3 H 1 j	Séminaire d'archéologie
ANT 3814	3 A 1 j	Séminaire d'anthropologie biologique
ANT 3815	3 A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 3853	3 A 1	Texte ethnographique et terrain
ANT 3875	3 A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT 3876	3 H 1 j	Ethnographie du Caucase
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
+ ANT 3882	3 A 1 j	Préhistoire du Québec
ANT 3884	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 L option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Connaissances complémentaires à la démographie

ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse

Démographie et Géographie

1-071-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de démographie

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les démographes-géographes continue de se développer. Les études démographiques et géographiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de faire des plans d'allocations familiales, de sécurité sociale, de retraite, de services de santé, d'enseignement, d'emploi, de développement urbain ou régional sans faire appel à ces spécialistes. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin de les intégrer à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des géographes dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Dillon 514-343-5956
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-071-1-0

Version 01

Baccalauréat en démographie et géographie

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 33 cr.

Concepts et techniques d'analyse

DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
DMO 2200	3	A	1	j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3	A	1	j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3	H	1	j	Analyse transversale
+ DMO 3307	3	H	1	j	Pratique de la démographie
DMO 3500	3	H	1	j	Intégration en démographie-géographie
GEO 1212	3	A	1	j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3	H	1	j	Le système monde
GEO 1312	3	A	1	j	Développement durable et environnement
GEO 1322	3	H	1	j	Géographes et géographies
GEO 1532	3	H	1	js	Cartographie

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la démographie

DMO 2330	3	A	1	j	Techniques auxiliaires
MAT 1903	3	AHE1	j		Calcul différentiel et intégral 1
+ MAT 1923	3	AHE1	j		Calcul différentiel et intégral 2
STT 1971	3	AHE1	s		Introduction à la statistique
STT 2971	4	AH	1	j	Statistique pour économistes

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la géographie

GEO 1512	3	A	1	js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3	H	1	js	Géographie quantitative 2
GEO 1542	3	A	1	js	Photo-interprétation et télédétection
+ GEO 2512	3	A	1	j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3	H	1	js	Télédétection numérique

Bloc 71 D option minimum 15 cr., maximum 21 cr.

Connaissances fondamentales en démographie

+ DMO 2100	3	H	1	j	Population canadienne
+ DMO 2700	3	A	1	js	Histoire de la population
+ DMO 3100	3	A	1	j	Démographie du Tiers-Monde
+ DMO 3380	3	A	1	j	Éléments de démographie mathématique
+ DMO 3400	3	H	1	j	Sociologie et population
DMO 3420	3	H	1	j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3	H	1	js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en géographie

GEO 2212	3	H	1	j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3	A	1	j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3	A	1	j	Populations et sociétés
GEO 2252	3	H	1	j	Géographie politique
GEO 2282	3	A	1	j	Terrain en environnement humain 1
+ GEO 3212	3	A	1	j	Régions métropolitaines
+ GEO 3222	3	A	1	j	Transport et réseaux géographiques
GEO 3322	3	A	1	j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours de géographie régionale

GEO 1412	3	H	1	js	Le Québec
GEO 2412	3	A	1	j	Le Canada
GEO 3242	3	H	1	j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3412	3	AH	1	js	La Chine
GEO 3422	3	A	1	j	Le Japon
GEO 3432	3	H	1	j	Le Pacifique
GEO 3442	3	A	1	js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3	H	1	j	L'Union européenne
GEO 3462	3	A	1	js	Thème régionale

Bloc 71 Y	option	minimum 3 cr., maximum 12 cr.
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse

Démographie et Statistique

1-073-1-1 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de démographie

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les statisticiens-démographes est en plein essor. Les études démographiques fondées sur des données et des analyses statistiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de planifier des services gouvernementaux et des programmes d'intervention à l'échelle nationale ou locale, sans bien connaître les populations qui en bénéficieront, les besoins qu'elles ressentent et l'accessibilité des services requis. Cette planification touche de nombreux secteurs dont les politiques familiales, de sécurité sociale et de retraite, les services de santé et d'enseignement, l'emploi, le développement urbain ou régional, et bien d'autres. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin d'intégrer des spécialistes compétents en démographie et en statistique à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des statisticiens dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Dillon 514-343-5956
Véronique Hussin 514-343-6710
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ♦ DEC en sciences, lettres et arts
- ♦ DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ♦ Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-073-1-1

Version 00

Baccalauréat en démographie et statistique

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

Fondements méthodologiques de statistique et de démographie

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2311	3 A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3 H 1 j	Analyse transversale
+ DMO 3307	3 H 1 j	Pratique de la démographie
+ STD 3500	3 H 1 j	Laboratoire de démographie statistique
STT 1700	3 AH 1 j	Introduction à la statistique
+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 B obligatoire 15 cr.

Cours de mathématiques et d'informatique

+ IFT 1969	3 AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités

Bloc 71 C obligatoire 6 cr.

Cours sur la cueillette des données

DMO 2200	3 A 1 j	Collecte : source des informations
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage

Bloc 71 D obligatoire 9 cr.

Interprétation des phénomènes démographiques

+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3400	3 H 1 j	Sociologie et population
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires en statistique mathématique

- + STT 2100 3 H 1 j Théorie de la décision
- + STT 3500 3 A 1 j Méthodes non paramétriques
- + STT 3700 3 H 1 j Inférence statistique

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours complémentaires en statistique appliquée

- + STT 2305 3 H 1 j Analyse multivariée appliquée
- + STT 3220 3 A 1 j Méthodes de prévision
- + STT 3260 3 H 1 j Modèles de survie
- + STT 3410 3 AE 1 j Plans et analyses d'expériences
- + STT 3505 3 H 1 j Données catégorielles
- + STT 3510 3 A 1 j Biostatistique
- + STT 3781 3 H 1 j Laboratoire de statistique

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Cours complémentaires en mathématiques

- MAT 1000 4 AHE1 j Analyse 1
- + MAT 1410 3 AH 1 j Calcul 2
- + MAT 2050 3 AH 1 j Analyse 2
- + MAT 2412 3 A 1 j Processus numérique 1
- + MAT 2717 3 HE 1 j Processus stochastiques

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Domaines de spécialisation en démographie

- + DMO 2100 3 H 1 j Population canadienne
- + DMO 3100 3 A 1 j Démographie du Tiers-Monde
- DMO 3420 3 H 1 j Immigration et intégration

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires à la démographie

- ECN 1000 3 AHE1 js Principes d'économie
- + ECN 1040 3 AH 1 js Introduction à la microéconomie
- ECN 1050 3 AHE1 j Introduction à la macroéconomie
- + ECN 2311 3 HE 1 j Problèmes économiques contemporains
- GEO 1212 3 A 1 j Espaces, société, économie
- GEO 1222 3 H 1 j Le système monde
- GEO 1532 3 H 1 js Cartographie
- HST 1942 3 H 1 s L'Europe aux XIXe et XXe siècles
- HST 2446 3 HE 1 j Histoire des femmes au Canada
- HST 2521 3 A 1 j Histoire de la médecine et de la santé
- SOL 1013 3 AH 1 j Sociologie générale
- SOL 1967 3 H 1 j Sociologie du vieillissement
- SOL 3201 3 H 1 j Sociologie du développement

Économie et Politique

1-244-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de science politique

Perspectives professionnelles

Le diplômé aura accès à des emplois dans les domaines des relations publiques et internationales, de la diplomatie, du développement et de l'animation communautaire. Il pourra également orienter sa carrière vers les professions de spécialiste en administration publique ou privée, d'analyste, de chroniqueur ou de journaliste.

Information sur le programme

Alain Noël 514-343-7375
Admission 514-343-6539
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-244-1-0

Version 02

Baccalauréat en économie et politique

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix. Un minimum de 39 crédits et un maximum de 42 crédits doivent provenir de cours de chacun des sigles ECN et POL. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ni POL. Pour respecter les exigences minimales quant au nombre de crédits dans chacune des disciplines, l'étudiant qui compléterait 6 crédits dans le cadre du bloc Y ne serait pas tenu de faire les 3 crédits au choix car cela porterait alors nécessairement son total de crédits à 93. Les cours de sigles ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 (blocs 71B et 71D) sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques. Le responsable de programme pourra, à certaines conditions, autoriser le remplacement de POL 3240 (stage de 3 crédits) par POL 3241 (stage de 6 crédits).

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 36 cr.

Concepts et techniques d'analyse

- ECN 1000 3 AHE1 js Principes d'économie
- + ECN 1040 3 AH 1 js Introduction à la microéconomie
- ECN 1050 3 AHE1 j Introduction à la macroéconomie
- ECN 1160 3 AH 1 j Analyse des données économiques
- ECN 1800 3 AHE1 j Économies nord-américaines
- + ECN 2800 3 AH 1 js Institutions publiques et financières
- + FAS 3900 3 A 1 j Séminaire d'économie politique
- POL 1000 3 AH 1 j Analyse politique : théories et concepts
- POL 1020 3 AH 1 j Systèmes politiques : Québec et Canada
- POL 1100 3 AH 1 j Méthodes de recherche en politique
- POL 1200 3 AH 1 j Pensée politique
- POL 1600 3 AH 1 j Relations internationales

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances fondamentales en sciences économiques

ECN 1070	3	AH	1	j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3	AH	1	j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1260	3	AH	1	js	Économétrie 1
ECN 1350	3	A	1	j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1600	3	AH	1	js	Histoire de la pensée économique
ECN 1961	3	E	1	s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3	H	1	s	Économie du monde arabe
ECN 1967	3	A	1	s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3	A	1	j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3	H	1	s	Économie de l'Amérique latine

Bloc 71 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en science politique

POL 1008	3	AH	1	j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3	AH	1	j	Politique comparée
POL 1330	3	AH	1	j	Administration et politiques publiques
POL 2005	3	AH	1	j	Les élections
POL 2007	3	AH	1	j	Institutions politiques comparées
POL 2050	3	AH	1	j	Représentation politique
POL 2090	3	AH	1	j	Pensée politique prémoderne
POL 2140	3	AH	1	j	Analyse de politiques
POL 2150	3	AH	1	j	Politiques sociales
+ POL 2180	3	AH	1	j	Pensée politique critique
POL 2272	3	AH	1	j	Sondages et opinion publique
POL 2510	3	AH	1	j	Les organisations internationales
+ POL 2805	3	AH	1	j	Théorie de l'organisation administrative
+ POL 2806	3	AH	1	j	Théories des relations internationales
+ POL 2808	3	AH	1	j	Théories politiques empiriques
POL 2809	3	AH	1	j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL 3326	3	AH	1	j	Évaluation des politiques publiques
POL 3410	3	AH	1	j	Les modernisations politiques en Europe

Bloc 71 D option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en sciences économiques

+ ECN 2015	3	H	1	js	Comportements stratégiques
+ ECN 2040	3	AH	1	j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2045	3	H	1	j	Théorie microéconomique 2
+ ECN 2050	3	A	1	j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2055	3	H	1	j	Théorie macroéconomique 2
+ ECN 2160	3	H	1	j	Économétrie 2
ECN 2165	3	A	1	j	Comptabilité 1
+ ECN 2175	3	H	1	j	Comptabilité 2
+ ECN 2230	3	E	1	j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2311	3	HE	1	j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2370	3	H	1	j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2450	3	A	1	j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3	A	1	j	Démographie économique
+ ECN 2565	3	H	1	j	Introduction à l'économie industrielle
+ ECN 2700	3	HE	1	js	Relations économiques internationales
+ ECN 2705	3	A	1	j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2964	3	H	1	j	Économie et finances publiques
+ REI 2475	3	H	1	j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 E option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en science politique

POL 2102	3	AH	1	j	Pensée politique contemporaine
POL 2281	3	AH	1	j	La communauté des États indépendants
POL 2606	3	AH	1	j	Économie politique internationale
POL 2830	3	AH	1	j	L'Amérique latine
POL 2840	3	AH	1	j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL 2850	3	AH	1	j	Enjeux politiques en Afrique
POL 2860	3	AH	1	j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3005	3	AH	1	j	Sociopolitique des conflits armés
POL 3010	3	AH	1	j	Les relations Nord-Sud
POL 3100	3	AH	1	j	Communication politique
POL 3110	3	AH	1	j	L'État et l'économie
POL 3120	3	AH	1	j	Méthodes qualitatives
POL 3220	3	AH	1	j	Pensée stratégique contemporaine
POL 3240	3	AH	1	j	Stage
+ POL 3280	3	AH	1	j	Épistémologie de la science politique
POL 3291	3	H	1	j	Idées politiques au Canada
POL 3320	3	AH	1	j	Politique et administration

POL 3400	3	AH	1	j	Fédéralisme comparé
POL 3560	3	AH	1	j	Action collective et politique
+ POL 3600	3	AH	1	j	Théories de politique étrangère comparée
POL 3602	3	AH	1	j	Politique et mondialisation des marchés
POL 3721	3	AH	1	j	Relations extérieures : Canada, Québec
POL 3802	3	AH	1	j	Théories du développement
POL 3807	3	AH	1	j	Idéologies politiques
POL 3851	3	AHE1	j	Intégration européenne	
POL 3900	3	AH	1	j	Politique et société
POL 3906	3	AH	1	j	La coopération internationale
POL 3910	3	AH	1	j	Les femmes et la politique
POL 3990	3	A	2	j	Séminaire de recherche

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

ALL 1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3	AHE1	js		Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3	AHE1	js		Allemand intermédiaire 2
+ ANG 1102	3	AHE1	j		English Composition 2
+ ANG 1103	3	AH	1	j	English Composition 3
ANG 1967	3	AHE1	js		Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3	AHE1	j		Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3	AHE1	js		Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3	AHE1	j		Intermediate Reading
+ ANG 1972	3	H	1	j	Business Reading
+ ANG 1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3	AHE1	j		Reading for the Sciences
ANT 1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
ESP 1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3	AHE1	js		Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3	AHE1	js		Espagnol avancé
ESP 1991	6	AHE1	js		Espagnol élémentaire
GEO 2222	3	A	1	j	Géographie des activités économiques
HST 3450	3	A	1	j	Histoire économique nord-américaine
IFT 1800	3	AHE1	js		Initiation à l'informatique
IFT 1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
JPN 1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
PHI 2150	3	A	1	j	Philosophie des sciences humaines
PSY 1075	3	AHE1	js		Psychologie sociale
QCF 1050	3	A	1	j	Introduction au Québec
REI 1010	3	A	1	j	Introduction aux relations industrielles
SOL 1970	3	HE	1	j	Sociologie du Québec

Éthique et droit

1-198-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de philosophie

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis

514-343-2029

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 25.000), le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

ALL 1210	3 H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL 1380	3 H 1 j	Allemand moderne parlé
ALL 2010	3 A 1 j	Grammaire approfondie
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande

+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+ SOL 3012	3 A 1 j	Sociologie critique

Bloc 71 C option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Civilisation

ALL 1310	3 A 1 j	Civilisation allemande
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 2331	3 A 1 j	Actualités allemandes 1
ALL 2340	3 H 1 j	Histoire de la langue allemande
ALL 2350	3 H 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ALL 3332	3 A 1 j	Actualités allemandes 2
ALL 3350	3 AH 1 j	Édition et médias germanophones

Bloc 71 D option minimum 9 cr., maximum 21 cr.

Littérature et culture

ALL 2214	3 H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL 2261	3 A 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 3262	3 H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL 3272	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL 3281	3 AH 1 j	Colloque à sujet ouvert

Bloc 71 E option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Traduction et rédaction

ALL 2110	3 A 1 j	Traduction allemand-français
ALL 2123	3 A 1 j	Rédaction
ALL 3111	3 H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL 3112	3 H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL 3120	3 H 1 j	Préparation Test DaF
ALL 3130	3 H 1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL 3411	3 HE 1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 1
ALL 3412	3 E 1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 2

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Lectures guidées

+ ALL 2290	3 H 1 j	Lectures guidées 1
ALL 3290	3 AHE1 j	Lectures guidées 2

Bloc 71 Y option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
COM 2200	3 AH 1 j	Communication, sens et discours
ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
FRA 1003	3 H 1 j	Histoire de la littérature
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 1630	3 H 1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
MUL 1107	3 AH 1 j	Histoire de la musique 5
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
POL 2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne

Programme 1-085-2-0

Version 09

Majeur en études allemandes

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ALL.

Segment 71

Les blocs de cours du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut cependant varier.

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Apprentissage de l'allemand

Bloc 71 B obligatoire 18 cr.

Introduction aux études allemandes

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Civilisation

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Littérature et culture

Bloc 71 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Traduction et rédaction

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Enseignement de l'allemand langue étrangère

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Lectures guidées

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Disciplines connexes

Programme 1-085-4-0

Version 08

Mineur en études allemandes

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Les étudiants sans connaissances préalables de la langue allemande choisissent en premier le cours ALL 1951H du bloc B. Pour suivre les cours du bloc 71A, l'étudiant devra avoir des connaissances équivalentes aux cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Apprentissage de l'allemand

ALL 1011	3 A 1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL 1012	3 A 1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL 1014	3 A 1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL 1015	3 A 1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Introduction aux études allemandes

ALL 1090	3 H 1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL 1110	3 H 1 j	Allemand écrit
ALL 1210	3 H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL 1380	3 H 1 j	Allemand moderne parlé
ALL 1991	6 AHE1 js	Allemand élémentaire

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Littérature et culture

ALL 1310	3 A 1 j	Civilisation allemande
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande

Études allemandes et Histoire

1-087-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes

Perspectives professionnelles

L'Allemagne unie s'impose comme chef de file de l'Union européenne. Le Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études allemandes et histoire s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir une formation disciplinaire à la fois en histoire et en études allemandes.

Les cours d'histoire, en plus de procurer une formation méthodologique, permettent de situer l'évolution de la civilisation allemande dans un cadre comparatif (européen) tant sur le plan thématique que chronologique. Les cours d'études allemandes permettent d'acquérir une connaissance pratique et approfondie de la langue et de la culture allemandes tout en procurant une compétence méthodologique et critique en études culturelles, notamment en ce qui concerne le statut du texte dans différents discours.

Ce programme assure un encadrement optimal des étudiants qui se destinent aux carrières suivantes : chercheurs travaillant dans trois langues internationales, diplomates et agents des organismes internationaux, consultants et chargés d'études auprès des grands organismes publics ou privés, journalistes et professionnels de la communication, professionnels de l'édition, archivistes et documentalistes spécialisés.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann 514-343-7608
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-087-1-0 Version 00

Baccalauréat en études allemandes et histoire

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Formation de base 1

ALL 1310	3 A 1 j	Civilisation allemande
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1032	3 H 1 j	Histoire du Moyen Âge

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Formation de base 2

+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
+ ALL 1956	3 AH 1 js	Allemand avancé 2
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne
HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine

Bloc 70 C obligatoire 12 cr.

Perfectionnement

ALL 1110	3 H 1 j	Allemand écrit
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST 3700	3 AHE1 j	Lectures dirigées

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

De la Réforme au Congrès de Vienne 1

ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIII ^e siècle
ALL 2340	3 H 1 j	Histoire de la langue allemande
ALL 2350	3 H 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 1

ALL 2261	3 A 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 3272	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL 3332	3 A 1 j	Actualités allemandes 2

Bloc 70 G *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Contributions d'autres disciplines

PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes

Études anglaises

1-135-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-135-2-0 Majeur (2 ans)

1-135-4-0 Mineur (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Littérature et culture et l'orientation Langue et cultures

Perspectives professionnelles

Les diplômés du Département trouvent d'intéressants débouchés dans l'enseignement, la fonction publique, l'édition, la publicité, le journalisme, la traduction, les médias d'information, les centres de documentation ainsi que dans le domaine du tourisme. Les possibilités sont multiples. Leur habileté à manier les deux langues et leur connaissance des cultures anglophones leur permettent d'adapter pour une communauté des textes et des messages issus de l'autre communauté, par exemple dans l'aire culturelle et en relations publiques. Le Baccalauréat est aussi un tremplin pour des programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph.D.) non seulement en études anglaises, mais aussi, par exemple, en littérature comparée, en communication, en bibliothéconomie ou en traduction. Ces diplômés ouvrent de nombreuses portes dans ces domaines.

Information sur le programme

Joyce Boro 514-343-5683
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française**- Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-135-1-0

Version 10

Baccalauréat en études anglaises

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 54 à option et 9 au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Le cheminement 'honor' (12 crédits du bloc 71V) permet aux étudiants qui ont obtenu une moyenne de 3,5 ou plus, de poursuivre leur réflexion et de se préparer aux études supérieures. Il est constitué de deux cours (ANG 3000 et ANG 3002) et d'un projet de recherche dirigé (ANG 3001, 6 crédits). Le directeur de recherche et le responsable du comité du premier cycle doivent approuver le projet avant l'inscription. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Segment 71

Bloc 71 A			obligatoire	27 cr.
ANG 1001	3 H 1 j	Reading Poetry		
ANG 1002	3 A 1 j	Reading Fiction		
ANG 1005	3 H 1 j	Reading Popular Culture		
ANG 1006	3 A 1 j	Reading Drama		
ANG 1031	3 H 1 j	Survey of British Literature to 1650		
ANG 1032	3 A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900		
ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English		
ANG 2020	3 A 1 j	English Languages since 1066		
ANG 2461	3 A 1 j	Sexuality and Representation		

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Grammaire et composition

- + ANG 1052 3 AH 1 j English Grammar 1
- + ANG 1053 3 H 1 j English Grammar 2
- ANG 1101 3 AE 1 j English Composition 1
- ANG 1101T 3 AHE1 j English Composition
- + ANG 1102 3 AHE1 j English Composition 2
- + ANG 1103 3 AH 1 j English Composition 3
- + ANG 1104 3 H 1 j English Composition 4

- POL 1954 3 AH 1 js Politique internationale
- SOL 1150 3 A 1 j Culture et société
- URB 2341 3 AH 1 Villes, régions et mondialisation

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Cultures et littératures populaires

- ANG 1320 3 AE 1 j Children's Literature in English
- ANG 1380 3 H 1 js Theatre in Montreal
- ANG 1390 3 H 1 j Twentieth Century Short Story
- ANG 1600 3 A 1 j Detective Fiction
- ANG 1700 3 H 1 j Literature and Film
- ANG 1750 3 E 1 j Science Fiction and Fantasy
- ANG 1755 3 A 1 j Vampires in Film and Literature
- ANG 2115 3 A 1 j Shakespeare
- ANG 2312 3 A 1 j The Romance
- ANG 2330 3 H 1 j Reading Journalism
- ANG 2451 3 A 1 j Littérature et minorités sexuelles

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Interfaces culturelles

- ANG 1401 3 A 1 j Quebec Writing in English
- ANG 1403 3 A 1 j Écrivains anglophones du Québec
- ANG 1650 3 H 1 j Literature and the East
- ANG 1655 3 A 1 j Travel Literature in English
- ANG 2310 3 A 1 j Forms of Fiction
- ANG 2320 3 A 1 j Literature and the Law
- ANG 2322 3 HE 1 j War, Literature, and the Arts
- ANG 2362 3 A 1 j Literature and Globalization
- ANG 2404 3 H 1 j Literature and Transnational Feminisms

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Perspectives historiques et nationales

- ANG 1282 3 H 1 j British Drama
- ANG 1325 3 A 1 j Survey of Canadian Literature
- ANG 1341 3 A 1 j Irish Literature and Culture
- ANG 1381 3 H 1 j Survey of American Literature
- ANG 1500 3 A 1 j African-American Literature
- ANG 2153 3 A 1 j British Literature 1790 to 1900
- ANG 2163 3 H 1 j British Literature 1900 to Present
- ANG 2173 3 A 1 j American Literature 1776 to 1900
- ANG 2183 3 H 1 j American Literature 1900 to Present
- ANG 2260 3 H 1 j Modernism in Art and Literature
- ANG 2325 3 H 1 j Contemporary Canadian Literature
- ANG 2361 3 H 1 j Postcolonial Literature in English

Bloc 71 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

- ANG 3000 3 H 1 j Senior Seminar
- ANG 3001 6 A 1 j Honour's Thesis
- ANG 3002 3 H 1 j Literary Theory and Criticism

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

- CIN 1101 3 A 1 js Mouvements de l'histoire du cinéma
- CIN 2102 3 AH 1 j Cinéma québécois
- FRA 1011 3 A 1 j Le français aujourd'hui
- FRA 1130 3 HE 1 j Introduction à la littérature québécoise
- GRC 1031 3 A 1 j Introduction à la littérature grecque
- HAR 1190 3 AE 1 j Introduction aux arts de l'Occident
- HAR 1200 3 HE 1 js Introduction à l'art moderne
- HST 1043 3 AE 1 j Histoire des États-Unis
- HST 1905 3 H 1 j Histoire du Canada contemporain
- LCO 1000 3 A 1 j Introduction à la littérature comparée
- LCO 1001 3 A 1 j Le textuel et le visuel
- MUL 1121 3 A 1 j Histoire de la musique pop. anglophone
- PHI 1255 3 H 1 j Introduction à la philosophie de l'art
- POL 1953 3 AH 1 js Institutions politiques Canada - Québec

Programme 1-135-2-0

Version 08

Majeur en études anglaises

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la littérature

- ANG 1002 3 A 1 j Reading Fiction
- ANG 1005 3 H 1 j Reading Popular Culture
- ANG 1006 3 A 1 j Reading Drama
- ANG 1033 3 H 1 j Twentieth Century Literatures in English

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Grammaire et composition

Ce bloc comporte les cours du bloc 71B du Baccalauréat en études anglaises

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langue parlée

- ANG 1051 3 A 1 j English Phonetics and Pronunciation
- + ANG 1968 3 AHE1 js Intermediate Oral English 2
- + ANG 2051 3 AHE1 js Advanced Oral English 1
- + ANG 2052 3 AHE1 js Advanced Oral English 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Langue écrite

- ANG 1969 3 AHE1 j Intermediate Reading
- + ANG 1971 3 AHE1 j Reading for the Humanities
- + ANG 1975 3 HE 1 js Advanced Reading

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cultures anglophones

- ANG 1021 3 H 1 j Contemporary British and Irish Culture
- ANG 1022 3 AH 1 j Contemporary Canadian Culture
- ANG 1023 3 H 1 j Contemporary American Culture

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures populaires

ANG 2461 3 A 1 j Sexuality and Representation
et les cours du bloc 71C du Baccalauréat

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interfaces culturelles

ANG 2020 3 A 1 j English Languages since 1066
et les cours du bloc 71D du Baccalauréat

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perspectives historiques et nationales

ANG 1001 3 H 1 j Reading Poetry
ANG 1031 3 H 1 j Survey of British Literature to 1650
ANG 1032 3 A 1 j Survey of British Literature, 1650-1900
et les cours du bloc 71E du Baccalauréat

Bloc 71 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71Y du Baccalauréat

Programme 1-135-4-0

Version 07

Mineur en études anglaises

L'orientation Littérature et culture comprend les segments 01 et 71, avec 30 crédits à option. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. L'orientation Langue et culture comprend les segments 01 et 72, avec 30 crédits à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Grammaire et composition

- + ANG 1052 3 AH 1 j English Grammar 1
- + ANG 1053 3 H 1 j English Grammar 2
- ANG 1101 3 AE 1 j English Composition 1
- ANG 1101T 3 AHE1 j English Composition
- + ANG 1102 3 AHE1 j English Composition 2
- + ANG 1103 3 AH 1 j English Composition 3
- + ANG 1104 3 H 1 j English Composition 4

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Cultures anglophones

- ANG 1021 3 H 1 j Contemporary British and Irish Culture
- ANG 1022 3 AH 1 j Contemporary Canadian Culture
- ANG 1023 3 H 1 j Contemporary American Culture

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71Y du Baccalauréat en études anglaises

Segment 71 Propre à l'orientation Littérature et culture

Bloc 71 A option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cultures et littératures populaires

- ANG 2461 3 A 1 j Sexuality and Representation

et les cours du bloc 71D du Baccalauréat

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Interfaces culturelles

- ANG 1033 3 H 1 j Twentieth Century Literatures in English
- ANG 2020 3 A 1 j English Languages since 1066

et les cours du bloc 71C du Baccalauréat

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Perspectives historiques et nationales

- ANG 1001 3 H 1 j Reading Poetry
- ANG 1002 3 A 1 j Reading Fiction
- ANG 1006 3 A 1 j Reading Drama
- ANG 1031 3 H 1 j Survey of British Literature to 1650
- ANG 1032 3 A 1 j Survey of British Literature, 1650-1900

et les cours du bloc 71E du Baccalauréat

Segment 72 Propre à l'orientation Langue et cultures

Bloc 72 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langue parlée

- ANG 1051 3 A 1 j English Phonetics and Pronunciation
- + ANG 1968 3 AHE1 js Intermediate Oral English 2
- + ANG 2051 3 AHE1 js Advanced Oral English 1
- + ANG 2052 3 AHE1 js Advanced Oral English 2

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langue écrite

- ANG 1969 3 AHE1 j Intermediate Reading
- + ANG 1971 3 AHE1 j Reading for the Humanities

- + ANG 1975 3 HE 1 js Advanced Reading
- + ANG 1991 3 A 1 j Business Writing 1
- + ANG 1991T 3 A 1 j Business Writing 1
- + ANG 1993 3 H 1 j Scientific Writing 1

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Littératures modernes

- ANG 1282 3 H 1 j British Drama
- ANG 1320 3 AE 1 j Children's Literature in English
- ANG 1325 3 A 1 j Survey of Canadian Literature
- ANG 1341 3 A 1 j Irish Literature and Culture
- ANG 1380 3 H 1 js Theatre in Montreal
- ANG 1381 3 H 1 j Survey of American Literature
- ANG 1390 3 H 1 j Twentieth Century Short Story
- ANG 1401 3 A 1 j Quebec Writing in English
- ANG 1403 3 A 1 j Écrivains anglophones du Québec
- ANG 1500 3 A 1 j African-American Literature
- ANG 1600 3 A 1 j Detective Fiction
- ANG 1650 3 H 1 j Literature and the East
- ANG 1700 3 H 1 j Literature and Film
- ANG 1755 3 A 1 j Vampires in Film and Literature

Études anglaises et Littérature comparée

1-138-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

Programme relevant du Département d'études anglaises

Information sur le programme

Joyce Boro

514-343-5683

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-138-1-0

Version 02

Baccalauréat en études anglaises et littérature comparée

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les étudiants sont encouragés à apprendre une troisième langue en utilisant les 6 crédits au choix. Il s'agit d'un programme bilingue. Une bonne connaissance des deux langues est donc obligatoire. L'étudiant classé dans un niveau inférieur à ANG 1102 devra suivre le cours ANG 1101 comme cours hors programme. Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la langue anglaise devra remplacer les 3 crédits du bloc 70B par un cours des blocs 70C, 70D, 70E ou 70F.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Introduction à la discipline (études anglaises et littérature comparée)

ANG 1001	3 H 1 j	Reading Poetry
ANG 1002	3 A 1 j	Reading Fiction
ANG 1006	3 A 1 j	Reading Drama
ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 3000	3 H 1 j	Senior Seminar
LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Écriture (études anglaises)

+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
+ ANG 1104	3 H 1 j	English Composition 4

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littératures historiques et nationales (études anglaises)

ANG 1031	3 H 1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG 1032	3 A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG 1325	3 A 1 j	Survey of Canadian Literature
ANG 1341	3 A 1 j	Irish Literature and Culture
ANG 1381	3 H 1 j	Survey of American Literature
ANG 1500	3 A 1 j	African-American Literature
ANG 2115	3 A 1 j	Shakespeare
ANG 2153	3 A 1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG 2163	3 H 1 j	British Literature 1900 to Present
ANG 2173	3 A 1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG 2183	3 H 1 j	American Literature 1900 to Present
ANG 2325	3 H 1 j	Contemporary Canadian Literature

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire (études anglaises)

ANG 1700	3 H 1 j	Literature and Film
ANG 1755	3 A 1 j	Vampires in Film and Literature
ANG 2320	3 A 1 j	Literature and the Law
ANG 2322	3 HE 1 j	War, Literature, and the Arts
ANG 2330	3 H 1 j	Reading Journalism
ANG 2361	3 H 1 j	Postcolonial Literature in English
ANG 2362	3 A 1 j	Literature and Globalization
ANG 2404	3 H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG 2451	3 A 1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG 2461	3 A 1 j	Sexuality and Representation

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littératures et cultures (études anglaises)

ANG 1021	3 H 1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG 1022	3 AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3 H 1 j	Contemporary American Culture
ANG 1380	3 H 1 js	Theatre in Montreal

ANG 1401	3 A 1 j	Quebec Writing in English
ANG 1403	3 A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG 1650	3 H 1 j	Literature and the East

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Mouvements et genres littéraires (études anglaises)

ANG 1320	3 AE 1 j	Children's Literature in English
ANG 1600	3 A 1 j	Detective Fiction
ANG 1655	3 A 1 j	Travel Literature in English
ANG 1750	3 E 1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG 2260	3 H 1 j	Modernism in Art and Literature
ANG 2312	3 A 1 j	The Romance

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contextes sociaux et historiques (études anglaises)

HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
POL 2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles
LCO 3020	3 AH 1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 I *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1030	3 A 1 j	Postcolonialismes comparés
LCO 2000	3 H 1 j	Évolution du roman
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
+ LCO 3000	3 H 1 j	Cours thématique
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation
LCO 3050	3 AH 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes (littérature comparée)

ANT 3625	3 H 1 j	Langue, culture et poétique
CIN 3101	3 A 1 j	Cinéma des différences
FAS 1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
HAR 2145	3 A 1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Autres littératures (littérature comparée)

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM 1001	3 A 1 js	Littérature néo-hellénique
ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945

LAT 1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées
QCF 1050	3 A	1 j	Introduction au Québec

Études arabes

1-117-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-117-4-0

Version 03

Mineur en études arabes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

Fondements

ARA 1001	3 A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 1002	3 H	1 s	Introduction au monde arabe 2

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue

ARA 1951	6 AE	1 j	Arabe élémentaire
+ ARA 1952	3 AH	1 js	Arabe intermédiaire
+ ARA 1953	3 AH	1 js	Arabe avancé
ARA 1991	6 AHE1	js	Arabe élémentaire

Bloc 70 C option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Le monde arabe

ANT 3861	3 A	1 js	Le monde arabo-musulman
ARA 2050	3 AHE1	j	Littérature arabe
ARA 2060	3 E	1 s	Le monde arabe contemporain
ECN 1966	3 H	1 s	Économie du monde arabe
HST 2623	3 H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
PHI 3870	3 A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
POL 2840	3 AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL 2050	3 E	1 j	Sociologie du monde arabe
SRL 1090	3 AHE1	js	L'islam

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

FRA 2141	3 H	1 j	Littérature maghrébine
GEO 1222	3 H	1 j	Le système monde
PHI 3805	3 A	1 j	Aristote : éthique et politique
SRL 2000	3 AHE1	js	Religions monothéistes

Études cinématographiques

1-171-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Sous réserve d'une autorisation d'implantation par le ministère de l'Éducation du Québec

1-171-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le programme est destiné autant à l'étudiant qui désire faire les premiers pas en création cinématographique qu'à celui qui souhaite acquérir une culture cinématographique et faire de la recherche en études cinématographiques. Il allie de façon délibérée étude et pratique du cinéma afin de stimuler la réflexion, l'analyse et la création. Ces études procurent une solide formation aux personnes qui se destinent à la création, à la production et à l'exploitation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Ces études débouchent aussi sur l'enseignement et la recherche.

Information sur le programme

Michèle Garneau 514-343-6111 poste 3006
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 280 collégiens ont soumis une demande d'admission au baccalauréat. En tenant compte des désistements et pour combler les 59 places attribuées aux candidats collégiens, 124 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.210. Au majeur, les données respectives sont les suivantes : 127 demandes, 55 places, 80 offres, CRC de 23.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-171-1-0

Version 00

Baccalauréat en études cinématographiques

Ce programme totalise 45 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 30 cr.

Étude du cinéma : cours fondamentaux

CIN 1101	3	A	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	A	1	js	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	H	1	j	Courants du cinéma contemporain
CIN 1104	3	H	1	js	Culture et documentation du cinéma
CIN 2101	3	A	1	j	Théories du cinéma
CIN 2102	3	AH	1	j	Cinéma québécois
CIN 2103	3	H	1	j	Analyse filmique
CIN 2104	3	A	1	s	Cinéma documentaire
CIN 3101	3	A	1	j	Cinéma des différences
CIN 3102	3	H	1	js	Les théories des cinéastes

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Pratique du cinéma : cours fondamentaux

+ CIN 1001	3	A	1	j	Archéologie et technique de l'image
+ CIN 1002	3	A	1	j	Théorie et pratique du montage
+ CIN 1003	3	H	1	j	Laboratoire cinématographique
+ CIN 1004	3	H	1	js	Laboratoire de scénarisation
+ CIN 2000	3	A	1	j	Pratique et esthétique du son

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Approches spécifiques

CIN 1105	3	A	1	js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 1106	3	A	1	js	Le cinéma politique
CIN 1107	3	H	1	j	Cinéma nationaux
CIN 2105	3	A	1	s	L'avènement du cinéma
CIN 2106	3	H	1	js	Cours de corpus
CIN 2107	3	H	1	js	L'adaptation cinématographique
CIN 2108	3	A	1	j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2109	3	A	1	js	Critique cinématographique
CIN 3103	3	H	1	j	Mythologies du cinéma
CIN 3104	3	A	1	js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Approfondissement des pratiques cinématographiques

+ CIN 2002	3	A	1	j	Pratique vidéographique
+ CIN 2003	3	A	1	j	Pratique scénaristique
+ CIN 2004	3	H	1	j	Pratique cinématographique
+ CIN 3001	6	AH	2	j	Projets dirigés
CIN 3002	3	E	1	j	Stage

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Approches interdisciplinaires ou intermédiaires du cinéma

CIN 1108	3	H	1	j	Cinéma et télévision
CIN 1109	3	A	1	s	Les genres et le cinéma
CIN 2110	3	AH	1	js	Le cinéma et les autres arts
CIN 2111	3	A	1	j	Histoire et cinéma
CIN 2112	3	H	1	j	Cinéma, genre et sexualité
CIN 2113	3	H	1	js	Cinéma et technologies numériques

Bloc 70 F option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Ouvertures aux arts et lettres

ARP 1010	3	A	1	js	Dessin 1
ARP 1022	3	A	1	js	Les arts de la couleur 1
FRA 1160	3	A	1	j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3	H	1	j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2211	3	A	1	j	Poétiques contemporaines
HAR 1030	3	A	1	js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR 1190	3	AE	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3	HE	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR 1610	3	H	1	js	Américanité et les arts
HAR 2030	3	A	1	js	Perception et oeuvre d'art
HAR 2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 2185	3	H	1	js	Histoire de la photographie
HAR 2195	3	A	1	j	Art, culture et identité au Québec
HAR 3185	3	A	1	j	Technologies du regard au XIXe siècle
HAR 3220	3	H	1	j	L'art actuel
MUL 2109	3	H	1	s	Musiques et images en mouvement
MUS 2314	3	AH	1	j	Musique et médiatique 1
+ MUS 2315	3	AH	1	j	Musique et médiatique 2

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Ouvertures aux sciences humaines

ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT 3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM 1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse
COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
HST 1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
LCO 1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG 1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI 1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI 1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL 1150	3	A	1 j	Culture et société
SOL 2107	3	H	1 j	Sociologie politique

HAR 3185	3	A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle
HAR 3220	3	H	1 j	L'art actuel

Bloc 74 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Ouvertures aux sciences humaines

ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT 3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM 1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse
COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
HST 1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
LCO 1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG 1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI 1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI 1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL 1150	3	A	1 j	Culture et société
SOL 2107	3	H	1 j	Sociologie politique

Programme 1-171-2-0

Version 12

Majeur en études cinématographiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CIN.

Segment 74

Bloc 74 A obligatoire 18 cr.

Cours fondamentaux

CIN 1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 1104	3	H	1 js	Culture et documentation du cinéma
CIN 2101	3	A	1 j	Théories du cinéma
CIN 2103	3	H	1 j	Analyse filmique

Bloc 74 B option minimum 24 cr., maximum 24 cr.

Cours à option dans la discipline

CIN 1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 1106	3	A	1 js	Le cinéma politique
CIN 1107	3	H	1 j	Cinéma nationaux
CIN 1108	3	H	1 j	Cinéma et télévision
CIN 1109	3	A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN 2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN 2104	3	A	1 s	Cinéma documentaire
CIN 2105	3	A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN 2106	3	H	1 js	Cours de corpus
CIN 2107	3	H	1 js	L'adaptation cinématographique
CIN 2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2109	3	A	1 js	Critique cinématographique
CIN 2110	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN 2111	3	A	1 j	Histoire et cinéma
CIN 2112	3	H	1 j	Cinéma, genre et sexualité
CIN 2113	3	H	1 js	Cinéma et technologies numériques

Bloc 74 C option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Ouvertures aux arts et lettres

FRA 1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
HAR 1030	3	A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR 1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3	HE	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 1610	3	H	1 js	Américanité et les arts
HAR 2030	3	A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR 2145	3	A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR 2195	3	A	1 j	Art, culture et identité au Québec

Études cinématographiques

1-171-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programmeMichèle Garneau
Admission514-343-6111 poste 3006
514-343-7076**Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008**

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Mineur en études cinématographiques

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle CIN.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 9 cr.

Cours fondamentaux

CIN 1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain

Bloc 73 B option minimum 18 cr., maximum 18 cr.

Approches spécifiques

CIN 1105	3 A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 1106	3 A	1 js	Le cinéma politique
CIN 1107	3 H	1 j	Cinéma nationaux
CIN 1108	3 H	1 j	Cinéma et télévision
CIN 1109	3 A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN 2102	3 AH	1 j	Cinéma québécois
CIN 2104	3 A	1 s	Cinéma documentaire
CIN 2105	3 A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN 2106	3 H	1 js	Cours de corpus
CIN 2107	3 H	1 js	L'adaptation cinématographique
CIN 2108	3 A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN 2111	3 A	1 j	Histoire et cinéma
CIN 2112	3 H	1 j	Cinéma, genre et sexualité
CIN 2113	3 H	1 js	Cinéma et technologies numériques

Études cinématographiques et Littérature comparée

1-174-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de littérature comparée

Perspectives professionnelles

Le diplômé ayant acquis une formation théorique et critique en littérature et en cinéma travaille dans le domaine de la culture, des communications et du multimédia.

Information sur le programme

Éric Savoy 514-343-5660
Nathalie Beaufay 514-343-7255
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 109 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 43 places attribuées aux candidats collégiens, 66 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Baccalauréat en études cinématographiques et littérature comparée

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours devront avoir été complétés pour chacune des deux disciplines (in-

cluant les cours des blocs 70 D, E et F). On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 24 cr.

Théories et méthodologies

CIN 1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 2101	3 A	1 j	Théories du cinéma
CIN 2107	3 H	1 js	L'adaptation cinématographique
LCO 1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 70 B *option* minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Disciplinaire (cinéma)

CIN 1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 1105	3 A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 1109	3 A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN 2104	3 A	1 s	Cinéma documentaire
CIN 2105	3 A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN 2108	3 A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 3103	3 H	1 j	Mythologies du cinéma
CIN 3104	3 A	1 js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 C *option* minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Disciplinaire (littérature comparée)

FAS 1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
LCO 1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2000	3 H	1 j	Évolution du roman
LCO 2011	3 A	1 js	Études comparatives des récits
LCO 2030	3 AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 2300	3 AE	1 j	Pratiques culturelles
+ LCO 3000	3 H	1 j	Cours thématique
LCO 3010	3 H	1 js	Théories de la littérature
LCO 3020	3 AH	1 j	Littérature et diversité humaine
LCO 3050	3 AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D *option* minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cinéma et autres arts (cinéma)

CIN 2110	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
HAR 1030	3 A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR 2030	3 A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR 2145	3 A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 2185	3 H	1 js	Histoire de la photographie

Bloc 70 E *option* minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles (cinéma)

CIN 1107	3 H	1 j	Cinéma nationaux
CIN 2102	3 AH	1 j	Cinéma québécois
CIN 3101	3 A	1 j	Cinéma des différences
ESP 2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM 1201	3 AH	1 s	Cinéma grec
ITL 2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 70 F *option* minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Aires culturelles (littérature comparée)

AES 2011	3 A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2020	3 H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL 2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2261	3 A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 2321	3 A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ANG 1033	3 H	1 j	Twentieth Century Literatures in English

ANG 1325	3 A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG 2361	3 H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG 2404	3 H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ARA 1001	3 A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 2050	3 AHE1	j	Littérature arabe
ESP 1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
+ ESP 1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP 1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
FRA 1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA 2131	3 HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H	1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A	1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2211	3 A	1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2264	3 A	1 j	Dramaturgie québécoise
GRC 1031	3 A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC 2011	3 A	1 j	Grec intermédiaire
GRM 1001	3 A	1 js	Littérature néo-hellénique
ITL 1120	3 A	1 j	Introduction à la culture italienne
+ ITL 1141	3 AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 2110	3 A	1 s	Le roman italien contemporain
+ ITL 2880	3 AHE1	js	L'Italie méditerranéenne
LAT 1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 1030	3 A	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO 3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées
PTG 1210	3 AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG 1220	3 H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG 2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
PTG 2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne
QCF 1050	3 A	1 j	Introduction au Québec

Études classiques

1-095-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
 1-095-2-0 Majeur (2 ans)
 1-095-4-0 Mineur (1 an)
 Programme offert avec deux orientations : l'orientation Langues et l'orientation Civilisation

Perspectives professionnelles
 La formation spécialisée prépare à l'enseignement préuniversitaire et à la poursuite d'études aux cycles supérieurs en langues et littératures, en histoire ancienne et en archéologie classique.

Information sur le programme
 Vayos Liapis 514-343-5944
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité
 Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française
 – **Condition d'admissibilité**
 ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-095-1-0

Version 03

Baccalauréat en études classiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 57 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 72 C, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Segment 72

<i>Bloc 72 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>30 cr.</i>
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque	
GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1	
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2	
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine	
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité	
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins	
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine	
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1	
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2	

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Langues : lecture de textes

+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Littérature

GRC 3100	3 A 1 j	Poésie hellénistique
GRC 3101	3 A 1 j	Rhétorique et art oratoire
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3165	3 H 1 j	Les poètes lyriques
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
LAT 3100	3 A 1 j	Poésie didactique latine
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 H 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin
+ LAT 3170	3 H 1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Histoire

HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 3021	3 A 1 j	Questions d'histoire ancienne
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif

HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Archéologie

HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2050	3 H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2060	3 A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL 2421	3 E 1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique
HGL 3070	3 A 1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie

PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Théorie linguistique et littéraire

ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique
+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Proche-Orient ancien

HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
THL 1025	3 AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL 2185	6 AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire
THL 2220	3 AHE1 js	Géographie et archéologie biblique

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments linguistiques

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
+ ANG 1053	3 H 1 j	English Grammar 2
ANG 1101	3 AE 1 j	English Composition 1
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

<i>Bloc 72 Y</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ARC 2214	3 A 1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
GLG 1972	3 A 1 j	Histoire de la Terre et du Climat
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
PHY 1966	3 A 1 j	Archéométrie

<i>Bloc 73 J</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Compléments linguistiques

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72I du Baccalauréat

<i>Bloc 73 Y</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 3 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Ce bloc comporte les cours du bloc 72Y du Baccalauréat

Programme 1-095-2-0

Version 03

Majeur en études classiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 73E, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Segment 73

<i>Bloc 73 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>18 cr.</i>
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

<i>Bloc 73 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Langue 1 : Apprentissage

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1

<i>Bloc 73 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Langue 2 : Apprentissage

+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

<i>Bloc 73 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 15 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Langues : Lecture de textes

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B du Baccalauréat en études classiques

<i>Bloc 73 E</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Littérature

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C du Baccalauréat

<i>Bloc 73 F</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Histoire

HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
----------	---------	------------------------------

et les cours du bloc 72D du Baccalauréat

<i>Bloc 73 G</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Archéologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72E du Baccalauréat

<i>Bloc 73 H</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Philosophie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72F du Baccalauréat

<i>Bloc 73 I</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Théorie linguistique et littéraire

LNG 2700	3 H 1 j	Philologie latine
LNG 2750	3 A 1 j	Introduction à l'indo-européen

et les cours du bloc 72G du Baccalauréat

Programme 1-095-4-0

Version 03

Mineur en études classiques

L'orientation Langues comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Civilisation comprend les segments 01 et 75, avec 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>6 cr.</i>
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

Segment 74 Propre à l'orientation Langues

<i>Bloc 74 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Langues : apprentissage

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

<i>Bloc 74 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Langues : lecture de textes

+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

<i>Bloc 74 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Littérature

+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 H 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin
+ LAT 3170	3 H 1 j	Épigraphie latine et droit romain
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine

<i>Bloc 74 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Histoire et civilisation antique

HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 1012	3 A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire

HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 74 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 2030	3 A 1 js	Perception et oeuvre d'art
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Segment 75 Propre à l'orientation Civilisation

Bloc 75 A obligatoire 6 cr.

HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Langues

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 75 C option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Histoire et civilisation

HGL 1012	3 A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 75 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Archéologie

HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2050	3 H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2060	3 A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL 2421	3 E 1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 75 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 2030	3 A 1 js	Perception et oeuvre d'art
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Études classiques et Anthropologie

1-094-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Centre d'études classiques

Information sur le programme

Vayos Liapis 514-343-5944
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en études classiques et anthropologie

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'anthropologie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour entrer à la maîtrise en études classiques

(option langues et histoire ou archéologie classique), l'étudiant devra avoir suivi tous les cours du bloc 71B et du bloc 71C.

Segment 71**Formation de base**

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>24 cr.</i>
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine	
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité	
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'antiquité	
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie	
ANT 1065	3 H 1 js	Initiation à la démarche anthropologique	
ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire	
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique	
ANT 1611	3 A 1 j	Langage, culture, société	

<i>Bloc 71 B</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Langues anciennes I

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1

<i>Bloc 71 C</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Langues anciennes II

+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

<i>Bloc 71 D</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Méthodes et techniques de l'archéologie

+ ANT 2210	3 H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
ANT 2266	3 A 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
ANT 2280	3 H 1 js	Méthodes en archéologie historique
ANT 3102	3 AHE1 js	Lectures dirigées
+ ANT 3270	3 H 1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
ANT 3280	3 E 1 j	Fouilles en archéologie historique
+ ANT 3283	6 A 1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
ANT 3287	3 A 1 j	Archéologie maritime
ANT 3806	3 AHE1 js	Pratique de terrain
HGL 2050	3 AHE1 js	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2421	3 AHE1 js	Stage pratique en archéologie

<i>Bloc 71 E</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en archéologie anthropologique

ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1285	3 A 1 j	Introduction à l'archéologie historique
+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+ ANT 2260	3 A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
ANT 2270	3 A 1 j	Introduction à la zooarchéologie
+ ANT 3230	3 H 1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+ ANT 3260	3 H 1 j	La théorie en archéologie
+ ANT 3341	3 A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
ANT 3813	3 H 1 j	Séminaire d'archéologie
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
+ ANT 3882	3 H 1 j	Préhistoire du Québec
ANT 3884	3 A 1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

<i>Bloc 71 F</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en archéologie méditerranéenne

HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2060	3 A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 H 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique
HGL 3070	3 A 1 j	Architecture et urbanisme romains

<i>Bloc 71 G</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en ethnologie

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1018	3 H 1 js	Étude des systèmes de parenté
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique

ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 2030	3 H 1 j	Écologie culturelle
ANT 2036	3 H 1 j	Occident : représentations
ANT 2037	3 A 1 j	Anthropologie du quotidien
ANT 2042	3 A 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 3021	3 AH 1 js	Religion et modernité
ANT 3035	3 H 1 j	Dynamique socioculturelle
ANT 3043	3 A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
ANT 3051	3 A 1 j	Anthropologie : théories contemporaines
ANT 3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3065	3 H 1 j	Critiques des théories anthropologiques
ANT 3809	3 A 1 j	Séminaire d'ethnologie
ANT 3811	3 H 1 j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT 3850	3 A 1 j	Anthropologie de l'Europe
ANT 3853	3 A 1	Texte ethnographique et terrain
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines

<i>Bloc 71 H</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en anthropologie linguistique

ANT 1613	3 H 1 j	Anthropologie linguistique
ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT 2660	3 A 1 j	Langue et identité sociale
ANT 3625	3 H 1 j	Langue, culture et poésie
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique
ANT 3815	3 A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 3876	3 A 1 j	Ethnographie du Caucase

<i>Bloc 71 I</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 15 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en bioanthropologie

ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT 2430	3 A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine
ANT 2440	3 A 1 j	Génétique et anthropologie
ANT 2454	3 A 1 j	Introduction à la primatologie
ANT 2470	3 H 1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
ANT 3420	3 H 1 j	Interactions bioculturelles
ANT 3440	3 H 1 j	Génétique du comportement humain
+ ANT 3460	3 H 1 j	Concepts, méthodes en paléanthropologie
+ ANT 3556	3 H 1 js	Évolution et comportement humain 2
ANT 3814	3 A 1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

<i>Bloc 71 J</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Histoire littéraire

GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

<i>Bloc 71 K</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Langues : lecture de textes

+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

<i>Bloc 71 L</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Littérature

GRC 3100	3 A 1 j	Poésie hellénistique
GRC 3101	3 A 1 j	Rhétorique et art oratoire
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 H 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3165	3 A 1 j	Les poètes lyriques
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
LAT 3100	3 A 1 j	Poésie didactique latine
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 A 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive

Études est-asiatiques

+ LAT	3160	3 H	1 j	Le théâtre latin
+ LAT	3170	3 H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 71 M option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Histoire antique

HGL	1021	3 AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3 A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	3021	3 A	1 j	Questions d'histoire ancienne
HST	2108	3 H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3 H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3 H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3 H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3 H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	3105	3 H	1 j	Économie et société grecques
HST	3111	3 A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 71 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langues modernes

ALL	1951	6 A	2 js	Allemand élémentaire
+ ALL	1952	3 AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL	1954	3 AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL	1955	3 AHE1	js	Allemand avancé 1
ALL	1979	3 AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3 AE	1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL	1982	3 H	1 js	Lecture en allemand 2
+ ANG	1102	3 AH	1 j	English Composition 2
+ ANG	1103	3 AH	1 j	English Composition 3
+ ANG	1104	3 AH	1 j	English Composition 4
GRM	1010	6 A	1 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM	2020	3 H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM	2030	3 H	1 js	Grec moderne avancé
ITL	1951	6 A	2 js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3 AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3 AH	1 js	Italien avancé

Études est-asiatiques

1-097-2-0 Majeur (2 ans)

Programme offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

1-097-4-0 Mineur (1 an)

Programme offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

Perspectives professionnelles

Ce programme offre une formation large, permettant aux diplômés de saisir les grandes lignes de l'histoire et de l'actualité des divers pays de la région est-asiatique et d'acquérir une compétence particulière sur les pays de l'Asie de l'Est, y compris une compétence linguistique.

Information sur le programme

David Ownby 514-343-5800
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-097-2-0

Version 05

Majeur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Viêt Nam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 12 cr., maximum 27 cr.

Formation est-asiatique de base

AES	2010	3 H	1 j	Le Viêt Nam moderne
ANT	3164	3 H	1 j	La société japonaise contemporaine
GEO	3412	3 AH	1 js	La Chine
GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
HST	2619	3 H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3 H	1 j	La Chine en révolution
HST	2624	3 A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3 H	1 j	Histoire du Japon contemporain

Bloc 01 B option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES	2011	3 A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3 A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2014	3 H	1 j	Le cinéma chinois
AES	2020	3 H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3 A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES	2030	3 A	1 j	Les religions de la Chine moderne
AES	3021	3 H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES	3022	3 A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES	3032	3 H	1 j	Culture et communication en Corée
AES	3710	3 H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
ANT	3864	3 H	1 j	La culture japonaise
ANT	3866	3 H	1 js	Anthropologie de la Chine
ECN	1961	3 E	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3242	3 H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
HST	2626	3 A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
PHI	2965	3 H	1 j	Le bouddhisme chinois
PHI	3965	3 H	1 j	L'univers intellectuel chinois
POL	2751	3 AH	1 j	La Chine
POL	2752	3 AH	1 j	Le Japon
POL	2860	3 AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation est-asiatique avancée

AES 3010	3	AH	1	j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3040	3	A	1	j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3	A	1	j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3	A	1	j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3	H	1	j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+ AES 3610	3	A	1	j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3810	3	H	1	j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3	AH	1	j	Sujets spéciaux en études japonaises
PHI 2960	3	A	1	j	Naissance de la philosophie chinoise
POL 3401	3	AH	1	j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

ANT 1213	3	H	1	j	L'archéologie des civilisations
ANT 1611	3	H	1	j	Langage, culture, société
COM 2001	3	AH	1	j	Communication internationale
DMO 1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
EAM 1000	3	H	1	s	Littérature universelle
LCO 2011	3	A	1	js	Études comparatives des récits
MUL 3301	3	H	1	j	Panorama des musiques du monde 1
PHI 2920	3	A	1	j	Mythe, religion et connaissance
POL 1954	3	AH	1	js	Politique internationale
PPL 3040	3	AHE1	js		Communication interculturelle

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 6 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise**Segment 72 Propre à l'orientation Japon**

Bloc 72 A option minimum 6 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise**Segment 73 Propre à l'orientation Viêtnam**

Bloc 73 A option minimum 6 cr., maximum 24 cr.

Langue vietnamienne

Programme 1-097-4-0

Version 05

Mineur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Formation est-asiatique de base

AES 2010	3	H	1	j	Le Viêtnam moderne
ANT 3164	3	H	1	j	La société japonaise contemporaine
GEO 3412	3	AH	1	js	La Chine
GEO 3422	3	A	1	j	Le Japon
GEO 3442	3	A	1	js	L'Asie du Sud-Est
HST 2619	3	H	1	j	La Chine impériale
HST 2620	3	H	1	j	La Chine en révolution
HST 2624	3	A	1	j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3	H	1	j	Histoire du Japon contemporain

Bloc 01 B option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES 2011	3	A	1	j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3	A	1	j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3	H	1	j	Le cinéma chinois
AES 2020	3	H	1	j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3	A	1	j	Littérature japonaise contemporaine
AES 2030	3	A	1	j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3	AH	1	j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3021	3	H	1	j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES 3022	3	A	1	j	Culture des femmes au Japon moderne
AES 3032	3	H	1	j	Culture et communication en Corée
AES 3040	3	A	1	j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3	A	1	j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3	A	1	j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3	H	1	j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+ AES 3610	3	A	1	j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3710	3	H	1	j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES 3810	3	H	1	j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3	AH	1	j	Sujets spéciaux en études japonaises
ANT 3864	3	H	1	j	La culture japonaise
ANT 3866	3	H	1	js	Anthropologie de la Chine
ECN 1961	3	E	1	s	Économie de l'Asie
GEO 3242	3	H	1	j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3432	3	H	1	j	Le Pacifique
HST 2626	3	A	1	j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
PHI 2960	3	A	1	j	Naissance de la philosophie chinoise
POL 2751	3	AH	1	j	La Chine
POL 2752	3	AH	1	j	Le Japon
POL 2860	3	AH	1	j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3401	3	AH	1	j	L'Asie du Sud-Est

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue chinoise**Segment 72 Propre à l'orientation Japon**

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue japonaise**Segment 73 Propre à l'orientation Viêtnam**

Bloc 73 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue vietnamienne**Études est-asiatiques et Anthropologie**

1-096-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêtnam

Perspectives professionnelles

Le programme permet à l'étudiant de comprendre l'humain à partir des caractéristiques biologiques, culturelles, sociales et économiques des sociétés. L'intégration de l'anthropologie physique, de l'archéologie, de l'anthropologie sociale et de l'ethnolinguistique à l'étude des composantes de l'Asie de l'Est permettra aux diplômés d'évaluer l'impact des constantes culturelles sur les communautés asiatiques à Montréal, au Québec et au Canada.

Information sur le programme

Bernard Bernier 514-343-5807
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-096-1-0

Version 03

Baccalauréat en études est-asiatiques et anthropologie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix. L'orientation Viêt Nam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formation est-asiatique de base

ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnologie

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 1018	3 H 1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en archéologie

ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1285	3 A 1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en anthropologie biologique

ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnolinguistique

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique

Bloc 01 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation méthodologique

ANT 1065	3 AH 1 js	Initiation à la démarche anthropologique
ANT 3081	3 A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 01 G option minimum 9 cr., maximum 33 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES 2010	3 H 1 j	Le Viêt Nam moderne
AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3 H 1 j	Le cinéma chinois
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES 2030	3 A 1 j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3 AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3021	3 H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES 3022	3 A 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES 3032	3 H 1 j	Culture et communication en Corée
AES 3040	3 A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3 A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+ AES 3610	3 A 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3710	3 H 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES 3810	3 H 1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3 AH 1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 24 cr.

Formation anthropologique complémentaire

ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 2030	3 H 1 j	Écologie culturelle
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 2070	3 A 1 j	Techniques de la collecte des données
+ ANT 2210	3 H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+ ANT 2260	3 A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
ANT 2266	3 H 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT 2430	3 A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine
ANT 2440	3 A 1 j	Génétique et anthropologie
ANT 2454	3 H 1 j	Introduction à la primatologie
ANT 2480	3 A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant

Études est-asiatiques et Géographie

1-098-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

Perspectives professionnelles

Dans toute équipe (i.e. ministère, entreprise, consultant), les géographes contribuent au rehaussement des connaissances par leur vision critique et intégrée des géosystèmes naturels et des activités humaines qui s'y insèrent. L'Asie de l'Est soulève de formidables défis auxquels les géographes peuvent appliquer leurs langages (i.e. cartographique, géomatique, scientifique). Dans ce contexte, il s'agit de former des professionnels capables de concevoir les problèmes de gestion des grands ensembles territoriaux, d'effectuer des analyses spatiales, d'élaborer des stratégies d'intervention et de diriger des équipes.

Information sur le programme

Claude Comtois 514-343-8053
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-098-1-0

Version 03

Baccalauréat en études est-asiatiques et géographie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au

ANT 2611	3	A	1	j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3	A	1	j	Langages et systèmes symboliques
ANT 2660	3	A	1	j	Langue et identité sociale
ANT 2665	3	A	1	j	Description ethnohistorique
ANT 3030	3	H	1	j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3035	3	H	1	j	Dynamique socioculturelle
ANT 3044	3	H	1	js	Anthropologie et développement
ANT 3055	3	A	1	j	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3065	3	A	1	j	Critiques des théories anthropologiques
ANT 3072	3	A	1	j	Analyse qualitative des données
+ ANT 3230	3	H	1	j	Préhistoire de l'ancien monde
+ ANT 3260	3	H	1	j	La théorie en archéologie
+ ANT 3283	6	A	1	j	Techniques de fouilles sur le terrain
+ ANT 3341	3	A	1	j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
ANT 3420	3	H	1	j	Interactions bioculturelles
ANT 3440	3	A	1	j	Génétique du comportement humain
+ ANT 3460	3	H	1	j	Concepts, méthodes en paléanthropologie
+ ANT 3556	3	H	1	js	Évolution et comportement humain 2
ANT 3612	3	H	1	j	Recherche en communauté linguistique
ANT 3625	3	H	1	j	Langue, culture et poésie
ANT 3631	3	A	1	j	Changement social et linguistique
ANT 3809	3	A	1	j	Séminaire d'ethnologie
ANT 3811	3	H	1	j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT 3813	3	H	1	j	Séminaire d'archéologie
ANT 3814	3	A	1	j	Séminaire d'anthropologie biologique
ANT 3815	3	A	1	j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 3850	3	A	1	j	Anthropologie de l'Europe
ANT 3853	3	A	1	j	Texte ethnographique et terrain
ANT 3854	3	A	1	j	Les autochtones de l'Est canadien
ANT 3855	3	H	1	j	L'Ouest de l'Amérique
+ ANT 3858	3	H	1	j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3	A	1	j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3860	3	A	1	j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3	A	1	js	Le monde arabo-musulman
ANT 3875	3	A	1	j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT 3876	3	H	1	j	Ethnographie du Caucase
ANT 3881	3	A	1	j	Mésoamérique ancienne
+ ANT 3882	3	A	1	j	Préhistoire du Québec
ANT 3884	3	H	1	j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

COM 2001	3	AH	1	j	Communication internationale
DMO 1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
EAM 1000	3	H	1	s	Littérature universelle
LCO 2011	3	A	1	js	Études comparatives des récits
MUL 3301	3	H	1	j	Panorama des musiques du monde 1
PHI 2920	3	A	1	j	Mythe, religion et connaissance
POL 1954	3	AH	1	js	Politique internationale
PPL 3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle	

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise

+ CHN 3090 3 AH 1 js Langue et culture chinoises

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Viêt Nam

Bloc 73 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue vietnamienne

Études est-asiatiques et Histoire

choix. L'orientation Viêt Nam comprend les segments 01 et 73, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Formation est-asiatique de base

GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 B obligatoire 21 cr.

Formation géographique de base

GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
GEO 1122	3 H 1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie
GEO 1542	3 A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement

Bloc 01 C option minimum 15 cr., maximum 30 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES 2010	3 H 1 j	Le Viêt Nam moderne
AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3 H 1 j	Le cinéma chinois
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES 2030	3 A 1 j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3 AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3021	3 H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES 3022	3 A 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES 3032	3 H 1 j	Culture et communication en Corée
AES 3040	3 A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3 A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+ AES 3610	3 A 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3710	3 H 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES 3810	3 H 1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3 AH 1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 D option minimum 9 cr., maximum 30 cr.

Formation géographique complémentaire

GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1512	3 A 1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3 H 1 js	Géographie quantitative 2
GEO 2112	3 A 1 j	Phytogéographie
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
GEO 2132	3 A 1 j	Géomorphologie
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3 A 1 j	Populations et sociétés
GEO 2252	3 H 1 j	Géographie politique
+ GEO 2312	3 H 1 j	Gestion durable des ressources

+ GEO 2512	3 A 1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 3132	3 H 1 j	Paléogéographie
+ GEO 3222	3 A 1 j	Transport et réseaux géographiques
GEO 3322	3 A 1 j	Géographie de la santé et environnement

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Viêt Nam

Bloc 73 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue vietnamienne

Études est-asiatiques et Histoire

1-099-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

Perspectives professionnelles

Ce programme permet à l'étudiant d'intégrer la méthode historique et les recherches régionales sur les pays et les cultures de l'Asie de l'Est. L'objectif est double : comprendre le contexte historique qui a formé et forme toujours l'Asie de l'Est actuelle, et acquérir les connaissances précises permettant aux diplômés de faire carrière en travaillant sur l'Asie de l'Est.

Information sur le programme

David Ownby 514-343-5800
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-099-1-0

Version 03

Baccalauréat en études est-asiatiques et histoire

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix. L'orientation Vietnam comprend les segments 01 et 73, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Formation est-asiatique de base

AES 2010	3 H 1 j	Le Vietnam moderne
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Formation historique de base

HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne
HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 01 C option minimum 21 cr., maximum 39 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3 H 1 j	Le cinéma chinois
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES 2030	3 A 1 j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3 AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3021	3 H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES 3022	3 A 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES 3032	3 H 1 j	Culture et communication en Corée
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
+ AES 3610	3 A 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3710	3 H 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES 3810	3 H 1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3 AH 1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois

PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Formation historique complémentaire

HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1051	3 A 1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST 1052	3 H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 01 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la recherche historique

AES 3040	3 A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3 A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST 3475	3 A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST 3591	3 A 1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
COM 2001	3 AH 1 j	Communication internationale
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
EAM 1000	3 H 1 s	Littérature universelle
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
PHI 2920	3 A 1 j	Mythe, religion et connaissance
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Vietnam

Bloc 73 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue vietnamienne

Études européennes

1-108-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Centre canadien d'études allemandes et européennes

Information sur le programme

N. 514-343-6763

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministre de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-108-4-0

Version 00

Mineur en études européennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires et 27 à option.

Segment 70*Bloc 70 A obligatoire*

3 cr.

Introduction aux études européennes

EAE 1000 3 A 1 j Introduction aux études européennes

*Bloc 70 B option**minimum 9 cr., maximum 18 cr.***Politique, société et économie en Europe**

ECN 1967 3 A 1 s Économie de l'Europe
 ECN 1970 3 A 1 j Économie des pays de l'Europe de l'Est
 GEO 3452 3 H 1 j L'Union européenne
 HST 2256 3 A 1 j Histoire économique de l'Europe
 POL 2250 3 AH 1 j Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
 POL 2350 3 AH 1 j Systèmes politiques européens
 POL 3410 3 AH 1 j Les modernisations politiques en Europe
 POL 3851 3 AHE1 j Intégration européenne

*Bloc 70 C option**minimum 6 cr., maximum 15 cr.***Histoire et cultures européennes**

ANT 3850 3 A 1 j Anthropologie de l'Europe
 ESP 2400 3 A 1 j Cinéma et littératures hispaniques
 HAR 1190 3 AE 1 j Introduction aux arts de l'Occident
 HAR 1630 3 H 1 j Figuration et abstraction (1900-1950)
 HAR 2252 3 A 1 j L'art des Lumières
 HST 1941 3 A 1 s L'époque moderne
 HST 1942 3 H 1 s L'Europe aux XIXe et XXe siècles
 LCO 1020 3 A 1 j Littérature comparée et philosophie
 LCO 3020 3 AH 1 j Littérature et diversité humaine
 LSL 3082 3 H 1 s Aperçu des littératures slaves
 MUL 1107 3 AH 1 j Histoire de la musique 5
 PHI 1520 3 H 1 j Introduction à la métaphysique
 PHI 2615 3 A 1 j Philosophie des Lumières
 PHI 3460 3 H 1 js Histoire de la philosophie politique

*Bloc 70 D option**minimum 0 cr., maximum 12 cr.***Cours monographiques sur les pays de l'Europe**

ALL 1310 3 A 1 j Civilisation allemande
 ANG 1021 3 H 1 j Contemporary British and Irish Culture
 ESP 1215 3 A 1 j Civilisation espagnole
 HST 2212 3 H 1 j Histoire de l'Union soviétique
 HST 2262 3 A 1 j La Grande-Bretagne depuis 1485
 HST 2267 3 H 1 s Histoire de la France contemporaine
 HST 2275 3 A 1 j L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
 HST 2284 3 A 1 j L'Italie aux XIXe et XXe siècles
 ITL 1120 3 A 1 j Introduction à la culture italienne
 PHI 2405 3 A 1 j Théories éthiques modernes
 POL 2110 3 AH 1 j La France
 POL 2280 3 AH 1 j Le système politique de la Russie
 POL 2281 3 AH 1 j La communauté des États indépendants
 PTG 1210 3 AH 1 js Introduction à la culture portugaise
 RUS 1050 3 A 1 j Russie ancienne et moderne : introduction

*Bloc 70 E option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Langues européennes**

ALL 1011 3 A 1 j Cours pratique d'allemand 1
 ALL 1012 3 A 1 j Cours pratique d'allemand 2
 ALL 1014 3 A 1 j Grammaire fondamentale 1
 ALL 1015 3 A 1 j Grammaire fondamentale 2
 ALL 1090 3 H 1 j Grammaire fondamentale 3
 ALL 1110 3 H 1 j Allemand écrit
 ALL 1210 3 H 1 j Textes littéraires et scientifiques
 ALL 1380 3 H 1 j Allemand moderne parlé
 ALL 1951 6 A 2 js Allemand élémentaire
 + ALL 1952 3 AHE1 js Allemand intermédiaire 1
 + ALL 1954 3 AHE1 js Allemand intermédiaire 2
 + ALL 1955 3 AHE1 js Allemand avancé 1
 + ALL 1956 3 AH 1 js Allemand avancé 2
 ALL 1979 3 AE 1 js Introduction à la lecture en allemand
 + ALL 1980 3 AE 1 js Lecture en allemand 1
 + ALL 1982 3 H 1 js Lecture en allemand 2
 + ALL 1983 3 E 1 j Lecture en allemand 3
 ALL 2010 3 A 1 j Grammaire approfondie
 ESP 1951 6 A 2 js Espagnol élémentaire
 + ESP 1952 3 AHE1 js Espagnol intermédiaire
 + ESP 1953 3 AHE1 js Espagnol avancé
 ESP 1991 6 AHE1 js Espagnol élémentaire
 + ESP 1996 6 AHE1 j Espagnol intermédiaire et avancé
 + ESP 2510 3 AHE1 j Pratique orale de l'espagnol
 + ESP 2525 3 AHE1 j Composition espagnole 1
 + ESP 2535 3 H 1 j Composition espagnole 2
 + ESP 2536 3 AH 1 j Grammaire avancée
 + ESP 3610 3 H 1 j Préparation au DELE (niveau supérieur)
 + ITL 1070 3 AH 1 js Grammaire avancée 1
 ITL 1951 6 A 2 js Italien élémentaire
 + ITL 1952 3 AHE1 js Italien intermédiaire
 + ITL 1953 3 AH 1 js Italien avancé
 ITL 1991 6 AHE1 js Italien élémentaire
 + ITL 2040 3 HE 1 j Italien parlé
 + ITL 2070 3 AH 1 j Grammaire avancée 2
 PTG 1951 6 AE 1 js Portugais élémentaire
 + PTG 1952 3 AH 1 js Portugais intermédiaire

+ PTG 1953	3	AH	1	js	Portugais avancé
+ PTG 1954	3	AH	1	js	Portugais idiomatique et composition
+ PTG 1955	3	AH	1	js	Portugais : communication orale et écrite
RUS 1010	6	A	1	j	Langue russe 1
+ RUS 1011	6	H	1	j	Langue russe 2
+ RUS 1014	6	H	1	js	Éléments de grammaire russe
RUS 1951	6	AE	1	js	Russe élémentaire
+ RUS 1996	6	AH	1	js	Russe intermédiaire et avancé
+ RUS 2010	3	A	1	js	Morphologie et syntaxe russes
+ RUS 2030	3	AH	1	js	Composition russe
RUS 3020	3	A	1	js	Russe parlé 3
+ RUS 3030	3	A	1	js	Stylistique russe

Études hispaniques

1-105-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-105-2-0 Majeur (2 ans)

1-105-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé pourra faire carrière dans les organismes internationaux et le commerce, dans les domaines de l'édition, du tourisme, de la publicité, dans les médias et l'enseignement post-secondaire ainsi que dans la traduction.

Information sur le programme

Monique Sarfati-Arnaud
Admission

514-343-5881
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission		Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire		
Automne	Hiver	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir	
✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Pour le Baccalauréat et le Majeur, attester d'une connaissance de niveau intermédiaire de l'espagnol, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-105-1-0

Version 11

Baccalauréat en études hispaniques

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* 33 cr.

Langue, civilisations, littérature

ESP 1215	3	A	1	j	Civilisation espagnole
+ ESP 1225	6	A	1	j	Littérature espagnole : panorama
ESP 1317	3	H	1	j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP 1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3	H	1	j	Civilisation hispano-américaine 2
+ ESP 2536	3	AH	1	j	Grammaire avancée
+ ESP 2651	3	A	1	j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP 2652	3	H	1	j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP 3517	3	A	1	j	Espagnol médiéval et classique 1
+ ESP 3537	3	H	1	j	Espagnol moderne

Bloc 73 B *option* minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Apprentissage de l'espagnol

+ ESP 1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
+ ESP 1996	6	AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP 2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+ ESP 3610	3	H	1	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Étude de la langue

+ ESP 3511	3	A	1	j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+ ESP 3518	3	H	1	j	Espagnol médiéval et classique 2
+ ESP 3550	3	A	1	j	L'espagnol d'Amérique
+ ESP 3710	3	A	1	j	L'espagnol : langue étrangère 1
+ ESP 3720	3	H	1	j	L'espagnol : langue étrangère 2
LNG 1955	3	A	1	j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Traduction et rédaction

+ ESP 2525	3	AHE1	j	Composition espagnole 1
+ ESP 2531	3	A	1	Thème
+ ESP 2535	3	H	1	Composition espagnole 2
+ ESP 2700	3	A	1	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP 2710	3	A	1	Traduction espagnol-français 1
+ ESP 2720	3	H	1	Traduction espagnol-français 2
+ ESP 2730	3	H	1	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Littérature espagnole

+ ESP 3212	3	H	1	Littérature espagnole du Moyen Âge
+ ESP 3222	3	A	1	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP 3242	3	H	1	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP 3252	3	AH	1	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Littérature hispano-américaine

ESP 2300	3	A	1	Voix de l'Amérique latine
+ ESP 3311	3	H	1	Littérature de la Conquête
+ ESP 3312	3	H	1	Littérature de l'Indépendance
+ ESP 3324	3	H	1	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3326	3	AH	1	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP 3355	3	H	1	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispanique

ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP 3415	3 H 1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+ ESP 3435	3 H 1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+ ESP 3440	3 A 1 j	Poésie hispanique moderne
+ ESP 3444	3 H 1 j	Écriture féminine hispanique
+ ESP 3451	3 H 1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+ ESP 3810	3 AHE1 js	Travail de recherche
+ ESP 3820	3 AHE1 js	Programme de lectures
+ ESP 3900	3 AHE1 js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2360	3 H 1 js	Les avant-gardes historiques
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR 3131	3 A 1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
JUI 2100	3 A 1 js	Judaïsme et judéité
LAA 1101	3 AH 1 js	Amérique latine : cours synthèse
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 js	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
ARA 1001	3 A 1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 1002	3 H 1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA 1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
CIN 1102	3 A 1 js	Langage et matières de l'expression
COM 1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin
LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PTG 1951	6 AE 1 js	Portugais élémentaire
+ PTG 1952	3 AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH 1 js	Portugais avancé

Programme 1-105-2-0

Version 12

Majeur en études hispaniques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

Langue, civilisations, littérature

ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole
+ ESP 1225	6 A 1 j	Littérature espagnole : panorama
ESP 1317	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 2536	3 AH 1 j	Grammaire avancée

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
+ ESP 1996	6 AHE1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP 2510	3 AHE1 j	Pratique orale de l'espagnol
+ ESP 3610	3 H 1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+ ESP 3511	3 A 1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+ ESP 3517	3 A 1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+ ESP 3518	3 H 1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+ ESP 3537	3 H 1 j	Espagnol moderne
+ ESP 3550	3 A 1 j	L'espagnol d'Amérique
+ ESP 3710	3 A 1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+ ESP 3720	3 H 1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

+ ESP 2525	3 AHE1 j	Composition espagnole 1
+ ESP 2531	3 A 1 j	Thème
+ ESP 2535	3 H 1 j	Composition espagnole 2
+ ESP 2700	3 A 1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP 2710	3 A 1 j	Traduction espagnol-français 1
+ ESP 2720	3 H 1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP 2730	3 H 1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+ ESP 3212	3 H 1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+ ESP 3222	3 A 1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP 3242	3 H 1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP 3252	3 AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques culturelles hispano-américaines

+ ESP 1327	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP 2300	3 A 1 j	Voix de l'Amérique latine
+ ESP 3311	3 H 1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP 3312	3 H 1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP 3324	3 H 1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3326	3 AH 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP 3355	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Littérature hispanique

ESP 2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP 2651	3 A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP 2652	3 H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP 3415	3 H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+ ESP 3435	3 H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+ ESP 3440	3 A	1 j	Poésie hispanique moderne
+ ESP 3451	3 H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Les blocs à option suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat en études hispaniques. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 73 H option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Lectures et recherches complémentaires

Bloc 73 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Théorie littéraire

Bloc 73 J option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Culture et société

Bloc 73 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Programme 1-105-4-0

Version 07

Mineur en études hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc A. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Apprentissage de l'espagnol

ESP 1951	6 A	2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1	js	Espagnol avancé
ESP 1994	6 AHE1	js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+ ESP 1996	6 AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP 2510	3 AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Étude de la langue

+ ESP 2536	3 AH	1 j	Grammaire avancée
+ ESP 3511	3 A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+ ESP 3550	3 A	1 j	L'espagnol d'Amérique
+ ESP 3610	3 H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Traduction et rédaction

+ ESP 2525	3 AHE1	j	Composition espagnole 1
+ ESP 2531	3 A	1 j	Thème
+ ESP 2535	3 H	1 j	Composition espagnole 2
+ ESP 2700	3 A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP 2710	3 A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+ ESP 2720	3 H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP 2730	3 H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Civilisation et littérature

ESP 1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
+ ESP 1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
ESP 1317	3 H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP 1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3 H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP 2300	3 A	1 j	Voix de l'Amérique latine
ESP 2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP 2651	3 A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP 2652	3 H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP 3444	3 H	1 j	Écriture féminine hispanique

Études internationales**1-960-1-3 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme relevant du Département de science politique, offert avec cinq orientations : l'orientation Développement international, l'orientation Économie-Administration, l'orientation Droit, l'orientation Histoire, l'orientation Science politique

Perspectives professionnelles

Le diplômé évoluera dans les domaines de la conduite des affaires internationales : la diplomatie, la gestion et la finance internationales, la coopération au développement et les communications internationales.

Information sur le programme

Laurence McFalls	514-343-6698
Secrétariat	514-343-2078
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 446 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 63 places attribuées aux candidats collégiens, 162 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 29.674 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-960-1-3

Version 03

Baccalauréat en études internationales

L'orientation Développement international comprend les segments 01 et 70, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Droit comprend les segments 01 et 71, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Économie-Administration comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 73 avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Science politique comprend les segments 01 et 74, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. Sauf autorisation du responsable, les cours du bloc 01C doivent être choisis dans un maximum de deux langues distinctes. Pour avoir accès à la maîtrise en science politique, les étudiants du spécialisé en études internationales devront suivre un des deux cours suivants : POL 2806 ou POL 3120.

Segment 01 Commun aux cinq orientations*Bloc 01 A obligatoire*

27 cr.

Connaissances de base

DRT 1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
DRT 2100	3	AHE1 j	Droit international public général
ECN 1000	3	AHE1 js	Principes d'économie

+ ECN 2700	3	HE 1 js	Relations économiques internationales
HST 1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine
INT 1000	3	A 1 j	Introduction aux études internationales
INT 1010	3	H 1 j	Écologie humaine du développement
POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1600	3	AH 1 j	Relations internationales

*Bloc 01 B option**minimum 3 cr., maximum 6 cr.***Intégration des acquis**

INT 3000	3	H 1 j	Cours synthèse en études internationales
INT 3001	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail
INT 3002	6	AHE1	Stage en milieu de travail
INT 3003	3	AHE1 j	Travail dirigé en études internationales

*Bloc 01 C option**minimum 12 cr., maximum 12 cr.***Langues**

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe.

*Bloc 01 D option**minimum 3 cr., maximum 9 cr.***Méthodes quantitatives**

ANT 3081	3	A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie
DMO 2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3	A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3	H 1 j	Analyse transversale
DMO 2330	3	A 1 j	Techniques auxiliaires
+ DMO 3307	3	H 1 j	Pratique de la démographie
ECN 1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1260	3	AH 1 js	Économétrie 1
GEO 1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
HST 2004	3	A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
POL 1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative
POL 2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
SOL 1020	3	A 1 j	Introduction à la statistique sociale
+ SOL 2020	3	H 1 j	Statistique sociale avancée
+ SOL 3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage

*Bloc 01 E option**minimum 0 cr., maximum 3 cr.***Aires culturelles et géographiques**

ANT 3850	3	A 1 j	Anthropologie de l'Europe
+ ANT 3858	3	H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3	A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3860	3	A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3	A 1 js	Le monde arabo-musulman
ANT 3864	3	H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3	H 1 js	Anthropologie de la Chine
ANT 3867	3	E 1 j	Culture et société italienne
ANT 3875	3	A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT 3876	3	H 1 j	Ethnographie du Caucase
GEO 3412	3	AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3	A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3	H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3	H 1 j	L'Union européenne
GEO 3462	3	A 1 js	Thème régional

ORIENTATIONS

Les blocs thématiques de cours à option des cinq orientations du programme comportent essentiellement les mêmes listes de cours, mais les minimum et maximum de crédits requis varient selon les orientations.

Les segments et les blocs propres à chacune des orientations sont identifiés par les numéros suivants : 70 - Orientation Développement international (blocs 70A à E) ; 71 - Orientation Droit (blocs 71A à E) ; 72 - Orientation Économie-Administration (blocs 72A à E) ; 73 - Orientation Histoire (blocs 73A à E) ; 74 - Orientation Science politique (blocs 74A à E).

Pour l'orientation Développement international (bloc à option 70 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 71 E, 72 E, 73 E et 74 E), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Développement international

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3100	3 A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2252	3 H 1 j	Géographie politique
GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3322	3 A 1 j	Géographie de la santé et environnement
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement
URB 1112	3 AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 2323	3 AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB 2341	3 AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 3312	3 AH 1	Théories et pratiques de planification

Pour l'orientation Droit (bloc à option 71A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 B, 72 B, 73 B et 74 B), minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Droit

DRT 1501	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT 1502	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT 3001	3 AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT 3002	3 AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT 3013	3 AHE1 j	Droit de l'Union européenne
DRT 3102	3 AHE1 j	Institutions internationales
DRT 3103	3 AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT 3105	3 AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT 3108	3 AHE1 j	Droit international de l'environnement
DRT 3109	3 AHE1 j	Droit international des conflits
DRT 3502	3 AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT 3503	3 AHE1 j	Libertés publiques

Pour l'orientation Économie-Administration (bloc à option 72 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 C, 71 B, 73 C et 74 C), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Économie-Administration

+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1160	3 AH 1 j	Analyse des données économiques
ECN 1350	3 A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1800	3 AHE1 j	Économies nord-américaines
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3 H 1 s	Économie du monde arabe
ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
+ ECN 2015	3 H 1 js	Comportements stratégiques
+ ECN 2040	3 AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2050	3 A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2160	3 H 1 j	Économétrie 2
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2370	3 H 1 j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2510	3 A 1 j	Démographie économique
+ ECN 2705	3 A 1 j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2800	3 AH 1 js	Institutions publiques et financières
HEC 3057	3 AH 1 j	Management
HEC 3058	3 AH 1 j	Présentation de l'information comptable

Pour l'orientation Histoire (bloc à option 73 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 D, 71 C, 72 C E et 74 D), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire

HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1052	3 H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2441	3 H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2606	3 E 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST 2860	3 A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France

Pour l'orientation Science politique (bloc à option 74 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 E, 71 D, 72 D et 73 D), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Science politique

PHI 2415	3 H 1 j	Éthique des relations internationales
POL 1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 2004	3 AH 1 j	Pensée stratégique classique
POL 2007	3 AH 1 j	Institutions politiques comparées
POL 2110	3 AH 1 j	La France
POL 2140	3 AH 1 j	Analyse de politiques
POL 2150	3 AH 1 j	Politiques sociales
POL 2170	3 AH 1 j	Politiques environnementales comparées
POL 2250	3 AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL 2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL 2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL 2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
POL 2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL 2510	3 AH 1 j	Les organisations internationales
POL 2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2801	3 AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+ POL 2806	3 AH 1 j	Théories des relations internationales
+ POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL 2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL 2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3004	3 AH 1 j	Contrôle des armements
POL 3005	3 AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
POL 3010	3 AH 1 j	Les relations Nord-Sud
POL 3120	3 AH 1 j	Méthodes qualitatives
POL 3220	3 AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+ POL 3280	3 AH 1 j	Épistémologie de la science politique
POL 3321	3 AH 1 j	Administration publique comparée
POL 3400	3 AH 1 j	Fédéralisme comparé
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est
POL 3410	3 AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
+ POL 3600	3 AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
POL 3601	3 AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
POL 3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
POL 3721	3 AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
POL 3804	3 AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne

POL 3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine
POL 3906	3 AH 1 j	La coopération internationale
POL 3910	3 AH 1 j	Les femmes et la politique
POL 3914	3 H 1 j	Sécurité internationale : nouveaux enjeux

ITL 1991	6 AHE1 js	Italien élémentaire
+ ITL 2030	3 AH 1 j	Stylistique et composition italiennes
+ ITL 2040	3 HE 1 j	Italien parlé
+ ITL 2070	3 AH 1 j	Grammaire avancée 2
+ ITL 3002	3 AH 1 js	Version
+ ITL 3020	3 AH 1 j	Langue et culture en Italie

Études italiennes

1-110-2-0 Majeur (2 ans)
1-110-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-110-2-0 Version 07

Majeur en études italiennes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 6 cr.

Civilisation

ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
+ ITL 2195	3 AH 1 j	Société et culture en Italie

Bloc 72 B option minimum 15 cr., maximum 24 cr.

Langue

+ ITL 1070	3 AH 1 js	Grammaire avancée 1
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Bloc 72 C option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Littérature et société

+ ITL 1141	3 AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 2110	3 A 1 s	Le roman italien contemporain
+ ITL 2120	3 H 1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+ ITL 2150	3 H 1 s	La poésie italienne du XXe siècle
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
ITL 2270	3 A 1 js	Italie-Québec : Parcours interculturels
+ ITL 3075	3 AH 1 j	Grands courants littéraires en Italie

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

L'Italie dans la Méditerranée

ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
ANT 3867	3 E 1 j	Culture et société italienne
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM 1201	3 AH 1 s	Cinéma grec
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
+ ITL 2880	3 AHE1 js	L'Italie méditerranéenne
LCO 3521	3 A 1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 72 E option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Les arts

HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 2090	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 2360	3 H 1 js	Les avant-gardes historiques
HAR 3420	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Venise
MUL 1104	3 AH 1 j	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1 j	Histoire de la musique 3
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques

Bloc 72 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction
TRA 3075	3 H 1 j	Traduction et cultures
TRA 3125	3 A 1 j	Théories contemporaines de la traduction

Programme 1-110-4-0 Version 07

Mineur en études italiennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 3 cr.

Civilisation

ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
----------	---------	-------------------------------------

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Langue

+ ITL 1070	3 AH 1 js	Grammaire avancée 1
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé
ITL 1991	6 AHE1 js	Italien élémentaire
+ ITL 2030	3 AH 1 j	Stylistique et composition italiennes
+ ITL 2040	3 HE 1 j	Italien parlé

Bloc 72 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Lettres et société

ANT 3867	3 E 1 j	Culture et société italienne
HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 2090	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 3420	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Venise
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
+ ITL 1141	3 AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 2110	3 A 1 s	Le roman italien contemporain
+ ITL 2120	3 H 1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+ ITL 2150	3 H 1 s	La poésie italienne du XXe siècle
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
+ ITL 2195	3 AH 1 j	Société et culture en Italie
ITL 2270	3 A 1 js	Italie-Québec : Parcours interculturels
+ ITL 2880	3 AHE1 js	L'Italie méditerranéenne

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Disciplines connexes

HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes

Études latino-américaines

1-092-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-092-4-0

Version 02

Mineur en études latino-américaines

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. Les étudiants qui auraient déjà une bonne connaissance de la langue espagnole ou de la langue portugaise pourront, avec l'accord du responsable, remplacer les crédits du bloc 70 E par autant de crédits choisis parmi les cours d'autres blocs.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.

Fondements

LAA 1101 3 AH 1 js Amérique latine : cours synthèse

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Aires culturelles

+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Histoire

ESP 1317	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Économie et société

ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine

Bloc 70 E option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Langues

+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
+ PTG 1952	3 AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH 1 js	Portugais avancé

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire et développement

HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL 3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Arts, cultures et littératures

+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP 2300	3 A 1 j	Voix de l'Amérique latine
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP 3311	3 H 1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP 3312	3 H 1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP 3324	3 H 1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3326	3 AH 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP 3355	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine
+ ESP 3550	3 A 1 j	L'espagnol d'Amérique

HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
PTG 1220	3 H 1 js	Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Croissance et développement

ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement
POL 2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
POL 3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement

Études médiévales

1-150-4-0 Mineur (1 an +)

Information sur le programme

N. 514-343-7327
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	

* Ce mineur ne peut être fait en une seule année.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Programme 1-150-4-0 Version 04

Mineur en études médiévales

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. Ce mineur ne peut être fait en une seule année. L'acquisition

d'une troisième langue est fortement recommandée. Les cours HST de niveau 3000 ont comme préalable HST 1032.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
HST 1032	3 H 1 j	Histoire du Moyen Âge
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Compléments de base

ETM 2102	3 A 1 j	Les institutions médiévales
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
+ ETM 3200	3 H 1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
+ ETM 3202	3 H 1 j	Initiation aux sources médiévales
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire

ETM 2006	3 AH 1 j	Les Juifs au Moyen Âge
ETM 2008	3 A 1 j	Archéologie médiévale
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST 3108	3 A 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire de l'art

HAR 1080	3 H 1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 2070	3 A 1 j	La cathédrale gothique
HAR 3080	3 H 1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues

LNG 1120	3 A 1 j	Histoire de la langue française
LNG 2225	3 A 1 j	Historia de la lengua espanola
+ LNG 2231	3 A 1 j	History of the English Language
+ LNG 2650	3 A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+ LNG 2660	3 A 1 j	Philologie occitane
+ LNG 3240	3 A 1 j	Philologie romane
+ LNG 3600	3 A 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littératures

ALL 2350	3 H 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ANG 1031	3 H 1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG 2312	3 A 1 j	The Romance
+ ESP 3212	3 H 1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales

Bloc 70 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Philosophie et théologie

ETM 2001	3 AH 1 j	Introduction à la pensée médiévale
PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours spéciaux

+ ETM 3302	3 AHE1 j	Lectures dirigées
ETM 3303	3 AH 1 j	Sujet spécial

Études néo-helléniques

1-130-5-0 Certificat (1 an +)

Programme offert conjointement avec les Universités
Concordia et McGill

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-130-5-0

Version 00

Certificat en études néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Il intègre des cours offerts à l'Université McGill et à l'Université Concordia.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue

GRM 1951	6 A	2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H	1 js	Grec moderne avancé
GRM 1991	6 A	1 js	Grec moderne élémentaire
MCG 2300	6 A	2 j	Introductory Modern Greek (anglais)
MCG 3310	3 A	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)
MCG 3350	3 H	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)

Bloc 72 B option

minimum 15 cr., maximum 27 cr.

Lettres et civilisation

CON 3160	3 A	1 j	History : The Byzantine Empire, 602-1056
CON 3180	3 H	1 j	History : The Byzantine Empire, 1056-1453
GRM 1001	3 A	1 js	Littérature néo-hellénique
GRM 1201	3 AH	1 s	Cinéma grec
+ GRM 3000	3 AH	1 js	Programme de lecture
GRM 3005	3 AH	1 s	Prose néo-hellénique
GRM 3006	3 AH	1 s	Poésie néo-hellénique
GRM 3100	3 AH	1 s	Traduction littéraire grec-français
HST 2215	3 A	1 j	Histoire des Balkans
HST 2251	3 A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST 2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
MCG 3320	3 A	1 j	The Modern Greek Novel (grec)
MCG 3330	3 A	1 j	Modern Greek Poetry (grec)

Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît déjà la langue grecque moderne doit remplacer les 12 crédits des cours GRM 1951, 1952, 1953 et 1991 en tout ou en partie selon le niveau atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 72 B.

Études québécoises

1-375-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département d'histoire

Information sur le programme

Jacques Rouillard

514-343-6254

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Mineur en études québécoises

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
+ QCF 3100	3 H 1 j	Travail dirigé sur le Québec

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline de sciences et sciences humaines

GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada
GLG 1980	3 A 1 j	Patrimoine géologique du Québec
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2440	3 AH 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain
SRL 1020	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline de sciences sociales

ANT 3854	3 A 1 j	Les autochtones de l'Est canadien
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2100	3 H 1 j	Population canadienne
ECN 1800	3 AHE1 j	Économies nord-américaines
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1020G	3 AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 2904	3 AH 1 j	Système politique québécois 1
POL 2905	3 AH 1 j	Système politique québécois 2
POL 3290	3 AH 1 j	Idées politiques au Québec
POL 3350	3 AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
POL 3500	3 AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL 3721	3 AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
PPL 2015	3 AHE1 js	Politiques et modèles d'intégration
REI 1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL 1970G	3 AHE1 s	Sociologie du Québec
SVS 1151	3 H 1 j	Travail social et rapports de genre
URB 1111	3 AH 1 j	Le Québec urbain
URB 2341	3 AH 1 j	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline d'arts et lettres

ANG 1022	3 AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1401	3 A 1 j	Quebec Writing in English
ANG 1403	3 A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
ARC 2530D	3 H 1 j	Montréal en évolution
CIN 2102	3 AH 1 j	Cinéma québécois
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
HAR 2115	3 H 1 j	Arts anciens au Québec
HAR 2195	3 A 1 j	Art, culture et identité au Québec
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
LNG 1150	3 A 1 j	Linguistique amérindienne

+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
QCF 1960	3 HE 1 j	Culture et société, Québec contemporain

Géographie

1-155-1-0 Baccalauréat spécialisé en géographie environnementale (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Environnement physique, l'orientation Environnement humain

1-155-2-0 Majeur (2 ans)

1-155-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le géographe étudie les relations entre l'être humain et l'environnement. Par ses aptitudes à observer, décrire et analyser les systèmes humains et naturels, ainsi que par sa maîtrise d'outils tels les systèmes d'information géographique et l'imagerie satellitaire, ce professionnel contribue à solutionner les problèmes géographiques contemporains, notamment ceux liés à l'environnement, à la gestion des ressources, à l'évolution des métropoles, à la mondialisation et au développement durable. Proche du terrain, il est souvent appelé à voyager. Il agira comme analyste, conseiller, chercheur ou formateur auprès des gouvernements, des organismes internationaux, des entreprises privées et de l'industrie.

Information sur le programme

Claude Comtois

514-343-8053

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en géographie environnementale

L'orientation Environnement physique comprend les segments 01 et 81, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. L'orientation Environnement humain comprend les segments 01 et 82, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO. Pour être inscrit au cheminement honor (9 crédits du bloc V et au moins 3 crédits du bloc W de chacune des orientations), l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,5.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 18 cr.

Fondements

GEO 1112	3 A	1 j	Géophysologie
GEO 1122	3 H	1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H	1 j	Le système monde
GEO 1312	3 A	1 j	Développement durable et environnement
GEO 1322	3 H	1 j	Géographes et géographies

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Analyse et gestion de l'environnement

+ GEO 2312	3 H	1 j	Gestion durable des ressources
+ GEO 3312	3 H	1 j	Études d'impacts
GEO 3322	3 A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 01 C option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Analyse et gestion de l'information géographique

GEO 1512	3 A	1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3 H	1 js	Géographie quantitative 2
GEO 1532	3 H	1 js	Cartographie
GEO 1542	3 A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
+ GEO 2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3 H	1 js	Télédétection numérique
+ GEO 2532	3 H	1 j	Techniques d'enquête et d'analyse
+ GEO 3010	3 AHE1	j	Travail dirigé
GEO 3022	3 AHE1		Stage pratique
+ GEO 3532	3 A	1 j	Modélisation

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Géographie régionale

GEO 1412	3 H	1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A	1 j	Le Canada
GEO 3412	3 AH	1 js	La Chine
GEO 3422	3 A	1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H	1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3 H	1 j	L'Union européenne
GEO 3462	3 A	1 js	Thème régional

Segment 81 Propre à l'orientation Environnement physique

Bloc 81 A obligatoire 21 cr.

Environnement physique

GEO 2112	3 A	1 j	Phytogéographie
GEO 2122	3 H	1 js	Climatologie
GEO 2132	3 A	1 j	Géomorphologie
GEO 2142	3 A	1 j	Pédologie
GEO 2152	3 H	1 j	Hydrologie
GEO 2182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 1
+ GEO 3182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 2

Bloc 81 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Intégration

+ GEO 3132	3 H	1 j	Paléogéographie
GEO 3152	3 AH	1 j	Changements climatiques
GEO 3162	3 AH	1 j	Bassins versants

Bloc 81 V option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cheminement honor : projet

GEO 3542	6 A	2 j	Projet en environnement physique
GEO 3562	3 A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 81 W option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Cheminement honor : formation avancée

ANT 3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
BIO 6077	4 H	1	Analyse quantitative des données
GEO 6141	3 AH	1	Environnement physique des rivières
GEO 6142	3 AH	1	Biogéochimie environnementale
GEO 6143	3 AH	1	Géo-mycologie
GEO 6144	3 AH	1	Perspective millénaire sur la végétation
GEO 6145	3 AH	1	Changements globaux atmosphériques
GEO 6146	3 AH	1	Géomorphologie et quaternaire
GEO 6152	3 AH	1	Laboratoire de pédologie
GEO 6153	3 AH	1	Stage d'étude de la pollinisation
GEO 6154	3 AHE1		Stage d'analyse pollinique
GEO 6155	3 AH	1	Terrain en environnement atmosphérique
GEO 6156	3 AH	1	Environnements arctiques-alpins
+ GEO 6331	3 AH	1	Théorie et pratique de la modélisation
GEO 6333	3 AH	1	Télédétection - physique et mathé.
GEO 6341	3 AH	1	Étude des systèmes complexes
+ GEO 6342	3 AH	1	S.I.G. : aspects théoriques
GEO 6343	3 AH	1	La télédétection et l'environnement
+ GEO 6352	3 AH	1	S.I.G. : aspects pratiques
+ SOL 3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+ STT 3500	3 A	1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 81 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

APA 4150	3 A	1 j	Problématique et enjeux du paysage
APA 4551	3 H	1 j	Gestion : environnement et paysage
BIO 1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
BIO 2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
BIO 2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
BIO 3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie
CHM 1600	3 AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
DRT 3804	3 AHE1	j	Droit de l'environnement
GLG 1952	3 AH	1 js	Géologie générale
IFT 1800	3 AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1	js	Introduction à la programmation
PHY 1966	3 A	1 j	Archéométrie
PHY 1973	3 H	1 j	Astrobiologie
PHY 1990	3 H	1 j	Physique et géographie

Segment 82 Propre à l'orientation Environnement humain

Bloc 82 A obligatoire 21 cr.

Environnement humain

GEO 2212	3 H	1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3 A	1 j	Populations et sociétés
GEO 2242	3 A	1 j	Géographie culturelle
GEO 2252	3 H	1 j	Géographie politique
GEO 2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1
+ GEO 3282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 2

Bloc 82 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Intégration

+ GEO 3212	3 A	1 j	Régions métropolitaines
+ GEO 3222	3 A	1 j	Transport et réseaux géographiques
GEO 3242	3 H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 82 V option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cheminement honor : projet

GEO 3552	6 A	2 j	Projet en environnement humain
GEO 3562	3 A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 82 W option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Cheminement honor : formation avancée

ANT 3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
BIO 6077	4 H	1	Analyse quantitative des données

GEO 6281	3 AH 1	Économie spatiale métropolitaine
GEO 6282	3 AH 1	Problèmes géographiques du développement
GEO 6283	3 AH 1	Systèmes de transports
GEO 6284	3 AH 1	Environnements culturels
GEO 6285	3 AH 1	Dynamisme des régions métropolitaines
GEO 6286	3 AH 1	Évaluation environnementale
GEO 6287	3 AH 1	Espaces urbains et faits sociaux
GEO 6288	3 AH 1	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
GEO 6289	3 AH 1	Problèmes de croissance urbaine
GEO 6292	3 AH 1	Géographie comparée de développement
GEO 6295	3 AH 1	Territoires et développement durable
GEO 6298	3 AH 1	Analyse des problèmes de population
+ GEO 6331	3 AH 1	Théorie et pratique de la modélisation
GEO 6333	3 AH 1	Télédétection - physique et mathé.
GEO 6341	3 AH 1	Étude des systèmes complexes
+ GEO 6342	3 AH 1	S.I.G. : aspects théoriques
GEO 6343	3 AH 1	La télédétection et l'environnement
+ GEO 6352	3 AH 1	S.I.G. : aspects pratiques
+ SOL 3055	3 A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 82 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
APA 4150	3 A 1 j	Problématique et enjeux du paysage
APA 4551	3 H 1 j	Gestion : environnement et paysage
COM 1300	3 A 1 js	Théories de la communication
COM 2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DRT 3804	3 AHE1 j	Droit de l'environnement
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
POL 1951	3 AH 1 js	Éléments de politique
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 2200	3 A 1 j	Sociologie de l'environnement

Programme 1-155-2-0

Version 10

Majeur en géographie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 15 cr.

Fondements

GEO 1112	3 A 1 j	Géophysiology
GEO 1122	3 H 1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1322	3 H 1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Analyse et gestion de l'environnement

GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
+ GEO 2312	3 H 1 j	Gestion durable des ressources

Bloc 80 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Analyse et gestion de l'information géographique

GEO 1512	3 A 1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3 H 1 js	Géographie quantitative 2
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie

GEO 1542	3 A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
+ GEO 2512	3 A 1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3 H 1 js	Télédétection numérique

Bloc 80 D option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Environnement physique

GEO 2112	3 A 1 j	Phytogéographie
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
GEO 2132	3 A 1 j	Géomorphologie
GEO 2142	3 A 1 j	Pédologie
GEO 2152	3 H 1 j	Hydrologie
GEO 2182	3 A 1 j	Terrain en environnement physique 1

Bloc 80 E option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Environnement humain

GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3 A 1 j	Populations et sociétés
GEO 2242	3 A 1 j	Géographie culturelle
GEO 2252	3 H 1 j	Géographie politique
GEO 2282	3 A 1 j	Terrain en environnement humain 1

Bloc 80 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Géographie régionale

GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3 H 1 j	L'Union européenne
GEO 3462	3 A 1 js	Thème régional

Bloc 80 Y option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
APA 4551	3 H 1 j	Gestion : environnement et paysage
BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
CHM 1600	3 AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
COM 2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DRT 3804	3 AHE1 j	Droit de l'environnement
GLG 1952	3 AH 1 js	Géologie générale
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
PHY 1990	3 H 1 j	Physique et géographie
SOL 1952	3 A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques

Programme 1-155-4-0

Version 106

Mineur en géographie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 18 cr.

Fondements

GEO 1112	3 A 1 j	Géophysiology
GEO 1122	3 H 1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1322	3 H 1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Géographie régionale

GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada

GEO 3412	3	AH	1	js	La Chine
GEO 3422	3	A	1	j	Le Japon
GEO 3432	3	H	1	j	Le Pacifique
GEO 3442	3	A	1	js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3	H	1	j	L'Union européenne
GEO 3462	3	A	1	js	Thème régional

Bloc 80 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Analyse et gestion de l'information géographique

GEO 1512	3	A	1	js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3	H	1	js	Géographie quantitative 2
GEO 1532	3	H	1	js	Cartographie
GEO 1542	3	A	1	js	Photo-interprétation et télédétection

Gestion de l'information numérique

1-053-5-1 Certificat (minimum 1 an)

Information sur le programme

Christine Dufour 514-343-6111 poste 4164

ou courriel : EBSIINFO@ebsi.umontreal.ca

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓		✓

* En 2006, 7 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 5 places attribuées aux candidats collégiens, 6 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-053-5-1

Version 00

Certificat en gestion de l'information numérique

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A	obligatoire	18 cr.
+ INU 1001	3 AH 1 s	Introduction à l'information numérique
+ INU 1010	3 A 1 s	Création de l'information numérique
+ INU 1020	3 A 1 s	Organisation de l'information numérique
+ INU 1030	3 H 1 s	Préservation de l'information numérique
+ INU 1040	3 A 1 s	Recherche de l'information numérique
+ INU 1050	3 H 1 s	Diffusion d'information numérique

Bloc 71 B	option	minimum 9 cr., maximum 9 cr.
ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
+ ARV 1053	3 H 1 s	Évaluation des archives
+ ARV 1054	3 A 1 s	Organisation intellectuelle 1
ARV 2955	3 A 1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM 1560	3 AHE1 j	Communication informatisée 1
COM 2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
IFT 1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes
+ INU 1011	3 H 1 s	Documents structurés
+ INU 1051	3 H 1 s	Information et sites Web
+ INU 3000	3 H 1 s	Projet d'intégration

Histoire

- 1-165-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
- 1-165-2-0 Majeur (2 ans)
- 1-165-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La discipline

De toutes les disciplines ayant comme objet l'étude du comportement humain, l'histoire figure parmi les plus anciennes et occupe une place de choix dans la vie des sociétés. L'histoire, c'est la connaissance aussi complète que possible des itinéraires parcourus par les générations qui nous ont précédés. Mémoire de l'humanité, immense réservoir d'expériences, elle est essentielle à la compréhension des phénomènes qui interpellent les sociétés actuelles. Étudier en histoire, c'est une invitation à scruter l'expérience du passé pour évaluer les enjeux significatifs de notre temps et contribuer à dessiner les voies d'avenir des sociétés.

Les perspectives professionnelles

Les habiletés acquises pendant des études en histoire rendent les diplômés aptes à occuper un large éventail d'emplois. Leurs connaissances historiques peuvent les orienter vers l'archivistique ou la muséologie. Les capacités d'analyse, de communication écrite et l'esprit critique qu'ils auront développés leur permettent d'envisager une carrière comme documentaliste, chercheur, journaliste, scripteur, relationniste, attaché de presse, diplomate. La fonction publique, l'entreprise privée, les agences de tourisme, les industries culturelles s'intéressant à la mise en valeur du patrimoine, à la création de produits multimédias requièrent les services d'historiens.

Information sur le programme

Jacques Rouillard 514-343-6254
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. Les étudiants doivent prendre au minimum 15 crédits de cours de niveau 3000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 71

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>								27 cr.
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes							
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité							
HST 1032	3 H 1 j	Histoire du Moyen Âge							
HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne							
HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine							
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis							
HST 1051	3 A 1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850							
HST 1052	3 H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850							
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique							

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours d'introduction complémentaires

HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1046	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST 1047	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
DMO 2970	3 H 1 j	Introduction à la démographie historique
+ ETM 3202	3 H 1 j	Initiation aux sources médiévales
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
HST 2002	3 A 1 j	Initiation aux sources orales
HST 2004	3 A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST 2007	3 A 1 s	Histoire et multimédia
HST 2013	3 H 1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Antiquité - Moyen Âge

HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3108	3 A 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST 3600	3 A 1 j	Colloque d'histoire comparée
HST 3611	3 H 1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2215	3 A 1 j	Histoire des Balkans
HST 2251	3 A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine

HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2830	3 A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST 2840	3 HE 1 j	Tradition et révolution
HST 2850	3 A 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST 2870	3 A 1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST 2880	3 HE 1 j	Histoire des femmes en Europe
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes
HST 3207	3 H 1 j	La Révolution française et l'Empire
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST 3591	3 A 1 s	Médecine, santé et société en Europe
HST 3600	3 A 1 j	Colloque d'histoire comparée
HST 3611	3 H 1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Québec, Canada et les Amériques

HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST 2418	3 HE 1 j	Nouvelle France
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2440	3 AH 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST 2441	3 H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada
HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2830	3 A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST 2840	3 HE 1 j	Tradition et révolution
HST 2850	3 A 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST 2860	3 A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST 2870	3 A 1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 3352	3 H 1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST 3420	3 H 1 j	Le Québec préindustriel
HST 3426	3 A 1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST 3433	3 H 1 j	Espace domestique, espace public
HST 3440	3 H 1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST 3475	3 A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST 3476	3 H 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST 3593	3 A 1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST 3600	3 A 1 j	Colloque d'histoire comparée
HST 3611	3 H 1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

HST 2606	3 E 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 71 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tutorat

HST 3700	3 AHE1 j	Lectures dirigées
HST 3710	3 AHE1 j	Stage et activités professionnelles
HST 3720	3 AHE1 j	Recherche en archives
HST 3741	3 E 1 j	Voyage d'études

Bloc 71 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Disciplines connexes

ANT 1018	3 H 1 js	Étude des systèmes de parenté
ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ARV 2955	3 A 1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM 2550	3 AH 1 j	Éditique
CRI 1001	3 AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
ETM 2102	3 A 1 j	Les institutions médiévales
FRA 1003	3 H 1 j	Histoire de la littérature
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada
GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 2900	3 H 1 j	Approches historiques de l'objet d'art
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
+ IFT 2720	3 AH 1 s	Introduction au multimédia
+ INU 1051	3 H 1 s	Information et sites Web
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
LCO 1030	3 A 1 j	Postcolonialismes comparés
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
POL 1951	3 AH 1 js	Éléments de politique
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 1952	3 A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
SRL 1000	3 AHE1 js	Introduction au phénomène religieux
URB 2071	3 AH 1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-165-2-0

Version 11

Majeur en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 71

Les blocs 71A, B et C du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Les blocs 70D, E, F et G comportent les cours de niveau 2000 des blocs correspondant du Baccalauréat.

Histoire

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cours d'introduction complémentaires

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Antiquité - Moyen Âge

Bloc 71 E option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Europe moderne et contemporaine

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Québec, Canada et les Amériques

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ouverture sur l'Orient

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours thématiques

HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3108	3 A 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes
HST 3207	3 H 1 j	La Révolution française et l'Empire
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3352	3 H 1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST 3420	3 H 1 j	Le Québec préindustriel
HST 3426	3 A 1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST 3433	3 H 1 j	Espace domestique, espace public
HST 3440	3 H 1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST 3475	3 A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST 3476	3 H 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST 3591	3 A 1 s	Médecine, santé et société en Europe
HST 3593	3 A 1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST 3600	3 A 1 j	Colloque d'histoire comparée
HST 3611	3 H 1 j	Problèmes d'histoire

Programme 1-165-4-0

Version 05

Mineur en histoire

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 75

Bloc 75 A option minimum 9 cr., maximum 24 cr.

Méthodologie et synthèse

HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1046	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST 1047	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel

HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Antiquité - Moyen Âge - Renaissance

HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 75 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Europe moderne et contemporaine

HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2215	3 A 1 j	Histoire des Balkans
HST 2251	3 A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 D option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Les Amériques

HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865

Bloc 75 E option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Canada - Québec

HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST 2418	3 HE 1 j	Nouvelle France
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 75 F option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire des sciences

HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada

Bloc 75 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ouverture sur l'Orient

HST 2606	3 E 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 75 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours transversaux

HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2830	3 A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée

HST 2840	3 HE 1 j	Tradition et révolution
HST 2850	3 A 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST 2860	3 A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST 2870	3 A 1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST 2880	3 HE 1 j	Histoire des femmes en Europe
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Introduction complémentaire (histoire)

HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1051	3 A 1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST 1052	3 H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes (études classiques)

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes (études classiques)

+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Langues anciennes, lecture de textes (études classiques)

+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Sciences auxiliaires (histoire et études classiques)

ARC 2214	3 A 1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
+ ETM 3202	3 H 1 j	Initiation aux sources médiévales
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
HST 2004	3 A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST 2007	3 A 1 s	Histoire et multimédia
HST 2013	3 H 1 s	Histoire et muséologie
+ LAT 3170	3 H 1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littérature gréco-romaine (études classiques)

GRC 3100	3 A 1 j	Poésie hellénistique
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
LAT 3100	3 A 1 j	Poésie didactique latine
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 H 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Histoire de l'Antiquité (histoire)

HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL 3021	3 A 1 j	Questions d'histoire ancienne
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Histoire et Études classiques

1-166-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Centre d'études classiques

Information sur le programme

Vayos Liapis 514-343-5944
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-166-1-0

Version 00

Baccalauréat en histoire et études classiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de d'histoire et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admis à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 71C et 71D.

Segment 71

Bloc 71 A	obligatoire		24 cr.
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque	
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine	
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité	
HST 1032	3 H 1 j	Histoire du Moyen Âge	

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Histoire médiévale et moderne (histoire)

ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2418	3 HE 1 j	Nouvelle France
HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire contemporaine (histoire)

HST 2251	3 A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2440	3 AH 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST 2441	3 H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2050	3 H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2060	3 A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL 2421	3 E 1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique
HGL 3070	3 A 1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 71 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Compléments linguistiques (histoire et études classiques)

+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
+ ANG 1104	3 H 1 j	English Composition 4
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Histoire de l'art

- 1-170-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
- 1-170-2-0 Majeur (2 ans)
- 1-170-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les principales fonctions de l'historien de l'art qui travaille dans un musée sont la conservation des oeuvres, la recherche liée à l'organisation des expositions, l'éducation des adultes et des enfants. Il peut aussi oeuvrer dans les services de traduction et de publication ou à la bibliothèque, à condition d'avoir en plus une formation spécialisée. La gestion des biens culturels, la critique d'art et les galeries d'art sont d'autres débouchés pour le diplômé. Pour l'enseignement au niveau collégial, les études de 2^e cycle (maîtrise) sont fortement recommandées et pour l'enseignement universitaire, des études de 3^e cycle (doctorat) sont exigées.

Information sur le programme

David Booth 514-343-6111 poste 7888
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-170-1-0

Version 09

Baccalauréat en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 crédits au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1^{re} année), 2000 (2^e année) et 3000 (3^e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Cheminement honor : les étudiants ayant complété une 2^e année de baccalauréat avec une moyenne cumulative de 3,7 peuvent s'inscrire au cheminement honor du programme. Celui-ci couvre 12 crédits (9 crédits du bloc 73V et 3 crédits du bloc 73W). Il permet l'inscription dans un séminaire optionnel de la maîtrise en histoire de l'art, un encadrement de tutorat en Lectures et recherches dirigées et l'inscription dans certains cours de 3^e année où les étudiants seront soumis à une évaluation personnalisée mais plus exigeante et davantage axée sur la recherche.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 12 cr.

Panoramas

HAR 1165	3 A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 1190	3 AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 2145	3 A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 73 B obligatoire 12 cr.

Théories et méthodes : fondements

HAR 1070	3 AH	1 js	Historiographie
HAR 1075	3 A	1 j	Initiation à la recherche historique
HAR 2030	3 A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR 3900	3 H	1 j	Théories de l'art

Bloc 73 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Théories et méthodes : cours complémentaires

HAR 2780	3 A	1 j	Art, genres et sexualités
HAR 3040	3 H	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR 3280	3 A	1 j	L'approche monographique
HAR 3412	3 H	1 j	Art et anthropologie
HAR 3870	3 AH	1 js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art

Bloc 73 D option minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

HAR 1080	3 H	1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 1090	3 A	1 js	La Renaissance : une définition
HAR 2070	3 A	1 j	La cathédrale gothique
HAR 2090	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 2440	3 H	1 js	Arts flamand et hollandais au XVII ^e s.
HAR 2530	3 H	1 j	Le baroque italien
HAR 2710	3 A	1 j	Architecture "all antica" (1400-1600)
HAR 2810	3 H	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR 3055	3 H	1 j	L'art du premier millénaire
HAR 3131	3 A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR 3420	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
HAR 3530	3 H	1 j	L'âge des Académies
HAR 3700	3 H	1 j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 73 E option minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Périodisation II (18^e - 21^e siècle)

HAR 1130	3 H	1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR 1630	3 H	1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR 2252	3 A	1 j	L'art des Lumières
HAR 2294	3 H	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR 2360	3 H	1 js	Les avant-gardes historiques
HAR 2650	3 A	1 s	Les révolutions surréalistes
HAR 3065	3 H	1 j	Modernisme et postmodernisme (1950-2000)
HAR 3220	3 H	1 j	L'art actuel

Bloc 73 F option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Arts, médiums, techniques

ARP 1800	3 AH	1 j	Techniques et procédés picturaux
CIN 2108	3 A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
HAR 1140	3 H	1 js	Histoire de l'architecture
HAR 2185	3 H	1 js	Histoire de la photographie
HAR 2400	3 H	1 j	Histoire d'un médium
HAR 2430	3 A	1 j	Histoire des arts décoratifs
HAR 3185	3 A	1 j	Technologies du regard au XIX ^e siècle

Bloc 73 G option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Arts des Amériques

HAR 1610	3 H	1 js	Américanité et les arts
HAR 2115	3 H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR 2195	3 A	1 j	Art, culture et identité au Québec
HAR 2201	3 AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2510	3 H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR 3175	3 A	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR 3510	3 H	1 j	Les arts modernes en Amérique latine

Bloc 73 H option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Arts, institutions et sociétés

HAR 2085	3 A	1 j	Arts et civilisations asiatiques
HAR 2240	3 H	1 j	Le musée d'art
HAR 2260	3 A	1 j	Histoire des collections
HAR 2875	3 H	1 j	Images et rôles sociaux de l'artiste
HAR 3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIV ^e siècle
HAR 3230	3 H	1 j	Les institutions artistiques
HAR 3235	3 A	1 j	Voir in situ ou l'art dans son milieu
HAR 3290	3 A	1 j	Violences de l'image artistique
HAR 3340	3 A	1 j	Exposition d'art : discours et pratiques
+ HAR 3360	3 AH	1 j	Stage

Bloc 73 V option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cheminement honor : projet

HAR 4000	3 H	1 js	Lectures et recherches dirigées
HAR 4001	3 A	1 js	Formation personnalisée 1
HAR 4002	3 A	1 js	Formation personnalisée 2

Bloc 73 W option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cheminement honor : formation avancée

HAR 6006	3 AH	1	Architecture moderne : histoire, théorie
HAR 6015	3 AH	1	Basse-Antiquité et Moyen Âge
HAR 6026	3 AH	1	Renaissance et maniérisme italiens
HAR 6046	3 AH	1	Le modernisme dans l'art
HAR 6048	3 AH	1	Art actuel
HAR 6072	3 AH	1	L'art au Québec et au Canada
HAR 6080	3 AH	1	Muséologie et histoire de l'art
HAR 6082	3 AH	1	Les institutions artistiques
HAR 6092	3 AH	1	Théories de l'art, XIX ^e et XX ^e siècles
HAR 6125	3 AH	1	La peinture XV ^e - XVIII ^e siècles
HAR 6140	3 AH	1 j	Peinture baroque
HAR 6245	3 AH	1	Architecture : Renaissance et Baroque

Bloc 73 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

ALL 1951	6 A	2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
ALL 1979	3 AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE	1 js	Lecture en allemand 1
ANG 1969	3 AHE1	j	Intermediate Reading
+ ANG 1971	3 AHE1	j	Reading for the Humanities
ANT 1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
ANT 3859	3 A	1 j	Cultures mésoaméricaines
ARV 1050	3 AH	1 s	Introduction à l'archivistique
ARV 2955	3 A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
CHN 1050	6 AE	1 j	Chinois élémentaire 1
CHN 1050H	6 AH	2 s	Chinois élémentaire 1
CIN 1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 2101	3 A	1 j	Théories du cinéma
CIN 2102	3 AH	1 j	Cinéma québécois
COM 1150	3 AH	1 j	Communication écrite
+ ESP 1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP 1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP 1951	6 A	2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1	js	Espagnol intermédiaire
FAS 1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
FRA 1003	3 H	1 j	Histoire de la littérature
FRA 1013	3 H	1 j	La rédaction
FRA 1100	3 H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1120	3 H	1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2130	3 H	1 j	Littérature québécoise du XIX ^e siècle

FRA	2144	3	H	1	j	Littératures francophones d'Amérique
FRA	2617	3	A	1	j	Identités sexuelles et littérature
FRA	2618	3	H	1	j	Imaginaire social et littérature
GRC	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC	1121	3	H	1	s	Initiation à la langue grecque 2
HGL	1021	3	AE	1	j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST	1043	3	AE	1	j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H	1	j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1903	3	A	1	j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1	j	Histoire du Canada contemporain
HST	1932	3	H	1	s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2128	3	A	1	j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST	2352	3	H	1	j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2418	3	HE	1	j	Nouvelle France
HST	2426	3	AE	1	j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2447	3	AE	1	j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2840	3	HE	1	j	Tradition et révolution
HST	2904	3	A	1	j	Histoire du Québec contemporain
ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js		Italien intermédiaire
ITL	1991	6	AHE1	js		Italien élémentaire
LAT	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue latine 1
LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	3001	3	H	1	j	Problèmes de la représentation
PHI	1255	3	H	1	j	Introduction à la philosophie de l'art
PSY	2055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
PTG	1951	6	AE	1	js	Portugais élémentaire
+ PTG	1952	3	AH	1	js	Portugais intermédiaire
PTG	2010	3	AH	1	j	Littérature portugaise
PTG	2020	3	AH	1	j	Littérature brésilienne
SOL	1150	3	A	1	j	Culture et société
THL	1085	3	AHE1	js		Histoire du christianisme

Programme 1-170-2-0

Version 07

Majeur en histoire de l'art

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 21 cr.

Panoramas et fondements

HAR	1070	3	AH	1	js	Historiographie
HAR	1075	3	A	1	j	Initiation à la recherche historique
HAR	1165	3	A	1	js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	AE	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR	2030	3	A	1	js	Perception et oeuvre d'art
HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Théories et méthodes

HAR	2780	3	A	1	j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	H	1	j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	A	1	j	L'approche monographique
HAR	3412	3	H	1	j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	AH	1	js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art
HAR	3900	3	H	1	j	Théories de l'art

Les blocs 72C, D, E, F et G comportent les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Baccalauréat en histoire de l'art. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 72 C option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Périodisation II (18e - 21e siècle)

Bloc 72 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Arts, médiums, techniques

Bloc 72 F option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Arts des Amériques

Bloc 72 G option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Arts, institutions et sociétés

Bloc 72 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Ce bloc comporte les cours du bloc 73Y du Baccalauréat

Programme 1-170-4-0

Version 06

Mineur en histoire de l'art

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Panoramas

HAR	1165	3	A	1	js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	AE	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Théories et méthodes

HAR	1070	3	AH	1	js	Historiographie
HAR	1075	3	A	1	j	Initiation à la recherche historique
HAR	2030	3	A	1	js	Perception et oeuvre d'art
HAR	2780	3	A	1	j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	H	1	j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	A	1	j	L'approche monographique
HAR	3412	3	H	1	j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	AH	1	js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art
HAR	3900	3	H	1	j	Théories de l'art

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Arts, médiums, techniques

ARP	1800	3	AH	1	j	Techniques et procédés picturaux
HAR	1140	3	H	1	js	Histoire de l'architecture
HAR	2185	3	H	1	js	Histoire de la photographie
HAR	2400	3	H	1	j	Histoire d'un médium
HAR	2430	3	A	1	j	Histoire des arts décoratifs
HAR	3175	3	A	1	j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR	3185	3	A	1	j	Technologies du regard au XIXe siècle

Les blocs 72C, D, E, F et G comportent les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Baccalauréat en histoire de l'art. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Périodisation II (18e - 21e siècle)

Bloc 72 F option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Profil thématique I - Arts des Amériques

Bloc 72 G option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Profil thématique II - Arts, institutions et sociétés

Informatique

1-175-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec trois orientations ou cheminement : l'orientation Générale, l'orientation COOP et le cheminement Honor

1-175-2-0 Majeur (2 ans)

1-175-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

L'informatique, c'est la mise en oeuvre de méthodes scientifiques pour résoudre des problèmes et traiter l'information au moyen d'ordinateurs dans tous les domaines d'activité humaine. L'informaticien est appelé à analyser et à faire des recommandations sur les besoins informatiques de son employeur et à concevoir et à implanter des systèmes informatiques. Il est entrepreneur, cadre, analyste, programmeur, administrateur de systèmes, concepteur, consultant ou professeur. Il a un emploi dans des firmes d'experts-consulte (ex. : CGI), les grandes compagnies d'informatique (ex. : IBM) les services informatiques des secteurs privés ou publics (hôpitaux, écoles, gouvernements) ou il agit en tant que travailleur autonome. Il travaille dans une multitude de domaines d'application : télécommunications, jeux vidéo, informatique médicale, robotique, traduction interactive, apprentissage automatique, transport, commerce électronique, finance, bio-informatique, etc. Avec la reprise de la croissance économique dans le secteur, de nombreux débouchés sont offerts aux informaticiens et la demande demeurera très élevée au cours des prochaines années.

Information sur le programme

Patrice Marcotte

514-343-5941

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 130 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 34 places attribuées aux candidats collégiens, 43 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ♦ DEC en sciences, lettres et arts
- ♦ DEC en sciences de la nature

soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec, y compris le DEC en techniques de l'informatique, ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ♦ Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-175-1-0

Version 20

Baccalauréat en informatique

L'orientation générale comprend les segments 02 et 76, avec 54 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation COOP comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires dont 9 de stages, 21 crédits à option et 6 au choix. Pour être inscrit à l'orientation COOP, l'étudiant doit avoir réussi 30 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,0 et conserver cette moyenne tout au long des études. Le cheminement honor comprend les segments 02 et 78 avec 51 crédits obligatoires 33 crédits à option et 6 crédits au choix. Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5 et conserver cette moyenne tout au long des études. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 02 Commun pour tous les étudiants du programme

Bloc 02 A obligatoire 12 cr.

Programmation

- + IFT 1015 3 AH 1 j Programmation 1
- + IFT 1025 3 AHE1 j Programmation 2
- + IFT 2015 3 AHE1 j Structures de données
- + IFT 2035 3 AHE1 j Concepts des langages de programmation

Bloc 02 B obligatoire 12 cr.

Système

- IFT 1215 3 AH 1 j Introduction aux systèmes informatiques
- + IFT 1227 3 AH 1 j Architecture des ordinateurs 1
- + IFT 2245 3 AH 1 j Systèmes d'exploitation
- + IFT 2255 3 AHE1 j Génie logiciel

Bloc 02 C obligatoire 12 cr.

Théorie

- + IFT 1065 3 AH 1 j Structures discrètes en informatique
- IFT 1575 3 AH 1 j Modèles de recherche opérationnelle
- + IFT 2105 3 AHE1 j Introduction à l'informatique théorique
- + IFT 2125 3 AH 1 j Introduction à l'algorithmique

Bloc 02 D obligatoire 12 cr.

Mathématiques

- MAT 1400 4 AH 1 j Calcul 1
- MAT 1600 4 AH 1 j Algèbre linéaire
- + MAT 1978 4 AH 1 j Probabilités et statistique

Bloc 02 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Contributions d'autres disciplines

- AEF 2110 3 AHE1 js Entraînement au travail en équipe
- ANG 1967 3 AHE1 js Intermediate Oral English 1
- ANG 1967T 3 AHE1 j Intermediate Oral English
- + ANG 1974 3 AHE1 j Reading for the Sciences
- BCM 1501 3 A 1 j Origine biochimique de la vie
- + BCM 1503 3 H 1 j Acides nucléiques et génétique 1
- BIO 1203 3 AHE1 js Introduction à la génétique
- COM 2001 3 AH 1 j Communication internationale
- COM 2210 3 H 1 j Impacts des nouvelles technologies

DRT 1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
ECN 1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
ECN 1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 2230	3	E	1 j	Institutions et marchés financiers
+ GEO 2522	3	H	1 js	Télétection numérique
GIN 3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
HEC 3015	3	AHE1	js	Management
HEC 3017	3	AHE1	js	Comptabilité de gestion
HST 1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
LCO 2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG 1000	3	H	1 j	Introduction aux langages formels
LNG 1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+ MAT 2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
PHI 1130	3	HE	1 j	Philosophie des sciences
PHI 2005	3	H	1 j	Logique 2
PHY 1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
PSY 2055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	AHE1	j	Processus cognitifs 1
RED 2000	3	AHE1	js	Rédaction administrative
REI 1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 76 Propre à l'orientation générale

Bloc 76 A obligatoire 6 cr.

Interfaces et bases de données

- + IFT 2905 3 A 1 j Interfaces personne-machine
- + IFT 2935 3 AH 1 j Bases de données

Bloc 76 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Génie logiciel

- + IFT 3911 3 A 1 j Analyse et conception des logiciels
- + IFT 3912 3 A 1 j Développement, maintenance de logiciels
- + IFT 3913 3 H 1 j Qualité du logiciel et métriques

Bloc 76 C option minimum 15 cr., maximum 18 cr.

Cours complémentaires

- + IFT 2425 3 H 1 j Introduction aux algorithmes numériques
- + IFT 2455 3 A 1 j Analyse numérique matricielle
- + IFT 2505 3 A 1 j Techniques d'optimisation 1
- + IFT 3065 3 A 1 j Langages de programmation et compilation
- + IFT 3165 3 A 1 j Analyse des langages de programmation
- + IFT 3205 3 H 1 j Systèmes linéaires
- + IFT 3225 3 A 1 j Technologie de l'Internet
- + IFT 3245 3 H 1 j Simulation et modèles
- + IFT 3295 3 H 1 j Bio-informatique
- + IFT 3325 3 H 1 j Téléinformatique
- + IFT 3335 3 A 1 j Intelligence artificielle : introduction
- + IFT 3355 3 H 1 j Infographie
- + IFT 3375 3 H 1 j Informatique théorique
- + IFT 3385 3 H 1 j Architecture des ordinateurs 2
- + IFT 3395 3 H 1 j Fondements de l'apprentissage machine
- + IFT 3405 3 A 1 j Algèbre numérique
- + IFT 3515 3 H 1 j Techniques d'optimisation 2
- + IFT 3545 3 A 1 j Graphes et réseaux
- + IFT 3655 3 A 1 j Modèles stochastiques
- + MAT 3415 3 H 1 j Analyse numérique 2
- + STT 2700 3 AH 1 j Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Projet et stage

- + IFT 3150 3 E 1 j Projet d'informatique
- + IFT 3151 3 E 1 j Stage d'informatique

Segment 77 Propre à l'orientation COOP

Les blocs de cours 77A, 77B et 77D comprennent les mêmes listes de cours que les blocs de cours 76A, 76B et 76C correspondants de l'orientation générale. Le nombre de crédits alloués aux blocs peut toutefois varier.

Bloc 77 A obligatoire 6 cr.

Interfaces et bases de données

Bloc 77 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Génie logiciel

Bloc 77 C obligatoire 9 cr.

Stages

- + IFT 2550 3 A 1 js Stage d'informatique 1
- + IFT 3550 3 E 1 js Stage d'informatique 2
- + IFT 3551 3 H 1 js Stage d'informatique 3

Bloc 77 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires

Segment 78 Propre au cheminement honor

Bloc 78 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Méthodes formelles

- + IFT 2425 3 H 1 j Introduction aux algorithmes numériques
- + IFT 2455 3 A 1 j Analyse numérique matricielle
- + IFT 2505 3 A 1 j Techniques d'optimisation 1
- + IFT 3245 3 H 1 j Simulation et modèles
- + IFT 3395 3 H 1 j Fondements de l'apprentissage machine
- + IFT 3655 3 A 1 j Modèles stochastiques

Bloc 78 B obligatoire 3 cr.

Projet honor

- + IFT 4055 3 H 1 j Projet informatique honor

Bloc 78 C option minimum 7 cr., maximum 8 cr.

Cours de deuxième cycle

- BIN 6002 3 AHE1 Principes d'analyse génomique
- BIN 6003 3 AH 1 Architecture des polymères biologiques
- + IFT 6010 4 A 1 j Intelligence artificielle
- IFT 6042 4 A 1 j Synthèse d'images
- + IFT 6053 4 H 1 j Sujets avancés en téléinformatique
- IFT 6080 4 H 1 j Sujets en exploitation des ordinateurs
- IFT 6095 4 H 1 j Sujets en infographie
- IFT 6100 4 AH 1 Sujets en théorie des systèmes
- IFT 6121 4 AH 1 Complexité du calcul
- IFT 6141 4 A 1 j Reconnaissance des formes
- IFT 6145 4 H 1 j Vision tridimensionnelle
- IFT 6150 4 A 1 j Traitements d'images
- IFT 6155 4 A 1 j Informatique quantique
- + IFT 6170 4 AH 1 Théorie des codes correcteurs
- IFT 6172 4 AH 1 Sémantique des langages de programmation
- IFT 6180 4 H 1 j Cryptologie : théorie et applications
- IFT 6195 4 H 1 j Sujets en informatique quantique
- IFT 6221 4 A 1 j Synthèse des systèmes numériques
- IFT 6222 4 H 1 j Spécification et vérification formelle
- IFT 6223 4 H 1 j Systèmes reconfigurables
- IFT 6232 4 AH 1 Compilation
- IFT 6243 4 H 1 j Concepts de bases de données avancées
- IFT 6251 4 AH 1 Sujets en génie logiciel
- IFT 6255 4 H 1 j Recherche d'information
- + IFT 6261 4 H 1 j Traitement des connaissances
- IFT 6266 4 A 1 j Algorithmes d'apprentissage
- IFT 6271 4 H 1 j Sécurité informatique
- IFT 6281 4 AH 1 Gestion de documents
- IFT 6291 4 H 1 j Bio-informatique génomique
- IFT 6292 4 H 1 j Bio-informatique moléculaire
- IFT 6299 4 AHE1 Sujets en bio-informatique
- + IFT 6521 4 H 1 j Programmation dynamique
- + IFT 6542 4 A 1 j Flots dans les réseaux
- + IFT 6551 4 AH 1 Programmation en nombres entiers
- IFT 6561 4 AH 1 Simulation : aspects stochastiques
- IFT 6580 4 H 1 j Sujets en optimisation

Bloc 78 D option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Compléments

- + IFT 2905 3 A 1 j Interfaces personne-machine
- + IFT 2935 3 AH 1 j Bases de données
- + IFT 3065 3 A 1 j Langages de programmation et compilation
- + IFT 3151 3 E 1 j Stage d'informatique
- + IFT 3165 3 A 1 j Analyse des langages de programmation
- + IFT 3205 3 H 1 j Systèmes linéaires
- + IFT 3225 3 A 1 j Technologie de l'Internet
- + IFT 3295 3 H 1 j Bio-informatique
- + IFT 3325 3 H 1 j Téléinformatique
- + IFT 3335 3 A 1 j Intelligence artificielle : introduction
- + IFT 3355 3 H 1 j Infographie
- + IFT 3375 3 H 1 j Informatique théorique
- + IFT 3385 3 H 1 j Architecture des ordinateurs 2
- + IFT 3405 3 A 1 j Algèbre numérique
- + IFT 3515 3 H 1 j Techniques d'optimisation 2
- + IFT 3545 3 A 1 j Graphes et réseaux
- + IFT 3911 3 A 1 j Analyse et conception des logiciels
- + IFT 3912 3 A 1 j Développement, maintenance de logiciels
- + IFT 3913 3 H 1 j Qualité du logiciel et métriques
- + MAT 3415 3 H 1 j Analyse numérique 2
- + STT 2700 3 AH 1 j Concepts et méthodes en statistique

Programme 1-175-2-0 Version 11

Majeur en informatique

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de simple IFT.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 9 cr.

Programmation et algorithmique

- + IFT 1015 3 AH 1 j Programmation 1
- + IFT 1025 3 AHE1 j Programmation 2
- + IFT 2015 3 AHE1 j Structures de données

Bloc 73 B obligatoire 6 cr.

Système

- IFT 1215 3 AH 1 j Introduction aux systèmes informatiques
- + IFT 1227 3 AH 1 j Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 C obligatoire 6 cr.

Théorie

- + IFT 1065 3 AH 1 j Structures discrètes en informatique
- IFT 1575 3 AH 1 j Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 73 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Domaines fondamentaux

- + IFT 2035 3 AHE1 j Concepts des langages de programmation
- + IFT 2105 3 AHE1 j Introduction à l'informatique théorique
- + IFT 2125 3 AH 1 j Introduction à l'algorithmique
- + IFT 2245 3 AH 1 j Systèmes d'exploitation
- + IFT 2255 3 AHE1 j Génie logiciel

Bloc 73 E option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Compléments

- + IFT 2425 3 H 1 j Introduction aux algorithmes numériques
- + IFT 2455 3 A 1 j Analyse numérique matricielle
- + IFT 2505 3 A 1 j Techniques d'optimisation 1
- + IFT 2905 3 A 1 j Interfaces personne-machine
- + IFT 2935 3 AH 1 j Bases de données
- + IFT 3065 3 A 1 j Langages de programmation et compilation
- + IFT 3150 3 E 1 j Projet d'informatique
- + IFT 3165 3 A 1 j Analyse des langages de programmation
- + IFT 3205 3 H 1 j Systèmes linéaires

Informatique appliquée

+ IFT 3225	3 A 1 j	Technologie de l'Internet
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3295	3 H 1 j	Bio-informatique
+ IFT 3325	3 H 1 j	Téléinformatique
+ IFT 3335	3 A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT 3355	3 H 1 j	Infographie
+ IFT 3375	3 H 1 j	Informatique théorique
+ IFT 3385	3 H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+ IFT 3395	3 H 1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+ IFT 3405	3 A 1 j	Algèbre numérique
+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3545	3 A 1 j	Graphes et réseaux
+ IFT 3655	3 A 1 j	Modèles stochastiques
+ IFT 3911	3 A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT 3912	3 A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+ IFT 3913	3 H 1 j	Qualité du logiciel et métriques
+ MAT 3415	3 H 1 j	Analyse numérique 2
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 73 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Mathématiques

MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Contributions d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 02Y du Baccalauréat en informatique.

Programme 1-175-4-0

Version 11

Mineur en informatique

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 15 cr.

Programmation et matériel

+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1215	3 AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+ IFT 1227	3 AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Domaines fondamentaux

+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2035	3 AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT 2105	3 AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+ IFT 2245	3 AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+ IFT 2255	3 AHE1 j	Génie logiciel
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1

Bloc 73 C option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Mathématiques

IFT 1575	3 AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Contribution d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 02Y du Baccalauréat en informatique.

En règle générale, ce mineur ne peut être complété en un an que si un équivalent de IFT 1015 est déjà réussi. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Informatique appliquée

1-175-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Irmgard Klucaric

514-343-6111 poste 3488

ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓**		✓

* En 2006, 14 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 15 places attribuées aux candidats collégiens, 4 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

** Surtout

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ♦ Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du Certificat en informatique appliquée avec le Mineur ou le Majeur en informatique.

Programme 1-175-5-0

Version 08

Certificat en informatique appliquée

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langages de programmation

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1170	3 AHE1 s	Programmation Java et applications
+ IFT 1175	3 AHE1 s	Programmation en Visual Basic
+ IFT 1179	3 AHE1 js	Programmation en C#

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Compléments d'informatique

+ IFT 1169	3 AHE1 js	Programmation avancée en C++
+ IFT 1176	3 AHE1 s	Aspects avancés de Java
+ IFT 2810	3 A 1 s	Structures de données
+ IFT 2821	3 H 1 s	Introduction aux bases de données

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Administration des systèmes informatiques

+ IFT 2880	3 H 1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+ IFT 3820	3 E 1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+ IFT 3830	3 H 1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+ IFT 3880	3 H 1 s	Applications distribuées

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Multimédia

+ IFT 2720	3 AH 1 s	Introduction au multimédia
+ IFT 2730	3 A 1 s	Traitement d'images
+ IFT 3730	3 H 1 s	Infographie 3D
+ IFT 3740	3 E 1 s	Animation par ordinateur

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Recherche opérationnelle

IFT 1850	3 AH 1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 2850	3 A 1 s	Optimisation appliquée
+ IFT 3855	3 A 1 s	Optimisation de réseaux
+ IFT 3870	3 H 1 s	Logistique
+ IFT 3875	3 A 1 s	Simulation

Bloc 72 F option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Programmation internet

+ IFT 1142	3 AHE1 js	Programmation côté client
+ IFT 1147	3 AHE1 j	Programmation serveur avec PHP
+ IFT 1148	3 AHE1 js	Programmation serveur avec ASP
+ IFT 1149	3 AH 1 js	Technologie JSP
+ IFT 1152	3 AH 1 js	Introduction aux technologies XML

Intervention psychoéducatrice

1-215-5-1 Certificat (5 trimestres)

Information sur le programme

Jacques C. Grégoire 514-343-6111, poste 2516
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir une expérience appropriée à ce programme et
- Remplir le document « Supplément à la demande d'admission » * et
- Être présentement en exercice professionnel dans un milieu pertinent au champ d'études.

* Le supplément est disponible sur le Web à l'adresse suivante : http://www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/125150_desc.html. Le Registrariat peut également transmettre le document par courrier aux candidats qui n'ont pas accès à Internet.

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Ce programme n'est offert qu'au campus de Laval et est normalement réparti sur cinq trimestres.

Programme 1-215-5-1

Version 06

Certificat en intervention psychoéducatrice

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 15 cr.

Initiation à la psychoéducation

PSE 1070	3 A 1 s	La croissance et ses principaux enjeux
PSE 1500	3 A 1 s	L'intervention psychoéducatrice
+ PSE 1501	3 H 1 s	Clientèles en difficulté d'adaptation
+ PSE 1502	3 H 1 s	Évaluation des habiletés et des besoins
+ PSE 1503	3 A 1 s	Aspects méthodologiques en intervention

Bloc 80 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Contextes d'intervention psychoéducatrice

+ PSE 2500	3 H 1 s	Savoir-être et intervention
+ PSE 2501	3 A 1 s	L'intervention à l'école
+ PSE 2502	3 A 1 s	L'intervention en milieu externe
+ PSE 2503	3 A 1 s	L'intervention en centre et en foyer
+ PSE 2504	3 H 1 s	L'intervention et le multiculturalisme

Bloc 80 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation continue en intervention

PSE 2510	3 E	1 js	Problématiques psychoéducatives
PSE 2511	1 A	1 js	Problématique en intervention
PSE 2512	1 A	1 js	Compétence en intervention
PSE 2513	1 A	1 js	Étude d'un programme d'intervention

Langue portugaise et cultures lusophones

1-091-4-0 Mineur (1 an +)

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-091-4-0

Version 00

Mineur en langue portugaise et cultures lusophones

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.

Fondements

PTG 1100	3 H	1 js	La lusophonie : cours synthèse
----------	-----	------	--------------------------------

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances langagières

PTG 1951	6 AE	1 js	Portugais élémentaire
+ PTG 1952	3 AH	1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH	1 js	Portugais avancé
+ PTG 1954	3 AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+ PTG 1955	3 AH	1 js	Portugais : communication orale et écrite
PTG 1991	6 AHE1	js	Portugais élémentaire
+ PTG 2050	3 AH	1 js	Portugais : langue étrangère

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cultures et littératures

PTG 1210	3 AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG 1220	3 H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG 2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
PTG 2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

+ ANT 3858	3 H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ECN 1971	3 H	1 s	Économie de l'Amérique latine
HAR 2510	3 H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HST 1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2351	3 A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
LAA 1101	3 AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
POL 2830	3 AH	1 j	L'Amérique latine
POL 3851	3 AHE1	j	Intégration européenne

Langues et cultures

1-085-7-0 Module en langue et culture allemandes

1-135-7-0 Module en langue et culture anglaises

1-117-7-0 Module en langue et culture arabes

1-097-7-0 Module en langue et culture chinoises

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est

1-095-7-1 Module en langue et culture grecques

Programme relevant du Centre d'études classiques

1-105-7-0 Module en langue et culture hispaniques

1-110-7-0 Module en langue et culture italiennes

1-097-7-2 Module en langue et culture japonaises

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est

1-095-7-0 Module en langue et culture latines

Programme relevant du Centre d'études classiques

1-092-7-0 Module en langue et culture luso-brésiliennes

1-130-7-0 Module en langue et culture néo-helléniques

1-121-7-0 Module en langue et culture russes

1-097-7-3 Module en langue et culture vietnamiennes

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est

Information sur le programme

Joyce Boro (anglais)	514-343-5683
David Ownby (chin., japon., vietn.)	514-343-5800
Vayos Liapis (grec, latin)	514-343-5944
Angela Steinmetz (autres modules)	514-343-5739
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Pour le Module en langue et culture anglaises seulement, réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques

- Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du Module peuvent être intégrés dans un programme d'études s'ils en font partie.

Programme 1-085-7-0

Version 00

Module en langue et culture allemandes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
+ ALL 1956	3 AH 1 js	Allemand avancé 2
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
+ ALL 1983	3 E 1 j	Lecture en allemand 3
ALL 1991	6 AHE1 js	Allemand élémentaire

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ALL 1210	3 H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL 1310	3 A 1 j	Civilisation allemande

ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL 2214	3 H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 2331	3 A 1 j	Actualités allemandes 1
ALL 3332	3 A 1 j	Actualités allemandes 2
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale

Programme 1-135-7-0

Version 00

Module en langue et culture anglaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix. Test d'admission obligatoire.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

ANG 1051	3 A 1 j	English Phonetics and Pronunciation
ANG 1101	3 AE 1 j	English Composition 1
ANG 1101T	3 AHE1 j	English Composition
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
+ ANG 1104	3 H 1 j	English Composition 4
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1971	3 AHE1 j	Reading for the Humanities
+ ANG 1972	3 H 1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3 A 1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3 AHE1 j	Reading for the Sciences
+ ANG 1975	3 HE 1 js	Advanced Reading
+ ANG 1991	3 A 1 j	Business Writing 1
+ ANG 1991T	3 A 1 j	Business Writing 1
+ ANG 1992	3 AH 1 j	Business Writing 2
+ ANG 1993	3 H 1 j	Scientific Writing 1
+ ANG 1994	3 H 1 j	Scientific Writing 2
+ ANG 2051	3 AHE1 js	Advanced Oral English 1
+ ANG 2052	3 AHE1 js	Advanced Oral English 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ANG 1021	3 H 1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG 1022	3 AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3 H 1 j	Contemporary American Culture
LNG 1131	3 A 1 j	Linguistic Introduction to English

Programme 1-117-7-0

Version 00

Module en langue et culture arabes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

ARA 1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
+ ARA 1952	3 AH 1 js	Arabe intermédiaire
+ ARA 1953	3 AH 1 js	Arabe avancé
ARA 1991	6 AHE1 js	Arabe élémentaire

Langues et cultures

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
ARA 1001	3 A 1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 1002	3 H 1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
ARA 2060	3 E 1 s	Le monde arabe contemporain
ECN 1966	3 H 1 s	Économie du monde arabe
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
POL 2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL 2050	3 E 1 j	Sociologie du monde arabe
SRL 1090	3 AHE1 js	L'islam

Programme 1-097-7-0 Version 01

Module en langue et culture chinoises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langue

CHN 1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
CHN 1050H	6 AH 2 s	Chinois élémentaire 1
+ CHN 1060	6 HE 1 j	Chinois élémentaire 2
+ CHN 1060H	6 A 2 s	Chinois élémentaire 2
+ CHN 2075	6 AE 1 j	Chinois intermédiaire 1
+ CHN 2075H	6 AH 2 s	Chinois intermédiaire 1
+ CHN 2085	6 HE 1 j	Chinois intermédiaire 2
+ CHN 3050	3 AE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+ CHN 3060	3 HE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+ CHN 3070	3 AE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+ CHN 3080	3 HE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+ CHN 3090	3 AH 1 js	Langue et culture chinoises

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Culture

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3 H 1 j	Le cinéma chinois
AES 2030	3 A 1 j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3 AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3040	3 A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
HAR 2085	3 A 1 j	Arts et civilisations asiatiques
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
LNG 3015	3 A 1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Programme 1-095-7-1 Version 00

Module en langue et culture grecques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langues

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Civilisation

GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 1012	3 A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-105-7-0 Version 00

Module en langue et culture hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
ESP 1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
ESP 1994	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+ ESP 1996	6 AHE1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP 2510	3 AHE1 j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole
ESP 1317	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP 2300	3 A 1 j	Voix de l'Amérique latine
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR 3131	3 A 1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine

Programme 1-110-7-0 Version 00

Module en langue et culture italiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

+ ITL 1070	3 AH 1 js	Grammaire avancée 1
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

ITL 1991	6 AHE1 js	Italien élémentaire
+ ITL 2040	3 HE 1 j	Italien parlé

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 2090	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 3420	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Venise
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
+ ITL 1141	3 AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 2110	3 A 1 s	Le roman italien contemporain
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
ITL 2270	3 A 1 js	Italie-Québec : Parcours interculturels

Programme 1-097-7-2

Version 01

Module en langue et culture japonaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langue

JPN 1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
JPN 1050H	6 A 2 s	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6 H 1 j	Japonais élémentaire 2
+ JPN 1060H	6 A 2 s	Japonais élémentaire 2
+ JPN 2075	6 A 1 s	Japonais intermédiaire 1
+ JPN 2075H	6 A 2 js	Japonais intermédiaire 1
+ JPN 2085	6 H 1 j	Japonais intermédiaire 2
+ JPN 3050	3 A 1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+ JPN 3060	3 H 1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+ JPN 3070	3 A 1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+ JPN 3080	3 H 1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+ JPN 3090	3 H 1 j	Langue et culture japonaises

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Culture

AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES 3041	3 A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
HAR 2085	3 A 1 j	Arts et civilisations asiatiques
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
LNG 3025	3 A 1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Programme 1-095-7-0

Version 00

Module en langue et culture latines

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Civilisation

GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 1012	3 A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-092-7-0

Version 00

Module en langue et culture luso-brésiliennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

PTG 1951	6 AE 1 js	Portugais élémentaire
+ PTG 1952	3 AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH 1 js	Portugais avancé
+ PTG 1954	3 AH 1 js	Portugais idiomatique et composition
+ PTG 1955	3 AH 1 js	Portugais : communication orale et écrite
PTG 1991	6 AHE1 js	Portugais élémentaire

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

+ ANT 3858	3 H 1 j	Éthnologie de l'Amérique du Sud
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
LAA 1101	3 AH 1 js	Amérique latine : cours synthèse
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
PTG 1210	3 AH 1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG 1220	3 H 1 js	Introduction à la culture brésilienne

Programme 1-130-7-0

Version 00

Module en langue et culture néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
GRM 1991	6 A 1 js	Grec moderne élémentaire

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

GRM 1001	3 A 1 js	Littérature néo-hellénique
GRM 1201	3 AH 1 s	Cinéma grec
HST 2215	3 A 1 j	Histoire des Balkans
HST 2251	3 A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne

Programme 1-121-7-0

Version 00

Module en langue et culture russes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Langue

RUS 1951	6 AE 1 js	Russe élémentaire
RUS 1991	6 AHE1 js	Russe élémentaire
+ RUS 1996	6 AH 1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Culture

ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
POL 2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL 2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL 2801	3 AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
RUS 2050	3 H 1 js	Civilisation russe

Programme 1-097-7-3

Version 01

Module en langue et culture vietnamiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

VNM 1050	6 AH 1 j	Vietnamien élémentaire 1
VNM 1050H	6 A 2 s	Vietnamien élémentaire 1
+ VNM 1060	6 H 1 j	Vietnamien élémentaire 2
+ VNM 1060H	6 A 2 s	Vietnamien élémentaire 2
+ VNM 2050	6 AH 1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+ VNM 2050H	6 A 2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+ VNM 2060	6 H 1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+ VNM 2060H	6 A 2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

AES 2010	3 H 1 j	Le Viêt Nam moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
HAR 2085	3 A 1 j	Arts et civilisations asiatiques
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Lettres et sciences humaines**1-163-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme relevant du Département de littératures de langue française, offert avec cinq orientations : l'orientation Histoire, l'orientation Histoire de l'art, l'orientation Études françaises, l'orientation Littérature comparée et l'orientation Philosophie

Perspectives professionnelles

Ce programme forme des diplômés très polyvalents capables de répondre aux exigences du marché du travail qui demande des individus aptes à s'intégrer à des situations en constante évolution. Le diplômé pourra poursuivre des études de maîtrise dans la discipline choisie lors de la troisième année.

Information sur le programme

Christiane Ndiaye 514-343-2041
Information 514-343-6111 poste 6225
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 57 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 20 places attribuées aux candidats collégiens, 26 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.123. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-163-1-0

Version 03

Baccalauréat en lettres et sciences humaines

L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 71, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire de l'art comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Études françaises comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Littérature comparée comprend les segments 01 et 74, avec 24 crédits obligatoires, 66 à option et 0 au choix. L'orientation Philosophie comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'étudiant devra suivre au moins un cours FRA, HAR, HST, LCO et PHI dans le bloc 01B. Les 12 crédits du bloc 01F doivent être choisis dans une seule et même langue. L'étudiant inscrit à l'orientation Histoire doit avoir accumulé à la fin de son baccalauréat un total de 33 crédits en histoire. Il sera admissible au programme de maîtrise en histoire sans propédeutique dans la mesure où il aura suivi au moins 15 crédits dans l'aire spatio-temporelle de spécialisation. L'étudiant doit prendre au minimum 6 crédits de cours HST3XXX. S'il souhaite se spécialiser sur l'Antiquité ou le Moyen Âge, il peut remplacer jusqu'à 6 crédits de cours HST par des cours GRC, LAT, HGL ou ETM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

FAS 1010	3 A 1 j	Avènement du monde contemporain
FAS 1020	3 H 1 j	Le monde Antique
FAS 1030	3 A 1 j	Le Moyen Âge
FAS 1040	3 H 1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS 1050	3 H 1 j	L'invention de l'homme moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Fondements

FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

L'humanité et son passé

ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 2070	3 A 1 j	La cathédrale gothique
HAR 2360	3 H 1 js	Les avant-gardes historiques
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - Xlle siècles)

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Science et culture

ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
CIN 2104	3 A 1 s	Cinéma documentaire
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
GEO 1112	3 A 1 j	Géophysique
HAR 2030	3 A 1 js	Perception et oeuvre d'art
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2160	3 A 1 j	Philosophie des sciences exactes
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Culture et différence

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ARA 1001	3 A 1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 1002	3 H 1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
ARA 2060	3 E 1 s	Le monde arabe contemporain
CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1103	3 H 1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 3101	3 A 1 j	Cinéma des différences
CIN 3103	3 H 1 j	Mythologies du cinéma
ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole

ESP 1317	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
HAR 2085	3 A 1 j	Arts et civilisations asiatiques
HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2606	3 E 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques

Bloc 01 F option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langue

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Segment 71 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 71 A obligatoire 3 cr.
+ HST 2023 3 H 1 j Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Méthodologie

HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
HST 2002	3 A 1 j	Initiation aux sources orales
HST 2004	3 A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST 2013	3 H 1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Antiquité - Moyen Âge

HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVIe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3108	3 A 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Europe moderne et contemporaine

HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST 3591	3 A 1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Canada - Québec

HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST 2418	3 HE 1 j	Nouvelle France
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2440	3 AH 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST 2441	3 H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada
HST 3420	3 H 1 j	Le Québec préindustriel
HST 3426	3 A 1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST 3433	3 H 1 j	Espace domestique, espace public
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST 3475	3 A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST 3476	3 H 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST 3593	3 A 1 j	Médecine, santé et société au Québec

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Les Amériques

HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 3352	3 H 1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis

Segment 72 Propre à l'orientation Histoire de l'art

Bloc 72 A obligatoire 12 cr.

HAR 1070	3 AH 1 js	Historiographie
HAR 1075	3 A 1 j	Initiation à la recherche historique
HAR 2145	3 A 1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 3900	3 H 1 j	Théories de l'art

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Moyen Âge et Renaissance

HAR 1080	3 H 1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 2090	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 2710	3 A 1 j	Architecture "all antica" (1400-1600)
HAR 2810	3 H 1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR 3080	3 H 1 j	L'art de cour au XIVe siècle
HAR 3420	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Venise

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

XVIIe - XVIIIe siècles

HAR 2440	3 H 1 js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
HAR 3131	3 A 1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR 3700	3 H 1 j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 72 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

XIXe siècle

HAR 1130	3 H 1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR 2252	3 A 1 j	L'art des Lumières
HAR 2294	3 H 1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR 3040	3 H 1 j	Critique d'art : histoire et pratique

Bloc 72 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

XXe siècle

HAR 1630	3 H 1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR 2650	3 A 1 s	Les révolutions surréalistes
HAR 3175	3 A 1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR 3220	3 H 1 j	L'art actuel

Bloc 72 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Arts des Amériques

HAR 1610	3 H 1 js	Américanité et les arts
HAR 2115	3 H 1 j	Arts anciens au Québec
HAR 2195	3 A 1 j	Art, culture et identité au Québec

Segment 73 Propre à l'orientation Études françaises

Bloc 73 A obligatoire 15 cr.

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses

Bloc 73 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature française

FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne

Bloc 73 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature québécoise

FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois

Bloc 73 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Approches

FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3500	3 H 1 j	Littérature, culture, médias

Bloc 73 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Recherches

FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1704	3 A 1 j	Création littéraire
FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 3220	3 H 1 j	Auteur français
FRA 3241	3 A 1 j	Auteur francophone
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3505	3 A 1 j	Littérature et informatique

Segment 74 Propre à l'orientation Littérature comparée

Bloc 74 A obligatoire 9 cr.

Méthodologies

LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature

Bloc 74 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Littérature

LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1030	3 A 1 j	Postcolonialismes comparés
LCO 3050	3 AH 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire
LCO 3521	3 A 1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 74 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Interdisciplinaire

LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation
LCO 3020	3 AH 1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 74 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles

ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL 2214	3 H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL 2261	3 A 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 2340	3 H 1 j	Histoire de la langue allemande
ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 2173	3 A 1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG 2183	3 H 1 j	American Literature 1900 to Present
ANG 2361	3 H 1 j	Postcolonial Literature in English
ANG 2404	3 H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
+ ESP 1225	6 A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 3222	3 A 1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP 3242	3 H 1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP 3311	3 H 1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP 3312	3 H 1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP 3324	3 H 1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3355	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine
+ ITL 2120	3 H 1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+ ITL 2880	3 AHE1 js	L'Italie méditerranéenne

Segment 75 Propre à l'orientation Philosophie

Bloc 75 A obligatoire 15 cr.

PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure

Bloc 75 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

PHI 2005	3 H 1 j	Logique 2
PHI 3155	3 H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 75 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger

Bloc 75 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 75 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote

Linguistique

1-180-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-180-2-0 Majeur (2 ans)

1-180-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La linguistique étudie scientifiquement le langage afin d'en connaître la structure et le fonctionnement. Comme linguiste, vous pourriez participer à l'élaboration de banques de mots ou de données linguistiques, à des recherches en traduction automatique, en intelligence artificielle ou en reconnaissance et en génération automatiques de la parole ; vous utilisez alors l'informatique et les mathématiques. Si vous préférez les textes anciens et l'évolution historique des langues, vous opterez pour la philologie. La linguistique prépare l'étudiant à occuper des fonctions en enseignement des langues dans les écoles ou dans les entreprises, à travailler au sein de conseils linguistiques d'organismes publics ou parapublics, dans le domaine de la rééducation ou dans les technologies de pointe telles que les "industries de la langue".

Information sur le programme

Richard Patry

514-343-6675

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-180-1-0

Version 06

Baccalauréat en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 70D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA2952G et 2953G,

l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 70

Bloc 70 A

obligatoire

24 cr.

Connaissances de base 1

LNG 1080	3 A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A	1 j	Notions de syntaxe
+ LNG 2050	3 H	1 j	Syntaxe du français
+ LNG 2080	3 H	1 j	Sémantique du français
+ LNG 2360	3 H	1 j	Morphologie du français
+ LNG 2400	3 H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG 2470	3 H	1 j	Phonologie du français

Bloc 70 B

option

minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances de base 2

+ LNG 3040	3 A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+ LNG 3050	3 A	1 j	Sémantique : théorie et description
+ LNG 3070	3 A	1 j	Phonologie : théorie et description
+ LNG 3400	3 A	1 j	Morphologie : théorie et description
+ LNG 3560	3 A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 C

option

minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

LNG 1050	3 A	1 j	Ancien et moyen français
LNG 1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
LNG 1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG 2750	3 A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+ LNG 2820	3 H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 D

option

minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français

FRA 1013	3 H	1 j	La rédaction
FRA 2952G	3 AHE1	js	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3 AHE1	js	Structuration de textes
TRA 1005	3 AH	1 j	Difficultés du français écrit
TRA 1015	3 AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 70 E

option

minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 70 F

option

minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Outils et applications

LNG 1000	3 H	1 j	Introduction aux langages formels
LNG 1060	3 H	1 j	Stylistique
+ LNG 2000	3 A	1 j	Grammaires formelles
+ LNG 2001	3 H	1 j	Atelier de programmation linguistique
LNG 2002	3 A	1 j	Acquisition et linguistique
LNG 2005	3 A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+ LNG 2160	3 H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG 2170	3 H	1 j	Français, langue maternelle
+ LNG 2250	3 H	1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG 2340	3 A	1 j	Langues secondes
LNG 2350	3 A	1 j	Sociolinguistique
+ LNG 2410	3 A	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+ LNG 3120	3 H	1 j	Traitement automatique du langage
+ LNG 3410	3 A	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 70 G

option

minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Sujets spéciaux

LNG 1090	3 H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1131	3 A	1 j	Linguistic Introduction to English
LNG 1150	3 A	1 j	Linguistique amérindienne
+ LNG 1231	3 H	1 j	Topics in English Linguistics
LNG 1300	3 H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
LNG 2011	3 H	1 j	Courants théoriques en linguistique

+ LNG 2045	3 A 1 j	Grammaire du français et linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
+ LNG 2231	3 A 1 j	History of the English Language
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
+ LNG 2390	3 A 1 j	Social and Regional Variation in English
LNG 3015	3 A 1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
LNG 3025	3 A 1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
+ LNG 3150	3 H 1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Compléments en linguistique historique et philologie romane

LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
+ LNG 2120	3 H 1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
LNG 2225	3 A 1 j	Historia de la lengua española
+ LNG 2650	3 A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+ LNG 2660	3 A 1 j	Philologie occitane
LNG 2700	3 H 1 j	Philologie latine
+ LNG 3020	3 A 1 j	Problèmes en histoire du français
+ LNG 3240	3 A 1 j	Philologie romane
+ LNG 3600	3 A 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 Y option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formations complémentaires et connexes

ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT 2665	3 A 1 j	Description ethnolinguistique
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique
ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
+ ARV 1054	3 A 1 s	Organisation intellectuelle 1
ARV 2955	3 A 1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM 2200	3 AH 1 j	Communication, sens et discours
ETM 2102	3 A 1 j	Les institutions médiévales
+ ETM 3200	3 H 1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2160	3 A 1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1

Programme 1-180-2-0 Version 05

Majeur en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 71

Les blocs de cours comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondant du Baccalauréat en linguistique. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 71 A obligatoire 24 cr.

Connaissances de base 1

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Connaissances de base 2

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français

Bloc 71 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langues

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils et applications

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Sujets spéciaux

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments en linguistique historique et philologie romane

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formations complémentaires et connexes

Programme 1-180-4-0

Version 04

Mineur en linguistique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la linguistique 1

LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la linguistique 2

+ LNG 2050	3 H 1 j	Syntaxe du français
+ LNG 2080	3 H 1 j	Sémantique du français
+ LNG 2360	3 H 1 j	Morphologie du français
+ LNG 2400	3 H 1 j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG 2470	3 H 1 j	Phonologie du français

Les blocs de cours suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs 70 C, D, F et G du Baccalauréat.

Linguistique et Psychologie

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la linguistique historique et à la philologie

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Outils et applications

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Sujets spéciaux

Linguistique et Psychologie

1-183-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Information sur le programme

Richard Patry 514-343-6675
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Un cours de biologie
 - ◆ Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
 - ◆ Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-183-1-0

Version 01

Baccalauréat en linguistique et psychologie

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 60 cr.

Bases en linguistique et en psychologie

LNG 1080	3	A	1	j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3	A	1	j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3	A	1	j	Notions de syntaxe
+ LNG 2050	3	H	1	j	Syntaxe du français
+ LNG 2080	3	H	1	j	Sémantique du français
+ LNG 2360	3	H	1	j	Morphologie du français
+ LNG 2400	3	H	1	j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG 2470	3	H	1	j	Phonologie du français
LNP 1000	3	A	1	j	Linguistique et psychologie
LNP 3000	3	A	1	j	Synthèses en linguistique et psychologie
PSY 1004	3	AH	1	j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1006	3	AH	1	j	Méthodologie scientifique 1
PSY 1035	3	AH	1	j	Psychologie physiologique
PSY 1085	3	AH	1	j	L'apprentissage
PSY 1095	3	AH	1	j	L'enfance
PSY 2055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	AHE1	j		Processus cognitifs 1
PSY 2115	3	AHE1	js		Psychopathologie : introduction
PSY 3022	3	AH	1	j	Histoire critique de la psychologie
+ PSY 3032	3	AHE1	j		Neuropsychologie humaine

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Linguistique historique

LNG 1050	3	A	1	j	Ancien et moyen français
LNG 1120	3	A	1	j	Histoire de la langue française
LNG 1125	3	H	1	j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3	A	1	j	Histoire du français en Amérique
+ LNG 2820	3	H	1	j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Formation approfondie en linguistique

+ LNG 3040	3	A	1	j	Syntaxe : théorie et description
+ LNG 3050	3	A	1	j	Sémantique : théorie et description
+ LNG 3070	3	A	1	j	Phonologie : théorie et description
+ LNG 3400	3	A	1	j	Morphologie : théorie et description
+ LNG 3560	3	A	1	j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 D option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Formation complémentaire en linguistique

LNG 1000	3	H	1	j	Introduction aux langages formels
LNG 1060	3	H	1	j	Stylistique
LNG 1090	3	H	1	j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1131	3	A	1	j	Linguistic Introduction to English
LNG 1150	3	A	1	j	Linguistique amérindienne
+ LNG 1231	3	H	1	j	Topics in English Linguistics
LNG 1300	3	H	1	j	Dictionnaires : analyse de contenu
+ LNG 2000	3	A	1	j	Grammaires formelles
+ LNG 2001	3	H	1	j	Atelier de programmation linguistique
LNG 2002	3	A	1	j	Acquisition et linguistique
LNG 2005	3	A	1	j	Introduction à la lexicométrie

LNG 2011	3 H 1 j	Courants théoriques en linguistique
+ LNG 2045	3 A 1 j	Grammaire du français et linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
+ LNG 2160	3 H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG 2170	3 H 1 j	Français, langue maternelle
+ LNG 2231	3 A 1 j	History of the English Language
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
LNG 2350	3 A 1 j	Sociolinguistique
+ LNG 2390	3 A 1 j	Social and Regional Variation in English
+ LNG 3120	3 H 1 j	Traitement automatique du langage
+ LNG 3150	3 H 1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en psychologie du développement

+ PSY 3090	3 A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY 3093	3 AE 1 j	Adolescence
+ PSY 3096	3 H 1 j	Famille et développement de l'enfant
+ PSY 3254	3 H 1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en psychologie cognitive

+ PSY 3033	3 A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
+ PSY 3063	3 H 1 j	Processus cognitifs 2
+ PSY 3083	3 H 1 j	Mémoire humaine
+ PSY 3106	3 H 1 j	La psychologie du rêve

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire en psychologie

PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1105	3 AHE1 js	Psychologie de la personnalité
+ PSY 2003	3 AH 1 j	Introduction à la psychométrie
+ PSY 2007	3 AH 1 j	Laboratoire 1
PSY 2078	3 A 1 j	Psychologie des femmes
PSY 2098	3 A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2127	3 AH 1 j	Psychologie et éducation
+ PSY 2128	3 AH 1 j	Psychologie et monde du travail
PSY 2253	3 H 1 j	Psychologie évolutionniste
+ PSY 3071	3 HE 1 js	Relations interpersonnelles
+ PSY 3079	3 H 1 j	Psychologie comparée des sexes
+ PSY 3114	3 H 1 j	Les troubles mentaux graves
+ PSY 3249	3 A 1 j	Violence familiale
+ PSY 3250	3 H 1 j	Violence et agression
+ PSY 3258	3 A 1 j	Psychopathologie 2
+ PSY 3260	3 H 1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
PSY 4001	3 A 1 j	Méthodes de recherche avancées

Littérature comparée

1-140-2-0 Majeur (2 ans)

1-140-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Éric Savoy	514-343-5660
Nathalie Beaufay	514-343-7255
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-140-2-0

Version 01

Majeur en littérature comparée

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Fondements

LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 2060	3 A 1 j	Rhétorique et interprétation
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LCO 3030	3 H 1 j	L'essai comme pensée littéraire

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Comparaisons littéraires

LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1030	3 A 1 j	Postcolonialismes comparés
LCO 1050	3 A 1 j	Discours épique
LCO 2000	3 H 1 j	Évolution du roman
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 2070	3 A 1 j	Poésie comme pratique conceptuelle
+ LCO 3000	3 H 1 j	Cours thématique
LCO 3050	3 AH 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Interdisciplinaire

LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 1060	3 AH 1 j	Littérature et pensée scientifique
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation
LCO 3020	3 AH 1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Ouverture aux autres disciplines

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion

ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
ARV	2955	3 A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
CIN	3103	3 H	1 j	Mythologies du cinéma
FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
HAR	2145	3 A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
+ HAR	3062	3 H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI	1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature
SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3 A	1 j	Culture et société
TRA	2115	3 H	1 j	Histoire de la traduction
TRA	3075	3 H	1 j	Traduction et cultures
TRA	3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Aires culturelles

AES	2011	3 A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3 A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3 H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3 A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2261	3 A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2321	3 A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	3262	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ANG	1033	3 H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1325	3 A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	2361	3 H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3 H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ARA	2050	3 AHE1	j	Littérature arabe
CIN	1107	3 H	1 j	Cinéma nationaux
+ ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1110	3 A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3 H	1 j	Introduction aux modernités
FRA	2141	3 H	1 j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3 A	1 j	Littérature africaine
FRA	2143	3 A	1 j	Littérature des Caraïbes
GRC	1031	3 A	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3 A	1 js	Littérature néo-hellénique
+ ITL	1141	3 AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
+ ITL	2880	3 AHE1	js	L'Italie méditerranéenne
+ ITL	3075	3 AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées
PTG	1210	3 AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3 H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG	2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
PTG	2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc de cours comporte des cours de langue de 3 ou 6 crédits de divers niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Les cours du bloc 70F peuvent être remplacés par des cours de niveau supérieur enseignés dans une langue étrangère. On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue. L'étudiant doit avoir initialement la connaissance passive de l'anglais.

Mineur en littérature comparée

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix. L'étudiant qui ne possède pas une troisième langue est invité à utiliser les 6 crédits au choix pour s'initier à une langue étrangère.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Méthodologies

LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3 A	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3 H	1 j	Évolution du roman
LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
+ LCO	3000	3 H	1 j	Cours thématique
LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature
LCO	3050	3 AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire

ANT	1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
CIN	3103	3 H	1 j	Mythologies du cinéma
FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
FRA	1110	3 A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3 H	1 j	Introduction aux modernités
HAR	1070	3 AH	1 js	Historiographie
HAR	2145	3 A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
+ HAR	3062	3 H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2011	3 A	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2030	3 AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3 AE	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3020	3 AH	1 j	Littérature et diversité humaine
PHI	1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	2200	3 H	1 j	Nietzsche
PHI	3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature
SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3 A	1 j	Culture et société

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

AES	2011	3 A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3 A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3 H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3 A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2261	3 A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2321	3 A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ANG	1033	3 H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1325	3 A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG	2361	3 H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3 H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ARA	2050	3 AHE1	j	Littérature arabe
CIN	1107	3 H	1 j	Cinéma nationaux
+ ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques

FRA	1140	3	A	1	j	Introduction à la francophonie
FRA	2131	3	HE	1	j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2141	3	H	1	j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1	j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1	j	Littérature des Caraïbes
GRC	1031	3	A	1	j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	A	1	js	Littérature néo-hellénique
ITL	1120	3	A	1	j	Introduction à la culture italienne
+ ITL	1141	3	AH	1	j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2160	3	AH	1	j	Cinéma et littérature après 1945
LAT	1031	3	H	1	j	Histoire de la littérature latine
LCO	3521	3	A	1	j	Littératures italiennes et comparées
PTG	1210	3	AH	1	js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H	1	js	Introduction à la culture brésilienne
PTG	2010	3	AH	1	j	Littérature portugaise
PTG	2020	3	AH	1	j	Littérature brésilienne
QCF	1050	3	A	1	j	Introduction au Québec

Littérature comparée et Philosophie

1-142-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de littérature comparée

Information sur le programme

Éric Savoy 514-343-5660
Nathalie Beaufay 514-343-7255
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-142-1-0

Version 01

Baccalauréat en littérature comparée et philosophie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Parmi ses 45 crédits à option, l'étudiant doit prendre 18 crédits dans les blocs 70 B, 70 C et 70 D et 15 crédits dans les blocs 70 F, 70 G, 70 H et 70 I. L'étudiant doit choisir les 12 crédits dans une seule langue parmi celles proposées au bloc 70 E. En outre, 6 crédits feront partie des 42 crédits en littérature comparée et 6 crédits feront partie des 42 crédits en philosophie. L'étudiant qui maîtrise seulement deux langues doit consacrer les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 39 cr.

Fondements

LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1020	3	A	1	j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2040	3	H	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2100	3	A	1	j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	H	1	js	Théories de la littérature
PHI	1005	3	A	1	j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1	j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1	j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1	j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2180	3	A	1	j	Philosophie du langage
PHI	3250	3	H	1	j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Interdisciplinaire (littérature comparée)

FRA	3314	3	A	1	j	Littérature et philosophie
LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	AH	1	j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	AE	1	j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	AH	1	j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO	1010	3	A	1	j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	A	1	j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3	H	1	j	Évolution du roman
LCO	2011	3	A	1	js	Études comparatives des récits
+ LCO	3000	3	H	1	j	Cours thématique
LCO	3001	3	H	1	j	Problèmes de la représentation
LCO	3050	3	AH	1	j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles (littérature comparée)

AES	2011	3	A	1	j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1	j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1	j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1	j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2214	3	H	1	j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2321	3	A	1	j	Panorama du cinéma allemand
ANG	1033	3	H	1	j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1325	3	A	1	j	Survey of Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1	j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1	j	Literature and Transnational Feminisms
ARA	2050	3	AHE	1	j	Littérature arabe
+ ESP	1225	6	A	1	j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3	A	1	j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1140	3	A	1	j	Introduction à la francophonie
FRA	2141	3	H	1	j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1	j	Littérature africaine

FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM 1001	3 A 1 js	Littérature néo-hellénique
ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 3521	3 A 1 j	Littératures italiennes et comparées
PTG 1210	3 AH 1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG 1220	3 H 1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG 2010	3 AH 1 j	Littérature portugaise
PTG 2020	3 AH 1 j	Littérature brésilienne
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec

Bloc 70 E option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais et latin.

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire de la philosophie (philosophie)

PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Philosophie éthico-politique (philosophie)

PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H 1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Philosophie continentale (philosophie)

PHI 1205	3 HE 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A 1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2215	3 A 1 j	Le post-structuralisme en France
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 3255	3 A 1 j	Esthétique contemporaine
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger

Littératures de langue française**1-145-1-5 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme offert avec trois orientations : l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures, l'orientation Dramaturgie et l'orientation Francophonie

1-145-2-5 Majeur (2 ans)**1-145-4-5 Mineur (1 an)****Perspectives professionnelles**

Le Baccalauréat spécialisé offre un ensemble de cours qui permettent à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de la langue et une solide connaissance des littératures française et francophones, de s'exercer à la création de textes, de s'initier aux divers modes d'approche du fait littéraire afin d'enrichir sa culture personnelle. Le diplômé peut occuper des emplois en communication comme journaliste, rédacteur, scénariste, critique, conseiller littéraire ou linguistique pour des maisons d'édition, des organismes culturels ou des compagnies théâtrales. Des études aux cycles supérieurs permettent d'enseigner au collégial ou à l'université.

Information sur le programme

Christiane Ndiaye

514-343-2041

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-145-1-5

Version 00

Baccalauréat en littératures de langue française

L'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures comprend les segments 01 et 83, avec 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 83A et B. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. L'orientation Dramaturgie comprend les segments 01 et 84, avec 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, à deux cours du 84A ainsi qu'à des cours à option des blocs 84G et H. En deuxième année, il

s'inscrit aux cours du bloc 01B et à un cours du bloc 84A ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. L'orientation Francophonie comprend les segments 01 et 85, avec 27 crédits obligatoires, 60 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 85A, F et G. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. Sauf exception autorisée, les trois crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 01 Tronc commun aux trois orientations

Bloc 01 A obligatoire 15 cr.

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature

Bloc 01 B obligatoire 9 cr.

Lectures critiques

+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA 2007	3 A 1 j	Questions d'histoire de la littérature

Segment 83 Orientation Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Introductions à l'histoire des littératures

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 1704	3 A 1 j	Création littéraire
FRA 1705	3 H 1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire des littératures

FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2182	3 A 1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA 2183	3 E 1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA 2184	3 A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA 2185	3 E 1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 83 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Poétiques et parcours de lecture

FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2224	3 A 1 j	Formes brèves
FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 2265	3 H 1 j	Questions d'analyse dramaturgique
FRA 2280	3 A 1 j	Problèmes de poétique
FRA 2284	3 A 1 j	Paralittératures
FRA 2285	3 H 1 j	Les récits de soi
FRA 3220	3 H 1 j	Auteur français
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois
FRA 3241	3 A 1 j	Auteur francophone
FRA 3242	3 H 1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 83 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Théories

FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3307	3 A 1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3362	3 H 1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 83 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue française

FRA 1011	3 A 1 j	Le français aujourd'hui
FRA 1013	3 H 1 j	La rédaction
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 83 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 2509	3 H 1 j	La chanson
FRA 2510	3 H 1 j	La bande dessinée
FRA 3500	3 H 1 j	Littérature, culture, médias
FRA 3503	3 H 1 j	Mythes et littérature
FRA 3504	3 A 1 j	Littérature et spatialité
FRA 3505	3 A 1 j	Littérature et informatique

Bloc 83 H option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux approches interdisciplinaires

CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
+ HAR 3062	3 H 1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Études culturelles

FRA 2602	3 H 1 j	Presse et littérature
FRA 2617	3 A 1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 3607	3 A 1 j	La littérature dans l'espace public
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
FRA 3609	3 A 1 j	Sociabilités littéraires
FRA 3611	3 A 1 j	Les avant-gardes
FRA 3641	3 E 1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 83 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux études culturelles

CIN 3101	3 A 1 j	Cinéma des différences
FAS 1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles

Bloc 83 K option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Pratiques d'écriture

FRA 2706	3 A 1 j	Critique littéraire
FRA 2707	3 H 1 j	Pratique des genres
FRA 2760	3 H 1 j	L'écriture dramatique
FRA 3708	3 A 1 j	Pastiches et mélanges
FRA 3709	3 A 1 j	Les chantiers de la création
FRA 3760	3 H 1 j	Critique théâtrale

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux pratiques d'écriture

+ CIN 1004	3 H 1 js	Laboratoire de scénarisation
+ CIN 2003	3 A 1 j	Pratique scénaristique
CIN 2109	3 A 1 js	Critique cinématographique

Bloc 83 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Métiers de l'édition et de la culture

FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 2806	3 A 1 s	L'émission littéraire
FRA 2862	3 A 1 j	Recherches en dramaturgie
+ FRA 3819	3 AHE1 j	Stage dans une maison d'édition
FRA 3825	3 H 1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA 3860	3 HE 1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 83 N option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

ANT 3141	3 A 1 j	Technologies de la représentation
ARV 2955	3 A 1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM 1300	3 A 1 js	Théories de la communication
COM 1350	3 AH 1 js	Communication et cognition
COM 1600	3 AH 1 j	Communication et médias de masse
HAR 3340	3 A 1 j	Exposition d'art : discours et pratiques
JOU 1100	3 AHE1 js	L'information journalistique
JOU 2310	3 AHE1 js	Analyse de l'actualité

Bloc 83 O option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littératures anciennes et étrangères

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL 2214	3 H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL 2261	3 A 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 3262	3 H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL 3272	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ANG 1001	3 H 1 j	Reading Poetry
ANG 1002	3 A 1 j	Reading Fiction
ANG 1031	3 H 1 j	Survey of British Literature to 1650

ANG 1032	3 A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 1282	3 H 1 j	British Drama
ANG 1320	3 AE 1 j	Children's Literature in English
ANG 1390	3 H 1 j	Twentieth Century Short Story
ANG 1401	3 A 1 j	Quebec Writing in English
ANG 1500	3 A 1 j	African-American Literature
ANG 1600	3 A 1 j	Detective Fiction
ANG 1655	3 A 1 j	Travel Literature in English
ANG 1750	3 E 1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG 2115	3 A 1 j	Shakespeare
ANG 2153	3 A 1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG 2163	3 H 1 j	British Literature 1900 to Present
ANG 2173	3 A 1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG 2183	3 H 1 j	American Literature 1900 to Present
ANG 2325	3 H 1 j	Contemporary Canadian Literature
ANG 2361	3 H 1 j	Postcolonial Literature in English
ANG 2404	3 H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG 2461	3 A 1 j	Sexuality and Representation
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM 1001	3 A 1 js	Littérature néo-hellénique
+ ITL 1141	3 AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 3075	3 AH 1 j	Grands courants littéraires en Italie
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2000	3 H 1 j	Évolution du roman
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2

Bloc 83 P option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 83 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 3860	3 A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1103	3 H 1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 2101	3 A 1 j	Théories du cinéma
CIN 2102	3 AH 1 j	Cinéma québécois
CIN 3104	3 A 1 js	Histoire et théorie du scénario
HAR 1070	3 AH 1 js	Historiographie
HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 1130	3 H 1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 2145	3 A 1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 2185	3 H 1 j	Histoire de la photographie
HAR 2294	3 H 1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR 2360	3 H 1 js	Les avant-gardes historiques
HAR 3040	3 H 1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR 3220	3 H 1 j	L'art actuel
HAR 3900	3 H 1 j	Théories de l'art
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
+ ITL 2195	3 AH 1 j	Société et culture en Italie
MUL 1101	3 A 1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 H 1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada

PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
QCF 1960	3 HE 1 j	Culture et société, Québec contemporain
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SRL 2025	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
THL 1085	3 AHE1 js	Histoire du christianisme
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction
+ TRA 2500	3 AH 1 j	Traduction générale
TRA 3125	3 A 1 j	Théories contemporaines de la traduction

Segment 84 Propre à l'orientation Dramaturgie*Bloc 84 A obligatoire 9 cr.***Histoire du théâtre**

FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec

*Bloc 84 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.***Dramaturgies**

FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 2265	3 H 1 j	Questions d'analyse dramaturgique

*Bloc 84 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.***Théorie du théâtre**

FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3362	3 H 1 j	Théorie des formes dramatiques

*Bloc 84 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.***Pratiques d'écriture**

FRA 2706	3 A 1 j	Critique littéraire
FRA 2760	3 H 1 j	L'écriture dramatique
FRA 3709	3 A 1 j	Les chantiers de la création
FRA 3760	3 H 1 j	Critique théâtrale

*Bloc 84 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Métiers du théâtre et de la culture**

FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 2862	3 A 1 j	Recherches en dramaturgie
FRA 3825	3 H 1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA 3860	3 HE 1 j	Stage en milieu théâtral

*Bloc 84 F option minimum 0 cr., maximum 3 cr.***Dramaturgies anciennes et étrangères**

ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ANG 1282	3 H 1 j	British Drama
ANG 2115	3 A 1 j	Shakespeare
+ ESP 3252	3 AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+ ESP 3326	3 AH 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP 3435	3 H 1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin

*Bloc 84 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.***Histoire des littératures**

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie

FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2182	3 A 1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA 2183	3 E 1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA 2184	3 A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA 2185	3 E 1 j	Histoire de la littérature populaire

*Bloc 84 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.***Poétique et parcours de lecture**

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2224	3 A 1 j	Formes brèves
FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 2280	3 A 1 j	Problèmes de poétique
FRA 2284	3 A 1 j	Paralittératures
FRA 2285	3 H 1 j	Les récits de soi
FRA 3220	3 H 1 j	Auteur français
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois
FRA 3241	3 A 1 j	Auteur francophone
FRA 3242	3 H 1 j	Questions de littérature francophone

*Bloc 84 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.***Théories**

FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3307	3 A 1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature

*Bloc 84 J option minimum 3 cr., maximum 6 cr.***Langue française**

FRA 1011	3 A 1 j	Le français aujourd'hui
FRA 1013	3 H 1 j	La rédaction
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 84 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Études culturelles

FRA 2602	3 H 1 j	Presse et littérature
FRA 2617	3 A 1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 3607	3 A 1 j	La littérature dans l'espace public
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
FRA 3609	3 A 1 j	Sociabilités littéraires
FRA 3611	3 A 1 j	Les avant-gardes
FRA 3641	3 E 1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 84 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Littératures anciennes et étrangères

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 830 de l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures du Baccalauréat en études françaises.

Bloc 84 M option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveau élémentaire, en allemand, arabe, chinois, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe ; des cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en espagnol ; des cours de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Segment 85 Orientation Francophonie

Bloc 85 A obligatoire 3 cr.

Initiation aux littératures francophones

FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
----------	---------	--------------------------------

Bloc 85 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Approche historique des littératures francophones

FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe

Bloc 85 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Lecture des littératures francophones

FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 3241	3 A 1 j	Auteur francophone
FRA 3242	3 H 1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 85 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Problématiques en littérature francophone

FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
FRA 3641	3 E 1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 85 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Approches interculturelles

CIN 3101	3 A 1 j	Cinéma des différences
FAS 1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles

Bloc 85 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Sciences humaines

ANT 3860	3 A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
+ HAR 3062	3 H 1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles

LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation
LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
POL 2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique

Bloc 85 G option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire des littératures

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2182	3 A 1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA 2183	3 E 1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA 2184	3 A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA 2185	3 E 1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 85 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Poétiques et parcours de lecture

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2224	3 A 1 j	Formes brèves
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 2265	3 H 1 j	Questions d'analyse dramaturgique
FRA 2280	3 A 1 j	Problèmes de poétique
FRA 2284	3 A 1 j	Paralittératures
FRA 2285	3 H 1 j	Les récits de soi
FRA 3220	3 H 1 j	Auteur français
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois

Bloc 85 I option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théories

FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3307	3 A 1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3362	3 H 1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 85 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

FRA 1011	3 A 1 j	Le français aujourd'hui
FRA 1013	3 H 1 j	La rédaction
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 85 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA 2509	3 H 1 j	La chanson
FRA 2510	3 H 1 j	La bande dessinée
FRA 3500	3 H 1 j	Littérature, culture, médias
FRA 3503	3 H 1 j	Mythes et littérature
FRA 3504	3 A 1 j	Littérature et spatialité
FRA 3505	3 A 1 j	Littérature et informatique

Bloc 85 L *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Études culturelles

FRA 2602	3 H 1 j	Presse et littérature
FRA 2617	3 A 1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 3607	3 A 1 j	La littérature dans l'espace public
FRA 3609	3 A 1 j	Sociabilités littéraires
FRA 3611	3 A 1 j	Les avant-gardes

Bloc 85 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA 1704	3 A 1 j	Création littéraire
FRA 1705	3 H 1 j	Entendre, voir, écrire
FRA 2706	3 A 1 j	Critique littéraire
FRA 2707	3 H 1 j	Pratique des genres
FRA 2760	3 H 1 j	L'écriture dramatique
FRA 3708	3 A 1 j	Pastiches et mélanges
FRA 3709	3 A 1 j	Les chantiers de la création
FRA 3760	3 H 1 j	Critique théâtrale

Bloc 85 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers de l'édition et de la lecture

FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 2806	3 A 1 s	L'émission littéraire
FRA 2862	3 A 1 j	Recherches en dramaturgie
+ FRA 3819	3 AHE1 j	Stage dans une maison d'édition
FRA 3825	3 H 1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA 3860	3 HE 1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 85 O *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 830 de l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures du Baccalauréat en études françaises.

Bloc 85 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveau élémentaire, en allemand, arabe, chinois, coréen, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe ; des cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en espagnol ; des cours de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Programme 1-145-2-5

Version 00

Majeur en littératures de langue française

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 83A et B. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. Sauf exception autorisée, les trois crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 01

Les blocs de cours du Segment 01 comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Segment 01 du Baccalauréat en littératures de langue française.

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques**Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures**

Les blocs de cours du Segment 83 comportent les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Segment 83 du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Littératures de langue française et Linguistique

Bloc 83 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Introductions à l'histoire des littératures

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

Bloc 83 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire des littératures

Bloc 83 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Poétiques et parcours de lecture

Bloc 83 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Théories

Bloc 83 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue française

Bloc 83 G option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Intermédialité et interdisciplinarité

Bloc 83 H option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux approches interdisciplinaires

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Études culturelles

Bloc 83 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux études culturelles

Bloc 83 K option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Pratiques d'écriture

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux pratiques d'écriture

Bloc 83 M option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Métiers de l'édition et de la culture

Bloc 83 N option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

FRA 1110	3	A	1	j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3	H	1	j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3	HE	1	j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3	A	1	j	Introduction à la francophonie
FRA 1160	3	A	1	j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3	H	1	j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

FRA 1203	3	H	1	j	Lecture du poème
FRA 1204	3	A	1	j	Lecture du roman
FRA 1205	3	A	1	j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3	H	1	j	Lecture du texte de théâtre
FRA 1704	3	A	1	j	Création littéraire
FRA 1705	3	H	1	j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA 2500	3	A	1	j	La littérature et les autres arts
FRA 2509	3	H	1	j	La chanson
FRA 2510	3	H	1	j	La bande dessinée

Bloc 83 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Études culturelles

FRA 2602	3	H	1	j	Presse et littérature
FRA 2617	3	A	1	j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3	H	1	j	Imaginaire social et littérature

Bloc 83 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Pratiques d'écriture

FRA 1011	3	A	1	j	Le français aujourd'hui
FRA 1013	3	H	1	j	La rédaction
FRA 2706	3	A	1	j	Critique littéraire
FRA 2707	3	H	1	j	Pratique des genres
FRA 2760	3	H	1	j	L'écriture dramatique

Bloc 83 F option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Métiers de l'édition et de la culture

FRA 2805	3	A	1	j	Littérature et édition
FRA 2806	3	A	1	s	L'émission littéraire
FRA 2862	3	A	1	j	Recherches en dramaturgie

Littératures de langue française et Linguistique

1-147-1-5 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe un emploi orienté vers la rédaction, la révision de textes ou toute autre forme d'occupation qui demande une maîtrise du langage. L'étudiant peut aussi poursuivre ses études aux cycles supérieurs dans l'une ou l'autre des disciplines.

Information sur le programme

Richard Patry 514-343-6675
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Programme 1-145-4-5 Version 00

Mineur en littératures de langue française

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 15 crédits obligatoires et 15 à option.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 15 cr.

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

FRA 1000	3	A	1	j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3	A	1	j	Analyse de textes
FRA 1009	3	HE	1	j	Grammaire du français
FRA 1021	3	H	1	j	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3	A	1	j	Histoire de la littérature

Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Introductions à l'histoire des littératures

FRA 1100	3	H	1	j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3	A	1	j	Introduction à l'humanisme

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-147-1-5

Version 00

Baccalauréat en littératures de langue française et linguistique

Ce programme totalise 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Les 6 crédits du bloc 72 B doivent être choisis dans une seule et même langue.

Segment 72Bloc 72 A *obligatoire* 51 cr.**Bases en études françaises et en linguistique**

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA 2007	3 A 1 j	Questions d'histoire de la littérature
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
+ LNG 2050	3 H 1 j	Syntaxe du français
+ LNG 2080	3 H 1 j	Sémantique du français
+ LNG 2360	3 H 1 j	Morphologie du français
+ LNG 2400	3 H 1 j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG 2470	3 H 1 j	Phonologie du français

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.***Langues**

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, anglais, espagnol, italien, latin et portugais.

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.***Histoire des littératures de langue française**

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle

FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Langue dans la francophonie**

LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
LNG 1300	3 H 1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+ LNG 2045	3 A 1 j	Grammaire du français et linguistique
LNG 2170	3 H 1 j	Français, langue maternelle
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction
TRA 3075	3 H 1 j	Traduction et cultures
TRA 3125	3 A 1 j	Théories contemporaines de la traduction
+ TRA 3580	3 A 1 j	Traduction littéraire

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.***Poétique et parcours de lecture**

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Langue avant 1800**

LNG 1120	3 A 1 j	Histoire de la langue française
+ LNG 2120	3 H 1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
+ LNG 2650	3 A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+ LNG 2660	3 A 1 j	Philologie occitane
+ LNG 2820	3 H 1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Champs sectoriels en linguistique**

LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1090	3 H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1150	3 A 1 j	Linguistique amérindienne
LNG 2005	3 A 1 j	Introduction à la lexicométrie
LNG 2011	3 H 1 j	Courants théoriques en linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
+ LNG 2160	3 H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
LNG 2350	3 A 1 j	Sociolinguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Recherches en littérature française**

FRA 2617	3 A 1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique

FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3307	3 A 1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3500	3 H 1 j	Littérature, culture, médias
FRA 3503	3 H 1 j	Mythes et littérature
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches en linguistique

+ LNG 3020	3 A 1 j	Problèmes en histoire du français
+ LNG 3040	3 A 1 j	Syntaxe : théorie et description
+ LNG 3050	3 A 1 j	Sémantique : théorie et description
+ LNG 3070	3 A 1 j	Phonologie : théorie et description
+ LNG 3150	3 H 1 j	Linguistique du texte amérindien
+ LNG 3240	3 A 1 j	Philologie romane
+ LNG 3400	3 A 1 j	Morphologie : théorie et description
+ LNG 3560	3 A 1 j	Phonétique : théorie et description
+ LNG 3600	3 A 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Littératures de langue française et Philosophie

1-148-1-5 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de philosophie

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis 514-343-2029
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-148-1-5

Version 00

Baccalauréat en littérature de langue française et philosophie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 42 cr.

Fondements philosophiques et littéraires

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 1430	3 H 1 j	Éthique et politique
PHI 1520	3 H 1 j	Introduction à la métaphysique
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 1365	3 A 1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI 1710	3 A 1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PHI 3155	3 H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 3165	3 A 1 j	Philosophie des mathématiques
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures de langue française

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie

PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2605	3 H 1 j	Descartes
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières

PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
PHI 3510	3 A 1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3802	3 A 1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI 3870	3 A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Poétique et parcours de lecture

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Éthique et philosophie politique

PHI 2210	3 H 1 j	Théorie critique
PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H 1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2805	3 H 1 j	La République de Platon
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3465	3 A 1 j	Démocratie et constitutionnalisme
PHI 3605	3 A 1 j	Nature humaine et normativité
PHI 3615	3 A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3635	3 A 1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI 3655	3 H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
PHI 3685	3 H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie continentale

PHI 1205	3 HE 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A 1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2210	3 H 1 j	Théorie critique
PHI 2215	3 A 1 j	Le post-structuralisme en France
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 3015	3 A 1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3755	3 A 1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
PHI 3765	3 H 1 j	Lévinas et ses contemporains
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures

FRA 2280	3 A 1 j	Problèmes de poétique
FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 2602	3 H 1 j	Presse et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3503	3 H 1 j	Mythes et littérature
FRA 3504	3 A 1 j	Littérature et spatialité
FRA 3607	3 A 1 j	La littérature dans l'espace public
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
FRA 3609	3 A 1 j	Sociabilités littéraires

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, grec ancien et latin.

Mathématiques

1-190-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec six orientations : l'orientation Actuariat, l'orientation Actuariat COOP, l'orientation Mathématiques pures et appliquées, l'orientation Sciences mathématiques, l'orientation Statistique, l'orientation Statistique COOP

1-190-2-0 Majeur (2 ans)

1-190-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Il y a trois grandes orientations en mathématiques : l'actuariat, la statistique et les mathématiques pures et appliquées. L'actuaire est un spécialiste de la planification et du contrôle du risque. Les employeurs sont les compagnies d'assurances et les entreprises financières, les firmes de consultants, la grande et la moyenne entreprise et le gouvernement. Le statisticien cherche à comprendre les phénomènes dans lesquels le hasard intervient afin d'établir, à partir d'observations, les prévisions les plus justes. On le retrouve dans l'industrie, les agences gouvernementales et les firmes de consultants. En mathématiques pures et appliquées, les débouchés sont dans l'industrie des techniques avancées (aérospatiale et électronique), les équipes de recherche (modélisation en biologie, en économie, etc.), les marchés financiers et les entreprises (planification des opérations et optimisation des profits), ainsi que l'enseignement aux niveaux collégial et universitaire.

Information sur le programme

Richard Duncan 514-343-6712
Admission 514-343-7076

+ IFT 1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3	AHE1 j	Structures de données
+ IFT 3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3245	3	H 1 j	Simulation et modèles

Segment 76 Propre à l'orientation Actuariat COOP

Les blocs de cours 76A, B, C et Y comprennent les mêmes listes de cours que les blocs 75 A, B, C et Y de l'Orientation Actuariat.

Bloc 76 A obligatoire 27 cr.

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

Bloc 76 B obligatoire 6 cr.

Outils informatiques de base

Bloc 76 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de mathématiques et de statistique

Bloc 76 D option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Compléments d'actuariat

ACT 6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
+ MAT 2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+ MAT 3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
MAT 3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+ MAT 3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD
+ STT 3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3	H 1 j	Modèles de survie

Bloc 76 E obligatoire 6 cr.

MAT 2000	3	AHE1 j	Stage 1
MAT 3000	3	AHE1 j	Stage 2

Bloc 76 Y option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Contributions d'autres disciplines

Segment 77 Propre à l'orientation Mathématiques pures et appliquées

Bloc 77 A obligatoire 33 cr.

Analyse, algèbre et géométrie

+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+ MAT 2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 77 B obligatoire 6 cr.

Outils informatiques de base

+ IFT 1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 77 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments mathématiques 1

MAT 2000	3	AHE1 j	Stage 1
+ MAT 2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 77 D option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Compléments mathématiques 2

MAT 3000	3	AHE1 j	Stage 2
+ MAT 3060	3	A 1 j	Logique
+ MAT 3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+ MAT 3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+ MAT 3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation

+ MAT 3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+ MAT 3661	3	A 1 j	Théorie de Galois
+ MAT 3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
MAT 4000	3	AHE1 j	Mémoire de fin d'études
MAT 6111	3	AH 1	Mesure et intégration
MAT 6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
MAT 6717	3	AH 1	Probabilités

Bloc 77 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Contributions d'autres disciplines

BIO 1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
BIO 1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 2811	3	H 1 j	Dynamique des populations
ECN 1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 3801	3	E 1 s	Économie financière
GEO 1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 2122	3	H 1 js	Climatologie
GEO 2152	3	H 1 j	Hydrologie
+ GEO 2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources
+ GEO 2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3	H 1 js	Télétection numérique
+ IFT 1015	3	AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3	AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+ IFT 2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3245	3	H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ PHY 1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 3070	3	H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+ STT 2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3	A 1 j	Biostatistique
+ STT 3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Segment 78 Propre à l'orientation Sciences mathématiques

Bloc 78 A obligatoire 3 cr.

Compléments

+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
------------	---	--------	----------

Bloc 78 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Outils informatiques de base

+ IFT 1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1177	3	AH 1 j	Chiffrier-bases de données : compléments
IFT 1178	3	AHE1 j	Programmation d'applications en VB
+ IFT 1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 78 C option minimum 36 cr., maximum 39 cr.

Compléments mathématiques

ACT 6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
ACT 6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
IFT 1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2

+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
MAT 1101	3 H 1 j	Mathématiques fondamentales
+ MAT 1240	3 HE 1 j	Mathématiques financières
MAT 1301	3 A 1 j	Mathématiques élémentaires
MAT 1334	4 AH 1 j	Géométrie euclidienne
MAT 2000	3 AHE1 j	Stage 1
+ MAT 2050	3 AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2100	3 AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3 AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3 A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3 A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2450	3 H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2466	3 A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 2531	3 H 1 j	Histoire des mathématiques
+ MAT 2600	3 A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3 H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3 HE 1 j	Processus stochastiques
MAT 3000	3 AHE1 j	Stage 2
+ MAT 3060	3 A 1 j	Logique
+ MAT 3162	3 H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3363	3 A 1 j	Géométrie projective
+ MAT 3415	3 H 1 j	Analyse numérique 2
+ MAT 3431	3 A 1 j	Théorie de l'optimisation
+ MAT 3450	3 A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3 H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3 H 1 j	Théorie des nombres
+ MAT 3661	3 A 1 j	Théorie de Galois
+ MAT 3681	3 H 1 j	Laboratoire de mathématiques
+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2100	3 H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3220	3 A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3 H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3410	3 AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3 H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3 A 1 j	Biostatistique
+ STT 3700	3 H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3 H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 78 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
BIO 1203	3 AHE1 js	Introduction à la génétique
BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 2811	3 H 1 j	Dynamique des populations
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 2165	3 A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 3801	3 E 1 s	Économie financière
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
GEO 2152	3 H 1 j	Hydrologie
+ GEO 2312	3 H 1 j	Gestion durable des ressources
+ GEO 2512	3 A 1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3 H 1 js	Télétection numérique
HEC 3015	3 AHE1 js	Management
HEC 3017	3 AHE1 js	Comptabilité de gestion
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+ IFT 3240	4 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 3155	3 H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences

+ PHY 1620	3 AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 3070	3 H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3080	3 A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3131	3 H 1 j	Mécanique classique 2
REI 1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 79 Propre à l'orientation Statistique

Bloc 79 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+ MAT 2050	3 AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2100	3 AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2412	3 A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2717	3 HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 79 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3410	3 AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3700	3 H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3 H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 79 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1969	3 AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 79 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles

Bloc 79 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3 AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2450	3 H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2466	3 A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 3431	3 A 1 j	Théorie de l'optimisation
MAT 6111	3 AH 1	Mesure et intégration
MAT 6112	3 AH 1	Analyse fonctionnelle I

Bloc 79 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+ MAT 1240	3 HE 1 j	Mathématiques financières
+ MAT 2250	3 A 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+ MAT 2251	3 HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+ MAT 2284	3 H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+ MAT 3201	3 A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+ MAT 3251	3 A 1 j	Théorie du risque
MAT 3281	3 H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+ MAT 3284	3 A 1 j	Modèles en assurance IARD

Bloc 79 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 1

MAT 2000	3 AHE1 j	Stage 1
+ STT 2100	3 H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
STT 4000	3 AHE1 j	Mémoire de fin d'études

Bloc 79 H *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 2

MAT 3000	3 AHE1 j	Stage 2
MAT 6717	3 AH 1	Probabilités

+ STT 3220	3 A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3 H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3 H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3 A 1 j	Biostatistique

Bloc 79 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

BIO 1203	3 AHE1 js	Introduction à la génétique
BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 2811	3 H 1 j	Dynamique des populations
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 3801	3 E 1 s	Économie financière
GLG 1952	3 AH 1 js	Géologie générale
GLG 1972	3 A 1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 3512	4 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2

Segment 80 Propre à l'orientation Statistique COOP

Les blocs de cours 80 A, B, C, E, F et Y comprennent les mêmes listes de cours que les blocs 79 A, B, C, E, F et Y de l'Orientation Statistique.

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles

Bloc 80 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

Bloc 80 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments en probabilités et statistique

MAT 6717	3 AH 1	Probabilités
+ STT 2100	3 H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 3220	3 A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3 H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3 H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3 A 1 j	Biostatistique

Bloc 80 H *obligatoire* *6 cr.*

MAT 2000	3 AHE1 j	Stage 1
MAT 3000	3 AHE1 j	Stage 2

Bloc 80 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

Programme 1-190-2-0

Version 10

Majeur en mathématiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

Éléments

+ IFT 1969	3 AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
MAT 1000	4 AHE1 j	Analyse 1
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
MAT 1500	4 AH 1 j	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1681	1 AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités
STT 1700	3 AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 21 cr., maximum 22 cr.*

Compléments

ACT 6220	3 A 1 j	Finance mathématique 1
ACT 6230	3 H 1 j	Finance mathématique 2
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ MAT 1240	3 HE 1 j	Mathématiques financières
+ MAT 2050	3 AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2100	3 AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3 AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3 A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3 A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2450	3 H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2466	3 A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 2531	3 H 1 j	Histoire des mathématiques
+ MAT 2600	3 A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3 H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3 HE 1 j	Processus stochastiques
+ MAT 3060	3 A 1 j	Logique
+ MAT 3162	3 H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3363	3 A 1 j	Géométrie projective
+ MAT 3415	3 H 1 j	Analyse numérique 2
+ MAT 3431	3 A 1 j	Théorie de l'optimisation
+ MAT 3450	3 A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3 H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3 H 1 j	Théorie des nombres
+ MAT 3661	3 A 1 j	Théorie de Galois
+ MAT 3681	3 H 1 j	Laboratoire de mathématiques
+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2100	3 H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3410	3 AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3 H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3 A 1 j	Biostatistique
+ STT 3700	3 H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3 H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 2811	3 H 1 j	Dynamique des populations
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie

GLG 1952	3	AH	1	js	Géologie générale
GLG 1972	3	A	1	j	Histoire de la Terre et du Climat
+ IFT 1166	3	AHE1	j		Programmation orientée objet en C++
PHI 1130	3	HE	1	j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI 3155	3	H	1	j	Problèmes de philosophie des sciences
+ PHY 1441	3	AH	1	j	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3	AH	1	j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH	1	j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH	1	j	Relativité 1
+ PHY 3070	3	H	1	j	Relativité 2
+ PHY 3080	3	A	1	j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3131	3	H	1	j	Mécanique classique 2

Programme 1-190-4-0

Version 09

Mineur en mathématiques

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 6 à option et 2 au choix. S'il y avait passage du mineur au majeur ou au spécialisé, le cours IFT 1850 y serait transféré comme cours au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* 22 cr.

Éléments

MAT 1400	4	AH	1	j	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH	1	j	Calcul 2
MAT 1500	4	AH	1	j	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4	AH	1	j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4	AHE1	j		Probabilités
STT 1700	3	AH	1	j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments

IFT 1575	3	AH	1	j	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 1969	3	AH	1	js	Programmation scientifique en langage C
MAT 1000	4	AHE1	j		Analyse 1
MAT 1101	3	H	1	j	Mathématiques fondamentales
+ MAT 1240	3	HE	1	j	Mathématiques financières
MAT 1301	3	A	1	j	Mathématiques élémentaires
MAT 1334	4	AH	1	j	Géométrie euclidienne
+ MAT 1681	1	AH	1	j	Mathématiques assistées par ordinateur
+ MAT 2050	3	AH	1	j	Analyse 2
+ MAT 2300	3	A	1	j	Géométrie différentielle
+ MAT 2450	3	H	1	j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2531	3	H	1	j	Histoire des mathématiques
+ MAT 2600	3	A	1	j	Algèbre 1
+ MAT 3060	3	A	1	j	Logique
+ MAT 3632	3	H	1	j	Théorie des nombres
+ STT 2000	3	A	1	j	Échantillonnage
+ STT 2400	3	HE	1	j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH	1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
ECN 1000	3	AHE1	js		Principes d'économie
ECN 2165	3	A	1	j	Comptabilité 1
+ IFT 1166	3	AHE1	j		Programmation orientée objet en C++
IFT 1177	3	AH	1	j	Chiffrier-bases de données : compléments
IFT 1178	3	AHE1	j		Programmation d'applications en VB
IFT 1850	3	AH	1	s	Modèles de recherche opérationnelle
+ PHY 1441	3	AH	1	j	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3	AH	1	j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH	1	j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH	1	j	Relativité 1

Mathématiques et Économie

1-193-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de sciences économiques

Perspectives professionnelles

La combinaison des cours dans ces deux domaines fournit à l'étudiant un bagage important d'outils techniques qui lui serviront dans des sphères d'application telles que la finance, la fiscalité ou l'économétrie. Le diplômé sera alors apte à résoudre des problèmes mathématiquement complexes dans ces domaines. On le retrouve dans les entreprises privées, les centres de recherche et les gouvernements provinciaux et fédéral. Le bachelier est admissible au programme de maîtrise en sciences économiques ou mathématiques.

Information sur le programme

Rui Castro 514-343-6760
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en mathématiques et économie

Ce programme totalise 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de simple ECN ou MAT. Dans le cadre du bloc 70C, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, après étude de leur dossier, être autorisés à s'inscrire à au plus deux des trois cours ECN 6013 (Éléments de microéconomie), ECN 6118 (Éléments de macroéconomie) et ECN 6350 (Éléments d'économétrie).

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 56 cr.

Bases de mathématiques et d'économie

ECN 1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3	AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+ ECN 2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+ ECN 2160	3	H 1 j	Économétrie 2
MAT 1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
MAT 1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4	AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
STT 1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 13 cr.

Perfectionnement en mathématiques et statistique

+ MAT 1240	3	HE 1 j	Mathématiques financières
+ MAT 1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+ MAT 2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
MAT 6111	3	AH 1	Mesure et intégration
MAT 6717	3	AH 1	Probabilités
+ STT 2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 70 C option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Perfectionnement en économie

ECN 2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+ ECN 2230	3	E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3	A 1 j	Démographie économique
+ ECN 3013	3	A 1 j	Choix collectifs
+ ECN 3015	3	A 1 j	Théorie des jeux
+ ECN 3031	3	H 1 j	Problèmes et politiques économiques

+ ECN 3055	3	H 1 j	Fluctuations économiques
+ ECN 3064	3	H 1 j	Finances publiques
+ ECN 3065	3	H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+ ECN 3080	3	A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+ ECN 3105	3	H 1 j	Commerce international
+ ECN 3115	3	A 1 j	Finance internationale
+ ECN 3205	3	H 1 j	Théorie monétaire
+ ECN 3405	3	H 1 j	Développement économique
+ ECN 3505	3	H 1 j	Économie du travail
+ ECN 3550	3	A 1 j	Économie de la santé
+ ECN 3565	3	A 1 j	Économie industrielle avancée
+ ECN 3650	3	A 1 j	Économie du comportement social
+ ECN 3705	3	H 1 j	Économie de l'assurance
+ ECN 3801	3	E 1 s	Économie financière
+ ECN 3820	3	H 1 j	Économie des organisations
+ ECN 3910	3	A 1 j	Économie de l'environnement
+ ECN 3920	3	A 1 j	Économie et droit
+ ECN 3930	3	A 1 j	Distribution du revenu
+ ECN 3950	3	H 1 j	Atelier en économie appliquée
+ ECN 3995	3	AHE1 j	Stage
ECN 6013	3	A 1 j	Éléments de microéconomie
ECN 6118	3	A 1 j	Éléments de macroéconomie
ECN 6350	3	AH 1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Informatique

+ IFT 1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 4 cr.

Optimisation

+ ECN 3075	3	A 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+ MAT 3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation

Bloc 70 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Contributions d'autres disciplines

ALL 1951	6	A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ANG 1102	3	AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3	AH 1 j	English Composition 3
ANG 1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1972	3	H 1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3	A 1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
ANT 1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
DMO 1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
ESP 1951	6	A 2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
ESP 1991	6	AHE1 js	Espagnol élémentaire
GEO 2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
HEC 3015	3	AHE1 js	Management
JPN 1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
QCF 1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
REI 1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Mathématiques et Informatique

1-191-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département d'informatique et
de recherche opérationnelle

Perspectives professionnelles

Le diplômé qui possède une solide formation en mathématiques et en informatique se dirige soit vers les études aux cycles supérieurs en mathématiques ou en informatique, soit vers le marché du travail, dans les secteurs requérant des aptitudes à résoudre des problèmes mathématiquement complexes.

Information sur le programme

Pierre Poulin
Admission

514-343-6780
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les places attribuées aux candidats collégiens, offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-191-1-0

Version 09

Baccalauréat en mathématiques et informatique

Ce programme totalise 49 crédits obligatoires, 35 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de cours de niveau 3000, librement répartis entre les sigles IFT et MAT. Le bloc 70A constitue la première année d'études. La répartition des cours entre la deuxième et la troisième année d'études n'est restreinte que par les préalables.

Segment 70

Bloc 70 A

obligatoire

30 cr.

Bases de mathématiques et d'informatique

+	IFT	1015	3	AH	1	j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1	j		Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1	j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH	1	j	Introduction aux systèmes informatiques
	IFT	1575	3	AH	1	j	Modèles de recherche opérationnelle

MAT 1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
STT 1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *obligatoire* 19 cr.

Perfectionnement en mathématiques et informatique

+ IFT 2015	3	AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2105	3	AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT 2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+ MAT 1720	4	AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2050	3	AH 1 j	Analyse 2

Bloc 70 C *option* minimum 15 cr., maximum 24 cr.

Informatique

+ IFT 1227	3	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+ IFT 2035	3	AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT 2245	3	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+ IFT 2255	3	AHE1 j	Génie logiciel
+ IFT 2425	3	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT 2455	3	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+ IFT 2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 2905	3	A 1 j	Interfaces personne-machine
+ IFT 2935	3	AH 1 j	Bases de données
+ IFT 3150	3	E 1 j	Projet d'informatique
+ IFT 3165	3	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+ IFT 3205	3	H 1 j	Systèmes linéaires
+ IFT 3225	3	A 1 j	Technologie de l'Internet
+ IFT 3245	3	H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3325	3	H 1 j	Téléinformatique
+ IFT 3335	3	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT 3355	3	H 1 j	Infographie
+ IFT 3375	3	H 1 j	Informatique théorique
+ IFT 3385	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+ IFT 3405	3	A 1 j	Algèbre numérique
+ IFT 3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3545	3	A 1 j	Graphes et réseaux
+ IFT 3655	3	A 1 j	Modèles stochastiques
+ IFT 3911	3	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT 3912	3	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+ IFT 3913	3	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 D *option* minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Mathématiques

+ MAT 2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+ MAT 3060	3	A 1 j	Logique
+ MAT 3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+ MAT 3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
+ MAT 3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
MAT 6111	3	AH 1	Mesure et intégration
MAT 6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
+ STT 2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Mathématiques et Physique

1-192-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de physique

Perspectives professionnelles

Le physicien mathématicien cherche dans les mathématiques une description des phénomènes naturels. La formation, exigeante et rigoureuse, le prépare pour des études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines, mais aussi pour des emplois dans des secteurs de haute technologie où des problèmes mathématiquement complexes doivent être résolus : gestion et optimisation de réseaux, programmation scientifique, etc.

Information sur le programme

Laurent J. Lewis 514-343-6669
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Soit
- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature

- Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Un cours de biologie
 - ◆ Un cours de chimie
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203
 - ◆ Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en mathématiques et physique

Ce programme totalise 68 crédits obligatoires, 19 à option et 3 au choix. Pour être admis aux études supérieures en physique l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441 et PHY 3813.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 34 cr.

Éléments mathématiques

MAT 1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4	AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2466	3	A 1 j	Analyse appliquée

Bloc 70 B *obligatoire* 34 cr.

Physique fondamentale

PHY 1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY 1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique
+ PHY 3813	4	AH 1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments de mathématiques 1

+ MAT 1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+ MAT 2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+ MAT 3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
MAT 6111	3	AH 1	Mesure et intégration
MAT 6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
STT 1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique
+ STT 2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de physique 1

PHY 2300	3	AH 1	Physique médicale
+ PHY 2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+ PHY 2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY 2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3	H 1 j	Physique subatomique
PHY 2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3	H 1 j	Biophysique
PHY 3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+ PHY 3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3	H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3320	3	H 1 j	Optique moderne
+ PHY 3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+ PHY 3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 10 cr.*

Compléments de physique 2

+ PHY 3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+ PHY 3214	3	A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+ PHY 3441	4	A 1 j	Électromagnétisme avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques

+ MAT 2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles

Multimédia

1-175-7-4 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric

514-343-6111 poste 3488

ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme et
- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ♦ Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-4

Version 01

Module en multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

<i>Bloc 72 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 12 cr., maximum 12 cr.</i>	
+ IFT 1142	3 AHE1 js	Programmation côté client	
+ IFT 1147	3 AHE1 j	Programmation serveur avec PHP	
+ IFT 2720	3 AH 1 s	Introduction au multimédia	
+ IFT 2730	3 A 1 s	Traitement d'images	
+ IFT 3730	3 H 1 s	Infographie 3D	
+ IFT 3740	3 E 1 s	Animation par ordinateur	

Philologie française et romane

1-180-4-1 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Information sur le programme

Richard Patry

514-343-6675

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-180-4-1

Version 00

Mineur en philologie française et romane

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71*Bloc 71 A* *obligatoire*

12 cr.

Fondements méthodologiques et formation de base

LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1120	3 A 1 j	Histoire de la langue française
+ LNG 2650	3 A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+ LNG 3240	3 A 1 j	Philologie romane

Bloc 71 B *option**minimum 9 cr., maximum 12 cr.***Compléments de base**

+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 3200	3 H 1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
+ LNG 2660	3 A 1 j	Philologie occitane
LNG 2750	3 A 1 j	Introduction à l'indo-européen
+ LNG 2820	3 H 1 j	Linguistique historique : introduction
+ LNG 3600	3 A 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français
PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction

Bloc 71 C *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Littératures**

+ ESP 3212	3 H 1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
+ ITL 1141	3 AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 71 D *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Histoire**

ETM 2102	3 A 1 j	Les institutions médiévales
+ ETM 3202	3 H 1 j	Initiation aux sources médiévales
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 71 E *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Philosophie et Théologie**

PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1

Bloc 71 F *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Histoire de l'art**

HAR 1080	3 H 1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 2070	3 A 1 j	La cathédrale gothique
HAR 3080	3 H 1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 71 G *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Langues**

Ce bloc comporte des cours de langue de différents niveaux en allemand, espagnol, latin, grec, italien et portugais.

Bloc 71 H *option**minimum 0 cr., maximum 3 cr.***Civilisation**

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole
+ ITL 2195	3 AH 1 j	Société et culture en Italie
LNG 2225	3 A 1 j	Historia de la lengua española
PTG 1210	3 AH 1 js	Introduction à la culture portugaise

Philosophie

1-195-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-195-2-0 Majeur (2 ans)

1-195-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le programme prépare principalement à l'enseignement de niveau collégial ou universitaire. Cependant, on retrouve des diplômés à des postes de direction dans le journalisme, les communications, l'administration publique, la politique, la diplomatie, l'éducation, etc.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis

514-343-2029

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministre de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-195-1-0

Version 10

Baccalauréat en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 66 à option et 6 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'à des cours de sigle PHI. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PHI.

Segment 83

Bloc 83 A obligatoire

18 cr.

Bases de la philosophie

PHI 1005	3 A	1 j	Logique 1
PHI 1430	3 H	1 j	Éthique et politique
PHI 1520	3 H	1 j	Introduction à la métaphysique

PHI 1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1710	3 A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 1800	3 A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 83 B option

minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 1

PHI 2800	3 A	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2805	3 H	1 j	La République de Platon
PHI 2810	3 H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 83 C option

minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie 2

PHI 1860	3 H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2865	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 2870	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)

Bloc 83 D option

minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 3

PHI 2605	3 H	1 j	Descartes
PHI 2615	3 A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2650	3 A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 83 E option

minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et sciences humaines

PHI 1200	3 A	1 j	Anthropologie philosophique
PHI 1205	3 HE	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2195	3 H	1 j	Idéalisme allemand
PHI 2200	3 H	1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2210	3 H	1 j	Théorie critique
PHI 2215	3 A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI 2255	3 H	1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 2920	3 A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 83 F option

minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie éthico-politique

PHI 1400	3 A	1 j	Problèmes en éthique
PHI 2405	3 A	1 j	Théories éthiques modernes
PHI 2406	3 A	1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI 2415	3 H	1 j	Éthique des relations internationales
PHI 2416	3 AH	1 j	Éthique des affaires
PHI 2421	3 A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H	1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 83 G option

minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et pensée scientifique

PHI 1130	3 HE	1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 1365	3 A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI 2005	3 H	1 j	Logique 2
PHI 2150	3 A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2160	3 A	1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI 2180	3 A	1 j	Philosophie du langage
PHI 2305	3 H	1 j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3 A	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI 2330	3 H	1 j	Problèmes de métaphysique
PHI 2340	3 A	1 j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 83 H option

minimum 15 cr., maximum 18 cr.

Cours approfondis

PHI 3005	3 H	1 j	Logique 3
PHI 3015	3 A	1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI 3155	3 H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 3165	3 A	1 j	Philosophie des mathématiques
PHI 3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature
PHI 3255	3 A	1 j	Esthétique contemporaine

PHI 3365	3 A 1 j	Philosophie de la biologie
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3465	3 A 1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI 3510	3 A 1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3605	3 A 1 j	Nature humaine et normativité
PHI 3615	3 A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3635	3 A 1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3655	3 H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
PHI 3685	3 H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3755	3 A 1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
PHI 3765	3 H 1 j	Lévinas et ses contemporains
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI 3802	3 A 1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI 3870	3 A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI 3905	3 A 1 j	Philosophie de la religion
PHI 3925	3 A 1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Philosophie orientale

PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de langue de différents niveaux en allemand, anglais, chinois, grec ancien et latin.

Bloc 83 Y option minimum 9 cr., maximum 14 cr.

Initiations complémentaires

ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
COM 1300	3 A 1 js	Théories de la communication
COM 2200	3 AH 1 j	Communication, sens et discours
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1350	3 A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
ETM 2006	3 AH 1 j	Les Juifs au Moyen Âge
FRA 1003	3 H 1 j	Histoire de la littérature
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
HAR 1080	3 H 1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 2252	3 A 1 j	L'art des Lumières
HAR 2294	3 H 1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR 3040	3 H 1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1

+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LNG 1090	3 H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2000	3 A 1 j	Grammaires formelles
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
MAT 1000	4 AHE1 j	Analyse 1
MAT 1101	3 H 1 j	Mathématiques fondamentales
+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2531	3 H 1 j	Histoire des mathématiques
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1
PHY 1901	3 AH 1 j	Mécanique et physique moderne
+ POL 2180	3 AH 1 j	Pensée politique critique
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1990	3 A 1 j	Développement du jugement moral
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY 2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY 3022	3 AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+ SOL 3008	3 H 1 j	Débats théoriques contemporains
+ SOL 3012	3 A 1 j	Sociologie critique

Programme 1-195-2-0

Version 10

Majeur en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'aux cours des blocs 84 A, 84 B et 84 C. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Segment 84

Les blocs de cours comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

Philosophie et Études classiques*Bloc 84 A* obligatoire 18 cr.**Bases de la philosophie***Bloc 84 B* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Histoire de la philosophie 1***Bloc 84 C* option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie 2***Bloc 84 D* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Histoire de la philosophie 3***Bloc 84 E* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Philosophie et sciences humaines***Bloc 84 F* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Philosophie éthico-politique***Bloc 84 G* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Philosophie et pensée scientifique**

PHI 1130	3	HE	1	j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI 1365	3	A	1	j	Évolution, pensée et valeurs
PHI 2005	3	H	1	j	Logique 2
PHI 2150	3	A	1	j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2160	3	A	1	j	Philosophie des sciences exactes
PHI 2180	3	A	1	j	Philosophie du langage
PHI 2305	3	H	1	j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3	A	1	j	Philosophie de l'esprit
PHI 2330	3	H	1	j	Problèmes de métaphysique
PHI 2340	3	A	1	j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 84 H option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Cours approfondis***Bloc 84 I* option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Philosophie orientale***Bloc 84 Y* option minimum 6 cr., maximum 11 cr.**Initiations complémentaires**

Programme 1-195-4-0 Version 04

Mineur en philosophie

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Segment 85*Bloc 85 A* obligatoire 6 cr.**Bases de la philosophie**

PHI 1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3	A	1	j	Des présocratiques à Aristote

Les blocs de cours 85B, C, D, E, F et G comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

Bloc 85 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie 1***Bloc 85 C* option minimum 3 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie 2***Bloc 85 D* option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie 3***Bloc 85 E* option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Philosophie et sciences humaines***Bloc 85 F* option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Philosophie éthico-politique***Bloc 85 G* option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Philosophie et pensée scientifique***Bloc 85 I* option minimum 0 cr., maximum 6 cr.**Philosophie orientale**

PHI 2960	3	A	1	j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3	H	1	j	Le bouddhisme chinois

Philosophie et Études classiques

1-199-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de philosophie

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis 514-343-2029
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-199-1-0

Version 00

Baccalauréat en philosophie et études classiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de philosophie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admis à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 70C et 70D.

Segment 70*Bloc 70 A* obligatoire 24 cr.

GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 1430	3 H 1 j	Éthique et politique
PHI 1520	3 H 1 j	Introduction à la métaphysique
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.**Introduction complémentaire (études classiques)**

HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.**Langues anciennes : apprentissage (études classiques)**

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.**Langues anciennes : apprentissage (études classiques)**

+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Langues, lecture de textes (études classiques)**

+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 70 F option minimum 12 cr., maximum 18 cr.**Philosophie grecque (philosophie)**

PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2805	3 H 1 j	La République de Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique
PHI 3802	3 A 1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.**Philosophie et pensée scientifique (philosophie)**

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 1710	3 A 1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie (philosophie)**

PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2605	3 H 1 j	Descartes
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 2870	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI 3870	3 A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.**Philosophie éthico-politique (philosophie)**

PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H 1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.**Philosophie continentale (philosophie)**

PHI 1205	3 HE 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2195	3 H 1 j	Idéalisme allemand
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A 1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2215	3 A 1 j	Le post-structuralisme en France
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 3255	3 A 1 j	Esthétique contemporaine
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 K option minimum 0 cr., maximum 6 cr.**Langues : latin médiéval (études classiques)**

ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2

Bloc 70 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Littérature gréco-latine (études classiques)**

GRC 3100	3 A 1 j	Poésie hellénistique
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
LAT 3100	3 A 1 j	Poésie didactique latine
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 H 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Histoire de l'Antiquité (études classiques)**

HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 3021	3 A 1 j	Questions d'histoire ancienne
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Physique

Bloc 70 N *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2050	3 H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL 3070	3 A 1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 70 O *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Linguistique (études classiques)

ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 70 P *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues modernes (philosophie et études classiques)

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
+ ANG 1975	3 HE 1 js	Advanced Reading
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Physique**1-200-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale, l'orientation avec stages

1-200-2-0 Majeur (2 ans)**1-200-4-0 Mineur (1 an)****Perspectives professionnelles**

La physique est la science des lois de la nature et elle constitue donc le fondement des autres sciences naturelles. Située en amont de l'innovation technologique, elle offre une voie d'accès privilégiée à tous les secteurs de la recherche, aussi bien fondamentale qu'appliquée. Elle permet également, par la rigueur de la formation qu'elle procure, d'accéder à des activités professionnelles où la capacité de résoudre des problèmes complexes est recherchée. On retrouve donc des physiciens dans des domaines aussi variés que l'aérospatiale, la programmation scientifique, la technologie des communications, la protection environnementale, etc.

Information sur le programme

Nicole St-Louis 514-343-6932
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts

- ◆ DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Un cours de biologie
 - ◆ Un cours de chimie
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203
 - ◆ Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-200-1-0

Version 13

Baccalauréat en physique

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 53 crédits obligatoires, 34 à option et 3 au choix. L'orientation avec stages comprend les segments 01 et 72 avec 59 crédits obligatoires, 28 à option et 3 au choix. Pour les deux orientations, le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 63 et d'au plus 73. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours de sigle PHY 3131, 3214, 3441, 3813. Pour être admis aux études supérieures en biophysique, l'étudiant doit avoir suivi un minimum de neuf crédits parmi BCM 1531, BIO 1153, BIO 2101, CHM 2995, PHY 2900 et PHY 3030.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Physique fondamentale

+ PHY 1441	3 AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3 AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 2215	4 AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2441	4 AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4 AH 1 j	Mécanique quantique
+ PHY 3030	3 AH 1 j	Projet de fin d'études

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation expérimentale

+ PHY 1501	3 H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 2476	3 A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY 3040	3 AE 1 j	Laboratoire d'optique

Bloc 01 C obligatoire 11 cr.

Outils mathématiques de base

MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 01 D obligatoire 6 cr.

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

PHY 1234	3 A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY 2345	3 A 1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 01 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Disciplines de la physique

PHY 2300	3 AH 1	Physique médicale
+ PHY 2400	3 H 1 j	Physique des plasmas
+ PHY 2500	3 H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3 H 1 j	Physique subatomique
PHY 2701	3 H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3 H 1 j	Biophysique

Bloc 01 F option minimum 3 cr., maximum 14 cr.

Physique avancée

+ PHY 3131	3 H 1 j	Mécanique classique 2
+ PHY 3214	3 A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+ PHY 3441	4 A 1 j	Électromagnétisme avancé
+ PHY 3813	4 AH 1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 01 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Outils mathématiques complémentaires

+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 3450	3 A 1 j	Modélisation mathématique

Bloc 01 H option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Outils informatiques complémentaires

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1170	3 AHE1 s	Programmation Java et applications
IFT 1575	3 AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+ MAT 1681	1 AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Contribution d'autres disciplines

ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3 AH 1 j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
CHM 1994	2 A 1 j	Physicochimie générale 1A
+ CHM 2995	3 A 1 j	Physicochimie générale 2
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
HEC 3015	3 AHE1 js	Management
HEC 3017	3 AHE1 js	Comptabilité de gestion
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A option minimum 0 cr., maximum 21 cr.

Compléments de physique

PHY 3012	3 A 1 j	Évolution des concepts en physique
+ PHY 3060	3 A 1 j	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3 H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3075	3 H 1 j	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3 A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3140	3 H 1 j	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3 A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3320	3 H 1 j	Optique moderne
+ PHY 3600	3 A 1 j	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3 A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires

+ PHY 3710	3 H 1 j	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3830	3 A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Segment 72 Propre à l'orientation avec stage

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Compléments de physique

PHY 3012	3 A 1 j	Évolution des concepts en physique
+ PHY 3060	3 A 1 j	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3 H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3075	3 H 1 j	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3 A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3140	3 H 1 j	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3 A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3320	3 H 1 j	Optique moderne
+ PHY 3600	3 A 1 j	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3 A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+ PHY 3710	3 H 1 j	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3830	3 A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 72 B obligatoire 6 cr.

Stages

PHY 2031	3 E 1 j	Stage 1 en industrie
PHY 3031	3 E 1 j	Stage 2 en industrie

Programme 1-200-2-0 Version 12

Majeur en physique

Ce programme totalise 44 crédits obligatoires, 13 à option et 3 au choix. Le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 44 et d'au plus 46. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 24 cr.

Physique fondamentale

+ PHY 1441	3 AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3 AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 2215	4 AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2441	4 AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4 AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 71 B obligatoire 11 cr.

MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 71 C obligatoire 3 cr.

Formation expérimentale

+ PHY 1501	3 H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
------------	---------	--

Bloc 71 D obligatoire 6 cr.

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

PHY 1234	3 A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY 2345	3 A 1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 14 cr.

Physique avancée

+ PHY 3131	3 H 1 j	Mécanique classique 2
+ PHY 3214	3 A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+ PHY 3441	4 A 1 j	Électromagnétisme avancé
+ PHY 3813	4 AH 1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Compléments de physique

PHY 2300	3	AH	1	Physique médicale
+ PHY 2400	3	H	1	Physique des plasmas
+ PHY 2476	3	A	1	Physique expérimentale
+ PHY 2500	3	H	1	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3	H	1	Physique subatomique
PHY 2701	3	H	1	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3	H	1	Biophysique
PHY 3012	3	A	1	Évolution des concepts en physique
+ PHY 3030	3	AH	1	Projet de fin d'études
+ PHY 3040	3	AE	1	Laboratoire d'optique
+ PHY 3060	3	A	1	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3	H	1	Relativité 2
+ PHY 3075	3	H	1	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3	A	1	Applications des groupes en physique
+ PHY 3140	3	H	1	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3	A	1	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3320	3	H	1	Optique moderne
+ PHY 3600	3	A	1	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3	A	1	Atmosphère et environnement stellaires
+ PHY 3710	3	H	1	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3830	3	A	1	Structure atomique et moléculaire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Outils informatiques complémentaires

+ IFT 1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1170	3	AHE1	s	Programmation Java et applications
IFT 1575	3	AH	1	Modèles de recherche opérationnelle
+ MAT 1681	1	AH	1	Mathématiques assistées par ordinateur

Programme 1-200-4-0

Version 05

Mineur en physique

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Physique fondamentale

+ PHY 1441	3	AH	1	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3	AH	1	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH	1	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH	1	Relativité 1

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Outils mathématiques

MAT 1400	4	AH	1	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH	1	Calcul 2
MAT 1600	4	AH	1	Algèbre linéaire
+ MAT 1681	1	AH	1	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Compléments de physique

PHY 1234	3	A	1	Introduction à la physique numérique
+ PHY 1501	3	H	1	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 2215	4	AH	1	Physique thermique et statistique
PHY 2300	3	AH	1	Physique médicale
+ PHY 2345	3	A	1	Outils théoriques de la physique
+ PHY 2400	3	H	1	Physique des plasmas
+ PHY 2441	4	AH	1	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2476	3	A	1	Physique expérimentale
+ PHY 2500	3	H	1	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3	H	1	Physique subatomique
PHY 2701	3	H	1	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2810	4	AH	1	Mécanique quantique
+ PHY 2900	3	H	1	Biophysique
PHY 3012	3	A	1	Évolution des concepts en physique

Physique et Informatique1-205-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de physique**Perspectives professionnelles**

La double formation en physique et informatique, d'une grande polyvalence, permet à l'étudiant de développer des aptitudes très recherchées dans la résolution de problèmes complexes ; elle ouvre la voie aux études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines ou conduit à un emploi dans un secteur de haute technologie : programmation scientifique, informatique de projets, prévisions environnementales et financières, optimisation de réseaux, etc.

Information sur le programme

Laurent J. Lewis

514-343-6669

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 26 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 7 places attribuées aux candidats collégiens, 7 offres d'admission ont été faites. Globalement, 54 offres ont été faites pour combler les 56 places attribuées aux candidats collégiens dans les programmes d'informatique. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ◆ DEC en sciences, lettres et arts
- ◆ DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- ◆ Un cours de biologie
- ◆ Un cours de chimie
- ◆ Mathématiques 103, 105 et 203
- ◆ Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-205-1-0

Version 03

Baccalauréat en physique et informatique

Ce programme totalise 69 crédits obligatoires, 15 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement répartis entre les sigles IFT et PHY. Les 6 crédits au choix peuvent être de tout sigle, y compris IFT et PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, 3214, 3441 et 3813.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire

30 cr.

Physique fondamentale

+ PHY 1441	3 AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1501	3 H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 1620	3 AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1

+ PHY 2215	4 AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2345	3 A 1 j	Outils théoriques de la physique
+ PHY 2441	4 AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4 AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 70 B obligatoire

24 cr.

Informatique fondamentale

+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1215	3 AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
IFT 1575	3 AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2105	3 AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 C obligatoire

15 cr.

Outils mathématiques

MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D option

minimum 0 cr., maximum 13 cr.

Compléments de physique

PHY 2300	3 AH 1	Physique médicale
+ PHY 2400	3 H 1 j	Physique des plasmas
+ PHY 2476	3 A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY 2500	3 H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3 H 1 j	Physique subatomique
PHY 2701	3 H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3 H 1 j	Biophysique
+ PHY 3030	3 AH 1 j	Projet de fin d'études
+ PHY 3060	3 A 1 j	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3 H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3075	3 H 1 j	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3 A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3131	3 H 1 j	Mécanique classique 2
+ PHY 3140	3 H 1 j	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3 A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3214	3 A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+ PHY 3320	3 H 1 j	Optique moderne
+ PHY 3441	4 A 1 j	Électromagnétisme avancé
+ PHY 3600	3 A 1 j	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3 A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+ PHY 3710	3 H 1 j	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3813	4 AH 1 j	Mécanique quantique avancée
+ PHY 3830	3 A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E option

minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Compléments d'informatique

+ IFT 1227	3 AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+ IFT 2035	3 AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT 2245	3 AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+ IFT 2255	3 AHE1 j	Génie logiciel
+ IFT 2425	3 H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 2905	3 A 1 j	Interfaces personne-machine
+ IFT 2935	3 AH 1 j	Bases de données
+ IFT 3065	3 A 1 j	Langages de programmation et compilation
+ IFT 3150	3 E 1 j	Projet d'informatique
+ IFT 3165	3 A 1 j	Analyse des langages de programmation
+ IFT 3225	3 A 1 j	Technologie de l'Internet
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3325	3 H 1 j	Téléinformatique
+ IFT 3335	3 A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT 3355	3 H 1 j	Infographie
+ IFT 3375	3 H 1 j	Informatique théorique
+ IFT 3385	3 H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3545	3 A 1 j	Graphes et réseaux
+ IFT 3655	3 A 1 j	Modèles stochastiques
+ IFT 3911	3 A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT 3912	3 A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+ IFT 3913	3 H 1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils mathématiques complémentaires

- + MAT 2115 3 H 1 j Équations différentielles
- + MAT 3450 3 A 1 j Modélisation mathématique

Programmation

1-175-7-2 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric 514-343-6111 poste 3488
 ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
 et
- Avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme
 et
- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-2

Version 00

Module en programmation

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

- + IFT 1142 3 AHE1 js Programmation côté client
- + IFT 1147 3 AHE1 j Programmation serveur avec PHP
- + IFT 1170 3 AHE1 s Programmation Java et applications
- + IFT 1175 3 AHE1 s Programmation en Visual Basic

Bloc 72 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

- + IFT 1166 3 AHE1 j Programmation orientée objet en C++
- + IFT 1176 3 AHE1 s Aspects avancés de Java
- + IFT 2810 3 A 1 s Structures de données
- + IFT 2821 3 H 1 s Introduction aux bases de données

Psychoéducation

1-210-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-210-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le travail du psychoéducateur consiste à aider des personnes en difficulté d'adaptation à développer des compétences personnelles et sociales. Les interventions de nature préventive et rééducative sont menées dans le milieu de vie habituel de l'enfant (famille, garderie, école, centre communautaire) ou encore, en milieux spécialisés (centres de réadaptation, foyers de groupe, centres hospitaliers, etc.). Les activités professionnelles comprennent l'évaluation des besoins d'aide du sujet et de sa famille, la planification de l'intervention appropriée, la mise en place et l'animation d'activités, la conduite d'entretiens auprès du sujet et de sa famille et l'évaluation de la portée de l'intervention. Le tout est habituellement réalisé en contexte multidisciplinaire et en étroite collaboration avec une équipe de praticiens.

Information sur le programme

Paul Gendreau 514-343-6111 poste 2530
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 419 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 60 places attribuées aux candidats collégiens, 127 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.700. Au mineur, 54 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler le 6 places disponibles, 14 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.500. (Statistiques en date du 3 août 2006)

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Soit
- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
 et

- Pour le baccalauréat, avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.

- L'étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation ou de la psychologie au Baccalauréat bidisciplinaire n'est autorisé qu'à certaines conditions. L'étudiant doit consulter l'École ou le Registrariat avant de déposer une demande de transfert.

Programme 1-210-1-0

Version 10

Baccalauréat en psychoéducation

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires (dont 12 de stages), 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PSE, JES et PEF.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Fondements

PSE 1100	3 A	1 j	Introduction à la psychoéducation
PSE 1101	3 H	1 j	Bases biologiques du développement
PSE 1102	3 AH	1 j	Développement socio-affectif 1
PSE 1104	3 AH	1 j	Développement cognitif
PSE 1106	3 H	1 j	Écologie sociale du développement
PSE 1107	3 A	1 j	Méthodologie scientifique
+ PSE 1108	3 H	1 j	Analyses statistiques 1
+ PSE 2105	3 A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+ PSE 2106	3 A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+ PSE 2111	3 H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Compléments aux fondements

CRI 3341	3 AHE1	j	Drogues et criminalité
CRI 3420	3 AH	1 j	La femme et la question criminelle
CRI 3540	3 AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
PSY 1035	3 AH	1 j	Psychologie physiologique
PSY 1045	3 AHE1	j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1	js	Psychologie sociale
PSY 1085	3 AH	1 j	L'apprentissage
PSY 1105	3 AHE1	js	Psychologie de la personnalité
PSY 2048	3 H	1 j	Psychologie de la santé
PSY 2098	3 A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2115	3 AHE1	js	Psychopathologie : introduction
+ PSY 3073	3 H	1 s	Psychologie des groupes et équipes
+ PSY 3079	3 H	1 j	Psychologie comparée des sexes
+ PSY 3083	3 H	1 j	Mémoire humaine
+ PSY 3106	3 H	1 j	La psychologie du rêve
+ PSY 3114	3 H	1 j	Les troubles mentaux graves
+ PSY 3254	3 H	1 j	Maturité et vieillesse
+ PSY 3258	3 A	1 j	Psychopathologie 2
SVS 1151	3 H	1 j	Travail social et rapports de genre
SVS 1363	3 A	1 j	Problèmes sociaux
SVS 3745	3 A	1 j	Travail social et pluriethnicité
SVS 3807	3 H	1 j	Jeunesse et action communautaire

Bloc 70 C *obligatoire* *30 cr.*

Formation professionnelle

+ PSE 1109	3 H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
+ PSE 2103	3 H	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+ PSE 2104	3 H	1 j	Observation des comportements
+ PSE 2108	3 A	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+ PSE 2109	6 A	2 js	Stages
+ PSE 3104	3 A	1 j	Méthodologie de l'intervention 2
+ PSE 3117	6 A	2 js	Stages
+ PSE 3118	3 H	1 j	Intervention cognitivo-comportementale

Bloc 70 D option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Compléments à la formation professionnelle

- + PSE 3105 3 H 1 j Étude de cas et plans d'intervention
- + PSE 3106 3 H 1 js Interventions auprès de la famille
- + PSE 3107 3 AH 1 s Interventions en milieu scolaire
- + PSE 3108 3 A 1 j Interventions dans la communauté
- + PSE 3109 3 A 1 j Interventions en milieu résidentiel
- + PSE 3111 3 AH 1 j La relation psychoéducative
- + PSE 3115 3 H 1 j Fonctionnement cognitif et intervention
- + PSE 3121 3 A 1 j Identité, pratiques et éthique
- + PSE 3122 3 AH 1 j Interventions en contexte d'autorité
- + PSE 3123 3 A 1 j L'enfant maltraité
- + PSE 3124 3 A 1 j Prévention des troubles de l'attachement

Bloc 70 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation

- ANT 1900 3 AHE1 js Introduction à l'anthropologie
- ANT 1982 3 H 1 js Groupes ethniques et anthropologie
- ANT 2042 3 H 1 js Problèmes d'ethnologie urbaine
- + COM 2355 3 AH 1 j Communication et recherche sociale
- CRI 1950 3 AHE1 js Introduction à la criminologie
- CRI 3213 3 AH 1 j Initiation aux méthodes qualitatives
- GER 2021 3 AHE1 js Santé mentale et vieillissement
- GER 2021D 3 AHE1 js Santé mentale et vieillissement
- PHI 1400 3 A 1 j Problèmes en éthique
- SOL 1013 3 AH 1 j Sociologie générale
- SOL 1970 3 HE 1 j Sociologie du Québec
- SOL 2104 3 H 1 j Relations ethniques
- SOL 3406 3 H 1 j Sociologie de la jeunesse
- SOL 3503 3 H 1 j Sociologie de la famille

Programme 1-210-4-0 Version 04

Mineur en psychoéducation

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Fondements

- PSE 1100 3 A 1 j Introduction à la psychoéducation
- PSE 1101 3 H 1 j Bases biologiques du développement
- PSE 1102 3 AH 1 j Développement socio-affectif 1
- PSE 1104 3 AH 1 j Développement cognitif
- PSE 1106 3 H 1 j Écologie sociale du développement
- PSE 1107 3 A 1 j Méthodologie scientifique
- + PSE 1109 3 H 1 j Réseau des services à la jeunesse

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Compléments

- + PSE 1108 3 H 1 j Analyses statistiques 1
- + PSE 2103 3 H 1 j Instruments de mesure et d'évaluation
- + PSE 2105 3 A 1 j Inadaptation, petite enfance et enfance
- + PSE 2106 3 A 1 j Inadaptation au cours de l'adolescence
- + PSE 2111 3 H 1 j Modèles de prévention et d'intervention
- PSY 1035 3 AH 1 j Psychologie physiologique
- PSY 1045 3 AHE1 j Motivation et émotion
- PSY 1075 3 AHE1 js Psychologie sociale
- PSY 1085 3 AH 1 j L'apprentissage
- PSY 1105 3 AHE1 js Psychologie de la personnalité

Psychoéducation et psychologie

1-217-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de psychoéducation

Information sur le programme

Paul Gendreau 514-343-6111, poste 2530
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 191 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 20 places attribuées aux candidats collégiens, 47 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 28.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Un cours de biologie
 - ◆ Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
 - ◆ Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
- L'étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation ou de la psychologie au Baccalauréat bidisciplinaire n'est autorisé qu'à certaines conditions. L'étudiant doit consulter l'École ou le Registrariat avant de déposer une demande de transfert.

Programme 1-217-1-0

Version 01

Baccalauréat en psychoéducation et psychologie

Ce programme comprend 72 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix. L'étudiant doit avoir complété les cours de sigles PSY 1035, 1075, 1105 et 2115 avant de suivre les cours des blocs 70F, 70G, 70H et 70I.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Connaissances de base en psychoéducation

PSE 1100	3 A	1 j	Introduction à la psychoéducation
PSE 1102	3 AH	1 j	Développement socio-affectif 1
+ PSE 1103	3 H	1 j	Développement socio-affectif 2
PSE 1104	3 AH	1 j	Développement cognitif
PSE 1106	3 H	1 j	Écologie sociale du développement
+ PSE 2105	3 A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+ PSE 2106	3 A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence

Bloc 70 B obligatoire 21 cr.

Formation professionnelle en psychoéducation

+ PSE 1109	3 H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
+ PSE 2103	3 H	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+ PSE 2104	3 H	1 j	Observation des comportements
+ PSE 2108	3 A	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+ PSE 2109	6 A	2 js	Stages
+ PSE 2111	3 H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de formation professionnelle en psychoéducation

+ PSE 3117	6 A	2 js	Stages
------------	-----	------	--------

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement de l'intervention en psychoéducation

+ PSE 3105	3 H	1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+ PSE 3106	3 H	1 js	Interventions auprès de la famille
+ PSE 3107	3 AH	1 s	Interventions en milieu scolaire
+ PSE 3108	3 A	1 j	Interventions dans la communauté
+ PSE 3109	3 A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
+ PSE 3111	3 AH	1 j	La relation psychoéducative
+ PSE 3115	3 H	1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+ PSE 3122	3 AH	1 j	Interventions en contexte d'autorité

Bloc 70 E obligatoire 30 cr.

Connaissances de base en psychologie

PSY 1004	3 AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1006	3 AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY 1035	3 AH	1 j	Psychologie physiologique
PSY 1045	3 AHE1	j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1	js	Psychologie sociale
PSY 1085	3 AH	1 j	L'apprentissage
PSY 1105	3 AHE1	js	Psychologie de la personnalité
+ PSY 2007	3 AH	1 j	Laboratoire 1
PSY 2115	3 AHE1	js	Psychopathologie : introduction
PSY 3022	3 AH	1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Biologie et comportement

PSY 2055	3 AH	1 j	Psychologie de la perception
+ PSY 3032	3 AHE1	j	Neuropsychologie humaine
+ PSY 3033	3 A	1 j	Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Psychologie, société et culture

PSY 2084	3 H	1 j	Identités et interactions sociales
+ PSY 2128	3 AH	1 j	Psychologie et monde du travail
+ PSY 3073	3 H	1 s	Psychologie des groupes et équipes

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Psychologie du développement

PSY 2127	3 AH	1 j	Psychologie et éducation
+ PSY 3090	3 A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY 3254	3 H	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de psychologie

PSY 2044	3 H	1 j	Stress et anxiété
PSY 2048	3 H	1 j	Psychologie de la santé

PSY 2075	3	A	1	j	Psychologie de l'environnement
PSY 2078	3	A	1	j	Psychologie des femmes
PSY 2098	3	A	1	j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2253	3	H	1	j	Psychologie évolutionniste
+ PSY 3071	3	HE	1	js	Relations interpersonnelles
+ PSY 3079	3	H	1	j	Psychologie comparée des sexes
+ PSY 3083	3	H	1	j	Mémoire humaine
+ PSY 3106	3	H	1	j	La psychologie du rêve
+ PSY 3114	3	H	1	j	Les troubles mentaux graves
+ PSY 3249	3	A	1	j	Violence familiale
+ PSY 3250	3	H	1	j	Violence et agression
+ PSY 3256	3	H	1	j	Problématique de l'agression sexuelle
+ PSY 3257	3	A	1	j	Personnalité 2
+ PSY 3258	3	A	1	j	Psychopathologie 2
+ PSY 3259	3	A	1	j	Psychologie légale
+ PSY 3260	3	H	1	j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

ANG 1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading	
+ ANG 1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1975	3	HE	1	js	Advanced Reading
ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie	
ANT 1982	3	H	1	js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT 2042	3	H	1	js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+ COM 2355	3	AH	1	j	Communication et recherche sociale
CRI 1950	3	AHE1	js	Introduction à la criminologie	
CRI 3213	3	AH	1	j	Initiation aux méthodes qualitatives
ESP 1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire	
+ ESP 1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé	
IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données	
IFT 1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
PHI 1400	3	A	1	j	Problèmes en éthique
SOL 1013	3	AH	1	j	Sociologie générale
SOL 1970	3	HE	1	j	Sociologie du Québec
SOL 2104	3	H	1	j	Relations ethniques
SOL 3406	3	H	1	j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3503	3	H	1	j	Sociologie de la famille

Psychologie

1-220-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-220-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

L'exercice de la profession de psychologue demande une maîtrise (2 ans) ou un doctorat en psychologie. Le diplômé peut alors travailler dans les milieux hospitalier (évaluation, traitement et suivi de patients en psychiatrie), scolaire (collaboration avec les professeurs et intervention auprès des parents), industriel (dans le cadre de programme d'aide aux employés ou en gestion des ressources humaines) ou dans un bureau privé. Il existe aussi des débouchés en recherche et dans l'enseignement collégial ou universitaire. Enfin, la formation de premier cycle en psychologie offre une excellente préparation aux étudiants qui choisiront de se spécialiser ensuite dans divers domaines d'activité professionnelle.

Information sur le programme

Secrétariat des études
Admission

514-343-7579
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2006, 836 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 249 places attribuées aux candidats collégiens, 504 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
- ◆ DEC en sciences, lettres et arts
- ◆ DEC en sciences de la nature
- ◆ DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- ◆ Un cours de biologie
- ◆ Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
- ◆ Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-220-1-0

Version 11

Baccalauréat en psychologie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Il comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté qu'il est fortement recommandé de suivre dans cet ordre : les cours de sigle PSY1000 en 1ère année, les cours de sigle PSY2000 en 2ème année et les cours de sigle PSY 3000 en 3ème année. Les crédits du bloc 71V sont réservés pour le cheminement Honor. Pour être admissible à ce cheminement, il faut avoir réussi au moins 54 crédits, dont 42 crédits obligatoires ; il ne faut pas avoir complété plus de 66 crédits au total. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Histoire et méthode

PSY 1004	3 AH 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1006	3 AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
+ PSY 2003	3 AH 1 j	Introduction à la psychométrie
+ PSY 2007	3 AH 1 j	Laboratoire 1
PSY 3022	3 AH 1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 71 B obligatoire 12 cr.

Bases en neuropsychologie et psychologie cognitive

PSY 1035	3 AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1
+ PSY 3032	3 AHE1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 71 C obligatoire 6 cr.

Bases en psychologie du développement et de l'apprentissage

PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance

Bloc 71 D obligatoire 15 cr.

Bases individuelles et sociales

PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1105	3 AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
+ PSY 2128	3 AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Psychologie du développement

+ PSY 3093	3 AE 1 j	Adolescence
+ PSY 3254	3 H 1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Individu, groupe et société

PSY 2078	3 A 1 j	Psychologie des femmes
PSY 2084	3 H 1 j	Identités et interactions sociales
+ PSY 3071	3 HE 1 js	Relations interpersonnelles
+ PSY 3073	3 H 1 s	Psychologie des groupes et équipes
+ PSY 3079	3 H 1 j	Psychologie comparée des sexes
+ PSY 3119	3 A 1 j	Psychologie communautaire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Neuropsychologie et psychologie cognitive

+ PSY 3033	3 A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
+ PSY 3035	3 A 1 j	Psychopharmacologie : introduction
+ PSY 3063	3 H 1 j	Processus cognitifs 2
+ PSY 3083	3 H 1 j	Mémoire humaine

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Psychologie du développement et de l'apprentissage

PSY 2098	3 A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2127	3 AH 1 j	Psychologie et éducation
+ PSY 3090	3 A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY 3096	3 H 1 j	Famille et développement de l'enfant

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Personnalité, comportement et adaptation

PSY 2044	3 H 1 j	Stress et anxiété
PSY 2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
PSY 2075	3 A 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY 2253	3 H 1 j	Psychologie évolutionniste
+ PSY 3106	3 H 1 j	La psychologie du rêve
+ PSY 3114	3 H 1 j	Les troubles mentaux graves
+ PSY 3249	3 A 1 j	Violence familiale
+ PSY 3250	3 H 1 j	Violence et agression
+ PSY 3256	3 H 1 j	Problématique de l'agression sexuelle
+ PSY 3257	3 A 1 j	Personnalité 2
+ PSY 3258	3 A 1 j	Psychopathologie 2
+ PSY 3259	3 A 1 j	Psychologie légale
+ PSY 3260	3 H 1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
+ PSY 3263	3 A 1 j	Troubles sexuels : les paraphilies

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation aux pratiques en psychologie

PSY 2226	3 A 1 j	Modèles d'intervention
+ PSY 3129	3 H 1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
+ PSY 3298	3 A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 1
+ PSY 3299	3 A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 2

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie scientifique

+ PSY 3008	3 AH 1 j	Laboratoire 2
+ PSY 3016	3 A 1 j	Cueillette et traitement des données
+ PSY 3204	3 A 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2

Bloc 71 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement Honor

+ PSY 3204	3 A 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2
PSY 4000	6 A 2 j	Projet de recherche Honor
PSY 4001	3 A 1 j	Méthodes de recherche avancées

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.***Ouverture disciplinaire**

ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+ ALL	1952	3	AHE1	js		Allemand intermédiaire 1
+ ALL	1955	3	AHE1	js		Allemand avancé 1
ANG	1969	3	AHE1	j		Intermediate Reading
+ ANG	1975	3	HE	1	s	Advanced Reading
+ ANS	1404T	3	AHE1	js		Scientific and Technical Writing
ANT	1511	3	A	1	j	Évolution et comportement humain
ANT	2454	3	H	1	j	Introduction à la primatologie
ARV	1050	3	AH	1	s	Introduction à l'archivistique
COM	1300	3	A	1	js	Théories de la communication
COM	1500	3	AH	1	js	Communication et organisation
COM	1600	3	AH	1	j	Communication et médias de masse
CRI	1050	3	AH	1	js	Sociocriminologie 1
CRI	1151	3	A	1	j	Justice criminelle 1
CRI	1511	3	HE	1	j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1950	3	AHE1	js		Introduction à la criminologie
CRI	3341	3	AHE1	j		Drogues et criminalité
ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+ ESP	1952	3	AHE1	js		Espagnol intermédiaire
ESP	1994	6	AHE1	js		Espagnol élémentaire et intermédiaire
+ ESP	1996	6	AHE1	j		Espagnol intermédiaire et avancé
FAS	1060	3	H	1	j	Introduction aux sciences cognitives
IFT	1810	3	AHE1	js		Introduction à la programmation
IFT	1945	3	AHE1	s		Internet et création de pages Web
+ IFT	1969	3	AH	1	s	Programmation scientifique en langage C
IFT	1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
+ INU	1001	3	AH	1	s	Introduction à l'information numérique
LNG	1080	3	A	1	j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG	1400	3	A	1	j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1	j	Notions de syntaxe
+ LNG	2160	3	H	1	j	Introduction à la psycholinguistique
PHI	1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	2305	3	H	1	j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	A	1	j	Philosophie de l'esprit
REI	1000	3	A	1	j	Travail et industrialisation
REI	1010	3	A	1	j	Introduction aux relations industrielles
REI	1140	3	H	1	j	Approche juridique en R.I.
REI	1210	3	AH	1	j	Principes de gestion
SOL	1016	3	A	1	j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL	1090	3	H	1	j	Construction des données qualitatives
+ SOL	2090	3	A	1	j	Analyse des données qualitatives
SOL	2511	3	A	1	j	Microsociologie
SVS	1121	3	A	1	j	Pratique du travail social : évolution
SVS	1151	3	H	1	j	Travail social et rapports de genre
SVS	1363	3	A	1	j	Problèmes sociaux
SVS	1364	3	HE	1	j	Conflits, lien social et santé mentale
SVS	3744	3	H	1	j	Pratiques en protection de l'enfance

Programme 1-220-2-0

Version 04

Majeur en psychologie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix. Il comprend des cours de difficulté croissante qu'il est fortement recommandé de suivre dans cet ordre de sigle PSY1000 au cours des deux premiers trimestres, puis les cours de sigle PSY2000 et PSY 3000 au cours des derniers trimestres.

Segment 71

Les blocs de cours 71A à F comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondant du Baccalauréat.

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.***Histoire et méthode**Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.***Bases en neuropsychologie et psychologie cognitive**Bloc 71 C *obligatoire* *6 cr.***Bases en psychologie du développement et de l'apprentissage**Bloc 71 D *obligatoire* *15 cr.***Bases individuelles et sociales**Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Psychologie du développement**Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Individu, groupe et société**Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Cours d'approfondissement**

PSY	2044	3	H	1	j	Stress et anxiété
PSY	2048	3	H	1	j	Psychologie de la santé
PSY	2075	3	A	1	j	Psychologie de l'environnement
PSY	2098	3	A	1	j	Sexualité et cycle de vie
PSY	2127	3	AH	1	j	Psychologie et éducation
PSY	2226	3	A	1	j	Modèles d'intervention
PSY	2253	3	H	1	j	Psychologie évolutionniste
+ PSY	3008	3	AH	1	j	Laboratoire 2
+ PSY	3016	3	A	1	j	Cueillette et traitement des données
+ PSY	3033	3	A	1	j	Neuropsychologie sensorielle
+ PSY	3035	3	A	1	j	Psychopharmacologie : introduction
+ PSY	3063	3	H	1	j	Processus cognitifs 2
+ PSY	3083	3	H	1	j	Mémoire humaine
+ PSY	3090	3	A	1	j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY	3096	3	H	1	j	Famille et développement de l'enfant
+ PSY	3106	3	H	1	j	La psychologie du rêve
+ PSY	3114	3	H	1	j	Les troubles mentaux graves
+ PSY	3129	3	H	1	j	Méthodes et techniques d'entrevues
+ PSY	3204	3	A	1	j	Analyses quantitatives en psychologie 2
+ PSY	3249	3	A	1	j	Violence familiale
+ PSY	3250	3	H	1	j	Violence et agression
+ PSY	3256	3	H	1	j	Problématique de l'agression sexuelle
+ PSY	3257	3	A	1	j	Personnalité 2
+ PSY	3258	3	A	1	j	Psychopathologie 2
+ PSY	3259	3	A	1	j	Psychologie légale
+ PSY	3260	3	H	1	j	Théorie psychanalytique : Freud et après
+ PSY	3263	3	A	1	j	Troubles sexuels : les paraphilies

Psychologie

1-220-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Secrétariat des études

514-343-7579

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 81 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 9 places attribuées aux candidats collégiens, 16 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.500. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-220-4-0

Version 03

Mineur en psychologie

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Les cours de niveau PSY2000 présentent un plus haut niveau de difficulté. Il faut donc planifier en conséquence le cheminement des études. Les cours PSY1951, PSY1966, PSY1983 et PSY1989 ne peuvent pas être crédités dans les programmes de baccalauréat et de majeur en psychologie.

Segment 71

Bloc 71 A option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Psychologie, science expérimentale

PSY 1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 1983	3	AH 1 j	Psychologie et comportement
PSY 2055	3	AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Développement et apprentissage

PSY 1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1095	3	AH 1 j	L'enfance
PSY 1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY 2098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Individu, groupe et société

PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
PSY 2078	3	A 1 j	Psychologie des femmes
PSY 2084	3	H 1 j	Identités et interactions sociales
+ PSY 2128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Personnalité, comportement, adaptation

PSY 1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 1989	3	AH 1 j	Stress et anxiété : introduction
PSY 2048	3	H 1 j	Psychologie de la santé
PSY 2075	3	A 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY 2115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY 2253	3	H 1 j	Psychologie évolutionniste

Psychologie et sociologie

1-257-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de sociologie

Information sur le programme

Marianne Kempeneers 514-343-5712
Valérie Dostaler 514-343-6111 poste 3769
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

Relations ethniques

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-257-1-0

Version 02

Baccalauréat en psychologie et sociologie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix. Il donne accès à la maîtrise de recherche en psychologie et en sociologie à l'Université de Montréal.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* 21 cr.

Les bases disciplinaires de la psychologie et de la sociologie

PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
PSY 3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
SOL 1003	3	A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 2511	3	A 1 j	Microsociologie

Bloc 75 B *obligatoire* 9 cr.

Formation de base en méthodologie quantitative

PSY 1004	3	AH 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
+ SOL 2020	3	H 1 j	Statistique sociale avancée

Bloc 75 C *obligatoire* 6 cr.

Formation de base en méthodologie qualitative

SOL 1090	3	H 1 j	Construction des données qualitatives
+ SOL 2090	3	A 1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 75 D *obligatoire* 6 cr.

Synthèse bidisciplinaire : psychologie et sociologie

PSY 2600	3	A 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 1
+ SOL 3600	3	H 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 2

Bloc 75 E *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Les connaissances fondamentales de la psychologie

PSY 1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1095	3	AH 1 j	L'enfance
PSY 1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 2065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY 2115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY 2127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
+ PSY 2128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 75 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Les connaissances fondamentales de la sociologie

SOL 1012	3	H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	3	A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1150	3	A 1 j	Culture et société
+ SOL 2016	3	H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3	H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2027	3	A 1 j	Sociologie et société aux États-Unis

Bloc 75 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Individuation et vie sociale

PSY 2044	3	H 1 j	Stress et anxiété
PSY 2075	3	A 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY 2078	3	A 1 j	Psychologie des femmes
PSY 2084	3	H 1 j	Identités et interactions sociales
PSY 2098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
+ PSY 3071	3	HE 1 js	Relations interpersonnelles
+ PSY 3079	3	H 1 j	Psychologie comparée des sexes

Bloc 75 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Groupes sociaux et relations intergroupes

SOL 1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2104	3	H 1 j	Relations ethniques
SOL 2410	3	E 1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL 3404	3	A 1 j	Sociologie des femmes
SOL 3406	3	H 1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3505	3	A 1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 75 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

L'approche psychologique et sociologique des champs d'activité humaine

PSY 2048	3	H 1 j	Psychologie de la santé
+ PSY 3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et équipes
SOL 2015	3	A 1 j	Sociologie du travail
SOL 2103	3	A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 2107	3	H 1 j	Sociologie politique
SOL 2306	3	H 1 j	Sociologie des religions
SOL 2403	3	H 1 j	Sociologie des organisations
SOL 3102	3	H 1 j	Sociologie de l'éducation
SOL 3405	3	H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3503	3	H 1 j	Sociologie de la famille

Bloc 75 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Les démarches méthodologiques quantitatives et qualitatives

IFT 1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
+ SOL 3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage
+ SOL 3025	3	A 1 j	Étude de cas
SOL 3033	3	AHE1 j	Stage en milieu de recherche 1
+ SOL 3055	3	A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL 3075	3	A 1 j	Analyse des réseaux sociaux

Relations ethniques

1-101-7-0 Module

Information sur le programme

Mona-Josée Gagnon	514-343-5280
Valérie Dostaler	514-343-6111 poste 3769
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques

- Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du Module peuvent être intégrés dans un programme d'études s'ils en font partie.

Programme 1-101-7-0

Version 00

Module en relations ethniques

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 12 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*
ETH 1000 3 H 1 j L'ethnicité et ses frontières

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*
ANT 1982 3 H 1 js Groupes ethniques et anthropologie
ANT 2042 3 H 1 js Problèmes d'ethnologie urbaine
CRI 3540 3 AH 1 j Les minorités et la question criminelle
LCO 1010 3 A 1 j Littérature et ethnicité
LNG 2140 3 A 1 j Questions de bilinguisme
MSO 2100G 3 AHE1 js La santé et les groupes ethniques
PHI 1400 3 A 1 j Problèmes en éthique
PPL 2015 3 AHE1 js Politiques et modèles d'intégration
PPL 2035 3 AHE1 js Stratégies identitaires
PPL 3030 3 AHE1 js Gestion de la diversité socioculturelle
PPL 3040 3 AHE1 js Communication interculturelle
PSY 2084 3 H 1 j Identités et interactions sociales
PSY 2990 3 AH 1 s Identité et rapports interculturels
SOL 2104 3 H 1 j Relations ethniques
SOL 3104 3 A 1 j Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SVS 3745 3 A 1 j Travail social et pluriethnicité

Relations industrielles

1-230-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le spécialiste en relations industrielles est formé pour intervenir dans trois grands domaines liés au travail humain dans les entreprises. Le premier domaine est la gestion du personnel ou des ressources humaines dont les principales tâches sont : le recrutement, la sélection et la rémunération du personnel, la planification et la gestion des carrières, la gestion de la santé et sécurité au travail, la formation de la

main-d'oeuvre etc. Le deuxième domaine est celui des relations collectives de travail avec comme tâches principales : la négociation et l'administration des conventions collectives de travail, le règlement des litiges et des conflits patronaux-syndicaux, l'amélioration du climat de travail. Le troisième domaine est celui de l'administration des lois et des programmes gouvernementaux touchant le travail.

Information sur le programme

Diane Veilleux 514-343-7151
ou Claire Jean (514)343-6111 poste 1267
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 411 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 97 places attribuées aux candidats collégiens, 232 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.522 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

Relations industrielles

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-230-1-0

Version 10

Baccalauréat en relations industrielles

Ce programme totalise 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 6 cr.

Relations industrielles

REI 1000	3 A	1 j	Travail et industrialisation
REI 1010	3 A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Bloc 72 B obligatoire 9 cr.

Statistiques et méthodologie

REI 1105	3 AE	1 j	Techniques statistiques en R.I.
+ REI 1130	3 H	1 j	Méthodologie en relations industrielles
REI 1140	3 H	1 j	Approche juridique en R.I.

Bloc 72 C obligatoire 6 cr.

Administration

REI 1210	3 AH	1 j	Principes de gestion
REI 1220	3 H	1 j	Administration des affaires

Bloc 72 D obligatoire 12 cr.

Gestion des ressources humaines

REI 1230	3 AH	1 j	Comportement organisationnel
+ REI 2220	3 A	1 j	Gestion des ressources humaines 1
+ REI 2240	3 H	1 j	Gestion des ressources humaines 2
+ REI 2250	3 H	1 j	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 72 E obligatoire 12 cr.

Relations du travail

+ REI 2310	3 H	1 j	Convention collective
+ REI 2320	3 A	1 j	Rapports collectifs du travail
+ REI 2330	3 A	1 j	Syndicalisme
+ REI 3300	3 A	1 j	Négociation collective

Bloc 72 F obligatoire 9 cr.

Politiques gouvernementales

REI 1420	3 H	1 j	Emploi et salaire
+ REI 2470	3 A	1 j	Perspectives économiques : institutions
+ REI 2475	3 H	1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 72 G obligatoire 9 cr.

Stages professionnels

+ REI 3630	3 AH	1 j	Stages et laboratoires 1
+ REI 3670	6 AH	1 j	Stages et laboratoires 2

Bloc 72 H option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Gestion des ressources humaines

+ REI 3206	3 H	1 s	Systèmes d'information en G.R.H.
+ REI 3211	3 A	1 s	Formation et développement des R.H.
+ REI 3216	3 H	1 s	Dotation
+ REI 3251	3 AE	1 s	Évaluation et rémunération
+ REI 3256	3 A	1 s	Communication et aide aux employés
+ REI 3261	3 H	1 s	SST et approche ergonomique
+ REI 3265	3 AE	1 js	Gestion de la SST
+ REI 3270	3 A	1 s	Résolution de problèmes en GRH
+ REI 3290	3 AH	1 j	Études à l'étranger 1

Bloc 72 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Relations du travail

+ REI 3315	3 A	1 s	Syndicalisme et société
+ REI 3325	3 H	1 s	Aspects internationaux des R.I.
+ REI 3335	3 H	1 s	Les tribunaux spécialisés en R.I.
+ REI 3345	3 AE	1 js	L'arbitrage des griefs
+ REI 3375	3 HE	1 s	Pratique de la négociation collective
+ REI 3390	3 AH	1 j	Études à l'étranger 2

Bloc 72 J option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Politiques gouvernementales

+ REI 3425	3 H	1 s	L'emploi et les politiques de l'État
+ REI 3435	3 A	1 js	Diversité de la main-d'oeuvre
+ REI 3490	3 AH	1 j	Études à l'étranger 3

Bloc 72 K option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Méthodes de recherche

ECN 1260	3 AH	1 js	Économétrie 1
PSY 4001	3 A	1 j	Méthodes de recherche avancées
+ REI 3445	3 H	1 j	Analyse multivariée en R.I.

Bloc 72 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Complémentarité et connexité

AEG 1905	3 AHE1	js	Assemblées délibérantes
ECN 1350	3 A	1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1800	3 AHE1	j	Économies nord-américaines
ECN 1961	3 E	1 s	Économie de l'Asie
ECN 1967	3 A	1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H	1 s	Économie de l'Amérique latine
HST 2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
HST 3475	3 A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
IFT 1912	3 AHE1	s	Initiation aux chiffreurs électroniques
IFT 1931	3 AHE1	s	Initiation aux bases de données
IFT 1935	3 AHE1	s	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT 1945	3 AHE1	s	Internet et création de pages Web
IFT 1990	3 AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
PHI 2150	3 A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2405	3 A	1 j	Théories éthiques modernes
POL 1951	3 AH	1 js	Éléments de politique
POL 1953	3 AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH	1 js	Politique internationale

PSY 1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
SOL 1012	3	H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL 2104	3	H 1 j	Relations ethniques
SOL 2107	3	H 1 j	Sociologie politique
SVS 1151	3	H 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS 1363	3	A 1 j	Problèmes sociaux
SVS 2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire

Science politique

1-245-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-245-2-0 Majeur (2 ans)

1-245-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

Denis Monière
Admission

514-343-6580
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 453 collégiens ont soumis une demande d'admission au Baccalauréat, au majeur et au mineur. Après refus et désistements, 211 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22,000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-245-1-0

Version 11

Baccalauréat en science politique

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 45 à option et 18 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix peuvent inclure 6 crédits de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A	obligatoire	15 cr.
POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1008	3 AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3 AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B	obligatoire	12 cr.
POL 1200	3 AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3 AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales
POL 1803	3 AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Pensée politique

POL 2090	3 AH 1 j	Pensée politique prémoderne
POL 2100	3 AH 1 j	Pensée politique moderne
POL 2102	3 AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+ POL 2180	3 AH 1 j	Pensée politique critique
+ POL 2808	3 AH 1 j	Théories politiques empiriques
+ POL 3280	3 AH 1 j	Épistémologie de la science politique
POL 3290	3 AH 1 j	Idées politiques au Québec
POL 3291	3 H 1 j	Idées politiques au Canada
POL 3807	3 AH 1 j	Idéologies politiques
POL 3911	3 AHE1	Pensée politique : thématique spécifique

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Méthodologies

POL 2809	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL 3120	3 AH 1 j	Méthodes qualitatives
POL 3130	3 AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
POL 3804	3 AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
POL 3990	3 A 2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Politique comparée

POL 2007	3 AH 1 j	Institutions politiques comparées
POL 2110	3 AH 1 j	La France
POL 2160	3 AH 1 j	Politiques urbaines
POL 2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL 2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL 2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
POL 2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL 2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL 2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 2904	3 AH 1 j	Système politique québécois 1
POL 2905	3 AH 1 j	Système politique québécois 2
POL 3400	3 AH 1 j	Fédéralisme comparé
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est
POL 3410	3 AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL 3500	3 AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL 3802	3 AH 1 j	Théories du développement
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL 3908	3 AH 1 j	Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 21 cr.

Forces et comportements

POL 2005	3 AH 1 j	Les élections
POL 2006	3 AH 1 j	Le leadership politique
POL 2050	3 AH 1 j	Représentation politique
POL 2272	3 AH 1 j	Sondages et opinion publique
POL 3100	3 AH 1 j	Communication politique
POL 3101	3 AH 1 j	Marketing politique
POL 3102	3 AH 1 j	Marginalité et politique
POL 3140	3 A 1 j	Psychologie politique
POL 3560	3 AH 1 j	Action collective et politique
POL 3900	3 AH 1 j	Politique et société
POL 3910	3 AH 1 j	Les femmes et la politique
POL 3912	3 AHE1	Forces et comportements : enjeu actuel

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Administration et politiques publiques

POL 2025	3 AH 1 j	Politique et économie
POL 2140	3 AH 1 j	Analyse de politiques
POL 2150	3 AH 1 j	Politiques sociales
POL 2170	3 AH 1 j	Politiques environnementales comparées
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
POL 2540	3 AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
+ POL 2805	3 AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative
POL 3110	3 AH 1 j	L'État et l'économie
POL 3320	3 AH 1 j	Politique et administration
POL 3321	3 AH 1 j	Administration publique comparée

POL 3325	3 A 1 j	Réseaux et politiques publiques
POL 3326	3 AH 1 j	Évaluation des politiques publiques
POL 3350	3 AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
POL 3370	3 AH 1 j	Pouvoir judiciaire et démocratie
POL 3913	3 AHE1	Politiques publiques : enjeu actuel

Bloc 71 H option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Relations internationales

POL 2004	3 AH 1 j	Pensée stratégique classique
POL 2250	3 AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL 2510	3 AH 1 j	Les organisations internationales
POL 2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
POL 2801	3 AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+ POL 2806	3 AH 1 j	Théories des relations internationales
POL 3004	3 AH 1 j	Contrôle des armements
POL 3005	3 AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
POL 3010	3 AH 1 j	Les relations Nord-Sud
POL 3220	3 AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+ POL 3600	3 AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
POL 3601	3 AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
POL 3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
POL 3721	3 AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne
POL 3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine
POL 3906	3 AH 1 j	La coopération internationale
POL 3909	3 AH 1 j	Relations internationales : enjeu actuel
POL 3914	3 H 1 j	Sécurité internationale : nouveaux enjeux

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Expérience pratique

POL 3240	3 AH 1 j	Stage
POL 3241	6 AH 1 j	Stage
POL 3904	3 AHE1 j	Travaux pratiques

Programme 1-245-2-0

Version 08

Majeur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3 AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

POL 1008	3 AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL 1200	3 AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3 AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales

Les blocs à option suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

<i>Bloc 71 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 24 cr.</i>
Pensée politique		
<i>Bloc 71 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
Méthodologies		
<i>Bloc 71 E</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 24 cr.</i>
Politique comparée		
<i>Bloc 71 F</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 21 cr.</i>
Forces et comportements		
<i>Bloc 71 G</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 24 cr.</i>
Administration et politiques publiques		
<i>Bloc 71 H</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 24 cr.</i>
Relations internationales		
<i>Bloc 71 I</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 6 cr.</i>
Langues		
<i>Bloc 71 J</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
Expérience pratique		

Programme 1-245-4-0

Version 01

Mineur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle POL.

Segment 71

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>9 cr.</i>
POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3 AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*
Ce bloc comporte essentiellement les cours de sigle POL du Baccalauréat, sauf ceux du bloc 71J.

Science politique et Philosophie

1-247-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de science politique

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

André-J. Bélanger
Admission

514-343-5957
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 87 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 25 places attribuées à l'ensemble des candidats, 36 offres d'admission ont été faites à des collégiens. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-247-1-0

Version 01

Baccalauréat en science politique et philosophie

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours PHI (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 P et le cours PEP 2000) et 42 crédits de cours POL (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 O et les cours PEP 1000 et PEP 3000) devront avoir été complétés.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>9 cr.</i>
PEP 1000	3 A 1 j	Analyse politique théorique	
PEP 2000	3 A 1 j	Enjeux philosophiques du politique	
PEP 3000	3 A 1 j	Épistémologie des théories politiques	

<i>Bloc 70 B</i>	<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>
------------------	--------------------	--	---------------

Fondements philosophiques

PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 1430	3 H 1 j	Éthique et politique
PHI 1520	3 H 1 j	Introduction à la métaphysique
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote

<i>Bloc 70 C</i>	<i>obligatoire</i>		<i>12 cr.</i>
------------------	--------------------	--	---------------

Volet science politique

POL 1008	3 AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales
POL 1803	3 AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

<i>Bloc 70 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Philosophie de la connaissance

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 1710	3 A 1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 3155	3 H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 3165	3 A 1 j	Philosophie des mathématiques

<i>Bloc 70 E</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Tradition philosophique

PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2605	3 H 1 j	Descartes
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 3510	3 A 1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3802	3 A 1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI 3870	3 A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

<i>Bloc 70 F</i>	<i>option</i>	<i>minimum 9 cr., maximum 15 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Philosophie politique

PHI 2415	3 H 1 j	Éthique des relations internationales
PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H 1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2805	3 H 1 j	La République de Platon
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3465	3 A 1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI 3605	3 A 1 j	Nature humaine et normativité
PHI 3615	3 A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3635	3 A 1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI 3655	3 H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
PHI 3685	3 H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

<i>Bloc 70 G</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Esthétique, herméneutique

PHI 1205	3 HE 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A 1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2210	3 H 1 j	Théorie critique
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature
PHI 3255	3 A 1 j	Esthétique contemporaine
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3755	3 A 1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne

<i>Bloc 70 H</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Pensée politique

POL 2090	3 AH 1 j	Pensée politique prémoderne
POL 2100	3 AH 1 j	Pensée politique moderne
POL 2102	3 AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+ POL 2180	3 AH 1 j	Pensée politique critique
+ POL 2808	3 AH 1 j	Théories politiques empiriques
POL 3290	3 AH 1 j	Idées politiques au Québec
POL 3291	3 H 1 j	Idées politiques au Canada
POL 3807	3 AH 1 j	Idéologies politiques

<i>Bloc 70 I</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Méthodologies

POL 2809	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL 3120	3 AH 1 j	Méthodes qualitatives
POL 3130	3 AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
POL 3804	3 AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique

<i>Bloc 70 J</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Politique comparée

POL 2007	3 AH 1 j	Institutions politiques comparées
POL 3400	3 AH 1 j	Fédéralisme comparé
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est
POL 3410	3 AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL 3802	3 AH 1 j	Théories du développement

<i>Bloc 70 K</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Systèmes politiques

POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 2110	3 AH 1 j	La France
POL 2160	3 AH 1 j	Politiques urbaines
POL 2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL 2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL 2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions

POL 2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL 2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL 2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 2904	3 AH 1 j	Système politique québécois 1
POL 2905	3 AH 1 j	Système politique québécois 2
POL 3500	3 AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 70 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Forces et comportements

POL 2005	3 AH 1 j	Les élections
POL 2006	3 AH 1 j	Le leadership politique
POL 2050	3 AH 1 j	Représentation politique
POL 2272	3 AH 1 j	Sondages et opinion publique
POL 3100	3 AH 1 j	Communication politique
POL 3101	3 AH 1 j	Marketing politique
POL 3102	3 AH 1 j	Marginalité et politique
POL 3140	3 A 1 j	Psychologie politique
POL 3900	3 AH 1 j	Politique et société
POL 3910	3 AH 1 j	Les femmes et la politique

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Administration et politiques publiques

POL 1330	3 AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 2025	3 AH 1 j	Politique et économie
POL 2140	3 AH 1 j	Analyse de politiques
POL 2150	3 AH 1 j	Politiques sociales
POL 2170	3 AH 1 j	Politiques environnementales comparées
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
POL 3110	3 AH 1 j	L'État et l'économie
POL 3326	3 AH 1 j	Évaluation des politiques publiques
POL 3370	3 AH 1 j	Pouvoir judiciaire et démocratie

Bloc 70 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Relations internationales

POL 2004	3 AH 1 j	Pensée stratégique classique
POL 2250	3 AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL 2510	3 AH 1 j	Les organisations internationales
POL 2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
+ POL 2806	3 AH 1 j	Théories des relations internationales
POL 3005	3 AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
POL 3010	3 AH 1 j	Les relations Nord-Sud
POL 3220	3 AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+ POL 3600	3 AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
POL 3601	3 AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
POL 3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne
POL 3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine
POL 3906	3 AH 1 j	La coopération internationale

Bloc 70 O option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Sociologie et sciences économiques

ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 js	Introduction à la macroéconomie
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 3008	3 H 1 j	Débats théoriques contemporains

Bloc 70 P option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Culture et langue allemandes

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
+ ALL 1956	3 AH 1 js	Allemand avancé 2
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2

Sciences biologiques

1-235-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Microbiologie et immunologie, l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire, l'orientation Physiologie et l'orientation Biodiversité, écologie et évolution

1-235-2-0 Majeur (2 ans)

1-235-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le XXI^e siècle sera celui de la biologie, une science révolutionnaire. Qu'il soit spécialisé en microbiologie et immunologie, en biologie moléculaire et cellulaire, en physiologie ou en biodiversité, écologie et évolution, le titulaire d'un diplôme en biologie peut travailler comme conseiller ou assistant de recherche dans des services gouvernementaux ou privés, dans des centres de recherche universitaires, hospitaliers ou autres ou dans des bureaux de conseil. Le biologiste peut continuer aux études supérieures pour faire carrière en recherche ou en enseignement supérieur.

Information sur le programme

Jocelyn Forget 514-343-6585
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 677 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 146 places attribuées aux candidats collégiens, 457 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.530 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Deux cours de biologie
 - ◆ Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
 - ◆ Un cours de mathématiques.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur et de Mineur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- Le titulaire d'un DEC technique pourrait se voir accorder des exemptions de cours.

Baccalauréat en sciences biologiques

L'orientation Microbiologie et immunologie comprend les segments 01 et 91, avec 64 crédits obligatoires, 23 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biologie moléculaire et cellulaire comprend les segments 01 et 92, avec 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Physiologie comprend les segments 01 et 93, avec 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biodiversité, écologie et évolution comprend les segments 01 et 94, avec 39 crédits obligatoire, 48 crédits à option et 3 crédits au choix. On recommande aux étudiants des orientations Microbiologie et immunologie et Biologie moléculaire et cellulaire de s'inscrire au cours CHM 1984 du bloc 01B. Pour être inscrit au cheminement honor (12 crédits du bloc V de chaque orientation), l'étudiant doit avoir réussi 50 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5.

Segment 01 Commun aux 4 orientations

Bloc 01 A obligatoire 34 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

BCM 1531	3	AH	1	j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3	AH	1	j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	AHE1	j		Biologie cellulaire
BIO 1203	3	AHE1	js		Introduction à la génétique
BIO 1283	1	H	1	j	Évolution
BIO 1335	2	A	1	j	Biodiversité 1
BIO 1435	2	H	1	j	Biodiversité 2
BIO 1534	3	A	1	j	Physiologie végétale
BIO 1634	3	H	1	j	Principes de physiologie animale
BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
BIO 2041	3	AE	1	j	Biostatistique 1
BIO 3002	2	A	1	j	Bioéthique
MCB 1979	3	H	1	j	Microbiologie générale

Bloc 01 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

+ ANG 1974	3	AHE1	j		Reading for the Sciences
+ ANS 1404T	3	AHE1	js		Scientific and Technical Writing
ANT 1900	3	AHE1	js		Introduction à l'anthropologie
ANT 2454	3	H	1	j	Introduction à la primatologie
BCM 1501	3	A	1	j	Origine biochimique de la vie
CHM 1600	3	AH	1	j	Chimie de l'environnement : introduction
CHM 1984	3	AE	1	j	Chimie organique
CHM 1994	2	A	1	j	Physicochimie générale 1A
+ CHM 1995	2	H	1	j	Physicochimie générale 1B
DID 2120	3	AH	1		Didactique des sciences au collégial
DRT 3108	3	AHE1			Droit international de l'environnement
DRT 3802	3	AHE1	j		Droit des sciences biologiques
DRT 3802G	3	AHE1	s		Droit des sciences biologiques
GEO 2122	3	H	1	js	Climatologie
+ GEO 3132	3	H	1	j	Paléogéographie
HST 1045	3	H	1	j	Introduction à l'histoire des sciences
IFT 1810	3	AHE1	js		Introduction à la programmation
IFT 1912	3	AHE1	s		Initiation aux chiffriers électroniques
PHY 1973	3	H	1	j	Astrobiologie
REI 1210	3	AH	1	j	Principes de gestion
REI 1210G	3	AHE1	js		Principes de gestion
SOL 2200	3	A	1	j	Sociologie de l'environnement

Segment 91 Propre à l'orientation Microbiologie et immunologie

Bloc 91 A obligatoire 30 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

BCM 2958	1	H	1	j	T. P. de biochimie générale
+ BIO 2162	3	A	1	j	Compléments de biologie cellulaire
+ MCB 2979	4	AH	1	j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4	A	1	j	Immunologie générale
+ MCB 2992	4	H	1	j	Bactériologie générale 2

- + MCB 2994 4 H 1 j Virologie et pathogenèse virale
- + MCB 2999 3 H 1 j Levures et organismes levuriformes
- + MCB 3964 3 A 1 j Immunologie approfondie
- + MCB 3982 4 A 1 j Diversité microbienne

Bloc 91 B option minimum 7 cr., maximum 14 cr.

Connaissances disciplinaires optionnelles

- + BCM 2003 3 AH 1 j Application d'outils bio-informatiques
- + BCM 2501 3 H 1 j Protéines
- + BCM 2504 2 H 1 j Enzymologie
- + BCM 3514 3 H 1 j Régulation de l'expression génique
- BIO 3721 3 A 1 j Écologie microbienne
- BIO 3893 3 H 1 js Éco-toxicologie
- + MCB 3050 3 A 1 j Microbiologie des aliments
- + MCB 3095 2 H 1 j Microbiologie environnementale appliquée
- + MCB 3636 2 H 1 j Pathogenèse microbienne
- PHL 2100 3 H 1 j Principes de pharmacologie

Bloc 91 C option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Connaissances en biodiversité

- + BIO 1345 1 A 1 j T.P. de biodiversité 1
- + BIO 1445 1 H 1 j T.P. de biodiversité 2
- + BIO 2150 3 A 1 j Protistologie
- BIO 2350 3 A 1 j Mycologie
- BIO 2440 3 H 1 j Entomologie
- BIO 2478 3 A 1 j Herpétologie
- BIO 2490 3 A 1 j Mammalogie

Bloc 91 D option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Travaux en laboratoire

- + BIO 2110 2 H 1 j T.P. de biologie moléculaire
- + BIO 2153 1 A 2 j T.P. de biologie cellulaire et génétique
- MCB 3003 3 H 1 js Applications biotechno. de l'immunologie
- + MCB 3071 3 H 1 j Profession microbiologiste

Bloc 91 E option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

- + BIO 2042 3 H 1 j Biostatistique 2
- BIO 2315 3 H 1 j Les plantes utilisées par l'homme
- BIO 2372 4 A 1 j Anatomie et morphogénèse végétales
- BIO 2402 3 H 1 j Embryologie animale
- + BIO 2412 3 H 1 j Histologie animale
- + BIO 3203 3 A 1 j Génétique évolutive
- BIO 3204 3 A 1 j Génétique des populations
- BIO 3781 3 H 1 j Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 91 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

- BIO 2020 3 AHE1 j Stage en milieu de travail 1
- BIO 2091 3 AHE1 js Initiation à la recherche
- BIO 3020 3 AHE1 j Stage en milieu de travail 2
- BIO 3080 1 AHE1 js Stage d'animation en biologie

Bloc 91 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

- BIO 4000 3 A 1 j Communication scientifique
- MCB 4020 9 A 2 js Stage de recherche

Segment 92 Propre à l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire

Bloc 92 A obligatoire 14 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

- + BIO 1345 1 A 1 j T.P. de biodiversité 1
- + BIO 1445 1 H 1 j T.P. de biodiversité 2
- + BIO 2110 2 H 1 j T.P. de biologie moléculaire
- + BIO 2150 3 A 1 j Protistologie
- + BIO 2153 1 A 2 j T.P. de biologie cellulaire et génétique
- + BIO 2162 3 A 1 j Compléments de biologie cellulaire
- BIO 3150 3 A 1 j Signalisation cellulaire

Bloc 92 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Connaissances en biologie moléculaire

- + BCM 2003 3 AH 1 j Application d'outils bio-informatiques
- + BCM 2501 3 H 1 j Protéines
- + BCM 2504 2 H 1 j Enzymologie
- + BCM 3514 3 H 1 j Régulation de l'expression génique
- + BIO 2115 3 H 1 j Principes de phylogénie et systématique
- + BIO 3203 3 A 1 j Génétique évolutive
- BIO 3702 3 H 1 j Biotecnologie végétale
- IFT 1890 3 H 1 j Initiation à la bio-informatique
- PHL 2100 3 H 1 j Principes de pharmacologie

Bloc 92 C option minimum 6 cr., maximum 14 cr.

Connaissances en biologie cellulaire

- + BCM 3512 3 A 1 j Biochimie de la cellule
- BIO 2372 4 A 1 j Anatomie et morphogénèse végétales
- BIO 2402 3 H 1 j Embryologie animale
- + BIO 2412 3 H 1 j Histologie animale
- + MCB 2979 4 AH 1 j Bactériologie générale 1
- + MCB 2986 4 A 1 j Immunologie générale
- + MCB 2992 4 H 1 j Bactériologie générale 2
- + MCB 2994 4 H 1 j Virologie et pathogenèse virale
- + MCB 2999 3 H 1 j Levures et organismes levuriformes
- + MCB 3982 4 A 1 j Diversité microbienne

Bloc 92 D option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Travaux en laboratoire

- BCM 2958 1 H 1 j T. P. de biochimie générale
- + BIO 3102 3 H 1 j T.P. de biologie moléculaire : projet

Bloc 92 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

- + BIO 2042 3 H 1 j Biostatistique 2
- BIO 2350 3 A 1 j Mycologie
- + BIO 2470 3 A 1 j Morphologie évolutive des chordés
- BIO 2471 3 H 1 j Morphologie nerveuse des chordés
- + BIO 2541 3 H 1 j Physiologie végétale avancée
- + BIO 2620 3 A 1 j Physiologie animale comparée 1
- + BIO 2625 3 A 1 j Physiologie animale comparée 2
- BIO 3204 3 A 1 j Génétique des populations
- + BIO 3665 3 A 1 j Respiration, circulation, excrétion
- + BIO 3682 3 H 1 j Endocrinologie animale
- + BIO 3701 3 A 1 j Vitroculture des végétaux
- BIO 3721 3 A 1 j Écologie microbienne
- BIO 3781 3 H 1 j Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 92 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

- BIO 2020 3 AHE1 j Stage en milieu de travail 1
- BIO 2091 3 AHE1 js Initiation à la recherche
- BIO 3020 3 AHE1 j Stage en milieu de travail 2
- BIO 3080 1 AHE1 js Stage d'animation en biologie

Bloc 92 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

- BIO 4000 3 A 1 j Communication scientifique
- BIO 4020 9 A 2 js Stage de recherche

Segment 93 Propre à l'orientation Physiologie

Bloc 93 A obligatoire 5 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

- + BIO 1345 1 A 1 j T.P. de biodiversité 1
- + BIO 1445 1 H 1 j T.P. de biodiversité 2
- + BIO 2162 3 A 1 j Compléments de biologie cellulaire

Bloc 93 B option minimum 0 cr., maximum 28 cr.

Connaissances en mycologie et biologie végétale

- + BIO 2150 3 A 1 j Protistologie
- BIO 2306 3 A 1 j Floristique du Québec
- BIO 2315 3 H 1 j Les plantes utilisées par l'homme
- BIO 2350 3 A 1 j Mycologie

Sciences biologiques

BIO 2372	4 A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2386	3 H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+ BIO 2541	3 H	1 j	Physiologie végétale avancée
+ BIO 3701	3 A	1 j	Vitroculture des végétaux
BIO 3781	3 H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+ MCB 2999	3 H	1 j	Levures et organismes levuriformes

Bloc 93 C option minimum 0 cr., maximum 27 cr.

Connaissances en biologie animale

BIO 2402	3 H	1 j	Embryologie animale
+ BIO 2412	3 H	1 j	Histologie animale
+ BIO 2470	3 A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
BIO 2471	3 H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+ BIO 2620	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 2
BIO 2862	3 H	1 j	Introduction à l'éthologie
+ BIO 3659	3 A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+ BIO 3665	3 A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+ BIO 3682	3 H	1 j	Endocrinologie animale

Bloc 93 D option minimum 2 cr., maximum 9 cr.

Travaux en laboratoire

BCM 2958	1 H	1 j	T. P. de biochimie générale
+ BIO 2110	2 H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+ BIO 2153	1 A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+ BIO 3661	2 A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+ BIO 3674	3 H	1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
+ BIO 3863	2 H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 93 E option minimum 9 cr., maximum 24 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

+ BIO 2042	3 H	1 j	Biostatistique 2
+ BIO 2431	3 A	1 j	Invertébrés sauf insectes
BIO 2440	3 H	1 j	Entomologie
BIO 2476	3 A	1 j	Ichtyologie
BIO 2478	3 A	1 j	Herpétologie
BIO 2480	3 A	1 j	Ornithologie
BIO 2490	3 A	1 j	Mammalogie
BIO 2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
BIO 3150	3 A	1 j	Signalisation cellulaire
+ BIO 3203	3 A	1 j	Génétique évolutive
BIO 3204	3 A	1 j	Génétique des populations
BIO 3283	3 H	1 j	Principes d'évolution
BIO 3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie
+ MCB 2979	4 AH	1 j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4 A	1 j	Immunologie générale
+ MCB 2994	4 H	1 j	Virologie et pathogénèse virale

Bloc 93 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

BIO 2020	3 AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
BIO 2091	3 AHE1	js	Initiation à la recherche
BIO 3020	3 AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
BIO 3080	1 AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 93 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

BIO 4000	3 A	1 j	Communication scientifique
BIO 4020	9 A	2 js	Stage de recherche

Segment 94 Propre à l'orientation Biodiversité, écologie et évolution

Bloc 94 A obligatoire 5 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

+ BIO 1345	1 A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+ BIO 1445	1 H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+ BIO 2042	3 H	1 j	Biostatistique 2

Bloc 94 B option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Connaissances en écologie et évolution

+ BIO 2115	3 H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+ BIO 2811	3 H	1 j	Dynamique des populations
+ BIO 3203	3 A	1 j	Génétique évolutive
BIO 3204	3 A	1 j	Génétique des populations
BIO 3283	3 H	1 j	Principes d'évolution
+ BIO 3801	3 H	1 j	Conservation et aménagement
+ BIO 3853	3 H	1 j	Débats en écologie
BIO 3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 94 C option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Connaissances en biodiversité

+ BIO 2150	3 A	1 j	Protistologie
BIO 2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
BIO 2350	3 A	1 j	Mycologie
BIO 2386	3 H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+ BIO 2431	3 A	1 j	Invertébrés sauf insectes
BIO 2440	3 H	1 j	Entomologie
BIO 2476	3 A	1 j	Ichtyologie
BIO 2478	3 A	1 j	Herpétologie
BIO 2480	3 A	1 j	Ornithologie
BIO 2490	3 A	1 j	Mammalogie
+ MCB 2979	4 AH	1 j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2992	4 H	1 j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2999	3 H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+ MCB 3982	4 A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 94 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Travaux en laboratoire et sur le terrain

+ BIO 2110	2 H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+ BIO 2153	1 A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
BIO 2703	1 A	1 j	Stage d'écologie forestière
BIO 2854	3 A	1 js	Stage d'écologie des animaux terrestres
BIO 3753	3 A	1 js	Stage d'écologie végétale
+ BIO 3843	3 A	1 js	Stage de limnologie
+ BIO 3863	2 H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 94 E option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

+ BIO 2162	3 A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
BIO 2315	3 H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
BIO 2372	4 A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2402	3 H	1 j	Embryologie animale
+ BIO 2470	3 A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
BIO 2471	3 H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+ BIO 2620	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 2
BIO 2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
BIO 2862	3 H	1 j	Introduction à l'éthologie
BIO 3721	3 A	1 j	Écologie microbienne
+ BIO 3754	3 H	1 j	Écologie végétale
BIO 3781	3 H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+ BIO 3831	3 H	1 j	Océanographie
+ BIO 3839	3 H	1 j	Limnologie
GEO 2132	3 A	1 j	Géomorphologie
GEO 2142	3 A	1 j	Pédologie
GEO 2152	3 H	1 j	Hydrologie
+ GEO 2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 3312	3 H	1 j	Études d'impacts
IFT 1890	3 H	1 j	Initiation à la bio-informatique
+ MCB 3095	2 H	1	Microbiologie environnementale appliquée

Bloc 94 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

BIO 2020	3 AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
BIO 2091	3 AHE1	js	Initiation à la recherche
BIO 3020	3 AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
BIO 3080	1 AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 94 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

BIO 4000	3 A	1 j	Communication scientifique
BIO 4020	9 A	2 js	Stage de recherche

Programme 1-235-2-0

Version 11

Majeur en sciences biologiques

Ce programme comprend le Segment 81 qui totalise 16 crédits obligatoires, 41 à option et 3 au choix.

Segment 81 Propre au Majeur

Bloc 81 A obligatoire 16 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

BCM 1531	3	AH	1	j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3	AH	1	j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	AHE1	j		Biologie cellulaire
BIO 1203	3	AHE1	js		Introduction à la génétique
BIO 1335	2	A	1	j	Biodiversité 1
BIO 1435	2	H	1	j	Biodiversité 2

Bloc 81 B option minimum 0 cr., maximum 26 cr.

Microbiologie et immunologie

MCB 1979	3	H	1	j	Microbiologie générale
+ MCB 2979	4	AH	1	j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4	A	1	j	Immunologie générale
+ MCB 2992	4	H	1	j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2994	4	H	1	j	Virologie et pathogenèse virale
+ MCB 2999	3	H	1	j	Levures et organismes levuriformes
+ MCB 3982	4	A	1	j	Diversité microbienne

Bloc 81 C option minimum 0 cr., maximum 25 cr.

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

BIO 1534	3	A	1	j	Physiologie végétale
BIO 1634	3	H	1	j	Principes de physiologie animale
+ BIO 2150	3	A	1	j	Protistologie
+ BIO 2162	3	A	1	j	Compléments de biologie cellulaire
BIO 2372	4	A	1	j	Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2402	3	H	1	j	Embryologie animale
+ BIO 2412	3	H	1	j	Histologie animale
BIO 3150	3	A	1	j	Signalisation cellulaire

Bloc 81 D option minimum 0 cr., maximum 22 cr.

Biodiversité, écologie et évolution

BIO 1283	1	H	1	j	Évolution
BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
+ BIO 2115	3	H	1	j	Principes de phylogénie et systématique
+ BIO 2811	3	H	1	j	Dynamique des populations
BIO 2855	3	A	1	j	Écologie adaptative
BIO 2862	3	H	1	j	Introduction à l'éthologie
+ BIO 3801	3	H	1	j	Conservation et aménagement
BIO 3893	3	H	1	js	Éco-toxicologie

Bloc 81 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Travaux pratiques et stages

+ BIO 1345	1	A	1	j	T.P. de biodiversité 1
+ BIO 1445	1	H	1	j	T.P. de biodiversité 2
BIO 2020	3	AHE1	j		Stage en milieu de travail 1
BIO 2091	3	AHE1	js		Initiation à la recherche
+ BIO 2110	2	H	1	j	T.P. de biologie moléculaire
+ BIO 2153	1	A	2	j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
BIO 3080	1	AHE1	js		Stage d'animation en biologie
MCB 3003	3	H	1	js	Applications biotechno. de l'immunologie

Bloc 81 F option minimum 0 cr., maximum 25 cr.

Disciplines biologiques diverses

BIO 2041	3	AE	1	j	Biostatistique 1
BIO 2306	3	A	1	j	Floristique du Québec
BIO 2315	3	H	1	j	Les plantes utilisées par l'homme
BIO 2350	3	A	1	j	Mycologie
BIO 2386	3	H	1	j	Taxonomie des plantes vasculaires
+ BIO 2431	3	A	1	j	Invertébrés sauf insectes
BIO 2440	3	H	1	j	Entomologie
+ BIO 2470	3	A	1	j	Morphologie évolutive des chordés

BIO 2471	3	H	1	j	Morphologie nerveuse des chordés
BIO 2476	3	A	1	j	Ichtyologie
BIO 2478	3	A	1	j	Herpétologie
BIO 2480	3	A	1	j	Ornithologie
BIO 2490	3	A	1	j	Mammalogie
+ BIO 2541	3	H	1	j	Physiologie végétale avancée
+ BIO 2620	3	A	1	j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3	A	1	j	Physiologie animale comparée 2
BIO 3002	2	A	1	j	Bioéthique
+ BIO 3203	3	A	1	j	Génétique évolutive
BIO 3204	3	A	1	j	Génétique des populations
+ BIO 3659	3	A	1	j	Les fonctions du système nerveux
+ BIO 3665	3	A	1	j	Respiration, circulation, excrétion
+ BIO 3682	3	H	1	j	Endocrinologie animale
BIO 3721	3	A	1	j	Écologie microbienne
+ BIO 3754	3	H	1	j	Écologie végétale
BIO 3781	3	H	1	j	Phytopathologie et phytoprotection
+ BIO 3831	3	H	1	j	Océanographie
+ BIO 3839	3	H	1	j	Limnologie
+ MCB 3050	3	A	1	j	Microbiologie des aliments
+ MCB 3095	2	H	1	j	Microbiologie environnementale appliquée
+ MCB 3636	2	H	1	j	Pathogenèse microbienne
+ MCB 3964	3	A	1	j	Immunologie approfondie

Bloc 81 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

+ ANG 1974	3	AHE1	j		Reading for the Sciences
+ ANS 1404T	3	AHE1	js		Scientific and Technical Writing
ANT 1900	3	AHE1	js		Introduction à l'anthropologie
ANT 2454	3	H	1	j	Introduction à la primatologie
BCM 1501	3	A	1	j	Origine biochimique de la vie
CHM 1600	3	AH	1	j	Chimie de l'environnement : introduction
CHM 1984	3	AE	1	j	Chimie organique
CHM 1994	2	A	1	j	Physicochimie générale 1A
+ CHM 1995	2	H	1	j	Physicochimie générale 1B
DRT 3108	3	AHE1			Droit international de l'environnement
GEO 2122	3	H	1	js	Climatologie
+ GEO 3132	3	H	1	j	Paléogéographie
HST 1045	3	H	1	j	Introduction à l'histoire des sciences
IFT 1810	3	AHE1	js		Introduction à la programmation
IFT 1912	3	AHE1	s		Initiation aux chiffriers électroniques
PHY 1973	3	H	1	j	Astrobiologie
SOL 2200	3	A	1	j	Sociologie de l'environnement

Programme 1-235-4-0

Version 08

Mineur en sciences biologiques

Ce programme comprend le Segment 71 qui totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71 Propre au Mineur

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

BCM 1531	3	AH	1	j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3	AH	1	j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	AHE1	j		Biologie cellulaire
BIO 1203	3	AHE1	js		Introduction à la génétique

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Microbiologie et immunologie

MCB 1979	3	H	1	j	Microbiologie générale
+ MCB 2979	4	AH	1	j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4	A	1	j	Immunologie générale
+ MCB 2994	4	H	1	j	Virologie et pathogenèse virale

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

BIO 1534	3 A	1 j	Physiologie végétale
BIO 1634	3 H	1 j	Principes de physiologie animale
+ BIO 2153	1 A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+ BIO 2162	3 A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
BIO 2372	4 A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+ BIO 2620	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Biodiversité, écologie et évolution

BIO 1283	1 H	1 j	Évolution
BIO 1335	2 A	1 j	Biodiversité 1
+ BIO 1345	1 A	1 j	T.P. de biodiversité 1
BIO 1435	2 H	1 j	Biodiversité 2
+ BIO 1445	1 H	1 j	T.P. de biodiversité 2
BIO 1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines biologiques diverses

BIO 2041	3 AE	1 j	Biostatistique 1
+ BIO 2115	3 H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
BIO 2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
BIO 2315	3 H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
BIO 2350	3 A	1 j	Mycologie
BIO 2386	3 H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2402	3 H	1 j	Embryologie animale
+ BIO 2412	3 H	1 j	Histologie animale
+ BIO 2431	3 A	1 j	Invertébrés sauf insectes
BIO 2440	3 H	1 j	Entomologie
+ BIO 2470	3 A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
BIO 2471	3 H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
BIO 2476	3 A	1 j	Ichtyologie
BIO 2478	3 A	1 j	Herpétologie
BIO 2480	3 A	1 j	Ornithologie
BIO 2490	3 A	1 j	Mammalogie
+ BIO 2541	3 H	1 j	Physiologie végétale avancée
+ BIO 2811	3 H	1 j	Dynamique des populations
BIO 2862	3 H	1 j	Introduction à l'éthologie
BIO 3002	2 A	1 j	Bioéthique
+ BIO 3659	3 A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+ BIO 3665	3 A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+ BIO 3682	3 H	1 j	Endocrinologie animale
+ BIO 3754	3 H	1 j	Écologie végétale
BIO 3781	3 H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+ BIO 3801	3 H	1 j	Conservation et aménagement
+ BIO 3831	3 H	1 j	Océanographie
+ BIO 3839	3 H	1 j	Limnologie
BIO 3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie

Sciences cognitives

1-182-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Information sur le programme

Richard Patry 514-343-6675
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-182-4-0

Version 00

Mineur en sciences cognitives

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Dans le bloc 74 B, les étudiants ne peuvent prendre de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire. Dans le bloc 74 C, les étudiants ne peuvent prendre plus de 3 crédits de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*
FAS 1060 3 H 1 j Introduction aux sciences cognitives

Bloc 74 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Fondements théoriques et méthodologiques

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PSY 1006	3 AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Champs sectoriels disciplinaires

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 2810	3 A 1 s	Structures de données
LNG 1000	3 H 1 j	Introduction aux langages formels
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
+ LNG 2000	3 A 1 j	Grammaires formelles
+ LNG 2001	3 H 1 j	Atelier de programmation linguistique
LNG 2005	3 A 1 j	Introduction à la lexicométrie
+ LNG 2050	3 H 1 j	Syntaxe du français
+ LNG 2160	3 H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 2005	3 H 1 j	Logique 2
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PSY 1004	3 AH 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1035	3 AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
+ PSY 3032	3 AHE1 j	Neuropsychologie humaine
+ PSY 3063	3 H 1 j	Processus cognitifs 2
+ PSY 3083	3 H 1 j	Mémoire humaine
PSY 4001	3 A 1 j	Méthodes de recherche avancées

Sciences de la communication

1-225-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Une refonte des programmes en sciences de la communication est actuellement à l'étude. Les nouvelles versions seront présentées sur le site de l'Université (www.etudes.umontreal.ca) dès qu'elles seront approuvées.

1-225-2-0 Majeur (2 ans)

1-225-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé en communication évolue dans une variété de contextes professionnels à titre d'agent d'information, de conseiller en communication interne, d'attaché de presse, de rédacteur publicitaire, de superviseur de compte publicitaire, de chercheur, de journaliste, de chargé de relations publiques, etc. On le retrouve dans l'entreprise privée, les organismes gouvernementaux, les firmes-conseils, les bureaux privés de communication et les médias.

Information sur le programme

André Lafrance
Admission

514-343-5455
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 541 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 84 places attribuées aux candidats collégiens, 226 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.256 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur et de Mineur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-225-1-0

Version 01

Baccalauréat en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 24 cr.

Théories, méthodes et langages

COM 1100	3 A	1 j	Méthodologie de la recherche
COM 1150	3 AH	1 j	Communication écrite
COM 1300	3 A	1 js	Théories de la communication
COM 1350	3 AH	1 js	Communication et cognition
COM 1500	3 AH	1 js	Communication et organisation
COM 1511	3 AH	1 j	Communication audiovisuelle
COM 1560	3 AHE	1 j	Communication informatisée 1
COM 1600	3 AH	1 j	Communication et médias de masse

Bloc 72 B obligatoire 3 cr.

Méthodes quantitatives

COM 1400	3 H	1 j	Analyse des données en communication
----------	-----	-----	--------------------------------------

Sciences de la communication

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

- COM 2200 3 AH 1 j Communication, sens et discours
- + COM 2340 3 AH 1 j Communication et recherches sur terrain
- + COM 2355 3 AH 1 j Communication et recherche sociale

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

- COM 3000 3 AHE1 j Atelier en communication appliquée

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication organisationnelle

- COM 2001 3 AH 1 j Communication internationale
- + COM 2018 3 AH 1 s Éléments de relations publiques
- + COM 2019 3 AH 1 js Éléments de publicité
- + COM 2020 3 A 1 j Éléments de communication interne
- COM 2021 3 A 1 j Technologies et travail en collaboration
- COM 2230 3 A 1 j Communication, rhétorique, argumentation
- + COM 3011 3 H 1 j Planification en communication interne
- + COM 3012 3 A 1 j Planification en communication externe
- + COM 3305 3 A 1 j Changements, narration et identités

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication multimédia

- COM 2540 3 AH 1 j Pratiques de la photographie
- COM 2550 3 AH 1 j Éditeur
- + COM 2571 3 H 1 j Interfaces et scénarisation
- + COM 2580 3 A 1 j Design d'applications Internet
- COM 2600 3 AH 1 j Pratiques de la réalisation sonore
- + COM 3201 3 H 1 j Intégration des technologies multimédias
- + COM 3500 3 AH 1 js Pratiques de la télévision
- + COM 3562 3 A 1 j Design d'applications multimédias

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Médias et sociétés

- COM 2210 3 H 1 j Impacts des nouvelles technologies
- COM 2650 3 H 1 j Esthétiques de la communication
- COM 2710 3 A 1 j Aspects sociotechniques de la médiation
- COM 2720 3 H 1 j Politiques de communication
- COM 2920 3 H 1 j Histoire des médias
- COM 2925 3 AH 1 j Industries culturelles
- COM 2935 3 AH 1 j Médias et cultures populaires
- COM 2945 3 H 1 j Auditoires des médias de masse
- + COM 2955 3 H 1 j Pouvoir et communication

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Habiletés linguistiques

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire ou avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais portugais et russe. Il comporte également des cours de grammaire et de révision de texte en français.

Bloc 72 I *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Apport des autres disciplines

- AEG 2110 3 AHE1 js Entraînement au travail en équipe
- + AEG 2115 3 AHE1 js Animation des groupes restreints
- AEG 3140 3 AHE1 js Prise de décision en groupe, leadership
- DRT 3805 3 AHE1 j Dr. de l'information et de la comm.
- ECN 1000 3 AHE1 js Principes d'économie
- ECN 1800 3 AHE1 j Économies nord-américaines
- + ECN 2800 3 AH 1 js Institutions publiques et financières
- HAR 1030 3 A 1 js Perception de l'oeuvre d'art
- HAR 2030 3 A 1 js Perception et oeuvre d'art
- HAR 2145 3 A 1 js L'oeuvre d'art et ses textes
- IFT 1935 3 AHE1 s Initiation au graphisme par ordinateur
- JOU 1100 3 AHE1 js L'information journalistique
- JOU 1200 3 AHE1 js Méthodes journalistiques
- JOU 2310 3 AHE1 js Analyse de l'actualité
- PBT 1000 3 AHE1 js Communication marketing
- PBT 2004 3 AHE1 js Gestion - service-conseil
- PBT 2210D 3 AH 1 Gestion des médias publicitaires

- POL 1020 3 AH 1 j Systèmes politiques : Québec et Canada
- POL 2272 3 AH 1 j Sondages et opinion publique
- POL 3100 3 AH 1 j Communication politique
- PPL 3040 3 AHE1 js Communication interculturelle
- PSY 1075 3 AHE1 js Psychologie sociale
- PSY 1951 3 AH 1 j Relations interpersonnelles
- RED 2010 3 AHE1 js Rédaction et communications publiques
- RED 2020 3 AHE1 js Langue et rédaction publicitaire
- REI 1230 3 AH 1 j Comportement organisationnel
- + REI 2220 3 A 1 j Gestion des ressources humaines 1
- REP 2200 3 AHE1 js Communication orale
- REP 2300 3 AHE1 js Relations avec les médias
- + REP 3104 3 AHE1 js Gestion de crises et communication
- SOL 3506 3 H 1 j Transformations du monde contemporain

Programme 1-225-2-0

Version 04

Majeur en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix.

Segment 75

Les blocs du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloué à chacun des blocs peut cependant varier.

Bloc 75 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

Bloc 75 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication organisationnelle

Bloc 75 F *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication multimédia

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Médias et sociétés

Programme 1-225-4-0

Version 06

Mineur en sciences de la communication

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *9 cr.*

- COM 1300 3 A 1 js Théories de la communication
- COM 1500 3 AH 1 js Communication et organisation
- COM 1600 3 AH 1 j Communication et médias de masse

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

- COM 1100 3 A 1 j Méthodologie de la recherche

Bloc 76 C option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Médias et sociétés

COM 2001	3	AH	1	j	Communication internationale
COM 2210	3	H	1	j	Impacts des nouvelles technologies
COM 2710	3	A	1	j	Aspects sociotechniques de la médiation
COM 2720	3	H	1	j	Politiques de communication
COM 2920	3	H	1	j	Histoire des médias
COM 2925	3	AH	1	j	Industries culturelles
COM 2935	3	AH	1	j	Médias et cultures populaires
COM 2945	3	H	1	j	Auditoires des médias de masse

Bloc 76 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langages et moyens de communication

COM 1150	3	AH	1	j	Communication écrite
COM 1200	3	A	1	j	Introduction aux médias
COM 1350	3	AH	1	js	Communication et cognition
COM 1511	3	AH	1	j	Communication audiovisuelle
COM 1560	3	AHE1	1	j	Communication informatisée 1

Sciences économiques

1-240-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation Honor

Perspectives professionnelles

L'économiste professionnel évolue généralement dans les milieux suivants : bureaux de consultation, organismes internationaux, monde de la finance, gouvernement (fédéral, provincial ou municipal), médias, organisation syndicale, etc. L'économiste peut évaluer les besoins (en transports, en soins médicaux, etc.) d'une ville ou d'une région donnée, évaluer les coûts et les bénéfices d'une réglementation, analyser le rôle et la portée des lois ou des programmes sociaux, examiner les effets d'une politique économique, ou encore prévoir, dans la mesure du possible, l'évolution de la production, des prix, des salaires et des taux d'intérêt dans les mois à venir.

Information sur le programme

Rui Castro 514-343-6760
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Soit
- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
- Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
- et

- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203 ou Mathématiques 103 et [307 ou 337 ou 360-300].

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-240-1-0

Version 09

Baccalauréat en sciences économiques

L'orientation générale comprend les segments 01 et 91 avec 51 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Honor comprend les segments 01 et 92, avec 63 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Pour être inscrit à l'orientation Honor, l'étudiant doit avoir réussi au moins 54 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,3 et avoir une moyenne d'au moins 3,0 pour l'ensemble des cours ECN2040, ECN2045, ECN2050, ECN2055 et ECN2160.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 27 cr.

Cours de première année

ECN 1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1160	3	AH	1 j	Analyse des données économiques
ECN 1260	3	AH	1 js	Économétrie 1
ECN 1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
ECN 1800	3	AHE1	j	Économies nord-américaines

Bloc 01 B obligatoire 24 cr.

Cours de deuxième année

ECN 1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
+ ECN 2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+ ECN 2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+ ECN 2160	3	H	1 j	Économétrie 2
+ ECN 2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
+ ECN 3950	3	H	1 j	Atelier en économie appliquée

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cours de spécialisation de première année

ECN 1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe

Sciences économiques

ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation de deuxième année

+ ECN 2015	3 H 1 js	Comportements stratégiques
ECN 2165	3 A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 2175	3 H 1 j	Comptabilité 2
+ ECN 2230	3 E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2370	3 H 1 j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2450	3 A 1 j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3 A 1 j	Démographie économique
+ ECN 2565	3 H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+ ECN 2700	3 HE 1 js	Relations économiques internationales
+ ECN 2705	3 A 1 j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2964	3 H 1 j	Économie et finances publiques
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique
+ REI 2475	3 H 1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 01 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1972	3 H 1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3 A 1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3 AHE1 j	Reading for the Sciences
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ESP 1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
ESP 1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
HEC 3015	3 AHE1 js	Management
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
JPN 1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6 H 1 j	Japonais élémentaire 2
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
REI 1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec

Segment 91 Propre à l'orientation générale

Bloc 91 A *option* *minimum 21 cr., maximum 24 cr.*

Cours avancés

+ ECN 3013	3 A 1 j	Choix collectifs
+ ECN 3015	3 A 1 j	Théorie des jeux
+ ECN 3031	3 H 1 j	Problèmes et politiques économiques
+ ECN 3055	3 H 1 j	Fluctuations économiques
+ ECN 3064	3 H 1 j	Finances publiques
+ ECN 3065	3 H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+ ECN 3075	3 A 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+ ECN 3080	3 A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+ ECN 3105	3 H 1 j	Commerce international
+ ECN 3115	3 A 1 j	Finance internationale
+ ECN 3205	3 H 1 j	Théorie monétaire

+ ECN 3405	3 H 1 j	Développement économique
+ ECN 3505	3 H 1 j	Économie du travail
+ ECN 3550	3 A 1 j	Économie de la santé
+ ECN 3565	3 A 1 j	Économie industrielle avancée
+ ECN 3650	3 A 1 j	Économie du comportement social
+ ECN 3705	3 H 1 j	Économie de l'assurance
+ ECN 3801	3 E 1 s	Économie financière
+ ECN 3820	3 H 1 j	Économie des organisations
+ ECN 3910	3 A 1 j	Économie de l'environnement
+ ECN 3920	3 A 1 j	Économie et droit
+ ECN 3930	3 A 1 j	Distribution du revenu
+ ECN 3995	3 AHE1 j	Stage

Segment 92 Propre à l'orientation Honor

Bloc 92 A *obligatoire* *12 cr.*

ECN 4040	3 A 1 j	Microéconomie honor
ECN 4050	3 H 1 j	Macroéconomie honor
ECN 4070	3 H 1 j	Économie mathématique honor
ECN 4160	3 A 1 j	Économétrie appliquée honor

Bloc 92 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Cours avancés

+ ECN 3013	3 A 1 j	Choix collectifs
+ ECN 3031	3 H 1 j	Problèmes et politiques économiques
+ ECN 3055	3 H 1 j	Fluctuations économiques
+ ECN 3064	3 H 1 j	Finances publiques
+ ECN 3065	3 H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+ ECN 3080	3 A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+ ECN 3105	3 H 1 j	Commerce international
+ ECN 3115	3 A 1 j	Finance internationale
+ ECN 3405	3 H 1 j	Développement économique
+ ECN 3505	3 H 1 j	Économie du travail
+ ECN 3550	3 A 1 j	Économie de la santé
+ ECN 3565	3 A 1 j	Économie industrielle avancée
+ ECN 3650	3 A 1 j	Économie du comportement social
+ ECN 3705	3 H 1 j	Économie de l'assurance
+ ECN 3801	3 E 1 s	Économie financière
+ ECN 3820	3 H 1 j	Économie des organisations
+ ECN 3910	3 A 1 j	Économie de l'environnement
+ ECN 3920	3 A 1 j	Économie et droit
+ ECN 3930	3 A 1 j	Distribution du revenu
+ ECN 3995	3 AHE1 j	Stage
ECN 6013	3 A 1 j	Éléments de microéconomie
ECN 6118	3 A 1 j	Éléments de macroéconomie
ECN 6350	3 AH 1	Éléments d'économétrie

Sciences économiques

1-240-2-0 Majeur (2 ans)

1-240-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le majeur donne également accès aux études supérieures en sciences économiques. Tout étudiant qui vise une carrière d'économiste professionnel doit songer sérieusement à entreprendre des études à la maîtrise.

Information sur le programme

Rui Castro	514-343-6760
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-240-2-0

Version 08

Majeur en sciences économiques

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 crédits au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Les cours de sigle ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Cours de première année

ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1160	3 AH 1 j	Analyse des données économiques
ECN 1800	3 AHE1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B obligatoire 6 cr.

Cours de deuxième année

+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2800	3 AH 1 js	Institutions publiques et financières

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours de spécialisation de première année

ECN 1070	3 AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3 AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1260	3 AH 1 js	Économétrie 1
ECN 1350	3 A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3 H 1 s	Économie du monde arabe
ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D option minimum 18 cr., maximum 24 cr.

Cours de spécialisation de deuxième année

+ ECN 2015	3 H 1 js	Comportements stratégiques
+ ECN 2040	3 AH 1 j	Théorie microéconomique 1

+ ECN 2045	3 H 1 j	Théorie microéconomique 2
+ ECN 2050	3 A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2055	3 H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+ ECN 2160	3 H 1 j	Économétrie 2
ECN 2165	3 A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 2175	3 H 1 j	Comptabilité 2
+ ECN 2230	3 E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2370	3 H 1 j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2450	3 A 1 j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3 A 1 j	Démographie économique
+ ECN 2565	3 H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+ ECN 2700	3 HE 1 js	Relations économiques internationales
+ ECN 2705	3 A 1 j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2964	3 H 1 j	Économie et finances publiques
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique
+ REI 2475	3 H 1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1972	3 H 1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3 A 1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3 AHE1 j	Reading for the Sciences
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ESP 1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
ESP 1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
HEC 3015	3 AHE1 js	Management
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
JPN 1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6 H 1 j	Japonais élémentaire 2
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
REI 1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec

Programme 1-240-4-0

Version 08

Mineur en sciences économiques

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1160	3 AH 1 j	Analyse des données économiques
ECN 1800	3 AHE1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Économie et institutions régionales

ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3 H 1 s	Économie du monde arabe
ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Cours spécialisés

ECN 1070	3 AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3 AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1260	3 AH 1 js	Économétrie 1
ECN 1350	3 A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
+ ECN 2015	3 H 1 js	Comportements stratégiques
+ ECN 2040	3 AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2050	3 A 1 j	Théorie macroéconomique 1
ECN 2165	3 A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 2230	3 E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2370	3 H 1 j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2450	3 A 1 j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3 A 1 j	Démographie économique
+ ECN 2565	3 H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+ ECN 2700	3 HE 1 js	Relations économiques internationales
+ ECN 2705	3 A 1 j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2800	3 AH 1 js	Institutions publiques et financières
+ ECN 2964	3 H 1 j	Économie et finances publiques

Sécurité et études policières

1-066-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Analyse et l'orientation Intervention

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un Baccalauréat en sécurité et études policières se définit comme un expert de la sécurité intérieure. S'appuyant sur ses connaissances en sécurité, en droit, en criminologie, en sciences sociales et en philosophie, il peut analyser les sources d'insécurité, proposer des solutions, gérer les services de sécurité publique ou privée et participer à l'élucidation des crimes. Il peut offrir ses services là où se posent les problèmes de sécurité : dans les agences de sécurité privée, dans les services de sécurité des entreprises, des services policiers, des organismes parapublics, des municipalités et des ministères.

Information sur le programme

Sylvie Archambault

514-343-7541

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 187 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 37 places attribuées aux candidats collégiens, 68 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.930. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
- ◆ DEC en sciences, lettres et arts
- ◆ DEC en sciences de la nature
- ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-066-1-0

Version 02

Baccalauréat en sécurité et études policières

L'orientation Analyse comprend les segments 01 et 70, avec 69 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation Intervention comprend les segments 01 et 71 avec 66 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Connaissances criminologiques

CRI 1200	3 A 1 j	La méthodologie en criminologie
CRI 1511	3 HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 2531	3 AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Connaissances en droit

DRT 1002S	3 AHE1 j	Introduction au droit
DRT 1500	3 AHE1 j	Droit pénal général 1
DRT 1501	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT 2500	3 AHE1 j	Droit pénal général 2

Bloc 01 C option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Formation complémentaire générale

ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
CRI 1050	3 AH 1 js	Sociocriminologie 1
CRI 1100	3 AH 1 j	Psychocriminologie
CRI 2410	3 AH 1 j	Pénologie
CRI 3201	3 AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
CRI 3305	3 AH 1 j	Violences criminelles
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
CRI 3495	3 A 1 j	Criminels et troubles mentaux
CRI 3540	3 AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
DRT 1222	3 AHE1 j	Obligations 2
DRT 1224	3 AHE1 j	Personnes physiques et famille
DRT 1502	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT 3503	3 AHE1 j	Libertés publiques
DRT 3505	3 AHE1 j	Preuve et procédure pénales
DRT 3603	3 AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT 3804	3 AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT 3806	3 AHE1 j	Droit des professionnels
GSP 1060	3 AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
POL 1951	3 AH 1 js	Éléments de politique
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1951	3 AH 1 j	Relations interpersonnelles
+ PSY 3073	3 H 1 s	Psychologie des groupes et équipes
REI 3281	3 A 1 j	Gestion des ressources humaines
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux

Bloc 01 D obligatoire 27 cr.

Connaissances en sécurité et études policières

CRI 1600	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
GSP 3010	3 AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
SIP 1000	3 A 1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
SIP 2030	3 AH 1 js	L'organisation de l'enquête
SIP 2080	3 AH 1 js	La sécurité privée
SIP 3001	3 A 1 j	Préparation au stage

SIP 3070	3 AH 1 js	Organisation de la sécurité intérieure
+ SIP 3100	3 A 1 j	Rétroaction de stage

Segment 70 Propre à l'orientation Analyse

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

+ CRI 3013	3 AH 1 j	Analyse de la criminalité
+ CRI 3040	3 H 1 j	Formes particulières de crimes
+ CRI 3318	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives
+ SIP 3009	9 H 1 j	Stage en analyse
SIP 3090	3 A 1 j	Le renseignement

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours complémentaires en analyse

CRI 1730	3 AH 1 j	Victimologie
CRI 3051	3 AH 1 j	Déviance et réaction sociale
CRI 3213	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI 3361	3 AH 1 j	Prévention du crime
CRI 3950	3 AHE1 j	Criminalité informatique
SIP 2040	3 A 1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP 2050	3 AH 1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP 3020	3 A 1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP 3060	3 A 1 j	Exploitation des systèmes d'information
SIP 3071	3 A 1 j	Question de sécurité intérieure

Segment 71 Propre à l'orientation Intervention

Bloc 71 A obligatoire 18 cr.

CRI 3361	3 AH 1 j	Prévention du crime
GSP 1040	3 AHE1 js	Technologie de la sécurité intérieure
SIP 2010	3 A 1 j	Gestion en sécurité intérieure
SIP 2242	3 A 1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
+ SIP 3006	6 H 1 j	Stage en intervention

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires en intervention

CRI 1730	3 AH 1 j	Victimologie
CRI 3213	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI 3950	3 AHE1 j	Criminalité informatique
SIP 2040	3 A 1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP 2050	3 AH 1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP 3012	3 A 1 j	Équipe de travail en sécurité intérieure
SIP 3020	3 A 1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP 3030	3 AH 1 js	Les crimes contre la personne
SIP 3040	3 A 1 j	Régulation de la criminalité économique
SIP 3050	3 AH 1 js	Criminalistique
SIP 3071	3 A 1 j	Question de sécurité intérieure

Service social

1-250-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le travail social est une discipline pratique dont la fonction est la médiation active entre la personne et son environnement. L'action du travailleur social vise à obtenir ou à développer les ressources dont les individus, les familles et les collectivités ont besoin pour se sortir des situations difficiles et améliorer leur bien-être. Le travailleur social exerce son activité dans les CLSC, les centres hospitaliers, les centres jeunesse, les maisons de jeunes, les organismes communautaires et les associations de défense des droits sociaux.

Information sur le programme

Jacques Moreau 514-343-7957
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 310 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 34 places attribuées aux candidats collégiens, 57 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 28.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Ce programme est offert à plein temps et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 3025 et SVS 3035 ainsi qu'aux cours concomitants aux stages.

Programme 1-250-1-0

Version 16

Baccalauréat en service social

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* 33 cr.

Fondements de l'intervention

SVS 1182	3 A	1 j	Connaissance du milieu
SVS 1283	3 A	1 j	Introduction à l'intervention 1
+ SVS 1284	3 H	1 j	Introduction à l'intervention 2
+ SVS 3008	3 A	2 j	Éthique et déontologie appliquée
+ SVS 3024	3 A	2 j	Séminaire de stage
+ SVS 3025	9 A	1 j	Stage 1
+ SVS 3035	9 H	1 j	Stage 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie de l'intervention

SVS 2375	3 A	1 j	Intervention : individu, couple, famille
SVS 2377	3 H	1 j	Intervention de groupe
SVS 2378	3 HE	1 s	Intervention communautaire

Bloc 74 C *obligatoire* 6 cr.

Recherche

SVS 1141	3 A	1 j	Méthodes de recherche
SVS 2141	3 A	1 j	Recherche et analyse de pratique

Bloc 74 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Perspectives analytiques

SVS 2366	3 A	1 j	Problèmes sociaux et institutions
SVS 2385	3 H	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS 2841	3 A	1 j	Mouvements d'action sociale

Bloc 74 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Champs de pratiques

SVS 3700	3 A 1 s	Action communautaire : fondements
SVS 3711	3 H 1 j	Familles : théories et pratiques
SVS 3732	3 A 1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
+ SVS 3742	3 H 1 j	Pratiques en santé mentale
SVS 3744	3 H 1 j	Pratiques en protection de l'enfance
SVS 3746	3 H 1 j	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux
SVS 3804	3 H 1 j	Fonctionnement et gestion des groupes

Bloc 74 F obligatoire 21 cr.

Fondements théoriques

SVS 1121	3 A 1 j	Pratique du travail social : évolution
SVS 1151	3 H 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS 1362	3 H 1 j	Individu, développement, contexte social
SVS 1363	3 A 1 j	Problèmes sociaux
SVS 1364	3 HE 1 j	Conflits, lien social et santé mentale
SVS 1621	3 H 1 j	Analyse des politiques sociales
SVS 2745	3 A 1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 Y option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT 3043	3 A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
CRI 1511	3 HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 1950	3 AHE1 js	Introduction à la criminologie
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
CRI 3900	3 AH 1 j	Justice des mineurs
GER 1020	3 AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
PEF 2715	3 AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
PPL 3030	3 AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
PSE 1102	3 AH 1 j	Développement socio-affectif 1
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1105	3 AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 1966	3 AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
SME 3010	3 AHE1 j	Intervention en situation de crise
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille
TXM 1111	3 AHE1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1111D	3 AH 1	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221	3 AHE1 js	Effets des substances psychotropes
TXM 1331	3 AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1441	3 AHE1 js	Étiologie et modèles d'intervention
VIO 2009	3 AHE1 js	Violence familiale et conjugale
VIO 2012	3 AHE1 js	Victimisation sexuelle
VIO 2015	3 AHE1 js	Résolution de conflits

Les 60 crédits obligatoires comportent 18 crédits de stage.

Sociologie

1-255-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Fondamentale, l'orientation Études de la population, l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme et l'orientation Santé et société

1-255-2-0 Majeur (2 ans)

1-255-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le B.Sc. en sociologie atteste des qualifications en méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives, d'une capacité d'analyse critique et d'une compréhension des processus à l'oeuvre dans les institutions, les actions, les relations et les transformations sociales. Les diplômés avec B.Sc. font, entre autres, des études de besoin et des évaluations communautaires ; l'accompagnement, la défense des droits et l'insertion en emploi des personnes socialement ou économiquement

marginatisées ; l'animation de programmes pour des jeunes, des femmes ou des personnes âgées ; l'éducation populaire ; le développement économique communautaire ; les relations publiques et le marketing ; la recherche et la rédaction journalistiques. Ils travaillent pour des organismes et entreprises communautaires ou privés ; des maisons de sondage ou de production de statistiques sociales ou des centres de recherche ; des mouvements sociaux et des syndicats ; des établissements publics, notamment dans le réseau socio-sanitaire ; des organismes non-gouvernementaux internationaux.

Information sur le programme

Mona-Josée Gagnon 514-343-5820
Valérie Dostaler 514-343-6111 poste 3769
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-255-1-0

Version 11

Baccalauréat en sociologie

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. L'orientation Études de la population comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. L'orientation Relations ethniques, immigration et racisme comprend les segments 01 et 74, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. L'orientation Santé et société comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les cours de niveau 2000 sans préalable sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires. Les cours de niveau 3000 sans préalable sont accessibles après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. En outre et sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL.

Segment 01 Commun aux quatre orientationsBloc 01 A *obligatoire* 27 cr.**Les bases théoriques et méthodologiques**

SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1017	3 H 1 j	Théories contemporaines
SOL 1018	3 AH 1 j	Initiation à la recherche sociologique
SOL 1020	3 A 1 j	Introduction à la statistique sociale
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives
+ SOL 2020	3 H 1 j	Statistique sociale avancée
+ SOL 2035	3 H 1 j	Épistémologie sociologique
+ SOL 2090	3 A 1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.***Théorie classique**

+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+ SOL 3026	3 H 1 j	Théorie classique : thèmes choisis

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.***Théorie contemporaine**

SOL 2511	3 A 1 j	Microsociologie
+ SOL 3008	3 H 1 j	Débats théoriques contemporains
+ SOL 3012	3 A 1 j	Sociologie critique
+ SOL 3028	3 A 1 j	Sociologie des modernités

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.***Laboratoires et stages**

SOL 3031	3 AHE1 j	Stage en milieu de travail 1
+ SOL 3032	3 AHE1 j	Stage en milieu de travail 2
SOL 3033	3 AHE1 j	Stage en milieu de recherche 1
+ SOL 3034	3 AHE1 j	Stage en milieu de recherche 2
SOL 3036	3 AH 1 j	Laboratoire de recherche 1
+ SOL 3037	3 H 1 j	Laboratoire de recherche 2
+ SOL 3038	3 E 1 j	Laboratoire de recherche 3

Segment 72 Propre à l'orientation FondamentaleBloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 42 cr.***Cours thématiques en sociologie**

SOL 1003	3 A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1012	3 H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	3 A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 1400	3 A 1 j	Économie et sociétés
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	3 A 1 j	Sociologie du travail
+ SOL 2027	3 A 1 j	Sociologie et société aux États-Unis
SOL 2050	3 E 1 j	Sociologie du monde arabe
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
SOL 2107	3 H 1 j	Sociologie politique
SOL 2200	3 A 1 j	Sociologie de l'environnement
SOL 2305	3 H 1 j	Information, communication et société
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 2403	3 H 1 j	Sociologie des organisations
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL 3002	3 A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage
+ SOL 3025	3 A 1 j	Étude de cas
+ SOL 3055	3 A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL 3075	3 A 1 j	Analyse des réseaux sociaux
SOL 3101	3 H 1 j	Sociologie du droit
SOL 3102	3 H 1 j	Sociologie de l'éducation
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3105	3 AH 1 j	Sociologie urbaine et régionale
SOL 3106	3 H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement
SOL 3404	3 A 1 j	Sociologie des femmes
SOL 3405	3 H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse

SOL 3410	3 H 1 j	Technosciences, culture et société
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille
SOL 3505	3 A 1 j	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	3 H 1 j	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3 H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.***Disciplines connexes**

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 3030	3 H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique
CRI 1950	3 AHE1 js	Introduction à la criminologie
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
DMO 2200	3 A 1 j	Collecte : source des informations
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
JOU 1200	3 AHE1 js	Méthodes journalistiques
PHI 1200	3 A 1 j	Anthropologie philosophique
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
PSY 1983	3 AH 1 j	Psychologie et comportement
REI 1210	3 AH 1 j	Principes de gestion
SVS 2378	3 HE 1 s	Intervention communautaire
URB 1113	3 AH 1	Espaces et sociétés

Segment 73 Propre à l'orientation Études de la populationBloc 73 A *obligatoire* 3 cr.

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
----------	-----------	-------------------------

Bloc 73 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.***Formation en démographie**

+ DMO 2100	3 H 1 j	Population canadienne
DMO 2200	3 A 1 j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3 A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3 H 1 j	Analyse transversale
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3100	3 A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
+ DMO 3307	3 H 1 j	Pratique de la démographie
+ DMO 3400	3 H 1 j	Sociologie et population
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.***Formation spécialisée en sociologie**

SOL 1012	3 H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	3 A 1 j	Sociologie du travail
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3106	3 H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement
SOL 3404	3 A 1 j	Sociologie des femmes
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.***Cours thématiques en sociologie**

SOL 1003	3 A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1016	3 A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 1400	3 A 1 j	Économie et sociétés
+ SOL 2027	3 A 1 j	Sociologie et société aux États-Unis
SOL 2050	3 E 1 j	Sociologie du monde arabe

SOL 2107	3 H 1 j	Sociologie politique
SOL 2200	3 A 1 j	Sociologie de l'environnement
SOL 2305	3 H 1 j	Information, communication et société
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 2403	3 H 1 j	Sociologie des organisations
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL 3002	3 A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+ SOL 3025	3 A 1 j	Étude de cas
+ SOL 3055	3 A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL 3075	3 A 1 j	Analyse des réseaux sociaux
SOL 3101	3 H 1 j	Sociologie du droit
SOL 3102	3 H 1 j	Sociologie de l'éducation
SOL 3105	3 AH 1 j	Sociologie urbaine et régionale
SOL 3405	3 H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3410	3 H 1 j	Technosciences, culture et société
SOL 3505	3 A 1 j	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	3 H 1 j	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3 H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 73 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale du Baccalauréat

Segment 74 Propre à l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme

Bloc 74 A obligatoire 3 cr.

SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
----------	---------	---------------------

Bloc 74 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2660	3 A 1 j	Langue et identité sociale
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LNG 2350	3 A 1 j	Sociolinguistique
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3604	3 H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté
SVS 3745	3 A 1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 C option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques en sociologie

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72A de l'orientation Fondamentale

Bloc 74 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Segment 75 Propre à l'orientation Santé et société

Bloc 75 A obligatoire 3 cr.

SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
----------	---------	------------------------

Bloc 75 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

ANT 3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ASA 2400	3 AHE1	Économie de la santé
BIE 6000	3 AH 1	Bioéthique : origines, sens, pratiques
GEO 3322	3 A 1 j	Géographie de la santé et environnement
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada
PSE 1106	3 H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY 2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 3106	3 H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SVS 1364	3 HE 1 j	Conflits, lien social et santé mentale

Bloc 75 C option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques en sociologie

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72A de l'orientation Fondamentale

Bloc 75 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Programme 1-255-2-0

Version 11

Majeur en sociologie

Ce programme totalise 60 crédits, avec 18 crédits obligatoires, 39 à option en sociologie ou dans des disciplines complémentaires (bloc Y) et 3 au choix en dehors du département. Les cours de niveau 2000 sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission et les cours de niveau 3000, après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. Certains cours ont des préalables en plus.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 18 cr.

Les bases théoriques et méthodologiques

SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1017	3 H 1 j	Théories contemporaines
SOL 1018	3 AH 1 j	Initiation à la recherche sociologique
SOL 1020	3 A 1 j	Introduction à la statistique sociale
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 72 B option minimum 36 cr., maximum 36 cr.

Cours thématiques en sociologie

SOL 1003	3 A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1012	3 H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	3 A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 1400	3 A 1 j	Économie et sociétés
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	3 A 1 j	Sociologie du travail
+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+ SOL 2020	3 H 1 j	Statistique sociale avancée
+ SOL 2027	3 A 1 j	Sociologie et société aux États-Unis
+ SOL 2035	3 H 1 j	Épistémologie sociologique
SOL 2050	3 E 1 j	Sociologie du monde arabe
+ SOL 2090	3 A 1 j	Analyse des données qualitatives
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
SOL 2107	3 H 1 j	Sociologie politique
SOL 2200	3 A 1 j	Sociologie de l'environnement
SOL 2305	3 H 1 j	Information, communication et société
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 2403	3 H 1 j	Sociologie des organisations
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL 2511	3 A 1 j	Microsociologie
SOL 3002	3 A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+ SOL 3008	3 H 1 j	Débats théoriques contemporains
+ SOL 3012	3 A 1 j	Sociologie critique
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage
+ SOL 3026	3 H 1 j	Théorie classique : thèmes choisis
+ SOL 3028	3 A 1 j	Sociologie des modernités
SOL 3101	3 H 1 j	Sociologie du droit
SOL 3102	3 H 1 j	Sociologie de l'éducation
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3105	3 AH 1 j	Sociologie urbaine et régionale

Traduction

SOL 3106	3	H	1	j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	3	H	1	j	Sociologie du développement
SOL 3404	3	A	1	j	Sociologie des femmes
SOL 3405	3	H	1	j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3406	3	H	1	j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3410	3	H	1	j	Technosciences, culture et société
SOL 3503	3	H	1	j	Sociologie de la famille
SOL 3505	3	A	1	j	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	3	H	1	j	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3	H	1	j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale du Baccalauréat.

Programme 1-255-4-0

Version 09

Mineur en sociologie

Ce programme totalise 30 crédits avec 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix en dehors du département. Les cours de niveau 2000 sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission et les cours de niveau 3000, après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. Certains cours ont des préalables en plus.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Les bases théoriques et méthodologiques

SOL 1013	3	AH	1	j	Sociologie générale
SOL 1015	3	A	1	j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1017	3	H	1	j	Théories contemporaines
SOL 1018	3	AH	1	j	Initiation à la recherche sociologique

Bloc 73 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques en sociologie

SOL 1003	3	A	1	j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1012	3	H	1	j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	3	A	1	j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1020	3	A	1	j	Introduction à la statistique sociale
SOL 1090	3	H	1	j	Construction des données qualitatives
SOL 1150	3	A	1	j	Culture et société
SOL 1400	3	A	1	j	Économie et sociétés
SOL 1967	3	H	1	j	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	3	A	1	j	Sociologie du travail
+ SOL 2016	3	H	1	j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3	H	1	j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3	A	1	j	Marx et marxismes
+ SOL 2020	3	H	1	j	Statistique sociale avancée
+ SOL 2027	3	A	1	j	Sociologie et société aux États-Unis
SOL 2050	3	E	1	j	Sociologie du monde arabe
SOL 2103	3	A	1	j	Sociologie de la santé
SOL 2104	3	H	1	j	Relations ethniques
SOL 2107	3	H	1	j	Sociologie politique
SOL 2200	3	A	1	j	Sociologie de l'environnement
SOL 2305	3	H	1	j	Information, communication et société
SOL 2306	3	H	1	j	Sociologie des religions
SOL 2403	3	H	1	j	Sociologie des organisations
SOL 2410	3	E	1	j	Classes et mouvements sociaux
SOL 2511	3	A	1	j	Microsociologie
SOL 3002	3	A	1	j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+ SOL 3017	3	H	1	j	Méthodes de sondage
+ SOL 3026	3	H	1	j	Théorie classique : thèmes choisis
+ SOL 3028	3	A	1	j	Sociologie des modernités
SOL 3101	3	H	1	j	Sociologie du droit
SOL 3102	3	H	1	j	Sociologie de l'éducation
SOL 3104	3	A	1	j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3105	3	AH	1	j	Sociologie urbaine et régionale

SOL 3106	3	H	1	j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	3	H	1	j	Sociologie du développement
SOL 3404	3	A	1	j	Sociologie des femmes
SOL 3405	3	H	1	j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3406	3	H	1	j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3410	3	H	1	j	Technosciences, culture et société
SOL 3503	3	H	1	j	Sociologie de la famille
SOL 3505	3	A	1	j	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	3	H	1	j	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3	H	1	j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Traduction**1-185-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation COOP

1-185-2-0 Majeur (2 ans)**Perspectives professionnelles**

Si le programme prépare en priorité à la profession de traducteur généraliste de l'anglais au français ou vice-versa, il permet également d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières (rédaction, terminologie, révision, etc.). Le diplômé pourra travailler dans les services de traduction des gouvernements fédéral et provinciaux, les organismes publics et parapublics, les grandes sociétés industrielles, commerciales et internationales, les bureaux de traduction privés ou même à son compte. Il peut aussi faire carrière dans un organisme international s'il peut démontrer une très bonne connaissance d'une troisième langue.

Information sur le programme

Gilles Bélanger 514-343-6024
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2006, 134 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 28 places attribuées aux candidats collégiens, 34 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une cote R de 24.103. Au majeur, les données respectives sont les suivantes : 27 candidats, 9 places, 8 offres et une cote R de 24.080 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Réussir un test de français et d'anglais.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ Une liste d'excellence est établie pour les collégiens et les universitaires qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de la cote de rendement et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - tests : 50 %
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de l'excellence du dossier scolaire et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - tests : 50 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais (voir la rubrique Remarques). Celle-ci tient compte de l'excellence et de la pertinence du dossier scolaire et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - tests : 50 %

Remarques

- Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir le test lors de la rentrée de septembre. En cas d'échec, il sera admis au programme du Mineur arts et sciences et s'inscrira à des cours dont la majorité des crédits pourra être intégrée dans le programme régulier du Baccalauréat spécialisé ou du Majeur en traduction advenant une admission subséquente.
- Est exempté du test d'admission :
 - ◆ Le candidat ayant subi et réussi le test d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente (EDP 1111 ou EDP 1222) ;
 - ◆ Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), y compris celui de l'Université de Montréal, avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).

Programme 1-185-1-0

Version 10

Baccalauréat en traduction

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. L'orientation COOP comprend les segments 01 et 72, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. Les étudiants de cette dernière orientation doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme TRA 2001, TRA 3001 et TRA 3002 (Stage en milieu de travail 1, 2 et 3). L'étudiant s'inscrit aux blocs 01A, 01B et 01G durant sa première année ; aux blocs 01C et 01D durant sa deuxième année ; aux blocs 01E et 01F durant sa troisième année ; et au bloc 71A ou 72A durant ses deuxième et troisième années. Les 6 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de baccalauréat en traduction. L'étudiant qui désire s'inscrire à l'orientation COOP en fait la demande à la fin de sa première année dans le programme.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 24 cr.

Formation de base

TRA 1005	3	AH	1	j	Difficultés du français écrit
TRA 1015	3	AH	1	j	Interférences linguistiques
TRA 1025	3	AH	1	j	Text Analysis
TRA 1105	3	A	1	j	Concepts clés en traductologie
TRA 1300	3	AH	1	j	Techniques de rédaction
TRA 1400	3	AH	1	j	Recherche documentaire et terminologique
TRA 1500	3	AH	1	j	Méthodologie de la traduction
+ TRA 2500	3	AH	1	j	Traduction générale

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissances de l'anglais

ANG 1022	3	AH	1	j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3	H	1	j	Contemporary American Culture
+ ANG 1052	3	AH	1	j	English Grammar 1
+ ANG 1053	3	H	1	j	English Grammar 2
+ ANG 1103	3	AH	1	j	English Composition 3
+ ANG 1104	3	H	1	j	English Composition 4
+ ANG 1972	3	H	1	j	Business Reading
+ ANG 1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3	AHE1	j		Reading for the Sciences

Bloc 01 C obligatoire 12 cr.

Formation avancée

+ TRA 2000	3	AH	1	j	Outils informatiques des langagiers
TRA 2115	3	H	1	j	Histoire de la traduction
+ TRA 2450	3	AH	1	j	Terminologie et terminographie
+ TRA 2550	3	AH	1	j	Traduction avancée

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langues de spécialités

TRA 2210	3	A	1	j	Langues scientifique et technique
TRA 2220	3	A	1	j	Langues commerciale et économique
TRA 2250	3	A	1	j	Langues juridique et administrative
TRA 3265	3	A	1	j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Thématiques particulières

TRA 2305G	3	AHE1	js		Interprétation en milieu social
TRA 3075	3	H	1	j	Traduction et cultures
TRA 3150	3	H	1	j	Problématiques de la traduction
TRA 3400G	3	AHE1	js		Initiation à la localisation
+ TRA 3450	3	A	1	j	Terminologie et aménagement linguistique
+ TRA 3850	3	A	1	j	Introduction à l'interprétation

Traduction*Bloc 01 F* obligatoire

15 cr.

De la théorie à la pratique

TRA 3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+ TRA 3310	3 AH	1 j	Rédaction professionnelle
+ TRA 3505	3 AH	1 j	Traduction et adaptation
+ TRA 3610	3 AHE1	j	Révision de textes
+ TRA 3900	3 AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 01 G option

minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissances linguistiques

LNG 1060	3 H	1 j	Stylistique
LNG 1080	3 A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1090	3 H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
LNG 1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1131	3 A	1 j	Linguistic Introduction to English
LNG 1300	3 H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
LNG 1955	3 A	1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2080	3 H	1 j	Sémantique du français
+ LNG 2231	3 A	1 j	History of the English Language
+ LNG 2250	3 H	1 j	Analyse du discours en linguistique
+ LNG 2390	3 A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 01 Y option

minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissances connexes

ANT 1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
ARV 2955	3 A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
BIO 1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
CHM 1600	3 AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
COM 1150	3 AH	1 j	Communication écrite
COM 1300	3 A	1 js	Théories de la communication
COM 1500	3 AH	1 js	Communication et organisation
DRT 1151G	3 AHE1	s	Introduction à l'étude du droit
DRT 2401G	3 AHE1	s	Droit des affaires 1
ECN 1000	3 AHE1	js	Principes d'économie
ECN 1800	3 AHE1	j	Économies nord-américaines
ESP 1317	3 H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FAS 1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
HST 1043	3 AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST 1905	3 H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
IFT 1800	3 AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT 1986	3 AHE1	js	Traitement informatique des textes
JOU 2310	3 AHE1	js	Analyse de l'actualité
LCO 2300	3 AE	1 j	Pratiques culturelles
PBT 1000	3 AHE1	js	Communication marketing
POL 1953	3 AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH	1 js	Politique internationale
PSL 1993	3 H	1 j	Physiologie générale
REI 1010	3 A	1 j	Introduction aux relations industrielles
REI 1210	3 AH	1 j	Principes de gestion
REI 1220	3 H	1 j	Administration des affaires

Segment 71 Propre à l'orientation générale*Bloc 71 A* option

minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Traduction spécialisée

TRA 1075	3 A	1 j	English Writing and Translation
+ TRA 2510	3 H	1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2520	3 H	1 j	Traduction commerciale et économique
TRA 2750	3 AE	1 j	General Translation
+ TRA 2900	3 AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+ TRA 2950	6 AHE2	js	Pratique en milieu de travail
+ TRA 3250	3 H	1 j	Langue et traduction informatiques
+ TRA 3560	3 H	1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA 3570	3 H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA 3580	3 A	1 j	Traduction littéraire
+ TRA 3590	3 AH	1 j	Traduction cinématographique
+ TRA 3750	3 H	1 j	Specialized Translation

Segment 72 Propre à l'orientation COOP*Bloc 72 A* option

minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Traduction spécialisée

TRA 1075	3 A	1 j	English Writing and Translation
+ TRA 2510	3 H	1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2520	3 H	1 j	Traduction commerciale et économique
TRA 2750	3 AE	1 j	General Translation
+ TRA 3250	3 H	1 j	Langue et traduction informatiques
+ TRA 3560	3 H	1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA 3570	3 H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA 3580	3 A	1 j	Traduction littéraire
+ TRA 3590	3 AH	1 j	Traduction cinématographique
+ TRA 3750	3 H	1 j	Specialized Translation

Programme 1-185-2-0

Version 02

Majeur en traduction

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit aux blocs 70A et 70B durant sa première année ; aux blocs 70C, 70D, 70E et 70F durant sa deuxième année. L'étudiant doit s'inscrire à plein temps pendant les quatre premiers trimestres de son programme d'études. Les 3 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de majeur en traduction.

Segment 70*Bloc 70 A* obligatoire

24 cr.

Formation de base

TRA 1005	3 AH	1 j	Difficultés du français écrit
TRA 1015	3 AH	1 j	Intérences linguistiques
TRA 1025	3 AH	1 j	Text Analysis
TRA 1105	3 A	1 j	Concepts clés en traductologie
TRA 1300	3 AH	1 j	Techniques de rédaction
TRA 1400	3 AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
TRA 1500	3 AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+ TRA 2500	3 AH	1 j	Traduction générale

Bloc 70 B option

minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissance de l'anglais

ANG 1022	3 AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3 H	1 j	Contemporary American Culture
+ ANG 1052	3 AH	1 j	English Grammar 1
+ ANG 1053	3 H	1 j	English Grammar 2
+ ANG 1103	3 AH	1 j	English Composition 3
+ ANG 1104	3 H	1 j	English Composition 4
+ ANG 1972	3 H	1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3 A	1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3 AHE1	j	Reading for the Sciences

Bloc 70 C obligatoire

15 cr.

Formation avancée

+ TRA 2000	3 AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
+ TRA 2450	3 AH	1 j	Terminologie et terminographie
+ TRA 2550	3 AH	1 j	Traduction avancée
+ TRA 3310	3 AH	1 j	Rédaction professionnelle
+ TRA 3900	3 AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 70 D option

minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Langues de spécialités

TRA 2210	3 A	1 j	Langues scientifique et technique
TRA 2220	3 A	1 j	Langues commerciale et économique
TRA 2250	3 A	1 j	Langues juridique et administrative
TRA 3265	3 A	1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 70 E option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Traduction spécialisée

+ TRA 2510	3 H 1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2520	3 H 1 j	Traduction commerciale et économique
TRA 2750	3 AE 1 j	General Translation
+ TRA 2900	3 AH 1 j	Simulation de cabinet de traduction
+ TRA 3250	3 H 1 j	Langue et traduction informatiques
+ TRA 3505	3 AH 1 j	Traduction et adaptation
+ TRA 3560	3 H 1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA 3570	3 H 1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA 3580	3 A 1 j	Traduction littéraire
+ TRA 3590	3 AH 1 j	Traduction cinématographique
+ TRA 3750	3 H 1 j	Specialized Translation

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Thématiques particulières

TRA 2305G	3 AHE1 js	Interprétation en milieu social
TRA 3400G	3 AHE1 js	Initiation à la localisation
+ TRA 3450	3 A 1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+ TRA 3610	3 AHE1 j	Révision de textes
+ TRA 3850	3 A 1 j	Introduction à l'interprétation

Traduction troisième langue**1-185-5-2 Certificat (1 an +)**

Programme offert avec deux orientations : l'orientation allemand-français et l'orientation espagnol-français, français-espagnol

Perspectives professionnelles

Le Certificat offre aux étudiants en études allemandes et en études hispaniques un complément de formation de niveau professionnel en traduction allemand-français ou espagnol-français en plus d'une formation de base en traduction anglais-français.

Le Certificat offre aux étudiants en traduction et aux traducteurs actifs un atout supplémentaire dans leur formation professionnelle en ajoutant une troisième langue au champ de leurs compétences.

Le Certificat permet aux personnes ayant une très bonne connaissance de l'allemand ou de l'espagnol d'amorcer une formation en traduction.

Information sur le programme

Pour l'allemand : Jürgen Heizmann	514-343-7608
Pour l'espagnol : Juan-Carlos Godenzi	514-343-2478
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓		✓*	✓	✓	

* L'étudiant n'est pas assuré de compléter le programme en un an.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Réussir un test de français et d'anglais. et
- Réussir un test d'allemand ou d'espagnol, selon le cas.

Remarque

Le Certificat peut être combiné avec un majeur (ex. : Majeur en études allemandes, Majeur en études hispaniques, Majeur en traduction).

Programme 1-185-5-2

Version 00

Certificat de traduction troisième langue

L'orientation traduction allemand-français comprend les segments 01 et 81, avec 27 crédits à option et 3 au choix. L'orientation traduction espagnol-français, français-espagnol comprend les segments 01 et 82, avec 27 crédits à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 3 cr.</i>
+ ALL 3190	3 AHE2 js	Travail personnel dirigé
+ ESP 3900	3 AHE1 js	Travail dirigé en traduction

<i>Bloc 01 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 6 cr.</i>
ALL 2010	3 A 1 j	Grammaire approfondie
ALL 2110	3 A 1 j	Traduction allemand-français
+ ESP 2536	3 AH 1 j	Grammaire avancée
+ ESP 2710	3 A 1 j	Traduction espagnol-français 1
TRA 1005	3 AH 1 j	Difficultés du français écrit
TRA 1400	3 AH 1 j	Recherche documentaire et terminologie

<i>Bloc 01 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
+ TRA 2000	3 AH 1 j	Outils informatiques des langagiers
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction
TRA 2210	3 A 1 j	Langues scientifique et technique
TRA 2220	3 A 1 j	Langues commerciale et économique
TRA 2250	3 A 1 j	Langues juridique et administrative
+ TRA 2450	3 AH 1 j	Terminologie et terminographie
+ TRA 2510	3 H 1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2520	3 H 1 j	Traduction commerciale et économique
TRA 3125	3 A 1 j	Théories contemporaines de la traduction
+ TRA 3250	3 H 1 j	Langue et traduction informatiques
TRA 3265	3 A 1 j	Langues médicale et pharmacologique
+ TRA 3560	3 H 1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA 3570	3 H 1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA 3580	3 A 1 j	Traduction littéraire

Segment 81 Propre à l'orientation Traduction allemand-français

<i>Bloc 81 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 9 cr.</i>
ALL 3111	3 H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL 3112	3 H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL 3120	3 H 1 j	Préparation Test DaF
ALL 3130	3 H 1 j	Stylistique comparée

<i>Bloc 81 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL 2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 2331	3 A 1 j	Actualités allemandes 1
ALL 3262	3 H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL 3272	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2

Segment 82 Propre à l'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol

<i>Bloc 82 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 9 cr.</i>
+ ESP 2535	3 H 1 j	Composition espagnole 2
+ ESP 2700	3 A 1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP 2720	3 H 1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP 2730	3 H 1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 82 B	option	minimum 0 cr., maximum 6 cr.
+ ESP 1225	6 A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+ ESP 2651	3 A 1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP 2652	3 H 1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP 3252	3 AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+ ESP 3324	3 H 1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3355	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine
+ ESP 3444	3 H 1 j	Écriture féminine hispanique
+ ESP 3537	3 H 1 j	Espagnol moderne
+ ESP 3550	3 A 1 j	L'espagnol d'Amérique

Accès aux études universitaires

1-955-4-0 Programme (1 an)

Information sur le programme

Nicole Legault 514-343-6111, poste 5565
 Ariane Faucher-Gagnon 514-343-6111, poste 5585
 ou courriel : aeu@umontreal.ca
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Exceptionnellement, un candidat ne répondant pas à l'une ou l'autre des bases générales d'admissibilité aux programmes réguliers peut être admissible au programme d'accès aux études universitaires s'il possède les connaissances et une expérience appropriées aux études universitaires. Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Autres conditions

- ◆ Les résultats au Test de connaissance du français (TCF) déterminent si le candidat doit suivre des cours de sigle EDP (français langue seconde). Celui qui, à la suite du TCF, ne reçoit aucune prescription de cours de français langue seconde doit se présenter au test de maîtrise du français, le TFLM, qui a lieu au début du trimestre. Les résultats obtenus au TFLM déterminent quels cours de sigle FRA devront être suivis, le cas échéant.
- ◆ Le candidat qui obtient la note de passage au TFLM pour le programme peut remplacer les six crédits de français obligatoires par des cours des autres blocs de l'orientation choisie.

Remarques

- Pour que sa candidature soit considérée, toute personne doit être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le

ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente et ce, depuis au moins quatre ans.

- Le cheminement type d'une personne inscrite à temps plein est de deux trimestres au minimum. Un candidat ne peut s'inscrire à plus de 12 crédits par trimestre.
- Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.
- La réussite de ce programme comportant un minimum de 24 crédits rend l'étudiant admissible à plusieurs programmes de premier cycle de l'Université au même titre que le titulaire du DEC (voir la liste à la section 8)
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6521).

Programme 1-955-4-0

Version 01

Programme d'accès aux études universitaires

Ce programme totalise 24 crédits, soit 9 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix. La durée minimale des études dans ce programme est de deux trimestres. Un étudiant ne peut s'inscrire à plus de 12 crédits par trimestre. Lors de son premier trimestre, un étudiant à temps plein doit s'inscrire aux cours obligatoires FAS1901 et FRA1957G et choisir un maximum de deux cours parmi les cours à option du Bloc 70B. Lors de son deuxième trimestre, il complète sa formation en s'inscrivant au cours FRA1958G et en choisissant un maximum de 3 cours à option parmi ceux du Bloc 70B. Le choix des cours est fait en tenant compte des objectifs de formation et avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation du Service d'accueil et de gestion des études (SAGE). Le test de français est obligatoire. L'inscription peut être modifiée en fonction des résultats obtenus.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire	9 cr.
FAS 1901	3 AH 1 j	Méthodologie en sciences humaines
FRA 1957G	3 AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA 1958G	3 AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Bloc 70 B	option	minimum 12 cr., maximum 15 cr.
-----------	--------	--------------------------------

Formation générale

ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANS 1100T	3 AHE1 js	English Conversation
ANT 1902	3 A 1 j	Éléments d'anthropologie
BIO 1953	3 AH 1 j	Origine et diversité du vivant
+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
ESP 1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HST 1901	3 AH 1 j	Histoire contemporaine
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
MAT 1901	3 AH 1 js	Compléments de mathématiques
MAT 1903	3 AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT 1905	3 AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT 1923	3 AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

POL	1901	3	AH	1	j	Dynamique de la vie politique
POL	1953	3	AH	1	js	Institutions politiques Canada - Québec
PSY	1983	3	AH	1	j	Psychologie et comportement
PSY	1989	3	AH	1	j	Stress et anxiété : introduction
SOL	1901	3	AH	1	j	Introduction à la sociologie
STT	1971	3	AHE1	s		Introduction à la statistique

Ce programme ne peut mener à l'obtention d'un certificat.

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

1-950-1-9 Baccalauréat (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Sciences humaines et l'orientation Sciences

Information sur le programme

Ariane Faucher-Gagnon 514-343-6111 poste 5585
Judith Picard 514-343-7394

ou courriel : bac120@umontreal.ca

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Autres conditions

- ◆ Les résultats au Test de connaissance du français (TCF) déterminent si le candidat doit suivre des cours de sigle EDP (français langue seconde). Celui qui, à la suite du TCF, ne reçoit aucune prescription de cours de français langue seconde doit se présenter au test de maîtrise du français, le TFLM, qui a lieu au début du trimestre. Les résultats obtenus au TFLM déterminent quels cours de sigle FRA devront être suivis, le cas échéant.
- ◆ Le candidat qui obtient la note de passage au TFLM pour le programme peut remplacer les six crédits de français obligatoires par des cours des autres blocs de l'orientation choisie.

Remarques

- Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.

- La réussite de l'année de transition de ce programme rend l'étudiant admissible aux programmes de premier cycle de l'Université au même titre que le titulaire du DEC (sauf pour le programme de médecine).
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6521).

Programme 1-950-1-9

Version 03

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

L'année de transition totalise 30 crédits. Dans l'orientation Sciences humaines et sociales, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 71, avec 21 crédits de cours obligatoires, 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix qui devront être approuvés par les conseillers en formation. Dans l'orientation Sciences, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 72, avec 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Pour poursuivre ses études dans un programme contingenté ou non contingenté, l'étudiant doit compléter l'année de transition selon les exigences du programme. L'étudiant qui se dirige vers un programme contingenté doit de plus se soumettre au processus de sélection propre à la discipline.

Segment 01 Propre aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 6 cr.

Langue française

FRA	1957G	3	AHE1	js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1	js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Segment 71 Propre à l'orientation Sciences humaines et sociales

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Formation générale

ECN	1901	3	AH	1	j	Initiation à l'économie
FAS	1901	3	AH	1	j	Méthodologie en sciences humaines
HST	1901	3	AH	1	j	Histoire contemporaine
PHI	1901	3	AH	1	j	Pensée rationnelle et argumentation
PSY	1901	3	AH	1	j	Introduction à la psychologie

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation générale

ANT	1902	3	A	1	j	Éléments d'anthropologie
FRA	1902	3	AH	1	j	Introduction à la littérature
POL	1901	3	AH	1	j	Dynamique de la vie politique
SOL	1901	3	AH	1	j	Introduction à la sociologie

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de formation en sciences

BIO	1953	3	AH	1	j	Origine et diversité du vivant
MAT	1903	3	AHE1	j		Calcul différentiel et intégral 1
MAT	1905	3	AH	1	j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT	1923	3	AHE1	j		Calcul différentiel et intégral 2
STT	1971	3	AHE1	s		Introduction à la statistique

Segment 72 Propre à l'orientation Sciences

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 8 cr.

Biologie

BIO	1953	3	AH	1	j	Origine et diversité du vivant
BIO	1954	3	AHE1	j		La cellule et l'uniformité du vivant
+ BIO	1963	1	AH	1	j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+ BIO	1964	1	AH	1	j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueilBloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.***Chimie**

CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.***Mathématiques**

MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.***Physique**

PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil**1-950-1-5 Baccalauréat**

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation Sciences infirmières

Information sur le programme

Nicole Legault 514-343-6111 poste 5565

Ariane Faucher-Gagnon 514-343-6111 poste 5585

ou courriel : bac120@umontreal.ca

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓*		✓		✓	✓	✓	

* Seulement pour l'orientation générale, l'orientation Sciences infirmières n'accueillant des nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Conditions de poursuite des études

- ◆ L'étudiant inscrit à l'orientation générale et qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.
- ◆ Pour l'étudiant inscrit à l'orientation Sciences infirmières, les conditions relatives à la langue française du Baccalauréat en sciences infirmières (1-630-1-1) s'appliquent.

Remarques

- Toute personne s'inscrivant à un cours de mathématiques doit se présenter au test de mathématiques. Si elle n'obtient pas un résultat satisfaisant, elle se verra imposer un cours préparatoire en mathématiques.
- Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6521).

Programme 1-950-1-5

Version 02

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

La structure d'accueil comporte deux orientations. L'orientation générale comprend le segment 01 et le segment 72 et peut totaliser jusqu'à 38 crédits à option. L'orientation sciences infirmières comprend le segment 01 et le segment 73 et totalise 9 crédits obligatoires et jusqu'à 45 crédits à option. L'étudiant peut choisir 3 crédits de cours au choix. Le choix de cours s'effectue en tenant compte des exigences du programme visé par le candidat. Ce choix est sujet à l'approbation d'un conseiller en formation au SAGE.

Segment 01 Commun aux deux orientationsBloc 01 A *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.***Langue française**

FRA 1957G	3	AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA 1958G	3	AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale
+ FRS 1240	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+ FRS 1252	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+ FRS 1262	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1

Segment 72 Orientation généraleBloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.***Biologie**

BIO 1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
BIO 1954	3	AHE1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+ BIO 1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+ BIO 1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Chimie**

CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.***Mathématiques**

MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Physique**

PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Segment 73 Orientation Sciences infirmièresBloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

FAS 1901	3	AH 1 j	Méthodologie en sciences humaines
SOL 1969	3	H 1 j	Société québécoise et système de santé
SRL 2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Bloc 73 B option minimum 0 cr., maximum 8 cr.

Biologie

BIO 1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
BIO 1954	3	AHE1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+ BIO 1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+ BIO 1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 73 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Chimie

CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 73 D option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Mathématiques

MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
STT 1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 73 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Physique

PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Bloc 73 Y option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Formation générale

ANG 1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
ANT 1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
DRT 1810S	3	H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
EDP 1912	1	AHE1 js	L'argumentation
HST 2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
LNG 1095G	3	AH 1 js	Savoir lire dans sa discipline
QCF 1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
SOL 1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec

Faculté de droit

Droit

1-325-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Pour quiconque souhaite devenir avocat ou notaire, les études de baccalauréat en droit constituent la première et la plus importante étape de la formation conduisant à l'exercice de l'une ou l'autre des deux professions. *

Avec la mondialisation de plus en plus poussée des rapports commerciaux, l'utilisation exponentielle des nouvelles technologies de l'information et les gigantesques développements de la biotechnologie, pour ne nommer que ces phénomènes, les champs de la pratique du droit s'élargissent et la main d'oeuvre qualifiée pourrait même, dit-on, se faire rare dans certains secteurs.

Si la majorité des diplômés en droit se dirige vers l'exercice de la profession d'avocat ou de notaire, d'autres s'orientent vers des carrières où une solide formation juridique est considérée comme un atout majeur en raison, non seulement des connaissances acquises lors de cette formation, mais aussi et surtout des habiletés intellectuelles (capacités d'analyse et de synthèse, rigueur dans le raisonnement et l'expression orale ou écrite) et de la sensibilité sociale qu'elle développe chez l'individu. Parmi ces carrières, mentionnons la gestion dans l'entreprise, le journalisme, le syndicalisme et la politique.

* Après l'obtention du baccalauréat débute la formation professionnelle proprement dite. Pour les futurs avocats, cette formation consiste en une année d'études à l'École du Barreau, suivie d'un stage en milieu professionnel de six mois. Pour les futurs notaires, elle consiste en une année d'études universitaires de 2^e cycle, suivie d'un stage en milieu professionnel de huit mois.

Information sur le programme

514-343-6111 poste 4043

ou courriel : recrutement@droit.umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 876 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 188 places attribuées aux candidats collégiens, 354 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 29.500 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

ou

- Avoir complété le Certificat en droit général décerné par la Faculté de l'éducation permanente et pouvoir se qualifier à titre de candidat de transfert

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert :
 - ♦ toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle offert par une autre faculté de droit du Québec ou de la Faculté de droit (section droit civil) de l'Université d'Ottawa
 - ♦ toute personne ayant complété le certificat en droit, orientation droit général de l'Université de Montréal (30 crédits) ou en voie de le compléter. Le certificat devra comporter 24 crédits de niveau « 1000 » complétés avant le 1^{er} juin. De plus, **au dépôt de la demande d'admission**, le candidat devra avoir complété un total de 21 crédits de niveau « 1000 » et, au 1^{er} juin, 27 crédits, étant entendu qu'il aura complété le certificat au 15 septembre.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- **Pour l'admission en deuxième et en troisième année**
 - ♦ Un nombre de places est déterminé par la Faculté
 - ♦ Une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des types de transfert, qui tient compte de l'excellence du dossier scolaire.

Baccalauréat en droit

Ce programme totalise 101 crédits dont 65 obligatoires, de 30 à 36 à option et de 0 à 6 au choix. Il conduit au grade de bachelier en droit (LL.B.). Une combinaison de crédits choisis dans plusieurs blocs à option est recommandée. Un cours au choix doit contribuer à l'atteinte des objectifs généraux du programme. Pour être inscrit au cheminement honor (12 crédits du bloc 70L), l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,7 et avoir réussi les cours des blocs 70A et 70B à l'exception du cours DRT 3903 auquel il devra cependant être inscrit. Aux cours du bloc 70L, s'ajoutent tous les cours susceptibles d'être offerts dans les programmes d'études de 2^e cycle de la Faculté de droit.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>35 cr.</i>
DRT 1001	2 AHE1 j	Introduction au droit	
DRT 1010	3 AHE1	Fondements du droit 1	
DRT 1022	3 H 1 j	Fondements du droit 2	
DRT 1221	3 AHE1 j	Obligations 1	
DRT 1222	3 AHE1 j	Obligations 2	
DRT 1223	3 AHE1 j	Obligations 3	
DRT 1224	3 AHE1 j	Personnes physiques et famille	
DRT 1225	3 AHE1 j	Biens	
DRT 1500	3 AHE1 j	Droit pénal général 1	
DRT 1501	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 1	
DRT 1502	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 2	
DRT 1901	3 A 2	Développement des habiletés du juriste 1	

<i>Bloc 70 B</i>	<i>obligatoire</i>		<i>30 cr.</i>
DRT 2001	3 AHE1 j	Interprétation des lois	
DRT 2100	3 AHE1 j	Droit international public général	
DRT 2231	3 AHE1	Droit judiciaire privé 1	
DRT 2232	3 AHE1	Droit judiciaire privé 2	
DRT 2401	3 AHE1 j	Droit des affaires 1	
DRT 2402	3 AHE1 j	Droit des affaires 2	
DRT 2500	3 AHE1 j	Droit pénal général 2	
DRT 2501	3 AHE1 j	Droit administratif général	
DRT 2902	3 A 2 j	Développement des habiletés du juriste 2	
DRT 3903	3 AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 3	

<i>Bloc 70 C</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 24 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Systèmes juridiques et fondements théoriques

DRT 3001	3 AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT 3002	3 AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT 3003	3 AHE1 j	Éléments de common law
DRT 3004	3 AHE1	Histoire du droit
DRT 3005	3 AHE1	Sociologie du droit
DRT 3006	3 AHE1	Théories du droit
DRT 3007	3 AHE1 j	Philosophie du droit
DRT 3008	3 AHE1	Théorie économique du droit
DRT 3009	3 AHE1	Éthique et systèmes normatifs
DRT 3010	3 AHE1	Éthique et droit
DRT 3011	3 AHE1	Droit des autochtones
DRT 3012	3 AHE1 j	Anthropologie du droit
DRT 3013	3 AHE1 j	Droit de l'Union européenne
DRT 3021	3 AHE1 j	Droit comparé avancé

<i>Bloc 70 D</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 24 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit international

DRT 3101	3 AHE1 j	Aspects jur. de la coop. internat. can.
DRT 3102	3 AHE1 j	Institutions internationales
DRT 3103	3 AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT 3104	3 AHE1 j	Droit international privé
DRT 3105	3 AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT 3106	3 AHE1	Dr. des transactions commerc. internat.
DRT 3107	3 AHE1 j	Droit international de la mer
DRT 3108	3 AHE1	Droit international de l'environnement

DRT 3109	3 AHE1 j	Droit international des conflits
DRT 3121	3 AHE1 j	Droit international avancé

<i>Bloc 70 E</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 30 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit civil

DRT 3201	3 AHE1 j	Assurances
DRT 3202	3 AHE1 j	Vente, louage et mandat
DRT 3203	3 AHE1 j	Régimes matrimoniaux
DRT 3204	3 AHE1 j	Successions
DRT 3205	3 AHE1 j	Sûretés
DRT 3206	3 AHE1	Modes altern. de résolution des conflits
DRT 3207	3 AHE1 j	Appel et procédures spéciales
DRT 3208	3 AHE1 j	Exécution des jugements
DRT 3221	3 AHE1 j	Droit civil avancé 1
DRT 3222	3 AHE1 j	Droit civil avancé 2
DRT 3223	3 AHE1 j	Droit civil avancé 3
DRT 3231	3 AHE1 j	Droit judiciaire privé avancé

<i>Bloc 70 F</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 27 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit des affaires

DRT 3401	3 AHE1 j	Faillite et insolvabilité
DRT 3402	3 AHE1 j	Contrats et usages commerciaux
DRT 3403	3 AHE1 j	Financement de l'entreprise
DRT 3404	3 AHE1 j	Droit bancaire
DRT 3405	3 AHE1	Éléments de comptabilité
DRT 3406	3 AHE1 j	Propriété intellectuelle
DRT 3407	3 AHE1	Droit des valeurs mobilières
DRT 3421	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 1
DRT 3422	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 2
DRT 3423	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 3

<i>Bloc 70 G</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 30 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit public et droit pénal

DRT 3501	3 AHE1 j	Droit municipal
DRT 3502	3 AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT 3503	3 AHE1 j	Libertés publiques
DRT 3504	3 AHE1 j	Tribunaux administratifs
DRT 3505	3 AHE1 j	Preuve et procédure pénales
DRT 3506	3 AHE1	Pénologie
DRT 3507	3 AHE1	Fondements de la responsabilité pénale
DRT 3521	3 AHE1 j	Droit public avancé 1
DRT 3522	3 AHE1	Droit public avancé 2
DRT 3531	3 AHE1 j	Droit pénal avancé 1
DRT 3532	3 AHE1	Droit pénal avancé 2

<i>Bloc 70 H</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit du travail et droit social

DRT 3601	3 AHE1	Arbitrage des griefs
DRT 3602	3 AHE1 j	Contrat individuel de travail
DRT 3603	3 AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT 3604	3 AHE1	Dr. de la santé et de la séc. au trav.
DRT 3605	3 AHE1	Droit de la sécurité sociale
DRT 3621	3 AHE1 j	Droit du travail avancé

<i>Bloc 70 I</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit fiscal

DRT 3701	3 AHE1 j	Fondements du régime fiscal
DRT 3702	3 AHE1 j	Régime fiscal de l'entreprise
DRT 3703	3 AHE1 j	Planification fiscale
DRT 3711	3 AHE1 j	Droit fiscal avancé

<i>Bloc 70 J</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 30 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours thématiques

DRT 3801	3 AHE1	Droit de la concurrence
DRT 3802	3 AHE1 j	Droit des sciences biologiques
DRT 3803	3 AHE1 j	Droit de l'enfant
DRT 3804	3 AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT 3805	3 AHE1 j	Dr. de l'information et de la comm.
DRT 3806	3 AHE1 j	Droit des professionnels
DRT 3807	3 AHE1 j	Droit de la consommation
DRT 3808	3 AHE1	Droit du cyberspace
DRT 3809	3 AHE1	Droit du transport
DRT 3810	3 AHE1 j	Droit de la santé

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Formation pratique

DRT 3904	3	AHE1	Développement des habiletés du juriste 4
DRT 3905	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 5
DRT 3906	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 6
DRT 3907	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 7

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

DRT 6525	3	AHE1	Philosophie du droit
DRT 6530	3	AHE1	Sociologie du droit
+ DRT 6565	2	A 1	Fondements et méthodes de la Common Law
+ DRT 6566	3	AH 1	Contrats ("Contracts")
+ DRT 6567	3	AH 1	Responsabilité civile ("Torts")
+ DRT 6568	3	AH 1	Biens immobiliers ("Real property")
+ DRT 6569	3	AH 1	Procédure civile
+ DRT 6570	3	AH 1	Droit des obligations-Problèmes choisis
+ DRT 6571	3	AH 1	Droit des biens - Éléments commerciaux
+ DRT 6572	3	AHE1	"Remedies" en droit public et privé
+ DRT 6573	3	AH 1	Fiducies et successions (Trusts-Estates)
DRT 6800A	3	AHE1	Droit civil avancé
DRT 6820A	3	AHE1	Droit commercial avancé
DRT 6830B	3	AHE1	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	AHE1	Droit international public avancé
DRT 6835A	3	AHE1	Droit du travail avancé
DRT 6845A	3	AHE1	Droit constitutionnel avancé
DRT 6845C	3	AHE1	Droit constitutionnel avancé
DRT 6859A	3	E 1	Droit comparé avancé
DRT 6860B	3	AHE1	Droit pénal avancé
DRT 6882A	3	AHE1	Droit des biotechnologies avancé
DRT 6910	3	AHE1	Transactions commerc. internationales 1
DRT 6920	3	AHE1	Financement de l'entreprise
DRT 6950	3	AHE1	Droit international privé avancé
DRT 6965C	3	AHE1	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	AHE1	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	AHE1	Droit des affaires avancé

Aux cours du bloc 70L ci-haut mentionnés, s'ajoutent tous les cours susceptibles d'être offerts dans les programmes d'études de 2^e cycle de la Faculté de droit. Pour s'inscrire au bloc 70L, l'étudiant devra avoir réussi les cours des blocs 70A et 70B, à l'exception du cours DRT 3903 auquel il devra cependant être inscrit. En outre, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,7.

Faculté de l'éducation permanente

Bureautique

1-175-7-0 Module

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autres conditions
 - ◆ Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en informatique pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT 1800 Initiation à l'informatique.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-175-7-0

Version 00

Module en bureautique

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent maîtriser divers logiciels de bureautique et s'initier à Internet. Couronné par une attestation, il peut être intégré au Certificat d'études individualisées.

Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.

Segment 71

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Bureautique

IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
IFT 1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT 1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ IFT 1946	3	H 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
IFT 1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes

Communication appliquée

1-226-5-1 Certificat

Information sur le programme

Patrice Leroux

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.
 - ◆ Le Certificat en communication appliquée ne peut être jumelé au Majeur ou au Mineur en communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-226-5-1

Version 00

Certificat en communication appliquée

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire aux autres cours à option portant les sigles JOU, RED et REP. Le cours RED2010 est également offert à distance. (RED2010D)

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 9 cr.

COM 1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
COM 1600G	3	AHE1 s	Communication et médias de masse
RED 2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Médias et communications appliquées

COM 1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
COM 2540G	3	AHE1 js	Pratiques de la photographie
EDP 2500	3	AHE1 js	Pratiques de la communication interne
JOU 1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
PBT 1000	3	AHE1 js	Communication marketing
PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
REP 1000	3	AHE1 js	Introduction aux relations publiques
REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Communication et gestion

AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
HEC 3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
PBT 2210	3	AHE1 js	Gestion des médias publicitaires
PBT 2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Informatique et nouvelles technologies

IFT 1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ IFT 2720	3	AH 1 s	Introduction au multimédia
+ INU 1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
RED 2040	3	AHE1 js	Rédaction pour Internet

Communication promotionnelle

1-390-7-0 Module en communication promotionnelle

Information sur le programme

Sylvain Desrochers

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme automne 2007 et hiver 2008 si le nombre de candidats le justifie

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme

hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-390-7-0

Version 00

Module en communication promotionnelle

Ce module totalise 15 crédits de cours obligatoires. Le cours PRO 1000 « Communication promotionnelle : théories » doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
+ PRO 1001	3	AHE1 js	Conception d'activités promotionnelles
+ PRO 2000	3	AHE1 js	Médias et création promotionnelle
+ PRO 2001	3	AHE1 js	Design et promotions
+ PRO 3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration en promotion

Une attestation confirme la réussite de ce module. Il peut également être intégré au Certificat d'études individualisées.

Criminologie

1-065-5-0 Certificat

Information sur le programme

Fabienne Cusson

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
 - ◆ Posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ Posséder des connaissances et trois années d'expérience appropriées à ce programme.

- ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Remarques

– Baccalauréat spécialisé en criminologie

- ♦ L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du Certificat en criminologie peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques 103, 307 ou 337 offerts au cégep (voir section 7), ou STT 1971G offert à l'Université de même que de certains cours du Certificat. L'étude des dossiers est déterminante quant à l'admission.

– Maîtrise en criminologie

- ♦ Pour être admissible à la Maîtrise en criminologie, l'étudiant titulaire d'un Baccalauréat doit obligatoirement avoir suivi dans son Certificat les cours suivants : CRI 1050G, 1100G, 1151G, 1600G et 3213G.

Programme 1-065-5-0

Version 05

Certificat de criminologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements de la criminologie

CRI 1050G	3 AHE1 s	Sociocriminologie 1
CRI 1100G	3 AHE1 s	Psychocriminologie

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

CRI 1200G	3 AHE1 s	La méthodologie en criminologie
CRI 1600G	3 AHE1 s	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI 3213G	3 AHE1 s	Initiation aux méthodes qualitatives

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

La criminologie comme champ disciplinaire

CRI 1001G	3 AHE1 s	Perspectives historiques en criminologie
CRI 1151G	3 AHE1 s	Justice criminelle 1
CRI 1511G	3 AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 1730G	3 AHE1 s	Victimologie
CRI 2410G	3 AHE1 s	Pénologie

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

L'intervention criminologique

CRI 2015G	3 AHE1 s	Relation d'aide en criminologie
CRI 2455G	3 AHE1 s	Personnalité criminelle 1

+ CRI 3800G	3 AHE1 s	Principes d'évaluation clinique
JES 2017Y	3 AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
PSY 3012G	3 AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques

CRI 2014G	3 AHE1 s	Problèmes de criminologie
CRI 3010G	3 AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI 3040G	3 AHE1 s	Formes particulières de crimes
CRI 3301G	3 AHE1 s	Sociopolitique de la police
CRI 3305G	3 AHE1 s	Violences criminelles
CRI 3341G	3 AHE1 s	Drogues et criminalité
CRI 3415G	3 AHE1 s	Mesures pénales communautaires
CRI 3420G	3 AHE1 s	La femme et la question criminelle
CRI 3425G	3 AHE1 s	Sociologie du milieu carcéral
CRI 3495G	3 AHE1 js	Criminels et troubles mentaux
CRI 3900G	3 AHE1 s	Justice des mineurs
GSP 2600Z	3 AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
JES 2015Z	3 AHE1 js	Le phénomène des gangs
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
VIO 2009	3 AHE1 js	Violence familiale et conjugale

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Droit

1-325-5-0 Certificat

1-325-6-5 Microprogramme

Information sur le programme

Ginette Valois

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
 - et
 - ♦ Posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
 - ♦ Avoir terminé un majeur ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ♦ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ♦ Avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

N.B. Les conditions d'admissibilité au Certificat en droit sont les mêmes que pour le Microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Remarque**Extrait de l'entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente**

- Les cours du Certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
- L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du Certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.
- Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.
- Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le Certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande, et dans la mesure où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1^{er} juin, 27 crédits dont 24 de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le Certificat au 15 septembre.
- Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du Baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Programme 1-325-5-0

Version 06

Certificat en droit

Ce programme totalise 30 crédits de sigle DRT dont 21 crédits sont obligatoires et 9 crédits sont à option. Il est possible de remplacer un cours à option par un cours au choix. Les cours DRT 1151G Introduction à l'étude du droit, et DRT 1901G Développement des habiletés du juriste 1, doivent être suivis en début de programme, avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A	obligatoire		12 cr.
DRT 1151G	3 AHE1 s	Introduction à l'étude du droit	
DRT 1221G	3 AHE1 s	Obligations 1	
+ DRT 1223G	3 AHE1 s	Obligations 3	
DRT 1901G	3 AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1	

Segment 70 Orientation I : droit général

Bloc 70 A	obligatoire		9 cr.
DRT 1222G	3 AHE1 s	Obligations 2	
DRT 1501G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 1	
+ DRT 1502G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 2	
Bloc 70 B	option		minimum 6 cr., maximum 9 cr.
DRT 1010G	3 AHE1 s	Fondements du droit 1	
DRT 1224G	3 AHE1 s	Personnes physiques et famille	
DRT 1225G	3 AHE1 s	Biens	
+ DRT 1500G	3 AHE1 s	Droit pénal général 1	
DRT 2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois	
DRT 2100G	3 AHE1 s	Droit international public général	
DRT 2231G	3 AHE1 s	Droit judiciaire privé 1	
DRT 2401G	3 AHE1 s	Droit des affaires 1	
DRT 2501G	3 AHE1 s	Droit administratif général	
+ DRT 3503G	3 AHE1 s	Libertés publiques	
DRT 3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail	
DRT 3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail	
DRT 3807G	3 AHE1 s	Droit de la consommation	

Segment 71 Orientation II : droit des affaires

Bloc 71 A	obligatoire		9 cr.
DRT 1225G	3 AHE1 s	Biens	
DRT 2401G	3 AHE1 s	Droit des affaires 1	
+ DRT 3205G	3 AHE1 s	Sûretés	
Bloc 71 B	option		minimum 6 cr., maximum 9 cr.
DRT 1222G	3 AHE1 s	Obligations 2	
DRT 2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois	
DRT 2231G	3 AHE1 s	Droit judiciaire privé 1	
DRT 2402G	3 AHE1 s	Droit des affaires 2	
DRT 3201G	3 AHE1 js	Assurances	
+ DRT 3401G	3 AHE1 s	Faillite et insolvabilité	
+ DRT 3402G	3 AHE1 s	Contrats et usages commerciaux	
+ DRT 3403G	3 AHE1 s	Financement de l'entreprise	
DRT 3404G	3 AHE1 s	Droit bancaire	
DRT 3406G	3 AHE1 s	Propriété intellectuelle	
DRT 3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail	
DRT 3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail	
DRT 3701G	3 AHE1 s	Fondements du régime fiscal	
+ DRT 3702G	3 AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise	
DRT 3801G	3 AHE1 s	Droit de la concurrence	
DRT 3807G	3 AHE1 s	Droit de la consommation	

Segment 72 Orientation III : droit public

Bloc 72 A	obligatoire		9 cr.
DRT 1501G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 1	
+ DRT 1502G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 2	
DRT 2501G	3 AHE1 s	Droit administratif général	
Bloc 72 B	option		minimum 6 cr., maximum 9 cr.
+ DRT 1500G	3 AHE1 s	Droit pénal général 1	
DRT 2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois	
DRT 2100G	3 AHE1 s	Droit international public général	
+ DRT 3501G	3 AHE1 s	Droit municipal	
+ DRT 3503G	3 AHE1 s	Libertés publiques	
+ DRT 3504G	3 AHE1 s	Tribunaux administratifs	
DRT 3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail	
DRT 3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail	
DRT 3802G	3 AHE1 s	Droit des sciences biologiques	
DRT 3804G	3 AHE1 s	Droit de l'environnement	
DRT 3805G	3 AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.	
DRT 3806G	3 AHE1 s	Droit des professionnels	
DRT 3810G	3 AHE1 js	Droit de la santé	

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-325-6-5

Version 03

Microprogramme en droit

Ce programme comporte de 9 à 15 crédits de cours, dont 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits de cours à option. Au moment de son admission au Microprogramme en droit, l'étudiant doit préciser avec le responsable du programme le domaine du droit qu'il entend couvrir ; le responsable détermine alors les cours à suivre. Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>		<i>obligatoire</i>				
DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit		3 cr.
<i>Bloc 70 B</i>		<i>option</i>			<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>	
DRT	1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1		
DRT	1221G	3	AHE1 s	Obligations 1		
DRT	1222G	3	AHE1 s	Obligations 2		
+	DRT 1223G	3	AHE1 s	Obligations 3		
DRT	1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille		
DRT	1225G	3	AHE1 s	Biens		
+	DRT 1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1		
DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1		
+	DRT 1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2		
DRT	1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1		
DRT	2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois		
DRT	2100G	3	AHE1 s	Droit international public général		
DRT	2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1		
DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1		
DRT	2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2		
DRT	2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général		
DRT	3201G	3	AHE1 js	Assurances		
+	DRT 3205G	3	AHE1 s	Sûretés		
+	DRT 3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité		
+	DRT 3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux		
+	DRT 3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise		
DRT	3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire		
DRT	3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle		
+	DRT 3501G	3	AHE1 s	Droit municipal		
+	DRT 3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques		
+	DRT 3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs		
DRT	3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail		
DRT	3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail		
DRT	3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal		
+	DRT 3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise		
DRT	3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence		
DRT	3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques		
DRT	3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement		
DRT	3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.		
DRT	3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels		
DRT	3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation		
DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé		

Études individualisées

1-962-5-0 Certificat

Information sur le programme

Diane Rioux

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
 - ♦ Avoir à son actif des études universitaires dans un programme (module, mineur, majeur, certificat, baccalauréat)
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ♦ Posséder des connaissances et une expérience appropriée à la concentration choisie au Certificat d'études individualisées.
- Autres conditions
 - ♦ Compléter le « Questionnaire d'analyse de candidature » qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
 - ♦ Élaborer avec le responsable du programme le projet de formation qui tienne compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat. Le projet de formation doit respecter le cadre du programme : le Certificat d'études individualisées est composé, en partie, d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours (exceptionnellement de deux concentrations). L'étudiant termine le Certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Conditions relatives à la langue française

Pour les concentrations suivantes : Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Relations publiques Pour être admissible, le candidat doit se soumettre au test de français particulier à ces concentrations. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation. **Pour les autres concentrations** Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-962-5-0

Version 00

Certificat d'études individualisées

Le Certificat permet aux étudiants de construire leur programme selon leurs besoins de formation professionnelle ou personnelle. Il comprend soit une concentration, soit un microprogramme, soit un module, le programme étant complété par d'autres cours correspondant aux objectifs de formation des étudiants. Dans tous les cas, le projet d'études est soumis à l'approbation du responsable de programme.

Définition de la concentration

- La concentration est constituée soit de cours appartenant à un programme existant, soit de cours appartenant à un même champ d'études, par exemple : anglais langue seconde ...

- Le microprogramme ou le module, tel que défini à l'article 1.6 C du Règlement pédagogique, peut tenir lieu de concentration.
- Le libellé du Certificat fait mention de la ou, le cas échéant, des concentrations (ou des microprogrammes ou modules qui en font partie).
- Lorsqu'un module tient lieu de concentration, on peut faire une demande d'admission au module et, une fois celui-ci terminé, faire une demande d'admission au Certificat d'études individualisées ; on peut aussi faire une demande d'admission simultanée au module et au Certificat d'études individualisées, ce qui permettra aux candidats de s'inscrire en même temps aux cours du module et aux autres cours choisis.

Restrictions

- Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire, dans le cadre du Certificat d'études individualisées, à plus de 15 crédits de cours d'un même sigle ou d'un même certificat ou mineur.
- Dans un baccalauréat composé de trois certificats, le présent certificat ne peut être associé au Certificat de culture et civilisation ou au Mineur arts et sciences de la Faculté des arts et des sciences. Voir article 18.1 du Règlement pédagogique de la Faculté.

Les concentrations, microprogrammes et modules facultaires

Pour la description de la structure de programme des concentrations, microprogrammes et modules facultaires, consulter le site de la Faculté de l'éducation permanente (<http://www.fep.umontreal.ca/cei/index.html>)

- **Concentrations** : Anglais langue seconde, Anglais langue des affaires, Criminologie, Français langue seconde (réservé exclusivement aux étudiants non francophones), Gérontologie, Gestion appliquée à la police et à la sécurité, Intervention auprès des jeunes, Intervention dans les groupes et les organisations, Journalisme, Petite enfance et famille, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Relations interculturelles, Relations publiques, Santé communautaire, Santé et sécurité du travail, Santé mentale, Toxicomanies, Violence, victimes et société ;
- **Microprogramme** : Droit
- **Modules** : Bureautique (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences), Communication promotionnelle, Gestion de l'invalidité et de la réadaptation, Gestion des services de santé et des services sociaux, Initiation à la programmation (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences, Initiation au multimédia (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences), Programmation Internet (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences) ;

Les concentrations, et modules interfacultaires - HEC Montréal

Le candidat peut prendre, comme concentration dans le cadre du Certificat, une de ces concentrations ou un de ces modules sous réserve des contraintes suivantes :

- le maximum de cours à prendre à HEC Montréal ne doit pas dépasser 15 crédits
- remplir les exigences et les conditions requises par HEC Montréal pour suivre les cours de la concentration ou du module choisi.
- **Concentrations** : Administration, Marketing, Ressources humaines ;
- **Modules** - HEC Montréal offre plus de 30 modules en gestion dans les secteurs suivants : Commerce international, Comptabilité, Économie, Finances, Gestion des opérations et de la production, Gestion des ressources humaines, Management, Marketing, Supervision, Technologies de l'information

Les modules interfacultaires - Faculté des arts et des sciences

Les modules en Langue et culture, excepté celui en Langue et culture anglaises, peuvent être choisis comme concentration dans le cadre du Certificat. Il en va de même des modules en informatique. Dans l'un ou l'autre cas, le candidat doit demander à la Faculté des arts et des sciences l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat) : Administration des systèmes informatiques ; Langue et culture : allemandes, arabes, chinoises, hispaniques, italiennes, japonaises, luso-brésiliennes, néo-helléniques, russes, vietnamiennes ; Multimédia ; Programmation ;

Les modules interfacultaires - Faculté des sciences infirmières

- **Modules** (Le candidat doit demander à la Faculté des sciences infirmières l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat) : Urgence

Les modules interfacultaires - Faculté de théologie et de sciences des religions

- **Module** : Sciences religieuses.

Français langue seconde pour non-francophone

1-821-5-1 Certificat

Information sur le programme

Monique Beaulac
Admission

514-343-6179
514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ♦ Être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ♦ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Autres conditions
 - ♦ Le candidat doit prendre rendez-vous pour une entrevue afin de déterminer les modalités les plus pertinentes à son cheminement.
 - ♦ Le niveau d'entrée au Certificat est le niveau 3 (intermédiaire) tant à l'oral qu'à l'écrit. Le candidat doit se soumettre au test de classement requis par ce programme. Le test est obligatoire et permet de déterminer à quel niveau le candidat sera intégré. Le test peut être éliminatoire dans le cas d'un étudiant qui a déjà atteint les objectifs des niveaux avancés tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant dont les résultats au test de classement indiqueraient que celui-ci n'a pas atteint le niveau d'entrée requis, devra suivre un ou des cours de mise à niveau (niveaux 1 et 2). Ces cours seront considérés comme hors programme.
 - ♦ Les étudiants du Certificat sont exclus des dispositions de l'article 3 du Règlement pédagogique touchant la connaissance du français.

Remarque

Le candidat doit se présenter à une rencontre d'information avant de déposer sa demande d'admission. Pour connaître la date de la prochaine rencontre, composer le numéro 514-343-6179.

Programme 1-821-5-1

Version 00

Certificat en français langue seconde pour non-francophones

Ce programme comporte 30 crédits de cours à option. Les cours des blocs A, B et C constituent des apprentissages fondamentaux et doivent être suivis en début de programme. Le Certificat en français langue seconde pour non-francophones (30 crédits) comprend les cours de langue seconde de niveaux 3 à 6 (blocs A, B, C, D, E), les cours d'applications de la langue seconde (blocs F et G), ainsi que les cours disciplinaires qui apparaissent au bloc G. Les cours du bloc B sont des cours intensifs. Les cours FRS1240 ou FRS1241 (bloc A) ou FRS1300 ou FRS1301 (bloc B) et FRS1252 (bloc C) ou leur équivalent sont préalables aux cours de perfectionnement des blocs D, E, F et G. L'étudiant doit obligatoirement suivre, en fin de programme, au moins deux cours du bloc G. Le test de classement est obligatoire et permet d'orienter l'étudiant vers les cours appropriés à son niveau de maîtrise de la langue. Dans le cas d'un étudiant admis au programme qui n'aurait que peu ou pas de connaissance préalable du français, le certificat pourrait comporter de 33 à 42 crédits, de 3 à 12 crédits étant hors programme. Ce certificat peut être considéré dans un cumul pour l'obtention d'un baccalauréat.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Communication orale

+ FRS 1230	3 AHE1 js	Communication orale. Niveau 3
+ FRS 1231	3 AHE1 js	Étude pratique du français oral 3
+ FRS 1240	3 AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+ FRS 1241	3 AHE1 js	Étude pratique du français oral 4
+ FRS 1250	3 AHE1 js	Communication orale. Niveau 5
+ FRS 1251	3 AHE1 js	Étude pratique du français oral 5
+ FRS 1260	3 AHE1 js	Communication orale. Niveau 6
+ FRS 1261	3 AHE1 js	Étude pratique du français oral 6

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Cours intensifs

+ FRS 1300	6 AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 3
+ FRS 1301	6 AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 3
+ FRS 1400	6 AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 4
+ FRS 1401	6 AHE1 js	Étude prat. du français oral, écrit 4
+ FRS 1500	6 AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 5
+ FRS 1501	6 AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 5
+ FRS 1601	6 AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 6

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Communication écrite

+ FRS 1232	3 AHE1 js	Communication écrite. Débutant 2
+ FRS 1233	3 AHE1 js	Pratique du français écrit. Débutant 2
+ FRS 1242	3 AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+ FRS 1243	3 AHE1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 1
+ FRS 1252	3 AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+ FRS 1253	3 AHE1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 2

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication orale, niveau avancé

+ FRS 1263	3 AHE1 js	Compréhension de l'oral - avancé 3
+ FRS 1273	3 AHE1 js	Expression orale. Avancé 3

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication écrite, niveau avancé

+ FRS 1262	3 AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1
+ FRS 1272	3 AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 2

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils pour la poursuite des études universitaires

+ FRS 1264	3 AHE1 js	L'information : compréhension et synthèse
+ FRS 1282	3 AHE1 js	Lecture et rédaction. Avancé 3

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Formation complémentaire

ENF 3000	3 AHE1 js	Enseignement du français, langue seconde
+ FRS 1150	3 AHE1 js	Français langue des affaires
+ FRS 1265	1 AHE1 js	Communication sur mesure 1
+ FRS 1266	1 AHE1 js	Communication sur mesure 2
+ FRS 1267	1 AHE1 js	Communication sur mesure 3
+ FRS 1267W	1 AHE1 js	Enseignement du FLS et culture
+ FRS 1267X	1 AHE1 js	Nouveaux courants en didactique du FLS
+ FRS 1267Y	1 AHE1 js	Didactique de l'écrit en FLS
+ FRS 1267Z	1 AHE1 js	Didactique de l'oral en FLS
+ FRS 1268	3 AHE1 js	Projet spécial
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain
POL 1020G	3 AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
QCF 1960	3 HE 1 j	Culture et société, Québec contemporain
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL 1970G	3 AHE1 s	Sociologie du Québec

Gérontologie

1-377-5-0 Certificat

Information sur le programme

Pierrette Boucher

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008**Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette

disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/).

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-377-5-0

Version 03

Certificat de gérontologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, aussi offerts à distance (EDP 1001D, GER 1000D), de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.
 EDP 1001 3 AHE1 s Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
 GER 1000 3 AHE1 js Introduction à la gérontologie

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Notions fondamentales

GER 1016 3 AHE1 js Physiologie et vieillissement
 GER 1016D 3 AHE1 s Physiologie et vieillissement
 GER 1020 3 AHE1 js Anthropologie sociale du vieillissement
 GER 1040 3 AHE1 js Épidémiologie et vieillissement
 GER 1040D 3 AH 1 Épidémiologie et vieillissement
 PSY 1995 3 A 1 s Psychologie du vieillissement

Bloc 70 C option minimum 15 cr., maximum 18 cr.

Pratiques et thématiques spécifiques

+ GER 2015 3 AHE1 js Alimentation et vieillissement
 + GER 2015D 3 AHE1 js Alimentation et vieillissement
 + GER 2017 3 AHE1 js Médicaments et vieillissement
 + GER 2019 3 AHE1 js Activités physiques et vieillissement
 + GER 2019D 3 AHE1 s Activités physiques et vieillissement
 GER 2021 3 AHE1 js Santé mentale et vieillissement
 GER 2021D 3 AHE1 s Santé mentale et vieillissement
 GER 2022 3 AHE1 js Le mourir (approche multidisciplinaire)
 GER 2037 3 AHE1 js Milieux de travail gérontologiques
 GER 3042 3 AHE1 js Planification de la retraite
 GER 3042D 3 AH 1 Planification de la retraite
 GER 3045 3 AHE1 js Problématique liée au vieillissement
 GER 3045D 3 AH 1 Déficits cognitifs
 GER 3046D 3 AHE1 s Le grand âge
 GER 3065 3 AHE1 js Atelier thématique en gérontologie
 GER 3065D 3 AH 1 Femmes et vieillissement
 GER 3065Z 3 AHE1 js La relation d'aide en gérontologie
 + GER 3090 3 AHE1 js Projets spéciaux en gérontologie

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Gestion appliquée à la police et à la sécurité

1-066-5-0 Certificat

Information sur le programme

Luc Hébert

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente d'au moins trois ans.

ou

- ♦ Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'un diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC) relié au travail policier ou de sécurité et posséder une expérience pertinente d'au moins quatre ans.

– Autre condition

- ♦ Présenter une lettre de recommandation d'un spécialiste du domaine.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-066-5-0

Version 02

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 18 cr.
 GSP 1100 3 AHE1 js Communication appliquée en sec. int.
 GSP 1200 3 AHE1 js Exploitation de l'information séc. int.
 GSP 2100 3 AHE1 js Planif. et organisation des activités
 + GSP 2200 3 AHE1 js Direction et contrôle des activités
 GSP 2300 3 AHE1 js Pilotage d'équipes de travail
 + GSP 2500 3 AHE1 js Vision stratégique dynamique

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Formation spécifique

GSP 1040 3 AHE1 js Technologie de la sécurité intérieure
 GSP 1060 3 AHE1 js Planification et contrôle budgétaire
 + GSP 1300 3 AHE1 js Réseautage professionnel en séc. int.

GSP 1400	3	AHE1 js	Gestion des mesures d'urgence
GSP 2350	3	AHE1	Gestion du rendement en sec. int.
GSP 2600	3	AHE1 js	Questions de sécurité intérieure
GSP 2600Y	3	AHE1 js	Gestion intégrée des opérations
GSP 2600Z	3	AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
GSP 3010	3	AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
GSP 3020	3	AHE1 js	Éthique appliquée en sécurité intérieure

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation connexe

CRI 1730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI 3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI 3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SIP 2080	3	AH 1 js	La sécurité privée
SST 1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail

Gestion des services de santé et des services sociaux

1-631-5-2 Certificat
1-631-7-2 Module

Information sur le programme

Pierre Saulnier
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux.
- ou
- ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette

disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-631-5-2

Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. Le cours ASA 1050G doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

Développement personnel et professionnel du gestionnaire

ASA 1050G	3	AHE1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
ASA 2050G	3	AHE1 js	Le changement : une opportunité
+ ASA 3050G	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Gestion de l'offre de services

ASA 1910G	3	AHE1 js	Organisation du travail
ASA 2000G	3	AHE1 js	Gérer la qualité et la performance
ASA 2150G	3	AHE1 js	Information de gestion
ASA 3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA 3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Leadership et communication

ASA 2010G	3	AHE1 js	Gestion des ressources humaines
ASA 2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
ASA 3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
ASA 3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

ASA 2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
COM 1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
HEC 3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
PPL 3030	3	AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
STT 1971G	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Programme 1-631-7-2

Version 00

Module en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option. Le cours ASA1050G doit être suivi en début de programme. En fonction du choix de cours de l'étudiant, 3 sessions peuvent être requises pour compléter le module.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*
ASA 1050G 3 AHE1 js Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*
ASA 1910G 3 AHE1 js Organisation du travail
ASA 2000G 3 AHE1 js Gérer la qualité et la performance
ASA 2010G 3 AHE1 js Gestion des ressources humaines
ASA 2150G 3 AHE1 js Information de gestion

ASA 2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
ASA 2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
ASA 3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA 3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion
ASA 3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
ASA 3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Initiation à la programmation

1-175-7-1 Module

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
-
- Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en programmation pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1875 Initiation : programme Visual Basic.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-175-7-1

Version 02

Module d'initiation à la programmation

Ce programme totalise 12 crédits, soit 3 obligatoires et 9 à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 3 cr.
IFT 1810 3 AHE1 js Introduction à la programmation

Bloc 72 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.
+ IFT 1166 3 AHE1 j Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1170 3 AHE1 s Programmation Java et applications
+ IFT 1175 3 AHE1 s Programmation en Visual Basic
+ IFT 1179 3 AHE1 js Programmation en C#

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.
+ IFT 1169 3 AHE1 js Programmation avancée en C++
+ IFT 1176 3 AHE1 s Aspects avancés de Java

Initiation au multimédia

1-175-7-6 Module

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
 - ◆ Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en multimédia pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1870 Initiation : programmation Java.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-175-7-6

Version 01

Module d'initiation au multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire et 12 crédits à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ou en multimédia ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.
IFT 1935 3 AHE1 s Initiation au graphisme par ordinateur
IFT 1945 3 AHE1 s Internet et création de pages Web
+ IFT 1946 3 H 1 j Sites Web avancés avec Frontpage

Bloc 72 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.
+ IFT 1142 3 AHE1 js Programmation côté client
+ IFT 1147 3 AHE1 j Programmation serveur avec PHP
+ IFT 2720 3 AH 1 s Introduction au multimédia

Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

1-373-5-0 Certificat

Information sur le programme

Annie Tremblay

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

ou

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire

- ♦ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- ♦ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
- ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-373-5-0

Version 02

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, 15 à 18 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix. Le cours JES 1000 doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de l'intervention

JES 1000	3	AHE1 js	L'intervenant et la relation d'aide
JES 1001	3	AHE1 js	Jeunes et réalités sociales
JES 1010	3	AHE1 js	Processus d'évaluation et d'intervention
+ JES 3010	3	AHE1 js	Activités de synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Pratiques de l'intervention

CRI 3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI 3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs
+ JES 1020	3	AHE1 js	Stage d'observation
JES 2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES 2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES 2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES 2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES 2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
JES 2014	3	AHE1 js	Atelier thématique
JES 2014Z	3	AHE1 js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES 2015Y	3	AHE1 js	Les jeunes de la rue
JES 2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
JES 2016Z	3	AHE1 js	Le décrochage scolaire
JES 2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
JES 2017Z	3	AHE1 js	Planifier et évaluer en concertation
JES 2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
+ JES 3020	3	AHE1 js	Stage d'intervention
SME 2044	3	AHE1 js	Jeunes et santé mentale
TXM 2300	3	AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM 2470D	1	AHE1	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2580D	1	AHE1	Héroïne et interventions spécifiques

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire

AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI 1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
PEF 2710D	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
PSE 1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
PSY 1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY 3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SRL 2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualité des jeunes
SVS 3807	3	H 1 j	Jeunesse et action communautaire
VIO 2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant a la possibilité de suivre un cours au choix (3 crédits) suite à l'approbation du responsable de programme.

Intervention en déficience intellectuelle

1-422-5-0 Certificat

Information sur le programme

Pierrette Boucher

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et avoir une expérience de travail d'au moins un an dans un domaine pertinent.
- ou
- ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience de travail d'au moins un an et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-422-5-0

Version 00

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle

Le programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire

15 cr.

Notions fondamentales

IDI 1010	3 AHE1 js	Modèles d'intervention communautaire
IDI 1020	3 AHE1 js	Regard systémique sur les familles
IDI 1030	3 AHE1 js	Intervention en réseau

IDI 2010	3 AHE1 js	Les enjeux de l'intervention en DI
+ IDI 3000	3 AHE1 js	Activités de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Problématiques spécifiques et pratiques reliées

IDI 2020	3 AHE1 js	Éthique de l'intervention
IDI 2030	3 AHE1 js	Comportements excessifs et intervention
IDI 2040	3 AHE1 js	Troubles envahissants du développement
IDI 3010	3 AHE1 js	Groupe de codéveloppement
IDI 3020	3 AHE1 js	Atelier thématique
IDI 3020W	3 AHE1 js	Processus clinique en TED
IDI 3020X	3 AHE1 js	Instruments d'intervention en TED
IDI 3020Y	3 AHE1 js	Évaluation globale des besoins
IDI 3020Z	3 AHE1 js	Viellissement et DI

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+ AEG 2115	3 AHE1 js	Animation des groupes restreints
AEG 3137	3 AHE1 js	Groupe et situation d'aide
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
SVS 1363	3 A 1 j	Problèmes sociaux
SVS 2378	3 HE 1 s	Intervention communautaire
VIO 2013	3 AHE1 js	Violence et handicap
VIO 2015	3 AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Journalisme

1-405-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louis Poirier

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Avoir réussi un minimum de 60 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat ou de majeur ou dans des programmes de mineur ou de certificat) ou faire la preuve d'une formation équivalente
- Réussir le test de français particulier à ce programme. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation et
- Présenter un curriculum vitae.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est limitée.

- Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte du dossier scolaire, de la pertinence des études antérieures et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.

Remarques

- En fonction du résultat au test de français, la Faculté peut imposer au candidat admis de suivre et de réussir un cours préalable : FRA

1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou un cours équivalent. Ce cours est considéré comme hors programme.

- Le curriculum vitae demandé doit être déposé ou envoyé par la poste au Registrariat de l'Université, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3T5, avant la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission.

Programme 1-405-5-0

Version 03

Certificat en journalisme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Les cours obligatoires sont préalables aux cours du bloc 70 B Ateliers de presse : profils. Les cours de ce bloc correspondent à 3 profils de formation : presse écrite (JOU 2101, JOU 2102), presse parlée (JOU 2201, JOU 2202) et presse télévisée (JOU 2300). L'étudiant doit suivre au complet au moins un de ces profils. Restriction : ce programme ne peut être terminé en moins de 3 trimestres réguliers.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

JOU 1100	3 AHE1 js	L'information journalistique
JOU 1200	3 AHE1 js	Méthodes journalistiques

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Ateliers de presse : profils

+ JOU 2101	3 AHE1 js	Atelier de presse écrite 1
+ JOU 2102	3 AHE1 js	Atelier de presse écrite 2
+ JOU 2201	3 AHE1 js	Atelier de radio 1
+ JOU 2202	3 AHE1 js	Atelier de radio 2
+ JOU 2300	6 AHE2 js	Atelier de presse télévisée
+ JOU 2400	3 AHE1 js	Journalisme et Internet
+ JOU 2500	3 AHE1 js	Le journaliste-pupitreur

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation à l'esprit critique

JOU 2310	3 AHE1 js	Analyse de l'actualité
JOU 2410	3 AHE1 s	Analyse critique du traitement de l'info

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Applications pratiques

+ JOU 3400	3 AHE1 js	Stage en entreprise
+ RED 3000	3 AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise de l'expression écrite et parlée

+ ANS 1404T	3 AHE1 js	Scientific and Technical Writing
FRA 2953G	3 AHE1 js	Structuration de textes
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
REP 2200	3 AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Disciplines complémentaires

COM 2540G	3 AHE1 js	Pratiques de la photographie
DRT 3805G	3 AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
POL 1020G	3 AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1605G	3 AHE1 js	Politique internationale
RED 2201	3 AHE1 js	Écriture et médias
RED 2301	3 AHE1 js	Problèmes de vulgarisation
+ REP 3101	3 AHE1 js	Recherche et évaluation des actions

Localisation

1-185-5-3 Certificat

Information sur le programme

Claudine Bertrand

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base universitaire
 - ♦ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme en lien avec la localisation ou faire la preuve d'une formation équivalente.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ♦ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autre condition
 - ♦ Pour tout candidat qui ne se serait pas soumis au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais dans un programme de la Faculté, se soumettre à ce test d'admission. Ce dernier est obligatoire et peut être éliminatoire.
 - ♦ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, le candidat pourrait se voir imposer de suivre et de réussir les cours préalables requis par le responsable du programme en français et en anglais. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Note : Les étudiants qui s'inscrivent à des cours du bloc 70D Gestion de projets offerts par HEC Montréal devront se procurer l'ordinateur portable suggéré par HEC Montréal (ensemble clé en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portable (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

Programme 1-185-5-3

Version 01

Certificat en localisation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option choisis dans l'un ou plusieurs des blocs thématiques. Pour respecter l'ordre des apprentissages, il est recommandé de suivre les cours du bloc 70 A dans l'ordre chronologique suivant : TRA 3325G, PPL 3040, TRA 3400G, LOC 3000, LOC 3010 et LOC 3500. Les étudiants devront avoir terminé 24 crédits avant de pouvoir s'inscrire aux cours LOC 3010 et LOC 3500.

Segment 70

<i>Bloc 70 A obligatoire 18 cr.</i>	
+ LOC 3000	3 AHE1 js Initiation à l'internationalisation
+ LOC 3010	3 AHE1 js Localisation et entrepreneurship
+ LOC 3500	3 AHE1 js Activité de synthèse et d'intégration
PPL 3040	3 AHE1 js Communication interculturelle
TRA 3325G	3 AHE1 js Langues et mondialisation
TRA 3400G	3 AHE1 js Initiation à la localisation

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Technologie pour langagiers

IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
+ IFT	2720	3	AH 1 s	Introduction au multimédia
+ INU	1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
+ INU	1051	3	H 1 s	Information et sites Web
+ LOC	3100	3	AHE1 js	Outils informatiques en localisation
LOC	3450	3	AHE1 js	Atelier thématique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mondialisation pour informaticiens

+ LOC	3200	3	AHE1 js	Techniques d'internationalisation
LOC	3210	3	AHE1 js	Problématiques des outils langagiers
LOC	3220	3	AHE1 js	Localisation de produits informatiques
+ LOC	3230	3	AHE1 js	Assurance de la qualité
LOC	3460	3	AHE1 js	Atelier thématique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Gestion de projets

HEC	3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
HEC	3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
+ HEC	3063	3	AHE1 js	Logiciels de gestion de projets
+ LOC	3300	3	AHE1 js	Gestion de projets en localisation
LOC	3470	3	AHE1 js	Atelier thématique

Les étudiants qui s'inscrivent à des cours du bloc 70D Gestion de projets offerts par HEC Montréal devront se procurer l'ordinateur portatif suggéré par l'École (ensemble clés en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-253-5-0

Version 00

Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce

Le programme totalise 3 crédits de cours obligatoires, de 21 à 27 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix. Les candidats qui souhaitent que leur diplôme soit reconnu par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, aux fins de qualification à l'emploi comme membre du personnel de garde au sens du Décret 1069-97, doivent obligatoirement suivre et réussir les cours PEF 1005, PEF 1200, PEF 2315 et MSO 2180G. Enfin, le cours PEF 1000 doit obligatoirement être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

Bloc 70 A	<i>obligatoire</i>		<i>3 cr.</i>
PEF 1000	1	AHE1 js	Activité d'orientation
+ PEF 2000	1	AHE1 js	Activité d'étape
+ PEF 3000	1	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

JES	1010	3	AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
MSO	2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits
PEF	1005	3	AHE1 js	Compétences de l'enfant de 0-5 ans
PEF	1200	3	AHE1 js	Petite enfance et milieu de garde
PEF	2315	3	AHE1 js	Activité ludique et animation
PEF	2415	3	AHE1 js	Intervention en milieu de garde
PEF	2420	3	AHE1 js	Gestion de l'intervention éducative
PEF	2510	3	AHE1 js	Dysfonctions chez l'enfant de 0-5 ans
PEF	2610	3	AHE1 js	Prévention et intervention précoce
PEF	2710	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
PEF	2710D	3	AHE1	Jeunes familles en difficulté
PEF	2715	3	AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
PEF	3010	3	AHE1 js	Modèles et programmes d'intervention
PEF	3101	1	AHE1 js	Atelier thématique 1
PEF	3101Y	1	AHE1 js	Les habiletés sociales des tout-petits
PEF	3101Z	1	AHE1 js	L'attachement
PEF	3102	1	AHE1 js	Atelier thématique 2
PEF	3102Y	1	AHE1 js	Programmes éducatifs en petite enfance
PEF	3103	1	AHE1 js	Atelier thématique 3
PEF	3103W	1	AHE1 js	Partenariat avec les parents
PEF	3103X	1	AHE1 js	La séparation parentale et ses effets
PEF	3103Y	1	AHE1 js	L'approche Française Dolto
+ PEF	3110	3	AHE1 js	Projets spéciaux
PEF	3200	3	AHE1 js	Atelier thématique
PEF	3200W	3	AHE1 js	Sécurité des tout-petits
PEF	3200X	3	AHE1 js	L'agressivité chez l'enfant de 0-5 ans
PEF	3200Y	3	AHE1 js	Langage et communication chez l'enfant
PEF	3200Z	3	AHE1 js	L'estime de soi
+ PEF	3210	3	AHE1 js	Évaluation et instrumentation
+ PEF	4015	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 1
+ PEF	4020	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 2
PPL	3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
PPL	3050Z	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique

Éduc. permanente

Petite enfance et famille : intervention précoce

1-253-5-0 Certificat

Information sur le programme

Guylaine Laforte

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
 - ou
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Bloc 70 C	option	minimum 0 cr., maximum 6 cr.
AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3 AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI 3010G	3 AHE1 js	Conciliation et médiation
DRT 3803	3 AHE1 j	Droit de l'enfant
JES 1000	3 AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
JES 2008	3 AHE1 js	Jeunes et violence
JES 2021	3 AHE1 js	Discussion de cas cliniques
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSE 1102	3 AH 1 j	Développement socio-affectif 1
+ PSE 1103	3 H 1 j	Développement socio-affectif 2
PSE 1104	3 AH 1 j	Développement cognitif
PSE 1106	3 H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
PSY 3012G	3 AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
+ PSY 3090	3 A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY 3096	3 H 1 j	Famille et développement de l'enfant
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille
SVS 2378	3 HE 1 s	Intervention communautaire
SVS 3711	3 H 1 j	Familles : théories et pratiques
SVS 3744	3 H 1 j	Pratiques en protection de l'enfance
VIO 2015	3 AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre jusqu'à 6 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programmation internet

1-175-7-7 Module

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
 - ◆ Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en programmation pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1146 Programmation Internet.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-175-7-7

Version 01

Module en programmation internet

Ce programme comporte 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire	9 cr.
+ IFT 1142	3 AHE1 js	Programmation côté client
+ IFT 1144	3 AH 1 js	Introduction à la programmation Internet
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation

Bloc 70 B	option	minimum 0 cr., maximum 3 cr.
+ IFT 1170	3 AHE1 s	Programmation Java et applications
+ IFT 1175	3 AHE1 s	Programmation en Visual Basic
+ IFT 1179	3 AHE1 js	Programmation en C#

Bloc 70 C	option	minimum 3 cr., maximum 6 cr.
+ IFT 1147	3 AHE1 j	Programmation serveur avec PHP
+ IFT 1148	3 AHE1 js	Programmation serveur avec ASP
+ IFT 1149	3 AH 1 js	Technologie JSP
+ IFT 1152	3 AH 1 js	Introduction aux technologies XML

Publicité

1-390-5-0 Certificat

Information sur le programme

Sylvain Desrochers

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Rédaction

Programme 1-390-5-0

Version 06

Certificat de publicité

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>
PBT 1000	3 AHE1 js	Communication marketing	
PBT 2000	3 AHE1 js	Stratégies de création	
+ PBT 2003	3 AHE1 js	Stratégies - service-conseil	
+ PBT 2210	3 AHE1 js	Gestion des médias publicitaires	
+ PBT 4000	1 AHE1 js	Activité de synthèse	
+ PBT 4100	2 AHE1 js	Atelier d'intégration	

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Création publicitaire

PBT 2001	3 AHE1 js	Création et production publicitaires
PBT 2002	3 AHE1 js	Publicité et nouvelles technologies
PBT 3000	3 AHE1 js	Atelier en création
PBT 3000X	3 AHE1 js	Publicités sociétales et humanitaires
PBT 3000Y	3 AHE1 js	Projets publicitaires pour PME
PBT 3000Z	3 AHE1 js	Briefings, évaluations, conceptions
+ PBT 3100	3 AHE1 js	Stage en création
RED 2020	3 AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Service conseil

PBT 2004	3 AHE1 js	Gestion - service-conseil
PBT 2005	3 AHE1 js	Publicité et culture
PBT 3001	3 AHE1 js	Atelier en service-conseil
PBT 3001W	3 AHE1 js	Publicité pour commerces de détail
PBT 3001X	3 AHE1 js	Publicité directe
PBT 3001Y	3 AHE1 js	Concours - relève publicitaire
PBT 3001Z	3 AHE1 js	Les commandites
+ PBT 3101	3 AHE1 js	Stage en service-conseil

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Instruments complémentaires

AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+ ANS 1402T	3 AHE1 js	Business English - Oral Communication
HEC 3006	3 AHE1 js	Management
+ HEC 3007	3 AHE1 js	Recherche commerciale
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
PRO 1000	3 AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
REP 2200	3 AHE1 js	Communication orale

Rédaction

1-186-5-1 Certificat

Information sur le programme

Lise Malo

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-186-5-1

Version 00

Certificat de rédaction

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 B et le cours FRA 1300G du bloc 70 C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du certificat. Le cours obligatoire RED 3000 doit être suivi en fin de candidature.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>
FRA 2952G	3 AHE1 js	Techniques d'écriture	
FRA 2953G	3 AHE1 js	Structuration de textes	
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style	
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés	
+ RED 3000	3 AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle	

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Rédaction spécialisée

RED 2000	3 AHE1 js	Rédaction administrative
RED 2010	3 AHE1 js	Rédaction et communications publiques
RED 2010D	3 AHE1 js	Rédaction et communications publiques
RED 2020	3 AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
RED 2030	3 AHE1 js	Rédaction technique
RED 2040	3 AHE1 js	Rédaction pour Internet
RED 2101	3 AHE1 js	Le texte de création
RED 2201	3 AHE1 js	Écriture et médias
RED 2301	3 AHE1 js	Problèmes de vulgarisation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Documentation, langue et outils informatiques

FRA 1300G	3 AHE1 s	Révision de textes
IFT 1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes
LNG 3510G	3 AHE1 s	Grammaire supérieure normative
RED 1100	3 AHE1 js	L'édition informatisée
TRA 1072G	3 AHE1 s	Documentation et terminologie 1
TRA 3400G	3 AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine

FRA 2142 3 A 1 j Littérature africaine
LNG 1505G 3 AHE1 s Introduction aux sciences du langage

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. Restriction : sont exclus des cours au choix possibles tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Rédaction : principes et pratique

1-186-7-0 Module

Information sur le programme

Lise Malo
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-186-7-0

Version 00

Module rédaction : principes et pratique

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires. Les cours doivent être suivis dans l'ordre suivant : LNG 1061G, 1062G, FRA 2952G, FRA 2953G.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

FRA 2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG 1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés

Relations industrielles

1-230-5-2 Certificat

Information sur le programme

Chantal Robert
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme et avoir une expérience de travail d'au moins un an ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
 - ou
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Certificat.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Transfert au Baccalauréat en relations industrielles

Équivalences de cours

- ◆ La Faculté de l'éducation permanente offre aux nouveaux étudiants le Certificat de relations industrielles. Les cours de sigle REI du Certificat sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du Baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles (FAS).
- ◆ L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du Certificat peut, s'il répond aux conditions de transfert, être admis en deuxième année du Baccalauréat en relations industrielles.

Conditions de transfert

- ◆ Avoir terminé le Certificat de relations industrielles ou l'équivalent.

- ◆ Avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 au Certificat de relations industrielles.
 - ◆ Avoir réussi un cours de statistiques soit au niveau collégial (mathématiques 307, 337 ou 360) soit au niveau universitaire (le cours STT 1971G).
- **Procédure de transfert**
- ◆ Pour connaître les modalités de transfert (dates limites, formulaires, etc.), le candidat est prié de s'adresser au technicien à la gestion des dossiers étudiants du Certificat de relations industrielles au 514-343-2014.

Programme 1-230-5-2

Version 00

Certificat de relations industrielles

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Sauf le cours REI3335G, tous les cours de sigle REI sont obligatoires au Baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

Fondements de la pratique professionnelle

REI 1010G	3 AHE1 s	Introduction aux relations industrielles
REI 1140G	3 AHE1 s	Approche juridique en R.I.
+ REI 2220G	3 AHE1 s	Gestion des ressources humaines 1
+ REI 2250G	3 AHE1 s	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Administration

REI 1210G	3 AHE1 js	Principes de gestion
REI 1220G	3 AHE1 s	Administration des affaires

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Formation pluridisciplinaire

REI 1000G	3 AHE1 s	Travail et industrialisation
REI 1230G	3 AHE1 s	Comportement organisationnel
REI 1420G	3 AHE1 s	Emploi et salaire

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Perfectionnement

+ REI 2240G	3 AHE1 s	Gestion des ressources humaines 2
+ REI 2310G	3 AHE1 s	Convention collective
+ REI 2320G	3 AHE1 s	Rapports collectifs du travail
+ REI 2330G	3 AHE1 s	Syndicalisme
+ REI 2475G	3 AHE1 s	Politiques gouvernementales en R.I.
+ REI 3216G	3 AHE1	Dotation
+ REI 3251G	3 AHE1	Évaluation et rémunération
+ REI 3270G	3 AHE1	Gestion des ressources humaines 3

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Formation complémentaire

AEG 1905	3 AHE1 js	Assemblées délibérantes
+ ANS 1042	3 AHE1 js	Business Writing 1
+ ANS 1042T	3 AHE1 js	Business Writing
COM 1500G	3 AHE1 s	Communication et organisation
GIR 2010	3 AHE1 js	Régime de la CSST
HEC 3018	3 AHE1 js	Introduction au marketing
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
PHI 2405	3 A 1 j	Théories éthiques modernes
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
RED 2000	3 AHE1 js	Rédaction administrative

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de

son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Relations publiques

1-400-5-0 Certificat

Information sur le programme

Patrice Leroux

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible le candidat doit,

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
 - et
 - ◆ Posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-400-5-0

Version 05

Certificat de relations publiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits à option. Les cours obligatoires REP 1000 et REP 2100 doivent être suivis en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Fondements

REP 1000	3 AHE1 js	Introduction aux relations publiques
REP 2100	3 AHE1 js	Rédaction en relations publiques
+ REP 3101	3 AHE1 js	Recherche et évaluation des actions
+ REP 3102	3 AHE1 js	Gestion stratégique des rel. publiques
+ REP 3103	3 AHE1 js	Atelier : Plans de communication

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Habilités spécifiques

REP 2104	3 AHE1 js	Relations avec les publics internes
REP 2150	3 AHE1 js	Relations publiques Marketing
REP 2200	3 AHE1 js	Communication orale
REP 2300	3 AHE1 js	Relations avec les médias
+ REP 2400	3 AHE1 js	Internet et relations publiques
+ REP 2500	3 AHE1 js	Relations avec les milieux

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement de thématiques

+ REP 3104	3 AHE1 js	Gestion de crises et communication
+ REP 3105	3 AHE1 js	Relations gouvernementales
+ REP 3106	3 AHE1 js	Relations financières
+ REP 3107	3 AHE1 js	Stage en relations publiques

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Ouverture disciplinaire

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion

L'étudiant doit avoir réussi, le cas échéant, tout cours hors programme exigé par la Faculté, avant de s'inscrire aux cours du bloc 70C.

Santé communautaire

1-481-5-0 Certificat

Seule l'orientation 1 : sciences infirmières est ouverte à l'admission.

Information sur le programme

Pierre Saulnier

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008**Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
- ou
- ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Certificat.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

- Autre condition

- ◆ Pour choisir l'orientation 1 du programme, soit le segment 70, Sciences infirmières, en plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Remarque

Pour l'orientation 1 - Sciences infirmières

- Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
- Les dispositions relatives à une reprise après échec à un cours du Règlement pédagogique de la Faculté des sciences infirmières s'applique aux cours SOI du bloc 70A obligatoire et du bloc 70 B à option.

Programme 1-481-5-0

Version 02

Certificat en santé communautaire

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires MSO 2000G et 2030G sont également offerts à distance. Le programme comporte deux orientations. Le segment 01 est commun aux deux orientations. Le segment 70 couvre l'orientation I : Sciences infirmières. Le segment 71 couvre l'orientation II : Multidisciplinaire. Les étudiants sont exemptés des préalables des cours SOI 2202 et SOI 3305.

Segment 01 Tronc commun

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>9 cr.</i>
MSO 2000G	3 AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie	
MSO 2030G	3 AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire	
MSO 2300G	3 AHE1 js	Promotion et éducation de la santé	

Segment 70 Orientation I : sciences infirmières

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>9 cr.</i>
SOI 1401	3 AHE1 js	Famille en santé	
SOI 1402	3 AHE1 js	Communauté en santé	
+ SOI 1414	3 AHE1 js	Projet d'intervention dans la communauté	

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SOI 1405	3 AHE1 js	Gestion des soins et des services
SOI 1406	3 AHE1 js	Sc. inf., santé et sécurité du travail
SOI 1407	3 AHE1 js	Problématiques contemporaines de santé
SOI 1408	3 AHE1 js	Évaluation de la santé
SOI 1413	3 AHE1 js	Analyse de thèmes liés à l'intervention
SOI 1421	3 AHE1 js	Communautés culturelles et soins
+ SOI 2202	3 AHE1 js	Éthique en sciences infirmières
SOI 3209	3 AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants

SOI 3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
+ SOI 3305	3	AHE1 js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation

<i>Bloc 70 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
EDP 1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO 2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO 2140G	3	AHE1 js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO 2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
+ MSO 2142G	3	AHE1 js	Priorités nationales de santé publique
MSO 2143G	3	AHE1 js	Diabète : approches interdisciplinaires
MSO 2144G	3	AHE1 js	Réseau intégré de services:défis actuels
MSO 2145G	3	AHE1 js	Gestion de cas dans la communauté
MSO 2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL 3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

Segment 71 Orientation II : multidisciplinaire

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>9 cr.</i>	
MSO 2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO 2200G	3	AHE1 js	Intervention de première ligne
MSO 2440G	3	AHE1 js	Programmes en santé communautaire

<i>Bloc 71 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 9 cr.</i>	
AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
MSN 1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSN 3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
MSO 2080G	3	AHE1 js	Santé des jeunes 0-18 ans
MSO 2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
MSO 2110G	3	AHE1 js	Intégration : pers. âgées et handicapées
MSO 2120G	3	AHE1 js	Adaptation sociale du jeune adulte
MSO 2130G	3	AHE1 js	Santé mentale et communauté
MSO 2150G	3	AHE1 js	Aspects éthiques en santé communautaire
MSO 2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits

<i>Bloc 71 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
EDP 1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO 2140G	3	AHE1 js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO 2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
+ MSO 2142G	3	AHE1 js	Priorités nationales de santé publique
MSO 2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL 3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Santé et sécurité du travail

1-402-5-0 Certificat

Information sur le programme

Yvan Gauthier

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
- ou
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-402-5-0

Version 05

Certificat de santé et sécurité du travail

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>21 cr.</i>	
------------------	--------------------	---------------	--

Connaissances de base en SST

SST 1001	1	AHE1 js	Introduction à la SST
+ SST 1042	2	AHE1 js	Droit de la SST
+ SST 1045	3	AHE1 js	Loi et SST
+ SST 1050	3	AHE1 js	Physiologie du travail et ergonomie
SST 1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail
+ SST 2000	3	AHE1 js	Hygiène du travail
+ SST 2525	3	AHE1 js	Psychodynamique du travail
+ SST 3052	3	AHE1 js	Gestion intégrée de la SST

<i>Bloc 70 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 9 cr.</i>	
------------------	---------------	-------------------------------------	--

Approfondissement des pratiques de la SST

+ SST 2400	3	AHE1 js	Stratégie de la formation en SST
+ SST 3000	3	AHE1 js	Stage d'intégration en SST
+ SST 3055	3	AHE1 js	L'impératif financier
+ SST 3061	3	AHE1 js	L'audit des pratiques de SST
+ SST 3065	3	AHE1 js	Démarche de changement en SST
+ SST 3180	3	AHE1 js	Les tribunaux administratifs en SST

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cours complémentaires

AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
ERN 2095	3	AHE1 js	Ergonomie dans le réseau de la santé
IFT 1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
MSN 3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
REI 1205G	3	AHE1 js	Introduction aux relations de travail
REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
VIO 2011	3	AHE1 js	Violence dans les milieux de travail

Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

1-482-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louise Blanchette

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008**Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

ou

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire

- ♦ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- ♦ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
- ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-482-5-0

Version 02

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME 1000, SME 1020, PST 2955G, SVS 2901 et SME 3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la personne responsable du certificat.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Notions fondamentales

PST 2955G	3	AHE1 js	Psychopathologie et intervention
SME 1000	3	AHE1 j	Compétences personnelle, professionnelle
SME 1020	3	AHE1 js	Interdisciplinarité et intervention
+ SME 3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration
SVS 2901	3	AH 1 s	Santé mentale : aspects sociopolitiques

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Problématiques et pratiques spécifiques

SME 1050	3	AHE1 js	Dynamique et développ. de la personnalité
SME 2033	3	AHE1 js	Santé mentale et travail
SME 2044	3	AHE1 js	Jeunes et santé mentale
SME 2055	3	AHE1 js	Problématiques complexes
SME 2055T	3	AHE1 js	Deuil et suicide
SME 2055V	3	AHE1 js	Troubles des conduites alimentaires
SME 3005	3	AHE1 j	Approche systémique
SME 3010	3	AHE1 j	Intervention en situation de crise
SME 3030	3	AHE1 j	Atelier en santé mentale 1
SME 3030V	3	AHE1 js	Explorations créatrices en santé mentale
SME 3030W	3	AHE1 js	La quête du mieux-être
SME 3030Z	3	AHE1 js	Maladies psychosomatiques
SME 3035	3	AHE1 js	Atelier en santé mentale 2
SME 3035W	3	AHE1 js	Systémique/processus de guérison en Écho
SME 3035Y	3	AHE1 js	Pratiques de réadaptation
SME 3035Z	3	AHE1 js	Les troubles de la personnalité
SME 3040	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
SME 3045	3	AHE1 js	Intervention psychogériatrique
SME 3520	3	AHE1 js	Partenariat et concertation

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI 1730G	3	AHE1 s	Victimologie
EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER 2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
GER 3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
IDI 2020	3	AHE1 js	Éthique de l'intervention
PPL 3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
PPL 3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
PPL 3050Y	3	AHE1 js	Santé et transculturalité
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
TXM 1221D	3	AHE1	Effets des substances psychotropes
VIO 2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Toxicomanies : prévention et réadaptation

1-420-5-0 Certificat

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-420-5-0

Version 04

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits d'ateliers pratiques et 0 à 3 crédits de cours à option. L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM 1441 et 1331. Trois cours obligatoires sont également offerts à distance (TXM 1111D, 1221D et 1331D).

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire

18 cr.

Notions fondamentales

TXM 1111	3 AHE1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221	3 AHE1 js	Effets des substances psychotropes

TXM 1331	3 AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1441	3 AHE1 js	Étiologie et modèles d'intervention
TXM 2551	3 AHE1 js	Santé mentale et traitement en toxico
+ TXM 3530	3 AHE1 js	Évaluation en toxicomanie

Bloc 70 B

option

minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Pratiques en toxicomanies - Ateliers et stages

+ TXM 3400	3 AHE1 js	Conception d'un programme de prévention
+ TXM 3410	3 AHE1 js	Actualisation d'un prog. de prévention
+ TXM 3500	3 AHE1 js	Approches motivationnelles
+ TXM 3510	3 AHE1 js	Intervention clinique en toxicomanie
+ TXM 3520	3 AHE1 js	Animation de groupe en toxicomanie
+ TXM 3540	3 AHE1 js	Intervention auprès des jeunes en toxico
+ TXM 3600	6 AHE1 js	Stage en milieu d'intervention
+ TXM 3610	6 AHE1 js	Stage international

Bloc 70 C

option

minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Problématiques associées

CRI 1511G	3 AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
JES 2014Z	3 AHE1 js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES 2015Z	3 AHE1 js	Le phénomène des gangs
PSY 3012G	3 AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SME 1050	3 AHE1 js	Dynamique et développ. de la personnalité
SME 3010	3 AHE1 j	Intervention en situation de crise
SME 3035Z	3 AHE1 js	Les troubles de la personnalité
SVS 1363	3 A 1 j	Problèmes sociaux
TXM 2300	3 AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM 2310	3 AHE1 js	Pratiques novatrices en prévention
TXM 2470D	1 AHE1	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2480	1 AHE1 js	Problématique liée à la toxicomanie
TXM 2480D	1 AHE1	Psychotropes en milieu de travail
TXM 2521	3 AHE1 js	Délinquance et toxicomanies
TXM 2540	1 AHE1 js	Sexualité et toxicomanies
TXM 2570D	1 AHE1	Jeu pathologique
TXM 2580D	1 AHE1	Héroïne et interventions spécifiques
TXM 2583D	1 AHE1	La réduction des méfaits
TXM 2591	1 AHE1 js	L'ombre de l'amour et l'amour de l'ombre
TXM 2592	1 AHE1 js	L'IGT pour adultes
TXM 2593	1 AHE1 js	L'IGT pour adolescents
TXM 2600	3 AHE1 js	Problématique liée à la toxicomanie B
VIO 2009	3 AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Traduction 1

1-185-5-0 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat, ainsi que son niveau de culture générale. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de

consulter la rubrique tests d'admission pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

- ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de d'admission, suivre et réussir les cours préalables EDP1111 Grammatical Difficulties in English ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Si le candidat n'obtient pas à ces cours un résultat d'au moins B- (2,7), il pourra se voir imposer d'autres cours préalables, suivant les lacunes qui n'auraient pu être comblées.

Baccalauréat spécialisé en traduction

L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences. Il est à noter que le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité. Voir Certificat de traduction II « Baccalauréat spécialisé en traduction »

Programme 1-185-5-0

Version 04

Certificat de traduction 1

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant : TRA 1005G, LNG 1505G, TRA 1006G, TRA 1007G, TRA 1015G, TRA 1072G et TRA 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70 B et 70 C.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 21 cr.

Formation de base

LNG 1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage
TRA 1005G	3	AHE1 s	Difficultés du français écrit
TRA 1006G	3	AHE1 s	Increased English Comprehension
+ TRA 1007G	3	AHE1 s	Stylistique et rédaction
+ TRA 1015G	3	AHE1 s	Interférences linguistiques
TRA 1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1
+ TRA 1082G	3	AHE1 s	Méthodologie et traduction générale

Bloc 70 B *option* minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation professionnelle

+ TRA 2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+ TRA 2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+ TRA 2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+ TRA 2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
+ TRA 2100G	3	AHE1 s	General Translation

Bloc 70 C *option* minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils méthodologiques et intégration au milieu

IFT 1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
+ TRA 2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+ TRA 2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
TRA 2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+ TRA 3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
TRA 3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
TRA 3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Perfectionnement

+ ANS 1502	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication 2
FRA 2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG 3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
TRA 2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. RESTRICTION : sont exclus des cours au choix tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Traduction 2

1-185-5-1 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit être titulaire du Certificat en traduction I ou posséder une formation jugée équivalente.

Remarque

- Accès au Baccalauréat spécialisé en traduction
 - ◆ L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences.
 - ◆ Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux Certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les 30 derniers crédits et obtenir ainsi le Baccalauréat spécialisé en traduction.
- Conditions et procédure de transfert
 - ◆ Avoir terminé les deux Certificats de traduction. Remplir le formulaire ACCD-07 que le candidat peut se procurer en communiquant avec la technicienne à la gestion des dossiers étudiants des Certificats de traduction au 514-343-6111 poste 2867.
- Informations sur le Baccalauréat en traduction
 - ◆ Pour renseignements supplémentaires, consulter le Secrétaire, Département de linguistique et de traduction, tél. : 514-343-6220.

Programme 1-185-5-1

Version 04

Certificat de traduction 2

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 18 cr.

Formation professionnelle

+ TRA 2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+ TRA 2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+ TRA 2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+ TRA 2100G	3	AHE1 s	General Translation
+ TRA 3010G	3	AHE1 s	Révision et contrôle de la qualité

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire et perfectionnement

FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG 3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
RED 2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
RED 2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
TRA 1025	3	AH 1 j	Text Analysis
+ TRA 2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+ TRA 2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
TRA 2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing
+ TRA 3020G	3	AHE1 s	Traduction et adaptation publicitaire
+ TRA 3025G	3	AHE1 s	Trad. et adapt. cinématographique
+ TRA 3850	3	A 1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Outils méthodologiques et intégration au milieu

+ TRA 2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
TRA 2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+ TRA 3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
TRA 3225G	3	AHE1 s	Projets spéciaux en milieu de travail
TRA 3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
TRA 3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

ANG 1022	3	AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture
ARV 1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
COM 1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
DRT 1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
DRT 2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
ESP 1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
JOU 2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
MSN 1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSO 2000D	3	AHE1	Introduction à l'épidémiologie
MSO 2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
PBT 1000	3	AHE1 js	Communication marketing
POL 1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REI 1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Violence, victimes et société

1-252-5-1 Certificat

Information sur le programme

Louis Plamondon
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

- Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
 - ou
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures

dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-252-5-1 Version 03

Certificat violence, victimes et société

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

CRI 1730G	3	AHE1 s	Victimologie
VIO 1005	3	AHE1 js	Violence : approches disciplinaires
VIO 2005	3	AHE1 js	Abus et recours dans les organisations
VIO 2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Fondements

EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Problématiques

CRI 1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
JES 2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES 2015Y	3	AHE1 js	Les jeunes de la rue
PEF 2710D	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
SVS 1151	3	AHE1 js	Travail social et rapports de genre
VIO 2008	3	AHE1 js	Violence à l'endroit des personnes âgées
VIO 2011	3	AHE1 js	Prévention de la Violence au travail
VIO 2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
VIO 2013	3	AHE1 js	Violence et handicap
VIO 2040	3	AHE1 js	Problématique spécifique
VIO 2040Z	3	AHE1 js	Violence et rapports interculturels

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Intervention

AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide

GSP	1400	3	AHE1	js	Gestion des mesures d'urgence
JES	2014Z	3	AHE1	js	Intervention auprès du jeune suicidaire
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
SVS	2806	3	H	1 s	Méthodes d'action préventive
VIO	1000	3	AHE1	js	L'intervenant en contexte de violence
VIO	2015	3	AHE1	js	Résolution de conflits
VIO	2016	3	AHE1	js	Intervention en contexte traumatique
VIO	2050	3	AHE1	js	Atelier thématique
VIO	2050V	3	AHE1	js	Homicides, survivants, vécu des proches
+ VIO	3000	3	AHE1	js	Projets spéciaux sur la violence

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université, y compris les cours à option du présent programme.

Département de kinésiologie

Kinésiologie

- 1-352-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
- 1-352-2-0 Majeur (2 ans)
- 1-352-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le kinésologue évalue la capacité physique, analyse le mouvement et prescrit des programmes d'activités physiques adaptés à des fins récréatives, de prévention et de réadaptation ou de recherche de performance de haut niveau. Ce spécialiste travaille dans les CEGEP, les CLSC, les centres médico-sportifs, les centres de conditionnement physique, les centres communautaires et de loisirs, les clubs et les fédérations sportives, les municipalités et les entreprises privées ou publiques.

Information sur le programme

Francine Normandeau 514-343-6152
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2006, 493 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 52 places attribuées aux candidats collégiens, 159 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.049 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

- Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8). *

* À compter de l'automne 2008, pour être admissible, le candidat devra - soit être titulaire du DEC en sciences de la nature, du DEC en sciences, lettres et arts ou du DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint l'objectif 022V (Biologie) - soit être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente et avoir réussi avant l'entrée dans le programme un cours en biologie humaine et mathématiques 360-300 (méthode quantitative) ou 103 (calcul différentiel) ou 307 (probabilité).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Il n'est pas utile pour un candidat de soumettre sa candidature à plus d'un programme en kinésiologie puisque la capacité d'accueil englobe les trois programmes. Les autres choix inscrits sur le formulaire d'admission sont préférablement pour des programmes d'autres disciplines.

Programme 1-352-1-0

Version 02

Baccalauréat en kinésiologie

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire	57 cr.
KIN 1029	3 A 1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN 1030	3 H 1 j	Introduction à la biomécanique
KIN 1031	3 A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN 1035	3 AH 1 j	Évaluation et entraînement 1
KIN 1037	3 A 1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN 1039	3 A 1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN 1045	3 A 1 j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN 1046	3 H 1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN 1048	3 H 1 j	Intervention individuelle et de groupe
KIN 2010	3 A 1 j	Croissance et développement moteur
+ KIN 2035	3 AH 1 j	Évaluation et entraînement 2
+ KIN 2036	3 AH 1 j	Entraînement des qualités musculaires
KIN 2060	3 AH 1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
+ KIN 2062	3 AH 1 j	Environnement et aides ergogènes
KIN 3018	3 H 1 j	Méthodologie de la recherche

+ KIN 3023	3 H 1 j	Promotion de l'activité physique
+ KIN 3024	3 A 1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
KIN 3032	3 AH 1 j	Éthique et réflexions en kinésiologie
NUT 2962	3 H 1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+ KIN 2025	6 AHE2 j	Practicum
+ KIN 2025A	3 A 1 j	Practicum (deuxième partie)
+ KIN 2025H	3 H 1 j	Practicum (première partie)
+ KIN 3025	3 AHE1 j	Practicum 2
KIN 3072	3 AHE1 j	Travail dirigé 1
KIN 3073	3 AHE1 j	Travail dirigé 2

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

KIN 2013	3 A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress
+ KIN 2014	3 H 1 j	La demande en activité physique et sport
KIN 2015	3 A 1 s	Activités physiques adaptées
+ KIN 2016	3 H 1 j	Performance motrice humaine
KIN 2017	3 A 1 j	Psychologie du sport
+ KIN 2018	3 H 1 j	Biomécanique des activités physiques
+ KIN 3020	3 A 1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+ KIN 3021	3 H 1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
+ KIN 3022	3 A 1 j	Viellissement et performance
+ KIN 3026	3 A 1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
KIN 3028	3 H 1 j	Planification de l'entraînement sportif
+ KIN 3029	3 H 1 j	Préparation psychologique et performance
KIN 3035	3 H 1 s	Gestion en activité physique

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 8 cr.*

AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3 AHE1 js	Anthropologie de la santé
BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO 1203	3 AHE1 js	Introduction à la génétique
DIN 1110	3 A 1 j	Infographie 1
GER 2021	3 AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER 2021D	3 AHE1	Santé mentale et vieillissement
HEC 3059	3 AHE1 js	Management
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1945	3 AHE1 s	Internet et création de pages Web
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
JES 1000	3 AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
MSO 2010G	3 AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO 2030D	3 AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2030G	3 AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2100G	3 AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
MSO 2160	3 AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
MSO 2300G	3 AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
MSO 2440G	3 AHE1 js	Programmes en santé communautaire
PPA 2102	3 AHE1 j	Gestion de classe en éducation physique
PPA 4420	2 AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSL 3061	3 AH 1 j	Physiologie intégrée
PSL 3062	3 AH 1 j	Neurophysiologie
PSY 1035	3 AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1966	3 AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY 2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1
SBM 2001	4 AH 1 j	Système nerveux
SBM 2002	4 AH 1 j	Circulation, respiration et rein
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
SOL 3109G	3 AHE1 js	Sociologie de la santé
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse
TXM 1331	3 AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1331D	3 AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie

Majeur en kinésiologie

Ce programme comprend 48 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 12 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>48 cr.</i>
KIN 1029	3 A 1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN 1030	3 H 1 j	Introduction à la biomécanique
KIN 1031	3 A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN 1035	3 AH 1 j	Évaluation et entraînement 1
KIN 1037	3 A 1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN 1039	3 A 1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN 1045	3 A 1 j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN 1046	3 H 1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN 1048	3 H 1 j	Intervention individuelle et de groupe
KIN 2010	3 A 1 j	Croissance et développement moteur
+ KIN 2035	3 AH 1 j	Évaluation et entraînement 2
+ KIN 2036	3 AH 1 j	Entraînement des qualités musculaires
KIN 2060	3 AH 1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
+ KIN 2062	3 AH 1 j	Environnement et aides ergogènes
KIN 3018	3 H 1 j	Méthodologie de la recherche
NUT 2962	3 H 1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

KIN 2013	3 A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress
+ KIN 2014	3 H 1 j	La demande en activité physique et sport
KIN 2015	3 A 1 s	Activités physiques adaptées
+ KIN 2016	3 H 1 j	Performance motrice humaine
KIN 2017	3 A 1 j	Psychologie du sport
+ KIN 2018	3 H 1 j	Biomécanique des activités physiques
+ KIN 3020	3 A 1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+ KIN 3021	3 H 1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
+ KIN 3022	3 A 1 j	Viellissement et performance
+ KIN 3024	3 A 1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
+ KIN 3026	3 A 1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
KIN 3028	3 H 1 j	Planification de l'entraînement sportif
+ KIN 3029	3 H 1 j	Préparation psychologique et performance

Mineur en kinésiologie

Ce programme comprend 27 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>27 cr.</i>
KIN 1029	3 A 1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN 1030	3 H 1 j	Introduction à la biomécanique
KIN 1031	3 A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN 1035	3 AH 1 j	Évaluation et entraînement 1
KIN 1039	3 A 1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN 1045	3 A 1 j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN 1046	3 H 1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN 1048	3 H 1 j	Intervention individuelle et de groupe
NUT 2962	3 H 1 j	Nutrition

<i>Bloc 70 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 3 cr.</i>
GER 2021	3 AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER 2021D	3 AHE1	Santé mentale et vieillissement
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
KIN 1037	3 A 1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN 2013	3 A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress

KIN	2015	3	A	1	s	Activités physiques adaptées
KIN	2017	3	A	1	j	Psychologie du sport
MSO	2030D	3	AHE1			Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1	js		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2300G	3	AHE1	js		Promotion et éducation de la santé
MSO	2440G	3	AHE1	js		Programmes en santé communautaire
PSY	1035	3	AH	1	j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AHE1	j		Motivation et émotion
PSY	1966	3	AH	1	js	Psychologie de l'adolescence
PSY	2055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
PSY	2065	3	AHE1	j		Processus cognitifs 1
TXM	1331	3	AHE1	js		Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1			Prévention des toxicomanies : théorie

Faculté de médecine

Audiologie

1-751-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'audiologiste évalue les capacités auditives des personnes malentendantes et recherche les causes et les facteurs aggravants de leurs déficiences. Il conçoit et applique des plans d'intervention afin de rétablir l'aptitude des personnes ayant des difficultés d'audition, il travaille à réduire ou à éliminer les effets du handicap vécu par la personne et il fournit à l'entourage l'information et le soutien nécessaires. La maîtrise (2 ans) est exigée pour l'admissibilité à l'ordre professionnel.

Information sur le programme

Liette Bonin
Admission

514-343-6111 poste 1979
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 130 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 18 places attribuées aux candidats collégiens, 45 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 31.840 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

Soit

- ♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques 103
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **satisfaisant aux conditions suivantes :**

- ♦ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
- ♦ À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats universitaires de 2^e et de 3^e cycle
 - ♦ Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
 - ♦ Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
 - ◆ Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
 - ◆ Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

- Le candidat de la catégorie universitaire de 2^e ou 3^e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en audiologie (1-751-1-8).

Programme 1-751-1-0

Version 05

Baccalauréat en audiologie

Ce programme totalise 106 crédits, dont 103 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 36 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 36 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 31 crédits obligatoires des Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant complète son programme avec 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A	obligatoire		36 cr.
+ ORA 1123	3 H 1	Psychoacoustique	
+ ORA 1125	3 AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans	
ORA 1528	2 AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition	
ORA 1529	2 AH 1	Initiation à l'exercice professionnel	
ORA 1530	4 AH 1	Anatomie et physiologie de la parole	
ORA 1531	3 AH 1 j	Phonétique clinique	
ORA 1532	3 AHE1 js	Langage 1	
ORA 1533	2 AHE1 js	Langage 2	
PHY 1955	3 A 1 j	Acoustique	
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux	
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage	
PSY 1961	3 A 1 js	Psychologie du développement humain 1	
PSY 2961	3 H 1 j	Psychologie du développement humain 2	

Bloc 73 B	obligatoire		36 cr.
ORA 1527	2 AH 1	Neurologie de la communication humaine	
+ ORA 2240	1 AH 1	Enseignement clinique en orthophonie	
+ ORA 2241	1 AH 1	Enseignement clinique en audiologie	
+ ORA 2513	3 AH 1	Initiation à la pratique orthophonique	
+ ORA 2527	3 AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1	
+ ORA 2550	3 AH 1	Bilan audiolinguistique - Enfant	
ORA 2559	3 AH 1	Bilan audiolinguistique - Adulte	
ORA 2574	3 AH 1 j	Perception de la parole	
ORA 2617	3 AHE1	Métriologie acoustique	
ORA 2636	3 AHE1 js	Troubles du système auditif	
ORA 2716	3 AHE1 j	Méthodes et recherche 1	
ORA 2717	3 AHE1 j	Méthodes et recherche 2	
ORA 3373	2 AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation	
+ ORA 3563	3 AH 1	Déficiences auditives périphériques 1	

Bloc 73 C	obligatoire		10 cr.
+ ORA 3345	1 AH 1	Deuxième stage en audiologie	
+ ORA 3346	1 AH 1	Troisième stage en audiologie	
ORA 3372	2 AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif	
+ ORA 3540	1 AH 1	Atelier d'activités cliniques	
+ ORA 3542	1 AH 1	Premier stage en audiologie	
ORA 3547	1 AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 1	
ORA 3548	1 AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 2	
+ ORA 3573	2 AH 1	Intervention et enfant déficient auditif	

Bloc 73 D	obligatoire		21 cr.
ORA 3366	3 AH 1 j	Intervention audiolinguistique 1	
+ ORA 3562	3 AH 1	Physiologie auditivo-vestibulaire	
ORA 3564	3 AHE1 j	Déficiences auditives périphériques 2	
+ ORA 3565	3 AH 1	Déficiences auditives centrales	
+ ORA 3567	3 AH 1	Intervention audiolinguistique 2	
+ ORA 3568	1 AH 1	Intervention audiolinguistique 3	
+ ORA 3576	3 AH 1	Intervention audiolinguistique avancée	
ORA 3577	2 AH 1	Psychoacoustique avancée	

Ergothérapie

1-740-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans dont 2 trimestres allongés)

Considérant l'implantation probable de la maîtrise professionnelle en ergothérapie, d'une durée d'un an et demi, à partir de septembre 2008 (le projet doit recevoir l'approbation finale des instances gouvernementales), il est prévu qu'un nouveau programme de Baccalauréat en réadaptation occupationnelle de trois ans soit implanté en septembre 2007. Celui-ci ne donnera pas accès à la pratique de l'ergothérapie au Québec sous le titre d'ergothérapeute. Pour exercer légalement sous ce titre, la maîtrise professionnelle devra être complétée. Les étudiants qui désirent s'engager dans des études universitaires en ergothérapie sont priés de consulter régulièrement le site Web de l'Université pour connaître le programme qui sera offert en septembre 2007.

Perspectives professionnelles

L'ergothérapeute planifie et supervise des programmes d'activités pour les personnes atteintes d'une incapacité physique ou psychologique, permanente ou temporaire, en vue d'améliorer leur fonctionnement dans la vie quotidienne, de faciliter leur intégration dans le milieu et de développer leurs capacités. À cette fin, il analyse la condition physique et mentale des personnes, évalue leur potentiel, leurs limites, définit les objectifs individuels et les amène à participer à des activités qui amélioreront leurs capacités fonctionnelles et leurs habiletés. L'ergothérapeute travaille dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement et de soins prolongés, les CLSC, les écoles, les organismes communautaires, les industries et en cabinet privé.

Information sur le programme

Joane Lahaie 514-343-6416
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 394 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 65 places attribuées aux candidats collégiens, 203 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 30.300 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - Soit
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 202
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **Satisfaire aux conditions suivantes :**
 - ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
 - ◆ À la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue
 - ◆ Le cas échéant, présenter une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil en première année est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.
- Deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - ◆ Le candidat est convoqué à une entrevue qui a lieu au Nouveau-Brunswick.
 - ◆ Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure et du résultat à l'entrevue.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et, le cas échéant, de l'expérience acquise sur le marché du travail.
 - ◆ Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats des autres catégories qui ont été acceptés.

Remarques

- Le candidat des catégories « étranger » et « candidature particulière » doit joindre une lettre expliquant son choix de l'ergothérapie.
- Le candidat ayant entrepris des études en ergothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- Le candidat titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat au dépôt de la demande d'admission n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.

Programme 1-740-1-0

Version 14

Baccalauréat en ergothérapie

Ce programme comprend 106 crédits obligatoires et 4 crédits à option. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1^{re} année, Bloc 70 A - 34 crédits obligatoires ; 2^e année, Bloc 70 B - 40 crédits obligatoires ; 3^e année, Bloc

70 C - 24 crédits obligatoires ; Bloc 70 D - 4 crédits à option ; Bloc 70 E - 8 crédits obligatoires.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		34 cr.
ERT 1104	3 A 1 j	Ergothérapie 1	
ERT 1118	2 A 1 j	Activité, jeu et travail 1	
ERT 1132	3 AH 1 j	Ontogénèse du comportement occupationnel	
ERT 1161	1 AH 1 j	Introduction à la formation clinique	
ERT 1162	1 AH 1 j	Formation en milieu communautaire 1	
PBC 1044	2 H 1 j	Anatomie générale pour réadaptation	
PBC 1045	4 A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur	
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux	
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale	
PST 1963	4 H 1 j	Psychopathologie 1	
PSY 1984	3 A 1 j	Cognition, émotion et ergothérapie	
REA 1100	3 AH 1 j	Kinésiologie 1	
SOL 1953	3 H 1 j	Sociologie 1	

<i>Bloc 70 B</i>	<i>obligatoire</i>		40 cr.
ERT 2003	4 A 1 j	Incapacités, déficiences et handicaps	
ERT 2204	3 AH 1 j	Ergothérapie 2	
ERT 2218	3 A 1 j	Activité, jeu et travail 2	
ERT 2241	6 H 1 j	Ergothérapie auprès de l'enfant	
ERT 2242	3 AH 1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 1	
ERT 2243	4 AH 1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 2	
ERT 2244	3 H 1 j	Ergothérapie auprès de la personne âgée	
ERT 2263	4 AHE1 j	Formation clinique 1	
ERT 3316	3 AH 1 j	Les groupes en ergothérapie	
+ PSL 2983	2 A 1	Intégration dans le système nerveux	
PST 1956	2 AH 1	Psychopathologie infantile	
PST 2953	3 A 1 j	Psychopathologie 2	

<i>Bloc 70 C</i>	<i>obligatoire</i>		24 cr.
ERT 3303	3 AH 1 j	Ergothérapie 3	
ERT 3304	3 AH 1 j	Intervention communautaire et prévention	
ERT 3317	3 H 1 j	Ergonomie et intégration au travail	
ERT 3318	3 AH 1 j	Technologie en réadaptation	
ERT 3319	2 AHE1	Approche scientifique en ergothérapie	
ERT 3369	5 AHE1 j	Formation clinique 2	
MSO 2160	3 AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives	
REA 3300	2 H 1 j	Système de santé et gestion	

<i>Bloc 70 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 4 cr., maximum 4 cr.</i>
ERT 3370	2 AHE1 j	Le jeu, l'enfant et l'ergothérapie
ERT 3371	2 AHE1 j	Ergothérapie et les états psychotiques
ERT 3372	2 AHE1 j	Les méthodes projectives en ergothérapie
ERT 3373	2 AHE1 j	Ergothérapie et affections de la main
ERT 3374	2 AHE1 j	Ergothérapie et gérontologie
ERT 3375	2 AHE1 j	Ateliers d'expression
ERT 3377	2 AHE1 j	Neuropsychologie et réadaptation
ERT 3378	2 AHE1 j	Réadaptation des traumatisés crâniens
ERT 3379	2 H 1 j	Ergothérapie et probl. de développement
ERT 3380	2 AHE1 j	Travail dirigé
ERT 3381	2 AHE1 j	Ergothérapie et informatique
ERT 3382	2 AHE1 j	Aspects psychosoc. défic., incap., hand.
ERT 3383	2 AHE1 j	Le corps et la thérapeutique
ERT 3384	2 AHE1 j	Le travail
ERT 3385	2 AHE1 j	Santé et multiethnicité
ERT 3386	2 AHE1 j	Ergothérapie : déficience intellectuelle
ERT 3387	2 AHE1 j	Aides techniques en ergothérapie
ERT 3388	2 AHE1 j	Ergothérapie et accidents cérébraux
ERT 3389	2 AHE1 j	Problématiques en santé mentale
ERT 3390	2 AHE1 j	Études sur le travail créateur
ERT 3391	2 AHE1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 1
ERT 3392	2 AHE1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 2

<i>Bloc 70 E</i>	<i>obligatoire</i>		8 cr.
ERT 3394	8 AHE1 j	Formation clinique 3	

Médecine

1-450-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-450-1-0 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin diagnostique, puis traite les problèmes de santé. Il peut donc donner des conseils pour prévenir la maladie et promouvoir tout moyen qui favorise une bonne santé.

Introduction

Tous les candidats doivent avoir réussi les cours préalables précisés dans les conditions d'admissibilité. Mais au-delà de cette exigence, l'orientation des études des candidats en sciences exactes ou humaines n'affecte pas la probabilité d'être admis en médecine. La Faculté incite donc ses futurs étudiants à acquérir une formation aussi riche et polyvalente que possible.

Le programme d'études qui mène au doctorat en médecine est d'une durée de quatre ans. Toutefois, une année préparatoire est requise pour les collégiens, les étudiants étrangers et les universitaires ayant complété un premier grade universitaire mais dont le programme d'études n'est pas jugé globalement équivalent à celui de l'année préparatoire ou dont les études ont été complétées plus de dix ans auparavant (voir liste partielle des programmes équivalents).

Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de M. D. (1-450-4-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Information sur le programme

Francyne Poulin ou Michèle Paumier 514-343-6265
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 767 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 152 places attribuées aux candidats collégiens, 294 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 33.650 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203

- Physique 101, 201 et 301.

Soit

- ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études post-secondaires équivalent à un DEC ou à un baccalauréat obtenus au Québec et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre matières.

Soit

- ◆ Être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine inscrite au répertoire mondial des écoles de médecine et avoir réussi, au cours des cinq dernières années, l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (CMC) prévu pour les diplômés de facultés de médecine hors du Canada ou des États-Unis.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats étrangers
- ◆ Être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Île-du-Prince-Édouard et Québec-Nouvelle-Écosse
- ◆ Se présenter à une ou à des entrevues à la date fixée par le Comité d'admission et avoir, au préalable, acquitté les frais de 100\$ exigés
- ◆ À la demande du Comité d'admission de la Faculté de médecine, subir un examen médical fait par un médecin désigné par la Faculté.
- ◆ Avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances
- ◆ Avoir complété les études requises (DEC ou baccalauréat) dans un même programme, à temps plein et dans le respect de la durée prévue pour le programme en cause (Condition applicable à compter de l'admission d'automne 2008, sera confirmée sur le site Web de l'Université)

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes (la Faculté étudie présentement la pertinence de maintenir toutes ces sous-catégories) :
 - ◆ les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat « honours » pour les candidats résidents du Québec ayant complété des études ailleurs au Canada) ;

- ◆ les candidats n'ayant pas complété un premier grade universitaire (la Faculté privilégie cependant les étudiants qui ont terminé un baccalauréat) ;
- ◆ les candidats ayant complété un doctorat du type « de recherche » (Ph.D) et qui demeurent actifs en recherche de même que les candidats en voie de compléter un tel doctorat, c'est-à-dire dont la thèse a été déposée à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Dans ce dernier cas, l'admission pourra être conditionnelle à ce que la thèse soit soutenue avant l'entrée dans le programme.

- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Médecin : toute personne, domiciliée au Québec, diplômée d'une faculté de médecine située à l'extérieur du Canada et des États-Unis, et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Capacité d'accueil

- Pour l'admission 2006-2007, le contingent régulier était de 227 nouveaux étudiants pour le campus de l'Université de Montréal et de 32 pour le campus de la Mauricie. Du total, environ les deux tiers ont été admis en année préparatoire et l'autre tiers s'est ajouté au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
- La Faculté peut admettre, hors-contingentement et par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans.
- La Faculté admet un nombre très restreint de candidats étrangers selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale.
- La Faculté peut admettre un nombre très restreint de titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis.
- Exceptionnellement, des candidats ayant commencé des études de médecine dans une université hors-Québec pourront être admis si des places sont disponibles.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens
 - ◆ Selon les critères présentement en vigueur, une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
 - ◆ Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, généralement les lundis et vendredis de la mi-mars à la mi-mai. Des can-

didats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines de mai.

- ◆ Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
- ◆ Un score global est ensuite établi selon la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - entrevue : 50 %
- Pour les universitaires
 - ◆ Une première sélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, généralement les lundis et vendredis de la mi-février à la mi-avril. Des candidats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines d'avril.
 - ◆ Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
 - ◆ Un score global est ensuite établi pour ces candidats selon la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - entrevue : 50 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les premiers critères de présélection. Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les candidats titulaires d'un doctorat du type « de recherche »
 - ◆ Le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission. Suite à cette évaluation par le comité d'admission, un nombre limité de candidats est convoqué à une ou à des entrevues effectuées par des professeurs de la Faculté.
 - ◆ Suite à l'entrevue, le comité d'admission prend la décision d'admettre ou de refuser le candidat à partir d'une liste d'excellence établie selon la pondération suivante :
 - dossier de recherche : 50 %
 - entrevue : 50 %
 - ◆ La cote de rendement universitaire des candidats de cette catégorie doit être comparable à celle des autres candidats universitaires convoqués à l'entrevue de sélection. La Faculté de médecine se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.
- Pour les candidats ayant commencé des études de médecine
 - ◆ Les critères de sélection sont les mêmes que pour les universitaires n'ayant pas complété un premier grade universitaire.
- Pour les candidats étrangers
 - ◆ Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- Pour les candidats titulaires d'un doctorat en médecine
 - ◆ Une première sélection est faite selon les résultats à l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada et les candidats choisis sont invités à se présenter à un examen clinique de type ECOS.
 - ◆ Selon les résultats à l'examen clinique, un certain nombre de candidats sera convoqué pour une entrevue d'évaluation. Une

liste d'excellence est établie en tenant compte de l'examen du CMC, de l'ECOS et de l'entrevue d'évaluation.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine par le Collège des médecins du Québec.
- Les entrevues ont pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui (empathie, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne présente pas les qualités jugées essentielles.
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire, conformément au règlement pédagogique de la Faculté, est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire :
 - ◆ Baccalauréat en audiologie
 - ◆ Baccalauréat en biochimie
 - ◆ Baccalauréat en ergothérapie
 - ◆ Baccalauréat en nutrition
 - ◆ Baccalauréat en orthophonie
 - ◆ Baccalauréat en pharmacie
 - ◆ Baccalauréat en physiothérapie
 - ◆ Baccalauréat en sciences biologiques
 - ◆ Baccalauréat en sciences biomédicales
 - ◆ Baccalauréat en sciences infirmières
 - ◆ Doctorat en médecine dentaire
 - ◆ Doctorat en médecine vétérinaire
 - ◆ Doctorat en optométrie
 - ◆ D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
- Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
- Le candidat ayant déjà fait des études de médecine dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme.
- Le candidat étranger doit avoir obtenu un visa d'étudiant.

Programme 1-450-4-0

Version 06

Année préparatoire au programme m.d.

L'année préparatoire au programme M.D. comprend 40 crédits dont 37 crédits obligatoires et 3 crédits à option. Cette année correspond aux blocs 70 A et 70 B.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>37 cr.</i>
MMD 1007	3 H 1 j	Biostatistique
MMD 1009	2 A 1 j	Biologie cellulaire et tissulaire
MMD 1010	3 A 1 j	Microbiologie et virologie
MMD 1015	1 H 1 j	Immersion clinique
MMD 1016	2 A 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2 H 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1019	3 H 1 j	Nutrition et métabolisme
MMD 1021	3 H 1 j	Physiologie générale

MMD 1022	2 H 1 j	Génétique médicale
MMD 1023	1 A 1 j	Embryologie humaine
MMD 1024	4 A 1 j	Biologie moléculaire de la cellule
MMD 1025	2 H 1 j	Pharmacologie médicale
PHI 1968	3 A 1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSY 1968	3 A 1 j	Psychologie et comportement humain
SOL 1968	3 H 1 j	Initiation à la sociologie

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
COM 1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
DRT 1002S	3 AHE1 j	Introduction au droit
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD 1081	3 AH 1 j	Sciences de l'information en santé
MMD 1083	3 AHE1 j	Intervention psychosociale clinique
MMD 1086	3 AHE1 j	Santé internationale
MMD 1088A	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD 1091	3 AHE1 j	Initiation à la recherche
MMD 1092A	3 A 1 j	Introduction à la toxicologie
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences

Programme 1-450-1-0

Version 19

Doctorat en médecine (m.d.)

La première et la deuxième années totalisent un minimum de 88 crédits dont 85 crédits obligatoires, 0 à 3 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix soumis à l'approbation du responsable du programme. La troisième et la quatrième années totalisent 80 crédits de stages obligatoires, 4 crédits de cours obligatoire et 20 crédits de stages à option. Les stages d'externat doivent être effectués durant la 3^e ou la 4^e année, à l'exception des stages de médecine, de chirurgie et d'anesthésiologie, qui doivent être effectués en 3^e année, et à l'exception des stages de médecine d'urgence et de santé communautaire, qui doivent être effectués durant la 4^e année. Les stages de soins ambulatoires, de radiologie et d'ophtalmologie sont concomitants, tout comme les stages de chirurgie et d'anesthésiologie. En 3^e et 4^e année, l'étudiant doit choisir quatre stages à option parmi lesquels au moins un doit être dans une discipline chirurgicale. Tous les cours et stage à option sont évalués par la mention " succès " ou " échec ".

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 43 cr.

MMD 1227	1 A 1 j	Introduction aux études médicales
MMD 1228	4 A 1	Croissance-développement-vieillessement
MMD 1229	5 A 1 j	Pathologie et immunologie générales
MMD 1230	3 A 1 j	Micro-organismes pathogènes et infection
MMD 1231	3 H 1 j	Sciences hématologiques
MMD 1232	6 H 1 j	Exploration du système nerveux
MMD 1233	4 H 1 j	Sciences psychiques
MMD 1234	5 H 1 j	Appareil locomoteur
MMD 1236	1 A 1 j	Histoire de la médecine
MMD 1238	4 A 1 j	Introduction à la médecine clinique 1
MMD 1239	5 H 1 j	Introduction à la médecine clinique 2
MMD 1240	2 A 2 j	Épidémiologie clinique 1

Bloc 01 B obligatoire 42 cr.

MMD 2227	4 A 1 j	Initiation à la démarche clinique 1
MMD 2228	5 H 1 j	Initiation à la démarche clinique 2
MMD 2229	5 A 1 j	Coeur et circulation
MMD 2230	4 A 1 j	Respiration et oxygénation
MMD 2231	4 A 1 j	Homéostasie, rein et arbre urinaire
MMD 2232	6 H 1 j	Digestion - nutrition

MMD 2233	6 H 1 j	Endocrinologie et reproduction
MMD 2234	6 H 1 j	Problèmes systémiques
MMD 2240	2 A 2 j	Épidémiologie clinique 2

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
COM 1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
DRT 1002S	3 AHE1 j	Introduction au droit
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1890	3 H 1 j	Initiation à la bio-informatique
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD 1016	2 A 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2 H 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1026	3 AH 1 j	Introduction aux sciences fondamentales
MMD 1081	3 AH 1 j	Sciences de l'information en santé
MMD 1082	3 AH 1 j	Initiation à la médecine de réadaptation
MMD 1083	3 AHE1 j	Intervention psychosociale clinique
MMD 1085	3 AH 1 j	Radio-anatomie
MMD 1086	3 AHE1 j	Santé internationale
MMD 1087	3 AHE1 j	Travaux cliniques individuels
MMD 1088A	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD 1088B	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 2
MMD 1088C	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 3
MMD 1088E	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 4
MMD 1091	3 AHE1 j	Initiation à la recherche
MMD 1093	3 AH 1 j	Médecine légale
MMD 1094	3 AH 1 j	Médecine hyperbare
MMD 1095	3 AH 1 j	Médecine tropicale
MMD 1096	3 AH 1 js	ITSS : intervention et prévention
MMD 1097	3 AHE1 j	Intervention en milieux défavorisés
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique
PSY 1968	3 A 1 j	Psychologie et comportement humain
SOL 1968	3 H 1 j	Initiation à la sociologie

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 84 cr.

MMD 3501	10 AHE1 j	Médecine
MMD 3502	8 AHE1 j	Chirurgie
MMD 3503	10 AHE1 j	Pédiatrie
MMD 3504	10 AHE1 j	Obstétrique-gynécologie
MMD 3505	10 AHE1 j	Psychiatrie
MMD 3506	5 AHE1 j	Médecine familiale
MMD 4507	5 AHE1 j	Gériatrie
MMD 4508	4 AHE1 j	Radiologie
MMD 4509	2 AHE1 j	Anesthésie-réanimation
MMD 4510	2 AHE1 j	Ophtalmologie
MMD 4511	5 AHE1 j	Médecine communautaire
MMD 4513	5 AHE1 j	Médecine d'urgence
MMD 4514	4 AHE1 j	Soins ambulatoires
MMD 4515	3 AHE1 j	Pharmacothérapie
MMD 4520	1 AHE1 j	Compl. de formation aux stages cliniques

Bloc 70 B option minimum 20 cr., maximum 20 cr.

MMD 3511	5 AHE1 j	Stage : Spécialités médicales
MMD 3511A	5 AHE1 j	Stage : Allergie
MMD 3511B	5 AHE1 j	Stage : Cardiologie
MMD 3511C	5 AHE1 j	Stage : Dermatologie
MMD 3511D	5 AHE1 j	Stage : Endocrinologie
MMD 3511E	5 AHE1 j	Stage : Gastro-entérologie
MMD 3511H	5 AHE1 j	Stage : Gériatrie
MMD 3511I	5 AHE1 j	Stage : Hématologie
MMD 3511J	5 AHE1 j	Stage : Médecine interne
MMD 3511K	5 AHE1 j	Stage : Néphrologie
MMD 3511L	5 AHE1 j	Stage : Neurologie
MMD 3511M	5 AHE1 j	Stage : Oncologie médicale
MMD 3511N	5 AHE1 j	Stage : Psychiatrie
MMD 3511O	5 AHE1 j	Stage : Pneumologie
MMD 3511P	5 AHE1 j	Stage : Rhumatologie
MMD 3511Q	5 AHE1 j	Stage : Hématologie clinique

MMD 3511R	5 AHE1	Stage : Hématologie et oncologie
MMD 3511S	5 AHE1	Stage : Laboratoire des lipides
MMD 3511T	5 AHE1	Stage : Nutrition appliquée
MMD 3511U	5 A 1	Stage : Médecine vasculaire
MMD 3511V	5 AHE1	Stage : Hépatologie
MMD 3511W	5 AHE1	Stage : soins intensifs médicaux
MMD 3512	5 AHE1	Stage : Spécialités chirurgicales
MMD 3512A	5 AHE1	Stage : Chir. cardiovascul. thoracique
MMD 3512B	5 AHE1	Stage : Chirurgie générale
MMD 3512C	5 AHE1	Stage : Chirurgie générale pédiatrique
MMD 3512D	5 AHE1	Stage : Chirurgie orthopédique
MMD 3512E	5 AHE1	Stage : Chirurgie plastique
MMD 3512H	5 AHE1	Stage : Neurochirurgie
MMD 3512I	5 AHE1	Stage : Oto-rhino-laryngologie
MMD 3512J	5 AHE1	Stage : Urologie
MMD 3512K	5 AHE1	Stage : Chirurgie cardio-thoracique
MMD 3512L	5 AHE1	Stage : Chirurgie vasculaire
MMD 3512M	5 AHE1	Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux
MMD 3512N	5 AHE1	Stage : Soins intensifs chirurgicaux
MMD 3513A	5 AHE1	Stage : Santé communautaire
MMD 3513B	5 AHE1	Stage : Recherche
MMD 3513C	5 AHE1	Interv. : Pays en voie de développement
MMD 3514	5 AHE1	Stages rotatifs
MMD 3515	5 AHE1	Stage : Pédiatrie globale
MMD 3515A	5 AHE1	Stage : Néonatalogie
MMD 3515B	5 AHE1	Stage : Pédiatrie du nourrisson
MMD 3515C	5 AHE1	Stage : Pédiatrie du développement
MMD 3515D	5 AHE1	Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire
MMD 3515E	5 AHE1	Stage : Médecine de l'adolescence
MMD 3515H	5 AHE1	Stage : Urgences pédiatriques
MMD 3515I	5 AHE1	Stage : Soins intensifs pédiatriques
MMD 3515J	5 AHE1	Stage : Maladies infectieuses pédiatriq.
MMD 3515K	5 AHE1	Stage : Pédiatrie ambulatoire
MMD 3515L	5 AHE1	Stage : Immunologie pédiatrique
MMD 3515M	5 AHE1	Stage : Cardiologie pédiatrique
MMD 3515N	5 AHE1	Stage : Dermatologie pédiatrique
MMD 3515O	5 AHE1	Stage : Endocrinologie pédiatrique
MMD 3515P	5 AHE1	Stage : Gastro-entérologie pédiatrique
MMD 3515Q	5 AHE1	Stage : Hémato., oncologie pédiatriques
MMD 3515R	5 AHE1	Stage : Néphrologie pédiatrique
MMD 3515S	5 AHE1	Stage : Neurologie pédiatrique
MMD 3515T	5 AHE1	Stage : Réadaptation pédiatrique
MMD 3515U	5 AHE1	Stage : Pneumologie pédiatrique
MMD 3515V	5 AHE1	Stage : Génétique, maladies métaboliques
MMD 3515W	5 AHE1	Stage : Pédiatrie internationale
MMD 3516	5 AHE1	Stage : Psychiatrie
MMD 3516A	5 AHE1	Stage : Psychiatrie pédiatrique
MMD 3516B	5 AHE1	Stage : Psychiatrie de l'adulte
MMD 3516C	5 AHE1	Stage : Psychogériatrie
MMD 3516D	5 AHE1	Stage : Psychosomatique
MMD 3516E	5 AHE1	Stage : Psychiatrie légale
MMD 3517	5 AHE1	Stage : Médecine familiale
MMD 3517A	5 AHE1	Stage : Omnipratique en régions
MMD 3517B	5 AHE1	Stage : Soins d'urgence
MMD 3517C	5 AHE1	Stage : urgences cardiologiques
MMD 3518	5 AHE1	Stage : Obstétrique-gynécologie
MMD 3518A	5 AHE1	Stage : Obstétrique médicale
MMD 3518B	5 AHE1	Stage : Obstétrique générale
MMD 3519	5 AHE1	Stage : Anesthésie-réanimation
MMD 3520	5 AHE1	Stage : Radiologie
MMD 3520A	5 AHE1	Stage : Radiologie diagnostique
MMD 3520B	5 AHE1	Stage : Médecine nucléaire
MMD 3520C	5 AHE1	Stage : Radiologie oncologique
MMD 3520D	5 AHE1	Stage : Neuroradiol. interventionnelle
MMD 3520E	5 AHE1	Stage : Radiologie interventionnelle
MMD 3521	5 AHE1	Stage : Ophtalmologie
MMD 3522	5 AHE1	Stage : Nutrition
MMD 3523	5 AHE1	Stage : Pathologie
MMD 3524	5 AHE1	Stage : Biochimie médicale
MMD 3525	5 AHE1	Stage : Microbiologie médicale
MMD 3526	5 AHE1	Stage : Pharmacologie clinique

Nutrition

1-320-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)

Perspectives professionnelles

Le nutritionniste est responsable du dépistage, de l'évaluation ainsi que de la planification du traitement et du suivi nutritionnel des individus ou des groupes de tous les âges, en santé ou malades. À cette fin, il évalue les comportements alimentaires et ses déterminants (physiologiques, sociologiques, psychologiques) en vue de promouvoir la santé par une saine alimentation. De plus, en alimentation des collectivités, il identifie les besoins et les préférences des clientèles, et administre l'ensemble des activités associées à la production et à la distribution alimentaire.

On le retrouve dans le réseau de la santé, les firmes de gestion de services alimentaires, les industries alimentaires et pharmaceutiques, les communications, le développement international et la pratique privée.

Information sur le programme

Marielle Ledoux
Admission

514-343-6403
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 428 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 46 places attribuées aux candidats collégiens, 152 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 30.676 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- ♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC technique en diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301 (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Soit

- ♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de trois places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires suivis après le retour aux études.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - ◆ Le dossier est étudié par le Comité d'admission du Département de nutrition.
 - ◆ Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par le Département de nutrition et le Registrarat en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas

échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Programme 1-320-1-0

Version 15

Baccalauréat en nutrition

Ce programme totalise 121 crédits dont 79 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option et 30 crédits de stages dirigés d'une durée totale de quarante semaines. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1^{re} année - 29 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option ; 2^e année - 32 crédits obligatoires (Bloc 70 B) et 3 crédits à option ; 3^e année - 30 crédits obligatoires (Bloc 70 C), 5 crédits obligatoires (Bloc 70 E) et 6 crédits à option. La dernière partie du stage de formation professionnelle (16 semaines) qui se situe après la fin de la troisième année du programme comporte le bloc 70 D (8 crédits obligatoires) et 5 crédits du bloc 70 E. Les blocs 70 F, 70 G et 70 H correspondent aux blocs à option.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire		29 cr.
BCM 1956	3 A 1	Biochimie générale 1	
BCM 1957	3 H 1	Biochimie générale 2	
MCB 2956	3 A 1	Microbiologie générale	
MSO 2160	3 AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives	
NUT 1014	2 H 1	Science des aliments : travaux pratiques	
NUT 1016	1 A 1 j	Salubrité et qualité des aliments	
NUT 1018	3 H 1 j	Science des aliments	
NUT 1033	2 A 1 j	Nutrition et alimentation	
NUT 1034	1 A 1 j	Nutrition et alimentation : T.P.	
NUT 1071	3 AH 1	Stage en diététique 1	
PBC 1040	2 A 1 j	Anatomie macroscopique humaine	
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale	

Bloc 70 B	obligatoire		32 cr.
NUT 2016	2 AH 1 j	Technologie alimentaire	
NUT 2021	3 A 1	Organisation du travail dans les S.A.	
NUT 2024	5 AH 2 j	Alimentation des collectivités	
NUT 2032	3 A 1 j	Nutrition fondamentale	
+ NUT 2038	3 A 1 j	Nutrition appliquée 1	
NUT 2039	3 H 1 j	Nutrition appliquée 2	
NUT 2041	3 A 1 j	Nutrition clinique 1	
NUT 2044	3 H 1 j	Nutrition clinique 2	
NUT 2045	1 H 1	Soutien nutritionnel	
NUT 2071	3 AH 1 j	Stage en gestion des S.A. 2	
NUT 2072	3 AH 1 j	Stage en nutrition clinique 2	

Bloc 70 C	obligatoire		30 cr.
ASA 2010	3 AHE1	Gestion stratégique des ress. humaines	
NUT 3013	3 AH 2 j	Projets : recherche en chimie alimentaire	
NUT 3022	3 A 1	Gestion financière/syst. d'inf. des S.A.	
NUT 3023	2 AH 1 j	Planification et marketing des S.A.	
NUT 3033	3 AH 2	Initiation à la recherche en nutrition	
NUT 3043	3 H 1 j	Nutrition clinique 4	
NUT 3044	3 A 1 j	Nutrition clinique 3	
NUT 3060	3 H 1	Nutrition publique et consommation	
NUT 3065	4 A 1 j	Éducation et consultation en nutrition	
NUT 3071	3 AHE1 j	Stage en gestion des S.A. 3	

Bloc 70 D	obligatoire		8 cr.
NUT 4072	4 AHE1 j	Stage en gestion des S.A. 4	
NUT 4073	4 AHE1 j	Stage en nutrition clinique 4	

Bloc 70 E	obligatoire		10 cr.
NUT 3073	5 AHE1 j	Stage en nutrition communautaire	
NUT 3074	3 AHE1 j	Stage en nutrition clinique 3	
NUT 3075	2 AHE1	Stage en soutien nutritionnel	

Orthophonie

<i>Bloc 70 F</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain	
ANT 3420	3 H 1 j	Interactions bioculturelles	
ASA 1000	3 AHE1	Évolution et enjeux du système de santé	
ASA 2400	3 AHE1	Économie de la santé	
SOL 1952	3 A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques	
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec	

<i>Bloc 70 G</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion	
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale	
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage	
PSY 1963	3 H 1 j	Psychologie du comportement	
PSY 1966	3 AH 1 js	Psychologie de l'adolescence	

<i>Bloc 70 H</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 8 cr.</i>	
AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe	
AEG 3140	3 AHE1 js	Prise de décision en groupe, leadership	
MSN 2951	3 A 1 j	Santé communautaire	
NUT 2018	2 AH 1 j	Évaluation sensorielle des aliments	
NUT 2019	3 AH 1 j	Contrôle de la qualité des aliments	
NUT 2027	3 AHE1 j	Systèmes de gestion en alimentation	
NUT 3024	3 AH 1 j	Aménagement des services d'alimentation	
NUT 3025	2 AH 1 j	Tendances nouvelles alim. des collectiv.	
NUT 3030	3 AH 1 j	Nutrition et métabolisme	
NUT 3038	3 AH 1 j	Programme d'éducation en nutrition	
NUT 3039	3 AH 1 j	Intégration de la pratique diététique	
NUT 3052	2 A 1	Histoire de l'aliment et de la nutrition	

Les étudiants dont les connaissances en techniques culinaires sont insuffisantes devront prendre le cours NUT 1910 Préparation des aliments, au premier trimestre d'inscription. Ce cours est hors programme.

Orthophonie

1-752-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'orthophoniste s'occupe du dépistage, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles de la parole, de la voix, du langage et des fonctions de communication. À cette fin, il évalue la nature, l'étendue et la gravité des troubles (défauts d'articulation, trouble vocal, dyslexie, aphasie, bégaiement, etc.), en recherche les facteurs responsables (physiologiques, neurologiques, affectifs, familiaux, sociaux), planifie et réalise les interventions thérapeutiques et éducatives auprès de la personne en plus d'offrir un soutien à son entourage.

Information sur le programme

Liette Bonin 514-343-6111 poste 1979
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 171 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 35 places attribuées aux candidats collégiens, 81 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.535 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques 103
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
- ◆ À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats universitaires de 2^e et de 3^e cycle
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
 - ◆ Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
 - ◆ Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
 - ◆ Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

- Le candidat de la catégorie universitaire de 2^e ou 3^e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en orthophonie (1-752-1-8).

Programme 1-752-1-0

Version 05

Baccalauréat en orthophonie

Ce programme totalise 107 crédits, dont 104 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 36 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 32 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 36 crédits obligatoires des Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant complète son programme par 3 crédits au choix.

Segment 73

<i>Bloc 73 A</i>		<i>obligatoire</i>		<i>36 cr.</i>
+ ORA	1123	3 H	1	Psychoacoustique
+ ORA	1125	3 AH	1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans
ORA	1528	2 AH	1	Anatomie et physiologie de l'audition
ORA	1529	2 AH	1	Initiation à l'exercice professionnel
ORA	1530	4 AH	1	Anatomie et physiologie de la parole
ORA	1531	3 AH	1 j	Phonétique clinique
ORA	1532	3 AHE1	js	Langage 1
ORA	1533	2 AHE1	js	Langage 2
PHY	1955	3 A	1 j	Acoustique
PSL	1982	2 AH	1	Les bases du système nerveux
PSY	1085	3 AH	1 j	L'apprentissage
PSY	1961	3 A	1 js	Psychologie du développement humain 1
PSY	2961	3 H	1 j	Psychologie du développement humain 2

<i>Bloc 73 B</i>		<i>obligatoire</i>		<i>32 cr.</i>
ORA	1527	2 AH	1	Neurologie de la communication humaine
+ ORA	2240	1 AH	1	Enseignement clinique en orthophonie
+ ORA	2241	1 AH	1	Enseignement clinique en audiologie
+ ORA	2514	3 AH	1	Initiation à la pratique audiologique
+ ORA	2527	3 AH	1	Troubles du langage chez l'enfant 1
ORA	2539	3 AH	1	Viellissement et troubles du langage
ORA	2561	2 AHE1	j	Pragmatique et troubles de communication
ORA	2574	3 AH	1 j	Perception de la parole
+ ORA	2626	3 AHE1		Troubles de la parole
+ ORA	2628	3 AHE1		Intervention en orthophonie
ORA	2716	3 AHE1	j	Méthodes et recherche 1
ORA	2717	3 AHE1	j	Méthodes et recherche 2
ORA	3373	2 AH	1 j	Systèmes de santé et d'éducation

<i>Bloc 73 C</i>		<i>obligatoire</i>		<i>16 cr.</i>
+ ORA	3343	1 AH	1	Deuxième stage en orthophonie
+ ORA	3344	1 AH	1	Troisième stage en orthophonie
ORA	3372	2 AH	1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif
+ ORA	3540	1 AH	1	Atelier d'activités cliniques
+ ORA	3541	1 AH	1	Premier stage en orthophonie
ORA	3549	1 A	1 j	Activités d'intégration en orthophonie 1
ORA	3550	1 H	1 j	Activités d'intégration en orthophonie 2
+ ORA	3573	2 AH	1	Intervention et enfant déficient auditif
+ ORA	3578	3 AH	1	Orthophonie - enfant 1
+ ORA	3579	3 AH	1	Orthophonie - enfant 2

<i>Bloc 73 D</i>		<i>obligatoire</i>		<i>20 cr.</i>
+ ORA	3358	3 AH	1 j	Troubles du langage oral et écrit
+ ORA	3359	3 AH	1 j	Troubles acquis du langage
ORA	3555	2 AH	1	Troubles neurologiques de la parole
+ ORA	3557	3 AH	1	Problèmes de la fluidité
+ ORA	3560	3 AH	1	Problèmes de résonance
+ ORA	3566	3 AH	1	Problèmes de la voix
ORA	3657	3 AHE1	j	Dysphagies

Physiothérapie**1-745-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)**

Considérant l'implantation probable de la maîtrise professionnelle en physiothérapie, d'une durée d'un an et demi, à partir de septembre 2008 (le projet doit recevoir l'approbation finale des instances gouvernementales), il est prévu qu'un nouveau programme de Baccalauréat en réadaptation physique de trois ans soit implanté en septembre 2007. Celui-ci ne donnera pas accès à la pratique de la physiothérapie au Québec sous le titre de physiothérapeute. Pour exercer légalement sous ce titre, la maîtrise professionnelle devra être complétée. Les étudiants qui désirent s'engager dans des études universitaires en physiothérapie sont priés de consulter régulièrement le site Web de l'Université pour connaître le programme qui sera offert en septembre 2007.

Perspectives professionnelles

Le physiothérapeute intervient auprès des gens atteints d'une incapacité physique affectant les systèmes musculo-squelettique, cardiorespiratoire ou neurologique en vue de rétablir leur fonctionnement physique optimal. À cette fin, il procède à une évaluation de la nature, des causes et de l'étendue des troubles fonctionnels des patients au moyen de tests, établit les objectifs de réadaptation, planifie le traitement et fait des recommandations. Il veille à l'application du traitement en partie en recourant, selon le cas, au renforcement et à l'assouplissement, à la thérapie manuelle (massages, tractions, manipulations), à divers agents thérapeutiques (chaleur, froid, électricité, ultrason) et assure un suivi. Le physiothérapeute travaille entre autres, dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les CLSC, les écoles pour enfants handicapés et les cliniques privées.

Information sur le programme

Technicienne en gestion des dossiers étudiants 514-343-6111 poste 1480

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les places attribuées aux candidats collégiens, offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
 - DEC technique en réadaptation physique et avoir réussi les cours préalables Chimie 101 et [201 ou 202] et Mathématiques 103 (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).
 - Soit
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et [201 ou 202]
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **Satisfaire aux conditions suivantes :**
 - ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
 - ◆ À la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en réadaptation physique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de réadaptation ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est répartie comme suit :

- quatre places de réinscription, s'il y a lieu ;
- quatre places pour les candidats francophones hors-Québec dont les dossiers présentent une valeur égale à celle des candidats acceptés dans les autres catégories ;
- cinq places pour des candidatures particulières ;
- neuf places pour des techniciens en réadaptation ;
- une place pour les candidats étrangers de pays francophones en voie de développement ;
- le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires. On accordera au moins 38 places aux candidats collégiens. Les places restantes sont attribuées aux universitaires.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires, les techniciens en réadaptation physique et les francophones hors-Québec
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École pour fins de présélection en tenant compte de la scolarité antérieure, de l'expérience et des connaissances acquises sur le marché du travail, le cas échéant.
 - ◆ Le candidat présélectionné pourra être convoqué à une entrevue.

Remarques

- Le candidat ayant entrepris des études en physiothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en physiothérapie (1-745-1-8).

Programme 1-745-1-0

Version 12

Baccalauréat en physiothérapie

Ce programme totalise 105 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 0 au choix.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>36 cr.</i>
+ PBC 1030	2 H 1	Pathologie générale en réadaptation	
PBC 1044	2 H 1 j	Anatomie générale pour réadaptation	
PBC 1045	4 A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur	
PBC 1070	2 A 1	Histologie humaine	
+ PHT 1108	3 A 1 j	Application des exercices thérapeutiques	
PHT 1301	1 A 1 j	Introduction à la physiothérapie	
PHT 1302	1 A 1 j	Éthique et déontologie en physiothérapie	
PHT 1303	3 A 1 j	Biomécanique et rééducation	
+ PHT 1307	3 A 1 j	Théorie des exercices thérapeutiques	
+ PHT 1309	4 H 1 j	Pathokinésiologie articulaire et fonctionnelle	
+ PHT 1310	4 H 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 1, extrémités	
+ PHT 1351	2 AHE1 j	Stage clinique 1	
PSL 1982	2 AH 1 j	Les bases du système nerveux	
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale	

<i>Bloc 70 B</i>	<i>obligatoire</i>		<i>31 cr.</i>
PHL 2900	2 AH 1 j	Éléments de pharmacologie	
+ PHT 2311	4 A 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 2, quad. inf.	
+ PHT 2312	3 H 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 3, quad. sup.	
+ PHT 2314	4 A 1 j	Physiothérapie des affections neurologiques 1	
+ PHT 2316	4 H 1 j	Physiothérapie des affections neurologiques 2	
PHT 2318	3 H 1 j	Mesures de résultats en physiothérapie	
PHT 2319	2 A 1 j	Modalités électrothérapeutiques 1	
PHT 2320	2 H 1 j	Modalités électrothérapeutiques 2	
PHT 2321	2 H 1 j	Physiothérapie de la douleur	
+ PHT 2352	3 AHE1 j	Stage clinique 2	
+ PSL 2983	2 A 1	Intégration dans le système nerveux	

<i>Bloc 70 C</i>	<i>obligatoire</i>		<i>26 cr.</i>
PHT 3318	3 A 1 j	Physiothérapie et gériatrie	
+ PHT 3320	4 A 1 j	Physiothérapie des affections cardiovasculaires	
+ PHT 3321	3 H 1 j	Physiothérapie affections respiratoires	

PHT 3322	2 H 1 j	Éducation, consultation en physiothérapie
+ PHT 3354	3 AHE1 j	Stage clinique 3
+ PHT 3356	3 AHE1 j	Stage clinique 4
PST 1970	2 A 1 j	Psychopathologie
PSY 3952	3 A 1 j	Psychologie en réadaptation
REA 3301	3 H 1 j	Syst. de santé, gestion, entrepreneurship

<i>Bloc 70 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 6 cr.</i>
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
ERT 3317	3 H 1 j	Ergonomie et intégration au travail
KIN 1031	3 A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
MSO 2300G	3 AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique
+ PHT 3365	3 AH 1 j	Physiothérapie en traumatologie sportive
+ PHT 3366	3 AH 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 4
PHT 3367	3 AH 1 j	Approches physiothérapeutiques spécialisées
PHT 3368	3 AH 1 j	Déficiences sensori-motrices
+ PHT 3369	3 AH 1 j	Approches spécialisées en neurologie

<i>Bloc 70 E</i>	<i>obligatoire</i>	<i>12 cr.</i>
+ PHT 4055	4 AHE1 j	Stage clinique 5
+ PHT 4056	4 AHE1 j	Stage clinique 6
PHT 4353	4 AHE1 j	Activité synthèse

Sciences biomédicales

1-484-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Sciences biomédicales et l'orientation Perfusion extracorporelle

Perspectives professionnelles

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales vise avant tout à préparer des étudiants pour faire carrière dans les sciences biomédicales fondamentales ou cliniques, soit par insertion immédiate dans les milieux de travail, soit par acquisition d'une formation spécialisée aux cycles supérieurs. En conséquence, le programme donne la formation de base aux étudiants se destinant à des carrières de recherche ou à des carrières dans les secteurs de la recherche et du développement des industries en biotechnologies reliées aux sciences de la santé, notamment l'industrie pharmaceutique ; à des étudiants voulant entreprendre un programme de formation professionnelle en sciences de la santé ; à des étudiants souhaitant devenir des assistants professionnels dans les milieux cliniques, dans les laboratoires gouvernementaux ou industriels ; enfin à des étudiants se destinant à l'enseignement dans le secteur scientifique au niveau collégial.

Information sur le programme

France Couture 514-343-6111 poste 4243
 ou courriel : www.biomed.umontreal.ca
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les places attribuées aux candidats collégiens, offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit Soit

Médecine

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - ◆ Chimie 101, 201 et 202
 - ◆ Mathématiques 103 et 203
 - ◆ Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-484-1-0

Version 03

Baccalauréat en sciences biomédicales

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales offre deux orientations : l'orientation sciences biomédicales comprend les segments 01 et 90, avec 60 crédits obligatoires, 24 à 30 crédits à option et de 0 à 6 crédits au choix, à l'approbation du responsable du programme. L'orientation perfusion extracorporelle comprend les segments 01 et 91, avec 87 crédits obligatoires et 3 crédits au choix, à l'approbation du responsable de l'option. Pour être inscrit à l'orientation perfusion extracorporelle, les étudiants devront avoir complété le segment 01 et présenté une demande d'admission. Cette orientation est contingentée.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>60 cr.</i>
BCM 1521	2 AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1	
BCM 1531A	3 A 1 j	Introduction à la biochimie	
+ BIO 1101	3 AH 1 j	Biologie moléculaire	
BIO 1157	3 A 1 j	Biologie cellulaire	
BIO 1204	3 H 1 j	Génétique	
+ BIO 2110	2 H 1 j	T.P. de biologie moléculaire	
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale	
+ MCB 2986	4 A 1 j	Immunologie générale	
MSN 2100	3 H 1 j	Toxicologie et environnement	
MSO 2160	3 AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives	
PBC 2000	3 A 1	Biopathologie générale	
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique	
PHL 2100	3 H 1 j	Principes de pharmacologie	
PHL 6025	1 H 1 j	Principes de l'expérimentation animale	
SBM 1001	5 H 1 j	Morphologie fonctionnelle	
SBM 1002	1 AH 1 j	Intro. à la communication scientifique	
SBM 2001	4 AH 1 j	Système nerveux	
SBM 2002	4 AH 1 j	Circulation, respiration et rein	
SBM 2003	2 AH 1 j	Digestion et nutrition	
SBM 2004	3 AH 1 j	Endocrinologie et reproduction	
SBM 2006	2 AH 1 j	Analyse de la communication scientifique	

Segment 90 Propre à l'orientation sciences biomédicales

<i>Bloc 90 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 9 cr., maximum 15 cr.</i>
Stages en milieu de travail		
SBM 3000	9 AHE1 j	Projet de fin d'étude
SBM 3008	15 AHE1 j	Projet de fin d'étude

<i>Bloc 90 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 9 cr., maximum 24 cr.</i>
+ BCM 2501	3 H 1 j	Protéines
+ BCM 2502	3 A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+ BCM 2512	3 AH 1 j	Biologie moléculaire 2
+ BCM 2531	2 A 1 j	Travaux pratiques 2
+ BCM 3512	3 A 1 j	Biochimie de la cellule
+ BCM 3513	4 H 1 j	Physiologie moléculaire
+ BCM 3514	3 H 1 j	Régulation de l'expression génique
+ BCM 3531	3 AH 1 j	Travaux pratiques 3
BCM 3562	3 H 1 j	Biochimie clinique
+ BIO 3661	2 A 1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+ BIO 3674	3 H 1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
GIN 1010	3 A 1 s	Intro. aux technologies bioméd.

+ MCB 2979	4	AH	1	j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2992	4	H	1	j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2994	4	H	1	j	Virologie et pathogenèse virale
+ MCB 2999	3	H	1	j	Levures et organismes levuriformes
+ MCB 3964	3	A	1	j	Immunologie approfondie
MMD 1096	3	AH	1	js	ITSS : intervention et prévention
PBC 2050	3	H	1	j	Embryologie et biologie du développement
PBC 3010	3	H	1	j	Biologie cellulaire 2
+ PBC 3030	3	H	1	j	Biopathologie cellulaire et moléculaire
PHL 3100	3	A	1	j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 3200	3	H	1	j	Méthodes de découverte des médicaments
PHL 3300	3	AH	1	j	Travaux pratiques en pharmacologie
PSL 3061	3	AH	1	j	Physiologie intégrée
PSL 3062	3	AH	1	j	Neurophysiologie
PSL 3065	3	AH	1	j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
+ PSY 3032	3	AHE1	1	j	Neuropsychologie humaine
SBM 3003	3	AH	1	j	Hématologie

Segment 91 Propre à l'orientation perfusion extracorporelle

<i>Bloc 91 A</i>		<i>obligatoire</i>			<i>27 cr.</i>
+ CHI 1900	3	AHE1	1	j	Introduction aux techniques en C.E.C.
+ CHI 1901	6	AHE1	1	js	Stage d'introduction en C.E.C.
+ CHI 1902	9	AHE1	1	js	Introduction aux techniques en C.E.C.
PHL 3100	3	A	1	j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 6071	3	H	1		Pharmacologie cardiovasculaire
PSL 6170	3	AH	1		Physiologie cardiovasculaire

Faculté de médecine dentaire

Médecine dentaire

1-300-4-0 Année préparatoire (1 an)

1-300-1-0 Doctorat (4 ans)

Tous les candidats à des études en médecine dentaire font une demande d'admission à l'année préparatoire du programme de médecine dentaire (1-300-4-0). La Faculté déterminera si le candidat est admissible à l'année préparatoire, en première année du Doctorat en médecine dentaire ou en cours de programme de doctorat.

Perspectives professionnelles

Le dentiste voit au dépistage, au diagnostic, à la prévention et au traitement des maladies, des déficiences et des anomalies de la dentition et de la cavité buccale. Après avoir dressé le bilan de l'état buccodentaire du patient, il propose et applique un traitement qui peut inclure des traitements préventifs, traitement des gencives, la chirurgie des tissus mous et durs de la cavité buccale, la restauration des dents cariées, l'extraction des dents et le remplacement des dents manquantes par des appareils fixes ou amovibles ou par des implants. Il soulage la douleur, rétablit ou améliore la fonction et redonne le goût de sourire à ceux et celles qui l'avaient perdu. Le dentiste ou l'étudiant qui le souhaite peut entreprendre une carrière en recherches médico-dentaires.

Information sur le programme

Francine Jacques
Admission

514-343-6111 poste 3437
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 220 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 44 places attribuées aux candidats collégiens, 75 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.151 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

a) Admission en année préparatoire ou en première année

Une année préparatoire s'ajoute au programme de Doctorat en médecine dentaire. Les étudiants qui la réussissent sont admis en première année du programme. De plus, des universitaires ayant complété un baccalauréat jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir liste partielle à la rubrique Remarques), pourront être admis en première année.

Pour être admissible à l'année préparatoire à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :

- ◆ Réussir le test de l'Association dentaire canadienne (TAED)(Voir la rubrique Remarques)
- ◆ Soumettre à la Faculté une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- ◆ À la demande du Comité d'admission de la Faculté, se présenter à une entrevue
- ◆ À la demande du Comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical.

b) Admission en cours de programme de doctorat

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire d'un diplôme de médecine dentaire
- Réussir le test de l'Association dentaire canadienne (TAED) (Voir la rubrique Remarques)
- Soumettre une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
- Obtenir au moins 65 % à la version française de l'examen d'admissibilité de l'Association des facultés dentaires canadiennes (Voir la rubrique Remarques)
- Se présenter à une entrevue éliminatoire
- Réussir un test pratique, à la demande de la Faculté.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du

Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

- Dentiste provenant d'un programme non agréé.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories, sous réserve de la qualité des dossiers.
- La capacité d'accueil en première année est limitée. La Faculté détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.
- Des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors-Québec.
- Des candidats ayant terminé des études en médecine dentaire dans une université hors-Canada peuvent être admis selon la disponibilité des places (au moins une place par année), mais seulement en deuxième année du programme de doctorat en médecine dentaire.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires, les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires et les francophones hors-Québec qui ont réussi le TAED
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection (Voir la rubrique Remarques).
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec qui ont réussi le TAED
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection.
- Pour l'admission en cours de programme de candidats ayant réussi le TAED
 - ◆ Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte des résultats scolaires des études en médecine dentaire, des résultats aux épreuves imposées, de la lettre de motivation, de la performance à l'entrevue et de la réussite à un test pratique, s'il y a lieu ainsi que des expériences professionnelles (Voir la rubrique Remarques).

Remarques

- Test d'habileté manuelle et d'habileté perceptuelle de l'Association dentaire canadienne (TAED)
 - ◆ **Le candidat doit s'inscrire lui-même** à l'une des deux sessions de test : avant le 15 septembre pour le test de novembre, avant le 15 janvier pour le test de février en s'adressant à l'Association dentaire canadienne, 1815 Promenade Alta Vista, Ottawa, Ontario K1G 3Y6 ; tél. : (613) 523-1770 ; Téléc. : (613) 523-7736 ; www.cda-adc.ca. Le candidat qui a déjà réussi le test n'est pas tenu de le refaire.
 - ◆ Le candidat doit s'assurer auprès de l'Association dentaire canadienne que les résultats seront transmis au Registrariat de l'Université de Montréal ou transmettre lui-même au Registrariat

les résultats obtenus à des sessions de test antérieures à l'année en cours.

- ◆ L'échec à la composante habileté manuelle du test (moins de 10) ou à la composante habileté perceptuelle du test (moins de 10) est éliminatoire. Le candidat peut toutefois reprendre le test si nécessaire et aucun refus ne sera signifié avant que les résultats du test de février ne soient transmis. La réussite confirme l'admissibilité, mais l'évaluation du dossier ne prend pas en compte le résultat.
- ◆ Lorsqu'un candidat a réussi l'épreuve d'habileté manuelle (10 et plus) et l'épreuve d'habileté perceptuelle (10 et plus), il n'est pas nécessaire qu'il les subisse une autre fois. S'il a passé ces épreuves plus d'une fois, les résultats les plus élevés sont retenus. Un candidat peut se présenter à plusieurs reprises au test d'aptitudes aux études dentaires.
- Le candidat peut obtenir plus d'informations au sujet de l'examen d'admissibilité de l'Association des facultés dentaires du Canada en s'adressant à l'Association, 100 avenue Bronson, suite 204, Ottawa, Ontario K1R 6G8 ; tél. : (613) 237-6505 ; Téléc. : (613) 236-8386 ; www.acfd.ca.
- La lettre de motivation demandée doit comporter moins de deux pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour la médecine dentaire. **Cette exigence peut être éliminatoire. La lettre doit être acheminée au secrétariat de la Faculté de médecine dentaire**, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3J7, avant la date limite de dépôt de la demande d'admission (le 1^{er} mars pour les finissants de collège, le 15 janvier pour les autres candidats.)
- Un étudiant admis doit prévoir un minimum de 20 000 \$ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
- La Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'un programme ou de cours préparatoires à tout candidat dont la formation a été acquise à l'étranger. La Faculté souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission dans le programme de Doctorat et favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires, notamment par une familiarisation avec le milieu québécois de la santé.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent dispenser l'étudiant de l'année préparatoire :
 - ◆ Baccalauréat en audiologie
 - ◆ Baccalauréat en biochimie
 - ◆ Baccalauréat en ergothérapie
 - ◆ Baccalauréat en nutrition
 - ◆ Baccalauréat en orthophonie
 - ◆ Baccalauréat en pharmacie
 - ◆ Baccalauréat en physiothérapie
 - ◆ Baccalauréat en sciences biologiques
 - ◆ Baccalauréat en sciences biomédicales
 - ◆ Baccalauréat en sciences infirmières
 - ◆ Doctorat en optométrie
 - ◆ D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
- Le candidat ayant déjà fait des études en médecine dentaire dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme. Le candidat ayant complété des études en médecine dentaire dans une université non agréée n'est admissible qu'en deuxième année du programme de doctorat.

Programme 1-300-4-0

Version 02

Année préparatoire au programme d.m.d.

Le programme de l'année préparatoire comporte des cours obligatoires pour un total de 40 crédits. L'étudiant s'inscrit normalement au bloc 75 A.

Segment 75

<i>Bloc 75 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>40 cr.</i>
ANT 1980G	3 AHE1 js	Anthropologie de la santé
BCM 1970	2 A 1	Biochimie 1
BCM 1974	2 H 1 j	Biochimie 2
DEN 1003	1 A 2 j	Observation clinique
DEN 1004	1 A 1 j	Introduction à la clinique
DIN 1211	3 AH 1 j	Forme et couleur
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1805	3 H 1 j	Informatique de base : médecine dentaire
MCB 1097	2 H 1 j	Microbiologie et immunologie générales
PBC 1050	2 A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
PBC 1060	3 A 1	Embryologie et histologie humaine
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale
PSY 1960	2 A 1 j	Psychologie et médecine dentaire 1
SAB 1010	2 A 1 j	Introduction à la dentisterie préventive
SRL 2040	3 AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Programme 1-300-1-0

Version 17

Doctorat en médecine dentaire

Le programme de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 181.5 crédits.

Segment 80

<i>Bloc 80 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>22 cr.</i>
DER 1012	2.5 A 1 j	Morphologie dentaire
DER 1030	2 A 1	Matériaux dentaires
+ MCB 1198	3 H 1	Microbiologie bucco-dentaire
NUT 1800	.5 A 1	Nutrition appliquée
NUT 1963	2 A 1 j	Nutrition
+ PBC 1020	2 A 1	Pathologie générale en dentisterie
SAB 1017	2 A 1 j	Dentisterie préventive préclinique
SAB 1052	2 A 1 j	Introduction à la recherche clinique
STO 1014	3 A 1 j	Anatomie de la tête et du cou
STO 1020	3 A 1	Histologie bucco-dentaire

<i>Bloc 80 B</i>	<i>obligatoire</i>	<i>18 cr.</i>
DEN 1005	2 H 1 j	Informatique dentaire
DER 1001	1 H 1	Prothèse partielle fixe théorique
DER 1004	1.5 H 1	Prothèse partielle fixe pratique
DER 1010	1 H 1	Dentisterie opératoire théorique
DER 1013	1.5 H 1	Dentisterie opératoire pratique
DER 1092	1.5 H 1 j	Prothèse complète préclinique 1
DER 1096	1 H 1 j	Prothèse complète théorique 1
+ PBC 2030	4 H 1	Pathologie spéciale en dentisterie
PSY 1979	2 H 1 j	Gestion du stress en médecine dentaire
SAB 1019	.5 H 1 j	Dentisterie préventive clinique
SAB 1060	1 H 1 j	Croissance et physiologie en orthodontie
STO 1062	1 H 1 j	Radiologie 1

<i>Bloc 80 C</i>	<i>obligatoire</i>	<i>32 cr.</i>
DER 2001	2 A 2	Prothèse partielle fixe théorique
DER 2004	3 A 2	Prothèse partielle fixe pratique
DER 2010	2 A 2	Dentisterie opératoire théorique
DER 2013	3 A 2	Dentisterie opératoire pratique
DER 2032	2 A 1 j	Matériaux dentaires

DER 2092	1.5 A 1 j	Prothèse complète préclinique 2
DER 2098	1 H 1 j	Prothèse complète théorique 2
DER 2099	1 A 1 j	Prothèse complète théorique 3
SAB 2022	.5 A 1 j	Dentisterie préventive communautaire
SAB 2041	2 A 2 j	Biomécanique et thérapeutique occlusales
SAB 2051	1 A 1 j	Éthique et professionnalisme dentaire 1
SAB 2072	2 A 2 j	Dentisterie pédiatrique théorique
SAB 2084	2 A 2 j	Parodontie théorique
STO 2034	4 A 1 j	Pathologie buccale
STO 2042	3 A 2 j	Pharmacologie dentaire
STO 2062	2 A 2 j	Radiologie 2

<i>Bloc 80 D</i>	<i>obligatoire</i>	<i>8.5 cr.</i>
DER 2022	1 H 1 j	Introduction à l'endodontie
DER 2023	1 H 1 j	Endodontie préclinique
DER 2095	1 H 1 j	Prothèse complète clinique 1
SAB 2015	.5 H 1 j	Soins préventifs primaires 1
SAB 2043	1.5 H 1 j	Occlusion pratique
SAB 2077	1.5 H 1 j	Dentisterie pédiatrique préclinique
SAB 2079	.5 H 1 j	Préclinique d'orthodontie
STO 2050	1 H 1	Anesthésiologie locale
STO 2061	.5 H 1 j	Radiologie clinique 1

<i>Bloc 80 E</i>	<i>obligatoire</i>	<i>43.5 cr.</i>
DER 3001	2 A 2	Prothèse partielle fixe théorique
DER 3004	3 A 2 j	Prothèse partielle fixe clinique 1
DER 3010	1 A 1	Dentisterie opératoire théorique
DER 3015	1 A 1 j	Prothèse partielle amovible préclinique
DER 3016	4.5 A 2 j	Dentisterie opératoire clinique 1
DER 3022	2 A 2	Endodontie théorique
DER 3023	1.5 A 2 j	Endodontie clinique 1
DER 3095	3 A 2 j	Prothèse amovible clinique 1
DER 3098	2 A 1 j	Prothèse partielle amovible
SAB 3015	.5 A 1 j	Soins préventifs primaires 2
SAB 3051	1 A 1 j	Éthique et professionnalisme dentaire
SAB 3057	2 A 1 j	Organisation d'une pratique dentaire
SAB 3060	3 A 2	Orthodontie
SAB 3077	1.5 A 2 j	Orthodontie clinique 1
SAB 3078	1.5 A 2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 1
SAB 3085	1 A 1 j	Parodontie théorique
SAB 3086	2.5 A 2 j	Parodontie clinique 1
STO 3061	.5 A 1 j	Radiologie clinique 2
STO 3070	2 A 2	Chirurgie buccale et maxillo-faciale
STO 3073	2 A 2 j	Chirurgie clinique 1
STO 3080	5 A 2	Médecine buccale 1
STO 3081	1 A 2	Diagnostic clinique

<i>Bloc 80 F</i>	<i>obligatoire</i>	<i>16.5 cr.</i>
DEN 3051	2 E 1 j	Travaux dirigés
DEN 3980	7 E 1 j	Clinique multidisciplinaire
DER 3017	1.5 H 1 j	Laboratoire d'implantologie
DER 3094	1 H 1 j	Réhabilitation implanto-portée 1
SAB 3040	2 E 1 j	Santé dentaire publique
SAB 3070	2 A 2	Dentisterie pédiatrique théorique
STO 3281	1 E 1 j	Conférences clinico-pathologiques

<i>Bloc 80 G</i>	<i>obligatoire</i>	<i>36 cr.</i>
DEN 4996	1 A 1 j	Sciences de base : applications pratiques
DER 4004	4.5 A 2 j	Prothèse partielle fixe clinique 2
DER 4013	4.5 A 2 j	Dentisterie opératoire clinique 2
DER 4023	1.5 A 2 j	Endodontie clinique 2
DER 4093	3 A 2 j	Prothèse amovible clinique 2
DER 4094	1 A 1 j	Réhabilitation implanto-portée 2
DER 4096	2 A 2 j	Dentisterie esthétique : progrès récents
SAB 4070	2 A 1 j	Conférences clinico-orthodontiques
SAB 4077	1.5 A 2 j	Orthodontie clinique 2
SAB 4078	3 A 2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 2
SAB 4080	1 A 1	Parodontie théorique
SAB 4085	2 A 2 j	Parodontie clinique 2
SAB 4087	.5 A 1 j	Parodontie préclinique
STO 4070	2 A 1	Chirurgie
STO 4073	3 A 2 j	Chirurgie clinique 2
STO 4080	2 A 1	Médecine buccale 2
STO 4084	1.5 A 2 j	Diagnostic - urgence

<i>Bloc 80 H</i>	<i>obligatoire</i>				<i>5 cr.</i>
DEN 4995	2 H	1 j		Cliniques à options	
DER 4082	1 H	1 j		Conférences clinico-restauratrices	
SAB 4056	1 H	1 j		Administration pratique	
SAB 4076	1 H	1 j		Douleurs et dysfonctions bucco-faciales	

Faculté de médecine vétérinaire

Médecine vétérinaire

1-580-1-0 Doctorat (5 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin vétérinaire peut exercer sa profession dans le domaine des animaux de compagnie (chiens, chats, petits rongeurs, oiseaux et animaux exotiques), des animaux de consommation (bovins, porcs, volailles) ainsi que dans les domaines des chevaux, de l'environnement et de la faune. De plus, les activités du médecin vétérinaire ne se limitent pas à l'exercice de la profession en cabinet privé, qui absorbe à peine la moitié des diplômés. En effet, la santé publique, la salubrité et l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmissibles à l'homme, les laboratoires de diagnostics et de recherche et l'enseignement sont autant de sphères d'activités qui intéressent le médecin vétérinaire. Le titre de docteur en médecine vétérinaire ne confère pas la permission d'exercer la profession. Pour obtenir ce droit au Québec, le nouveau diplômé doit obtenir un permis de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec après avoir subi avec succès les examens exigés par la Loi.

Information sur le programme

Ginette Richer 450-773-8521 poste 8271
ou pour Montréal 514-345-8521 poste 8271
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 209 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 41 places attribuées aux candidats collégiens, 45 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.370 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Admission en première année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
 - ♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301
 - DEC en technologie des productions animales et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301, Chimie organique 202, Biologie 401 ou un cours de biologie humaine.
- Soit
 - ♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- ♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ♦ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- ♦ Se présenter à une entrevue (voir la rubrique Remarques)
- ♦ À la demande du comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical par un médecin désigné par la Faculté

Admission en deuxième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Avoir complété deux ou trois années d'études universitaires en médecine vétérinaire dans une université étrangère, selon la durée du programme
- Subir un examen portant sur les matières de la première année (Cet examen se tient généralement entre la mi-mai et la mi-juin)
- Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecines vétérinaires du Québec.

Admission en troisième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent
- Subir un examen portant sur les matières de la première et de la deuxième années (Cet examen se tient généralement entre la mi-mai et la mi-juin)
- Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecines vétérinaires du Québec.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC qui a suivi au moins 48 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick répondant aux exigences de l'entente conclue entre cette province et le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

- En vertu de l'entente Québec - Nouveau-Brunswick et selon la qualité des dossiers, un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats francophones du Nouveau-Brunswick.
- Environ la moitié des places est réservée aux candidats collégiens.
- Selon le nombre de places disponibles et les résultats aux examens et à l'entrevue, la Faculté de médecine vétérinaire peut admettre quelques candidats en deuxième et troisième années.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

Pour l'admission en première année

- Pour les collégiens
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
 - ◆ Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une durée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
 - ◆ Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 60 %
 - entrevue : 40 %
- Pour les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collègue est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
 - ◆ Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 60 %
 - entrevue : 40 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les premiers critères de présélection. Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les francophones hors-Québec répondant aux exigences de l'entente Québec - Nouveau-Brunswick
 - ◆ Le Comité d'admission détermine les critères applicables (dossier scolaire, entrevue) et leur valeur respective.

Pour l'admission en deuxième ou en troisième années

- ◆ Une présélection est faite fondée sur les résultats aux examens écrits (note de passage de 50%). Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
 - examens : 50%
 - entrevue : 50%
- ◆ La Faculté se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.

Remarques

- Une connaissance pertinente du milieu vétérinaire dans divers secteurs de pratique est un atout important pour le candidat. Elle lui permet de confirmer son choix d'orientation d'études, son aisance à travailler avec des animaux, de juger de la réalité du travail d'un médecin vétérinaire et de se préparer à l'entrevue. Les interviewers offrent l'opportunité au candidat de faire valoir ses connaissances et son intérêt pour la médecine vétérinaire.
- L'entrevue vise à évaluer la connaissance réaliste de la pratique vétérinaire, l'intérêt, la motivation et toute autre aptitude jugée nécessaire à la réussite du programme de doctorat en médecine vétérinaire (capacité de travailler en équipe, relations interpersonnelles, curiosité intellectuelle, etc.).

Programme 1-580-1-0

Version 16

Doctorat en médecine vétérinaire

Le programme totalise 198 crédits répartis sur cinq ans et comprenant 159 crédits obligatoires et 39 crédits à option. La première année du programme correspond au segment 01 (44 crédits obligatoires). La deuxième année correspond au segment 02 (37 crédits obligatoires du bloc 02A et 4 crédits à option du bloc 02B). La troisième année est constituée des blocs 03A (37 crédits obligatoires) et 03B (4 crédits à option) du segment 03. La quatrième année correspond au segment 04 et comprend les blocs 04A (25 crédits obligatoires) et 04B (15 crédits à option). La cinquième année correspond au segment 85 constitué du bloc 85A (16 crédits obligatoires) et du bloc 85B (16 crédits à option).

Segment 01

Bloc 01 A	obligatoire		44 cr.
DMV 1111	5 A	1	Morphologie vétérinaire 1
DMV 1112	1 A	1	Introduction à la médecine vétérinaire
DMV 1113	1 A	1	Information et travail personnel
DMV 1114	6 A	1	Morphologie vétérinaire 2
DMV 1116	2 A	1	Biochimie et métabolisme
DMV 1117	3 H	1	Génomique et biotechnologies
DMV 1210	6 H	1	Physiologie des animaux domestiques 1
DMV 1211	3 A	2	Comportement et manipulation des animaux
DMV 1213	6 H	1	Organisation et gestion des élevages
DMV 1214	6 H	1	Physiologie des animaux domestiques 2
DMV 1220	2 H	1	Microbiologie vétérinaire
PHI 1968	3 A	1	Notions fondamentales d'éthique

Segment 02

Bloc 02 A	obligatoire		37 cr.
DMV 2110	4 A	1	Nutrition et alimentation
DMV 2120	6 A	1	Infectiologie vétérinaire
DMV 2121	3 A	1	Immunologie vétérinaire
DMV 2122	4 A	1	Biopathologie
DMV 2130	1 A	1	Stages à la ferme
DMV 2210	3 H	1	Méthodes quantitatives en médecine vét.
DMV 2211	1 H	1	Médecine vétérinaire et environnement
DMV 2212	3 H	1	Pharmacologie vétérinaire et toxicologie
DMV 2220	6 H	1	Pathologie systémique

DMV 2230	2 H 1	Chirurgie générale
DMV 2231	1 A 2	Stage préclinique 1
PSY 2983	3 H 1 j	Psychologie et médecine vétérinaire

<i>Bloc 02 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 4 cr., maximum 4 cr.</i>
DMV 2111	2 AH 1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 1
DMV 2112	2 AH 1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 2
DMV 2213	2 AH 1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 3
DMV 2214	2 AH 1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 4

Segment 03

<i>Bloc 03 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>37 cr.</i>
DMV 3120	3 A 1	Principes d'épidémiologie
DMV 3130	8 A 1	Principes de médecine
DMV 3131	2 H 1	Principes de médecine de population
DMV 3132	3 A 1	Anesthésie, analgésie et réanimation
DMV 3133	3 H 1	Principes de chirurgie
DMV 3134	2 AH 2	Stage préclinique 2
DMV 3210	2 H 1	Pharmacologie clinique vétérinaire
DMV 3220	3 A 1	Pathologie clinique
DMV 3221	3 H 1	Mal. infect., santé publique, zoonoses
DMV 3235	2 H 1	Organisation d'une pratique vétérinaire
DMV 3236	3 A 1	Imagerie médicale
DMV 3237	2 H 1	Intro. méd. animaux exotiq. de compagnie
DMV 3238	1 H 1	Intro. à la médecine des animaux de labo

<i>Bloc 03 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 4 cr., maximum 4 cr.</i>
DMV 3222	2 AH 1	Immunologie clinique vétérinaire
DMV 3223	2 AH 1	Santé publique vétérinaire
DMV 3224	2 AH 1	Gestion du risque en production animale
DMV 3225	2 AH 1	Agents infectieux, animaux de rente

Segment 04

<i>Bloc 04 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>25 cr.</i>
DMV 4120	2 A 1	Pathologies des maladies spécifiques
DMV 4130	4 A 1	Médecine des ruminants
DMV 4131	4 A 1	Médecine des équins
DMV 4132	6 A 1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 4133	2 A 1	Médecine des volailles
DMV 4134	2 A 1	Médecine des porcins
DMV 4135	2 AH 2	Stage préclinique 3
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé

<i>Bloc 04 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 12 cr., maximum 15 cr.</i>
MEV 4315	1 H 1	Anesthésiologie des animaux de compagnie
MEV 4336	1 H 1	Ophthalmologie canine et féline
MEV 4340	1 H 1	Thériogénologie équine
MEV 4421	2 H 1	Médecine des chevaux sportifs
MEV 4422	1 H 1	Laboratoire pratique équine
MEV 4423	2 H 1	Médecine interne équine
MEV 4424	2 H 1	Pathologies du syst. locom. des chevaux
MEV 4425	2 H 1	Alimentation et profil métabolique
MEV 4426	1 H 1	Zootecnie et environnement
MEV 4427	2 H 1	Chirurgies spéciales des bovins
MEV 4428	1 H 1	Médecine interne bovine
MEV 4429	2 H 1	Médecine de population bovine 1
MEV 4430	1 H 1	Médecine de population bovine 2
MEV 4431	2 H 1	Thériogénologie des grands animaux
MEV 4432	1 H 1	Thériogénologie chez le bovin
MEV 4433	2 H 1	Pratique des petits ruminants
MEV 4434	2 H 1	Médecine porcine et avicole
MEV 4435	1 H 1	Production porcine spécialisée
MEV 4436	1 H 1	Production avicole spécialisée
MEV 4437	2 H 1	Médecine porcine spécialisée
MEV 4438	2 H 1	Médecine avicole spécialisée
MEV 4439	1 H 1	Prévention/thérapie : porc et volaille
MEV 4440	1 H 1	La douleur et son contrôle
MEV 4441	1 H 1	Troubles du comportement canin
MEV 4442	1 H 1	Troubles du comportement félin
MEV 4443	1 H 1	Dentisterie vétérinaire de base
MEV 4444	1 H 1	Fluidothérapie et transfusion sanguine
MEV 4445	1 H 1	Interprétation en imagerie médicale

MEV 4446	1 H 1	Médecine zoologique aviaire
MEV 4447	1 H 1	Neurologie canine et féline
MEV 4448	1 H 1	Amphibiens, reptiles et poissons
MEV 4449	1 H 1	Médecine zoologique des mammifères
MEV 4450	1 H 1	Dermatologie canine et féline
MEV 4451	2 H 1	Chirurgie des animaux de compagnie
MEV 4452	1 H 1	Oncologie canine et féline
MEV 4453	2 H 1	Chirurgie équine
MMV 4011	1 H 1	Méthodologie en médecine réglementée
MMV 4014	1 H 1	Pharmacothér. des animaux de consommation
MMV 4015	1 H 1	Pharmacothér. des animaux de compagnie
MMV 4016	1 H 1	Alimentation clinique : chiens - chats
MMV 4017	1 H 1	Anesthésie/analgésie des grands animaux
PAA 4120	1 H 1	Troubles du comportement des équins
PAA 4142	1 H 1	Anatomie chirurgicale canine et féline
PAA 4143	1 H 1	Médecine préventive en apiculture
PAA 4400	1 H 1	Séminaires de recherche
PAA 4401	1 H 1	Anatomie chirurgicale des équins
PAA 4402	1 H 1	Communication scientifique
PAA 4403	1 H 1	Enseignement universitaire
PAA 4404	1 H 1	Les souris transgéniques
PAA 4405	1 H 1	Thérapies alternatives
PAA 4406	2 H 1	Antibiologie vétérinaire
PAA 4407	1 H 1	Promoteurs de croissance non hormonaux
PAA 4408	2 H 1	Environnement, mondialisation, pauvreté
PTM 4241	1 H 1	Ichtyopathologie
PTM 4410	1 H 1	Rétrovirus et maladies
PTM 4411	1 H 1	Vétérinaire, faune et environnement
PTM 4412	2 H 1	Hygiène des viandes et santé publique
PTM 4413	1 H 1	Parasitologie, animaux de compagnie
PTM 4414	1 H 1	Hématologie clinique : félins et canins
PTM 4415	1 H 1	Ressources humaines et milieu de travail

Segment 85

<i>Bloc 85 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>16 cr.</i>
DMV 5201	4 AH 1	Clinique des animaux de compagnie
DMV 5202	4 AH 1	Clinique des animaux de consommation
DMV 5203	4 AH 1	Clinique équine
DMV 5301	4 AH 1	Pathologie vétérinaire

<i>Bloc 85 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 16 cr., maximum 16 cr.</i>
DMV 5204A	2 AH 1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204B	2 AH 1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204C	2 AH 1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5205A	2 AH 1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205B	2 AH 1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205C	2 AH 1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5206A	2 AH 1	Médecine équine
DMV 5206B	2 AH 1	Médecine équine
DMV 5206C	2 AH 1	Médecine équine
DMV 5207A	2 AH 1	Chirurgie équine
DMV 5207B	2 AH 1	Chirurgie équine
DMV 5207C	2 AH 1	Chirurgie équine
DMV 5208A	2 AH 1	Médecine sportive équine
DMV 5208B	2 AH 1	Médecine sportive équine
DMV 5209A	2 AH 1	Médecine de population porcine
DMV 5209B	2 AH 1	Médecine de population porcine
DMV 5209C	2 AH 1	Médecine de population porcine
DMV 5210A	2 AH 1	Médecine de population aviaire
DMV 5210B	2 AH 1	Médecine de population aviaire
DMV 5210C	2 AH 1	Médecine de population aviaire
DMV 5211A	2 AH 1	Médecine de population bovine
DMV 5211B	2 AH 1	Médecine de population bovine
DMV 5211C	2 AH 1	Médecine de population bovine
DMV 5212A	2 AH 1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212B	2 AH 1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212C	2 AH 1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5213A	2 AH 1	Médecine zoologique
DMV 5213B	2 AH 1	Médecine zoologique
DMV 5213C	2 AH 1	Médecine zoologique
DMV 5216A	2 AH 1	Thériogénologie
DMV 5216B	2 AH 1	Thériogénologie
DMV 5216C	2 AH 1	Thériogénologie

DMV 5217A	2	AH 1	Imagerie médicale
DMV 5218A	2	AH 1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218B	2	AH 1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218C	2	AH 1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5219A	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5219B	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5219C	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5303A	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV 5303B	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV 5303C	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV 5304A	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV 5304B	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV 5304C	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV 5305A	2	AH 1	Aquaculture
DMV 5305B	2	AH 1	Aquaculture
DMV 5305C	2	AH 1	Aquaculture
DMV 5400A	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV 5400B	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV 5400C	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV 5410A	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV 5410B	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV 5410C	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV 5411A	2	AH 1	Anesthésie bovine et équine
DMV 5412A	2	AH 1	Dermatologie vétérinaire
DMV 5413A	2	AH 1	Ophthalmologie vétérinaire
DMV 5414A	2	AH 1	Neurologie vétérinaire
DMV 5415A	2	AH 1	Urgentologie : animaux de compagnie
DMV 5416A	2	AH 1	Dentisterie vétérinaire
DMV 5417A	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV 5417B	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV 5417C	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV 5418A	2	AH 1	Stage mixte : animaux de compagnie
DMV 5419A	2	AH 1	Néonatalogie et médecine équine
DMV 5420A	2	AH 1	Urgentologie et médecine équine
DMV 5421A	2	AH 1	Stage coopératif
DMV 5421B	2	AH 1	Stage coopératif
DMV 5422A	2	AH 1	Ambulatoire équine
DMV 5422B	2	AH 1	Ambulatoire équine
DMV 5423A	2	AH 1	Anesthésie - animaux de compagnie
DMV 5424A	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV 5424B	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV 5424C	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV 5425A	2	AH 1	Industrie pharmaceutique vétérinaire
DMV 5426A	2	AH 1	Médicaments vétérinaires : réglementation

Faculté de musique

Musique général

1-600-1-0 Baccalauréat en musique général (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet éventuellement de s'orienter vers les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, compositeur de musiques de films, de vidéos ou de pièces de théâtre, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission constitue le critère de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.

- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-600-1-0

Version 12

Baccalauréat en musique général

Ce programme compte huit orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz et Vers interprétation chant. Les sept premières totalisent chacune 10 crédits obligatoires, 62 à option et 18 au choix et la dernière orientation totalise 22 crédits obligatoires, 50 à option et 18 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Segment 01 Commun aux huit orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>10 cr.</i>
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3	
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4	
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1	
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2	

<i>Bloc 01 B</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 AH 1	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 AH 1	Gestion de carrière

<i>Bloc 01 C</i>	<i>option</i>		<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1	Histoire de la musique 6B
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4

<i>Bloc 01 D</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Littérature

MIN 1714	3 AH 1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 AH 1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1	Littérature du chant 2
MIN 1753	3 A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2

Musique général

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Musique du XXe siècle

MIN 1752	3 AH 1	Littérature de la musique électro.
+ MTE 1205	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+ MTE 1206	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE 3300	3 H 1 j	Analyse de la musique électroacoustique
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 2109	3 AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL 2112	3 AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUS 1221	3 AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Harmonie

MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Musiques du monde

MUL 3301	3 A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 01 H option minimum 4 cr., maximum 12 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 6 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz.

Bloc 01 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 J option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 01 K option minimum 6 cr., maximum 20 cr.

Complément de formation

EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application
MIN 1802	3 AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN 1803	3 AHE1	La musique, enseignement en cours privé
+ MTE 1003	2 AH 1	Composition complémentaire 1 (instrum.)
+ MTE 1110	3 A 1	Contrepoint 1
+ MTE 1111	3 H 1	Contrepoint 2
+ MTE 1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
MTE 1315	3 A 1	Harmonie jazz 1
+ MTE 1316	3 H 1	Harmonie jazz 2
+ MTE 1503	3 AHE1	Atelier de composition électro. 1
+ MTE 1504	3 AH 1	Atelier de composition électro. 2
+ MTE 2114	3 A 1	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1	Orchestration 2
+ MTE 2315	3 A 1	Arrangement 1
+ MTE 2316	3 H 1	Arrangement 2
MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUS 1217	3 A 1 j	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+ MUS 1321	3 H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons

+ MUS 1322	3 H 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+ MUS 2204A	2 A 1	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1 A 1	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1 H 1	Atelier de lecture vocale 2
+ MUS 2321	3 A 1 j	Programmation musicale 1
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

ORIENTATIONS

Sauf pour l'orientation Vers interprétation chant (segment 77), Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.

Instrument

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.

Instrument

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.

Instrument

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Vièle de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers*Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.***Instrument**

- Clavecin
- Orgue
- Piano

*Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Ensemble**

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments*Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.***Instrument**

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

*Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Ensemble**

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz*Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.***Instrument**

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Segment 77 Propre à l'orientation Vers interprétation chant*Bloc 77 A obligatoire 12 cr.*

+ ALL	1941	1 A	1 j	Diction lyrique allemande 1
+ ALL	1942	1 H	1 j	Diction lyrique allemande 2
+ ITL	1961	1 A	1 j	Diction lyrique italienne 1
+ ITL	1962	1 H	1 j	Diction lyrique italienne 2
+ MIN	1096	2 A	1 j	Geste et mouvement scénique 1
MUI	1133V	3 AH	1	Chant 1
+ MUI	1133W	3 AH	1	Chant 2

*Bloc 77 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.***Formation complémentaire**

+ MIN	1097	2 H	1 j	Geste et mouvement scénique 2
MIN	1806	2 AH	1 j	Danse baroque
MIN	1807	2 AH	1 j	Gestuelle baroque
MIN	1808	1 AH	1 j	Style vocal baroque 1
MIN	1809	1 AH	1 j	Style vocal baroque 2
MUE	1301	1 AH	1	Ensemble vocal
+ MUE	1302	1 AH	1	Ensemble vocal
+ MUE	1451	1 AH	1	Choeur d'opéra
+ MUE	1452	1 AH	1	Choeur d'opéra
+ MUE	1482	2 AH	1	Choeur d'opéra

Musique composition électroacoustique

1-610-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de la composition par ordinateur, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre et de spectacles multimédias. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas

514-343-5897

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir le test de théorie (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions électroacoustiques

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.

- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-2

Version 02

Baccalauréat en musique composition électroacoustique

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* 42 cr.

+ MCT 1401	3 AH 1	Composition 1
+ MCT 1402	3 AH 1	Composition 2
+ MCT 1403	3 AH 1	Composition 3
+ MCT 1404	3 AH 1	Composition 4
MIN 1752	3 AH 1	Littérature de la musique électro.
+ MTE 1503	3 AHE1	Atelier de composition électro. 1
+ MTE 1504	3 AH 1	Atelier de composition électro. 2
MUS 1217	3 A 1 j	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+ MUS 1321	3 H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+ MUS 1322	3 H 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+ MUS 2321	3 A 1 j	Programmation musicale 1
+ MUS 2322	3 H 1 j	Programmation musicale 2
+ MUS 3321	3 AH 1 js	Psychoacoustique musicale

Bloc 01 B *option* minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Écriture et analyse

MTE 1008	3 AH 1	Harmonie 1
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1110	3 A 1 j	Contrepoint 1
+ MTE 1111	3 H 1 j	Contrepoint 2
+ MTE 1113	3 AH 1 j	Contrepoint et analyse
+ MTE 1205	3 A 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+ MTE 1206	3 H 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE 1403	3 A 1 j	Techniques modernes de composition 1
+ MTE 1404	3 H 1 j	Techniques modernes de composition 2
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4
+ MTE 2114	3 A 1 j	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1 j	Orchestration 2
+ MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2
MTE 3300	3 H 1 j	Analyse de la musique électroacoustique
+ MUS 3322	3 AH 1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 C *option* minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire et littérature

MIN 1714	3 A 1 j	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1 j	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2

MIN 1741	3 AH 1 j	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 A 1 j	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1 j	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1 j	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1 j	Littérature du chant 2
MIN 1753	3 A 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1101	3 A 1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 H 1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1 j	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1 j	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1 j	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1 j	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1 j	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 1245	3 AH 1 j	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 H 1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 4
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1221	3 H 1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 D *option* minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 E *option* minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F *option* minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G *option* minimum 12 cr., maximum 23 cr.

Média et programmation

CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1105	3 A 1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3 A 1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 2109	3 H 1 s	Musiques et images en mouvement
MUS 1251	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS 1252	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS 1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
MUS 1261	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS 1262	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS 1263	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS 1264	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 7
MUS 2314	3 AH 1 j	Musique et médiatique 1
+ MUS 2315	3 AH 1 j	Musique et médiatique 2

Bloc 01 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Clavecin
- Orgue
- Piano

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Musique composition instrumentale

1-610-1-3 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-3

Version 01

Baccalauréat en musique composition instrumentale

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 46 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à

faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions instrumentales soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>			46 cr.
+ MCT 1401	3 AH 1	Composition 1		
+ MCT 1402	3 AH 1	Composition 2		
+ MCT 1403	3 AH 1	Composition 3		
+ MCT 1404	3 AH 1	Composition 4		
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1		
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2		
+ MTE 1110	3 A 1	Contrepoint 1		
+ MTE 1111	3 H 1	Contrepoint 2		
+ MTE 1205	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1		
+ MTE 1206	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2		
MTE 1403	3 AH 1	Techniques modernes de composition 1		
+ MTE 1404	3 AH 1	Techniques modernes de composition 2		
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3		
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4		
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1		
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2		

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français		
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit		
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale		
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale		
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière		

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MUL 1101	3 A 1 j	Histoire générale de la musique 1		
MUL 1102	3 H 1 j	Histoire générale de la musique 2		
MUL 1103	3 AH 1 j	Histoire de la musique 1		
MUL 1104	3 AH 1 j	Histoire de la musique 2		
MUL 1105	3 AH 1 j	Histoire de la musique 3		
MUL 1106	3 AH 1 j	Histoire de la musique 4		
MUL 1107	3 AH 1 j	Histoire de la musique 5		
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A		
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B		
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada		
MUL 2115	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 1		
MUL 2116	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 2		
MUL 2117	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 3		
MUL 2118	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 4		

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma		
CIN 1102	3 A 1 js	Langage et matières de l'expression		
CIN 1105	3 A 1 js	Cinéma d'animation et images composites		
CIN 2108	3 A 1 j	Cinéma expérimental et art vidéo		
CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts		
EMU 1310	1 A 1	Technique de direction		
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application		
MIN 1714	3 A 1 j	Littérature de la guitare		
MIN 1729	3 A 1 j	Littérature de l'orgue 1		
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2		
MIN 1741	3 AH 1 j	Littérature du clavecin		
MIN 1743	3 A 1 j	Littérature du piano 1		
MIN 1744	3 H 1 j	Littérature du piano 2		
MIN 1748	3 AH 1 j	Littérature du chant 1		
MIN 1749	3 AH 1 j	Littérature du chant 2		

MIN 1752	3 H 1 j	Littérature de la musique électro.
MIN 1753	3 A 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3 AH 1 j	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 H 1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 H 1 s	Musiques et images en mouvement
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1221	3 H 1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 01 H option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Théorie et écriture

IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
MTE 1315	3 A 1 j	Harmonie jazz 1
+ MTE 1316	3 H 1 j	Harmonie jazz 2
+ MTE 1503	3 A 1 j	Atelier de composition électro. 1
+ MTE 1504	3 H 1 j	Atelier de composition électro. 2
+ MTE 2110	3 A 1 j	Contrepoint 3
+ MTE 2111	3 H 1 j	Contrepoint 4
+ MTE 2114	3 A 1 j	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1 j	Orchestration 2
+ MTE 2315	3 A 1 j	Arrangement 1
+ MTE 2316	3 H 1 j	Arrangement 2
+ MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2
+ MTE 3114	3 H 1 j	Orchestration 3
MUS 1251	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS 1252	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS 1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
MUS 1261	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS 1262	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS 1263	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+ MUS 1311	3 AH 1	Théorie électroacoustique 1
+ MUS 1312	3 AH 1	Théorie électroacoustique 2
+ MUS 1321	3 H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+ MUS 1322	3 H 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+ MUS 2204A	2 A 1 j	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1 A 1 j	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1 H 1 j	Atelier de lecture vocale 2
+ MUS 2311	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
+ MUS 2312	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
+ MUS 2321	3 A 1 j	Programmation musicale 1
+ MUS 3321	3 AH 1 js	Psychoacoustique musicale
+ MUS 3322	3 AH 1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Vièle de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Clavecin
- Orgue
- Piano

Musique composition mixte

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Musique composition mixte

1-610-1-4 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales et électroacoustiques.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-4

Version 01

Baccalauréat en musique composition mixte

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 40 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions instrumentales et électroacoustiques soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		40 cr.
+ MCT 1501	3 AH 1	Composition électroacoustique 1	
+ MCT 1502	3 AH 1	Composition électroacoustique 2	
+ MCT 1601	3 AH 1	Composition instrumentale 1	
+ MCT 1602	3 AH 1	Composition instrumentale 2	
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1	
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2	
+ MTE 1205	3 A 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1	
+ MTE 1206	3 H 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2	
MTE 1403	3 A 1 j	Techniques modernes de composition 1	
+ MTE 1404	3 H 1 j	Techniques modernes de composition 2	
+ MTE 1503	3 A 1 j	Atelier de composition électro. 1	
+ MTE 1504	3 H 1 j	Atelier de composition électro. 2	
MUS 1204	2 A 1 j	Solfège et dictée 1	
+ MUS 1205	2 H 1 j	Solfège et dictée 2	

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MUL 1101	3 A 1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 H 1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1 j	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1 j	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1 j	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1 j	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1 j	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1105	3 A 1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3 A 1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application
MIN 1714	3 A 1 j	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1 j	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1 j	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 A 1 j	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1 j	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1 j	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1 j	Littérature du chant 2
MIN 1752	3 H 1 j	Littérature de la musique électro.
MIN 1753	3 A 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3 AH 1 j	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 H 1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 H 1 s	Musiques et images en mouvement
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1221	3 H 1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 01 H *option* *minimum 18 cr., maximum 24 cr.*

Théorie et écriture

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
+ MTE 1110	3 A 1 j	Contrepoint 1
+ MTE 1111	3 H 1 j	Contrepoint 2
+ MTE 1113	3 AH 1 j	Contrepoint et analyse
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4
+ MTE 2114	3 A 1 j	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1 j	Orchestration 2
+ MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2
MUS 1217	3 A 1 j	Typologie et morphologie sonores
MUS 1218	3 A 1 j	Perception auditive
MUS 1251	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS 1252	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS 1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
MUS 1261	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS 1262	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS 1263	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+ MUS 1311	3 AH 1	Théorie électroacoustique 1
+ MUS 1312	3 AH 1	Théorie électroacoustique 2
+ MUS 1321	3 H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+ MUS 1322	3 H 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+ MUS 2204A	2 A 1 j	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1 A 1 j	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1 H 1 j	Atelier de lecture vocale 2
+ MUS 2312	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
+ MUS 2321	3 A 1 j	Programmation musicale 1
+ MUS 2322	3 H 1 j	Programmation musicale 2
+ MUS 3313	3 AH 1 js	Théorie électroacoustique 3
+ MUS 3314	3 AH 1 js	Théorie électroacoustique 4
+ MUS 3321	3 AH 1 js	Psychoacoustique musicale
+ MUS 3322	3 AH 1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes*Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres*Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

*Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois*Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

*Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens*Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Vièle de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers*Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Clavecin
- Orgue
- Piano

*Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments*Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

*Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz*Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Musique écrite**1-620-1-1 Baccalauréat (3 ans)**

Préalablement présenté sous le nom de Baccalauréat en musique technique d'écriture

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas

514-343-5897

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales, de préférence, sinon des travaux d'écriture élaborés.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-620-1-1

Version 00

Baccalauréat en musique écrite

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 43 crédits obligatoires, 42 à option et 5 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement dans le domaine de l'écriture seront évaluées à partir de l'examen de travaux d'écriture qu'il devra apporter au moment de l'entrevue avec son responsable de programme. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		43 cr.
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1	
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2	
+ MTE 1110	3 A 1	Contrepoint 1	

+ MTE 1111	3 H 1	Contrepoint 2	
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3	
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4	
+ MTE 2110	3 A 1	Contrepoint 3	
+ MTE 2111	3 H 1	Contrepoint 4	
+ MTE 2114	3 A 1	Orchestration 1	
+ MTE 2115	3 H 1	Orchestration 2	
MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1	
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2	
+ MTE 3114	3 AH 1	Orchestration 3	
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1	
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2	

Bloc 01 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Formation auditive

+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal	
+ MUS 2204A	2 A 1	Solfège et dictée 3	
+ MUS 2204B	1 A 1	Atelier de lecture vocale 1	
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4	
+ MUS 2205B	1 H 1	Atelier de lecture vocale 2	

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Composition

+ MCT 1401	3 AH 1	Composition 1	
+ MCT 1402	3 AH 1	Composition 2	
+ MTE 1407	3 AH 1	Composition jazz 1	
+ MTE 1408	3 AH 1	Composition jazz 2	

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Écriture et analyse

+ MTE 1205	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1	
+ MTE 1206	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2	
MTE 1315	3 A 1	Harmonie jazz 1	
+ MTE 1316	3 H 1	Harmonie jazz 2	
MTE 1403	3 AH 1	Techniques modernes de composition 1	
+ MTE 1404	3 AH 1	Techniques modernes de composition 2	
+ MTE 2315	3 A 1	Arrangement 1	
+ MTE 2316	3 H 1	Arrangement 2	

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français	
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit	
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale	
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale	
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière	

Bloc 01 F option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1	
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2	
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1	
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2	
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3	

MUL 1106	3	AH	1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littérature et cinéma

CIN 1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1105	3	A	1 s	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3	A	1 js	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+ EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
MIN 1714	3	AH	1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3	A	1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3	AH	1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3	AH	1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3	H	1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3	AH	1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3	AH	1	Littérature du chant 2
MIN 1752	3	AH	1	Littérature de la musique électro.
MIN 1753	3	A	1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3	H	1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
+ MUL 1401	1	AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3	AH	1	Musiques et images en mouvement
MUS 1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 J option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres

- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Clavecin
- Orgue
- Piano

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz

- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Musique interprétation chant - orientation baroque et classique

1-605-1-9 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme prépare principalement l'étudiant à une carrière en art lyrique. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition vocale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition vocale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-9

Version 01

Baccalauréat en musique interprétation chant

Ce programme totalise 34 crédits obligatoires, 55 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 70

Bloc 70 A		<i>obligatoire</i>		34 cr.	
ALL 1941	1 A 1 j	Diction lyrique allemande 1			
+ ALL 1942	1 H 1 j	Diction lyrique allemande 2			
+ ALL 1943	1 A 1 j	Diction lyrique allemande 3			
+ ALL 1944	1 H 1 j	Diction lyrique allemande 4			
+ ALL 1945	1 A 1 j	Diction lyrique allemande 5			
+ ALL 1946	1 H 1 j	Diction lyrique allemande 6			
ANG 1961	1 A 1 j	Diction lyrique anglaise 1			
+ ANG 1962	1 H 1 j	Diction lyrique anglaise 2			
FRA 1961	1 A 1 j	Diction lyrique française 1			
+ FRA 1962	1 H 1 j	Diction lyrique française 2			
ITL 1961	1 A 1 j	Diction lyrique italienne 1			
+ ITL 1962	1 H 1 j	Diction lyrique italienne 2			
+ ITL 1963	1 A 1 j	Diction lyrique italienne 3			
+ ITL 1964	1 H 1 j	Diction lyrique italienne 4			
+ ITL 1965	1 A 1 j	Diction lyrique italienne 5			
+ ITL 1966	1 H 1 j	Diction lyrique italienne 6			
MIN 1096	2 AH 1	Geste et mouvement scénique 1			
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3			
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4			
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1			
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2			
+ MUS 2204B	1 A 1	Atelier de lecture vocale 1			
+ MUS 2205B	1 H 1	Atelier de lecture vocale 2			
+ MUS 2206	2 A 1	Solfège 3			
+ MUS 2207	2 H 1	Solfège 4			

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal

Musique interprétation instruments classiques

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3 AH 1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Littérature

MIN 1748	3 AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1	Littérature du chant 2
MUS 1221	3 AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F option minimum 26 cr., maximum 30 cr.

Instrument

MUI 1134A	4 AH 1	Chant 1
+ MUI 1134B	4 AH 1	Chant 2
MUI 1162A	2 AH 1	Connaissance du clavier 1
+ MUI 1162B	2 AH 1	Connaissance du clavier 2
MUI 1252A	2 AHE1	Piano 1
+ MUI 2134A	4 AH 1	Chant 3
+ MUI 2134B	4 AH 1	Chant 4
+ MUI 3135A	5 AH 1	Chant 5
+ MUI 3135B	5 AHE1	Chant 6

Bloc 70 G option minimum 2 cr., maximum 8 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, ensemble vocal, gamelan et chœur d'opéra et 4 cours de 2 crédits de chœur d'opéra.

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte 6 cours de 1 crédit d'ensemble.

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Spécialisation

MIN 1806	2 AH 1	Danse baroque
MIN 1807	2 AH 1	Gestuelle baroque
MIN 1808	1 AH 1	Style vocal baroque 1
MIN 1809	1 AH 1	Style vocal baroque 2
MUE 1151	1 AH 1	Atelier de musique baroque
+ MUE 1152	1 AH 1	Atelier de musique baroque
+ MUE 1153	1 AH 1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1 AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1162	1 AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1163	1 AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1411	3 AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1412	3 AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1413	3 AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1451	1 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1452	1 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1453	1 AH 1	Choeur d'opéra
MUE 1481	2 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1482	2 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1483	2 AH 1	Choeur d'opéra

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours connexes

EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application
+ MIN 1097	2 AH 1	Geste et mouvement scénique 2
MIN 1802	3 AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN 1803	3 AHE1	La musique, enseignement en cours privé
MIN 1804	3 AH 1	Processus d'apprentissage en musique

+ MIN 1805	3 AH 1	Geste et conscience en interprétation
+ MIN 2802	2 A 1	Continuo 1
+ MIN 2803	2 H 1	Continuo 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4
MUL 3301	3 A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Musique interprétation instruments classiques

1-605-1-8 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme destine, selon l'instrument étudié, à une carrière de soliste, de chambriste, de musicien d'orchestre ou d'accompagnateur. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-8

Version 02

Baccalauréat en musique interprétation instruments classiques

Le programme compte six orientations. Les orientations Cuivres, Bois et Autres instruments totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 66 à option et 8 au choix. L'orientation Cordes totalise 18 crédits obligatoires, 64 à option et 8 au choix. Les orientations Instruments anciens et Claviers totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 70 à option et 4 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux six orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *16 cr.*

MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Formation auditive

+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal
MUS 1217	3 A 1 j	Typologie et morphologie sonores
MUS 1218	3 A 1	Perception auditive
+ MUS 2204A	2 A 1	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1 A 1	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1 H 1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Écriture

+ MTE 1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
MTE 1315	3 A 1	Harmonie jazz 1
+ MTE 1316	3 H 1	Harmonie jazz 2
+ MTE 2315	3 A 1	Arrangement 1
+ MTE 2316	3 H 1	Arrangement 2
MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3 AH 1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN 1714	3 AH 1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 AH 1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1	Littérature du chant 2
MIN 1753	3 A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUS 1221	3 AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 6 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz.

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 AH 1	Méthodologie musicale
MUS 1119	3 AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3 AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 H *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Cours connexes

EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application
+ MIN 1769	3 AH 1	Harmonie au clavier
MIN 1802	3 AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN 1803	3 AHE1	La musique, enseignement en cours privé
MIN 1804	3 AH 1	Processus d'apprentissage en musique
+ MIN 1805	3 AH 1	Geste et conscience en interprétation
+ MIN 2802	2 A 1	Continuo 1
+ MIN 2803	2 H 1	Continuo 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4

Musique interprétation instruments classiques

MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1131	2 AH 1	Facture du clavecin
MUS 1132	2 AH 1	Éléments d'organographie

Bloc 01 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Segment 02 Commun aux orientations Bois, Claviers, Cuivres, Inst. anciens, Autres inst.

Bloc 02 A option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 30 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Bloc 70 B obligatoire 2 cr.

Ensembles

MUE 1151	1 AH 1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1 AH 1	Atelier de musique contemporaine

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Ce bloc comporte des cours de 1 ou 2 crédits des ensembles suivants :

- Atelier d'élaboration de jeux sonores
- Atelier de musique baroque
- Atelier de musique contemporaine
- Ensemble musique de chambre
- Ensemble
- Quatuor à cordes

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 30 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

Ce bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 30 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 34 cr., maximum 34 cr.

Instrument principal

Ce bloc comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Bloc 73 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Instrument second

MUI 1152A	2 AHE1	Clavecin 1
+ MUI 1152B	2 AHE1	Clavecin 2
MUI 1162A	2 AH 1	Connaissance du clavier 1
+ MUI 1162B	2 AH 1	Connaissance du clavier 2

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 34 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 2, 4, 5 ou 6 crédits des instruments indiqués.

- Clavecin
- Orgue
- Piano
- Pianoforte
- Piano jazz

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

- Atelier d'accompagnement
- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Autres Instruments

Bloc 75 A option minimum 30 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

- Guitare
- Harpe

– Percussion

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Pour les instrumentistes à vent et à cordes, l'audition d'orchestre ou d'harmonie de concert est obligatoire. L'étudiant non retenu à l'orchestre devra se présenter à l'audition d'harmonie de concert. S'il n'est pas admis à l'harmonie de concert, un autre grand ensemble lui sera assigné. Il est recommandé à tous les instrumentistes de s'inscrire à au moins deux crédits de musique pour « petits ensembles » au cours des trois années de baccalauréat.

Musique interprétation jazz

1-605-1-6 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme assure une solide formation directement axée sur le marché du travail, tant sur la scène qu'en studio d'enregistrement. Outre la carrière d'interprète et d'accompagnateur, cette formation permet d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, compositeur, arrangeur, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-6

Version 04

Baccalauréat en musique interprétation jazz

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 56 à option et 12 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 80

Bloc 80 A	obligatoire		22 cr.
MUE 1461	2 AH 1	Combo	
+ MUE 1462	2 AH 1	Combo	
+ MUE 1463	2 AH 1	Combo	
+ MUE 1464	2 AH 1	Combo	
+ MUE 1465	2 AH 1	Combo	
+ MUE 1466	2 AH 1	Combo	
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1	
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2	
+ MUS 1211	3 A 1	Solfège et dictée jazz 1	
+ MUS 1212	3 H 1	Solfège et dictée jazz 2	

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 AH 1	Méthodologie musicale
MUS 1119	3 AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3 AH 1	Gestion de carrière

Bloc 80 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Écriture

MTE 1008	3 AH 1	Harmonie 1
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
MTE 1315	3 A 1	Harmonie jazz 1

Musique musicologie

+ MTE 1316	3 H 1	Harmonie jazz 2
+ MTE 1407	3 AH 1	Composition jazz 1
+ MTE 1408	3 AH 1	Composition jazz 2
+ MTE 2114	3 A 1	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1	Orchestration 2
+ MTE 2315	3 A 1	Arrangement 1
+ MTE 2316	3 H 1	Arrangement 2

Bloc 80 D option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Cours connexes

MIN 1098	2 A 1	Improvisation jazz 1
+ MIN 1099	2 H 1	Improvisation jazz 2
MIN 1791	2 A 1	Harmonie jazz au clavier 1
+ MIN 1792	2 H 1	Harmonie jazz au clavier 2
+ MIN 2791	2 A 1	Harmonie jazz au clavier 3
+ MIN 2792	2 H 1	Harmonie jazz au clavier 4

Bloc 80 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire et littérature

MIN 1753	3 A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 2109	3 AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL 2112	3 AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4
MUS 1221	3 AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 80 F option minimum 24 cr., maximum 24 cr.

Instrument

Le bloc comporte 6 cours de 4 crédits de chacun des instruments suivants :

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Clarinette jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz
- Violon jazz

Bloc 80 G option minimum 4 cr., maximum 8 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et ensemble jazz.

Bloc 80 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : ensemble vocal jazz, atelier d'accompagnement vocal jazz, atelier d'improvisation, et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 80 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Complément de formation

EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application

MIN 1804	3 AH 1	Processus d'apprentissage en musique
+ MIN 1805	3 AH 1	Geste et conscience en interprétation
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 3301	3 A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 80 J option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Musique musicologie

1-615-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Par la variété des sous-disciplines que comprend ce programme, celui-ci prépare à un nombre considérable de responsabilités dans la vie musicale d'aujourd'hui, notamment à l'enseignement musical, au journalisme parlé et écrit ou à l'animation musicale : chercheur ou chroniqueur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc. Adjoint à un diplôme complémentaire (droit, archivistique, bibliothéconomie, communications, gestion), il ouvre la voie à des carrières multidisciplinaires.

Information sur le programme

Suzanne Joncas

514-343-5897

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se soumettre à une rédaction sur un sujet imposé
- Se soumettre à une entrevue

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats aux tests d'admission, la qualité du dossier académique et de la rédaction ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-615-1-1

Version 08

Baccalauréat en musique musicologie

Ce programme comprend sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 36 crédits obligatoires, 43 à option et 12 au choix. Prérequis musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicologiques du candidat seront également évaluées au moyen d'une entrevue et d'une rédaction sur un sujet imposé. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>36 cr.</i>
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3	
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4	
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1	
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2	
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3	
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4	
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5	
MUL 1108A	3 AH 1	Histoire de la musique 6A	
MUL 1134	3 AH 1	Introduction à la musicologie	
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale	
MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie	
MUS 1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3	

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MIN 1752	3 H 1 j	Littérature de la musique électro.
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
MUS 1221	3 H 1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Analyse

+ MTE 1205	3 A 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+ MTE 1206	3 H 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE 3300	3 H 1 j	Analyse de la musique électroacoustique
+ MUL 1401	1 H 1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 H 1 s	Musiques et images en mouvement
MUL 2115	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 4
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 2
+ MUS 3321	3 AH 1 js	Psychoacoustique musicale
+ MUS 3322	3 AH 1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS 1133	3 AH 1	Gestion de carrière
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Écriture et audition

MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon

Musique musicologie

– Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres*Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

*Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois*Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

*Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens*Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers*Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Clavecin
- Orgue
- Piano

*Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments*Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

*Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz*Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

École d'optométrie

Optométrie

1-655-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-655-1-1 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'optométriste est le professionnel de la santé en première ligne des soins oculaires et visuels. Il effectue l'examen des yeux et procède à l'évaluation de la fonction visuelle pour détecter les problèmes de santé oculaire et diagnostiquer les déficiences de la vision. Il administre et prescrit des médicaments pour traiter certaines maladies oculaires. Il prescrit et fournit les traitements correctifs qu'il s'agisse de lunettes, de lentilles cornéennes ou de programme de rééducation orthoptique et ce, quelle que soit la clientèle qui le consulte (jeunes enfants, personnes âgées, personnes présentant une déficience visuelle sévère ou un multi handicap). L'optométriste, par ses conseils de prévention, contribue à l'hygiène visuelle et au maintien de la santé oculaire.

Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme.

Information sur le programme

Carole Cholette
Admission

514-343-6325
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 285 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 22 places attribuées aux candidats collégiens, 32 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.713 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Admission en année préparatoire ou en première année

Une année préparatoire (1-655-4-0) s'ajoute au programme de doctorat en optométrie (1-655-1-1). Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme de doctorat en optométrie. De plus, des universitaires ayant complété un baccalauréat jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir la liste partielle à la rubrique Remarques) pourront être admis en première année. Cependant, ils devront compléter en plus de leur scolarité du programme de doctorat, les cours suivants : OPH 2992, OPM 1010 et OPM 1009.

Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de Doctorat en optométrie (1-655-4-0). Selon la formation du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année en optométrie.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Sur demande de l'École, pour les candidats présélectionnés, soumettre un curriculum vitae et une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
- ◆ Se présenter à une entrevue (Voir la rubrique Remarques)
- ◆ Sauf pour les candidats étrangers titulaires d'un diplôme universitaire dans la discipline ou dans une discipline connexe, avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes :
 - ◆ le candidat francophone résident de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick couvert par une entente conclue entre ces provinces et le Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé ;
 - ◆ le candidat francophone d'une province canadienne non couvert par une entente intergouvernementale.
- Diplômé dans la discipline ou dans une discipline connexe à l'extérieur du Québec : toute personne titulaire d'un grade universitaire dont la formation académique est étroitement reliée au système visuel ou à l'optique.

- En cours de formation dans la discipline : toute personne poursuivant une formation dans d'autres collèges d'optométrie dont le programme est similaire à celui des écoles d'optométrie nord-américaines.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée.

- Un nombre déterminé de places est réservé aux candidats francophones hors-Québec, aux diplômés de l'extérieur du Québec dans la discipline ou dans une discipline connexe et aux candidats en cours de formation dans la discipline. Le nombre de places peut varier en fonction du nombre et de la qualité des demandes d'admission. Le total de ces places est égal ou inférieur à 14.
- Le reste de la capacité d'accueil est réparti également entre les collégiens et les universitaires sous réserve de la qualité des dossiers.

La capacité d'accueil pour la première année est limitée. L'École détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires, les francophones hors-Québec et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 60 %
 - entrevue, curriculum vitae et lettre de motivation : 40 %
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École d'optométrie et le Registrariat.

Remarques

- Un étudiant admis doit prévoir environ 6 000 \$ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
- Le curriculum vitae demandé doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, et doit être remis le jour de l'entrevue.
- La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat décrit les raisons motivant son choix de l'optométrie, présente sa connaissance de la profession et explique comment il la perçoit. Cette lettre sera remise à l'École d'optométrie lors de l'entrevue.
- L'entrevue a pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de l'optométrie (empathie, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne présente pas les qualités jugées essentielles.
- Le candidat diplômé dans la discipline à l'extérieur du Canada n'est pas requis d'être citoyen canadien ou résident permanent.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent être jugés globalement

équivalents à l'année préparatoire et ainsi dispenser l'étudiant de l'année préparatoire.

- ◆ Baccalauréat en audiologie
- ◆ Baccalauréat en biochimie
- ◆ Baccalauréat en ergothérapie
- ◆ Baccalauréat en nutrition
- ◆ Baccalauréat en orthophonie
- ◆ Baccalauréat en pharmacie
- ◆ Baccalauréat en physiothérapie
- ◆ Baccalauréat en sciences biologiques
- ◆ Baccalauréat en sciences biomédicales
- ◆ Baccalauréat en sciences infirmières
- ◆ Doctorat en médecine dentaire
- ◆ D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en optométrie (1-655-1-8).

Programme 1-655-4-0

Version 02

Année préparatoire programme o.d.

Ce programme comporte 40 crédits dont 37 obligatoires et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire		
BCM 1970	2	A 1	Biochimie 1
BIO 1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
DRT 1810S	3	H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
MCB 1097	2	H 1 j	Microbiologie et immunologie générales
OPH 2992	3	H 1	Anatomie oculaire
OPM 1009	3	H 1	Optique géométrique
OPM 1010	2	A 1 j	Introduction à la profession
PBC 1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
PBC 1091	3	A 1	Embryologie et histologie en optométrie
PHI 1968	3	A 1	Notions fondamentales d'éthique
PHY 1982	2	H 1 j	Optique physique
PHY 1984	1	H 1 j	Travaux pratiques d'optique
PSL 1982	2	AH 1	Les bases du système nerveux
PSL 1993	3	H 1 j	Physiologie générale
STT 1979	3	H 1 j	Statistique : concepts et applications

37 cr.

Programme 1-655-1-1

Version 20

Doctorat en optométrie (o.d.)

Ce programme comporte 155 crédits dont 147 obligatoires, 5 à option et 3 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A	obligatoire		
+ MCB 1180	3	A 1 j	Microbiologie et immunologie oculaires
MSO 3001	2	H 1 j	Introduction à l'épidémiologie
OPM 1105	4	A 1	Optométrie 1.1
OPM 1106	2	A 2 j	Optométrie 1.2
OPM 1107	2	H 1 j	Optométrie 1.3
OPM 1201	3	H 1	Optique ophtalmique 1.1
OPM 1501	3	H 1 j	Santé oculaire 1.1

37 cr.

+ PBC 1010	2 A 1	Pathologie générale en optométrie
+ PHM 2952	2 H 1 j	Pharmacologie générale
PSY 1969	2 A 1 j	Relations interpersonnelles : optométrie
SCV 1101	3 A 1 j	Sciences de la vision 1.1
SCV 1102	3 A 1	Sciences de la vision 1.2
SCV 1103	3 H 1 j	Sciences de la vision 1.3
SCV 1105	3 A 1 j	Sciences de la vision 1.5

Segment 02

<i>Bloc 02 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>38 cr.</i>
OPM 2109	2 A 1 j	Optométrie 2.1
OPM 2110	2 A 2 j	Optométrie 2.2
OPM 2111	2 H 1 j	Optométrie 2.3
OPM 2202	4 A 2	Optique ophtalmique 2.1
OPM 2302	3 H 1 j	Lentilles cornéennes 2.1
OPM 2403	3 A 1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.1
OPM 2405	3 H 1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.2
OPM 2502	3 A 1 j	Santé oculaire 2.1
OPM 2503	2 A 1 j	Pharmacologie oculaire 2.1
OPM 2504	4 H 1 j	Santé oculaire 2.2
OPM 2505	4 H 1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
SCV 2102	3 A 1 j	Sciences de la vision 2.2
SCV 2103	3 H 1 j	Sciences de la vision 2.3

Segment 03

<i>Bloc 03 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>39 cr.</i>
OPM 3107	3 H 1 j	Gestion/jurisprudence
OPM 3115	2 H 1 j	Optométrie 3.2
OPM 3116	2 H 1 j	Analyse de cas
OPM 3117	1 A 2 j	Introduction à la recherche
OPM 3120	3 A 1 j	Optométrie 3.1
OPM 3206	3 A 1 j	Optique ophtalmique 3.1
OPM 3307	2 H 1 j	Éléments de diagnostic en lent. corn.
OPM 3308	3 A 1 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM 3309	1 A 1 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM 3411	3 A 1 j	Anomalies de la vision binoculaire 3.1
OPM 3502	2 A 1 j	Santé oculaire 3.1
OPM 3601	4 A 2 j	Optométrie pédiatrique
OPM 3602	2 H 1 j	Optométrie gériatrique
OPM 3603	2 H 1 j	Ergonomie visuelle et prévention
OPM 3604	2 H 1 j	Réadaptation et handicap visuel
OPM 3701	3 A 2 j	Stage en soins de première ligne 3.1
OPM 3817	1 A 2 j	Stage en cliniques spécialisées 3.1

Segment 74

<i>Bloc 74 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>33 cr.</i>
OPM 4115	1 AHE1 j	Optométrie 4.1
OPM 4701	7 AHE1 j	Stage en soins de première ligne 4.1
OPM 4702	7 AH 1 j	Stage en soins de première ligne 4.2
OPM 4801	3 AHE1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.1
OPM 4802	3 AH 1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.2
OPM 4902	12 AHE1 j	Stages externes
<i>Bloc 74 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 5 cr., maximum 5 cr.</i>
OPM 4114	5 AE 2 j	Travaux de recherche dirigés
OPM 4114A	2.5 E 1 j	Travaux de recherche dirigés
OPM 4114B	2.5 H 1 j	Travaux de recherche dirigés

Faculté de pharmacie

Pharmacie

1-675-1-1 Doctorat (4 ans - 9 trimestres)

Le Doctorat en pharmacie est un programme professionnel de premier cycle qui remplace le Baccalauréat en pharmacie.

Perspectives professionnelles

La prestation de soins pharmaceutiques constitue l'essence même de la profession de pharmacien. Que le pharmacien oeuvre en milieu communautaire ou en établissement de santé, les soins pharmaceutiques correspondent aux actes suivants : a) évaluer les besoins médicamenteux d'un patient ; b) déterminer si le patient présente un ou plusieurs problèmes réels ou potentiels liés à des médicaments et c) collaborer avec le patient et avec d'autres professionnels pour concevoir, mettre en oeuvre et suivre un plan pharmacothérapeutique qui permettra de résoudre les problèmes liés aux médicaments. De plus, le pharmacien doit s'assurer que le médicament soit préparé adéquatement et que le patient reçoive toutes les informations nécessaires à l'utilisation adéquate du médicament. Dans l'industrie pharmaceutique, le pharmacien participe au développement du médicament : il collabore à l'étude des effets des médicaments sur le corps humain, à la formulation des produits pharmaceutiques, à la mise au point des procédés de fabrication, au contrôle de la qualité, aux essais cliniques, à l'information médicale, etc. Il existe également des possibilités de carrière dans les divers organismes gouvernementaux ainsi qu'en enseignement et en recherche.

Information sur le programme

Marie-Claude Binette
Admission

514-343-7709
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 765 collégiens ont soumis une demande d'admission au Baccalauréat en pharmacie. En tenant compte des désistements et pour combler les 90 places attribuées aux candidats collégiens, 272 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 33.444. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8. La Faculté se réserve toutefois le droit d'imposer une année de qualification, à temps plein, dans un autre programme, à tout candidat dont la formation a été acquise en dehors du réseau collégial ou universitaire québécois. La Faculté souhaite ainsi

pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission.)

et

- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université
- ◆ À la demande de la Faculté, remplir un questionnaire et fournir des références (voir la rubrique Remarques)
- ◆ Pour certaines catégories de candidats et à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
- ◆ Avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les deux sous-catégories suivantes :
 - ◆ Les candidats dont les études universitaires sont dans un domaine connexe à la pharmacie (audiologie, biochimie, chimie, chiropraxie, ergothérapie, kinésiologie, nutrition, orthophonie, médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, pharmacologie, physiologie, physiothérapie, sciences biologiques, sciences biomédicales, sciences infirmières, etc.)
 - ◆ Les candidats dont les études universitaires sont dans un domaine non connexe à la pharmacie (administration, droit, enseignement, psychologie, etc.)
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de pharmacie d'une autre université agréé par le Conseil canadien d'agrément des programmes de pharmacie (CCAPP) ou l'équivalent.

- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour toutes les catégories de candidats est limitée.

- Pour les collégiens, les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Un maximum de six places peuvent être attribuées, par entente intergouvernementale, à des candidats francophones hors-Québec (trois des provinces maritimes, trois de l'Ontario).
- Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats étrangers citoyens de pays en voie de développement.
- Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats qui transfèrent d'un programme en pharmacie.
- Un nombre limité de places pourra être attribué à des candidats qui proviennent d'un programme universitaire non connexe.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires,
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Environ 850 candidats sont convoqués à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
 - ◆ Une liste d'excellence est établie, en appliquant les pondérations suivantes :
 - dossier scolaire : 85 %
 - questionnaire : 15 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence et la pertinence du dossier scolaire.
 - ◆ Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les transferts, les candidats étrangers boursiers et les candidatures particulières
 - ◆ Le Comité de sélection et le Registrariat prennent en considération l'excellence du dossier scolaire et tout critère jugé pertinent et convoquent les candidats retenus à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
 - ◆ Les candidats retenus peuvent, sur invitation de la Faculté, être convoqués à une ou plusieurs entrevues qui peuvent être éliminatoires.
- Pour les francophones hors-Québec
 - ◆ Le dossier est étudié par le Comité d'admission et par le Registrariat. L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le candidat titulaire d'un Baccalauréat en pharmacie complété hors-Québec ne peut être admis qu'en début de programme.

- Il est de la responsabilité du candidat étranger boursier de fournir à la Faculté, au moment du dépôt de sa demande d'admission, toutes les informations pertinentes concernant sa bourse : durée, montant et obligations. Pour le boursier d'un gouvernement, la Faculté exige que ce gouvernement ait établi une entente officielle avec l'Université. Le candidat doit détenir un visa d'étudiant.
- Questionnaire
 - ◆ Le questionnaire à remplir à la demande de la Faculté permet d'évaluer la motivation du candidat ainsi que certaines attitudes et compétences nécessaires à la pratique de la pharmacie.
 - ◆ Les candidats sélectionnés seront convoqués à remplir le questionnaire au début du mois d'avril. La Faculté évalue à moins d'une demi-journée le temps requis à cette fin.
 - ◆ La Faculté peut convoquer en entrevue tout candidat dont les résultats au questionnaire ne seraient pas concluants.
- L'acquisition d'un ordinateur portable est requise dès l'entrée dans le programme. Veuillez consulter le site web de la Faculté (www.pharm.umontreal.ca) au sujet du modèle et de la configuration requis.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques de l'Ordre des pharmaciens du Québec (le cas échéant, le diplômé devra avoir préalablement soumis une demande à l'Ordre, www.opq.org) ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en pharmacie (1-675-1-8).
- Bien qu'un seul cours de chimie organique soit inclus dans l'ensemble des cours préalables exigés, il est recommandé d'en avoir réussi un deuxième avant le début du programme.

Programme 1-675-1-1

Version 00

Doctorat en pharmacie

Le programme de doctorat en pharmacie totalise 164 crédits dont 161 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. L'étudiant s'inscrit aux cours en suivant le cheminement suivant : 1^{ère} année : cours du segment 01 (42 crédits obligatoires) ; 2^e année : cours du segment 02 (44 crédits obligatoires) ; 3^e année : cours du segment 03 (37 crédits obligatoires et 3 crédits à option). 4^e année : cours du segment 70 (38 crédits obligatoires). L'inscription à un cours du bloc 03D est réservée aux étudiants qui ont complété 90 crédits du programme et qui sont jugés aptes à poursuivre avantageusement un cours de 2^e cycle. Un cheminement Honor de 15 crédits est offert aux étudiants qui ont complété 90 crédits du programme, qui ont maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,5 et qui démontrent un intérêt pour les études supérieures. Leur inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement Honor. Ce cheminement comporte un cours de 3 crédits en méthodologie de la recherche (PHA 4702) et un stage de recherche de 12 crédits (PHA 4701).

Segment 01

Bloc	01 A	obligatoire		19 cr.
	PHA 1110I	2	A 1	Fonctionnement normal du corps humain 1
	PHA 1120I	2	A 1	Fonctionnement normal du corps humain 2
	PHA 1130I	4	A 1	Fonctionnement normal du corps humain 3
	PHA 1140I	3	A 1	Fonctionnement normal du corps humain 4
	PHA 1210	2	A 1	Le pharmacien, professionnel de la santé
+	PHA 1215	2	A 1	Le pharmacien et la loi
+	PHA 1310	1	A 1	Laboratoire - pratique professionnelle 1
+	PHA 1410	3	A 1	Activités d'intégration en pharmacie 1

<i>Bloc 01 B</i>		<i>obligatoire</i>		<i>23 cr.</i>			
PHA 1150	4 H 1	LADMER 1 - Médicament en dose unique	PHA 4530	8 AH 1	Pratique en établissement de santé 2		
PHA 1160	3 H 1	LADMER 2 - Médicament en doses multiples	PHA 4540	4 AHE1	Pratique en établissement de santé 3		
		LADMER 3 - Médicaments en interaction	+ PHA 4550	4 HE 1	Stage à thématique optionnelle		
PHA 1170	2 H 1	Soins pharm. : Immunologie					
PHA 1180	3 H 1	Le pharmacien et le patient					
PHA 1220	2 H 1	Laboratoire - pratique professionnelle 2					
+ PHA 1320	3 H 1	Activités d'intégration en pharmacie 2					
+ PHA 1420	2 H 1	Pratique pharmaceutique communautaire 1					
+ PHA 1510	4 H 1						

Segment 02

<i>Bloc 02 A</i>		<i>obligatoire</i>		<i>20 cr.</i>	
PHA 2110	4 A 1	Soins pharm. : Hématologie, néphrologie			
PHA 2120	4 A 1	Soins pharm. : Infectiologie 1			
PHA 2130	4 A 1	Soins pharm. : Infectiologie 2			
PHA 2210	3 A 1	Le pharmacien et le savoir scientifique			
PHA 2310	3 A 1	Laboratoire - pratique professionnelle 3			
+ PHA 2410	2 A 1	Activités d'intégration en pharmacie 3			

<i>Bloc 02 B</i>		<i>obligatoire</i>		<i>24 cr.</i>	
PHA 2140	4 H 1	Soins pharm. : Gastro-entérologie			
PHA 2150	4 H 1	Soins pharm. : Cardiologie 1			
PHA 2160	4 H 1	Soins pharm. : Cardiologie 2			
PHA 2220	3 H 1	Le pharmacien-conseil			
PHA 2320	3 H 1	Laboratoire - pratique professionnelle 4			
+ PHA 2420	2 H 1	Activités d'intégration en pharmacie 4			
+ PHA 2510	4 H 1	Pratique en établissement de santé 1			

Segment 03

<i>Bloc 03 A</i>		<i>obligatoire</i>		<i>20 cr.</i>	
PHA 3110	4 A 1	Soins pharm. : Endocrinologie			
PHA 3120	4 A 1	Soins pharm. : Pneumologie, rhumatologie			
PHA 3130	4 A 1	Soins pharm. : Obs-gyn, urologie, ORLO			
PHA 3210	4 A 1	Le pharmacien et la communauté			
PHA 3310	2 A 1	Laboratoire - pratique professionnelle 5			
+ PHA 3410	2 A 1	Activités d'intégration en pharmacie 5			

<i>Bloc 03 B</i>		<i>obligatoire</i>		<i>17 cr.</i>	
PHA 3140	3 H 1	Soins pharm. : Dermatologie			
PHA 3150	3 H 1	Soins pharm. : Neurologie			
PHA 3160	3 H 1	Soins pharm. : Psychiatrie, toxicomanie			
PHA 3170	3 H 1	Soins pharm. : Oncologie			
PHA 3220	3 H 1	Le pharmacien gestionnaire			
PHA 3320	2 H 1	Laboratoire - pratique professionnelle 6			

<i>Bloc 03 C</i>		<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>	
PHA 3600	1 H 1	Atelier thématique			
PHA 3601	2 H 1	Marketing pharmaceutique			
PHM 1121	3 A 1 j	Histoire sociale de la pharmacie			
PHM 2081	1 AHE1	Séminaires 1			
PHM 2282	2 AHE1	Problèmes pharmaceutiques 1			
PHM 3083	1 AHE1	Séminaires 2			
PHM 3285	2 AHE1	Problèmes pharmaceutiques 2			
+ PHM 4229	2 A 1	Produits vétérinaires			
+ PHM 4810	1 AH 1 j	Laboratoire de produits stériles			

<i>Bloc 03 D</i>		<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>	
PHM 6010	3 A 1 j	Développement du médicament			
PHM 6500	3 H 1	Soins pharmaceutiques ambulatoires			
PHM 6501	3 AH 1	Soins pharmaceutiques mère-enfant			
PHM 6502	3 AH 1	Prod. de santé naturels : asp. cliniques			
PHM 6504	3 AHE1	Pharmacothérapie gériatrique			
+ PHM 6507	3 H 1	Chronopharmacologie			
+ PHM 6509	2 AH 1	Pharmacothérapie pédiatrique			

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>		<i>obligatoire</i>		<i>38 cr.</i>	
PHA 4410	6 AHE1	Activités d'intégration en pharmacie 6			
PHA 4510T	8 AH 1	Pratique pharmaceutique communautaire 2			
PHA 4520T	8 AHE1	Pratique pharmaceutique communautaire 3			

Faculté des sciences de l'éducation

Éducation préscolaire et enseignement primaire

1-820-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Au primaire, le professeur enseigne des matières élémentaires et les principes du comportement en société. Il peut également assumer des tâches parascolaires. À la maternelle, il enseigne les rudiments de la musique, des arts plastiques et de la littérature enfantine et veille aussi au développement physique, mental et social des enfants.

Information sur le programme

Marcel.Thouin@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 665 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 130 places attribuées aux candidats collégiens, 318 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.600. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
 - ♦ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
 - ♦ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de

troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 105 obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 15 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3 AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3 AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
ETA 3550	3 AHE1	Évaluation des apprentissages
ETA 4010	3 AHE1 j	Recherches appliquées en éducation

Bloc 01 B obligatoire 27 cr.

Intervention éducative

PPA 1100	3 AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA 1101A	3 AHE2 j	Éléments de base en gestion de classe
PPA 1205	3 AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire
PPA 2100A	3 AHE2 j	Intégration des TIC
+ PPA 2101	3 AHE1 j	L'environnement éducatif à la maternelle
+ PPA 2200	3 AHE1	L'intervention éducative au préscolaire
+ PPA 3101	3 AHE1 j	Éval. interv. auprès des élèves à risque
PPA 3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain
+ PPA 4100	3 AHE1 j	Gestion de classe/besoins particuliers

Bloc 01 C obligatoire 42 cr.

Didactique

DID 1111	3 AHE1 j	Culture scientifique au primaire
DID 1202	3 AHE1 j	Didactique de l'écrit 1 (fondements)
+ DID 1203	3 AHE1 j	Didactique de l'écrit 2 (grammaire)
DID 1204	3 AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 1
DID 2110	3 AHE1	Didactique des sciences et technologies
DID 2202	3 AHE1 j	Didactique de l'oral
+ DID 2204	3 AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 2
DID 2205	3 AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+ DID 3203	3 AHE1 j	Didactique de l'écrit 3 (texte)
DID 3204	3 AHE1 j	Didactique de la géométrie
+ DID 3209	3 AHE1 j	Did. des sciences humaines au primaire
DID 4203	3 AHE1 j	Didactique différenciée en mathématiques
DID 4204	3 AHE1 j	Difficultés en français L1 ou L2
+ DID 4213	3 AHE1 j	Didactique des mathématiques

Bloc 01 D obligatoire 21 cr.

Stages

+ EDU 1002	3 AHE1 j	Stage d'initiation professionnelle
+ EDU 2002	3 AHE1 j	Stage en éducation au préscolaire
+ EDU 3002	6 AHE1 j	Stage d'enseignement au primaire
+ EDU 4002	9 AHE1 j	Stage d'intégration à la profession

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Activité d'intégration

DID 3350	3 AHE2 j	Projet en sciences et mathématiques
DID 3360	3 AHE2 j	Projet en sciences humaines et arts
DID 3370	3 AHE2 j	Projets : français et autres disciplines

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Didactique des arts

DID 2900	3 AHE1	Didactique de l'art dramatique
DID 2910	3 AHE1	Didactique des arts plastiques 1
+ DID 2911	3 AHE1	Didactique des arts plastiques 2
DID 2915	3 AHE1	Did. des arts au préscolaire-primaire
DID 2920	3 AHE1	Didactique de la musique au primaire

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Didactique de la morale et de la religion

DID 3303	3 AHE1	Did. : religion et morale chrétiennes
DID 3323	3 AHE1	Didactique de la morale au primaire

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation

DID 1400	3 AHE1 j	Enrichissement mathématique
DID 3400	3 AHE1 j	Atelier d'écriture
DID 3401	3 AHE1 j	Culture, littérature jeunesse et did.
ETA 4400	3 AHE1 j	L'organisation du travail enseignant
ETA 4401	3 AHE1 j	Le discours en éducation
ETA 4402	3 AHE1 j	Les domaines d'expérience de vie
KIN 4000	3 AH 1 j	Activité physique au préscolaire
PPA 3215	3 AHE1	Pédagogie différenciée
PPA 3225	3 AHE1	Pédagogie de la coopération
PPA 4210	3 AHE1	Animation et communication
PPA 4403	3 AHE1 j	Jeu et domaines d'éveil à la maternelle
PPA 4406	3 AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration

Enseignement de l'éducation physique et à la santé

1-822-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire.

Information sur le programme

cecilia.borges@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 353 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 43 places attribuées aux candidats collégiens, 128 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.000. (Statistiques en date du août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

MSO 3100	3 AH 1 j	Fondements des interventions de santé
MSO 4100	3 AH 1 j	Promotion de la santé en milieu scolaire

Bloc 70 F option minimum 7 cr., maximum 10 cr.

Activités pratiques

KIN 1101	1 A 1 j	Athlétisme
KIN 1104	1 A 1 j	Activités cycliques en milieu aquatique
KIN 1201	1 H 1 j	Activités gymniques ou acrobatie
KIN 1203	1 A 1 j	Escalade et parcours
KIN 1205	1 H 1 j	Activités d'adresse et jonglerie
+ KIN 1206	1 H 1 j	Entraînement musculosquelettique
KIN 1207	1 A 1 j	Activités rythmiques et expressives
+ KIN 1304	2 H 1 j	Intervention aquatique et sauvetage
KIN 1403	1 A 1 j	Atelier au préscolaire

Bloc 70 G option minimum 1 cr., maximum 2 cr.

Activités de plein air

KIN 1106	1 A 1 j	Activités de plein air 1
KIN 1107	1 H 1 j	Activités de plein air 2

Bloc 70 H option minimum 1 cr., maximum 2 cr.

Activités collectives

KIN 1301	1 H 1 j	Activités collectives 1
KIN 1302	1 A 1 j	Activités collectives 2

Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

1-835-1-8 Baccalauréat (4 ans)

Sous réserve d'une autorisation d'implantation du ministre de l'éducation, du loisir et du sport

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éthique et la culture religieuse au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 15 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 8 places attribuées aux candidats collégiens, 8 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-835-1-8

Version 00

Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 57 crédits du segment 01 Éducation, 30 à 33 crédits du segment 02 Éthique et 30 à 33 crédits du segment 80 Culture religieuse.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3	AHE1 j	Système éducatif et profession enseignante
ETA 3550	3	AHE1 j	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Intervention éducative

PPA 1210	3	AHE1 j	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3	AHE1 j	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 11 cr.

Didactique

DID 2250	3	AHE1 j	Didactique de la culture religieuse
DID 3250	3	AHE1 j	Didactique de l'éthique
DID 3750	3	AHE1 j	Didactique et médias pour ECR
DID 4650	2	AHE1 j	Labo. de didactique ECR

Bloc 01 D obligatoire 20 cr.

Stages

EDU 1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA 2200	3	AHE1 j	École et environnement social
PPA 3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élève à besoins particuliers

PPA 4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Éthique

Bloc 02 A obligatoire 9 cr.

Initiation à l'éthique

PHI 1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
PHI 1430	3	H 1 j	Éthique et politique
SRL 1431	3	AE 1 js	Religions, éthique et modernité

Bloc 02 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Histoire de l'éthique

PHI 2200	3	H 1 j	Nietzsche
PHI 2405	3	A 1 j	Théories éthiques modernes
PHI 2421	3	A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2430	3	H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2805	3	H 1 j	La République de Platon
PHI 3805	3	A 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 02 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théories éthiques

PHI 1365	3	A 1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI 2406	3	A 1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI 3605	3	A 1 j	Nature humaine et normativité
PHI 3615	3	A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI 3655	3	H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI 3765	3	H 1 j	Lévinas et ses contemporains
THL 1095	3	AHE1 js	Éthique théologique

Bloc 02 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Éthique appliquée

DRT 3010	3	AHE1 j	Éthique et droit
PHI 2415	3	H 1 j	Éthique des relations internationales
PHI 2416	3	AH 1 j	Éthique des affaires
PHI 3625	3	H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3685	3	H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
THL 2525	3	AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL 3520	3	AHE1 js	Bioéthique

Segment 80 Culture religieuse

Bloc 80 A obligatoire 6 cr.

Culture religieuse et humanisme

PHI 1200	3	A 1 j	Anthropologie philosophique
SRL 1005	3	AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux

Bloc 80 B obligatoire 9 cr.

Traditions monothéistes

SRL 1070	3	AHE1 js	Le christianisme
SRL 1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3	AHE1 js	Le judaïsme

Bloc 80 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Religions, société et cultures

SRL 1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL 2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL 3011	3	AHE1 js	Fondements religieux de l'Occident
SRL 3015	3	AHE1 js	Religions et politique
SRL 3120	3	AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 80 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Spiritualités et développement personnel

PHI 2920	3	A 1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI 2965	3	H 1 j	Le bouddhisme chinois
SRL 1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL 2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE 1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2525	3	AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL 2005	3	AHE1 js	Sources et voies de spiritualité

Enseignement de l'univers social au secondaire

1-841-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 139 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 17 places attribuées aux candidats collégiens, 26 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-841-1-0

Version 01

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits, dont 97 obligatoires, 23 à option et 0 au choix, répartis ainsi : 60 crédits du segment 01 - Éducation et 60 crédits du segment 80 - Histoire et Géographie.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire*

9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système édu. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Intervention éducative

PPA 1210	3 AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3 AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3 AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3 AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 14 cr.

Didactique

+ DID 2237	3 AHE1 j	Didactique de la géographie
+ DID 3237	3 AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
+ DID 3247	3 AHE1 j	Didactique de l'histoire 1
+ DID 4217	3 AHE1 j	Didactique de l'histoire 2
+ DID 4297	2 AHE1 j	Labo de didactique : univers social

Bloc 01 D obligatoire 20 cr.

Stages

EDU 1012	1 AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4 AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
PPA 3300	3 AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élève à besoins particuliers

PPA 4420	2 AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2 AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2 AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Histoire

Bloc 80 A obligatoire 24 cr.

Histoire

HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 80 B obligatoire 18 cr.

Géographie

GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
GEO 1122	3 H 1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada

Bloc 80 C option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Monde contemporain et formation à la citoyenneté - Géographie et Histoire

GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1592	3 H 1 j	Commentaire de cartes et photos
GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3 A 1 j	Populations et sociétés
+ GEO 2312	3 H 1 j	Gestion durable des ressources
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3 H 1 j	L'Union européenne
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1047	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique

HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST 2840	3 HE 1 j	Tradition et révolution
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada

Bloc 80 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement de la discipline historique

+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2830	3 A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST 2850	3 A 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST 2860	3 A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3433	3 H 1 j	Espace domestique, espace public

Enseignement des mathématiques au secondaire

1-834-1-2 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les mathématiques au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 107 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 17 places attribuées aux candidats collégiens, 45 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.500. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et

- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- Mathématiques 103, 105 et 203.

et

Segment 80 Mathématiques*Bloc 80 A* obligatoire 10 cr.**Approfondissement des mathématiques du secondaire**

MAT 1101	3	H	1	j	Mathématiques fondamentales
MAT 1301	3	A	1	j	Mathématiques élémentaires
MAT 1334	4	AH	1	j	Géométrie euclidienne

Bloc 80 B obligatoire 23 cr.**Bases de mathématiques**

MAT 1000	4	AHE1	j	Analyse 1	
MAT 1400	4	AH	1	j	Calcul 1
MAT 1500	4	AH	1	j	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4	AH	1	j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4	AHE1	j	Probabilités	
STT 1700	3	AH	1	j	Introduction à la statistique

Bloc 80 C obligatoire 9 cr.**Mise en contexte des mathématiques**

+ IFT 1969	3	AH	1	js	Programmation scientifique en langage C
+ MAT 2450	3	H	1	j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2531	3	H	1	j	Histoire des mathématiques

Bloc 80 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.**Outils informatiques**

+ IFT 1142	3	AHE1	js	Programmation côté client	
+ IFT 1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++	
IFT 1178	3	AHE1	j	Programmation d'applications en VB	
+ IFT 2720	3	AH	1	s	Introduction au multimédia

Bloc 80 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.**Approfondissement des mathématiques**

+ MAT 1410	3	AH	1	j	Calcul 2
+ MAT 2050	3	AH	1	j	Analyse 2
+ MAT 2100	3	AH	1	j	Analyse 3
+ MAT 2115	3	H	1	j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH	1	j	Variable complexe
+ MAT 2300	3	A	1	j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3	A	1	j	Analyse numérique 1
+ MAT 2466	3	A	1	j	Analyse appliquée
+ MAT 2600	3	A	1	j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3	H	1	j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3	HE	1	j	Processus stochastiques
+ MAT 3060	3	A	1	j	Logique
+ MAT 3363	3	A	1	j	Géométrie projective
+ MAT 3450	3	A	1	j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3	H	1	j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3	H	1	j	Théorie des nombres
+ STT 2400	3	HE	1	j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH	1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 80 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.**Philosophie de la connaissance et éthique**

PHI 1130	3	HE	1	j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI 1400	3	A	1	j	Problèmes en éthique
PHI 2160	3	A	1	j	Philosophie des sciences exactes
PHI 3155	3	H	1	j	Problèmes de philosophie des sciences

Bloc 80 G option minimum 0 cr., maximum 3 cr.**Autres disciplines**

BIO 1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique	
BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
BIO 3283	3	H	1	j	Principes d'évolution
DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
ECN 1000	3	AHE1	js	Principes d'économie	
+ PHY 1441	3	AH	1	j	Électromagnétisme
+ PHY 1501	3	H	1	j	Introduction à la physique expérimentale
PHY 1651	3	AH	1	j	Mécanique classique 1
PHY 3012	3	A	1	j	Évolution des concepts en physique

Enseignement des sciences et des technologies au secondaire

1-828-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les sciences et les technologies au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 67 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 9 places attribuées aux candidats collégiens, 26 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française– **Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas

d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

- ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits, avec un tronc commun de 44 crédits obligatoires et 8 crédits à option en éducation (segment 01), et 32 crédits obligatoires en didactiques, sciences et technologies (segment 02), ainsi que 36 crédits disciplinaires (segment 80, 81 ou 82).

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3	AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 9 cr.

Intervention éducative

PPA 1120	1.5	AHE1 j	L'adolescent et l'école secondaire
PPA 1130	1.5	AHE1 j	L'apprentissage au secondaire
PPA 2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA 3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 20 cr.

Stages

EDU 1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 D obligatoire 6 cr.

Didactique

DID 2216	2	AHE1 j	Intro : did. des sciences et technologies
DID 2218	3	AHE1 j	Didactique et modélisation systémique
+ DID 4296	1	AHE1 j	Labo de did. des sciences/technologies

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Didactique de la discipline de spécialisation

+ DID 3335	3	AHE1 j	Didactique des sciences biologiques
+ DID 3345	3	AHE1 j	Didactique de la chimie
+ DID 3355	3	AHE1 j	Didactique de la physique

Bloc 01 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA 3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 G option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élèves à besoins particuliers

PPA 4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Didactiques, sciences et technologies

Bloc 02 A obligatoire 18 cr.

DST 1035	3	AHE1 j	Notions de biologie pour enseignants
DST 1045	3	AHE1 j	Notions de chimie pour enseignants
DST 1055	3	AHE1 j	Notions de physique pour enseignants
DST 2000	3	AHE1 j	La technologie, outil d'apprentissage : ExAO
+ DST 3000	3	AHE1 j	Laboratoire de techn. et de robotique
PHI 1975	3	H 1 j	Savoir scientifique et action humaine

Bloc 02 B obligatoire 14 cr.

Projets d'intégration

+ DST 2010	3	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 1
+ DST 3010	4	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 2
+ DST 4010	7	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 3

Segment 80 Physique

Bloc 80 A obligatoire 11 cr.

Outils mathématiques

MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 80 B obligatoire 15 cr.

Physique de base

PHY 1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY 1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1

Bloc 80 C option minimum 4 cr., maximum 4 cr.

Physique intermédiaire

+ PHY 2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 80 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Compléments de physique

+ PHY 1652	3	AH 1 j	Relativité 1
PHY 2300	3	AH 1	Physique médicale
+ PHY 2345	3	A 1 j	Outils théoriques de la physique
+ PHY 2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY 2601	3	H 1 j	Physique subatomique
PHY 2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3	H 1 j	Biophysique
PHY 3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Segment 81 Chimie

Bloc 81 A obligatoire 36 cr.

CHM 1101	3	H 1 j	Chimie analytique 1
CHM 1201	3	A 1 j	Chimie inorganique 1
CHM 1301	3	AH 1 j	Chimie organique 1
+ CHM 1302	3	HE 1 j	Chimie organique 2
CHM 1401	3	A 1 j	Chimie physique 1
+ CHM 1402	3	H 1 j	Chimie physique 2
CHM 1501	3	A 1 j	Chimie expérimentale 1
+ CHM 1502	3	H 1 j	Chimie expérimentale 2
CHM 1600	3	AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+ CHM 2102	3	H 1 j	Chimie analytique 2
+ CHM 3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
MAT 1958	3	AH 1 j	Mathématiques pour chimistes

Segment 82 Biologie

Bloc 82 A obligatoire 36 cr.

BCM 1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
BIO 1335	2	A 1 j	Biodiversité 1
+ BIO 1345	1	A 1 j	T.P. de biodiversité 1
BIO 1435	2	H 1 j	Biodiversité 2
+ BIO 1445	1	H 1 j	T.P. de biodiversité 2
BIO 1534	3	A 1 j	Physiologie végétale
BIO 1634	3	H 1 j	Principes de physiologie animale
BIO 1803	3	AH 1 j	Écologie et environnement
+ BIO 2153	1	A 2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
BIO 2703	1	A 1 j	Stage d'écologie forestière
MCB 1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
NUT 1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
PBC 1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine

Enseignement du français au secondaire

1-835-1-5 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner le français au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 180 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 33 places attribuées aux candidats collégiens, 66 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.900. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ♦ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ♦ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-835-1-5 Version 05

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 60 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Français et linguistique.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3 AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3 AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA 3550	3 AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* 12 cr.

Intervention éducative

PPA 1210	3 AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3 AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3 AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3 AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* 14 cr.

Didactique

+ DID 2210	3 AHE1 j	Did. de l'écrit et difficultés d'appr.
+ DID 3210	3 AHE1 j	Didactique de la littérature
+ DID 3212	3 AHE1 j	Did. de la grammaire et de l'orthographe
+ DID 4202	3 AHE1 j	Did. des textes courants et de l'oral
+ DID 4212	2 AHE1 j	Laboratoire de didactique du français

Bloc 01 D *obligatoire* 20 cr.

Stages

EDU 1012	1 AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4 AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
PPA 3300	3 AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

PPA 4420	2 AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2 AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2 AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Français et linguistique

Bloc 80 A *obligatoire* 18 cr.

Introduction à la littérature

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
FRA 2007	3 A 1 j	Questions d'histoire de la littérature
FRA 2184	3 A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse

Bloc 80 B *obligatoire* 24 cr.

Bases de la linguistique

LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
+ LNG 2045	3 A 1 j	Grammaire du français et linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
+ LNG 2160	3 H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG 2350	3 A 1 j	Sociolinguistique

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française d'Ancien Régime

FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime

Bloc 80 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française du XIXe siècle

FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne

Bloc 80 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française du XXe siècle

FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines

Bloc 80 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature québécoise

FRA 1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2130	3 H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2264	3 A	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 80 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littératures francophones

FRA 1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA 2141	3 H	1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A	1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2241	3 AE	1 j	Lecture des textes francophones

Bloc 80 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation en linguistique

LNG 1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
LNG 1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones

Enseignement du français langue seconde

1-821-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Programme offert conjointement avec l'Université McGill

Perspectives professionnelles

Le diplômé enseigne le français, comme langue seconde, au primaire et au secondaire autant dans les programmes de base que dans les classes d'accueil, d'immersion et de francisation. Dans ces classes, le diplômé enseignera aussi les mathématiques.

Information sur le programme

virginie.doubli-bounoua@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 94 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 14 places attribuées aux candidats collégiens, 27 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.570. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ♦ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ♦ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.

– Le brevet d’enseignement, qui confère le droit d’enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l’éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l’obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu’ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l’autorisation d’enseigner. Pour plus d’informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-821-1-0

Version 04

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

Ce programme comporte 120 crédits dont 92 du segment 01, 8 crédits à option du segment 02, 11 crédits à option du segment 03, 6 crédits à option du segment 70 et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 27 cr.

Éducation

ETA 1900	3 AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
ETA 3100	3 AHE1 j	Évaluation en FLS
PPA 1100	3 AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA 1210	3 AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2100T	3 AHE1 j	Intégration des TIC
PPA 2104	3 AHE1 j	Laboratoire d'enseignement en FLS
PPA 3103	3 AHE1 j	Élèves à besoins particuliers
PPA 3222	3 AHE1 j	Gestion de classe en L2

Bloc 01 B obligatoire 9 cr.

Didactique du français langue seconde

DID 2102	3 AHE1 j	Acquisition et apprentissage des langues
DID 2206	3 AHE1 j	Étude de la langue
DID 4236	3 AHE1 j	Littérature et littérature jeunesse en L2

Bloc 01 C obligatoire 12 cr.

Didactique des matières scolaires en L2

DID 1500	3 AHE1	Les mathématiques au primaire
DID 2110	3 AHE1	Didactique des sciences et technologies
DID 2910	3 AHE1	Didactique des arts plastiques 1
DID 3506	3 AHE1 j	Didactique des mathématiques en L2

Bloc 01 D obligatoire 9 cr.

Littératures française et québécoise

FLS 1200	3 AHE1 j	Littérature française depuis 1800
FLS 3100	3 AHE1 j	Méthod. d'analyse des textes littéraires
FLS 3350	3 AHE1 j	Littérature québécoise

Bloc 01 E obligatoire 15 cr.

Linguistique

FLS 1000	3 AHE1 j	Grammaire avancée
FLS 1001	3 AHE1 j	Stylistique comparée
LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe

Bloc 01 F obligatoire 5 cr.

Stages et séminaire de 1^{re} et 2^e années

EDU 1006	1 AHE1 j	Stage de familiarisation en accueil
+ EDU 2006	3 AHE1 j	Stage d'assistantat
+ EDU 2080	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 2 ^e année

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Philosophie de l'éducation

ETA 1300	3 AHE1 j	Fondements philosophiques de l'éducation
ETA 1301	3 AHE1 j	Philosophie de l'éducation catholique

Bloc 01 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation 1

DID 2205	3 AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+ DID 3237	3 AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
ETA 4000	3 AHE1	Recherche et résolution de problèmes
ETA 4410	3 AHE1 j	Laboratoire de formation professionnelle
PPA 1205	3 AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire

Bloc 01 I option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation 2

FLS 3000	3 AHE1 j	Aspects linguistiques du bilinguisme
PPA 3001	3 AHE1 j	Éducation interculturelle

Bloc 01 J option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Spécialisation 1

DID 3206	3 AHE1 j	Didactique du français en accueil 1
DID 3510	3 AHE1 j	Enseignement du FLS au secondaire

Bloc 01 K option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Spécialisation 2

DID 4214	3 AHE1 j	Didactique du français en accueil 2
DID 4600	3 AHE1 j	Enseignement du FLS par immersion

Segment 02 Stages et séminaires de 3^e année

Bloc 02 A option minimum 0 cr., maximum 8 cr.

+ EDU 3006	7 AHE1 j	Stage d'enseignement 1
+ EDU 3080	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 3 ^e année

Bloc 02 B option minimum 0 cr., maximum 8 cr.

+ EDU 3008	7 AHE1 j	Stage d'enseignement en FLS
+ EDU 3090	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 3 ^e année

Segment 03 Stages et séminaires de 4^e année

Bloc 03 A option minimum 0 cr., maximum 11 cr.

+ EDU 4006	9 AHE1 j	Stage d'enseignement 2
+ EDU 4080	2 AHE1 j	Séminaire de stage de 4 ^e année

Bloc 03 B option minimum 0 cr., maximum 11 cr.

+ EDU 4008	9 AHE1 j	Stage d'enseignement en immersion
+ EDU 4090	2 AHE1 j	Séminaire de stage de 4 ^e année

Segment 70 Langues étrangères

Bloc 70 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
ARA 1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
+ ARA 1952	3 AH 1 js	Arabe intermédiaire
+ ARA 1953	3 AH 1 js	Arabe avancé
CHN 1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
+ CHN 1060	6 HE 1 j	Chinois élémentaire 2
ESP 1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé
JPN 1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6 H 1 j	Japonais élémentaire 2
PTG 1951	6 AE 1 js	Portugais élémentaire
+ PTG 1952	3 AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH 1 js	Portugais avancé
RUS 1951	6 AE 1 js	Russe élémentaire
+ RUS 1996	6 AH 1 js	Russe intermédiaire et avancé

Enseignement en adaptation scolaire

1-857-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'enseignant en adaptation scolaire exerce une action didactique corrective auprès d'élèves manifestant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Il interviendra généralement pour des difficultés en lecture, en orthographe, en mathématiques et en psychomotricité. La grande majorité de ces enseignants travaillent comme professeurs dans des classes spéciales pour enfants aux prises avec des difficultés d'apprentissage. D'autres assistent le professeur dans des classes régulières et portent une attention particulière aux élèves qui présentent des problèmes.

Information sur le programme

n.trepanier@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 394 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 64 places attribuées aux candidats collégiens, 162 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.500. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
 - ♦ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
 - ♦ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-857-1-0

Version 00

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire

L'orientation Enseignement au primaire comprend les segments 01 et 70 avec 120 crédits dont 111 obligatoires et 9 à option. L'orientation En-

Enseignement en adaptation scolaire

seignement au secondaire comprend les segments 01 et 75 avec 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3 AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3 AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 3001	3 AHE1 j	Recherche appliquée en adaptation scolaire
ETA 3550	3 AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 18 cr.

Intervention éducative en adaptation scolaire

PPA 1111	3 AHE1 j	Élèves HDAA et modèles de service
PPA 1112	3 AHE1 j	Apprentissage et adaptation scolaire
PPA 1113	3 AHE1 j	Intégration et modèles d'enseignement
PPA 1114	3 AHE1 j	TIC et adaptation scolaire
PPA 2110	3 AHE1 j	Gestion de classe et adaptation scolaire
PPA 3110	3 AHE1 j	École, famille, conseil en adapt. scol.

Bloc 01 C obligatoire 6 cr.

Fondements en didactique

DID 1001	3 AHE1 j	Fondements de la didactique des maths
DID 2200	3 AHE1	Didactique de la lecture/écriture

Bloc 01 D obligatoire 12 cr.

Projets d'intégration

PED 1001	2 AHE2 j	Adapt. scol. au primaire et secondaire
PED 2001	3 AHE2 j	Laboratoire de formation professionnelle
PED 3001	1 AHE1 j	Enseigner en adapt. scol. élèves HDAA
+ PED 4300	3 AHE1 j	Atelier d'innovation en adapt. scolaire
+ PED 4301	3 AHE1 j	Projet d'intégration en adapt. scolaire

Segment 70 Propre à l'orientation Enseignement au primaire

Bloc 70 A obligatoire 27 cr.

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

DID 1220	3 AHE1 j	Did. de l'arithmétique en adapt. scol.
DID 1940	3 AHE1	Didactique des arts, adapt. scol. prim.
+ DID 2235	3 AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 1
DID 3220	3 AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. primaire
DID 3230	3 AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au primaire
+ DID 3236	3 AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 2
DID 3280	3 AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. prim.
DID 4209	3 AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. prim.
DID 4232	1.5 AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. primaire
+ DID 4242	1.5 AHE1 j	Allophones au prim. et ens. du français

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Besoins des élèves HDAA au primaire

PPA 1110	3 AHE1 j	Croissance de l'enfant et prévention
+ PPA 2401	3 AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au prim.
+ PPA 3402	3 AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au prim.
+ PPA 3470	3 AHE1	Élèves du prim., incapacités intellect.
+ PPA 4401	3 AHE1	Élèves du primaire en diff. et milieu

Bloc 70 C obligatoire 21 cr.

Stages

+ EDU 1110	3 AHE1 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+ EDU 2003	6 AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au primaire
+ EDU 3003	6 AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au primaire
+ EDU 4003	6 AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au primaire

Bloc 70 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Clientèles particulières et environnement social

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
PPA 3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain
PPA 4406	3 AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+ PPA 4407	3 AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Segment 75 Propre à l'orientation Enseignement au secondaire

Bloc 75 A obligatoire 27 cr.

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

DID 2010	3 AHE1 j	Didactique des arts, adapt. scol. sec.
DID 2020	3 AHE1 j	Difficultés en lecture au secondaire
DID 2030	3 AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. sec.
DID 2040	3 AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. second.
DID 3110	3 AHE1 j	Difficultés en écriture au secondaire
DID 3120	3 AHE1 j	Didactique de l'algèbre en adapt. scol.
DID 3130	3 AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au secondaire
DID 4010	1.5 AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. au secondaire
+ DID 4020	1.5 AHE1 j	Allophones au sec. et ens. du français
DID 4030	3 AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. sec.

Bloc 75 B obligatoire 18 cr.

Besoins des élèves HDAA au secondaire

+ PPA 2402	3 AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au sec.
+ PPA 3403	3 AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au sec.
+ PPA 3480	3 AHE1 j	Élèves du sec., incapacités intellect.
+ PPA 4402	3 AHE1 j	Élèves du secondaire en diff. et milieu
PPA 4415	3 AHE1	École et adolescents en difficulté
+ PPA 4675	3 AHE1	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 75 C obligatoire 21 cr.

Stages

+ EDU 1110	3 AHE1 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+ EDU 2110	6 AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au secondaire
+ EDU 3110	6 AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au secondaire
+ EDU 4110	6 AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au secondaire

Bloc 75 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Environnement social

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
PPA 3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain

Bloc 75 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Clientèles particulières

PPA 4406	3 AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+ PPA 4407	3 AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Le choix des milieux de stage est subordonné à l'obligation de mettre le stagiaire en contact avec deux des trois clientèles cibles : difficultés d'apprentissage, difficultés d'adaptation et incapacité intellectuelle.

Faculté des sciences infirmières

Sciences infirmières

1-630-1-1 Baccalauréat

Ce programme est destiné aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en sciences de la santé ou d'un diplôme équivalent. Le Baccalauréat en sciences infirmières à l'intention des titulaires du DEC en soins infirmiers ou des membres de l'OIIQ est présenté sous le numéro 1-630-1-2.

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514-343-6111, poste 2701
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	✓

* En 2006, 268 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 167 offres d'admission ont été faites à des collégiens. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8 et la rubrique Remarques)

et

◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
- Chimie 101, 201 et 202

• Mathématiques 103 et 203

• Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- ◆ À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
- ◆ À la demande de la Faculté, présenter un certificat médical

Condition relative à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Conditions de poursuite des études**

- ◆ **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
 - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
 - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
- ◆ **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
 - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
 - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Qué-

bec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des candidats qui ont réussi l'orientation Sciences infirmières du Baccalauréat 120 crédits structure d'accueil, les résultats obtenus dans ce programme prennent une importance prépondérante.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Le programme de Baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne rencontre pas ces exigences. Cette formation est offerte dans le cadre de l'orientation sciences infirmières du Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil et comprend au minimum 9 crédits de cours d'intégration au milieu québécois de santé, au besoin, des cours de français et des cours de sciences fondamentales. Un candidat peut demander l'admission directement au Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil (1-950-1-5).
- En vertu de l'article 3 du Règlement pédagogique, **la compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.**
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis, disponibles sur le Web, sont également disponibles au secrétariat de la Faculté. Étant donné que le premier stage commence à la fin octobre, le candidat admis doit entreprendre les démarches nécessaires dès réception de son avis d'admission afin de satisfaire à ces exigences avant le 1^{er} septembre.

12 crédits d'orientation choisi entre les deux segments 70 ou 71. À l'automne, l'étudiant s'inscrit au bloc A de l'un des segments 01, 02 et 03 et à l'hiver, il s'inscrit au bloc B des mêmes segments. L'inscription au segment 70 ou au segment 71 se fait au trimestre d'hiver de la troisième année. N.B. certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>				15 cr.
+ SOI 1605	5 A	1 js	Personne et santé		
+ SOI 1615	5 A	1 js	Expériences de maladie chronique 1		
+ SOI 1702	2 A	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 1		
SOI 1802	2 A	1 js	Initiation aux sciences infirmières		
SOI 1901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 1		

<i>Bloc 01 B</i>	<i>obligatoire</i>				19 cr.
+ SOI 1603	3 H	1 js	Expériences de maladie chronique 2		
+ SOI 1625	5 H	1 js	Expériences relatives à la chirurgie		
+ SOI 1705	5 H	1 js	Pratique de soins - chirurgie		
+ SOI 1712	2 H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2		
+ SOI 1803	3 H	1 js	Discipline infirmière et profession 1		
+ SOI 1911	1 E	1 js	Intégration des apprentissages 2		

Segment 02 Commun aux deux orientations (clinique et « honor »)

<i>Bloc 02 A</i>	<i>obligatoire</i>				15 cr.
+ SOI 2602	2 A	1 js	Expériences de santé en périnatalité		
+ SOI 2604	4 A	1 js	Expériences de santé mentale		
+ SOI 2703	3 A	1 js	Pratique de soins - périnatalité		
+ SOI 2713	3 A	1 js	Pratique de soins - santé mentale		
+ SOI 2802	2 A	1 js	Discipline infirmière et profession 2		
SOI 2901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 3		

<i>Bloc 02 B</i>	<i>obligatoire</i>				20 cr.
+ SOI 2609	9 AH	1 js	Situations critiques de santé		
+ SOI 2613	3 H	1 js	Famille et santé		
+ SOI 2614	4 E	1 js	Expériences de fin de vie		
+ SOI 2723	3 AH	1 js	Pratique de soins - situations critiques		
+ SOI 2911	1 E	1 js	Intégration des apprentissages 4		

Segment 03 Commun aux deux orientations (clinique et « honor »)

<i>Bloc 03 A</i>	<i>obligatoire</i>				15 cr.
+ SOI 3606	6 AH	1 js	Communauté et santé		
+ SOI 3706	6 AH	1 js	Pratique de soins - santé communautaire		
SOI 3802	2 A	1 js	Pratique en interdisciplinarité		
SOI 3901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 5		

<i>Bloc 03 B</i>	<i>obligatoire</i>				7 cr.
SOI 3602	2 H	1 js	Expériences de transition dans les soins		
+ SOI 3803	3 H	1 js	Leadership et profession infirmière 1		
+ SOI 3812	2 E	1 js	Leadership et profession infirmière 2		

Segment 70 Propre à l'orientation clinique

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>				12 cr.
+ SOI 3506	6 H	1 js	Projet d'intervention infirmière		
+ SOI 3716	6 H	1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique		

Segment 71 Propre à l'orientation « honor »

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>				12 cr.
MSO 6061	3 AH	1	Introduction à la biostatistique		
SOI 4706	6 H	1 js	Practicum de recherche		
SOI 6103	3 AH	1	Recherche en sciences infirmières		

Pour s'inscrire à l'orientation 71 « honor », l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 4,0 et son inscription doit être

Baccalauréat en sciences infirmières

Le programme comprend 103 crédits dont 91 constituent un tronc commun formé des segments 01, 02 et 03. Il comprend aussi un bloc de

approuvée par un comité de sélection des candidats à l'orientation « honor ».

Sciences infirmières

1-630-1-2 Baccalauréat

Ce programme est destiné aux candidats engagés dans le cheminement de formation intégrée (Dec-Bacc) et aux infirmières en exercice. Les candidats attestant d'une formation préuniversitaire en sciences référeront au Baccalauréat présenté sous le numéro 1-630-1-1. Il est toutefois recommandé aux infirmières en exercice de consulter le site de l'Université (www.etudes.umontreal.ca) avant de déposer une demande d'admission, le programme leur étant destiné pouvant être présenté sous un autre numéro.

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514-343-6111, poste 2701
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	✓

* En 2006, 278 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 144 places attribuées à l'ensemble des candidats, 193 offres d'admission ont été faites à des collégiens. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 24.000), le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - ◆ Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180 A0 ou 180 B0), composante collégiale du Dec-Bacc
 - ou
 - ◆ Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)
 - ou
 - ◆ Pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers dé-

cerné par le ministre de l'Éducation du Québec et avoir une cote de rendement d'au moins 24.000 *

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :

- ◆ Être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- ◆ À la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
- ◆ À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

* À défaut d'une reconnaissance d'équivalence de formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le candidat doit compléter une formation préalable d'un an dans le cadre de l'orientation Sciences infirmières du programme 1-950-1-5 avant de présenter une demande d'admission au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-1.

Condition relative à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Conditions de poursuite des études

- ◆ **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
 - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
 - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
- ◆ **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
 - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
 - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Selon les termes convenus avec le ministère de l'éducation dans le cadre du Dec-Bacc, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180 A0 ou 180 B0) a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits).
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec et attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardio-respiratoire (RCR). Les formulaires requis, disponibles sur le Web, sont également disponibles au secrétariat de la Faculté. Étant donné que le premier stage commence à la fin octobre, le candidat admis doit entreprendre les démarches nécessaires dès réception de son avis d'admission afin de satisfaire à ces exigences avant le 1^{er} septembre.
- En vertu de l'article 3 du Règlement pédagogique, la compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.

Programme 1-630-1-2

Version 00

Baccalauréat en sciences infirmières

Le cheminement A comprend 103 crédits obligatoires répartis dans les trois segments de tronc commun 01 02 et 03, (91 crédits) et dans un des deux segments d'orientation segment 80 ou 81 (12 crédits). Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée Dec-Bacc, il est reconnu que les étudiants ont satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits). Le cheminement B comprend 69 crédits obligatoires et 21 crédits à option. Les crédits sont répartis dans les trois segments de tronc commun 11, 12 et 13 (78 crédits) et dans un des deux segments d'orientation 90 ou 91 (12 crédits). En première année, l'étudiant du cheminement B s'inscrit au cours du segment 11. Ensuite, à l'automne, tous les étudiants s'inscrivent aux blocs A des segments 02 ou 12 ou des segments 03 ou 13 et à l'hiver, aux blocs B des mêmes segments. L'inscription aux segments 80, 81, 90 ou 91 se fait au trimestre d'hiver de la dernière année du programme. N.B. Certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Segment 01 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 01 A			obligatoire		34 cr.
+ SOI 1603	3 H	1 js	Expériences de maladie chronique 2		
+ SOI 1615	5 A	1 js	Expériences de maladie chronique 1		
+ SOI 1625	5 H	1 js	Expériences relatives à la chirurgie		
+ SOI 1702	2 A	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 1		
+ SOI 1705	5 H	1 js	Pratique de soins - chirurgie		
+ SOI 1712	2 H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2		
+ SOI 2602	2 A	1 js	Expériences de santé en périnatalité		
+ SOI 2604	4 A	1 js	Expériences de santé mentale		
+ SOI 2703	3 A	1 js	Pratique de soins - périnatalité		
+ SOI 2713	3 A	1 js	Pratique de soins - santé mentale		

Segment 02 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 02 A			obligatoire		15 cr.
+ SOI 2506	6 A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales		
+ SOI 2603	3 A	1 js	Personne et santé		
+ SOI 2803	3 A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2		
SOI 2812	2 A	1 js	Intégration aux sciences infirmières		
SOI 2901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 3		

Bloc 02 B			obligatoire		20 cr.
+ SOI 2609	9 AH	1 js	Situations critiques de santé		
+ SOI 2613	3 H	1 js	Famille et santé		
+ SOI 2614	4 E	1 js	Expériences de fin de vie		
+ SOI 2723	3 AH	1 js	Pratique de soins - situations critiques		
+ SOI 2911	1 E	1 js	Intégration des apprentissages 4		

Segment 03 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 03 A			obligatoire		15 cr.
+ SOI 3606	6 AH	1 js	Communauté et santé		
+ SOI 3706	6 AH	1 js	Pratique de soins - santé communautaire		
SOI 3802	2 A	1 js	Pratique en interdisciplinarité		
SOI 3901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 5		

Bloc 03 B			obligatoire		7 cr.
SOI 3602	2 H	1 js	Expériences de transition dans les soins		
+ SOI 3803	3 H	1 js	Leadership et profession infirmière 1		
+ SOI 3812	2 E	1 js	Leadership et profession infirmière 2		

Segment 11 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 11 A			option		minimum 3 cr., maximum 7 cr.
MCB 1975	2 A	1 j	Microbiologie et immunologie		
NUT 1959	2 AH	1 j	Nutrition et santé		
PHL 1952	3 AH	1 j	Principes généraux de pharmacologie		

Bloc 11 B			option		minimum 14 cr., maximum 18 cr.
+ SOI 1007	3 AH	1 js	Méthodes d'évaluation de la santé		
SOI 1173	3 AHE1	js	Enseignement à la clientèle		
+ SOI 1603	3 H	1 js	Expériences de maladie chronique 2		
+ SOI 1712	2 H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2		
+ SOI 2604	4 A	1 js	Expériences de santé mentale		
+ SOI 2713	3 A	1 js	Pratique de soins - santé mentale		
+ SOI 3206	3 AHE1	js	Sénescence et soins infirmiers		
SOI 3213	3 AHE1	js	Interaction infirmière-client		

Segment 12 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 12 A			obligatoire		15 cr.
+ SOI 2506	6 A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales		
+ SOI 2603	3 A	1 js	Personne et santé		
+ SOI 2803	3 A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2		
SOI 2812	2 A	1 js	Intégration aux sciences infirmières		
SOI 2901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 3		

<i>Bloc 12 B</i>	<i>obligatoire</i>		20 cr.
+ SOI 2609	9 AH 1 js	Situations critiques de santé	
+ SOI 2613	3 H 1 js	Famille et santé	
+ SOI 2614	4 E 1 js	Expériences de fin de vie	
+ SOI 2723	3 AH 1 js	Pratique de soins - situations critiques	
+ SOI 2911	1 E 1 js	Intégration des apprentissages 4	

Segment 13 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

<i>Bloc 13 A</i>	<i>obligatoire</i>		15 cr.
+ SOI 3606	6 AH 1 js	Communauté et santé	
+ SOI 3706	6 AH 1 js	Pratique de soins - santé communautaire	
SOI 3802	2 A 1 js	Pratique en interdisciplinarité	
SOI 3901	1 A 1 js	Intégration des apprentissages 5	

<i>Bloc 13 B</i>	<i>obligatoire</i>		7 cr.
SOI 3602	2 H 1 js	Expériences de transition dans les soins	
+ SOI 3803	3 H 1 js	Leadership et profession infirmière 1	
+ SOI 3812	2 E 1 js	Leadership et profession infirmière 2	

Segment 80 Propre à l'orientation clinique

<i>Bloc 80 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
+ SOI 3506	6 H 1 js	Projet d'intervention infirmière	
+ SOI 3716	6 H 1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique	

Segment 81 Propre à l'orientation « honor »

<i>Bloc 81 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
MSO 6061	3 AH 1	Introduction à la biostatistique	
SOI 4706	6 H 1 js	Practicum de recherche	
SOI 6103	3 AH 1	Recherche en sciences infirmières	

Segment 90 Propre à l'orientation clinique

<i>Bloc 90 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
+ SOI 3506	6 H 1 js	Projet d'intervention infirmière	
+ SOI 3716	6 H 1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique	

Segment 91 Propre à l'orientation « honor »

<i>Bloc 91 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
MSO 6061	3 AH 1	Introduction à la biostatistique	
SOI 4706	6 H 1 js	Practicum de recherche	
SOI 6103	3 AH 1	Recherche en sciences infirmières	

Pour s'inscrire aux orientations 81 et 91 « honor », l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 4,0 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats à l'orientation « honor ».

Sciences infirmières

Certificats et modules

L'offre de formation des programmes courts (certificats et modules) est présentement en révision. Les candidats intéressés par ces programmes sont priés de consulter le site de l'Université (www.etudes.umontreal.ca). Plusieurs modules (programmes de 9 à 15 crédits), pouvant être intégrés au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, sont présentement en voie de développement et d'implantation.

Sc. infirmières (urgence)

1-630-7-1 Module

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514-343-6111, poste 2701
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers ou, pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et avoir obtenu une cote R d'au moins 24.000 *
- Être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
- Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.
- Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

* À défaut d'une reconnaissance d'équivalence de formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le candidat doit compléter une formation préalable d'un an dans le cadre de l'orientation Sciences infirmières du programme 1-950-1-5 avant de présenter une demande d'admission au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-1.

Condition relative à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).
- Conditions de poursuite des études
 - ♦ **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
 - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
 - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, ce-

lui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.

- ◆ **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
 - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
 - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Remarques

- Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
- Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-1

Version 00

Module en sc. infirmières (urgence)

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>15 cr.</i>
SOI 3231	3 AHE1 js	Éval. de la santé en situation d'urgence
+ SOI 3232	3 AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 1
+ SOI 3233	3 AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 2
+ SOI 3234	3 AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 3
+ SOI 3235	3 AHE1 js	Intégration des compétences (urgence)

Faculté de théologie et de sciences des religions

Animation spirituelle et engagement communautaire

1-887-2-0 Majeur (2 ans)
1-887-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un baccalauréat comprenant le Majeur en animation spirituelle et engagement communautaire est habilité à assumer la responsabilité du service du même nom obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires, selon les exigences gouvernementales.

Information sur le programme

Alain Gignac 514-343-6840
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Bloc 76 B option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

SRL 1011	3 AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL 1080	3 AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL 1090	3 AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3 AHE1 js	Le judaïsme
SRL 2025	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2515	3 AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL 2522	3 AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3 AE 1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3 AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3 AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL 1025	3 AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL 1085	3 AHE1 js	Histoire du christianisme
THL 2005	3 AHE1 js	Sources et voies de spiritualité
THL 2115	3 AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique

Bloc 76 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SRL 1005	3 AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 2030	3 AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2070	3 AHE1 js	Psilogie et religion
SRL 2520	3 AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL 3005	3 AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL 3030	3 AHE1 js	La mort et l'au-delà

Bloc 76 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
JES 1001	3 AHE1 js	Jeunes et société
JES 2005	3 AHE1 js	Jeunes et famille
JES 2007	3 AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES 2008	3 AHE1 js	Jeunes et violence
JES 2009	3 AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES 2012	3 AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
PPA 3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain
PPL 3045	3 AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
SRL 1431	3 AE 1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 3120	3 AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 76 E option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

PPA 1100	3 AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PSE 1070	3 A 1 s	La croissance et ses principaux enjeux
PSE 1106	3 H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
SRL 1055	3 AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 76 F obligatoire 24 cr.

JES 1000	3 AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
SRL 1024	6 AHE2 js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SRL 3040	3 AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SVS 2378	3 HE 1 s	Intervention communautaire
THL 2150	3 AHE1 js	Animation pastorale
THL 3015	3 AHE1 js	Accompagnement pastoral

Programme 1-887-2-0 Version 00

Majeur en animation spirituelle et engagement communautaire

Le majeure comprend 27 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 76 Formation à l'intervention

Bloc 76 A	obligatoire	3 cr.
SRL 1002	3 AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.

Programme 1-887-4-0 Version 01

Mineur en animation spirituelle et engagement communautaire

Le mineur comprend 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 76

Bloc 76 A	obligatoire	6 cr.
Base		
SRL 1002	3 AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.
SRL 1080	3 AHE1 js	Les grandes religions du monde

Bloc 76 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Phénomènes religieux et spiritualité

SRL 1005	3	AHE1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL 2515	3	AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL 2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2522	3	AE	1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE	1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3	AE	1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3	AE	1 js	Spiritualités africaines et créoles
SRL 3005	3	AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL 3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
THL 2005	3	AHE1	js	Sources et voies de spiritualité

Bloc 76 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Milieu scolaire et connaissance des jeunes

ETA 2200	3	AHE1		École et environnement social
JES 1001	3	AHE1	js	Jeunes et société
JES 2005	3	AHE1	js	Jeunes et famille
JES 2008	3	AHE1	js	Jeunes et violence
JES 2009	3	AHE1	js	Jeunes et sexualité
JES 2012	3	AHE1	js	Les jeunes et le monde du travail
PPL 3045	3	AHE1	js	Conflits de valeurs et de droits
SRL 2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 3120	3	AE	1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 76 D *obligatoire* *12 cr.*

Formation à l'intervention

JES 1000	3	AHE1	js	L'intervenant en relation d'aide
SRL 1024	6	AHE2	js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SVS 2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire

Sciences des religions

1-961-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Alain Gignac 514-343-6840
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-5-0

Version 01

Certificat en sciences des religions

Le certificat en sciences des religions comporte 30 crédits de cours à option répartis dans 7 blocs couvrant quatre thématiques.

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SRL 1001	3	AHE1	js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL 1005	3	AHE1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 1055	3	AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

ANT 2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
PHI 1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
SOL 2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
SRL 1431	3	AE	1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2527	3	AHE1	js	Stage international
SRL 3120	3	AE	1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3121	3	AHE1	js	Stage d'intervention SR appliquées 2

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL 1011	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
SRL 1090	3	AHE1	js	L'islam
SRL 1091	3	AHE1	js	Le judaïsme
SRL 2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL 2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2522	3	AE	1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE	1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2525	3	AE	1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL 1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+ GRC 3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
HGL 1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST 1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST 3108	3	A	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
+ LAT 3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
PHI 2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHY 1972D	3	AH	1	Initiation à l'astronomie

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL 1025	3	AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL 2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2524	3	AE	1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 3005	3	AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL 3015	3	AHE1	js	Religions et politique
SRL 3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL 3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

BIO 3002	2	A	1 j	Bioéthique
PHI 1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
PHI 2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI 3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

DID 3307	3	AHE1	js	L'enseignement culturel des religions
SRL 1431	3	AE	1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2527	3	AHE1	js	Stage international
SRL 3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale

SRL 3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
SRL 3120	3	AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3121	3	AHE1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2

Sciences des religions appliquées

1-961-2-2 Majeur (2 ans)

Le majeure en sciences des religions appliquées est conçu pour être jumelé avec un certificat ou un mineur qui peut être suivi concurremment. La Faculté recommande de choisir le programme complémentaire en fonction de l'une des trois thématiques suivantes : Intervention dans les milieux institutionnels, Intervention dans les médias, Intervention au niveau international. Voir la rubrique Remarques pour plus de détails sur les jumelages suggérés.

Perspectives professionnelles

Selon les cours et le programme complémentaire choisis, le titulaire d'un baccalauréat composé d'un majeure en sciences des religions appliquées et d'un mineur ou certificat complémentaire pourra oeuvrer dans différents domaines.

Intervention dans les milieux institutionnels

Intervenant dans les milieux communautaires et institutionnels, intervenant en milieux cliniques et en réadaptation, gestionnaire de ressources humaines dans les milieux religieux et pastoraux et dans les milieux communautaires, consultant dans les milieux institutionnels, scolaires et universitaires, accompagnateur en milieux de santé, animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire dans les écoles.

Intervention dans les médias

Journaliste, producteur, relationniste, traducteur, consultant sur la question religieuse dans la fonction publique, gestionnaire ou consultant dans le domaine de l'édition, de la traduction et de la production médiatique, expert dans le domaine du patrimoine religieux.

Intervention au niveau international

Représentant à l'étranger, agent d'engagement communautaire, intervenant en santé communautaire, conseiller en développement, agent de liaison, assistant à la mission éducative et aux communications, gestionnaire de projets, consultant en éducation internationale et affaires religieuses, conseiller en développement international.

Information sur le programme

Alain Gignac 514-343-6840
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Mineurs ou certificats complémentaires proposés selon les champs d'intérêt
 - ♦ **Intervention dans les milieux institutionnels** : Action communautaire, animation spirituelle et engagement communautaire, éthique et droit, gérontologie, intervention auprès des jeunes, santé communautaire, sciences infirmières : milieu clinique, toxicomanie : prévention et réadaptation, criminologie, gestion appliquée à la police et à la sécurité.
 - ♦ **Intervention dans les médias** : Communication appliquée, études cinématographiques, histoire, histoire de l'art, journalisme, publicité, relations publiques, science de la communication, science politique.
 - ♦ **Intervention au niveau international** : Éthique et droit, relations industrielles, sciences économiques, science politique, histoire, études québécoises, études européennes, études hispaniques, études arabes, études latino-américaines, géographie, sciences des communications, sociologie, santé communautaire, démographie.
- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-2-2

Version 00

Majeur en sciences des religions appliquées

Le majeure comporte 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 12 cr.

Introduction

SRL 1001	3	AHE1 js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL 1005	3	AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 2135	3	AE 1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL 2140	3	AE 1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes

Bloc 80 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Traditions interreligieuses et spiritualités

PHI 2965	3	H 1 j	Le bouddhisme chinois
SRL 1070	3	AHE1 js	Le christianisme
SRL 1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL 2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE 1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2525	3	AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL 2005	3	AHE1 js	Sources et voies de spiritualité

Bloc 80 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Études disciplinaires et thématiques

ANT 2020	3	A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 3021	3	A 1 js	Religion et modernité

HGL 1021	3	AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3	A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
PHI 2920	3	A 1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI 3905	3	A 1 j	Philosophie de la religion
SRL 1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL 3595	3	AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions
THL 1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL 1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL 1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL 1095	3	AHE1 js	Éthique théologique
THL 2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL 2220	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THL 2525	3	AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL 2560	3	AHE1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?

Bloc 80 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Religion, culture et société

HEB 2118	3	A 1 js	Littérature, tradition et religion
PHI 1600	3	H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
SRL 1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL 1431	3	AE 1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL 2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL 3011	3	AHE1 js	Fondements religieux de l'Occident
SRL 3015	3	AHE1 js	Religions et politique
THL 3055	3	AHE1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL 3510	3	AHE1 js	Théologies contextuelles

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation à l'intervention

SRL 2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 3120	3	AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
THL 2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
THL 2155	3	AHE1 js	Éducation de la foi
THL 2540	3	AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL 3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL 3035	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé

Bloc 80 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Stages

SRL 2527	3	AHE1 js	Stage international
SRL 3121	3	AHE1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL 3175	6	AHE1 js	Stage en milieu de santé 1A
THL 3185	6	AHE1 js	Stage en milieu de santé 1B
THL 3190	6	AHE2 js	Stage en milieu de santé 2A
THL 3195	6	AHE1 js	Stage en milieu de santé 2B

Sciences religieuses

1-961-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Alain Gignac 514-343-6840
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-4-0

Version 03

Mineur en sciences religieuses

Le mineur en sciences religieuses comporte 27 crédits de cours à option puisés dans l'ensemble de la banque de la faculté de théologie et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

SRL 1001	3	AHE1 js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL 1005	3	AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 1011	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL 1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL 1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL 1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL 1431	3	AE 1 js	Religions, éthique et modernité
THL 1005	3	AHE1 js	Méthodes et outils en théologie
THL 1015	3	AHE1 js	La théologie pratique, un carrefour
THL 1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL 1035	3	AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL 1045	3	AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL 1051	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THL 1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL 1065	3	AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL 1075	3	AHE1 js	Rites et sacrements
THL 1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL 1090E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THL 1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THL 1093E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
THL 1094E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL 1095	3	AHE1 js	Éthique théologique
THL 1096E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THL 1097E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

SRL 2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL 2135	3	AE 1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL 2140	3	AE 1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
SRL 2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes

SRL 2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3	AE 1	js	Diversité relig. et développ. personnel
SRL 2522	3	AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE 1	js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3	AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3	AE 1	js	Spiritualités africaines et créoles
THL 2005	3	AHE1	js	Sources et voies de spiritualité
THL 2015	3	AHE1	js	Herméneutique biblique et théologique
THL 2035	3	AHE1	js	Sources philosophiques de la théologie
THL 2105	3	AHE1	js	La Torah, cœur de la Bible hébraïque
THL 2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL 2125	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
THL 2135	3	AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL 2140	3	AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL 2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL 2150	3	AHE1	js	Animation pastorale
THL 2155	3	AHE1	js	Éducation de la foi
THL 2160	3	AHE1	js	Stage d'exploration
THL 2165	6	AHE2	js	Grec biblique élémentaire
THL 2170	3	AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL 2175	3	AHE1	js	L'eucharistie
THL 2180	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL 2185	6	AHE2	js	Hébreu biblique élémentaire
THL 2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THL 2505	3	AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL 2520	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
THL 2525	3	AHE1	js	Éthique sociothéologique
THL 2530	3	AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL 2535	3	AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL 2540	3	AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL 2545	3	AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
THL 2550	3	AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL 2555	3	AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL 2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL 2565	3	AHE1	js	Catéchèse et éducation morale

Segment 74

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

SRL 3005	3	AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL 3015	3	AHE1	js	Religions et politique
SRL 3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL 3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL 3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
SRL 3120	3	AE 1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions
THL 3000	3	AHE1	js	Foi, politique et engagement social
THL 3005	3	AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL 3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL 3025	3	AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL 3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL 3045	3	AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL 3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL 3065	3	AHE1	js	Rencontre des Églises et des religions
THL 3075	3	AHE1	js	Gestion et leadership en Église
THL 3085	3	AHE1	js	Littérature johannique
THL 3160	3	AHE1	js	Stage d'intégration
THL 3505	3	AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL 3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles
THL 3520	3	AHE1	js	Bioéthique
THL 3525	3	AHE1	js	Questions psychanalytiques en théologie
THL 3580	3	AHE1	js	Questions spéciales en études bibliques
THL 3585	3	AHE1	js	Questions spéciales en th. systématique
THL 3590	3	AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Théologie

1-885-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-885-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le théologien exerce des activités de formation, d'animation, d'accompagnement et de gestion au sein des Églises (paroisses, diocèses, mouvements religieux, etc.), des institutions d'enseignement (cégeps, universités, centre de formation pour adultes, etc.) et des organismes sociaux (hôpitaux, prisons, centres d'accueil, groupes communautaires, etc.).

Information sur le programme

Alain Gignac

514-343-6840

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-885-1-0

Version 08

Baccalauréat en théologie

Le baccalauréat en théologie comporte 45 crédits de cours obligatoires, 42 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *45 cr.*

SRL 1005	3	AHE1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
THL 1005	3	AHE1	js	Méthodes et outils en théologie
THL 1015	3	AHE1	js	La théologie pratique, un carrefour
THL 1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL 1035	3	AHE1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL 1045	3	AHE1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament

Théologie

THL 1055	3 AHE1	js	Dieu : questions et approches
THL 1065	3 AHE1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL 1075	3 AHE1	js	Rites et sacrements
THL 1085	3 AHE1	js	Histoire du christianisme
THL 1095	3 AHE1	js	Éthique théologique
THL 2005	3 AHE1	js	Sources et voies de spiritualité
THL 2015	3 AHE1	js	Herméneutique biblique et théologique
THL 2035	3 AHE1	js	Sources philosophiques de la théologie

Bloc 01 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Études bibliques

THL 1090E	3 AHE1	js	Intervention pastorale
THL 1091E	3 AHE1	js	Bible et tradition évangélique
THL 2105	3 AHE1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL 2115	3 AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL 2220	3 AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THL 2505	3 AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL 2520	3 AHE1	js	Paul et son oeuvre
THL 3005	3 AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL 3025	3 AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL 3085	3 AHE1	js	Littérature johannique
THL 3580	3 AHE1	js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théologie systématique

THL 1096E	3 AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL 1097E	3 AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THL 2125	3 AHE1	js	Théologie fondamentale
THL 2145	3 AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL 2170	3 AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL 2175	3 AHE1	js	L'eucharistie
THL 2180	3 AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL 2525	3 AHE1	js	Éthique sociothéologique
THL 2535	3 AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL 2560	3 AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL 3045	3 AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL 3055	3 AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL 3065	3 AHE1	js	Rencontre des Églises et des religions
THL 3505	3 AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL 3510	3 AHE1	js	Théologies contextuelles
THL 3520	3 AHE1	js	Bioéthique
THL 3525	3 AHE1	js	Questions psychanalytiques en théologie
THL 3585	3 AHE1	js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théologie pratique

SRL 2515	3 AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL 1093E	3 AHE1	js	Modernité, urbanisation et église
THL 1094E	3 AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL 2135	3 AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL 2140	3 AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL 2150	3 AHE1	js	Animation pastorale
THL 2155	3 AHE1	js	Éducation de la foi
THL 2530	3 AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL 2540	3 AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL 2545	3 AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
THL 2550	3 AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL 2555	3 AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL 2565	3 AHE1	js	Catéchèse et éducation morale
THL 3000	3 AHE1	js	Foi, politique et engagement social
THL 3015	3 AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL 3035	3 AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL 3075	3 AHE1	js	Gestion et leadership en Église
THL 3590	3 AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Sciences des religions

SRL 1000	3 AHE1	js	Introduction au phénomène religieux
SRL 1010	3 AHE1	js	Les sciences des religions
SRL 1025	3 AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL 1055	3 AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 1090	3 AHE1	js	L'islam
SRL 1091	3 AHE1	js	Le judaïsme
SRL 1431	3 AE 1	js	Religions, éthique et modernité

SRL 2025	3 AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2030	3 AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2040	3 AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 2070	3 AHE1	js	Psilogie et religion
SRL 2135	3 AE 1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL 2140	3 AE 1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
SRL 2520	3 AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3 AE 1	js	Diversité relig. et développ. personnel
SRL 2522	3 AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3 AE 1	js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3 AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3 AE 1	js	Spiritualités africaines et créoles
SRL 3005	3 AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL 3015	3 AHE1	js	Religions et politique
SRL 3030	3 AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL 3040	3 AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL 3120	3 AE 1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3595	3 AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 F option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formation complémentaire

ANT 2020	3 A 1	js	Anthropologie de la religion
ANT 3035	3 H 1	j	Dynamique socioculturelle
ECN 1800	3 AHE1	j	Économies nord-américaines
ETA 3550	3 AHE1	j	Évaluation des apprentissages
FRA 1013	3 H 1	j	La rédaction
FRA 1959G	3 AHE1	js	Atelier de français écrit
GER 1000D	3 AHE1	j	Introduction à la gérontologie
HGL 1011	3 AE 1	j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2000	3 A 1	j	La Grèce et le Proche-Orient
HST 1931	3 A 1	s	L'Antiquité
HST 1932	3 H 1	s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1	s	L'époque moderne
IFT 1986	3 AHE1	js	Traitement informatique des textes
JES 1000	3 AHE1	js	L'intervenant en relation d'aide
MSO 2030D	3 AHE1	j	Systèmes de santé et santé communautaire
PHI 1205	3 HE 1	j	Philosophie française contemporaine
PHI 1400	3 A 1	j	Problèmes en éthique
PHI 1520	3 H 1	j	Introduction à la métaphysique
PHI 3805	3 A 1	j	Aristote : éthique et politique
PHI 3925	3 A 1	j	Religion, science, raison philosophique
PHY 1972D	3 AH 1	j	Initiation à l'astronomie
PPA 2210	3 AHE1	j	Croissance de l'enfant et école primaire
PSY 2961	3 H 1	j	Psychologie du développement humain 2
SOL 1952	3 A 1	j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL 2306	3 H 1	j	Sociologie des religions
SVS 1363	3 A 1	j	Problèmes sociaux
SVS 2378	3 HE 1	s	Intervention communautaire

Bloc 01 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Stages

SRL 2527	3 AHE1	js	Stage international
SRL 3090	3 AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
SRL 3121	3 AHE1	js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL 1051	3 AHE1	js	Stage en intervention catéchétique
THL 2160	3 AHE1	js	Stage d'exploration
THL 3160	3 AHE1	js	Stage d'intégration
THL 3175	6 AHE1	js	Stage en milieu de santé 1A
THL 3185	6 AHE1	js	Stage en milieu de santé 1B

Segment 77

Bloc 77 H option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langues

ANG 1969	3 AHE1	j	Intermediate Reading
+ ANG 1975	3 HE 1	js	Advanced Reading
LAT 1111	3 A 1	s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1	s	Initiation à la langue latine 2
THL 2165	6 AHE2	js	Grec biblique élémentaire
THL 2185	6 AHE2	js	Hébreu biblique élémentaire

Programme 1-885-2-0

Version 06

Majeur en théologie

Le majeure en théologie comporte 30 crédits de cours obligatoires, 27 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>30 cr.</i>
SRL 1005	3 AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux	
THL 1005	3 AHE1 js	Méthodes et outils en théologie	
THL 1025	3 AHE1 s	Israël biblique et son histoire	
THL 1035	3 AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament	
THL 1045	3 AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament	
THL 1055	3 AHE1 js	Dieu : questions et approches	
THL 1065	3 AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie	
THL 1075	3 AHE1 js	Rites et sacrements	
THL 1085	3 AHE1 js	Histoire du christianisme	
THL 1095	3 AHE1 js	Éthique théologique	

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études bibliques

THL 1090E	3 AHE1 js	Intervention pastorale
THL 1091E	3 AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THL 2015	3 AHE1 js	Herméneutique biblique et théologique
THL 2105	3 AHE1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL 2115	3 AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL 2220	3 AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THL 2505	3 AHE1 js	Regard sur le prophétisme biblique
THL 2520	3 AHE1 js	Paul et son oeuvre
THL 3005	3 AHE1 js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL 3025	3 AHE1 js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL 3085	3 AHE1 js	Littérature johannique
THL 3580	3 AHE1 js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie systématique

THL 1096E	3 AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THL 1097E	3 AHE1 js	Questions de théologie évangélique
THL 2005	3 AHE1 js	Sources et voies de spiritualité
THL 2035	3 AHE1 js	Sources philosophiques de la théologie
THL 2125	3 AHE1 js	Théologie fondamentale
THL 2145	3 AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL 2170	3 AHE1 js	Baptême, confirmation, pardon
THL 2175	3 AHE1 js	L'eucharistie
THL 2180	3 AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THL 2525	3 AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL 2535	3 AHE1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL 2560	3 AHE1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL 3045	3 AHE1 js	Les Pères de l'Église
THL 3055	3 AHE1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL 3065	3 AHE1 js	Rencontre des Églises et des religions
THL 3505	3 AHE1 js	L'être humain comme thème théologique
THL 3510	3 AHE1 js	Théologies contextuelles
THL 3520	3 AHE1 js	Bioéthique
THL 3525	3 AHE1 js	Questions psychanalytiques en théologie
THL 3585	3 AHE1 js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

SRL 2515	3 AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL 1015	3 AHE1 js	La théologie pratique, un carrefour
THL 1093E	3 AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
THL 1094E	3 AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL 2135	3 AHE1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL 2140	3 AHE1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL 2150	3 AHE1 js	Animation pastorale
THL 2155	3 AHE1 js	Éducation de la foi
THL 2530	3 AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL 2540	3 AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL 2545	3 AHE1 js	Langage et communication en catéchèse

THL 2550	3 AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL 2555	3 AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL 2565	3 AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THL 3000	3 AHE1 js	Foi, politique et engagement social
THL 3015	3 AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL 3035	3 AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THL 3075	3 AHE1 js	Gestion et leadership en Église
THL 3590	3 AHE1 js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sciences des religions

SRL 1000	3 AHE1 js	Introduction au phénomène religieux
SRL 1010	3 AHE1 js	Les sciences des religions
SRL 1025	3 AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL 1055	3 AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 1080	3 AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL 1090	3 AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3 AHE1 js	Le judaïsme
SRL 1431	3 AE 1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 2025	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2030	3 AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2040	3 AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 2070	3 AHE1 js	Psilogie et religion
SRL 2135	3 AE 1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL 2140	3 AE 1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
SRL 2520	3 AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3 AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2522	3 AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3 AE 1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3 AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3 AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
SRL 3005	3 AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL 3015	3 AHE1 js	Religions et politique
SRL 3030	3 AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL 3040	3 AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SRL 3120	3 AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3595	3 AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

SRL 2527	3 AHE1 js	Stage international
SRL 3090	3 AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
SRL 3121	3 AHE1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL 1051	3 AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THL 2160	3 AHE1 js	Stage d'exploration
THL 3160	3 AHE1 js	Stage d'intégration

Segment 78

Bloc 78 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1975	3 HE 1 js	Advanced Reading
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
THL 2165	6 AHE2 js	Grec biblique élémentaire
THL 2185	6 AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire

Théologie pratique

1-895-5-2 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Alain Gignac

514-343-6840

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-5-2 Version 01

Certificat en théologie pratique

Le certificat en théologie comprend 6 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements théoriques

- THL 2135 3 AHE1 js Praxéologie 1 : des pratiques complexes
- + THL 2140 3 AHE1 js Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Stages

- SRL 3090 3 AHE1 js Stage en milieu multireligieux
- THL 2160 3 AHE1 js Stage d'exploration
- THL 3160 3 AHE1 js Stage d'intégration

Segment 03

Bloc 03 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation de base

- SRL 1005 3 AHE1 js Croyances et phénomènes religieux
- THL 1005 3 AHE1 js Méthodes et outils en théologie
- THL 1025 3 AHE1 s Israël biblique et son histoire
- THL 1035 3 AHE1 js Initiation au Premier (Ancien) Testament
- THL 1045 3 AHE1 js Initiation au Second (Nouveau) Testament
- THL 1055 3 AHE1 js Dieu : questions et approches
- THL 1065 3 AHE1 js Jésus : de l'histoire à la théologie
- THL 1075 3 AHE1 js Rites et sacrements
- THL 1085 3 AHE1 js Histoire du christianisme
- THL 1095 3 AHE1 js Éthique théologique

Segment 04

Bloc 04 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

- SRL 2515 3 AHE1 js Cultures et spiritualités des jeunes
- THL 1093E 3 AHE1 js Modernité, urbanisation et église
- THL 1094E 3 AHE1 js Le renouveau dans l'Église évangélique
- THL 2150 3 AHE1 js Animation pastorale
- THL 2155 3 AHE1 js Éducation de la foi
- THL 2530 3 AHE1 js Transmission de la foi aujourd'hui
- THL 2540 3 AHE1 js Pratiques rituelles : analyse-créations
- THL 3000 3 AHE1 js Foi, politique et engagement social
- THL 3015 3 AHE1 js Accompagnement pastoral
- THL 3035 3 AHE1 js Accompagnement pastoral et santé
- THL 3075 3 AHE1 js Gestion et leadership en Église

Segment 71

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques biblico-théologiques

- THL 1090E 3 AHE1 js Intervention pastorale
- THL 1091E 3 AHE1 js Bible et tradition évangélique
- THL 1096E 3 AHE1 js Introduction à la théologie évangélique
- THL 1097E 3 AHE1 js Questions de théologie évangélique
- THL 2105 3 AHE1 js La Torah, coeur de la Bible hébraïque
- THL 2115 3 AHE1 js Jésus et la tradition synoptique
- THL 2125 3 AHE1 js Théologie fondamentale
- THL 2145 3 AHE1 js Panorama de la foi chrétienne
- THL 2170 3 AHE1 js Baptême, confirmation, pardon
- THL 2175 3 AHE1 js L'eucharistie
- THL 2180 3 AHE1 js Sexualité et tradition chrétienne
- THL 2220 3 AHE1 js Géographie et archéologie biblique
- THL 2505 3 AHE1 js Regard sur le prophétisme biblique
- THL 2520 3 AHE1 js Paul et son oeuvre
- THL 2525 3 AHE1 js Éthique sociothéologique
- THL 2535 3 AHE1 js L'Église et les fonctions ecclésiales
- THL 2560 3 AHE1 js Mal et souffrance, limites de Dieu ?
- THL 3005 3 AHE1 js Spiritualité et sagesse dans la Bible
- THL 3025 3 AHE1 js Luc et Actes : de Jésus à l'Église
- THL 3045 3 AHE1 js Les Pères de l'Église
- THL 3055 3 AHE1 js Histoire des théologies chrétiennes
- THL 3065 3 AHE1 js Rencontre des Églises et des religions
- THL 3085 3 AHE1 js Littérature johannique
- THL 3505 3 AHE1 js L'être humain comme thème théologique
- THL 3510 3 AHE1 js Théologies contextuelles
- THL 3520 3 AHE1 js Bioéthique

Faculté de l'aménagement

Architecture de paysage

1-020-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'architecte paysagiste aménage des espaces extérieurs. Il conçoit des paysages et intervient sur leurs différentes composantes (biophysiques, socioéconomiques et culturelles), que ce soit à l'échelle microlocale, locale ou régionale. L'architecte paysagiste peut travailler à son compte ou avec d'autres professionnels ou encore agir à titre de conseiller pour une municipalité ou un bureau de services publics.

Information sur le programme

N. 514-343-6887
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 105 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 28 places attribuées aux candidats collégiens, 70 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
 - DEC technique d'horticulture ornementale
 - DEC en technologie forestière
 - DEC en technologie du bâtiment et des travaux publics
 - DEC en technologie de l'architecture
 - DEC en technologie du génie civil
 - DEC en technique d'aménagement du territoire
 - Soit
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture de paysage acquises hors Canada,
 - ◆ Fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (Voir la rubrique Remarques)
 - ◆ Sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : architecture de paysage, Landscape Architecture.

Critères de sélection

Au moins 70 % des places sont accordées aux collégiens. Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les différentes catégories, sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio, des lettres de motivation et de recommandation et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

- Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
- Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'ar-

Architecture de paysage

chitecture de paysage, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, avant le 1^{er} février.

- Le titulaire d'un DEC technique parmi ceux mentionnés plus haut pourra se voir reconnaître un maximum de 9 crédits.

Programme 1-020-1-0

Version 07

Baccalauréat en architecture de paysage

Le programme du Baccalauréat en architecture de paysage comprend 120 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires dont 48 en ateliers ; de 27 à 39 crédits de cours d'approfondissement à option ; de 6 crédits à 12 crédits de cours interdisciplinaires à option ; de 3 à 6 crédits de cours au choix qui doivent être pris hors faculté. Les cours et les ateliers de chacun de ces ensembles sont regroupés en segments se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'architecture de paysage. Chacun de ces segments contient un bloc de cours obligatoires, de cours d'approfondissement et d'ouverture interdisciplinaire. Les échanges interuniversitaires se limitent à la 5^e et à la 6^e sessions de cours, soit la 3^e année uniquement, durant laquelle l'étudiant doit s'inscrire à des ateliers dont les thèmes et les savoirs abordent le projet urbain et le projet rural.

Segment 01 Théorie et histoire de l'architecture de paysage

Bloc 01 A obligatoire 6 cr.

Formation de base

APA 1100	3 AH 1 j	Architecture de paysage : introduction
APA 1101	3 H 1 j	Histoire d'architecture de paysage

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement

APA 1102	3 A 1 j	Histoire de la composition des jardins
APA 3150	3 A 1 j	Histoire et théorie du paysage
APA 3151	3 H 1 j	Figuration en architecture de paysage
APA 4150	3 A 1 j	Problématique et enjeux du paysage

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

ARC 1101	3 A 1 j	Histoire générale de l'architecture
ARC 1102	3 H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC 2102	3 A 1 j	Histoire des formes urbaines
ARC 2530	3 H 1 j	Montréal en évolution
ARC 3104	3 A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
DIN 1210	3 H 1 j	Histoire du design industriel
DIN 3211	3 A 1 j	Théories du design
+ GEO 3212	3 A 1 j	Régions métropolitaines
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 3220	3 H 1 j	L'art actuel
URB 1221	3 AH 1	Formes urbaines et architecturales
URB 2071	3 AH 1	Histoire de l'urbanisme
URB 3312	3 AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 02 Outils et techniques d'intervention

Bloc 02 A obligatoire 18 cr.

Formation de base

APA 1200	3 A 1 js	Dessin et communication
APA 1201	3 H 1 j	Nivellement et drainage
APA 2200	3 A 1 j	Matériaux et assemblage
+ APA 2201	3 H 1 j	Construction et génie du site
APA 3200	3 A 1 j	Méthodologie et processus
APA 4200	3 H 1 j	Pratique professionnelle

Bloc 02 B option minimum 6 cr., maximum 16 cr.

Approfondissement

APA 1250	3 H 1 j	Dessin technique et devis
APA 2251	3 A 1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
APA 2252	3 H 1 j	Projections et langages graphiques
APA 3250	3 A 1 j	Géomatique et paysage
APA 3251	3 H 1 j	Analyse visuelle
APA 3253	3 A 1 j	Visualisation et simulation du paysage
APA 5250	1 AHE1 j	Stage d'arpentage

Bloc 02 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

AME 1212	3 AE 1 j	Expression 2 et 3D
AME 2101	3 AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
AME 2129	3 AH 1 j	Géométrie spatiale
AME 2230	3 AH 1 j	Mathématiques et aménagement
ARC 5314	3 H 1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+ ARC 5317	3 H 1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
DIN 1110	3 A 1 j	Infographie 1
+ DIN 1120	3 H 1 j	Infographie 2
DIN 1211	3 AH 1 j	Forme et couleur
DIN 3131	3 AE 1 j	Multimédia
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
URB 1412	3 AH 1	Analyse de données urbaines

Segment 03 Pratiques de l'architecture de paysage

Bloc 03 A obligatoire 36 cr.

Formation de base

APA 1300	6 A 1 j	Lecture et conception du paysage
+ APA 1301	6 A 1 j	Démarches paysagères
APA 2300	6 H 1 j	Design des espaces résidentiels
+ APA 2301	6 H 1 j	Espaces et équipements publics
APA 4300	6 A 1 j	Processus et design
+ APA 4301	6 H 1 j	Projet de fin d'étude

Bloc 03 B option minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Approfondissement

+ AME 3030	6 A 1	Atelier multidisciplinaire
+ APA 2350	3 AH 1 j	Utilisation des végétaux
APA 3350	1 A 1 j	Introduction à l'aménagement régional
+ APA 3351	6 A 1 j	Espace régional
APA 3352	6 H 1 j	Aménagement du paysage urbain
APA 3353	6 H 1 j	Atelier de design hors département
APA 3354	3 H 1 j	Restauration des parcs et des jardins
APA 4350	2 A 1 j	Introduction au projet de fin d'étude

Bloc 03 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

URB 1112	3 AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 1321	3 AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB 2341	3 AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 3214	3 AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme

Segment 04 Dimensions socioculturelles des paysages

Bloc 04 A obligatoire 3 cr.

Formation de base

APA 2400	3 H 1 j	Valeurs psychosociales en paysage
----------	---------	-----------------------------------

Bloc 04 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement

APA 3450	3 A 1 j	Étude des espaces publics urbains
APA 4450	3 A 1 j	Mythes, symboles et paysages

Bloc 04 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine

DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
DMO 1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
GEO 1412	3	H	1	js	Le Québec
HAR 1030	3	A	1	js	Perception de l'oeuvre d'art
HST 2400	3	H	1	j	Amérindiens et Européens en Amérique
SOL 1090	3	H	1	j	Construction des données qualitatives
SOL 1952	3	A	1	j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL 1970	3	HE	1	j	Sociologie du Québec
URB 1113	3	AH	1		Espaces et sociétés

Segment 05 Dimensions biophysiques des paysages

Bloc 05 A *obligatoire* 9 cr.

Formation de base

APA 1500	3	A	1	j	Identification des végétaux
APA 1501	3	A	1	j	Lecture des formes du paysage
+ APA 2500	3	A	1	j	Écologie végétale : Concepts/techniques

Bloc 05 B *option* minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Approfondissement

APA 2550	3	A	1	j	Pédologie et paysage
APA 3550	3	H	1	j	Horticulture
APA 3551	3	AH	1	j	Téledétection en aménagement
APA 4550	3	H	1	js	Génie et phytorestoration
APA 4551	3	H	1	j	Gestion : environnement et paysage
APA 5550	3	A	1	j	Écologie appliquée

Bloc 05 C *option* minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Ouverture interdisciplinaire

BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
BIO 3893	3	H	1	js	Éco-toxicologie
GEO 2112	3	A	1	j	Phytogéographie
GLG 1952	3	AH	1	js	Géologie générale
GLG 1980	3	A	1	j	Patrimoine géologique du Québec
URB 2344	3	AH	1		Gestion de l'environnement et urbanisme

Segment 70

Bloc 70 Y *option* minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Unités d'approfondissement dirigé

APA 5000	1	AHE1	j		Travail dirigé
APA 5001	1	AHE1	j		Travail dirigé
APA 5002	2	AHE1	j		Travail dirigé
APA 5010	1	AHE1	j		Activité dirigée
APA 5011	1	AHE1	j		Activité dirigée
APA 5012	2	AHE1	j		Activité dirigée
APA 5013	3	AHE1	j		Activité dirigée
APA 5014	3	E	1	j	Atelier d'été en architecture de paysage

Design architectural

1-010-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le design architectural est une activité de conception qui a pour objet la construction de maisons, d'édifices publics, de bâtiments ou de groupes de bâtiments pour l'habitation, le commerce, les bureaux et l'industrie. Le designer réalise des esquisses, des dessins et des maquettes et contribue aux autres activités des spécialistes du domaine de l'architecture.

En tant que designer, le diplômé pourra travailler pour des firmes d'architectes, de designers d'intérieur ou d'urbanistes. Il pourra également orienter sa carrière dans une pratique reliée au domaine des arts ou arts appliqués.

Le diplômé qui souhaite se donner une formation complète d'architecte menant à la reconnaissance professionnelle devra poursuivre ses études au niveau de la maîtrise en architecture.

Information sur le programme

Sylvie Therrien

514-343-2205

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 244 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 45 places attribuées aux candidats collégiens, 73 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.255. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
- DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (méthodes quantitatives)
- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en technologie de l'architecture
- DEC en technologie du génie civil

Soit

♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et

♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :

- ♦ Soumettre une lettre de motivation personnelle (voir la rubrique Remarques)
- ♦ Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture acquises hors Canada, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Bloc 70 D obligatoire 10 cr.

Dessin et informatique

AME 2129	3	AH	1	j	Géométrie spatiale
ARC 1213	2	A	1	j	Dessin d'architecture
ARC 1214	2	A	1	j	Atelier d'expression
ARC 2214	3	A	1	j	Conception assistée par ordinateur (CAO)

Bloc 70 E obligatoire 15 cr.

Construction

ARC 1321	3	H	1	j	Construction 1
ARC 2301	3	A	1	j	Climat et physique du bâtiment
+ ARC 2302	3	H	1	j	Construction 2
ARC 2321	3	H	1	j	Statique et résistance des matériaux
ARC 5314	3	H	1	j	Mécanique, électricité et éclairagisme

Bloc 70 F obligatoire 6 cr.

Cours complémentaires

APA 5550	3	A	1	j	Écologie appliquée
ARC 2101	3	H	1	j	Personne/Environnement

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours complémentaires

APA 1101	3	H	1	j	Histoire d'architecture de paysage
APA 1201	3	H	1	j	Nivellement et drainage
APA 3450	3	A	1	j	Étude des espaces publics urbains
ARC 2102	3	A	1	j	Histoire des formes urbaines
ARC 2530	3	H	1	j	Montréal en évolution
ARC 4106	3	A	1	j	Circulation et orientation
ARC 4327	3	H	1	j	Rédaction de devis
ARC 4328	3	H	1	j	Matériaux de construction
+ ARC 5317	3	H	1	j	Éclairagisme et acoustique appliqués
ARC 5401	3	AHE1	j	Voyage d'étude en architecture	
ARC 5403	3	AHE1	j	Travaux dirigés en architecture	
ARC 5405	3	AHE1	j	Stage de formation dans la pratique	
DEI 1511	3	A	1	j	Histoire du design d'intérieur
DIN 1210	3	H	1	j	Histoire du design industriel
DIN 1211	3	AH	1	j	Forme et couleur
URB 1113	3	AH	1		Espaces et sociétés
URB 1212	3	AH	1		Économie urbaine et régionale
URB 1221	3	AH	1		Formes urbaines et architecturales
URB 3222	3	AH	1		Morphologie et patrimoine urbains

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Candidat admissible sur la base du profil d'accueil individualisé : toute personne possédant des connaissances et une expérience appropriée au programme.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats admissibles sur la base du profil d'accueil individuel
 - ♦ Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage et le Registrariat.

Remarques

- Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
- Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'architecture de paysage, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, avant le 1^{er} février.

Design des jardins

1-021-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

N. 514-343-6887
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
- et
- Pour les candidats admissibles selon le profil d'accueil individualisé décrit à la section 8, présenter un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (Voir la rubrique Remarques).

Programme 1-021-4-0

Version 00

Mineur en design des jardins

Le programme comporte 30 crédits dont 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 01 Histoire et aménagement des jardins

Bloc 01 A obligatoire 3 cr.

Formation de base

APA 1102 3 A 1 j Histoire de la composition des jardins

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement

APA 1100 3 AH 1 j Architecture de paysage : introduction
 APA 1100M 3 A 1 j Architecture de paysage : introduction
 APA 1101 3 H 1 j Histoire d'architecture de paysage

Segment 02 Design et construction des jardins

Bloc 02 A obligatoire 9 cr.

Formation de base

APA 1200 3 A 1 js Dessin et communication
 APA 2300 6 H 1 j Design des espaces résidentiels

Bloc 02 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement

APA 1201 3 H 1 j Nivellement et drainage
 APA 1250 3 H 1 j Dessin technique et devis
 APA 2200 3 A 1 j Matériaux et assemblage
 APA 5014 3 E 1 j Atelier d'été en architecture de paysage

Segment 70 Sciences horticole et biologique

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

Formation de base

APA 1500 3 A 1 j Identification des végétaux
 APA 3550 3 H 1 j Horticulture

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement

+ APA 2350 3 AH 1 j Utilisation des végétaux
 + APA 2500 3 A 1 j Écologie végétale : Concepts/techniques
 APA 4550 3 H 1 js Génie et phytorestauration

Design, orientation design d'intérieur

1-014-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer d'intérieur conçoit et réalise des plans d'aménagement intérieur en vue de créer des espaces de vie à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins et exigences de la clientèle. Il supervise la réalisation des travaux pour s'assurer de leur conformité avec les plans et les demandes des clients. Il peut travailler dans des projets d'aménagement résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel.

Information sur le programme

Véronique Lebus
 Admission

514-343-7907
 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 194 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 25 places attribuées aux candidats collégiens, 49 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.800. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
- DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en techniques de design industriel
- DEC en technologie de design d'intérieur
- DEC en technologie de l'architecture

◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et

◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :

- ◆ Soumettre une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
- ◆ Pour les candidats attestant d'études universitaires en design de l'environnement, en architecture ou en Environmental Design, acquises hors Canada, fournir un portfolio, avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Qué-

bec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design de l'environnement, architecture, environmental design.

Capacité d'accueil

- Sept places sont réservées aux techniciens en design d'intérieur et en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est répartie entre les autres catégories de candidats,

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Une présélection est faite fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ♦ Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 80%
 - lettre de motivation et curriculum : 20 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - ♦ Le dossier est étudié par l'École de design industriel.

Remarques

- La lettre de motivation demandée doit comporter moins de trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design d'intérieur. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. La lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. La lettre doit être acheminée à l'**École de design industriel**, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, **avant le 1^{er} février, le 1^{er} mars pour les candidats finissants de collège**. Le curriculum vitae comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisir.
- Le portfolio demandé doit être déposé ou envoyé par la poste à l'École de design industriel.
- Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design d'intérieur. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des oeuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel

avant le 1^{er} février. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.

- Toute personne titulaire d'un DEC professionnel en design d'intérieur pourra se voir accorder jusqu'à 9 crédits d'exemption dans le programme.

Programme 1-014-1-1

Version 02

Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option. Les cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Segment 01 Histoire et théories du design d'intérieur

Bloc 01 A		<i>obligatoire</i>		<i>21 cr.</i>	
ARC 3104	3 A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec			
DEI 1000	3 A 1 j	Introduction au design d'intérieur			
+ DEI 1005	3 H 1 j	Méthodologies et processus			
DEI 1511	3 A 1 j	Histoire du design d'intérieur			
+ DEI 2001	3 A 1 j	Espace et individu			
+ DEI 2002	3 H 1 j	Fondements conceptuels			
DEI 3555	3 A 1 j	Intention et éthique en design			

Bloc 01 B		<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
APA 1102	3 A 1 j	Histoire de la composition des jardins			
APA 3150	3 A 1 j	Histoire et théorie du paysage			
APA 3450	3 A 1 j	Étude des espaces publics urbains			
ARC 2101	3 H 1 j	Personne/Environnement			
DIN 3211	3 A 1 j	Théories du design			
HAR 1030	3 A 1 js	Perception de l'oeuvre d'art			
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident			
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne			
HAR 3220	3 H 1 j	L'art actuel			
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art			
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société			
URB 1113	3 AH 1	Espaces et sociétés			

Segment 02 Création et design d'intérieur

Bloc 02 A		<i>obligatoire</i>		<i>24 cr.</i>	
DEI 1018	3 A 1 j	Atelier 1 en design d'intérieur			
+ DEI 1019	3 H 1 j	Atelier 2 en design d'intérieur			
+ DEI 2018	3 A 1 j	Atelier 3 en design d'intérieur			
+ DEI 2019	3 H 1 j	Atelier 4 en design d'intérieur			
+ DEI 2325	3 H 1 j	Couleur et éclairage design d'intérieur			
+ DEI 3040	6 H 1 j	Projet de fin d'études			
DIN 1211	3 AH 1 j	Forme et couleur			

Bloc 02 B		<i>option</i>		<i>minimum 6 cr., maximum 6 cr.</i>	
+ AME 3030	6 A 1	Atelier multidisciplinaire			
+ DIN 3010	6 A 1 j	Atelier de design 4			

Segment 03 Connaissances techniques et professionnelles

Bloc 03 A		<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>	
DEI 2030	3 A 1 j	Matériaux et méthodes			
DEI 3003	3 H 1 j	Pratiques du design d'intérieur			
DEI 3010	3 AH 1 j	Systèmes environnementaux			
DEI 3020	3 A 1 j	Éléments intérieurs et mobilier			
DIN 2210	3 H 1 j	Ergonomie			

Bloc 03 B		<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
ARC 2301	3 A 1 j	Climat et physique du bâtiment			
ARC 4328	3 H 1 j	Matériaux de construction			

Design, orientation design industriel

ARC 5314	3 H 1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+ ARC 5317	3 H 1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
+ DIN 1321	3 H 1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
+ DIN 2323	3 A 1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
DIN 3333	3 A 1 j	Textiles

Segment 04 Communication visuelle

<i>Bloc 04 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
AME 1212	3 AE 1 j	Expression 2 et 3D	
DEI 1211	3 A 1 j	Dessin et communication	
DEI 2013	3 A 1 js	Conception assistée par ordinateur	
DIN 2130	3 A 1 j	Techniques de présentation graphique	
<i>Bloc 04 B</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>
AME 2129	3 AH 1 j	Géométrie spatiale	
+ DIN 1120	3 H 1 j	Infographie 2	
DIN 2131	3 HE 1 j	Le graphisme et le processus créateur	
DIN 3131	3 AE 1 j	Multimédia	

Segment 71 Stage

<i>Bloc 71 A</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>
+ DEI 4200	3 AHE1 js	Stage	
<i>Bloc 71 B</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>
DEI 2119	1 AHE1	Travail dirigé design d'intérieur 1	
DEI 2120	2 AHE1 j	Travail dirigé design d'intérieur 2	

Design, orientation design industriel

1-014-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer industriel conçoit des produits de consommation à la fois attrayants et fonctionnels en tenant compte des techniques de fabrication industrielle qui serviront à la production. Travaillant souvent en équipe avec d'autres spécialistes, le designer industriel concilie des facteurs humains et techniques dans le but de satisfaire de façon optimale aux exigences variées des utilisateurs. Partant des besoins de la clientèle visée, le designer industriel élabore le concept d'un produit et l'accompagne tout au long de son développement jusqu'à sa mise en production et à sa commercialisation.

Information sur le programme

Francine Boivin 514-343-2435
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 160 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 44 places attribuées aux candidats collégiens, 99 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.500 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

- DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en techniques de design industriel
 - DEC en technologie de design d'intérieur
 - DEC en technologie de l'architecture
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300
- **Satisfaire aux conditions suivantes :**
- ◆ Soumettre une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae (voir la rubrique Remarques)
 - ◆ Pour les candidats attestant d'études universitaires en design industriel en création industrielle, en esthétique industrielle, en Industrial Design ou en Product Design, acquises hors Canada, fournir un portfolio de ses oeuvres avant le 1^{er} février (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, création industrielle, esthétique industrielle, Industrial Design, Product Design.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Une présélection est faite fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.

- ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- ◆ Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 80%
 - lettre de motivation et curriculum : 20 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École de design industriel.

Remarques

- La lettre de motivation demandée doit comporter moins de trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design industriel. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. La lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. La lettre doit être acheminée à l'**École de design industriel**, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, **avant le 1^{er} février, le 1^{er} mars pour les candidats finissants de collège**. Le curriculum vitae comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisir.
- Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design industriel. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des œuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel avant le 1^{er} février. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.
- Le portfolio demandé doit être déposé ou envoyé par la poste à l'École de design industriel.

Programme 1-014-1-0

Version 02

Baccalauréat en design : orientation design industriel

Le programme comprend un minimum de 120 crédits répartis comme suit : 99 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix hors faculté. Des 99 crédits obligatoires, 48 sont consacrés à des ateliers de design. Les autres crédits obligatoires, de même que l'ensemble des crédits à option, portent sur les sujets suivants : communication, théories, technologies, gestion, culture générale et stages.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 48 cr.

Ateliers de design

DIN 1030	3 A	1 j	Atelier préparatoire
DIN 1040	3 H	1 j	Atelier de design 1
+ DIN 2010	6 A	1 j	Atelier de design 2
+ DIN 2020	6 H	1 j	Atelier de design 3
+ DIN 3010	6 A	1 j	Atelier de design 4
+ DIN 3020	6 H	1 j	Atelier de design 5
+ DIN 4010	6 A	1 j	Atelier de design 6
+ DIN 4011	3 A	1 j	Atelier préparatoire au projet final
+ DIN 4020	9 H	1	Projet final

Bloc 70 B obligatoire 9 cr.

Communication 1

DIN 1110	3 A	1 j	Infographie 1
+ DIN 1120	3 H	1 j	Infographie 2
DIN 2130	3 A	1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 70 C option minimum 2 cr., maximum 12 cr.

Communication 2

AME 1212	3 AE	1 j	Expression 2 et 3D
DIN 2110	3 A	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
DIN 2131	3 HE	1 j	Le graphisme et le processus créateur
DIN 3131	3 AE	1 j	Multimédia
GIN 3020	2 AHE1	j	Communication graphique

Bloc 70 D obligatoire 21 cr.

Théories

AME 2129	3 AH	1 j	Géométrie spatiale
DIN 1210	3 H	1 j	Histoire du design industriel
DIN 1211	3 AH	1 j	Forme et couleur
DIN 2210	3 H	1 j	Ergonomie
DIN 2220	3 AH	1 j	Méthodologie du design
DIN 3211	3 A	1 j	Théories du design
DIN 3212	3 A	1 j	Psychométrie appliquée au design

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Théorie

DIN 3230	3 H	1 j	Usagers, perception et cognition
DIN 3235	3 H	1 j	Santé, sécurité et design industriel
DIN 3325	3 H	1 j	Couleur et lumière en design industriel

Bloc 70 F obligatoire 18 cr.

Technologies 1

DIN 1310	3 A	1 j	Introduction aux matériaux
+ DIN 1321	3 H	1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
DIN 1330	3 H	1 j	Statique et résistance des matériaux
+ DIN 2322	3 H	1 j	Matériaux 3 : matériaux polymériques
+ DIN 2323	3 A	1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
DIN 3332	3 A	1 j	Écologie industrielle

Bloc 70 G option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Technologies 2

+ DIN 3330	3 AH	1 j	Structure des objets et des mécanismes
DIN 3333	3 A	1 j	Textiles
DIN 3334	3 A	1 j	Prototypage rapide en design

Bloc 70 H obligatoire 3 cr.

Gestion 1

+ DIN 4420	3 H	1 j	Pratique professionnelle
------------	-----	-----	--------------------------

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Gestion 2

+ EDP 2001	3 AHE1	js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise
URB 1212	3 AH	1	Économie urbaine et régionale

Urbanisme

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Gestion 3

+ AME 3030	6 A 1	Atelier multidisciplinaire
+ DIN 3431	3 A 1 j	Gestion de projet
GIN 3017	3 AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
HEC 3019	3 AHE1 j	Introduction au marketing

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture générale

AME 2230	3 AH 1 j	Mathématiques et aménagement
APA 1101	3 H 1 j	Histoire d'architecture de paysage
APA 1200	3 A 1 js	Dessin et communication
ARC 1101	3 A 1 j	Histoire générale de l'architecture
ARC 1102	3 H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC 2101	3 H 1 j	Personne/Environnement
ARC 3104	3 A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
DEI 1511	3 A 1 j	Histoire du design d'intérieur
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
GIN 3021	2 AH 1 j	Histoire des sc. et techn. modernes
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
PBC 1040	2 A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
URB 2071	3 AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Stage

+ DIN 3631	2 AHE1 j	Stage
+ DIN 3632	2 AHE1 j	Stage

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

DIN 5010	1 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 1
DIN 5011	2 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 2
DIN 5012	3 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 3

Urbanisme

1-025-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'urbaniste recherche la qualité de vie et l'harmonisation des activités et des aménagements urbains en regard des besoins des citoyens, et en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis. Par sa formation multidisciplinaire, l'urbaniste analyse la ville, mais aussi la région et le territoire rural, comme lieux physiques d'interaction, sous les angles économique, social, politique et culturel. Il conçoit et propose des interventions sur l'espace sous forme de plans ou de projets, soumis au débat public, à la concertation et à la décision des agents publics ou privés. Il élabore des programmes de mise en oeuvre, effectue un suivi et une évaluation des interventions et propose des ajustements et des révisions régulières de ces interventions en tenant compte des objectifs poursuivis. Il oeuvre au sein d'organismes publics ou communautaires, mais aussi de l'entreprise privée.

Information sur le programme

Sylvie Tremblay 514-343-6359
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 205 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 47 places attribuées aux candidats collégiens, 111 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : urbanisme, études urbaines, urban planning, city and regional planning.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
 - ♦ Le dossier est étudié par l'Institut d'urbanisme en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Baccalauréat en urbanisme

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 66 crédits de cours et d'ateliers obligatoires et 21 crédits de cours et d'ateliers à option, en plus de 3 crédits de cours au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'urbanisme : 1) Les villes et l'urbanisation ; 2) La ville, les formes, les fonctions et les acteurs ; 3) Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme ; 4) Les compétences techniques ; 5) Les laboratoires-ateliers ; 6) Aménagement et géographie.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 12 cr.

Les villes et l'urbanisation

URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement

Segment 02

Bloc 02 A obligatoire 18 cr.

La ville : formes, fonctions et acteurs

URB 1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB 3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 03

Bloc 03 A obligatoire 15 cr.

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

URB 1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme
URB 2322	3	AH 1	Design urbain
URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Bloc 03 B option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

AME 2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
URB 2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
URB 2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation

Segment 04

Bloc 04 A obligatoire 6 cr.

Les compétences techniques

URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines

Bloc 04 B option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Les compétences techniques

+ URB 2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale
------------	---	------	---

Segment 05

Bloc 05 A obligatoire 15 cr.

Laboratoires - ateliers

URB 2511	3	AH 1	Labo-atelier 1 analyse et problématique
+ URB 2512	6	AH 1	Labo-atelier 2 propositions d'urbanisme
+ URB 3519	6	AH 1	Projet terminal

Bloc 05 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Laboratoires - ateliers

+ AME 3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+ URB 3513	6	AH 1	Labo-atelier 3 mise en oeuvre de projet

Bloc 05 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Laboratoires - ateliers

+ URB 3589	3	AH 1	Stage
URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aménagement et géographie

APA 1100	3	AH 1 j	Architecture de paysage : introduction
APA 3450	3	A 1 j	Étude des espaces publics urbains
APA 3551	3	AH 1 j	Télé-détection en aménagement
ARC 1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC 2530	3	H 1 j	Montréal en évolution
ARC 3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
GEO 1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 2232	3	A 1 j	Populations et sociétés
+ GEO 3212	3	A 1 j	Régions métropolitaines

Urbanisme

1-025-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Sylvie Tremblay 514-343-6359
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Mineur en urbanisme

Le programme comprend 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

L'urbain

URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
URB 1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbain

URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement
URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
URB 3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *6 cr.*

L'urbanisme

URB 1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbanisme

AME 2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
URB 2322	3	AH 1	Design urbain
URB 2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
URB 2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation
URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compétences techniques

URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines
+ URB 2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale
URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Faculté des arts et des sciences

Action communautaire

1-251-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Danielle Fournier 514-343-5908
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir une expérience appropriée à ce programme et
- Remplir le document « Supplément à la demande d'admission » *

* Le supplément est disponible sur le Web à l'adresse suivante : http://www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/125150_desc.html. Le Registrariat peut également transmettre le document par courrier aux candidats qui n'ont pas accès à Internet.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-251-5-0

Version 04

Certificat en action communautaire

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 12 cr.

Fondements

SVS 1363	3 A	1 j	Problèmes sociaux
SVS 2378	3 HE	1 s	Intervention communautaire
SVS 3700	3 A	1 s	Action communautaire : fondements
SVS 3804	3 H	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Connaissances théoriques

MSO 2030D	3 AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire	
MSO 2030G	3 AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire	
SOL 1150	3 A	1 j	Culture et société
SVS 1151	3 H	1 j	Travail social et rapports de genre
SVS 1621	3 H	1 j	Analyse des politiques sociales
SVS 2841	3 A	1 j	Mouvements d'action sociale
SVS 3810	3 A	1 s	Développement économique communautaire
SVS 3811	3 H	1 s	Méthodes de recherche-action
TXM 1331	3 AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie	
TXM 1331D	3 AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie	
URB 2341	3 AH	1	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances méthodologiques

AEG 1905	3 AHE1 js	Assemblées délibérantes	
AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe	
SMN 3010	3 AHE1 js	Ressources communautaires	
SVS 2385	3 H	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS 2806	3 H	1 s	Méthodes d'action préventive
SVS 2807	3 H	1 s	Les mass-média en action communautaire
SVS 3732	3 A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS 3807	3 H	1 j	Jeunesse et action communautaire

Administration des systèmes informatiques

1-175-7-3 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric 514-343-6111 poste 3488
ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme et

- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-3 Version 00

Module en administration des systèmes informatiques

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 0 à option et 0 au choix.

Segment 72

<i>Bloc 72 A</i>		<i>obligatoire</i>		<i>12 cr.</i>
+ IFT 2880	3 H	1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes	
+ IFT 3820	3 E	1 s	Gestion de réseaux et protocoles	
+ IFT 3830	3 H	1 s	Systèmes d'exploitation : administration	
+ IFT 3880	3 H	1 s	Applications distribuées	

Anthropologie

- 1-050-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
- 1-050-2-0 Majeur (2 ans)
- 1-050-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Un grand nombre de postes sont offerts aux anthropologues dans des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux ou même privés. Plusieurs diplômés utilisent leur formation anthropologique pour faire valoir leurs compétences, et ce dans des domaines qui peuvent être très différents les uns des autres, reflétant ainsi la polyvalence et la multidisciplinarité de l'anthropologie. On peut aussi considérer la formation anthropologique comme une formation générale très élaborée, permettant une réflexion et un cheminement personnel d'une grande qualité. Les emplois reliés à l'anthropologie concernent l'anthropologie en tant que telle et ses sous-disciplines, la recherche, la muséologie et l'enseignement et divers autres emplois spécialisés (relations ethniques et internationales, santé, etc.).

Information sur le programme

Guy Lanoue 514-343-2151

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-050-1-0 Version 11

Baccalauréat en anthropologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 66 à option et 9 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Segment 71

<i>Bloc 71 A</i>		<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>
ANT 1013	3 A	1 j	Éléments d'ethnologie	
ANT 1065	3 AH	1 js	Initiation à la démarche anthropologique	
ANT 1210	3 A	1 j	Éléments de préhistoire	
ANT 1513	3 H	1 j	Introduction à la variation biologique	
ANT 1611	3 H	1 j	Langage, culture, société	

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours de base : ethnologie

ANT 1010	3 H	1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1018	3 H	1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours de base : archéologie

ANT 1213	3 H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1285	3 A	1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours de base : bioanthropologie

ANT 1511	3 A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT 2440	3 A	1 j	Génétique et anthropologie

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours de base : anthropologie linguistique

ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique
ANT 2660	3 A 1 j	Langue et identité sociale

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base : méthodologie

ANT 2070	3 A 1 j	Techniques de la collecte des données
ANT 3072	3 A 1 j	Analyse qualitative des données
ANT 3081	3 A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 36 cr.

Cours thématiques : ethnologie

ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 2030	3 H 1 j	Écologie culturelle
ANT 2036	3 A 1 j	Occident : représentations
ANT 2037	3 A 1 j	Anthropologie du quotidien
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 2161	3 H 1 j	Anthropologie du voyage
ANT 3021	3 A 1 js	Religion et modernité
ANT 3030	3 H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3035	3 H 1 j	Dynamique socioculturelle
ANT 3043	3 A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
ANT 3051	3 A 1 j	Anthropologie : théories contemporaines
ANT 3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3065	3 A 1 j	Critiques des théories anthropologiques
ANT 3141	3 A 1 j	Technologies de la représentation
ANT 3142	3 H 1 j	Atelier en film ethnographique
ANT 3151	3 H 1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3171	3 A 1 j	L'Amérique latine contemporaine
ANT 3809	3 A 1 j	Séminaire d'ethnologie
ANT 3811	3 H 1 j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT 3850	3 A 1 j	Anthropologie de l'Europe
ANT 3853	3 A 1	Texte ethnographique et terrain
ANT 3854	3 A 1 j	Les autochtones de l'Est canadien
ANT 3855	3 H 1 j	L'Ouest de l'Amérique
+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3860	3 A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ANT 3867	3 E 1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 36 cr.

Cours thématiques : archéologie

+ ANT 2210	3 H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+ ANT 2260	3 A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
ANT 2266	3 H 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
ANT 2270	3 A 1 j	Introduction à la zooarchéologie
ANT 2280	3 H 1 js	Méthodes en archéologie historique
+ ANT 3230	3 H 1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+ ANT 3260	3 H 1 j	La théorie en archéologie
+ ANT 3270	3 H 1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
ANT 3280	3 E 1 j	Fouilles en archéologie historique
+ ANT 3283	6 A 1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
ANT 3287	3 H 1 j	Archéologie maritime
+ ANT 3341	3 A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
ANT 3813	3 H 1 j	Séminaire d'archéologie
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
+ ANT 3882	3 A 1 j	Préhistoire du Québec
ANT 3884	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques : bioanthropologie

ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT 2430	3 A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine

ANT 2454	3 H 1 j	Introduction à la primatologie
ANT 2470	3 H 1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
ANT 2480	3 A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
ANT 3420	3 H 1 j	Interactions bioculturelles
ANT 3440	3 A 1 j	Génétique du comportement humain
+ ANT 3460	3 H 1 j	Concepts, méthodes en paléanthropologie
+ ANT 3556	3 H 1 js	Évolution et comportement humain 2
ANT 3814	3 A 1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 27 cr.

Cours thématiques : anthropologie linguistique

ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT 2665	3 A 1 j	Description ethnolinguistique
ANT 3612	3 H 1 j	Recherche en communauté linguistique
ANT 3625	3 H 1 j	Langue, culture et poétique
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique
ANT 3815	3 A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 3875	3 A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT 3876	3 H 1 j	Ethnographie du Caucase

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Pratiques de recherche

ANT 3102	3 AHE1 js	Lectures dirigées
ANT 3802	3 AHE1 js	Travaux pratiques
ANT 3806	3 AHE1 js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
ANG 1022	3 AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ARA 1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
BIO 1435	2 H 1 j	Biodiversité 2
+ BIO 1445	1 H 1 j	T.P. de biodiversité 2
BIO 2041	3 AE 1 j	Biostatistique 1
+ BIO 2470	3 A 1 j	Morphologie évolutive des chordés
BIO 2490	3 A 1 j	Mammalogie
BIO 2855	3 A 1 j	Écologie adaptative
BIO 3204	3 A 1 j	Génétique des populations
+ BIO 3853	3 H 1 j	Débats en écologie
CHN 1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
ESP 1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
FAS 1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada
+ GEO 2512	3 A 1 j	Systèmes d'information géographique
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GER 1000	3 AHE1 js	Introduction à la gérontologie
GER 1020	3 AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HEB 1010	6 A 1 j	Langue hébraïque élémentaire
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2421	3 E 1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
HST 2013	3 H 1 s	Histoire et muséologie

HST	2400	3	H	1	j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	HE	1	j	Nouvelle France
HST	2426	3	AE	1	j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1	j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2440	3	AH	1	j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H	1	j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2446	3	HE	1	j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	AE	1	j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2620	3	H	1	j	La Chine en révolution
HST	2624	3	A	1	j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1	j	Histoire du Japon contemporain
HST	2904	3	A	1	j	Histoire du Québec contemporain
IFT	1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
LAT	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1	s	Initiation à la langue latine 2
LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
LNG	1126	3	A	1	j	Histoire du français en Amérique
LNG	1150	3	A	1	j	Linguistique amérindienne
LNG	1400	3	A	1	j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1	j	Notions de syntaxe
LNG	2140	3	A	1	j	Questions de bilinguisme
LNG	2340	3	A	1	j	Langues secondes
LNG	2350	3	A	1	j	Sociolinguistique
+ LNG	2820	3	H	1	j	Linguistique historique : introduction
PBC	1040	2	A	1	j	Anatomie macroscopique humaine
PHI	1130	3	HE	1	j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI	1430	3	H	1	j	Éthique et politique
PHY	1966	3	A	1	j	Archéométrie
PLO	1010	6	AH	1	s	Cours audiovisuel de polonais 1
POL	1951	3	AH	1	js	Éléments de politique
POL	1954	3	AH	1	js	Politique internationale
POL	2606	3	AH	1	j	Économie politique internationale
POL	3010	3	AH	1	j	Les relations Nord-Sud
PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
PSY	1085	3	AH	1	j	L'apprentissage
PSY	1983	3	AH	1	j	Psychologie et comportement
PTG	1951	6	AE	1	js	Portugais élémentaire
RUS	1951	6	AE	1	js	Russe élémentaire
SOL	2104	3	H	1	j	Relations ethniques
SOL	3002	3	A	1	j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
SOL	3104	3	A	1	j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
TRA	1105	3	A	1	j	Concepts clés en traductologie

Programme 1-050-2-0

Version 10

Majeur en anthropologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* 15 cr.
Ce bloc comporte les cours du bloc 71A du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 71F du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71B et 71G du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : archéologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71C et 71H du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71D et 71I du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

Ce bloc comporte les cours des blocs 71E et 71J du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Pratiques de recherche

Ce bloc comporte les cours du bloc 71K du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71Y du Baccalauréat en anthropologie.

Programme 1-050-4-0

Version 08

Mineur en anthropologie

Ce programme totalise 27 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

ANT	1010	3	H	1	j	Les théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
ANT	1018	3	H	1	js	Étude des systèmes de parenté
ANT	1065	3	H	1	js	Initiation à la démarche anthropologique
ANT	3072	3	A	1	j	Analyse qualitative des données
ANT	3081	3	A	1	j	Analyses quantitatives en anthropologie

et les cours du bloc 71G du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : archéologie

ANT	1210	3	A	1	j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1	j	L'archéologie des civilisations
ANT	1285	3	A	1	j	Introduction à l'archéologie historique

et les cours du bloc 71H du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

ANT	1511	3	A	1	j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1	j	Introduction à la variation biologique
ANT	2440	3	A	1	j	Génétique et anthropologie

et les cours du bloc 71I du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

ANT 1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
ANT 1613	3 H	1 j	Anthropologie linguistique
ANT 2660	3 A	1 j	Langue et identité sociale

et les cours du bloc 71J du Baccalauréat en anthropologie.

Archivistique

1-056-5-1 Certificat (minimum 1 an)

Perspectives professionnelles

L'archiviste est responsable de la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives pour en améliorer l'utilisation à des fins administratives et à des fins de recherche.

Information sur le programme

Jacques Grimard 514-343-6048
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-056-5-1

Version 01

Certificat en archivistique

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Cours fondamentaux

ARV 1050	3 AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+ ARV 1051	3 A	1 s	Système de gestion et archives
+ ARV 1052	3 A	1 s	Typologie des archives
+ ARV 1053	3 H	1 s	Évaluation des archives
+ ARV 1054	3 A	1 s	Organisation intellectuelle 1
+ ARV 1055	3 A	1 s	Organisation intellectuelle 2
+ INU 1001	3 AH	1 s	Introduction à l'information numérique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours thématiques

+ ARV 1056	3 H	1 s	Diffusion, communication et exploitation
+ ARV 1057	3 AHE1	j	Stage
ARV 2955	3 A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
+ ARV 3051	3 H	1 s	Préservation
+ ARV 3052	3 AHE1	j	Activités dirigées
+ INU 1010	3 A	1 s	Création de l'information numérique
+ INU 1030	3 H	1 s	Préservation de l'information numérique
+ INU 1050	3 H	1 s	Diffusion d'information numérique

Arts et sciences

1-960-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Nicole Legault 514-343-6111 poste 5565
Ariane Faucher-Gagnon 514-343-6111 poste 5585
ou courriel : mas@umontreal.ca
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques

- La structure de ce programme est particulièrement bien adaptée à la personne qui effectue un retour aux études.

- La personne qui fait preuve d'une bonne préparation et qui a été refusée dans des programmes contingentés peut être orientée vers ce programme afin d'améliorer son dossier scolaire et de poursuivre son cheminement d'études.
- Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6521).
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du Mineur arts et sciences avec le Certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-960-4-0

Version 00

Mineur arts et sciences

À partir d'une documentation préparée à cette fin, l'étudiant choisit deux concentrations de cours. Une concentration comporte trois ou quatre cours d'une discipline, totalisant de 9 à 12 crédits. L'étudiant ne peut pas s'inscrire à plus de deux cours d'une même concentration par trimestre. Puis, il complète ce programme par des cours d'une ou de plusieurs autres disciplines. Ce choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation. L'inscription aux cours de certaines concentrations est conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux. Le mineur arts et sciences peut jouer le même rôle que les mineurs homogènes (une seule discipline) à l'intérieur d'un baccalauréat, accompagnant soit un majeur, soit deux autres mineurs ; il ne peut s'associer, toutefois, au certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente. Comme les mineurs homogènes, il donne lieu à un certificat.

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 0 à option et 30 au choix. Des concentrations sont actuellement offertes en : Anthropologie, Biochimie, Chimie, Communication, Criminologie, Démographie, Études allemandes, Études anglaises, Études arabes, Études chinoises, Études cinématographiques, Études est-asiatiques, Études françaises, Études hispaniques, Études italiennes, Études japonaises, Études latines, Études néo-helléniques, Études portugaises, Géographie, Grec ancien, Histoire, Histoire de l'art, Informatique, Linguistique, Littérature comparée, Mathématiques, Philosophie, Physique, Psychoéducation, Psychologie, Relations industrielles, Science politique, Sciences biologiques, Sciences économiques, Service social et Sociologie.

Bio-informatique

1-468-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme relevant du Département de biochimie, offert avec deux orientations : l'orientation Biosciences et l'orientation Informatique

Perspectives professionnelles

La formation de bio-informaticien débouche vers des emplois dans des laboratoires de recherche dans le secteur académique, dans les milieux hospitaliers, dans des entreprises (bio)-informatiques ainsi que dans l'industrie pharmaceutique et biotechnologique. Les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, des pêches et des forêts auront aussi besoin de bio-informaticiens.

Sur le marché du travail, les diplômés attirés par l'aspect technologique se dirigeront vers le développement de logiciels. Ceux intéressés par la résolution de problèmes biomédicaux et environnementaux s'orienteront vers la recherche en laboratoire.

De manière générale, les bio-informaticiens accompliront diverses tâches : la gestion des données biologiques, le développement d'algorithmes et de logiciels ainsi que l'analyse et l'interprétation de données biologiques.

Information sur le programme

Élaine Meunier

514-343-6111 poste 5192

Gertraud Burger

514-343-7936

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 70 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 15 places attribuées aux candidats collégiens, 39 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25,009 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - ◆ Chimie 101, 201 et 202
 - ◆ Mathématiques 103 et 203
 - ◆ Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-468-1-0

Version 02

Baccalauréat en bio-informatique

L'orientation Biosciences comprend les segments 01 et 71, avec 72 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Informatique comprend les segments 01 et 72, avec 72 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant de l'orientation Biosciences devra choisir 1 bloc entier parmi les 4 blocs de spécialisation 71A à 71D et compléter les 15 crédits de cours à option parmi les blocs de spécialisation 01Y et de 71A à 71E.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>25 cr.</i>
BCM 1501	3 A 1 j	Origine biochimique de la vie	
+ BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1	
BCM 1521	2 AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1	
+ BCM 2501	3 H 1 j	Protéines	
+ BCM 2502	3 A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2	
+ BCM 2504	2 H 1 j	Enzymologie	
+ BCM 3512	3 A 1 j	Biochimie de la cellule	
CHM 1301	3 AH 1 j	Chimie organique 1	
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique	

<i>Bloc 01 B</i>	<i>obligatoire</i>		<i>26 cr.</i>
+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1	
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2	
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique	
IFT 1215	3 AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques	
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données	
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique	
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1	
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique	

<i>Bloc 01 C</i>	<i>obligatoire</i>		<i>21 cr.</i>
+ BCM 2002	3 AH 1 j	T.P. de biologie moléculaire	
+ BCM 2003	3 AH 1 j	Application d'outils bio-informatiques	
+ BCM 2532	3 H 1 j	Pratique de la communication en sciences	
BIN 1001	2 AH 1	Intégration biosciences/informatique	
+ BIN 3002	4 AH 1 j	Intégration biosciences/informatique	
+ BIN 3005	6 AH 1 j	Stage en laboratoire de recherche	

<i>Bloc 01 Y</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1	
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English	
+ ANG 1974	3 AHE1 j	Reading for the Sciences	
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement	
GIN 3017	3 AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.	
HEC 3015	3 AHE1 js	Management	
PHM 3526	2 A 1 j	Marketing en pharmacie	
REI 1210	3 AH 1 j	Principes de gestion	
SOL 3410	3 H 1 j	Technosciences, culture et société	

Segment 71 Propre à l'orientation Biosciences

<i>Bloc 71 A</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 8 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Biochimie structurale

+ CHM 1302	3 HE 1 j	Chimie organique 2
CHM 1994	2 A 1 j	Physicochimie générale 1A
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie

<i>Bloc 71 B</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Évolution moléculaire

+ BIO 2115	3 H 1 j	Principes de phylogénie et systématique
BIO 3283	3 H 1 j	Principes d'évolution

<i>Bloc 71 C</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Écologie / environnement

BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale

<i>Bloc 71 D</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 8 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Neurosciences

BIO 1634	3 H 1 j	Principes de physiologie animale
+ BIO 3659	3 A 1 j	Les fonctions du système nerveux
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux

<i>Bloc 71 E</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Complément en biosciences et informatique

+ BCM 3513	4 H 1 j	Physiologie moléculaire
+ BCM 3514	3 H 1 j	Régulation de l'expression génique
+ BIO 3203	3 A 1 j	Génétique évolutive
BIO 3204	3 A 1 j	Génétique des populations
+ BIO 3665	3 A 1 j	Respiration, circulation, excrétion
+ CHM 1995	2 H 1 j	Physicochimie générale 1B
+ CHM 2302	3 H 1 j	Chimie organique 3
+ IFT 2255	3 AHE1 j	Génie logiciel
+ IFT 2905	3 A 1 j	Interfaces personne-machine
+ IFT 2935	3 AH 1 j	Bases de données
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3655	3 A 1 j	Modèles stochastiques
PHL 3800	3 A 1 j	Principes de pharmacologie
PSL 3062	3 AH 1 j	Neurophysiologie

Segment 72 Propre à l'orientation Informatique

Bloc 72 A *option* *minimum 9 cr., maximum 16 cr.*

Informatique et mathématiques

IFT 1575	3	AH	1	j	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 2035	3	AHE1	j		Concepts des langages de programmation
+ IFT 2105	3	AHE1	j		Introduction à l'informatique théorique
+ IFT 2255	3	AHE1	j		Génie logiciel
+ IFT 2935	3	AH	1	j	Bases de données
+ IFT 3245	3	H	1	j	Simulation et modèles
+ IFT 3295	3	H	1	j	Bio-informatique
+ IFT 3545	3	A	1	j	Graphes et réseaux
+ IFT 3655	3	A	1	j	Modèles stochastiques
MAT 1600	4	AH	1	j	Algèbre linéaire

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément en informatique

+ IFT 2425	3	H	1	j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT 2505	3	A	1	j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 2905	3	A	1	j	Interfaces personne-machine
+ IFT 3335	3	A	1	j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT 3355	3	H	1	j	Infographie
+ IFT 3375	3	H	1	j	Informatique théorique
+ IFT 3911	3	A	1	j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT 3912	3	A	1	j	Développement, maintenance de logiciels

Biochimie

1-465-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le biochimiste effectue en laboratoire des recherches et des analyses en vue de mieux comprendre la structure, les propriétés chimiques et les fonctions des molécules qui constituent les êtres vivants, et les aspects moléculaires des processus normaux et pathologiques au cours du développement embryonnaire de la croissance et du vieillissement. On le retrouve dans l'industrie chimique, pharmaceutique et agroalimentaire, les organismes de la santé, les instituts de recherche, le milieu de l'enseignement et les domaines du génie génétique et des biotechnologies.

Information sur le programme

Guy Boileau 514-343-6328
 ou courriel : guy.boileau@umontreal.ca
 Sylvie Beauchemin 514-343-6111 poste 5193
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 464 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 80 places attribuées aux candidats collégiens, 244 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.024 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

- ◆ DEC en techniques de laboratoire : biotechnologies (version 210.AA)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - ◆ Chimie 101, 201 et 202
 - ◆ Mathématiques 103 et 203
 - ◆ Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le titulaire d'un DEC technique pourrait se voir accorder des exemptions de cours.

Programme 1-465-1-0

Version 11

Baccalauréat en biochimie

Ce programme totalise 81 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant s'inscrit normalement aux blocs 74 A et 74 B ; durant sa deuxième année, il s'inscrit normalement aux blocs 74 C et 74 D ; il s'inscrit aux blocs 74 E et 74 F durant sa troisième année, ainsi qu'aux cours à option des blocs 74 G, H, I, J, K, Y et aux cours au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* 26 cr.

Connaissances fondamentales

BCM 1501	3 A 1 j	Origine biochimique de la vie
+ BCM 1502	4 H 1 j	Métabolisme 1
+ BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
BIO 1155	3 A 1 j	Biologie cellulaire
CHM 1301	3 AH 1 j	Chimie organique 1
+ CHM 1302	3 HE 1 j	Chimie organique 2
CHM 1994	2 A 1 j	Physicochimie générale 1A
+ CHM 1995	2 H 1 j	Physicochimie générale 1B
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 74 B *obligatoire* 5 cr.

BCM 1521	2 AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
CHM 1979	3 A 1 j	Laboratoire de chimie pour biochimistes

Bloc 74 C *obligatoire* 19 cr.

+ BCM 2501	3 H 1 j	Protéines
+ BCM 2502	3 A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+ BCM 2503	2 A 1 j	Métabolisme 2
+ BCM 2504	2 H 1 j	Enzymologie
BIO 2041	3 AE 1 j	Biostatistique 1
+ CHM 2302	3 H 1 j	Chimie organique 3
+ CHM 2995	3 A 1 j	Physicochimie générale 2

Bloc 74 D *obligatoire* 10 cr.

+ BCM 2531	2 A 1 j	Travaux pratiques 2
+ BCM 2532	3 H 1 j	Pratique de la communication en sciences
+ CHM 2971	3 H 1 j	Chimie bioanalytique
+ CHM 2979	2 H 1 j	Laboratoire organique pour biochimistes

Bloc 74 E *obligatoire* 12 cr.

+ BCM 3512	3 A 1 j	Biochimie de la cellule
+ BCM 3513	4 H 1 j	Physiologie moléculaire
+ BCM 3514	3 H 1 j	Régulation de l'expression génique
BCM 3515	2 A 1 j	Éthique en biochimie

Bloc 74 F *obligatoire* 9 cr.

+ BCM 3531	3 AH 1 j	Travaux pratiques 3
+ BCM 3532	6 AH 1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 74 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Chimie

BCM 3562	3 H 1 j	Biochimie clinique
+ CHM 3320	3 A 1 j	Méthodes de synthèse organique
+ CHM 3331	3 AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique

+ CHM 3381	3 H 1 j	Chimie des produits naturels
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie
+ CHM 3601	3 H 1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 74 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Microbiologie et immunologie

+ MCB 2979	4 AH 1 j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4 A 1 j	Immunologie générale
+ MCB 2992	4 H 1 j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2994	4 H 1 j	Virologie et pathogenèse virale
+ MCB 2999	3 H 1 j	Levures et organismes levuriformes
MCB 3003	3 H 1 js	Applications biotechno. de l'immunologie
+ MCB 3050	3 A 1 j	Microbiologie des aliments
+ MCB 3095	2 H 1 j	Microbiologie environnementale appliquée
+ MCB 3636	2 H 1 j	Pathogenèse microbienne
+ MCB 3964	3 A 1 j	Immunologie approfondie
+ MCB 3982	4 A 1 j	Diversité microbienne

Bloc 74 I *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Biologie fonctionnelle

BIO 1634	3 H 1 j	Principes de physiologie animale
+ BIO 2541	3 H 1 j	Physiologie végétale avancée
+ BIO 2620	3 A 1 j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3 A 1 j	Physiologie animale comparée 2
+ BIO 3659	3 A 1 j	Les fonctions du système nerveux
+ BIO 3665	3 A 1 j	Respiration, circulation, excrétion
PBC 1070	2 A 1	Histologie humaine
PBC 2050	3 H 1 j	Embryologie et biologie du développement
PBC 3010	3 H 1 j	Biologie cellulaire 2
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale
+ PSL 2983	2 A 1	Intégration dans le système nerveux
PSL 3062	3 AH 1 j	Neurophysiologie
PSL 3065	3 AH 1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
SBM 2001	4 AH 1 j	Système nerveux
SBM 2002	4 AH 1 j	Circulation, respiration et rein
SBM 2003	2 AH 1 j	Digestion et nutrition
SBM 2004	3 AH 1 j	Endocrinologie et reproduction

Bloc 74 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

BIO 2402	3 H 1 j	Embryologie animale
+ BIO 2412	3 H 1 j	Histologie animale
+ BIO 3203	3 A 1 j	Génétique évolutive
BIO 3702	3 H 1 j	Biotechnologie végétale
PHL 2100	3 H 1 j	Principes de pharmacologie
PHL 3100	3 A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 3200	3 H 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
PHL 3300	3 AH 1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
PHL 3800	3 A 1 j	Principes de pharmacologie
PHM 4137	3 A 1 j	Industrie du médicament
PHM 4139	3 AH 1 j	Biotechnologie pharmaceutique

Bloc 74 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Bases en informatique et mathématiques

+ BIO 2042	3 H 1 j	Biostatistique 2
+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1890	3 H 1 j	Initiation à la bio-informatique
PHY 1234	3 A 1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

+ ANS 1404T	3 AHE1 js	Scientific and Technical Writing
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique
ANT 2440	3 A 1 j	Génétique et anthropologie
BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 3853	3 H 1 j	Débats en écologie
DRT 3802G	3 AHE1 s	Droit des sciences biologiques
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
MAT 1958	3 AH 1 j	Mathématiques pour chimistes
MSN 2100	3 H 1 j	Toxicologie et environnement
NUT 2032	3 A 1 j	Nutrition fondamentale

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHY 1973	3 H 1 j	Astrobiologie
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
PSY 1035	3 AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
REI 1210	3 AH 1 j	Principes de gestion

Chimie

1-060-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique, l'orientation Chimie assistée par ordinateur, l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale, l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux et l'orientation générale

1-060-2-0 Majeur (2 ans)

1-060-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La diversité des cheminements de carrière exige une solide formation de base et requiert une grande flexibilité de la part de l'étudiant qui peut personnaliser son programme d'études en fonction de ses aspirations et de la carrière envisagée.

Information sur le programme

Christian Reber 514-343-7332
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
 - ◆ DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique (version 210.AB)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Chimie 101, 201 et 202
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203
 - ◆ Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le titulaire d'un DEC technique pourrait se voir accorder des exemptions de cours.

Programme 1-060-1-0

Version 16

Baccalauréat en chimie

Les différentes orientations sont composées comme suit : Chimie pharmaceutique et bioorganique : segments 01 et 71, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie assistée par ordinateur : segments 01 et 72, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie bioanalytique et environnementale : segments 01 et 73, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie des matériaux et biomatériaux : segments 01 et 74, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; enfin, l'orientation générale : segments 01 et 75, 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit au Bloc 01A en 1^{re} année et au bloc 01B en 2^e année. Les stages CHM 3551 et/ou CHM 3552 peuvent se faire à la suite du Bloc 01A ou après avoir réussi 24 crédits de sigle CHM. Un étudiant peut faire 2 stages dans des orientations différentes. Un professeur responsable le guidera dans sa démarche. Pour compléter les crédits de 2^e année, il doit prendre un cours de 3 crédits parmi les 4 orientations des segments 71 à 74. Il est recommandé, selon le choix d'orientation, de suivre d'abord les cours suivants : CHM 3331 (segment 71), CHM 3333 (segment 72), CHM 3601 (segment 73) et CHM 3470 du Bloc 01C. L'étudiant qui préfère un B.Sc. spécialisé orientation générale prend 6 crédits du Bloc 75A et 12 crédits dans les Blocs 75B, 75C et 75D, dont au moins 3 dans chacun des Blocs 75B et 75C. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A obligatoire

30 cr.

Formation de base

CHM 1101	3 H 1 j	Chimie analytique 1
CHM 1201	3 A 1 j	Chimie inorganique 1
CHM 1301	3 AH 1 j	Chimie organique 1
+ CHM 1302	3 HE 1 j	Chimie organique 2
CHM 1401	3 A 1 j	Chimie physique 1
+ CHM 1402	3 H 1 j	Chimie physique 2
CHM 1501	3 A 1 j	Chimie expérimentale 1
+ CHM 1502	3 H 1 j	Chimie expérimentale 2
MAT 1958	3 AH 1 j	Mathématiques pour chimistes
+ PHY 1903	3 H 1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 01 B obligatoire 27 cr.

Formation de base

+ CHM 2101	3 A 1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+ CHM 2102	3 H 1 j	Chimie analytique 2
+ CHM 2201	3 A 1 j	Chimie inorganique 2
+ CHM 2202	3 H 1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+ CHM 2301	3 A 1 j	Laboratoire de chimie organique
+ CHM 2302	3 H 1 j	Chimie organique 3
+ CHM 2401	3 A 1 j	Chimie physique 3
+ CHM 2402	3 H 1 j	Chimie physique 4
+ PHY 2901	3 A 1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 01 C obligatoire 12 cr.

Formation de base

+ CHM 3101	3 AH 1 j	Laboratoire de chimie analytique
+ CHM 3401	3 A 1 j	Laboratoire de chimie physique
+ CHM 3470	3 AH 1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+ CHM 3521	3 H 1 j	Chimie : la profession et l'industrie

Segment 71 Propre à l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique

Bloc 71 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+ CHM 3331	3 AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique
PHM 2953	3 H 1 j	Pharmacologie générale

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+ CHM 3102	3 A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+ CHM 3230	3 AH 1 j	Chimie organométallique
+ CHM 3320	3 A 1 j	Méthodes de synthèse organique
+ CHM 3333	3 H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+ CHM 3381	3 H 1 j	Chimie des produits naturels
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours autres sigles

+ BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale
PHL 3200	3 H 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+ PHM 2342	3 A 1 j	Pharmacie galénique
PHM 4137	3 A 1 j	Industrie du médicament

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours avec stages

+ CHM 3551	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+ CHM 3552	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 72 Propre à l'orientation Chimie assistée par ordinateur

Bloc 72 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+ CHM 3333	3 H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+ CHM 3403	3 A 1 j	Dynamique quantique et statistique

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+ CHM 3402	3 A 1 j	Modélisation et mécanique quantique
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie
+ CHM 3493	3 H 1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours autres sigles

+ BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIN 1001	2 AH 1	Intégration biosciences/informatique
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
IFT 1890	3 H 1 j	Initiation à la bio-informatique

IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
+ IFT 1969	3 AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
+ PHY 2500	3 H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 3075	3 H 1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours avec stages

+ CHM 3551	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+ CHM 3552	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 73 Propre à l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale

Bloc 73 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+ CHM 3102	3 A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+ CHM 3601	3 H 1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 73 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+ CHM 3103	3 AH 1 j	Chimie analytique environnementale
+ CHM 3140	3 H 1 j	Principes d'instrumentation
+ CHM 3602	3 H 1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 73 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours autres sigles

BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
+ BIO 3839	3 H 1 j	Limnologie
BIO 3893	3 H 1 js	Éco-toxicologie
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
GEO 2142	3 A 1 j	Pédologie
GEO 2152	3 H 1 j	Hydrologie
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 73 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours avec stages

+ CHM 3551	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+ CHM 3552	3 AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 74 Propre à l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux

Bloc 74 A obligatoire 6 cr.

Cours de base

+ CHM 3404	3 A 1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+ CHM 3483	3 H 1 j	Caractérisation des matériaux

Bloc 74 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de sigle CHM

+ CHM 3102	3 A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+ CHM 3210	3 H 1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+ CHM 3331	3 AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique
CHM 3450	3 A 1 j	Éléments de cristallographie
+ CHM 3481	3 H 1 j	Les matériaux polymères
+ CHM 3493	3 H 1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 74 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cours autres sigles

BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
GBM 6115	3 A 1	Introduction aux biomatériaux
GBM 6155	3 AHE1	Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
GCH 3310	3 A 1 j	Science et ingénierie des polymères
PHM 4139	3 AH 1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+ PHY 2500	3 H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 2900	3 H 1 j	Biophysique

Chimie

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

- + CHM 3551 3 AHE1 j Stage appliqué ou projet de recherche 1
- + CHM 3552 3 AHE1 j Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base

- + CHM 3102 3 A 1 j Chimie bioanalytique avancée
- + CHM 3331 3 AH 1 j Introduction à la chimie bioorganique
- + CHM 3333 3 H 1 j Modélisation moléculaire : introduction
- + CHM 3403 3 A 1 j Dynamique quantique et statistique
- + CHM 3404 3 A 1 j Surfaces, interfaces et colloïdes
- + CHM 3483 3 H 1 j Caractérisation des matériaux
- + CHM 3601 3 H 1 j Chimie de l'environnement
- PHM 2953 3 H 1 j Pharmacologie générale

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

- + CHM 3103 3 AH 1 j Chimie analytique environnementale
- + CHM 3140 3 H 1 j Principes d'instrumentation
- + CHM 3210 3 H 1 j Les matériaux minéraux et biominéraux
- + CHM 3230 3 AH 1 j Chimie organométallique
- + CHM 3320 3 A 1 j Méthodes de synthèse organique
- + CHM 3381 3 H 1 j Chimie des produits naturels
- + CHM 3402 3 A 1 j Modélisation et mécanique quantique
- CHM 3450 3 A 1 j Éléments de cristallographie
- + CHM 3481 3 H 1 j Les matériaux polymères
- + CHM 3493 3 H 1 j Spectroscopie moléculaire
- + CHM 3602 3 H 1 j Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

- + BCM 1503 3 H 1 j Acides nucléiques et génétique 1
- BCM 1531 3 AH 1 j Introduction à la biochimie
- BIN 1001 2 AH 1 j Intégration biosciences/informatique
- BIO 1153 3 AHE1 j Biologie cellulaire
- + BIO 3839 3 H 1 j Limnologie
- BIO 3893 3 H 1 js Éco-toxicologie
- GBM 6115 3 A 1 j Introduction aux biomatériaux
- GBM 6155 3 AHE1 j Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
- GCH 3310 3 A 1 j Science et ingénierie des polymères
- GEO 2122 3 H 1 js Climatologie
- IFT 1890 3 H 1 j Initiation à la bio-informatique
- IFT 1931 3 AHE1 s Initiation aux bases de données
- + IFT 1969 3 AH 1 js Programmation scientifique en langage C
- MCB 1979 3 H 1 j Microbiologie générale
- PHL 3200 3 H 1 j Méthodes de découverte des médicaments
- + PHM 2342 3 A 1 j Pharmacie galénique
- PHM 4137 3 A 1 j Industrie du médicament
- PHM 4139 3 AH 1 j Biotechnologie pharmaceutique
- + PHY 2500 3 H 1 j Physique de la matière condensée
- + PHY 2900 3 H 1 j Biophysique
- + PHY 3075 3 H 1 j Modélisation numérique en physique

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

- + CHM 3551 3 AHE1 j Stage appliqué ou projet de recherche 1
- + CHM 3552 3 AHE1 j Stage appliqué ou projet de recherche 2

Programme 1-060-2-0

Version 14

Majeur en chimie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix. Durant sa 1^{re} année, l'étudiant s'inscrit normalement au bloc 76A en entier ; durant sa 2^e année, il s'inscrit normalement aux blocs 76B et 76C ainsi qu'à 3 crédits de cours au choix. Avant de s'inscrire à des cours de chimie physique de 2^e année et de 3^e année, l'étu-

diant doit normalement avoir suivi et réussi tous les cours de mathématiques et de physique de 1^{re} année. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *30 cr.*

- CHM 1101 3 H 1 j Chimie analytique 1
- CHM 1201 3 A 1 j Chimie inorganique 1
- CHM 1301 3 AH 1 j Chimie organique 1
- + CHM 1302 3 HE 1 j Chimie organique 2
- CHM 1401 3 A 1 j Chimie physique 1
- + CHM 1402 3 H 1 j Chimie physique 2
- CHM 1501 3 A 1 j Chimie expérimentale 1
- + CHM 1502 3 H 1 j Chimie expérimentale 2
- MAT 1958 3 AH 1 j Mathématiques pour chimistes
- + PHY 1903 3 H 1 j Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 76 B *obligatoire* *18 cr.*

- + CHM 2101 3 A 1 j Laboratoire de principes d'analyse
- + CHM 2102 3 H 1 j Chimie analytique 2
- + CHM 2301 3 A 1 j Laboratoire de chimie organique
- + CHM 2302 3 H 1 j Chimie organique 3
- + CHM 2401 3 A 1 j Chimie physique 3
- + PHY 2901 3 A 1 j Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 76 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

- + BCM 1503 3 H 1 j Acides nucléiques et génétique 1
- BCM 1531 3 AH 1 j Introduction à la biochimie
- BIO 1153 3 AHE1 j Biologie cellulaire
- + CHM 2201 3 A 1 j Chimie inorganique 2
- + CHM 2202 3 H 1 j Laboratoire de chimie inorganique
- + CHM 2402 3 H 1 j Chimie physique 4
- + CHM 3331 3 AH 1 j Introduction à la chimie bioorganique
- + CHM 3333 3 H 1 j Modélisation moléculaire : introduction
- + CHM 3470 3 AH 1 j Chimie macromoléculaire : introduction
- + CHM 3521 3 H 1 j Chimie : la profession et l'industrie
- + CHM 3601 3 H 1 j Chimie de l'environnement
- MCB 1979 3 H 1 j Microbiologie générale

Programme 1-060-4-0

Version 06

Mineur en chimie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 77

Bloc 77 A *obligatoire* *21 cr.*

- CHM 1101 3 H 1 j Chimie analytique 1
- CHM 1201 3 A 1 j Chimie inorganique 1
- CHM 1301 3 AH 1 j Chimie organique 1
- CHM 1401 3 A 1 j Chimie physique 1
- CHM 1501 3 A 1 j Chimie expérimentale 1
- + CHM 1502 3 H 1 j Chimie expérimentale 2
- MAT 1958 3 AH 1 j Mathématiques pour chimistes

Bloc 77 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

- + BCM 1503 3 H 1 j Acides nucléiques et génétique 1
- BCM 1531 3 AH 1 j Introduction à la biochimie
- BIO 1153 3 AHE1 j Biologie cellulaire
- + CHM 1302 3 HE 1 j Chimie organique 2
- + CHM 1402 3 H 1 j Chimie physique 2
- CHM 1600 3 AH 1 j Chimie de l'environnement : introduction
- MCB 1979 3 H 1 j Microbiologie générale
- + PHY 1903 3 H 1 j Physique mathématique pour chimistes 1

Communication et Politique

1-227-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de communication

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe des fonctions diverses : agent d'information et conseiller en communication, journaliste, gestionnaire, etc. On le retrouve dans les organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, dans les municipalités, commissions scolaires, sociétés de transport, organismes syndicaux, groupes de pression, partis politiques, etc.

Information sur le programme

Milton Campos 514-343-2066
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 381 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 69 places attribuées aux candidats collégiens, 159 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.412. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Qué-

bec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-227-1-0

Version 04

Baccalauréat en communication et politique

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 42 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours COM (incluant CEP 3000 et les cours du bloc 99X) et 42 crédits de cours POL (incluant CEP 2000 et les cours du bloc 99Y) devront avoir été complétés. Ce programme est prévu pour qu'on le complète en trois ans. Cependant, on peut aussi s'y inscrire à temps partiel et prendre alors jusqu'à six ans pour le compléter. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle COM ou POL.

Segment 99

Bloc 99 A *obligatoire* 30 cr.

Connaissances fondamentales

COM 1150	3	AH 1 j	Communication écrite
COM 1300	3	A 1 js	Théories de la communication
COM 1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
COM 1560	3	AHE1 j	Communication informatisée 1
COM 1600	3	AH 1 j	Communication et médias de masse
POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1200	3	AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 99 B *obligatoire* 12 cr.

Fondements méthodologiques et théoriques en communication politique

CEP 2000	3	AH 1 j	Théories de la communication politique
+ CEP 3000	3	AH 1 j	Stratégies en communication politique
COM 1100	3	A 1 j	Méthodologie de la recherche
POL 1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 99 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

+ COM 3001	3	AHE1 j	Stage en communication et politique
+ POL 3242	3	AHE1 j	Stage en communication politique

Bloc 99 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Méthodologie spécialisée en communication

- COM 2200 3 AH 1 j Communication, sens et discours
- + COM 2340 3 AH 1 j Communication et recherches sur terrain
- + COM 2355 3 AH 1 j Communication et recherche sociale

Bloc 99 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Méthodologie spécialisée en science politique

- POL 2809 3 AH 1 j Méthodes quantitatives d'analyse
- POL 3120 3 AH 1 j Méthodes qualitatives
- POL 3130 3 AH 1 j Méthodes d'analyse du discours politique
- POL 3804 3 AH 1 j Les techniques de l'analyse politique

Bloc 99 F option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Planification organisationnelle en communication

- + COM 2018 3 AH 1 s Éléments de relations publiques
- + COM 2019 3 AH 1 js Éléments de publicité
- + COM 2020 3 A 1 j Éléments de communication interne
- + COM 3011 3 H 1 j Planification en communication interne
- + COM 3305 3 A 1 j Changements, narration et identités

Bloc 99 G option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Communication, média et société

- COM 1350 3 AH 1 js Communication et cognition
- COM 2001 3 AH 1 j Communication internationale
- COM 2210 3 H 1 j Impacts des nouvelles technologies
- COM 2710 3 A 1 j Aspects sociotechniques de la médiation
- COM 2720 3 H 1 j Politiques de communication
- COM 2920 3 H 1 j Histoire des médias
- COM 2925 3 AH 1 j Industries culturelles
- COM 2935 3 AH 1 j Médias et cultures populaires
- COM 2945 3 H 1 j Auditorios des médias de masse
- + COM 2955 3 H 1 j Pouvoir et communication

Bloc 99 H option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Moyen et informatisation de la communication

- COM 1511 3 AH 1 j Communication audiovisuelle
- COM 2021 3 A 1 j Technologies et travail en collaboration
- COM 2540 3 AH 1 j Pratiques de la photographie
- COM 2550 3 AH 1 j Éditeur
- + COM 2571 3 H 1 j Interfaces et scénarisation
- + COM 2580 3 A 1 j Design d'applications Internet
- COM 2600 3 AH 1 j Pratiques de la réalisation sonore
- + COM 3201 3 H 1 j Intégration des technologies multimédias
- + COM 3500 3 AH 1 js Pratiques de la télévision
- + COM 3562 3 A 1 j Design d'applications multimédias

Bloc 99 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Forces et comportements

- POL 1008 3 AH 1 j Forces et comportements politiques
- POL 2005 3 AH 1 j Les élections
- POL 2050 3 AH 1 j Représentation politique
- POL 2272 3 AH 1 j Sondages et opinion publique
- POL 3560 3 AH 1 j Action collective et politique
- POL 3900 3 AH 1 j Politique et société
- POL 3910 3 AH 1 j Les femmes et la politique

Bloc 99 J option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Relations internationales

- POL 2250 3 AH 1 j Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
- POL 2510 3 AH 1 j Les organisations internationales
- POL 2606 3 AH 1 j Économie politique internationale
- + POL 2806 3 AH 1 j Théories des relations internationales
- POL 3005 3 AH 1 j Sociopolitique des conflits armés
- POL 3010 3 AH 1 j Les relations Nord-Sud
- POL 3220 3 AH 1 j Pensée stratégique contemporaine
- POL 3601 3 AH 1 j Politique étrangère : grandes puissances
- POL 3721 3 AH 1 j Relations extérieures : Canada, Québec
- POL 3851 3 AHE1 j Intégration européenne
- POL 3861 3 AHE1 j L'intégration nord-américaine

Bloc 99 K option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Administration et politiques

- POL 2140 3 AH 1 j Analyse de politiques
- POL 2150 3 AH 1 j Politiques sociales
- POL 2170 3 AH 1 j Politiques environnementales comparées
- POL 2540 3 AH 1 j Les formes de l'action gouvernementale
- POL 3110 3 AH 1 j L'État et l'économie
- POL 3320 3 AH 1 j Politique et administration
- POL 3321 3 AH 1 j Administration publique comparée

Bloc 99 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Pensée politique

- POL 2090 3 AH 1 j Pensée politique prémoderne
- POL 2100 3 AH 1 j Pensée politique moderne
- POL 2102 3 AH 1 j Pensée politique contemporaine
- + POL 2180 3 AH 1 j Pensée politique critique
- + POL 2808 3 AH 1 j Théories politiques empiriques
- + POL 3280 3 AH 1 j Épistémologie de la science politique
- POL 3290 3 AH 1 j Idées politiques au Québec
- POL 3291 3 H 1 j Idées politiques au Canada
- POL 3807 3 AH 1 j Idéologies politiques

Bloc 99 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Politique comparée

- POL 1009 3 AH 1 j Politique comparée
- POL 2007 3 AH 1 j Institutions politiques comparées
- POL 2110 3 AH 1 j La France
- POL 2160 3 AH 1 j Politiques urbaines
- POL 2280 3 AH 1 j Le système politique de la Russie
- POL 2281 3 AH 1 j La communauté des États indépendants
- POL 2310 3 AH 1 j Les États-Unis : les institutions
- POL 2350 3 AH 1 j Systèmes politiques européens
- POL 2751 3 AH 1 j La Chine
- POL 2752 3 AH 1 j Le Japon
- POL 2830 3 AH 1 j L'Amérique latine
- POL 2840 3 AH 1 j Enjeux politiques au Moyen-Orient
- POL 2850 3 AH 1 j Enjeux politiques en Afrique
- POL 2860 3 AH 1 j Régimes politiques de l'Asie de l'Est
- POL 2904 3 AH 1 j Système politique québécois 1
- POL 2905 3 AH 1 j Système politique québécois 2
- POL 3400 3 AH 1 j Fédéralisme comparé
- POL 3410 3 AH 1 j Les modernisations politiques en Europe
- POL 3500 3 AH 1 j Systèmes politiques canadiens
- POL 3802 3 AH 1 j Théories du développement
- POL 3830 3 AHE1 j Développement et politique au Mexique
- POL 3908 3 AH 1 j Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 99 X option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Domaines complémentaires à Communication

- JOU 1200 3 AHE1 js Méthodes journalistiques
- PBT 1000 3 AHE1 js Communication marketing
- PBT 2210D 3 AH 1 Gestion des médias publicitaires
- REP 2200 3 AHE1 js Communication orale
- REP 2300 3 AHE1 js Relations avec les médias
- + REP 3104 3 AHE1 js Gestion de crises et communication

Bloc 99 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Domaines complémentaires à Science politique

- ECN 1800 3 AHE1 j Économies nord-américaines
- GEO 1222 3 H 1 j Le système monde
- HST 2904 3 A 1 j Histoire du Québec contemporain
- SOL 2107 3 H 1 j Sociologie politique

Criminologie

1-065-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Clinique, l'orientation Analyse et recherche clinique

1-065-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les secteurs dans lesquels travaillent les criminologues sont étonnamment diversifiés et nombreux : prisons, service de libération conditionnelle et bureaux de probation, centres jeunesse, foyers de groupe pour les jeunes toxicomanes et maisons de transition pour les ex-détenus, centres d'aide aux victimes d'actes criminels, ministères, services de police, municipalités, etc. Dans tous ces milieux, les criminologues déploient une activité aux facettes multiples : l'intervention clinique, la gestion de programmes, l'animation, la consultation, l'analyse, la recherche, l'enseignement, etc.

Information sur le programme

Arlène Gaudreault
Admission

514-343-6530
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, au Baccalauréat, 588 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 75 places attribuées aux candidats collégiens, 145 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 28.200. Au mineur, 129 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 17 places attribuées aux candidats collégiens, 21 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne ayant complété l'équivalent des 24 crédits obligatoires de niveau de première année du Baccalauréat (bloc 01 A) dans l'un des programmes suivants : Programme de 1^{er} cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa, Certificat en criminologie de l'Université de Montréal, Baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal, Mineur en criminologie.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée
- Un maximum de 10 places additionnelles est réservé aux candidats de la catégorie « transfert ».

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Baccalauréat en criminologie

L'orientation Clinique comprend les segments 01 et 70, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. L'orientation Analyse et recherche clinique comprend les segments 01 et 71, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A		obligatoire		33 cr.
CRI	1001	3 AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
CRI	1050	3 AH	1 js	Sociocriminologie 1
CRI	1100	3 AH	1 j	Psychocriminologie
CRI	1151	3 A	1 j	Justice criminelle 1
CRI	1200	3 A	1 j	La méthodologie en criminologie
CRI	1401	3 A	1 j	Criminologie appliquée et institutions
CRI	1511	3 HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1600	3 AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI	1730	3 AH	1 j	Victimologie
CRI	2410	3 AH	1 j	Pénologie
+	CRI 2455	3 A	1 j	Personnalité criminelle 1

Bloc 01 B		obligatoire		15 cr.
-----------	--	-------------	--	--------

Formation pratique

+	CRI	2250	3 AH	1 j	Préparation au stage
+	CRI	3260	9 AHE1	j	Stages pratiques
+	CRI	3360	3 AHE1	j	Atelier de rétroaction

Bloc 01 C		option		minimum 3 cr., maximum 3 cr.
-----------	--	--------	--	------------------------------

Formation complémentaire et générale

AEG	2110	3 AHE1	js	Entraînement au travail en équipe	
+	AEG	2115	3 AHE1	js	Animation des groupes restreints
+	AEG	2117	3 AHE1	js	Leadership et influence dans les groupes
DRT	1501	3 AHE1	j	Droit constitutionnel 1	
JES	2005	3 AHE1	js	Jeunes et famille	
JES	2008	3 AHE1	js	Jeunes et violence	
JES	2017Y	3 AHE1	js	Évaluation de la délinquance des jeunes	
PSE	1106	3 H	1 j	Écologie sociale du développement	
PSY	1045	3 AHE1	j	Motivation et émotion	
PSY	1075	3 AHE1	js	Psychologie sociale	
PSY	1095	3 AH	1 j	L'enfance	
PSY	1966	3 AH	1 js	Psychologie de l'adolescence	
PSY	2065	3 AHE1	j	Processus cognitifs 1	
SVS	2377	3 H	1 j	Intervention de groupe	
SVS	2378	3 HE	1 s	Intervention communautaire	
SVS	3807	3 H	1 j	Jeunesse et action communautaire	
TXM	1221	3 AHE1	js	Effets des substances psychotropes	
TXM	1221D	3 AHE1	js	Effets des substances psychotropes	
TXM	1331	3 AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie	
TXM	1331D	3 AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie	
VIO	2009	3 AHE1	js	Violence familiale et conjugale	
VIO	2012	3 AHE1	js	Victimisation sexuelle	
VIO	2015	3 AHE1	js	Résolution de conflits	

Bloc 01 Y		option		minimum 3 cr., maximum 3 cr.
-----------	--	--------	--	------------------------------

Formation générale

ANG	1101T	3 AHE1	j	English Composition
ANG	1967T	3 AHE1	j	Intermediate Oral English
ANT	1511	3 A	1 j	Évolution et comportement humain
BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
COM	1500	3 AH	1 js	Communication et organisation
DMO	1000	3 AH	1 js	Éléments de démographie
ECN	1600	3 AH	1 js	Histoire de la pensée économique
GEO	1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
HST	1905	3 H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
IFT	1931	3 AHE1	s	Initiation aux bases de données
PHI	1400	3 A	1 j	Problèmes en éthique
PHI	2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine

PHI	3660	3 A	1 j	Philosophie du droit
POL	1951	3 AH	1 js	Éléments de politique
POL	2050	3 AH	1 j	Représentation politique
SOL	2410	3 E	1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL	3101	3 H	1 j	Sociologie du droit
SOL	3503	3 H	1 j	Sociologie de la famille

Segment 70 Propre à l'orientation Clinique

Bloc 70 A		option		minimum 9 cr., maximum 12 cr.
-----------	--	--------	--	-------------------------------

Connaissances criminologiques

CRI	2950	3 AHE1	j	Questions de criminologie 1	
CRI	2951	3 AHE1	j	Questions de criminologie 2	
+	CRI	3040	3 H	1 j	Formes particulières de crimes
CRI	3051	3 AH	1 j	Déviance et réaction sociale	
CRI	3052	3 AHE1	j	Sociabilités criminelles	
+	CRI	3161	3 AH	1 j	Justice criminelle 2
CRI	3201	3 AH	1 j	Droits de la personne et criminologie	
CRI	3301	3 AH	1 j	Sociopolitique de la police	
CRI	3312	3 H	1 j	Administration de la justice pénale	
CRI	3341	3 AHE1	j	Drogues et criminalité	
CRI	3361	3 AH	1 j	Prévention du crime	
CRI	3415	3 AH	1 j	Mesures pénales communautaires	
CRI	3420	3 AH	1 j	La femme et la question criminelle	
CRI	3425	3 AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral	
CRI	3540	3 AH	1 j	Les minorités et la question criminelle	
CRI	3545	3 A	1 j	Normes légales et pouvoir	
CRI	3810	3 E	1 j	La délinquance sexuelle	
CRI	3820	3 AH	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants	
CRI	3900	3 AH	1 j	Justice des mineurs	
CRI	3950	3 AHE1	j	Criminalité informatique	

Bloc 70 B		option		minimum 15 cr., maximum 18 cr.
-----------	--	--------	--	--------------------------------

Formation clinique

CRI	2015	3 AH	1 j	Relation d'aide en criminologie	
+	CRI	2811	3 AH	1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
CRI	3010	3 AH	1 j	Conciliation et médiation	
+	CRI	3015	3 H	1 j	Entrevues et interventions de groupe
CRI	3305	3 AH	1 j	Violences criminelles	
+	CRI	3465	3 H	1 j	Personnalité criminelle 2
CRI	3495	3 A	1 j	Criminels et troubles mentaux	
+	CRI	3721	3 H	1 j	Principes et modèles d'intervention
+	CRI	3800	3 H	1 j	Principes d'évaluation clinique

Bloc 70 C		option		minimum 0 cr., maximum 6 cr.
-----------	--	--------	--	------------------------------

Cours d'analyse et recherche clinique complémentaire

CRI	2531	3 AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie	
+	CRI	3013	3 AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3 H	1 j	Instruments et classification
CRI	3213	3 AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives	
+	CRI	3318	3 AH	1 j	Méthodes quantitatives

Segment 71 Propre à l'orientation Analyse et recherche clinique

Bloc 71 A		option		minimum 9 cr., maximum 12 cr.
-----------	--	--------	--	-------------------------------

Connaissances criminologiques

CRI	2950	3 AHE1	j	Questions de criminologie 1	
CRI	2951	3 AHE1	j	Questions de criminologie 2	
+	CRI	3040	3 H	1 j	Formes particulières de crimes
CRI	3051	3 AH	1 j	Déviance et réaction sociale	
CRI	3052	3 AHE1	j	Sociabilités criminelles	
+	CRI	3161	3 AH	1 j	Justice criminelle 2
CRI	3201	3 AH	1 j	Droits de la personne et criminologie	
CRI	3301	3 AH	1 j	Sociopolitique de la police	
CRI	3305	3 AH	1 j	Violences criminelles	
CRI	3312	3 H	1 j	Administration de la justice pénale	
CRI	3341	3 AHE1	j	Drogues et criminalité	
CRI	3361	3 AH	1 j	Prévention du crime	
CRI	3415	3 AH	1 j	Mesures pénales communautaires	
CRI	3420	3 AH	1 j	La femme et la question criminelle	
CRI	3425	3 AH	1 j	Sociologie du milieu carcéral	
CRI	3540	3 AH	1 j	Les minorités et la question criminelle	
CRI	3545	3 A	1 j	Normes légales et pouvoir	
CRI	3810	3 E	1 j	La délinquance sexuelle	

CRI 3820	3 AH 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
CRI 3900	3 AH 1 j	Justice des mineurs
CRI 3950	3 AHE1 j	Criminalité informatique
SIP 1000	3 A 1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
SIP 2030	3 AH 1 js	L'organisation de l'enquête
SIP 2242	3 A 1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
SIP 3070	3 AH 1 js	Organisation de la sécurité intérieure

Bloc 71 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Formation en analyse et recherche clinique

CRI 2531	3 AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+ CRI 3013	3 AH 1 j	Analyse de la criminalité
+ CRI 3203	3 H 1 j	Instruments et classification
CRI 3213	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+ CRI 3318	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives
SIP 2050	3 AH 1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP 3090	3 A 1 j	Le renseignement

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours cliniques complémentaires

CRI 2015	3 AH 1 j	Relation d'aide en criminologie
+ CRI 2811	3 AH 1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
CRI 3010	3 AH 1 j	Conciliation et médiation
+ CRI 3465	3 H 1 j	Personnalité criminelle 2
CRI 3495	3 A 1 j	Criminels et troubles mentaux
+ CRI 3800	3 H 1 j	Principes d'évaluation clinique

Programme 1-065-4-0 Version 01

Mineur en criminologie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 81

Bloc 81 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la criminologie

CRI 1050	3 AH 1 js	Sociocriminologie 1
CRI 1100	3 AH 1 j	Psychocriminologie
CRI 1151	3 A 1 j	Justice criminelle 1
CRI 1200	3 A 1 j	La méthodologie en criminologie

Bloc 81 B option minimum 15 cr., maximum 15 cr.

Connaissances criminologiques

CRI 1001	3 AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
CRI 1401	3 A 1 j	Criminologie appliquée et institutions
CRI 1511	3 HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 1600	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI 1730	3 AH 1 j	Victimologie
CRI 2410	3 AH 1 j	Pénologie
+ CRI 2455	3 A 1 j	Personnalité criminelle 1
CRI 2531	3 AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
CRI 3010	3 AH 1 j	Conciliation et médiation
+ CRI 3013	3 AH 1 j	Analyse de la criminalité
+ CRI 3040	3 H 1 j	Formes particulières de crimes
CRI 3051	3 AH 1 j	Déviance et réaction sociale
CRI 3052	3 AHE1 j	Sociabilités criminelles
+ CRI 3161	3 AH 1 j	Justice criminelle 2
CRI 3201	3 AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
+ CRI 3203	3 H 1 j	Instruments et classification
CRI 3213	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI 3301	3 AH 1 j	Sociopolitique de la police
CRI 3305	3 AH 1 j	Violences criminelles
CRI 3312	3 H 1 j	Administration de la justice pénale
+ CRI 3318	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
CRI 3361	3 AH 1 j	Prévention du crime
CRI 3415	3 AH 1 j	Mesures pénales communautaires

CRI 3420	3 AH 1 j	La femme et la question criminelle
CRI 3425	3 AH 1 j	Sociologie du milieu carcéral
+ CRI 3465	3 H 1 j	Personnalité criminelle 2
CRI 3495	3 A 1 j	Criminels et troubles mentaux
CRI 3540	3 AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
CRI 3545	3 A 1 j	Normes légales et pouvoir
CRI 3810	3 E 1 j	La délinquance sexuelle
CRI 3820	3 AH 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
CRI 3900	3 AH 1 j	Justice des mineurs
CRI 3950	3 AHE1 j	Criminalité informatique

Démographie

1-070-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le démographe recueille, compile et analyse des données sur la composition et le développement des populations humaines en vue de fournir aux spécialistes de différents domaines (éducation, économie, santé, sociologie, etc.) l'information afin de résoudre divers problèmes d'ordre économique ou social et pour planifier l'avenir de la société. Les possibilités d'emplois sont excellentes, principalement pour les titulaires de diplômes de cycles supérieurs en démographie. Ces possibilités se limitent rarement à la seule démographie et font appel à plusieurs disciplines dans l'étude des problèmes sociaux, ce qui valorise sur le marché du travail les baccalauréats polyvalents incluant un mineur en démographie.

Information sur le programme

Lisa Dillon 514-343-5956
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

Démographie et Anthropologie

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-070-4-0

Version 03

Mineur en démographie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 12 cr.

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 2200	3 A 1 j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3 A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3 H 1 j	Analyse transversale

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

+ DMO 2100	3 H 1 j	Population canadienne
+ DMO 3100	3 A 1 j	Démographie du Tiers-Monde

Bloc 72 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
DMO 2330	3 A 1 j	Techniques auxiliaires
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3307	3 H 1 j	Pratique de la démographie
+ DMO 3380	3 A 1 j	Éléments de démographie mathématique
+ DMO 3400	3 H 1 j	Sociologie et population
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population

Démographie et Anthropologie

1-074-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de démographie

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les démographes-anthropologues est à développer puisque la grande majorité des emplois en démographie et en anthropologie sont actuellement occupés par des détenteurs de la maîtrise dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Les perspectives pour les diplômés du baccalauréat bidisciplinaire sont toutefois excellentes à cause de leur formation intellectuelle, polyvalente et multidisciplinaire, et de la forte complémentarité des deux disciplines. La démographie et l'anthropologie se complètent tant au niveau des méthodes que des approches pour permettre de mieux répondre aux grands enjeux de nos sociétés.

On trouve des démographes et des anthropologues dans les ministères provinciaux ou fédéraux (Éducation, Immigration, Culture, Affaires indiennes et du Nord, Développement des ressources humaines), dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les orga-

nismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Dillon

514-343-5956

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-074-1-0

Version 00

Baccalauréat en démographie et anthropologie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de démographie et 42 crédits de cours d'anthropologie devront avoir été complétés.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 21 cr.

AND 2500	3 H 1 j	Collecte en démographie et anthropologie
+ AND 3500	3 H 1 j	Atelier de démographie anthropologique
ANT 1065	3 AH 1 js	Initiation à la démarche anthropologique
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2311	3 A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3 H 1 j	Analyse transversale
+ DMO 3307	3 H 1 j	Pratique de la démographie

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base en ethnologie

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 1018	3 H 1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base en archéologie

ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1285	3 A 1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base en bioanthropologie

ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique
ANT 2440	3 A 1 j	Génétique et anthropologie

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours de base en anthropologie linguistique

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique
ANT 2660	3 A 1 j	Langue et identité sociale

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Méthodes et techniques

+ ANT 2210	3 H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
ANT 2280	3 H 1 js	Méthodes en archéologie historique
ANT 2480	3 A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
ANT 2665	3 A 1 j	Description ethnolinguistique
ANT 3612	3 H 1 j	Recherche en communauté linguistique
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 71 G option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodes et techniques de la démographie

DMO 2330	3 A 1 j	Techniques auxiliaires
SOL 1020	3 A 1 j	Introduction à la statistique sociale
+ SOL 2020	3 H 1 j	Statistique sociale avancée
STT 1971	3 AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 71 H option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en anthropologie

ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+ ANT 2260	3 A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT 3035	3 H 1 j	Dynamique socioculturelle
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
ANT 3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
+ ANT 3260	3 H 1 j	La théorie en archéologie
ANT 3420	3 H 1 j	Interactions bioculturelles
ANT 3440	3 A 1 j	Génétique du comportement humain
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique

Bloc 71 I option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en démographie

+ DMO 2100	3 H 1 j	Population canadienne
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3100	3 A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
+ DMO 3380	3 A 1 j	Éléments de démographie mathématique
+ DMO 3400	3 H 1 j	Sociologie et population
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population

Bloc 71 J option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Études régionales

ANT 3030	3 H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3151	3 H 1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3850	3 A 1 j	Anthropologie de l'Europe
ANT 3854	3 A 1 j	Les autochtones de l'Est canadien
ANT 3855	3 H 1 j	L'Ouest de l'Amérique
+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3860	3 A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara

ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ANT 3867	3 E 1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances complémentaires en anthropologie

ANT 2030	3 H 1 j	Écologie culturelle
ANT 2036	3 A 1 j	Occident : représentations
ANT 2037	3 A 1 j	Anthropologie du quotidien
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 2161	3 H 1 j	Anthropologie du voyage
+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
ANT 2266	3 H 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
ANT 2270	3 A 1 j	Introduction à la zooarchéologie
ANT 2430	3 A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine
ANT 2454	3 H 1 j	Introduction à la primatologie
ANT 2470	3 H 1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 3021	3 A 1 js	Religion et modernité
ANT 3043	3 A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
ANT 3051	3 A 1 j	Anthropologie : théories contemporaines
ANT 3065	3 A 1 j	Critiques des théories anthropologiques
ANT 3102	3 AHE1 js	Lectures dirigées
ANT 3141	3 A 1 j	Technologies de la représentation
ANT 3142	3 H 1 j	Atelier en film ethnographique
ANT 3171	3 A 1 j	L'Amérique latine contemporaine
+ ANT 3230	3 H 1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+ ANT 3270	3 H 1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
ANT 3280	3 E 1 j	Fouilles en archéologie historique
+ ANT 3283	6 A 1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
ANT 3287	3 H 1 j	Archéologie maritime
+ ANT 3341	3 A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
+ ANT 3460	3 H 1 j	Concepts, méthodes en paléanthropologie
+ ANT 3556	3 H 1 js	Évolution et comportement humain 2
ANT 3625	3 H 1 j	Langue, culture et poétique
ANT 3802	3 AHE1 js	Travaux pratiques
ANT 3806	3 AHE1 js	Pratique de terrain
ANT 3809	3 A 1 j	Séminaire d'ethnologie
ANT 3811	3 H 1 j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT 3813	3 H 1 j	Séminaire d'archéologie
ANT 3814	3 A 1 j	Séminaire d'anthropologie biologique
ANT 3815	3 A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 3853	3 A 1	Texte ethnographique et terrain
ANT 3875	3 A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT 3876	3 H 1 j	Ethnographie du Caucase
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
+ ANT 3882	3 A 1 j	Préhistoire du Québec
ANT 3884	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 L option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Connaissances complémentaires à la démographie

ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse

Démographie et Géographie

1-071-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de démographie

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les démographes-géographes continue de se développer. Les études démographiques et géographiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de faire des plans d'allocations familiales, de sécurité sociale, de retraite, de services de santé, d'enseignement, d'emploi, de développement urbain ou régional sans faire appel à ces spécialistes. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin de les intégrer à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des géographes dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Dillon 514-343-5956
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-071-1-0

Version 01

Baccalauréat en démographie et géographie

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 33 cr.

Concepts et techniques d'analyse

DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
DMO 2200	3	A	1	j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3	A	1	j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3	H	1	j	Analyse transversale
+ DMO 3307	3	H	1	j	Pratique de la démographie
DMO 3500	3	H	1	j	Intégration en démographie-géographie
GEO 1212	3	A	1	j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3	H	1	j	Le système monde
GEO 1312	3	A	1	j	Développement durable et environnement
GEO 1322	3	H	1	j	Géographes et géographies
GEO 1532	3	H	1	js	Cartographie

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la démographie

DMO 2330	3	A	1	j	Techniques auxiliaires
MAT 1903	3	AHE1	j		Calcul différentiel et intégral 1
+ MAT 1923	3	AHE1	j		Calcul différentiel et intégral 2
STT 1971	3	AHE1	s		Introduction à la statistique
STT 2971	4	AH	1	j	Statistique pour économistes

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la géographie

GEO 1512	3	A	1	js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3	H	1	js	Géographie quantitative 2
GEO 1542	3	A	1	js	Photo-interprétation et télédétection
+ GEO 2512	3	A	1	j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3	H	1	js	Télédétection numérique

Bloc 71 D option minimum 15 cr., maximum 21 cr.

Connaissances fondamentales en démographie

+ DMO 2100	3	H	1	j	Population canadienne
+ DMO 2700	3	A	1	js	Histoire de la population
+ DMO 3100	3	A	1	j	Démographie du Tiers-Monde
+ DMO 3380	3	A	1	j	Éléments de démographie mathématique
+ DMO 3400	3	H	1	j	Sociologie et population
DMO 3420	3	H	1	j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3	H	1	js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en géographie

GEO 2212	3	H	1	j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3	A	1	j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3	A	1	j	Populations et sociétés
GEO 2252	3	H	1	j	Géographie politique
GEO 2282	3	A	1	j	Terrain en environnement humain 1
+ GEO 3212	3	A	1	j	Régions métropolitaines
+ GEO 3222	3	A	1	j	Transport et réseaux géographiques
GEO 3322	3	A	1	j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours de géographie régionale

GEO 1412	3	H	1	js	Le Québec
GEO 2412	3	A	1	j	Le Canada
GEO 3242	3	H	1	j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3412	3	AH	1	js	La Chine
GEO 3422	3	A	1	j	Le Japon
GEO 3432	3	H	1	j	Le Pacifique
GEO 3442	3	A	1	js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3	H	1	j	L'Union européenne
GEO 3462	3	A	1	js	Thème régionale

Bloc 71 Y	option	minimum 3 cr., maximum 12 cr.
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse

Démographie et Statistique

1-073-1-1 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de démographie

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les statisticiens-démographes est en plein essor. Les études démographiques fondées sur des données et des analyses statistiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de planifier des services gouvernementaux et des programmes d'intervention à l'échelle nationale ou locale, sans bien connaître les populations qui en bénéficieront, les besoins qu'elles ressentent et l'accessibilité des services requis. Cette planification touche de nombreux secteurs dont les politiques familiales, de sécurité sociale et de retraite, les services de santé et d'enseignement, l'emploi, le développement urbain ou régional, et bien d'autres. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin d'intégrer des spécialistes compétents en démographie et en statistique à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des statisticiens dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Dillon 514-343-5956
Véronique Hussin 514-343-6710
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ♦ DEC en sciences, lettres et arts
- ♦ DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ♦ Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-073-1-1

Version 00

Baccalauréat en démographie et statistique

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

Fondements méthodologiques de statistique et de démographie

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2311	3 A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3 H 1 j	Analyse transversale
+ DMO 3307	3 H 1 j	Pratique de la démographie
+ STD 3500	3 H 1 j	Laboratoire de démographie statistique
STT 1700	3 AH 1 j	Introduction à la statistique
+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 B obligatoire 15 cr.

Cours de mathématiques et d'informatique

+ IFT 1969	3 AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités

Bloc 71 C obligatoire 6 cr.

Cours sur la cueillette des données

DMO 2200	3 A 1 j	Collecte : source des informations
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage

Bloc 71 D obligatoire 9 cr.

Interprétation des phénomènes démographiques

+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3400	3 H 1 j	Sociologie et population
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires en statistique mathématique

- + STT 2100 3 H 1 j Théorie de la décision
- + STT 3500 3 A 1 j Méthodes non paramétriques
- + STT 3700 3 H 1 j Inférence statistique

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours complémentaires en statistique appliquée

- + STT 2305 3 H 1 j Analyse multivariée appliquée
- + STT 3220 3 A 1 j Méthodes de prévision
- + STT 3260 3 H 1 j Modèles de survie
- + STT 3410 3 AE 1 j Plans et analyses d'expériences
- + STT 3505 3 H 1 j Données catégorielles
- + STT 3510 3 A 1 j Biostatistique
- + STT 3781 3 H 1 j Laboratoire de statistique

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Cours complémentaires en mathématiques

- MAT 1000 4 AHE1 j Analyse 1
- + MAT 1410 3 AH 1 j Calcul 2
- + MAT 2050 3 AH 1 j Analyse 2
- + MAT 2412 3 A 1 j Processus numérique 1
- + MAT 2717 3 HE 1 j Processus stochastiques

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Domaines de spécialisation en démographie

- + DMO 2100 3 H 1 j Population canadienne
- + DMO 3100 3 A 1 j Démographie du Tiers-Monde
- DMO 3420 3 H 1 j Immigration et intégration

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires à la démographie

- ECN 1000 3 AHE1 js Principes d'économie
- + ECN 1040 3 AH 1 js Introduction à la microéconomie
- ECN 1050 3 AHE1 j Introduction à la macroéconomie
- + ECN 2311 3 HE 1 j Problèmes économiques contemporains
- GEO 1212 3 A 1 j Espaces, société, économie
- GEO 1222 3 H 1 j Le système monde
- GEO 1532 3 H 1 js Cartographie
- HST 1942 3 H 1 s L'Europe aux XIXe et XXe siècles
- HST 2446 3 HE 1 j Histoire des femmes au Canada
- HST 2521 3 A 1 j Histoire de la médecine et de la santé
- SOL 1013 3 AH 1 j Sociologie générale
- SOL 1967 3 H 1 j Sociologie du vieillissement
- SOL 3201 3 H 1 j Sociologie du développement

Économie et Politique

1-244-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de science politique

Perspectives professionnelles

Le diplômé aura accès à des emplois dans les domaines des relations publiques et internationales, de la diplomatie, du développement et de l'animation communautaire. Il pourra également orienter sa carrière vers les professions de spécialiste en administration publique ou privée, d'analyste, de chroniqueur ou de journaliste.

Information sur le programme

Alain Noël 514-343-7375
Admission 514-343-6539
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-244-1-0

Version 02

Baccalauréat en économie et politique

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix. Un minimum de 39 crédits et un maximum de 42 crédits doivent provenir de cours de chacun des sigles ECN et POL. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ni POL. Pour respecter les exigences minimales quant au nombre de crédits dans chacune des disciplines, l'étudiant qui compléterait 6 crédits dans le cadre du bloc Y ne serait pas tenu de faire les 3 crédits au choix car cela porterait alors nécessairement son total de crédits à 93. Les cours de sigles ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 (blocs 71B et 71D) sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques. Le responsable de programme pourra, à certaines conditions, autoriser le remplacement de POL 3240 (stage de 3 crédits) par POL 3241 (stage de 6 crédits).

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 36 cr.

Concepts et techniques d'analyse

- ECN 1000 3 AHE1 js Principes d'économie
- + ECN 1040 3 AH 1 js Introduction à la microéconomie
- ECN 1050 3 AHE1 j Introduction à la macroéconomie
- ECN 1160 3 AH 1 j Analyse des données économiques
- ECN 1800 3 AHE1 j Économies nord-américaines
- + ECN 2800 3 AH 1 js Institutions publiques et financières
- + FAS 3900 3 A 1 j Séminaire d'économie politique
- POL 1000 3 AH 1 j Analyse politique : théories et concepts
- POL 1020 3 AH 1 j Systèmes politiques : Québec et Canada
- POL 1100 3 AH 1 j Méthodes de recherche en politique
- POL 1200 3 AH 1 j Pensée politique
- POL 1600 3 AH 1 j Relations internationales

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances fondamentales en sciences économiques

ECN 1070	3	AH	1	j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3	AH	1	j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1260	3	AH	1	js	Économétrie 1
ECN 1350	3	A	1	j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1600	3	AH	1	js	Histoire de la pensée économique
ECN 1961	3	E	1	s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3	H	1	s	Économie du monde arabe
ECN 1967	3	A	1	s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3	A	1	j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3	H	1	s	Économie de l'Amérique latine

Bloc 71 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en science politique

POL 1008	3	AH	1	j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3	AH	1	j	Politique comparée
POL 1330	3	AH	1	j	Administration et politiques publiques
POL 2005	3	AH	1	j	Les élections
POL 2007	3	AH	1	j	Institutions politiques comparées
POL 2050	3	AH	1	j	Représentation politique
POL 2090	3	AH	1	j	Pensée politique prémoderne
POL 2140	3	AH	1	j	Analyse de politiques
POL 2150	3	AH	1	j	Politiques sociales
+ POL 2180	3	AH	1	j	Pensée politique critique
POL 2272	3	AH	1	j	Sondages et opinion publique
POL 2510	3	AH	1	j	Les organisations internationales
+ POL 2805	3	AH	1	j	Théorie de l'organisation administrative
+ POL 2806	3	AH	1	j	Théories des relations internationales
+ POL 2808	3	AH	1	j	Théories politiques empiriques
POL 2809	3	AH	1	j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL 3326	3	AH	1	j	Évaluation des politiques publiques
POL 3410	3	AH	1	j	Les modernisations politiques en Europe

Bloc 71 D option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en sciences économiques

+ ECN 2015	3	H	1	js	Comportements stratégiques
+ ECN 2040	3	AH	1	j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2045	3	H	1	j	Théorie microéconomique 2
+ ECN 2050	3	A	1	j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2055	3	H	1	j	Théorie macroéconomique 2
+ ECN 2160	3	H	1	j	Économétrie 2
ECN 2165	3	A	1	j	Comptabilité 1
+ ECN 2175	3	H	1	j	Comptabilité 2
+ ECN 2230	3	E	1	j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2311	3	HE	1	j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2370	3	H	1	j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2450	3	A	1	j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3	A	1	j	Démographie économique
+ ECN 2565	3	H	1	j	Introduction à l'économie industrielle
+ ECN 2700	3	HE	1	js	Relations économiques internationales
+ ECN 2705	3	A	1	j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2964	3	H	1	j	Économie et finances publiques
+ REI 2475	3	H	1	j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 E option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en science politique

POL 2102	3	AH	1	j	Pensée politique contemporaine
POL 2281	3	AH	1	j	La communauté des États indépendants
POL 2606	3	AH	1	j	Économie politique internationale
POL 2830	3	AH	1	j	L'Amérique latine
POL 2840	3	AH	1	j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL 2850	3	AH	1	j	Enjeux politiques en Afrique
POL 2860	3	AH	1	j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3005	3	AH	1	j	Sociopolitique des conflits armés
POL 3010	3	AH	1	j	Les relations Nord-Sud
POL 3100	3	AH	1	j	Communication politique
POL 3110	3	AH	1	j	L'État et l'économie
POL 3120	3	AH	1	j	Méthodes qualitatives
POL 3220	3	AH	1	j	Pensée stratégique contemporaine
POL 3240	3	AH	1	j	Stage
+ POL 3280	3	AH	1	j	Épistémologie de la science politique
POL 3291	3	H	1	j	Idées politiques au Canada
POL 3320	3	AH	1	j	Politique et administration

POL 3400	3	AH	1	j	Fédéralisme comparé
POL 3560	3	AH	1	j	Action collective et politique
+ POL 3600	3	AH	1	j	Théories de politique étrangère comparée
POL 3602	3	AH	1	j	Politique et mondialisation des marchés
POL 3721	3	AH	1	j	Relations extérieures : Canada, Québec
POL 3802	3	AH	1	j	Théories du développement
POL 3807	3	AH	1	j	Idéologies politiques
POL 3851	3	AHE1	j	Intégration européenne	
POL 3900	3	AH	1	j	Politique et société
POL 3906	3	AH	1	j	La coopération internationale
POL 3910	3	AH	1	j	Les femmes et la politique
POL 3990	3	A	2	j	Séminaire de recherche

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

ALL 1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3	AHE1	js		Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3	AHE1	js		Allemand intermédiaire 2
+ ANG 1102	3	AHE1	j		English Composition 2
+ ANG 1103	3	AH	1	j	English Composition 3
ANG 1967	3	AHE1	js		Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3	AHE1	j		Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3	AHE1	js		Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3	AHE1	j		Intermediate Reading
+ ANG 1972	3	H	1	j	Business Reading
+ ANG 1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3	AHE1	j		Reading for the Sciences
ANT 1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
ESP 1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3	AHE1	js		Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3	AHE1	js		Espagnol avancé
ESP 1991	6	AHE1	js		Espagnol élémentaire
GEO 2222	3	A	1	j	Géographie des activités économiques
HST 3450	3	A	1	j	Histoire économique nord-américaine
IFT 1800	3	AHE1	js		Initiation à l'informatique
IFT 1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
JPN 1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
PHI 2150	3	A	1	j	Philosophie des sciences humaines
PSY 1075	3	AHE1	js		Psychologie sociale
QCF 1050	3	A	1	j	Introduction au Québec
REI 1010	3	A	1	j	Introduction aux relations industrielles
SOL 1970	3	HE	1	j	Sociologie du Québec

Éthique et droit

1-198-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de philosophie

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis

514-343-2029

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 25.000), le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

ALL 1210	3 H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL 1380	3 H 1 j	Allemand moderne parlé
ALL 2010	3 A 1 j	Grammaire approfondie
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande

+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+ SOL 3012	3 A 1 j	Sociologie critique

Bloc 71 C option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Civilisation

ALL 1310	3 A 1 j	Civilisation allemande
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 2331	3 A 1 j	Actualités allemandes 1
ALL 2340	3 H 1 j	Histoire de la langue allemande
ALL 2350	3 H 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ALL 3332	3 A 1 j	Actualités allemandes 2
ALL 3350	3 AH 1 j	Édition et médias germanophones

Bloc 71 D option minimum 9 cr., maximum 21 cr.

Littérature et culture

ALL 2214	3 H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL 2261	3 A 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 3262	3 H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL 3272	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL 3281	3 AH 1 j	Colloque à sujet ouvert

Bloc 71 E option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Traduction et rédaction

ALL 2110	3 A 1 j	Traduction allemand-français
ALL 2123	3 A 1 j	Rédaction
ALL 3111	3 H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL 3112	3 H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL 3120	3 H 1 j	Préparation Test DaF
ALL 3130	3 H 1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL 3411	3 HE 1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 1
ALL 3412	3 E 1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 2

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Lectures guidées

+ ALL 2290	3 H 1 j	Lectures guidées 1
ALL 3290	3 AHE1 j	Lectures guidées 2

Bloc 71 Y option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
COM 2200	3 AH 1 j	Communication, sens et discours
ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
FRA 1003	3 H 1 j	Histoire de la littérature
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 1630	3 H 1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
MUL 1107	3 AH 1 j	Histoire de la musique 5
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
POL 2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne

Programme 1-085-2-0

Version 09

Majeur en études allemandes

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ALL.

Segment 71

Les blocs de cours du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut cependant varier.

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Apprentissage de l'allemand

Bloc 71 B obligatoire 18 cr.

Introduction aux études allemandes

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Civilisation

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Littérature et culture

Bloc 71 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Traduction et rédaction

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Enseignement de l'allemand langue étrangère

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Lectures guidées

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Disciplines connexes

Programme 1-085-4-0

Version 08

Mineur en études allemandes

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Les étudiants sans connaissances préalables de la langue allemande choisissent en premier le cours ALL 1951H du bloc B. Pour suivre les cours du bloc 71A, l'étudiant devra avoir des connaissances équivalentes aux cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Apprentissage de l'allemand

ALL 1011	3 A 1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL 1012	3 A 1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL 1014	3 A 1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL 1015	3 A 1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Introduction aux études allemandes

ALL 1090	3 H 1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL 1110	3 H 1 j	Allemand écrit
ALL 1210	3 H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL 1380	3 H 1 j	Allemand moderne parlé
ALL 1991	6 AHE1 js	Allemand élémentaire

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Littérature et culture

ALL 1310	3 A 1 j	Civilisation allemande
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande

Études allemandes et Histoire

1-087-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes

Perspectives professionnelles

L'Allemagne unie s'impose comme chef de file de l'Union européenne. Le Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études allemandes et histoire s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir une formation disciplinaire à la fois en histoire et en études allemandes.

Les cours d'histoire, en plus de procurer une formation méthodologique, permettent de situer l'évolution de la civilisation allemande dans un cadre comparatif (européen) tant sur le plan thématique que chronologique. Les cours d'études allemandes permettent d'acquérir une connaissance pratique et approfondie de la langue et de la culture allemandes tout en procurant une compétence méthodologique et critique en études culturelles, notamment en ce qui concerne le statut du texte dans différents discours.

Ce programme assure un encadrement optimal des étudiants qui se destinent aux carrières suivantes : chercheurs travaillant dans trois langues internationales, diplomates et agents des organismes internationaux, consultants et chargés d'études auprès des grands organismes publics ou privés, journalistes et professionnels de la communication, professionnels de l'édition, archivistes et documentalistes spécialisés.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann 514-343-7608
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-087-1-0 Version 00

Baccalauréat en études allemandes et histoire

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Formation de base 1

ALL 1310	3 A 1 j	Civilisation allemande
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1032	3 H 1 j	Histoire du Moyen Âge

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Formation de base 2

+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
+ ALL 1956	3 AH 1 js	Allemand avancé 2
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne
HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine

Bloc 70 C obligatoire 12 cr.

Perfectionnement

ALL 1110	3 H 1 j	Allemand écrit
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST 3700	3 AHE1 j	Lectures dirigées

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

De la Réforme au Congrès de Vienne 1

ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIII ^e siècle
ALL 2340	3 H 1 j	Histoire de la langue allemande
ALL 2350	3 H 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 1

ALL 2261	3 A 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 3272	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL 3332	3 A 1 j	Actualités allemandes 2

Bloc 70 G *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Contributions d'autres disciplines

PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes

Études anglaises

1-135-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-135-2-0 Majeur (2 ans)

1-135-4-0 Mineur (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Littérature et culture et l'orientation Langue et cultures

Perspectives professionnelles

Les diplômés du Département trouvent d'intéressants débouchés dans l'enseignement, la fonction publique, l'édition, la publicité, le journalisme, la traduction, les médias d'information, les centres de documentation ainsi que dans le domaine du tourisme. Les possibilités sont multiples. Leur habileté à manier les deux langues et leur connaissance des cultures anglophones leur permettent d'adapter pour une communauté des textes et des messages issus de l'autre communauté, par exemple dans l'aire culturelle et en relations publiques. Le Baccalauréat est aussi un tremplin pour des programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph.D.) non seulement en études anglaises, mais aussi, par exemple, en littérature comparée, en communication, en bibliothéconomie ou en traduction. Ces diplômés ouvrent de nombreuses portes dans ces domaines.

Information sur le programme

Joyce Boro
Admission

514-343-5683
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française**- Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-135-1-0

Version 10

Baccalauréat en études anglaises

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 54 à option et 9 au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Le cheminement 'honor' (12 crédits du bloc 71V) permet aux étudiants qui ont obtenu une moyenne de 3,5 ou plus, de poursuivre leur réflexion et de se préparer aux études supérieures. Il est constitué de deux cours (ANG 3000 et ANG 3002) et d'un projet de recherche dirigé (ANG 3001, 6 crédits). Le directeur de recherche et le responsable du comité du premier cycle doivent approuver le projet avant l'inscription. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Segment 71

Bloc 71 A	obligatoire		27 cr.
ANG 1001	3 H 1 j	Reading Poetry	
ANG 1002	3 A 1 j	Reading Fiction	
ANG 1005	3 H 1 j	Reading Popular Culture	
ANG 1006	3 A 1 j	Reading Drama	
ANG 1031	3 H 1 j	Survey of British Literature to 1650	
ANG 1032	3 A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900	
ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English	
ANG 2020	3 A 1 j	English Languages since 1066	
ANG 2461	3 A 1 j	Sexuality and Representation	

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Grammaire et composition

- + ANG 1052 3 AH 1 j English Grammar 1
- + ANG 1053 3 H 1 j English Grammar 2
- ANG 1101 3 AE 1 j English Composition 1
- ANG 1101T 3 AHE1 j English Composition
- + ANG 1102 3 AHE1 j English Composition 2
- + ANG 1103 3 AH 1 j English Composition 3
- + ANG 1104 3 H 1 j English Composition 4

- POL 1954 3 AH 1 js Politique internationale
- SOL 1150 3 A 1 j Culture et société
- URB 2341 3 AH 1 Villes, régions et mondialisation

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Cultures et littératures populaires

- ANG 1320 3 AE 1 j Children's Literature in English
- ANG 1380 3 H 1 js Theatre in Montreal
- ANG 1390 3 H 1 j Twentieth Century Short Story
- ANG 1600 3 A 1 j Detective Fiction
- ANG 1700 3 H 1 j Literature and Film
- ANG 1750 3 E 1 j Science Fiction and Fantasy
- ANG 1755 3 A 1 j Vampires in Film and Literature
- ANG 2115 3 A 1 j Shakespeare
- ANG 2312 3 A 1 j The Romance
- ANG 2330 3 H 1 j Reading Journalism
- ANG 2451 3 A 1 j Littérature et minorités sexuelles

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Interfaces culturelles

- ANG 1401 3 A 1 j Quebec Writing in English
- ANG 1403 3 A 1 j Écrivains anglophones du Québec
- ANG 1650 3 H 1 j Literature and the East
- ANG 1655 3 A 1 j Travel Literature in English
- ANG 2310 3 A 1 j Forms of Fiction
- ANG 2320 3 A 1 j Literature and the Law
- ANG 2322 3 HE 1 j War, Literature, and the Arts
- ANG 2362 3 A 1 j Literature and Globalization
- ANG 2404 3 H 1 j Literature and Transnational Feminisms

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Perspectives historiques et nationales

- ANG 1282 3 H 1 j British Drama
- ANG 1325 3 A 1 j Survey of Canadian Literature
- ANG 1341 3 A 1 j Irish Literature and Culture
- ANG 1381 3 H 1 j Survey of American Literature
- ANG 1500 3 A 1 j African-American Literature
- ANG 2153 3 A 1 j British Literature 1790 to 1900
- ANG 2163 3 H 1 j British Literature 1900 to Present
- ANG 2173 3 A 1 j American Literature 1776 to 1900
- ANG 2183 3 H 1 j American Literature 1900 to Present
- ANG 2260 3 H 1 j Modernism in Art and Literature
- ANG 2325 3 H 1 j Contemporary Canadian Literature
- ANG 2361 3 H 1 j Postcolonial Literature in English

Bloc 71 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

- ANG 3000 3 H 1 j Senior Seminar
- ANG 3001 6 A 1 j Honour's Thesis
- ANG 3002 3 H 1 j Literary Theory and Criticism

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

- CIN 1101 3 A 1 js Mouvements de l'histoire du cinéma
- CIN 2102 3 AH 1 j Cinéma québécois
- FRA 1011 3 A 1 j Le français aujourd'hui
- FRA 1130 3 HE 1 j Introduction à la littérature québécoise
- GRC 1031 3 A 1 j Introduction à la littérature grecque
- HAR 1190 3 AE 1 j Introduction aux arts de l'Occident
- HAR 1200 3 HE 1 js Introduction à l'art moderne
- HST 1043 3 AE 1 j Histoire des États-Unis
- HST 1905 3 H 1 j Histoire du Canada contemporain
- LCO 1000 3 A 1 j Introduction à la littérature comparée
- LCO 1001 3 A 1 j Le textuel et le visuel
- MUL 1121 3 A 1 j Histoire de la musique pop. anglophone
- PHI 1255 3 H 1 j Introduction à la philosophie de l'art
- POL 1953 3 AH 1 js Institutions politiques Canada - Québec

Programme 1-135-2-0

Version 08

Majeur en études anglaises

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la littérature

- ANG 1002 3 A 1 j Reading Fiction
- ANG 1005 3 H 1 j Reading Popular Culture
- ANG 1006 3 A 1 j Reading Drama
- ANG 1033 3 H 1 j Twentieth Century Literatures in English

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Grammaire et composition

Ce bloc comporte les cours du bloc 71B du Baccalauréat en études anglaises

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langue parlée

- ANG 1051 3 A 1 j English Phonetics and Pronunciation
- + ANG 1968 3 AHE1 js Intermediate Oral English 2
- + ANG 2051 3 AHE1 js Advanced Oral English 1
- + ANG 2052 3 AHE1 js Advanced Oral English 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Langue écrite

- ANG 1969 3 AHE1 j Intermediate Reading
- + ANG 1971 3 AHE1 j Reading for the Humanities
- + ANG 1975 3 HE 1 js Advanced Reading

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cultures anglophones

- ANG 1021 3 H 1 j Contemporary British and Irish Culture
- ANG 1022 3 AH 1 j Contemporary Canadian Culture
- ANG 1023 3 H 1 j Contemporary American Culture

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures populaires

ANG 2461 3 A 1 j Sexuality and Representation
et les cours du bloc 71C du Baccalauréat

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interfaces culturelles

ANG 2020 3 A 1 j English Languages since 1066
et les cours du bloc 71D du Baccalauréat

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perspectives historiques et nationales

ANG 1001 3 H 1 j Reading Poetry
ANG 1031 3 H 1 j Survey of British Literature to 1650
ANG 1032 3 A 1 j Survey of British Literature, 1650-1900
et les cours du bloc 71E du Baccalauréat

Bloc 71 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71Y du Baccalauréat

Programme 1-135-4-0

Version 07

Mineur en études anglaises

L'orientation Littérature et culture comprend les segments 01 et 71, avec 30 crédits à option. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. L'orientation Langue et culture comprend les segments 01 et 72, avec 30 crédits à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Grammaire et composition

+ ANG 1052	3	AH	1	j	English Grammar 1
+ ANG 1053	3	H	1	j	English Grammar 2
ANG 1101	3	AE	1	j	English Composition 1
ANG 1101T	3	AHE1	j		English Composition
+ ANG 1102	3	AHE1	j		English Composition 2
+ ANG 1103	3	AH	1	j	English Composition 3
+ ANG 1104	3	H	1	j	English Composition 4

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Cultures anglophones

ANG 1021	3	H	1	j	Contemporary British and Irish Culture
ANG 1022	3	AH	1	j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3	H	1	j	Contemporary American Culture

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71Y du Baccalauréat en études anglaises

Segment 71 Propre à l'orientation Littérature et culture

Bloc 71 A option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cultures et littératures populaires

ANG 2461	3	A	1	j	Sexuality and Representation
----------	---	---	---	---	------------------------------

et les cours du bloc 71D du Baccalauréat

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Interfaces culturelles

ANG 1033	3	H	1	j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 2020	3	A	1	j	English Languages since 1066

et les cours du bloc 71C du Baccalauréat

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Perspectives historiques et nationales

ANG 1001	3	H	1	j	Reading Poetry
ANG 1002	3	A	1	j	Reading Fiction
ANG 1006	3	A	1	j	Reading Drama
ANG 1031	3	H	1	j	Survey of British Literature to 1650
ANG 1032	3	A	1	j	Survey of British Literature, 1650-1900

et les cours du bloc 71E du Baccalauréat

Segment 72 Propre à l'orientation Langue et cultures

Bloc 72 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langue parlée

ANG 1051	3	A	1	j	English Phonetics and Pronunciation
+ ANG 1968	3	AHE1	js		Intermediate Oral English 2
+ ANG 2051	3	AHE1	js		Advanced Oral English 1
+ ANG 2052	3	AHE1	js		Advanced Oral English 2

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langue écrite

ANG 1969	3	AHE1	j		Intermediate Reading
+ ANG 1971	3	AHE1	j		Reading for the Humanities

+ ANG 1975	3	HE	1	js	Advanced Reading
+ ANG 1991	3	A	1	j	Business Writing 1
+ ANG 1991T	3	A	1	j	Business Writing 1
+ ANG 1993	3	H	1	j	Scientific Writing 1

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Littératures modernes

ANG 1282	3	H	1	j	British Drama
ANG 1320	3	AE	1	j	Children's Literature in English
ANG 1325	3	A	1	j	Survey of Canadian Literature
ANG 1341	3	A	1	j	Irish Literature and Culture
ANG 1380	3	H	1	js	Theatre in Montreal
ANG 1381	3	H	1	j	Survey of American Literature
ANG 1390	3	H	1	j	Twentieth Century Short Story
ANG 1401	3	A	1	j	Quebec Writing in English
ANG 1403	3	A	1	j	Écrivains anglophones du Québec
ANG 1500	3	A	1	j	African-American Literature
ANG 1600	3	A	1	j	Detective Fiction
ANG 1650	3	H	1	j	Literature and the East
ANG 1700	3	H	1	j	Literature and Film
ANG 1755	3	A	1	j	Vampires in Film and Literature

Études anglaises et Littérature comparée

1-138-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

Programme relevant du Département d'études anglaises

Information sur le programme

Joyce Boro

514-343-5683

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- Condition de poursuite des études
 - ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-138-1-0

Version 02

Baccalauréat en études anglaises et littérature comparée

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les étudiants sont encouragés à apprendre une troisième langue en utilisant les 6 crédits au choix. Il s'agit d'un programme bilingue. Une bonne connaissance des deux langues est donc obligatoire. L'étudiant classé dans un niveau inférieur à ANG 1102 devra suivre le cours ANG 1101 comme cours hors programme. Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la langue anglaise devra remplacer les 3 crédits du bloc 70B par un cours des blocs 70C, 70D, 70E ou 70F.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Introduction à la discipline (études anglaises et littérature comparée)

ANG 1001	3 H 1 j	Reading Poetry
ANG 1002	3 A 1 j	Reading Fiction
ANG 1006	3 A 1 j	Reading Drama
ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 3000	3 H 1 j	Senior Seminar
LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Écriture (études anglaises)

+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
+ ANG 1104	3 H 1 j	English Composition 4

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littératures historiques et nationales (études anglaises)

ANG 1031	3 H 1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG 1032	3 A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG 1325	3 A 1 j	Survey of Canadian Literature
ANG 1341	3 A 1 j	Irish Literature and Culture
ANG 1381	3 H 1 j	Survey of American Literature
ANG 1500	3 A 1 j	African-American Literature
ANG 2115	3 A 1 j	Shakespeare
ANG 2153	3 A 1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG 2163	3 H 1 j	British Literature 1900 to Present
ANG 2173	3 A 1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG 2183	3 H 1 j	American Literature 1900 to Present
ANG 2325	3 H 1 j	Contemporary Canadian Literature

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire (études anglaises)

ANG 1700	3 H 1 j	Literature and Film
ANG 1755	3 A 1 j	Vampires in Film and Literature
ANG 2320	3 A 1 j	Literature and the Law
ANG 2322	3 HE 1 j	War, Literature, and the Arts
ANG 2330	3 H 1 j	Reading Journalism
ANG 2361	3 H 1 j	Postcolonial Literature in English
ANG 2362	3 A 1 j	Literature and Globalization
ANG 2404	3 H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG 2451	3 A 1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG 2461	3 A 1 j	Sexuality and Representation

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littératures et cultures (études anglaises)

ANG 1021	3 H 1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG 1022	3 AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3 H 1 j	Contemporary American Culture
ANG 1380	3 H 1 js	Theatre in Montreal

ANG 1401	3 A 1 j	Quebec Writing in English
ANG 1403	3 A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG 1650	3 H 1 j	Literature and the East

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Mouvements et genres littéraires (études anglaises)

ANG 1320	3 AE 1 j	Children's Literature in English
ANG 1600	3 A 1 j	Detective Fiction
ANG 1655	3 A 1 j	Travel Literature in English
ANG 1750	3 E 1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG 2260	3 H 1 j	Modernism in Art and Literature
ANG 2312	3 A 1 j	The Romance

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contextes sociaux et historiques (études anglaises)

HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
POL 2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles
LCO 3020	3 AH 1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 I *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1030	3 A 1 j	Postcolonialismes comparés
LCO 2000	3 H 1 j	Évolution du roman
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
+ LCO 3000	3 H 1 j	Cours thématique
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation
LCO 3050	3 AH 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes (littérature comparée)

ANT 3625	3 H 1 j	Langue, culture et poétique
CIN 3101	3 A 1 j	Cinéma des différences
FAS 1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
HAR 2145	3 A 1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Autres littératures (littérature comparée)

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM 1001	3 A 1 js	Littérature néo-hellénique
ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945

LAT 1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées
QCF 1050	3 A	1 j	Introduction au Québec

Études arabes

1-117-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-117-4-0

Version 03

Mineur en études arabes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

Fondements

ARA 1001	3 A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 1002	3 H	1 s	Introduction au monde arabe 2

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue

ARA 1951	6 AE	1 j	Arabe élémentaire
+ ARA 1952	3 AH	1 js	Arabe intermédiaire
+ ARA 1953	3 AH	1 js	Arabe avancé
ARA 1991	6 AHE1	js	Arabe élémentaire

Bloc 70 C option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Le monde arabe

ANT 3861	3 A	1 js	Le monde arabo-musulman
ARA 2050	3 AHE1	j	Littérature arabe
ARA 2060	3 E	1 s	Le monde arabe contemporain
ECN 1966	3 H	1 s	Économie du monde arabe
HST 2623	3 H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
PHI 3870	3 A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
POL 2840	3 AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL 2050	3 E	1 j	Sociologie du monde arabe
SRL 1090	3 AHE1	js	L'islam

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

FRA 2141	3 H	1 j	Littérature maghrébine
GEO 1222	3 H	1 j	Le système monde
PHI 3805	3 A	1 j	Aristote : éthique et politique
SRL 2000	3 AHE1	js	Religions monothéistes

Études cinématographiques

1-171-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Sous réserve d'une autorisation d'implantation par le ministère de l'Éducation du Québec

1-171-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le programme est destiné autant à l'étudiant qui désire faire les premiers pas en création cinématographique qu'à celui qui souhaite acquérir une culture cinématographique et faire de la recherche en études cinématographiques. Il allie de façon délibérée étude et pratique du cinéma afin de stimuler la réflexion, l'analyse et la création. Ces études procurent une solide formation aux personnes qui se destinent à la création, à la production et à l'exploitation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Ces études débouchent aussi sur l'enseignement et la recherche.

Information sur le programme

Michèle Garneau 514-343-6111 poste 3006
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 280 collégiens ont soumis une demande d'admission au baccalauréat. En tenant compte des désistements et pour combler les 59 places attribuées aux candidats collégiens, 124 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.210. Au majeur, les données respectives sont les suivantes : 127 demandes, 55 places, 80 offres, CRC de 23.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-171-1-0

Version 00

Baccalauréat en études cinématographiques

Ce programme totalise 45 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 30 cr.

Étude du cinéma : cours fondamentaux

CIN 1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 1104	3 H	1 js	Culture et documentation du cinéma
CIN 2101	3 A	1 j	Théories du cinéma
CIN 2102	3 AH	1 j	Cinéma québécois
CIN 2103	3 H	1 j	Analyse filmique
CIN 2104	3 A	1 s	Cinéma documentaire
CIN 3101	3 A	1 j	Cinéma des différences
CIN 3102	3 H	1 js	Les théories des cinéastes

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Pratique du cinéma : cours fondamentaux

+ CIN 1001	3 A	1 j	Archéologie et technique de l'image
+ CIN 1002	3 A	1 j	Théorie et pratique du montage
+ CIN 1003	3 H	1 j	Laboratoire cinématographique
+ CIN 1004	3 H	1 js	Laboratoire de scénarisation
+ CIN 2000	3 A	1 j	Pratique et esthétique du son

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Approches spécifiques

CIN 1105	3 A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 1106	3 A	1 js	Le cinéma politique
CIN 1107	3 H	1 j	Cinéma nationaux
CIN 2105	3 A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN 2106	3 H	1 js	Cours de corpus
CIN 2107	3 H	1 js	L'adaptation cinématographique
CIN 2108	3 A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2109	3 A	1 js	Critique cinématographique
CIN 3103	3 H	1 j	Mythologies du cinéma
CIN 3104	3 A	1 js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Approfondissement des pratiques cinématographiques

+ CIN 2002	3 A	1 j	Pratique vidéographique
+ CIN 2003	3 A	1 j	Pratique scénaristique
+ CIN 2004	3 H	1 j	Pratique cinématographique
+ CIN 3001	6 AH	2 j	Projets dirigés
CIN 3002	3 E	1 j	Stage

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Approches interdisciplinaires ou intermédiaires du cinéma

CIN 1108	3 H	1 j	Cinéma et télévision
CIN 1109	3 A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN 2110	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN 2111	3 A	1 j	Histoire et cinéma
CIN 2112	3 H	1 j	Cinéma, genre et sexualité
CIN 2113	3 H	1 js	Cinéma et technologies numériques

Bloc 70 F option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Ouvertures aux arts et lettres

ARP 1010	3 A	1 js	Dessin 1
ARP 1022	3 A	1 js	Les arts de la couleur 1
FRA 1160	3 A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2211	3 A	1 j	Poétiques contemporaines
HAR 1030	3 A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR 1190	3 AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 1610	3 H	1 js	Américanité et les arts
HAR 2030	3 A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR 2145	3 A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 2185	3 H	1 js	Histoire de la photographie
HAR 2195	3 A	1 j	Art, culture et identité au Québec
HAR 3185	3 A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle
HAR 3220	3 H	1 j	L'art actuel
MUL 2109	3 H	1 s	Musiques et images en mouvement
MUS 2314	3 AH	1 j	Musique et médiatique 1
+ MUS 2315	3 AH	1 j	Musique et médiatique 2

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Ouvertures aux sciences humaines

ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT 3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM 1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse
COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
HST 1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
LCO 1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG 1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI 1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI 1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL 1150	3	A	1 j	Culture et société
SOL 2107	3	H	1 j	Sociologie politique

HAR 3185	3	A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle
HAR 3220	3	H	1 j	L'art actuel

Bloc 74 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Ouvertures aux sciences humaines

ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT 3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM 1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse
COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
HST 1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
LCO 1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2030	3	AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LNG 1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI 1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI 1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL 1150	3	A	1 j	Culture et société
SOL 2107	3	H	1 j	Sociologie politique

Programme 1-171-2-0

Version 12

Majeur en études cinématographiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CIN.

Segment 74

Bloc 74 A obligatoire 18 cr.

Cours fondamentaux

CIN 1101	3	A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 1104	3	H	1 js	Culture et documentation du cinéma
CIN 2101	3	A	1 j	Théories du cinéma
CIN 2103	3	H	1 j	Analyse filmique

Bloc 74 B option minimum 24 cr., maximum 24 cr.

Cours à option dans la discipline

CIN 1105	3	A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 1106	3	A	1 js	Le cinéma politique
CIN 1107	3	H	1 j	Cinéma nationaux
CIN 1108	3	H	1 j	Cinéma et télévision
CIN 1109	3	A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN 2102	3	AH	1 j	Cinéma québécois
CIN 2104	3	A	1 s	Cinéma documentaire
CIN 2105	3	A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN 2106	3	H	1 js	Cours de corpus
CIN 2107	3	H	1 js	L'adaptation cinématographique
CIN 2108	3	A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2109	3	A	1 js	Critique cinématographique
CIN 2110	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN 2111	3	A	1 j	Histoire et cinéma
CIN 2112	3	H	1 j	Cinéma, genre et sexualité
CIN 2113	3	H	1 js	Cinéma et technologies numériques

Bloc 74 C option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Ouvertures aux arts et lettres

FRA 1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
HAR 1030	3	A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR 1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3	HE	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 1610	3	H	1 js	Américanité et les arts
HAR 2030	3	A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR 2145	3	A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 2185	3	H	1 js	Histoire de la photographie
HAR 2195	3	A	1 j	Art, culture et identité au Québec

Études cinématographiques

1-171-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programmeMichèle Garneau
Admission514-343-6111 poste 3006
514-343-7076**Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008**

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Mineur en études cinématographiques

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle CIN.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 9 cr.

Cours fondamentaux

CIN 1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain

Bloc 73 B option minimum 18 cr., maximum 18 cr.

Approches spécifiques

CIN 1105	3 A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 1106	3 A	1 js	Le cinéma politique
CIN 1107	3 H	1 j	Cinéma nationaux
CIN 1108	3 H	1 j	Cinéma et télévision
CIN 1109	3 A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN 2102	3 AH	1 j	Cinéma québécois
CIN 2104	3 A	1 s	Cinéma documentaire
CIN 2105	3 A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN 2106	3 H	1 js	Cours de corpus
CIN 2107	3 H	1 js	L'adaptation cinématographique
CIN 2108	3 A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN 2111	3 A	1 j	Histoire et cinéma
CIN 2112	3 H	1 j	Cinéma, genre et sexualité
CIN 2113	3 H	1 js	Cinéma et technologies numériques

Études cinématographiques et Littérature comparée

1-174-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de littérature comparée

Perspectives professionnelles

Le diplômé ayant acquis une formation théorique et critique en littérature et en cinéma travaille dans le domaine de la culture, des communications et du multimédia.

Information sur le programme

Éric Savoy 514-343-5660
Nathalie Beaufay 514-343-7255
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 109 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 43 places attribuées aux candidats collégiens, 66 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Baccalauréat en études cinématographiques et littérature comparée

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours devront avoir été complétés pour chacune des deux disciplines (in-

cluant les cours des blocs 70 D, E et F). On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Théories et méthodologies

CIN 1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 2101	3 A	1 j	Théories du cinéma
CIN 2107	3 H	1 js	L'adaptation cinématographique
LCO 1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 70 B option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Disciplinaire (cinéma)

CIN 1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 1105	3 A	1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 1109	3 A	1 s	Les genres et le cinéma
CIN 2104	3 A	1 s	Cinéma documentaire
CIN 2105	3 A	1 s	L'avènement du cinéma
CIN 2108	3 A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 3103	3 H	1 j	Mythologies du cinéma
CIN 3104	3 A	1 js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 C option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Disciplinaire (littérature comparée)

FAS 1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
LCO 1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2000	3 H	1 j	Évolution du roman
LCO 2011	3 A	1 js	Études comparatives des récits
LCO 2030	3 AH	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 2300	3 AE	1 j	Pratiques culturelles
+ LCO 3000	3 H	1 j	Cours thématique
LCO 3010	3 H	1 js	Théories de la littérature
LCO 3020	3 AH	1 j	Littérature et diversité humaine
LCO 3050	3 AH	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Cinéma et autres arts (cinéma)

CIN 2110	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
HAR 1030	3 A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR 2030	3 A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR 2145	3 A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 2185	3 H	1 js	Histoire de la photographie

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles (cinéma)

CIN 1107	3 H	1 j	Cinéma nationaux
CIN 2102	3 AH	1 j	Cinéma québécois
CIN 3101	3 A	1 j	Cinéma des différences
ESP 2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM 1201	3 AH	1 s	Cinéma grec
ITL 2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 70 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Aires culturelles (littérature comparée)

AES 2011	3 A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2020	3 H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL 2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2261	3 A	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 2321	3 A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ANG 1033	3 H	1 j	Twentieth Century Literatures in English

ANG 1325	3 A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG 2361	3 H	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG 2404	3 H	1 j	Literature and Transnational Feminisms
ARA 1001	3 A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 2050	3 AHE1	j	Littérature arabe
ESP 1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
+ ESP 1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP 1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
FRA 1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA 2131	3 HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H	1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A	1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2211	3 A	1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2264	3 A	1 j	Dramaturgie québécoise
GRC 1031	3 A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC 2011	3 A	1 j	Grec intermédiaire
GRM 1001	3 A	1 js	Littérature néo-hellénique
ITL 1120	3 A	1 j	Introduction à la culture italienne
+ ITL 1141	3 AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 2110	3 A	1 s	Le roman italien contemporain
+ ITL 2880	3 AHE1	js	L'Italie méditerranéenne
LAT 1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 1030	3 A	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO 3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées
PTG 1210	3 AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG 1220	3 H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG 2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
PTG 2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne
QCF 1050	3 A	1 j	Introduction au Québec

Études classiques

1-095-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
 1-095-2-0 Majeur (2 ans)
 1-095-4-0 Mineur (1 an)
 Programme offert avec deux orientations : l'orientation Langues et l'orientation Civilisation

Perspectives professionnelles
 La formation spécialisée prépare à l'enseignement préuniversitaire et à la poursuite d'études aux cycles supérieurs en langues et littératures, en histoire ancienne et en archéologie classique.

Information sur le programme
 Vayos Liapis 514-343-5944
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité
 Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française
 – **Condition d'admissibilité**
 ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-095-1-0

Version 03

Baccalauréat en études classiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 57 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 72 C, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Segment 72

<i>Bloc 72 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>30 cr.</i>
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque	
GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1	
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2	
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine	
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité	
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins	
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine	
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1	
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2	

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Langues : lecture de textes

+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Littérature

GRC 3100	3 A 1 j	Poésie hellénistique
GRC 3101	3 A 1 j	Rhétorique et art oratoire
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3165	3 H 1 j	Les poètes lyriques
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
LAT 3100	3 A 1 j	Poésie didactique latine
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 H 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin
+ LAT 3170	3 H 1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Histoire

HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 3021	3 A 1 j	Questions d'histoire ancienne
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif

HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Archéologie

HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2050	3 H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2060	3 A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL 2421	3 E 1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique
HGL 3070	3 A 1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie

PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Théorie linguistique et littéraire

ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique
+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Proche-Orient ancien

HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
THL 1025	3 AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL 2185	6 AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire
THL 2220	3 AHE1 js	Géographie et archéologie biblique

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments linguistiques

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
+ ANG 1053	3 H 1 j	English Grammar 2
ANG 1101	3 AE 1 j	English Composition 1
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

<i>Bloc 72 Y</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ARC 2214	3 A 1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
GLG 1972	3 A 1 j	Histoire de la Terre et du Climat
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
PHY 1966	3 A 1 j	Archéométrie

<i>Bloc 73 J</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Compléments linguistiques

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72I du Baccalauréat

<i>Bloc 73 Y</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 3 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Ce bloc comporte les cours du bloc 72Y du Baccalauréat

Programme 1-095-2-0

Version 03

Majeur en études classiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 73E, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Segment 73

<i>Bloc 73 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>18 cr.</i>
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

<i>Bloc 73 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Langue 1 : Apprentissage

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1

<i>Bloc 73 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Langue 2 : Apprentissage

+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

<i>Bloc 73 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 15 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Langues : Lecture de textes

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B du Baccalauréat en études classiques

<i>Bloc 73 E</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Littérature

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C du Baccalauréat

<i>Bloc 73 F</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Histoire

HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
----------	---------	------------------------------

et les cours du bloc 72D du Baccalauréat

<i>Bloc 73 G</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Archéologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72E du Baccalauréat

<i>Bloc 73 H</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Philosophie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72F du Baccalauréat

<i>Bloc 73 I</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Théorie linguistique et littéraire

LNG 2700	3 H 1 j	Philologie latine
LNG 2750	3 A 1 j	Introduction à l'indo-européen

et les cours du bloc 72G du Baccalauréat

Programme 1-095-4-0

Version 03

Mineur en études classiques

L'orientation Langues comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Civilisation comprend les segments 01 et 75, avec 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>6 cr.</i>
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

Segment 74 Propre à l'orientation Langues

<i>Bloc 74 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Langues : apprentissage

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

<i>Bloc 74 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Langues : lecture de textes

+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

<i>Bloc 74 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Littérature

+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 H 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin
+ LAT 3170	3 H 1 j	Épigraphie latine et droit romain
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine

<i>Bloc 74 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Histoire et civilisation antique

HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 1012	3 A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire

HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 74 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 2030	3 A 1 js	Perception et oeuvre d'art
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Segment 75 Propre à l'orientation Civilisation

Bloc 75 A obligatoire 6 cr.

HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Langues

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 75 C option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Histoire et civilisation

HGL 1012	3 A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 75 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Archéologie

HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2050	3 H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2060	3 A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL 2421	3 E 1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 75 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 2030	3 A 1 js	Perception et oeuvre d'art
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Études classiques et Anthropologie

1-094-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Centre d'études classiques

Information sur le programme

Vayos Liapis 514-343-5944
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en études classiques et anthropologie

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'anthropologie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour entrer à la maîtrise en études classiques

(option langues et histoire ou archéologie classique), l'étudiant devra avoir suivi tous les cours du bloc 71B et du bloc 71C.

Segment 71**Formation de base**

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>24 cr.</i>
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine	
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité	
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'antiquité	
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie	
ANT 1065	3 H 1 js	Initiation à la démarche anthropologique	
ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire	
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique	
ANT 1611	3 A 1 j	Langage, culture, société	

<i>Bloc 71 B</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Langues anciennes I

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1

<i>Bloc 71 C</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Langues anciennes II

+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

<i>Bloc 71 D</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Méthodes et techniques de l'archéologie

+ ANT 2210	3 H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
ANT 2266	3 A 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
ANT 2280	3 H 1 js	Méthodes en archéologie historique
ANT 3102	3 AHE1 js	Lectures dirigées
+ ANT 3270	3 H 1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
ANT 3280	3 E 1 j	Fouilles en archéologie historique
+ ANT 3283	6 A 1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
ANT 3287	3 A 1 j	Archéologie maritime
ANT 3806	3 AHE1 js	Pratique de terrain
HGL 2050	3 AHE1 js	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2421	3 AHE1 js	Stage pratique en archéologie

<i>Bloc 71 E</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en archéologie anthropologique

ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1285	3 A 1 j	Introduction à l'archéologie historique
+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+ ANT 2260	3 A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
ANT 2270	3 A 1 j	Introduction à la zooarchéologie
+ ANT 3230	3 H 1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+ ANT 3260	3 H 1 j	La théorie en archéologie
+ ANT 3341	3 A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
ANT 3813	3 H 1 j	Séminaire d'archéologie
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
+ ANT 3882	3 H 1 j	Préhistoire du Québec
ANT 3884	3 A 1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

<i>Bloc 71 F</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en archéologie méditerranéenne

HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2060	3 A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 H 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique
HGL 3070	3 A 1 j	Architecture et urbanisme romains

<i>Bloc 71 G</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en ethnologie

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1018	3 H 1 js	Étude des systèmes de parenté
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique

ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 2030	3 H 1 j	Écologie culturelle
ANT 2036	3 H 1 j	Occident : représentations
ANT 2037	3 A 1 j	Anthropologie du quotidien
ANT 2042	3 A 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 3021	3 AH 1 js	Religion et modernité
ANT 3035	3 H 1 j	Dynamique socioculturelle
ANT 3043	3 A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
ANT 3051	3 A 1 j	Anthropologie : théories contemporaines
ANT 3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3065	3 H 1 j	Critiques des théories anthropologiques
ANT 3809	3 A 1 j	Séminaire d'ethnologie
ANT 3811	3 H 1 j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT 3850	3 A 1 j	Anthropologie de l'Europe
ANT 3853	3 A 1 j	Texte ethnographique et terrain
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines

<i>Bloc 71 H</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en anthropologie linguistique

ANT 1613	3 H 1 j	Anthropologie linguistique
ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT 2660	3 A 1 j	Langue et identité sociale
ANT 3625	3 H 1 j	Langue, culture et poésie
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique
ANT 3815	3 A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 3876	3 A 1 j	Ethnographie du Caucase

<i>Bloc 71 I</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 15 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours complémentaires en bioanthropologie

ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT 2430	3 A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine
ANT 2440	3 A 1 j	Génétique et anthropologie
ANT 2454	3 A 1 j	Introduction à la primatologie
ANT 2470	3 H 1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
ANT 3420	3 H 1 j	Interactions bioculturelles
ANT 3440	3 H 1 j	Génétique du comportement humain
+ ANT 3460	3 H 1 j	Concepts, méthodes en paléanthropologie
+ ANT 3556	3 H 1 js	Évolution et comportement humain 2
ANT 3814	3 A 1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

<i>Bloc 71 J</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Histoire littéraire

GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

<i>Bloc 71 K</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Langues : lecture de textes

+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

<i>Bloc 71 L</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Littérature

GRC 3100	3 A 1 j	Poésie hellénistique
GRC 3101	3 A 1 j	Rhétorique et art oratoire
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 H 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3165	3 A 1 j	Les poètes lyriques
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
LAT 3100	3 A 1 j	Poésie didactique latine
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 A 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive

Études est-asiatiques

+ LAT	3160	3 H	1 j	Le théâtre latin
+ LAT	3170	3 H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 71 M *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Histoire antique

HGL	1021	3 AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3 A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	3021	3 A	1 j	Questions d'histoire ancienne
HST	2108	3 H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3 H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3 H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3 H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3 H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	3105	3 H	1 j	Économie et société grecques
HST	3111	3 A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 71 N *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues modernes

ALL	1951	6 A	2 js	Allemand élémentaire
+ ALL	1952	3 AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL	1954	3 AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL	1955	3 AHE1	js	Allemand avancé 1
ALL	1979	3 AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3 AE	1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL	1982	3 H	1 js	Lecture en allemand 2
+ ANG	1102	3 AH	1 j	English Composition 2
+ ANG	1103	3 AH	1 j	English Composition 3
+ ANG	1104	3 AH	1 j	English Composition 4
GRM	1010	6 A	1 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM	2020	3 H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM	2030	3 H	1 js	Grec moderne avancé
ITL	1951	6 A	2 js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3 AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3 AH	1 js	Italien avancé

Études est-asiatiques

1-097-2-0 Majeur (2 ans)

Programme offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

1-097-4-0 Mineur (1 an)

Programme offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

Perspectives professionnelles

Ce programme offre une formation large, permettant aux diplômés de saisir les grandes lignes de l'histoire et de l'actualité des divers pays de la région est-asiatique et d'acquérir une compétence particulière sur les pays de l'Asie de l'Est, y compris une compétence linguistique.

Information sur le programme

David Ownby 514-343-5800
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-097-2-0

Version 05

Majeur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Viêt Nam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 60 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 12 cr., maximum 27 cr.*

Formation est-asiatique de base

AES	2010	3 H	1 j	Le Viêt Nam moderne
ANT	3164	3 H	1 j	La société japonaise contemporaine
GEO	3412	3 AH	1 js	La Chine
GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
HST	2619	3 H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3 H	1 j	La Chine en révolution
HST	2624	3 A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3 H	1 j	Histoire du Japon contemporain

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

AES	2011	3 A	1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3 A	1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2014	3 H	1 j	Le cinéma chinois
AES	2020	3 H	1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3 A	1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES	2030	3 A	1 j	Les religions de la Chine moderne
AES	3021	3 H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES	3022	3 A	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES	3032	3 H	1 j	Culture et communication en Corée
AES	3710	3 H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
ANT	3864	3 H	1 j	La culture japonaise
ANT	3866	3 H	1 js	Anthropologie de la Chine
ECN	1961	3 E	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3242	3 H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
HST	2626	3 A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
PHI	2965	3 H	1 j	Le bouddhisme chinois
PHI	3965	3 H	1 j	L'univers intellectuel chinois
POL	2751	3 AH	1 j	La Chine
POL	2752	3 AH	1 j	Le Japon
POL	2860	3 AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation est-asiatique avancée

AES 3010	3	AH	1	j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3040	3	A	1	j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3	A	1	j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3	A	1	j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3	H	1	j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+ AES 3610	3	A	1	j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3810	3	H	1	j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3	AH	1	j	Sujets spéciaux en études japonaises
PHI 2960	3	A	1	j	Naissance de la philosophie chinoise
POL 3401	3	AH	1	j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

ANT 1213	3	H	1	j	L'archéologie des civilisations
ANT 1611	3	H	1	j	Langage, culture, société
COM 2001	3	AH	1	j	Communication internationale
DMO 1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
EAM 1000	3	H	1	s	Littérature universelle
LCO 2011	3	A	1	js	Études comparatives des récits
MUL 3301	3	H	1	j	Panorama des musiques du monde 1
PHI 2920	3	A	1	j	Mythe, religion et connaissance
POL 1954	3	AH	1	js	Politique internationale
PPL 3040	3	AHE1	js		Communication interculturelle

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 6 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise**Segment 72 Propre à l'orientation Japon**

Bloc 72 A option minimum 6 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise**Segment 73 Propre à l'orientation Viêt Nam**

Bloc 73 A option minimum 6 cr., maximum 24 cr.

Langue vietnamienne

Programme 1-097-4-0

Version 05

Mineur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix. L'orientation Viêt Nam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Formation est-asiatique de base

AES 2010	3	H	1	j	Le Viêt Nam moderne
ANT 3164	3	H	1	j	La société japonaise contemporaine
GEO 3412	3	AH	1	js	La Chine
GEO 3422	3	A	1	j	Le Japon
GEO 3442	3	A	1	js	L'Asie du Sud-Est
HST 2619	3	H	1	j	La Chine impériale
HST 2620	3	H	1	j	La Chine en révolution
HST 2624	3	A	1	j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3	H	1	j	Histoire du Japon contemporain

Bloc 01 B option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES 2011	3	A	1	j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3	A	1	j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3	H	1	j	Le cinéma chinois
AES 2020	3	H	1	j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3	A	1	j	Littérature japonaise contemporaine
AES 2030	3	A	1	j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3	AH	1	j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3021	3	H	1	j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES 3022	3	A	1	j	Culture des femmes au Japon moderne
AES 3032	3	H	1	j	Culture et communication en Corée
AES 3040	3	A	1	j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3	A	1	j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3	A	1	j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3	H	1	j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+ AES 3610	3	A	1	j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3710	3	H	1	j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES 3810	3	H	1	j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3	AH	1	j	Sujets spéciaux en études japonaises
ANT 3864	3	H	1	j	La culture japonaise
ANT 3866	3	H	1	js	Anthropologie de la Chine
ECN 1961	3	E	1	s	Économie de l'Asie
GEO 3242	3	H	1	j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3432	3	H	1	j	Le Pacifique
HST 2626	3	A	1	j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
PHI 2960	3	A	1	j	Naissance de la philosophie chinoise
POL 2751	3	AH	1	j	La Chine
POL 2752	3	AH	1	j	Le Japon
POL 2860	3	AH	1	j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3401	3	AH	1	j	L'Asie du Sud-Est

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue chinoise**Segment 72 Propre à l'orientation Japon**

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue japonaise**Segment 73 Propre à l'orientation Viêt Nam**

Bloc 73 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue vietnamienne**Études est-asiatiques et Anthropologie**

1-096-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

Perspectives professionnelles

Le programme permet à l'étudiant de comprendre l'humain à partir des caractéristiques biologiques, culturelles, sociales et économiques des sociétés. L'intégration de l'anthropologie physique, de l'archéologie, de l'anthropologie sociale et de l'ethnolinguistique à l'étude des composantes de l'Asie de l'Est permettra aux diplômés d'évaluer l'impact des constantes culturelles sur les communautés asiatiques à Montréal, au Québec et au Canada.

Information sur le programme

Bernard Bernier 514-343-5807
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-096-1-0

Version 03

Baccalauréat en études est-asiatiques et anthropologie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix. L'orientation Viêt Nam comprend les segments 01 et 73, avec 0 crédit obligatoire, 90 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formation est-asiatique de base

ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnologie

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 1018	3 H 1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en archéologie

ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1285	3 A 1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en anthropologie biologique

ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnolinguistique

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique

Bloc 01 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation méthodologique

ANT 1065	3 AH 1 js	Initiation à la démarche anthropologique
ANT 3081	3 A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 01 G option minimum 9 cr., maximum 33 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES 2010	3 H 1 j	Le Viêt Nam moderne
AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3 H 1 j	Le cinéma chinois
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES 2030	3 A 1 j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3 AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3021	3 H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES 3022	3 A 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES 3032	3 H 1 j	Culture et communication en Corée
AES 3040	3 A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3 A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+ AES 3610	3 A 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3710	3 H 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES 3810	3 H 1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3 AH 1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 24 cr.

Formation anthropologique complémentaire

ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 2030	3 H 1 j	Écologie culturelle
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 2070	3 A 1 j	Techniques de la collecte des données
+ ANT 2210	3 H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+ ANT 2260	3 A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie
ANT 2266	3 H 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT 2430	3 A 1 j	Introduction à la paléontologie humaine
ANT 2440	3 A 1 j	Génétique et anthropologie
ANT 2454	3 H 1 j	Introduction à la primatologie
ANT 2480	3 A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant

Études est-asiatiques et Géographie

1-098-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

Perspectives professionnelles

Dans toute équipe (i.e. ministère, entreprise, consultant), les géographes contribuent au rehaussement des connaissances par leur vision critique et intégrée des géosystèmes naturels et des activités humaines qui s'y insèrent. L'Asie de l'Est soulève de formidables défis auxquels les géographes peuvent appliquer leurs langages (i.e. cartographique, géomatique, scientifique). Dans ce contexte, il s'agit de former des professionnels capables de concevoir les problèmes de gestion des grands ensembles territoriaux, d'effectuer des analyses spatiales, d'élaborer des stratégies d'intervention et de diriger des équipes.

Information sur le programme

Claude Comtois 514-343-8053
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-098-1-0

Version 03

Baccalauréat en études est-asiatiques et géographie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au

ANT 2611	3	A	1	j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3	A	1	j	Langages et systèmes symboliques
ANT 2660	3	A	1	j	Langue et identité sociale
ANT 2665	3	A	1	j	Description ethnohistorique
ANT 3030	3	H	1	j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3035	3	H	1	j	Dynamique socioculturelle
ANT 3044	3	H	1	js	Anthropologie et développement
ANT 3055	3	A	1	j	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3065	3	A	1	j	Critiques des théories anthropologiques
ANT 3072	3	A	1	j	Analyse qualitative des données
+ ANT 3230	3	H	1	j	Préhistoire de l'ancien monde
+ ANT 3260	3	H	1	j	La théorie en archéologie
+ ANT 3283	6	A	1	j	Techniques de fouilles sur le terrain
+ ANT 3341	3	A	1	j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
ANT 3420	3	H	1	j	Interactions bioculturelles
ANT 3440	3	A	1	j	Génétique du comportement humain
+ ANT 3460	3	H	1	j	Concepts, méthodes en paléanthropologie
+ ANT 3556	3	H	1	js	Évolution et comportement humain 2
ANT 3612	3	H	1	j	Recherche en communauté linguistique
ANT 3625	3	H	1	j	Langue, culture et poétique
ANT 3631	3	A	1	j	Changement social et linguistique
ANT 3809	3	A	1	j	Séminaire d'ethnologie
ANT 3811	3	H	1	j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT 3813	3	H	1	j	Séminaire d'archéologie
ANT 3814	3	A	1	j	Séminaire d'anthropologie biologique
ANT 3815	3	A	1	j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 3850	3	A	1	j	Anthropologie de l'Europe
ANT 3853	3	A	1	j	Texte ethnographique et terrain
ANT 3854	3	A	1	j	Les autochtones de l'Est canadien
ANT 3855	3	H	1	j	L'Ouest de l'Amérique
+ ANT 3858	3	H	1	j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3	A	1	j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3860	3	A	1	j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3	A	1	js	Le monde arabo-musulman
ANT 3875	3	A	1	j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT 3876	3	H	1	j	Ethnographie du Caucase
ANT 3881	3	A	1	j	Mésoamérique ancienne
+ ANT 3882	3	A	1	j	Préhistoire du Québec
ANT 3884	3	H	1	j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

COM 2001	3	AH	1	j	Communication internationale
DMO 1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
EAM 1000	3	H	1	s	Littérature universelle
LCO 2011	3	A	1	js	Études comparatives des récits
MUL 3301	3	H	1	j	Panorama des musiques du monde 1
PHI 2920	3	A	1	j	Mythe, religion et connaissance
POL 1954	3	AH	1	js	Politique internationale
PPL 3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle	

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise

+ CHN 3090 3 AH 1 js Langue et culture chinoises

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Viêt Nam

Bloc 73 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue vietnamienne

Études est-asiatiques et Histoire

choix. L'orientation Viêt Nam comprend les segments 01 et 73, avec 21 crédits obligatoires, 69 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Formation est-asiatique de base

GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 B obligatoire 21 cr.

Formation géographique de base

GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
GEO 1122	3 H 1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie
GEO 1542	3 A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement

Bloc 01 C option minimum 15 cr., maximum 30 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES 2010	3 H 1 j	Le Viêt Nam moderne
AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3 H 1 j	Le cinéma chinois
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES 2030	3 A 1 j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3 AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3021	3 H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES 3022	3 A 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES 3032	3 H 1 j	Culture et communication en Corée
AES 3040	3 A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3 A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
+ AES 3610	3 A 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3710	3 H 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES 3810	3 H 1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3 AH 1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 D option minimum 9 cr., maximum 30 cr.

Formation géographique complémentaire

GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1512	3 A 1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3 H 1 js	Géographie quantitative 2
GEO 2112	3 A 1 j	Phytogéographie
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
GEO 2132	3 A 1 j	Géomorphologie
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3 A 1 j	Populations et sociétés
GEO 2252	3 H 1 j	Géographie politique
+ GEO 2312	3 H 1 j	Gestion durable des ressources

+ GEO 2512	3 A 1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 3132	3 H 1 j	Paléogéographie
+ GEO 3222	3 A 1 j	Transport et réseaux géographiques
GEO 3322	3 A 1 j	Géographie de la santé et environnement

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 36 cr.

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Viêt Nam

Bloc 73 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue vietnamienne

Études est-asiatiques et Histoire

1-099-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est, offert avec trois orientations : l'orientation Chine, l'orientation Japon et l'orientation Viêt Nam

Perspectives professionnelles

Ce programme permet à l'étudiant d'intégrer la méthode historique et les recherches régionales sur les pays et les cultures de l'Asie de l'Est. L'objectif est double : comprendre le contexte historique qui a formé et forme toujours l'Asie de l'Est actuelle, et acquérir les connaissances précises permettant aux diplômés de faire carrière en travaillant sur l'Asie de l'Est.

Information sur le programme

David Ownby 514-343-5800
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-099-1-0

Version 03

Baccalauréat en études est-asiatiques et histoire

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix. L'orientation Vietnam comprend les segments 01 et 73, avec 12 crédits obligatoires, 78 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Formation est-asiatique de base

AES 2010	3 H 1 j	Le Vietnam moderne
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Formation historique de base

HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne
HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 01 C option minimum 21 cr., maximum 39 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3 H 1 j	Le cinéma chinois
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES 2030	3 A 1 j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3 AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3021	3 H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
AES 3022	3 A 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
AES 3032	3 H 1 j	Culture et communication en Corée
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
+ AES 3610	3 A 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES 3710	3 H 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES 3810	3 H 1 j	Sujets spéciaux en études chinoises
AES 3910	3 AH 1 j	Sujets spéciaux en études japonaises
ANT 3164	3 H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3864	3 H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois

PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Formation historique complémentaire

HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1051	3 A 1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST 1052	3 H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 01 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la recherche historique

AES 3040	3 A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3041	3 A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST 3475	3 A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST 3591	3 A 1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 01 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
COM 2001	3 AH 1 j	Communication internationale
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
EAM 1000	3 H 1 s	Littérature universelle
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
PHI 2920	3 A 1 j	Mythe, religion et connaissance
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Vietnam

Bloc 73 A option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Langue vietnamienne

Études européennes

1-108-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Centre canadien d'études allemandes et européennes

Information sur le programme

N. 514-343-6763

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministre de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-108-4-0

Version 00

Mineur en études européennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires et 27 à option.

Segment 70*Bloc 70 A* obligatoire 3 cr.**Introduction aux études européennes**

EAE 1000 3 A 1 j Introduction aux études européennes

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 18 cr.**Politique, société et économie en Europe**

ECN 1967 3 A 1 s Économie de l'Europe
 ECN 1970 3 A 1 j Économie des pays de l'Europe de l'Est
 GEO 3452 3 H 1 j L'Union européenne
 HST 2256 3 A 1 j Histoire économique de l'Europe
 POL 2250 3 AH 1 j Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
 POL 2350 3 AH 1 j Systèmes politiques européens
 POL 3410 3 AH 1 j Les modernisations politiques en Europe
 POL 3851 3 AHE1 j Intégration européenne

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 15 cr.**Histoire et cultures européennes**

ANT 3850 3 A 1 j Anthropologie de l'Europe
 ESP 2400 3 A 1 j Cinéma et littératures hispaniques
 HAR 1190 3 AE 1 j Introduction aux arts de l'Occident
 HAR 1630 3 H 1 j Figuration et abstraction (1900-1950)
 HAR 2252 3 A 1 j L'art des Lumières
 HST 1941 3 A 1 s L'époque moderne
 HST 1942 3 H 1 s L'Europe aux XIXe et XXe siècles
 LCO 1020 3 A 1 j Littérature comparée et philosophie
 LCO 3020 3 AH 1 j Littérature et diversité humaine
 LSL 3082 3 H 1 s Aperçu des littératures slaves
 MUL 1107 3 AH 1 j Histoire de la musique 5
 PHI 1520 3 H 1 j Introduction à la métaphysique
 PHI 2615 3 A 1 j Philosophie des Lumières
 PHI 3460 3 H 1 js Histoire de la philosophie politique

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Cours monographiques sur les pays de l'Europe**

ALL 1310 3 A 1 j Civilisation allemande
 ANG 1021 3 H 1 j Contemporary British and Irish Culture
 ESP 1215 3 A 1 j Civilisation espagnole
 HST 2212 3 H 1 j Histoire de l'Union soviétique
 HST 2262 3 A 1 j La Grande-Bretagne depuis 1485
 HST 2267 3 H 1 s Histoire de la France contemporaine
 HST 2275 3 A 1 j L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
 HST 2284 3 A 1 j L'Italie aux XIXe et XXe siècles
 ITL 1120 3 A 1 j Introduction à la culture italienne
 PHI 2405 3 A 1 j Théories éthiques modernes
 POL 2110 3 AH 1 j La France
 POL 2280 3 AH 1 j Le système politique de la Russie
 POL 2281 3 AH 1 j La communauté des États indépendants
 PTG 1210 3 AH 1 js Introduction à la culture portugaise
 RUS 1050 3 A 1 j Russie ancienne et moderne : introduction

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.**Langues européennes**

ALL 1011 3 A 1 j Cours pratique d'allemand 1
 ALL 1012 3 A 1 j Cours pratique d'allemand 2
 ALL 1014 3 A 1 j Grammaire fondamentale 1
 ALL 1015 3 A 1 j Grammaire fondamentale 2
 ALL 1090 3 H 1 j Grammaire fondamentale 3
 ALL 1110 3 H 1 j Allemand écrit
 ALL 1210 3 H 1 j Textes littéraires et scientifiques
 ALL 1380 3 H 1 j Allemand moderne parlé
 ALL 1951 6 A 2 js Allemand élémentaire
 + ALL 1952 3 AHE1 js Allemand intermédiaire 1
 + ALL 1954 3 AHE1 js Allemand intermédiaire 2
 + ALL 1955 3 AHE1 js Allemand avancé 1
 + ALL 1956 3 AH 1 js Allemand avancé 2
 ALL 1979 3 AE 1 js Introduction à la lecture en allemand
 + ALL 1980 3 AE 1 js Lecture en allemand 1
 + ALL 1982 3 H 1 js Lecture en allemand 2
 + ALL 1983 3 E 1 j Lecture en allemand 3
 ALL 2010 3 A 1 j Grammaire approfondie
 ESP 1951 6 A 2 js Espagnol élémentaire
 + ESP 1952 3 AHE1 js Espagnol intermédiaire
 + ESP 1953 3 AHE1 js Espagnol avancé
 ESP 1991 6 AHE1 js Espagnol élémentaire
 + ESP 1996 6 AHE1 j Espagnol intermédiaire et avancé
 + ESP 2510 3 AHE1 j Pratique orale de l'espagnol
 + ESP 2525 3 AHE1 j Composition espagnole 1
 + ESP 2535 3 H 1 j Composition espagnole 2
 + ESP 2536 3 AH 1 j Grammaire avancée
 + ESP 3610 3 H 1 j Préparation au DELE (niveau supérieur)
 + ITL 1070 3 AH 1 js Grammaire avancée 1
 ITL 1951 6 A 2 js Italien élémentaire
 + ITL 1952 3 AHE1 js Italien intermédiaire
 + ITL 1953 3 AH 1 js Italien avancé
 ITL 1991 6 AHE1 js Italien élémentaire
 + ITL 2040 3 HE 1 j Italien parlé
 + ITL 2070 3 AH 1 j Grammaire avancée 2
 PTG 1951 6 AE 1 js Portugais élémentaire
 + PTG 1952 3 AH 1 js Portugais intermédiaire

+ PTG 1953	3	AH	1	js	Portugais avancé
+ PTG 1954	3	AH	1	js	Portugais idiomatique et composition
+ PTG 1955	3	AH	1	js	Portugais : communication orale et écrite
RUS 1010	6	A	1	j	Langue russe 1
+ RUS 1011	6	H	1	j	Langue russe 2
+ RUS 1014	6	H	1	js	Éléments de grammaire russe
RUS 1951	6	AE	1	js	Russe élémentaire
+ RUS 1996	6	AH	1	js	Russe intermédiaire et avancé
+ RUS 2010	3	A	1	js	Morphologie et syntaxe russes
+ RUS 2030	3	AH	1	js	Composition russe
RUS 3020	3	A	1	js	Russe parlé 3
+ RUS 3030	3	A	1	js	Stylistique russe

Études hispaniques

1-105-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-105-2-0 Majeur (2 ans)

1-105-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé pourra faire carrière dans les organismes internationaux et le commerce, dans les domaines de l'édition, du tourisme, de la publicité, dans les médias et l'enseignement post-secondaire ainsi que dans la traduction.

Information sur le programme

Monique Sarfati-Arnaud
Admission

514-343-5881
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission		Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire		
Automne	Hiver	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir	
✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Pour le Baccalauréat et le Majeur, attester d'une connaissance de niveau intermédiaire de l'espagnol, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-105-1-0

Version 11

Baccalauréat en études hispaniques

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* 33 cr.

Langue, civilisations, littérature

ESP 1215	3	A	1	j	Civilisation espagnole
+ ESP 1225	6	A	1	j	Littérature espagnole : panorama
ESP 1317	3	H	1	j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP 1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3	H	1	j	Civilisation hispano-américaine 2
+ ESP 2536	3	AH	1	j	Grammaire avancée
+ ESP 2651	3	A	1	j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP 2652	3	H	1	j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP 3517	3	A	1	j	Espagnol médiéval et classique 1
+ ESP 3537	3	H	1	j	Espagnol moderne

Bloc 73 B *option* minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Apprentissage de l'espagnol

+ ESP 1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
+ ESP 1996	6	AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP 2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+ ESP 3610	3	H	1	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Étude de la langue

+ ESP 3511	3	A	1	j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+ ESP 3518	3	H	1	j	Espagnol médiéval et classique 2
+ ESP 3550	3	A	1	j	L'espagnol d'Amérique
+ ESP 3710	3	A	1	j	L'espagnol : langue étrangère 1
+ ESP 3720	3	H	1	j	L'espagnol : langue étrangère 2
LNG 1955	3	A	1	j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Traduction et rédaction

+ ESP 2525	3	AHE1	j	Composition espagnole 1
+ ESP 2531	3	A	1	Thème
+ ESP 2535	3	H	1	Composition espagnole 2
+ ESP 2700	3	A	1	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP 2710	3	A	1	Traduction espagnol-français 1
+ ESP 2720	3	H	1	Traduction espagnol-français 2
+ ESP 2730	3	H	1	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Littérature espagnole

+ ESP 3212	3	H	1	Littérature espagnole du Moyen Âge
+ ESP 3222	3	A	1	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP 3242	3	H	1	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP 3252	3	AH	1	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Littérature hispano-américaine

ESP 2300	3	A	1	Voix de l'Amérique latine
+ ESP 3311	3	H	1	Littérature de la Conquête
+ ESP 3312	3	H	1	Littérature de l'Indépendance
+ ESP 3324	3	H	1	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3326	3	AH	1	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP 3355	3	H	1	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispanique

ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP 3415	3 H 1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+ ESP 3435	3 H 1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+ ESP 3440	3 A 1 j	Poésie hispanique moderne
+ ESP 3444	3 H 1 j	Écriture féminine hispanique
+ ESP 3451	3 H 1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+ ESP 3810	3 AHE1 js	Travail de recherche
+ ESP 3820	3 AHE1 js	Programme de lectures
+ ESP 3900	3 AHE1 js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2360	3 H 1 js	Les avant-gardes historiques
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR 3131	3 A 1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
JUI 2100	3 A 1 js	Judaïsme et judéité
LAA 1101	3 AH 1 js	Amérique latine : cours synthèse
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 js	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
ARA 1001	3 A 1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 1002	3 H 1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA 1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
CIN 1102	3 A 1 js	Langage et matières de l'expression
COM 1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin
LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PTG 1951	6 AE 1 js	Portugais élémentaire
+ PTG 1952	3 AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH 1 js	Portugais avancé

Programme 1-105-2-0

Version 12

Majeur en études hispaniques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

Langue, civilisations, littérature

ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole
+ ESP 1225	6 A 1 j	Littérature espagnole : panorama
ESP 1317	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 2536	3 AH 1 j	Grammaire avancée

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
+ ESP 1996	6 AHE1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP 2510	3 AHE1 j	Pratique orale de l'espagnol
+ ESP 3610	3 H 1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+ ESP 3511	3 A 1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+ ESP 3517	3 A 1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+ ESP 3518	3 H 1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+ ESP 3537	3 H 1 j	Espagnol moderne
+ ESP 3550	3 A 1 j	L'espagnol d'Amérique
+ ESP 3710	3 A 1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+ ESP 3720	3 H 1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

+ ESP 2525	3 AHE1 j	Composition espagnole 1
+ ESP 2531	3 A 1 j	Thème
+ ESP 2535	3 H 1 j	Composition espagnole 2
+ ESP 2700	3 A 1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP 2710	3 A 1 j	Traduction espagnol-français 1
+ ESP 2720	3 H 1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP 2730	3 H 1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+ ESP 3212	3 H 1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+ ESP 3222	3 A 1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP 3242	3 H 1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP 3252	3 AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques culturelles hispano-américaines

+ ESP 1327	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP 2300	3 A 1 j	Voix de l'Amérique latine
+ ESP 3311	3 H 1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP 3312	3 H 1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP 3324	3 H 1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3326	3 AH 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP 3355	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Littérature hispanique

ESP 2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP 2651	3 A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP 2652	3 H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP 3415	3 H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+ ESP 3435	3 H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+ ESP 3440	3 A	1 j	Poésie hispanique moderne
+ ESP 3451	3 H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Les blocs à option suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat en études hispaniques. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 73 H option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Lectures et recherches complémentaires

Bloc 73 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Théorie littéraire

Bloc 73 J option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Culture et société

Bloc 73 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Programme 1-105-4-0

Version 07

Mineur en études hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc A. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Apprentissage de l'espagnol

ESP 1951	6 A	2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1	js	Espagnol avancé
ESP 1994	6 AHE1	js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+ ESP 1996	6 AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP 2510	3 AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Étude de la langue

+ ESP 2536	3 AH	1 j	Grammaire avancée
+ ESP 3511	3 A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+ ESP 3550	3 A	1 j	L'espagnol d'Amérique
+ ESP 3610	3 H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Traduction et rédaction

+ ESP 2525	3 AHE1	j	Composition espagnole 1
+ ESP 2531	3 A	1 j	Thème
+ ESP 2535	3 H	1 j	Composition espagnole 2
+ ESP 2700	3 A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP 2710	3 A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+ ESP 2720	3 H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP 2730	3 H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Civilisation et littérature

ESP 1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
+ ESP 1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
ESP 1317	3 H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP 1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3 H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP 2300	3 A	1 j	Voix de l'Amérique latine
ESP 2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP 2651	3 A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP 2652	3 H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP 3444	3 H	1 j	Écriture féminine hispanique

Études internationales**1-960-1-3 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme relevant du Département de science politique, offert avec cinq orientations : l'orientation Développement international, l'orientation Économie-Administration, l'orientation Droit, l'orientation Histoire, l'orientation Science politique

Perspectives professionnelles

Le diplômé évoluera dans les domaines de la conduite des affaires internationales : la diplomatie, la gestion et la finance internationales, la coopération au développement et les communications internationales.

Information sur le programme

Laurence McFalls	514-343-6698
Secrétariat	514-343-2078
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 446 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 63 places attribuées aux candidats collégiens, 162 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 29.674 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-960-1-3

Version 03

Baccalauréat en études internationales

L'orientation Développement international comprend les segments 01 et 70, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Droit comprend les segments 01 et 71, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Économie-Administration comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 73 avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Science politique comprend les segments 01 et 74, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. Sauf autorisation du responsable, les cours du bloc 01C doivent être choisis dans un maximum de deux langues distinctes. Pour avoir accès à la maîtrise en science politique, les étudiants du spécialisé en études internationales devront suivre un des deux cours suivants : POL 2806 ou POL 3120.

Segment 01 Commun aux cinq orientations*Bloc 01 A obligatoire*

27 cr.

Connaissances de base

DRT 1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
DRT 2100	3	AHE1 j	Droit international public général
ECN 1000	3	AHE1 js	Principes d'économie

+ ECN 2700	3	HE 1 js	Relations économiques internationales
HST 1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine
INT 1000	3	A 1 j	Introduction aux études internationales
INT 1010	3	H 1 j	Écologie humaine du développement
POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1600	3	AH 1 j	Relations internationales

*Bloc 01 B option**minimum 3 cr., maximum 6 cr.***Intégration des acquis**

INT 3000	3	H 1 j	Cours synthèse en études internationales
INT 3001	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail
INT 3002	6	AHE1	Stage en milieu de travail
INT 3003	3	AHE1 j	Travail dirigé en études internationales

*Bloc 01 C option**minimum 12 cr., maximum 12 cr.***Langues**

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe.

*Bloc 01 D option**minimum 3 cr., maximum 9 cr.***Méthodes quantitatives**

ANT 3081	3	A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie
DMO 2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3	A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3	H 1 j	Analyse transversale
DMO 2330	3	A 1 j	Techniques auxiliaires
+ DMO 3307	3	H 1 j	Pratique de la démographie
ECN 1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1260	3	AH 1 js	Économétrie 1
GEO 1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
HST 2004	3	A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
POL 1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative
POL 2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
SOL 1020	3	A 1 j	Introduction à la statistique sociale
+ SOL 2020	3	H 1 j	Statistique sociale avancée
+ SOL 3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage

*Bloc 01 E option**minimum 0 cr., maximum 3 cr.***Aires culturelles et géographiques**

ANT 3850	3	A 1 j	Anthropologie de l'Europe
+ ANT 3858	3	H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3	A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ANT 3860	3	A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3	A 1 js	Le monde arabo-musulman
ANT 3864	3	H 1 j	La culture japonaise
ANT 3866	3	H 1 js	Anthropologie de la Chine
ANT 3867	3	E 1 j	Culture et société italienne
ANT 3875	3	A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
ANT 3876	3	H 1 j	Ethnographie du Caucase
GEO 3412	3	AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3	A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3	H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3	H 1 j	L'Union européenne
GEO 3462	3	A 1 js	Thème régional

ORIENTATIONS

Les blocs thématiques de cours à option des cinq orientations du programme comportent essentiellement les mêmes listes de cours, mais les minimum et maximum de crédits requis varient selon les orientations.

Les segments et les blocs propres à chacune des orientations sont identifiés par les numéros suivants : 70 - Orientation Développement international (blocs 70A à E) ; 71 - Orientation Droit (blocs 71A à E) ; 72 - Orientation Économie-Administration (blocs 72A à E) ; 73 - Orientation Histoire (blocs 73A à E) ; 74 - Orientation Science politique (blocs 74A à E).

Pour l'orientation Développement international (bloc à option 70 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 71 E, 72 E, 73 E et 74 E), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Développement international

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 2023	3 A 1 js	Anthropologie économique
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3100	3 A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2252	3 H 1 j	Géographie politique
GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3322	3 A 1 j	Géographie de la santé et environnement
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement
URB 1112	3 AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 2323	3 AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB 2341	3 AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 3312	3 AH 1	Théories et pratiques de planification

Pour l'orientation Droit (bloc à option 71A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 B, 72 B, 73 B et 74 B), minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Droit

DRT 1501	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT 1502	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT 3001	3 AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT 3002	3 AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT 3013	3 AHE1 j	Droit de l'Union européenne
DRT 3102	3 AHE1 j	Institutions internationales
DRT 3103	3 AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT 3105	3 AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT 3108	3 AHE1 j	Droit international de l'environnement
DRT 3109	3 AHE1 j	Droit international des conflits
DRT 3502	3 AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT 3503	3 AHE1 j	Libertés publiques

Pour l'orientation Économie-Administration (bloc à option 72 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 C, 71 B, 73 C et 74 C), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Économie-Administration

+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1160	3 AH 1 j	Analyse des données économiques
ECN 1350	3 A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1800	3 AHE1 j	Économies nord-américaines
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3 H 1 s	Économie du monde arabe
ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
+ ECN 2015	3 H 1 js	Comportements stratégiques
+ ECN 2040	3 AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2050	3 A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2160	3 H 1 j	Économétrie 2
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2370	3 H 1 j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2510	3 A 1 j	Démographie économique
+ ECN 2705	3 A 1 j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2800	3 AH 1 js	Institutions publiques et financières
HEC 3057	3 AH 1 j	Management
HEC 3058	3 AH 1 j	Présentation de l'information comptable

Pour l'orientation Histoire (bloc à option 73 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 D, 71 C, 72 C E et 74 D), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire

HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1052	3 H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2441	3 H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2606	3 E 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST 2860	3 A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France

Pour l'orientation Science politique (bloc à option 74 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 E, 71 D, 72 D et 73 D), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Science politique

PHI 2415	3 H 1 j	Éthique des relations internationales
POL 1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 2004	3 AH 1 j	Pensée stratégique classique
POL 2007	3 AH 1 j	Institutions politiques comparées
POL 2110	3 AH 1 j	La France
POL 2140	3 AH 1 j	Analyse de politiques
POL 2150	3 AH 1 j	Politiques sociales
POL 2170	3 AH 1 j	Politiques environnementales comparées
POL 2250	3 AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL 2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL 2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL 2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
POL 2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL 2510	3 AH 1 j	Les organisations internationales
POL 2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2801	3 AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+ POL 2806	3 AH 1 j	Théories des relations internationales
+ POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL 2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL 2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 3004	3 AH 1 j	Contrôle des armements
POL 3005	3 AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
POL 3010	3 AH 1 j	Les relations Nord-Sud
POL 3120	3 AH 1 j	Méthodes qualitatives
POL 3220	3 AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+ POL 3280	3 AH 1 j	Épistémologie de la science politique
POL 3321	3 AH 1 j	Administration publique comparée
POL 3400	3 AH 1 j	Fédéralisme comparé
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est
POL 3410	3 AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
+ POL 3600	3 AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
POL 3601	3 AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
POL 3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
POL 3721	3 AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
POL 3804	3 AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne

POL 3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine
POL 3906	3 AH 1 j	La coopération internationale
POL 3910	3 AH 1 j	Les femmes et la politique
POL 3914	3 H 1 j	Sécurité internationale : nouveaux enjeux

ITL 1991	6 AHE1 js	Italien élémentaire
+ ITL 2030	3 AH 1 j	Stylistique et composition italiennes
+ ITL 2040	3 HE 1 j	Italien parlé
+ ITL 2070	3 AH 1 j	Grammaire avancée 2
+ ITL 3002	3 AH 1 js	Version
+ ITL 3020	3 AH 1 j	Langue et culture en Italie

Études italiennes

1-110-2-0 Majeur (2 ans)
1-110-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-110-2-0 Version 07

Majeur en études italiennes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 6 cr.

Civilisation

ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
+ ITL 2195	3 AH 1 j	Société et culture en Italie

Bloc 72 B option minimum 15 cr., maximum 24 cr.

Langue

+ ITL 1070	3 AH 1 js	Grammaire avancée 1
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Bloc 72 C option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Littérature et société

+ ITL 1141	3 AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 2110	3 A 1 s	Le roman italien contemporain
+ ITL 2120	3 H 1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+ ITL 2150	3 H 1 s	La poésie italienne du XXe siècle
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
ITL 2270	3 A 1 js	Italie-Québec : Parcours interculturels
+ ITL 3075	3 AH 1 j	Grands courants littéraires en Italie

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

L'Italie dans la Méditerranée

ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
ANT 3867	3 E 1 j	Culture et société italienne
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM 1201	3 AH 1 s	Cinéma grec
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
+ ITL 2880	3 AHE1 js	L'Italie méditerranéenne
LCO 3521	3 A 1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 72 E option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Les arts

HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 2090	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 2360	3 H 1 js	Les avant-gardes historiques
HAR 3420	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Venise
MUL 1104	3 AH 1 j	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1 j	Histoire de la musique 3
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques

Bloc 72 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction
TRA 3075	3 H 1 j	Traduction et cultures
TRA 3125	3 A 1 j	Théories contemporaines de la traduction

Programme 1-110-4-0 Version 07

Mineur en études italiennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 3 cr.

Civilisation

ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
----------	---------	-------------------------------------

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Langue

+ ITL 1070	3 AH 1 js	Grammaire avancée 1
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé
ITL 1991	6 AHE1 js	Italien élémentaire
+ ITL 2030	3 AH 1 j	Stylistique et composition italiennes
+ ITL 2040	3 HE 1 j	Italien parlé

Bloc 72 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Lettres et société

ANT 3867	3 E 1 j	Culture et société italienne
HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 2090	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 3420	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Venise
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
+ ITL 1141	3 AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 2110	3 A 1 s	Le roman italien contemporain
+ ITL 2120	3 H 1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+ ITL 2150	3 H 1 s	La poésie italienne du XXe siècle
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
+ ITL 2195	3 AH 1 j	Société et culture en Italie
ITL 2270	3 A 1 js	Italie-Québec : Parcours interculturels
+ ITL 2880	3 AHE1 js	L'Italie méditerranéenne

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Disciplines connexes

HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes

Études latino-américaines

1-092-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-092-4-0

Version 02

Mineur en études latino-américaines

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. Les étudiants qui auraient déjà une bonne connaissance de la langue espagnole ou de la langue portugaise pourront, avec l'accord du responsable, remplacer les crédits du bloc 70 E par autant de crédits choisis parmi les cours d'autres blocs.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.

Fondements

LAA 1101 3 AH 1 js Amérique latine : cours synthèse

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Aires culturelles

+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Histoire

ESP 1317	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Économie et société

ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine

Bloc 70 E option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Langues

+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
+ PTG 1952	3 AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH 1 js	Portugais avancé

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire et développement

HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL 3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Arts, cultures et littératures

+ ANT 2220	3 H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
ANT 3881	3 A 1 j	Mésoamérique ancienne
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP 2300	3 A 1 j	Voix de l'Amérique latine
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP 3311	3 H 1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP 3312	3 H 1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP 3324	3 H 1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3326	3 AH 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP 3355	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine
+ ESP 3550	3 A 1 j	L'espagnol d'Amérique

HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
PTG 1220	3 H 1 js	Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Croissance et développement

ANT 3044	3 H 1 js	Anthropologie et développement
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement
POL 2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
POL 3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement

Études médiévales

1-150-4-0 Mineur (1 an +)

Information sur le programme

N. 514-343-7327
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	

* Ce mineur ne peut être fait en une seule année.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Programme 1-150-4-0 Version 04

Mineur en études médiévales

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. Ce mineur ne peut être fait en une seule année. L'acquisition

d'une troisième langue est fortement recommandée. Les cours HST de niveau 3000 ont comme préalable HST 1032.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
HST 1032	3 H 1 j	Histoire du Moyen Âge
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Compléments de base

ETM 2102	3 A 1 j	Les institutions médiévales
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
+ ETM 3200	3 H 1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
+ ETM 3202	3 H 1 j	Initiation aux sources médiévales
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire

ETM 2006	3 AH 1 j	Les Juifs au Moyen Âge
ETM 2008	3 A 1 j	Archéologie médiévale
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST 3108	3 A 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire de l'art

HAR 1080	3 H 1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 2070	3 A 1 j	La cathédrale gothique
HAR 3080	3 H 1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues

LNG 1120	3 A 1 j	Histoire de la langue française
LNG 2225	3 A 1 j	Historia de la lengua espanola
+ LNG 2231	3 A 1 j	History of the English Language
+ LNG 2650	3 A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+ LNG 2660	3 A 1 j	Philologie occitane
+ LNG 3240	3 A 1 j	Philologie romane
+ LNG 3600	3 A 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littératures

ALL 2350	3 H 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ANG 1031	3 H 1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG 2312	3 A 1 j	The Romance
+ ESP 3212	3 H 1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales

Bloc 70 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Philosophie et théologie

ETM 2001	3 AH 1 j	Introduction à la pensée médiévale
PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours spéciaux

+ ETM 3302	3 AHE1 j	Lectures dirigées
ETM 3303	3 AH 1 j	Sujet spécial

Études néo-helléniques

1-130-5-0 Certificat (1 an +)

Programme offert conjointement avec les Universités
Concordia et McGill

Information sur le programme

Angela Steinmetz

514-343-5739

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-130-5-0

Version 00

Certificat en études néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Il intègre des cours offerts à l'Université McGill et à l'Université Concordia.

Segment 72

Bloc 72 A

option

minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue

GRM 1951	6 A	2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H	1 js	Grec moderne avancé
GRM 1991	6 A	1 js	Grec moderne élémentaire
MCG 2300	6 A	2 j	Introductory Modern Greek (anglais)
MCG 3310	3 A	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)
MCG 3350	3 H	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)

Bloc 72 B

option

minimum 15 cr., maximum 27 cr.

Lettres et civilisation

CON 3160	3 A	1 j	History : The Byzantine Empire, 602-1056
CON 3180	3 H	1 j	History : The Byzantine Empire, 1056-1453
GRM 1001	3 A	1 js	Littérature néo-hellénique
GRM 1201	3 AH	1 s	Cinéma grec
+ GRM 3000	3 AH	1 js	Programme de lecture
GRM 3005	3 AH	1 s	Prose néo-hellénique
GRM 3006	3 AH	1 s	Poésie néo-hellénique
GRM 3100	3 AH	1 s	Traduction littéraire grec-français
HST 2215	3 A	1 j	Histoire des Balkans
HST 2251	3 A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST 2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
MCG 3320	3 A	1 j	The Modern Greek Novel (grec)
MCG 3330	3 A	1 j	Modern Greek Poetry (grec)

Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît déjà la langue grecque moderne doit remplacer les 12 crédits des cours GRM 1951, 1952, 1953 et 1991 en tout ou en partie selon le niveau atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 72 B.

Études québécoises

1-375-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département d'histoire

Information sur le programme

Jacques Rouillard

514-343-6254

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Mineur en études québécoises

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
+ QCF 3100	3 H 1 j	Travail dirigé sur le Québec

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline de sciences et sciences humaines

GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada
GLG 1980	3 A 1 j	Patrimoine géologique du Québec
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2440	3 AH 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain
SRL 1020	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline de sciences sociales

ANT 3854	3 A 1 j	Les autochtones de l'Est canadien
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2100	3 H 1 j	Population canadienne
ECN 1800	3 AHE1 j	Économies nord-américaines
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1020G	3 AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 2904	3 AH 1 j	Système politique québécois 1
POL 2905	3 AH 1 j	Système politique québécois 2
POL 3290	3 AH 1 j	Idées politiques au Québec
POL 3350	3 AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
POL 3500	3 AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL 3721	3 AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
PPL 2015	3 AHE1 js	Politiques et modèles d'intégration
REI 1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL 1970G	3 AHE1 s	Sociologie du Québec
SVS 1151	3 H 1 j	Travail social et rapports de genre
URB 1111	3 AH 1 j	Le Québec urbain
URB 2341	3 AH 1 j	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline d'arts et lettres

ANG 1022	3 AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1401	3 A 1 j	Quebec Writing in English
ANG 1403	3 A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
ARC 2530D	3 H 1 j	Montréal en évolution
CIN 2102	3 AH 1 j	Cinéma québécois
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
HAR 2115	3 H 1 j	Arts anciens au Québec
HAR 2195	3 A 1 j	Art, culture et identité au Québec
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
LNG 1150	3 A 1 j	Linguistique amérindienne

+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
QCF 1960	3 HE 1 j	Culture et société, Québec contemporain

Géographie

1-155-1-0 Baccalauréat spécialisé en géographie environnementale (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Environnement physique, l'orientation Environnement humain

1-155-2-0 Majeur (2 ans)

1-155-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le géographe étudie les relations entre l'être humain et l'environnement. Par ses aptitudes à observer, décrire et analyser les systèmes humains et naturels, ainsi que par sa maîtrise d'outils tels les systèmes d'information géographique et l'imagerie satellitaire, ce professionnel contribue à solutionner les problèmes géographiques contemporains, notamment ceux liés à l'environnement, à la gestion des ressources, à l'évolution des métropoles, à la mondialisation et au développement durable. Proche du terrain, il est souvent appelé à voyager. Il agira comme analyste, conseiller, chercheur ou formateur auprès des gouvernements, des organismes internationaux, des entreprises privées et de l'industrie.

Information sur le programme

Claude Comtois

514-343-8053

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en géographie environnementale

L'orientation Environnement physique comprend les segments 01 et 81, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. L'orientation Environnement humain comprend les segments 01 et 82, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO. Pour être inscrit au cheminement honor (9 crédits du bloc V et au moins 3 crédits du bloc W de chacune des orientations), l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,5.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 18 cr.

Fondements

GEO 1112	3 A	1 j	Géophysologie
GEO 1122	3 H	1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H	1 j	Le système monde
GEO 1312	3 A	1 j	Développement durable et environnement
GEO 1322	3 H	1 j	Géographes et géographies

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Analyse et gestion de l'environnement

+ GEO 2312	3 H	1 j	Gestion durable des ressources
+ GEO 3312	3 H	1 j	Études d'impacts
GEO 3322	3 A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 01 C option minimum 12 cr., maximum 24 cr.

Analyse et gestion de l'information géographique

GEO 1512	3 A	1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3 H	1 js	Géographie quantitative 2
GEO 1532	3 H	1 js	Cartographie
GEO 1542	3 A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
+ GEO 2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3 H	1 js	Télédétection numérique
+ GEO 2532	3 H	1 j	Techniques d'enquête et d'analyse
+ GEO 3010	3 AHE1	j	Travail dirigé
GEO 3022	3 AHE1		Stage pratique
+ GEO 3532	3 A	1 j	Modélisation

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Géographie régionale

GEO 1412	3 H	1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A	1 j	Le Canada
GEO 3412	3 AH	1 js	La Chine
GEO 3422	3 A	1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H	1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3 H	1 j	L'Union européenne
GEO 3462	3 A	1 js	Thème régional

Segment 81 Propre à l'orientation Environnement physique

Bloc 81 A obligatoire 21 cr.

Environnement physique

GEO 2112	3 A	1 j	Phytogéographie
GEO 2122	3 H	1 js	Climatologie
GEO 2132	3 A	1 j	Géomorphologie
GEO 2142	3 A	1 j	Pédologie
GEO 2152	3 H	1 j	Hydrologie
GEO 2182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 1
+ GEO 3182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 2

Bloc 81 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Intégration

+ GEO 3132	3 H	1 j	Paléogéographie
GEO 3152	3 AH	1 j	Changements climatiques
GEO 3162	3 AH	1 j	Bassins versants

Bloc 81 V option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cheminement honor : projet

GEO 3542	6 A	2 j	Projet en environnement physique
GEO 3562	3 A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 81 W option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Cheminement honor : formation avancée

ANT 3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
BIO 6077	4 H	1	Analyse quantitative des données
GEO 6141	3 AH	1	Environnement physique des rivières
GEO 6142	3 AH	1	Biogéochimie environnementale
GEO 6143	3 AH	1	Géo-mycologie
GEO 6144	3 AH	1	Perspective millénaire sur la végétation
GEO 6145	3 AH	1	Changements globaux atmosphériques
GEO 6146	3 AH	1	Géomorphologie et quaternaire
GEO 6152	3 AH	1	Laboratoire de pédologie
GEO 6153	3 AH	1	Stage d'étude de la pollinisation
GEO 6154	3 AHE1		Stage d'analyse pollinique
GEO 6155	3 AH	1	Terrain en environnement atmosphérique
GEO 6156	3 AH	1	Environnements arctiques-alpins
+ GEO 6331	3 AH	1	Théorie et pratique de la modélisation
GEO 6333	3 AH	1	Télédétection - physique et mathé.
GEO 6341	3 AH	1	Étude des systèmes complexes
+ GEO 6342	3 AH	1	S.I.G. : aspects théoriques
GEO 6343	3 AH	1	La télédétection et l'environnement
+ GEO 6352	3 AH	1	S.I.G. : aspects pratiques
+ SOL 3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+ STT 3500	3 A	1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 81 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

APA 4150	3 A	1 j	Problématique et enjeux du paysage
APA 4551	3 H	1 j	Gestion : environnement et paysage
BIO 1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
BIO 2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
BIO 2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
BIO 3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie
CHM 1600	3 AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
DRT 3804	3 AHE1	j	Droit de l'environnement
GLG 1952	3 AH	1 js	Géologie générale
IFT 1800	3 AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1	js	Introduction à la programmation
PHY 1966	3 A	1 j	Archéométrie
PHY 1973	3 H	1 j	Astrobiologie
PHY 1990	3 H	1 j	Physique et géographie

Segment 82 Propre à l'orientation Environnement humain

Bloc 82 A obligatoire 21 cr.

Environnement humain

GEO 2212	3 H	1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3 A	1 j	Populations et sociétés
GEO 2242	3 A	1 j	Géographie culturelle
GEO 2252	3 H	1 j	Géographie politique
GEO 2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1
+ GEO 3282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 2

Bloc 82 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Intégration

+ GEO 3212	3 A	1 j	Régions métropolitaines
+ GEO 3222	3 A	1 j	Transport et réseaux géographiques
GEO 3242	3 H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 82 V option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cheminement honor : projet

GEO 3552	6 A	2 j	Projet en environnement humain
GEO 3562	3 A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 82 W option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Cheminement honor : formation avancée

ANT 3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
BIO 6077	4 H	1	Analyse quantitative des données

GEO 6281	3 AH 1	Économie spatiale métropolitaine
GEO 6282	3 AH 1	Problèmes géographiques du développement
GEO 6283	3 AH 1	Systèmes de transports
GEO 6284	3 AH 1	Environnements culturels
GEO 6285	3 AH 1	Dynamisme des régions métropolitaines
GEO 6286	3 AH 1	Évaluation environnementale
GEO 6287	3 AH 1	Espaces urbains et faits sociaux
GEO 6288	3 AH 1	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
GEO 6289	3 AH 1	Problèmes de croissance urbaine
GEO 6292	3 AH 1	Géographie comparée de développement
GEO 6295	3 AH 1	Territoires et développement durable
GEO 6298	3 AH 1	Analyse des problèmes de population
+ GEO 6331	3 AH 1	Théorie et pratique de la modélisation
GEO 6333	3 AH 1	Télédétection - physique et mathé.
GEO 6341	3 AH 1	Étude des systèmes complexes
+ GEO 6342	3 AH 1	S.I.G. : aspects théoriques
GEO 6343	3 AH 1	La télédétection et l'environnement
+ GEO 6352	3 AH 1	S.I.G. : aspects pratiques
+ SOL 3055	3 A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 82 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
APA 4150	3 A 1 j	Problématique et enjeux du paysage
APA 4551	3 H 1 j	Gestion : environnement et paysage
COM 1300	3 A 1 js	Théories de la communication
COM 2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DRT 3804	3 AHE1 j	Droit de l'environnement
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
POL 1951	3 AH 1 js	Éléments de politique
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 2200	3 A 1 j	Sociologie de l'environnement

Programme 1-155-2-0

Version 10

Majeur en géographie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 15 cr.

Fondements

GEO 1112	3 A 1 j	Géophysiology
GEO 1122	3 H 1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1322	3 H 1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Analyse et gestion de l'environnement

GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
+ GEO 2312	3 H 1 j	Gestion durable des ressources

Bloc 80 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Analyse et gestion de l'information géographique

GEO 1512	3 A 1 js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3 H 1 js	Géographie quantitative 2
GEO 1532	3 H 1 js	Cartographie

GEO 1542	3 A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
+ GEO 2512	3 A 1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3 H 1 js	Télédétection numérique

Bloc 80 D option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Environnement physique

GEO 2112	3 A 1 j	Phytogéographie
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
GEO 2132	3 A 1 j	Géomorphologie
GEO 2142	3 A 1 j	Pédologie
GEO 2152	3 H 1 j	Hydrologie
GEO 2182	3 A 1 j	Terrain en environnement physique 1

Bloc 80 E option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Environnement humain

GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3 A 1 j	Populations et sociétés
GEO 2242	3 A 1 j	Géographie culturelle
GEO 2252	3 H 1 j	Géographie politique
GEO 2282	3 A 1 j	Terrain en environnement humain 1

Bloc 80 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Géographie régionale

GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3 H 1 j	L'Union européenne
GEO 3462	3 A 1 js	Thème régional

Bloc 80 Y option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Complément de formation

ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
APA 4551	3 H 1 j	Gestion : environnement et paysage
BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
CHM 1600	3 AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
COM 2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DRT 3804	3 AHE1 j	Droit de l'environnement
GLG 1952	3 AH 1 js	Géologie générale
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
PHY 1990	3 H 1 j	Physique et géographie
SOL 1952	3 A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques

Programme 1-155-4-0

Version 106

Mineur en géographie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 18 cr.

Fondements

GEO 1112	3 A 1 j	Géophysiology
GEO 1122	3 H 1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1322	3 H 1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Géographie régionale

GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada

GEO 3412	3	AH	1	js	La Chine
GEO 3422	3	A	1	j	Le Japon
GEO 3432	3	H	1	j	Le Pacifique
GEO 3442	3	A	1	js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3	H	1	j	L'Union européenne
GEO 3462	3	A	1	js	Thème régional

Bloc 80 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Analyse et gestion de l'information géographique

GEO 1512	3	A	1	js	Géographie quantitative 1
+ GEO 1522	3	H	1	js	Géographie quantitative 2
GEO 1532	3	H	1	js	Cartographie
GEO 1542	3	A	1	js	Photo-interprétation et télédétection

Gestion de l'information numérique

1-053-5-1 Certificat (minimum 1 an)

Information sur le programme

Christine Dufour 514-343-6111 poste 4164

ou courriel : EBSIINFO@ebsi.umontreal.ca

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓		✓

* En 2006, 7 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 5 places attribuées aux candidats collégiens, 6 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-053-5-1

Version 00

Certificat en gestion de l'information numérique

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A	obligatoire	18 cr.
+ INU 1001	3 AH 1 s	Introduction à l'information numérique
+ INU 1010	3 A 1 s	Création de l'information numérique
+ INU 1020	3 A 1 s	Organisation de l'information numérique
+ INU 1030	3 H 1 s	Préservation de l'information numérique
+ INU 1040	3 A 1 s	Recherche de l'information numérique
+ INU 1050	3 H 1 s	Diffusion d'information numérique

Bloc 71 B	option	minimum 9 cr., maximum 9 cr.
ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
+ ARV 1053	3 H 1 s	Évaluation des archives
+ ARV 1054	3 A 1 s	Organisation intellectuelle 1
ARV 2955	3 A 1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM 1560	3 AHE1 j	Communication informatisée 1
COM 2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
IFT 1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes
+ INU 1011	3 H 1 s	Documents structurés
+ INU 1051	3 H 1 s	Information et sites Web
+ INU 3000	3 H 1 s	Projet d'intégration

Histoire

- 1-165-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
- 1-165-2-0 Majeur (2 ans)
- 1-165-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La discipline

De toutes les disciplines ayant comme objet l'étude du comportement humain, l'histoire figure parmi les plus anciennes et occupe une place de choix dans la vie des sociétés. L'histoire, c'est la connaissance aussi complète que possible des itinéraires parcourus par les générations qui nous ont précédés. Mémoire de l'humanité, immense réservoir d'expériences, elle est essentielle à la compréhension des phénomènes qui interpellent les sociétés actuelles. Étudier en histoire, c'est une invitation à scruter l'expérience du passé pour évaluer les enjeux significatifs de notre temps et contribuer à dessiner les voies d'avenir des sociétés.

Les perspectives professionnelles

Les habiletés acquises pendant des études en histoire rendent les diplômés aptes à occuper un large éventail d'emplois. Leurs connaissances historiques peuvent les orienter vers l'archivistique ou la muséologie. Les capacités d'analyse, de communication écrite et l'esprit critique qu'ils auront développés leur permettent d'envisager une carrière comme documentaliste, chercheur, journaliste, scripteur, relationniste, attaché de presse, diplomate. La fonction publique, l'entreprise privée, les agences de tourisme, les industries culturelles s'intéressant à la mise en valeur du patrimoine, à la création de produits multimédias requièrent les services d'historiens.

Information sur le programme

Jacques Rouillard 514-343-6254
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. Les étudiants doivent prendre au minimum 15 crédits de cours de niveau 3000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 71

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>								27 cr.
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes							
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité							
HST 1032	3 H 1 j	Histoire du Moyen Âge							
HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne							
HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine							
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis							
HST 1051	3 A 1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850							
HST 1052	3 H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850							
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique							

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours d'introduction complémentaires

HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1046	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST 1047	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
DMO 2970	3 H 1 j	Introduction à la démographie historique
+ ETM 3202	3 H 1 j	Initiation aux sources médiévales
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
HST 2002	3 A 1 j	Initiation aux sources orales
HST 2004	3 A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST 2007	3 A 1 s	Histoire et multimédia
HST 2013	3 H 1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Antiquité - Moyen Âge

HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3108	3 A 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST 3600	3 A 1 j	Colloque d'histoire comparée
HST 3611	3 H 1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2215	3 A 1 j	Histoire des Balkans
HST 2251	3 A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine

HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2830	3 A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST 2840	3 HE 1 j	Tradition et révolution
HST 2850	3 A 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST 2870	3 A 1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST 2880	3 HE 1 j	Histoire des femmes en Europe
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes
HST 3207	3 H 1 j	La Révolution française et l'Empire
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST 3591	3 A 1 s	Médecine, santé et société en Europe
HST 3600	3 A 1 j	Colloque d'histoire comparée
HST 3611	3 H 1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Québec, Canada et les Amériques

HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST 2418	3 HE 1 j	Nouvelle France
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2440	3 AH 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST 2441	3 H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada
HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2830	3 A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST 2840	3 HE 1 j	Tradition et révolution
HST 2850	3 A 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST 2860	3 A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST 2870	3 A 1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 3352	3 H 1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST 3420	3 H 1 j	Le Québec préindustriel
HST 3426	3 A 1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST 3433	3 H 1 j	Espace domestique, espace public
HST 3440	3 H 1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST 3475	3 A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST 3476	3 H 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST 3593	3 A 1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST 3600	3 A 1 j	Colloque d'histoire comparée
HST 3611	3 H 1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

HST 2606	3 E 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 71 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tutorat

HST 3700	3 AHE1 j	Lectures dirigées
HST 3710	3 AHE1 j	Stage et activités professionnelles
HST 3720	3 AHE1 j	Recherche en archives
HST 3741	3 E 1 j	Voyage d'études

Bloc 71 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Disciplines connexes

ANT 1018	3 H 1 js	Étude des systèmes de parenté
ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ARV 2955	3 A 1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM 2550	3 AH 1 j	Éditique
CRI 1001	3 AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
ETM 2102	3 A 1 j	Les institutions médiévales
FRA 1003	3 H 1 j	Histoire de la littérature
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada
GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 2900	3 H 1 j	Approches historiques de l'objet d'art
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
+ IFT 2720	3 AH 1 s	Introduction au multimédia
+ INU 1051	3 H 1 s	Information et sites Web
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
LCO 1030	3 A 1 j	Postcolonialismes comparés
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
POL 1951	3 AH 1 js	Éléments de politique
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 1952	3 A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
SRL 1000	3 AHE1 js	Introduction au phénomène religieux
URB 2071	3 AH 1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-165-2-0

Version 11

Majeur en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 71

Les blocs 71A, B et C du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Les blocs 70D, E, F et G comportent les cours de niveau 2000 des blocs correspondant du Baccalauréat.

Histoire

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cours d'introduction complémentaires

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Antiquité - Moyen Âge

Bloc 71 E option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Europe moderne et contemporaine

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Québec, Canada et les Amériques

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ouverture sur l'Orient

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours thématiques

HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3108	3 A 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes
HST 3207	3 H 1 j	La Révolution française et l'Empire
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3352	3 H 1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST 3420	3 H 1 j	Le Québec préindustriel
HST 3426	3 A 1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST 3433	3 H 1 j	Espace domestique, espace public
HST 3440	3 H 1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST 3475	3 A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST 3476	3 H 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST 3591	3 A 1 s	Médecine, santé et société en Europe
HST 3593	3 A 1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST 3600	3 A 1 j	Colloque d'histoire comparée
HST 3611	3 H 1 j	Problèmes d'histoire

Programme 1-165-4-0

Version 05

Mineur en histoire

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 75

Bloc 75 A option minimum 9 cr., maximum 24 cr.

Méthodologie et synthèse

HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1046	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST 1047	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel

HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Antiquité - Moyen Âge - Renaissance

HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 75 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Europe moderne et contemporaine

HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2215	3 A 1 j	Histoire des Balkans
HST 2251	3 A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 D option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Les Amériques

HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865

Bloc 75 E option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Canada - Québec

HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST 2418	3 HE 1 j	Nouvelle France
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 75 F option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire des sciences

HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada

Bloc 75 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ouverture sur l'Orient

HST 2606	3 E 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2624	3 A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3 H 1 j	Histoire du Japon contemporain
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 75 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours transversaux

HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2830	3 A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée

HST 2840	3 HE 1 j	Tradition et révolution
HST 2850	3 A 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST 2860	3 A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST 2870	3 A 1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST 2880	3 HE 1 j	Histoire des femmes en Europe
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Introduction complémentaire (histoire)

HST 1042	3 H 1 j	L'Europe contemporaine
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1051	3 A 1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST 1052	3 H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes (études classiques)

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes (études classiques)

+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Langues anciennes, lecture de textes (études classiques)

+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Sciences auxiliaires (histoire et études classiques)

ARC 2214	3 A 1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
+ ETM 3202	3 H 1 j	Initiation aux sources médiévales
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
HST 2004	3 A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST 2007	3 A 1 s	Histoire et multimédia
HST 2013	3 H 1 s	Histoire et muséologie
+ LAT 3170	3 H 1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littérature gréco-romaine (études classiques)

GRC 3100	3 A 1 j	Poésie hellénistique
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
LAT 3100	3 A 1 j	Poésie didactique latine
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 H 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Histoire de l'Antiquité (histoire)

HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL 3021	3 A 1 j	Questions d'histoire ancienne
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Histoire et Études classiques

1-166-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Centre d'études classiques

Information sur le programme

Vayos Liapis 514-343-5944
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-166-1-0

Version 00

Baccalauréat en histoire et études classiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de d'histoire et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admis à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 71C et 71D.

Segment 71

Bloc 71 A	obligatoire		24 cr.
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque	
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine	
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité	
HST 1032	3 H 1 j	Histoire du Moyen Âge	

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Histoire médiévale et moderne (histoire)

ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2418	3 HE 1 j	Nouvelle France
HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire contemporaine (histoire)

HST 2251	3 A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2440	3 AH 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST 2441	3 H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

HGL 2030	3 H 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2050	3 H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2060	3 A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL 2421	3 E 1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL 3040	3 H 1 j	Aspects d'archéologie classique
HGL 3070	3 A 1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 71 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Compléments linguistiques (histoire et études classiques)

+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
+ ANG 1104	3 H 1 j	English Composition 4
GRM 1951	6 A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3 H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3 H 1 js	Grec moderne avancé
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Histoire de l'art

- 1-170-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
- 1-170-2-0 Majeur (2 ans)
- 1-170-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les principales fonctions de l'historien de l'art qui travaille dans un musée sont la conservation des oeuvres, la recherche liée à l'organisation des expositions, l'éducation des adultes et des enfants. Il peut aussi oeuvrer dans les services de traduction et de publication ou à la bibliothèque, à condition d'avoir en plus une formation spécialisée. La gestion des biens culturels, la critique d'art et les galeries d'art sont d'autres débouchés pour le diplômé. Pour l'enseignement au niveau collégial, les études de 2^e cycle (maîtrise) sont fortement recommandées et pour l'enseignement universitaire, des études de 3^e cycle (doctorat) sont exigées.

Information sur le programme

David Booth 514-343-6111 poste 7888
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-170-1-0

Version 09

Baccalauréat en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 crédits au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1^{re} année), 2000 (2^e année) et 3000 (3^e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Cheminement honor : les étudiants ayant complété une 2^e année de baccalauréat avec une moyenne cumulative de 3,7 peuvent s'inscrire au cheminement honor du programme. Celui-ci couvre 12 crédits (9 crédits du bloc 73V et 3 crédits du bloc 73W). Il permet l'inscription dans un séminaire optionnel de la maîtrise en histoire de l'art, un encadrement de tutorat en Lectures et recherches dirigées et l'inscription dans certains cours de 3^e année où les étudiants seront soumis à une évaluation personnalisée mais plus exigeante et davantage axée sur la recherche.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 12 cr.

Panoramas

HAR 1165	3 A	1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 1190	3 AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 2145	3 A	1 js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 73 B obligatoire 12 cr.

Théories et méthodes : fondements

HAR 1070	3 AH	1 js	Historiographie
HAR 1075	3 A	1 j	Initiation à la recherche historique
HAR 2030	3 A	1 js	Perception et oeuvre d'art
HAR 3900	3 H	1 j	Théories de l'art

Bloc 73 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Théories et méthodes : cours complémentaires

HAR 2780	3 A	1 j	Art, genres et sexualités
HAR 3040	3 H	1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR 3280	3 A	1 j	L'approche monographique
HAR 3412	3 H	1 j	Art et anthropologie
HAR 3870	3 AH	1 js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art

Bloc 73 D option minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

HAR 1080	3 H	1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 1090	3 A	1 js	La Renaissance : une définition
HAR 2070	3 A	1 j	La cathédrale gothique
HAR 2090	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 2440	3 H	1 js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
HAR 2530	3 H	1 j	Le baroque italien
HAR 2710	3 A	1 j	Architecture "all antica" (1400-1600)
HAR 2810	3 H	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR 3055	3 H	1 j	L'art du premier millénaire
HAR 3131	3 A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR 3420	3 H	1 js	L'art de la Renaissance à Venise
HAR 3530	3 H	1 j	L'âge des Académies
HAR 3700	3 H	1 j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 73 E option minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Périodisation II (18e - 21e siècle)

HAR 1130	3 H	1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR 1630	3 H	1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR 2252	3 A	1 j	L'art des Lumières
HAR 2294	3 H	1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR 2360	3 H	1 js	Les avant-gardes historiques
HAR 2650	3 A	1 s	Les révolutions surréalistes
HAR 3065	3 H	1 j	Modernisme et postmodernisme (1950-2000)
HAR 3220	3 H	1 j	L'art actuel

Bloc 73 F option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Arts, médiums, techniques

ARP 1800	3 AH	1 j	Techniques et procédés picturaux
CIN 2108	3 A	1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
HAR 1140	3 H	1 js	Histoire de l'architecture
HAR 2185	3 H	1 js	Histoire de la photographie
HAR 2400	3 H	1 j	Histoire d'un médium
HAR 2430	3 A	1 j	Histoire des arts décoratifs
HAR 3185	3 A	1 j	Technologies du regard au XIXe siècle

Bloc 73 G option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Arts des Amériques

HAR 1610	3 H	1 js	Américanité et les arts
HAR 2115	3 H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR 2195	3 A	1 j	Art, culture et identité au Québec
HAR 2201	3 AH	1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2510	3 H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR 3175	3 A	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR 3510	3 H	1 j	Les arts modernes en Amérique latine

Bloc 73 H option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Arts, institutions et sociétés

HAR 2085	3 A	1 j	Arts et civilisations asiatiques
HAR 2240	3 H	1 j	Le musée d'art
HAR 2260	3 A	1 j	Histoire des collections
HAR 2875	3 H	1 j	Images et rôles sociaux de l'artiste
HAR 3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle
HAR 3230	3 H	1 j	Les institutions artistiques
HAR 3235	3 A	1 j	Voir in situ ou l'art dans son milieu
HAR 3290	3 A	1 j	Violences de l'image artistique
HAR 3340	3 A	1 j	Exposition d'art : discours et pratiques
+ HAR 3360	3 AH	1 j	Stage

Bloc 73 V option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cheminement honor : projet

HAR 4000	3 H	1 js	Lectures et recherches dirigées
HAR 4001	3 A	1 js	Formation personnalisée 1
HAR 4002	3 A	1 js	Formation personnalisée 2

Bloc 73 W option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cheminement honor : formation avancée

HAR 6006	3 AH	1	Architecture moderne : histoire, théorie
HAR 6015	3 AH	1	Basse-Antiquité et Moyen Âge
HAR 6026	3 AH	1	Renaissance et maniérisme italiens
HAR 6046	3 AH	1	Le modernisme dans l'art
HAR 6048	3 AH	1	Art actuel
HAR 6072	3 AH	1	L'art au Québec et au Canada
HAR 6080	3 AH	1	Muséologie et histoire de l'art
HAR 6082	3 AH	1	Les institutions artistiques
HAR 6092	3 AH	1	Théories de l'art, XIXe et XXe siècles
HAR 6125	3 AH	1	La peinture XVe - XVIIIe siècles
HAR 6140	3 AH	1 j	Peinture baroque
HAR 6245	3 AH	1	Architecture : Renaissance et Baroque

Bloc 73 Y option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

ALL 1951	6 A	2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
ALL 1979	3 AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE	1 js	Lecture en allemand 1
ANG 1969	3 AHE1	j	Intermediate Reading
+ ANG 1971	3 AHE1	j	Reading for the Humanities
ANT 1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
ANT 3859	3 A	1 j	Cultures mésoaméricaines
ARV 1050	3 AH	1 s	Introduction à l'archivistique
ARV 2955	3 A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
CHN 1050	6 AE	1 j	Chinois élémentaire 1
CHN 1050H	6 AH	2 s	Chinois élémentaire 1
CIN 1101	3 A	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3 H	1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 2101	3 A	1 j	Théories du cinéma
CIN 2102	3 AH	1 j	Cinéma québécois
COM 1150	3 AH	1 j	Communication écrite
+ ESP 1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP 1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP 1951	6 A	2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1	js	Espagnol intermédiaire
FAS 1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
FRA 1003	3 H	1 j	Histoire de la littérature
FRA 1013	3 H	1 j	La rédaction
FRA 1100	3 H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1120	3 H	1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2130	3 H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle

FRA	2144	3	H	1	j	Littératures francophones d'Amérique
FRA	2617	3	A	1	j	Identités sexuelles et littérature
FRA	2618	3	H	1	j	Imaginaire social et littérature
GRC	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC	1121	3	H	1	s	Initiation à la langue grecque 2
HGL	1021	3	AE	1	j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST	1043	3	AE	1	j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H	1	j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1903	3	A	1	j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1	j	Histoire du Canada contemporain
HST	1932	3	H	1	s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2128	3	A	1	j	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST	2352	3	H	1	j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2418	3	HE	1	j	Nouvelle France
HST	2426	3	AE	1	j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2447	3	AE	1	j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2840	3	HE	1	j	Tradition et révolution
HST	2904	3	A	1	j	Histoire du Québec contemporain
ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js		Italien intermédiaire
ITL	1991	6	AHE1	js		Italien élémentaire
LAT	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue latine 1
LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	3001	3	H	1	j	Problèmes de la représentation
PHI	1255	3	H	1	j	Introduction à la philosophie de l'art
PSY	2055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
PTG	1951	6	AE	1	js	Portugais élémentaire
+ PTG	1952	3	AH	1	js	Portugais intermédiaire
PTG	2010	3	AH	1	j	Littérature portugaise
PTG	2020	3	AH	1	j	Littérature brésilienne
SOL	1150	3	A	1	j	Culture et société
THL	1085	3	AHE1	js		Histoire du christianisme

Programme 1-170-2-0

Version 07

Majeur en histoire de l'art

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *21 cr.*

Panoramas et fondements

HAR	1070	3	AH	1	js	Historiographie
HAR	1075	3	A	1	j	Initiation à la recherche historique
HAR	1165	3	A	1	js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	AE	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR	2030	3	A	1	js	Perception et oeuvre d'art
HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes

HAR	2780	3	A	1	j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	H	1	j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	A	1	j	L'approche monographique
HAR	3412	3	H	1	j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	AH	1	js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art
HAR	3900	3	H	1	j	Théories de l'art

Les blocs 72C, D, E, F et G comportent les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Baccalauréat en histoire de l'art. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Périodisation II (18e - 21e siècle)

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Arts, médiums, techniques

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Arts des Amériques

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Arts, institutions et sociétés

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 73Y du Baccalauréat

Programme 1-170-4-0

Version 06

Mineur en histoire de l'art

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Panoramas

HAR	1165	3	A	1	js	Introduction aux arts du monde antique
HAR	1190	3	AE	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théories et méthodes

HAR	1070	3	AH	1	js	Historiographie
HAR	1075	3	A	1	j	Initiation à la recherche historique
HAR	2030	3	A	1	js	Perception et oeuvre d'art
HAR	2780	3	A	1	j	Art, genres et sexualités
HAR	3040	3	H	1	j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR	3280	3	A	1	j	L'approche monographique
HAR	3412	3	H	1	j	Art et anthropologie
HAR	3870	3	AH	1	js	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art
HAR	3900	3	H	1	j	Théories de l'art

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Arts, médiums, techniques

ARP	1800	3	AH	1	j	Techniques et procédés picturaux
HAR	1140	3	H	1	js	Histoire de l'architecture
HAR	2185	3	H	1	js	Histoire de la photographie
HAR	2400	3	H	1	j	Histoire d'un médium
HAR	2430	3	A	1	j	Histoire des arts décoratifs
HAR	3175	3	A	1	j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR	3185	3	A	1	j	Technologies du regard au XIXe siècle

Les blocs 72C, D, E, F et G comportent les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Baccalauréat en histoire de l'art. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Périodisation I (Moyen-Âge - Renaissance - Baroque)

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Périodisation II (18e - 21e siècle)

Bloc 72 F option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Profil thématique I - Arts des Amériques

Bloc 72 G option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Profil thématique II - Arts, institutions et sociétés

Informatique

1-175-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec trois orientations ou cheminement : l'orientation Générale, l'orientation COOP et le cheminement Honor

1-175-2-0 Majeur (2 ans)

1-175-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

L'informatique, c'est la mise en oeuvre de méthodes scientifiques pour résoudre des problèmes et traiter l'information au moyen d'ordinateurs dans tous les domaines d'activité humaine. L'informaticien est appelé à analyser et à faire des recommandations sur les besoins informatiques de son employeur et à concevoir et à implanter des systèmes informatiques. Il est entrepreneur, cadre, analyste, programmeur, administrateur de systèmes, concepteur, consultant ou professeur. Il a un emploi dans des firmes d'experts-consulte (ex. : CGI), les grandes compagnies d'informatique (ex. : IBM) les services informatiques des secteurs privés ou publics (hôpitaux, écoles, gouvernements) ou il agit en tant que travailleur autonome. Il travaille dans une multitude de domaines d'application : télécommunications, jeux vidéo, informatique médicale, robotique, traduction interactive, apprentissage automatique, transport, commerce électronique, finance, bio-informatique, etc. Avec la reprise de la croissance économique dans le secteur, de nombreux débouchés sont offerts aux informaticiens et la demande demeurera très élevée au cours des prochaines années.

Information sur le programme

Patrice Marcotte

514-343-5941

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 130 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 34 places attribuées aux candidats collégiens, 43 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ♦ DEC en sciences, lettres et arts
- ♦ DEC en sciences de la nature

soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec, y compris le DEC en techniques de l'informatique, ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ♦ Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-175-1-0

Version 20

Baccalauréat en informatique

L'orientation générale comprend les segments 02 et 76, avec 54 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation COOP comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires dont 9 de stages, 21 crédits à option et 6 au choix. Pour être inscrit à l'orientation COOP, l'étudiant doit avoir réussi 30 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,0 et conserver cette moyenne tout au long des études. Le cheminement honor comprend les segments 02 et 78 avec 51 crédits obligatoires 33 crédits à option et 6 crédits au choix. Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5 et conserver cette moyenne tout au long des études. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 02 Commun pour tous les étudiants du programme

Bloc 02 A obligatoire 12 cr.

Programmation

- + IFT 1015 3 AH 1 j Programmation 1
- + IFT 1025 3 AHE1 j Programmation 2
- + IFT 2015 3 AHE1 j Structures de données
- + IFT 2035 3 AHE1 j Concepts des langages de programmation

Bloc 02 B obligatoire 12 cr.

Système

- IFT 1215 3 AH 1 j Introduction aux systèmes informatiques
- + IFT 1227 3 AH 1 j Architecture des ordinateurs 1
- + IFT 2245 3 AH 1 j Systèmes d'exploitation
- + IFT 2255 3 AHE1 j Génie logiciel

Bloc 02 C obligatoire 12 cr.

Théorie

- + IFT 1065 3 AH 1 j Structures discrètes en informatique
- IFT 1575 3 AH 1 j Modèles de recherche opérationnelle
- + IFT 2105 3 AHE1 j Introduction à l'informatique théorique
- + IFT 2125 3 AH 1 j Introduction à l'algorithmique

Bloc 02 D obligatoire 12 cr.

Mathématiques

- MAT 1400 4 AH 1 j Calcul 1
- MAT 1600 4 AH 1 j Algèbre linéaire
- + MAT 1978 4 AH 1 j Probabilités et statistique

Bloc 02 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Contributions d'autres disciplines

- AEF 2110 3 AHE1 js Entraînement au travail en équipe
- ANG 1967 3 AHE1 js Intermediate Oral English 1
- ANG 1967T 3 AHE1 j Intermediate Oral English
- + ANG 1974 3 AHE1 j Reading for the Sciences
- BCM 1501 3 A 1 j Origine biochimique de la vie
- + BCM 1503 3 H 1 j Acides nucléiques et génétique 1
- BIO 1203 3 AHE1 js Introduction à la génétique
- COM 2001 3 AH 1 j Communication internationale
- COM 2210 3 H 1 j Impacts des nouvelles technologies

DRT 1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
ECN 1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 2230	3	E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ GEO 2522	3	H 1 js	Télétection numérique
GIN 3017	3	AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
HEC 3015	3	AHE1 js	Management
HEC 3017	3	AHE1 js	Comptabilité de gestion
HST 1045	3	H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
LCO 2030	3	AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LNG 1000	3	H 1 j	Introduction aux langages formels
LNG 1080	3	A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
+ MAT 2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques
MCB 1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
PHI 1130	3	HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 2005	3	H 1 j	Logique 2
PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
PSY 2055	3	AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
RED 2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
REI 1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 76 Propre à l'orientation générale

Bloc 76 A obligatoire 6 cr.

Interfaces et bases de données

- + IFT 2905 3 A 1 j Interfaces personne-machine
- + IFT 2935 3 AH 1 j Bases de données

Bloc 76 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Génie logiciel

- + IFT 3911 3 A 1 j Analyse et conception des logiciels
- + IFT 3912 3 A 1 j Développement, maintenance de logiciels
- + IFT 3913 3 H 1 j Qualité du logiciel et métriques

Bloc 76 C option minimum 15 cr., maximum 18 cr.

Cours complémentaires

- + IFT 2425 3 H 1 j Introduction aux algorithmes numériques
- + IFT 2455 3 A 1 j Analyse numérique matricielle
- + IFT 2505 3 A 1 j Techniques d'optimisation 1
- + IFT 3065 3 A 1 j Langages de programmation et compilation
- + IFT 3165 3 A 1 j Analyse des langages de programmation
- + IFT 3205 3 H 1 j Systèmes linéaires
- + IFT 3225 3 A 1 j Technologie de l'Internet
- + IFT 3245 3 H 1 j Simulation et modèles
- + IFT 3295 3 H 1 j Bio-informatique
- + IFT 3325 3 H 1 j Téléinformatique
- + IFT 3335 3 A 1 j Intelligence artificielle : introduction
- + IFT 3355 3 H 1 j Infographie
- + IFT 3375 3 H 1 j Informatique théorique
- + IFT 3385 3 H 1 j Architecture des ordinateurs 2
- + IFT 3395 3 H 1 j Fondements de l'apprentissage machine
- + IFT 3405 3 A 1 j Algèbre numérique
- + IFT 3515 3 H 1 j Techniques d'optimisation 2
- + IFT 3545 3 A 1 j Graphes et réseaux
- + IFT 3655 3 A 1 j Modèles stochastiques
- + MAT 3415 3 H 1 j Analyse numérique 2
- + STT 2700 3 AH 1 j Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Projet et stage

- + IFT 3150 3 E 1 j Projet d'informatique
- + IFT 3151 3 E 1 j Stage d'informatique

Segment 77 Propre à l'orientation COOP

Les blocs de cours 77A, 77B et 77D comprennent les mêmes listes de cours que les blocs de cours 76A, 76B et 76C correspondants de l'orientation générale. Le nombre de crédits alloués aux blocs peut toutefois varier.

Bloc 77 A obligatoire 6 cr.

Interfaces et bases de données

Bloc 77 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Génie logiciel

Bloc 77 C obligatoire 9 cr.

Stages

- + IFT 2550 3 A 1 js Stage d'informatique 1
- + IFT 3550 3 E 1 js Stage d'informatique 2
- + IFT 3551 3 H 1 js Stage d'informatique 3

Bloc 77 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires

Segment 78 Propre au cheminement honor

Bloc 78 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Méthodes formelles

- + IFT 2425 3 H 1 j Introduction aux algorithmes numériques
- + IFT 2455 3 A 1 j Analyse numérique matricielle
- + IFT 2505 3 A 1 j Techniques d'optimisation 1
- + IFT 3245 3 H 1 j Simulation et modèles
- + IFT 3395 3 H 1 j Fondements de l'apprentissage machine
- + IFT 3655 3 A 1 j Modèles stochastiques

Bloc 78 B obligatoire 3 cr.

Projet honor

- + IFT 4055 3 H 1 j Projet informatique honor

Bloc 78 C option minimum 7 cr., maximum 8 cr.

Cours de deuxième cycle

- BIN 6002 3 AHE1 Principes d'analyse génomique
- BIN 6003 3 AH 1 Architecture des polymères biologiques
- + IFT 6010 4 A 1 j Intelligence artificielle
- IFT 6042 4 A 1 j Synthèse d'images
- + IFT 6053 4 H 1 j Sujets avancés en téléinformatique
- IFT 6080 4 H 1 j Sujets en exploitation des ordinateurs
- IFT 6095 4 H 1 j Sujets en infographie
- IFT 6100 4 AH 1 Sujets en théorie des systèmes
- IFT 6121 4 AH 1 Complexité du calcul
- IFT 6141 4 A 1 j Reconnaissance des formes
- IFT 6145 4 H 1 j Vision tridimensionnelle
- IFT 6150 4 A 1 j Traitements d'images
- IFT 6155 4 A 1 j Informatique quantique
- + IFT 6170 4 AH 1 Théorie des codes correcteurs
- IFT 6172 4 AH 1 Sémantique des langages de programmation
- IFT 6180 4 H 1 j Cryptologie : théorie et applications
- IFT 6195 4 H 1 j Sujets en informatique quantique
- IFT 6221 4 A 1 j Synthèse des systèmes numériques
- IFT 6222 4 H 1 j Spécification et vérification formelle
- IFT 6223 4 H 1 j Systèmes reconfigurables
- IFT 6232 4 AH 1 Compilation
- IFT 6243 4 H 1 j Concepts de bases de données avancées
- IFT 6251 4 AH 1 Sujets en génie logiciel
- IFT 6255 4 H 1 j Recherche d'information
- + IFT 6261 4 H 1 j Traitement des connaissances
- IFT 6266 4 A 1 j Algorithmes d'apprentissage
- IFT 6271 4 H 1 j Sécurité informatique
- IFT 6281 4 AH 1 Gestion de documents
- IFT 6291 4 H 1 j Bio-informatique génomique
- IFT 6292 4 H 1 j Bio-informatique moléculaire
- IFT 6299 4 AHE1 Sujets en bio-informatique
- + IFT 6521 4 H 1 j Programmation dynamique
- + IFT 6542 4 A 1 j Flots dans les réseaux
- + IFT 6551 4 AH 1 Programmation en nombres entiers
- IFT 6561 4 AH 1 Simulation : aspects stochastiques
- IFT 6580 4 H 1 j Sujets en optimisation

Bloc 78 D option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Compléments

- + IFT 2905 3 A 1 j Interfaces personne-machine
- + IFT 2935 3 AH 1 j Bases de données
- + IFT 3065 3 A 1 j Langages de programmation et compilation
- + IFT 3151 3 E 1 j Stage d'informatique
- + IFT 3165 3 A 1 j Analyse des langages de programmation
- + IFT 3205 3 H 1 j Systèmes linéaires
- + IFT 3225 3 A 1 j Technologie de l'Internet
- + IFT 3295 3 H 1 j Bio-informatique
- + IFT 3325 3 H 1 j Téléinformatique
- + IFT 3335 3 A 1 j Intelligence artificielle : introduction
- + IFT 3355 3 H 1 j Infographie
- + IFT 3375 3 H 1 j Informatique théorique
- + IFT 3385 3 H 1 j Architecture des ordinateurs 2
- + IFT 3405 3 A 1 j Algèbre numérique
- + IFT 3515 3 H 1 j Techniques d'optimisation 2
- + IFT 3545 3 A 1 j Graphes et réseaux
- + IFT 3911 3 A 1 j Analyse et conception des logiciels
- + IFT 3912 3 A 1 j Développement, maintenance de logiciels
- + IFT 3913 3 H 1 j Qualité du logiciel et métriques
- + MAT 3415 3 H 1 j Analyse numérique 2
- + STT 2700 3 AH 1 j Concepts et méthodes en statistique

Programme 1-175-2-0 Version 11

Majeur en informatique

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de simple IFT.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 9 cr.

Programmation et algorithmique

- + IFT 1015 3 AH 1 j Programmation 1
- + IFT 1025 3 AHE1 j Programmation 2
- + IFT 2015 3 AHE1 j Structures de données

Bloc 73 B obligatoire 6 cr.

Système

- IFT 1215 3 AH 1 j Introduction aux systèmes informatiques
- + IFT 1227 3 AH 1 j Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 C obligatoire 6 cr.

Théorie

- + IFT 1065 3 AH 1 j Structures discrètes en informatique
- IFT 1575 3 AH 1 j Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 73 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Domaines fondamentaux

- + IFT 2035 3 AHE1 j Concepts des langages de programmation
- + IFT 2105 3 AHE1 j Introduction à l'informatique théorique
- + IFT 2125 3 AH 1 j Introduction à l'algorithmique
- + IFT 2245 3 AH 1 j Systèmes d'exploitation
- + IFT 2255 3 AHE1 j Génie logiciel

Bloc 73 E option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Compléments

- + IFT 2425 3 H 1 j Introduction aux algorithmes numériques
- + IFT 2455 3 A 1 j Analyse numérique matricielle
- + IFT 2505 3 A 1 j Techniques d'optimisation 1
- + IFT 2905 3 A 1 j Interfaces personne-machine
- + IFT 2935 3 AH 1 j Bases de données
- + IFT 3065 3 A 1 j Langages de programmation et compilation
- + IFT 3150 3 E 1 j Projet d'informatique
- + IFT 3165 3 A 1 j Analyse des langages de programmation
- + IFT 3205 3 H 1 j Systèmes linéaires

Informatique appliquée

+ IFT 3225	3 A 1 j	Technologie de l'Internet
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3295	3 H 1 j	Bio-informatique
+ IFT 3325	3 H 1 j	Téléinformatique
+ IFT 3335	3 A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT 3355	3 H 1 j	Infographie
+ IFT 3375	3 H 1 j	Informatique théorique
+ IFT 3385	3 H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+ IFT 3395	3 H 1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+ IFT 3405	3 A 1 j	Algèbre numérique
+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3545	3 A 1 j	Graphes et réseaux
+ IFT 3655	3 A 1 j	Modèles stochastiques
+ IFT 3911	3 A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT 3912	3 A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+ IFT 3913	3 H 1 j	Qualité du logiciel et métriques
+ MAT 3415	3 H 1 j	Analyse numérique 2
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 73 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Mathématiques

MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Contributions d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 02Y du Baccalauréat en informatique.

Programme 1-175-4-0

Version 11

Mineur en informatique

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 15 cr.

Programmation et matériel

+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1215	3 AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+ IFT 1227	3 AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Domaines fondamentaux

+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2035	3 AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT 2105	3 AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+ IFT 2245	3 AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+ IFT 2255	3 AHE1 j	Génie logiciel
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1

Bloc 73 C option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Mathématiques

IFT 1575	3 AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Contribution d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 02Y du Baccalauréat en informatique.

En règle générale, ce mineur ne peut être complété en un an que si un équivalent de IFT 1015 est déjà réussi. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Informatique appliquée

1-175-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Irmgard Klucaric

514-343-6111 poste 3488

ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓**		✓

* En 2006, 14 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 15 places attribuées aux candidats collégiens, 4 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

** Surtout

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du Certificat en informatique appliquée avec le Mineur ou le Majeur en informatique.

Programme 1-175-5-0

Version 08

Certificat en informatique appliquée

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langages de programmation

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1170	3 AHE1 s	Programmation Java et applications
+ IFT 1175	3 AHE1 s	Programmation en Visual Basic
+ IFT 1179	3 AHE1 js	Programmation en C#

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Compléments d'informatique

+ IFT 1169	3 AHE1 js	Programmation avancée en C++
+ IFT 1176	3 AHE1 s	Aspects avancés de Java
+ IFT 2810	3 A 1 s	Structures de données
+ IFT 2821	3 H 1 s	Introduction aux bases de données

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Administration des systèmes informatiques

+ IFT 2880	3 H 1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+ IFT 3820	3 E 1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+ IFT 3830	3 H 1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+ IFT 3880	3 H 1 s	Applications distribuées

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Multimédia

+ IFT 2720	3 AH 1 s	Introduction au multimédia
+ IFT 2730	3 A 1 s	Traitement d'images
+ IFT 3730	3 H 1 s	Infographie 3D
+ IFT 3740	3 E 1 s	Animation par ordinateur

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Recherche opérationnelle

IFT 1850	3 AH 1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 2850	3 A 1 s	Optimisation appliquée
+ IFT 3855	3 A 1 s	Optimisation de réseaux
+ IFT 3870	3 H 1 s	Logistique
+ IFT 3875	3 A 1 s	Simulation

Bloc 72 F option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Programmation internet

+ IFT 1142	3 AHE1 js	Programmation côté client
+ IFT 1147	3 AHE1 j	Programmation serveur avec PHP
+ IFT 1148	3 AHE1 js	Programmation serveur avec ASP
+ IFT 1149	3 AH 1 js	Technologie JSP
+ IFT 1152	3 AH 1 js	Introduction aux technologies XML

Intervention psychoéducatrice

1-215-5-1 Certificat (5 trimestres)

Information sur le programme

Jacques C. Grégoire 514-343-6111, poste 2516
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir une expérience appropriée à ce programme et
- Remplir le document « Supplément à la demande d'admission » * et
- Être présentement en exercice professionnel dans un milieu pertinent au champ d'études.

* Le supplément est disponible sur le Web à l'adresse suivante : http://www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/125150_desc.html. Le Registrariat peut également transmettre le document par courrier aux candidats qui n'ont pas accès à Internet.

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Ce programme n'est offert qu'au campus de Laval et est normalement réparti sur cinq trimestres.

Programme 1-215-5-1

Version 06

Certificat en intervention psychoéducatrice

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 15 cr.

Initiation à la psychoéducation

PSE 1070	3 A 1 s	La croissance et ses principaux enjeux
PSE 1500	3 A 1 s	L'intervention psychoéducatrice
+ PSE 1501	3 H 1 s	Clientèles en difficulté d'adaptation
+ PSE 1502	3 H 1 s	Évaluation des habiletés et des besoins
+ PSE 1503	3 A 1 s	Aspects méthodologiques en intervention

Bloc 80 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Contextes d'intervention psychoéducatrice

+ PSE 2500	3 H 1 s	Savoir-être et intervention
+ PSE 2501	3 A 1 s	L'intervention à l'école
+ PSE 2502	3 A 1 s	L'intervention en milieu externe
+ PSE 2503	3 A 1 s	L'intervention en centre et en foyer
+ PSE 2504	3 H 1 s	L'intervention et le multiculturalisme

Bloc 80 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation continue en intervention

PSE 2510	3 E	1 js	Problématiques psychoéducatives
PSE 2511	1 A	1 js	Problématique en intervention
PSE 2512	1 A	1 js	Compétence en intervention
PSE 2513	1 A	1 js	Étude d'un programme d'intervention

Langue portugaise et cultures lusophones

1-091-4-0 Mineur (1 an +)

Information sur le programme

Angela Steinmetz 514-343-5739
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-091-4-0

Version 00

Mineur en langue portugaise et cultures lusophones

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.

Fondements

PTG 1100	3 H	1 js	La lusophonie : cours synthèse
----------	-----	------	--------------------------------

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances langagières

PTG 1951	6 AE	1 js	Portugais élémentaire
+ PTG 1952	3 AH	1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH	1 js	Portugais avancé
+ PTG 1954	3 AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+ PTG 1955	3 AH	1 js	Portugais : communication orale et écrite
PTG 1991	6 AHE1	js	Portugais élémentaire
+ PTG 2050	3 AH	1 js	Portugais : langue étrangère

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cultures et littératures

PTG 1210	3 AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG 1220	3 H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG 2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
PTG 2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

+ ANT 3858	3 H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ECN 1971	3 H	1 s	Économie de l'Amérique latine
HAR 2510	3 H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HST 1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2351	3 A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
LAA 1101	3 AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
POL 2830	3 AH	1 j	L'Amérique latine
POL 3851	3 AHE1	j	Intégration européenne

Langues et cultures

1-085-7-0 Module en langue et culture allemandes

1-135-7-0 Module en langue et culture anglaises

1-117-7-0 Module en langue et culture arabes

1-097-7-0 Module en langue et culture chinoises

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est

1-095-7-1 Module en langue et culture grecques

Programme relevant du Centre d'études classiques

1-105-7-0 Module en langue et culture hispaniques

1-110-7-0 Module en langue et culture italiennes

1-097-7-2 Module en langue et culture japonaises

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est

1-095-7-0 Module en langue et culture latines

Programme relevant du Centre d'études classiques

1-092-7-0 Module en langue et culture luso-brésiliennes

1-130-7-0 Module en langue et culture néo-helléniques

1-121-7-0 Module en langue et culture russes

1-097-7-3 Module en langue et culture vietnamiennes

Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est

Information sur le programme

Joyce Boro (anglais)	514-343-5683
David Ownby (chin., japon., vietn.)	514-343-5800
Vayos Liapis (grec, latin)	514-343-5944
Angela Steinmetz (autres modules)	514-343-5739
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Pour le Module en langue et culture anglaises seulement, réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques

- Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du Module peuvent être intégrés dans un programme d'études s'ils en font partie.

Programme 1-085-7-0

Version 00

Module en langue et culture allemandes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
+ ALL 1956	3 AH 1 js	Allemand avancé 2
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
+ ALL 1983	3 E 1 j	Lecture en allemand 3
ALL 1991	6 AHE1 js	Allemand élémentaire

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Culture

ALL 1210	3 H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL 1310	3 A 1 j	Civilisation allemande

ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL 2214	3 H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 2331	3 A 1 j	Actualités allemandes 1
ALL 3332	3 A 1 j	Actualités allemandes 2
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale

Programme 1-135-7-0

Version 00

Module en langue et culture anglaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix. Test d'admission obligatoire.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

ANG 1051	3 A 1 j	English Phonetics and Pronunciation
ANG 1101	3 AE 1 j	English Composition 1
ANG 1101T	3 AHE1 j	English Composition
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
+ ANG 1104	3 H 1 j	English Composition 4
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1971	3 AHE1 j	Reading for the Humanities
+ ANG 1972	3 H 1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3 A 1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3 AHE1 j	Reading for the Sciences
+ ANG 1975	3 HE 1 js	Advanced Reading
+ ANG 1991	3 A 1 j	Business Writing 1
+ ANG 1991T	3 A 1 j	Business Writing 1
+ ANG 1992	3 AH 1 j	Business Writing 2
+ ANG 1993	3 H 1 j	Scientific Writing 1
+ ANG 1994	3 H 1 j	Scientific Writing 2
+ ANG 2051	3 AHE1 js	Advanced Oral English 1
+ ANG 2052	3 AHE1 js	Advanced Oral English 2

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

ANG 1021	3 H 1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG 1022	3 AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3 H 1 j	Contemporary American Culture
LNG 1131	3 A 1 j	Linguistic Introduction to English

Programme 1-117-7-0

Version 00

Module en langue et culture arabes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

ARA 1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
+ ARA 1952	3 AH 1 js	Arabe intermédiaire
+ ARA 1953	3 AH 1 js	Arabe avancé
ARA 1991	6 AHE1 js	Arabe élémentaire

Langues et cultures

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
ARA 1001	3 A 1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 1002	3 H 1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
ARA 2060	3 E 1 s	Le monde arabe contemporain
ECN 1966	3 H 1 s	Économie du monde arabe
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
POL 2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL 2050	3 E 1 j	Sociologie du monde arabe
SRL 1090	3 AHE1 js	L'islam

Programme 1-097-7-0 Version 01

Module en langue et culture chinoises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langue

CHN 1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
CHN 1050H	6 AH 2 s	Chinois élémentaire 1
+ CHN 1060	6 HE 1 j	Chinois élémentaire 2
+ CHN 1060H	6 A 2 s	Chinois élémentaire 2
+ CHN 2075	6 AE 1 j	Chinois intermédiaire 1
+ CHN 2075H	6 AH 2 s	Chinois intermédiaire 1
+ CHN 2085	6 HE 1 j	Chinois intermédiaire 2
+ CHN 3050	3 AE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+ CHN 3060	3 HE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+ CHN 3070	3 AE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+ CHN 3080	3 HE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+ CHN 3090	3 AH 1 js	Langue et culture chinoises

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Culture

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2014	3 H 1 j	Le cinéma chinois
AES 2030	3 A 1 j	Les religions de la Chine moderne
AES 3010	3 AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES 3040	3 A 1 j	L'économie politique de la Chine moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
ANT 3866	3 H 1 js	Anthropologie de la Chine
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
HAR 2085	3 A 1 j	Arts et civilisations asiatiques
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
LNG 3015	3 A 1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Programme 1-095-7-1 Version 00

Module en langue et culture grecques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langues

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Civilisation

GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 1012	3 A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-105-7-0 Version 00

Module en langue et culture hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
ESP 1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
ESP 1994	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+ ESP 1996	6 AHE1 j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP 2510	3 AHE1 j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

+ ANT 3858	3 H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT 3859	3 A 1 j	Cultures mésoaméricaines
ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole
ESP 1317	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP 2300	3 A 1 j	Voix de l'Amérique latine
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR 3131	3 A 1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine

Programme 1-110-7-0 Version 00

Module en langue et culture italiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

+ ITL 1070	3 AH 1 js	Grammaire avancée 1
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

ITL 1991	6	AHE1 js	Italien élémentaire
+ ITL 2040	3	HE 1 j	Italien parlé

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

HAR 1090	3	A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 2090	3	H 1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 3420	3	H 1 js	L'art de la Renaissance à Venise
HST 1941	3	A 1 s	L'époque moderne
ITL 1120	3	A 1 j	Introduction à la culture italienne
+ ITL 1141	3	AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 2110	3	A 1 s	Le roman italien contemporain
ITL 2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
ITL 2270	3	A 1 js	Italie-Québec : Parcours interculturels

Programme 1-097-7-2

Version 01

Module en langue et culture japonaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langue

JPN 1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
JPN 1050H	6	A 2 s	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
+ JPN 1060H	6	A 2 s	Japonais élémentaire 2
+ JPN 2075	6	A 1 s	Japonais intermédiaire 1
+ JPN 2075H	6	A 2 js	Japonais intermédiaire 1
+ JPN 2085	6	H 1 j	Japonais intermédiaire 2
+ JPN 3050	3	A 1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+ JPN 3060	3	H 1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+ JPN 3070	3	A 1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+ JPN 3080	3	H 1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
+ JPN 3090	3	H 1 j	Langue et culture japonaises

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Culture

AES 2020	3	H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3	A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
AES 3041	3	A 1 j	L'économie politique du Japon moderne
AES 3050	3	A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3	H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
ANT 3164	3	H 1 j	La société japonaise contemporaine
ANT 3864	3	H 1 j	La culture japonaise
ECN 1961	3	E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3422	3	A 1 j	Le Japon
HAR 2085	3	A 1 j	Arts et civilisations asiatiques
HST 2624	3	A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST 2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
LNG 3025	3	A 1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
POL 2752	3	AH 1 j	Le Japon
POL 3401	3	AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Programme 1-095-7-0

Version 00

Module en langue et culture latines

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

LAT 1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+ LAT 2011	3	A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3	H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3	H 1 j	Latin avancé (B)
+ LAT 3120	3	A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3	A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3160	3	H 1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Civilisation

GRC 1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL 1011	3	AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 1012	3	A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HST 1031	3	A 1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT 1031	3	H 1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-092-7-0

Version 00

Module en langue et culture luso-brésiliennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

PTG 1951	6	AE 1 js	Portugais élémentaire
+ PTG 1952	3	AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3	AH 1 js	Portugais avancé
+ PTG 1954	3	AH 1 js	Portugais idiomatique et composition
+ PTG 1955	3	AH 1 js	Portugais : communication orale et écrite
PTG 1991	6	AHE1 js	Portugais élémentaire

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

+ ANT 3858	3	H 1 j	Éthnologie de l'Amérique du Sud
ECN 1971	3	H 1 s	Économie de l'Amérique latine
HAR 2510	3	H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HST 1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 2351	3	A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
LAA 1101	3	AH 1 js	Amérique latine : cours synthèse
POL 2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
PTG 1210	3	AH 1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG 1220	3	H 1 js	Introduction à la culture brésilienne

Programme 1-130-7-0

Version 00

Module en langue et culture néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

GRM 1951	6	A 2 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM 1952	3	H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM 1953	3	H 1 js	Grec moderne avancé
GRM 1991	6	A 1 js	Grec moderne élémentaire

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

GRM 1001	3 A 1 js	Littérature néo-hellénique
GRM 1201	3 AH 1 s	Cinéma grec
HST 2215	3 A 1 j	Histoire des Balkans
HST 2251	3 A 1 s	Histoire de la Grèce moderne
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne

Programme 1-121-7-0

Version 00

Module en langue et culture russes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Langue

RUS 1951	6 AE 1 js	Russe élémentaire
RUS 1991	6 AHE1 js	Russe élémentaire
+ RUS 1996	6 AH 1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Culture

ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
POL 2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL 2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL 2801	3 AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
RUS 2050	3 H 1 js	Civilisation russe

Programme 1-097-7-3

Version 01

Module en langue et culture vietnamiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

VNM 1050	6 AH 1 j	Vietnamien élémentaire 1
VNM 1050H	6 A 2 s	Vietnamien élémentaire 1
+ VNM 1060	6 H 1 j	Vietnamien élémentaire 2
+ VNM 1060H	6 A 2 s	Vietnamien élémentaire 2
+ VNM 2050	6 AH 1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+ VNM 2050H	6 A 2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+ VNM 2060	6 H 1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+ VNM 2060H	6 A 2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

AES 2010	3 H 1 j	Le Viêt Nam moderne
AES 3050	3 A 1 j	Transport et communication en Asie
AES 3070	3 H 1 j	Asie de l'Est : médecine et colonisation
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
GEO 3242	3 H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
HAR 2085	3 A 1 j	Arts et civilisations asiatiques
HST 2626	3 A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est

Lettres et sciences humaines**1-163-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme relevant du Département de littératures de langue française, offert avec cinq orientations : l'orientation Histoire, l'orientation Histoire de l'art, l'orientation Études françaises, l'orientation Littérature comparée et l'orientation Philosophie

Perspectives professionnelles

Ce programme forme des diplômés très polyvalents capables de répondre aux exigences du marché du travail qui demande des individus aptes à s'intégrer à des situations en constante évolution. Le diplômé pourra poursuivre des études de maîtrise dans la discipline choisie lors de la troisième année.

Information sur le programme

Christiane Ndiaye 514-343-2041
 Information 514-343-6111 poste 6225
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 57 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 20 places attribuées aux candidats collégiens, 26 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.123. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-163-1-0

Version 03

Baccalauréat en lettres et sciences humaines

L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 71, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire de l'art comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Études françaises comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Littérature comparée comprend les segments 01 et 74, avec 24 crédits obligatoires, 66 à option et 0 au choix. L'orientation Philosophie comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'étudiant devra suivre au moins un cours FRA, HAR, HST, LCO et PHI dans le bloc 01B. Les 12 crédits du bloc 01F doivent être choisis dans une seule et même langue. L'étudiant inscrit à l'orientation Histoire doit avoir accumulé à la fin de son baccalauréat un total de 33 crédits en histoire. Il sera admissible au programme de maîtrise en histoire sans propédeutique dans la mesure où il aura suivi au moins 15 crédits dans l'aire spatio-temporelle de spécialisation. L'étudiant doit prendre au minimum 6 crédits de cours HST3XXX. S'il souhaite se spécialiser sur l'Antiquité ou le Moyen Âge, il peut remplacer jusqu'à 6 crédits de cours HST par des cours GRC, LAT, HGL ou ETM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

FAS 1010	3 A 1 j	Avènement du monde contemporain
FAS 1020	3 H 1 j	Le monde Antique
FAS 1030	3 A 1 j	Le Moyen Âge
FAS 1040	3 H 1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS 1050	3 H 1 j	L'invention de l'homme moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Fondements

FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

L'humanité et son passé

ANT 1210	3 A 1 j	Éléments de préhistoire
ANT 1213	3 H 1 j	L'archéologie des civilisations
FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 2070	3 A 1 j	La cathédrale gothique
HAR 2360	3 H 1 js	Les avant-gardes historiques
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - Xlle siècles)

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Science et culture

ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 1513	3 H 1 j	Introduction à la variation biologique
ANT 2058	3 H 1 j	Les technologies
ANT 2423	3 H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
CIN 2104	3 A 1 s	Cinéma documentaire
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
HAR 2030	3 A 1 js	Perception et oeuvre d'art
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2160	3 A 1 j	Philosophie des sciences exactes
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Culture et différence

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ARA 1001	3 A 1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA 1002	3 H 1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
ARA 2060	3 E 1 s	Le monde arabe contemporain
CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1103	3 H 1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 3101	3 A 1 j	Cinéma des différences
CIN 3103	3 H 1 j	Mythologies du cinéma
ESP 1215	3 A 1 j	Civilisation espagnole

ESP 1317	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
HAR 2085	3 A 1 j	Arts et civilisations asiatiques
HAR 2201	3 AH 1 js	Art et architecture : Premières nations
HAR 2510	3 H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST 2606	3 E 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST 2619	3 H 1 j	La Chine impériale
HST 2620	3 H 1 j	La Chine en révolution
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques

Bloc 01 F option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langue

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Segment 71 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 71 A obligatoire 3 cr.
+ HST 2023 3 H 1 j Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Méthodologie

HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
HST 2002	3 A 1 j	Initiation aux sources orales
HST 2004	3 A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST 2013	3 H 1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Antiquité - Moyen Âge

HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 2125	3 A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVIe siècle
HST 2127	3 H 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3108	3 A 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST 3127	3 H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST 3130	3 H 1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Europe moderne et contemporaine

HST 2256	3 A 1 j	Histoire économique de l'Europe
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2272	3 AE 1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST 2275	3 A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST 2282	3 H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST 2284	3 A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST 3206	3 A 1 j	Religions et mentalités modernes
HST 3220	3 H 1 j	France contemporaine : économie, société
HST 3256	3 H 1 j	La politique étrangère allemande
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3562	3 H 1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST 3591	3 A 1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Canada - Québec

HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST 2418	3 HE 1 j	Nouvelle France
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2427	3 H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST 2440	3 AH 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST 2441	3 H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2447	3 AE 1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada
HST 3420	3 H 1 j	Le Québec préindustriel
HST 3426	3 A 1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST 3433	3 H 1 j	Espace domestique, espace public
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST 3475	3 A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST 3476	3 H 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST 3593	3 A 1 j	Médecine, santé et société au Québec

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Les Amériques

HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2352	3 H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST 2360	3 H 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 3352	3 H 1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST 3360	3 H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST 3361	3 A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis

Segment 72 Propre à l'orientation Histoire de l'art

Bloc 72 A obligatoire 12 cr.

HAR 1070	3 AH 1 js	Historiographie
HAR 1075	3 A 1 j	Initiation à la recherche historique
HAR 2145	3 A 1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 3900	3 H 1 j	Théories de l'art

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Moyen Âge et Renaissance

HAR 1080	3 H 1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 2090	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 2710	3 A 1 j	Architecture "all antica" (1400-1600)
HAR 2810	3 H 1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR 3080	3 H 1 j	L'art de cour au XIVe siècle
HAR 3420	3 H 1 js	L'art de la Renaissance à Venise

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

XVIIe - XVIIIe siècles

HAR 2440	3 H 1 js	Arts flamand et hollandais au XVIIe s.
HAR 3131	3 A 1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR 3700	3 H 1 j	Architecture à l'âge de l'absolutisme

Bloc 72 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

XIXe siècle

HAR 1130	3 H 1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR 2252	3 A 1 j	L'art des Lumières
HAR 2294	3 H 1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR 3040	3 H 1 j	Critique d'art : histoire et pratique

Bloc 72 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

XXe siècle

HAR 1630	3 H 1 j	Figuration et abstraction (1900-1950)
HAR 2650	3 A 1 s	Les révolutions surréalistes
HAR 3175	3 A 1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR 3220	3 H 1 j	L'art actuel

Bloc 72 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Arts des Amériques

HAR 1610	3 H 1 js	Américanité et les arts
HAR 2115	3 H 1 j	Arts anciens au Québec
HAR 2195	3 A 1 j	Art, culture et identité au Québec

Segment 73 Propre à l'orientation Études françaises

Bloc 73 A obligatoire 15 cr.

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses

Bloc 73 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature française

FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne

Bloc 73 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature québécoise

FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois

Bloc 73 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Approches

FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3500	3 H 1 j	Littérature, culture, médias

Bloc 73 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Recherches

FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1704	3 A 1 j	Création littéraire
FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 3220	3 H 1 j	Auteur français
FRA 3241	3 A 1 j	Auteur francophone
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3505	3 A 1 j	Littérature et informatique

Segment 74 Propre à l'orientation Littérature comparée

Bloc 74 A obligatoire 9 cr.

Méthodologies

LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature

Bloc 74 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Littérature

LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1030	3 A 1 j	Postcolonialismes comparés
LCO 3050	3 AH 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire
LCO 3521	3 A 1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 74 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Interdisciplinaire

LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation
LCO 3020	3 AH 1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 74 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles

ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL 2214	3 H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL 2261	3 A 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 2340	3 H 1 j	Histoire de la langue allemande
ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 2173	3 A 1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG 2183	3 H 1 j	American Literature 1900 to Present
ANG 2361	3 H 1 j	Postcolonial Literature in English
ANG 2404	3 H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
+ ESP 1225	6 A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 3222	3 A 1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP 3242	3 H 1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP 3311	3 H 1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP 3312	3 H 1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP 3324	3 H 1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3355	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine
+ ITL 2120	3 H 1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
+ ITL 2880	3 AHE1 js	L'Italie méditerranéenne

Segment 75 Propre à l'orientation Philosophie

Bloc 75 A obligatoire 15 cr.

PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure

Bloc 75 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

PHI 2005	3 H 1 j	Logique 2
PHI 3155	3 H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 75 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger

Bloc 75 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 75 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote

Linguistique

1-180-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-180-2-0 Majeur (2 ans)

1-180-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La linguistique étudie scientifiquement le langage afin d'en connaître la structure et le fonctionnement. Comme linguiste, vous pourriez participer à l'élaboration de banques de mots ou de données linguistiques, à des recherches en traduction automatique, en intelligence artificielle ou en reconnaissance et en génération automatiques de la parole ; vous utilisez alors l'informatique et les mathématiques. Si vous préférez les textes anciens et l'évolution historique des langues, vous opterez pour la philologie. La linguistique prépare l'étudiant à occuper des fonctions en enseignement des langues dans les écoles ou dans les entreprises, à travailler au sein de conseils linguistiques d'organismes publics ou parapublics, dans le domaine de la rééducation ou dans les technologies de pointe telles que les "industries de la langue".

Information sur le programme

Richard Patry

514-343-6675

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-180-1-0

Version 06

Baccalauréat en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 70D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA2952G et 2953G,

l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 70

Bloc 70 A

obligatoire

24 cr.

Connaissances de base 1

LNG 1080	3 A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A	1 j	Notions de syntaxe
+ LNG 2050	3 H	1 j	Syntaxe du français
+ LNG 2080	3 H	1 j	Sémantique du français
+ LNG 2360	3 H	1 j	Morphologie du français
+ LNG 2400	3 H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG 2470	3 H	1 j	Phonologie du français

Bloc 70 B

option

minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances de base 2

+ LNG 3040	3 A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+ LNG 3050	3 A	1 j	Sémantique : théorie et description
+ LNG 3070	3 A	1 j	Phonologie : théorie et description
+ LNG 3400	3 A	1 j	Morphologie : théorie et description
+ LNG 3560	3 A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 C

option

minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

LNG 1050	3 A	1 j	Ancien et moyen français
LNG 1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
LNG 1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG 2750	3 A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+ LNG 2820	3 H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 D

option

minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français

FRA 1013	3 H	1 j	La rédaction
FRA 2952G	3 AHE1	js	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3 AHE1	js	Structuration de textes
TRA 1005	3 AH	1 j	Difficultés du français écrit
TRA 1015	3 AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 70 E

option

minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 70 F

option

minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Outils et applications

LNG 1000	3 H	1 j	Introduction aux langages formels
LNG 1060	3 H	1 j	Stylistique
+ LNG 2000	3 A	1 j	Grammaires formelles
+ LNG 2001	3 H	1 j	Atelier de programmation linguistique
LNG 2002	3 A	1 j	Acquisition et linguistique
LNG 2005	3 A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+ LNG 2160	3 H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG 2170	3 H	1 j	Français, langue maternelle
+ LNG 2250	3 H	1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG 2340	3 A	1 j	Langues secondes
LNG 2350	3 A	1 j	Sociolinguistique
+ LNG 2410	3 A	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+ LNG 3120	3 H	1 j	Traitement automatique du langage
+ LNG 3410	3 A	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 70 G

option

minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Sujets spéciaux

LNG 1090	3 H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1131	3 A	1 j	Linguistic Introduction to English
LNG 1150	3 A	1 j	Linguistique amérindienne
+ LNG 1231	3 H	1 j	Topics in English Linguistics
LNG 1300	3 H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
LNG 2011	3 H	1 j	Courants théoriques en linguistique

+ LNG 2045	3 A 1 j	Grammaire du français et linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
+ LNG 2231	3 A 1 j	History of the English Language
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
+ LNG 2390	3 A 1 j	Social and Regional Variation in English
LNG 3015	3 A 1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
LNG 3025	3 A 1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
+ LNG 3150	3 H 1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Compléments en linguistique historique et philologie romane

LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
+ LNG 2120	3 H 1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
LNG 2225	3 A 1 j	Historia de la lengua española
+ LNG 2650	3 A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+ LNG 2660	3 A 1 j	Philologie occitane
LNG 2700	3 H 1 j	Philologie latine
+ LNG 3020	3 A 1 j	Problèmes en histoire du français
+ LNG 3240	3 A 1 j	Philologie romane
+ LNG 3600	3 A 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 Y option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formations complémentaires et connexes

ANT 2611	3 A 1 j	Ethnographie de la communication
ANT 2624	3 A 1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT 2665	3 A 1 j	Description ethnolinguistique
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique
ARV 1050	3 AH 1 s	Introduction à l'archivistique
+ ARV 1054	3 A 1 s	Organisation intellectuelle 1
ARV 2955	3 A 1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM 2200	3 AH 1 j	Communication, sens et discours
ETM 2102	3 A 1 j	Les institutions médiévales
+ ETM 3200	3 H 1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 2001	3 A 1 s	Paléographie
+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2160	3 A 1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1

Programme 1-180-2-0 Version 05

Majeur en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 71

Les blocs de cours comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondant du Baccalauréat en linguistique. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 71 A obligatoire 24 cr.

Connaissances de base 1

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Connaissances de base 2

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français

Bloc 71 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langues

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils et applications

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Sujets spéciaux

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments en linguistique historique et philologie romane

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formations complémentaires et connexes

Programme 1-180-4-0

Version 04

Mineur en linguistique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la linguistique 1

LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la linguistique 2

+ LNG 2050	3 H 1 j	Syntaxe du français
+ LNG 2080	3 H 1 j	Sémantique du français
+ LNG 2360	3 H 1 j	Morphologie du français
+ LNG 2400	3 H 1 j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG 2470	3 H 1 j	Phonologie du français

Les blocs de cours suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs 70 C, D, F et G du Baccalauréat.

Linguistique et Psychologie

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la linguistique historique et à la philologie

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Outils et applications

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Sujets spéciaux

Linguistique et Psychologie

1-183-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Information sur le programme

Richard Patry 514-343-6675
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Un cours de biologie
 - ◆ Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
 - ◆ Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-183-1-0

Version 01

Baccalauréat en linguistique et psychologie

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 60 cr.

Bases en linguistique et en psychologie

LNG 1080	3	A	1	j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3	A	1	j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3	A	1	j	Notions de syntaxe
+ LNG 2050	3	H	1	j	Syntaxe du français
+ LNG 2080	3	H	1	j	Sémantique du français
+ LNG 2360	3	H	1	j	Morphologie du français
+ LNG 2400	3	H	1	j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG 2470	3	H	1	j	Phonologie du français
LNP 1000	3	A	1	j	Linguistique et psychologie
LNP 3000	3	A	1	j	Synthèses en linguistique et psychologie
PSY 1004	3	AH	1	j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1006	3	AH	1	j	Méthodologie scientifique 1
PSY 1035	3	AH	1	j	Psychologie physiologique
PSY 1085	3	AH	1	j	L'apprentissage
PSY 1095	3	AH	1	j	L'enfance
PSY 2055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	AHE1	j		Processus cognitifs 1
PSY 2115	3	AHE1	js		Psychopathologie : introduction
PSY 3022	3	AH	1	j	Histoire critique de la psychologie
+ PSY 3032	3	AHE1	j		Neuropsychologie humaine

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Linguistique historique

LNG 1050	3	A	1	j	Ancien et moyen français
LNG 1120	3	A	1	j	Histoire de la langue française
LNG 1125	3	H	1	j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3	A	1	j	Histoire du français en Amérique
+ LNG 2820	3	H	1	j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Formation approfondie en linguistique

+ LNG 3040	3	A	1	j	Syntaxe : théorie et description
+ LNG 3050	3	A	1	j	Sémantique : théorie et description
+ LNG 3070	3	A	1	j	Phonologie : théorie et description
+ LNG 3400	3	A	1	j	Morphologie : théorie et description
+ LNG 3560	3	A	1	j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 D option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Formation complémentaire en linguistique

LNG 1000	3	H	1	j	Introduction aux langages formels
LNG 1060	3	H	1	j	Stylistique
LNG 1090	3	H	1	j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1131	3	A	1	j	Linguistic Introduction to English
LNG 1150	3	A	1	j	Linguistique amérindienne
+ LNG 1231	3	H	1	j	Topics in English Linguistics
LNG 1300	3	H	1	j	Dictionnaires : analyse de contenu
+ LNG 2000	3	A	1	j	Grammaires formelles
+ LNG 2001	3	H	1	j	Atelier de programmation linguistique
LNG 2002	3	A	1	j	Acquisition et linguistique
LNG 2005	3	A	1	j	Introduction à la lexicométrie

LNG 2011	3 H 1 j	Courants théoriques en linguistique
+ LNG 2045	3 A 1 j	Grammaire du français et linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
+ LNG 2160	3 H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG 2170	3 H 1 j	Français, langue maternelle
+ LNG 2231	3 A 1 j	History of the English Language
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
LNG 2350	3 A 1 j	Sociolinguistique
+ LNG 2390	3 A 1 j	Social and Regional Variation in English
+ LNG 3120	3 H 1 j	Traitement automatique du langage
+ LNG 3150	3 H 1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en psychologie du développement

+ PSY 3090	3 A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY 3093	3 AE 1 j	Adolescence
+ PSY 3096	3 H 1 j	Famille et développement de l'enfant
+ PSY 3254	3 H 1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en psychologie cognitive

+ PSY 3033	3 A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
+ PSY 3063	3 H 1 j	Processus cognitifs 2
+ PSY 3083	3 H 1 j	Mémoire humaine
+ PSY 3106	3 H 1 j	La psychologie du rêve

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire en psychologie

PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1105	3 AHE1 js	Psychologie de la personnalité
+ PSY 2003	3 AH 1 j	Introduction à la psychométrie
+ PSY 2007	3 AH 1 j	Laboratoire 1
PSY 2078	3 A 1 j	Psychologie des femmes
PSY 2098	3 A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2127	3 AH 1 j	Psychologie et éducation
+ PSY 2128	3 AH 1 j	Psychologie et monde du travail
PSY 2253	3 H 1 j	Psychologie évolutionniste
+ PSY 3071	3 HE 1 js	Relations interpersonnelles
+ PSY 3079	3 H 1 j	Psychologie comparée des sexes
+ PSY 3114	3 H 1 j	Les troubles mentaux graves
+ PSY 3249	3 A 1 j	Violence familiale
+ PSY 3250	3 H 1 j	Violence et agression
+ PSY 3258	3 A 1 j	Psychopathologie 2
+ PSY 3260	3 H 1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
PSY 4001	3 A 1 j	Méthodes de recherche avancées

Littérature comparée

1-140-2-0 Majeur (2 ans)

1-140-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Éric Savoy	514-343-5660
Nathalie Beaufay	514-343-7255
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-140-2-0

Version 01

Majeur en littérature comparée

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Fondements

LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 2060	3 A 1 j	Rhétorique et interprétation
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LCO 3030	3 H 1 j	L'essai comme pensée littéraire

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Comparaisons littéraires

LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1030	3 A 1 j	Postcolonialismes comparés
LCO 1050	3 A 1 j	Discours épique
LCO 2000	3 H 1 j	Évolution du roman
LCO 2011	3 A 1 js	Études comparatives des récits
LCO 2070	3 A 1 j	Poésie comme pratique conceptuelle
+ LCO 3000	3 H 1 j	Cours thématique
LCO 3050	3 AH 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Interdisciplinaire

LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 1060	3 AH 1 j	Littérature et pensée scientifique
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation
LCO 3020	3 AH 1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Ouverture aux autres disciplines

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 2020	3 A 1 js	Anthropologie de la religion

ANT	3625	3	H	1	j	Langue, culture et poétique
ARV	2955	3	A	1		Histoire du livre et de l'imprimé
CIN	3103	3	H	1	j	Mythologies du cinéma
FAS	1000	3	A	1	js	Introduction à l'interculturel
HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes
+ HAR	3062	3	H	1	j	Approches interdisciplinaires de l'art
HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	3250	3	H	1	j	Esthétique de la littérature
SOL	1015	3	A	1	j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3	A	1	j	Culture et société
TRA	2115	3	H	1	j	Histoire de la traduction
TRA	3075	3	H	1	j	Traduction et cultures
TRA	3125	3	A	1	j	Théories contemporaines de la traduction

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Aires culturelles

AES	2011	3	A	1	j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1	j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1	j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1	j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2214	3	H	1	j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2261	3	A	1	j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1	j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2321	3	A	1	j	Panorama du cinéma allemand
ALL	3262	3	H	1	j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1	j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ANG	1033	3	H	1	j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1325	3	A	1	j	Survey of Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1	j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1	j	Literature and Transnational Feminisms
ARA	2050	3	AHE1	j		Littérature arabe
CIN	1107	3	H	1	j	Cinéma nationaux
+ ESP	1225	6	A	1	j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3	A	1	j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1110	3	A	1	j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1	j	Introduction aux modernités
FRA	2141	3	H	1	j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1	j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1	j	Littérature des Caraïbes
GRC	1031	3	A	1	j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	A	1	js	Littérature néo-hellénique
+ ITL	1141	3	AH	1	j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2160	3	AH	1	j	Cinéma et littérature après 1945
+ ITL	2880	3	AHE1	js		L'Italie méditerranéenne
+ ITL	3075	3	AH	1	j	Grands courants littéraires en Italie
LAT	1031	3	H	1	j	Histoire de la littérature latine
LCO	3521	3	A	1	j	Littératures italiennes et comparées
PTG	1210	3	AH	1	js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H	1	js	Introduction à la culture brésilienne
PTG	2010	3	AH	1	j	Littérature portugaise
PTG	2020	3	AH	1	j	Littérature brésilienne

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc de cours comporte des cours de langue de 3 ou 6 crédits de divers niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Les cours du bloc 70F peuvent être remplacés par des cours de niveau supérieur enseignés dans une langue étrangère. On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue. L'étudiant doit avoir initialement la connaissance passive de l'anglais.

Mineur en littérature comparée

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix. L'étudiant qui ne possède pas une troisième langue est invité à utiliser les 6 crédits au choix pour s'initier à une langue étrangère.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Méthodologies

LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2100	3	A	1	j	Littérature et théories de la culture

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1010	3	A	1	j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	A	1	j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3	H	1	j	Évolution du roman
LCO	2040	3	H	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
+ LCO	3000	3	H	1	j	Cours thématique
LCO	3010	3	H	1	js	Théories de la littérature
LCO	3050	3	AH	1	j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire

ANT	1611	3	H	1	j	Langage, culture, société
ANT	2020	3	A	1	js	Anthropologie de la religion
ANT	3625	3	H	1	j	Langue, culture et poétique
CIN	3103	3	H	1	j	Mythologies du cinéma
FAS	1000	3	A	1	js	Introduction à l'interculturel
FRA	1110	3	A	1	j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1	j	Introduction aux modernités
HAR	1070	3	AH	1	js	Historiographie
HAR	2145	3	A	1	js	L'oeuvre d'art et ses textes
+ HAR	3062	3	H	1	j	Approches interdisciplinaires de l'art
HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3	A	1	j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2011	3	A	1	js	Études comparatives des récits
LCO	2030	3	AH	1	j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	AE	1	j	Pratiques culturelles
LCO	3001	3	H	1	j	Problèmes de la représentation
LCO	3020	3	AH	1	j	Littérature et diversité humaine
PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	2200	3	H	1	j	Nietzsche
PHI	3250	3	H	1	j	Esthétique de la littérature
SOL	1015	3	A	1	j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3	A	1	j	Culture et société

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

AES	2011	3	A	1	j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1	j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1	j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1	j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2214	3	H	1	j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2261	3	A	1	j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1	j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2321	3	A	1	j	Panorama du cinéma allemand
ANG	1033	3	H	1	j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1325	3	A	1	j	Survey of Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1	j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1	j	Literature and Transnational Feminisms
ARA	2050	3	AHE1	j		Littérature arabe
CIN	1107	3	H	1	j	Cinéma nationaux
+ ESP	1225	6	A	1	j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3	A	1	j	Cinéma et littératures hispaniques

FRA	1140	3	A	1	j	Introduction à la francophonie
FRA	2131	3	HE	1	j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2141	3	H	1	j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1	j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1	j	Littérature des Caraïbes
GRC	1031	3	A	1	j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	A	1	js	Littérature néo-hellénique
ITL	1120	3	A	1	j	Introduction à la culture italienne
+ ITL	1141	3	AH	1	j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2160	3	AH	1	j	Cinéma et littérature après 1945
LAT	1031	3	H	1	j	Histoire de la littérature latine
LCO	3521	3	A	1	j	Littératures italiennes et comparées
PTG	1210	3	AH	1	js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H	1	js	Introduction à la culture brésilienne
PTG	2010	3	AH	1	j	Littérature portugaise
PTG	2020	3	AH	1	j	Littérature brésilienne
QCF	1050	3	A	1	j	Introduction au Québec

Littérature comparée et Philosophie

1-142-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de littérature comparée

Information sur le programme

Éric Savoy 514-343-5660
Nathalie Beaufay 514-343-7255
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-142-1-0

Version 01

Baccalauréat en littérature comparée et philosophie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Parmi ses 45 crédits à option, l'étudiant doit prendre 18 crédits dans les blocs 70 B, 70 C et 70 D et 15 crédits dans les blocs 70 F, 70 G, 70 H et 70 I. L'étudiant doit choisir les 12 crédits dans une seule langue parmi celles proposées au bloc 70 E. En outre, 6 crédits feront partie des 42 crédits en littérature comparée et 6 crédits feront partie des 42 crédits en philosophie. L'étudiant qui maîtrise seulement deux langues doit consacrer les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 39 cr.

Fondements

LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1020	3	A	1	j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2040	3	H	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2100	3	A	1	j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	H	1	js	Théories de la littérature
PHI	1005	3	A	1	j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1	j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1	j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1	j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2180	3	A	1	j	Philosophie du langage
PHI	3250	3	H	1	j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Interdisciplinaire (littérature comparée)

FRA	3314	3	A	1	j	Littérature et philosophie
LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	AH	1	j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	AE	1	j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	AH	1	j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO	1010	3	A	1	j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	A	1	j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3	H	1	j	Évolution du roman
LCO	2011	3	A	1	js	Études comparatives des récits
+ LCO	3000	3	H	1	j	Cours thématique
LCO	3001	3	H	1	j	Problèmes de la représentation
LCO	3050	3	AH	1	j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles (littérature comparée)

AES	2011	3	A	1	j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES	2012	3	A	1	j	Littérature chinoise contemporaine
AES	2020	3	H	1	j	Littérature du Japon traditionnel
AES	2021	3	A	1	j	Littérature japonaise contemporaine
ALL	2214	3	H	1	j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2321	3	A	1	j	Panorama du cinéma allemand
ANG	1033	3	H	1	j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1325	3	A	1	j	Survey of Canadian Literature
ANG	2361	3	H	1	j	Postcolonial Literature in English
ANG	2404	3	H	1	j	Literature and Transnational Feminisms
ARA	2050	3	AHE	1	j	Littérature arabe
+ ESP	1225	6	A	1	j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3	H	1	j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3	A	1	j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1140	3	A	1	j	Introduction à la francophonie
FRA	2141	3	H	1	j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1	j	Littérature africaine

FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM 1001	3 A 1 js	Littérature néo-hellénique
ITL 1120	3 A 1 j	Introduction à la culture italienne
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 3521	3 A 1 j	Littératures italiennes et comparées
PTG 1210	3 AH 1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG 1220	3 H 1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG 2010	3 AH 1 j	Littérature portugaise
PTG 2020	3 AH 1 j	Littérature brésilienne
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec

Bloc 70 E option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais et latin.

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire de la philosophie (philosophie)

PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Philosophie éthico-politique (philosophie)

PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H 1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Philosophie continentale (philosophie)

PHI 1205	3 HE 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A 1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2215	3 A 1 j	Le post-structuralisme en France
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 3255	3 A 1 j	Esthétique contemporaine
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger

Littératures de langue française

1-145-1-5 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec trois orientations : l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures, l'orientation Dramaturgie et l'orientation Francophonie

1-145-2-5 Majeur (2 ans)

1-145-4-5 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le Baccalauréat spécialisé offre un ensemble de cours qui permettent à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de la langue et une solide connaissance des littératures française et francophones, de s'exercer à la création de textes, de s'initier aux divers modes d'approche du fait littéraire afin d'enrichir sa culture personnelle. Le diplômé peut occuper des emplois en communication comme journaliste, rédacteur, scénariste, critique, conseiller littéraire ou linguistique pour des maisons d'édition, des organismes culturels ou des compagnies théâtrales. Des études aux cycles supérieurs permettent d'enseigner au collégial ou à l'université.

Information sur le programme

Christiane Ndiaye

514-343-2041

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-145-1-5

Version 00

Baccalauréat en littératures de langue française

L'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures comprend les segments 01 et 83, avec 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 83A et B. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. L'orientation Dramaturgie comprend les segments 01 et 84, avec 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, à deux cours du 84A ainsi qu'à des cours à option des blocs 84G et H. En deuxième année, il

s'inscrit aux cours du bloc 01B et à un cours du bloc 84A ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. L'orientation Francophonie comprend les segments 01 et 85, avec 27 crédits obligatoires, 60 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 85A, F et G. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. Sauf exception autorisée, les trois crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 01 Tronc commun aux trois orientations

Bloc 01 A obligatoire 15 cr.

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature

Bloc 01 B obligatoire 9 cr.

Lectures critiques

+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA 2007	3 A 1 j	Questions d'histoire de la littérature

Segment 83 Orientation Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Introductions à l'histoire des littératures

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 1704	3 A 1 j	Création littéraire
FRA 1705	3 H 1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire des littératures

FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2182	3 A 1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA 2183	3 E 1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA 2184	3 A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA 2185	3 E 1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 83 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Poétiques et parcours de lecture

FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2224	3 A 1 j	Formes brèves
FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 2265	3 H 1 j	Questions d'analyse dramaturgique
FRA 2280	3 A 1 j	Problèmes de poétique
FRA 2284	3 A 1 j	Paralittératures
FRA 2285	3 H 1 j	Les récits de soi
FRA 3220	3 H 1 j	Auteur français
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois
FRA 3241	3 A 1 j	Auteur francophone
FRA 3242	3 H 1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 83 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Théories

FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3307	3 A 1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3362	3 H 1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 83 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue française

FRA 1011	3 A 1 j	Le français aujourd'hui
FRA 1013	3 H 1 j	La rédaction
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 83 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 2509	3 H 1 j	La chanson
FRA 2510	3 H 1 j	La bande dessinée
FRA 3500	3 H 1 j	Littérature, culture, médias
FRA 3503	3 H 1 j	Mythes et littérature
FRA 3504	3 A 1 j	Littérature et spatialité
FRA 3505	3 A 1 j	Littérature et informatique

Bloc 83 H option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux approches interdisciplinaires

CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
+ HAR 3062	3 H 1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Études culturelles

FRA 2602	3 H 1 j	Presse et littérature
FRA 2617	3 A 1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 3607	3 A 1 j	La littérature dans l'espace public
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
FRA 3609	3 A 1 j	Sociabilités littéraires
FRA 3611	3 A 1 j	Les avant-gardes
FRA 3641	3 E 1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 83 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux études culturelles

CIN 3101	3 A 1 j	Cinéma des différences
FAS 1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles

Bloc 83 K option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Pratiques d'écriture

FRA 2706	3 A 1 j	Critique littéraire
FRA 2707	3 H 1 j	Pratique des genres
FRA 2760	3 H 1 j	L'écriture dramatique
FRA 3708	3 A 1 j	Pastiches et mélanges
FRA 3709	3 A 1 j	Les chantiers de la création
FRA 3760	3 H 1 j	Critique théâtrale

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux pratiques d'écriture

+ CIN 1004	3 H 1 js	Laboratoire de scénarisation
+ CIN 2003	3 A 1 j	Pratique scénaristique
CIN 2109	3 A 1 js	Critique cinématographique

Bloc 83 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Métiers de l'édition et de la culture

FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 2806	3 A 1 s	L'émission littéraire
FRA 2862	3 A 1 j	Recherches en dramaturgie
+ FRA 3819	3 AHE1 j	Stage dans une maison d'édition
FRA 3825	3 H 1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA 3860	3 HE 1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 83 N option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

ANT 3141	3 A 1 j	Technologies de la représentation
ARV 2955	3 A 1	Histoire du livre et de l'imprimé
COM 1300	3 A 1 js	Théories de la communication
COM 1350	3 AH 1 js	Communication et cognition
COM 1600	3 AH 1 j	Communication et médias de masse
HAR 3340	3 A 1 j	Exposition d'art : discours et pratiques
JOU 1100	3 AHE1 js	L'information journalistique
JOU 2310	3 AHE1 js	Analyse de l'actualité

Bloc 83 O option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littératures anciennes et étrangères

AES 2011	3 A 1 j	Littérature de la Chine traditionnelle
AES 2012	3 A 1 j	Littérature chinoise contemporaine
AES 2020	3 H 1 j	Littérature du Japon traditionnel
AES 2021	3 A 1 j	Littérature japonaise contemporaine
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL 2214	3 H 1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL 2261	3 A 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL 2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 3262	3 H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL 3272	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ANG 1001	3 H 1 j	Reading Poetry
ANG 1002	3 A 1 j	Reading Fiction
ANG 1031	3 H 1 j	Survey of British Literature to 1650

ANG 1032	3 A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG 1033	3 H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 1282	3 H 1 j	British Drama
ANG 1320	3 AE 1 j	Children's Literature in English
ANG 1390	3 H 1 j	Twentieth Century Short Story
ANG 1401	3 A 1 j	Quebec Writing in English
ANG 1500	3 A 1 j	African-American Literature
ANG 1600	3 A 1 j	Detective Fiction
ANG 1655	3 A 1 j	Travel Literature in English
ANG 1750	3 E 1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG 2115	3 A 1 j	Shakespeare
ANG 2153	3 A 1 j	British Literature 1790 to 1900
ANG 2163	3 H 1 j	British Literature 1900 to Present
ANG 2173	3 A 1 j	American Literature 1776 to 1900
ANG 2183	3 H 1 j	American Literature 1900 to Present
ANG 2325	3 H 1 j	Contemporary Canadian Literature
ANG 2361	3 H 1 j	Postcolonial Literature in English
ANG 2404	3 H 1 j	Literature and Transnational Feminisms
ANG 2461	3 A 1 j	Sexuality and Representation
ARA 2050	3 AHE1 j	Littérature arabe
ESP 2400	3 A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM 1001	3 A 1 js	Littérature néo-hellénique
+ ITL 1141	3 AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
+ ITL 3075	3 AH 1 j	Grands courants littéraires en Italie
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2000	3 H 1 j	Évolution du roman
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2

Bloc 83 P option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 83 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

ANT 1611	3 H 1 j	Langage, culture, société
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 3860	3 A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1103	3 H 1 j	Courants du cinéma contemporain
CIN 2101	3 A 1 j	Théories du cinéma
CIN 2102	3 AH 1 j	Cinéma québécois
CIN 3104	3 A 1 js	Histoire et théorie du scénario
HAR 1070	3 AH 1 js	Historiographie
HAR 1090	3 A 1 js	La Renaissance : une définition
HAR 1130	3 H 1 j	Autour de l'impressionnisme
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 2145	3 A 1 js	L'oeuvre d'art et ses textes
HAR 2185	3 H 1 j	Histoire de la photographie
HAR 2294	3 H 1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR 2360	3 H 1 js	Les avant-gardes historiques
HAR 3040	3 H 1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HAR 3220	3 H 1 j	L'art actuel
HAR 3900	3 H 1 j	Théories de l'art
HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2267	3 H 1 s	Histoire de la France contemporaine
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain
ITL 2160	3 AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
+ ITL 2195	3 AH 1 j	Société et culture en Italie
MUL 1101	3 A 1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 H 1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada

PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
QCF 1960	3 HE 1 j	Culture et société, Québec contemporain
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SRL 2025	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
THL 1085	3 AHE1 js	Histoire du christianisme
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction
+ TRA 2500	3 AH 1 j	Traduction générale
TRA 3125	3 A 1 j	Théories contemporaines de la traduction

Segment 84 Propre à l'orientation Dramaturgie

Bloc 84 A *obligatoire* *9 cr.*

Histoire du théâtre

FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec

Bloc 84 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Dramaturgies

FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 2265	3 H 1 j	Questions d'analyse dramaturgique

Bloc 84 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Théorie du théâtre

FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3362	3 H 1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 84 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA 2706	3 A 1 j	Critique littéraire
FRA 2760	3 H 1 j	L'écriture dramatique
FRA 3709	3 A 1 j	Les chantiers de la création
FRA 3760	3 H 1 j	Critique théâtrale

Bloc 84 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers du théâtre et de la culture

FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 2862	3 A 1 j	Recherches en dramaturgie
FRA 3825	3 H 1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA 3860	3 HE 1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 84 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Dramaturgies anciennes et étrangères

ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ANG 1282	3 H 1 j	British Drama
ANG 2115	3 A 1 j	Shakespeare
+ ESP 3252	3 AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+ ESP 3326	3 AH 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP 3435	3 H 1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin

Bloc 84 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie

FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2182	3 A 1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA 2183	3 E 1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA 2184	3 A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA 2185	3 E 1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 84 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Poétique et parcours de lecture

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2224	3 A 1 j	Formes brèves
FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 2280	3 A 1 j	Problèmes de poétique
FRA 2284	3 A 1 j	Paralittératures
FRA 2285	3 H 1 j	Les récits de soi
FRA 3220	3 H 1 j	Auteur français
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois
FRA 3241	3 A 1 j	Auteur francophone
FRA 3242	3 H 1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 84 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théories

FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3307	3 A 1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature

Bloc 84 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue française

FRA 1011	3 A 1 j	Le français aujourd'hui
FRA 1013	3 H 1 j	La rédaction
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 84 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Études culturelles

FRA 2602	3 H 1 j	Presse et littérature
FRA 2617	3 A 1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 3607	3 A 1 j	La littérature dans l'espace public
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
FRA 3609	3 A 1 j	Sociabilités littéraires
FRA 3611	3 A 1 j	Les avant-gardes
FRA 3641	3 E 1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 84 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Littératures anciennes et étrangères

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 830 de l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures du Baccalauréat en études françaises.

Bloc 84 M option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveau élémentaire, en allemand, arabe, chinois, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe ; des cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en espagnol ; des cours de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Segment 85 Orientation Francophonie

Bloc 85 A obligatoire 3 cr.

Initiation aux littératures francophones

FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
----------	---------	--------------------------------

Bloc 85 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Approche historique des littératures francophones

FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe

Bloc 85 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Lecture des littératures francophones

FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 3241	3 A 1 j	Auteur francophone
FRA 3242	3 H 1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 85 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Problématiques en littérature francophone

FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
FRA 3641	3 E 1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 85 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Approches interculturelles

CIN 3101	3 A 1 j	Cinéma des différences
FAS 1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LCO 1020	3 A 1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO 2100	3 A 1 j	Littérature et théories de la culture
LCO 2300	3 AE 1 j	Pratiques culturelles

Bloc 85 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Sciences humaines

ANT 3860	3 A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT 3861	3 A 1 js	Le monde arabo-musulman
CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
+ HAR 3062	3 H 1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
HST 2351	3 A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles

LCO 1001	3 A 1 j	Le textuel et le visuel
LCO 2030	3 AH 1 j	Littérature, technologies et médias
LCO 3001	3 H 1 j	Problèmes de la représentation
LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
POL 2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique

Bloc 85 G option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire des littératures

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2182	3 A 1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA 2183	3 E 1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA 2184	3 A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA 2185	3 E 1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 85 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Poétiques et parcours de lecture

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2224	3 A 1 j	Formes brèves
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise
FRA 2265	3 H 1 j	Questions d'analyse dramaturgique
FRA 2280	3 A 1 j	Problèmes de poétique
FRA 2284	3 A 1 j	Paralittératures
FRA 2285	3 H 1 j	Les récits de soi
FRA 3220	3 H 1 j	Auteur français
FRA 3230	3 A 1 j	Auteur québécois

Bloc 85 I option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théories

FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3307	3 A 1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3362	3 H 1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 85 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

FRA 1011	3 A 1 j	Le français aujourd'hui
FRA 1013	3 H 1 j	La rédaction
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 85 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA 2509	3 H 1 j	La chanson
FRA 2510	3 H 1 j	La bande dessinée
FRA 3500	3 H 1 j	Littérature, culture, médias
FRA 3503	3 H 1 j	Mythes et littérature
FRA 3504	3 A 1 j	Littérature et spatialité
FRA 3505	3 A 1 j	Littérature et informatique

Bloc 85 L *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Études culturelles

FRA 2602	3 H 1 j	Presse et littérature
FRA 2617	3 A 1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 3607	3 A 1 j	La littérature dans l'espace public
FRA 3609	3 A 1 j	Sociabilités littéraires
FRA 3611	3 A 1 j	Les avant-gardes

Bloc 85 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA 1704	3 A 1 j	Création littéraire
FRA 1705	3 H 1 j	Entendre, voir, écrire
FRA 2706	3 A 1 j	Critique littéraire
FRA 2707	3 H 1 j	Pratique des genres
FRA 2760	3 H 1 j	L'écriture dramatique
FRA 3708	3 A 1 j	Pastiches et mélanges
FRA 3709	3 A 1 j	Les chantiers de la création
FRA 3760	3 H 1 j	Critique théâtrale

Bloc 85 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers de l'édition et de la lecture

FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 2806	3 A 1 s	L'émission littéraire
FRA 2862	3 A 1 j	Recherches en dramaturgie
+ FRA 3819	3 AHE1 j	Stage dans une maison d'édition
FRA 3825	3 H 1 j	Pratiques de l'édition numérique
+ FRA 3860	3 HE 1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 85 O *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 830 de l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures du Baccalauréat en études françaises.

Bloc 85 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveau élémentaire, en allemand, arabe, chinois, coréen, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe ; des cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en espagnol ; des cours de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Programme 1-145-2-5

Version 00

Majeur en littératures de langue française

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 83A et B. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. Sauf exception autorisée, les trois crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 01

Les blocs de cours du Segment 01 comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Segment 01 du Baccalauréat en littératures de langue française.

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques**Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures**

Les blocs de cours du Segment 83 comportent les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Segment 83 du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Littératures de langue française et Linguistique

Bloc 83 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Introductions à l'histoire des littératures

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

Bloc 83 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire des littératures

Bloc 83 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Poétiques et parcours de lecture

Bloc 83 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Théories

Bloc 83 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue française

Bloc 83 G option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Intermédialité et interdisciplinarité

Bloc 83 H option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux approches interdisciplinaires

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Études culturelles

Bloc 83 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux études culturelles

Bloc 83 K option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Pratiques d'écriture

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux pratiques d'écriture

Bloc 83 M option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Métiers de l'édition et de la culture

Bloc 83 N option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

FRA 1110	3 A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H	1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1160	3 A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Initiations à l'analyse et à l'écriture

FRA 1203	3 H	1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A	1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A	1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 1704	3 A	1 j	Création littéraire
FRA 1705	3 H	1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA 2500	3 A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA 2509	3 H	1 j	La chanson
FRA 2510	3 H	1 j	La bande dessinée

Bloc 83 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Études culturelles

FRA 2602	3 H	1 j	Presse et littérature
FRA 2617	3 A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H	1 j	Imaginaire social et littérature

Bloc 83 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Pratiques d'écriture

FRA 1011	3 A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA 1013	3 H	1 j	La rédaction
FRA 2706	3 A	1 j	Critique littéraire
FRA 2707	3 H	1 j	Pratique des genres
FRA 2760	3 H	1 j	L'écriture dramatique

Bloc 83 F option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Métiers de l'édition et de la culture

FRA 2805	3 A	1 j	Littérature et édition
FRA 2806	3 A	1 s	L'émission littéraire
FRA 2862	3 A	1 j	Recherches en dramaturgie

Littératures de langue française et Linguistique

1-147-1-5 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe un emploi orienté vers la rédaction, la révision de textes ou toute autre forme d'occupation qui demande une maîtrise du langage. L'étudiant peut aussi poursuivre ses études aux cycles supérieurs dans l'une ou l'autre des disciplines.

Information sur le programme

Richard Patry 514-343-6675
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Programme 1-145-4-5 Version 00

Mineur en littératures de langue française

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 15 crédits obligatoires et 15 à option.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 15 cr.

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

FRA 1000	3 A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A	1 j	Analyse de textes
FRA 1009	3 HE	1 j	Grammaire du français
FRA 1021	3 H	1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3 A	1 j	Histoire de la littérature

Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Introductions à l'histoire des littératures

FRA 1100	3 H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A	1 j	Introduction à l'humanisme

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-147-1-5

Version 00

Baccalauréat en littératures de langue française et linguistique

Ce programme totalise 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Les 6 crédits du bloc 72 B doivent être choisis dans une seule et même langue.

Segment 72Bloc 72 A *obligatoire* 51 cr.**Bases en études françaises et en linguistique**

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA 2007	3 A 1 j	Questions d'histoire de la littérature
FRA 3308	3 H 1 j	Littérature et linguistique
LNG 1050	3 A 1 j	Ancien et moyen français
LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
+ LNG 2050	3 H 1 j	Syntaxe du français
+ LNG 2080	3 H 1 j	Sémantique du français
+ LNG 2360	3 H 1 j	Morphologie du français
+ LNG 2400	3 H 1 j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG 2470	3 H 1 j	Phonologie du français

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.***Langues**

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, anglais, espagnol, italien, latin et portugais.

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.***Histoire des littératures de langue française**

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle

FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Langue dans la francophonie**

LNG 1125	3 H 1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1126	3 A 1 j	Histoire du français en Amérique
LNG 1300	3 H 1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+ LNG 2045	3 A 1 j	Grammaire du français et linguistique
LNG 2170	3 H 1 j	Français, langue maternelle
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction
TRA 3075	3 H 1 j	Traduction et cultures
TRA 3125	3 A 1 j	Théories contemporaines de la traduction
+ TRA 3580	3 A 1 j	Traduction littéraire

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.***Poétique et parcours de lecture**

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Langue avant 1800**

LNG 1120	3 A 1 j	Histoire de la langue française
+ LNG 2120	3 H 1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
+ LNG 2650	3 A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+ LNG 2660	3 A 1 j	Philologie occitane
+ LNG 2820	3 H 1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Champs sectoriels en linguistique**

LNG 1060	3 H 1 j	Stylistique
LNG 1090	3 H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1150	3 A 1 j	Linguistique amérindienne
LNG 2005	3 A 1 j	Introduction à la lexicométrie
LNG 2011	3 H 1 j	Courants théoriques en linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
+ LNG 2160	3 H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG 2340	3 A 1 j	Langues secondes
LNG 2350	3 A 1 j	Sociolinguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Recherches en littérature française**

FRA 2617	3 A 1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3304	3 A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique

FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3307	3 A 1 j	Modernités : théories et problèmes
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3359	3 A 1 j	La recherche en littérature
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3500	3 H 1 j	Littérature, culture, médias
FRA 3503	3 H 1 j	Mythes et littérature
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches en linguistique

+ LNG 3020	3 A 1 j	Problèmes en histoire du français
+ LNG 3040	3 A 1 j	Syntaxe : théorie et description
+ LNG 3050	3 A 1 j	Sémantique : théorie et description
+ LNG 3070	3 A 1 j	Phonologie : théorie et description
+ LNG 3150	3 H 1 j	Linguistique du texte amérindien
+ LNG 3240	3 A 1 j	Philologie romane
+ LNG 3400	3 A 1 j	Morphologie : théorie et description
+ LNG 3560	3 A 1 j	Phonétique : théorie et description
+ LNG 3600	3 A 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Littératures de langue française et Philosophie

1-148-1-5 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de philosophie

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis 514-343-2029
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-148-1-5

Version 00

Baccalauréat en littérature de langue française et philosophie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 42 cr.

Fondements philosophiques et littéraires

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
+ FRA 2000	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA 2001	3 A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 1430	3 H 1 j	Éthique et politique
PHI 1520	3 H 1 j	Introduction à la métaphysique
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 1365	3 A 1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI 1710	3 A 1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit
PHI 3155	3 H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 3165	3 A 1 j	Philosophie des mathématiques
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures de langue française

FRA 1100	3 H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA 1102	3 A 1 j	Introduction à l'humanisme
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 1120	3 H 1 j	Introduction aux modernités
FRA 1130	3 HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3 A 1 j	Introduction à la francophonie
FRA 1160	3 A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA 1161	3 H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2111	3 A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2130	3 H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A 1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A 1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2144	3 H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA 2145	3 H 1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA 2162	3 A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie

PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2605	3 H 1 j	Descartes
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières

PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
PHI 3510	3 A 1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3802	3 A 1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI 3870	3 A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 70 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Poétique et parcours de lecture

FRA 1203	3 H 1 j	Lecture du poème
FRA 1204	3 A 1 j	Lecture du roman
FRA 1205	3 A 1 j	Lecture de l'essai
FRA 1260	3 H 1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA 2203	3 H 1 j	Poétiques médiévales
FRA 2204	3 H 1 j	Poétiques classiques
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines
FRA 2220	3 A 1 j	Formes narratives
FRA 2221	3 H 1 j	Formes poétiques
FRA 2222	3 H 1 j	Formes de l'essai
FRA 2223	3 A 1 j	Formes dramatiques
FRA 2241	3 AE 1 j	Lecture des textes francophones
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne
FRA 2264	3 A 1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Éthique et philosophie politique

PHI 2210	3 H 1 j	Théorie critique
PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H 1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2805	3 H 1 j	La République de Platon
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3465	3 A 1 j	Démocratie et constitutionnalisme
PHI 3605	3 A 1 j	Nature humaine et normativité
PHI 3615	3 A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3635	3 A 1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI 3655	3 H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
PHI 3685	3 H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Philosophie continentale

PHI 1205	3 HE 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A 1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2210	3 H 1 j	Théorie critique
PHI 2215	3 A 1 j	Le post-structuralisme en France
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 3015	3 A 1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3755	3 A 1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
PHI 3765	3 H 1 j	Lévinas et ses contemporains
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Ouvertures

FRA 2280	3 A 1 j	Problèmes de poésie
FRA 2500	3 A 1 j	La littérature et les autres arts
FRA 2602	3 H 1 j	Presse et littérature
FRA 2618	3 H 1 j	Imaginaire social et littérature
FRA 2805	3 A 1 j	Littérature et édition
FRA 3301	3 A 1 j	Théorie des genres
FRA 3302	3 H 1 j	Rhétorique
FRA 3303	3 A 1 j	Narratologie
FRA 3306	3 H 1 j	Théories des identités sexuelles
FRA 3309	3 H 1 j	Littérature et anthropologie
FRA 3310	3 A 1 j	Littérature et société
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3315	3 A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA 3360	3 H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA 3361	3 A 1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA 3503	3 H 1 j	Mythes et littérature
FRA 3504	3 A 1 j	Littérature et spatialité
FRA 3607	3 A 1 j	La littérature dans l'espace public
FRA 3608	3 H 1 j	Identités culturelles et littérature
FRA 3609	3 A 1 j	Sociabilités littéraires

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, grec ancien et latin.

Mathématiques

1-190-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec six orientations : l'orientation Actuariat, l'orientation Actuariat COOP, l'orientation Mathématiques pures et appliquées, l'orientation Sciences mathématiques, l'orientation Statistique, l'orientation Statistique COOP

1-190-2-0 Majeur (2 ans)

1-190-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Il y a trois grandes orientations en mathématiques : l'actuariat, la statistique et les mathématiques pures et appliquées. L'actuaire est un spécialiste de la planification et du contrôle du risque. Les employeurs sont les compagnies d'assurances et les entreprises financières, les firmes de consultants, la grande et la moyenne entreprise et le gouvernement. Le statisticien cherche à comprendre les phénomènes dans lesquels le hasard intervient afin d'établir, à partir d'observations, les prévisions les plus justes. On le retrouve dans l'industrie, les agences gouvernementales et les firmes de consultants. En mathématiques pures et appliquées, les débouchés sont dans l'industrie des techniques avancées (aérospatiale et électronique), les équipes de recherche (modélisation en biologie, en économie, etc.), les marchés financiers et les entreprises (planification des opérations et optimisation des profits), ainsi que l'enseignement aux niveaux collégial et universitaire.

Information sur le programme

Richard Duncan 514-343-6712
Admission 514-343-7076

+ IFT 1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3	AHE1 j	Structures de données
+ IFT 3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3245	3	H 1 j	Simulation et modèles

Segment 76 Propre à l'orientation Actuariat COOP

Les blocs de cours 76A, B, C et Y comprennent les mêmes listes de cours que les blocs 75 A, B, C et Y de l'Orientation Actuariat.

Bloc 76 A obligatoire 27 cr.

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

Bloc 76 B obligatoire 6 cr.

Outils informatiques de base

Bloc 76 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de mathématiques et de statistique

Bloc 76 D option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Compléments d'actuariat

ACT 6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
+ MAT 2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+ MAT 3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
MAT 3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+ MAT 3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD
+ STT 3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3	H 1 j	Modèles de survie

Bloc 76 E obligatoire 6 cr.

MAT 2000	3	AHE1 j	Stage 1
MAT 3000	3	AHE1 j	Stage 2

Bloc 76 Y option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Contributions d'autres disciplines

Segment 77 Propre à l'orientation Mathématiques pures et appliquées

Bloc 77 A obligatoire 33 cr.

Analyse, algèbre et géométrie

+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+ MAT 2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 77 B obligatoire 6 cr.

Outils informatiques de base

+ IFT 1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 77 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments mathématiques 1

MAT 2000	3	AHE1 j	Stage 1
+ MAT 2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 77 D option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Compléments mathématiques 2

MAT 3000	3	AHE1 j	Stage 2
+ MAT 3060	3	A 1 j	Logique
+ MAT 3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+ MAT 3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+ MAT 3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation

+ MAT 3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+ MAT 3661	3	A 1 j	Théorie de Galois
+ MAT 3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
MAT 4000	3	AHE1 j	Mémoire de fin d'études
MAT 6111	3	AH 1	Mesure et intégration
MAT 6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
MAT 6717	3	AH 1	Probabilités

Bloc 77 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Contributions d'autres disciplines

BIO 1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
BIO 1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 2811	3	H 1 j	Dynamique des populations
ECN 1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 3801	3	E 1 s	Économie financière
GEO 1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 2122	3	H 1 js	Climatologie
GEO 2152	3	H 1 j	Hydrologie
+ GEO 2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources
+ GEO 2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3	H 1 js	Téledétection numérique
+ IFT 1015	3	AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3	AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+ IFT 2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3245	3	H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ PHY 1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 3070	3	H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+ STT 2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3	A 1 j	Biostatistique
+ STT 3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Segment 78 Propre à l'orientation Sciences mathématiques

Bloc 78 A obligatoire 3 cr.

Compléments

+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
------------	---	--------	----------

Bloc 78 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Outils informatiques de base

+ IFT 1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1177	3	AH 1 j	Chiffrier-bases de données : compléments
IFT 1178	3	AHE1 j	Programmation d'applications en VB
+ IFT 1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 78 C option minimum 36 cr., maximum 39 cr.

Compléments mathématiques

ACT 6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
ACT 6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
IFT 1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2

+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
MAT 1101	3 H 1 j	Mathématiques fondamentales
+ MAT 1240	3 HE 1 j	Mathématiques financières
MAT 1301	3 A 1 j	Mathématiques élémentaires
MAT 1334	4 AH 1 j	Géométrie euclidienne
MAT 2000	3 AHE1 j	Stage 1
+ MAT 2050	3 AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2100	3 AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3 AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3 A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3 A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2450	3 H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2466	3 A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 2531	3 H 1 j	Histoire des mathématiques
+ MAT 2600	3 A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3 H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3 HE 1 j	Processus stochastiques
MAT 3000	3 AHE1 j	Stage 2
+ MAT 3060	3 A 1 j	Logique
+ MAT 3162	3 H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3363	3 A 1 j	Géométrie projective
+ MAT 3415	3 H 1 j	Analyse numérique 2
+ MAT 3431	3 A 1 j	Théorie de l'optimisation
+ MAT 3450	3 A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3 H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3 H 1 j	Théorie des nombres
+ MAT 3661	3 A 1 j	Théorie de Galois
+ MAT 3681	3 H 1 j	Laboratoire de mathématiques
+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2100	3 H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3220	3 A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3 H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3410	3 AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3 H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3 A 1 j	Biostatistique
+ STT 3700	3 H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3 H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 78 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
BIO 1203	3 AHE1 js	Introduction à la génétique
BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 2811	3 H 1 j	Dynamique des populations
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 2165	3 A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 3801	3 E 1 s	Économie financière
GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
GEO 2152	3 H 1 j	Hydrologie
+ GEO 2312	3 H 1 j	Gestion durable des ressources
+ GEO 2512	3 A 1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 2522	3 H 1 js	Télétection numérique
HEC 3015	3 AHE1 js	Management
HEC 3017	3 AHE1 js	Comptabilité de gestion
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+ IFT 3240	4 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 3155	3 H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences

+ PHY 1620	3 AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 3070	3 H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3080	3 A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3131	3 H 1 j	Mécanique classique 2
REI 1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 79 Propre à l'orientation Statistique

Bloc 79 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+ MAT 2050	3 AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2100	3 AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2412	3 A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2717	3 HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 79 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3410	3 AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3700	3 H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3 H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 79 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1969	3 AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 79 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles

Bloc 79 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3 AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2450	3 H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2466	3 A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 3431	3 A 1 j	Théorie de l'optimisation
MAT 6111	3 AH 1	Mesure et intégration
MAT 6112	3 AH 1	Analyse fonctionnelle I

Bloc 79 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+ MAT 1240	3 HE 1 j	Mathématiques financières
+ MAT 2250	3 A 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+ MAT 2251	3 HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+ MAT 2284	3 H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+ MAT 3201	3 A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+ MAT 3251	3 A 1 j	Théorie du risque
MAT 3281	3 H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+ MAT 3284	3 A 1 j	Modèles en assurance IARD

Bloc 79 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 1

MAT 2000	3 AHE1 j	Stage 1
+ STT 2100	3 H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
STT 4000	3 AHE1 j	Mémoire de fin d'études

Bloc 79 H *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 2

MAT 3000	3 AHE1 j	Stage 2
MAT 6717	3 AH 1	Probabilités

+ STT 3220	3 A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3 H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3 H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3 A 1 j	Biostatistique

Bloc 79 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

BIO 1203	3 AHE1 js	Introduction à la génétique
BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 2811	3 H 1 j	Dynamique des populations
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 3801	3 E 1 s	Économie financière
GLG 1952	3 AH 1 js	Géologie générale
GLG 1972	3 A 1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 3512	4 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2

Segment 80 Propre à l'orientation Statistique COOP

Les blocs de cours 80 A, B, C, E, F et Y comprennent les mêmes listes de cours que les blocs 79 A, B, C, E, F et Y de l'Orientation Statistique.

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles

Bloc 80 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

Bloc 80 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments en probabilités et statistique

MAT 6717	3 AH 1	Probabilités
+ STT 2100	3 H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 3220	3 A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3 H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3 H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3 A 1 j	Biostatistique

Bloc 80 H *obligatoire* *6 cr.*

MAT 2000	3 AHE1 j	Stage 1
MAT 3000	3 AHE1 j	Stage 2

Bloc 80 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

Programme 1-190-2-0

Version 10

Majeur en mathématiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

Éléments

+ IFT 1969	3 AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
MAT 1000	4 AHE1 j	Analyse 1
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
MAT 1500	4 AH 1 j	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1681	1 AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités
STT 1700	3 AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 21 cr., maximum 22 cr.*

Compléments

ACT 6220	3 A 1 j	Finance mathématique 1
ACT 6230	3 H 1 j	Finance mathématique 2
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ MAT 1240	3 HE 1 j	Mathématiques financières
+ MAT 2050	3 AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2100	3 AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3 AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3 A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3 A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2450	3 H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2466	3 A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 2531	3 H 1 j	Histoire des mathématiques
+ MAT 2600	3 A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3 H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3 HE 1 j	Processus stochastiques
+ MAT 3060	3 A 1 j	Logique
+ MAT 3162	3 H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3363	3 A 1 j	Géométrie projective
+ MAT 3415	3 H 1 j	Analyse numérique 2
+ MAT 3431	3 A 1 j	Théorie de l'optimisation
+ MAT 3450	3 A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3 H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3 H 1 j	Théorie des nombres
+ MAT 3661	3 A 1 j	Théorie de Galois
+ MAT 3681	3 H 1 j	Laboratoire de mathématiques
+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2100	3 H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3410	3 AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3500	3 A 1 j	Méthodes non paramétriques
+ STT 3505	3 H 1 j	Données catégorielles
+ STT 3510	3 A 1 j	Biostatistique
+ STT 3700	3 H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3 H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

BIO 1803	3 AH 1 js	Écologie et environnement
+ BIO 2811	3 H 1 j	Dynamique des populations
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie

GLG 1952	3	AH	1	js	Géologie générale
GLG 1972	3	A	1	j	Histoire de la Terre et du Climat
+ IFT 1166	3	AHE1	j		Programmation orientée objet en C++
PHI 1130	3	HE	1	j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI 3155	3	H	1	j	Problèmes de philosophie des sciences
+ PHY 1441	3	AH	1	j	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3	AH	1	j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH	1	j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH	1	j	Relativité 1
+ PHY 3070	3	H	1	j	Relativité 2
+ PHY 3080	3	A	1	j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3131	3	H	1	j	Mécanique classique 2

Programme 1-190-4-0

Version 09

Mineur en mathématiques

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 6 à option et 2 au choix. S'il y avait passage du mineur au majeur ou au spécialisé, le cours IFT 1850 y serait transféré comme cours au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* 22 cr.

Éléments

MAT 1400	4	AH	1	j	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH	1	j	Calcul 2
MAT 1500	4	AH	1	j	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4	AH	1	j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4	AHE1	j		Probabilités
STT 1700	3	AH	1	j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments

IFT 1575	3	AH	1	j	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 1969	3	AH	1	js	Programmation scientifique en langage C
MAT 1000	4	AHE1	j		Analyse 1
MAT 1101	3	H	1	j	Mathématiques fondamentales
+ MAT 1240	3	HE	1	j	Mathématiques financières
MAT 1301	3	A	1	j	Mathématiques élémentaires
MAT 1334	4	AH	1	j	Géométrie euclidienne
+ MAT 1681	1	AH	1	j	Mathématiques assistées par ordinateur
+ MAT 2050	3	AH	1	j	Analyse 2
+ MAT 2300	3	A	1	j	Géométrie différentielle
+ MAT 2450	3	H	1	j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2531	3	H	1	j	Histoire des mathématiques
+ MAT 2600	3	A	1	j	Algèbre 1
+ MAT 3060	3	A	1	j	Logique
+ MAT 3632	3	H	1	j	Théorie des nombres
+ STT 2000	3	A	1	j	Échantillonnage
+ STT 2400	3	HE	1	j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH	1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
ECN 1000	3	AHE1	js		Principes d'économie
ECN 2165	3	A	1	j	Comptabilité 1
+ IFT 1166	3	AHE1	j		Programmation orientée objet en C++
IFT 1177	3	AH	1	j	Chiffrier-bases de données : compléments
IFT 1178	3	AHE1	j		Programmation d'applications en VB
IFT 1850	3	AH	1	s	Modèles de recherche opérationnelle
+ PHY 1441	3	AH	1	j	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3	AH	1	j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH	1	j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH	1	j	Relativité 1

Mathématiques et Économie

1-193-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de sciences économiques

Perspectives professionnelles

La combinaison des cours dans ces deux domaines fournit à l'étudiant un bagage important d'outils techniques qui lui serviront dans des sphères d'application telles que la finance, la fiscalité ou l'économétrie. Le diplômé sera alors apte à résoudre des problèmes mathématiquement complexes dans ces domaines. On le retrouve dans les entreprises privées, les centres de recherche et les gouvernements provinciaux et fédéral. Le bachelier est admissible au programme de maîtrise en sciences économiques ou mathématiques.

Information sur le programme

Rui Castro 514-343-6760
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

- Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en mathématiques et économie

Ce programme totalise 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de simple ECN ou MAT. Dans le cadre du bloc 70C, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, après étude de leur dossier, être autorisés à s'inscrire à au plus deux des trois cours ECN 6013 (Éléments de microéconomie), ECN 6118 (Éléments de macroéconomie) et ECN 6350 (Éléments d'économétrie).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 56 cr.

Bases de mathématiques et d'économie

ECN 1000	3	AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3	AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+ ECN 2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+ ECN 2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+ ECN 2160	3	H 1 j	Économétrie 2
MAT 1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
MAT 1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4	AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
STT 1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *option* minimum 6 cr., maximum 13 cr.

Perfectionnement en mathématiques et statistique

+ MAT 1240	3	HE 1 j	Mathématiques financières
+ MAT 1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+ MAT 2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
MAT 6111	3	AH 1	Mesure et intégration
MAT 6717	3	AH 1	Probabilités
+ STT 2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+ STT 2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+ STT 3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+ STT 3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 70 C *option* minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Perfectionnement en économie

ECN 2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+ ECN 2230	3	E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3	A 1 j	Démographie économique
+ ECN 3013	3	A 1 j	Choix collectifs
+ ECN 3015	3	A 1 j	Théorie des jeux
+ ECN 3031	3	H 1 j	Problèmes et politiques économiques

+ ECN 3055	3	H 1 j	Fluctuations économiques
+ ECN 3064	3	H 1 j	Finances publiques
+ ECN 3065	3	H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+ ECN 3080	3	A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+ ECN 3105	3	H 1 j	Commerce international
+ ECN 3115	3	A 1 j	Finance internationale
+ ECN 3205	3	H 1 j	Théorie monétaire
+ ECN 3405	3	H 1 j	Développement économique
+ ECN 3505	3	H 1 j	Économie du travail
+ ECN 3550	3	A 1 j	Économie de la santé
+ ECN 3565	3	A 1 j	Économie industrielle avancée
+ ECN 3650	3	A 1 j	Économie du comportement social
+ ECN 3705	3	H 1 j	Économie de l'assurance
+ ECN 3801	3	E 1 s	Économie financière
+ ECN 3820	3	H 1 j	Économie des organisations
+ ECN 3910	3	A 1 j	Économie de l'environnement
+ ECN 3920	3	A 1 j	Économie et droit
+ ECN 3930	3	A 1 j	Distribution du revenu
+ ECN 3950	3	H 1 j	Atelier en économie appliquée
+ ECN 3995	3	AHE1 j	Stage
ECN 6013	3	A 1 j	Éléments de microéconomie
ECN 6118	3	A 1 j	Éléments de macroéconomie
ECN 6350	3	AH 1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 D *option* minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Informatique

+ IFT 1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 70 E *option* minimum 3 cr., maximum 4 cr.

Optimisation

+ ECN 3075	3	A 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+ MAT 3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation

Bloc 70 Y *option* minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Contributions d'autres disciplines

ALL 1951	6	A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ANG 1102	3	AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3	AH 1 j	English Composition 3
ANG 1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1972	3	H 1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3	A 1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
ANT 1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
DMO 1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
ESP 1951	6	A 2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
ESP 1991	6	AHE1 js	Espagnol élémentaire
GEO 2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
HEC 3015	3	AHE1 js	Management
JPN 1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
QCF 1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
REI 1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Mathématiques et Informatique

1-191-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département d'informatique et
de recherche opérationnelle

Perspectives professionnelles

Le diplômé qui possède une solide formation en mathématiques et en informatique se dirige soit vers les études aux cycles supérieurs en mathématiques ou en informatique, soit vers le marché du travail, dans les secteurs requérant des aptitudes à résoudre des problèmes mathématiquement complexes.

Information sur le programme

Pierre Poulin
Admission

514-343-6780
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les places attribuées aux candidats collégiens, offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-191-1-0

Version 09

Baccalauréat en mathématiques et informatique

Ce programme totalise 49 crédits obligatoires, 35 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de cours de niveau 3000, librement répartis entre les sigles IFT et MAT. Le bloc 70A constitue la première année d'études. La répartition des cours entre la deuxième et la troisième année d'études n'est restreinte que par les préalables.

Segment 70

Bloc 70 A

obligatoire

30 cr.

Bases de mathématiques et d'informatique

+	IFT	1015	3	AH	1	j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1	j		Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH	1	j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH	1	j	Introduction aux systèmes informatiques
	IFT	1575	3	AH	1	j	Modèles de recherche opérationnelle

MAT 1000	4 AHE1 j	Analyse 1
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
STT 1700	3 AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *obligatoire* 19 cr.

Perfectionnement en mathématiques et informatique

+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2105	3 AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2050	3 AH 1 j	Analyse 2

Bloc 70 C *option* minimum 15 cr., maximum 24 cr.

Informatique

+ IFT 1227	3 AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+ IFT 2035	3 AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT 2245	3 AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+ IFT 2255	3 AHE1 j	Génie logiciel
+ IFT 2425	3 H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT 2455	3 A 1 j	Analyse numérique matricielle
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 2905	3 A 1 j	Interfaces personne-machine
+ IFT 2935	3 AH 1 j	Bases de données
+ IFT 3150	3 E 1 j	Projet d'informatique
+ IFT 3165	3 A 1 j	Analyse des langages de programmation
+ IFT 3205	3 H 1 j	Systèmes linéaires
+ IFT 3225	3 A 1 j	Technologie de l'Internet
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3325	3 H 1 j	Téléinformatique
+ IFT 3335	3 A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT 3355	3 H 1 j	Infographie
+ IFT 3375	3 H 1 j	Informatique théorique
+ IFT 3385	3 H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+ IFT 3405	3 A 1 j	Algèbre numérique
+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3545	3 A 1 j	Graphes et réseaux
+ IFT 3655	3 A 1 j	Modèles stochastiques
+ IFT 3911	3 A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT 3912	3 A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+ IFT 3913	3 H 1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 D *option* minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Mathématiques

+ MAT 2100	3 AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3 AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2412	3 A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2466	3 A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT 2600	3 A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3 H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3 HE 1 j	Processus stochastiques
+ MAT 3060	3 A 1 j	Logique
+ MAT 3162	3 H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+ MAT 3415	3 H 1 j	Analyse numérique 2
+ MAT 3431	3 A 1 j	Théorie de l'optimisation
+ MAT 3450	3 A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3 H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3 H 1 j	Théorie des nombres
MAT 6111	3 AH 1	Mesure et intégration
MAT 6112	3 AH 1	Analyse fonctionnelle I
+ STT 2000	3 A 1 j	Échantillonnage
+ STT 2305	3 H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+ STT 2400	3 HE 1 j	Régression linéaire
+ STT 2700	3 AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+ STT 3410	3 AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+ STT 3700	3 H 1 j	Inférence statistique
+ STT 3781	3 H 1 j	Laboratoire de statistique

Mathématiques et Physique

1-192-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de physique

Perspectives professionnelles

Le physicien mathématicien cherche dans les mathématiques une description des phénomènes naturels. La formation, exigeante et rigoureuse, le prépare pour des études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines, mais aussi pour des emplois dans des secteurs de haute technologie où des problèmes mathématiquement complexes doivent être résolus : gestion et optimisation de réseaux, programmation scientifique, etc.

Information sur le programme

Laurent J. Lewis 514-343-6669
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit
– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ◆ DEC en sciences, lettres et arts
- ◆ DEC en sciences de la nature

Soit
– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et
– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- ◆ Un cours de biologie
- ◆ Un cours de chimie
- ◆ Mathématiques 103, 105 et 203
- ◆ Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**
◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Baccalauréat en mathématiques et physique

Ce programme totalise 68 crédits obligatoires, 19 à option et 3 au choix. Pour être admis aux études supérieures en physique l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441 et PHY 3813.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 34 cr.

Éléments mathématiques

MAT 1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4	AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+ MAT 2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT 2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT 2466	3	A 1 j	Analyse appliquée

Bloc 70 B *obligatoire* 34 cr.

Physique fondamentale

PHY 1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY 1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique
+ PHY 3813	4	AH 1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments de mathématiques 1

+ MAT 1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+ MAT 2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT 2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT 2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+ MAT 3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT 3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
MAT 6111	3	AH 1	Mesure et intégration
MAT 6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
STT 1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique
+ STT 2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de physique 1

PHY 2300	3	AH 1	Physique médicale
+ PHY 2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+ PHY 2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY 2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3	H 1 j	Physique subatomique
PHY 2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3	H 1 j	Biophysique
PHY 3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+ PHY 3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3	H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3320	3	H 1 j	Optique moderne
+ PHY 3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+ PHY 3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 10 cr.*

Compléments de physique 2

+ PHY 3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+ PHY 3214	3	A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+ PHY 3441	4	A 1 j	Électromagnétisme avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques

+ MAT 2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+ MAT 3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles

Multimédia

1-175-7-4 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric

514-343-6111 poste 3488

ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme et
- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ♦ Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-4

Version 01

Module en multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

<i>Bloc 72 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 12 cr., maximum 12 cr.</i>	
+ IFT 1142	3 AHE1 js	Programmation côté client	
+ IFT 1147	3 AHE1 j	Programmation serveur avec PHP	
+ IFT 2720	3 AH 1 s	Introduction au multimédia	
+ IFT 2730	3 A 1 s	Traitement d'images	
+ IFT 3730	3 H 1 s	Infographie 3D	
+ IFT 3740	3 E 1 s	Animation par ordinateur	

Philologie française et romane

1-180-4-1 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Information sur le programme

Richard Patry

514-343-6675

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-180-4-1

Version 00

Mineur en philologie française et romane

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire*

12 cr.

Fondements méthodologiques et formation de base

LNG 1050	3 A	1 j	Ancien et moyen français
LNG 1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
+ LNG 2650	3 A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+ LNG 3240	3 A	1 j	Philologie romane

Bloc 71 B *option**minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de base

+ ETM 2200	3 AH	1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 3200	3 H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
FRA 2100	3 A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
HST 2001	3 A	1 s	Paléographie
+ LNG 2660	3 A	1 j	Philologie occitane
LNG 2750	3 A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+ LNG 2820	3 H	1 j	Linguistique historique : introduction
+ LNG 3600	3 A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français
PHI 1860	3 H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
TRA 2115	3 H	1 j	Histoire de la traduction

Bloc 71 C *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures

+ ESP 3212	3 H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
ETM 2106	3 AH	1 js	Littérature latine médiévale
FRA 1021	3 H	1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 2203	3 H	1 j	Poétiques médiévales
FRA 2500	3 A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA 3315	3 A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
GRC 1031	3 A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+ ITL 1141	3 AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
LAT 1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
PHI 3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 71 D *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire

ETM 2102	3 A	1 j	Les institutions médiévales
+ ETM 3202	3 H	1 j	Initiation aux sources médiévales
HST 1932	3 H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 2125	3 A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST 2126	3 H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST 2127	3 H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST 2128	3 A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 71 E *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et Théologie

PHI 2865	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 3730	3 H	1 j	Herméneutique philosophique 1

Bloc 71 F *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

HAR 1080	3 H	1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 2070	3 A	1 j	La cathédrale gothique
HAR 3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 71 G *option**minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de langue de différents niveaux en allemand, espagnol, latin, grec, italien et portugais.

Bloc 71 H *option**minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Civilisation

ANT 1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
ESP 1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
+ ITL 2195	3 AH	1 j	Société et culture en Italie
LNG 2225	3 A	1 j	Historia de la lengua española
PTG 1210	3 AH	1 js	Introduction à la culture portugaise

Philosophie

1-195-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-195-2-0 Majeur (2 ans)

1-195-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le programme prépare principalement à l'enseignement de niveau collégial ou universitaire. Cependant, on retrouve des diplômés à des postes de direction dans le journalisme, les communications, l'administration publique, la politique, la diplomatie, l'éducation, etc.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis

514-343-2029

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministre de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-195-1-0

Version 10

Baccalauréat en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 66 à option et 6 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'à des cours de sigle PHI. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PHI.

Segment 83

Bloc 83 A obligatoire

18 cr.

Bases de la philosophie

PHI 1005	3 A	1 j	Logique 1
PHI 1430	3 H	1 j	Éthique et politique
PHI 1520	3 H	1 j	Introduction à la métaphysique

PHI 1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1710	3 A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 1800	3 A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 83 B option

minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 1

PHI 2800	3 A	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2805	3 H	1 j	La République de Platon
PHI 2810	3 H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 83 C option

minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie 2

PHI 1860	3 H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2865	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 2870	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)

Bloc 83 D option

minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 3

PHI 2605	3 H	1 j	Descartes
PHI 2615	3 A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2650	3 A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 83 E option

minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et sciences humaines

PHI 1200	3 A	1 j	Anthropologie philosophique
PHI 1205	3 HE	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2195	3 H	1 j	Idéalisme allemand
PHI 2200	3 H	1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2210	3 H	1 j	Théorie critique
PHI 2215	3 A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI 2255	3 H	1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 2920	3 A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 83 F option

minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie éthico-politique

PHI 1400	3 A	1 j	Problèmes en éthique
PHI 2405	3 A	1 j	Théories éthiques modernes
PHI 2406	3 A	1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI 2415	3 H	1 j	Éthique des relations internationales
PHI 2416	3 AH	1 j	Éthique des affaires
PHI 2421	3 A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H	1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 83 G option

minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et pensée scientifique

PHI 1130	3 HE	1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 1365	3 A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI 2005	3 H	1 j	Logique 2
PHI 2150	3 A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2160	3 A	1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI 2180	3 A	1 j	Philosophie du langage
PHI 2305	3 H	1 j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3 A	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI 2330	3 H	1 j	Problèmes de métaphysique
PHI 2340	3 A	1 j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 83 H option

minimum 15 cr., maximum 18 cr.

Cours approfondis

PHI 3005	3 H	1 j	Logique 3
PHI 3015	3 A	1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI 3155	3 H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 3165	3 A	1 j	Philosophie des mathématiques
PHI 3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature
PHI 3255	3 A	1 j	Esthétique contemporaine

PHI 3365	3 A 1 j	Philosophie de la biologie
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3465	3 A 1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI 3510	3 A 1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3605	3 A 1 j	Nature humaine et normativité
PHI 3615	3 A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3635	3 A 1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3655	3 H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
PHI 3685	3 H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3755	3 A 1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
PHI 3765	3 H 1 j	Lévinas et ses contemporains
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI 3802	3 A 1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI 3870	3 A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI 3905	3 A 1 j	Philosophie de la religion
PHI 3925	3 A 1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 83 I option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Philosophie orientale

PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
PHI 3965	3 H 1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 83 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de langue de différents niveaux en allemand, anglais, chinois, grec ancien et latin.

Bloc 83 Y option minimum 9 cr., maximum 14 cr.

Initiations complémentaires

ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT 2026	3 A 1 js	Anthropologie politique
COM 1300	3 A 1 js	Théories de la communication
COM 2200	3 AH 1 j	Communication, sens et discours
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1350	3 A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
ETM 2006	3 AH 1 j	Les Juifs au Moyen Âge
FRA 1003	3 H 1 j	Histoire de la littérature
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
FRA 1110	3 A 1 j	Introduction aux classicismes
FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 3313	3 H 1 j	Littérature et psychanalyse
FRA 3314	3 A 1 j	Littérature et philosophie
GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
HAR 1080	3 H 1 j	Le Moyen-Âge roman
HAR 1165	3 A 1 js	Introduction aux arts du monde antique
HAR 1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HAR 2252	3 A 1 j	L'art des Lumières
HAR 2294	3 H 1 js	L'art des révolutions (1789-1871)
HAR 3040	3 H 1 j	Critique d'art : histoire et pratique
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
HST 1041	3 A 1 j	L'Europe moderne
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1

+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
LCO 1000	3 A 1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO 1008	3 A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO 2040	3 H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO 3010	3 H 1 js	Théories de la littérature
LNG 1090	3 H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2000	3 A 1 j	Grammaires formelles
LNG 2240	3 H 1 j	Pragmatique
MAT 1000	4 AHE1 j	Analyse 1
MAT 1101	3 H 1 j	Mathématiques fondamentales
+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2531	3 H 1 j	Histoire des mathématiques
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1
PHY 1901	3 AH 1 j	Mécanique et physique moderne
+ POL 2180	3 AH 1 j	Pensée politique critique
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1990	3 A 1 j	Développement du jugement moral
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY 2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY 3022	3 AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+ SOL 3008	3 H 1 j	Débats théoriques contemporains
+ SOL 3012	3 A 1 j	Sociologie critique

Programme 1-195-2-0

Version 10

Majeur en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'aux cours des blocs 84 A, 84 B et 84 C. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Segment 84

Les blocs de cours comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

Philosophie et Études classiques*Bloc 84 A* obligatoire 18 cr.**Bases de la philosophie***Bloc 84 B* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Histoire de la philosophie 1***Bloc 84 C* option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie 2***Bloc 84 D* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Histoire de la philosophie 3***Bloc 84 E* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Philosophie et sciences humaines***Bloc 84 F* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Philosophie éthico-politique***Bloc 84 G* option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Philosophie et pensée scientifique**

PHI 1130	3	HE	1	j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI 1365	3	A	1	j	Évolution, pensée et valeurs
PHI 2005	3	H	1	j	Logique 2
PHI 2150	3	A	1	j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2160	3	A	1	j	Philosophie des sciences exactes
PHI 2180	3	A	1	j	Philosophie du langage
PHI 2305	3	H	1	j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3	A	1	j	Philosophie de l'esprit
PHI 2330	3	H	1	j	Problèmes de métaphysique
PHI 2340	3	A	1	j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 84 H option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Cours approfondis***Bloc 84 I* option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Philosophie orientale***Bloc 84 Y* option minimum 6 cr., maximum 11 cr.**Initiations complémentaires**

Programme 1-195-4-0

Version 04

Mineur en philosophie

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Segment 85*Bloc 85 A* obligatoire 6 cr.**Bases de la philosophie**

PHI 1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3	A	1	j	Des présocratiques à Aristote

Les blocs de cours 85B, C, D, E, F et G comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

Bloc 85 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie 1***Bloc 85 C* option minimum 3 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie 2***Bloc 85 D* option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie 3***Bloc 85 E* option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Philosophie et sciences humaines***Bloc 85 F* option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Philosophie éthico-politique***Bloc 85 G* option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Philosophie et pensée scientifique***Bloc 85 I* option minimum 0 cr., maximum 6 cr.**Philosophie orientale**

PHI 2960	3	A	1	j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 2965	3	H	1	j	Le bouddhisme chinois

Philosophie et Études classiques

1-199-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de philosophie

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis

514-343-2029

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-199-1-0

Version 00

Baccalauréat en philosophie et études classiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de philosophie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admis à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 70C et 70D.

Segment 70*Bloc 70 A* obligatoire 24 cr.

GRC 1031	3 A 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL 2005	3 A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
LAT 1031	3 H 1 j	Histoire de la littérature latine
PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 1430	3 H 1 j	Éthique et politique
PHI 1520	3 H 1 j	Introduction à la métaphysique
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.**Introduction complémentaire (études classiques)**

HGL 1011	3 AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HST 1031	3 A 1 j	Histoire de l'Antiquité
HST 2108	3 A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST 2110	3 A 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.**Langues anciennes : apprentissage (études classiques)**

GRC 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.**Langues anciennes : apprentissage (études classiques)**

+ GRC 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Langues, lecture de textes (études classiques)**

+ GRC 2011	3 A 1 j	Grec intermédiaire
+ GRC 2021	3 H 1 j	Grec avancé (A)
+ GRC 2031	3 H 1 j	Grec avancé (B)
+ LAT 2011	3 A 1 j	Latin intermédiaire
+ LAT 2021	3 H 1 j	Latin avancé (A)
+ LAT 2031	3 H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 70 F option minimum 12 cr., maximum 18 cr.**Philosophie grecque (philosophie)**

PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2805	3 H 1 j	La République de Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique
PHI 3802	3 A 1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.**Philosophie et pensée scientifique (philosophie)**

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 1710	3 A 1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 2320	3 A 1 j	Philosophie de l'esprit

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.**Histoire de la philosophie (philosophie)**

PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2605	3 H 1 j	Descartes
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 2870	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)
PHI 2960	3 A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI 3870	3 A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.**Philosophie éthico-politique (philosophie)**

PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H 1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.**Philosophie continentale (philosophie)**

PHI 1205	3 HE 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2195	3 H 1 j	Idéalisme allemand
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A 1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2215	3 A 1 j	Le post-structuralisme en France
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 3255	3 A 1 j	Esthétique contemporaine
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 K option minimum 0 cr., maximum 6 cr.**Langues : latin médiéval (études classiques)**

ETM 2106	3 AH 1 js	Littérature latine médiévale
+ ETM 2200	3 AH 1 j	Latin médiéval 1
+ ETM 2201	3 H 1 j	Latin médiéval 2

Bloc 70 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Littérature gréco-latine (études classiques)**

GRC 3100	3 A 1 j	Poésie hellénistique
+ GRC 3120	3 H 1 j	Homère et les poètes épiques
+ GRC 3130	3 A 1 j	Les historiens grecs
+ GRC 3140	3 AH 1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC 3150	3 A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+ GRC 3170	3 A 1 j	Platon et Aristote
LAT 3100	3 A 1 j	Poésie didactique latine
+ LAT 3120	3 A 1 j	Poésie épique latine
+ LAT 3130	3 A 1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT 3140	3 H 1 j	Historiens romains
+ LAT 3150	3 H 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT 3160	3 H 1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.**Histoire de l'Antiquité (études classiques)**

HGL 1021	3 AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3 A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 3021	3 A 1 j	Questions d'histoire ancienne
HST 2109	3 H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST 2111	3 H 1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST 2113	3 H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST 3105	3 H 1 j	Économie et société grecques
HST 3111	3 H 1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Physique

Bloc 70 N *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

HGL 2000	3 A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL 2031	3 AE 1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2032	3 AH 1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL 2050	3 H 1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL 2061	3 A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3 A 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL 3070	3 A 1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 70 O *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Linguistique (études classiques)

ANT 1613	3 A 1 j	Anthropologie linguistique
LNG 1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 70 P *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues modernes (philosophie et études classiques)

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2
+ ANG 1975	3 HE 1 js	Advanced Reading
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé

Physique**1-200-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale, l'orientation avec stages

1-200-2-0 Majeur (2 ans)**1-200-4-0 Mineur (1 an)****Perspectives professionnelles**

La physique est la science des lois de la nature et elle constitue donc le fondement des autres sciences naturelles. Située en amont de l'innovation technologique, elle offre une voie d'accès privilégiée à tous les secteurs de la recherche, aussi bien fondamentale qu'appliquée. Elle permet également, par la rigueur de la formation qu'elle procure, d'accéder à des activités professionnelles où la capacité de résoudre des problèmes complexes est recherchée. On retrouve donc des physiciens dans des domaines aussi variés que l'aérospatiale, la programmation scientifique, la technologie des communications, la protection environnementale, etc.

Information sur le programme

Nicole St-Louis 514-343-6932
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts

- ◆ DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Un cours de biologie
 - ◆ Un cours de chimie
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203
 - ◆ Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-200-1-0

Version 13

Baccalauréat en physique

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 53 crédits obligatoires, 34 à option et 3 au choix. L'orientation avec stages comprend les segments 01 et 72 avec 59 crédits obligatoires, 28 à option et 3 au choix. Pour les deux orientations, le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 63 et d'au plus 73. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours de sigle PHY 3131, 3214, 3441, 3813. Pour être admis aux études supérieures en biophysique, l'étudiant doit avoir suivi un minimum de neuf crédits parmi BCM 1531, BIO 1153, BIO 2101, CHM 2995, PHY 2900 et PHY 3030.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Physique fondamentale

+ PHY 1441	3 AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3 AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 2215	4 AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2441	4 AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4 AH 1 j	Mécanique quantique
+ PHY 3030	3 AH 1 j	Projet de fin d'études

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation expérimentale

+ PHY 1501	3 H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 2476	3 A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY 3040	3 AE 1 j	Laboratoire d'optique

Bloc 01 C *obligatoire* 11 cr.

Outils mathématiques de base

MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 01 D *obligatoire* 6 cr.

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

PHY 1234	3 A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY 2345	3 A 1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 01 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines de la physique

PHY 2300	3 AH 1	Physique médicale
+ PHY 2400	3 H 1 j	Physique des plasmas
+ PHY 2500	3 H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3 H 1 j	Physique subatomique
PHY 2701	3 H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3 H 1 j	Biophysique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+ PHY 3131	3 H 1 j	Mécanique classique 2
+ PHY 3214	3 A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+ PHY 3441	4 A 1 j	Électromagnétisme avancé
+ PHY 3813	4 AH 1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+ MAT 1720	4 AHE1 j	Probabilités
+ MAT 2115	3 H 1 j	Équations différentielles
+ MAT 3450	3 A 1 j	Modélisation mathématique

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Outils informatiques complémentaires

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1170	3 AHE1 s	Programmation Java et applications
IFT 1575	3 AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+ MAT 1681	1 AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3 AH 1 j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
CHM 1994	2 A 1 j	Physicochimie générale 1A
+ CHM 2995	3 A 1 j	Physicochimie générale 2
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
GEO 2122	3 H 1 js	Climatologie
HEC 3015	3 AHE1 js	Management
HEC 3017	3 AHE1 js	Comptabilité de gestion
HST 1045	3 H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Compléments de physique

PHY 3012	3 A 1 j	Évolution des concepts en physique
+ PHY 3060	3 A 1 j	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3 H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3075	3 H 1 j	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3 A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3140	3 H 1 j	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3 A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3320	3 H 1 j	Optique moderne
+ PHY 3600	3 A 1 j	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3 A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires

+ PHY 3710	3 H 1 j	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3830	3 A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Segment 72 Propre à l'orientation avec stage

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

PHY 3012	3 A 1 j	Évolution des concepts en physique
+ PHY 3060	3 A 1 j	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3 H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3075	3 H 1 j	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3 A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3140	3 H 1 j	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3 A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3320	3 H 1 j	Optique moderne
+ PHY 3600	3 A 1 j	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3 A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+ PHY 3710	3 H 1 j	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3830	3 A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 72 B *obligatoire* 6 cr.

Stages

PHY 2031	3 E 1 j	Stage 1 en industrie
PHY 3031	3 E 1 j	Stage 2 en industrie

Programme 1-200-2-0 Version 12

Majeur en physique

Ce programme totalise 44 crédits obligatoires, 13 à option et 3 au choix. Le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 44 et d'au plus 46. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* 24 cr.

Physique fondamentale

+ PHY 1441	3 AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3 AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1
+ PHY 2215	4 AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2441	4 AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4 AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 71 B *obligatoire* 11 cr.

MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 71 C *obligatoire* 3 cr.

Formation expérimentale

+ PHY 1501	3 H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
------------	---------	--

Bloc 71 D *obligatoire* 6 cr.

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

PHY 1234	3 A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY 2345	3 A 1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+ PHY 3131	3 H 1 j	Mécanique classique 2
+ PHY 3214	3 A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+ PHY 3441	4 A 1 j	Électromagnétisme avancé
+ PHY 3813	4 AH 1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Compléments de physique

PHY 2300	3	AH	1	Physique médicale
+ PHY 2400	3	H	1	Physique des plasmas
+ PHY 2476	3	A	1	Physique expérimentale
+ PHY 2500	3	H	1	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3	H	1	Physique subatomique
PHY 2701	3	H	1	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3	H	1	Biophysique
PHY 3012	3	A	1	Évolution des concepts en physique
+ PHY 3030	3	AH	1	Projet de fin d'études
+ PHY 3040	3	AE	1	Laboratoire d'optique
+ PHY 3060	3	A	1	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3	H	1	Relativité 2
+ PHY 3075	3	H	1	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3	A	1	Applications des groupes en physique
+ PHY 3140	3	H	1	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3	A	1	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3320	3	H	1	Optique moderne
+ PHY 3600	3	A	1	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3	A	1	Atmosphère et environnement stellaires
+ PHY 3710	3	H	1	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3830	3	A	1	Structure atomique et moléculaire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Outils informatiques complémentaires

+ IFT 1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1170	3	AHE1	s	Programmation Java et applications
IFT 1575	3	AH	1	Modèles de recherche opérationnelle
+ MAT 1681	1	AH	1	Mathématiques assistées par ordinateur

Programme 1-200-4-0

Version 05

Mineur en physique

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Physique fondamentale

+ PHY 1441	3	AH	1	Électromagnétisme
+ PHY 1620	3	AH	1	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH	1	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3	AH	1	Relativité 1

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Outils mathématiques

MAT 1400	4	AH	1	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH	1	Calcul 2
MAT 1600	4	AH	1	Algèbre linéaire
+ MAT 1681	1	AH	1	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Compléments de physique

PHY 1234	3	A	1	Introduction à la physique numérique
+ PHY 1501	3	H	1	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 2215	4	AH	1	Physique thermique et statistique
PHY 2300	3	AH	1	Physique médicale
+ PHY 2345	3	A	1	Outils théoriques de la physique
+ PHY 2400	3	H	1	Physique des plasmas
+ PHY 2441	4	AH	1	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2476	3	A	1	Physique expérimentale
+ PHY 2500	3	H	1	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3	H	1	Physique subatomique
PHY 2701	3	H	1	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2810	4	AH	1	Mécanique quantique
+ PHY 2900	3	H	1	Biophysique
PHY 3012	3	A	1	Évolution des concepts en physique

Physique et Informatique1-205-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de physique**Perspectives professionnelles**

La double formation en physique et informatique, d'une grande polyvalence, permet à l'étudiant de développer des aptitudes très recherchées dans la résolution de problèmes complexes ; elle ouvre la voie aux études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines ou conduit à un emploi dans un secteur de haute technologie : programmation scientifique, informatique de projets, prévisions environnementales et financières, optimisation de réseaux, etc.

Information sur le programme

Laurent J. Lewis

514-343-6669

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 26 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 7 places attribuées aux candidats collégiens, 7 offres d'admission ont été faites. Globalement, 54 offres ont été faites pour combler les 56 places attribuées aux candidats collégiens dans les programmes d'informatique. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ◆ DEC en sciences, lettres et arts
- ◆ DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- ◆ Un cours de biologie
- ◆ Un cours de chimie
- ◆ Mathématiques 103, 105 et 203
- ◆ Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-205-1-0

Version 03

Baccalauréat en physique et informatique

Ce programme totalise 69 crédits obligatoires, 15 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement répartis entre les sigles IFT et PHY. Les 6 crédits au choix peuvent être de tout sigle, y compris IFT et PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, 3214, 3441 et 3813.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire

30 cr.

Physique fondamentale

+ PHY 1441	3 AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1501	3 H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 1620	3 AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3 AH 1 j	Mécanique classique 1
+ PHY 1652	3 AH 1 j	Relativité 1

+ PHY 2215	4 AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2345	3 A 1 j	Outils théoriques de la physique
+ PHY 2441	4 AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4 AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 70 B obligatoire

24 cr.

Informatique fondamentale

+ IFT 1015	3 AH 1 j	Programmation 1
+ IFT 1025	3 AHE1 j	Programmation 2
+ IFT 1065	3 AH 1 j	Structures discrètes en informatique
IFT 1215	3 AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
IFT 1575	3 AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT 2015	3 AHE1 j	Structures de données
+ IFT 2105	3 AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT 2125	3 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 C obligatoire

15 cr.

Outils mathématiques

MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3 AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D option

minimum 0 cr., maximum 13 cr.

Compléments de physique

PHY 2300	3 AH 1	Physique médicale
+ PHY 2400	3 H 1 j	Physique des plasmas
+ PHY 2476	3 A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY 2500	3 H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY 2601	3 H 1 j	Physique subatomique
PHY 2701	3 H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3 H 1 j	Biophysique
+ PHY 3030	3 AH 1 j	Projet de fin d'études
+ PHY 3060	3 A 1 j	Méthodes numériques en physique
+ PHY 3070	3 H 1 j	Relativité 2
+ PHY 3075	3 H 1 j	Modélisation numérique en physique
+ PHY 3080	3 A 1 j	Applications des groupes en physique
+ PHY 3131	3 H 1 j	Mécanique classique 2
+ PHY 3140	3 H 1 j	Hydrodynamique
+ PHY 3181	3 A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+ PHY 3214	3 A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+ PHY 3320	3 H 1 j	Optique moderne
+ PHY 3441	4 A 1 j	Électromagnétisme avancé
+ PHY 3600	3 A 1 j	Physique nucléaire
+ PHY 3700	3 A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+ PHY 3710	3 H 1 j	Structure et évolution stellaires
+ PHY 3813	4 AH 1 j	Mécanique quantique avancée
+ PHY 3830	3 A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E option

minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Compléments d'informatique

+ IFT 1227	3 AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+ IFT 2035	3 AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT 2245	3 AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+ IFT 2255	3 AHE1 j	Génie logiciel
+ IFT 2425	3 H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT 2505	3 A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT 2905	3 A 1 j	Interfaces personne-machine
+ IFT 2935	3 AH 1 j	Bases de données
+ IFT 3065	3 A 1 j	Langages de programmation et compilation
+ IFT 3150	3 E 1 j	Projet d'informatique
+ IFT 3165	3 A 1 j	Analyse des langages de programmation
+ IFT 3225	3 A 1 j	Technologie de l'Internet
+ IFT 3245	3 H 1 j	Simulation et modèles
+ IFT 3325	3 H 1 j	Téléinformatique
+ IFT 3335	3 A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT 3355	3 H 1 j	Infographie
+ IFT 3375	3 H 1 j	Informatique théorique
+ IFT 3385	3 H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+ IFT 3515	3 H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT 3545	3 A 1 j	Graphes et réseaux
+ IFT 3655	3 A 1 j	Modèles stochastiques
+ IFT 3911	3 A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT 3912	3 A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+ IFT 3913	3 H 1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils mathématiques complémentaires

- + MAT 2115 3 H 1 j Équations différentielles
- + MAT 3450 3 A 1 j Modélisation mathématique

Programmation

1-175-7-2 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric 514-343-6111 poste 3488
 ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
 et
- Avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme
 et
- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-2

Version 00

Module en programmation

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

- + IFT 1142 3 AHE1 js Programmation côté client
- + IFT 1147 3 AHE1 j Programmation serveur avec PHP
- + IFT 1170 3 AHE1 s Programmation Java et applications
- + IFT 1175 3 AHE1 s Programmation en Visual Basic

Bloc 72 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

- + IFT 1166 3 AHE1 j Programmation orientée objet en C++
- + IFT 1176 3 AHE1 s Aspects avancés de Java
- + IFT 2810 3 A 1 s Structures de données
- + IFT 2821 3 H 1 s Introduction aux bases de données

Psychoéducation

1-210-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-210-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le travail du psychoéducateur consiste à aider des personnes en difficulté d'adaptation à développer des compétences personnelles et sociales. Les interventions de nature préventive et rééducative sont menées dans le milieu de vie habituel de l'enfant (famille, garderie, école, centre communautaire) ou encore, en milieux spécialisés (centres de réadaptation, foyers de groupe, centres hospitaliers, etc.). Les activités professionnelles comprennent l'évaluation des besoins d'aide du sujet et de sa famille, la planification de l'intervention appropriée, la mise en place et l'animation d'activités, la conduite d'entretiens auprès du sujet et de sa famille et l'évaluation de la portée de l'intervention. Le tout est habituellement réalisé en contexte multidisciplinaire et en étroite collaboration avec une équipe de praticiens.

Information sur le programme

Paul Gendreau 514-343-6111 poste 2530
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 419 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 60 places attribuées aux candidats collégiens, 127 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.700. Au mineur, 54 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler le 6 places disponibles, 14 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.500. (Statistiques en date du 3 août 2006)

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Soit
- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
- Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
 et

- Pour le baccalauréat, avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.

- L'étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation ou de la psychologie au Baccalauréat bidisciplinaire n'est autorisé qu'à certaines conditions. L'étudiant doit consulter l'École ou le Registrariat avant de déposer une demande de transfert.

Programme 1-210-1-0

Version 10

Baccalauréat en psychoéducation

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires (dont 12 de stages), 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PSE, JES et PEF.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Fondements

PSE 1100	3 A 1 j	Introduction à la psychoéducation
PSE 1101	3 H 1 j	Bases biologiques du développement
PSE 1102	3 AH 1 j	Développement socio-affectif 1
PSE 1104	3 AH 1 j	Développement cognitif
PSE 1106	3 H 1 j	Écologie sociale du développement
PSE 1107	3 A 1 j	Méthodologie scientifique
+ PSE 1108	3 H 1 j	Analyses statistiques 1
+ PSE 2105	3 A 1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+ PSE 2106	3 A 1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+ PSE 2111	3 H 1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Compléments aux fondements

CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
CRI 3420	3 AH 1 j	La femme et la question criminelle
CRI 3540	3 AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
PSY 1035	3 AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1105	3 AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
PSY 2098	3 A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
+ PSY 3073	3 H 1 s	Psychologie des groupes et équipes
+ PSY 3079	3 H 1 j	Psychologie comparée des sexes
+ PSY 3083	3 H 1 j	Mémoire humaine
+ PSY 3106	3 H 1 j	La psychologie du rêve
+ PSY 3114	3 H 1 j	Les troubles mentaux graves
+ PSY 3254	3 H 1 j	Maturité et vieillesse
+ PSY 3258	3 A 1 j	Psychopathologie 2
SVS 1151	3 H 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS 1363	3 A 1 j	Problèmes sociaux
SVS 3745	3 A 1 j	Travail social et pluriethnicité
SVS 3807	3 H 1 j	Jeunesse et action communautaire

Bloc 70 C *obligatoire* *30 cr.*

Formation professionnelle

+ PSE 1109	3 H 1 j	Réseau des services à la jeunesse
+ PSE 2103	3 H 1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+ PSE 2104	3 H 1 j	Observation des comportements
+ PSE 2108	3 A 1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+ PSE 2109	6 A 2 js	Stages
+ PSE 3104	3 A 1 j	Méthodologie de l'intervention 2
+ PSE 3117	6 A 2 js	Stages
+ PSE 3118	3 H 1 j	Intervention cognitivo-comportementale

Bloc 70 D option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Compléments à la formation professionnelle

- + PSE 3105 3 H 1 j Étude de cas et plans d'intervention
- + PSE 3106 3 H 1 js Interventions auprès de la famille
- + PSE 3107 3 AH 1 s Interventions en milieu scolaire
- + PSE 3108 3 A 1 j Interventions dans la communauté
- + PSE 3109 3 A 1 j Interventions en milieu résidentiel
- + PSE 3111 3 AH 1 j La relation psychoéducative
- + PSE 3115 3 H 1 j Fonctionnement cognitif et intervention
- + PSE 3121 3 A 1 j Identité, pratiques et éthique
- + PSE 3122 3 AH 1 j Interventions en contexte d'autorité
- + PSE 3123 3 A 1 j L'enfant maltraité
- + PSE 3124 3 A 1 j Prévention des troubles de l'attachement

Bloc 70 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation

- ANT 1900 3 AHE1 js Introduction à l'anthropologie
- ANT 1982 3 H 1 js Groupes ethniques et anthropologie
- ANT 2042 3 H 1 js Problèmes d'ethnologie urbaine
- + COM 2355 3 AH 1 j Communication et recherche sociale
- CRI 1950 3 AHE1 js Introduction à la criminologie
- CRI 3213 3 AH 1 j Initiation aux méthodes qualitatives
- GER 2021 3 AHE1 js Santé mentale et vieillissement
- GER 2021D 3 AHE1 js Santé mentale et vieillissement
- PHI 1400 3 A 1 j Problèmes en éthique
- SOL 1013 3 AH 1 j Sociologie générale
- SOL 1970 3 HE 1 j Sociologie du Québec
- SOL 2104 3 H 1 j Relations ethniques
- SOL 3406 3 H 1 j Sociologie de la jeunesse
- SOL 3503 3 H 1 j Sociologie de la famille

Programme 1-210-4-0 Version 04

Mineur en psychoéducation

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Fondements

- PSE 1100 3 A 1 j Introduction à la psychoéducation
- PSE 1101 3 H 1 j Bases biologiques du développement
- PSE 1102 3 AH 1 j Développement socio-affectif 1
- PSE 1104 3 AH 1 j Développement cognitif
- PSE 1106 3 H 1 j Écologie sociale du développement
- PSE 1107 3 A 1 j Méthodologie scientifique
- + PSE 1109 3 H 1 j Réseau des services à la jeunesse

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Compléments

- + PSE 1108 3 H 1 j Analyses statistiques 1
- + PSE 2103 3 H 1 j Instruments de mesure et d'évaluation
- + PSE 2105 3 A 1 j Inadaptation, petite enfance et enfance
- + PSE 2106 3 A 1 j Inadaptation au cours de l'adolescence
- + PSE 2111 3 H 1 j Modèles de prévention et d'intervention
- PSY 1035 3 AH 1 j Psychologie physiologique
- PSY 1045 3 AHE1 j Motivation et émotion
- PSY 1075 3 AHE1 js Psychologie sociale
- PSY 1085 3 AH 1 j L'apprentissage
- PSY 1105 3 AHE1 js Psychologie de la personnalité

Psychoéducation et psychologie

1-217-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de psychoéducation

Information sur le programme

Paul Gendreau 514-343-6111, poste 2530
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 191 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 20 places attribuées aux candidats collégiens, 47 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 28.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Un cours de biologie
 - ◆ Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
 - ◆ Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
- L'étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation ou de la psychologie au Baccalauréat bidisciplinaire n'est autorisé qu'à certaines conditions. L'étudiant doit consulter l'École ou le Registrariat avant de déposer une demande de transfert.

Programme 1-217-1-0

Version 01

Baccalauréat en psychoéducation et psychologie

Ce programme comprend 72 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix. L'étudiant doit avoir complété les cours de sigles PSY 1035, 1075, 1105 et 2115 avant de suivre les cours des blocs 70F, 70G, 70H et 70I.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Connaissances de base en psychoéducation

PSE 1100	3 A	1 j	Introduction à la psychoéducation
PSE 1102	3 AH	1 j	Développement socio-affectif 1
+ PSE 1103	3 H	1 j	Développement socio-affectif 2
PSE 1104	3 AH	1 j	Développement cognitif
PSE 1106	3 H	1 j	Écologie sociale du développement
+ PSE 2105	3 A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+ PSE 2106	3 A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence

Bloc 70 B obligatoire 21 cr.

Formation professionnelle en psychoéducation

+ PSE 1109	3 H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
+ PSE 2103	3 H	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+ PSE 2104	3 H	1 j	Observation des comportements
+ PSE 2108	3 A	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+ PSE 2109	6 A	2 js	Stages
+ PSE 2111	3 H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de formation professionnelle en psychoéducation

+ PSE 3117	6 A	2 js	Stages
------------	-----	------	--------

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement de l'intervention en psychoéducation

+ PSE 3105	3 H	1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+ PSE 3106	3 H	1 js	Interventions auprès de la famille
+ PSE 3107	3 AH	1 s	Interventions en milieu scolaire
+ PSE 3108	3 A	1 j	Interventions dans la communauté
+ PSE 3109	3 A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
+ PSE 3111	3 AH	1 j	La relation psychoéducative
+ PSE 3115	3 H	1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+ PSE 3122	3 AH	1 j	Interventions en contexte d'autorité

Bloc 70 E obligatoire 30 cr.

Connaissances de base en psychologie

PSY 1004	3 AH	1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1006	3 AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY 1035	3 AH	1 j	Psychologie physiologique
PSY 1045	3 AHE1	j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1	js	Psychologie sociale
PSY 1085	3 AH	1 j	L'apprentissage
PSY 1105	3 AHE1	js	Psychologie de la personnalité
+ PSY 2007	3 AH	1 j	Laboratoire 1
PSY 2115	3 AHE1	js	Psychopathologie : introduction
PSY 3022	3 AH	1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Biologie et comportement

PSY 2055	3 AH	1 j	Psychologie de la perception
+ PSY 3032	3 AHE1	j	Neuropsychologie humaine
+ PSY 3033	3 A	1 j	Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Psychologie, société et culture

PSY 2084	3 H	1 j	Identités et interactions sociales
+ PSY 2128	3 AH	1 j	Psychologie et monde du travail
+ PSY 3073	3 H	1 s	Psychologie des groupes et équipes

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Psychologie du développement

PSY 2127	3 AH	1 j	Psychologie et éducation
+ PSY 3090	3 A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY 3254	3 H	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de psychologie

PSY 2044	3 H	1 j	Stress et anxiété
PSY 2048	3 H	1 j	Psychologie de la santé

PSY 2075	3	A	1	j	Psychologie de l'environnement
PSY 2078	3	A	1	j	Psychologie des femmes
PSY 2098	3	A	1	j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2253	3	H	1	j	Psychologie évolutionniste
+ PSY 3071	3	HE	1	js	Relations interpersonnelles
+ PSY 3079	3	H	1	j	Psychologie comparée des sexes
+ PSY 3083	3	H	1	j	Mémoire humaine
+ PSY 3106	3	H	1	j	La psychologie du rêve
+ PSY 3114	3	H	1	j	Les troubles mentaux graves
+ PSY 3249	3	A	1	j	Violence familiale
+ PSY 3250	3	H	1	j	Violence et agression
+ PSY 3256	3	H	1	j	Problématique de l'agression sexuelle
+ PSY 3257	3	A	1	j	Personnalité 2
+ PSY 3258	3	A	1	j	Psychopathologie 2
+ PSY 3259	3	A	1	j	Psychologie légale
+ PSY 3260	3	H	1	j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

ANG 1969	3	AHE1	j	Intermediate Reading	
+ ANG 1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1975	3	HE	1	js	Advanced Reading
ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie	
ANT 1982	3	H	1	js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT 2042	3	H	1	js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+ COM 2355	3	AH	1	j	Communication et recherche sociale
CRI 1950	3	AHE1	js	Introduction à la criminologie	
CRI 3213	3	AH	1	j	Initiation aux méthodes qualitatives
ESP 1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire	
+ ESP 1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé	
IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données	
IFT 1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
PHI 1400	3	A	1	j	Problèmes en éthique
SOL 1013	3	AH	1	j	Sociologie générale
SOL 1970	3	HE	1	j	Sociologie du Québec
SOL 2104	3	H	1	j	Relations ethniques
SOL 3406	3	H	1	j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3503	3	H	1	j	Sociologie de la famille

Psychologie

1-220-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-220-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

L'exercice de la profession de psychologue demande une maîtrise (2 ans) ou un doctorat en psychologie. Le diplômé peut alors travailler dans les milieux hospitalier (évaluation, traitement et suivi de patients en psychiatrie), scolaire (collaboration avec les professeurs et intervention auprès des parents), industriel (dans le cadre de programme d'aide aux employés ou en gestion des ressources humaines) ou dans un bureau privé. Il existe aussi des débouchés en recherche et dans l'enseignement collégial ou universitaire. Enfin, la formation de premier cycle en psychologie offre une excellente préparation aux étudiants qui choisiront de se spécialiser ensuite dans divers domaines d'activité professionnelle.

Information sur le programme

Secrétariat des études
Admission

514-343-7579
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2006, 836 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 249 places attribuées aux candidats collégiens, 504 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
- ◆ DEC en sciences, lettres et arts
- ◆ DEC en sciences de la nature
- ◆ DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- ◆ Un cours de biologie
- ◆ Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
- ◆ Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-220-1-0

Version 11

Baccalauréat en psychologie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Il comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté qu'il est fortement recommandé de suivre dans cet ordre : les cours de sigle PSY1000 en 1^{ère} année, les cours de sigle PSY2000 en 2^{ème} année et les cours de sigle PSY 3000 en 3^{ème} année. Les crédits du bloc 71V sont réservés pour le cheminement Honor. Pour être admissible à ce cheminement, il faut avoir réussi au moins 54 crédits, dont 42 crédits obligatoires ; il ne faut pas avoir complété plus de 66 crédits au total. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Histoire et méthode

PSY 1004	3 AH 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1006	3 AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
+ PSY 2003	3 AH 1 j	Introduction à la psychométrie
+ PSY 2007	3 AH 1 j	Laboratoire 1
PSY 3022	3 AH 1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 71 B obligatoire 12 cr.

Bases en neuropsychologie et psychologie cognitive

PSY 1035	3 AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1
+ PSY 3032	3 AHE1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 71 C obligatoire 6 cr.

Bases en psychologie du développement et de l'apprentissage

PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance

Bloc 71 D obligatoire 15 cr.

Bases individuelles et sociales

PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1105	3 AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
+ PSY 2128	3 AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Psychologie du développement

+ PSY 3093	3 AE 1 j	Adolescence
+ PSY 3254	3 H 1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Individu, groupe et société

PSY 2078	3 A 1 j	Psychologie des femmes
PSY 2084	3 H 1 j	Identités et interactions sociales
+ PSY 3071	3 HE 1 js	Relations interpersonnelles
+ PSY 3073	3 H 1 s	Psychologie des groupes et équipes
+ PSY 3079	3 H 1 j	Psychologie comparée des sexes
+ PSY 3119	3 A 1 j	Psychologie communautaire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Neuropsychologie et psychologie cognitive

+ PSY 3033	3 A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
+ PSY 3035	3 A 1 j	Psychopharmacologie : introduction
+ PSY 3063	3 H 1 j	Processus cognitifs 2
+ PSY 3083	3 H 1 j	Mémoire humaine

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Psychologie du développement et de l'apprentissage

PSY 2098	3 A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2127	3 AH 1 j	Psychologie et éducation
+ PSY 3090	3 A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY 3096	3 H 1 j	Famille et développement de l'enfant

Bloc 71 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Personnalité, comportement et adaptation

PSY 2044	3 H 1 j	Stress et anxiété
PSY 2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
PSY 2075	3 A 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY 2253	3 H 1 j	Psychologie évolutionniste
+ PSY 3106	3 H 1 j	La psychologie du rêve
+ PSY 3114	3 H 1 j	Les troubles mentaux graves
+ PSY 3249	3 A 1 j	Violence familiale
+ PSY 3250	3 H 1 j	Violence et agression
+ PSY 3256	3 H 1 j	Problématique de l'agression sexuelle
+ PSY 3257	3 A 1 j	Personnalité 2
+ PSY 3258	3 A 1 j	Psychopathologie 2
+ PSY 3259	3 A 1 j	Psychologie légale
+ PSY 3260	3 H 1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
+ PSY 3263	3 A 1 j	Troubles sexuels : les paraphilies

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation aux pratiques en psychologie

PSY 2226	3 A 1 j	Modèles d'intervention
+ PSY 3129	3 H 1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
+ PSY 3298	3 A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 1
+ PSY 3299	3 A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 2

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie scientifique

+ PSY 3008	3 AH 1 j	Laboratoire 2
+ PSY 3016	3 A 1 j	Cueillette et traitement des données
+ PSY 3204	3 A 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2

Bloc 71 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement Honor

+ PSY 3204	3 A 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 2
PSY 4000	6 A 2 j	Projet de recherche Honor
PSY 4001	3 A 1 j	Méthodes de recherche avancées

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.***Ouverture disciplinaire**

ALL	1951	6	A	2	js	Allemand élémentaire
+ ALL	1952	3	AHE1	js		Allemand intermédiaire 1
+ ALL	1955	3	AHE1	js		Allemand avancé 1
ANG	1969	3	AHE1	j		Intermediate Reading
+ ANG	1975	3	HE	1	s	Advanced Reading
+ ANS	1404T	3	AHE1	js		Scientific and Technical Writing
ANT	1511	3	A	1	j	Évolution et comportement humain
ANT	2454	3	H	1	j	Introduction à la primatologie
ARV	1050	3	AH	1	s	Introduction à l'archivistique
COM	1300	3	A	1	js	Théories de la communication
COM	1500	3	AH	1	js	Communication et organisation
COM	1600	3	AH	1	js	Communication et médias de masse
CRI	1050	3	AH	1	js	Sociocriminologie 1
CRI	1151	3	A	1	j	Justice criminelle 1
CRI	1511	3	HE	1	j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1950	3	AHE1	js		Introduction à la criminologie
CRI	3341	3	AHE1	j		Drogues et criminalité
ESP	1951	6	A	2	js	Espagnol élémentaire
+ ESP	1952	3	AHE1	js		Espagnol intermédiaire
ESP	1994	6	AHE1	js		Espagnol élémentaire et intermédiaire
+ ESP	1996	6	AHE1	j		Espagnol intermédiaire et avancé
FAS	1060	3	H	1	j	Introduction aux sciences cognitives
IFT	1810	3	AHE1	js		Introduction à la programmation
IFT	1945	3	AHE1	s		Internet et création de pages Web
+ IFT	1969	3	AH	1	s	Programmation scientifique en langage C
IFT	1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
+ INU	1001	3	AH	1	s	Introduction à l'information numérique
LNG	1080	3	A	1	j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG	1400	3	A	1	j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1	j	Notions de syntaxe
+ LNG	2160	3	H	1	j	Introduction à la psycholinguistique
PHI	1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	2305	3	H	1	j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	A	1	j	Philosophie de l'esprit
REI	1000	3	A	1	j	Travail et industrialisation
REI	1010	3	A	1	j	Introduction aux relations industrielles
REI	1140	3	H	1	j	Approche juridique en R.I.
REI	1210	3	AH	1	j	Principes de gestion
SOL	1016	3	A	1	j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL	1090	3	H	1	j	Construction des données qualitatives
+ SOL	2090	3	A	1	j	Analyse des données qualitatives
SOL	2511	3	A	1	j	Microsociologie
SVS	1121	3	A	1	j	Pratique du travail social : évolution
SVS	1151	3	H	1	j	Travail social et rapports de genre
SVS	1363	3	A	1	j	Problèmes sociaux
SVS	1364	3	HE	1	j	Conflits, lien social et santé mentale
SVS	3744	3	H	1	j	Pratiques en protection de l'enfance

Programme 1-220-2-0

Version 04

Majeur en psychologie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix. Il comprend des cours de difficulté croissante qu'il est fortement recommandé de suivre dans cet ordre de sigle PSY1000 au cours des deux premiers trimestres, puis les cours de sigle PSY2000 et PSY 3000 au cours des derniers trimestres.

Segment 71

Les blocs de cours 71A à F comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondant du Baccalauréat.

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.***Histoire et méthode**Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.***Bases en neuropsychologie et psychologie cognitive**Bloc 71 C *obligatoire* *6 cr.***Bases en psychologie du développement et de l'apprentissage**Bloc 71 D *obligatoire* *15 cr.***Bases individuelles et sociales**Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Psychologie du développement**Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Individu, groupe et société**Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.***Cours d'approfondissement**

PSY	2044	3	H	1	j	Stress et anxiété
PSY	2048	3	H	1	j	Psychologie de la santé
PSY	2075	3	A	1	j	Psychologie de l'environnement
PSY	2098	3	A	1	j	Sexualité et cycle de vie
PSY	2127	3	AH	1	j	Psychologie et éducation
PSY	2226	3	A	1	j	Modèles d'intervention
PSY	2253	3	H	1	j	Psychologie évolutionniste
+ PSY	3008	3	AH	1	j	Laboratoire 2
+ PSY	3016	3	A	1	j	Cueillette et traitement des données
+ PSY	3033	3	A	1	j	Neuropsychologie sensorielle
+ PSY	3035	3	A	1	j	Psychopharmacologie : introduction
+ PSY	3063	3	H	1	j	Processus cognitifs 2
+ PSY	3083	3	H	1	j	Mémoire humaine
+ PSY	3090	3	A	1	j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY	3096	3	H	1	j	Famille et développement de l'enfant
+ PSY	3106	3	H	1	j	La psychologie du rêve
+ PSY	3114	3	H	1	j	Les troubles mentaux graves
+ PSY	3129	3	H	1	j	Méthodes et techniques d'entrevues
+ PSY	3204	3	A	1	j	Analyses quantitatives en psychologie 2
+ PSY	3249	3	A	1	j	Violence familiale
+ PSY	3250	3	H	1	j	Violence et agression
+ PSY	3256	3	H	1	j	Problématique de l'agression sexuelle
+ PSY	3257	3	A	1	j	Personnalité 2
+ PSY	3258	3	A	1	j	Psychopathologie 2
+ PSY	3259	3	A	1	j	Psychologie légale
+ PSY	3260	3	H	1	j	Théorie psychanalytique : Freud et après
+ PSY	3263	3	A	1	j	Troubles sexuels : les paraphilies

Psychologie

1-220-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Secrétariat des études

514-343-7579

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 81 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 9 places attribuées aux candidats collégiens, 16 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.500. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-220-4-0

Version 03

Mineur en psychologie

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Les cours de niveau PSY2000 présentent un plus haut niveau de difficulté. Il faut donc planifier en conséquence le cheminement des études. Les cours PSY1951, PSY1966, PSY1983 et PSY1989 ne peuvent pas être crédités dans les programmes de baccalauréat et de majeur en psychologie.

Segment 71

Bloc 71 A option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Psychologie, science expérimentale

PSY 1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 1983	3	AH 1 j	Psychologie et comportement
PSY 2055	3	AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Développement et apprentissage

PSY 1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1095	3	AH 1 j	L'enfance
PSY 1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY 2098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY 2127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Individu, groupe et société

PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
PSY 2078	3	A 1 j	Psychologie des femmes
PSY 2084	3	H 1 j	Identités et interactions sociales
+ PSY 2128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Personnalité, comportement, adaptation

PSY 1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 1989	3	AH 1 j	Stress et anxiété : introduction
PSY 2048	3	H 1 j	Psychologie de la santé
PSY 2075	3	A 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY 2115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY 2253	3	H 1 j	Psychologie évolutionniste

Psychologie et sociologie

1-257-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de sociologie

Information sur le programme

Marianne Kempeneers 514-343-5712
Valérie Dostaler 514-343-6111 poste 3769
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

Relations ethniques

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-257-1-0

Version 02

Baccalauréat en psychologie et sociologie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix. Il donne accès à la maîtrise de recherche en psychologie et en sociologie à l'Université de Montréal.

Segment 75

Bloc 75 A obligatoire 21 cr.

Les bases disciplinaires de la psychologie et de la sociologie

PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY 3022	3 AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
SOL 1003	3 A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 2511	3 A 1 j	Microsociologie

Bloc 75 B obligatoire 9 cr.

Formation de base en méthodologie quantitative

PSY 1004	3 AH 1 j	Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1006	3 AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
+ SOL 2020	3 H 1 j	Statistique sociale avancée

Bloc 75 C obligatoire 6 cr.

Formation de base en méthodologie qualitative

SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives
+ SOL 2090	3 A 1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 75 D obligatoire 6 cr.

Synthèse bidisciplinaire : psychologie et sociologie

PSY 2600	3 A 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 1
+ SOL 3600	3 H 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 2

Bloc 75 E option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Les connaissances fondamentales de la psychologie

PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
PSY 1105	3 AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY 2115	3 AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY 2127	3 AH 1 j	Psychologie et éducation
+ PSY 2128	3 AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 75 F option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Les connaissances fondamentales de la sociologie

SOL 1012	3 H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	3 A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2027	3 A 1 j	Sociologie et société aux États-Unis

Bloc 75 G option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Individuation et vie sociale

PSY 2044	3 H 1 j	Stress et anxiété
PSY 2075	3 A 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY 2078	3 A 1 j	Psychologie des femmes
PSY 2084	3 H 1 j	Identités et interactions sociales
PSY 2098	3 A 1 j	Sexualité et cycle de vie
+ PSY 3071	3 HE 1 js	Relations interpersonnelles
+ PSY 3079	3 H 1 j	Psychologie comparée des sexes

Bloc 75 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Groupes sociaux et relations intergroupes

SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL 3404	3 A 1 j	Sociologie des femmes
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3505	3 A 1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 75 I option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

L'approche psychologique et sociologique des champs d'activité humaine

PSY 2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
+ PSY 3073	3 H 1 s	Psychologie des groupes et équipes
SOL 2015	3 A 1 j	Sociologie du travail
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 2107	3 H 1 j	Sociologie politique
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 2403	3 H 1 j	Sociologie des organisations
SOL 3102	3 H 1 j	Sociologie de l'éducation
SOL 3405	3 H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille

Bloc 75 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Les démarches méthodologiques quantitatives et qualitatives

IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage
+ SOL 3025	3 A 1 j	Étude de cas
SOL 3033	3 AHE1 j	Stage en milieu de recherche 1
+ SOL 3055	3 A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL 3075	3 A 1 j	Analyse des réseaux sociaux

Relations ethniques

1-101-7-0 Module

Information sur le programme

Mona-Josée Gagnon	514-343-5280
Valérie Dostaler	514-343-6111 poste 3769
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques

- Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du Module peuvent être intégrés dans un programme d'études s'ils en font partie.

Programme 1-101-7-0

Version 00

Module en relations ethniques

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 12 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.
ETH 1000 3 H 1 j L'ethnicité et ses frontières

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
CRI 3540	3 AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LNG 2140	3 A 1 j	Questions de bilinguisme
MSO 2100G	3 AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
PPL 2015	3 AHE1 js	Politiques et modèles d'intégration
PPL 2035	3 AHE1 js	Stratégies identitaires
PPL 3030	3 AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSY 2084	3 H 1 j	Identités et interactions sociales
PSY 2990	3 AH 1 s	Identité et rapports interculturels
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SVS 3745	3 A 1 j	Travail social et pluriethnicité

Relations industrielles

1-230-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le spécialiste en relations industrielles est formé pour intervenir dans trois grands domaines liés au travail humain dans les entreprises. Le premier domaine est la gestion du personnel ou des ressources humaines dont les principales tâches sont : le recrutement, la sélection et la rémunération du personnel, la planification et la gestion des carrières, la gestion de la santé et sécurité au travail, la formation de la

main-d'oeuvre etc. Le deuxième domaine est celui des relations collectives de travail avec comme tâches principales : la négociation et l'administration des conventions collectives de travail, le règlement des litiges et des conflits patronaux-syndicaux, l'amélioration du climat de travail. Le troisième domaine est celui de l'administration des lois et des programmes gouvernementaux touchant le travail.

Information sur le programme

Diane Veilleux 514-343-7151
ou Claire Jean (514)343-6111 poste 1267
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 411 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 97 places attribuées aux candidats collégiens, 232 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.522 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

Relations industrielles

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-230-1-0

Version 10

Baccalauréat en relations industrielles

Ce programme totalise 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Relations industrielles

REI 1000	3 A	1 j	Travail et industrialisation
REI 1010	3 A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Bloc 72 B *obligatoire* *9 cr.*

Statistiques et méthodologie

REI 1105	3 AE	1 j	Techniques statistiques en R.I.
+ REI 1130	3 H	1 j	Méthodologie en relations industrielles
REI 1140	3 H	1 j	Approche juridique en R.I.

Bloc 72 C *obligatoire* *6 cr.*

Administration

REI 1210	3 AH	1 j	Principes de gestion
REI 1220	3 H	1 j	Administration des affaires

Bloc 72 D *obligatoire* *12 cr.*

Gestion des ressources humaines

REI 1230	3 AH	1 j	Comportement organisationnel
+ REI 2220	3 A	1 j	Gestion des ressources humaines 1
+ REI 2240	3 H	1 j	Gestion des ressources humaines 2
+ REI 2250	3 H	1 j	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 72 E *obligatoire* *12 cr.*

Relations du travail

+ REI 2310	3 H	1 j	Convention collective
+ REI 2320	3 A	1 j	Rapports collectifs du travail
+ REI 2330	3 A	1 j	Syndicalisme
+ REI 3300	3 A	1 j	Négociation collective

Bloc 72 F *obligatoire* *9 cr.*

Politiques gouvernementales

REI 1420	3 H	1 j	Emploi et salaire
+ REI 2470	3 A	1 j	Perspectives économiques : institutions
+ REI 2475	3 H	1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 72 G *obligatoire* *9 cr.*

Stages professionnels

+ REI 3630	3 AH	1 j	Stages et laboratoires 1
+ REI 3670	6 AH	1 j	Stages et laboratoires 2

Bloc 72 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Gestion des ressources humaines

+ REI 3206	3 H	1 s	Systèmes d'information en G.R.H.
+ REI 3211	3 A	1 s	Formation et développement des R.H.
+ REI 3216	3 H	1 s	Dotation
+ REI 3251	3 AE	1 s	Évaluation et rémunération
+ REI 3256	3 A	1 s	Communication et aide aux employés
+ REI 3261	3 H	1 s	SST et approche ergonomique
+ REI 3265	3 AE	1 js	Gestion de la SST
+ REI 3270	3 A	1 s	Résolution de problèmes en GRH
+ REI 3290	3 AH	1 j	Études à l'étranger 1

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Relations du travail

+ REI 3315	3 A	1 s	Syndicalisme et société
+ REI 3325	3 H	1 s	Aspects internationaux des R.I.
+ REI 3335	3 H	1 s	Les tribunaux spécialisés en R.I.
+ REI 3345	3 AE	1 js	L'arbitrage des griefs
+ REI 3375	3 HE	1 s	Pratique de la négociation collective
+ REI 3390	3 AH	1 j	Études à l'étranger 2

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Politiques gouvernementales

+ REI 3425	3 H	1 s	L'emploi et les politiques de l'État
+ REI 3435	3 A	1 js	Diversité de la main-d'oeuvre
+ REI 3490	3 AH	1 j	Études à l'étranger 3

Bloc 72 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Méthodes de recherche

ECN 1260	3 AH	1 js	Économétrie 1
PSY 4001	3 A	1 j	Méthodes de recherche avancées
+ REI 3445	3 H	1 j	Analyse multivariée en R.I.

Bloc 72 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Complémentarité et connexité

AEG 1905	3 AHE1	js	Assemblées délibérantes
ECN 1350	3 A	1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1800	3 AHE1	j	Économies nord-américaines
ECN 1961	3 E	1 s	Économie de l'Asie
ECN 1967	3 A	1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H	1 s	Économie de l'Amérique latine
HST 2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
HST 3475	3 A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
IFT 1912	3 AHE1	s	Initiation aux chiffreurs électroniques
IFT 1931	3 AHE1	s	Initiation aux bases de données
IFT 1935	3 AHE1	s	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT 1945	3 AHE1	s	Internet et création de pages Web
IFT 1990	3 AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
PHI 2150	3 A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2405	3 A	1 j	Théories éthiques modernes
POL 1951	3 AH	1 js	Éléments de politique
POL 1953	3 AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH	1 js	Politique internationale

PSY 1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1085	3	AH 1 j	L'apprentissage
PSY 1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
SOL 1012	3	H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL 2104	3	H 1 j	Relations ethniques
SOL 2107	3	H 1 j	Sociologie politique
SVS 1151	3	H 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS 1363	3	A 1 j	Problèmes sociaux
SVS 2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire

Science politique

1-245-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-245-2-0 Majeur (2 ans)

1-245-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

Denis Monière
Admission

514-343-6580
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 453 collégiens ont soumis une demande d'admission au Baccalauréat, au majeur et au mineur. Après refus et désistements, 211 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22,000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-245-1-0

Version 11

Baccalauréat en science politique

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 45 à option et 18 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix peuvent inclure 6 crédits de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A	obligatoire	15 cr.
POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1008	3 AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3 AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B	obligatoire	12 cr.
POL 1200	3 AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3 AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales
POL 1803	3 AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Pensée politique

POL 2090	3 AH 1 j	Pensée politique prémoderne
POL 2100	3 AH 1 j	Pensée politique moderne
POL 2102	3 AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+ POL 2180	3 AH 1 j	Pensée politique critique
+ POL 2808	3 AH 1 j	Théories politiques empiriques
+ POL 3280	3 AH 1 j	Épistémologie de la science politique
POL 3290	3 AH 1 j	Idées politiques au Québec
POL 3291	3 H 1 j	Idées politiques au Canada
POL 3807	3 AH 1 j	Idéologies politiques
POL 3911	3 AHE1	Pensée politique : thématique spécifique

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Méthodologies

POL 2809	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL 3120	3 AH 1 j	Méthodes qualitatives
POL 3130	3 AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
POL 3804	3 AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
POL 3990	3 A 2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Politique comparée

POL 2007	3 AH 1 j	Institutions politiques comparées
POL 2110	3 AH 1 j	La France
POL 2160	3 AH 1 j	Politiques urbaines
POL 2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL 2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL 2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
POL 2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL 2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL 2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 2904	3 AH 1 j	Système politique québécois 1
POL 2905	3 AH 1 j	Système politique québécois 2
POL 3400	3 AH 1 j	Fédéralisme comparé
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est
POL 3410	3 AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL 3500	3 AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL 3802	3 AH 1 j	Théories du développement
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL 3908	3 AH 1 j	Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 21 cr.

Forces et comportements

POL 2005	3 AH 1 j	Les élections
POL 2006	3 AH 1 j	Le leadership politique
POL 2050	3 AH 1 j	Représentation politique
POL 2272	3 AH 1 j	Sondages et opinion publique
POL 3100	3 AH 1 j	Communication politique
POL 3101	3 AH 1 j	Marketing politique
POL 3102	3 AH 1 j	Marginalité et politique
POL 3140	3 A 1 j	Psychologie politique
POL 3560	3 AH 1 j	Action collective et politique
POL 3900	3 AH 1 j	Politique et société
POL 3910	3 AH 1 j	Les femmes et la politique
POL 3912	3 AHE1	Forces et comportements : enjeu actuel

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Administration et politiques publiques

POL 2025	3 AH 1 j	Politique et économie
POL 2140	3 AH 1 j	Analyse de politiques
POL 2150	3 AH 1 j	Politiques sociales
POL 2170	3 AH 1 j	Politiques environnementales comparées
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
POL 2540	3 AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
+ POL 2805	3 AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative
POL 3110	3 AH 1 j	L'État et l'économie
POL 3320	3 AH 1 j	Politique et administration
POL 3321	3 AH 1 j	Administration publique comparée

POL 3325	3 A 1 j	Réseaux et politiques publiques
POL 3326	3 AH 1 j	Évaluation des politiques publiques
POL 3350	3 AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
POL 3370	3 AH 1 j	Pouvoir judiciaire et démocratie
POL 3913	3 AHE1	Politiques publiques : enjeu actuel

Bloc 71 H option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Relations internationales

POL 2004	3 AH 1 j	Pensée stratégique classique
POL 2250	3 AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL 2510	3 AH 1 j	Les organisations internationales
POL 2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
POL 2801	3 AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+ POL 2806	3 AH 1 j	Théories des relations internationales
POL 3004	3 AH 1 j	Contrôle des armements
POL 3005	3 AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
POL 3010	3 AH 1 j	Les relations Nord-Sud
POL 3220	3 AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+ POL 3600	3 AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
POL 3601	3 AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
POL 3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
POL 3721	3 AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne
POL 3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine
POL 3906	3 AH 1 j	La coopération internationale
POL 3909	3 AH 1 j	Relations internationales : enjeu actuel
POL 3914	3 H 1 j	Sécurité internationale : nouveaux enjeux

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de différents niveaux en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec ancien et moderne, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Expérience pratique

POL 3240	3 AH 1 j	Stage
POL 3241	6 AH 1 j	Stage
POL 3904	3 AHE1 j	Travaux pratiques

Programme 1-245-2-0

Version 08

Majeur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3 AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

POL 1008	3 AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL 1200	3 AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3 AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales

Les blocs à option suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

<i>Bloc 71 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 24 cr.</i>
Pensée politique		
<i>Bloc 71 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 18 cr.</i>
Méthodologies		
<i>Bloc 71 E</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 24 cr.</i>
Politique comparée		
<i>Bloc 71 F</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 21 cr.</i>
Forces et comportements		
<i>Bloc 71 G</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 24 cr.</i>
Administration et politiques publiques		
<i>Bloc 71 H</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 24 cr.</i>
Relations internationales		
<i>Bloc 71 I</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 6 cr.</i>
Langues		
<i>Bloc 71 J</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
Expérience pratique		

Programme 1-245-4-0

Version 01

Mineur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle POL.

Segment 71

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>9 cr.</i>
POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3 AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*
Ce bloc comporte essentiellement les cours de sigle POL du Baccalauréat, sauf ceux du bloc 71J.

Science politique et Philosophie

1-247-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
Programme relevant du Département de science politique

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

André-J. Bélanger
Admission

514-343-5957
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 87 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 25 places attribuées à l'ensemble des candidats, 36 offres d'admission ont été faites à des collégiens. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

Science politique et Philosophie

- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-247-1-0

Version 01

Baccalauréat en science politique et philosophie

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours PHI (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 P et le cours PEP 2000) et 42 crédits de cours POL (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 O et les cours PEP 1000 et PEP 3000) devront avoir été complétés.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>9 cr.</i>
PEP 1000	3 A 1 j	Analyse politique théorique	
PEP 2000	3 A 1 j	Enjeux philosophiques du politique	
PEP 3000	3 A 1 j	Épistémologie des théories politiques	

<i>Bloc 70 B</i>	<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>
------------------	--------------------	--	---------------

Fondements philosophiques

PHI 1005	3 A 1 j	Logique 1
PHI 1430	3 H 1 j	Éthique et politique
PHI 1520	3 H 1 j	Introduction à la métaphysique
PHI 1600	3 H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI 1800	3 A 1 j	Des présocratiques à Aristote

<i>Bloc 70 C</i>	<i>obligatoire</i>		<i>12 cr.</i>
------------------	--------------------	--	---------------

Volet science politique

POL 1008	3 AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales
POL 1803	3 AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

<i>Bloc 70 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Philosophie de la connaissance

PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3 A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI 1710	3 A 1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 2150	3 A 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI 2180	3 A 1 j	Philosophie du langage
PHI 2305	3 H 1 j	Théories de la connaissance
PHI 3155	3 H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI 3165	3 A 1 j	Philosophie des mathématiques

<i>Bloc 70 E</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Tradition philosophique

PHI 1860	3 H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI 2605	3 H 1 j	Descartes
PHI 2615	3 A 1 j	Philosophie des Lumières
PHI 2650	3 A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI 2670	3 H 1 j	L'empirisme moderne
PHI 2800	3 A 1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI 2810	3 H 1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI 2820	3 A 1 j	Philosophie hellénistique
PHI 2865	3 A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI 3510	3 A 1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI 3530	3 A 1 j	Le rationalisme moderne
PHI 3645	3 A 1 j	La critique de la faculté de juger
PHI 3802	3 A 1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI 3820	3 H 1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI 3865	3 A 1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI 3870	3 A 1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

<i>Bloc 70 F</i>	<i>option</i>	<i>minimum 9 cr., maximum 15 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Philosophie politique

PHI 2415	3 H 1 j	Éthique des relations internationales
PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2422	3 H 1 j	Théories politiques modernes
PHI 2425	3 H 1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2805	3 H 1 j	La République de Platon
PHI 3460	3 H 1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI 3465	3 A 1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI 3605	3 A 1 j	Nature humaine et normativité
PHI 3615	3 A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3630	3 H 1 j	Philosophie de l'action
PHI 3635	3 A 1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI 3655	3 H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
PHI 3685	3 H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

<i>Bloc 70 G</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Esthétique, herméneutique

PHI 1205	3 HE 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI 1255	3 H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2205	3 A 1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI 2210	3 H 1 j	Théorie critique
PHI 2255	3 H 1 j	Théories esthétiques
PHI 2580	3 A 1 j	Philosophie de l'histoire
PHI 3250	3 H 1 j	Esthétique de la littérature
PHI 3255	3 A 1 j	Esthétique contemporaine
PHI 3640	3 A 1 j	Hegel
PHI 3710	3 H 1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI 3730	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI 3735	3 H 1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI 3755	3 A 1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI 3760	3 A 1 j	Heidegger
PHI 3780	3 A 1 j	Figures de la philosophie européenne

<i>Bloc 70 H</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Pensée politique

POL 2090	3 AH 1 j	Pensée politique prémoderne
POL 2100	3 AH 1 j	Pensée politique moderne
POL 2102	3 AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+ POL 2180	3 AH 1 j	Pensée politique critique
+ POL 2808	3 AH 1 j	Théories politiques empiriques
POL 3290	3 AH 1 j	Idées politiques au Québec
POL 3291	3 H 1 j	Idées politiques au Canada
POL 3807	3 AH 1 j	Idéologies politiques

<i>Bloc 70 I</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--------------------------------------

Méthodologies

POL 2809	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL 3120	3 AH 1 j	Méthodes qualitatives
POL 3130	3 AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
POL 3804	3 AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique

<i>Bloc 70 J</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Politique comparée

POL 2007	3 AH 1 j	Institutions politiques comparées
POL 3400	3 AH 1 j	Fédéralisme comparé
POL 3401	3 AH 1 j	L'Asie du Sud-Est
POL 3410	3 AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL 3802	3 AH 1 j	Théories du développement

<i>Bloc 70 K</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
------------------	---------------	-------------------------------------

Systèmes politiques

POL 1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 2110	3 AH 1 j	La France
POL 2160	3 AH 1 j	Politiques urbaines
POL 2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL 2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL 2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions

POL 2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL 2751	3 AH 1 j	La Chine
POL 2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL 2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL 2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL 2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL 2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL 2904	3 AH 1 j	Système politique québécois 1
POL 2905	3 AH 1 j	Système politique québécois 2
POL 3500	3 AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL 3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 70 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Forces et comportements

POL 2005	3 AH 1 j	Les élections
POL 2006	3 AH 1 j	Le leadership politique
POL 2050	3 AH 1 j	Représentation politique
POL 2272	3 AH 1 j	Sondages et opinion publique
POL 3100	3 AH 1 j	Communication politique
POL 3101	3 AH 1 j	Marketing politique
POL 3102	3 AH 1 j	Marginalité et politique
POL 3140	3 A 1 j	Psychologie politique
POL 3900	3 AH 1 j	Politique et société
POL 3910	3 AH 1 j	Les femmes et la politique

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Administration et politiques publiques

POL 1330	3 AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 2025	3 AH 1 j	Politique et économie
POL 2140	3 AH 1 j	Analyse de politiques
POL 2150	3 AH 1 j	Politiques sociales
POL 2170	3 AH 1 j	Politiques environnementales comparées
POL 2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
POL 3110	3 AH 1 j	L'État et l'économie
POL 3326	3 AH 1 j	Évaluation des politiques publiques
POL 3370	3 AH 1 j	Pouvoir judiciaire et démocratie

Bloc 70 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Relations internationales

POL 2004	3 AH 1 j	Pensée stratégique classique
POL 2250	3 AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL 2510	3 AH 1 j	Les organisations internationales
POL 2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
+ POL 2806	3 AH 1 j	Théories des relations internationales
POL 3005	3 AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
POL 3010	3 AH 1 j	Les relations Nord-Sud
POL 3220	3 AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+ POL 3600	3 AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
POL 3601	3 AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
POL 3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
POL 3851	3 AHE1 j	Intégration européenne
POL 3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine
POL 3906	3 AH 1 j	La coopération internationale

Bloc 70 O option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Sociologie et sciences économiques

ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 js	Introduction à la macroéconomie
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 3008	3 H 1 j	Débats théoriques contemporains

Bloc 70 P option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Culture et langue allemandes

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL 1955	3 AHE1 js	Allemand avancé 1
+ ALL 1956	3 AH 1 js	Allemand avancé 2
ALL 1979	3 AE 1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3 AE 1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL 1982	3 H 1 js	Lecture en allemand 2

Sciences biologiques

1-235-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Microbiologie et immunologie, l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire, l'orientation Physiologie et l'orientation Biodiversité, écologie et évolution

1-235-2-0 Majeur (2 ans)

1-235-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le XXI^e siècle sera celui de la biologie, une science révolutionnaire. Qu'il soit spécialisé en microbiologie et immunologie, en biologie moléculaire et cellulaire, en physiologie ou en biodiversité, écologie et évolution, le titulaire d'un diplôme en biologie peut travailler comme conseiller ou assistant de recherche dans des services gouvernementaux ou privés, dans des centres de recherche universitaires, hospitaliers ou autres ou dans des bureaux de conseil. Le biologiste peut continuer aux études supérieures pour faire carrière en recherche ou en enseignement supérieur.

Information sur le programme

Jocelyn Forget 514-343-6585
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 677 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 146 places attribuées aux candidats collégiens, 457 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.530 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Deux cours de biologie
 - ◆ Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
 - ◆ Un cours de mathématiques.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur et de Mineur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- Le titulaire d'un DEC technique pourrait se voir accorder des exemptions de cours.

Baccalauréat en sciences biologiques

L'orientation Microbiologie et immunologie comprend les segments 01 et 91, avec 64 crédits obligatoires, 23 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biologie moléculaire et cellulaire comprend les segments 01 et 92, avec 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Physiologie comprend les segments 01 et 93, avec 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biodiversité, écologie et évolution comprend les segments 01 et 94, avec 39 crédits obligatoire, 48 crédits à option et 3 crédits au choix. On recommande aux étudiants des orientations Microbiologie et immunologie et Biologie moléculaire et cellulaire de s'inscrire au cours CHM 1984 du bloc 01B. Pour être inscrit au cheminement honor (12 crédits du bloc V de chaque orientation), l'étudiant doit avoir réussi 50 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5.

Segment 01 Commun aux 4 orientations

Bloc 01 A obligatoire 34 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

BCM 1531	3	AH	1	j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3	AH	1	j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	AHE1	j		Biologie cellulaire
BIO 1203	3	AHE1	js		Introduction à la génétique
BIO 1283	1	H	1	j	Évolution
BIO 1335	2	A	1	j	Biodiversité 1
BIO 1435	2	H	1	j	Biodiversité 2
BIO 1534	3	A	1	j	Physiologie végétale
BIO 1634	3	H	1	j	Principes de physiologie animale
BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
BIO 2041	3	AE	1	j	Biostatistique 1
BIO 3002	2	A	1	j	Bioéthique
MCB 1979	3	H	1	j	Microbiologie générale

Bloc 01 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

+ ANG 1974	3	AHE1	j		Reading for the Sciences
+ ANS 1404T	3	AHE1	js		Scientific and Technical Writing
ANT 1900	3	AHE1	js		Introduction à l'anthropologie
ANT 2454	3	H	1	j	Introduction à la primatologie
BCM 1501	3	A	1	j	Origine biochimique de la vie
CHM 1600	3	AH	1	j	Chimie de l'environnement : introduction
CHM 1984	3	AE	1	j	Chimie organique
CHM 1994	2	A	1	j	Physicochimie générale 1A
+ CHM 1995	2	H	1	j	Physicochimie générale 1B
DID 2120	3	AH	1		Didactique des sciences au collégial
DRT 3108	3	AHE1			Droit international de l'environnement
DRT 3802	3	AHE1	j		Droit des sciences biologiques
DRT 3802G	3	AHE1	s		Droit des sciences biologiques
GEO 2122	3	H	1	js	Climatologie
+ GEO 3132	3	H	1	j	Paléogéographie
HST 1045	3	H	1	j	Introduction à l'histoire des sciences
IFT 1810	3	AHE1	js		Introduction à la programmation
IFT 1912	3	AHE1	s		Initiation aux chiffriers électroniques
PHY 1973	3	H	1	j	Astrobiologie
REI 1210	3	AH	1	j	Principes de gestion
REI 1210G	3	AHE1	js		Principes de gestion
SOL 2200	3	A	1	j	Sociologie de l'environnement

Segment 91 Propre à l'orientation Microbiologie et immunologie

Bloc 91 A obligatoire 30 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

BCM 2958	1	H	1	j	T. P. de biochimie générale
+ BIO 2162	3	A	1	j	Compléments de biologie cellulaire
+ MCB 2979	4	AH	1	j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4	A	1	j	Immunologie générale
+ MCB 2992	4	H	1	j	Bactériologie générale 2

- + MCB 2994 4 H 1 j Virologie et pathogenèse virale
- + MCB 2999 3 H 1 j Levures et organismes levuriformes
- + MCB 3964 3 A 1 j Immunologie approfondie
- + MCB 3982 4 A 1 j Diversité microbienne

Bloc 91 B option minimum 7 cr., maximum 14 cr.

Connaissances disciplinaires optionnelles

- + BCM 2003 3 AH 1 j Application d'outils bio-informatiques
- + BCM 2501 3 H 1 j Protéines
- + BCM 2504 2 H 1 j Enzymologie
- + BCM 3514 3 H 1 j Régulation de l'expression génique
- BIO 3721 3 A 1 j Écologie microbienne
- BIO 3893 3 H 1 js Éco-toxicologie
- + MCB 3050 3 A 1 j Microbiologie des aliments
- + MCB 3095 2 H 1 j Microbiologie environnementale appliquée
- + MCB 3636 2 H 1 j Pathogenèse microbienne
- PHL 2100 3 H 1 j Principes de pharmacologie

Bloc 91 C option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Connaissances en biodiversité

- + BIO 1345 1 A 1 j T.P. de biodiversité 1
- + BIO 1445 1 H 1 j T.P. de biodiversité 2
- + BIO 2150 3 A 1 j Protistologie
- BIO 2350 3 A 1 j Mycologie
- BIO 2440 3 H 1 j Entomologie
- BIO 2478 3 A 1 j Herpétologie
- BIO 2490 3 A 1 j Mammalogie

Bloc 91 D option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Travaux en laboratoire

- + BIO 2110 2 H 1 j T.P. de biologie moléculaire
- + BIO 2153 1 A 2 j T.P. de biologie cellulaire et génétique
- MCB 3003 3 H 1 js Applications biotechno. de l'immunologie
- + MCB 3071 3 H 1 j Profession microbiologiste

Bloc 91 E option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

- + BIO 2042 3 H 1 j Biostatistique 2
- BIO 2315 3 H 1 j Les plantes utilisées par l'homme
- BIO 2372 4 A 1 j Anatomie et morphogénèse végétales
- BIO 2402 3 H 1 j Embryologie animale
- + BIO 2412 3 H 1 j Histologie animale
- + BIO 3203 3 A 1 j Génétique évolutive
- BIO 3204 3 A 1 j Génétique des populations
- BIO 3781 3 H 1 j Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 91 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

- BIO 2020 3 AHE1 j Stage en milieu de travail 1
- BIO 2091 3 AHE1 js Initiation à la recherche
- BIO 3020 3 AHE1 j Stage en milieu de travail 2
- BIO 3080 1 AHE1 js Stage d'animation en biologie

Bloc 91 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

- BIO 4000 3 A 1 j Communication scientifique
- MCB 4020 9 A 2 js Stage de recherche

Segment 92 Propre à l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire

Bloc 92 A obligatoire 14 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

- + BIO 1345 1 A 1 j T.P. de biodiversité 1
- + BIO 1445 1 H 1 j T.P. de biodiversité 2
- + BIO 2110 2 H 1 j T.P. de biologie moléculaire
- + BIO 2150 3 A 1 j Protistologie
- + BIO 2153 1 A 2 j T.P. de biologie cellulaire et génétique
- + BIO 2162 3 A 1 j Compléments de biologie cellulaire
- BIO 3150 3 A 1 j Signalisation cellulaire

Bloc 92 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Connaissances en biologie moléculaire

- + BCM 2003 3 AH 1 j Application d'outils bio-informatiques
- + BCM 2501 3 H 1 j Protéines
- + BCM 2504 2 H 1 j Enzymologie
- + BCM 3514 3 H 1 j Régulation de l'expression génique
- + BIO 2115 3 H 1 j Principes de phylogénie et systématique
- + BIO 3203 3 A 1 j Génétique évolutive
- BIO 3702 3 H 1 j Biotecnologie végétale
- IFT 1890 3 H 1 j Initiation à la bio-informatique
- PHL 2100 3 H 1 j Principes de pharmacologie

Bloc 92 C option minimum 6 cr., maximum 14 cr.

Connaissances en biologie cellulaire

- + BCM 3512 3 A 1 j Biochimie de la cellule
- BIO 2372 4 A 1 j Anatomie et morphogénèse végétales
- BIO 2402 3 H 1 j Embryologie animale
- + BIO 2412 3 H 1 j Histologie animale
- + MCB 2979 4 AH 1 j Bactériologie générale 1
- + MCB 2986 4 A 1 j Immunologie générale
- + MCB 2992 4 H 1 j Bactériologie générale 2
- + MCB 2994 4 H 1 j Virologie et pathogenèse virale
- + MCB 2999 3 H 1 j Levures et organismes levuriformes
- + MCB 3982 4 A 1 j Diversité microbienne

Bloc 92 D option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Travaux en laboratoire

- BCM 2958 1 H 1 j T. P. de biochimie générale
- + BIO 3102 3 H 1 j T.P. de biologie moléculaire : projet

Bloc 92 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

- + BIO 2042 3 H 1 j Biostatistique 2
- BIO 2350 3 A 1 j Mycologie
- + BIO 2470 3 A 1 j Morphologie évolutive des chordés
- BIO 2471 3 H 1 j Morphologie nerveuse des chordés
- + BIO 2541 3 H 1 j Physiologie végétale avancée
- + BIO 2620 3 A 1 j Physiologie animale comparée 1
- + BIO 2625 3 A 1 j Physiologie animale comparée 2
- BIO 3204 3 A 1 j Génétique des populations
- + BIO 3665 3 A 1 j Respiration, circulation, excrétion
- + BIO 3682 3 H 1 j Endocrinologie animale
- + BIO 3701 3 A 1 j Vitroculture des végétaux
- BIO 3721 3 A 1 j Écologie microbienne
- BIO 3781 3 H 1 j Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 92 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

- BIO 2020 3 AHE1 j Stage en milieu de travail 1
- BIO 2091 3 AHE1 js Initiation à la recherche
- BIO 3020 3 AHE1 j Stage en milieu de travail 2
- BIO 3080 1 AHE1 js Stage d'animation en biologie

Bloc 92 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

- BIO 4000 3 A 1 j Communication scientifique
- BIO 4020 9 A 2 js Stage de recherche

Segment 93 Propre à l'orientation Physiologie

Bloc 93 A obligatoire 5 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

- + BIO 1345 1 A 1 j T.P. de biodiversité 1
- + BIO 1445 1 H 1 j T.P. de biodiversité 2
- + BIO 2162 3 A 1 j Compléments de biologie cellulaire

Bloc 93 B option minimum 0 cr., maximum 28 cr.

Connaissances en mycologie et biologie végétale

- + BIO 2150 3 A 1 j Protistologie
- BIO 2306 3 A 1 j Floristique du Québec
- BIO 2315 3 H 1 j Les plantes utilisées par l'homme
- BIO 2350 3 A 1 j Mycologie

Sciences biologiques

BIO 2372	4 A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2386	3 H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+ BIO 2541	3 H	1 j	Physiologie végétale avancée
+ BIO 3701	3 A	1 j	Vitroculture des végétaux
BIO 3781	3 H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+ MCB 2999	3 H	1 j	Levures et organismes levuriformes

Bloc 93 C option minimum 0 cr., maximum 27 cr.

Connaissances en biologie animale

BIO 2402	3 H	1 j	Embryologie animale
+ BIO 2412	3 H	1 j	Histologie animale
+ BIO 2470	3 A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
BIO 2471	3 H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+ BIO 2620	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 2
BIO 2862	3 H	1 j	Introduction à l'éthologie
+ BIO 3659	3 A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+ BIO 3665	3 A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+ BIO 3682	3 H	1 j	Endocrinologie animale

Bloc 93 D option minimum 2 cr., maximum 9 cr.

Travaux en laboratoire

BCM 2958	1 H	1 j	T. P. de biochimie générale
+ BIO 2110	2 H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+ BIO 2153	1 A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+ BIO 3661	2 A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+ BIO 3674	3 H	1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
+ BIO 3863	2 H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 93 E option minimum 9 cr., maximum 24 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

+ BIO 2042	3 H	1 j	Biostatistique 2
+ BIO 2431	3 A	1 j	Invertébrés sauf insectes
BIO 2440	3 H	1 j	Entomologie
BIO 2476	3 A	1 j	Ichtyologie
BIO 2478	3 A	1 j	Herpétologie
BIO 2480	3 A	1 j	Ornithologie
BIO 2490	3 A	1 j	Mammalogie
BIO 2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
BIO 3150	3 A	1 j	Signalisation cellulaire
+ BIO 3203	3 A	1 j	Génétique évolutive
BIO 3204	3 A	1 j	Génétique des populations
BIO 3283	3 H	1 j	Principes d'évolution
BIO 3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie
+ MCB 2979	4 AH	1 j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4 A	1 j	Immunologie générale
+ MCB 2994	4 H	1 j	Virologie et pathogénèse virale

Bloc 93 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

BIO 2020	3 AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
BIO 2091	3 AHE1	js	Initiation à la recherche
BIO 3020	3 AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
BIO 3080	1 AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 93 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

BIO 4000	3 A	1 j	Communication scientifique
BIO 4020	9 A	2 js	Stage de recherche

Segment 94 Propre à l'orientation Biodiversité, écologie et évolution

Bloc 94 A obligatoire 5 cr.

Connaissances disciplinaires obligatoires

+ BIO 1345	1 A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+ BIO 1445	1 H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+ BIO 2042	3 H	1 j	Biostatistique 2

Bloc 94 B option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Connaissances en écologie et évolution

+ BIO 2115	3 H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+ BIO 2811	3 H	1 j	Dynamique des populations
+ BIO 3203	3 A	1 j	Génétique évolutive
BIO 3204	3 A	1 j	Génétique des populations
BIO 3283	3 H	1 j	Principes d'évolution
+ BIO 3801	3 H	1 j	Conservation et aménagement
+ BIO 3853	3 H	1 j	Débats en écologie
BIO 3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 94 C option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Connaissances en biodiversité

+ BIO 2150	3 A	1 j	Protistologie
BIO 2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
BIO 2350	3 A	1 j	Mycologie
BIO 2386	3 H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+ BIO 2431	3 A	1 j	Invertébrés sauf insectes
BIO 2440	3 H	1 j	Entomologie
BIO 2476	3 A	1 j	Ichtyologie
BIO 2478	3 A	1 j	Herpétologie
BIO 2480	3 A	1 j	Ornithologie
BIO 2490	3 A	1 j	Mammalogie
+ MCB 2979	4 AH	1 j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2992	4 H	1 j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2999	3 H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+ MCB 3982	4 A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 94 D option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Travaux en laboratoire et sur le terrain

+ BIO 2110	2 H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+ BIO 2153	1 A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
BIO 2703	1 A	1 j	Stage d'écologie forestière
BIO 2854	3 A	1 js	Stage d'écologie des animaux terrestres
BIO 3753	3 A	1 js	Stage d'écologie végétale
+ BIO 3843	3 A	1 js	Stage de limnologie
+ BIO 3863	2 H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 94 E option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Connaissances spécialisées et complémentaires

+ BIO 2162	3 A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
BIO 2315	3 H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
BIO 2372	4 A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2402	3 H	1 j	Embryologie animale
+ BIO 2470	3 A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
BIO 2471	3 H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+ BIO 2620	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 2
BIO 2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
BIO 2862	3 H	1 j	Introduction à l'éthologie
BIO 3721	3 A	1 j	Écologie microbienne
+ BIO 3754	3 H	1 j	Écologie végétale
BIO 3781	3 H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+ BIO 3831	3 H	1 j	Océanographie
+ BIO 3839	3 H	1 j	Limnologie
GEO 2132	3 A	1 j	Géomorphologie
GEO 2142	3 A	1 j	Pédologie
GEO 2152	3 H	1 j	Hydrologie
+ GEO 2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+ GEO 3312	3 H	1 j	Études d'impacts
IFT 1890	3 H	1 j	Initiation à la bio-informatique
+ MCB 3095	2 H	1	Microbiologie environnementale appliquée

Bloc 94 F option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Stages en milieu de travail

BIO 2020	3 AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
BIO 2091	3 AHE1	js	Initiation à la recherche
BIO 3020	3 AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
BIO 3080	1 AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 94 V option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cheminement honor

BIO 4000	3 A	1 j	Communication scientifique
BIO 4020	9 A	2 js	Stage de recherche

Programme 1-235-2-0

Version 11

Majeur en sciences biologiques

Ce programme comprend le Segment 81 qui totalise 16 crédits obligatoires, 41 à option et 3 au choix.

Segment 81 Propre au Majeur

Bloc 81 A obligatoire 16 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

BCM 1531	3	AH	1	j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3	AH	1	j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	AHE1	j		Biologie cellulaire
BIO 1203	3	AHE1	js		Introduction à la génétique
BIO 1335	2	A	1	j	Biodiversité 1
BIO 1435	2	H	1	j	Biodiversité 2

Bloc 81 B option minimum 0 cr., maximum 26 cr.

Microbiologie et immunologie

MCB 1979	3	H	1	j	Microbiologie générale
+ MCB 2979	4	AH	1	j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4	A	1	j	Immunologie générale
+ MCB 2992	4	H	1	j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2994	4	H	1	j	Virologie et pathogenèse virale
+ MCB 2999	3	H	1	j	Levures et organismes levuriformes
+ MCB 3982	4	A	1	j	Diversité microbienne

Bloc 81 C option minimum 0 cr., maximum 25 cr.

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

BIO 1534	3	A	1	j	Physiologie végétale
BIO 1634	3	H	1	j	Principes de physiologie animale
+ BIO 2150	3	A	1	j	Protistologie
+ BIO 2162	3	A	1	j	Compléments de biologie cellulaire
BIO 2372	4	A	1	j	Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2402	3	H	1	j	Embryologie animale
+ BIO 2412	3	H	1	j	Histologie animale
BIO 3150	3	A	1	j	Signalisation cellulaire

Bloc 81 D option minimum 0 cr., maximum 22 cr.

Biodiversité, écologie et évolution

BIO 1283	1	H	1	j	Évolution
BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
+ BIO 2115	3	H	1	j	Principes de phylogénie et systématique
+ BIO 2811	3	H	1	j	Dynamique des populations
BIO 2855	3	A	1	j	Écologie adaptative
BIO 2862	3	H	1	j	Introduction à l'éthologie
+ BIO 3801	3	H	1	j	Conservation et aménagement
BIO 3893	3	H	1	js	Éco-toxicologie

Bloc 81 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Travaux pratiques et stages

+ BIO 1345	1	A	1	j	T.P. de biodiversité 1
+ BIO 1445	1	H	1	j	T.P. de biodiversité 2
BIO 2020	3	AHE1	j		Stage en milieu de travail 1
BIO 2091	3	AHE1	js		Initiation à la recherche
+ BIO 2110	2	H	1	j	T.P. de biologie moléculaire
+ BIO 2153	1	A	2	j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
BIO 3080	1	AHE1	js		Stage d'animation en biologie
MCB 3003	3	H	1	js	Applications biotechno. de l'immunologie

Bloc 81 F option minimum 0 cr., maximum 25 cr.

Disciplines biologiques diverses

BIO 2041	3	AE	1	j	Biostatistique 1
BIO 2306	3	A	1	j	Floristique du Québec
BIO 2315	3	H	1	j	Les plantes utilisées par l'homme
BIO 2350	3	A	1	j	Mycologie
BIO 2386	3	H	1	j	Taxonomie des plantes vasculaires
+ BIO 2431	3	A	1	j	Invertébrés sauf insectes
BIO 2440	3	H	1	j	Entomologie
+ BIO 2470	3	A	1	j	Morphologie évolutive des chordés

BIO 2471	3	H	1	j	Morphologie nerveuse des chordés
BIO 2476	3	A	1	j	Ichtyologie
BIO 2478	3	A	1	j	Herpétologie
BIO 2480	3	A	1	j	Ornithologie
BIO 2490	3	A	1	j	Mammalogie
+ BIO 2541	3	H	1	j	Physiologie végétale avancée
+ BIO 2620	3	A	1	j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3	A	1	j	Physiologie animale comparée 2
BIO 3002	2	A	1	j	Bioéthique
+ BIO 3203	3	A	1	j	Génétique évolutive
BIO 3204	3	A	1	j	Génétique des populations
+ BIO 3659	3	A	1	j	Les fonctions du système nerveux
+ BIO 3665	3	A	1	j	Respiration, circulation, excrétion
+ BIO 3682	3	H	1	j	Endocrinologie animale
BIO 3721	3	A	1	j	Écologie microbienne
+ BIO 3754	3	H	1	j	Écologie végétale
BIO 3781	3	H	1	j	Phytopathologie et phytoprotection
+ BIO 3831	3	H	1	j	Océanographie
+ BIO 3839	3	H	1	j	Limnologie
+ MCB 3050	3	A	1	j	Microbiologie des aliments
+ MCB 3095	2	H	1	j	Microbiologie environnementale appliquée
+ MCB 3636	2	H	1	j	Pathogenèse microbienne
+ MCB 3964	3	A	1	j	Immunologie approfondie

Bloc 81 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

+ ANG 1974	3	AHE1	j		Reading for the Sciences
+ ANS 1404T	3	AHE1	js		Scientific and Technical Writing
ANT 1900	3	AHE1	js		Introduction à l'anthropologie
ANT 2454	3	H	1	j	Introduction à la primatologie
BCM 1501	3	A	1	j	Origine biochimique de la vie
CHM 1600	3	AH	1	j	Chimie de l'environnement : introduction
CHM 1984	3	AE	1	j	Chimie organique
CHM 1994	2	A	1	j	Physicochimie générale 1A
+ CHM 1995	2	H	1	j	Physicochimie générale 1B
DRT 3108	3	AHE1			Droit international de l'environnement
GEO 2122	3	H	1	js	Climatologie
+ GEO 3132	3	H	1	j	Paléogéographie
HST 1045	3	H	1	j	Introduction à l'histoire des sciences
IFT 1810	3	AHE1	js		Introduction à la programmation
IFT 1912	3	AHE1	s		Initiation aux chiffriers électroniques
PHY 1973	3	H	1	j	Astrobiologie
SOL 2200	3	A	1	j	Sociologie de l'environnement

Programme 1-235-4-0

Version 08

Mineur en sciences biologiques

Ce programme comprend le Segment 71 qui totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71 Propre au Mineur

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

BCM 1531	3	AH	1	j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3	AH	1	j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	AHE1	j		Biologie cellulaire
BIO 1203	3	AHE1	js		Introduction à la génétique

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Microbiologie et immunologie

MCB 1979	3	H	1	j	Microbiologie générale
+ MCB 2979	4	AH	1	j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2986	4	A	1	j	Immunologie générale
+ MCB 2994	4	H	1	j	Virologie et pathogenèse virale

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

BIO 1534	3	A	1	j	Physiologie végétale
BIO 1634	3	H	1	j	Principes de physiologie animale
+ BIO 2153	1	A	2	j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+ BIO 2162	3	A	1	j	Compléments de biologie cellulaire
BIO 2372	4	A	1	j	Anatomie et morphogénèse végétales
+ BIO 2620	3	A	1	j	Physiologie animale comparée 1
+ BIO 2625	3	A	1	j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Biodiversité, écologie et évolution

BIO 1283	1	H	1	j	Évolution
BIO 1335	2	A	1	j	Biodiversité 1
+ BIO 1345	1	A	1	j	T.P. de biodiversité 1
BIO 1435	2	H	1	j	Biodiversité 2
+ BIO 1445	1	H	1	j	T.P. de biodiversité 2
BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines biologiques diverses

BIO 2041	3	AE	1	j	Biostatistique 1
+ BIO 2115	3	H	1	j	Principes de phylogénie et systématique
BIO 2306	3	A	1	j	Floristique du Québec
BIO 2315	3	H	1	j	Les plantes utilisées par l'homme
BIO 2350	3	A	1	j	Mycologie
BIO 2386	3	H	1	j	Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2402	3	H	1	j	Embryologie animale
+ BIO 2412	3	H	1	j	Histologie animale
+ BIO 2431	3	A	1	j	Invertébrés sauf insectes
BIO 2440	3	H	1	j	Entomologie
+ BIO 2470	3	A	1	j	Morphologie évolutive des chordés
BIO 2471	3	H	1	j	Morphologie nerveuse des chordés
BIO 2476	3	A	1	j	Ichtyologie
BIO 2478	3	A	1	j	Herpétologie
BIO 2480	3	A	1	j	Ornithologie
BIO 2490	3	A	1	j	Mammalogie
+ BIO 2541	3	H	1	j	Physiologie végétale avancée
+ BIO 2811	3	H	1	j	Dynamique des populations
BIO 2862	3	H	1	j	Introduction à l'éthologie
BIO 3002	2	A	1	j	Bioéthique
+ BIO 3659	3	A	1	j	Les fonctions du système nerveux
+ BIO 3665	3	A	1	j	Respiration, circulation, excrétion
+ BIO 3682	3	H	1	j	Endocrinologie animale
+ BIO 3754	3	H	1	j	Écologie végétale
BIO 3781	3	H	1	j	Phytopathologie et phytoprotection
+ BIO 3801	3	H	1	j	Conservation et aménagement
+ BIO 3831	3	H	1	j	Océanographie
+ BIO 3839	3	H	1	j	Limnologie
BIO 3893	3	H	1	js	Éco-toxicologie

Sciences cognitives

1-182-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Information sur le programme

Richard Patry 514-343-6675
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Programme 1-182-4-0

Version 00

Mineur en sciences cognitives

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Dans le bloc 74 B, les étudiants ne peuvent prendre de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire. Dans le bloc 74 C, les étudiants ne peuvent prendre plus de 3 crédits de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*
FAS 1060 3 H 1 j Introduction aux sciences cognitives

Bloc 74 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Fondements théoriques et méthodologiques

+ IFT 1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
LNG 1080	3	A	1	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1540	3	A	1	Notions de syntaxe
PHI 1005	3	A	1	Logique 1
PHI 2320	3	A	1	Philosophie de l'esprit
PSY 1006	3	AH	1	Méthodologie scientifique 1
PSY 2065	3	AHE1	j	Processus cognitifs 1

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Champs sectoriels disciplinaires

+ IFT 1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT 2810	3	A	1	s Structures de données
LNG 1000	3	H	1	j Introduction aux langages formels
LNG 1400	3	A	1	j Notions de phonétique et de phonologie
+ LNG 2000	3	A	1	j Grammaires formelles
+ LNG 2001	3	H	1	j Atelier de programmation linguistique
LNG 2005	3	A	1	j Introduction à la lexicométrie
+ LNG 2050	3	H	1	j Syntaxe du français
+ LNG 2160	3	H	1	j Introduction à la psycholinguistique
LNG 2240	3	H	1	j Pragmatique
+ LNG 2250	3	H	1	j Analyse du discours en linguistique
PHI 1130	3	HE	1	j Philosophie des sciences
PHI 1300	3	A	1	j Philosophie de la connaissance
PHI 2005	3	H	1	j Logique 2
PHI 2180	3	A	1	j Philosophie du langage
PHI 2305	3	H	1	j Théories de la connaissance
PSY 1004	3	AH	1	j Analyses quantitatives en psychologie 1
PSY 1035	3	AH	1	j Psychologie physiologique
PSY 2055	3	AH	1	j Psychologie de la perception
+ PSY 3032	3	AHE1	j	Neuropsychologie humaine
+ PSY 3063	3	H	1	j Processus cognitifs 2
+ PSY 3083	3	H	1	j Mémoire humaine
PSY 4001	3	A	1	j Méthodes de recherche avancées

Sciences de la communication

1-225-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Une refonte des programmes en sciences de la communication est actuellement à l'étude. Les nouvelles versions seront présentées sur le site de l'Université (www.etudes.umontreal.ca) dès qu'elles seront approuvées.

1-225-2-0 Majeur (2 ans)

1-225-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé en communication évolue dans une variété de contextes professionnels à titre d'agent d'information, de conseiller en communication interne, d'attaché de presse, de rédacteur publicitaire, de superviseur de compte publicitaire, de chercheur, de journaliste, de chargé de relations publiques, etc. On le retrouve dans l'entreprise privée, les organismes gouvernementaux, les firmes-conseils, les bureaux privés de communication et les médias.

Information sur le programme

André Lafrance
Admission

514-343-5455
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 541 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 84 places attribuées aux candidats collégiens, 226 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.256 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur et de Mineur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-225-1-0

Version 01

Baccalauréat en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 24 cr.

Théories, méthodes et langages

COM 1100	3 A	1 j	Méthodologie de la recherche
COM 1150	3 AH	1 j	Communication écrite
COM 1300	3 A	1 js	Théories de la communication
COM 1350	3 AH	1 js	Communication et cognition
COM 1500	3 AH	1 js	Communication et organisation
COM 1511	3 AH	1 j	Communication audiovisuelle
COM 1560	3 AHE	1 j	Communication informatisée 1
COM 1600	3 AH	1 j	Communication et médias de masse

Bloc 72 B obligatoire 3 cr.

Méthodes quantitatives

COM 1400	3 H	1 j	Analyse des données en communication
----------	-----	-----	--------------------------------------

Sciences de la communication

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

- COM 2200 3 AH 1 j Communication, sens et discours
- + COM 2340 3 AH 1 j Communication et recherches sur terrain
- + COM 2355 3 AH 1 j Communication et recherche sociale

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

- COM 3000 3 AHE1 j Atelier en communication appliquée

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication organisationnelle

- COM 2001 3 AH 1 j Communication internationale
- + COM 2018 3 AH 1 s Éléments de relations publiques
- + COM 2019 3 AH 1 js Éléments de publicité
- + COM 2020 3 A 1 j Éléments de communication interne
- COM 2021 3 A 1 j Technologies et travail en collaboration
- COM 2230 3 A 1 j Communication, rhétorique, argumentation
- + COM 3011 3 H 1 j Planification en communication interne
- + COM 3012 3 A 1 j Planification en communication externe
- + COM 3305 3 A 1 j Changements, narration et identités

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication multimédia

- COM 2540 3 AH 1 j Pratiques de la photographie
- COM 2550 3 AH 1 j Éditeur
- + COM 2571 3 H 1 j Interfaces et scénarisation
- + COM 2580 3 A 1 j Design d'applications Internet
- COM 2600 3 AH 1 j Pratiques de la réalisation sonore
- + COM 3201 3 H 1 j Intégration des technologies multimédias
- + COM 3500 3 AH 1 js Pratiques de la télévision
- + COM 3562 3 A 1 j Design d'applications multimédias

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Médias et sociétés

- COM 2210 3 H 1 j Impacts des nouvelles technologies
- COM 2650 3 H 1 j Esthétiques de la communication
- COM 2710 3 A 1 j Aspects sociotechniques de la médiation
- COM 2720 3 H 1 j Politiques de communication
- COM 2920 3 H 1 j Histoire des médias
- COM 2925 3 AH 1 j Industries culturelles
- COM 2935 3 AH 1 j Médias et cultures populaires
- COM 2945 3 H 1 j Auditoires des médias de masse
- + COM 2955 3 H 1 j Pouvoir et communication

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Habiletés linguistiques

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire ou avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais portugais et russe. Il comporte également des cours de grammaire et de révision de texte en français.

Bloc 72 I *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Apport des autres disciplines

- AEG 2110 3 AHE1 js Entraînement au travail en équipe
- + AEG 2115 3 AHE1 js Animation des groupes restreints
- AEG 3140 3 AHE1 js Prise de décision en groupe, leadership
- DRT 3805 3 AHE1 j Dr. de l'information et de la comm.
- ECN 1000 3 AHE1 js Principes d'économie
- ECN 1800 3 AHE1 j Économies nord-américaines
- + ECN 2800 3 AH 1 js Institutions publiques et financières
- HAR 1030 3 A 1 js Perception de l'oeuvre d'art
- HAR 2030 3 A 1 js Perception et oeuvre d'art
- HAR 2145 3 A 1 js L'oeuvre d'art et ses textes
- IFT 1935 3 AHE1 s Initiation au graphisme par ordinateur
- JOU 1100 3 AHE1 js L'information journalistique
- JOU 1200 3 AHE1 js Méthodes journalistiques
- JOU 2310 3 AHE1 js Analyse de l'actualité
- PBT 1000 3 AHE1 js Communication marketing
- PBT 2004 3 AHE1 js Gestion - service-conseil
- PBT 2210D 3 AH 1 Gestion des médias publicitaires

- POL 1020 3 AH 1 j Systèmes politiques : Québec et Canada
- POL 2272 3 AH 1 j Sondages et opinion publique
- POL 3100 3 AH 1 j Communication politique
- PPL 3040 3 AHE1 js Communication interculturelle
- PSY 1075 3 AHE1 js Psychologie sociale
- PSY 1951 3 AH 1 j Relations interpersonnelles
- RED 2010 3 AHE1 js Rédaction et communications publiques
- RED 2020 3 AHE1 js Langue et rédaction publicitaire
- REI 1230 3 AH 1 j Comportement organisationnel
- + REI 2220 3 A 1 j Gestion des ressources humaines 1
- REP 2200 3 AHE1 js Communication orale
- REP 2300 3 AHE1 js Relations avec les médias
- + REP 3104 3 AHE1 js Gestion de crises et communication
- SOL 3506 3 H 1 j Transformations du monde contemporain

Programme 1-225-2-0

Version 04

Majeur en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix.

Segment 75

Les blocs du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloué à chacun des blocs peut cependant varier.

Bloc 75 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

Bloc 75 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication organisationnelle

Bloc 75 F *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication multimédia

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Médias et sociétés

Programme 1-225-4-0

Version 06

Mineur en sciences de la communication

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *9 cr.*

- COM 1300 3 A 1 js Théories de la communication
- COM 1500 3 AH 1 js Communication et organisation
- COM 1600 3 AH 1 j Communication et médias de masse

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

- COM 1100 3 A 1 j Méthodologie de la recherche

Bloc 76 C option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Médias et sociétés

COM 2001	3	AH	1	j	Communication internationale
COM 2210	3	H	1	j	Impacts des nouvelles technologies
COM 2710	3	A	1	j	Aspects sociotechniques de la médiation
COM 2720	3	H	1	j	Politiques de communication
COM 2920	3	H	1	j	Histoire des médias
COM 2925	3	AH	1	j	Industries culturelles
COM 2935	3	AH	1	j	Médias et cultures populaires
COM 2945	3	H	1	j	Auditoires des médias de masse

Bloc 76 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langages et moyens de communication

COM 1150	3	AH	1	j	Communication écrite
COM 1200	3	A	1	j	Introduction aux médias
COM 1350	3	AH	1	js	Communication et cognition
COM 1511	3	AH	1	j	Communication audiovisuelle
COM 1560	3	AHE1	1	j	Communication informatisée 1

Sciences économiques

1-240-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation Honor

Perspectives professionnelles

L'économiste professionnel évolue généralement dans les milieux suivants : bureaux de consultation, organismes internationaux, monde de la finance, gouvernement (fédéral, provincial ou municipal), médias, organisation syndicale, etc. L'économiste peut évaluer les besoins (en transports, en soins médicaux, etc.) d'une ville ou d'une région donnée, évaluer les coûts et les bénéfices d'une réglementation, analyser le rôle et la portée des lois ou des programmes sociaux, examiner les effets d'une politique économique, ou encore prévoir, dans la mesure du possible, l'évolution de la production, des prix, des salaires et des taux d'intérêt dans les mois à venir.

Information sur le programme

Rui Castro 514-343-6760
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Soit
- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
- Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
- et

- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Mathématiques 103, 105 et 203 ou Mathématiques 103 et [307 ou 337 ou 360-300].

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-240-1-0

Version 09

Baccalauréat en sciences économiques

L'orientation générale comprend les segments 01 et 91 avec 51 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Honor comprend les segments 01 et 92, avec 63 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Pour être inscrit à l'orientation Honor, l'étudiant doit avoir réussi au moins 54 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,3 et avoir une moyenne d'au moins 3,0 pour l'ensemble des cours ECN2040, ECN2045, ECN2050, ECN2055 et ECN2160.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 27 cr.

Cours de première année

ECN 1000	3	AHE1	js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3	AH	1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1160	3	AH	1 j	Analyse des données économiques
ECN 1260	3	AH	1 js	Économétrie 1
ECN 1600	3	AH	1 js	Histoire de la pensée économique
ECN 1800	3	AHE1	j	Économies nord-américaines

Bloc 01 B obligatoire 24 cr.

Cours de deuxième année

ECN 1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
+ ECN 2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+ ECN 2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+ ECN 2160	3	H	1 j	Économétrie 2
+ ECN 2800	3	AH	1 js	Institutions publiques et financières
+ ECN 3950	3	H	1 j	Atelier en économie appliquée

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cours de spécialisation de première année

ECN 1961	3	E	1 s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe

Sciences économiques

ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours de spécialisation de deuxième année

+ ECN 2015	3 H 1 js	Comportements stratégiques
ECN 2165	3 A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 2175	3 H 1 j	Comptabilité 2
+ ECN 2230	3 E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2370	3 H 1 j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2450	3 A 1 j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3 A 1 j	Démographie économique
+ ECN 2565	3 H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+ ECN 2700	3 HE 1 js	Relations économiques internationales
+ ECN 2705	3 A 1 j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2964	3 H 1 j	Économie et finances publiques
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique
+ REI 2475	3 H 1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 01 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1972	3 H 1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3 A 1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3 AHE1 j	Reading for the Sciences
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ESP 1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
ESP 1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
HEC 3015	3 AHE1 js	Management
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
JPN 1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6 H 1 j	Japonais élémentaire 2
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
REI 1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec

Segment 91 Propre à l'orientation générale

Bloc 91 A option minimum 21 cr., maximum 24 cr.

Cours avancés

+ ECN 3013	3 A 1 j	Choix collectifs
+ ECN 3015	3 A 1 j	Théorie des jeux
+ ECN 3031	3 H 1 j	Problèmes et politiques économiques
+ ECN 3055	3 H 1 j	Fluctuations économiques
+ ECN 3064	3 H 1 j	Finances publiques
+ ECN 3065	3 H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+ ECN 3075	3 A 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+ ECN 3080	3 A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+ ECN 3105	3 H 1 j	Commerce international
+ ECN 3115	3 A 1 j	Finance internationale
+ ECN 3205	3 H 1 j	Théorie monétaire

+ ECN 3405	3 H 1 j	Développement économique
+ ECN 3505	3 H 1 j	Économie du travail
+ ECN 3550	3 A 1 j	Économie de la santé
+ ECN 3565	3 A 1 j	Économie industrielle avancée
+ ECN 3650	3 A 1 j	Économie du comportement social
+ ECN 3705	3 H 1 j	Économie de l'assurance
+ ECN 3801	3 E 1 s	Économie financière
+ ECN 3820	3 H 1 j	Économie des organisations
+ ECN 3910	3 A 1 j	Économie de l'environnement
+ ECN 3920	3 A 1 j	Économie et droit
+ ECN 3930	3 A 1 j	Distribution du revenu
+ ECN 3995	3 AHE1 j	Stage

Segment 92 Propre à l'orientation Honor

Bloc 92 A obligatoire 12 cr.

ECN 4040	3 A 1 j	Microéconomie honor
ECN 4050	3 H 1 j	Macroéconomie honor
ECN 4070	3 H 1 j	Économie mathématique honor
ECN 4160	3 A 1 j	Économétrie appliquée honor

Bloc 92 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Cours avancés

+ ECN 3013	3 A 1 j	Choix collectifs
+ ECN 3031	3 H 1 j	Problèmes et politiques économiques
+ ECN 3055	3 H 1 j	Fluctuations économiques
+ ECN 3064	3 H 1 j	Finances publiques
+ ECN 3065	3 H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+ ECN 3080	3 A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+ ECN 3105	3 H 1 j	Commerce international
+ ECN 3115	3 A 1 j	Finance internationale
+ ECN 3405	3 H 1 j	Développement économique
+ ECN 3505	3 H 1 j	Économie du travail
+ ECN 3550	3 A 1 j	Économie de la santé
+ ECN 3565	3 A 1 j	Économie industrielle avancée
+ ECN 3650	3 A 1 j	Économie du comportement social
+ ECN 3705	3 H 1 j	Économie de l'assurance
+ ECN 3801	3 E 1 s	Économie financière
+ ECN 3820	3 H 1 j	Économie des organisations
+ ECN 3910	3 A 1 j	Économie de l'environnement
+ ECN 3920	3 A 1 j	Économie et droit
+ ECN 3930	3 A 1 j	Distribution du revenu
+ ECN 3995	3 AHE1 j	Stage
ECN 6013	3 A 1 j	Éléments de microéconomie
ECN 6118	3 A 1 j	Éléments de macroéconomie
ECN 6350	3 AH 1	Éléments d'économétrie

Sciences économiques

1-240-2-0 Majeur (2 ans)

1-240-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le majeur donne également accès aux études supérieures en sciences économiques. Tout étudiant qui vise une carrière d'économiste professionnel doit songer sérieusement à entreprendre des études à la maîtrise.

Information sur le programme

Rui Castro	514-343-6760
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-240-2-0

Version 08

Majeur en sciences économiques

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 crédits au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Les cours de sigle ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Cours de première année

ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1160	3 AH 1 j	Analyse des données économiques
ECN 1800	3 AHE1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B obligatoire 6 cr.

Cours de deuxième année

+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2800	3 AH 1 js	Institutions publiques et financières

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours de spécialisation de première année

ECN 1070	3 AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3 AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1260	3 AH 1 js	Économétrie 1
ECN 1350	3 A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3 H 1 s	Économie du monde arabe
ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D option minimum 18 cr., maximum 24 cr.

Cours de spécialisation de deuxième année

+ ECN 2015	3 H 1 js	Comportements stratégiques
+ ECN 2040	3 AH 1 j	Théorie microéconomique 1

+ ECN 2045	3 H 1 j	Théorie microéconomique 2
+ ECN 2050	3 A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+ ECN 2055	3 H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+ ECN 2160	3 H 1 j	Économétrie 2
ECN 2165	3 A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 2175	3 H 1 j	Comptabilité 2
+ ECN 2230	3 E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2370	3 H 1 j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2450	3 A 1 j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3 A 1 j	Démographie économique
+ ECN 2565	3 H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+ ECN 2700	3 HE 1 js	Relations économiques internationales
+ ECN 2705	3 A 1 j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2964	3 H 1 j	Économie et finances publiques
HST 3450	3 A 1 j	Histoire économique nord-américaine
MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1
MAT 1600	4 AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique
+ REI 2475	3 H 1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+ ANG 1102	3 AHE1 j	English Composition 2
+ ANG 1103	3 AH 1 j	English Composition 3
ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANG 1967T	3 AHE1 j	Intermediate Oral English
+ ANG 1968	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 2
ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1972	3 H 1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3 A 1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3 AHE1 j	Reading for the Sciences
ANT 1013	3 A 1 j	Éléments d'ethnologie
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
+ DMO 2960	3 H 1 j	Démographie et actuariat
ESP 1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
ESP 1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
HEC 3015	3 AHE1 js	Management
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
JPN 1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6 H 1 j	Japonais élémentaire 2
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
POL 1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1600	3 AH 1 j	Relations internationales
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
REI 1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec

Programme 1-240-4-0

Version 08

Mineur en sciences économiques

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN 1160	3 AH 1 j	Analyse des données économiques
ECN 1800	3 AHE1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Économie et institutions régionales

ECN 1961	3 E 1 s	Économie de l'Asie
ECN 1966	3 H 1 s	Économie du monde arabe
ECN 1967	3 A 1 s	Économie de l'Europe
ECN 1970	3 A 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN 1971	3 H 1 s	Économie de l'Amérique latine
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Cours spécialisés

ECN 1070	3 AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+ ECN 1075	3 AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
ECN 1260	3 AH 1 js	Économétrie 1
ECN 1350	3 A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN 1600	3 AH 1 js	Histoire de la pensée économique
+ ECN 2015	3 H 1 js	Comportements stratégiques
+ ECN 2040	3 AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+ ECN 2050	3 A 1 j	Théorie macroéconomique 1
ECN 2165	3 A 1 j	Comptabilité 1
+ ECN 2230	3 E 1 j	Institutions et marchés financiers
+ ECN 2311	3 HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+ ECN 2370	3 H 1 j	Économie des pays capitalistes
+ ECN 2450	3 A 1 j	Économie urbaine et régionale
+ ECN 2510	3 A 1 j	Démographie économique
+ ECN 2565	3 H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+ ECN 2700	3 HE 1 js	Relations économiques internationales
+ ECN 2705	3 A 1 j	Régulation économique supranationale
+ ECN 2800	3 AH 1 js	Institutions publiques et financières
+ ECN 2964	3 H 1 j	Économie et finances publiques

Sécurité et études policières

1-066-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Analyse et l'orientation Intervention

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un Baccalauréat en sécurité et études policières se définit comme un expert de la sécurité intérieure. S'appuyant sur ses connaissances en sécurité, en droit, en criminologie, en sciences sociales et en philosophie, il peut analyser les sources d'insécurité, proposer des solutions, gérer les services de sécurité publique ou privée et participer à l'élucidation des crimes. Il peut offrir ses services là où se posent les problèmes de sécurité : dans les agences de sécurité privée, dans les services de sécurité des entreprises, des services policiers, des organismes parapublics, des municipalités et des ministères.

Information sur le programme

Sylvie Archambault

514-343-7541

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 187 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 37 places attribuées aux candidats collégiens, 68 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.930. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
- ◆ DEC en sciences, lettres et arts
- ◆ DEC en sciences de la nature
- ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-066-1-0

Version 02

Baccalauréat en sécurité et études policières

L'orientation Analyse comprend les segments 01 et 70, avec 69 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation Intervention comprend les segments 01 et 71 avec 66 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Connaissances criminologiques

CRI 1200	3 A 1 j	La méthodologie en criminologie
CRI 1511	3 HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 2531	3 AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Connaissances en droit

DRT 1002S	3 AHE1 j	Introduction au droit
DRT 1500	3 AHE1 j	Droit pénal général 1
DRT 1501	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT 2500	3 AHE1 j	Droit pénal général 2

Bloc 01 C option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Formation complémentaire générale

ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
CRI 1050	3 AH 1 js	Sociocriminologie 1
CRI 1100	3 AH 1 j	Psychocriminologie
CRI 2410	3 AH 1 j	Pénologie
CRI 3201	3 AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
CRI 3305	3 AH 1 j	Violences criminelles
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
CRI 3495	3 A 1 j	Criminels et troubles mentaux
CRI 3540	3 AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
DRT 1222	3 AHE1 j	Obligations 2
DRT 1224	3 AHE1 j	Personnes physiques et famille
DRT 1502	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT 3503	3 AHE1 j	Libertés publiques
DRT 3505	3 AHE1 j	Preuve et procédure pénales
DRT 3603	3 AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT 3804	3 AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT 3806	3 AHE1 j	Droit des professionnels
GSP 1060	3 AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
PHI 3660	3 A 1 j	Philosophie du droit
POL 1951	3 AH 1 js	Éléments de politique
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1951	3 AH 1 j	Relations interpersonnelles
+ PSY 3073	3 H 1 s	Psychologie des groupes et équipes
REI 3281	3 A 1 j	Gestion des ressources humaines
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux

Bloc 01 D obligatoire 27 cr.

Connaissances en sécurité et études policières

CRI 1600	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
GSP 3010	3 AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
SIP 1000	3 A 1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
SIP 2030	3 AH 1 js	L'organisation de l'enquête
SIP 2080	3 AH 1 js	La sécurité privée
SIP 3001	3 A 1 j	Préparation au stage

SIP 3070	3 AH 1 js	Organisation de la sécurité intérieure
+ SIP 3100	3 A 1 j	Rétroaction de stage

Segment 70 Propre à l'orientation Analyse

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

+ CRI 3013	3 AH 1 j	Analyse de la criminalité
+ CRI 3040	3 H 1 j	Formes particulières de crimes
+ CRI 3318	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives
+ SIP 3009	9 H 1 j	Stage en analyse
SIP 3090	3 A 1 j	Le renseignement

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours complémentaires en analyse

CRI 1730	3 AH 1 j	Victimologie
CRI 3051	3 AH 1 j	Déviance et réaction sociale
CRI 3213	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI 3361	3 AH 1 j	Prévention du crime
CRI 3950	3 AHE1 j	Criminalité informatique
SIP 2040	3 A 1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP 2050	3 AH 1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP 3020	3 A 1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP 3060	3 A 1 j	Exploitation des systèmes d'information
SIP 3071	3 A 1 j	Question de sécurité intérieure

Segment 71 Propre à l'orientation Intervention

Bloc 71 A obligatoire 18 cr.

CRI 3361	3 AH 1 j	Prévention du crime
GSP 1040	3 AHE1 js	Technologie de la sécurité intérieure
SIP 2010	3 A 1 j	Gestion en sécurité intérieure
SIP 2242	3 A 1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
+ SIP 3006	6 H 1 j	Stage en intervention

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires en intervention

CRI 1730	3 AH 1 j	Victimologie
CRI 3213	3 AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI 3950	3 AHE1 j	Criminalité informatique
SIP 2040	3 A 1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP 2050	3 AH 1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP 3012	3 A 1 j	Équipe de travail en sécurité intérieure
SIP 3020	3 A 1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP 3030	3 AH 1 js	Les crimes contre la personne
SIP 3040	3 A 1 j	Régulation de la criminalité économique
SIP 3050	3 AH 1 js	Criminalistique
SIP 3071	3 A 1 j	Question de sécurité intérieure

Service social

1-250-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le travail social est une discipline pratique dont la fonction est la médiation active entre la personne et son environnement. L'action du travailleur social vise à obtenir ou à développer les ressources dont les individus, les familles et les collectivités ont besoin pour se sortir des situations difficiles et améliorer leur bien-être. Le travailleur social exerce son activité dans les CLSC, les centres hospitaliers, les centres jeunesse, les maisons de jeunes, les organismes communautaires et les associations de défense des droits sociaux.

Information sur le programme

Jacques Moreau 514-343-7957
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, 310 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 34 places attribuées aux candidats collégiens, 57 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 28.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature
 - ◆ DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

– Pour les collégiens et les universitaires

- ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
- ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
- ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Ce programme est offert à plein temps et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 3025 et SVS 3035 ainsi qu'aux cours concomitants aux stages.

Programme 1-250-1-0

Version 16

Baccalauréat en service social

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *33 cr.*

Fondements de l'intervention

SVS 1182	3 A	1 j	Connaissance du milieu
SVS 1283	3 A	1 j	Introduction à l'intervention 1
+ SVS 1284	3 H	1 j	Introduction à l'intervention 2
+ SVS 3008	3 A	2 j	Éthique et déontologie appliquée
+ SVS 3024	3 A	2 j	Séminaire de stage
+ SVS 3025	9 A	1 j	Stage 1
+ SVS 3035	9 H	1 j	Stage 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie de l'intervention

SVS 2375	3 A	1 j	Intervention : individu, couple, famille
SVS 2377	3 H	1 j	Intervention de groupe
SVS 2378	3 HE	1 s	Intervention communautaire

Bloc 74 C *obligatoire* *6 cr.*

Recherche

SVS 1141	3 A	1 j	Méthodes de recherche
SVS 2141	3 A	1 j	Recherche et analyse de pratique

Bloc 74 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Perspectives analytiques

SVS 2366	3 A	1 j	Problèmes sociaux et institutions
SVS 2385	3 H	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS 2841	3 A	1 j	Mouvements d'action sociale

Bloc 74 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Champs de pratiques

SVS 3700	3 A 1 s	Action communautaire : fondements
SVS 3711	3 H 1 j	Familles : théories et pratiques
SVS 3732	3 A 1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
+ SVS 3742	3 H 1 j	Pratiques en santé mentale
SVS 3744	3 H 1 j	Pratiques en protection de l'enfance
SVS 3746	3 H 1	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux
SVS 3804	3 H 1 j	Fonctionnement et gestion des groupes

Bloc 74 F obligatoire 21 cr.

Fondements théoriques

SVS 1121	3 A 1 j	Pratique du travail social : évolution
SVS 1151	3 H 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS 1362	3 H 1 j	Individu, développement, contexte social
SVS 1363	3 A 1 j	Problèmes sociaux
SVS 1364	3 HE 1 j	Conflits, lien social et santé mentale
SVS 1621	3 H 1 j	Analyse des politiques sociales
SVS 2745	3 A 1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 Y option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT 3043	3 A 1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
CRI 1511	3 HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 1950	3 AHE1 js	Introduction à la criminologie
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
CRI 3900	3 AH 1 j	Justice des mineurs
GER 1020	3 AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
PEF 2715	3 AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
PPL 3030	3 AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
PSE 1102	3 AH 1 j	Développement socio-affectif 1
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1105	3 AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY 1966	3 AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
SME 3010	3 AHE1 j	Intervention en situation de crise
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille
TXM 1111	3 AHE1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1111D	3 AH 1	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221	3 AHE1 js	Effets des substances psychotropes
TXM 1331	3 AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1441	3 AHE1 js	Étiologie et modèles d'intervention
VIO 2009	3 AHE1 js	Violence familiale et conjugale
VIO 2012	3 AHE1 js	Victimisation sexuelle
VIO 2015	3 AHE1 js	Résolution de conflits

Les 60 crédits obligatoires comportent 18 crédits de stage.

Sociologie

1-255-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Fondamentale, l'orientation Études de la population, l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme et l'orientation Santé et société

1-255-2-0 Majeur (2 ans)

1-255-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le B.Sc. en sociologie atteste des qualifications en méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives, d'une capacité d'analyse critique et d'une compréhension des processus à l'oeuvre dans les institutions, les actions, les relations et les transformations sociales. Les diplômés avec B.Sc. font, entre autres, des études de besoin et des évaluations communautaires ; l'accompagnement, la défense des droits et l'insertion en emploi des personnes socialement ou économiquement

marginatisées ; l'animation de programmes pour des jeunes, des femmes ou des personnes âgées ; l'éducation populaire ; le développement économique communautaire ; les relations publiques et le marketing ; la recherche et la rédaction journalistiques. Ils travaillent pour des organismes et entreprises communautaires ou privés ; des maisons de sondage ou de production de statistiques sociales ou des centres de recherche ; des mouvements sociaux et des syndicats ; des établissements publics, notamment dans le réseau socio-sanitaire ; des organismes non-gouvernementaux internationaux.

Information sur le programme

Mona-Josée Gagnon 514-343-5820
Valérie Dostaler 514-343-6111 poste 3769
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-255-1-0

Version 11

Baccalauréat en sociologie

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. L'orientation Études de la population comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. L'orientation Relations ethniques, immigration et racisme comprend les segments 01 et 74, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. L'orientation Santé et société comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les cours de niveau 2000 sans préalable sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires. Les cours de niveau 3000 sans préalable sont accessibles après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. En outre et sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL.

Segment 01 Commun aux quatre orientations*Bloc 01 A* obligatoire 27 cr.**Les bases théoriques et méthodologiques**

SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1017	3 H 1 j	Théories contemporaines
SOL 1018	3 AH 1 j	Initiation à la recherche sociologique
SOL 1020	3 A 1 j	Introduction à la statistique sociale
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives
+ SOL 2020	3 H 1 j	Statistique sociale avancée
+ SOL 2035	3 H 1 j	Épistémologie sociologique
+ SOL 2090	3 A 1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Théorie classique**

+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+ SOL 3026	3 H 1 j	Théorie classique : thèmes choisis

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.**Théorie contemporaine**

SOL 2511	3 A 1 j	Microsociologie
+ SOL 3008	3 H 1 j	Débats théoriques contemporains
+ SOL 3012	3 A 1 j	Sociologie critique
+ SOL 3028	3 A 1 j	Sociologie des modernités

Bloc 01 D option minimum 0 cr., maximum 9 cr.**Laboratoires et stages**

SOL 3031	3 AHE1 j	Stage en milieu de travail 1
+ SOL 3032	3 AHE1 j	Stage en milieu de travail 2
SOL 3033	3 AHE1 j	Stage en milieu de recherche 1
+ SOL 3034	3 AHE1 j	Stage en milieu de recherche 2
SOL 3036	3 AH 1 j	Laboratoire de recherche 1
+ SOL 3037	3 H 1 j	Laboratoire de recherche 2
+ SOL 3038	3 E 1 j	Laboratoire de recherche 3

Segment 72 Propre à l'orientation Fondamentale*Bloc 72 A* option minimum 12 cr., maximum 42 cr.**Cours thématiques en sociologie**

SOL 1003	3 A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1012	3 H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	3 A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 1400	3 A 1 j	Économie et sociétés
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	3 A 1 j	Sociologie du travail
+ SOL 2027	3 A 1 j	Sociologie et société aux États-Unis
SOL 2050	3 E 1 j	Sociologie du monde arabe
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
SOL 2107	3 H 1 j	Sociologie politique
SOL 2200	3 A 1 j	Sociologie de l'environnement
SOL 2305	3 H 1 j	Information, communication et société
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 2403	3 H 1 j	Sociologie des organisations
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL 3002	3 A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage
+ SOL 3025	3 A 1 j	Étude de cas
+ SOL 3055	3 A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL 3075	3 A 1 j	Analyse des réseaux sociaux
SOL 3101	3 H 1 j	Sociologie du droit
SOL 3102	3 H 1 j	Sociologie de l'éducation
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3105	3 AH 1 j	Sociologie urbaine et régionale
SOL 3106	3 H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement
SOL 3404	3 A 1 j	Sociologie des femmes
SOL 3405	3 H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse

SOL 3410	3 H 1 j	Technosciences, culture et société
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille
SOL 3505	3 A 1 j	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	3 H 1 j	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3 H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.**Disciplines connexes**

ANT 1010	3 H 1 j	Les théories en ethnologie
ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT 3030	3 H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3631	3 A 1 j	Changement social et linguistique
CRI 1950	3 AHE1 js	Introduction à la criminologie
DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
DMO 1010	3 A 1 j	Problèmes de population contemporains
DMO 2200	3 A 1 j	Collecte : source des informations
ECN 1000	3 AHE1 js	Principes d'économie
+ ECN 1040	3 AH 1 js	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3 AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
JOU 1200	3 AHE1 js	Méthodes journalistiques
PHI 1200	3 A 1 j	Anthropologie philosophique
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
PSY 1983	3 AH 1 j	Psychologie et comportement
REI 1210	3 AH 1 j	Principes de gestion
SVS 2378	3 HE 1 s	Intervention communautaire
URB 1113	3 AH 1	Espaces et sociétés

Segment 73 Propre à l'orientation Études de la population*Bloc 73 A* obligatoire 3 cr.

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
----------	-----------	-------------------------

Bloc 73 B option minimum 12 cr., maximum 18 cr.**Formation en démographie**

+ DMO 2100	3 H 1 j	Population canadienne
DMO 2200	3 A 1 j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3 A 1 j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3 H 1 j	Analyse transversale
+ DMO 2700	3 A 1 js	Histoire de la population
+ DMO 3100	3 A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
+ DMO 3307	3 H 1 j	Pratique de la démographie
+ DMO 3400	3 H 1 j	Sociologie et population
+ DMO 3450	3 H 1 js	Économie et population

Bloc 73 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.**Formation spécialisée en sociologie**

SOL 1012	3 H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	3 A 1 j	Sociologie du travail
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3106	3 H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	3 H 1 j	Sociologie du développement
SOL 3404	3 A 1 j	Sociologie des femmes
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 D option minimum 0 cr., maximum 24 cr.**Cours thématiques en sociologie**

SOL 1003	3 A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1016	3 A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 1400	3 A 1 j	Économie et sociétés
+ SOL 2027	3 A 1 j	Sociologie et société aux États-Unis
SOL 2050	3 E 1 j	Sociologie du monde arabe

SOL 2107	3 H 1 j	Sociologie politique
SOL 2200	3 A 1 j	Sociologie de l'environnement
SOL 2305	3 H 1 j	Information, communication et société
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 2403	3 H 1 j	Sociologie des organisations
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL 3002	3 A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+ SOL 3025	3 A 1 j	Étude de cas
+ SOL 3055	3 A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL 3075	3 A 1 j	Analyse des réseaux sociaux
SOL 3101	3 H 1 j	Sociologie du droit
SOL 3102	3 H 1 j	Sociologie de l'éducation
SOL 3105	3 AH 1 j	Sociologie urbaine et régionale
SOL 3405	3 H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3410	3 H 1 j	Technosciences, culture et société
SOL 3505	3 A 1 j	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	3 H 1 j	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3 H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 73 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale du Baccalauréat

Segment 74 Propre à l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme

Bloc 74 A obligatoire 3 cr.
SOL 2104 3 H 1 j Relations ethniques

Bloc 74 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

ANT 1982	3 H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT 2042	3 H 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2660	3 A 1 j	Langue et identité sociale
DMO 3420	3 H 1 j	Immigration et intégration
LCO 1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
LNG 2350	3 A 1 j	Sociolinguistique
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3604	3 H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté
SVS 3745	3 A 1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 C option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques en sociologie

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72A de l'orientation Fondamentale

Bloc 74 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Segment 75 Propre à l'orientation Santé et société

Bloc 75 A obligatoire 3 cr.
SOL 2103 3 A 1 j Sociologie de la santé

Bloc 75 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

ANT 3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ASA 2400	3 AHE1	Économie de la santé
BIE 6000	3 AH 1	Bioéthique : origines, sens, pratiques
GEO 3322	3 A 1 j	Géographie de la santé et environnement
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2552	3 HE 1 j	Santé et médecine au Canada
PSE 1106	3 H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY 2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 3106	3 H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SVS 1364	3 HE 1 j	Conflits, lien social et santé mentale

Bloc 75 C option minimum 3 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques en sociologie

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72A de l'orientation Fondamentale

Bloc 75 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Programme 1-255-2-0

Version 11

Majeur en sociologie

Ce programme totalise 60 crédits, avec 18 crédits obligatoires, 39 à option en sociologie ou dans des disciplines complémentaires (bloc Y) et 3 au choix en dehors du département. Les cours de niveau 2000 sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission et les cours de niveau 3000, après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. Certains cours ont des préalables en plus.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 18 cr.

Les bases théoriques et méthodologiques

SOL 1013	3 AH 1 j	Sociologie générale
SOL 1015	3 A 1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1017	3 H 1 j	Théories contemporaines
SOL 1018	3 AH 1 j	Initiation à la recherche sociologique
SOL 1020	3 A 1 j	Introduction à la statistique sociale
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 72 B option minimum 36 cr., maximum 36 cr.

Cours thématiques en sociologie

SOL 1003	3 A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1012	3 H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	3 A 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1150	3 A 1 j	Culture et société
SOL 1400	3 A 1 j	Économie et sociétés
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	3 A 1 j	Sociologie du travail
+ SOL 2016	3 H 1 j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3 H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3 A 1 j	Marx et marxismes
+ SOL 2020	3 H 1 j	Statistique sociale avancée
+ SOL 2027	3 A 1 j	Sociologie et société aux États-Unis
+ SOL 2035	3 H 1 j	Épistémologie sociologique
SOL 2050	3 E 1 j	Sociologie du monde arabe
+ SOL 2090	3 A 1 j	Analyse des données qualitatives
SOL 2103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
SOL 2107	3 H 1 j	Sociologie politique
SOL 2200	3 A 1 j	Sociologie de l'environnement
SOL 2305	3 H 1 j	Information, communication et société
SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SOL 2403	3 H 1 j	Sociologie des organisations
SOL 2410	3 E 1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL 2511	3 A 1 j	Microsociologie
SOL 3002	3 A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+ SOL 3008	3 H 1 j	Débats théoriques contemporains
+ SOL 3012	3 A 1 j	Sociologie critique
+ SOL 3017	3 H 1 j	Méthodes de sondage
+ SOL 3026	3 H 1 j	Théorie classique : thèmes choisis
+ SOL 3028	3 A 1 j	Sociologie des modernités
SOL 3101	3 H 1 j	Sociologie du droit
SOL 3102	3 H 1 j	Sociologie de l'éducation
SOL 3104	3 A 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3105	3 AH 1 j	Sociologie urbaine et régionale

Traduction

SOL 3106	3	H	1	j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	3	H	1	j	Sociologie du développement
SOL 3404	3	A	1	j	Sociologie des femmes
SOL 3405	3	H	1	j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3406	3	H	1	j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3410	3	H	1	j	Technosciences, culture et société
SOL 3503	3	H	1	j	Sociologie de la famille
SOL 3505	3	A	1	j	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	3	H	1	j	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3	H	1	j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale du Baccalauréat.

Programme 1-255-4-0

Version 09

Mineur en sociologie

Ce programme totalise 30 crédits avec 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix en dehors du département. Les cours de niveau 2000 sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission et les cours de niveau 3000, après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. Certains cours ont des prérequis en plus.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Les bases théoriques et méthodologiques

SOL 1013	3	AH	1	j	Sociologie générale
SOL 1015	3	A	1	j	Histoire de la pensée sociale
SOL 1017	3	H	1	j	Théories contemporaines
SOL 1018	3	AH	1	j	Initiation à la recherche sociologique

Bloc 73 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques en sociologie

SOL 1003	3	A	1	j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1012	3	H	1	j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	3	A	1	j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1020	3	A	1	j	Introduction à la statistique sociale
SOL 1090	3	H	1	j	Construction des données qualitatives
SOL 1150	3	A	1	j	Culture et société
SOL 1400	3	A	1	j	Économie et sociétés
SOL 1967	3	H	1	j	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	3	A	1	j	Sociologie du travail
+ SOL 2016	3	H	1	j	Durkheim et l'École française
+ SOL 2017	3	H	1	j	Weber, rationalité, rationalisation
+ SOL 2018	3	A	1	j	Marx et marxismes
+ SOL 2020	3	H	1	j	Statistique sociale avancée
+ SOL 2027	3	A	1	j	Sociologie et société aux États-Unis
SOL 2050	3	E	1	j	Sociologie du monde arabe
SOL 2103	3	A	1	j	Sociologie de la santé
SOL 2104	3	H	1	j	Relations ethniques
SOL 2107	3	H	1	j	Sociologie politique
SOL 2200	3	A	1	j	Sociologie de l'environnement
SOL 2305	3	H	1	j	Information, communication et société
SOL 2306	3	H	1	j	Sociologie des religions
SOL 2403	3	H	1	j	Sociologie des organisations
SOL 2410	3	E	1	j	Classes et mouvements sociaux
SOL 2511	3	A	1	j	Microsociologie
SOL 3002	3	A	1	j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+ SOL 3017	3	H	1	j	Méthodes de sondage
+ SOL 3026	3	H	1	j	Théorie classique : thèmes choisis
+ SOL 3028	3	A	1	j	Sociologie des modernités
SOL 3101	3	H	1	j	Sociologie du droit
SOL 3102	3	H	1	j	Sociologie de l'éducation
SOL 3104	3	A	1	j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3105	3	AH	1	j	Sociologie urbaine et régionale

SOL 3106	3	H	1	j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	3	H	1	j	Sociologie du développement
SOL 3404	3	A	1	j	Sociologie des femmes
SOL 3405	3	H	1	j	Sociologie de l'économie sociale
SOL 3406	3	H	1	j	Sociologie de la jeunesse
SOL 3410	3	H	1	j	Technosciences, culture et société
SOL 3503	3	H	1	j	Sociologie de la famille
SOL 3505	3	A	1	j	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	3	H	1	j	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3	H	1	j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Traduction**1-185-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)**

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation COOP

1-185-2-0 Majeur (2 ans)**Perspectives professionnelles**

Si le programme prépare en priorité à la profession de traducteur généraliste de l'anglais au français ou vice-versa, il permet également d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières (rédaction, terminologie, révision, etc.). Le diplômé pourra travailler dans les services de traduction des gouvernements fédéral et provinciaux, les organismes publics et parapublics, les grandes sociétés industrielles, commerciales et internationales, les bureaux de traduction privés ou même à son compte. Il peut aussi faire carrière dans un organisme international s'il peut démontrer une très bonne connaissance d'une troisième langue.

Information sur le programme

Gilles Bélanger 514-343-6024
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2006, 134 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 28 places attribuées aux candidats collégiens, 34 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une cote R de 24.103. Au majeur, les données respectives sont les suivantes : 27 candidats, 9 places, 8 offres et une cote R de 24.080 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Réussir un test de français et d'anglais.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ Une liste d'excellence est établie pour les collégiens et les universitaires qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de la cote de rendement et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - tests : 50 %
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de l'excellence du dossier scolaire et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - tests : 50 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais (voir la rubrique Remarques). Celle-ci tient compte de l'excellence et de la pertinence du dossier scolaire et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - tests : 50 %

Remarques

- Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir le test lors de la rentrée de septembre. En cas d'échec, il sera admis au programme du Mineur arts et sciences et s'inscrira à des cours dont la majorité des crédits pourra être intégrée dans le programme régulier du Baccalauréat spécialisé ou du Majeur en traduction advenant une admission subséquente.
- Est exempté du test d'admission :
 - ◆ Le candidat ayant subi et réussi le test d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente (EDP 1111 ou EDP 1222) ;
 - ◆ Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), y compris celui de l'Université de Montréal, avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).

Programme 1-185-1-0

Version 10

Baccalauréat en traduction

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. L'orientation COOP comprend les segments 01 et 72, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. Les étudiants de cette dernière orientation doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme TRA 2001, TRA 3001 et TRA 3002 (Stage en milieu de travail 1, 2 et 3). L'étudiant s'inscrit aux blocs 01A, 01B et 01G durant sa première année ; aux blocs 01C et 01D durant sa deuxième année ; aux blocs 01E et 01F durant sa troisième année ; et au bloc 71A ou 72A durant ses deuxième et troisième années. Les 6 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de baccalauréat en traduction. L'étudiant qui désire s'inscrire à l'orientation COOP en fait la demande à la fin de sa première année dans le programme.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 24 cr.

Formation de base

TRA 1005	3	AH	1	j	Difficultés du français écrit
TRA 1015	3	AH	1	j	Interférences linguistiques
TRA 1025	3	AH	1	j	Text Analysis
TRA 1105	3	A	1	j	Concepts clés en traductologie
TRA 1300	3	AH	1	j	Techniques de rédaction
TRA 1400	3	AH	1	j	Recherche documentaire et terminologique
TRA 1500	3	AH	1	j	Méthodologie de la traduction
+ TRA 2500	3	AH	1	j	Traduction générale

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissances de l'anglais

ANG 1022	3	AH	1	j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3	H	1	j	Contemporary American Culture
+ ANG 1052	3	AH	1	j	English Grammar 1
+ ANG 1053	3	H	1	j	English Grammar 2
+ ANG 1103	3	AH	1	j	English Composition 3
+ ANG 1104	3	H	1	j	English Composition 4
+ ANG 1972	3	H	1	j	Business Reading
+ ANG 1973	3	A	1	j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3	AHE1	1	j	Reading for the Sciences

Bloc 01 C obligatoire 12 cr.

Formation avancée

+ TRA 2000	3	AH	1	j	Outils informatiques des langagiers
TRA 2115	3	H	1	j	Histoire de la traduction
+ TRA 2450	3	AH	1	j	Terminologie et terminographie
+ TRA 2550	3	AH	1	j	Traduction avancée

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Langues de spécialités

TRA 2210	3	A	1	j	Langues scientifique et technique
TRA 2220	3	A	1	j	Langues commerciale et économique
TRA 2250	3	A	1	j	Langues juridique et administrative
TRA 3265	3	A	1	j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Thématiques particulières

TRA 2305G	3	AHE1	1	js	Interprétation en milieu social
TRA 3075	3	H	1	j	Traduction et cultures
TRA 3150	3	H	1	j	Problématiques de la traduction
TRA 3400G	3	AHE1	1	js	Initiation à la localisation
+ TRA 3450	3	A	1	j	Terminologie et aménagement linguistique
+ TRA 3850	3	A	1	j	Introduction à l'interprétation

Traduction*Bloc 01 F* obligatoire

15 cr.

De la théorie à la pratique

TRA 3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+ TRA 3310	3 AH	1 j	Rédaction professionnelle
+ TRA 3505	3 AH	1 j	Traduction et adaptation
+ TRA 3610	3 AHE1	j	Révision de textes
+ TRA 3900	3 AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 01 G option

minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissances linguistiques

LNG 1060	3 H	1 j	Stylistique
LNG 1080	3 A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1090	3 H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG 1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
LNG 1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG 1131	3 A	1 j	Linguistic Introduction to English
LNG 1300	3 H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
LNG 1955	3 A	1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG 2080	3 H	1 j	Sémantique du français
+ LNG 2231	3 A	1 j	History of the English Language
+ LNG 2250	3 H	1 j	Analyse du discours en linguistique
+ LNG 2390	3 A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 01 Y option

minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissances connexes

ANT 1611	3 H	1 j	Langage, culture, société
ARV 2955	3 A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
BIO 1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
CHM 1600	3 AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
COM 1150	3 AH	1 j	Communication écrite
COM 1300	3 A	1 js	Théories de la communication
COM 1500	3 AH	1 js	Communication et organisation
DRT 1151G	3 AHE1	s	Introduction à l'étude du droit
DRT 2401G	3 AHE1	s	Droit des affaires 1
ECN 1000	3 AHE1	js	Principes d'économie
ECN 1800	3 AHE1	j	Économies nord-américaines
ESP 1317	3 H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FAS 1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
HST 1043	3 AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST 1905	3 H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
IFT 1800	3 AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT 1986	3 AHE1	js	Traitement informatique des textes
JOU 2310	3 AHE1	js	Analyse de l'actualité
LCO 2300	3 AE	1 j	Pratiques culturelles
PBT 1000	3 AHE1	js	Communication marketing
POL 1953	3 AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH	1 js	Politique internationale
PSL 1993	3 H	1 j	Physiologie générale
REI 1010	3 A	1 j	Introduction aux relations industrielles
REI 1210	3 AH	1 j	Principes de gestion
REI 1220	3 H	1 j	Administration des affaires

Segment 71 Propre à l'orientation générale*Bloc 71 A* option

minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Traduction spécialisée

TRA 1075	3 A	1 j	English Writing and Translation
+ TRA 2510	3 H	1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2520	3 H	1 j	Traduction commerciale et économique
TRA 2750	3 AE	1 j	General Translation
+ TRA 2900	3 AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+ TRA 2950	6 AHE2	js	Pratique en milieu de travail
+ TRA 3250	3 H	1 j	Langue et traduction informatiques
+ TRA 3560	3 H	1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA 3570	3 H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA 3580	3 A	1 j	Traduction littéraire
+ TRA 3590	3 AH	1 j	Traduction cinématographique
+ TRA 3750	3 H	1 j	Specialized Translation

Segment 72 Propre à l'orientation COOP*Bloc 72 A* option

minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Traduction spécialisée

TRA 1075	3 A	1 j	English Writing and Translation
+ TRA 2510	3 H	1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2520	3 H	1 j	Traduction commerciale et économique
TRA 2750	3 AE	1 j	General Translation
+ TRA 3250	3 H	1 j	Langue et traduction informatiques
+ TRA 3560	3 H	1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA 3570	3 H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA 3580	3 A	1 j	Traduction littéraire
+ TRA 3590	3 AH	1 j	Traduction cinématographique
+ TRA 3750	3 H	1 j	Specialized Translation

Programme 1-185-2-0

Version 02

Majeur en traduction

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit aux blocs 70A et 70B durant sa première année ; aux blocs 70C, 70D, 70E et 70F durant sa deuxième année. L'étudiant doit s'inscrire à plein temps pendant les quatre premiers trimestres de son programme d'études. Les 3 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de majeur en traduction.

Segment 70*Bloc 70 A* obligatoire

24 cr.

Formation de base

TRA 1005	3 AH	1 j	Difficultés du français écrit
TRA 1015	3 AH	1 j	Intérences linguistiques
TRA 1025	3 AH	1 j	Text Analysis
TRA 1105	3 A	1 j	Concepts clés en traductologie
TRA 1300	3 AH	1 j	Techniques de rédaction
TRA 1400	3 AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
TRA 1500	3 AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+ TRA 2500	3 AH	1 j	Traduction générale

Bloc 70 B option

minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Connaissance de l'anglais

ANG 1022	3 AH	1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3 H	1 j	Contemporary American Culture
+ ANG 1052	3 AH	1 j	English Grammar 1
+ ANG 1053	3 H	1 j	English Grammar 2
+ ANG 1103	3 AH	1 j	English Composition 3
+ ANG 1104	3 H	1 j	English Composition 4
+ ANG 1972	3 H	1 j	Business Reading
+ ANG 1973	3 A	1 j	Reading for the Social Sciences
+ ANG 1974	3 AHE1	j	Reading for the Sciences

Bloc 70 C obligatoire

15 cr.

Formation avancée

+ TRA 2000	3 AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
+ TRA 2450	3 AH	1 j	Terminologie et terminographie
+ TRA 2550	3 AH	1 j	Traduction avancée
+ TRA 3310	3 AH	1 j	Rédaction professionnelle
+ TRA 3900	3 AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 70 D option

minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Langues de spécialités

TRA 2210	3 A	1 j	Langues scientifique et technique
TRA 2220	3 A	1 j	Langues commerciale et économique
TRA 2250	3 A	1 j	Langues juridique et administrative
TRA 3265	3 A	1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 70 E option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Traduction spécialisée

+ TRA 2510	3 H 1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2520	3 H 1 j	Traduction commerciale et économique
TRA 2750	3 AE 1 j	General Translation
+ TRA 2900	3 AH 1 j	Simulation de cabinet de traduction
+ TRA 3250	3 H 1 j	Langue et traduction informatiques
+ TRA 3505	3 AH 1 j	Traduction et adaptation
+ TRA 3560	3 H 1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA 3570	3 H 1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA 3580	3 A 1 j	Traduction littéraire
+ TRA 3590	3 AH 1 j	Traduction cinématographique
+ TRA 3750	3 H 1 j	Specialized Translation

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Thématiques particulières

TRA 2305G	3 AHE1 js	Interprétation en milieu social
TRA 3400G	3 AHE1 js	Initiation à la localisation
+ TRA 3450	3 A 1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+ TRA 3610	3 AHE1 j	Révision de textes
+ TRA 3850	3 A 1 j	Introduction à l'interprétation

Traduction troisième langue**1-185-5-2 Certificat (1 an +)**

Programme offert avec deux orientations : l'orientation allemand-français et l'orientation espagnol-français, français-espagnol

Perspectives professionnelles

Le Certificat offre aux étudiants en études allemandes et en études hispaniques un complément de formation de niveau professionnel en traduction allemand-français ou espagnol-français en plus d'une formation de base en traduction anglais-français.

Le Certificat offre aux étudiants en traduction et aux traducteurs actifs un atout supplémentaire dans leur formation professionnelle en ajoutant une troisième langue au champ de leurs compétences.

Le Certificat permet aux personnes ayant une très bonne connaissance de l'allemand ou de l'espagnol d'amorcer une formation en traduction.

Information sur le programme

Pour l'allemand : Jürgen Heizmann	514-343-7608
Pour l'espagnol : Juan-Carlos Godenzi	514-343-2478
Admission	514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓		✓*	✓	✓	

* L'étudiant n'est pas assuré de compléter le programme en un an.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Réussir un test de français et d'anglais. et
- Réussir un test d'allemand ou d'espagnol, selon le cas.

Remarque

Le Certificat peut être combiné avec un majeur (ex. : Majeur en études allemandes, Majeur en études hispaniques, Majeur en traduction).

Programme 1-185-5-2

Version 00

Certificat de traduction troisième langue

L'orientation traduction allemand-français comprend les segments 01 et 81, avec 27 crédits à option et 3 au choix. L'orientation traduction espagnol-français, français-espagnol comprend les segments 01 et 82, avec 27 crédits à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 3 cr.</i>
+ ALL 3190	3 AHE2 js	Travail personnel dirigé
+ ESP 3900	3 AHE1 js	Travail dirigé en traduction

<i>Bloc 01 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 6 cr.</i>
ALL 2010	3 A 1 j	Grammaire approfondie
ALL 2110	3 A 1 j	Traduction allemand-français
+ ESP 2536	3 AH 1 j	Grammaire avancée
+ ESP 2710	3 A 1 j	Traduction espagnol-français 1
TRA 1005	3 AH 1 j	Difficultés du français écrit
TRA 1400	3 AH 1 j	Recherche documentaire et terminologie

<i>Bloc 01 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
+ TRA 2000	3 AH 1 j	Outils informatiques des langagiers
TRA 2115	3 H 1 j	Histoire de la traduction
TRA 2210	3 A 1 j	Langues scientifique et technique
TRA 2220	3 A 1 j	Langues commerciale et économique
TRA 2250	3 A 1 j	Langues juridique et administrative
+ TRA 2450	3 AH 1 j	Terminologie et terminographie
+ TRA 2510	3 H 1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2520	3 H 1 j	Traduction commerciale et économique
TRA 3125	3 A 1 j	Théories contemporaines de la traduction
+ TRA 3250	3 H 1 j	Langue et traduction informatiques
TRA 3265	3 A 1 j	Langues médicale et pharmacologique
+ TRA 3560	3 H 1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA 3570	3 H 1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA 3580	3 A 1 j	Traduction littéraire

Segment 81 Propre à l'orientation Traduction allemand-français

<i>Bloc 81 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 9 cr.</i>
ALL 3111	3 H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL 3112	3 H 1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL 3120	3 H 1 j	Préparation Test DaF
ALL 3130	3 H 1 j	Stylistique comparée

<i>Bloc 81 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 0 cr., maximum 6 cr.</i>
ALL 2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL 2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL 2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL 2321	3 A 1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL 2331	3 A 1 j	Actualités allemandes 1
ALL 3262	3 H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL 3272	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2

Segment 82 Propre à l'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol

<i>Bloc 82 A</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 9 cr.</i>
+ ESP 2535	3 H 1 j	Composition espagnole 2
+ ESP 2700	3 A 1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP 2720	3 H 1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP 2730	3 H 1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 82 B	option	minimum 0 cr., maximum 6 cr.
+ ESP 1225	6 A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP 1325	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP 1327	3 H 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+ ESP 2651	3 A 1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP 2652	3 H 1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP 3252	3 AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+ ESP 3324	3 H 1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP 3355	3 H 1 j	Littérature hispano-américaine
+ ESP 3444	3 H 1 j	Écriture féminine hispanique
+ ESP 3537	3 H 1 j	Espagnol moderne
+ ESP 3550	3 A 1 j	L'espagnol d'Amérique

Accès aux études universitaires

1-955-4-0 Programme (1 an)

Information sur le programme

Nicole Legault 514-343-6111, poste 5565
 Ariane Faucher-Gagnon 514-343-6111, poste 5585
 ou courriel : aeu@umontreal.ca
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Exceptionnellement, un candidat ne répondant pas à l'une ou l'autre des bases générales d'admissibilité aux programmes réguliers peut être admissible au programme d'accès aux études universitaires s'il possède les connaissances et une expérience appropriées aux études universitaires. Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Autres conditions

- ◆ Les résultats au Test de connaissance du français (TCF) déterminent si le candidat doit suivre des cours de sigle EDP (français langue seconde). Celui qui, à la suite du TCF, ne reçoit aucune prescription de cours de français langue seconde doit se présenter au test de maîtrise du français, le TFLM, qui a lieu au début du trimestre. Les résultats obtenus au TFLM déterminent quels cours de sigle FRA devront être suivis, le cas échéant.
- ◆ Le candidat qui obtient la note de passage au TFLM pour le programme peut remplacer les six crédits de français obligatoires par des cours des autres blocs de l'orientation choisie.

Remarques

- Pour que sa candidature soit considérée, toute personne doit être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le

ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente et ce, depuis au moins quatre ans.

- Le cheminement type d'une personne inscrite à temps plein est de deux trimestres au minimum. Un candidat ne peut s'inscrire à plus de 12 crédits par trimestre.
- Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.
- La réussite de ce programme comportant un minimum de 24 crédits rend l'étudiant admissible à plusieurs programmes de premier cycle de l'Université au même titre que le titulaire du DEC (voir la liste à la section 8)
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6521).

Programme 1-955-4-0

Version 01

Programme d'accès aux études universitaires

Ce programme totalise 24 crédits, soit 9 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix. La durée minimale des études dans ce programme est de deux trimestres. Un étudiant ne peut s'inscrire à plus de 12 crédits par trimestre. Lors de son premier trimestre, un étudiant à temps plein doit s'inscrire aux cours obligatoires FAS1901 et FRA1957G et choisir un maximum de deux cours parmi les cours à option du Bloc 70B. Lors de son deuxième trimestre, il complète sa formation en s'inscrivant au cours FRA1958G et en choisissant un maximum de 3 cours à option parmi ceux du Bloc 70B. Le choix des cours est fait en tenant compte des objectifs de formation et avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation du Service d'accueil et de gestion des études (SAGE). Le test de français est obligatoire. L'inscription peut être modifiée en fonction des résultats obtenus.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire	9 cr.
FAS 1901	3 AH 1 j	Méthodologie en sciences humaines
FRA 1957G	3 AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA 1958G	3 AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Bloc 70 B	option	minimum 12 cr., maximum 15 cr.
-----------	--------	--------------------------------

Formation générale

ANG 1967	3 AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANS 1100T	3 AHE1 js	English Conversation
ANT 1902	3 A 1 j	Éléments d'anthropologie
BIO 1953	3 AH 1 j	Origine et diversité du vivant
+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
ESP 1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
HAR 1200	3 HE 1 js	Introduction à l'art moderne
HST 1901	3 AH 1 j	Histoire contemporaine
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
MAT 1901	3 AH 1 js	Compléments de mathématiques
MAT 1903	3 AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT 1905	3 AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT 1923	3 AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

POL	1901	3	AH	1	j	Dynamique de la vie politique
POL	1953	3	AH	1	js	Institutions politiques Canada - Québec
PSY	1983	3	AH	1	j	Psychologie et comportement
PSY	1989	3	AH	1	j	Stress et anxiété : introduction
SOL	1901	3	AH	1	j	Introduction à la sociologie
STT	1971	3	AHE1	s		Introduction à la statistique

Ce programme ne peut mener à l'obtention d'un certificat.

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

1-950-1-9 Baccalauréat (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Sciences humaines et l'orientation Sciences

Information sur le programme

Ariane Faucher-Gagnon 514-343-6111 poste 5585
Judith Picard 514-343-7394

ou courriel : bac120@umontreal.ca

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Autres conditions

- ◆ Les résultats au Test de connaissance du français (TCF) déterminent si le candidat doit suivre des cours de sigle EDP (français langue seconde). Celui qui, à la suite du TCF, ne reçoit aucune prescription de cours de français langue seconde doit se présenter au test de maîtrise du français, le TFLM, qui a lieu au début du trimestre. Les résultats obtenus au TFLM déterminent quels cours de sigle FRA devront être suivis, le cas échéant.
- ◆ Le candidat qui obtient la note de passage au TFLM pour le programme peut remplacer les six crédits de français obligatoires par des cours des autres blocs de l'orientation choisie.

Remarques

- Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.

- La réussite de l'année de transition de ce programme rend l'étudiant admissible aux programmes de premier cycle de l'Université au même titre que le titulaire du DEC (sauf pour le programme de médecine).
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6521).

Programme 1-950-1-9

Version 03

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

L'année de transition totalise 30 crédits. Dans l'orientation Sciences humaines et sociales, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 71, avec 21 crédits de cours obligatoires, 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix qui devront être approuvés par les conseillers en formation. Dans l'orientation Sciences, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 72, avec 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Pour poursuivre ses études dans un programme contingenté ou non contingenté, l'étudiant doit compléter l'année de transition selon les exigences du programme. L'étudiant qui se dirige vers un programme contingenté doit de plus se soumettre au processus de sélection propre à la discipline.

Segment 01 Propre aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 6 cr.

Langue française

FRA	1957G	3	AHE1	js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1	js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Segment 71 Propre à l'orientation Sciences humaines et sociales

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Formation générale

ECN	1901	3	AH	1	j	Initiation à l'économie
FAS	1901	3	AH	1	j	Méthodologie en sciences humaines
HST	1901	3	AH	1	j	Histoire contemporaine
PHI	1901	3	AH	1	j	Pensée rationnelle et argumentation
PSY	1901	3	AH	1	j	Introduction à la psychologie

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation générale

ANT	1902	3	A	1	j	Éléments d'anthropologie
FRA	1902	3	AH	1	j	Introduction à la littérature
POL	1901	3	AH	1	j	Dynamique de la vie politique
SOL	1901	3	AH	1	j	Introduction à la sociologie

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de formation en sciences

BIO	1953	3	AH	1	j	Origine et diversité du vivant
MAT	1903	3	AHE1	j		Calcul différentiel et intégral 1
MAT	1905	3	AH	1	j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT	1923	3	AHE1	j		Calcul différentiel et intégral 2
STT	1971	3	AHE1	s		Introduction à la statistique

Segment 72 Propre à l'orientation Sciences

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 8 cr.

Biologie

BIO	1953	3	AH	1	j	Origine et diversité du vivant
BIO	1954	3	AHE1	j		La cellule et l'uniformité du vivant
+ BIO	1963	1	AH	1	j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+ BIO	1964	1	AH	1	j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueilBloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.***Chimie**

CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.***Mathématiques**

MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.***Physique**

PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil**1-950-1-5 Baccalauréat**

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation Sciences infirmières

Information sur le programme

Nicole Legault 514-343-6111 poste 5565

Ariane Faucher-Gagnon 514-343-6111 poste 5585

ou courriel : bac120@umontreal.ca

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓*		✓		✓	✓	✓	

* Seulement pour l'orientation générale, l'orientation Sciences infirmières n'accueillant des nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française**– Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Conditions de poursuite des études

- ◆ L'étudiant inscrit à l'orientation générale et qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.
- ◆ Pour l'étudiant inscrit à l'orientation Sciences infirmières, les conditions relatives à la langue française du Baccalauréat en sciences infirmières (1-630-1-1) s'appliquent.

Remarques

- Toute personne s'inscrivant à un cours de mathématiques doit se présenter au test de mathématiques. Si elle n'obtient pas un résultat satisfaisant, elle se verra imposer un cours préparatoire en mathématiques.
- Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6521).

Programme 1-950-1-5

Version 02

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

La structure d'accueil comporte deux orientations. L'orientation générale comprend le segment 01 et le segment 72 et peut totaliser jusqu'à 38 crédits à option. L'orientation sciences infirmières comprend le segment 01 et le segment 73 et totalise 9 crédits obligatoires et jusqu'à 45 crédits à option. L'étudiant peut choisir 3 crédits de cours au choix. Le choix de cours s'effectue en tenant compte des exigences du programme visé par le candidat. Ce choix est sujet à l'approbation d'un conseiller en formation au SAGE.

Segment 01 Commun aux deux orientationsBloc 01 A *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.***Langue française**

FRA 1957G	3	AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA 1958G	3	AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale
+ FRS 1240	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+ FRS 1252	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+ FRS 1262	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1

Segment 72 Orientation généraleBloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.***Biologie**

BIO 1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
BIO 1954	3	AHE1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+ BIO 1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+ BIO 1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Chimie**

CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.***Mathématiques**

MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Physique**

PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Segment 73 Orientation Sciences infirmièresBloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

FAS 1901	3	AH 1 j	Méthodologie en sciences humaines
SOL 1969	3	H 1 j	Société québécoise et système de santé
SRL 2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Bloc 73 B option minimum 0 cr., maximum 8 cr.

Biologie

BIO 1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
BIO 1954	3	AHE1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+ BIO 1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+ BIO 1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 73 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Chimie

CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 73 D option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Mathématiques

MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
STT 1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 73 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Physique

PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Bloc 73 Y option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Formation générale

ANG 1969	3	AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
ANT 1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
DRT 1810S	3	H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
EDP 1912	1	AHE1 js	L'argumentation
HST 2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
LNG 1095G	3	AH 1 js	Savoir lire dans sa discipline
QCF 1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
SOL 1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec

Faculté de droit

Droit

1-325-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Pour quiconque souhaite devenir avocat ou notaire, les études de baccalauréat en droit constituent la première et la plus importante étape de la formation conduisant à l'exercice de l'une ou l'autre des deux professions. *

Avec la mondialisation de plus en plus poussée des rapports commerciaux, l'utilisation exponentielle des nouvelles technologies de l'information et les gigantesques développements de la biotechnologie, pour ne nommer que ces phénomènes, les champs de la pratique du droit s'élargissent et la main d'oeuvre qualifiée pourrait même, dit-on, se faire rare dans certains secteurs.

Si la majorité des diplômés en droit se dirige vers l'exercice de la profession d'avocat ou de notaire, d'autres s'orientent vers des carrières où une solide formation juridique est considérée comme un atout majeur en raison, non seulement des connaissances acquises lors de cette formation, mais aussi et surtout des habiletés intellectuelles (capacités d'analyse et de synthèse, rigueur dans le raisonnement et l'expression orale ou écrite) et de la sensibilité sociale qu'elle développe chez l'individu. Parmi ces carrières, mentionnons la gestion dans l'entreprise, le journalisme, le syndicalisme et la politique.

* Après l'obtention du baccalauréat débute la formation professionnelle proprement dite. Pour les futurs avocats, cette formation consiste en une année d'études à l'École du Barreau, suivie d'un stage en milieu professionnel de six mois. Pour les futurs notaires, elle consiste en une année d'études universitaires de 2^e cycle, suivie d'un stage en milieu professionnel de huit mois.

Information sur le programme

514-343-6111 poste 4043

ou courriel : recrutement@droit.umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 876 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 188 places attribuées aux candidats collégiens, 354 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 29.500 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

ou

- Avoir complété le Certificat en droit général décerné par la Faculté de l'éducation permanente et pouvoir se qualifier à titre de candidat de transfert

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert :
 - ♦ toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle offert par une autre faculté de droit du Québec ou de la Faculté de droit (section droit civil) de l'Université d'Ottawa
 - ♦ toute personne ayant complété le certificat en droit, orientation droit général de l'Université de Montréal (30 crédits) ou en voie de le compléter. Le certificat devra comporter 24 crédits de niveau « 1000 » complétés avant le 1^{er} juin. De plus, **au dépôt de la demande d'admission**, le candidat devra avoir complété un total de 21 crédits de niveau « 1000 » et, au 1^{er} juin, 27 crédits, étant entendu qu'il aura complété le certificat au 15 septembre.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- **Pour l'admission en deuxième et en troisième année**
 - ♦ Un nombre de places est déterminé par la Faculté
 - ♦ Une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des types de transfert, qui tient compte de l'excellence du dossier scolaire.

Baccalauréat en droit

Ce programme totalise 101 crédits dont 65 obligatoires, de 30 à 36 à option et de 0 à 6 au choix. Il conduit au grade de bachelier en droit (LL.B.). Une combinaison de crédits choisis dans plusieurs blocs à option est recommandée. Un cours au choix doit contribuer à l'atteinte des objectifs généraux du programme. Pour être inscrit au cheminement honor (12 crédits du bloc 70L), l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,7 et avoir réussi les cours des blocs 70A et 70B à l'exception du cours DRT 3903 auquel il devra cependant être inscrit. Aux cours du bloc 70L, s'ajoutent tous les cours susceptibles d'être offerts dans les programmes d'études de 2^e cycle de la Faculté de droit.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>35 cr.</i>
DRT 1001	2 AHE1 j	Introduction au droit	
DRT 1010	3 AHE1	Fondements du droit 1	
DRT 1022	3 H 1 j	Fondements du droit 2	
DRT 1221	3 AHE1 j	Obligations 1	
DRT 1222	3 AHE1 j	Obligations 2	
DRT 1223	3 AHE1 j	Obligations 3	
DRT 1224	3 AHE1 j	Personnes physiques et famille	
DRT 1225	3 AHE1 j	Biens	
DRT 1500	3 AHE1 j	Droit pénal général 1	
DRT 1501	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 1	
DRT 1502	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 2	
DRT 1901	3 A 2	Développement des habiletés du juriste 1	

<i>Bloc 70 B</i>	<i>obligatoire</i>		<i>30 cr.</i>
DRT 2001	3 AHE1 j	Interprétation des lois	
DRT 2100	3 AHE1 j	Droit international public général	
DRT 2231	3 AHE1	Droit judiciaire privé 1	
DRT 2232	3 AHE1	Droit judiciaire privé 2	
DRT 2401	3 AHE1 j	Droit des affaires 1	
DRT 2402	3 AHE1 j	Droit des affaires 2	
DRT 2500	3 AHE1 j	Droit pénal général 2	
DRT 2501	3 AHE1 j	Droit administratif général	
DRT 2902	3 A 2 j	Développement des habiletés du juriste 2	
DRT 3903	3 AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 3	

<i>Bloc 70 C</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 24 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Systèmes juridiques et fondements théoriques

DRT 3001	3 AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT 3002	3 AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT 3003	3 AHE1 j	Éléments de common law
DRT 3004	3 AHE1	Histoire du droit
DRT 3005	3 AHE1	Sociologie du droit
DRT 3006	3 AHE1	Théories du droit
DRT 3007	3 AHE1 j	Philosophie du droit
DRT 3008	3 AHE1	Théorie économique du droit
DRT 3009	3 AHE1	Éthique et systèmes normatifs
DRT 3010	3 AHE1	Éthique et droit
DRT 3011	3 AHE1	Droit des autochtones
DRT 3012	3 AHE1 j	Anthropologie du droit
DRT 3013	3 AHE1 j	Droit de l'Union européenne
DRT 3021	3 AHE1 j	Droit comparé avancé

<i>Bloc 70 D</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 24 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit international

DRT 3101	3 AHE1 j	Aspects jur. de la coop. internat. can.
DRT 3102	3 AHE1 j	Institutions internationales
DRT 3103	3 AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT 3104	3 AHE1 j	Droit international privé
DRT 3105	3 AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT 3106	3 AHE1	Dr. des transactions commerc. internat.
DRT 3107	3 AHE1 j	Droit international de la mer
DRT 3108	3 AHE1	Droit international de l'environnement

DRT 3109	3 AHE1 j	Droit international des conflits
DRT 3121	3 AHE1 j	Droit international avancé

<i>Bloc 70 E</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 30 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit civil

DRT 3201	3 AHE1 j	Assurances
DRT 3202	3 AHE1 j	Vente, louage et mandat
DRT 3203	3 AHE1 j	Régimes matrimoniaux
DRT 3204	3 AHE1 j	Successions
DRT 3205	3 AHE1 j	Sûretés
DRT 3206	3 AHE1	Modes altern. de résolution des conflits
DRT 3207	3 AHE1 j	Appel et procédures spéciales
DRT 3208	3 AHE1 j	Exécution des jugements
DRT 3221	3 AHE1 j	Droit civil avancé 1
DRT 3222	3 AHE1 j	Droit civil avancé 2
DRT 3223	3 AHE1 j	Droit civil avancé 3
DRT 3231	3 AHE1 j	Droit judiciaire privé avancé

<i>Bloc 70 F</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 27 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit des affaires

DRT 3401	3 AHE1 j	Faillite et insolvabilité
DRT 3402	3 AHE1 j	Contrats et usages commerciaux
DRT 3403	3 AHE1 j	Financement de l'entreprise
DRT 3404	3 AHE1 j	Droit bancaire
DRT 3405	3 AHE1	Éléments de comptabilité
DRT 3406	3 AHE1 j	Propriété intellectuelle
DRT 3407	3 AHE1	Droit des valeurs mobilières
DRT 3421	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 1
DRT 3422	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 2
DRT 3423	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 3

<i>Bloc 70 G</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 30 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit public et droit pénal

DRT 3501	3 AHE1 j	Droit municipal
DRT 3502	3 AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT 3503	3 AHE1 j	Libertés publiques
DRT 3504	3 AHE1 j	Tribunaux administratifs
DRT 3505	3 AHE1 j	Preuve et procédure pénales
DRT 3506	3 AHE1	Pénologie
DRT 3507	3 AHE1	Fondements de la responsabilité pénale
DRT 3521	3 AHE1 j	Droit public avancé 1
DRT 3522	3 AHE1	Droit public avancé 2
DRT 3531	3 AHE1 j	Droit pénal avancé 1
DRT 3532	3 AHE1	Droit pénal avancé 2

<i>Bloc 70 H</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 18 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit du travail et droit social

DRT 3601	3 AHE1	Arbitrage des griefs
DRT 3602	3 AHE1 j	Contrat individuel de travail
DRT 3603	3 AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT 3604	3 AHE1	Dr. de la santé et de la séc. au trav.
DRT 3605	3 AHE1	Droit de la sécurité sociale
DRT 3621	3 AHE1 j	Droit du travail avancé

<i>Bloc 70 I</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Droit fiscal

DRT 3701	3 AHE1 j	Fondements du régime fiscal
DRT 3702	3 AHE1 j	Régime fiscal de l'entreprise
DRT 3703	3 AHE1 j	Planification fiscale
DRT 3711	3 AHE1 j	Droit fiscal avancé

<i>Bloc 70 J</i>	<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 30 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Cours thématiques

DRT 3801	3 AHE1	Droit de la concurrence
DRT 3802	3 AHE1 j	Droit des sciences biologiques
DRT 3803	3 AHE1 j	Droit de l'enfant
DRT 3804	3 AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT 3805	3 AHE1 j	Dr. de l'information et de la comm.
DRT 3806	3 AHE1 j	Droit des professionnels
DRT 3807	3 AHE1 j	Droit de la consommation
DRT 3808	3 AHE1	Droit du cyberspace
DRT 3809	3 AHE1	Droit du transport
DRT 3810	3 AHE1 j	Droit de la santé

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Formation pratique

DRT 3904	3	AHE1	Développement des habiletés du juriste 4
DRT 3905	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 5
DRT 3906	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 6
DRT 3907	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 7

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

DRT 6525	3	AHE1	Philosophie du droit
DRT 6530	3	AHE1	Sociologie du droit
+ DRT 6565	2	A 1	Fondements et méthodes de la Common Law
+ DRT 6566	3	AH 1	Contrats ("Contracts")
+ DRT 6567	3	AH 1	Responsabilité civile ("Torts")
+ DRT 6568	3	AH 1	Biens immobiliers ("Real property")
+ DRT 6569	3	AH 1	Procédure civile
+ DRT 6570	3	AH 1	Droit des obligations-Problèmes choisis
+ DRT 6571	3	AH 1	Droit des biens - Éléments commerciaux
+ DRT 6572	3	AHE1	"Remedies" en droit public et privé
+ DRT 6573	3	AH 1	Fiducies et successions (Trusts-Estates)
DRT 6800A	3	AHE1	Droit civil avancé
DRT 6820A	3	AHE1	Droit commercial avancé
DRT 6830B	3	AHE1	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	AHE1	Droit international public avancé
DRT 6835A	3	AHE1	Droit du travail avancé
DRT 6845A	3	AHE1	Droit constitutionnel avancé
DRT 6845C	3	AHE1	Droit constitutionnel avancé
DRT 6859A	3	E 1	Droit comparé avancé
DRT 6860B	3	AHE1	Droit pénal avancé
DRT 6882A	3	AHE1	Droit des biotechnologies avancé
DRT 6910	3	AHE1	Transactions commerc. internationales 1
DRT 6920	3	AHE1	Financement de l'entreprise
DRT 6950	3	AHE1	Droit international privé avancé
DRT 6965C	3	AHE1	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	AHE1	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	AHE1	Droit des affaires avancé

Aux cours du bloc 70L ci-haut mentionnés, s'ajoutent tous les cours susceptibles d'être offerts dans les programmes d'études de 2^e cycle de la Faculté de droit. Pour s'inscrire au bloc 70L, l'étudiant devra avoir réussi les cours des blocs 70A et 70B, à l'exception du cours DRT 3903 auquel il devra cependant être inscrit. En outre, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,7.

Faculté de l'éducation permanente

Bureautique

1-175-7-0 Module

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autres conditions
 - ◆ Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en informatique pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT 1800 Initiation à l'informatique.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-175-7-0

Version 00

Module en bureautique

Destinataires

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent maîtriser divers logiciels de bureautique et s'initier à Internet. Couronné par une attestation, il peut être intégré au Certificat d'études individualisées.

Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.

Segment 71

Bloc 71 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Bureautique

IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
IFT 1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT 1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ IFT 1946	3	H 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
IFT 1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes

Communication appliquée

1-226-5-1 Certificat

Information sur le programme

Patrice Leroux

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.
 - ◆ Le Certificat en communication appliquée ne peut être jumelé au Majeur ou au Mineur en communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-226-5-1

Version 00

Certificat en communication appliquée

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire aux autres cours à option portant les sigles JOU, RED et REP. Le cours RED2010 est également offert à distance. (RED2010D)

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 9 cr.

COM 1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
COM 1600G	3	AHE1 s	Communication et médias de masse
RED 2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Médias et communications appliquées

COM 1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
COM 2540G	3	AHE1 js	Pratiques de la photographie
EDP 2500	3	AHE1 js	Pratiques de la communication interne
JOU 1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
PBT 1000	3	AHE1 js	Communication marketing
PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
REP 1000	3	AHE1 js	Introduction aux relations publiques
REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Communication et gestion

AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
HEC 3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
PBT 2210	3	AHE1 js	Gestion des médias publicitaires
PBT 2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Informatique et nouvelles technologies

IFT 1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ IFT 2720	3	AH 1 s	Introduction au multimédia
+ INU 1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
RED 2040	3	AHE1 js	Rédaction pour Internet

Communication promotionnelle

1-390-7-0 Module en communication promotionnelle

Information sur le programme

Sylvain Desrochers

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme automne 2007 et hiver 2008 si le nombre de candidats le justifie

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme

hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-390-7-0

Version 00

Module en communication promotionnelle

Ce module totalise 15 crédits de cours obligatoires. Le cours PRO 1000 « Communication promotionnelle : théories » doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
+ PRO 1001	3	AHE1 js	Conception d'activités promotionnelles
+ PRO 2000	3	AHE1 js	Médias et création promotionnelle
+ PRO 2001	3	AHE1 js	Design et promotions
+ PRO 3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration en promotion

Une attestation confirme la réussite de ce module. Il peut également être intégré au Certificat d'études individualisées.

Criminologie

1-065-5-0 Certificat

Information sur le programme

Fabienne Cusson

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
 - ◆ Posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ Posséder des connaissances et trois années d'expérience appropriées à ce programme.

- ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Remarques

– Baccalauréat spécialisé en criminologie

- ♦ L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du Certificat en criminologie peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques 103, 307 ou 337 offerts au cégep (voir section 7), ou STT 1971G offert à l'Université de même que de certains cours du Certificat. L'étude des dossiers est déterminante quant à l'admission.

– Maîtrise en criminologie

- ♦ Pour être admissible à la Maîtrise en criminologie, l'étudiant titulaire d'un Baccalauréat doit obligatoirement avoir suivi dans son Certificat les cours suivants : CRI 1050G, 1100G, 1151G, 1600G et 3213G.

+ CRI	3800G	3	AHE1 s	Principes d'évaluation clinique
JES	2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Cours thématiques

CRI	2014G	3	AHE1 s	Problèmes de criminologie
CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
CRI	3301G	3	AHE1 s	Sociopolitique de la police
CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
CRI	3341G	3	AHE1 s	Drogues et criminalité
CRI	3415G	3	AHE1 s	Mesures pénales communautaires
CRI	3420G	3	AHE1 s	La femme et la question criminelle
CRI	3425G	3	AHE1 s	Sociologie du milieu carcéral
CRI	3495G	3	AHE1 js	Criminels et troubles mentaux
CRI	3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs
GSP	2600Z	3	AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
JES	2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Droit

1-325-5-0 Certificat

1-325-6-5 Microprogramme

Information sur le programme

Ginette Valois

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
 - et
 - ♦ Posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
 - ♦ Avoir terminé un majeur ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ♦ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ♦ Avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

N.B. Les conditions d'admissibilité au Certificat en droit sont les mêmes que pour le Microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Programme 1-065-5-0

Version 05

Certificat de criminologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

Fondements de la criminologie

CRI	1050G	3	AHE1 s	Sociocriminologie 1
CRI	1100G	3	AHE1 s	Psychocriminologie

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie

CRI	1200G	3	AHE1 s	La méthodologie en criminologie
CRI	1600G	3	AHE1 s	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI	3213G	3	AHE1 s	Initiation aux méthodes qualitatives

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

La criminologie comme champ disciplinaire

CRI	1001G	3	AHE1 s	Perspectives historiques en criminologie
CRI	1151G	3	AHE1 s	Justice criminelle 1
CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI	2410G	3	AHE1 s	Pénologie

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

L'intervention criminologique

CRI	2015G	3	AHE1 s	Relation d'aide en criminologie
CRI	2455G	3	AHE1 s	Personnalité criminelle 1

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Remarque**Extrait de l'entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente**

- Les cours du Certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
- L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du Certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.
- Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.
- Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le Certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande, et dans la mesure où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1^{er} juin, 27 crédits dont 24 de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le Certificat au 15 septembre.
- Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du Baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Programme 1-325-5-0

Version 06

Certificat en droit

Ce programme totalise 30 crédits de sigle DRT dont 21 crédits sont obligatoires et 9 crédits sont à option. Il est possible de remplacer un cours à option par un cours au choix. Les cours DRT 1151G Introduction à l'étude du droit, et DRT 1901G Développement des habiletés du juriste 1, doivent être suivis en début de programme, avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A	obligatoire		12 cr.
DRT 1151G	3 AHE1 s	Introduction à l'étude du droit	
DRT 1221G	3 AHE1 s	Obligations 1	
+ DRT 1223G	3 AHE1 s	Obligations 3	
DRT 1901G	3 AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1	

Segment 70 Orientation I : droit général

Bloc 70 A	obligatoire		9 cr.
DRT 1222G	3 AHE1 s	Obligations 2	
DRT 1501G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 1	
+ DRT 1502G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 2	
Bloc 70 B	option		minimum 6 cr., maximum 9 cr.
DRT 1010G	3 AHE1 s	Fondements du droit 1	
DRT 1224G	3 AHE1 s	Personnes physiques et famille	
DRT 1225G	3 AHE1 s	Biens	
+ DRT 1500G	3 AHE1 s	Droit pénal général 1	
DRT 2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois	
DRT 2100G	3 AHE1 s	Droit international public général	
DRT 2231G	3 AHE1 s	Droit judiciaire privé 1	
DRT 2401G	3 AHE1 s	Droit des affaires 1	
DRT 2501G	3 AHE1 s	Droit administratif général	
+ DRT 3503G	3 AHE1 s	Libertés publiques	
DRT 3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail	
DRT 3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail	
DRT 3807G	3 AHE1 s	Droit de la consommation	

Segment 71 Orientation II : droit des affaires

Bloc 71 A	obligatoire		9 cr.
DRT 1225G	3 AHE1 s	Biens	
DRT 2401G	3 AHE1 s	Droit des affaires 1	
+ DRT 3205G	3 AHE1 s	Sûretés	
Bloc 71 B	option		minimum 6 cr., maximum 9 cr.
DRT 1222G	3 AHE1 s	Obligations 2	
DRT 2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois	
DRT 2231G	3 AHE1 s	Droit judiciaire privé 1	
DRT 2402G	3 AHE1 s	Droit des affaires 2	
DRT 3201G	3 AHE1 js	Assurances	
+ DRT 3401G	3 AHE1 s	Faillite et insolvabilité	
+ DRT 3402G	3 AHE1 s	Contrats et usages commerciaux	
+ DRT 3403G	3 AHE1 s	Financement de l'entreprise	
DRT 3404G	3 AHE1 s	Droit bancaire	
DRT 3406G	3 AHE1 s	Propriété intellectuelle	
DRT 3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail	
DRT 3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail	
DRT 3701G	3 AHE1 s	Fondements du régime fiscal	
+ DRT 3702G	3 AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise	
DRT 3801G	3 AHE1 s	Droit de la concurrence	
DRT 3807G	3 AHE1 s	Droit de la consommation	

Segment 72 Orientation III : droit public

Bloc 72 A	obligatoire		9 cr.
DRT 1501G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 1	
+ DRT 1502G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 2	
DRT 2501G	3 AHE1 s	Droit administratif général	
Bloc 72 B	option		minimum 6 cr., maximum 9 cr.
+ DRT 1500G	3 AHE1 s	Droit pénal général 1	
DRT 2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois	
DRT 2100G	3 AHE1 s	Droit international public général	
+ DRT 3501G	3 AHE1 s	Droit municipal	
+ DRT 3503G	3 AHE1 s	Libertés publiques	
+ DRT 3504G	3 AHE1 s	Tribunaux administratifs	
DRT 3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail	
DRT 3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail	
DRT 3802G	3 AHE1 s	Droit des sciences biologiques	
DRT 3804G	3 AHE1 s	Droit de l'environnement	
DRT 3805G	3 AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.	
DRT 3806G	3 AHE1 s	Droit des professionnels	
DRT 3810G	3 AHE1 js	Droit de la santé	

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-325-6-5

Version 03

Microprogramme en droit

Ce programme comporte de 9 à 15 crédits de cours, dont 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits de cours à option. Au moment de son admission au Microprogramme en droit, l'étudiant doit préciser avec le responsable du programme le domaine du droit qu'il entend couvrir ; le responsable détermine alors les cours à suivre. Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>		<i>obligatoire</i>			
DRT 1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit		3 cr.
<i>Bloc 70 B</i>		<i>option</i>		<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>	
DRT 1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1		
DRT 1221G	3	AHE1 s	Obligations 1		
DRT 1222G	3	AHE1 s	Obligations 2		
+ DRT 1223G	3	AHE1 s	Obligations 3		
DRT 1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille		
DRT 1225G	3	AHE1 s	Biens		
+ DRT 1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1		
DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1		
+ DRT 1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2		
DRT 1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1		
DRT 2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois		
DRT 2100G	3	AHE1 s	Droit international public général		
DRT 2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1		
DRT 2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1		
DRT 2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2		
DRT 2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général		
DRT 3201G	3	AHE1 js	Assurances		
+ DRT 3205G	3	AHE1 s	Sûretés		
+ DRT 3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité		
+ DRT 3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux		
+ DRT 3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise		
DRT 3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire		
DRT 3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle		
+ DRT 3501G	3	AHE1 s	Droit municipal		
+ DRT 3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques		
+ DRT 3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs		
DRT 3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail		
DRT 3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail		
DRT 3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal		
+ DRT 3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise		
DRT 3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence		
DRT 3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques		
DRT 3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement		
DRT 3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.		
DRT 3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels		
DRT 3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation		
DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé		

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
 - ♦ Avoir à son actif des études universitaires dans un programme (module, mineur, majeur, certificat, baccalauréat)
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ♦ Posséder des connaissances et une expérience appropriée à la concentration choisie au Certificat d'études individualisées.
- Autres conditions
 - ♦ Compléter le « Questionnaire d'analyse de candidature » qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
 - ♦ Élaborer avec le responsable du programme le projet de formation qui tienne compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat. Le projet de formation doit respecter le cadre du programme : le Certificat d'études individualisées est composé, en partie, d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours (exceptionnellement de deux concentrations). L'étudiant termine le Certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Conditions relatives à la langue française

Pour les concentrations suivantes : Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Relations publiques Pour être admissible, le candidat doit se soumettre au test de français particulier à ces concentrations. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation. **Pour les autres concentrations** Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-962-5-0

Version 00

Certificat d'études individualisées

Le Certificat permet aux étudiants de construire leur programme selon leurs besoins de formation professionnelle ou personnelle. Il comprend soit une concentration, soit un microprogramme, soit un module, le programme étant complété par d'autres cours correspondant aux objectifs de formation des étudiants. Dans tous les cas, le projet d'études est soumis à l'approbation du responsable de programme.

Définition de la concentration

- La concentration est constituée soit de cours appartenant à un programme existant, soit de cours appartenant à un même champ d'études, par exemple : anglais langue seconde ...

Études individualisées

1-962-5-0 Certificat

Information sur le programme

Diane Rioux

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

- Le microprogramme ou le module, tel que défini à l'article 1.6 C du Règlement pédagogique, peut tenir lieu de concentration.
- Le libellé du Certificat fait mention de la ou, le cas échéant, des concentrations (ou des microprogrammes ou modules qui en font partie).
- Lorsqu'un module tient lieu de concentration, on peut faire une demande d'admission au module et, une fois celui-ci terminé, faire une demande d'admission au Certificat d'études individualisées ; on peut aussi faire une demande d'admission simultanée au module et au Certificat d'études individualisées, ce qui permettra aux candidats de s'inscrire en même temps aux cours du module et aux autres cours choisis.

Restrictions

- Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire, dans le cadre du Certificat d'études individualisées, à plus de 15 crédits de cours d'un même sigle ou d'un même certificat ou mineur.
- Dans un baccalauréat composé de trois certificats, le présent certificat ne peut être associé au Certificat de culture et civilisation ou au Mineur arts et sciences de la Faculté des arts et des sciences. Voir article 18.1 du Règlement pédagogique de la Faculté.

Les concentrations, microprogrammes et modules facultaires

Pour la description de la structure de programme des concentrations, microprogrammes et modules facultaires, consulter le site de la Faculté de l'éducation permanente (<http://www.fep.umontreal.ca/cei/index.html>)

- **Concentrations** : Anglais langue seconde, Anglais langue des affaires, Criminologie, Français langue seconde (réservé exclusivement aux étudiants non francophones), Gérontologie, Gestion appliquée à la police et à la sécurité, Intervention auprès des jeunes, Intervention dans les groupes et les organisations, Journalisme, Petite enfance et famille, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Relations interculturelles, Relations publiques, Santé communautaire, Santé et sécurité du travail, Santé mentale, Toxicomanies, Violence, victimes et société ;
- **Microprogramme** : Droit
- **Modules** : Bureautique (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences), Communication promotionnelle, Gestion de l'invalidité et de la réadaptation, Gestion des services de santé et des services sociaux, Initiation à la programmation (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences, Initiation au multimédia (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences), Programmation Internet (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences) ;

Les concentrations, et modules interfacultaires - HEC Montréal

Le candidat peut prendre, comme concentration dans le cadre du Certificat, une de ces concentrations ou un de ces modules sous réserve des contraintes suivantes :

- le maximum de cours à prendre à HEC Montréal ne doit pas dépasser 15 crédits
- remplir les exigences et les conditions requises par HEC Montréal pour suivre les cours de la concentration ou du module choisi.
- **Concentrations** : Administration, Marketing, Ressources humaines ;
- **Modules** - HEC Montréal offre plus de 30 modules en gestion dans les secteurs suivants : Commerce international, Comptabilité, Économie, Finances, Gestion des opérations et de la production, Gestion des ressources humaines, Management, Marketing, Supervision, Technologies de l'information

Les modules interfacultaires - Faculté des arts et des sciences

Les modules en Langue et culture, excepté celui en Langue et culture anglaises, peuvent être choisis comme concentration dans le cadre du Certificat. Il en va de même des modules en informatique. Dans l'un ou l'autre cas, le candidat doit demander à la Faculté des arts et des sciences l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat) : Administration des systèmes informatiques ; Langue et culture : allemandes, arabes, chinoises, hispaniques, italiennes, japonaises, luso-brésiliennes, néo-helléniques, russes, vietnamiennes ; Multimédia ; Programmation ;

Les modules interfacultaires - Faculté des sciences infirmières

- **Modules** (Le candidat doit demander à la Faculté des sciences infirmières l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat) : Urgence

Les modules interfacultaires - Faculté de théologie et de sciences des religions

- **Module** : Sciences religieuses.

Français langue seconde pour non-francophone

1-821-5-1 Certificat

Information sur le programme

Monique Beaulac
Admission

514-343-6179
514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ♦ Être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ♦ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Autres conditions
 - ♦ Le candidat doit prendre rendez-vous pour une entrevue afin de déterminer les modalités les plus pertinentes à son cheminement.
 - ♦ Le niveau d'entrée au Certificat est le niveau 3 (intermédiaire) tant à l'oral qu'à l'écrit. Le candidat doit se soumettre au test de classement requis par ce programme. Le test est obligatoire et permet de déterminer à quel niveau le candidat sera intégré. Le test peut être éliminatoire dans le cas d'un étudiant qui a déjà atteint les objectifs des niveaux avancés tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant dont les résultats au test de classement indiqueraient que celui-ci n'a pas atteint le niveau d'entrée requis, devra suivre un ou des cours de mise à niveau (niveaux 1 et 2). Ces cours seront considérés comme hors programme.
 - ♦ Les étudiants du Certificat sont exclus des dispositions de l'article 3 du Règlement pédagogique touchant la connaissance du français.

Remarque

Le candidat doit se présenter à une rencontre d'information avant de déposer sa demande d'admission. Pour connaître la date de la prochaine rencontre, composer le numéro 514-343-6179.

Programme 1-821-5-1

Version 00

Certificat en français langue seconde pour non-francophones

Ce programme comporte 30 crédits de cours à option. Les cours des blocs A, B et C constituent des apprentissages fondamentaux et doivent être suivis en début de programme. Le Certificat en français langue seconde pour non-francophones (30 crédits) comprend les cours de langue seconde de niveaux 3 à 6 (blocs A, B, C, D, E), les cours d'applications de la langue seconde (blocs F et G), ainsi que les cours disciplinaires qui apparaissent au bloc G. Les cours du bloc B sont des cours intensifs. Les cours FRS1240 ou FRS1241 (bloc A) ou FRS1300 ou FRS1301 (bloc B) et FRS1252 (bloc C) ou leur équivalent sont préalables aux cours de perfectionnement des blocs D, E, F et G. L'étudiant doit obligatoirement suivre, en fin de programme, au moins deux cours du bloc G. Le test de classement est obligatoire et permet d'orienter l'étudiant vers les cours appropriés à son niveau de maîtrise de la langue. Dans le cas d'un étudiant admis au programme qui n'aurait que peu ou pas de connaissance préalable du français, le certificat pourrait comporter de 33 à 42 crédits, de 3 à 12 crédits étant hors programme. Ce certificat peut être considéré dans un cumul pour l'obtention d'un baccalauréat.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Communication orale

+ FRS 1230	3 AHE1 js	Communication orale. Niveau 3
+ FRS 1231	3 AHE1 js	Étude pratique du français oral 3
+ FRS 1240	3 AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+ FRS 1241	3 AHE1 js	Étude pratique du français oral 4
+ FRS 1250	3 AHE1 js	Communication orale. Niveau 5
+ FRS 1251	3 AHE1 js	Étude pratique du français oral 5
+ FRS 1260	3 AHE1 js	Communication orale. Niveau 6
+ FRS 1261	3 AHE1 js	Étude pratique du français oral 6

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Cours intensifs

+ FRS 1300	6 AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 3
+ FRS 1301	6 AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 3
+ FRS 1400	6 AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 4
+ FRS 1401	6 AHE1 js	Étude prat. du français oral, écrit 4
+ FRS 1500	6 AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 5
+ FRS 1501	6 AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 5
+ FRS 1601	6 AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 6

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Communication écrite

+ FRS 1232	3 AHE1 js	Communication écrite. Débutant 2
+ FRS 1233	3 AHE1 js	Pratique du français écrit. Débutant 2
+ FRS 1242	3 AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+ FRS 1243	3 AHE1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 1
+ FRS 1252	3 AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+ FRS 1253	3 AHE1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 2

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication orale, niveau avancé

+ FRS 1263	3 AHE1 js	Compréhension de l'oral - avancé 3
+ FRS 1273	3 AHE1 js	Expression orale. Avancé 3

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication écrite, niveau avancé

+ FRS 1262	3 AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1
+ FRS 1272	3 AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 2

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils pour la poursuite des études universitaires

+ FRS 1264	3 AHE1 js	L'information : compréhension et synthèse
+ FRS 1282	3 AHE1 js	Lecture et rédaction. Avancé 3

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Formation complémentaire

ENF 3000	3 AHE1 js	Enseignement du français, langue seconde
+ FRS 1150	3 AHE1 js	Français langue des affaires
+ FRS 1265	1 AHE1 js	Communication sur mesure 1
+ FRS 1266	1 AHE1 js	Communication sur mesure 2
+ FRS 1267	1 AHE1 js	Communication sur mesure 3
+ FRS 1267W	1 AHE1 js	Enseignement du FLS et culture
+ FRS 1267X	1 AHE1 js	Nouveaux courants en didactique du FLS
+ FRS 1267Y	1 AHE1 js	Didactique de l'écrit en FLS
+ FRS 1267Z	1 AHE1 js	Didactique de l'oral en FLS
+ FRS 1268	3 AHE1 js	Projet spécial
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain
POL 1020G	3 AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
QCF 1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
QCF 1960	3 HE 1 j	Culture et société, Québec contemporain
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL 1970G	3 AHE1 s	Sociologie du Québec

Gérontologie

1-377-5-0 Certificat

Information sur le programme

Pierrette Boucher

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008**Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette

disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/).

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-377-5-0

Version 03

Certificat de gérontologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, aussi offerts à distance (EDP 1001D, GER 1000D), de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.
 EDP 1001 3 AHE1 s Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
 GER 1000 3 AHE1 js Introduction à la gérontologie

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Notions fondamentales

GER 1016 3 AHE1 js Physiologie et vieillissement
 GER 1016D 3 AHE1 Physiologie et vieillissement
 GER 1020 3 AHE1 js Anthropologie sociale du vieillissement
 GER 1040 3 AHE1 js Épidémiologie et vieillissement
 GER 1040D 3 AH 1 Épidémiologie et vieillissement
 PSY 1995 3 A 1 s Psychologie du vieillissement

Bloc 70 C option minimum 15 cr., maximum 18 cr.

Pratiques et thématiques spécifiques

+ GER 2015 3 AHE1 js Alimentation et vieillissement
 + GER 2015D 3 AHE1 js Alimentation et vieillissement
 + GER 2017 3 AHE1 js Médicaments et vieillissement
 + GER 2019 3 AHE1 js Activités physiques et vieillissement
 + GER 2019D 3 AHE1 Activités physiques et vieillissement
 GER 2021 3 AHE1 js Santé mentale et vieillissement
 GER 2021D 3 AHE1 Santé mentale et vieillissement
 GER 2022 3 AHE1 js Le mourir (approche multidisciplinaire)
 GER 2037 3 AHE1 js Milieux de travail gérontologiques
 GER 3042 3 AHE1 js Planification de la retraite
 GER 3042D 3 AH 1 Planification de la retraite
 GER 3045 3 AHE1 js Problématique liée au vieillissement
 GER 3045D 3 AH 1 Déficits cognitifs
 GER 3046D 3 AHE1 Le grand âge
 GER 3065 3 AHE1 js Atelier thématique en gérontologie
 GER 3065D 3 AH 1 Femmes et vieillissement
 GER 3065Z 3 AHE1 js La relation d'aide en gérontologie
 + GER 3090 3 AHE1 js Projets spéciaux en gérontologie

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Gestion appliquée à la police et à la sécurité

1-066-5-0 Certificat

Information sur le programme

Luc Hébert

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente d'au moins trois ans.
- ou
 - ♦ Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'un diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC) relié au travail policier ou de sécurité et posséder une expérience pertinente d'au moins quatre ans.
- Autre condition
 - ♦ Présenter une lettre de recommandation d'un spécialiste du domaine.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-066-5-0

Version 02

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 18 cr.
 GSP 1100 3 AHE1 js Communication appliquée en sec. int.
 GSP 1200 3 AHE1 js Exploitation de l'information séc. int.
 GSP 2100 3 AHE1 js Planif. et organisation des activités
 + GSP 2200 3 AHE1 js Direction et contrôle des activités
 GSP 2300 3 AHE1 js Pilotage d'équipes de travail
 + GSP 2500 3 AHE1 js Vision stratégique dynamique

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Formation spécifique

GSP 1040 3 AHE1 js Technologie de la sécurité intérieure
 GSP 1060 3 AHE1 js Planification et contrôle budgétaire
 + GSP 1300 3 AHE1 js Réseautage professionnel en séc. int.

GSP 1400	3	AHE1 js	Gestion des mesures d'urgence
GSP 2350	3	AHE1	Gestion du rendement en sec. int.
GSP 2600	3	AHE1 js	Questions de sécurité intérieure
GSP 2600Y	3	AHE1 js	Gestion intégrée des opérations
GSP 2600Z	3	AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
GSP 3010	3	AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
GSP 3020	3	AHE1 js	Éthique appliquée en sécurité intérieure

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation connexe

CRI 1730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI 3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI 3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SIP 2080	3	AH 1 js	La sécurité privée
SST 1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail

Gestion des services de santé et des services sociaux

1-631-5-2 Certificat
1-631-7-2 Module

Information sur le programme

Pierre Saulnier
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux.
- ou
- ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette

disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-631-5-2

Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. Le cours ASA 1050G doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 9 cr.

Développement personnel et professionnel du gestionnaire

ASA 1050G	3	AHE1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
ASA 2050G	3	AHE1 js	Le changement : une opportunité
+ ASA 3050G	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Gestion de l'offre de services

ASA 1910G	3	AHE1 js	Organisation du travail
ASA 2000G	3	AHE1 js	Gérer la qualité et la performance
ASA 2150G	3	AHE1 js	Information de gestion
ASA 3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA 3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion

Bloc 70 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Leadership et communication

ASA 2010G	3	AHE1 js	Gestion des ressources humaines
ASA 2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
ASA 3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
ASA 3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Formation complémentaire

ASA 2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
COM 1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
HEC 3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
PPL 3030	3	AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
STT 1971G	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Programme 1-631-7-2

Version 00

Module en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option. Le cours ASA1050G doit être suivi en début de programme. En fonction du choix de cours de l'étudiant, 3 sessions peuvent être requises pour compléter le module.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.
ASA 1050G 3 AHE1 js Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.
ASA 1910G 3 AHE1 js Organisation du travail
ASA 2000G 3 AHE1 js Gérer la qualité et la performance
ASA 2010G 3 AHE1 js Gestion des ressources humaines
ASA 2150G 3 AHE1 js Information de gestion

ASA 2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
ASA 2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
ASA 3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA 3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion
ASA 3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
ASA 3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Initiation à la programmation

1-175-7-1 Module

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
-
- Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en programmation pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1875 Initiation : programme Visual Basic.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-175-7-1

Version 02

Module d'initiation à la programmation

Ce programme totalise 12 crédits, soit 3 obligatoires et 9 à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 3 cr.
IFT 1810 3 AHE1 js Introduction à la programmation

Bloc 72 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.
+ IFT 1166 3 AHE1 j Programmation orientée objet en C++
+ IFT 1170 3 AHE1 s Programmation Java et applications
+ IFT 1175 3 AHE1 s Programmation en Visual Basic
+ IFT 1179 3 AHE1 js Programmation en C#

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.
+ IFT 1169 3 AHE1 js Programmation avancée en C++
+ IFT 1176 3 AHE1 s Aspects avancés de Java

Initiation au multimédia

1-175-7-6 Module

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
 - ◆ Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en multimédia pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1870 Initiation : programmation Java.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-175-7-6

Version 01

Module d'initiation au multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire et 12 crédits à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ou en multimédia ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.
IFT 1935 3 AHE1 s Initiation au graphisme par ordinateur
IFT 1945 3 AHE1 s Internet et création de pages Web
+ IFT 1946 3 H 1 j Sites Web avancés avec Frontpage

Bloc 72 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.
+ IFT 1142 3 AHE1 js Programmation côté client
+ IFT 1147 3 AHE1 j Programmation serveur avec PHP
+ IFT 2720 3 AH 1 s Introduction au multimédia

Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

1-373-5-0 Certificat

Information sur le programme

Annie Tremblay

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

ou

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire

- ♦ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- ♦ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
- ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-373-5-0

Version 02

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, 15 à 18 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix. Le cours JES 1000 doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de l'intervention

JES 1000	3	AHE1 js	L'intervenant et la relation d'aide
JES 1001	3	AHE1 js	Jeunes et réalités sociales
JES 1010	3	AHE1 js	Processus d'évaluation et d'intervention
+ JES 3010	3	AHE1 js	Activités de synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Pratiques de l'intervention

CRI 3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI 3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs
+ JES 1020	3	AHE1 js	Stage d'observation
JES 2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES 2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES 2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES 2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES 2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
JES 2014	3	AHE1 js	Atelier thématique
JES 2014Z	3	AHE1 js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES 2015Y	3	AHE1 js	Les jeunes de la rue
JES 2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
JES 2016Z	3	AHE1 js	Le décrochage scolaire
JES 2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
JES 2017Z	3	AHE1 js	Planifier et évaluer en concertation
JES 2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
+ JES 3020	3	AHE1 js	Stage d'intervention
SME 2044	3	AHE1 js	Jeunes et santé mentale
TXM 2300	3	AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM 2470D	1	AHE1	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2580D	1	AHE1	Héroïne et interventions spécifiques

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire

AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI 1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
PEF 2710D	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
PSE 1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
PSY 1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY 3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SRL 2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualité des jeunes
SVS 3807	3	H 1 j	Jeunesse et action communautaire
VIO 2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant a la possibilité de suivre un cours au choix (3 crédits) suite à l'approbation du responsable de programme.

Intervention en déficience intellectuelle

1-422-5-0 Certificat

Information sur le programme

Pierrette Boucher

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et avoir une expérience de travail d'au moins un an dans un domaine pertinent.
- ou
- ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience de travail d'au moins un an et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-422-5-0

Version 00

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle

Le programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire

15 cr.

Notions fondamentales

IDI 1010	3 AHE1 js	Modèles d'intervention communautaire
IDI 1020	3 AHE1 js	Regard systémique sur les familles
IDI 1030	3 AHE1 js	Intervention en réseau

IDI 2010	3 AHE1 js	Les enjeux de l'intervention en DI
+ IDI 3000	3 AHE1 js	Activités de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Problématiques spécifiques et pratiques reliées

IDI 2020	3 AHE1 js	Éthique de l'intervention
IDI 2030	3 AHE1 js	Comportements excessifs et intervention
IDI 2040	3 AHE1 js	Troubles envahissants du développement
IDI 3010	3 AHE1 js	Groupe de codéveloppement
IDI 3020	3 AHE1 js	Atelier thématique
IDI 3020W	3 AHE1 js	Processus clinique en TED
IDI 3020X	3 AHE1 js	Instruments d'intervention en TED
IDI 3020Y	3 AHE1 js	Évaluation globale des besoins
IDI 3020Z	3 AHE1 js	Viellissement et DI

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+ AEG 2115	3 AHE1 js	Animation des groupes restreints
AEG 3137	3 AHE1 js	Groupe et situation d'aide
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
SVS 1363	3 A 1 j	Problèmes sociaux
SVS 2378	3 HE 1 s	Intervention communautaire
VIO 2013	3 AHE1 js	Violence et handicap
VIO 2015	3 AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Journalisme

1-405-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louis Poirier

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Avoir réussi un minimum de 60 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat ou de majeur ou dans des programmes de mineur ou de certificat) ou faire la preuve d'une formation équivalente
- Réussir le test de français particulier à ce programme. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation et
- Présenter un curriculum vitae.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est limitée.

- Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte du dossier scolaire, de la pertinence des études antérieures et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.

Remarques

- En fonction du résultat au test de français, la Faculté peut imposer au candidat admis de suivre et de réussir un cours préalable : FRA

1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou un cours équivalent. Ce cours est considéré comme hors programme.

- Le curriculum vitae demandé doit être déposé ou envoyé par la poste au Registrariat de l'Université, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3T5, avant la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission.

Programme 1-405-5-0

Version 03

Certificat en journalisme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Les cours obligatoires sont préalables aux cours du bloc 70 B Ateliers de presse : profils. Les cours de ce bloc correspondent à 3 profils de formation : presse écrite (JOU 2101, JOU 2102), presse parlée (JOU 2201, JOU 2202) et presse télévisée (JOU 2300). L'étudiant doit suivre au complet au moins un de ces profils. Restriction : ce programme ne peut être terminé en moins de 3 trimestres réguliers.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*
 JOU 1100 3 AHE1 js L'information journalistique
 JOU 1200 3 AHE1 js Méthodes journalistiques

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Ateliers de presse : profils

+ JOU 2101 3 AHE1 js Atelier de presse écrite 1
 + JOU 2102 3 AHE1 js Atelier de presse écrite 2
 + JOU 2201 3 AHE1 js Atelier de radio 1
 + JOU 2202 3 AHE1 js Atelier de radio 2
 + JOU 2300 6 AHE2 js Atelier de presse télévisée
 + JOU 2400 3 AHE1 js Journalisme et Internet
 + JOU 2500 3 AHE1 js Le journaliste-pupitreur

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation à l'esprit critique

JOU 2310 3 AHE1 js Analyse de l'actualité
 JOU 2410 3 AHE1 s Analyse critique du traitement de l'info

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Applications pratiques

+ JOU 3400 3 AHE1 js Stage en entreprise
 + RED 3000 3 AHE1 js Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise de l'expression écrite et parlée

+ ANS 1404T 3 AHE1 js Scientific and Technical Writing
 FRA 2953G 3 AHE1 js Structuration de textes
 LNG 1061G 3 AHE1 js De la grammaire au style
 LNG 1062G 3 AHE1 js Le lexique : particularités, difficultés
 REP 2200 3 AHE1 js Communication orale

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines complémentaires

COM 2540G 3 AHE1 js Pratiques de la photographie
 DRT 3805G 3 AHE1 s Drt de l'information et de la comm.
 POL 1020G 3 AHE1 s Systèmes politiques : Québec et Canada
 POL 1605G 3 AHE1 js Politique internationale
 RED 2201 3 AHE1 js Écriture et médias
 RED 2301 3 AHE1 js Problèmes de vulgarisation
 + REP 3101 3 AHE1 js Recherche et évaluation des actions

Localisation

1-185-5-3 Certificat

Information sur le programme

Claudine Bertrand

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base universitaire
 - ♦ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme en lien avec la localisation ou faire la preuve d'une formation équivalente.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ♦ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autre condition
 - ♦ Pour tout candidat qui ne se serait pas soumis au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais dans un programme de la Faculté, se soumettre à ce test d'admission. Ce dernier est obligatoire et peut être éliminatoire.
 - ♦ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, le candidat pourrait se voir imposer de suivre et de réussir les cours préalables requis par le responsable du programme en français et en anglais. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Note : Les étudiants qui s'inscrivent à des cours du bloc 70D Gestion de projets offerts par HEC Montréal devront se procurer l'ordinateur portable suggéré par HEC Montréal (ensemble clé en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portable (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

Programme 1-185-5-3

Version 01

Certificat en localisation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option choisis dans l'un ou plusieurs des blocs thématiques. Pour respecter l'ordre des apprentissages, il est recommandé de suivre les cours du bloc 70 A dans l'ordre chronologique suivant : TRA 3325G, PPL 3040, TRA 3400G, LOC 3000, LOC 3010 et LOC 3500. Les étudiants devront avoir terminé 24 crédits avant de pouvoir s'inscrire aux cours LOC 3010 et LOC 3500.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*
 + LOC 3000 3 AHE1 js Initiation à l'internationalisation
 + LOC 3010 3 AHE1 js Localisation et entrepreneurship
 + LOC 3500 3 AHE1 js Activité de synthèse et d'intégration
 PPL 3040 3 AHE1 js Communication interculturelle
 TRA 3325G 3 AHE1 js Langues et mondialisation
 TRA 3400G 3 AHE1 js Initiation à la localisation

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Technologie pour langagiers

IFT 1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
+ IFT 2720	3	AH 1 s	Introduction au multimédia
+ INU 1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
+ INU 1051	3	H 1 s	Information et sites Web
+ LOC 3100	3	AHE1 js	Outils informatiques en localisation
LOC 3450	3	AHE1 js	Atelier thématique

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Mondialisation pour informaticiens

+ LOC 3200	3	AHE1 js	Techniques d'internationalisation
LOC 3210	3	AHE1 js	Problématiques des outils langagiers
LOC 3220	3	AHE1 js	Localisation de produits informatiques
+ LOC 3230	3	AHE1 js	Assurance de la qualité
LOC 3460	3	AHE1 js	Atelier thématique

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Gestion de projets

HEC 3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
HEC 3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
+ HEC 3063	3	AHE1 js	Logiciels de gestion de projets
+ LOC 3300	3	AHE1 js	Gestion de projets en localisation
LOC 3470	3	AHE1 js	Atelier thématique

Les étudiants qui s'inscrivent à des cours du bloc 70D Gestion de projets offerts par HEC Montréal devront se procurer l'ordinateur portatif suggéré par l'École (ensemble clés en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

Petite enfance et famille : intervention précoce

1-253-5-0 Certificat

Information sur le programme

Guylaine Laforte
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
 - ou
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-253-5-0

Version 00

Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce

Le programme totalise 3 crédits de cours obligatoires, de 21 à 27 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix. Les candidats qui souhaitent que leur diplôme soit reconnu par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, aux fins de qualification à l'emploi comme membre du personnel de garde au sens du Décret 1069-97, doivent obligatoirement suivre et réussir les cours PEF 1005, PEF 1200, PEF 2315 et MSO 2180G. Enfin, le cours PEF 1000 doit obligatoirement être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

Bloc 70 A	<i>obligatoire</i>		3 cr.
PEF 1000	1	AHE1 js	Activité d'orientation
+ PEF 2000	1	AHE1 js	Activité d'étape
+ PEF 3000	1	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B	<i>option</i>		<i>minimum 21 cr., maximum 27 cr.</i>
JES 1010	3	AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
JES 2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
MSO 2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits
PEF 1005	3	AHE1 js	Compétences de l'enfant de 0-5 ans
PEF 1200	3	AHE1 js	Petite enfance et milieu de garde
PEF 2315	3	AHE1 js	Activité ludique et animation
PEF 2415	3	AHE1 js	Intervention en milieu de garde
PEF 2420	3	AHE1 js	Gestion de l'intervention éducative
PEF 2510	3	AHE1 js	Dysfonctions chez l'enfant de 0-5 ans
PEF 2610	3	AHE1 js	Prévention et intervention précoce
PEF 2710	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
PEF 2710D	3	AHE1	Jeunes familles en difficulté
PEF 2715	3	AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
PEF 3010	3	AHE1 js	Modèles et programmes d'intervention
PEF 3101	1	AHE1 js	Atelier thématique 1
PEF 3101Y	1	AHE1 js	Les habiletés sociales des tout-petits
PEF 3101Z	1	AHE1 js	L'attachement
PEF 3102	1	AHE1 js	Atelier thématique 2
PEF 3102Y	1	AHE1 js	Programmes éducatifs en petite enfance
PEF 3103	1	AHE1 js	Atelier thématique 3
PEF 3103W	1	AHE1 js	Partenariat avec les parents
PEF 3103X	1	AHE1 js	La séparation parentale et ses effets
PEF 3103Y	1	AHE1 js	L'approche Française Dolto
+ PEF 3110	3	AHE1 js	Projets spéciaux
PEF 3200	3	AHE1 js	Atelier thématique
PEF 3200W	3	AHE1 js	Sécurité des tout-petits
PEF 3200X	3	AHE1 js	L'agressivité chez l'enfant de 0-5 ans
PEF 3200Y	3	AHE1 js	Langage et communication chez l'enfant
PEF 3200Z	3	AHE1 js	L'estime de soi
+ PEF 3210	3	AHE1 js	Évaluation et instrumentation
+ PEF 4015	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 1
+ PEF 4020	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 2
PPL 3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
PPL 3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
PPL 3050Z	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique

Bloc 70 C	option	minimum 0 cr., maximum 6 cr.
AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3 AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI 3010G	3 AHE1 js	Conciliation et médiation
DRT 3803	3 AHE1 j	Droit de l'enfant
JES 1000	3 AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
JES 2008	3 AHE1 js	Jeunes et violence
JES 2021	3 AHE1 js	Discussion de cas cliniques
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSE 1102	3 AH 1 j	Développement socio-affectif 1
+ PSE 1103	3 H 1 j	Développement socio-affectif 2
PSE 1104	3 AH 1 j	Développement cognitif
PSE 1106	3 H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
PSY 3012G	3 AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
+ PSY 3090	3 A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
+ PSY 3096	3 H 1 j	Famille et développement de l'enfant
SOL 3503	3 H 1 j	Sociologie de la famille
SVS 2378	3 HE 1 s	Intervention communautaire
SVS 3711	3 H 1 j	Familles : théories et pratiques
SVS 3744	3 H 1 j	Pratiques en protection de l'enfance
VIO 2015	3 AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre jusqu'à 6 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programmation internet

1-175-7-7 Module

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
 - ◆ Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en programmation pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1146 Programmation Internet.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-175-7-7

Version 01

Module en programmation internet

Ce programme comporte 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire	9 cr.
+ IFT 1142	3 AHE1 js	Programmation côté client
+ IFT 1144	3 AH 1 js	Introduction à la programmation Internet
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation

Bloc 70 B	option	minimum 0 cr., maximum 3 cr.
+ IFT 1170	3 AHE1 s	Programmation Java et applications
+ IFT 1175	3 AHE1 s	Programmation en Visual Basic
+ IFT 1179	3 AHE1 js	Programmation en C#

Bloc 70 C	option	minimum 3 cr., maximum 6 cr.
+ IFT 1147	3 AHE1 j	Programmation serveur avec PHP
+ IFT 1148	3 AHE1 js	Programmation serveur avec ASP
+ IFT 1149	3 AH 1 js	Technologie JSP
+ IFT 1152	3 AH 1 js	Introduction aux technologies XML

Publicité

1-390-5-0 Certificat

Information sur le programme

Sylvain Desrochers

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Rédaction

Programme 1-390-5-0

Version 06

Certificat de publicité

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>
PBT 1000	3 AHE1 js	Communication marketing	
PBT 2000	3 AHE1 js	Stratégies de création	
+ PBT 2003	3 AHE1 js	Stratégies - service-conseil	
PBT 2210	3 AHE1 js	Gestion des médias publicitaires	
+ PBT 4000	1 AHE1 js	Activité de synthèse	
+ PBT 4100	2 AHE1 js	Atelier d'intégration	

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Création publicitaire

PBT 2001	3 AHE1 js	Création et production publicitaires
PBT 2002	3 AHE1 js	Publicité et nouvelles technologies
PBT 3000	3 AHE1 js	Atelier en création
PBT 3000X	3 AHE1 js	Publicités sociétales et humanitaires
PBT 3000Y	3 AHE1 js	Projets publicitaires pour PME
PBT 3000Z	3 AHE1 js	Briefings, évaluations, conceptions
+ PBT 3100	3 AHE1 js	Stage en création
RED 2020	3 AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Service conseil

PBT 2004	3 AHE1 js	Gestion - service-conseil
PBT 2005	3 AHE1 js	Publicité et culture
PBT 3001	3 AHE1 js	Atelier en service-conseil
PBT 3001W	3 AHE1 js	Publicité pour commerces de détail
PBT 3001X	3 AHE1 js	Publicité directe
PBT 3001Y	3 AHE1 js	Concours - relève publicitaire
PBT 3001Z	3 AHE1 js	Les commandites
+ PBT 3101	3 AHE1 js	Stage en service-conseil

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Instruments complémentaires

AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+ ANS 1402T	3 AHE1 js	Business English - Oral Communication
HEC 3006	3 AHE1 js	Management
+ HEC 3007	3 AHE1 js	Recherche commerciale
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
PRO 1000	3 AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
REP 2200	3 AHE1 js	Communication orale

Rédaction

1-186-5-1 Certificat

Information sur le programme

Lise Malo

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-186-5-1

Version 00

Certificat de rédaction

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 B et le cours FRA 1300G du bloc 70 C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du certificat. Le cours obligatoire RED 3000 doit être suivi en fin de candidature.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>15 cr.</i>
FRA 2952G	3 AHE1 js	Techniques d'écriture	
FRA 2953G	3 AHE1 js	Structuration de textes	
LNG 1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style	
LNG 1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés	
+ RED 3000	3 AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle	

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Rédaction spécialisée

RED 2000	3 AHE1 js	Rédaction administrative
RED 2010	3 AHE1 js	Rédaction et communications publiques
RED 2010D	3 AHE1 js	Rédaction et communications publiques
RED 2020	3 AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
RED 2030	3 AHE1 js	Rédaction technique
RED 2040	3 AHE1 js	Rédaction pour Internet
RED 2101	3 AHE1 js	Le texte de création
RED 2201	3 AHE1 js	Écriture et médias
RED 2301	3 AHE1 js	Problèmes de vulgarisation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Documentation, langue et outils informatiques

FRA 1300G	3 AHE1 s	Révision de textes
IFT 1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes
LNG 3510G	3 AHE1 s	Grammaire supérieure normative
RED 1100	3 AHE1 js	L'édition informatisée
TRA 1072G	3 AHE1 s	Documentation et terminologie 1
TRA 3400G	3 AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 2131	3 HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2141	3 H 1 j	Littérature maghrébine

FRA 2142 3 A 1 j Littérature africaine
LNG 1505G 3 AHE1 s Introduction aux sciences du langage

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. Restriction : sont exclus des cours au choix possibles tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Rédaction : principes et pratique

1-186-7-0 Module

Information sur le programme

Lise Malo
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-186-7-0

Version 00

Module rédaction : principes et pratique

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires. Les cours doivent être suivis dans l'ordre suivant : LNG 1061G, 1062G, FRA 2952G, FRA 2953G.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 12 cr.

FRA 2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG 1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
LNG 1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés

Relations industrielles

1-230-5-2 Certificat

Information sur le programme

Chantal Robert
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme et avoir une expérience de travail d'au moins un an ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
 - ou
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Certificat.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Transfert au Baccalauréat en relations industrielles

Équivalences de cours

- ◆ La Faculté de l'éducation permanente offre aux nouveaux étudiants le Certificat de relations industrielles. Les cours de sigle REI du Certificat sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du Baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles (FAS).
- ◆ L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du Certificat peut, s'il répond aux conditions de transfert, être admis en deuxième année du Baccalauréat en relations industrielles.

Conditions de transfert

- ◆ Avoir terminé le Certificat de relations industrielles ou l'équivalent.

- ◆ Avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 au Certificat de relations industrielles.
 - ◆ Avoir réussi un cours de statistiques soit au niveau collégial (mathématiques 307, 337 ou 360) soit au niveau universitaire (le cours STT 1971G).
- **Procédure de transfert**
- ◆ Pour connaître les modalités de transfert (dates limites, formulaires, etc.), le candidat est prié de s'adresser au technicien à la gestion des dossiers étudiants du Certificat de relations industrielles au 514-343-2014.

Programme 1-230-5-2

Version 00

Certificat de relations industrielles

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Sauf le cours REI3335G, tous les cours de sigle REI sont obligatoires au Baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

Fondements de la pratique professionnelle

REI 1010G	3 AHE1 s	Introduction aux relations industrielles
REI 1140G	3 AHE1 s	Approche juridique en R.I.
+ REI 2220G	3 AHE1 s	Gestion des ressources humaines 1
+ REI 2250G	3 AHE1 s	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Administration

REI 1210G	3 AHE1 js	Principes de gestion
REI 1220G	3 AHE1 s	Administration des affaires

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Formation pluridisciplinaire

REI 1000G	3 AHE1 s	Travail et industrialisation
REI 1230G	3 AHE1 s	Comportement organisationnel
REI 1420G	3 AHE1 s	Emploi et salaire

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Perfectionnement

+ REI 2240G	3 AHE1 s	Gestion des ressources humaines 2
+ REI 2310G	3 AHE1 s	Convention collective
+ REI 2320G	3 AHE1 s	Rapports collectifs du travail
+ REI 2330G	3 AHE1 s	Syndicalisme
+ REI 2475G	3 AHE1 s	Politiques gouvernementales en R.I.
+ REI 3216G	3 AHE1	Dotation
+ REI 3251G	3 AHE1	Évaluation et rémunération
+ REI 3270G	3 AHE1	Gestion des ressources humaines 3

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Formation complémentaire

AEG 1905	3 AHE1 js	Assemblées délibérantes
+ ANS 1042	3 AHE1 js	Business Writing 1
+ ANS 1042T	3 AHE1 js	Business Writing
COM 1500G	3 AHE1 s	Communication et organisation
GIR 2010	3 AHE1 js	Régime de la CSST
HEC 3018	3 AHE1 js	Introduction au marketing
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
PHI 2405	3 A 1 j	Théories éthiques modernes
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
RED 2000	3 AHE1 js	Rédaction administrative

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de

son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Relations publiques

1-400-5-0 Certificat

Information sur le programme

Patrice Leroux

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible le candidat doit,

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC. et
 - ◆ Posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
 - ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-400-5-0

Version 05

Certificat de relations publiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits à option. Les cours obligatoires REP 1000 et REP 2100 doivent être suivis en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Fondements

REP 1000	3 AHE1 js	Introduction aux relations publiques
REP 2100	3 AHE1 js	Rédaction en relations publiques
+ REP 3101	3 AHE1 js	Recherche et évaluation des actions
+ REP 3102	3 AHE1 js	Gestion stratégique des rel. publiques
+ REP 3103	3 AHE1 js	Atelier : Plans de communication

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Habilités spécifiques

REP 2104	3 AHE1 js	Relations avec les publics internes
REP 2150	3 AHE1 js	Relations publiques Marketing
REP 2200	3 AHE1 js	Communication orale
REP 2300	3 AHE1 js	Relations avec les médias
+ REP 2400	3 AHE1 js	Internet et relations publiques
+ REP 2500	3 AHE1 js	Relations avec les milieux

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement de thématiques

+ REP 3104	3 AHE1 js	Gestion de crises et communication
+ REP 3105	3 AHE1 js	Relations gouvernementales
+ REP 3106	3 AHE1 js	Relations financières
+ REP 3107	3 AHE1 js	Stage en relations publiques

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Ouverture disciplinaire

DMO 1000	3 AH 1 js	Éléments de démographie
PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
POL 1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3 AH 1 js	Politique internationale
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion

L'étudiant doit avoir réussi, le cas échéant, tout cours hors programme exigé par la Faculté, avant de s'inscrire aux cours du bloc 70C.

Santé communautaire

1-481-5-0 Certificat

Seule l'orientation 1 : sciences infirmières est ouverte à l'admission.

Information sur le programme

Pierre Saulnier

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008**Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
- ou
- ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Certificat.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

- Autre condition

- ◆ Pour choisir l'orientation 1 du programme, soit le segment 70, Sciences infirmières, en plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Remarque

Pour l'orientation 1 - Sciences infirmières

- Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
- Les dispositions relatives à une reprise après échec à un cours du Règlement pédagogique de la Faculté des sciences infirmières s'applique aux cours SOI du bloc 70A obligatoire et du bloc 70 B à option.

Programme 1-481-5-0

Version 02

Certificat en santé communautaire

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires MSO 2000G et 2030G sont également offerts à distance. Le programme comporte deux orientations. Le segment 01 est commun aux deux orientations. Le segment 70 couvre l'orientation I : Sciences infirmières. Le segment 71 couvre l'orientation II : Multidisciplinaire. Les étudiants sont exemptés des préalables des cours SOI 2202 et SOI 3305.

Segment 01 Tronc commun

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>9 cr.</i>
MSO 2000G	3 AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie	
MSO 2030G	3 AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire	
MSO 2300G	3 AHE1 js	Promotion et éducation de la santé	

Segment 70 Orientation I : sciences infirmières

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>9 cr.</i>
SOI 1401	3 AHE1 js	Famille en santé	
SOI 1402	3 AHE1 js	Communauté en santé	
+ SOI 1414	3 AHE1 js	Projet d'intervention dans la communauté	

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SOI 1405	3 AHE1 js	Gestion des soins et des services
SOI 1406	3 AHE1 js	Sc. inf., santé et sécurité du travail
SOI 1407	3 AHE1 js	Problématiques contemporaines de santé
SOI 1408	3 AHE1 js	Évaluation de la santé
SOI 1413	3 AHE1 js	Analyse de thèmes liés à l'intervention
SOI 1421	3 AHE1 js	Communautés culturelles et soins
+ SOI 2202	3 AHE1 js	Éthique en sciences infirmières
SOI 3209	3 AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants

SOI 3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
+ SOI 3305	3	AHE1 js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation

<i>Bloc 70 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
EDP 1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO 2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO 2140G	3	AHE1 js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO 2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
+ MSO 2142G	3	AHE1 js	Priorités nationales de santé publique
MSO 2143G	3	AHE1 js	Diabète : approches interdisciplinaires
MSO 2144G	3	AHE1 js	Réseau intégré de services:défis actuels
MSO 2145G	3	AHE1 js	Gestion de cas dans la communauté
MSO 2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL 3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

Segment 71 Orientation II : multidisciplinaire

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>9 cr.</i>	
MSO 2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO 2200G	3	AHE1 js	Intervention de première ligne
MSO 2440G	3	AHE1 js	Programmes en santé communautaire

<i>Bloc 71 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 9 cr.</i>	
AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
MSN 1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSN 3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
MSO 2080G	3	AHE1 js	Santé des jeunes 0-18 ans
MSO 2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
MSO 2110G	3	AHE1 js	Intégration : pers. âgées et handicapées
MSO 2120G	3	AHE1 js	Adaptation sociale du jeune adulte
MSO 2130G	3	AHE1 js	Santé mentale et communauté
MSO 2150G	3	AHE1 js	Aspects éthiques en santé communautaire
MSO 2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits

<i>Bloc 71 C</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 6 cr.</i>	
AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
EDP 1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO 2140G	3	AHE1 js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO 2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
+ MSO 2142G	3	AHE1 js	Priorités nationales de santé publique
MSO 2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL 3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Santé et sécurité du travail

1-402-5-0 Certificat

Information sur le programme

Yvan Gauthier

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
- ou
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant <http://www.etudes.umontreal.ca/>).

Programme 1-402-5-0

Version 05

Certificat de santé et sécurité du travail

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>21 cr.</i>	
------------------	--------------------	---------------	--

Connaissances de base en SST

SST 1001	1	AHE1 js	Introduction à la SST
+ SST 1042	2	AHE1 js	Droit de la SST
+ SST 1045	3	AHE1 js	Loi et SST
+ SST 1050	3	AHE1 js	Physiologie du travail et ergonomie
SST 1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail
+ SST 2000	3	AHE1 js	Hygiène du travail
+ SST 2525	3	AHE1 js	Psychodynamique du travail
+ SST 3052	3	AHE1 js	Gestion intégrée de la SST

<i>Bloc 70 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 9 cr.</i>	
------------------	---------------	-------------------------------------	--

Approfondissement des pratiques de la SST

+ SST 2400	3	AHE1 js	Stratégie de la formation en SST
+ SST 3000	3	AHE1 js	Stage d'intégration en SST
+ SST 3055	3	AHE1 js	L'impératif financier
+ SST 3061	3	AHE1 js	L'audit des pratiques de SST
+ SST 3065	3	AHE1 js	Démarche de changement en SST
+ SST 3180	3	AHE1 js	Les tribunaux administratifs en SST

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cours complémentaires

AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
ERN 2095	3	AHE1 js	Ergonomie dans le réseau de la santé
IFT 1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
MSN 3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
REI 1205G	3	AHE1 js	Introduction aux relations de travail
REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
VIO 2011	3	AHE1 js	Violence dans les milieux de travail

Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

1-482-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louise Blanchette

Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008**Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

ou

- ♦ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire

- ♦ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)

- ♦ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
- ♦ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-482-5-0

Version 02

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME 1000, SME 1020, PST 2955G, SVS 2901 et SME 3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la personne responsable du certificat.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Notions fondamentales

PST 2955G	3	AHE1 js	Psychopathologie et intervention
SME 1000	3	AHE1 j	Compétences personnelle, professionnelle
SME 1020	3	AHE1 js	Interdisciplinarité et intervention
+ SME 3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration
SVS 2901	3	AH 1 s	Santé mentale : aspects sociopolitiques

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Problématiques et pratiques spécifiques

SME 1050	3	AHE1 js	Dynamique et développ. de la personnalité
SME 2033	3	AHE1 js	Santé mentale et travail
SME 2044	3	AHE1 js	Jeunes et santé mentale
SME 2055	3	AHE1 js	Problématiques complexes
SME 2055T	3	AHE1 js	Deuil et suicide
SME 2055V	3	AHE1 js	Troubles des conduites alimentaires
SME 3005	3	AHE1 j	Approche systémique
SME 3010	3	AHE1 j	Intervention en situation de crise
SME 3030	3	AHE1 j	Atelier en santé mentale 1
SME 3030V	3	AHE1 js	Explorations créatrices en santé mentale
SME 3030W	3	AHE1 js	La quête du mieux-être
SME 3030Z	3	AHE1 js	Maladies psychosomatiques
SME 3035	3	AHE1 js	Atelier en santé mentale 2
SME 3035W	3	AHE1 js	Systémique/processus de guérison en Écho
SME 3035Y	3	AHE1 js	Pratiques de réadaptation
SME 3035Z	3	AHE1 js	Les troubles de la personnalité
SME 3040	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
SME 3045	3	AHE1 js	Intervention psychogériatrique
SME 3520	3	AHE1 js	Partenariat et concertation

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI 1730G	3	AHE1 s	Victimologie
EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER 2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
GER 3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
IDI 2020	3	AHE1 js	Éthique de l'intervention
PPL 3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
PPL 3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
PPL 3050Y	3	AHE1 js	Santé et transculturalité
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
TXM 1221D	3	AHE1	Effets des substances psychotropes
VIO 2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Toxicomanies : prévention et réadaptation

1-420-5-0 Certificat

Information sur le programme

Claude Létourneau

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Cours à distance

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-420-5-0

Version 04

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits d'ateliers pratiques et 0 à 3 crédits de cours à option. L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM 1441 et 1331. Trois cours obligatoires sont également offerts à distance (TXM 1111D, 1221D et 1331D).

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire

18 cr.

Notions fondamentales

TXM 1111	3 AHE1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221	3 AHE1 js	Effets des substances psychotropes

TXM 1331	3 AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1441	3 AHE1 js	Étiologie et modèles d'intervention
TXM 2551	3 AHE1 js	Santé mentale et traitement en toxico
+ TXM 3530	3 AHE1 js	Évaluation en toxicomanie

Bloc 70 B

option

minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Pratiques en toxicomanies - Ateliers et stages

+ TXM 3400	3 AHE1 js	Conception d'un programme de prévention
+ TXM 3410	3 AHE1 js	Actualisation d'un prog. de prévention
+ TXM 3500	3 AHE1 js	Approches motivationnelles
+ TXM 3510	3 AHE1 js	Intervention clinique en toxicomanie
+ TXM 3520	3 AHE1 js	Animation de groupe en toxicomanie
+ TXM 3540	3 AHE1 js	Intervention auprès des jeunes en toxico
+ TXM 3600	6 AHE1 js	Stage en milieu d'intervention
+ TXM 3610	6 AHE1 js	Stage international

Bloc 70 C

option

minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Problématiques associées

CRI 1511G	3 AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
JES 2014Z	3 AHE1 js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES 2015Z	3 AHE1 js	Le phénomène des gangs
PSY 3012G	3 AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SME 1050	3 AHE1 js	Dynamique et développ. de la personnalité
SME 3010	3 AHE1 j	Intervention en situation de crise
SME 3035Z	3 AHE1 js	Les troubles de la personnalité
SVS 1363	3 A 1 j	Problèmes sociaux
TXM 2300	3 AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM 2310	3 AHE1 js	Pratiques novatrices en prévention
TXM 2470D	1 AHE1	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2480	1 AHE1 js	Problématique liée à la toxicomanie
TXM 2480D	1 AHE1	Psychotropes en milieu de travail
TXM 2521	3 AHE1 js	Délinquance et toxicomanies
TXM 2540	1 AHE1 js	Sexualité et toxicomanies
TXM 2570D	1 AHE1	Jeu pathologique
TXM 2580D	1 AHE1	Héroïne et interventions spécifiques
TXM 2583D	1 AHE1	La réduction des méfaits
TXM 2591	1 AHE1 js	L'ombre de l'amour et l'amour de l'ombre
TXM 2592	1 AHE1 js	L'IGT pour adultes
TXM 2593	1 AHE1 js	L'IGT pour adolescents
TXM 2600	3 AHE1 js	Problématique liée à la toxicomanie B
VIO 2009	3 AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Traduction 1

1-185-5-0 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
 - ◆ Se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat, ainsi que son niveau de culture générale. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de

consulter la rubrique tests d'admission pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

- ◆ S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de d'admission, suivre et réussir les cours préalables EDP1111 Grammatical Difficulties in English ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Si le candidat n'obtient pas à ces cours un résultat d'au moins B- (2,7), il pourra se voir imposer d'autres cours préalables, suivant les lacunes qui n'auraient pu être comblées.

Baccalauréat spécialisé en traduction

L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences. Il est à noter que le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité. Voir Certificat de traduction II « Baccalauréat spécialisé en traduction »

Programme 1-185-5-0

Version 04

Certificat de traduction 1

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant : TRA 1005G, LNG 1505G, TRA 1006G, TRA 1007G, TRA 1015G, TRA 1072G et TRA 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70 B et 70 C.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 21 cr.

Formation de base

LNG 1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage
TRA 1005G	3	AHE1 s	Difficultés du français écrit
TRA 1006G	3	AHE1 s	Increased English Comprehension
+ TRA 1007G	3	AHE1 s	Stylistique et rédaction
+ TRA 1015G	3	AHE1 s	Interférences linguistiques
TRA 1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1
+ TRA 1082G	3	AHE1 s	Méthodologie et traduction générale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation professionnelle

+ TRA 2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+ TRA 2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+ TRA 2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+ TRA 2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
+ TRA 2100G	3	AHE1 s	General Translation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils méthodologiques et intégration au milieu

IFT 1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
+ TRA 2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+ TRA 2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
TRA 2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+ TRA 3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
TRA 3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
TRA 3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Perfectionnement

+ ANS 1502	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication 2
FRA 2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG 3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
TRA 2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. RESTRICTION : sont exclus des cours au choix tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Traduction 2

1-185-5-1 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani

Admission

514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit être titulaire du Certificat en traduction I ou posséder une formation jugée équivalente.

Remarque

- Accès au Baccalauréat spécialisé en traduction
 - ◆ L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences.
 - ◆ Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux Certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les 30 derniers crédits et obtenir ainsi le Baccalauréat spécialisé en traduction.
- Conditions et procédure de transfert
 - ◆ Avoir terminé les deux Certificats de traduction. Remplir le formulaire ACCD-07 que le candidat peut se procurer en communiquant avec la technicienne à la gestion des dossiers étudiants des Certificats de traduction au 514-343-6111 poste 2867.
- Informations sur le Baccalauréat en traduction
 - ◆ Pour renseignements supplémentaires, consulter le Secrétaire, Département de linguistique et de traduction, tél. : 514-343-6220.

Programme 1-185-5-1

Version 04

Certificat de traduction 2

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* 18 cr.

Formation professionnelle

+ TRA 2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+ TRA 2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+ TRA 2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+ TRA 2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+ TRA 2100G	3	AHE1 s	General Translation
+ TRA 3010G	3	AHE1 s	Révision et contrôle de la qualité

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire et perfectionnement

FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG 3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
RED 2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
RED 2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
TRA 1025	3	AH 1 j	Text Analysis
+ TRA 2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+ TRA 2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
TRA 2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing
+ TRA 3020G	3	AHE1 s	Traduction et adaptation publicitaire
+ TRA 3025G	3	AHE1 s	Trad. et adapt. cinématographique
+ TRA 3850	3	A 1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Outils méthodologiques et intégration au milieu

+ TRA 2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
TRA 2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+ TRA 3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
TRA 3225G	3	AHE1 s	Projets spéciaux en milieu de travail
TRA 3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
TRA 3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

ANG 1022	3	AH 1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture
ARV 1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
COM 1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
DRT 1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
DRT 2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
ESP 1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
JOU 2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
MSN 1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSO 2000D	3	AHE1	Introduction à l'épidémiologie
MSO 2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
PBT 1000	3	AHE1 js	Communication marketing
POL 1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REI 1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Violence, victimes et société

1-252-5-1 Certificat

Information sur le programme

Louis Plamondon
Admission 514-343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
- ou
 - ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures

dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

- Base universitaire
 - ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
 - ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
 - ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français) (Cette disposition est présentement sous étude, toute modification sera publiée, dès approbation, à la page pertinente au programme sur le site du Guichet-étudiant [http : //www.etudes.umontreal.ca/](http://www.etudes.umontreal.ca/)).

Programme 1-252-5-1 Version 03

Certificat violence, victimes et société

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

CRI 1730G	3	AHE1 s	Victimologie
VIO 1005	3	AHE1 js	Violence : approches disciplinaires
VIO 2005	3	AHE1 js	Abus et recours dans les organisations
VIO 2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Fondements

EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Problématiques

CRI 1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
JES 2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES 2015Y	3	AHE1 js	Les jeunes de la rue
PEF 2710D	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
SVS 1151	3	AHE1 js	Travail social et rapports de genre
VIO 2008	3	AHE1 js	Violence à l'endroit des personnes âgées
VIO 2011	3	AHE1 js	Prévention de la Violence au travail
VIO 2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
VIO 2013	3	AHE1 js	Violence et handicap
VIO 2040	3	AHE1 js	Problématique spécifique
VIO 2040Z	3	AHE1 js	Violence et rapports interculturels

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Intervention

AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide

GSP	1400	3	AHE1	js	Gestion des mesures d'urgence
JES	2014Z	3	AHE1	js	Intervention auprès du jeune suicidaire
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
SVS	2806	3	H	1 s	Méthodes d'action préventive
VIO	1000	3	AHE1	js	L'intervenant en contexte de violence
VIO	2015	3	AHE1	js	Résolution de conflits
VIO	2016	3	AHE1	js	Intervention en contexte traumatique
VIO	2050	3	AHE1	js	Atelier thématique
VIO	2050V	3	AHE1	js	Homicides, survivants, vécu des proches
+ VIO	3000	3	AHE1	js	Projets spéciaux sur la violence

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université, y compris les cours à option du présent programme.

Département de kinésiologie

Kinésiologie

1-352-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-352-2-0 Majeur (2 ans)

1-352-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le kinésologue évalue la capacité physique, analyse le mouvement et prescrit des programmes d'activités physiques adaptés à des fins récréatives, de prévention et de réadaptation ou de recherche de performance de haut niveau. Ce spécialiste travaille dans les CEGEP, les CLSC, les centres médico-sportifs, les centres de conditionnement physique, les centres communautaires et de loisirs, les clubs et les fédérations sportives, les municipalités et les entreprises privées ou publiques.

Information sur le programme

Francine Normandeau

514-343-6152

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2006, 493 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 52 places attribuées aux candidats collégiens, 159 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.049 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

- Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8). *

* À compter de l'automne 2008, pour être admissible, le candidat devra - soit être titulaire du DEC en sciences de la nature, du DEC en sciences, lettres et arts ou du DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint l'objectif 022V (Biologie) - soit être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente et avoir réussi avant l'entrée dans le programme un cours en biologie humaine et mathématiques 360-300 (méthode quantitative) ou 103 (calcul différentiel) ou 307 (probabilité).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Il n'est pas utile pour un candidat de soumettre sa candidature à plus d'un programme en kinésiologie puisque la capacité d'accueil englobe les trois programmes. Les autres choix inscrits sur le formulaire d'admission sont préférablement pour des programmes d'autres disciplines.

Programme 1-352-1-0

Version 02

Baccalauréat en kinésiologie

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A		obligatoire		57 cr.
KIN 1029	3 A	1 j	Introduction à la kinésiologie	
KIN 1030	3 H	1 j	Introduction à la biomécanique	
KIN 1031	3 A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement	
KIN 1035	3 AH	1 j	Évaluation et entraînement 1	
KIN 1037	3 A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés	
KIN 1039	3 A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice	
KIN 1045	3 A	1 j	Muscles et contrôle à l'effort	
KIN 1046	3 H	1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort	
KIN 1048	3 H	1 j	Intervention individuelle et de groupe	
KIN 2010	3 A	1 j	Croissance et développement moteur	
+ KIN 2035	3 AH	1 j	Évaluation et entraînement 2	
+ KIN 2036	3 AH	1 j	Entraînement des qualités musculaires	
KIN 2060	3 AH	1 j	Exercice, sécurité et premiers soins	
+ KIN 2062	3 AH	1 j	Environnement et aides ergogènes	
KIN 3018	3 H	1 j	Méthodologie de la recherche	

+ KIN 3023	3 H 1 j	Promotion de l'activité physique
+ KIN 3024	3 A 1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
KIN 3032	3 AH 1 j	Éthique et réflexions en kinésiologie
NUT 2962	3 H 1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+ KIN 2025	6 AHE2 j	Practicum
+ KIN 2025A	3 A 1 j	Practicum (deuxième partie)
+ KIN 2025H	3 H 1 j	Practicum (première partie)
+ KIN 3025	3 AHE1 j	Practicum 2
KIN 3072	3 AHE1 j	Travail dirigé 1
KIN 3073	3 AHE1 j	Travail dirigé 2

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

KIN 2013	3 A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress
+ KIN 2014	3 H 1 j	La demande en activité physique et sport
KIN 2015	3 A 1 s	Activités physiques adaptées
+ KIN 2016	3 H 1 j	Performance motrice humaine
KIN 2017	3 A 1 j	Psychologie du sport
+ KIN 2018	3 H 1 j	Biomécanique des activités physiques
+ KIN 3020	3 A 1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+ KIN 3021	3 H 1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
+ KIN 3022	3 A 1 j	Viellissement et performance
+ KIN 3026	3 A 1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
KIN 3028	3 H 1 j	Planification de l'entraînement sportif
+ KIN 3029	3 H 1 j	Préparation psychologique et performance
KIN 3035	3 H 1 s	Gestion en activité physique

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 8 cr.*

AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3 AHE1 js	Anthropologie de la santé
BCM 1531	3 AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIO 1153	3 AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO 1203	3 AHE1 js	Introduction à la génétique
DIN 1110	3 A 1 j	Infographie 1
GER 2021	3 AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER 2021D	3 AHE1	Santé mentale et vieillissement
HEC 3059	3 AHE1 js	Management
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1945	3 AHE1 s	Internet et création de pages Web
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
JES 1000	3 AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
MSO 2010G	3 AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO 2030D	3 AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2030G	3 AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2100G	3 AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
MSO 2160	3 AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
MSO 2300G	3 AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
MSO 2440G	3 AHE1 js	Programmes en santé communautaire
PPA 2102	3 AHE1 j	Gestion de classe en éducation physique
PPA 4420	2 AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPL 3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PSL 3061	3 AH 1 j	Physiologie intégrée
PSL 3062	3 AH 1 j	Neurophysiologie
PSY 1035	3 AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 1966	3 AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY 2048	3 H 1 j	Psychologie de la santé
PSY 2055	3 AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3 AHE1 j	Processus cognitifs 1
SBM 2001	4 AH 1 j	Système nerveux
SBM 2002	4 AH 1 j	Circulation, respiration et rein
SOL 1090	3 H 1 j	Construction des données qualitatives
SOL 1967	3 H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL 2104	3 H 1 j	Relations ethniques
SOL 3109G	3 AHE1 js	Sociologie de la santé
SOL 3406	3 H 1 j	Sociologie de la jeunesse
TXM 1331	3 AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1331D	3 AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie

Majeur en kinésiologie

Ce programme comprend 48 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 12 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>48 cr.</i>
KIN 1029	3 A 1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN 1030	3 H 1 j	Introduction à la biomécanique
KIN 1031	3 A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN 1035	3 AH 1 j	Évaluation et entraînement 1
KIN 1037	3 A 1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN 1039	3 A 1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN 1045	3 A 1 j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN 1046	3 H 1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN 1048	3 H 1 j	Intervention individuelle et de groupe
KIN 2010	3 A 1 j	Croissance et développement moteur
+ KIN 2035	3 AH 1 j	Évaluation et entraînement 2
+ KIN 2036	3 AH 1 j	Entraînement des qualités musculaires
KIN 2060	3 AH 1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
+ KIN 2062	3 AH 1 j	Environnement et aides ergogènes
KIN 3018	3 H 1 j	Méthodologie de la recherche
NUT 2962	3 H 1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

KIN 2013	3 A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress
+ KIN 2014	3 H 1 j	La demande en activité physique et sport
KIN 2015	3 A 1 s	Activités physiques adaptées
+ KIN 2016	3 H 1 j	Performance motrice humaine
KIN 2017	3 A 1 j	Psychologie du sport
+ KIN 2018	3 H 1 j	Biomécanique des activités physiques
+ KIN 3020	3 A 1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+ KIN 3021	3 H 1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
+ KIN 3022	3 A 1 j	Viellissement et performance
+ KIN 3024	3 A 1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
+ KIN 3026	3 A 1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
KIN 3028	3 H 1 j	Planification de l'entraînement sportif
+ KIN 3029	3 H 1 j	Préparation psychologique et performance

Mineur en kinésiologie

Ce programme comprend 27 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>27 cr.</i>
KIN 1029	3 A 1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN 1030	3 H 1 j	Introduction à la biomécanique
KIN 1031	3 A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN 1035	3 AH 1 j	Évaluation et entraînement 1
KIN 1039	3 A 1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN 1045	3 A 1 j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN 1046	3 H 1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN 1048	3 H 1 j	Intervention individuelle et de groupe
NUT 2962	3 H 1 j	Nutrition

<i>Bloc 70 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 3 cr., maximum 3 cr.</i>
GER 2021	3 AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER 2021D	3 AHE1	Santé mentale et vieillissement
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
KIN 1037	3 A 1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN 2013	3 A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress

KIN 2015	3	A	1	s	Activités physiques adaptées
KIN 2017	3	A	1	j	Psychologie du sport
MSO 2030D	3	AHE1			Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2030G	3	AHE1	js		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2300G	3	AHE1	js		Promotion et éducation de la santé
MSO 2440G	3	AHE1	js		Programmes en santé communautaire
PSY 1035	3	AH	1	j	Psychologie physiologique
PSY 1045	3	AHE1	j		Motivation et émotion
PSY 1966	3	AH	1	js	Psychologie de l'adolescence
PSY 2055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	AHE1	j		Processus cognitifs 1
TXM 1331	3	AHE1	js		Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1331D	3	AHE1			Prévention des toxicomanies : théorie

Faculté de médecine

Audiologie

1-751-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'audiologiste évalue les capacités auditives des personnes malentendantes et recherche les causes et les facteurs aggravants de leurs déficiences. Il conçoit et applique des plans d'intervention afin de rétablir l'aptitude des personnes ayant des difficultés d'audition, il travaille à réduire ou à éliminer les effets du handicap vécu par la personne et il fournit à l'entourage l'information et le soutien nécessaires. La maîtrise (2 ans) est exigée pour l'admissibilité à l'ordre professionnel.

Information sur le programme

Liette Bonin
Admission

514-343-6111 poste 1979
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 130 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 18 places attribuées aux candidats collégiens, 45 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 31.840 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
 - Soit
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques 103
 - Physique 101, 201 et 301.
- et
- **satisfaisant aux conditions suivantes :**
 - ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
 - ◆ À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats universitaires de 2^e et de 3^e cycle
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
 - ◆ Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
 - ◆ Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
 - ◆ Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

- Le candidat de la catégorie universitaire de 2^e ou 3^e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en audiologie (1-751-1-8).

Programme 1-751-1-0

Version 05

Baccalauréat en audiologie

Ce programme totalise 106 crédits, dont 103 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 36 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 36 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 31 crédits obligatoires des Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant complète son programme avec 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A	obligatoire		36 cr.
+ ORA 1123	3 H 1	Psychoacoustique	
+ ORA 1125	3 AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans	
ORA 1528	2 AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition	
ORA 1529	2 AH 1	Initiation à l'exercice professionnel	
ORA 1530	4 AH 1	Anatomie et physiologie de la parole	
ORA 1531	3 AH 1 j	Phonétique clinique	
ORA 1532	3 AHE1 js	Langage 1	
ORA 1533	2 AHE1 js	Langage 2	
PHY 1955	3 A 1 j	Acoustique	
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux	
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage	
PSY 1961	3 A 1 js	Psychologie du développement humain 1	
PSY 2961	3 H 1 j	Psychologie du développement humain 2	

Bloc 73 B	obligatoire		36 cr.
ORA 1527	2 AH 1	Neurologie de la communication humaine	
+ ORA 2240	1 AH 1	Enseignement clinique en orthophonie	
+ ORA 2241	1 AH 1	Enseignement clinique en audiologie	
+ ORA 2513	3 AH 1	Initiation à la pratique orthophonique	
+ ORA 2527	3 AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1	
+ ORA 2550	3 AH 1	Bilan audiologique - Enfant	
ORA 2559	3 AH 1	Bilan audiologique - Adulte	
ORA 2574	3 AH 1 j	Perception de la parole	
ORA 2617	3 AHE1	Métriologie acoustique	
ORA 2636	3 AHE1 js	Troubles du système auditif	
ORA 2716	3 AHE1 j	Méthodes et recherche 1	
ORA 2717	3 AHE1 j	Méthodes et recherche 2	
ORA 3373	2 AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation	
+ ORA 3563	3 AH 1	Déficiences auditives périphériques 1	

Bloc 73 C	obligatoire		10 cr.
+ ORA 3345	1 AH 1	Deuxième stage en audiologie	
+ ORA 3346	1 AH 1	Troisième stage en audiologie	
ORA 3372	2 AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif	
+ ORA 3540	1 AH 1	Atelier d'activités cliniques	
+ ORA 3542	1 AH 1	Premier stage en audiologie	
ORA 3547	1 AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 1	
ORA 3548	1 AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 2	
+ ORA 3573	2 AH 1	Intervention et enfant déficient auditif	

Bloc 73 D	obligatoire		21 cr.
ORA 3366	3 AH 1 j	Intervention audiologique 1	
+ ORA 3562	3 AH 1	Physiologie auditivo-vestibulaire	
ORA 3564	3 AHE1 j	Déficiences auditives périphériques 2	
+ ORA 3565	3 AH 1	Déficiences auditives centrales	
+ ORA 3567	3 AH 1	Intervention audiologique 2	
+ ORA 3568	1 AH 1	Intervention audiologique 3	
+ ORA 3576	3 AH 1	Intervention audiologique avancée	
ORA 3577	2 AH 1	Psychoacoustique avancée	

Ergothérapie

1-740-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans dont 2 trimestres allongés)

Considérant l'implantation probable de la maîtrise professionnelle en ergothérapie, d'une durée d'un an et demi, à partir de septembre 2008 (le projet doit recevoir l'approbation finale des instances gouvernementales), il est prévu qu'un nouveau programme de Baccalauréat en réadaptation occupationnelle de trois ans soit implanté en septembre 2007. Celui-ci ne donnera pas accès à la pratique de l'ergothérapie au Québec sous le titre d'ergothérapeute. Pour exercer légalement sous ce titre, la maîtrise professionnelle devra être complétée. Les étudiants qui désirent s'engager dans des études universitaires en ergothérapie sont priés de consulter régulièrement le site Web de l'Université pour connaître le programme qui sera offert en septembre 2007.

Perspectives professionnelles

L'ergothérapeute planifie et supervise des programmes d'activités pour les personnes atteintes d'une incapacité physique ou psychologique, permanente ou temporaire, en vue d'améliorer leur fonctionnement dans la vie quotidienne, de faciliter leur intégration dans le milieu et de développer leurs capacités. À cette fin, il analyse la condition physique et mentale des personnes, évalue leur potentiel, leurs limites, définit les objectifs individuels et les amène à participer à des activités qui amélioreront leurs capacités fonctionnelles et leurs habiletés. L'ergothérapeute travaille dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement et de soins prolongés, les CLSC, les écoles, les organismes communautaires, les industries et en cabinet privé.

Information sur le programme

Joane Lahaie 514-343-6416
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 394 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 65 places attribuées aux candidats collégiens, 203 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 30.300 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - Soit
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 202
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **Satisfaire aux conditions suivantes :**
 - ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
 - ◆ À la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue
 - ◆ Le cas échéant, présenter une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil en première année est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.
- Deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - ◆ Le candidat est convoqué à une entrevue qui a lieu au Nouveau-Brunswick.
 - ◆ Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure et du résultat à l'entrevue.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et, le cas échéant, de l'expérience acquise sur le marché du travail.
 - ◆ Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats des autres catégories qui ont été acceptés.

Remarques

- Le candidat des catégories « étranger » et « candidature particulière » doit joindre une lettre expliquant son choix de l'ergothérapie.
- Le candidat ayant entrepris des études en ergothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- Le candidat titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat au dépôt de la demande d'admission n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.

Programme 1-740-1-0

Version 14

Baccalauréat en ergothérapie

Ce programme comprend 106 crédits obligatoires et 4 crédits à option. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1^{re} année, Bloc 70 A - 34 crédits obligatoires ; 2^e année, Bloc 70 B - 40 crédits obligatoires ; 3^e année, Bloc

70 C - 24 crédits obligatoires ; Bloc 70 D - 4 crédits à option ; Bloc 70 E - 8 crédits obligatoires.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		34 cr.
ERT 1104	3 A 1 j	Ergothérapie 1	
ERT 1118	2 A 1 j	Activité, jeu et travail 1	
ERT 1132	3 AH 1 j	Ontogénèse du comportement occupationnel	
ERT 1161	1 AH 1 j	Introduction à la formation clinique	
ERT 1162	1 AH 1 j	Formation en milieu communautaire 1	
PBC 1044	2 H 1 j	Anatomie générale pour réadaptation	
PBC 1045	4 A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur	
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux	
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale	
PST 1963	4 H 1 j	Psychopathologie 1	
PSY 1984	3 A 1 j	Cognition, émotion et ergothérapie	
REA 1100	3 AH 1 j	Kinésiologie 1	
SOL 1953	3 H 1 j	Sociologie 1	

<i>Bloc 70 B</i>	<i>obligatoire</i>		40 cr.
ERT 2003	4 A 1 j	Incapacités, déficiences et handicaps	
ERT 2204	3 AH 1 j	Ergothérapie 2	
ERT 2218	3 A 1 j	Activité, jeu et travail 2	
ERT 2241	6 H 1 j	Ergothérapie auprès de l'enfant	
ERT 2242	3 AH 1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 1	
ERT 2243	4 AH 1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 2	
ERT 2244	3 H 1 j	Ergothérapie auprès de la personne âgée	
ERT 2263	4 AHE1 j	Formation clinique 1	
ERT 3316	3 AH 1 j	Les groupes en ergothérapie	
+ PSL 2983	2 A 1	Intégration dans le système nerveux	
PST 1956	2 AH 1	Psychopathologie infantile	
PST 2953	3 A 1 j	Psychopathologie 2	

<i>Bloc 70 C</i>	<i>obligatoire</i>		24 cr.
ERT 3303	3 AH 1 j	Ergothérapie 3	
ERT 3304	3 AH 1 j	Intervention communautaire et prévention	
ERT 3317	3 H 1 j	Ergonomie et intégration au travail	
ERT 3318	3 AH 1 j	Technologie en réadaptation	
ERT 3319	2 AHE1	Approche scientifique en ergothérapie	
ERT 3369	5 AHE1 j	Formation clinique 2	
MSO 2160	3 AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives	
REA 3300	2 H 1 j	Système de santé et gestion	

<i>Bloc 70 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 4 cr., maximum 4 cr.</i>
ERT 3370	2 AHE1 j	Le jeu, l'enfant et l'ergothérapie
ERT 3371	2 AHE1 j	Ergothérapie et les états psychotiques
ERT 3372	2 AHE1 j	Les méthodes projectives en ergothérapie
ERT 3373	2 AHE1 j	Ergothérapie et affections de la main
ERT 3374	2 AHE1 j	Ergothérapie et gérontologie
ERT 3375	2 AHE1 j	Ateliers d'expression
ERT 3377	2 AHE1 j	Neuropsychologie et réadaptation
ERT 3378	2 AHE1 j	Réadaptation des traumatisés crâniens
ERT 3379	2 H 1 j	Ergothérapie et probl. de développement
ERT 3380	2 AHE1 j	Travail dirigé
ERT 3381	2 AHE1 j	Ergothérapie et informatique
ERT 3382	2 AHE1 j	Aspects psychosoc. défic., incap., hand.
ERT 3383	2 AHE1 j	Le corps et la thérapeutique
ERT 3384	2 AHE1 j	Le travail
ERT 3385	2 AHE1 j	Santé et multiethnicité
ERT 3386	2 AHE1 j	Ergothérapie : déficience intellectuelle
ERT 3387	2 AHE1 j	Aides techniques en ergothérapie
ERT 3388	2 AHE1 j	Ergothérapie et accidents cérébraux
ERT 3389	2 AHE1 j	Problématiques en santé mentale
ERT 3390	2 AHE1 j	Études sur le travail créateur
ERT 3391	2 AHE1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 1
ERT 3392	2 AHE1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 2

<i>Bloc 70 E</i>	<i>obligatoire</i>		8 cr.
ERT 3394	8 AHE1 j	Formation clinique 3	

Médecine

1-450-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-450-1-0 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin diagnostique, puis traite les problèmes de santé. Il peut donc donner des conseils pour prévenir la maladie et promouvoir tout moyen qui favorise une bonne santé.

Introduction

Tous les candidats doivent avoir réussi les cours préalables précisés dans les conditions d'admissibilité. Mais au-delà de cette exigence, l'orientation des études des candidats en sciences exactes ou humaines n'affecte pas la probabilité d'être admis en médecine. La Faculté incite donc ses futurs étudiants à acquérir une formation aussi riche et polyvalente que possible.

Le programme d'études qui mène au doctorat en médecine est d'une durée de quatre ans. Toutefois, une année préparatoire est requise pour les collégiens, les étudiants étrangers et les universitaires ayant complété un premier grade universitaire mais dont le programme d'études n'est pas jugé globalement équivalent à celui de l'année préparatoire ou dont les études ont été complétées plus de dix ans auparavant (voir liste partielle des programmes équivalents).

Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de M. D. (1-450-4-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Information sur le programme

Francyne Poulin ou Michèle Paumier 514-343-6265
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 767 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 152 places attribuées aux candidats collégiens, 294 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 33.650 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203

- Physique 101, 201 et 301.

Soit

- ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études post-secondaires équivalent à un DEC ou à un baccalauréat obtenus au Québec et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre matières.

Soit

- ◆ Être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine inscrite au répertoire mondial des écoles de médecine et avoir réussi, au cours des cinq dernières années, l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (CMC) prévu pour les diplômés de facultés de médecine hors du Canada ou des États-Unis.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats étrangers
- ◆ Être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Île-du-Prince-Édouard et Québec-Nouvelle-Écosse
- ◆ Se présenter à une ou à des entrevues à la date fixée par le Comité d'admission et avoir, au préalable, acquitté les frais de 100\$ exigés
- ◆ À la demande du Comité d'admission de la Faculté de médecine, subir un examen médical fait par un médecin désigné par la Faculté.
- ◆ Avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances
- ◆ Avoir complété les études requises (DEC ou baccalauréat) dans un même programme, à temps plein et dans le respect de la durée prévue pour le programme en cause (Condition applicable à compter de l'admission d'automne 2008, sera confirmée sur le site Web de l'Université)

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes (la Faculté étudie présentement la pertinence de maintenir toutes ces sous-catégories) :
 - ◆ les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat « honours » pour les candidats résidents du Québec ayant complété des études ailleurs au Canada) ;

- ◆ les candidats n'ayant pas complété un premier grade universitaire (la Faculté privilégie cependant les étudiants qui ont terminé un baccalauréat) ;
- ◆ les candidats ayant complété un doctorat du type « de recherche » (Ph.D) et qui demeurent actifs en recherche de même que les candidats en voie de compléter un tel doctorat, c'est-à-dire dont la thèse a été déposée à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Dans ce dernier cas, l'admission pourra être conditionnelle à ce que la thèse soit soutenue avant l'entrée dans le programme.

- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Médecin : toute personne, domiciliée au Québec, diplômée d'une faculté de médecine située à l'extérieur du Canada et des États-Unis, et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Capacité d'accueil

- Pour l'admission 2006-2007, le contingent régulier était de 227 nouveaux étudiants pour le campus de l'Université de Montréal et de 32 pour le campus de la Mauricie. Du total, environ les deux tiers ont été admis en année préparatoire et l'autre tiers s'est ajouté au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
- La Faculté peut admettre, hors-contingentement et par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans.
- La Faculté admet un nombre très restreint de candidats étrangers selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale.
- La Faculté peut admettre un nombre très restreint de titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis.
- Exceptionnellement, des candidats ayant commencé des études de médecine dans une université hors-Québec pourront être admis si des places sont disponibles.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens
 - ◆ Selon les critères présentement en vigueur, une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
 - ◆ Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, généralement les lundis et vendredis de la mi-mars à la mi-mai. Des can-

didats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines de mai.

- ◆ Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
- ◆ Un score global est ensuite établi selon la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - entrevue : 50 %
- Pour les universitaires
 - ◆ Une première sélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, généralement les lundis et vendredis de la mi-février à la mi-avril. Des candidats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines d'avril.
 - ◆ Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
 - ◆ Un score global est ensuite établi pour ces candidats selon la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 50 %
 - entrevue : 50 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les premiers critères de présélection. Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les candidats titulaires d'un doctorat du type « de recherche »
 - ◆ Le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission. Suite à cette évaluation par le comité d'admission, un nombre limité de candidats est convoqué à une ou à des entrevues effectuées par des professeurs de la Faculté.
 - ◆ Suite à l'entrevue, le comité d'admission prend la décision d'admettre ou de refuser le candidat à partir d'une liste d'excellence établie selon la pondération suivante :
 - dossier de recherche : 50 %
 - entrevue : 50 %
 - ◆ La cote de rendement universitaire des candidats de cette catégorie doit être comparable à celle des autres candidats universitaires convoqués à l'entrevue de sélection. La Faculté de médecine se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.
- Pour les candidats ayant commencé des études de médecine
 - ◆ Les critères de sélection sont les mêmes que pour les universitaires n'ayant pas complété un premier grade universitaire.
- Pour les candidats étrangers
 - ◆ Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- Pour les candidats titulaires d'un doctorat en médecine
 - ◆ Une première sélection est faite selon les résultats à l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada et les candidats choisis sont invités à se présenter à un examen clinique de type ECOS.
 - ◆ Selon les résultats à l'examen clinique, un certain nombre de candidats sera convoqué pour une entrevue d'évaluation. Une

liste d'excellence est établie en tenant compte de l'examen du CMC, de l'ECOS et de l'entrevue d'évaluation.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine par le Collège des médecins du Québec.
- Les entrevues ont pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui (empathie, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne présente pas les qualités jugées essentielles.
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire, conformément au règlement pédagogique de la Faculté, est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire :
 - ◆ Baccalauréat en audiologie
 - ◆ Baccalauréat en biochimie
 - ◆ Baccalauréat en ergothérapie
 - ◆ Baccalauréat en nutrition
 - ◆ Baccalauréat en orthophonie
 - ◆ Baccalauréat en pharmacie
 - ◆ Baccalauréat en physiothérapie
 - ◆ Baccalauréat en sciences biologiques
 - ◆ Baccalauréat en sciences biomédicales
 - ◆ Baccalauréat en sciences infirmières
 - ◆ Doctorat en médecine dentaire
 - ◆ Doctorat en médecine vétérinaire
 - ◆ Doctorat en optométrie
 - ◆ D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
- Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
- Le candidat ayant déjà fait des études de médecine dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme.
- Le candidat étranger doit avoir obtenu un visa d'étudiant.

Programme 1-450-4-0

Version 06

Année préparatoire au programme m.d.

L'année préparatoire au programme M.D. comprend 40 crédits dont 37 crédits obligatoires et 3 crédits à option. Cette année correspond aux blocs 70 A et 70 B.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>37 cr.</i>
MMD 1007	3 H 1 j	Biostatistique
MMD 1009	2 A 1 j	Biologie cellulaire et tissulaire
MMD 1010	3 A 1 j	Microbiologie et virologie
MMD 1015	1 H 1 j	Immersion clinique
MMD 1016	2 A 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2 H 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1019	3 H 1 j	Nutrition et métabolisme
MMD 1021	3 H 1 j	Physiologie générale

MMD 1022	2 H 1 j	Génétique médicale
MMD 1023	1 A 1 j	Embryologie humaine
MMD 1024	4 A 1 j	Biologie moléculaire de la cellule
MMD 1025	2 H 1 j	Pharmacologie médicale
PHI 1968	3 A 1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSY 1968	3 A 1 j	Psychologie et comportement humain
SOL 1968	3 H 1 j	Initiation à la sociologie

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
COM 1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
DRT 1002S	3 AHE1 j	Introduction au droit
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD 1081	3 AH 1 j	Sciences de l'information en santé
MMD 1083	3 AHE1 j	Intervention psychosociale clinique
MMD 1086	3 AHE1 j	Santé internationale
MMD 1088A	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD 1091	3 AHE1 j	Initiation à la recherche
MMD 1092A	3 A 1 j	Introduction à la toxicologie
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences

Programme 1-450-1-0

Version 19

Doctorat en médecine (m.d.)

La première et la deuxième années totalisent un minimum de 88 crédits dont 85 crédits obligatoires, 0 à 3 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix soumis à l'approbation du responsable du programme. La troisième et la quatrième années totalisent 80 crédits de stages obligatoires, 4 crédits de cours obligatoire et 20 crédits de stages à option. Les stages d'externat doivent être effectués durant la 3^e ou la 4^e année, à l'exception des stages de médecine, de chirurgie et d'anesthésiologie, qui doivent être effectués en 3^e année, et à l'exception des stages de médecine d'urgence et de santé communautaire, qui doivent être effectués durant la 4^e année. Les stages de soins ambulatoires, de radiologie et d'ophtalmologie sont concomitants, tout comme les stages de chirurgie et d'anesthésiologie. En 3^e et 4^e année, l'étudiant doit choisir quatre stages à option parmi lesquels au moins un doit être dans une discipline chirurgicale. Tous les cours et stage à option sont évalués par la mention " succès " ou " échec ".

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 43 cr.

MMD 1227	1 A 1 j	Introduction aux études médicales
MMD 1228	4 A 1	Croissance-développement-vieillessement
MMD 1229	5 A 1 j	Pathologie et immunologie générales
MMD 1230	3 A 1 j	Micro-organismes pathogènes et infection
MMD 1231	3 H 1 j	Sciences hématologiques
MMD 1232	6 H 1 j	Exploration du système nerveux
MMD 1233	4 H 1 j	Sciences psychiques
MMD 1234	5 H 1 j	Appareil locomoteur
MMD 1236	1 A 1 j	Histoire de la médecine
MMD 1238	4 A 1 j	Introduction à la médecine clinique 1
MMD 1239	5 H 1 j	Introduction à la médecine clinique 2
MMD 1240	2 A 2 j	Épidémiologie clinique 1

Bloc 01 B obligatoire 42 cr.

MMD 2227	4 A 1 j	Initiation à la démarche clinique 1
MMD 2228	5 H 1 j	Initiation à la démarche clinique 2
MMD 2229	5 A 1 j	Coeur et circulation
MMD 2230	4 A 1 j	Respiration et oxygénation
MMD 2231	4 A 1 j	Homéostasie, rein et arbre urinaire
MMD 2232	6 H 1 j	Digestion - nutrition

MMD 2233	6 H 1 j	Endocrinologie et reproduction
MMD 2234	6 H 1 j	Problèmes systémiques
MMD 2240	2 A 2 j	Épidémiologie clinique 2

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
ANT 1900	3 AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
COM 1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
CRI 3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité
DRT 1002S	3 AHE1 j	Introduction au droit
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT 1890	3 H 1 j	Initiation à la bio-informatique
IFT 1990	3 AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD 1016	2 A 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2 H 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1026	3 AH 1 j	Introduction aux sciences fondamentales
MMD 1081	3 AH 1 j	Sciences de l'information en santé
MMD 1082	3 AH 1 j	Initiation à la médecine de réadaptation
MMD 1083	3 AHE1 j	Intervention psychosociale clinique
MMD 1085	3 AH 1 j	Radio-anatomie
MMD 1086	3 AHE1 j	Santé internationale
MMD 1087	3 AHE1 j	Travaux cliniques individuels
MMD 1088A	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD 1088B	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 2
MMD 1088C	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 3
MMD 1088E	3 AHE1 j	Travaux de recherche individuels 4
MMD 1091	3 AHE1 j	Initiation à la recherche
MMD 1093	3 AH 1 j	Médecine légale
MMD 1094	3 AH 1 j	Médecine hyperbare
MMD 1095	3 AH 1 j	Médecine tropicale
MMD 1096	3 AH 1 js	ITSS : intervention et prévention
MMD 1097	3 AHE1 j	Intervention en milieux défavorisés
PHI 1130	3 HE 1 j	Philosophie des sciences
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique
PSY 1968	3 A 1 j	Psychologie et comportement humain
SOL 1968	3 H 1 j	Initiation à la sociologie

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 84 cr.

MMD 3501	10 AHE1 j	Médecine
MMD 3502	8 AHE1 j	Chirurgie
MMD 3503	10 AHE1 j	Pédiatrie
MMD 3504	10 AHE1 j	Obstétrique-gynécologie
MMD 3505	10 AHE1 j	Psychiatrie
MMD 3506	5 AHE1 j	Médecine familiale
MMD 4507	5 AHE1 j	Gériatrie
MMD 4508	4 AHE1 j	Radiologie
MMD 4509	2 AHE1 j	Anesthésie-réanimation
MMD 4510	2 AHE1 j	Ophtalmologie
MMD 4511	5 AHE1 j	Médecine communautaire
MMD 4513	5 AHE1 j	Médecine d'urgence
MMD 4514	4 AHE1 j	Soins ambulatoires
MMD 4515	3 AHE1 j	Pharmacothérapie
MMD 4520	1 AHE1 j	Compl. de formation aux stages cliniques

Bloc 70 B option minimum 20 cr., maximum 20 cr.

MMD 3511	5 AHE1 j	Stage : Spécialités médicales
MMD 3511A	5 AHE1 j	Stage : Allergie
MMD 3511B	5 AHE1 j	Stage : Cardiologie
MMD 3511C	5 AHE1 j	Stage : Dermatologie
MMD 3511D	5 AHE1 j	Stage : Endocrinologie
MMD 3511E	5 AHE1 j	Stage : Gastro-entérologie
MMD 3511H	5 AHE1 j	Stage : Gériatrie
MMD 3511I	5 AHE1 j	Stage : Hématologie
MMD 3511J	5 AHE1 j	Stage : Médecine interne
MMD 3511K	5 AHE1 j	Stage : Néphrologie
MMD 3511L	5 AHE1 j	Stage : Neurologie
MMD 3511M	5 AHE1 j	Stage : Oncologie médicale
MMD 3511N	5 AHE1 j	Stage : Psychiatrie
MMD 3511O	5 AHE1 j	Stage : Pneumologie
MMD 3511P	5 AHE1 j	Stage : Rhumatologie
MMD 3511Q	5 AHE1 j	Stage : Hématologie clinique

MMD 3511R	5 AHE1	Stage : Hématologie et oncologie
MMD 3511S	5 AHE1	Stage : Laboratoire des lipides
MMD 3511T	5 AHE1	Stage : Nutrition appliquée
MMD 3511U	5 A 1	Stage : Médecine vasculaire
MMD 3511V	5 AHE1	Stage : Hépatologie
MMD 3511W	5 AHE1	Stage : soins intensifs médicaux
MMD 3512	5 AHE1	Stage : Spécialités chirurgicales
MMD 3512A	5 AHE1	Stage : Chir. cardiovascul. thoracique
MMD 3512B	5 AHE1	Stage : Chirurgie générale
MMD 3512C	5 AHE1	Stage : Chirurgie générale pédiatrique
MMD 3512D	5 AHE1	Stage : Chirurgie orthopédique
MMD 3512E	5 AHE1	Stage : Chirurgie plastique
MMD 3512H	5 AHE1	Stage : Neurochirurgie
MMD 3512I	5 AHE1	Stage : Oto-rhino-laryngologie
MMD 3512J	5 AHE1	Stage : Urologie
MMD 3512K	5 AHE1	Stage : Chirurgie cardio-thoracique
MMD 3512L	5 AHE1	Stage : Chirurgie vasculaire
MMD 3512M	5 AHE1	Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux
MMD 3512N	5 AHE1	Stage : Soins intensifs chirurgicaux
MMD 3513A	5 AHE1	Stage : Santé communautaire
MMD 3513B	5 AHE1	Stage : Recherche
MMD 3513C	5 AHE1	Interv. : Pays en voie de développement
MMD 3514	5 AHE1	Stages rotatifs
MMD 3515	5 AHE1	Stage : Pédiatrie globale
MMD 3515A	5 AHE1	Stage : Néonatalogie
MMD 3515B	5 AHE1	Stage : Pédiatrie du nourrisson
MMD 3515C	5 AHE1	Stage : Pédiatrie du développement
MMD 3515D	5 AHE1	Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire
MMD 3515E	5 AHE1	Stage : Médecine de l'adolescence
MMD 3515H	5 AHE1	Stage : Urgences pédiatriques
MMD 3515I	5 AHE1	Stage : Soins intensifs pédiatriques
MMD 3515J	5 AHE1	Stage : Maladies infectieuses pédiatriq.
MMD 3515K	5 AHE1	Stage : Pédiatrie ambulatoire
MMD 3515L	5 AHE1	Stage : Immunologie pédiatrique
MMD 3515M	5 AHE1	Stage : Cardiologie pédiatrique
MMD 3515N	5 AHE1	Stage : Dermatologie pédiatrique
MMD 3515O	5 AHE1	Stage : Endocrinologie pédiatrique
MMD 3515P	5 AHE1	Stage : Gastro-entérologie pédiatrique
MMD 3515Q	5 AHE1	Stage : Hémato., oncologie pédiatriques
MMD 3515R	5 AHE1	Stage : Néphrologie pédiatrique
MMD 3515S	5 AHE1	Stage : Neurologie pédiatrique
MMD 3515T	5 AHE1	Stage : Réadaptation pédiatrique
MMD 3515U	5 AHE1	Stage : Pneumologie pédiatrique
MMD 3515V	5 AHE1	Stage : Génétique, maladies métaboliques
MMD 3515W	5 AHE1	Stage : Pédiatrie internationale
MMD 3516	5 AHE1	Stage : Psychiatrie
MMD 3516A	5 AHE1	Stage : Psychiatrie pédiatrique
MMD 3516B	5 AHE1	Stage : Psychiatrie de l'adulte
MMD 3516C	5 AHE1	Stage : Psychogériatrie
MMD 3516D	5 AHE1	Stage : Psychosomatique
MMD 3516E	5 AHE1	Stage : Psychiatrie légale
MMD 3517	5 AHE1	Stage : Médecine familiale
MMD 3517A	5 AHE1	Stage : Omnipratique en régions
MMD 3517B	5 AHE1	Stage : Soins d'urgence
MMD 3517C	5 AHE1	Stage : urgences cardiologiques
MMD 3518	5 AHE1	Stage : Obstétrique-gynécologie
MMD 3518A	5 AHE1	Stage : Obstétrique médicale
MMD 3518B	5 AHE1	Stage : Obstétrique générale
MMD 3519	5 AHE1	Stage : Anesthésie-réanimation
MMD 3520	5 AHE1	Stage : Radiologie
MMD 3520A	5 AHE1	Stage : Radiologie diagnostique
MMD 3520B	5 AHE1	Stage : Médecine nucléaire
MMD 3520C	5 AHE1	Stage : Radiologie oncologique
MMD 3520D	5 AHE1	Stage : Neuroradiol. interventionnelle
MMD 3520E	5 AHE1	Stage : Radiologie interventionnelle
MMD 3521	5 AHE1	Stage : Ophtalmologie
MMD 3522	5 AHE1	Stage : Nutrition
MMD 3523	5 AHE1	Stage : Pathologie
MMD 3524	5 AHE1	Stage : Biochimie médicale
MMD 3525	5 AHE1	Stage : Microbiologie médicale
MMD 3526	5 AHE1	Stage : Pharmacologie clinique

Nutrition

1-320-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)

Perspectives professionnelles

Le nutritionniste est responsable du dépistage, de l'évaluation ainsi que de la planification du traitement et du suivi nutritionnel des individus ou des groupes de tous les âges, en santé ou malades. À cette fin, il évalue les comportements alimentaires et ses déterminants (physiologiques, sociologiques, psychologiques) en vue de promouvoir la santé par une saine alimentation. De plus, en alimentation des collectivités, il identifie les besoins et les préférences des clientèles, et administre l'ensemble des activités associées à la production et à la distribution alimentaire.

On le retrouve dans le réseau de la santé, les firmes de gestion de services alimentaires, les industries alimentaires et pharmaceutiques, les communications, le développement international et la pratique privée.

Information sur le programme

Marielle Ledoux
Admission

514-343-6403
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 428 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 46 places attribuées aux candidats collégiens, 152 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 30.676 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC technique en diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301 (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de trois places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires suivis après le retour aux études.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - ◆ Le dossier est étudié par le Comité d'admission du Département de nutrition.
 - ◆ Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par le Département de nutrition et le Registrarat en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas

échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Programme 1-320-1-0

Version 15

Baccalauréat en nutrition

Ce programme totalise 121 crédits dont 79 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option et 30 crédits de stages dirigés d'une durée totale de quarante semaines. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1^{re} année - 29 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option ; 2^e année - 32 crédits obligatoires (Bloc 70 B) et 3 crédits à option ; 3^e année - 30 crédits obligatoires (Bloc 70 C), 5 crédits obligatoires (Bloc 70 E) et 6 crédits à option. La dernière partie du stage de formation professionnelle (16 semaines) qui se situe après la fin de la troisième année du programme comporte le bloc 70 D (8 crédits obligatoires) et 5 crédits du bloc 70 E. Les blocs 70 F, 70 G et 70 H correspondent aux blocs à option.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire		29 cr.
BCM 1956	3 A 1	Biochimie générale 1	
BCM 1957	3 H 1	Biochimie générale 2	
MCB 2956	3 A 1	Microbiologie générale	
MSO 2160	3 AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives	
NUT 1014	2 H 1	Science des aliments : travaux pratiques	
NUT 1016	1 A 1 j	Salubrité et qualité des aliments	
NUT 1018	3 H 1 j	Science des aliments	
NUT 1033	2 A 1 j	Nutrition et alimentation	
NUT 1034	1 A 1 j	Nutrition et alimentation : T.P.	
NUT 1071	3 AH 1	Stage en diététique 1	
PBC 1040	2 A 1 j	Anatomie macroscopique humaine	
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale	

Bloc 70 B	obligatoire		32 cr.
NUT 2016	2 AH 1 j	Technologie alimentaire	
NUT 2021	3 A 1	Organisation du travail dans les S.A.	
NUT 2024	5 AH 2 j	Alimentation des collectivités	
NUT 2032	3 A 1 j	Nutrition fondamentale	
+ NUT 2038	3 A 1 j	Nutrition appliquée 1	
NUT 2039	3 H 1 j	Nutrition appliquée 2	
NUT 2041	3 A 1 j	Nutrition clinique 1	
NUT 2044	3 H 1 j	Nutrition clinique 2	
NUT 2045	1 H 1	Soutien nutritionnel	
NUT 2071	3 AH 1 j	Stage en gestion des S.A. 2	
NUT 2072	3 AH 1 j	Stage en nutrition clinique 2	

Bloc 70 C	obligatoire		30 cr.
ASA 2010	3 AHE1	Gestion stratégique des ress. humaines	
NUT 3013	3 AH 2 j	Projets : recherche en chimie alimentaire	
NUT 3022	3 A 1	Gestion financière/syst. d'inf. des S.A.	
NUT 3023	2 AH 1 j	Planification et marketing des S.A.	
NUT 3033	3 AH 2	Initiation à la recherche en nutrition	
NUT 3043	3 H 1 j	Nutrition clinique 4	
NUT 3044	3 A 1 j	Nutrition clinique 3	
NUT 3060	3 H 1	Nutrition publique et consommation	
NUT 3065	4 A 1 j	Éducation et consultation en nutrition	
NUT 3071	3 AHE1 j	Stage en gestion des S.A. 3	

Bloc 70 D	obligatoire		8 cr.
NUT 4072	4 AHE1 j	Stage en gestion des S.A. 4	
NUT 4073	4 AHE1 j	Stage en nutrition clinique 4	

Bloc 70 E	obligatoire		10 cr.
NUT 3073	5 AHE1 j	Stage en nutrition communautaire	
NUT 3074	3 AHE1 j	Stage en nutrition clinique 3	
NUT 3075	2 AHE1	Stage en soutien nutritionnel	

Orthophonie

Bloc 70 F		option	minimum 3 cr., maximum 6 cr.
ANT 1511	3 A 1 j		Évolution et comportement humain
ANT 3420	3 H 1 j		Interactions bioculturelles
ASA 1000	3 AHE1		Évolution et enjeux du système de santé
ASA 2400	3 AHE1		Économie de la santé
SOL 1952	3 A 1 j		Introduction aux concepts sociologiques
SOL 1970	3 HE 1 j		Sociologie du Québec

Bloc 70 G		option	minimum 3 cr., maximum 6 cr.
PSY 1045	3 AHE1 j		Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js		Psychologie sociale
PSY 1085	3 AH 1 j		L'apprentissage
PSY 1963	3 H 1 j		Psychologie du comportement
PSY 1966	3 AH 1 js		Psychologie de l'adolescence

Bloc 70 H		option	minimum 3 cr., maximum 8 cr.
AEG 2110	3 AHE1 js		Entraînement au travail en équipe
AEG 3140	3 AHE1 js		Prise de décision en groupe, leadership
MSN 2951	3 A 1 j		Santé communautaire
NUT 2018	2 AH 1 j		Évaluation sensorielle des aliments
NUT 2019	3 AH 1 j		Contrôle de la qualité des aliments
NUT 2027	3 AHE1 j		Systèmes de gestion en alimentation
NUT 3024	3 AH 1 j		Aménagement des services d'alimentation
NUT 3025	2 AH 1 j		Tendances nouvelles alim. des collectiv.
NUT 3030	3 AH 1 j		Nutrition et métabolisme
NUT 3038	3 AH 1 j		Programme d'éducation en nutrition
NUT 3039	3 AH 1 j		Intégration de la pratique diététique
NUT 3052	2 A 1		Histoire de l'aliment et de la nutrition

Les étudiants dont les connaissances en techniques culinaires sont insuffisantes devront prendre le cours NUT 1910 Préparation des aliments, au premier trimestre d'inscription. Ce cours est hors programme.

Orthophonie

1-752-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'orthophoniste s'occupe du dépistage, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles de la parole, de la voix, du langage et des fonctions de communication. À cette fin, il évalue la nature, l'étendue et la gravité des troubles (défauts d'articulation, trouble vocal, dyslexie, aphasie, bégaiement, etc.), en recherche les facteurs responsables (physiologiques, neurologiques, affectifs, familiaux, sociaux), planifie et réalise les interventions thérapeutiques et éducatives auprès de la personne en plus d'offrir un soutien à son entourage.

Information sur le programme

Liette Bonin 514-343-6111 poste 1979
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 171 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 35 places attribuées aux candidats collégiens, 81 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.535 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et 201
 - Mathématiques 103
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
- ◆ À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats universitaires de 2^e et de 3^e cycle
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
 - ◆ Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
 - ◆ Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
 - ◆ Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

- Le candidat de la catégorie universitaire de 2^e ou 3^e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en orthophonie (1-752-1-8).

Programme 1-752-1-0

Version 05

Baccalauréat en orthophonie

Ce programme totalise 107 crédits, dont 104 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 36 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 32 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 36 crédits obligatoires des Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant complète son programme par 3 crédits au choix.

Segment 73

<i>Bloc 73 A</i>		<i>obligatoire</i>		<i>36 cr.</i>
+ ORA	1123	3 H	1	Psychoacoustique
+ ORA	1125	3 AH	1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans
ORA	1528	2 AH	1	Anatomie et physiologie de l'audition
ORA	1529	2 AH	1	Initiation à l'exercice professionnel
ORA	1530	4 AH	1	Anatomie et physiologie de la parole
ORA	1531	3 AH	1 j	Phonétique clinique
ORA	1532	3 AHE1	js	Langage 1
ORA	1533	2 AHE1	js	Langage 2
PHY	1955	3 A	1 j	Acoustique
PSL	1982	2 AH	1	Les bases du système nerveux
PSY	1085	3 AH	1 j	L'apprentissage
PSY	1961	3 A	1 js	Psychologie du développement humain 1
PSY	2961	3 H	1 j	Psychologie du développement humain 2

<i>Bloc 73 B</i>		<i>obligatoire</i>		<i>32 cr.</i>
ORA	1527	2 AH	1	Neurologie de la communication humaine
+ ORA	2240	1 AH	1	Enseignement clinique en orthophonie
+ ORA	2241	1 AH	1	Enseignement clinique en audiologie
+ ORA	2514	3 AH	1	Initiation à la pratique audiologique
+ ORA	2527	3 AH	1	Troubles du langage chez l'enfant 1
ORA	2539	3 AH	1	Viellissement et troubles du langage
ORA	2561	2 AHE1	j	Pragmatique et troubles de communication
ORA	2574	3 AH	1 j	Perception de la parole
+ ORA	2626	3 AHE1		Troubles de la parole
+ ORA	2628	3 AHE1		Intervention en orthophonie
ORA	2716	3 AHE1	j	Méthodes et recherche 1
ORA	2717	3 AHE1	j	Méthodes et recherche 2
ORA	3373	2 AH	1 j	Systèmes de santé et d'éducation

<i>Bloc 73 C</i>		<i>obligatoire</i>		<i>16 cr.</i>
+ ORA	3343	1 AH	1	Deuxième stage en orthophonie
+ ORA	3344	1 AH	1	Troisième stage en orthophonie
ORA	3372	2 AH	1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif
+ ORA	3540	1 AH	1	Atelier d'activités cliniques
+ ORA	3541	1 AH	1	Premier stage en orthophonie
ORA	3549	1 A	1 j	Activités d'intégration en orthophonie 1
ORA	3550	1 H	1 j	Activités d'intégration en orthophonie 2
+ ORA	3573	2 AH	1	Intervention et enfant déficient auditif
+ ORA	3578	3 AH	1	Orthophonie - enfant 1
+ ORA	3579	3 AH	1	Orthophonie - enfant 2

<i>Bloc 73 D</i>		<i>obligatoire</i>		<i>20 cr.</i>
+ ORA	3358	3 AH	1 j	Troubles du langage oral et écrit
+ ORA	3359	3 AH	1 j	Troubles acquis du langage
ORA	3555	2 AH	1	Troubles neurologiques de la parole
+ ORA	3557	3 AH	1	Problèmes de la fluidité
+ ORA	3560	3 AH	1	Problèmes de résonance
+ ORA	3566	3 AH	1	Problèmes de la voix
ORA	3657	3 AHE1	j	Dysphagies

Physiothérapie**1-745-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)**

Considérant l'implantation probable de la maîtrise professionnelle en physiothérapie, d'une durée d'un an et demi, à partir de septembre 2008 (le projet doit recevoir l'approbation finale des instances gouvernementales), il est prévu qu'un nouveau programme de Baccalauréat en réadaptation physique de trois ans soit implanté en septembre 2007. Celui-ci ne donnera pas accès à la pratique de la physiothérapie au Québec sous le titre de physiothérapeute. Pour exercer légalement sous ce titre, la maîtrise professionnelle devra être complétée. Les étudiants qui désirent s'engager dans des études universitaires en physiothérapie sont priés de consulter régulièrement le site Web de l'Université pour connaître le programme qui sera offert en septembre 2007.

Perspectives professionnelles

Le physiothérapeute intervient auprès des gens atteints d'une incapacité physique affectant les systèmes musculo-squelettique, cardiorespiratoire ou neurologique en vue de rétablir leur fonctionnement physique optimal. À cette fin, il procède à une évaluation de la nature, des causes et de l'étendue des troubles fonctionnels des patients au moyen de tests, établit les objectifs de réadaptation, planifie le traitement et fait des recommandations. Il veille à l'application du traitement en partie en recourant, selon le cas, au renforcement et à l'assouplissement, à la thérapie manuelle (massages, tractions, manipulations), à divers agents thérapeutiques (chaleur, froid, électricité, ultrason) et assure un suivi. Le physiothérapeute travaille entre autres, dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les CLSC, les écoles pour enfants handicapés et les cliniques privées.

Information sur le programme

Technicienne en gestion des dossiers étudiants 514-343-6111 poste 1480

Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les places attribuées aux candidats collégiens, offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
 - DEC technique en réadaptation physique et avoir réussi les cours préalables Chimie 101 et [201 ou 202] et Mathématiques 103 (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).
 - Soit
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
 - ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101 et [201 ou 202]
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **Satisfaire aux conditions suivantes :**
 - ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
 - ◆ À la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en réadaptation physique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de réadaptation ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est répartie comme suit :

- quatre places de réinscription, s'il y a lieu ;
- quatre places pour les candidats francophones hors-Québec dont les dossiers présentent une valeur égale à celle des candidats acceptés dans les autres catégories ;
- cinq places pour des candidatures particulières ;
- neuf places pour des techniciens en réadaptation ;
- une place pour les candidats étrangers de pays francophones en voie de développement ;
- le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires. On accordera au moins 38 places aux candidats collégiens. Les places restantes sont attribuées aux universitaires.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires, les techniciens en réadaptation physique et les francophones hors-Québec
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École pour fins de présélection en tenant compte de la scolarité antérieure, de l'expérience et des connaissances acquises sur le marché du travail, le cas échéant.
 - ◆ Le candidat présélectionné pourra être convoqué à une entrevue.

Remarques

- Le candidat ayant entrepris des études en physiothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en physiothérapie (1-745-1-8).

Programme 1-745-1-0 Version 12

Baccalauréat en physiothérapie

Ce programme totalise 105 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 0 au choix.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>36 cr.</i>
+ PBC 1030	2 H 1	Pathologie générale en réadaptation	
PBC 1044	2 H 1 j	Anatomie générale pour réadaptation	
PBC 1045	4 A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur	
PBC 1070	2 A 1	Histologie humaine	
+ PHT 1108	3 A 1 j	Application des exercices thérapeutiques	
PHT 1301	1 A 1 j	Introduction à la physiothérapie	
PHT 1302	1 A 1 j	Éthique et déontologie en physiothérapie	
PHT 1303	3 A 1 j	Biomécanique et rééducation	
+ PHT 1307	3 A 1 j	Théorie des exercices thérapeutiques	
+ PHT 1309	4 H 1 j	Pathokinésiologie articulaire et fonctionnelle	
+ PHT 1310	4 H 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 1, extrémités	
+ PHT 1351	2 AHE1 j	Stage clinique 1	
PSL 1982	2 AH 1 j	Les bases du système nerveux	
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale	

<i>Bloc 70 B</i>	<i>obligatoire</i>		<i>31 cr.</i>
PHL 2900	2 AH 1 j	Éléments de pharmacologie	
+ PHT 2311	4 A 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 2, quad. inf.	
+ PHT 2312	3 H 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 3, quad. sup.	
+ PHT 2314	4 A 1 j	Physiothérapie des affections neurologiques 1	
+ PHT 2316	4 H 1 j	Physiothérapie des affections neurologiques 2	
PHT 2318	3 H 1 j	Mesures de résultats en physiothérapie	
PHT 2319	2 A 1 j	Modalités électrothérapeutiques 1	
PHT 2320	2 H 1 j	Modalités électrothérapeutiques 2	
PHT 2321	2 H 1 j	Physiothérapie de la douleur	
+ PHT 2352	3 AHE1 j	Stage clinique 2	
+ PSL 2983	2 A 1	Intégration dans le système nerveux	

<i>Bloc 70 C</i>	<i>obligatoire</i>		<i>26 cr.</i>
PHT 3318	3 A 1 j	Physiothérapie et gériatrie	
+ PHT 3320	4 A 1 j	Physiothérapie des affections cardiovasculaires	
+ PHT 3321	3 H 1 j	Physiothérapie affections respiratoires	

PHT 3322	2 H 1 j	Éducation, consultation en physiothérapie
+ PHT 3354	3 AHE1 j	Stage clinique 3
+ PHT 3356	3 AHE1 j	Stage clinique 4
PST 1970	2 A 1 j	Psychopathologie
PSY 3952	3 A 1 j	Psychologie en réadaptation
REA 3301	3 H 1 j	Syst. de santé, gestion, entrepreneurship

<i>Bloc 70 D</i>	<i>option</i>	<i>minimum 6 cr., maximum 6 cr.</i>
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
ERT 3317	3 H 1 j	Ergonomie et intégration au travail
KIN 1031	3 A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
MSO 2300G	3 AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique
+ PHT 3365	3 AH 1 j	Physiothérapie en traumatologie sportive
+ PHT 3366	3 AH 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 4
PHT 3367	3 AH 1 j	Approches physiothérapeutiques spécialisées
PHT 3368	3 AH 1 j	Déficiences sensori-motrices
+ PHT 3369	3 AH 1 j	Approches spécialisées en neurologie

<i>Bloc 70 E</i>	<i>obligatoire</i>	<i>12 cr.</i>
+ PHT 4055	4 AHE1 j	Stage clinique 5
+ PHT 4056	4 AHE1 j	Stage clinique 6
PHT 4353	4 AHE1 j	Activité synthèse

Sciences biomédicales

1-484-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Sciences biomédicales et l'orientation Perfusion extracorporelle

Perspectives professionnelles

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales vise avant tout à préparer des étudiants pour faire carrière dans les sciences biomédicales fondamentales ou cliniques, soit par insertion immédiate dans les milieux de travail, soit par acquisition d'une formation spécialisée aux cycles supérieurs. En conséquence, le programme donne la formation de base aux étudiants se destinant à des carrières de recherche ou à des carrières dans les secteurs de la recherche et du développement des industries en biotechnologies reliées aux sciences de la santé, notamment l'industrie pharmaceutique ; à des étudiants voulant entreprendre un programme de formation professionnelle en sciences de la santé ; à des étudiants souhaitant devenir des assistants professionnels dans les milieux cliniques, dans les laboratoires gouvernementaux ou industriels ; enfin à des étudiants se destinant à l'enseignement dans le secteur scientifique au niveau collégial.

Information sur le programme

France Couture 514-343-6111 poste 4243
 ou courriel : www.biomed.umontreal.ca
 Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2006, collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les places attribuées aux candidats collégiens, offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit Soit



- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - ◆ DEC en sciences, lettres et arts
 - ◆ DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - ◆ Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - ◆ Chimie 101, 201 et 202
 - ◆ Mathématiques 103 et 203
 - ◆ Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
 - ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-484-1-0

Version 03

Baccalauréat en sciences biomédicales

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales offre deux orientations : l'orientation sciences biomédicales comprend les segments 01 et 90, avec 60 crédits obligatoires, 24 à 30 crédits à option et de 0 à 6 crédits au choix, à l'approbation du responsable du programme. L'orientation perfusion extracorporelle comprend les segments 01 et 91, avec 87 crédits obligatoires et 3 crédits au choix, à l'approbation du responsable de l'option. Pour être inscrit à l'orientation perfusion extracorporelle, les étudiants devront avoir complété le segment 01 et présenté une demande d'admission. Cette orientation est contingentée.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A		obligatoire		60 cr.
BCM 1521	2	AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1	
BCM 1531A	3	A 1 j	Introduction à la biochimie	
+ BIO 1101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire	
BIO 1157	3	A 1 j	Biologie cellulaire	
BIO 1204	3	H 1 j	Génétique	
+ BIO 2110	2	H 1 j	T.P. de biologie moléculaire	
MCB 1979	3	H 1 j	Microbiologie générale	
+ MCB 2986	4	A 1 j	Immunologie générale	
MSN 2100	3	H 1 j	Toxicologie et environnement	
MSO 2160	3	AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives	
PBC 2000	3	A 1	Biopathologie générale	
PHI 1968	3	A 1	Notions fondamentales d'éthique	
PHL 2100	3	H 1 j	Principes de pharmacologie	
PHL 6025	1	H 1 j	Principes de l'expérimentation animale	
SBM 1001	5	H 1 j	Morphologie fonctionnelle	
SBM 1002	1	AH 1 j	Intro. à la communication scientifique	
SBM 2001	4	AH 1 j	Système nerveux	
SBM 2002	4	AH 1 j	Circulation, respiration et rein	
SBM 2003	2	AH 1 j	Digestion et nutrition	
SBM 2004	3	AH 1 j	Endocrinologie et reproduction	
SBM 2006	2	AH 1 j	Analyse de la communication scientifique	

Segment 90 Propre à l'orientation sciences biomédicales

Bloc 90 A option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Stages en milieu de travail

SBM 3000	9	AHE1 j	Projet de fin d'étude
SBM 3008	15	AHE1 j	Projet de fin d'étude

Bloc 90 B option minimum 9 cr., maximum 24 cr.

+ BCM 2501	3	H 1 j	Protéines
+ BCM 2502	3	A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+ BCM 2512	3	AH 1 j	Biologie moléculaire 2
+ BCM 2531	2	A 1 j	Travaux pratiques 2
+ BCM 3512	3	A 1 j	Biochimie de la cellule
+ BCM 3513	4	H 1 j	Physiologie moléculaire
+ BCM 3514	3	H 1 j	Régulation de l'expression génique
+ BCM 3531	3	AH 1 j	Travaux pratiques 3
BCM 3562	3	H 1 j	Biochimie clinique
+ BIO 3661	2	A 1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+ BIO 3674	3	H 1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
GIN 1010	3	A 1 s	Intro. aux technologies bioméd.

+ MCB 2979	4	AH	1	j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2992	4	H	1	j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2994	4	H	1	j	Virologie et pathogenèse virale
+ MCB 2999	3	H	1	j	Levures et organismes levuriformes
+ MCB 3964	3	A	1	j	Immunologie approfondie
MMD 1096	3	AH	1	js	ITSS : intervention et prévention
PBC 2050	3	H	1	j	Embryologie et biologie du développement
PBC 3010	3	H	1	j	Biologie cellulaire 2
+ PBC 3030	3	H	1	j	Biopathologie cellulaire et moléculaire
PHL 3100	3	A	1	j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 3200	3	H	1	j	Méthodes de découverte des médicaments
PHL 3300	3	AH	1	j	Travaux pratiques en pharmacologie
PSL 3061	3	AH	1	j	Physiologie intégrée
PSL 3062	3	AH	1	j	Neurophysiologie
PSL 3065	3	AH	1	j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
+ PSY 3032	3	AHE1	1	j	Neuropsychologie humaine
SBM 3003	3	AH	1	j	Hématologie

Segment 91 Propre à l'orientation perfusion extracorporelle

<i>Bloc 91 A</i>		<i>obligatoire</i>			<i>27 cr.</i>
+ CHI 1900	3	AHE1	1	j	Introduction aux techniques en C.E.C.
+ CHI 1901	6	AHE1	1	js	Stage d'introduction en C.E.C.
+ CHI 1902	9	AHE1	1	js	Introduction aux techniques en C.E.C.
PHL 3100	3	A	1	j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 6071	3	H	1		Pharmacologie cardiovasculaire
PSL 6170	3	AH	1		Physiologie cardiovasculaire

Faculté de médecine dentaire

Médecine dentaire

1-300-4-0 Année préparatoire (1 an)

1-300-1-0 Doctorat (4 ans)

Tous les candidats à des études en médecine dentaire font une demande d'admission à l'année préparatoire du programme de médecine dentaire (1-300-4-0). La Faculté déterminera si le candidat est admissible à l'année préparatoire, en première année du Doctorat en médecine dentaire ou en cours de programme de doctorat.

Perspectives professionnelles

Le dentiste voit au dépistage, au diagnostic, à la prévention et au traitement des maladies, des déficiences et des anomalies de la dentition et de la cavité buccale. Après avoir dressé le bilan de l'état buccodentaire du patient, il propose et applique un traitement qui peut inclure des traitements préventifs, traitement des gencives, la chirurgie des tissus mous et durs de la cavité buccale, la restauration des dents cariées, l'extraction des dents et le remplacement des dents manquantes par des appareils fixes ou amovibles ou par des implants. Il soulage la douleur, rétablit ou améliore la fonction et redonne le goût de sourire à ceux et celles qui l'avaient perdu. Le dentiste ou l'étudiant qui le souhaite peut entreprendre une carrière en recherches médico-dentaires.

Information sur le programme

Francine Jacques
Admission

514-343-6111 poste 3437
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 220 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 44 places attribuées aux candidats collégiens, 75 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.151 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

a) Admission en année préparatoire ou en première année

Une année préparatoire s'ajoute au programme de Doctorat en médecine dentaire. Les étudiants qui la réussissent sont admis en première année du programme. De plus, des universitaires ayant complété un baccalauréat jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir liste partielle à la rubrique Remarques), pourront être admis en première année.

Pour être admissible à l'année préparatoire à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit

- ♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- ♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ♦ Réussir le test de l'Association dentaire canadienne (TAED)(Voir la rubrique Remarques)
- ♦ Soumettre à la Faculté une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
- ♦ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- ♦ À la demande du Comité d'admission de la Faculté, se présenter à une entrevue
- ♦ À la demande du Comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical.

b) Admission en cours de programme de doctorat

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire d'un diplôme de médecine dentaire
- Réussir le test de l'Association dentaire canadienne (TAED) (Voir la rubrique Remarques)
- Soumettre une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
- Obtenir au moins 65 % à la version française de l'examen d'admissibilité de l'Association des facultés dentaires canadiennes (Voir la rubrique Remarques)
- Se présenter à une entrevue éliminatoire
- Réussir un test pratique, à la demande de la Faculté.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du

Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

- Dentiste provenant d'un programme non agréé.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories, sous réserve de la qualité des dossiers.
- La capacité d'accueil en première année est limitée. La Faculté détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.
- Des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors-Québec.
- Des candidats ayant terminé des études en médecine dentaire dans une université hors-Canada peuvent être admis selon la disponibilité des places (au moins une place par année), mais seulement en deuxième année du programme de doctorat en médecine dentaire.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires, les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires et les francophones hors-Québec qui ont réussi le TAED
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection (Voir la rubrique Remarques).
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec qui ont réussi le TAED
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection.
- Pour l'admission en cours de programme de candidats ayant réussi le TAED
 - ◆ Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte des résultats scolaires des études en médecine dentaire, des résultats aux épreuves imposées, de la lettre de motivation, de la performance à l'entrevue et de la réussite à un test pratique, s'il y a lieu ainsi que des expériences professionnelles (Voir la rubrique Remarques).

Remarques

- Test d'habileté manuelle et d'habileté perceptuelle de l'Association dentaire canadienne (TAED)
 - ◆ **Le candidat doit s'inscrire lui-même** à l'une des deux sessions de test : avant le 15 septembre pour le test de novembre, avant le 15 janvier pour le test de février en s'adressant à l'Association dentaire canadienne, 1815 Promenade Alta Vista, Ottawa, Ontario K1G 3Y6 ; tél. : (613) 523-1770 ; Téléc. : (613) 523-7736 ; www.cda-adc.ca. Le candidat qui a déjà réussi le test n'est pas tenu de le refaire.
 - ◆ Le candidat doit s'assurer auprès de l'Association dentaire canadienne que les résultats seront transmis au Registrariat de l'Université de Montréal ou transmettre lui-même au Registrariat

les résultats obtenus à des sessions de test antérieures à l'année en cours.

- ◆ L'échec à la composante habileté manuelle du test (moins de 10) ou à la composante habileté perceptuelle du test (moins de 10) est éliminatoire. Le candidat peut toutefois reprendre le test si nécessaire et aucun refus ne sera signifié avant que les résultats du test de février ne soient transmis. La réussite confirme l'admissibilité, mais l'évaluation du dossier ne prend pas en compte le résultat.
- ◆ Lorsqu'un candidat a réussi l'épreuve d'habileté manuelle (10 et plus) et l'épreuve d'habileté perceptuelle (10 et plus), il n'est pas nécessaire qu'il les subisse une autre fois. S'il a passé ces épreuves plus d'une fois, les résultats les plus élevés sont retenus. Un candidat peut se présenter à plusieurs reprises au test d'aptitudes aux études dentaires.
- Le candidat peut obtenir plus d'informations au sujet de l'examen d'admissibilité de l'Association des facultés dentaires du Canada en s'adressant à l'Association, 100 avenue Bronson, suite 204, Ottawa, Ontario K1R 6G8 ; tél. : (613) 237-6505 ; Téléc. : (613) 236-8386 ; www.acfd.ca.
- La lettre de motivation demandée doit comporter moins de deux pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour la médecine dentaire. **Cette exigence peut être éliminatoire. La lettre doit être acheminée au secrétariat de la Faculté de médecine dentaire**, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3J7, avant la date limite de dépôt de la demande d'admission (le 1^{er} mars pour les finissants de collège, le 15 janvier pour les autres candidats.)
- Un étudiant admis doit prévoir un minimum de 20 000 \$ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
- La Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'un programme ou de cours préparatoires à tout candidat dont la formation a été acquise à l'étranger. La Faculté souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission dans le programme de Doctorat et favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires, notamment par une familiarisation avec le milieu québécois de la santé.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent dispenser l'étudiant de l'année préparatoire :
 - ◆ Baccalauréat en audiologie
 - ◆ Baccalauréat en biochimie
 - ◆ Baccalauréat en ergothérapie
 - ◆ Baccalauréat en nutrition
 - ◆ Baccalauréat en orthophonie
 - ◆ Baccalauréat en pharmacie
 - ◆ Baccalauréat en physiothérapie
 - ◆ Baccalauréat en sciences biologiques
 - ◆ Baccalauréat en sciences biomédicales
 - ◆ Baccalauréat en sciences infirmières
 - ◆ Doctorat en optométrie
 - ◆ D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
- Le candidat ayant déjà fait des études en médecine dentaire dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme. Le candidat ayant complété des études en médecine dentaire dans une université non agréée n'est admissible qu'en deuxième année du programme de doctorat.

Programme 1-300-4-0

Version 02

Année préparatoire au programme d.m.d.

Le programme de l'année préparatoire comporte des cours obligatoires pour un total de 40 crédits. L'étudiant s'inscrit normalement au bloc 75 A.

Segment 75

Bloc 75 A	obligatoire	40 cr.
ANT 1980G	3 AHE1 js	Anthropologie de la santé
BCM 1970	2 A 1	Biochimie 1
BCM 1974	2 H 1 j	Biochimie 2
DEN 1003	1 A 2 j	Observation clinique
DEN 1004	1 A 1 j	Introduction à la clinique
DIN 1211	3 AH 1 j	Forme et couleur
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1805	3 H 1 j	Informatique de base : médecine dentaire
MCB 1097	2 H 1 j	Microbiologie et immunologie générales
PBC 1050	2 A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
PBC 1060	3 A 1	Embryologie et histologie humaine
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale
PSY 1960	2 A 1 j	Psychologie et médecine dentaire 1
SAB 1010	2 A 1 j	Introduction à la dentisterie préventive
SRL 2040	3 AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Programme 1-300-1-0

Version 17

Doctorat en médecine dentaire

Le programme de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 181.5 crédits.

Segment 80

Bloc 80 A	obligatoire	22 cr.
DER 1012	2.5 A 1 j	Morphologie dentaire
DER 1030	2 A 1	Matériaux dentaires
+ MCB 1198	3 H 1	Microbiologie bucco-dentaire
NUT 1800	.5 A 1	Nutrition appliquée
NUT 1963	2 A 1 j	Nutrition
+ PBC 1020	2 A 1	Pathologie générale en dentisterie
SAB 1017	2 A 1 j	Dentisterie préventive préclinique
SAB 1052	2 A 1 j	Introduction à la recherche clinique
STO 1014	3 A 1 j	Anatomie de la tête et du cou
STO 1020	3 A 1	Histologie bucco-dentaire

Bloc 80 B	obligatoire	18 cr.
DEN 1005	2 H 1 j	Informatique dentaire
DER 1001	1 H 1	Prothèse partielle fixe théorique
DER 1004	1.5 H 1	Prothèse partielle fixe pratique
DER 1010	1 H 1	Dentisterie opératoire théorique
DER 1013	1.5 H 1	Dentisterie opératoire pratique
DER 1092	1.5 H 1 j	Prothèse complète préclinique 1
DER 1096	1 H 1 j	Prothèse complète théorique 1
+ PBC 2030	4 H 1	Pathologie spéciale en dentisterie
PSY 1979	2 H 1 j	Gestion du stress en médecine dentaire
SAB 1019	.5 H 1 j	Dentisterie préventive clinique
SAB 1060	1 H 1 j	Croissance et physiologie en orthodontie
STO 1062	1 H 1 j	Radiologie 1

Bloc 80 C	obligatoire	32 cr.
DER 2001	2 A 2	Prothèse partielle fixe théorique
DER 2004	3 A 2	Prothèse partielle fixe pratique
DER 2010	2 A 2	Dentisterie opératoire théorique
DER 2013	3 A 2	Dentisterie opératoire pratique
DER 2032	2 A 1 j	Matériaux dentaires

DER 2092	1.5 A 1 j	Prothèse complète préclinique 2
DER 2098	1 H 1 j	Prothèse complète théorique 2
DER 2099	1 A 1 j	Prothèse complète théorique 3
SAB 2022	.5 A 1 j	Dentisterie préventive communautaire
SAB 2041	2 A 2 j	Biomécanique et thérapeutique occlusales
SAB 2051	1 A 1 j	Éthique et professionnalisme dentaire 1
SAB 2072	2 A 2 j	Dentisterie pédiatrique théorique
SAB 2084	2 A 2 j	Parodontie théorique
STO 2034	4 A 1 j	Pathologie buccale
STO 2042	3 A 2 j	Pharmacologie dentaire
STO 2062	2 A 2 j	Radiologie 2

Bloc 80 D	obligatoire	8.5 cr.
DER 2022	1 H 1 j	Introduction à l'endodontie
DER 2023	1 H 1 j	Endodontie préclinique
DER 2095	1 H 1 j	Prothèse complète clinique 1
SAB 2015	.5 H 1 j	Soins préventifs primaires 1
SAB 2043	1.5 H 1 j	Occlusion pratique
SAB 2077	1.5 H 1 j	Dentisterie pédiatrique préclinique
SAB 2079	.5 H 1 j	Préclinique d'orthodontie
STO 2050	1 H 1	Anesthésiologie locale
STO 2061	.5 H 1 j	Radiologie clinique 1

Bloc 80 E	obligatoire	43.5 cr.
DER 3001	2 A 2	Prothèse partielle fixe théorique
DER 3004	3 A 2 j	Prothèse partielle fixe clinique 1
DER 3010	1 A 1	Dentisterie opératoire théorique
DER 3015	1 A 1 j	Prothèse partielle amovible préclinique
DER 3016	4.5 A 2 j	Dentisterie opératoire clinique 1
DER 3022	2 A 2	Endodontie théorique
DER 3023	1.5 A 2 j	Endodontie clinique 1
DER 3095	3 A 2 j	Prothèse amovible clinique 1
DER 3098	2 A 1 j	Prothèse partielle amovible
SAB 3015	.5 A 1 j	Soins préventifs primaires 2
SAB 3051	1 A 1 j	Éthique et professionnalisme dentaire
SAB 3057	2 A 1 j	Organisation d'une pratique dentaire
SAB 3060	3 A 2	Orthodontie
SAB 3077	1.5 A 2 j	Orthodontie clinique 1
SAB 3078	1.5 A 2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 1
SAB 3085	1 A 1 j	Parodontie théorique
SAB 3086	2.5 A 2 j	Parodontie clinique 1
STO 3061	.5 A 1 j	Radiologie clinique 2
STO 3070	2 A 2	Chirurgie buccale et maxillo-faciale
STO 3073	2 A 2 j	Chirurgie clinique 1
STO 3080	5 A 2	Médecine buccale 1
STO 3081	1 A 2	Diagnostic clinique

Bloc 80 F	obligatoire	16.5 cr.
DEN 3051	2 E 1 j	Travaux dirigés
DEN 3980	7 E 1 j	Clinique multidisciplinaire
DER 3017	1.5 H 1 j	Laboratoire d'implantologie
DER 3094	1 H 1 j	Réhabilitation implanto-portée 1
SAB 3040	2 E 1 j	Santé dentaire publique
SAB 3070	2 A 2	Dentisterie pédiatrique théorique
STO 3281	1 E 1 j	Conférences clinico-pathologiques

Bloc 80 G	obligatoire	36 cr.
DEN 4996	1 A 1 j	Sciences de base : applications pratiques
DER 4004	4.5 A 2 j	Prothèse partielle fixe clinique 2
DER 4013	4.5 A 2 j	Dentisterie opératoire clinique 2
DER 4023	1.5 A 2 j	Endodontie clinique 2
DER 4093	3 A 2 j	Prothèse amovible clinique 2
DER 4094	1 A 1 j	Réhabilitation implanto-portée 2
DER 4096	2 A 2 j	Dentisterie esthétique : progrès récents
SAB 4070	2 A 1 j	Conférences clinico-orthodontiques
SAB 4077	1.5 A 2 j	Orthodontie clinique 2
SAB 4078	3 A 2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 2
SAB 4080	1 A 1	Parodontie théorique
SAB 4085	2 A 2 j	Parodontie clinique 2
SAB 4087	.5 A 1 j	Parodontie préclinique
STO 4070	2 A 1	Chirurgie
STO 4073	3 A 2 j	Chirurgie clinique 2
STO 4080	2 A 1	Médecine buccale 2
STO 4084	1.5 A 2 j	Diagnostic - urgence

<i>Bloc 80 H</i>		<i>obligatoire</i>			<i>5 cr.</i>
DEN 4995	2 H	1 j		Cliniques à options	
DER 4082	1 H	1 j		Conférences clinico-restauratrices	
SAB 4056	1 H	1 j		Administration pratique	
SAB 4076	1 H	1 j		Douleurs et dysfonctions bucco-faciales	

Faculté de médecine vétérinaire

Médecine vétérinaire

1-580-1-0 Doctorat (5 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin vétérinaire peut exercer sa profession dans le domaine des animaux de compagnie (chiens, chats, petits rongeurs, oiseaux et animaux exotiques), des animaux de consommation (bovins, porcs, volailles) ainsi que dans les domaines des chevaux, de l'environnement et de la faune. De plus, les activités du médecin vétérinaire ne se limitent pas à l'exercice de la profession en cabinet privé, qui absorbe à peine la moitié des diplômés. En effet, la santé publique, la salubrité et l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmissibles à l'homme, les laboratoires de diagnostics et de recherche et l'enseignement sont autant de sphères d'activités qui intéressent le médecin vétérinaire. Le titre de docteur en médecine vétérinaire ne confère pas la permission d'exercer la profession. Pour obtenir ce droit au Québec, le nouveau diplômé doit obtenir un permis de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec après avoir subi avec succès les examens exigés par la Loi.

Information sur le programme

Ginette Richer 450-773-8521 poste 8271
ou pour Montréal 514-345-8521 poste 8271
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 209 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 41 places attribuées aux candidats collégiens, 45 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.370 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Admission en première année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
 - ♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
 - DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301
 - DEC en technologie des productions animales et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301, Chimie organique 202, Biologie 401 ou un cours de biologie humaine.
- Soit
 - ♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- ♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ♦ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- ♦ Se présenter à une entrevue (voir la rubrique Remarques)
- ♦ À la demande du comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical par un médecin désigné par la Faculté

Admission en deuxième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Avoir complété deux ou trois années d'études universitaires en médecine vétérinaire dans une université étrangère, selon la durée du programme
- Subir un examen portant sur les matières de la première année (Cet examen se tient généralement entre la mi-mai et la mi-juin)
- Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecines vétérinaires du Québec.

Admission en troisième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent
- Subir un examen portant sur les matières de la première et de la deuxième années (Cet examen se tient généralement entre la mi-mai et la mi-juin)
- Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecines vétérinaires du Québec.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC qui a suivi au moins 48 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick répondant aux exigences de l'entente conclue entre cette province et le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

- En vertu de l'entente Québec - Nouveau-Brunswick et selon la qualité des dossiers, un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats francophones du Nouveau-Brunswick.
- Environ la moitié des places est réservée aux candidats collégiens.
- Selon le nombre de places disponibles et les résultats aux examens et à l'entrevue, la Faculté de médecine vétérinaire peut admettre quelques candidats en deuxième et troisième années.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

Pour l'admission en première année

- Pour les collégiens
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
 - ◆ Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une durée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
 - ◆ Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 60 %
 - entrevue : 40 %
- Pour les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collègue est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
 - ◆ Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 60 %
 - entrevue : 40 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les premiers critères de présélection. Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les francophones hors-Québec répondant aux exigences de l'entente Québec - Nouveau-Brunswick
 - ◆ Le Comité d'admission détermine les critères applicables (dossier scolaire, entrevue) et leur valeur respective.

Pour l'admission en deuxième ou en troisième années

- ◆ Une présélection est faite fondée sur les résultats aux examens écrits (note de passage de 50%). Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
 - examens : 50%
 - entrevue : 50%
- ◆ La Faculté se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.

Remarques

- Une connaissance pertinente du milieu vétérinaire dans divers secteurs de pratique est un atout important pour le candidat. Elle lui permet de confirmer son choix d'orientation d'études, son aisance à travailler avec des animaux, de juger de la réalité du travail d'un médecin vétérinaire et de se préparer à l'entrevue. Les interviewers offrent l'opportunité au candidat de faire valoir ses connaissances et son intérêt pour la médecine vétérinaire.
- L'entrevue vise à évaluer la connaissance réaliste de la pratique vétérinaire, l'intérêt, la motivation et toute autre aptitude jugée nécessaire à la réussite du programme de doctorat en médecine vétérinaire (capacité de travailler en équipe, relations interpersonnelles, curiosité intellectuelle, etc.).

Programme 1-580-1-0

Version 16

Doctorat en médecine vétérinaire

Le programme totalise 198 crédits répartis sur cinq ans et comprenant 159 crédits obligatoires et 39 crédits à option. La première année du programme correspond au segment 01 (44 crédits obligatoires). La deuxième année correspond au segment 02 (37 crédits obligatoires du bloc 02A et 4 crédits à option du bloc 02B). La troisième année est constituée des blocs 03A (37 crédits obligatoires) et 03B (4 crédits à option) du segment 03. La quatrième année correspond au segment 04 et comprend les blocs 04A (25 crédits obligatoires) et 04B (15 crédits à option). La cinquième année correspond au segment 85 constitué du bloc 85A (16 crédits obligatoires) et du bloc 85B (16 crédits à option).

Segment 01

Bloc 01 A	obligatoire		44 cr.
DMV 1111	5 A	1	Morphologie vétérinaire 1
DMV 1112	1 A	1	Introduction à la médecine vétérinaire
DMV 1113	1 A	1	Information et travail personnel
DMV 1114	6 A	1	Morphologie vétérinaire 2
DMV 1116	2 A	1	Biochimie et métabolisme
DMV 1117	3 H	1	Génomique et biotechnologies
DMV 1210	6 H	1	Physiologie des animaux domestiques 1
DMV 1211	3 A	2	Comportement et manipulation des animaux
DMV 1213	6 H	1	Organisation et gestion des élevages
DMV 1214	6 H	1	Physiologie des animaux domestiques 2
DMV 1220	2 H	1	Microbiologie vétérinaire
PHI 1968	3 A	1	Notions fondamentales d'éthique

Segment 02

Bloc 02 A	obligatoire		37 cr.
DMV 2110	4 A	1	Nutrition et alimentation
DMV 2120	6 A	1	Infectiologie vétérinaire
DMV 2121	3 A	1	Immunologie vétérinaire
DMV 2122	4 A	1	Biopathologie
DMV 2130	1 A	1	Stages à la ferme
DMV 2210	3 H	1	Méthodes quantitatives en médecine vét.
DMV 2211	1 H	1	Médecine vétérinaire et environnement
DMV 2212	3 H	1	Pharmacologie vétérinaire et toxicologie
DMV 2220	6 H	1	Pathologie systémique

DMV 2230	2 H 1	Chirurgie générale
DMV 2231	1 A 2	Stage préclinique 1
PSY 2983	3 H 1 j	Psychologie et médecine vétérinaire

Bloc 02 B option minimum 4 cr., maximum 4 cr.

DMV 2111	2 AH 1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 1
DMV 2112	2 AH 1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 2
DMV 2213	2 AH 1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 3
DMV 2214	2 AH 1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 4

Segment 03

Bloc 03 A obligatoire 37 cr.

DMV 3120	3 A 1	Principes d'épidémiologie
DMV 3130	8 A 1	Principes de médecine
DMV 3131	2 H 1	Principes de médecine de population
DMV 3132	3 A 1	Anesthésie, analgésie et réanimation
DMV 3133	3 H 1	Principes de chirurgie
DMV 3134	2 AH 2	Stage préclinique 2
DMV 3210	2 H 1	Pharmacologie clinique vétérinaire
DMV 3220	3 A 1	Pathologie clinique
DMV 3221	3 H 1	Mal. infect., santé publique, zoonoses
DMV 3235	2 H 1	Organisation d'une pratique vétérinaire
DMV 3236	3 A 1	Imagerie médicale
DMV 3237	2 H 1	Intro. méd. animaux exotiq. de compagnie
DMV 3238	1 H 1	Intro. à la médecine des animaux de labo

Bloc 03 B option minimum 4 cr., maximum 4 cr.

DMV 3222	2 AH 1	Immunologie clinique vétérinaire
DMV 3223	2 AH 1	Santé publique vétérinaire
DMV 3224	2 AH 1	Gestion du risque en production animale
DMV 3225	2 AH 1	Agents infectieux, animaux de rente

Segment 04

Bloc 04 A obligatoire 25 cr.

DMV 4120	2 A 1	Pathologies des maladies spécifiques
DMV 4130	4 A 1	Médecine des ruminants
DMV 4131	4 A 1	Médecine des équins
DMV 4132	6 A 1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 4133	2 A 1	Médecine des volailles
DMV 4134	2 A 1	Médecine des porcins
DMV 4135	2 AH 2	Stage préclinique 3
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé

Bloc 04 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

MEV 4315	1 H 1	Anesthésiologie des animaux de compagnie
MEV 4336	1 H 1	Ophthalmologie canine et féline
MEV 4340	1 H 1	Thériogénologie équine
MEV 4421	2 H 1	Médecine des chevaux sportifs
MEV 4422	1 H 1	Laboratoire pratique équine
MEV 4423	2 H 1	Médecine interne équine
MEV 4424	2 H 1	Pathologies du syst. locom. des chevaux
MEV 4425	2 H 1	Alimentation et profil métabolique
MEV 4426	1 H 1	Zootecnie et environnement
MEV 4427	2 H 1	Chirurgies spéciales des bovins
MEV 4428	1 H 1	Médecine interne bovine
MEV 4429	2 H 1	Médecine de population bovine 1
MEV 4430	1 H 1	Médecine de population bovine 2
MEV 4431	2 H 1	Thériogénologie des grands animaux
MEV 4432	1 H 1	Thériogénologie chez le bovin
MEV 4433	2 H 1	Pratique des petits ruminants
MEV 4434	2 H 1	Médecine porcine et avicole
MEV 4435	1 H 1	Production porcine spécialisée
MEV 4436	1 H 1	Production avicole spécialisée
MEV 4437	2 H 1	Médecine porcine spécialisée
MEV 4438	2 H 1	Médecine avicole spécialisée
MEV 4439	1 H 1	Prévention/thérapie : porc et volaille
MEV 4440	1 H 1	La douleur et son contrôle
MEV 4441	1 H 1	Troubles du comportement canin
MEV 4442	1 H 1	Troubles du comportement félin
MEV 4443	1 H 1	Dentisterie vétérinaire de base
MEV 4444	1 H 1	Fluidothérapie et transfusion sanguine
MEV 4445	1 H 1	Interprétation en imagerie médicale

MEV 4446	1 H 1	Médecine zoologique aviaire
MEV 4447	1 H 1	Neurologie canine et féline
MEV 4448	1 H 1	Amphibiens, reptiles et poissons
MEV 4449	1 H 1	Médecine zoologique des mammifères
MEV 4450	1 H 1	Dermatologie canine et féline
MEV 4451	2 H 1	Chirurgie des animaux de compagnie
MEV 4452	1 H 1	Oncologie canine et féline
MEV 4453	2 H 1	Chirurgie équine
MMV 4011	1 H 1	Méthodologie en médecine réglementée
MMV 4014	1 H 1	Pharmacothér. des animaux de consommation
MMV 4015	1 H 1	Pharmacothér. des animaux de compagnie
MMV 4016	1 H 1	Alimentation clinique : chiens - chats
MMV 4017	1 H 1	Anesthésie/analgésie des grands animaux
PAA 4120	1 H 1	Troubles du comportement des équins
PAA 4142	1 H 1	Anatomie chirurgicale canine et féline
PAA 4143	1 H 1	Médecine préventive en apiculture
PAA 4400	1 H 1	Séminaires de recherche
PAA 4401	1 H 1	Anatomie chirurgicale des équins
PAA 4402	1 H 1	Communication scientifique
PAA 4403	1 H 1	Enseignement universitaire
PAA 4404	1 H 1	Les souris transgéniques
PAA 4405	1 H 1	Thérapies alternatives
PAA 4406	2 H 1	Antibiologie vétérinaire
PAA 4407	1 H 1	Promoteurs de croissance non hormonaux
PAA 4408	2 H 1	Environnement, mondialisation, pauvreté
PTM 4241	1 H 1	Ichtyopathologie
PTM 4410	1 H 1	Rétrovirus et maladies
PTM 4411	1 H 1	Vétérinaire, faune et environnement
PTM 4412	2 H 1	Hygiène des viandes et santé publique
PTM 4413	1 H 1	Parasitologie, animaux de compagnie
PTM 4414	1 H 1	Hématologie clinique : félins et canins
PTM 4415	1 H 1	Ressources humaines et milieu de travail

Segment 85

Bloc 85 A obligatoire 16 cr.

DMV 5201	4 AH 1	Clinique des animaux de compagnie
DMV 5202	4 AH 1	Clinique des animaux de consommation
DMV 5203	4 AH 1	Clinique équine
DMV 5301	4 AH 1	Pathologie vétérinaire

Bloc 85 B option minimum 16 cr., maximum 16 cr.

DMV 5204A	2 AH 1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204B	2 AH 1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204C	2 AH 1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5205A	2 AH 1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205B	2 AH 1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205C	2 AH 1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5206A	2 AH 1	Médecine équine
DMV 5206B	2 AH 1	Médecine équine
DMV 5206C	2 AH 1	Médecine équine
DMV 5207A	2 AH 1	Chirurgie équine
DMV 5207B	2 AH 1	Chirurgie équine
DMV 5207C	2 AH 1	Chirurgie équine
DMV 5208A	2 AH 1	Médecine sportive équine
DMV 5208B	2 AH 1	Médecine sportive équine
DMV 5209A	2 AH 1	Médecine de population porcine
DMV 5209B	2 AH 1	Médecine de population porcine
DMV 5209C	2 AH 1	Médecine de population porcine
DMV 5210A	2 AH 1	Médecine de population aviaire
DMV 5210B	2 AH 1	Médecine de population aviaire
DMV 5210C	2 AH 1	Médecine de population aviaire
DMV 5211A	2 AH 1	Médecine de population bovine
DMV 5211B	2 AH 1	Médecine de population bovine
DMV 5211C	2 AH 1	Médecine de population bovine
DMV 5212A	2 AH 1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212B	2 AH 1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212C	2 AH 1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5213A	2 AH 1	Médecine zoologique
DMV 5213B	2 AH 1	Médecine zoologique
DMV 5213C	2 AH 1	Médecine zoologique
DMV 5216A	2 AH 1	Thériogénologie
DMV 5216B	2 AH 1	Thériogénologie
DMV 5216C	2 AH 1	Thériogénologie

DMV 5217A	2	AH 1	Imagerie médicale
DMV 5218A	2	AH 1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218B	2	AH 1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218C	2	AH 1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5219A	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5219B	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5219C	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5303A	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV 5303B	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV 5303C	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV 5304A	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV 5304B	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV 5304C	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV 5305A	2	AH 1	Aquaculture
DMV 5305B	2	AH 1	Aquaculture
DMV 5305C	2	AH 1	Aquaculture
DMV 5400A	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV 5400B	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV 5400C	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV 5410A	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV 5410B	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV 5410C	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV 5411A	2	AH 1	Anesthésie bovine et équine
DMV 5412A	2	AH 1	Dermatologie vétérinaire
DMV 5413A	2	AH 1	Ophthalmologie vétérinaire
DMV 5414A	2	AH 1	Neurologie vétérinaire
DMV 5415A	2	AH 1	Urgentologie : animaux de compagnie
DMV 5416A	2	AH 1	Dentisterie vétérinaire
DMV 5417A	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV 5417B	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV 5417C	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV 5418A	2	AH 1	Stage mixte : animaux de compagnie
DMV 5419A	2	AH 1	Néonatalogie et médecine équine
DMV 5420A	2	AH 1	Urgentologie et médecine équine
DMV 5421A	2	AH 1	Stage coopératif
DMV 5421B	2	AH 1	Stage coopératif
DMV 5422A	2	AH 1	Ambulatoire équine
DMV 5422B	2	AH 1	Ambulatoire équine
DMV 5423A	2	AH 1	Anesthésie - animaux de compagnie
DMV 5424A	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV 5424B	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV 5424C	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV 5425A	2	AH 1	Industrie pharmaceutique vétérinaire
DMV 5426A	2	AH 1	Médicaments vétérinaires : réglementation

Faculté de musique

Musique général

1-600-1-0 Baccalauréat en musique général (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet éventuellement de s'orienter vers les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, compositeur de musiques de films, de vidéos ou de pièces de théâtre, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission constitue le critère de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.

- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-600-1-0

Version 12

Baccalauréat en musique général

Ce programme compte huit orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz et Vers interprétation chant. Les sept premières totalisent chacune 10 crédits obligatoires, 62 à option et 18 au choix et la dernière orientation totalise 22 crédits obligatoires, 50 à option et 18 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la Faculté de musique, www.musique.umontreal.ca.

Segment 01 Commun aux huit orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>10 cr.</i>
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3	
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4	
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1	
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2	

<i>Bloc 01 B</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 AH 1	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 AH 1	Gestion de carrière

<i>Bloc 01 C</i>	<i>option</i>		<i>minimum 6 cr., maximum 12 cr.</i>
------------------	---------------	--	--------------------------------------

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1	Histoire de la musique 6B
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4

<i>Bloc 01 D</i>	<i>option</i>		<i>minimum 3 cr., maximum 9 cr.</i>
------------------	---------------	--	-------------------------------------

Littérature

MIN 1714	3 AH 1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 AH 1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1	Littérature du chant 2
MIN 1753	3 A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2

Musique général

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Musique du XXe siècle

MIN 1752	3	AH	1	Littérature de la musique électro.
+ MTE 1205	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+ MTE 1206	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE 3300	3	H	1 j	Analyse de la musique électroacoustique
MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 2109	3	AH	1	Musiques et images en mouvement
MUL 2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
MUS 1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Harmonie

MTE 1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1204	6	A	2	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Musiques du monde

MUL 3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3	H	1	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3	AH	1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 01 H option minimum 4 cr., maximum 12 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 6 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz.

Bloc 01 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 J option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 01 K option minimum 6 cr., maximum 20 cr.

Complément de formation

EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+ EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
MIN 1802	3	AH	1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN 1803	3	AHE1		La musique, enseignement en cours privé
+ MTE 1003	2	AH	1	Composition complémentaire 1 (instrum.)
+ MTE 1110	3	A	1	Contrepoint 1
+ MTE 1111	3	H	1	Contrepoint 2
+ MTE 1113	3	AH	1	Contrepoint et analyse
MTE 1315	3	A	1	Harmonie jazz 1
+ MTE 1316	3	H	1	Harmonie jazz 2
+ MTE 1503	3	AHE1		Atelier de composition électro. 1
+ MTE 1504	3	AH	1	Atelier de composition électro. 2
+ MTE 2114	3	A	1	Orchestration 1
+ MTE 2115	3	H	1	Orchestration 2
+ MTE 2315	3	A	1	Arrangement 1
+ MTE 2316	3	H	1	Arrangement 2
MTE 3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
MUL 1245	3	AH	1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1	AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
MUS 1217	3	A	1 j	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3	A	1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+ MUS 1321	3	H	1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons

+ MUS 1322	3	H	1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+ MUS 2204A	2	A	1	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1	A	1	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1	H	1	Atelier de lecture vocale 2
+ MUS 2321	3	A	1 j	Programmation musicale 1
+ MUS 3323	3	H	1 j	Musique de création et technologies

ORIENTATIONS

Sauf pour l'orientation Vers interprétation chant (segment 77), Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.

Instrument

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.

Instrument

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.

Instrument

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers*Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.***Instrument**

- Clavecin
- Orgue
- Piano

*Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Ensemble**

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments*Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.***Instrument**

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

*Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.***Ensemble**

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz*Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 18 cr.***Instrument**

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Segment 77 Propre à l'orientation Vers interprétation chant*Bloc 77 A obligatoire 12 cr.*

+ ALL 1941	1 A 1 j	Diction lyrique allemande 1
+ ALL 1942	1 H 1 j	Diction lyrique allemande 2
+ ITL 1961	1 A 1 j	Diction lyrique italienne 1
+ ITL 1962	1 H 1 j	Diction lyrique italienne 2
+ MIN 1096	2 A 1 j	Geste et mouvement scénique 1
MUI 1133V	3 AH 1	Chant 1
+ MUI 1133W	3 AH 1	Chant 2

*Bloc 77 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.***Formation complémentaire**

+ MIN 1097	2 H 1 j	Geste et mouvement scénique 2
MIN 1806	2 AH 1 j	Danse baroque
MIN 1807	2 AH 1 j	Gestuelle baroque
MIN 1808	1 AH 1 j	Style vocal baroque 1
MIN 1809	1 AH 1 j	Style vocal baroque 2
MUE 1301	1 AH 1	Ensemble vocal
+ MUE 1302	1 AH 1	Ensemble vocal
+ MUE 1451	1 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1452	1 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1482	2 AH 1	Choeur d'opéra

Musique composition électroacoustique

1-610-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de la composition par ordinateur, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre et de spectacles multimédias. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas

514-343-5897

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir le test de théorie (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions électroacoustiques

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.

- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-2

Version 02

Baccalauréat en musique composition électroacoustique

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* 42 cr.

+ MCT 1401	3 AH 1	Composition 1
+ MCT 1402	3 AH 1	Composition 2
+ MCT 1403	3 AH 1	Composition 3
+ MCT 1404	3 AH 1	Composition 4
MIN 1752	3 AH 1	Littérature de la musique électro.
+ MTE 1503	3 AHE1	Atelier de composition électro. 1
+ MTE 1504	3 AH 1	Atelier de composition électro. 2
MUS 1217	3 A 1 j	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+ MUS 1321	3 H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+ MUS 1322	3 H 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+ MUS 2321	3 A 1 j	Programmation musicale 1
+ MUS 2322	3 H 1 j	Programmation musicale 2
+ MUS 3321	3 AH 1 js	Psychoacoustique musicale

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture et analyse

MTE 1008	3 AH 1	Harmonie 1
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1110	3 A 1 j	Contrepoint 1
+ MTE 1111	3 H 1 j	Contrepoint 2
+ MTE 1113	3 AH 1 j	Contrepoint et analyse
+ MTE 1205	3 A 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+ MTE 1206	3 H 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE 1403	3 A 1 j	Techniques modernes de composition 1
+ MTE 1404	3 H 1 j	Techniques modernes de composition 2
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4
+ MTE 2114	3 A 1 j	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1 j	Orchestration 2
+ MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2
MTE 3300	3 H 1 j	Analyse de la musique électroacoustique
+ MUS 3322	3 AH 1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire et littérature

MIN 1714	3 A 1 j	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1 j	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2

MIN 1741	3 AH 1 j	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 A 1 j	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1 j	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1 j	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1 j	Littérature du chant 2
MIN 1753	3 A 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1101	3 A 1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 H 1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1 j	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1 j	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1 j	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1 j	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1 j	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 1245	3 AH 1 j	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 H 1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 4
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1221	3 H 1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G *option* *minimum 12 cr., maximum 23 cr.*

Média et programmation

CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1105	3 A 1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3 A 1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 2109	3 H 1 s	Musiques et images en mouvement
MUS 1251	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS 1252	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS 1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
MUS 1261	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS 1262	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS 1263	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS 1264	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 7
MUS 2314	3 AH 1 j	Musique et médiatique 1
+ MUS 2315	3 AH 1 j	Musique et médiatique 2

Bloc 01 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Vièle de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Clavecin
- Orgue
- Piano

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Musique composition instrumentale

1-610-1-3 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-3

Version 01

Baccalauréat en musique composition instrumentale

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 46 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à

faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions instrumentales soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A	obligatoire		46 cr.
+ MCT 1401	3 AH 1	Composition 1	
+ MCT 1402	3 AH 1	Composition 2	
+ MCT 1403	3 AH 1	Composition 3	
+ MCT 1404	3 AH 1	Composition 4	
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1	
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2	
+ MTE 1110	3 A 1	Contrepoint 1	
+ MTE 1111	3 H 1	Contrepoint 2	
+ MTE 1205	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1	
+ MTE 1206	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2	
MTE 1403	3 AH 1	Techniques modernes de composition 1	
+ MTE 1404	3 AH 1	Techniques modernes de composition 2	
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3	
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4	
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1	
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2	

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Histoire

MUL 1101	3 A 1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 H 1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1 j	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1 j	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1 j	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1 j	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1 j	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littérature et cinéma

CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1105	3 A 1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3 A 1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application
MIN 1714	3 A 1 j	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1 j	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1 j	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 A 1 j	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1 j	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1 j	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1 j	Littérature du chant 2

MIN 1752	3 H 1 j	Littérature de la musique électro.
MIN 1753	3 A 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3 AH 1 j	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 H 1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 H 1 s	Musiques et images en mouvement
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1221	3 H 1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 01 H option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Théorie et écriture

IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
MTE 1315	3 A 1 j	Harmonie jazz 1
+ MTE 1316	3 H 1 j	Harmonie jazz 2
+ MTE 1503	3 A 1 j	Atelier de composition électro. 1
+ MTE 1504	3 H 1 j	Atelier de composition électro. 2
+ MTE 2110	3 A 1 j	Contrepoint 3
+ MTE 2111	3 H 1 j	Contrepoint 4
+ MTE 2114	3 A 1 j	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1 j	Orchestration 2
+ MTE 2315	3 A 1 j	Arrangement 1
+ MTE 2316	3 H 1 j	Arrangement 2
+ MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2
+ MTE 3114	3 H 1 j	Orchestration 3
MUS 1251	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS 1252	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS 1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
MUS 1261	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS 1262	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS 1263	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+ MUS 1311	3 AH 1	Théorie électroacoustique 1
+ MUS 1312	3 AH 1	Théorie électroacoustique 2
+ MUS 1321	3 H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+ MUS 1322	3 H 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+ MUS 2204A	2 A 1 j	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1 A 1 j	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1 H 1 j	Atelier de lecture vocale 2
+ MUS 2311	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
+ MUS 2312	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
+ MUS 2321	3 A 1 j	Programmation musicale 1
+ MUS 3321	3 AH 1 js	Psychoacoustique musicale
+ MUS 3322	3 AH 1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Clavecin
- Orgue
- Piano

Musique composition mixte

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Musique composition mixte

1-610-1-4 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales et électroacoustiques.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-4

Version 01

Baccalauréat en musique composition mixte

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 40 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Prérequis musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions instrumentales et électroacoustiques soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		40 cr.
+ MCT 1501	3 AH 1	Composition électroacoustique 1	
+ MCT 1502	3 AH 1	Composition électroacoustique 2	
+ MCT 1601	3 AH 1	Composition instrumentale 1	
+ MCT 1602	3 AH 1	Composition instrumentale 2	
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1	
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2	
+ MTE 1205	3 A 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1	
+ MTE 1206	3 H 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2	
MTE 1403	3 A 1 j	Techniques modernes de composition 1	
+ MTE 1404	3 H 1 j	Techniques modernes de composition 2	
+ MTE 1503	3 A 1 j	Atelier de composition électro. 1	
+ MTE 1504	3 H 1 j	Atelier de composition électro. 2	
MUS 1204	2 A 1 j	Solfège et dictée 1	
+ MUS 1205	2 H 1 j	Solfège et dictée 2	

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MUL 1101	3 A 1 j	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 H 1 j	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1 j	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1 j	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1 j	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1 j	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1 j	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

CIN 1101	3 A 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3 A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1105	3 A 1 js	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3 A 1 j	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3 AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application
MIN 1714	3 A 1 j	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1 j	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1 j	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 A 1 j	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1 j	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1 j	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1 j	Littérature du chant 2
MIN 1752	3 H 1 j	Littérature de la musique électro.
MIN 1753	3 A 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1 j	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3 AH 1 j	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 H 1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 H 1 s	Musiques et images en mouvement
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1 j	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1221	3 H 1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 01 H *option* *minimum 18 cr., maximum 24 cr.*

Théorie et écriture

+ IFT 1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
+ MTE 1110	3 A 1 j	Contrepoint 1
+ MTE 1111	3 H 1 j	Contrepoint 2
+ MTE 1113	3 AH 1 j	Contrepoint et analyse
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4
+ MTE 2114	3 A 1 j	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1 j	Orchestration 2
+ MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2
MUS 1217	3 A 1 j	Typologie et morphologie sonores
MUS 1218	3 A 1 j	Perception auditive
MUS 1251	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS 1252	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS 1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
MUS 1261	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS 1262	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS 1263	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale
+ MUS 1311	3 AH 1	Théorie électroacoustique 1
+ MUS 1312	3 AH 1	Théorie électroacoustique 2
+ MUS 1321	3 H 1 s	Analyse, synthèse et traitement des sons
+ MUS 1322	3 H 1 s	Techniques d'enregistrement en studio
+ MUS 2204A	2 A 1 j	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1 A 1 j	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1 H 1 j	Atelier de lecture vocale 2
+ MUS 2312	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
+ MUS 2321	3 A 1 j	Programmation musicale 1
+ MUS 2322	3 H 1 j	Programmation musicale 2
+ MUS 3313	3 AH 1 js	Théorie électroacoustique 3
+ MUS 3314	3 AH 1 js	Théorie électroacoustique 4
+ MUS 3321	3 AH 1 js	Psychoacoustique musicale
+ MUS 3322	3 AH 1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes*Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres*Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

*Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois*Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

*Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens*Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Vièle de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers*Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Clavecin
- Orgue
- Piano

*Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments*Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

*Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz*Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Musique écrite**1-620-1-1 Baccalauréat (3 ans)**

Préalablement présenté sous le nom de Baccalauréat en musique technique d'écriture

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas

514-343-5897

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales, de préférence, sinon des travaux d'écriture élaborés.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-620-1-1

Version 00

Baccalauréat en musique écrite

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 43 crédits obligatoires, 42 à option et 5 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement dans le domaine de l'écriture seront évaluées à partir de l'examen de travaux d'écriture qu'il devra apporter au moment de l'entrevue avec son responsable de programme. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		43 cr.
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1	
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2	
+ MTE 1110	3 A 1	Contrepoint 1	

+ MTE 1111	3 H 1	Contrepoint 2
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4
+ MTE 2110	3 A 1	Contrepoint 3
+ MTE 2111	3 H 1	Contrepoint 4
+ MTE 2114	3 A 1	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1	Orchestration 2
MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2
+ MTE 3114	3 AH 1	Orchestration 3
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Formation auditive

+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal
+ MUS 2204A	2 A 1	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1 A 1	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1 H 1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Composition

+ MCT 1401	3 AH 1	Composition 1
+ MCT 1402	3 AH 1	Composition 2
+ MTE 1407	3 AH 1	Composition jazz 1
+ MTE 1408	3 AH 1	Composition jazz 2

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Écriture et analyse

+ MTE 1205	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+ MTE 1206	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE 1315	3 A 1	Harmonie jazz 1
+ MTE 1316	3 H 1	Harmonie jazz 2
MTE 1403	3 AH 1	Techniques modernes de composition 1
+ MTE 1404	3 AH 1	Techniques modernes de composition 2
+ MTE 2315	3 A 1	Arrangement 1
+ MTE 2316	3 H 1	Arrangement 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière

Bloc 01 F option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3

MUL 1106	3	AH	1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3	AH	1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3	A	1 j	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3	A	1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3	H	1 j	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littérature et cinéma

CIN 1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN 1105	3	A	1 s	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3	A	1 js	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+ EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
MIN 1714	3	AH	1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3	A	1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3	AH	1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3	AH	1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3	H	1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3	AH	1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3	AH	1	Littérature du chant 2
MIN 1752	3	AH	1	Littérature de la musique électro.
MIN 1753	3	A	1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3	H	1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
+ MUL 1401	1	AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3	AH	1	Musiques et images en mouvement
MUS 1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 J option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble cuivres

- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Clavecin
- Orgue
- Piano

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.

Instrument

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz

- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

Musique interprétation chant - orientation baroque et classique

1-605-1-9 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme prépare principalement l'étudiant à une carrière en art lyrique. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition vocale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition vocale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-9

Version 01

Baccalauréat en musique interprétation chant

Ce programme totalise 34 crédits obligatoires, 55 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 70

Bloc 70 A		<i>obligatoire</i>		34 cr.	
ALL 1941	1 A 1 j	Diction lyrique allemande 1			
+ ALL 1942	1 H 1 j	Diction lyrique allemande 2			
+ ALL 1943	1 A 1 j	Diction lyrique allemande 3			
+ ALL 1944	1 H 1 j	Diction lyrique allemande 4			
+ ALL 1945	1 A 1 j	Diction lyrique allemande 5			
+ ALL 1946	1 H 1 j	Diction lyrique allemande 6			
ANG 1961	1 A 1 j	Diction lyrique anglaise 1			
+ ANG 1962	1 H 1 j	Diction lyrique anglaise 2			
FRA 1961	1 A 1 j	Diction lyrique française 1			
+ FRA 1962	1 H 1 j	Diction lyrique française 2			
ITL 1961	1 A 1 j	Diction lyrique italienne 1			
+ ITL 1962	1 H 1 j	Diction lyrique italienne 2			
+ ITL 1963	1 A 1 j	Diction lyrique italienne 3			
+ ITL 1964	1 H 1 j	Diction lyrique italienne 4			
+ ITL 1965	1 A 1 j	Diction lyrique italienne 5			
+ ITL 1966	1 H 1 j	Diction lyrique italienne 6			
MIN 1096	2 AH 1	Geste et mouvement scénique 1			
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3			
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4			
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1			
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2			
+ MUS 2204B	1 A 1	Atelier de lecture vocale 1			
+ MUS 2205B	1 H 1	Atelier de lecture vocale 2			
+ MUS 2206	2 A 1	Solfège 3			
+ MUS 2207	2 H 1	Solfège 4			

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 A 1 j	Méthodologie musicale
MUS 1126	3 A 1 j	Intro. aux logiciels d'édition musicale
MUS 1133	3 H 1 j	Gestion de carrière

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal

Musique interprétation instruments classiques

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3 AH 1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN 1748	3 AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1	Littérature du chant 2
MUS 1221	3 AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F *option* *minimum 26 cr., maximum 30 cr.*

Instrument

MUI 1134A	4 AH 1	Chant 1
+ MUI 1134B	4 AH 1	Chant 2
MUI 1162A	2 AH 1	Connaissance du clavier 1
+ MUI 1162B	2 AH 1	Connaissance du clavier 2
MUI 1252A	2 AHE1	Piano 1
+ MUI 2134A	4 AH 1	Chant 3
+ MUI 2134B	4 AH 1	Chant 4
+ MUI 3135A	5 AH 1	Chant 5
+ MUI 3135B	5 AHE1	Chant 6

Bloc 70 G *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, ensemble vocal, gamelan et chœur d'opéra et 4 cours de 2 crédits de chœur d'opéra.

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte 6 cours de 1 crédit d'ensemble.

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Spécialisation

MIN 1806	2 AH 1	Danse baroque
MIN 1807	2 AH 1	Gestuelle baroque
MIN 1808	1 AH 1	Style vocal baroque 1
MIN 1809	1 AH 1	Style vocal baroque 2
MUE 1151	1 AH 1	Atelier de musique baroque
+ MUE 1152	1 AH 1	Atelier de musique baroque
+ MUE 1153	1 AH 1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1 AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1162	1 AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1163	1 AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1411	3 AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1412	3 AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1413	3 AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1451	1 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1452	1 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1453	1 AH 1	Choeur d'opéra
MUE 1481	2 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1482	2 AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1483	2 AH 1	Choeur d'opéra

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours connexes

EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application
+ MIN 1097	2 AH 1	Geste et mouvement scénique 2
MIN 1802	3 AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN 1803	3 AHE1	La musique, enseignement en cours privé
MIN 1804	3 AH 1	Processus d'apprentissage en musique

+ MIN 1805	3 AH 1	Geste et conscience en interprétation
+ MIN 2802	2 A 1	Continuo 1
+ MIN 2803	2 H 1	Continuo 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4
MUL 3301	3 A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Musique interprétation instruments classiques

1-605-1-8 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme destine, selon l'instrument étudié, à une carrière de soliste, de chambriste, de musicien d'orchestre ou d'accompagnateur. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-8

Version 02

Baccalauréat en musique interprétation instruments classiques

Le programme compte six orientations. Les orientations Cuivres, Bois et Autres instruments totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 66 à option et 8 au choix. L'orientation Cordes totalise 18 crédits obligatoires, 64 à option et 8 au choix. Les orientations Instruments anciens et Claviers totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 70 à option et 4 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux six orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *16 cr.*

MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Formation auditive

+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal
MUS 1217	3 A 1 j	Typologie et morphologie sonores
MUS 1218	3 A 1	Perception auditive
+ MUS 2204A	2 A 1	Solfège et dictée 3
+ MUS 2204B	1 A 1	Atelier de lecture vocale 1
+ MUS 2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+ MUS 2205B	1 H 1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Écriture

+ MTE 1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
MTE 1315	3 A 1	Harmonie jazz 1
+ MTE 1316	3 H 1	Harmonie jazz 2
+ MTE 2315	3 A 1	Arrangement 1
+ MTE 2316	3 H 1	Arrangement 2
MTE 3010	3 A 1 j	Harmonie avancée 1
+ MTE 3011	3 H 1 j	Harmonie avancée 2

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108A	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6A
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 2112	3 AH 1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN 1714	3 AH 1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 AH 1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1	Littérature du chant 2
MIN 1753	3 A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUS 1221	3 AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 6 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz.

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 AH 1	Méthodologie musicale
MUS 1119	3 AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3 AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 H *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Cours connexes

EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application
+ MIN 1769	3 AH 1	Harmonie au clavier
MIN 1802	3 AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN 1803	3 AHE1	La musique, enseignement en cours privé
MIN 1804	3 AH 1	Processus d'apprentissage en musique
+ MIN 1805	3 AH 1	Geste et conscience en interprétation
+ MIN 2802	2 A 1	Continuo 1
+ MIN 2803	2 H 1	Continuo 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4

Musique interprétation instruments classiques

MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS 1131	2 AH 1	Facture du clavecin
MUS 1132	2 AH 1	Éléments d'organographie

Bloc 01 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Segment 02 Commun aux orientations Bois, Claviers, Cuivres, Inst. anciens, Autres inst.

Bloc 02 A option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 30 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle

Bloc 70 B obligatoire 2 cr.

Ensembles

MUE 1151	1 AH 1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1 AH 1	Atelier de musique contemporaine

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Ce bloc comporte des cours de 1 ou 2 crédits des ensembles suivants :

- Atelier d'élaboration de jeux sonores
- Atelier de musique baroque
- Atelier de musique contemporaine
- Ensemble musique de chambre
- Ensemble
- Quatuor à cordes

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 30 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

Ce bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 30 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A option minimum 34 cr., maximum 34 cr.

Instrument principal

Ce bloc comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Bloc 73 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Instrument second

MUI 1152A	2 AHE1	Clavecin 1
+ MUI 1152B	2 AHE1	Clavecin 2
MUI 1162A	2 AH 1	Connaissance du clavier 1
+ MUI 1162B	2 AH 1	Connaissance du clavier 2

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A option minimum 34 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 2, 4, 5 ou 6 crédits des instruments indiqués.

- Clavecin
- Orgue
- Piano
- Pianoforte
- Piano jazz

Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

- Atelier d'accompagnement
- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Autres Instruments

Bloc 75 A option minimum 30 cr., maximum 34 cr.

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

- Guitare
- Harpe

– Percussion

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Pour les instrumentistes à vent et à cordes, l'audition d'orchestre ou d'harmonie de concert est obligatoire. L'étudiant non retenu à l'orchestre devra se présenter à l'audition d'harmonie de concert. S'il n'est pas admis à l'harmonie de concert, un autre grand ensemble lui sera assigné. Il est recommandé à tous les instrumentistes de s'inscrire à au moins deux crédits de musique pour « petits ensembles » au cours des trois années de baccalauréat.

Musique interprétation jazz

1-605-1-6 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme assure une solide formation directement axée sur le marché du travail, tant sur la scène qu'en studio d'enregistrement. Outre la carrière d'interprète et d'accompagnateur, cette formation permet d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, professeur de musique, compositeur, arrangeur, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas
Admission

514-343-5897
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-6

Version 04

Baccalauréat en musique interprétation jazz

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 56 à option et 12 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 80

Bloc 80 A	obligatoire	22 cr.
MUE 1461	2 AH 1 Combo	
+ MUE 1462	2 AH 1 Combo	
+ MUE 1463	2 AH 1 Combo	
+ MUE 1464	2 AH 1 Combo	
+ MUE 1465	2 AH 1 Combo	
+ MUE 1466	2 AH 1 Combo	
MUS 1204	2 A 1 Solfège et dictée 1	
+ MUS 1205	2 H 1 Solfège et dictée 2	
+ MUS 1211	3 A 1 Solfège et dictée jazz 1	
+ MUS 1212	3 H 1 Solfège et dictée jazz 2	

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3 AH 1	Méthodologie musicale
MUS 1119	3 AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3 AH 1	Gestion de carrière

Bloc 80 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Écriture

MTE 1008	3 AH 1	Harmonie 1
MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
MTE 1315	3 A 1	Harmonie jazz 1

Musique musicologie

+ MTE 1316	3 H 1	Harmonie jazz 2
+ MTE 1407	3 AH 1	Composition jazz 1
+ MTE 1408	3 AH 1	Composition jazz 2
+ MTE 2114	3 A 1	Orchestration 1
+ MTE 2115	3 H 1	Orchestration 2
+ MTE 2315	3 A 1	Arrangement 1
+ MTE 2316	3 H 1	Arrangement 2

Bloc 80 D option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Cours connexes

MIN 1098	2 A 1	Improvisation jazz 1
+ MIN 1099	2 H 1	Improvisation jazz 2
MIN 1791	2 A 1	Harmonie jazz au clavier 1
+ MIN 1792	2 H 1	Harmonie jazz au clavier 2
+ MIN 2791	2 A 1	Harmonie jazz au clavier 3
+ MIN 2792	2 H 1	Harmonie jazz au clavier 4

Bloc 80 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Histoire et littérature

MIN 1753	3 A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 2109	3 AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL 2112	3 AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4
MUS 1221	3 AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 80 F option minimum 24 cr., maximum 24 cr.

Instrument

Le bloc comporte 6 cours de 4 crédits de chacun des instruments suivants :

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Clarinette jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz
- Violon jazz

Bloc 80 G option minimum 4 cr., maximum 8 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et ensemble jazz.

Bloc 80 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : ensemble vocal jazz, atelier d'accompagnement vocal jazz, atelier d'improvisation, et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 80 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Complément de formation

EMU 1310	1 A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2 H 1	Technique de direction avec application

MIN 1804	3 AH 1	Processus d'apprentissage en musique
+ MIN 1805	3 AH 1	Geste et conscience en interprétation
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1 AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 3301	3 A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 80 J option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Musique musicologie

1-615-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Par la variété des sous-disciplines que comprend ce programme, celui-ci prépare à un nombre considérable de responsabilités dans la vie musicale d'aujourd'hui, notamment à l'enseignement musical, au journalisme parlé et écrit ou à l'animation musicale : chercheur ou chroniqueur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc. Adjoint à un diplôme complémentaire (droit, archivistique, bibliothéconomie, communications, gestion), il ouvre la voie à des carrières multidisciplinaires.

Information sur le programme

Suzanne Joncas

514-343-5897

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2006, 339 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 157 offres d'admission ont été faites à des collégiens. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se soumettre à une rédaction sur un sujet imposé
- Se soumettre à une entrevue

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Critères de sélection

L'excellence des résultats aux tests d'admission, la qualité du dossier académique et de la rédaction ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-615-1-1

Version 08

Baccalauréat en musique musicologie

Ce programme comprend sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 36 crédits obligatoires, 43 à option et 12 au choix. Prérequis musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicologiques du candidat seront également évaluées au moyen d'une entrevue et d'une rédaction sur un sujet imposé. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>36 cr.</i>
+ MTE 2010	3 A 1 j	Écriture et analyse 3	
+ MTE 2011	3 H 1 j	Écriture et analyse 4	
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1	
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2	
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3	
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4	
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5	
MUL 1108A	3 AH 1	Histoire de la musique 6A	
MUL 1134	3 AH 1	Introduction à la musicologie	
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale	
MUL 3314	3 AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie	
MUS 1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3	

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MIN 1752	3 H 1 j	Littérature de la musique électro.
MUL 1108B	3 AH 1 j	Histoire de la musique 6B
MUL 1121	3 A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 2112	3 A 1 j	Histoire de la musique au Canada
MUS 1221	3 H 1 j	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Analyse

+ MTE 1205	3 A 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+ MTE 1206	3 H 1 j	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE 3300	3 H 1 j	Analyse de la musique électroacoustique
+ MUL 1401	1 H 1 j	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3 H 1 s	Musiques et images en mouvement
MUL 2115	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 A 1 j	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 H 1 j	Histoire et analyse du jazz 4
MUL 3301	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3 H 1 j	Panorama des musiques du monde 2
+ MUS 3321	3 AH 1 js	Psychoacoustique musicale
+ MUS 3322	3 AH 1 js	Organologie et acoustique instrumentale
+ MUS 3323	3 H 1 j	Musique de création et technologies

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils

FRA 1009	3 HE 1 j	Grammaire du français
FRA 1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS 1133	3 AH 1	Gestion de carrière
MUS 1300	3 A 1 j	Introduction à l'acoustique musicale

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Écriture et audition

MTE 1010	3 A 1 j	Écriture et analyse 1
+ MTE 1011	3 H 1 j	Écriture et analyse 2
+ MTE 1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
+ MTE 1204	6 A 2	Analyse du discours harmonique tonal
MUS 1204	2 A 1	Solfège et dictée 1
+ MUS 1205	2 H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Instrument

- Alto
- Contrebasse
- Violon

Musique musicologie

– Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres*Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Cor
- Trombone
- Trompette
- Tuba

*Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble cuivres
- Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois*Bloc 72 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Basson
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone

*Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble flûtes
- Ensemble d'instruments à vent
- Quatuor de saxophones
- Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens*Bloc 73 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Flûte baroque
- Flûte à bec
- Hautbois baroque
- Luth
- Violon baroque
- Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers*Bloc 74 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Clavecin
- Orgue
- Piano

*Bloc 74 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments*Bloc 75 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussion

*Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.***Ensemble**

- Atelier de percussion
- Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz*Bloc 76 A option minimum 8 cr., maximum 16 cr.***Instrument**

- Basse électrique
- Batterie
- Chant jazz
- Contrebasse jazz
- Guitare jazz
- Harmonica jazz
- Piano jazz
- Saxophone jazz
- Trompette jazz
- Trombone jazz

École d'optométrie

Optométrie

1-655-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-655-1-1 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'optométriste est le professionnel de la santé en première ligne des soins oculaires et visuels. Il effectue l'examen des yeux et procède à l'évaluation de la fonction visuelle pour détecter les problèmes de santé oculaire et diagnostiquer les déficiences de la vision. Il administre et prescrit des médicaments pour traiter certaines maladies oculaires. Il prescrit et fournit les traitements correctifs qu'il s'agisse de lunettes, de lentilles cornéennes ou de programme de rééducation orthoptique et ce, quelle que soit la clientèle qui le consulte (jeunes enfants, personnes âgées, personnes présentant une déficience visuelle sévère ou un multi handicap). L'optométriste, par ses conseils de prévention, contribue à l'hygiène visuelle et au maintien de la santé oculaire.

Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme.

Information sur le programme

Carole Cholette
Admission

514-343-6325
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 285 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 22 places attribuées aux candidats collégiens, 32 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.713 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Admission en année préparatoire ou en première année

Une année préparatoire (1-655-4-0) s'ajoute au programme de doctorat en optométrie (1-655-1-1). Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme de doctorat en optométrie. De plus, des universitaires ayant complété un baccalauréat jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir la liste partielle à la rubrique Remarques) pourront être admis en première année. Cependant, ils devront compléter en plus de leur scolarité du programme de doctorat, les cours suivants : OPH 2992, OPM 1010 et OPM 1009.

Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de Doctorat en optométrie (1-655-4-0). Selon la formation du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année en optométrie.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Sur demande de l'École, pour les candidats présélectionnés, soumettre un curriculum vitae et une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
- ◆ Se présenter à une entrevue (Voir la rubrique Remarques)
- ◆ Sauf pour les candidats étrangers titulaires d'un diplôme universitaire dans la discipline ou dans une discipline connexe, avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes :
 - ◆ le candidat francophone résident de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick couvert par une entente conclue entre ces provinces et le Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé ;
 - ◆ le candidat francophone d'une province canadienne non couvert par une entente intergouvernementale.
- Diplômé dans la discipline ou dans une discipline connexe à l'extérieur du Québec : toute personne titulaire d'un grade universitaire dont la formation académique est étroitement reliée au système visuel ou à l'optique.

- En cours de formation dans la discipline : toute personne poursuivant une formation dans d'autres collèges d'optométrie dont le programme est similaire à celui des écoles d'optométrie nord-américaines.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée.

- Un nombre déterminé de places est réservé aux candidats francophones hors-Québec, aux diplômés de l'extérieur du Québec dans la discipline ou dans une discipline connexe et aux candidats en cours de formation dans la discipline. Le nombre de places peut varier en fonction du nombre et de la qualité des demandes d'admission. Le total de ces places est égal ou inférieur à 14.
- Le reste de la capacité d'accueil est réparti également entre les collégiens et les universitaires sous réserve de la qualité des dossiers.

La capacité d'accueil pour la première année est limitée. L'École détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens, les universitaires, les francophones hors-Québec et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
 - dossier scolaire : 60 %
 - entrevue, curriculum vitae et lettre de motivation : 40 %
- Pour les autres catégories
 - ◆ Le dossier est étudié par l'École d'optométrie et le Registrariat.

Remarques

- Un étudiant admis doit prévoir environ 6 000 \$ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
- Le curriculum vitae demandé doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, et doit être remis le jour de l'entrevue.
- La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat décrit les raisons motivant son choix de l'optométrie, présente sa connaissance de la profession et explique comment il la perçoit. Cette lettre sera remise à l'École d'optométrie lors de l'entrevue.
- L'entrevue a pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de l'optométrie (empathie, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne présente pas les qualités jugées essentielles.
- Le candidat diplômé dans la discipline à l'extérieur du Canada n'est pas requis d'être citoyen canadien ou résident permanent.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent être jugés globalement

équivalents à l'année préparatoire et ainsi dispenser l'étudiant de l'année préparatoire.

- ◆ Baccalauréat en audiologie
- ◆ Baccalauréat en biochimie
- ◆ Baccalauréat en ergothérapie
- ◆ Baccalauréat en nutrition
- ◆ Baccalauréat en orthophonie
- ◆ Baccalauréat en pharmacie
- ◆ Baccalauréat en physiothérapie
- ◆ Baccalauréat en sciences biologiques
- ◆ Baccalauréat en sciences biomédicales
- ◆ Baccalauréat en sciences infirmières
- ◆ Doctorat en médecine dentaire
- ◆ D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en optométrie (1-655-1-8).

Programme 1-655-4-0

Version 02

Année préparatoire programme o.d.

Ce programme comporte 40 crédits dont 37 obligatoires et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire		37 cr.
BCM 1970	2 A 1	Biochimie 1	
BIO 1203	3 AHE1 js	Introduction à la génétique	
DRT 1810S	3 H 1 j	Droit pour professionnels de la santé	
MCB 1097	2 H 1 j	Microbiologie et immunologie générales	
OPH 2992	3 H 1	Anatomie oculaire	
OPM 1009	3 H 1	Optique géométrique	
OPM 1010	2 A 1 j	Introduction à la profession	
PBC 1040	2 A 1 j	Anatomie macroscopique humaine	
PBC 1091	3 A 1	Embryologie et histologie en optométrie	
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique	
PHY 1982	2 H 1 j	Optique physique	
PHY 1984	1 H 1 j	Travaux pratiques d'optique	
PSL 1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux	
PSL 1993	3 H 1 j	Physiologie générale	
STT 1979	3 H 1 j	Statistique : concepts et applications	

Programme 1-655-1-1

Version 20

Doctorat en optométrie (o.d.)

Ce programme comporte 155 crédits dont 147 obligatoires, 5 à option et 3 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A	obligatoire		37 cr.
+ MCB 1180	3 A 1 j	Microbiologie et immunologie oculaires	
MSO 3001	2 H 1 j	Introduction à l'épidémiologie	
OPM 1105	4 A 1	Optométrie 1.1	
OPM 1106	2 A 2 j	Optométrie 1.2	
OPM 1107	2 H 1 j	Optométrie 1.3	
OPM 1201	3 H 1	Optique ophtalmique 1.1	
OPM 1501	3 H 1 j	Santé oculaire 1.1	

+ PBC 1010	2 A 1	Pathologie générale en optométrie
+ PHM 2952	2 H 1 j	Pharmacologie générale
PSY 1969	2 A 1 j	Relations interpersonnelles : optométrie
SCV 1101	3 A 1 j	Sciences de la vision 1.1
SCV 1102	3 A 1	Sciences de la vision 1.2
SCV 1103	3 H 1 j	Sciences de la vision 1.3
SCV 1105	3 A 1 j	Sciences de la vision 1.5

Segment 02

<i>Bloc 02 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>38 cr.</i>
OPM 2109	2 A 1 j	Optométrie 2.1
OPM 2110	2 A 2 j	Optométrie 2.2
OPM 2111	2 H 1 j	Optométrie 2.3
OPM 2202	4 A 2	Optique ophtalmique 2.1
OPM 2302	3 H 1 j	Lentilles cornéennes 2.1
OPM 2403	3 A 1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.1
OPM 2405	3 H 1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.2
OPM 2502	3 A 1 j	Santé oculaire 2.1
OPM 2503	2 A 1 j	Pharmacologie oculaire 2.1
OPM 2504	4 H 1 j	Santé oculaire 2.2
OPM 2505	4 H 1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
SCV 2102	3 A 1 j	Sciences de la vision 2.2
SCV 2103	3 H 1 j	Sciences de la vision 2.3

Segment 03

<i>Bloc 03 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>39 cr.</i>
OPM 3107	3 H 1 j	Gestion/jurisprudence
OPM 3115	2 H 1 j	Optométrie 3.2
OPM 3116	2 H 1 j	Analyse de cas
OPM 3117	1 A 2 j	Introduction à la recherche
OPM 3120	3 A 1 j	Optométrie 3.1
OPM 3206	3 A 1 j	Optique ophtalmique 3.1
OPM 3307	2 H 1 j	Éléments de diagnostic en lent. corn.
OPM 3308	3 A 1 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM 3309	1 A 1 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM 3411	3 A 1 j	Anomalies de la vision binoculaire 3.1
OPM 3502	2 A 1 j	Santé oculaire 3.1
OPM 3601	4 A 2 j	Optométrie pédiatrique
OPM 3602	2 H 1 j	Optométrie gériatrique
OPM 3603	2 H 1 j	Ergonomie visuelle et prévention
OPM 3604	2 H 1 j	Réadaptation et handicap visuel
OPM 3701	3 A 2 j	Stage en soins de première ligne 3.1
OPM 3817	1 A 2 j	Stage en cliniques spécialisées 3.1

Segment 74

<i>Bloc 74 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>33 cr.</i>
OPM 4115	1 AHE1 j	Optométrie 4.1
OPM 4701	7 AHE1 j	Stage en soins de première ligne 4.1
OPM 4702	7 AH 1 j	Stage en soins de première ligne 4.2
OPM 4801	3 AHE1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.1
OPM 4802	3 AH 1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.2
OPM 4902	12 AHE1 j	Stages externes
<i>Bloc 74 B</i>	<i>option</i>	<i>minimum 5 cr., maximum 5 cr.</i>
OPM 4114	5 AE 2 j	Travaux de recherche dirigés
OPM 4114A	2.5 E 1 j	Travaux de recherche dirigés
OPM 4114B	2.5 H 1 j	Travaux de recherche dirigés

Faculté de pharmacie

Pharmacie

1-675-1-1 Doctorat (4 ans - 9 trimestres)

Le Doctorat en pharmacie est un programme professionnel de premier cycle qui remplace le Baccalauréat en pharmacie.

Perspectives professionnelles

La prestation de soins pharmaceutiques constitue l'essence même de la profession de pharmacien. Que le pharmacien oeuvre en milieu communautaire ou en établissement de santé, les soins pharmaceutiques correspondent aux actes suivants : a) évaluer les besoins médicamenteux d'un patient ; b) déterminer si le patient présente un ou plusieurs problèmes réels ou potentiels liés à des médicaments et c) collaborer avec le patient et avec d'autres professionnels pour concevoir, mettre en oeuvre et suivre un plan pharmacothérapeutique qui permettra de résoudre les problèmes liés aux médicaments. De plus, le pharmacien doit s'assurer que le médicament soit préparé adéquatement et que le patient reçoive toutes les informations nécessaires à l'utilisation adéquate du médicament. Dans l'industrie pharmaceutique, le pharmacien participe au développement du médicament : il collabore à l'étude des effets des médicaments sur le corps humain, à la formulation des produits pharmaceutiques, à la mise au point des procédés de fabrication, au contrôle de la qualité, aux essais cliniques, à l'information médicale, etc. Il existe également des possibilités de carrière dans les divers organismes gouvernementaux ainsi qu'en enseignement et en recherche.

Information sur le programme

Marie-Claude Binette
Admission

514-343-7709
514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 765 collégiens ont soumis une demande d'admission au Baccalauréat en pharmacie. En tenant compte des désistements et pour combler les 90 places attribuées aux candidats collégiens, 272 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 33.444. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
Soit
 - ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
- Soit
 - ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8. La Faculté se réserve toutefois le droit d'imposer une année de qualification, à temps plein, dans un autre programme, à tout candidat dont la formation a été acquise en dehors du réseau collégial ou universitaire québécois. La Faculté souhaite ainsi

pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission.)

- et
- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

- Satisfaire aux conditions suivantes :

- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université
- ◆ À la demande de la Faculté, remplir un questionnaire et fournir des références (voir la rubrique Remarques)
- ◆ Pour certaines catégories de candidats et à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
- ◆ Avoir complété la formation scientifique préalable à l'admission moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier soumis ne démontre le maintien à jour des connaissances.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les deux sous-catégories suivantes :
 - ◆ Les candidats dont les études universitaires sont dans un domaine connexe à la pharmacie (audiologie, biochimie, chimie, chiropraxie, ergothérapie, kinésiologie, nutrition, orthophonie, médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, pharmacologie, physiologie, physiothérapie, sciences biologiques, sciences biomédicales, sciences infirmières, etc.)
 - ◆ Les candidats dont les études universitaires sont dans un domaine non connexe à la pharmacie (administration, droit, enseignement, psychologie, etc.)
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de pharmacie d'une autre université agréé par le Conseil canadien d'agrément des programmes de pharmacie (CCAPP) ou l'équivalent.

- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour toutes les catégories de candidats est limitée.

- Pour les collégiens, les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Un maximum de six places peuvent être attribuées, par entente intergouvernementale, à des candidats francophones hors-Québec (trois des provinces maritimes, trois de l'Ontario).
- Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats étrangers citoyens de pays en voie de développement.
- Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats qui transfèrent d'un programme en pharmacie.
- Un nombre limité de places pourra être attribué à des candidats qui proviennent d'un programme universitaire non connexe.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires,
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Environ 850 candidats sont convoqués à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
 - ◆ Une liste d'excellence est établie, en appliquant les pondérations suivantes :
 - dossier scolaire : 85 %
 - questionnaire : 15 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ Une présélection est faite, fondée sur l'excellence et la pertinence du dossier scolaire.
 - ◆ Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les transferts, les candidats étrangers boursiers et les candidatures particulières
 - ◆ Le Comité de sélection et le Registrariat prennent en considération l'excellence du dossier scolaire et tout critère jugé pertinent et convoquent les candidats retenus à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
 - ◆ Les candidats retenus peuvent, sur invitation de la Faculté, être convoqués à une ou plusieurs entrevues qui peuvent être éliminatoires.
- Pour les francophones hors-Québec
 - ◆ Le dossier est étudié par le Comité d'admission et par le Registrariat. L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le candidat titulaire d'un Baccalauréat en pharmacie complété hors-Québec ne peut être admis qu'en début de programme.

- Il est de la responsabilité du candidat étranger boursier de fournir à la Faculté, au moment du dépôt de sa demande d'admission, toutes les informations pertinentes concernant sa bourse : durée, montant et obligations. Pour le boursier d'un gouvernement, la Faculté exige que ce gouvernement ait établi une entente officielle avec l'Université. Le candidat doit détenir un visa d'étudiant.
- Questionnaire
 - ◆ Le questionnaire à remplir à la demande de la Faculté permet d'évaluer la motivation du candidat ainsi que certaines attitudes et compétences nécessaires à la pratique de la pharmacie.
 - ◆ Les candidats sélectionnés seront convoqués à remplir le questionnaire au début du mois d'avril. La Faculté évalue à moins d'une demi-journée le temps requis à cette fin.
 - ◆ La Faculté peut convoquer en entrevue tout candidat dont les résultats au questionnaire ne seraient pas concluants.
- L'acquisition d'un ordinateur portable est requise dès l'entrée dans le programme. Veuillez consulter le site web de la Faculté (www.pharm.umontreal.ca) au sujet du modèle et de la configuration requis.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques de l'Ordre des pharmaciens du Québec (le cas échéant, le diplômé devra avoir préalablement soumis une demande à l'Ordre, www.opq.org) ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en pharmacie (1-675-1-8).
- Bien qu'un seul cours de chimie organique soit inclus dans l'ensemble des cours préalables exigés, il est recommandé d'en avoir réussi un deuxième avant le début du programme.

Programme 1-675-1-1

Version 00

Doctorat en pharmacie

Le programme de doctorat en pharmacie totalise 164 crédits dont 161 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. L'étudiant s'inscrit aux cours en suivant le cheminement suivant : 1^{ère} année : cours du segment 01 (42 crédits obligatoires) ; 2^e année : cours du segment 02 (44 crédits obligatoires) ; 3^e année : cours du segment 03 (37 crédits obligatoires et 3 crédits à option). 4^e année : cours du segment 70 (38 crédits obligatoires). L'inscription à un cours du bloc 03D est réservée aux étudiants qui ont complété 90 crédits du programme et qui sont jugés aptes à poursuivre avantageusement un cours de 2^e cycle. Un cheminement Honor de 15 crédits est offert aux étudiants qui ont complété 90 crédits du programme, qui ont maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,5 et qui démontrent un intérêt pour les études supérieures. Leur inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement Honor. Ce cheminement comporte un cours de 3 crédits en méthodologie de la recherche (PHA 4702) et un stage de recherche de 12 crédits (PHA 4701).

Segment 01

Bloc 01 A	obligatoire		19 cr.
PHA 1110I	2	A 1	Fonctionnement normal du corps humain 1
PHA 1120I	2	A 1	Fonctionnement normal du corps humain 2
PHA 1130I	4	A 1	Fonctionnement normal du corps humain 3
PHA 1140I	3	A 1	Fonctionnement normal du corps humain 4
PHA 1210	2	A 1	Le pharmacien, professionnel de la santé
+ PHA 1215	2	A 1	Le pharmacien et la loi
+ PHA 1310	1	A 1	Laboratoire - pratique professionnelle 1
+ PHA 1410	3	A 1	Activités d'intégration en pharmacie 1

<i>Bloc 01 B</i>		<i>obligatoire</i>				<i>23 cr.</i>	
PHA 1150	4 H 1	LADMER 1 - Médicament en dose unique	PHA 4530	8 AH 1	Pratique en établissement de santé 2		
PHA 1160	3 H 1	LADMER 2 - Médicament en doses multiples	PHA 4540	4 AHE1	Pratique en établissement de santé 3		
		LADMER 3 - Médicaments en interaction	+ PHA 4550	4 HE 1	Stage à thématique optionnelle		
PHA 1170	2 H 1	Soins pharm. : Immunologie					
PHA 1180	3 H 1	Le pharmacien et le patient					
PHA 1220	2 H 1	Laboratoire - pratique professionnelle 2					
+ PHA 1320	3 H 1	Activités d'intégration en pharmacie 2					
+ PHA 1420	2 H 1	Pratique pharmaceutique communautaire 1					
+ PHA 1510	4 H 1						

Segment 02

<i>Bloc 02 A</i>		<i>obligatoire</i>				<i>20 cr.</i>	
PHA 2110	4 A 1	Soins pharm. : Hématologie, néphrologie					
PHA 2120	4 A 1	Soins pharm. : Infectiologie 1					
PHA 2130	4 A 1	Soins pharm. : Infectiologie 2					
PHA 2210	3 A 1	Le pharmacien et le savoir scientifique					
PHA 2310	3 A 1	Laboratoire - pratique professionnelle 3					
+ PHA 2410	2 A 1	Activités d'intégration en pharmacie 3					

<i>Bloc 02 B</i>		<i>obligatoire</i>				<i>24 cr.</i>	
PHA 2140	4 H 1	Soins pharm. : Gastro-entérologie					
PHA 2150	4 H 1	Soins pharm. : Cardiologie 1					
PHA 2160	4 H 1	Soins pharm. : Cardiologie 2					
PHA 2220	3 H 1	Le pharmacien-conseil					
PHA 2320	3 H 1	Laboratoire - pratique professionnelle 4					
+ PHA 2420	2 H 1	Activités d'intégration en pharmacie 4					
+ PHA 2510	4 H 1	Pratique en établissement de santé 1					

Segment 03

<i>Bloc 03 A</i>		<i>obligatoire</i>				<i>20 cr.</i>	
PHA 3110	4 A 1	Soins pharm. : Endocrinologie					
PHA 3120	4 A 1	Soins pharm. : Pneumologie, rhumatologie					
PHA 3130	4 A 1	Soins pharm. : Obs-gyn, urologie, ORLO					
PHA 3210	4 A 1	Le pharmacien et la communauté					
PHA 3310	2 A 1	Laboratoire - pratique professionnelle 5					
+ PHA 3410	2 A 1	Activités d'intégration en pharmacie 5					

<i>Bloc 03 B</i>		<i>obligatoire</i>				<i>17 cr.</i>	
PHA 3140	3 H 1	Soins pharm. : Dermatologie					
PHA 3150	3 H 1	Soins pharm. : Neurologie					
PHA 3160	3 H 1	Soins pharm. : Psychiatrie, toxicomanie					
PHA 3170	3 H 1	Soins pharm. : Oncologie					
PHA 3220	3 H 1	Le pharmacien gestionnaire					
PHA 3320	2 H 1	Laboratoire - pratique professionnelle 6					

<i>Bloc 03 C</i>		<i>option</i>				<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>	
PHA 3600	1 H 1	Atelier thématique					
PHA 3601	2 H 1	Marketing pharmaceutique					
PHM 1121	3 A 1 j	Histoire sociale de la pharmacie					
PHM 2081	1 AHE1	Séminaires 1					
PHM 2282	2 AHE1	Problèmes pharmaceutiques 1					
PHM 3083	1 AHE1	Séminaires 2					
PHM 3285	2 AHE1	Problèmes pharmaceutiques 2					
+ PHM 4229	2 A 1	Produits vétérinaires					
+ PHM 4810	1 AH 1 j	Laboratoire de produits stériles					

<i>Bloc 03 D</i>		<i>option</i>				<i>minimum 0 cr., maximum 3 cr.</i>	
PHM 6010	3 A 1 j	Développement du médicament					
PHM 6500	3 H 1	Soins pharmaceutiques ambulatoires					
PHM 6501	3 AH 1	Soins pharmaceutiques mère-enfant					
PHM 6502	3 AH 1	Prod. de santé naturels : asp. cliniques					
PHM 6504	3 AHE1	Pharmacothérapie gériatrique					
+ PHM 6507	3 H 1	Chronopharmacologie					
+ PHM 6509	2 AH 1	Pharmacothérapie pédiatrique					

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>		<i>obligatoire</i>				<i>38 cr.</i>	
PHA 4410	6 AHE1	Activités d'intégration en pharmacie 6					
PHA 4510T	8 AH 1	Pratique pharmaceutique communautaire 2					
PHA 4520T	8 AHE1	Pratique pharmaceutique communautaire 3					

Faculté des sciences de l'éducation

Éducation préscolaire et enseignement primaire

1-820-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Au primaire, le professeur enseigne des matières élémentaires et les principes du comportement en société. Il peut également assumer des tâches parascolaires. À la maternelle, il enseigne les rudiments de la musique, des arts plastiques et de la littérature enfantine et veille aussi au développement physique, mental et social des enfants.

Information sur le programme

Marcel.Thouin@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 665 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 130 places attribuées aux candidats collégiens, 318 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.600. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
 - ♦ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
 - ♦ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de

troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 105 obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 15 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3 AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3 AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
ETA 3550	3 AHE1	Évaluation des apprentissages
ETA 4010	3 AHE1 j	Recherches appliquées en éducation

Bloc 01 B obligatoire 27 cr.

Intervention éducative

PPA 1100	3 AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA 1101A	3 AHE2 j	Éléments de base en gestion de classe
PPA 1205	3 AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire
PPA 2100A	3 AHE2 j	Intégration des TIC
+ PPA 2101	3 AHE1 j	L'environnement éducatif à la maternelle
+ PPA 2200	3 AHE1	L'intervention éducative au préscolaire
+ PPA 3101	3 AHE1 j	Éval. interv. auprès des élèves à risque
PPA 3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain
+ PPA 4100	3 AHE1 j	Gestion de classe/besoins particuliers

Bloc 01 C obligatoire 42 cr.

Didactique

DID 1111	3 AHE1 j	Culture scientifique au primaire
DID 1202	3 AHE1 j	Didactique de l'écrit 1 (fondements)
+ DID 1203	3 AHE1 j	Didactique de l'écrit 2 (grammaire)
DID 1204	3 AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 1
DID 2110	3 AHE1	Didactique des sciences et technologies
DID 2202	3 AHE1 j	Didactique de l'oral
+ DID 2204	3 AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 2
DID 2205	3 AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+ DID 3203	3 AHE1 j	Didactique de l'écrit 3 (texte)
DID 3204	3 AHE1 j	Didactique de la géométrie
+ DID 3209	3 AHE1 j	Did. des sciences humaines au primaire
DID 4203	3 AHE1 j	Didactique différenciée en mathématiques
DID 4204	3 AHE1 j	Difficultés en français L1 ou L2
+ DID 4213	3 AHE1 j	Didactique des mathématiques

Bloc 01 D obligatoire 21 cr.

Stages

+ EDU 1002	3 AHE1 j	Stage d'initiation professionnelle
+ EDU 2002	3 AHE1 j	Stage en éducation au préscolaire
+ EDU 3002	6 AHE1 j	Stage d'enseignement au primaire
+ EDU 4002	9 AHE1 j	Stage d'intégration à la profession

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Activité d'intégration

DID 3350	3 AHE2 j	Projet en sciences et mathématiques
DID 3360	3 AHE2 j	Projet en sciences humaines et arts
DID 3370	3 AHE2 j	Projets : français et autres disciplines

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Didactique des arts

DID 2900	3 AHE1	Didactique de l'art dramatique
DID 2910	3 AHE1	Didactique des arts plastiques 1
+ DID 2911	3 AHE1	Didactique des arts plastiques 2
DID 2915	3 AHE1	Did. des arts au préscolaire-primaire
DID 2920	3 AHE1	Didactique de la musique au primaire

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Didactique de la morale et de la religion

DID 3303	3 AHE1	Did. : religion et morale chrétiennes
DID 3323	3 AHE1	Didactique de la morale au primaire

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation

DID 1400	3 AHE1 j	Enrichissement mathématique
DID 3400	3 AHE1 j	Atelier d'écriture
DID 3401	3 AHE1 j	Culture, littérature jeunesse et did.
ETA 4400	3 AHE1 j	L'organisation du travail enseignant
ETA 4401	3 AHE1 j	Le discours en éducation
ETA 4402	3 AHE1 j	Les domaines d'expérience de vie
KIN 4000	3 AH 1 j	Activité physique au préscolaire
PPA 3215	3 AHE1	Pédagogie différenciée
PPA 3225	3 AHE1	Pédagogie de la coopération
PPA 4210	3 AHE1	Animation et communication
PPA 4403	3 AHE1 j	Jeu et domaines d'éveil à la maternelle
PPA 4406	3 AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration

Enseignement de l'éducation physique et à la santé

1-822-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire.

Information sur le programme

cecilia.borges@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 353 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 43 places attribuées aux candidats collégiens, 128 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.000. (Statistiques en date du août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ◆ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-822-1-0

Version 04

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Ce programme comporte 120 crédits dont 50 en Sciences de l'éducation (segment 01), 67 en Éducation physique et santé (59 crédits du segment 02 ainsi que 8 crédits du segment 70) et 3 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Éducation

DID 2103	3	AHE1 j	Didactique de l'éducation physique/santé
ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3	AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
PPA 1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA 1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2102	3	AHE1 j	Gestion de classe en éducation physique
PPA 3102	3	AHE1 j	Intervention : élèves en difficulté
PPA 3400	3	AHE1	Intégration scolaire des élèves HDAA

Bloc 01 B *obligatoire* *20 cr.*

Stages

+ EDU 1004	3	AHE1 j	Familiarisation et assistantat au prim.
+ EDU 2004	3	AHE1 j	Familiarisation et assistantat au sec.
+ EDU 3004	5	AHE1 j	Enseignement 1 (primaire ou secondaire)
+ EDU 4004	9	AHE1 j	Enseignement 2 (primaire ou secondaire)

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *31 cr.*

Kinésiologie

KIN 1031	3	A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN 1047	4	H 1 j	Activité physique : bases physiologiques
KIN 1049	3	A 1 j	Anatomie fonctionnelle et enseignement
KIN 1712	3	A 1 j	Introduction en ÉPS
KIN 2010	3	A 1 j	Croissance et développement moteur
KIN 2101	3	AH 1 j	Biomécanique et enseignement
KIN 2102	3	AH 1 j	Sécurité et premiers soins
KIN 3001	3	A 1 j	Histoire, éducation physique et santé
KIN 3710	3	H 1 j	Élèves à besoins particuliers et ÉPS
KIN 4101	3	A 1 j	Éthique professionnelle en ÉPS

Bloc 70 B *obligatoire* *7 cr.*

Intervention en éducation physique et santé

KIN 1401	2	H 1 j	Atelier au primaire
KIN 1402	3	A 1 j	Atelier au secondaire
KIN 1406	1	A 1 j	Recherche-action en ÉPS
+ KIN 1407	1	H 1 js	Projet de recherche appliquée en ÉPS

Bloc 70 C *obligatoire* *6 cr.*

Activités physiques et santé

KIN 1102	1	A 1 j	Mise en forme
KIN 1103	1	H 1 j	Activités coopératives
KIN 1105	1	H 1 j	Activités de combat
KIN 1303	1	H 1 j	Activités de duel
KIN 2020	2	H 1 j	Gestion du stress

Bloc 70 D *obligatoire* *3 cr.*

Nutrition

NUT 2962	3	H 1 j	Nutrition
----------	---	-------	-----------

Bloc 70 E *option* *minimum 8 cr., maximum 11 cr.*

Éducation à la santé

KIN 1050	3	AH 1 j	Adopter un mode de vie sain et actif
KIN 1405	2	A 1 j	Évaluation des aptitudes physiques
MSO 2082	3	AH 1 j	Santé des jeunes et milieu scolaire

Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

MSO 3100	3 AH 1 j	Fondements des interventions de santé
MSO 4100	3 AH 1 j	Promotion de la santé en milieu scolaire

Bloc 70 F option minimum 7 cr., maximum 10 cr.

Activités pratiques

KIN 1101	1 A 1 j	Athlétisme
KIN 1104	1 A 1 j	Activités cycliques en milieu aquatique
KIN 1201	1 H 1 j	Activités gymniques ou acrobatie
KIN 1203	1 A 1 j	Escalade et parcours
KIN 1205	1 H 1 j	Activités d'adresse et jonglerie
+ KIN 1206	1 H 1 j	Entraînement musculosquelettique
KIN 1207	1 A 1 j	Activités rythmiques et expressives
+ KIN 1304	2 H 1 j	Intervention aquatique et sauvetage
KIN 1403	1 A 1 j	Atelier au préscolaire

Bloc 70 G option minimum 1 cr., maximum 2 cr.

Activités de plein air

KIN 1106	1 A 1 j	Activités de plein air 1
KIN 1107	1 H 1 j	Activités de plein air 2

Bloc 70 H option minimum 1 cr., maximum 2 cr.

Activités collectives

KIN 1301	1 H 1 j	Activités collectives 1
KIN 1302	1 A 1 j	Activités collectives 2

Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

1-835-1-8 Baccalauréat (4 ans)

Sous réserve d'une autorisation d'implantation du ministre de l'éducation, du loisir et du sport

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éthique et la culture religieuse au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 15 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 8 places attribuées aux candidats collégiens, 8 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-835-1-8

Version 00

Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 57 crédits du segment 01 Éducation, 30 à 33 crédits du segment 02 Éthique et 30 à 33 crédits du segment 80 Culture religieuse.

Segment 01 Éducation*Bloc 01 A* obligatoire 9 cr.**Initiation à la profession enseignante**

ETA 1001	3 AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3 AHE1 j	Système éducatif et profession enseignante
ETA 3550	3 AHE1 j	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.**Intervention éducative**

PPA 1210	3 AHE1 j	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3 AHE1 j	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3 AHE1 j	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3 AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 11 cr.**Didactique**

DID 2250	3 AHE1 j	Didactique de la culture religieuse
DID 3250	3 AHE1 j	Didactique de l'éthique
DID 3750	3 AHE1 j	Didactique et médias pour ECR
DID 4650	2 AHE1 j	Labo. de didactique ECR

Bloc 01 D obligatoire 20 cr.**Stages**

EDU 1012	1 AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4 AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.**Élève et son milieu**

ETA 2200	3 AHE1 j	École et environnement social
PPA 3300	3 AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F option minimum 2 cr., maximum 2 cr.**Élève à besoins particuliers**

PPA 4420	2 AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2 AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2 AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Éthique*Bloc 02 A* obligatoire 9 cr.**Initiation à l'éthique**

PHI 1400	3 A 1 j	Problèmes en éthique
PHI 1430	3 H 1 j	Éthique et politique
SRL 1431	3 AE 1 js	Religions, éthique et modernité

Bloc 02 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.**Histoire de l'éthique**

PHI 2200	3 H 1 j	Nietzsche
PHI 2405	3 A 1 j	Théories éthiques modernes
PHI 2421	3 A 1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI 2430	3 H 1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI 2805	3 H 1 j	La République de Platon
PHI 3805	3 A 1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 02 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.**Théories éthiques**

PHI 1365	3 A 1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI 2406	3 A 1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI 3605	3 A 1 j	Nature humaine et normativité
PHI 3615	3 A 1 j	Éthique et psychologie morale
PHI 3655	3 H 1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI 3765	3 H 1 j	Lévinas et ses contemporains
THL 1095	3 AHE1 js	Éthique théologique

Bloc 02 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.**Éthique appliquée**

DRT 3010	3 AHE1 j	Éthique et droit
PHI 2415	3 H 1 j	Éthique des relations internationales
PHI 2416	3 AH 1 j	Éthique des affaires
PHI 3625	3 H 1 j	Problèmes d'éthique
PHI 3685	3 H 1 j	Problèmes d'éthique appliquée
THL 2525	3 AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL 3520	3 AHE1 js	Bioéthique

Segment 80 Culture religieuse*Bloc 80 A* obligatoire 6 cr.**Culture religieuse et humanisme**

PHI 1200	3 A 1 j	Anthropologie philosophique
SRL 1005	3 AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux

Bloc 80 B obligatoire 9 cr.**Traditions monothéistes**

SRL 1070	3 AHE1 js	Le christianisme
SRL 1090	3 AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3 AHE1 js	Le judaïsme

Bloc 80 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.**Religions, société et cultures**

SRL 1025	3 AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL 2025	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2030	3 AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2520	3 AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2524	3 AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 3005	3 AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL 3011	3 AHE1 js	Fondements religieux de l'Occident
SRL 3015	3 AHE1 js	Religions et politique
SRL 3120	3 AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 80 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.**Spiritualités et développement personnel**

PHI 2920	3 A 1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI 2965	3 H 1 j	Le bouddhisme chinois
SRL 1055	3 AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 2515	3 AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL 2521	3 AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2522	3 AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3 AE 1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2525	3 AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL 2005	3 AHE1 js	Sources et voies de spiritualité

Enseignement de l'univers social au secondaire

1-841-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 139 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 17 places attribuées aux candidats collégiens, 26 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-841-1-0

Version 01

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits, dont 97 obligatoires, 23 à option et 0 au choix, répartis ainsi : 60 crédits du segment 01 - Éducation et 60 crédits du segment 80 - Histoire et Géographie.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire*

9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Intervention éducative

PPA 1210	3 AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3 AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3 AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3 AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 14 cr.

Didactique

+ DID 2237	3 AHE1 j	Didactique de la géographie
+ DID 3237	3 AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
+ DID 3247	3 AHE1 j	Didactique de l'histoire 1
+ DID 4217	3 AHE1 j	Didactique de l'histoire 2
+ DID 4297	2 AHE1 j	Labo de didactique : univers social

Bloc 01 D obligatoire 20 cr.

Stages

EDU 1012	1 AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4 AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
PPA 3300	3 AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élève à besoins particuliers

PPA 4420	2 AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2 AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2 AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Histoire

Bloc 80 A obligatoire 24 cr.

Histoire

HST 1010	3 A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST 1043	3 AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST 1903	3 A 1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 1931	3 A 1 s	L'Antiquité
HST 1932	3 H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1 s	L'époque moderne
HST 1942	3 H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 80 B obligatoire 18 cr.

Géographie

GEO 1112	3 A 1 j	Géophysologie
GEO 1122	3 H 1 j	Géodynamique externe
GEO 1212	3 A 1 j	Espaces, société, économie
GEO 1222	3 H 1 j	Le système monde
GEO 1412	3 H 1 js	Le Québec
GEO 2412	3 A 1 j	Le Canada

Bloc 80 C option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Monde contemporain et formation à la citoyenneté - Géographie et Histoire

GEO 1312	3 A 1 j	Développement durable et environnement
GEO 1592	3 H 1 j	Commentaire de cartes et photos
GEO 2212	3 H 1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO 2222	3 A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO 2232	3 A 1 j	Populations et sociétés
+ GEO 2312	3 H 1 j	Gestion durable des ressources
GEO 3412	3 AH 1 js	La Chine
GEO 3422	3 A 1 j	Le Japon
GEO 3432	3 H 1 j	Le Pacifique
GEO 3442	3 A 1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3 H 1 j	L'Union européenne
HST 1044	3 H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST 1047	3 A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST 2212	3 H 1 j	Histoire de l'Union soviétique

HST 2400	3 H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST 2446	3 HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST 2522	3 A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST 2623	3 H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST 2810	3 H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST 2820	3 H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST 2835	3 A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST 2840	3 HE 1 j	Tradition et révolution
HST 3460	3 H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada

Bloc 80 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement de la discipline historique

+ HST 2023	3 H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST 2261	3 A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST 2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2426	3 AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST 2490	3 A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST 2521	3 A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST 2830	3 A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST 2850	3 A 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST 2860	3 A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST 2890	3 A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST 2904	3 A 1 j	Histoire du Québec contemporain
HST 3257	3 A 1 j	Relations internationales : France
HST 3433	3 H 1 j	Espace domestique, espace public

Enseignement des mathématiques au secondaire

1-834-1-2 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les mathématiques au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 107 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 17 places attribuées aux candidats collégiens, 45 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.500. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature

Soit

- ◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et

- ◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- Mathématiques 103, 105 et 203.

et

- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ◆ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-834-1-2

Version 04

Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 63 du segment 01 Éducation et 57 du segment 80 Mathématiques. 100 crédits du programme sont obligatoires, 20 à option et 0 au choix.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3	AHE1	Système édu. et profession enseignante
ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Intervention éducative

PPA 1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 17 cr.

Didactique

+ DID 2260	3	AHE1 j	Didactique de la proportionnalité
+ DID 2270	3	AHE1 j	Le raisonnement en mathématiques
+ DID 2280	3	AHE1 j	Erreurs et obstacles d'apprent. en maths
+ DID 3260	3	AHE1 j	Technologies et enseignement des maths
+ DID 3270	3	AHE1 j	Didactique de l'algèbre et des fonctions
+ DID 4298	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique des maths

Bloc 01 D obligatoire 20 cr.

Stages

EDU 1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA 3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élèves à besoins particuliers

PPA 4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Mathématiques*Bloc 80 A* obligatoire 10 cr.**Approfondissement des mathématiques du secondaire**

MAT 1101	3	H	1	j	Mathématiques fondamentales
MAT 1301	3	A	1	j	Mathématiques élémentaires
MAT 1334	4	AH	1	j	Géométrie euclidienne

Bloc 80 B obligatoire 23 cr.**Bases de mathématiques**

MAT 1000	4	AHE1	j	Analyse 1	
MAT 1400	4	AH	1	j	Calcul 1
MAT 1500	4	AH	1	j	Mathématiques discrètes
MAT 1600	4	AH	1	j	Algèbre linéaire
+ MAT 1720	4	AHE1	j	Probabilités	
STT 1700	3	AH	1	j	Introduction à la statistique

Bloc 80 C obligatoire 9 cr.**Mise en contexte des mathématiques**

+ IFT 1969	3	AH	1	js	Programmation scientifique en langage C
+ MAT 2450	3	H	1	j	Mathématiques et technologie
+ MAT 2531	3	H	1	j	Histoire des mathématiques

Bloc 80 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.**Outils informatiques**

+ IFT 1142	3	AHE1	js	Programmation côté client	
+ IFT 1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++	
IFT 1178	3	AHE1	j	Programmation d'applications en VB	
+ IFT 2720	3	AH	1	s	Introduction au multimédia

Bloc 80 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.**Approfondissement des mathématiques**

+ MAT 1410	3	AH	1	j	Calcul 2
+ MAT 2050	3	AH	1	j	Analyse 2
+ MAT 2100	3	AH	1	j	Analyse 3
+ MAT 2115	3	H	1	j	Équations différentielles
+ MAT 2130	3	AH	1	j	Variable complexe
+ MAT 2300	3	A	1	j	Géométrie différentielle
+ MAT 2412	3	A	1	j	Analyse numérique 1
+ MAT 2466	3	A	1	j	Analyse appliquée
+ MAT 2600	3	A	1	j	Algèbre 1
+ MAT 2611	3	H	1	j	Algèbre 2
+ MAT 2717	3	HE	1	j	Processus stochastiques
+ MAT 3060	3	A	1	j	Logique
+ MAT 3363	3	A	1	j	Géométrie projective
+ MAT 3450	3	A	1	j	Modélisation mathématique
+ MAT 3616	3	H	1	j	Théorie des graphes
+ MAT 3632	3	H	1	j	Théorie des nombres
+ STT 2400	3	HE	1	j	Régression linéaire
+ STT 2700	3	AH	1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 80 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.**Philosophie de la connaissance et éthique**

PHI 1130	3	HE	1	j	Philosophie des sciences
PHI 1300	3	A	1	j	Philosophie de la connaissance
PHI 1400	3	A	1	j	Problèmes en éthique
PHI 2160	3	A	1	j	Philosophie des sciences exactes
PHI 3155	3	H	1	j	Problèmes de philosophie des sciences

Bloc 80 G option minimum 0 cr., maximum 3 cr.**Autres disciplines**

BIO 1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique	
BIO 1803	3	AH	1	js	Écologie et environnement
BIO 3283	3	H	1	j	Principes d'évolution
DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
ECN 1000	3	AHE1	js	Principes d'économie	
+ PHY 1441	3	AH	1	j	Électromagnétisme
+ PHY 1501	3	H	1	j	Introduction à la physique expérimentale
PHY 1651	3	AH	1	j	Mécanique classique 1
PHY 3012	3	A	1	j	Évolution des concepts en physique

Enseignement des sciences et des technologies au secondaire

1-828-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les sciences et les technologies au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 67 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 9 places attribuées aux candidats collégiens, 26 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- ♦ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- ♦ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- ♦ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
 - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
 - Chimie 101, 201 et 202
 - Mathématiques 103, 105 et 203
 - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française– **Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Condition de poursuite des études**

- ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas

d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

- ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits, avec un tronc commun de 44 crédits obligatoires et 8 crédits à option en éducation (segment 01), et 32 crédits obligatoires en didactiques, sciences et technologies (segment 02), ainsi que 36 crédits disciplinaires (segment 80, 81 ou 82).

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3	AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 9 cr.

Intervention éducative

PPA 1120	1.5	AHE1 j	L'adolescent et l'école secondaire
PPA 1130	1.5	AHE1 j	L'apprentissage au secondaire
PPA 2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA 3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 20 cr.

Stages

EDU 1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 D obligatoire 6 cr.

Didactique

DID 2216	2	AHE1 j	Intro : did. des sciences et technologies
DID 2218	3	AHE1 j	Didactique et modélisation systémique
+ DID 4296	1	AHE1 j	Labo de did. des sciences/technologies

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Didactique de la discipline de spécialisation

+ DID 3335	3	AHE1 j	Didactique des sciences biologiques
+ DID 3345	3	AHE1 j	Didactique de la chimie
+ DID 3355	3	AHE1 j	Didactique de la physique

Bloc 01 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA 3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 G option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élèves à besoins particuliers

PPA 4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Didactiques, sciences et technologies

Bloc 02 A obligatoire 18 cr.

DST 1035	3	AHE1 j	Notions de biologie pour enseignants
DST 1045	3	AHE1 j	Notions de chimie pour enseignants
DST 1055	3	AHE1 j	Notions de physique pour enseignants
DST 2000	3	AHE1 j	La technologie, outil d'apprentissage : ExAO
+ DST 3000	3	AHE1 j	Laboratoire de techn. et de robotique
PHI 1975	3	H 1 j	Savoir scientifique et action humaine

Bloc 02 B obligatoire 14 cr.

Projets d'intégration

+ DST 2010	3	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 1
+ DST 3010	4	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 2
+ DST 4010	7	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 3

Segment 80 Physique

Bloc 80 A obligatoire 11 cr.

Outils mathématiques

MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+ MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 80 B obligatoire 15 cr.

Physique de base

PHY 1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY 1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY 1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY 1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1

Bloc 80 C option minimum 4 cr., maximum 4 cr.

Physique intermédiaire

+ PHY 2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY 2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY 2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 80 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Compléments de physique

+ PHY 1652	3	AH 1 j	Relativité 1
PHY 2300	3	AH 1	Physique médicale
+ PHY 2345	3	A 1 j	Outils théoriques de la physique
+ PHY 2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY 2601	3	H 1 j	Physique subatomique
PHY 2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY 2900	3	H 1 j	Biophysique
PHY 3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Segment 81 Chimie

Bloc 81 A obligatoire 36 cr.

CHM 1101	3	H 1 j	Chimie analytique 1
CHM 1201	3	A 1 j	Chimie inorganique 1
CHM 1301	3	AH 1 j	Chimie organique 1
+ CHM 1302	3	HE 1 j	Chimie organique 2
CHM 1401	3	A 1 j	Chimie physique 1
+ CHM 1402	3	H 1 j	Chimie physique 2
CHM 1501	3	A 1 j	Chimie expérimentale 1
+ CHM 1502	3	H 1 j	Chimie expérimentale 2
CHM 1600	3	AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+ CHM 2102	3	H 1 j	Chimie analytique 2
+ CHM 3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
MAT 1958	3	AH 1 j	Mathématiques pour chimistes

Segment 82 Biologie

Bloc 82 A obligatoire 36 cr.

BCM 1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
BIO 1335	2	A 1 j	Biodiversité 1
+ BIO 1345	1	A 1 j	T.P. de biodiversité 1
BIO 1435	2	H 1 j	Biodiversité 2
+ BIO 1445	1	H 1 j	T.P. de biodiversité 2
BIO 1534	3	A 1 j	Physiologie végétale
BIO 1634	3	H 1 j	Principes de physiologie animale
BIO 1803	3	AH 1 j	Écologie et environnement
+ BIO 2153	1	A 2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
BIO 2703	1	A 1 j	Stage d'écologie forestière
MCB 1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
NUT 1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
PBC 1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine

Enseignement du français au secondaire

1-835-1-5 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner le français au secondaire.

Information sur le programme

philippe.r.richard@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 180 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 33 places attribuées aux candidats collégiens, 66 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.900. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Condition de poursuite des études

- ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ♦ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ♦ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-835-1-5 Version 05

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 60 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Français et linguistique.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3 AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3 AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA 3550	3 AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Intervention éducative

PPA 1210	3 AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA 2000	3 AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA 2220	3 AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA 3120	3 AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 14 cr.

Didactique

+ DID 2210	3 AHE1 j	Did. de l'écrit et difficultés d'appr.
+ DID 3210	3 AHE1 j	Didactique de la littérature
+ DID 3212	3 AHE1 j	Did. de la grammaire et de l'orthographe
+ DID 4202	3 AHE1 j	Did. des textes courants et de l'oral
+ DID 4212	2 AHE1 j	Laboratoire de didactique du français

Bloc 01 D obligatoire 20 cr.

Stages

EDU 1012	1 AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU 2012	4 AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU 3012	5 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU 4012	10 AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
PPA 3300	3 AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élèves à besoins particuliers

PPA 4420	2 AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA 4430	2 AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA 4440	2 AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Français et linguistique

Bloc 80 A obligatoire 18 cr.

Introduction à la littérature

FRA 1000	3 A 1 j	Introduction aux études littéraires
FRA 1005	3 A 1 j	Analyse de textes
FRA 1021	3 H 1 j	Littérature et histoire de la langue
FRA 1027	3 A 1 j	Histoire de la littérature
FRA 2007	3 A 1 j	Questions d'histoire de la littérature
FRA 2184	3 A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse

Bloc 80 B obligatoire 24 cr.

Bases de la linguistique

LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe
+ LNG 2045	3 A 1 j	Grammaire du français et linguistique
+ LNG 2100	3 H 1 j	Français québécois
+ LNG 2160	3 H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
+ LNG 2250	3 H 1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG 2350	3 A 1 j	Sociolinguistique

Bloc 80 C option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature française d'Ancien Régime

FRA 2100	3 A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA 2103	3 H 1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA 2110	3 A 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA 2112	3 A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA 2261	3 H 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime

Bloc 80 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature française du XIXe siècle

FRA 2124	3 H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA 2210	3 H 1 j	Poétiques modernes
FRA 2263	3 A 1 j	Dramaturgie moderne

Bloc 80 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature française du XXe siècle

FRA 2180	3 A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA 2181	3 H 1 j	Roman moderne et contemporain
FRA 2211	3 A 1 j	Poétiques contemporaines

Bloc 80 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littérature québécoise

FRA 1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA 2130	3 H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA 2131	3 HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA 2264	3 A	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 80 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Littératures francophones

FRA 1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA 2141	3 H	1 j	Littérature maghrébine
FRA 2142	3 A	1 j	Littérature africaine
FRA 2143	3 A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA 2241	3 AE	1 j	Lecture des textes francophones

Bloc 80 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation en linguistique

LNG 1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
LNG 1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones

Enseignement du français langue seconde

1-821-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Programme offert conjointement avec l'Université McGill

Perspectives professionnelles

Le diplômé enseigne le français, comme langue seconde, au primaire et au secondaire autant dans les programmes de base que dans les classes d'accueil, d'immersion et de francisation. Dans ces classes, le diplômé enseignera aussi les mathématiques.

Information sur le programme

virginie.doubli-bounoua@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 94 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 14 places attribuées aux candidats collégiens, 27 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.570. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française**Condition d'admissibilité**

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Condition de poursuite des études

- ♦ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
- ♦ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
- ♦ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ♦ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ♦ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ♦ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ♦ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.

– Le brevet d’enseignement, qui confère le droit d’enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l’éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l’obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu’ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l’autorisation d’enseigner. Pour plus d’informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-821-1-0

Version 04

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

Ce programme comporte 120 crédits dont 92 du segment 01, 8 crédits à option du segment 02, 11 crédits à option du segment 03, 6 crédits à option du segment 70 et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 27 cr.

Éducation

ETA 1900	3 AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
ETA 3100	3 AHE1 j	Évaluation en FLS
PPA 1100	3 AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA 1210	3 AHE1	L’adolescent et l’expérience scolaire
PPA 2100T	3 AHE1 j	Intégration des TIC
PPA 2104	3 AHE1 j	Laboratoire d’enseignement en FLS
PPA 3103	3 AHE1 j	Élèves à besoins particuliers
PPA 3222	3 AHE1 j	Gestion de classe en L2

Bloc 01 B obligatoire 9 cr.

Didactique du français langue seconde

DID 2102	3 AHE1 j	Acquisition et apprentissage des langues
DID 2206	3 AHE1 j	Étude de la langue
DID 4236	3 AHE1 j	Littérature et littérature jeunesse en L2

Bloc 01 C obligatoire 12 cr.

Didactique des matières scolaires en L2

DID 1500	3 AHE1	Les mathématiques au primaire
DID 2110	3 AHE1	Didactique des sciences et technologies
DID 2910	3 AHE1	Didactique des arts plastiques 1
DID 3506	3 AHE1 j	Didactique des mathématiques en L2

Bloc 01 D obligatoire 9 cr.

Littératures française et québécoise

FLS 1200	3 AHE1 j	Littérature française depuis 1800
FLS 3100	3 AHE1 j	Méthod. d’analyse des textes littéraires
FLS 3350	3 AHE1 j	Littérature québécoise

Bloc 01 E obligatoire 15 cr.

Linguistique

FLS 1000	3 AHE1 j	Grammaire avancée
FLS 1001	3 AHE1 j	Stylistique comparée
LNG 1080	3 A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG 1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG 1540	3 A 1 j	Notions de syntaxe

Bloc 01 F obligatoire 5 cr.

Stages et séminaire de 1^{re} et 2^e années

EDU 1006	1 AHE1 j	Stage de familiarisation en accueil
+ EDU 2006	3 AHE1 j	Stage d’assistantat
+ EDU 2080	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 2 ^e année

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Philosophie de l’éducation

ETA 1300	3 AHE1 j	Fondements philosophiques de l’éducation
ETA 1301	3 AHE1 j	Philosophie de l’éducation catholique

Bloc 01 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation 1

DID 2205	3 AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+ DID 3237	3 AHE1 j	Didactique et TIC pour l’univers social
ETA 4000	3 AHE1	Recherche et résolution de problèmes
ETA 4410	3 AHE1 j	Laboratoire de formation professionnelle
PPA 1205	3 AHE1	Problématique de l’éducation préscolaire

Bloc 01 I option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation 2

FLS 3000	3 AHE1 j	Aspects linguistiques du bilinguisme
PPA 3001	3 AHE1 j	Éducation interculturelle

Bloc 01 J option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Spécialisation 1

DID 3206	3 AHE1 j	Didactique du français en accueil 1
DID 3510	3 AHE1 j	Enseignement du FLS au secondaire

Bloc 01 K option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Spécialisation 2

DID 4214	3 AHE1 j	Didactique du français en accueil 2
DID 4600	3 AHE1 j	Enseignement du FLS par immersion

Segment 02 Stages et séminaires de 3^e année

Bloc 02 A option minimum 0 cr., maximum 8 cr.

+ EDU 3006	7 AHE1 j	Stage d’enseignement 1
+ EDU 3080	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 3 ^e année

Bloc 02 B option minimum 0 cr., maximum 8 cr.

+ EDU 3008	7 AHE1 j	Stage d’enseignement en FLS
+ EDU 3090	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 3 ^e année

Segment 03 Stages et séminaires de 4^e année

Bloc 03 A option minimum 0 cr., maximum 11 cr.

+ EDU 4006	9 AHE1 j	Stage d’enseignement 2
+ EDU 4080	2 AHE1 j	Séminaire de stage de 4 ^e année

Bloc 03 B option minimum 0 cr., maximum 11 cr.

+ EDU 4008	9 AHE1 j	Stage d’enseignement en immersion
+ EDU 4090	2 AHE1 j	Séminaire de stage de 4 ^e année

Segment 70 Langues étrangères

Bloc 70 A option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

ALL 1951	6 A 2 js	Allemand élémentaire
+ ALL 1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL 1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
ARA 1951	6 AE 1 j	Arabe élémentaire
+ ARA 1952	3 AH 1 js	Arabe intermédiaire
+ ARA 1953	3 AH 1 js	Arabe avancé
CHN 1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
+ CHN 1060	6 HE 1 j	Chinois élémentaire 2
ESP 1951	6 A 2 js	Espagnol élémentaire
+ ESP 1952	3 AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP 1953	3 AHE1 js	Espagnol avancé
ITL 1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL 1952	3 AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL 1953	3 AH 1 js	Italien avancé
JPN 1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN 1060	6 H 1 j	Japonais élémentaire 2
PTG 1951	6 AE 1 js	Portugais élémentaire
+ PTG 1952	3 AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG 1953	3 AH 1 js	Portugais avancé
RUS 1951	6 AE 1 js	Russe élémentaire
+ RUS 1996	6 AH 1 js	Russe intermédiaire et avancé

Enseignement en adaptation scolaire

1-857-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'enseignant en adaptation scolaire exerce une action didactique corrective auprès d'élèves manifestant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Il interviendra généralement pour des difficultés en lecture, en orthographe, en mathématiques et en psychomotricité. La grande majorité de ces enseignants travaillent comme professeurs dans des classes spéciales pour enfants aux prises avec des difficultés d'apprentissage. D'autres assistent le professeur dans des classes régulières et portent une attention particulière aux élèves qui présentent des problèmes.

Information sur le programme

n.trepanier@umontreal.ca

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2006, 394 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 64 places attribuées aux candidats collégiens, 162 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.500. (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).
- **Condition de poursuite des études**
 - ◆ Tout candidat admis doit se soumettre à un test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra suivre, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.
 - ◆ Le français oral est évalué durant la première année de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit suivre une formation et réussir un test avant la fin de la troisième année. L'inscription au stage de quatrième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.
 - ◆ La maîtrise du français est attestée par la réussite au test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de troisième année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
 - ◆ Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.MELS.gouv.qc.ca

Programme 1-857-1-0

Version 00

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire

L'orientation Enseignement au primaire comprend les segments 01 et 70 avec 120 crédits dont 111 obligatoires et 9 à option. L'orientation En-

Enseignement en adaptation scolaire

seignement au secondaire comprend les segments 01 et 75 avec 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA 1001	3 AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA 1900	3 AHE1	Système éducatif et profession enseignante
ETA 3001	3 AHE1 j	Recherche appliquée en adaptation scolaire
ETA 3550	3 AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 18 cr.

Intervention éducative en adaptation scolaire

PPA 1111	3 AHE1 j	Élèves HDAA et modèles de service
PPA 1112	3 AHE1 j	Apprentissage et adaptation scolaire
PPA 1113	3 AHE1 j	Intégration et modèles d'enseignement
PPA 1114	3 AHE1 j	TIC et adaptation scolaire
PPA 2110	3 AHE1 j	Gestion de classe et adaptation scolaire
PPA 3110	3 AHE1 j	École, famille, conseil en adapt. scol.

Bloc 01 C obligatoire 6 cr.

Fondements en didactique

DID 1001	3 AHE1 j	Fondements de la didactique des maths
DID 2200	3 AHE1	Didactique de la lecture/écriture

Bloc 01 D obligatoire 12 cr.

Projets d'intégration

PED 1001	2 AHE2 j	Adapt. scol. au primaire et secondaire
PED 2001	3 AHE2 j	Laboratoire de formation professionnelle
PED 3001	1 AHE1 j	Enseigner en adapt. scol. élèves HDAA
+ PED 4300	3 AHE1 j	Atelier d'innovation en adapt. scolaire
+ PED 4301	3 AHE1 j	Projet d'intégration en adapt. scolaire

Segment 70 Propre à l'orientation Enseignement au primaire

Bloc 70 A obligatoire 27 cr.

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

DID 1220	3 AHE1 j	Did. de l'arithmétique en adapt. scol.
DID 1940	3 AHE1	Didactique des arts, adapt. scol. prim.
+ DID 2235	3 AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 1
DID 3220	3 AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. primaire
DID 3230	3 AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au primaire
+ DID 3236	3 AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 2
DID 3280	3 AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. prim.
DID 4209	3 AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. prim.
DID 4232	1.5 AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. primaire
+ DID 4242	1.5 AHE1 j	Allophones au prim. et ens. du français

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Besoins des élèves HDAA au primaire

PPA 1110	3 AHE1 j	Croissance de l'enfant et prévention
+ PPA 2401	3 AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au prim.
+ PPA 3402	3 AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au prim.
+ PPA 3470	3 AHE1	Élèves du prim., incapacités intellect.
+ PPA 4401	3 AHE1	Élèves du primaire en diff. et milieu

Bloc 70 C obligatoire 21 cr.

Stages

+ EDU 1110	3 AHE1 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+ EDU 2003	6 AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au primaire
+ EDU 3003	6 AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au primaire
+ EDU 4003	6 AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au primaire

Bloc 70 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Clientèles particulières et environnement social

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
PPA 3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain
PPA 4406	3 AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+ PPA 4407	3 AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Segment 75 Propre à l'orientation Enseignement au secondaire

Bloc 75 A obligatoire 27 cr.

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

DID 2010	3 AHE1 j	Didactique des arts, adapt. scol. sec.
DID 2020	3 AHE1 j	Difficultés en lecture au secondaire
DID 2030	3 AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. sec.
DID 2040	3 AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. second.
DID 3110	3 AHE1 j	Difficultés en écriture au secondaire
DID 3120	3 AHE1 j	Didactique de l'algèbre en adapt. scol.
DID 3130	3 AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au secondaire
DID 4010	1.5 AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. au secondaire
+ DID 4020	1.5 AHE1 j	Allophones au sec. et ens. du français
DID 4030	3 AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. sec.

Bloc 75 B obligatoire 18 cr.

Besoins des élèves HDAA au secondaire

+ PPA 2402	3 AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au sec.
+ PPA 3403	3 AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au sec.
+ PPA 3480	3 AHE1 j	Élèves du sec., incapacités intellect.
+ PPA 4402	3 AHE1 j	Élèves du secondaire en diff. et milieu
PPA 4415	3 AHE1	École et adolescents en difficulté
+ PPA 4675	3 AHE1	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 75 C obligatoire 21 cr.

Stages

+ EDU 1110	3 AHE1 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+ EDU 2110	6 AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au secondaire
+ EDU 3110	6 AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au secondaire
+ EDU 4110	6 AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au secondaire

Bloc 75 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Environnement social

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
PPA 3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain

Bloc 75 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Clientèles particulières

PPA 4406	3 AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+ PPA 4407	3 AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Le choix des milieux de stage est subordonné à l'obligation de mettre le stagiaire en contact avec deux des trois clientèles cibles : difficultés d'apprentissage, difficultés d'adaptation et incapacité intellectuelle.

Faculté des sciences infirmières

Sciences infirmières

1-630-1-1 Baccalauréat

Ce programme est destiné aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en sciences de la santé ou d'un diplôme équivalent. Le Baccalauréat en sciences infirmières à l'intention des titulaires du DEC en soins infirmiers ou des membres de l'OIIQ est présenté sous le numéro 1-630-1-2.

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514-343-6111, poste 2701
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	✓

* En 2006, 268 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 167 offres d'admission ont été faites à des collégiens. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

◆ Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

◆ Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8 et la rubrique Remarques)

et

◆ Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours pré-alables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

- Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
- Chimie 101, 201 et 202

• Mathématiques 103 et 203

• Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- ◆ À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
- ◆ À la demande de la Faculté, présenter un certificat médical

Condition relative à la langue française

– **Condition d'admissibilité**

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

– **Conditions de poursuite des études**

- ◆ **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
 - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
 - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
- ◆ **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
 - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
 - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Qué-

bec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A (collégial) et 3B (universitaire).

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des candidats qui ont réussi l'orientation Sciences infirmières du Baccalauréat 120 crédits structure d'accueil, les résultats obtenus dans ce programme prennent une importance prépondérante.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Le programme de Baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne rencontre pas ces exigences. Cette formation est offerte dans le cadre de l'orientation sciences infirmières du Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil et comprend au minimum 9 crédits de cours d'intégration au milieu québécois de santé, au besoin, des cours de français et des cours de sciences fondamentales. Un candidat peut demander l'admission directement au Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil (1-950-1-5).
- En vertu de l'article 3 du Règlement pédagogique, **la compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.**
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis, disponibles sur le Web, sont également disponibles au secrétariat de la Faculté. Étant donné que le premier stage commence à la fin octobre, le candidat admis doit entreprendre les démarches nécessaires dès réception de son avis d'admission afin de satisfaire à ces exigences avant le 1^{er} septembre.

12 crédits d'orientation choisi entre les deux segments 70 ou 71. À l'automne, l'étudiant s'inscrit au bloc A de l'un des segments 01, 02 et 03 et à l'hiver, il s'inscrit au bloc B des mêmes segments. L'inscription au segment 70 ou au segment 71 se fait au trimestre d'hiver de la troisième année. N.B. certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Segment 01 Commun aux deux orientations

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>				15 cr.
+ SOI 1605	5 A	1 js	Personne et santé		
+ SOI 1615	5 A	1 js	Expériences de maladie chronique 1		
+ SOI 1702	2 A	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 1		
SOI 1802	2 A	1 js	Initiation aux sciences infirmières		
SOI 1901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 1		

<i>Bloc 01 B</i>	<i>obligatoire</i>				19 cr.
+ SOI 1603	3 H	1 js	Expériences de maladie chronique 2		
+ SOI 1625	5 H	1 js	Expériences relatives à la chirurgie		
+ SOI 1705	5 H	1 js	Pratique de soins - chirurgie		
+ SOI 1712	2 H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2		
+ SOI 1803	3 H	1 js	Discipline infirmière et profession 1		
+ SOI 1911	1 E	1 js	Intégration des apprentissages 2		

Segment 02 Commun aux deux orientations (clinique et « honor »)

<i>Bloc 02 A</i>	<i>obligatoire</i>				15 cr.
+ SOI 2602	2 A	1 js	Expériences de santé en périnatalité		
+ SOI 2604	4 A	1 js	Expériences de santé mentale		
+ SOI 2703	3 A	1 js	Pratique de soins - périnatalité		
+ SOI 2713	3 A	1 js	Pratique de soins - santé mentale		
+ SOI 2802	2 A	1 js	Discipline infirmière et profession 2		
SOI 2901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 3		

<i>Bloc 02 B</i>	<i>obligatoire</i>				20 cr.
+ SOI 2609	9 AH	1 js	Situations critiques de santé		
+ SOI 2613	3 H	1 js	Famille et santé		
+ SOI 2614	4 E	1 js	Expériences de fin de vie		
+ SOI 2723	3 AH	1 js	Pratique de soins - situations critiques		
+ SOI 2911	1 E	1 js	Intégration des apprentissages 4		

Segment 03 Commun aux deux orientations (clinique et « honor »)

<i>Bloc 03 A</i>	<i>obligatoire</i>				15 cr.
+ SOI 3606	6 AH	1 js	Communauté et santé		
+ SOI 3706	6 AH	1 js	Pratique de soins - santé communautaire		
SOI 3802	2 A	1 js	Pratique en interdisciplinarité		
SOI 3901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 5		

<i>Bloc 03 B</i>	<i>obligatoire</i>				7 cr.
SOI 3602	2 H	1 js	Expériences de transition dans les soins		
+ SOI 3803	3 H	1 js	Leadership et profession infirmière 1		
+ SOI 3812	2 E	1 js	Leadership et profession infirmière 2		

Segment 70 Propre à l'orientation clinique

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>				12 cr.
+ SOI 3506	6 H	1 js	Projet d'intervention infirmière		
+ SOI 3716	6 H	1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique		

Segment 71 Propre à l'orientation « honor »

<i>Bloc 71 A</i>	<i>obligatoire</i>				12 cr.
MSO 6061	3 AH	1	Introduction à la biostatistique		
SOI 4706	6 H	1 js	Practicum de recherche		
SOI 6103	3 AH	1	Recherche en sciences infirmières		

Pour s'inscrire à l'orientation 71 « honor », l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 4,0 et son inscription doit être

Baccalauréat en sciences infirmières

Le programme comprend 103 crédits dont 91 constituent un tronc commun formé des segments 01, 02 et 03. Il comprend aussi un bloc de

approuvée par un comité de sélection des candidats à l'orientation « honor ».

Sciences infirmières

1-630-1-2 Baccalauréat

Ce programme est destiné aux candidats engagés dans le cheminement de formation intégrée (Dec-Bacc) et aux infirmières en exercice. Les candidats attestant d'une formation préuniversitaire en sciences référeront au Baccalauréat présenté sous le numéro 1-630-1-1. Il est toutefois recommandé aux infirmières en exercice de consulter le site de l'Université (www.etudes.umontreal.ca) avant de déposer une demande d'admission, le programme leur étant destiné pouvant être présenté sous un autre numéro.

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514-343-6111, poste 2701
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	✓

* En 2006, 278 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 144 places attribuées à l'ensemble des candidats, 193 offres d'admission ont été faites à des collégiens. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000 (Statistiques en date du 3 août 2006).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 24.000), le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
 - ◆ Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180 A0 ou 180 B0), composante collégiale du Dec-Bacc
 - ou
 - ◆ Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)
 - ou
 - ◆ Pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers dé-

cerné par le ministre de l'Éducation du Québec et avoir une cote de rendement d'au moins 24.000 *

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :

- ◆ Être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
- ◆ Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- ◆ À la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
- ◆ À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

* À défaut d'une reconnaissance d'équivalence de formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le candidat doit compléter une formation préalable d'un an dans le cadre de l'orientation Sciences infirmières du programme 1-950-1-5 avant de présenter une demande d'admission au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-1.

Condition relative à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Conditions de poursuite des études

- ◆ **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
 - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
 - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
- ◆ **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
 - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
 - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - ◆ L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
 - ◆ Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - ◆ L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

- Selon les termes convenus avec le ministère de l'éducation dans le cadre du Dec-Bacc, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180 A0 ou 180 B0) a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits).
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec et attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardio-respiratoire (RCR). Les formulaires requis, disponibles sur le Web, sont également disponibles au secrétariat de la Faculté. Étant donné que le premier stage commence à la fin octobre, le candidat admis doit entreprendre les démarches nécessaires dès réception de son avis d'admission afin de satisfaire à ces exigences avant le 1^{er} septembre.
- En vertu de l'article 3 du Règlement pédagogique, la compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.

Programme 1-630-1-2

Version 00

Baccalauréat en sciences infirmières

Le cheminement A comprend 103 crédits obligatoires répartis dans les trois segments de tronc commun 01 02 et 03, (91 crédits) et dans un des deux segments d'orientation segment 80 ou 81 (12 crédits). Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée Dec-Bacc, il est reconnu que les étudiants ont satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits). Le cheminement B comprend 69 crédits obligatoires et 21 crédits à option. Les crédits sont répartis dans les trois segments de tronc commun 11, 12 et 13 (78 crédits) et dans un des deux segments d'orientation 90 ou 91 (12 crédits). En première année, l'étudiant du cheminement B s'inscrit au cours du segment 11. Ensuite, à l'automne, tous les étudiants s'inscrivent aux blocs A des segments 02 ou 12 ou des segments 03 ou 13 et à l'hiver, aux blocs B des mêmes segments. L'inscription aux segments 80, 81, 90 ou 91 se fait au trimestre d'hiver de la dernière année du programme. N.B. Certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Segment 01 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 01 A			obligatoire		34 cr.
+ SOI 1603	3 H	1 js	Expériences de maladie chronique 2		
+ SOI 1615	5 A	1 js	Expériences de maladie chronique 1		
+ SOI 1625	5 H	1 js	Expériences relatives à la chirurgie		
+ SOI 1702	2 A	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 1		
+ SOI 1705	5 H	1 js	Pratique de soins - chirurgie		
+ SOI 1712	2 H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2		
+ SOI 2602	2 A	1 js	Expériences de santé en périnatalité		
+ SOI 2604	4 A	1 js	Expériences de santé mentale		
+ SOI 2703	3 A	1 js	Pratique de soins - périnatalité		
+ SOI 2713	3 A	1 js	Pratique de soins - santé mentale		

Segment 02 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 02 A			obligatoire		15 cr.
+ SOI 2506	6 A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales		
+ SOI 2603	3 A	1 js	Personne et santé		
+ SOI 2803	3 A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2		
SOI 2812	2 A	1 js	Intégration aux sciences infirmières		
SOI 2901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 3		

Bloc 02 B			obligatoire		20 cr.
+ SOI 2609	9 AH	1 js	Situations critiques de santé		
+ SOI 2613	3 H	1 js	Famille et santé		
+ SOI 2614	4 E	1 js	Expériences de fin de vie		
+ SOI 2723	3 AH	1 js	Pratique de soins - situations critiques		
+ SOI 2911	1 E	1 js	Intégration des apprentissages 4		

Segment 03 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 03 A			obligatoire		15 cr.
+ SOI 3606	6 AH	1 js	Communauté et santé		
+ SOI 3706	6 AH	1 js	Pratique de soins - santé communautaire		
SOI 3802	2 A	1 js	Pratique en interdisciplinarité		
SOI 3901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 5		

Bloc 03 B			obligatoire		7 cr.
SOI 3602	2 H	1 js	Expériences de transition dans les soins		
+ SOI 3803	3 H	1 js	Leadership et profession infirmière 1		
+ SOI 3812	2 E	1 js	Leadership et profession infirmière 2		

Segment 11 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 11 A			option		minimum 3 cr., maximum 7 cr.
MCB 1975	2 A	1 j	Microbiologie et immunologie		
NUT 1959	2 AH	1 j	Nutrition et santé		
PHL 1952	3 AH	1 j	Principes généraux de pharmacologie		

Bloc 11 B			option		minimum 14 cr., maximum 18 cr.
+ SOI 1007	3 AH	1 js	Méthodes d'évaluation de la santé		
SOI 1173	3 AHE1	js	Enseignement à la clientèle		
+ SOI 1603	3 H	1 js	Expériences de maladie chronique 2		
+ SOI 1712	2 H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2		
+ SOI 2604	4 A	1 js	Expériences de santé mentale		
+ SOI 2713	3 A	1 js	Pratique de soins - santé mentale		
+ SOI 3206	3 AHE1	js	Sénescence et soins infirmiers		
SOI 3213	3 AHE1	js	Interaction infirmière-client		

Segment 12 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 12 A			obligatoire		15 cr.
+ SOI 2506	6 A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales		
+ SOI 2603	3 A	1 js	Personne et santé		
+ SOI 2803	3 A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2		
SOI 2812	2 A	1 js	Intégration aux sciences infirmières		
SOI 2901	1 A	1 js	Intégration des apprentissages 3		

<i>Bloc 12 B</i>	<i>obligatoire</i>		20 cr.
+ SOI 2609	9 AH 1 js	Situations critiques de santé	
+ SOI 2613	3 H 1 js	Famille et santé	
+ SOI 2614	4 E 1 js	Expériences de fin de vie	
+ SOI 2723	3 AH 1 js	Pratique de soins - situations critiques	
+ SOI 2911	1 E 1 js	Intégration des apprentissages 4	

Segment 13 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

<i>Bloc 13 A</i>	<i>obligatoire</i>		15 cr.
+ SOI 3606	6 AH 1 js	Communauté et santé	
+ SOI 3706	6 AH 1 js	Pratique de soins - santé communautaire	
SOI 3802	2 A 1 js	Pratique en interdisciplinarité	
SOI 3901	1 A 1 js	Intégration des apprentissages 5	

<i>Bloc 13 B</i>	<i>obligatoire</i>		7 cr.
SOI 3602	2 H 1 js	Expériences de transition dans les soins	
+ SOI 3803	3 H 1 js	Leadership et profession infirmière 1	
+ SOI 3812	2 E 1 js	Leadership et profession infirmière 2	

Segment 80 Propre à l'orientation clinique

<i>Bloc 80 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
+ SOI 3506	6 H 1 js	Projet d'intervention infirmière	
+ SOI 3716	6 H 1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique	

Segment 81 Propre à l'orientation « honor »

<i>Bloc 81 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
MSO 6061	3 AH 1	Introduction à la biostatistique	
SOI 4706	6 H 1 js	Practicum de recherche	
SOI 6103	3 AH 1	Recherche en sciences infirmières	

Segment 90 Propre à l'orientation clinique

<i>Bloc 90 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
+ SOI 3506	6 H 1 js	Projet d'intervention infirmière	
+ SOI 3716	6 H 1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique	

Segment 91 Propre à l'orientation « honor »

<i>Bloc 91 A</i>	<i>obligatoire</i>		12 cr.
MSO 6061	3 AH 1	Introduction à la biostatistique	
SOI 4706	6 H 1 js	Practicum de recherche	
SOI 6103	3 AH 1	Recherche en sciences infirmières	

Pour s'inscrire aux orientations 81 et 91 « honor », l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 4,0 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats à l'orientation « honor ».

Sciences infirmières

Certificats et modules

L'offre de formation des programmes courts (certificats et modules) est présentement en révision. Les candidats intéressés par ces programmes sont priés de consulter le site de l'Université (www.etudes.umontreal.ca). Plusieurs modules (programmes de 9 à 15 crédits), pouvant être intégrés au programme de Baccalauréat en sciences infirmières, sont présentement en voie de développement et d'implantation.

Sc. infirmières (urgence)

1-630-7-1 Module

Information sur le programme

Secrétariat académique de la Faculté 514-343-6111, poste 2701
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers ou, pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et avoir obtenu une cote R d'au moins 24.000 *
- Être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
- Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.
- Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

* À défaut d'une reconnaissance d'équivalence de formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le candidat doit compléter une formation préalable d'un an dans le cadre de l'orientation Sciences infirmières du programme 1-950-1-5 avant de présenter une demande d'admission au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-1.

Condition relative à la langue française

– Condition d'admissibilité

- ♦ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
 - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
 - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français (Voir section 2 - Connaissance du français).

– Conditions de poursuite des études

- ♦ **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
 - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
 - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, ce-

lui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.

- ◆ **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
 - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
 - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Remarques

- Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
- Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-1

Version 00

Module en sc. infirmières (urgence)

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires.

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>	<i>obligatoire</i>	<i>15 cr.</i>
SOI 3231	3 AHE1 js	Éval. de la santé en situation d'urgence
+ SOI 3232	3 AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 1
+ SOI 3233	3 AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 2
+ SOI 3234	3 AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 3
+ SOI 3235	3 AHE1 js	Intégration des compétences (urgence)

Faculté de théologie et de sciences des religions

Animation spirituelle et engagement communautaire

1-887-2-0 Majeur (2 ans)
1-887-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un baccalauréat comprenant le Majeur en animation spirituelle et engagement communautaire est habilité à assumer la responsabilité du service du même nom obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires, selon les exigences gouvernementales.

Information sur le programme

Alain Gignac 514-343-6840
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Bloc 76 B option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

SRL 1011	3 AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL 1080	3 AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL 1090	3 AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3 AHE1 js	Le judaïsme
SRL 2025	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2515	3 AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL 2522	3 AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3 AE 1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3 AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3 AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL 1025	3 AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL 1085	3 AHE1 js	Histoire du christianisme
THL 2005	3 AHE1 js	Sources et voies de spiritualité
THL 2115	3 AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique

Bloc 76 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

SOL 2306	3 H 1 j	Sociologie des religions
SRL 1005	3 AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 2030	3 AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2070	3 AHE1 js	Psilogie et religion
SRL 2520	3 AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL 3005	3 AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL 3030	3 AHE1 js	La mort et l'au-delà

Bloc 76 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

ETA 2200	3 AHE1	École et environnement social
JES 1001	3 AHE1 js	Jeunes et société
JES 2005	3 AHE1 js	Jeunes et famille
JES 2007	3 AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES 2008	3 AHE1 js	Jeunes et violence
JES 2009	3 AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES 2012	3 AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
PPA 3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain
PPL 3045	3 AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
SRL 1431	3 AE 1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 3120	3 AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 76 E option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

PPA 1100	3 AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PSE 1070	3 A 1 s	La croissance et ses principaux enjeux
PSE 1106	3 H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY 1095	3 AH 1 j	L'enfance
SRL 1055	3 AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 76 F obligatoire 24 cr.

JES 1000	3 AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
SRL 1024	6 AHE2 js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SRL 3040	3 AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SVS 2378	3 HE 1 s	Intervention communautaire
THL 2150	3 AHE1 js	Animation pastorale
THL 3015	3 AHE1 js	Accompagnement pastoral

Programme 1-887-2-0 Version 00

Majeur en animation spirituelle et engagement communautaire

Le majeure comprend 27 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 76 Formation à l'intervention

Bloc 76 A	obligatoire	3 cr.
SRL 1002	3 AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.

Programme 1-887-4-0 Version 01

Mineur en animation spirituelle et engagement communautaire

Le mineur comprend 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 76

Bloc 76 A	obligatoire	6 cr.
Base		
SRL 1002	3 AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.
SRL 1080	3 AHE1 js	Les grandes religions du monde

Bloc 76 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Phénomènes religieux et spiritualité

SRL 1005	3	AHE1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL 2515	3	AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL 2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2522	3	AE	1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE	1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3	AE	1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3	AE	1 js	Spiritualités africaines et créoles
SRL 3005	3	AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL 3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
THL 2005	3	AHE1	js	Sources et voies de spiritualité

Bloc 76 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Milieu scolaire et connaissance des jeunes

ETA 2200	3	AHE1		École et environnement social
JES 1001	3	AHE1	js	Jeunes et société
JES 2005	3	AHE1	js	Jeunes et famille
JES 2008	3	AHE1	js	Jeunes et violence
JES 2009	3	AHE1	js	Jeunes et sexualité
JES 2012	3	AHE1	js	Les jeunes et le monde du travail
PPL 3045	3	AHE1	js	Conflits de valeurs et de droits
SRL 2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 3120	3	AE	1 js	L'interreligieux et gestion de conflits

Bloc 76 D *obligatoire* *12 cr.*

Formation à l'intervention

JES 1000	3	AHE1	js	L'intervenant en relation d'aide
SRL 1024	6	AHE2	js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SVS 2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire

Sciences des religions

1-961-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Alain Gignac 514-343-6840
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-5-0

Version 01

Certificat en sciences des religions

Le certificat en sciences des religions comporte 30 crédits de cours à option répartis dans 7 blocs couvrant quatre thématiques.

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SRL 1001	3	AHE1	js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL 1005	3	AHE1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 1055	3	AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

ANT 2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
PHI 1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
SOL 2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
SRL 1431	3	AE	1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2527	3	AHE1	js	Stage international
SRL 3120	3	AE	1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3121	3	AHE1	js	Stage d'intervention SR appliquées 2

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL 1011	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
SRL 1090	3	AHE1	js	L'islam
SRL 1091	3	AHE1	js	Le judaïsme
SRL 2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL 2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2522	3	AE	1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE	1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2525	3	AE	1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL 1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+ GRC 3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
HGL 1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL 2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST 1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST 3108	3	A	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST 3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
+ LAT 3150	3	H	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
PHI 2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHY 1972D	3	AH	1	Initiation à l'astronomie

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL 1025	3	AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL 2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2524	3	AE	1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 3005	3	AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL 3015	3	AHE1	js	Religions et politique
SRL 3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL 3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

BIO 3002	2	A	1 j	Bioéthique
PHI 1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
PHI 2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI 3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

DID 3307	3	AHE1	js	L'enseignement culturel des religions
SRL 1431	3	AE	1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 2520	3	AE	1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3	AE	1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2527	3	AHE1	js	Stage international
SRL 3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale

SRL 3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
SRL 3120	3	AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3121	3	AHE1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2

Sciences des religions appliquées

1-961-2-2 Majeur (2 ans)

Le majeure en sciences des religions appliquées est conçu pour être jumelé avec un certificat ou un mineur qui peut être suivi concurremment. La Faculté recommande de choisir le programme complémentaire en fonction de l'une des trois thématiques suivantes : Intervention dans les milieux institutionnels, Intervention dans les médias, Intervention au niveau international. Voir la rubrique Remarques pour plus de détails sur les jumelages suggérés.

Perspectives professionnelles

Selon les cours et le programme complémentaire choisis, le titulaire d'un baccalauréat composé d'un majeure en sciences des religions appliquées et d'un mineur ou certificat complémentaire pourra oeuvrer dans différents domaines.

Intervention dans les milieux institutionnels

Intervenant dans les milieux communautaires et institutionnels, intervenant en milieux cliniques et en réadaptation, gestionnaire de ressources humaines dans les milieux religieux et pastoraux et dans les milieux communautaires, consultant dans les milieux institutionnels, scolaires et universitaires, accompagnateur en milieux de santé, animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire dans les écoles.

Intervention dans les médias

Journaliste, producteur, relationniste, traducteur, consultant sur la question religieuse dans la fonction publique, gestionnaire ou consultant dans le domaine de l'édition, de la traduction et de la production médiatique, expert dans le domaine du patrimoine religieux.

Intervention au niveau international

Représentant à l'étranger, agent d'engagement communautaire, intervenant en santé communautaire, conseiller en développement, agent de liaison, assistant à la mission éducative et aux communications, gestionnaire de projets, consultant en éducation internationale et affaires religieuses, conseiller en développement international.

Information sur le programme

Alain Gignac 514-343-6840
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarques

- Mineurs ou certificats complémentaires proposés selon les champs d'intérêt
 - ♦ **Intervention dans les milieux institutionnels** : Action communautaire, animation spirituelle et engagement communautaire, éthique et droit, gérontologie, intervention auprès des jeunes, santé communautaire, sciences infirmières : milieu clinique, toxicomanie : prévention et réadaptation, criminologie, gestion appliquée à la police et à la sécurité.
 - ♦ **Intervention dans les médias** : Communication appliquée, études cinématographiques, histoire, histoire de l'art, journalisme, publicité, relations publiques, science de la communication, science politique.
 - ♦ **Intervention au niveau international** : Éthique et droit, relations industrielles, sciences économiques, science politique, histoire, études québécoises, études européennes, études hispaniques, études arabes, études latino-américaines, géographie, sciences des communications, sociologie, santé communautaire, démographie.
- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-2-2

Version 00

Majeur en sciences des religions appliquées

Le majeure comporte 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 12 cr.

Introduction

SRL 1001	3	AHE1 js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL 1005	3	AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 2135	3	AE 1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL 2140	3	AE 1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes

Bloc 80 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Traditions interreligieuses et spiritualités

PHI 2965	3	H 1 j	Le bouddhisme chinois
SRL 1070	3	AHE1 js	Le christianisme
SRL 1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL 2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2522	3	AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE 1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2525	3	AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
THL 2005	3	AHE1 js	Sources et voies de spiritualité

Bloc 80 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Études disciplinaires et thématiques

ANT 2020	3	A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT 3021	3	A 1 js	Religion et modernité

HGL 1021	3	AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3	A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
PHI 2920	3	A 1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI 3905	3	A 1 j	Philosophie de la religion
SRL 1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL 3595	3	AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions
THL 1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL 1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL 1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL 1095	3	AHE1 js	Éthique théologique
THL 2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL 2220	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THL 2525	3	AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL 2560	3	AHE1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?

Bloc 80 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Religion, culture et société

HEB 2118	3	A 1 js	Littérature, tradition et religion
PHI 1600	3	H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
SRL 1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL 1431	3	AE 1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
SRL 2520	3	AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3	AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2524	3	AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 3005	3	AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL 3011	3	AHE1 js	Fondements religieux de l'Occident
SRL 3015	3	AHE1 js	Religions et politique
THL 3055	3	AHE1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL 3510	3	AHE1 js	Théologies contextuelles

Bloc 80 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Formation à l'intervention

SRL 2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 3120	3	AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
THL 2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
THL 2155	3	AHE1 js	Éducation de la foi
THL 2540	3	AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL 3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL 3035	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé

Bloc 80 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Stages

SRL 2527	3	AHE1 js	Stage international
SRL 3121	3	AHE1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL 3175	6	AHE1 js	Stage en milieu de santé 1A
THL 3185	6	AHE1 js	Stage en milieu de santé 1B
THL 3190	6	AHE2 js	Stage en milieu de santé 2A
THL 3195	6	AHE1 js	Stage en milieu de santé 2B

Sciences religieuses

1-961-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Alain Gignac 514-343-6840
Admission 514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-4-0

Version 03

Mineur en sciences religieuses

Le mineur en sciences religieuses comporte 27 crédits de cours à option puisés dans l'ensemble de la banque de la faculté de théologie et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A option minimum 3 cr., maximum 21 cr.

SRL 1001	3	AHE1 js	Théories actuelles en sc. des religions
SRL 1005	3	AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 1011	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL 1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL 1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL 1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL 1431	3	AE 1 js	Religions, éthique et modernité
THL 1005	3	AHE1 js	Méthodes et outils en théologie
THL 1015	3	AHE1 js	La théologie pratique, un carrefour
THL 1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL 1035	3	AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL 1045	3	AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL 1051	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THL 1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL 1065	3	AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL 1075	3	AHE1 js	Rites et sacrements
THL 1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL 1090E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THL 1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THL 1093E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
THL 1094E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL 1095	3	AHE1 js	Éthique théologique
THL 1096E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THL 1097E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique

Segment 02

Bloc 02 B option minimum 3 cr., maximum 21 cr.

SRL 2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL 2135	3	AE 1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL 2140	3	AE 1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
SRL 2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes

SRL 2520	3	AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3	AE 1	js	Diversité relig. et développ. personnel
SRL 2522	3	AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3	AE 1	js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3	AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3	AE 1	js	Spiritualités africaines et créoles
THL 2005	3	AHE1	js	Sources et voies de spiritualité
THL 2015	3	AHE1	js	Herméneutique biblique et théologique
THL 2035	3	AHE1	js	Sources philosophiques de la théologie
THL 2105	3	AHE1	js	La Torah, cœur de la Bible hébraïque
THL 2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL 2125	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
THL 2135	3	AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL 2140	3	AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL 2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL 2150	3	AHE1	js	Animation pastorale
THL 2155	3	AHE1	js	Éducation de la foi
THL 2160	3	AHE1	js	Stage d'exploration
THL 2165	6	AHE2	js	Grec biblique élémentaire
THL 2170	3	AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL 2175	3	AHE1	js	L'eucharistie
THL 2180	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL 2185	6	AHE2	js	Hébreu biblique élémentaire
THL 2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THL 2505	3	AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL 2520	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
THL 2525	3	AHE1	js	Éthique sociothéologique
THL 2530	3	AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL 2535	3	AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL 2540	3	AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL 2545	3	AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
THL 2550	3	AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL 2555	3	AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL 2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL 2565	3	AHE1	js	Catéchèse et éducation morale

Segment 74Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

SRL 3005	3	AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL 3015	3	AHE1	js	Religions et politique
SRL 3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL 3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL 3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
SRL 3120	3	AE 1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions
THL 3000	3	AHE1	js	Foi, politique et engagement social
THL 3005	3	AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL 3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL 3025	3	AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL 3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL 3045	3	AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL 3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL 3065	3	AHE1	js	Rencontre des Églises et des religions
THL 3075	3	AHE1	js	Gestion et leadership en Église
THL 3085	3	AHE1	js	Littérature johannique
THL 3160	3	AHE1	js	Stage d'intégration
THL 3505	3	AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL 3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles
THL 3520	3	AHE1	js	Bioéthique
THL 3525	3	AHE1	js	Questions psychanalytiques en théologie
THL 3580	3	AHE1	js	Questions spéciales en études bibliques
THL 3585	3	AHE1	js	Questions spéciales en th. systématique
THL 3590	3	AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Théologie

1-885-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

1-885-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le théologien exerce des activités de formation, d'animation, d'accompagnement et de gestion au sein des Églises (paroisses, diocèses, mouvements religieux, etc.), des institutions d'enseignement (cégeps, universités, centre de formation pour adultes, etc.) et des organismes sociaux (hôpitaux, prisons, centres d'accueil, groupes communautaires, etc.).

Information sur le programme

Alain Gignac

514-343-6840

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-885-1-0

Version 08

Baccalauréat en théologie

Le baccalauréat en théologie comporte 45 crédits de cours obligatoires, 42 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01Bloc 01 A *obligatoire* *45 cr.*

SRL 1005	3	AHE1	js	Croyances et phénomènes religieux
SRL 1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
THL 1005	3	AHE1	js	Méthodes et outils en théologie
THL 1015	3	AHE1	js	La théologie pratique, un carrefour
THL 1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL 1035	3	AHE1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL 1045	3	AHE1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament

Théologie

THL 1055	3 AHE1	js	Dieu : questions et approches
THL 1065	3 AHE1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL 1075	3 AHE1	js	Rites et sacrements
THL 1085	3 AHE1	js	Histoire du christianisme
THL 1095	3 AHE1	js	Éthique théologique
THL 2005	3 AHE1	js	Sources et voies de spiritualité
THL 2015	3 AHE1	js	Herméneutique biblique et théologique
THL 2035	3 AHE1	js	Sources philosophiques de la théologie

Bloc 01 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Études bibliques

THL 1090E	3 AHE1	js	Intervention pastorale
THL 1091E	3 AHE1	js	Bible et tradition évangélique
THL 2105	3 AHE1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL 2115	3 AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL 2220	3 AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THL 2505	3 AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL 2520	3 AHE1	js	Paul et son oeuvre
THL 3005	3 AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL 3025	3 AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL 3085	3 AHE1	js	Littérature johannique
THL 3580	3 AHE1	js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théologie systématique

THL 1096E	3 AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL 1097E	3 AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THL 2125	3 AHE1	js	Théologie fondamentale
THL 2145	3 AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL 2170	3 AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL 2175	3 AHE1	js	L'eucharistie
THL 2180	3 AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL 2525	3 AHE1	js	Éthique sociothéologique
THL 2535	3 AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL 2560	3 AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL 3045	3 AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL 3055	3 AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL 3065	3 AHE1	js	Rencontre des Églises et des religions
THL 3505	3 AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL 3510	3 AHE1	js	Théologies contextuelles
THL 3520	3 AHE1	js	Bioéthique
THL 3525	3 AHE1	js	Questions psychanalytiques en théologie
THL 3585	3 AHE1	js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théologie pratique

SRL 2515	3 AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL 1093E	3 AHE1	js	Modernité, urbanisation et église
THL 1094E	3 AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL 2135	3 AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL 2140	3 AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL 2150	3 AHE1	js	Animation pastorale
THL 2155	3 AHE1	js	Éducation de la foi
THL 2530	3 AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL 2540	3 AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL 2545	3 AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
THL 2550	3 AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL 2555	3 AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL 2565	3 AHE1	js	Catéchèse et éducation morale
THL 3000	3 AHE1	js	Foi, politique et engagement social
THL 3015	3 AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL 3035	3 AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL 3075	3 AHE1	js	Gestion et leadership en Église
THL 3590	3 AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Sciences des religions

SRL 1000	3 AHE1	js	Introduction au phénomène religieux
SRL 1010	3 AHE1	js	Les sciences des religions
SRL 1025	3 AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
SRL 1055	3 AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 1090	3 AHE1	js	L'islam
SRL 1091	3 AHE1	js	Le judaïsme
SRL 1431	3 AE 1	js	Religions, éthique et modernité

SRL 2025	3 AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2030	3 AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2040	3 AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 2070	3 AHE1	js	Psilogie et religion
SRL 2135	3 AE 1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL 2140	3 AE 1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
SRL 2520	3 AE 1	js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3 AE 1	js	Diversité relig. et développ. personnel
SRL 2522	3 AE 1	js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3 AE 1	js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3 AE 1	js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3 AE 1	js	Spiritualités africaines et créoles
SRL 3005	3 AHE1	js	La religion dans l'espace public
SRL 3015	3 AHE1	js	Religions et politique
SRL 3030	3 AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL 3040	3 AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL 3120	3 AE 1	js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3595	3 AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 F option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formation complémentaire

ANT 2020	3 A 1	js	Anthropologie de la religion
ANT 3035	3 H 1	j	Dynamique socioculturelle
ECN 1800	3 AHE1	j	Économies nord-américaines
ETA 3550	3 AHE1	j	Évaluation des apprentissages
FRA 1013	3 H 1	j	La rédaction
FRA 1959G	3 AHE1	js	Atelier de français écrit
GER 1000D	3 AHE1	j	Introduction à la gérontologie
HGL 1011	3 AE 1	j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2000	3 A 1	j	La Grèce et le Proche-Orient
HST 1931	3 A 1	s	L'Antiquité
HST 1932	3 H 1	s	Le Moyen Âge occidental
HST 1941	3 A 1	s	L'époque moderne
IFT 1986	3 AHE1	js	Traitement informatique des textes
JES 1000	3 AHE1	js	L'intervenant en relation d'aide
MSO 2030D	3 AHE1	j	Systèmes de santé et santé communautaire
PHI 1205	3 HE 1	j	Philosophie française contemporaine
PHI 1400	3 A 1	j	Problèmes en éthique
PHI 1520	3 H 1	j	Introduction à la métaphysique
PHI 3805	3 A 1	j	Aristote : éthique et politique
PHI 3925	3 A 1	j	Religion, science, raison philosophique
PHY 1972D	3 AH 1	j	Initiation à l'astronomie
PPA 2210	3 AHE1	j	Croissance de l'enfant et école primaire
PSY 2961	3 H 1	j	Psychologie du développement humain 2
SOL 1952	3 A 1	j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL 2306	3 H 1	j	Sociologie des religions
SVS 1363	3 A 1	j	Problèmes sociaux
SVS 2378	3 HE 1	s	Intervention communautaire

Bloc 01 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Stages

SRL 2527	3 AHE1	js	Stage international
SRL 3090	3 AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
SRL 3121	3 AHE1	js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL 1051	3 AHE1	js	Stage en intervention catéchétique
THL 2160	3 AHE1	js	Stage d'exploration
THL 3160	3 AHE1	js	Stage d'intégration
THL 3175	6 AHE1	js	Stage en milieu de santé 1A
THL 3185	6 AHE1	js	Stage en milieu de santé 1B

Segment 77

Bloc 77 H option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langues

ANG 1969	3 AHE1	j	Intermediate Reading
+ ANG 1975	3 HE 1	js	Advanced Reading
LAT 1111	3 A 1	s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1	s	Initiation à la langue latine 2
THL 2165	6 AHE2	js	Grec biblique élémentaire
THL 2185	6 AHE2	js	Hébreu biblique élémentaire

Programme 1-885-2-0

Version 06

Majeur en théologie

Le majeure en théologie comporte 30 crédits de cours obligatoires, 27 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

<i>Bloc 01 A</i>	<i>obligatoire</i>		<i>30 cr.</i>
SRL 1005	3 AHE1 js	Croyances et phénomènes religieux	
THL 1005	3 AHE1 js	Méthodes et outils en théologie	
THL 1025	3 AHE1 s	Israël biblique et son histoire	
THL 1035	3 AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament	
THL 1045	3 AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament	
THL 1055	3 AHE1 js	Dieu : questions et approches	
THL 1065	3 AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie	
THL 1075	3 AHE1 js	Rites et sacrements	
THL 1085	3 AHE1 js	Histoire du christianisme	
THL 1095	3 AHE1 js	Éthique théologique	

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études bibliques

THL 1090E	3 AHE1 js	Intervention pastorale
THL 1091E	3 AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THL 2015	3 AHE1 js	Herméneutique biblique et théologique
THL 2105	3 AHE1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL 2115	3 AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL 2220	3 AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THL 2505	3 AHE1 js	Regard sur le prophétisme biblique
THL 2520	3 AHE1 js	Paul et son oeuvre
THL 3005	3 AHE1 js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL 3025	3 AHE1 js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL 3085	3 AHE1 js	Littérature johannique
THL 3580	3 AHE1 js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie systématique

THL 1096E	3 AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THL 1097E	3 AHE1 js	Questions de théologie évangélique
THL 2005	3 AHE1 js	Sources et voies de spiritualité
THL 2035	3 AHE1 js	Sources philosophiques de la théologie
THL 2125	3 AHE1 js	Théologie fondamentale
THL 2145	3 AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL 2170	3 AHE1 js	Baptême, confirmation, pardon
THL 2175	3 AHE1 js	L'eucharistie
THL 2180	3 AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THL 2525	3 AHE1 js	Éthique sociothéologique
THL 2535	3 AHE1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL 2560	3 AHE1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL 3045	3 AHE1 js	Les Pères de l'Église
THL 3055	3 AHE1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL 3065	3 AHE1 js	Rencontre des Églises et des religions
THL 3505	3 AHE1 js	L'être humain comme thème théologique
THL 3510	3 AHE1 js	Théologies contextuelles
THL 3520	3 AHE1 js	Bioéthique
THL 3525	3 AHE1 js	Questions psychanalytiques en théologie
THL 3585	3 AHE1 js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

SRL 2515	3 AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL 1015	3 AHE1 js	La théologie pratique, un carrefour
THL 1093E	3 AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
THL 1094E	3 AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL 2135	3 AHE1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL 2140	3 AHE1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL 2150	3 AHE1 js	Animation pastorale
THL 2155	3 AHE1 js	Éducation de la foi
THL 2530	3 AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL 2540	3 AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL 2545	3 AHE1 js	Langage et communication en catéchèse

THL 2550	3 AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL 2555	3 AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL 2565	3 AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THL 3000	3 AHE1 js	Foi, politique et engagement social
THL 3015	3 AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL 3035	3 AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THL 3075	3 AHE1 js	Gestion et leadership en Église
THL 3590	3 AHE1 js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sciences des religions

SRL 1000	3 AHE1 js	Introduction au phénomène religieux
SRL 1010	3 AHE1 js	Les sciences des religions
SRL 1025	3 AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL 1055	3 AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL 1080	3 AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL 1090	3 AHE1 js	L'islam
SRL 1091	3 AHE1 js	Le judaïsme
SRL 1431	3 AE 1 js	Religions, éthique et modernité
SRL 2025	3 AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL 2030	3 AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL 2040	3 AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL 2070	3 AHE1 js	Psilogie et religion
SRL 2135	3 AE 1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
SRL 2140	3 AE 1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
SRL 2520	3 AE 1 js	Dialogue interreligieux
SRL 2521	3 AE 1 js	Diversité relig. et dévelop. personnel
SRL 2522	3 AE 1 js	Spiritualités amérindiennes
SRL 2523	3 AE 1 js	Spiritualités d'Asie
SRL 2524	3 AE 1 js	Patrimoine religieux du Québec
SRL 2525	3 AE 1 js	Spiritualités africaines et créoles
SRL 3005	3 AHE1 js	La religion dans l'espace public
SRL 3015	3 AHE1 js	Religions et politique
SRL 3030	3 AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL 3040	3 AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SRL 3120	3 AE 1 js	L'interreligieux et gestion de conflits
SRL 3595	3 AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

SRL 2527	3 AHE1 js	Stage international
SRL 3090	3 AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
SRL 3121	3 AHE1 js	Stage d'intervention SR appliquées 2
THL 1051	3 AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THL 2160	3 AHE1 js	Stage d'exploration
THL 3160	3 AHE1 js	Stage d'intégration

Segment 78

Bloc 78 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

ANG 1969	3 AHE1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1975	3 HE 1 js	Advanced Reading
LAT 1111	3 A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT 1121	3 H 1 s	Initiation à la langue latine 2
THL 2165	6 AHE2 js	Grec biblique élémentaire
THL 2185	6 AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire

Théologie pratique

1-895-5-2 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Alain Gignac

514-343-6840

Admission

514-343-7076

Admission au programme à l'automne 2007 et à l'hiver et à l'été 2008

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (Voir section 2 - Connaissance du français).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-5-2

Version 01

Certificat en théologie pratique

Le certificat en théologie comprend 6 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire

6 cr.

Fondements théoriques

- THL 2135 3 AHE1 js Praxéologie 1 : des pratiques complexes
- + THL 2140 3 AHE1 js Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes

Segment 02

Bloc 02 B option

minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Stages

- SRL 3090 3 AHE1 js Stage en milieu multireligieux
- THL 2160 3 AHE1 js Stage d'exploration
- THL 3160 3 AHE1 js Stage d'intégration

Segment 03

Bloc 03 C option

minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Formation de base

- SRL 1005 3 AHE1 js Croyances et phénomènes religieux
- THL 1005 3 AHE1 js Méthodes et outils en théologie
- THL 1025 3 AHE1 s Israël biblique et son histoire
- THL 1035 3 AHE1 js Initiation au Premier (Ancien) Testament
- THL 1045 3 AHE1 js Initiation au Second (Nouveau) Testament
- THL 1055 3 AHE1 js Dieu : questions et approches
- THL 1065 3 AHE1 js Jésus : de l'histoire à la théologie
- THL 1075 3 AHE1 js Rites et sacrements
- THL 1085 3 AHE1 js Histoire du christianisme
- THL 1095 3 AHE1 js Éthique théologique

Segment 04

Bloc 04 D option

minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Théologie pratique

- SRL 2515 3 AHE1 js Cultures et spiritualités des jeunes
- THL 1093E 3 AHE1 js Modernité, urbanisation et église
- THL 1094E 3 AHE1 js Le renouveau dans l'Église évangélique
- THL 2150 3 AHE1 js Animation pastorale
- THL 2155 3 AHE1 js Éducation de la foi
- THL 2530 3 AHE1 js Transmission de la foi aujourd'hui
- THL 2540 3 AHE1 js Pratiques rituelles : analyse-créations
- THL 3000 3 AHE1 js Foi, politique et engagement social
- THL 3015 3 AHE1 js Accompagnement pastoral
- THL 3035 3 AHE1 js Accompagnement pastoral et santé
- THL 3075 3 AHE1 js Gestion et leadership en Église

Segment 71

Bloc 71 E option

minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Problématiques biblico-théologiques

- THL 1090E 3 AHE1 js Intervention pastorale
- THL 1091E 3 AHE1 js Bible et tradition évangélique
- THL 1096E 3 AHE1 js Introduction à la théologie évangélique
- THL 1097E 3 AHE1 js Questions de théologie évangélique
- THL 2105 3 AHE1 js La Torah, coeur de la Bible hébraïque
- THL 2115 3 AHE1 js Jésus et la tradition synoptique
- THL 2125 3 AHE1 js Théologie fondamentale
- THL 2145 3 AHE1 js Panorama de la foi chrétienne
- THL 2170 3 AHE1 js Baptême, confirmation, pardon
- THL 2175 3 AHE1 js L'eucharistie
- THL 2180 3 AHE1 js Sexualité et tradition chrétienne
- THL 2220 3 AHE1 js Géographie et archéologie biblique
- THL 2505 3 AHE1 js Regard sur le prophétisme biblique
- THL 2520 3 AHE1 js Paul et son oeuvre
- THL 2525 3 AHE1 js Éthique sociothéologique
- THL 2535 3 AHE1 js L'Église et les fonctions ecclésiales
- THL 2560 3 AHE1 js Mal et souffrance, limites de Dieu ?
- THL 3005 3 AHE1 js Spiritualité et sagesse dans la Bible
- THL 3025 3 AHE1 js Luc et Actes : de Jésus à l'Église
- THL 3045 3 AHE1 js Les Pères de l'Église
- THL 3055 3 AHE1 js Histoire des théologies chrétiennes
- THL 3065 3 AHE1 js Rencontre des Églises et des religions
- THL 3085 3 AHE1 js Littérature johannique
- THL 3505 3 AHE1 js L'être humain comme thème théologique
- THL 3510 3 AHE1 js Théologies contextuelles
- THL 3520 3 AHE1 js Bioéthique

Section 7 Cours collégiaux préalables à l'admission

Le candidat est tenu d'avoir complété tous les cours préalables à la date limite prévue, soit : **15 septembre** pour le trimestre d'automne ; **1^{er} février** pour le trimestre d'hiver.

L'Université peut exiger qu'un candidat reprenne des cours préalables réussis il y a plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission.

Dans la section 6 qui précède, lorsqu'il est indiqué sans plus de précision que des cours préalables sont exigés, il doit s'agir, pour que ces cours soient reconnus comme préalables, de cours dont le sigle collégial commence par : BIO ou 101 pour la biologie ; MAT ou 201 pour les mathématiques ; CHI ou 202 pour la chimie ; PHY ou 203 pour la physique.

Les cours préalables peuvent être suivis dans un cégep ou à l'Université dans le cadre du *Baccalauréat 120 crédits*. Pour plus d'information, s'adresser au Service d'accueil et de gestion des études (SAGE) de la Faculté des arts et des sciences au 514-343-6521.

1. Descriptions par discipline

Allemand et Espagnol

- 101** Communiquer de façon restreinte
- 201** Communiquer sur des sujets familiers

Biologie

- 301** **Évolution et diversité du vivant**
Caractéristiques structurales et fonctionnelles des macromolécules, des cellules et des écosystèmes. ADN et régulation de l'expression génique, synthèse des protéines, mutations. Les lois mendéliennes et leur généralisation, gènes liés, hérédité liée au sexe et aberrations chromosomiques. Origine de la vie, théories de l'évolution, évolution des populations, spéciation, caractéristiques des cinq règnes du monde vivant. Cycles biogéochimiques, flux d'énergie et productivité dans un écosystème.
- 401** **Organismes pluricellulaires**
Analyse de la structure et fonctionnement d'organismes pluricellulaires sous l'angle de l'homéostasie et selon une perspective évolutive.
- 911** **Biologie humaine I**
Les systèmes digestif, cardiovasculaire, pulmonaire et rénal.
- 921** **Biologie humaine II**
Les systèmes nerveux, musculaire, endocrinien, de reproduction et de soutien.

Chimie

- 101** **Chimie générale**
Orbitales et probabilité de présence des électrons, nombres quantiques. Éléments : classification périodique, état physique habituel, propriétés périodiques des éléments, nombres d'oxydation. Nomenclature des éléments et des composés inorganiques. Formation des liaisons : aspect énergétique. Liaisons intramoléculaires. Prédiction des structures moléculaires. Liaisons intermoléculaires et états de la matière. Techniques expérimentales de base en chimie.
- 201** **Chimie des solutions**
Phénomène de mise en solution (étude qualitative). Unités de concentration. Propriétés colligatives : températures d'ébullition et de congélation, pression osmotique, loi de Raoult. Cinétique des réactions : aspect qualitatif, équation de vitesse et équation intégrée de vitesse appliquées à des réactions d'ordre 1 et 2, aspect énergétique, constantes de vitesse, temps de demi-réaction. Principe de Le Chatelier. Équilibres en solutions aqueuses (aspects qualitatifs et quantitatifs) : réactions acido-basiques, réactions d'oxydoréduction, solubilité.
- 202** **Chimie organique**
Nomenclature, représentation tridimensionnelle. Types d'isomérisation. Types de réactifs. Réaction d'addition, d'élimination et de substitution. Effets électroniques. Réactivité des fonctions organiques simples. Fonctions en biologie et en biochimie. Expériences pratiques sur les composés organiques simples.
- 103** **Calcul différentiel**
Fonctions : algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses. Limite : approche intuitive, définition, propriétés, calculs de limites. Continuité : définition et propriétés. Dérivée : interprétation géométrique, définition, règles et techniques usuelles. Applications : études de courbes, problèmes d'optimisation, taux de variation.
- 203** **Calcul intégral**
Limite : formes indéterminées, règle de l'Hospital. Règles et techniques d'intégration usuelles. Propriétés de l'intégrale indéfinie et de l'intégrale définie. Calcul de longueurs, d'aires et de volumes. Théorème fondamental du calcul différentiel et intégral. Équations différentielles à variables séparables. Séries de Taylor et de MacLaurin.
- 105** **Algèbre linéaire et géométrie vectorielle**
Matrice et déterminant : définitions, propriétés, opérations, applications. Méthodes de Gauss-Jordan et de la matrice inverse pour résoudre des systèmes d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques : définition, représentation, propriétés, opérations, applications. Produits de vecteurs : scalaire, vectoriel et mixte. Espace vectoriel : repère, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire. Applications

géométriques : droites et plans, intersections de lieux, calculs d'angles et de distances.

201-300 Formation complémentaire en méthodes quantitatives

Probabilités : probabilités empiriques, axiomes et théorèmes fondamentaux ; probabilités conditionnelles et événements indépendants. Inférence statistique : échantillonnage aléatoire, estimation d'une moyenne et d'une proportion, intervalles de confiance, vérifications d'hypothèses, tests sur une moyenne et sur une proportion, test d'ajustement du Khi-carré.

307 Probabilité et statistique

Analyse combinatoire. Probabilités. Statistiques descriptives. Inférences statistiques. Tests d'hypothèse.

337 Statistiques

Statistiques descriptives. Notions d'indépendance et de corrélation. Probabilités, échantillonnage. Estimation. Tests d'hypothèse. Association de deux variables.

360-300 Méthodes quantitatives en sc. humaines

Concepts fondamentaux et techniques de base de la méthode quantitative appliquée à la recherche scientifique en sciences humaines.

Physique

101 Mécanique

Quantités physiques scalaires et vectorielles : unités et dimensions. Cinématique des différents mouvements de rotation et de translation : position, déplacement, vitesse linéaire et angulaire, accélération. Force, dynamique de translation et de rotation. Énergie et travail mécanique. Principes de conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement.

201 Électricité et magnétisme

Électrostatique : charge, champ, potentiel, énergie. Électrocinétique : courant, circuit, énergie, puissance. Magnétisme : aimant, force, champ magnétique.

301 Ondes et physique moderne

Cinématique et dynamique des vibrations. Ondes longitudinales et transversales. Ondes progressives et stationnaires, résonance. Ondes sonores. Éléments de physique moderne. Optique géométrique et physique.

Psychologie

102 Psychologie générale

L'approche du comportement par la psychologie et l'acquisition d'un vocabulaire fondamental : spécialités de la psychologie et relations avec les autres savoirs, méthodes, écoles.

2. Tableau d'équivalence

Discipline	Code	Sujet	Dans les programmes définis par objectifs et standards	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			Cours préparatoires UdeM
				DEC sciences de la nature	DEC sciences, lettres et arts	DEC sciences humaines	
Biologie	301	Évolution et diversité du vivant	101-NYA-XX	00UK	01Y5		BIO 1953
	401	Organismes pluricellulaires	101-XXX-XX	00XU	01YJ	022V	BIO 1954
Chimie	101	Chimie générale	202-NYA-XX	00UL	01Y6		CHM 1963
	201	Chimie des solutions	202-NYB-XX	00UM	01YH		
	202	Chimie organique	202-XXX-XX	00XV			CHM 1982
Mathématiques	103	Calcul différentiel	201-NYA-XX	00UN	01Y1	022X	MAT 1903
	203	Calcul intégral	201-NYB-XX	00UP	01Y2	022Y	MAT 1923
	105	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-NYC-XX	00UQ	01Y4	022Z	MAT 1905
	307	Probabilité et statistique	201-XXX-XX				
		Statistique	201-XXX-XX			022P	
	337	Statistique avancée	201-XXX-XX		01Y3	022W	STT 1971
Physique	101	Mécanique	203-NYA-XX	00UR	01Y7		PHY 1901 et PHY 1902
	201	Électricité et magnétisme	203-NYB-XX	00US	01YF		
	301	Ondes et physique moderne	203-NYC-XX	00UT	01YG		
Psychologie	102	Psychologie générale	350-XXX-XX		01Y9	022K	PSY 1901 ou PSY 1983 ou PSY 1989

Discipline	Code	Numéro propre à chacun des collèges	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			Cours préparatoires UdeM	
			DEC arts et lettres	DEC sciences, lettres et arts	Autres DEC formation complémentaire		
Allemand	101	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DA	Ou au moins le niveau 01P2 de la série 01P	01YM	000Z	ALL 1951 ou ALL 1991
	201	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DB		01YN ou 01YP	0010 ou 0067	
Espagnol	101	607-XXX-XX ou ESP-XXX-XX	01DA	Ou au moins le niveau 01P2 de la série 01P	01YM	000Z	ESP 1951 ou ESP 1991
	201	607-XXX-XX ou ESP-XXX-XX	01DB		01YN ou 01YP	0010 ou 0067	

3. Tableau récapitulatif des préalables requis

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES DE LA SANTÉ

	Audiologie	Médecine	Médecine dentaire	Médecine vétérinaire	Nutrition	Orthophonie	Optométrie	Pharmacie	Réadaptation occupationnelle	Réadaptation physique	Sciences infirmières
BIOLOGIE											
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5, 022V	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CHIMIE											
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH	■	■	■	■	■	■	■	■	ou	ou	■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PHYSIQUE											
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
MATHÉMATIQUES											
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z									■	■	

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES PURES

	Biochimie	Bio-informatique	Chimie	Informatique	Informatique appliqué, cert. et modules*	Mathématiques, Math et économie, Math et info	Physique, Math et physique, Physique et info	Sciences biologiques	Sciences biomédicales
BIOLOGIE									
							1 cours	2 cours	
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5, 022V	■	■							■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ	■	■							■
CHIMIE									
							1 cours		
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6	■	■	■					■	■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH	■	■	■						■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV	■	■	■					■	■
PHYSIQUE									
							2 cours		
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7	■	■	■						■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF	■	■	■						■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG	■	■	■						■
MATHÉMATIQUES									
							1 cours		
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X	■	■	■	■	■ ou ■	■	■		■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y	■	■	■	■		■	■		■
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z			■	■		■	■		

* Modules : Administration des systèmes informatiques, Multimédia, Programmation.

N.B. L'ombragé indique que la compétence est au choix dans le programme de DEC en sciences de la nature.

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES APPLIQUÉES ET ENSEIGNEMENT

	Architecture de paysage	Design architectural	Design d'intérieur	Design industriel	Enseignement des mathématiques	Enseignement des sciences et technologies
BIOLOGIE						
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5, 022V						■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ						■
CHIMIE						
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6						■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH						■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV						■
PHYSIQUE						
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7						■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF						■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG						■
MATHÉMATIQUES	↓ ou ↓	↓ ou ↓	↓ ou ↓	↓ ou ↓	↓ ou ↓	
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X	■	■	■	■	■	■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y	■		■	■	■	■
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z					■	■
Probabilités et statistiques (307)		■		■	■	
Statistiques (337) ou Méthodes quantitatives (360-300) 022P	■		■	■		

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES HUMAINES

	Criminologie	Démographie	Démographie et statistiques	Psycho-éducation	Psychologie, Bidisc. Psychoédu. et psychologie	Relations industrielles	Sciences économiques, baccalauréat	Sécurité et études policières	Service social
BIOLOGIE									
Biologie humaine					Un cours				
MATHÉMATIQUES					↓ ou ↓		↓ ou ↓		
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X			■		■		■		
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y			■				■		
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z			■				■		
Probabilités et statistiques (307)					■		■		
Statistiques (337)	Un cours	Un cours		Un cours	■	Un cours	■	Un cours	Un cours
Méthodes quantitatives (360-300) 022P					■				
Formation compl. en méthodes quantitatives (201-300) 022W					■				
PSYCHOLOGIE									
Psychologie (102)					■				

N.B. L'ombragé indique que la compétence est au choix dans le programme de DEC en sciences humaines.

Section 8 Bases d'admissibilité autres que le DEC¹

Note : Pour les programmes en médecine et pour les programmes sous la responsabilité de la Faculté de l'éducation permanente, voir les conditions propres à chacun des programmes.

1. Formations équivalentes au Diplôme d'études collégiales (DEC)

Formation acquise au Québec

Un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise est considéré équivalent au DEC.

Formation acquise hors Québec

De façon générale, un diplôme préuniversitaire acquis au terme de 13 ans de scolarité (voir tableau à la page suivante) ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec sont considérés équivalents au diplôme d'études collégiales. L'Université offre aux titulaires d'un diplôme acquis au terme de 12 ans de scolarité la possibilité de compléter leur formation dans le cadre d'une année de transition. (Voir Baccalauréat 120 crédits : année de transition).

Admission dans un programme contingenté

Nonobstant ce qui précède, l'Université se réserve le droit d'imposer une année de qualification, dans un programme non contingenté, à tout candidat dont la formation a été acquise à l'étranger. L'Université souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission dans un programme contingenté et favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires.

2. Autres bases

Formation universitaire

À défaut du DEC ou d'une formation équivalente, l'Université reconnaît comme base d'admissibilité aux programmes accessibles aux titulaires du DEC la réussite d'un minimum de :

48 crédits universitaires

- ☞ pour les Doctorats de premier cycle en médecine dentaire (ou année préparatoire), médecine vétérinaire et optométrie (ou année préparatoire)
- ☞ pour les programmes de Baccalauréat en droit et en sciences infirmières, et de doctorat en pharmacie.

24 crédits universitaires

- ☞ pour les autres programmes de baccalauréat
- ☞ pour les programmes de majeur
- ☞ pour les programmes de mineur sous la responsabilité de la Faculté des arts et des sciences
- ☞ pour les programmes de certificat sous la responsabilité de la Faculté des arts et des sciences.
- ☞ pour le Baccalauréat 120 crédits – structure d'accueil

12 crédits universitaires

- ☞ pour les autres certificats et mineurs
- ☞ pour les modules autres que les Modules en langue et culture.

Cette base d'admissibilité ne s'applique cependant pas aux programmes suivants : baccalauréats en musique et baccalauréat 120 crédits – année de transition.

Profil d'accueil individualisé

Exceptionnellement, un candidat ne répondant pas aux bases d'admissibilité d'un programme peut devenir admissible s'il possède les connaissances et une expérience appropriées à ce programme. Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission. Le candidat peut se voir imposer une formation préparatoire définie par la faculté.

Ce candidat est toutefois admissible aux Modules en langue et culture énumérées ci-dessous :

- Module en langue et culture allemandes
- Module en langue et culture anglaises (s'il réussit le test d'anglais propre à ce module)
- Module en langue et culture arabes
- Module en langue et culture chinoises
- Module en langue et culture grecques
- Module en langue et culture hispaniques
- Module en langue et culture italiennes
- Module en langue et culture japonaises
- Module en langue et culture latines
- Module en langue et culture luso-brésiliennes
- Module en langue et culture néo-helléniques
- Module en langue et culture russes
- Module en langue et culture vietnamiennes

¹ Quelle que soit la base d'admissibilité (DEC ou autre), le candidat doit avoir réussi les cours préalables ou des cours équivalents et satisfaire à toutes autres conditions lorsque requis dans les conditions propres au programme choisi.

3. Formations hors Québec équivalentes au DEC

Pays ou provinces canadiennes	Diplômes et année d'études supérieures supplémentaires requise, s'il y a lieu	
	Baccalauréat international (B.I.) d'un Collège du Monde uni	
	Baccalauréat européen	+ 1 an
Canada - Alberta	Senior High School Diploma (Senior Matriculation)	+ 1 an
Canada - Colombie Britannique	Senior High School Diploma, Senior Secondary School Statement	+ 1 an
Canada - Île-du-Prince-Édouard	Grade XII Graduation Certificate	+ 1 an
Canada - Manitoba	Statement of Standing Grade XII, High School Diploma, Senior Matriculation, Grade XII Certificate	+ 1 an
Canada - Nouveau-Brunswick	Diplôme d'études secondaires	+ 1 an
Canada - Nouvelle-Écosse	High School Certificate (Senior Matriculation)	+ 1 an
Canada - Ontario	Diplôme d'études secondaires avec 6 OACs incluant français ou anglais jusqu'en 2003 avec 6 cours U ou M 12 ^e année incluant français ou anglais à partir de 2003	+ 1 an
Canada - Saskatchewan	Grade 12 (Division IV)	+ 1 an
Canada - Terre-Neuve	Junior Division de l'Université Memorial ou Grade XII de Labrador City Collegiate Matriculation Diploma	+ 1 an
Afghanistan	Baccalauréat	+ 1 an
Afrique du Sud	Matriculation Certificate, Senior Certificate, Secondary School Certificate, National Technical Certificate	+ 1 an
Albanie	Certificat de maturité	+ 1 an
Algérie	Baccalauréat d'enseignement secondaire	+ 1 an
Allemagne	Secondary School Certificate (Reifezeugnis, Abitur, Matura, Zeugnis der Reife, Reifeprüfung, Hochschulreife)	
Ex Allemagne de l'Est	Abitur	+ 1 an
Antilles anglaises	General Certificate of Education («A level» en trois matières) High School Diploma	+ 1 an
Arabie Saoudite	Certificat d'enseignement secondaire général	+ 1 an
Argentine	Bachillerato	+ 1 an
Arménie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Australie – New South Wales et Australian Capital Territory - Victoria	Higher School Certificate,	+ 1 an
Australie – South Australia, Northern Territory, Queensland et Western Australia	Leaving honours examination certificate, Matriculation examination certificate, Matriculation certificate, Senior certificate, Senior examination certificate, Certificate of secondary education, Leaving examination certificate	+ 1 an
Australie - Tasmanie	Higher school certificate (et fournir la preuve d'avoir réussi 2 années d'études supérieures supplémentaires si les études secondaires ont été complétées en cinq ans)	+ 1 an
Australie - Victoria	Higher school certificate, Matriculation examination certificate	+ 1 an
Autriche	Reifeprüfungszeugnis (Maturity examination certificate)	+ 1 an
Azerbaïdjan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Bangladesh	Diplôme d'études secondaires	+ 1 an
Belgique	Diplôme belge d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur, Certificat d'humanité, Certificat d'études moyennes supérieures, Diplôme d'enseignement technique supérieur secondaire	+ 1 an
Bénin	Baccalauréat	
Biélorussie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Bolivie	Secretaria Comercial/Tecnico Administrativo/Comercial	+ 1 an

Pays ou provinces canadiennes	Diplômes et année d'études supérieures supplémentaires requise, s'il y a lieu	
	Bachillerato en Humanidades Technico Medio	+ 1 an
Bosnie-Herzégovine	Secondary School Certificate	+ 1 an
Brésil	Certificado de Conclusão de 2 ^o Grau Concurso de Habilitação Vestibular	+ 1 an
Bulgarie	Diploma Za Zavarseno Sredno Obrazovanie	+ 1 an
Burkina Faso	Baccalauréat	
Burundi	Diplôme d'humanités complété homologué Certificat de fin d'études secondaires homologué	+1 an
Cameroun anglophone (occidental)	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
Cameroun francophone (oriental)	Baccalauréat de l'enseignement du second degré, Baccalauréat de l'enseignement secondaire, Baccalauréat technique	
Caraïbes anglaises	General Certificate of Education («A level» en trois matières) High School Diploma	+ 1 an
Centrafricaine (Républ.)	Baccalauréat	
Chili	Licencia de Educacion Media	+ 1 an
Chine (République populaire de)	Certificat de fin d'études secondaires obtenu à la suite de dix années à plein temps d'études primaire et secondaire	+ 1 an
Colombie	Bachillerato	+ 1 an
Comores, république fédérale islamique des	Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Congo	Baccalauréat	
Corée (République de)	High School Certificate	+ 1 an
Corée (République populaire démocratique)	Secondary School Leaving Certificate	+ 1 an
Costa Rica	Bachillerato, Diploma de conclusion de estudios de educacion diversificada	+ 1 an
Côte-d'Ivoire	Baccalauréat	
Croatie	Svjedodzba yavrsene srednje skole (Secondary School Certificate)	+ 1 an
Cuba	Bachillerato ou Certificado de Fin Estudios Secundarios	+ 1 an
Danemark	Studentereksamen obtenu au terme de 12 ans de scolarité	+ 1 an
Djibouti	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	+ 1 an
Égypte, République arabe d'	Certificat d'études secondaires (générales ou techniques)	+ 1 an
El Salvador	Bachillerato Superior	+ 1 an
Équateur	Bachillerato	+ 1 an
Espagne	Curso Preuniversitario, Curso de Orientacion Universitaria Bachillerato Unificado y Polivalente, Formacion Profesional Segundo	+ 1 an
Estonie	Secondary School Certificate	+ 1 an
États-Unis	Senior High School Diploma, High School Diploma, High School Certificate	+ 1 an
Éthiopie	School Certificate Leaving Education	+ 1 an
France	Baccalauréat de l'enseignement secondaire après des études effectuées en France	
Gabon	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Géorgie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Ghana	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Grèce	Gymnasium Apolyterion, Lyceum (ou Lykeion) Apolyterion	+ 1 an
Guinée	Baccalauréat	+ 1 an
Haiti	Baccalauréat (deuxième partie)	+ 1 an
Honduras	Maestro de Educacion Primaria, Perito Mercantil y Contador Bachillerato en Ciencias y Letras	+ 1 an
Hong Kong	General Certificate of Education (A level en trois matières), University of Hong Kong matriculation Certificate, Hong Kong advanced Level Examination	

Pays ou provinces canadiennes	Diplômes et année d'études supérieures supplémentaires requise, s'il y a lieu	
Hongrie	Erettségi Bizonyítvány (Maturity Certificate)	+ 1 an
Inde	Intermediate Certificate, Higher Secondary School Certificate obtenus après 12 ans de scolarité	+ 1 an
Indonésie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Irak	Adadiyah ou Baccalauréat préparatoire	+ 1 an
Iran	Secondary School Leaving Certificate	+ 1 an
Irlande	Leaving Certificate	+ 1 an
Islande	Studentsprof (matriculation examination)	+ 1 an
Israël	Teudat Bagrut ou Certificat de matriculation	+ 1 an
Italie	Diploma di Maturita Classica, Diploma di Maturita Scientifica,	+ 1 an
	Diploma di Maturita Artistica, Diploma di Maturita Magistrale	
Jamaïque	General Certificate of Education (A level en trois matières).	
Japon	Upper Secondary School Diploma	+ 1 an
Jordanie	General Secondary - School Certificate	+ 1 an
Kampuchéa	Baccalauréat	
Kenya	East African Advanced Certificate of Education, Cambridge Higher School Certificate	
Kirghizistan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Koweït	Shahadat al-thawia	+ 1 an
Laos, République démocratique populaire du	Baccalauréat	
Lettonie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Liban	Baccalauréat (2 ^e degré), Baccalauréat technique	+ 1 an
Liberia	Upper Secondary Certificate	+ 1 an
Lituanie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Luxembourg	Diplôme de fin d'études secondaires, Diplôme de maturité	
Madagascar	Baccalauréat	
Malaisie	Higher School Certificate Examination	+ 1 an
	Malaysian Certificate of Education	
Mali	Baccalauréat	+ 1 an
Maroc	Baccalauréat de l'enseignement public moderne	+ 1 an
	Baccalauréat de l'enseignement public islamique	
Maurice, Île	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Mauritanie	Baccalauréat	+ 1 an
Mexique	Bachillerato	+ 1 an
Myanma, Union de (Birmanie)	Basic Education High School Examination	+ 1 an
Moldavie, République de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Nicaragua	Bachillerato	+ 1 an
Niger	Baccalauréat	
Nigéria	Cambridge Higher School Certificate, General Certificate of Education (A level en trois matières)	+ 1 an
	Senior Secondary School Certificate, depuis 1991	
Norvège	Studenteksamen (Gymnaseksamen), Vitnemal (Secondary School Certificate) avant 2004 Vitnemal Fra Videregaende Skole, depuis 2004	+ 1 an
Nouvelle-Zélande	Higher Certificate Form VII	
Ouganda	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Ouzbékistan	Special Secondary School Certificate	+ 1 an
	General Secondary School Certificate	+ 1 an
Pakistan	Intermediate Certificate, Higher Secondary Certificate	+ 1 an

Pays ou provinces canadiennes	Diplômes et année d'études supérieures supplémentaires requise, s'il y a lieu	
Panama	Bachillerato	+ 1 an
Paraguay	Bachillerato	+ 1 an
Pays-Bas	VVO Diploma (Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs)	+ 1 an
Pérou	Certificado de Educacion Secundaria Comun Completa	+ 1 an
Philippines	Diplôme secondaire	+ 1 an
Pologne	Matura, Swiadcetwo Dojrzalosci	+ 1 an
Portugal	Ano Propedeutico depuis 1980-1981	+ 1 an
	Certificado de fin de estudos secundarios	+ 1 an
République dominicaine	Bachillerato	+ 1 an
République tchèque	Maturitni vysvedceni (Maturity Certificate)	+ 1 an
Roumanie	Baccalauréat	+ 1 an
Royaume-Uni - Écosse	Scottish Certificate of Education Higher Grade, Scottish Certificate Higher Grade	
Royaume-Uni - Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles	General Certificate of Education, Advanced Supplementary Level	
Russie, Fédération de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Rwanda	Certificat, Diplôme des humanités	+ 1 an
Sénégal	Baccalauréat	
Serbie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Slovaquie, République de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Slovénie	Matura	+ 1 an
Somalie	Certificat d'études secondaires	+ 1 an
Soudan	Sudan School Certificate	+ 1 an
Suède	Avgangsbetyg : Secondary School Leaving Certificate (13 ans de scolarité)	
Suisse	Certificat de maturité gymnasiale	
	Programme de 3 ans Programme de 4 ans	
Syrie	Al Chahada al Thanaouiya, Certificat d'études secondaires, Baccalauréat	+ 1 an
Tadjikistan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Taiwan	Secondary School Certificate Senior High School Diploma	+ 1 an
Tchad	Baccalauréat	
Tchécoslovaquie (avant janvier 1993)	Maturitni Vysvedceni	+ 1 an
Thaïlande	Matayom VI, Certificate of Education	+ 1 an
Togo	Baccalauréat	
Trinité et Tobago	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Tunisie	Baccalauréat	
Turquie	Lise Diplomasi	+ 1 an
Uruguay	Bachillerato tecnico	+ 1 an
	Bachillerato	
Ukraine	Secondary School Certificate	+ 1 an
(ex) URSS	Attestat Zrelosti (Certificat de maturité générale), Attestat ob Srednem Obrazovanii (Certificat d'études secondaires polytechniques), Diplom ob Okoncanii Srednego Special'nogo Ucebного Zavedenija (Certificat d'études secondaires spécialisées)	+ 1 an
	Attestat Zrelosti (Certificat de maturité général)	
Venezuela	Bachillerato technique Bachillerato general	+ 1 an
(ex) Yougoslavie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Viêt-Nam	Baccalauréat (2 ^e partie) ou Tu Tai	+ 1 an
Zaïre, République du	Diplôme d'état	+ 1 an
Zimbabwe	General Certificate of Education	

Arts

Études cinématographiques		Maît.	
Histoire de l'art		Maît.	Doct.
Musique		Maît.	Doct.
Musique (composition)		Maît.	Doct.
Musique (interprétation)	D.E.S.S.	Maît.	Doct.
Musique (répertoire d'orchestre)	D.E.S.S.		
Musique (répertoire d'orchestre)	D.E.S.S.		

Droit

Common Law nord-américaine		D.E.S.S.	
Droit		Maît.	Doct.
Droit de l'accès à l'information	Micro		
Droit des affaires	Micro		
Droit des affaires		D.E.S.S.	
Droit des biotechnologies	Micro		
Droit des technologies de l'information	Micro	D.E.S.S.	
Droit international	Micro	D.E.S.S.	
Droit notarial		Diplôme	
Droit fiscalité		Maît.	
Droit notariat		Maît.	

Lettres

Études allemandes		Maît.	
Études anglaises		Maît.	Doct.
Études classiques		Maît.	
Études hispaniques		Maît.	
Linguistique		Maît.	Doct.
Littérature			Doct.
Littérature comparée		Maît.	
Littératures de langue française		Maît.	Doct.
Localisation	Micro		
Traduction		D.E.S.S.	Maît. Doct.

Programmes plurisectoriels

Commerce électronique			Maît.
Droit et travail	Micro		
Environnement et prévention		D.E.S.S.	
Études allemandes dans le contexte européen		Dipl. compl.	
Études internationales	Micro	D.E.S.S.	Maît.
Géographie			Maît. Doct.
Géographie appliquée en environnement		D.E.S.S.	
Géomatique et analyse spatiale	Micro		
Muséologie			Maît.
Sc. humaines appliquées			Doct.

Sciences appliquées

Aménagement			Maît.	Doct.
Architecture			Maît.	
Bioéthique	Micro	D.E.S.S.	Maît.	
Design de jeux		D.E.S.S.		
Design urbain			Maît.	
Gestion urbaine pour les pays en développement		D.E.S.S.		
Informatique		D.E.S.S.	Maît.	Doct.
Montage et gestion de projets d'aménagement		D.E.S.S.		
Territoires et environnement		D.E.S.S.		
Urbanisme			Maît.	

Sciences de la santé

Activité physique et promotion de la santé	Micro	D.E.S.S.		
Administration des services de santé	Micro	D.E.S.S.	Maît.	
Analyse et évaluation des interventions en santé			Dipl. compl.	
Audiologie				Maît.
Bases scientifiques de l'anesthésiologie	Micro			
Biochimie clinique				D.É.P.D.
Certificat de résidence en optométrie			Cert.	
Conseil génétique	Micro	D.E.S.S.		
Développement du médicament		D.E.S.S.		
Échocardiographie transoesophagienne périopératoire (ÉTO)	Micro			
Études spécialisées en médecine vétérinaire		D.E.S.		
Études spécialisées en médecine vétérinaire		D.E.S.		
Études spécialisées en médecine vétérinaire		D.E.S.		
Études spécialisées en médecine vétérinaire		D.E.S.		
Évaluation des technologies de la santé				Maît.
Formation générale en médecine d'assurance et expertise en sc. de la santé	Micro			
Gestion de la qualité en santé	Micro			
Gestion du système de santé			Dipl. compl.	
Infirmière praticienne			Dipl. compl.	
Internat perfectionnement en sc. appliquées vétérinaires			I.P.S.A.V.	
Intervention en déficience visuelle		D.E.S.S.		
Kinésiologie	Micro	D.E.S.S.	Maît.	
Médecine dentaire			Maît.	
Médecine d'assurance et expertise en sc. de la santé	Micro	D.E.S.S.		
Microbiologie et immunologie				Maît. Doct.
Mobilité et posture	Micro			
Nutrition	Micro	D.E.S.S.	Maît.	Doct.
Orthophonie		D.E.S.S.	Maît.	

Pathologie et biologie cellulaires			Maît.	Doct.
Perfusion extracorporelle		D.E.S.S.		
Pharmacien Maître de stage	Micro	D.E.S.S.		
Pharmacologie			Maît.	Doct.
Phénomène des drogues	Micro	D.E.S.S.		
Physiologie			Maît.	Doct.
Pratique pharmaceutique			Maît.	
Prévention et contrôle des infections	Micro			
Résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie		Cert.		
Résidence multidisciplinaire en médecine dentaire		Cert.		
Résonance magnétique abdominovasculaire	Micro			
Résonance magnétique musculosquelettique	Micro			
Résonance magnétique Neuroradiologie	Micro			
Santé communautaire	Micro	D.E.S.S.	Maît.	
Santé environnementale et santé au travail	Micro		Maît.	
Santé et sécurité du travail		D.E.S.S.		
Santé publique		D.E.S.S.		Doct. D.É.P.A.
Sciences biomédicales			Maît.	Doct.
Sciences buccodentaires			Maît.	
Sciences de la vision			Maît.	
Sc. de l'activité physique			Maît.	Doct.
Sciences infirmières		D.E.S.S.	Maît.	Doct.
Sciences neurologiques			Maît.	Doct.
Sciences pharmaceutiques			Maît.	Doct.
Sciences vétérinaires			Maît.	Doct.
Soins pharmaceutiques	Micro	D.E.S.S.		
Technologie et salubrité des viandes	Micro	D.E.S.S.		
Toxicologie et analyse du risque		D.E.S.S.		
Viellissement, santé et société	Micro	D.E.S.S.		
Virologie et immunologie				Doct.

Sciences de l'éducation

Administration de l'éducation	Micro	D.E.S.S.		
Administration des systèmes d'éducation et de formation	Micro	D.E.S.S.		
Administration sociale	Micro	D.E.S.S.		
Approfondissement de l'éducation	Micro			
Éduc. administration de l'éducation			Maît.	
Évaluation des compétences	Micro			
Gestion du changement en éducation	Micro			
Relations industrielles		D.E.S.S.	Maît.	Doct.
Sc. de l'éducation Administration de l'éducation			Maît.	Doct.
Sc. de l'éducation Didactique	Micro			
Didactique et intégration des matières	Micro			
Éducation	Micro			D.É.P.A.
Éduc. comparée et fondements de l'éducation			Maît.	Doct.

Éducation didactique		D.E.S.S.	Maît.	
Éducation générale		D.E.S.S.	Maît.	
Éducation Intervention éducative			Maît.	
Formation à l'enseignement postsecondaire	Micro			
Insertion à la fonction de direction	Micro			
Insertion professionnelle en enseignement	Micro			
Intégration pédagogique des TIC	Micro			
Intervention éducative		D.E.S.S.		
Sc. de l'éducation Andragogie			Maît.	Doct.
Sc. de l'éducation Didactique			Maît.	Doct.
Sc. de l'éduc. Mesure et évaluation en éducation			Maît.	Doct.
Sc. de l'éduc. Pédagogie univers. des sc. médicales			Maît.	
Sc. de l'éducation Psychopédagogie			Maît.	Doct.

Sciences humaines

Analyse criminologique	Micro			
Anthropologie			Maît.	Doct.
Communication				Doct.
Communic. dans les organisations en changement	Micro			
Criminologie			Maît.	Doct.
Démographie			Maît.	Doct.
Histoire			Maît.	Doct.
Intervention criminologique	Micro			
Méthodologies d'analyse sociologique	Micro			
Petite enfance	Micro	D.E.S.S.		
Philosophie			Maît.	Doct.
Psychoéducation	Micro		Maît.	
Psychologie			Maît.	Doct.
Psychologie Recherche et intervention				Doct.
Santé, spiritualité, bioéthique	Micro			
Science politique			Maît.	Doct.
Sciences de la communica.			Maît.	
Sciences de l'information			Maît.	Doct.
Sciences des religions	Micro		Maît.	Doct.
Sciences économiques			Maît.	Doct.
Service social			Maît.	Doct.
Service social professionnel			Maît.	
Sociologie			Maît.	Doct.
Théologie	Micro		Maît.	Doct.
Théologie pratique	Micro		Maît.	Doct.
Théologie études bibliques				Doct.

Sciences pures

Biochimie			Maît.	Doct.
Biologie moléculaire			Maît.	Doct.
Bio-informatique			Maît.	Doct.
Chimie			Maît.	Doct.
Finance mathématique et computationnelle		D.E.S.S.	Maît.	
Génie biomédical		D.E.S.S.	Maît.	Doct.
Mathématiques			Maît.	Doct.
Physique			Maît.	Doct.
Sciences biologiques			Maît.	Doct.
Statistique			Maît.	Doct.

1. Par ordre alphabétique des programmes

Programmes ²	<i>Collégiens</i>					<i>Autres candidatures</i>			
	CRC	Demandes	Refus	Offres	Places	Demandes	Refus	Offres	Places
Architecture de paysage	20.000	105	9	70	28	65	17	16	17
Audiologie	31.840	130	35	45	18	84	30	20	7
Biochimie	25.024	464	20	244	80	236	84	62	40
Bio-informatique	25.009	70	12	39	15	91	38	22	15
Communication et Politique	24.412	381	35	159	69	172	36	53	31
Criminologie (Bacc.)	28.200	588	209	145	75	385	233	60	40
Criminologie (Min.)	27.000	129	62	21	17	139	59	37	18
Design architectural	27.255	244	76	73	45	254	103	64	47
Design, orientation design d'intérieur	25.800	194	69	49	25	149	51	42	20
Design, orientation design industriel	23.500	160	35	99	44	95	32	24	26
Droit (Bacc.)	29.500	876	375	354	188	898	446	338	147
Économie et Politique	22.000	197	17	103	-	212	29	101	-
Éducation préscolaire et enseignement primaire	25.600	665	105	318	130	382	129	140	74
Enseignement de l'éducation physique et santé	25.000	353	76	128	43	137	46	39	17
Enseignement de l'éthique et cultures religieuses	23.000	15	2	8	8	23	4	11	11
Enseignement de l'univers social au secondaire	27.000	139	32	26	17	125	48	31	16
Enseignement des mathématiques au secondaire	25.500	107	17	45	17	236	86	37	105
Enseignement des sciences et des technologies	24.000	67	13	26	9	155	70	26	21
Enseignement du français au secondaire	23.900	180	15	66	33	160	44	58	30
Enseignement du français langue seconde	23.570	94	14	27	14	168	51	48	26
Enseignement en adaptation scolaire	23.500	394	31	162	64	214	60	68	34
Ergothérapie	30.300	394	86	203	65	237	133	61	35
Études cinématographiques (Bacc.)	26.210	280	64	124	59	197	50	89	41
Études cinématographiques (Maj.)	23.000	127	13	80	55	102	12	52	45
Études cinématographiques et Littérature comparée	22.000	109	2	66	43	44	8	18	17
Études internationales	29.674	446	129	162	63	260	127	46	37
Gestion de l'information numérique	20.000	7	2	6	5	83	15	55	55
Informatique	26.000	130	33	43	34	568	258	83	146
Informatique appliquée (Cert.)	20.000	14	3	4	15	141	35	77	90
Kinésiologie	27.049	493	129	159	52	354	131	103	38
Lettres et sciences humaines	24.123	57	2	26	20	41	7	16	15
Mathématiques et Informatique : voir Informatique									
Médecine	33.650	767	321	294	152	1285	1037	111	99
Médecine dentaire	32.151	220	94	75	44	370	260	45	41
Médecine vétérinaire	32.370	209	81	45	41	325	205	42	41
Musique		339	67	157	150 ³	311	65	108	150 ³
Nutrition	30.676	428	101	152	46	229	102	49	24
Optométrie	32.713	285	128	32	22	312	230	28	21
Orthophonie	32.535	171	40	81	35	136	55	21	15
Pharmacie	33.444	765	247	272	90	914	641	152	110
Physiothérapie	32.796	456	132	218	45	420	230	36	31
Physique et Informatique	25.000	26	2	7	7	50	16	7	18
Psychoéducation (Bacc.)	26.700	419	79	127	60	244	88	69	35
Psychoéducation (Min.)	25.500	54	14	14	6	80	27	28	9
Psychoéducation et Psychologie (Bacc.)	28.000	191	29	47	20	94	54	10	10
Psychologie (Bacc., Maj.)	24.000	836	125	504	249	434	205	148	104
Psychologie (Min.)	25.500	81	20	16	9	135	46	49	16
Relations industrielles (Bacc.)	23.522	411	88	232	97	332	85	176	78
Science politique (Bacc., Maj., Min.)	22.000	453	38	211	-	493	78	261	-
Science politique et philosophie	22.000	87	11	36	25 ³	51	6	17	25 ³
Sciences biologiques	24.530	677	45	457	146	415	99	179	89
Sciences biomédicales	29.587	551	112	258	100	278	96	60	50
Sciences de la communication (Bacc., Maj., Min.)	26.256	541	118	226	84	422	159	97	66
Sécurité et études policières	25.930	187	62	68	37	143	61	47	28
Service social	28.000	310	117	57	34	376	212	84	41
Sciences infirmières (cheminement DEC Sc. nature)	24.000	268	35	167	150 ³	354	206	129	150 ³
Sciences infirmières (cheminement DEC technique)	24.000	278	80	193	144 ³	54	32	16	144 ³
Traduction (Bacc.)	24.103	134	15	34	28	151	35	65	32
Traduction (Maj.)	24.080	27	8	8	9	62	10	30	21
Urbanisme (Bacc.)	20.000	205	6	111	47	80	7	38	18

1. Données en date du 5août 2006.

2. Lorsqu'ils partagent la même capacité d'accueil, les programmes d'un même champ d'études sont regroupés sur une seule ligne sinon, les parenthèses précisent à quel programme correspondent les données.

3. La capacité d'accueil regroupe les candidats de toutes catégories.

2. Par ordre de CRC

Programmes	CRC
Médecine	33.650
Pharmacie	33.444
Physiothérapie	32.796
Optométrie	32.713
Orthophonie	32.535
Médecine vétérinaire	32.370
Médecine dentaire	32.151
Audiologie	31.840
Nutrition	30.676
Ergothérapie	30.300
Études internationales	29.674
Sciences biomédicales	29.587
Droit (Bacc.)	29.500
Criminologie (Bacc.)	28.200
Psychoéducation et Psychologie (Bacc.)	28.000
Service social	28.000
Design architectural	27.255
Kinésiologie	27.049
Criminologie (Min.)	27.000
Enseignement de l'univers social au secondaire	27.000
Psychoéducation (Bacc.)	26.700
Sciences de la communication (Bacc., Maj., Min.)	26.256
Études cinématographiques (Bacc.)	26.210
Informatique	26.000
Sécurité et études policières	25.930
Design, orientation design d'intérieur	25.800
Éducation préscolaire et enseignement primaire	25.600
Enseignement des mathématiques au secondaire	25.500
Psychoéducation (Min.)	25.500
Psychologie (Min.)	25.500
Biochimie	25.024
Bio-informatique	25.009
Enseignement de l'éducation physique et santé	25.000
Physique et Informatique	25.000
Sciences biologiques	24.530
Communication et Politique	24.412
Lettres et sciences humaines	24.123
Traduction (Bacc.)	24.103
Traduction (Maj.)	24.080
Enseignement des sciences et des technologies	24.000
Psychologie (Bacc., Maj.)	24.000
Sciences infirmières (cheminement DEC Sc. nature)	24.000
Sciences infirmières (cheminement DEC technique)	24.000
Enseignement du français au secondaire	23.900
Enseignement du français langue seconde	23.570
Relations industrielles (Bacc.)	23.522
Design, orientation design industriel	23.500
Enseignement en adaptation scolaire	23.500
Enseignement de l'éthique et cultures religieuses	23.000
Études cinématographiques (Maj.)	23.000
Économie et Politique	22.000
Études cinématographiques et Littérature comparée	22.000
Science politique (Bacc., Maj., Min.)	22.000
Science politique et philosophie	22.000
Architecture de paysage	20.000
Gestion de l'information numérique	20.000
Informatique appliquée (Cert.)	20.000
Urbanisme (Bacc.)	20.000